UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CXXXI. — 1er SEPTEMBRE 1895.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT TRENTE ET UNIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1895

1378

37478
26/3/96

AP
20
R5
pér. 4
t. 131.

LE COMTE DE PARIS

SOUVENIRS PERSONNELS

Ce n'est point un jugement sur M. le Comte de Paris que j'ai la prétention de porter dans ces pages. A l'autorité de ce jugement une chose manquerait, je le confesse : l'impartialité. Je l'ai aimé de tout mon cœur; je l'ai servi de toutes mes forces; je ne saurais donc parler de lui avec le détachement d'esprit que commande une appréciation, par certains côtés, historique. Ce que je me propose est autre chose : je voudrais lui rendre témoignage. Mêlé aux principales circonstances de sa vie publique, témoin en quelque sorte quotidien de sa vie privée, je voudrais rapporter ce que je sais et ce que j'ai vu. S'il m'a honoré de quelque confiance et de quelque affection, c'est que je lui ai toujours dit ce que je croyais être la vérité. C'est encore la vérité que je voudrais dire aujourd'hui. Je ne sache pas d'existence qui, mieux, puisse en supporter le plein jour.

I

Mes relations intimes avec M. le Comte de Paris (si je puis me servir de cette expression trop familière) ne remontaient pas aux jours de notre enfance. Il avait cinq ans de plus que moi, et cette différence d'âge, que la vie efface, mettait une grande distance entre le garçon que j'étais encore et le jeune homme qu'il commençait d'être, lorsque je le vis pour la première fois, au cours d'un assez long séjour que mon père fit en Angleterre, après le Deux-Décembre. Ce séjour n'a laissé chez moi qu'un souvenir très vif : celui de sa mère, Mme la duchesse d'Orléans. Dans un temps où

même les pamphlétaires écrivaient bien, l'auteur d'un assez vilain libelle disait, en parlant de cette charmante Madame qui a embelli les premières années de Louis XIV, et dont Bossuet a immortalisé la mémoire : « Quand elle parle à quelqu'un, comme elle est toute aimable, on dirait qu'elle demande le cœur, quelque chose indifférente qu'elle puisse dire du reste. » Et Daniel de Cosnac dit également dans ses Mémoires : « Madame a l'art de s'approprier les cœurs. » Cet art de s'approprier les cœurs, Mme la duchesse d'Orléans le possédait au plus haut degré. Elle semble, à travers une génération, l'avoir transmis comme un héritage à ses petites-filles, en particulier à la jeune et charmante reine dont la grâce non moins que la popularité contribuent à la solidité de l'un des trônes de l'Europe. Sans peine, Mme la duchesse d'Orléans s'était approprié mon cœur d'enfant, et sa mort fut pour moi un vif chagrin. Très différent d'elle d'aspect extérieur, car il était grand et fort autant que Mme la duchesse d'Orléans était mince et frêle, M. le Comte de Paris avait cependant hérité d'elle certaines qualités de rectitude morale, de bonté et de délicatesse. La mémoire de sa mère lui était demeurée chère, et le souvenir que, de mon côté, j'avais gardé d'elle, a contribué, j'en suis persuadé, à sa bienveillance pour moi.

Durant les quelques années qui précédèrent la chute de l'Empire, je revis plusieurs fois M. le Comte de Paris, mais sans rechercher l'honneur de son intimité. On nous élevait en effet, nous autres jeunes gens qui arrivions à l'âge de la vie publique, dans une idée que je crois fausse aujourd'hui, mais qui séduisait beaucoup nos esprits inexpérimentés : c'est que la forme, le principe du gouvernement, devaient être tenus pour indifférens, et qu'une seule chose importait : la liberté. Les garanties de la liberté pouvaient être obtenues aussi bien de l'empire ou de la république que de la monarchie. Il fallait les réclamer, les conquérir et pour cela se jeter avec ardeur dans les luttes électorales. Mais, en ce temps-là, pour être député ou même conseiller général, il fallait prêter serment, et jurer non seulement obéissance à la constitution, mais fidélité à l'Empereur. Or il semblait à ma conscience, peut-être un peu trop rigide (je ne discute pas), qu'il y avait quelque chose de contradictoire entre la fidélité à l'Empereur et le dévouement personnel à des princes d'une autre dynastie. Je me tenais donc, vis-à-vis de M. le Comte de Paris, sur le pied d'une certaine réserve dont il voulut bien, plus tard, comprendre le motif.

Cette compréhension lui était d'autant plus facile que l'état d'esprit que je viens d'indiquer ne différait pas alors beaucoup du sien. Il n'était pas homme à recevoir des idées toutes faites, et à croire

à la supériorité de la monarchie, uniquement parce qu'il était petit-fils de roi. Ses convictions, sur toutes choses, étaient réfléchies, et je n'ai jamais rencontré une intelligence plus libre et plus dénuée de préjugés. Avant et par-dessus tout, il était libéral; non pas par cet enthousiasme un peu candide (il n'était guère enthousiaste de nature) qui avait animé la génération de 1830, mais par goût et par réflexion. Il se rendait compte que, sans être en aucune façon un principe absolu, applicable en tout temps et sous toutes les latitudes, la liberté, à un certain degré, est une nécessité dans les institutions d'un peuple dont la masse est arrivée à l'émancipation intellectuelle. Il sentait que la France en particulier, ce pays qui a fait la révolution de 1789, celle de 1830, et celle de 1848, ne saurait plus être gouvernée, comme autrefois, par ordonnances royales. Quel régime garantirait le mieux la liberté, sans troubler l'ordre nécessaire à la marche des sociétés? c'était la question qu'avec nous tous, les jeunes gens d'alors, il se posait. Sans doute par instinct, par goût, par éducation, il croyait à la supériorité de la monarchie. Il avait été élevé dans cette tradition, et le spectacle du magnifique développement des institutions constitutionnelles anglaises qu'il avait sous les yeux était bien fait pour l'y confirmer. Mais son esprit n'avait aucune répulsion pour la forme républicaine, qu'il avait vue également à l'œuvre en Amérique, et dont il avait étudié les rouages avec un soin consciencieux.

Cette campagne qu'il fit aux États-Unis, dans les rangs de l'armée qui combattait pour l'abolition de l'esclavage, était demeurée un des temps de sa jeunesse vers lequel l'imagination de M. le Comte de Paris se reportait le plus volontiers, un des seuls souvenirs radieux de sa vie. Chacun d'entre nous, même le plus sage, conserve ainsi dans sa mémoire le souvenir d'années où il s'est laissé guider par l'imagination plus que par la raison, par l'entraînement plus que par le devoir. Ce temps était pour M. le Comte de Paris celui de son expédition américaine. Pendant près d'un an, il avait vécu d'une vie libre et hardie, donnant carrière à ses goûts d'exercice, d'aventure, et en même temps d'observation sociale. Quel souvenir il avait laissé aux États-Unis, combien il y était demeuré respecté et même populaire, non seulement parmi ses compagnons de l'armée du Nord, mais aussi parmi les soldats de l'armée confédérée, j'ai pu en juger par moi-même lorsque je l'accompagnai dans son voyage de 1890, et lorsque j'eus le curieux spectacle de le voir guidé à travers les champs de bataille qui entouraient Richmond par quelques-uns des *gentlemen du Sud* qu'autrefois il y avait rencontrés comme adversaires. « Vous aviez voulu, il y a trente ans, entrer à Richmond mal-

gré nous ; vous n'avez pas pu, lui fut-il dit devant moi dans une soirée donnée en son honneur (1). Aujourd'hui nous sommes charmés de vous y recevoir. » Gens du Nord et gens du Sud s'accordaient pour rendre justice à l'exactitude et à l'impartialité avec laquelle il avait raconté jusqu'au moindre épisode de cette terrible guerre ; mais, chez ses anciens camarades de l'état-major de Mac Clellan, je trouvai, encore très vif, le souvenir du courage froid (car il ne s'excitait jamais) qu'il avait montré. Ce trait, entre autres, me fut raconté. Il avait été porter un ordre, et, pour revenir à son point de départ, il avait à franchir une prairie découverte que coupait une assez forte haie. Cette prairie était labourée par les balles ennemies. Arrivé devant la haie, son cheval s'arrêta court, refusant de sauter. Au lieu de chercher à l'enlever de pied ferme, en l'éperonnant vigoureusement, pour échapper plus tôt au feu dirigé contre lui, il fit faire volte-face à sa monture, reprit du champ et, l'amenant au petit galop, lui fit franchir la haie, aussi tranquillement et aussi correctement que s'il eût été dans un manège, sans paraître se douter du péril qu'il courait, ni de l'anxiété de ceux qui, la lorgnette à la main, suivaient de loin ses mouvemens. Le souvenir en était demeuré si vivant dans leur esprit que, lorsque nous visitâmes le champ de bataille de Gaine's Mill, la haie me fut encore montrée.

M. le Comte de Paris était demeuré reconnaissant à cette grande république de l'accueil qu'elle lui avait fait dans son armée ; et comme elle ne paraissait pas atteinte alors autant qu'aujourd'hui du mal de la corruption, comme il l'avait vue sortir, par ses seules forces, d'une grande guerre civile et de l'affreux désordre qui s'en était suivi, sans avoir recours à la dictature, il n'avait pas porté dans son esprit contre la forme républicaine une condamnation absolue. Ainsi s'explique cette lettre dont la polémique des partis a singulièrement abusé, lettre intime, écrite pendant les premiers mois de la guerre de 1870 et dans laquelle il disait à un ami n'avoir point de parti pris contre la république. Mais, s'il n'avait point de parti pris, les événemens et les hommes devaient le forcer à en prendre un.

Il avait été très frappé du lamentable spectacle que la France avait offert depuis le 4 septembre, alors que le magnifique mouvement de résistance qui l'avait soulevée tout entière était comme paralysé par ce gouvernement à plusieurs têtes que Lanfrey a qualifié d'un mot aujourd'hui oublié : la dictature de l'incapacité. Il avait vu son frère, le duc de Chartres, obligé de servir sous un nom d'emprunt, son oncle le prince de Joinville, arrêté comme un

(1) Pendant la guerre de sécession, Richmond était le siège de la confédération du Sud, et l'armée du Nord s'était vainement efforcée d'y pénétrer de vive force.

malfaiteur. Il savait que les ordres les plus rigoureux étaient donnés pour empêcher son entrée en France. Les faits lui avaient montré ce qu'un régime qui se réclame de la liberté peut, en réalité, tolérer de désordre, favoriser d'arbitraire et engendrer de despotisme. Dès lors, et bien avant qu'il y fût directement intéressé, la supériorité de la monarchie apparut clairement à son esprit. Avec l'observation des faits, la conviction devint de plus en plus absolue chez lui que, dans un pays centralisé et à traditions autoritaires comme la France, la meilleure garantie de la liberté résidait dans un pouvoir fort, indépendant, tirant sa légitimité de lui-même, qui ne marquât le triomphe et ne devînt l'instrument d'aucune faction. Je puis d'autant mieux attester cette évolution originale de son esprit de l'impartialité doctrinale à la préférence absolue, que j'ai bien souvent causé avec lui de la supériorité théorique de la monarchie ou de la république avec une entière liberté de langage de ma part, avec une entière liberté d'esprit de la sienne. S'il n'était pas permis à des hommes qui observent et réfléchissent, non pas même de modifier, mais de confirmer au contraire les idées encore un peu incertaines et flottantes de leur jeunesse, ce ne serait pas la peine qu'il y eût dans la langue française un mot qui s'appelle l'expérience.

II

Empire ou république, il y avait une chose que M. le Comte de Paris était bien résolu à réclamer du gouvernement de la France : c'était l'abrogation de la loi qui le tenait en exil. Ce n'est pas assez de dire qu'il avait l'amour de la France. Il en avait la passion. De quel poids l'exil avait pesé sur sa jeunesse, je ne le savais pas, à vrai dire, avant d'avoir feuilleté, comme je viens de le faire, sa correspondance avec mon père, qui fut très active pendant les dernières années de l'Empire. Au mois de janvier 1864, il lui écrivait pour lui annoncer son mariage avec sa cousine Isabelle d'Orléans, et il ajoutait : « Je ne vous dirai pas combien je suis heureux. Je ne vous ferai pas ici l'éloge de ma cousine, mais vous croirez facilement que l'espoir de m'assurer un bonheur supérieur aux vicissitudes politiques a contribué à me décider à cette union. J'y trouverai, non l'oubli de l'exil, mais la force d'en supporter toutes les épreuves. Vous savez que je n'ai qu'un espoir, et que je ne l'abandonnerai jamais : c'est de revoir mon pays et de le servir d'une manière honorable. En partageant ma vie, ma cousine allégera cette attente, si pénible à mon âge, car déjà Française, élevée dans les traditions de notre famille, elle saura s'associer à mes convictions, à mes espérances et à mon dévouement pour la France. »

A quel point son attente a été comblée, à quel degré celle à laquelle il unissait sa vie a en effet allégé pour lui les épreuves de l'exil, de la maladie, de la mort, ceux qui ont été témoins de cette admirable union conjugale pourraient être tentés de le dire, s'ils ne craignaient par là de ranimer une trop légitime douleur. Mais le bonheur domestique si complet dont il allait jouir ne détournait pas sa pensée de la France.

C'était à la France qu'il pensait lorsque, cette même année, répondant à un conseil que lui donnait mon père, il lui annonçait l'intention d'employer ses loisirs à l'étude des questions sociales dont son esprit sagace pénétrait déjà l'importance, et où il s'est acquis une si légitime autorité : « Vous me parlez, lui écrivait-il, de ces grandes questions sociales dont je voudrais voir tous les libéraux aussi préoccupés que vous, dont tous ceux qui se distinguent par leur talent ou leur position devraient s'occuper, même s'ils ne croient pas devoir ou pouvoir aborder la politique. C'est un terrain commun sur lequel toutes les opinions doivent se réunir, non par ce qu'on se plaît maintenant à appeler une coalition de partis, mais par le sentiment d'un grand devoir à accomplir. C'est le sentiment de ce devoir qui fait la grande supériorité de la civilisation moderne sur les sociétés anciennes. S'efforcer de le remplir, c'est répondre à tout ce qu'il y a de juste et de généreux dans les instincts démocratiques de notre temps. Chercher à le définir, c'est aborder le plus grand problème social et politique, celui qui, comme le commandement d'aimer Dieu et son prochain, contient tous les autres... J'ai assez vécu en Angleterre et en Amérique pour sentir toute la grandeur de cette question, j'ose même dire pour en apercevoir les différentes faces; il me manque malheureusement la donnée principale, l'expérience personnelle de cette question en France. »

C'était à la France également qu'il pensait lorsque, un an après la bataille de Sadowa, il entreprenait un long voyage en Allemagne, mettant à profit sa connaissance parfaite de la langue et du pays, comme ses nombreuses relations, pour étudier et prévoir les conséquences des derniers événemens. Dès son retour, il adressait à mon père une longue lettre où il résumait ses impressions, et mon père trouvait cette lettre si remarquable qu'il prenait sur lui, à l'insu de M. le Comte de Paris, qui en fut même, j'en ai trouvé la preuve dans ses lettres, plutôt mécontent, de la communiquer à M. Buloz. Elle parut dans le numéro de la *Revue* du 1er août 1867, sans signature bien entendu, et avec quelques lignes d'introduction de M. Forcade. C'était le moment où M. Rouher s'efforçait de démontrer que la guerre austro-prussienne avait affaibli l'Allemagne en la séparant en trois tronçons, et que rien

ne menaçait la paix européenne. Dans cette lettre, M. le Comte de Paris démontrait au contraire que la Prusse était en train d'absorber la Confédération du Nord, que les États du Sud n'aspiraient qu'à se joindre à elle, et que la guerre était imminente : « Tout en la déplorant, disait-il, on s'y résigne comme à un mal nécessaire, et, une fois commencée, pour en avoir fini plus tôt, on la fera avec passion. L'Allemagne ne pousse pas M. de Bismarck à la guerre ; elle lui sera même reconnaissante s'il l'en dispense ; mais elle lui met entre les mains les moyens de l'*allumer* et de la soutenir. » Il ajoutait même avec une précision tristement prophétique : « L'état des forces prussiennes, *mieux préparées et armées, plus nombreuses* que les nôtres, couvertes du prestige de la victoire, et le désir de cimenter l'unité de l'Allemagne au feu d'une guerre étrangère, semblent lui conseiller de *précipiter la crise.* »

Mais ni le bonheur domestique dont il jouissait, ni les occupations dont il avait rempli sa vie, ne parvenaient à soulever pour lui le poids de l'exil. Son désir de rentrer dans ce pays autour duquel il tournait sans cesse, de fouler, comme il l'écrivait à mon père, « quelque coin obscur du sol natal », semblait, à en juger par ses lettres, s'irriter avec les années. Ces bouffées, qui lui arrivaient, d'un air qu'il ne pouvait respirer lui rendaient son exil plus pénible, comme un prisonnier trouverait plus pesante et plus chargée l'atmosphère de sa cellule, après avoir respiré un instant aux barreaux la brise du dehors. Cette souffrance intense fut encore avivée par un mécompte. Lorsque, au commencement de l'année 1870, l'empire autoritaire sembla vouloir se transformer en gouvernement constitutionnel, et lorsque M. le Comte de Paris vit des hommes politiques, qu'il avait le droit de ne pas considérer comme des adversaires, arriver au pouvoir, il s'abandonna à l'illusion que l'abrogation de la loi qui avait exilé sa famille serait la conséquence naturelle de ce mouvement. Une pétition en ce sens avait été présentée au Corps législatif. Elle fut soutenue, avec autant de talent que de tact, par M. Estancelin, mais repoussée à une majorité considérable. M. le Comte de Paris en éprouva une grande tristesse. Son découragement même fut tel qu'il conçut un instant la pensée de fonder, loin de cette France dont le voisinage entretenait l'âpreté de son désir, un établissement plus définitif que sa modeste villa de York House. Les huit millions de voix du plébiscite venaient, tout récemment encore, et pour longtemps, semblait-il, d'affermir l'empire. Aucun devoir ne le retenait en Angleterre plutôt qu'ailleurs. Il songea à s'établir, avec femme et enfans, pour un temps indéfini, dans un de ces États encore à demi sauvages de l'Amérique, où il pourrait mener, loin des

villes qu'il n'aimait pas, une vie de grand air, d'occupation agricole, et un peu d'aventure. Puisqu'il ne pouvait pas aborder à la terre promise, du moins il n'en verrait plus les rivages, et il attendrait au loin le jour où l'accès lui en serait ouvert. La déclaration de guerre et nos malheurs vinrent changer ses projets.

Sa première pensée ne fut encore que pour la France. « Quel coup pour notre patrie, entre le moment où vous m'avez écrit et celui où j'ai reçu votre lettre, disait-il à mon père dans une lettre du 16 août 1870. Je vous remercie d'avoir compris tout ce que je devais souffrir et de me l'avoir dit. Vous devez vous figurer mes sentimens en voyant notre pays envahi, et en me trouvant condamné à n'être que le spectateur éloigné de ce désastre national. Par quel fatal enchaînement de circonstances en sommes-nous arrivés là? On le sent peut-être aujourd'hui; mais en ce moment il ne peut y avoir dans tous les cœurs de place que pour les vœux que nous faisons tous pour la France. »

Cependant la révolution du 4 septembre et la disparition de la dynastie impériale soulevaient immédiatement, dans tous les esprits, la question de la rentrée des princes d'Orléans. Dès le lendemain, dans la correspondance de M. le Comte de Paris, cette préoccupation se retrouve intense, aiguë. « Je suis, écrivait-il, *prétendant*... à tous les droits des citoyens français. » Mais, dans l'exercice de cette prétention si légitime, il allait trouver devant lui un adversaire redoutable autant qu'inopiné : M. Thiers.

Les derniers temps de l'Empire et les premiers temps de la République sont à peine entrés dans l'histoire. Trop de gens encore vivans, ou représentés par des personnes auxquelles des égards sont dus, y ont été mêlés pour qu'il soit loisible à chacun de verser aux débats que ces événemens soulèvent les documens qu'il peut posséder. Cette considération seule m'empêche de publier un très curieux journal, tenu par mon père, depuis le lendemain de la déclaration de la guerre jusqu'au jour de la capitulation de Paris, et complété par le récit de certaines négociations auxquelles il fut mêlé pendant les premiers mois qui suivirent la réunion de l'Assemblée nationale. M. Thiers y est en scène presque à chaque page. On l'y verrait, jouant dans les derniers jours de l'Empire le rôle le plus honorable et le plus patriotique, travaillant avec ardeur à prendre des mesures de défense nationale, de concert avec les serviteurs les plus fidèles d'un régime dont tout le monde pressentait la fin imminente, et faisant parvenir à l'Impératrice elle-même les avis les plus judicieux et les plus désintéressés. Mais on verrait en même temps avec quelle rapidité ses dispositions d'esprit, son langage et ses conseils changeaient sui-

vant les circonstances auxquelles il se trouvait personnellement mêlé.

Le 18 août, par mon humble intermédiaire, il faisait parvenir aux princes d'Orléans le conseil de lever un corps franc, d'en prendre le commandement, et de venir guerroyer sur les flancs de notre armée. « Il n'y a point de danger, ajoutait-il. Il n'y a plus un préfet, ni un général qui oserait les faire arrêter. » Mais le 5 septembre au matin, à la seule annonce de leur arrivée probable, M. Thiers (c'est l'expression dont mon père se sert dans son journal) fit un bond en arrière, et s'écria : « Quoi ! Ils penseraient à venir en ce moment? Mais ce serait absurde, ce serait coupable. C'est nous jeter en plein dans la guerre civile. » Ses sentimens furent plus vifs encore lorsque, quelques mois après, l'élection de M. le prince de Joinville et celle de M. le duc d'Aumale par trois départemens français souleva de nouveau, de la façon la plus formelle, la question de l'abrogation des lois d'exil. Dans les nombreuses lettres qu'à cette époque M. le Comte de Paris adressait à mon père, il n'est guère question d'autre chose. Mon père fut en effet mêlé très activement aux négociations qui précédèrent l'abrogation de ces lois. J'y pris moi-même une certaine part, et ce fut précisément l'occasion de mes premières relations suivies avec le prince.

Mon père aurait désiré que, par une proposition dont il saisirait l'Assemblée nationale, M. Thiers prît lui-même l'initiative de rouvrir les portes de la France aux princes des deux branches de la maison de Bourbon ; non pas comme une préface à la restauration de l'une ou l'autre de ces deux branches (qui que ce soit ne lui demandait cela, et les princes d'Orléans moins que personne), mais comme une grande mesure de réparation et d'équité. Mais à mon retour de Bordeaux où j'avais passé trois semaines comme député à l'Assemblée nationale, je crus devoir avertir mon père qu'il rencontrerait au contraire chez M. Thiers une vive hostilité contre cette proposition. J'avais été en effet informé d'un incident curieux. A l'une des réceptions données par M. Thiers dans son petit salon de l'hôtel de France, un de mes collègues, fort dévoué à sa personne, mais non moins dévoué aux princes d'Orléans, exprimait, un peu naïvement, devant lui sa joie d'avoir vu deux d'entre eux envoyés à l'Assemblée nationale, et mettait en avant l'idée de poser la candidature de M. le duc de Nemours dans son propre département où une vacance allait se produire. M. Thiers, loin d'entrer dans cette idée, s'emporta contre mon malheureux collègue, et se plaignit publiquement, avec une grande amertume, des embarras que lui causaient déjà ceux qu'il appelait *les prétendans*. Et cependant ils ne lui en

causaient guère. Car M. le prince de Joinville et M. le duc d'Aumale, cédant à un de ces appels que leur patriotisme écoute toujours, avaient eu l'abnégation de ne pas venir prendre leurs sièges à Bordeaux; et, de leur côté, ni M. le Comte de Chambord, ni M. le Comte de Paris n'avaient donné signe de vie. Mais mon père voulait douter de ces dispositions de M. Thiers qu'il aimait beaucoup, et il accepta la mission délicate de l'interroger sur l'accueil que recevrait de sa part une proposition d'abrogation des lois d'exil.

Je possède, écrit de la main de mon père, le curieux récit de cette conversation, où M. Thiers lui annonça son intention formelle de combattre ce projet. Je n'en veux extraire que ce qui concerne la personne de M. le Comte de Paris. M. Thiers, qui n'avait jamais été en relations avec le prince, avait parlé de lui à mon père avec une bienveillance un peu dédaigneuse. « Vous ne le connaissez pas, lui avait dit mon père; croyez-moi, sa valeur est égale, — et c'était aussi l'opinion de mon beau-père, le duc de Broglie, — à celle de n'importe quelle personne de son rang avec laquelle vous vous soyez rencontré. » Et pour l'en convaincre, mon père crut bien faire de laisser entre les mains de M. Thiers quelques lettres où M. le Comte de Paris s'exprimait sur la situation générale avec une remarquable justesse et modération de langage, sur M. Thiers, en particulier, avec beaucoup de considération et d'éloges, mais où il maintenait énergiquement ce qu'il appelait ses droits de citoyen. Vingt-quatre heures après, M. Thiers rendit ces lettres, mais quel ne fut pas l'étonnement de mon père de l'entendre s'exprimer sur le compte du prince avec une grande violence de langage. « Je ne le connaissais pas, lui dit M. Thiers. Je le connais maintenant; c'est un rusé, un ambitieux et celui de tous les princes de la famille dont il faudra le plus se méfier. » — « Que s'était-il passé? ajoute mon père dans son journal. Rien, absolument rien; mais pendant ces vingt-quatre heures, M. Thiers avait eu le temps de s'apercevoir, en lisant ces lettres, que M. le Comte de Paris avait une grande valeur personnelle. » Il ne fallut rien moins que cet incident pour achever de dessiller les yeux de mon père, et je me souviens encore de l'accent et de l'émotion avec lesquels, entrant chez moi au sortir de cette conversation, il me dit : « Il n'y a rien à faire avec M. Thiers. Il faut vous entendre avec la droite. »

L'entente avec la droite était facile. Nos collègues ne demandaient qu'une chose, et assurément bien légitime : c'était l'assurance que, si les princes d'Orléans souhaitaient de rentrer en France, ce n'était pas pour faire arriver au trône M. le Comte de Paris. Or personne n'était plus disposé à leur donner cette

garantie que M. le Comte de Paris lui-même. Sans doute, il portait fièrement les souvenirs du roi Louis-Philippe. Il savait gré à son aïeul d'avoir, en acceptant la couronne, sauvé la France de l'anarchie et de la guerre, de lui avoir donné dix-huit années de prospérité, d'avoir préparé l'armée et les généraux qui devaient faire la campagne de Crimée et d'Italie. Mais pas un jour il n'eut la pensée que le trône de Juillet pût être rétabli à son profit. Volontiers, il eût appliqué à la situation du parti monarchique la spirituelle repartie de M. de Narbonne à Napoléon Ier, quand celui-ci, en querelle avec le pape, menaçait de faire un schisme : « Sire, il n'y a pas assez de religion en France pour en faire deux. » Sans parler de considérations plus élevées, il comprenait très bien qu'à l'encontre des républicains et des bonapartistes l'union de tous les monarchistes était nécessaire, et que cette union ne pouvait se faire qu'autour du principe de la monarchie héréditaire et traditionnelle dont la fixité lui paraissait seule offrir un point d'appui solide. Aussi, lorsqu'il fut sollicité de donner la preuve publique de ses dispositions personnelles, en s'engageant à faire, après l'abrogation des lois d'exil, une visite à M. le Comte de Chambord, il accepta sans la moindre difficulté, et cette promesse de sa part suffit pour réaliser l'entente de la droite dans l'Assemblée.

Unis, les monarchistes disposaient d'une majorité considérable. On en eut la preuve par ce fait que, sur quinze bureaux, treize nommèrent des commissaires favorables à l'abrogation des lois d'exil. J'étais au nombre de ces treize commissaires. Soutenus par une majorité pareille, il nous eût été facile de proposer à l'Assemblée une résolution que nous eussions fait passer de haute lutte, malgré l'opposition de M. Thiers. Mais nous préférions, avec raison, arriver à une entente, et notre premier soin fut de le prier de venir conférer avec nous. Devant la commission, M. Thiers tint un langage assez différent de celui qu'il avait tenu à mon père. Il protesta de ses sentimens personnels vis-à-vis des princes d'Orléans. Il déclara qu'il n'entendait pas s'opposer au mouvement généreux de l'Assemblée, mais que son devoir était de l'avertir des dangers que pouvait amener l'abrogation des lois d'exil qui n'étaient pas des lois de *proscription*, mais des lois de *précaution*. La présence des princes en France pourrait, à un jour donné, occasionner des troubles. Il ne voulait pas, par son silence, être responsable de ce qui arriverait. Cependant il y aurait peut-être une manière de mettre tout le monde d'accord : ce serait de conférer au gouvernement des pouvoirs exceptionnels qui lui permissent de prévenir ces troubles. M. Thiers tira alors de son portefeuille un

projet de loi dont il nous donna lecture, après avoir rejeté ses lunettes sur son front, par un geste à lui familier. Ce projet de loi donnait au gouvernement le droit de faire reconduire les princes à la frontière, toutes les fois qu'il jugerait que leur présence serait de nature à troubler la tranquillité publique. Ils étaient mis, en un mot, sous la surveillance de la haute police. M. Thiers avait lu ce singulier projet d'une voix un peu sourde et hésitante. La lecture achevée, il rabattit ses lunettes sur son nez, et promena un regard rapide sur nos physionomies pour juger de l'effet que cette lecture avait produit sur nous. Personne ne souffla mot; mais il paraît que nos physionomies parlèrent pour nous, car M. Thiers ajouta, avec un peu d'embarras, que ce n'était pas un projet ferme qu'il déposait; que la commission verrait si elle voulait s'en inspirer ; que peut-être il n'en parlerait même pas à l'Assemblée. Bref, il retira implicitement sa proposition, et pour qu'il n'en restât pas trace, il remit tout doucement dans son portefeuille le texte dont il nous avait donné lecture. Il n'en fut plus jamais question. Je me trompe : cette même proposition devait ressortir un jour du portefeuille de mon confrère M. de Freycinet.

Quelques jours après, les lois d'exil qui tenaient éloignés de France les princes de la maison de Bourbon étaient abrogées, et le moment, attendu avec tant d'impatience, arrivait enfin où M. le Comte de Paris pouvait librement rentrer en France. « Une fois que je serai rentré, écrivait-il à mon père, quelque temps auparavant, comment pourrais-je être pressé de jouer un rôle politique? Quant à moi, ma pensée sera de faire vraiment connaissance avec ce pays que je n'ai appris à aimer que de loin, de le parcourir en tous sens, de tâcher surtout de me rendre compte des hommes et des choses par mon propre jugement et non plus seulement par les yeux d'autrui, de savourer enfin la jouissance de respirer l'air natal. »

III

C'est à partir de sa rentrée en France que s'établirent entre M. le Comte de Paris et moi des relations rendues chaque année plus étroites par sa bonté. Il demeurait alors tantôt à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, dans l'hôtel de M. le duc d'Aumale, tantôt à Chantilly, au pavillon d'Enghien. A plusieurs reprises, il honora mon père de sa visite à Gurcy. J'avais donc de fréquentes occasions de le voir et de causer avec lui.

Je lui parlais toujours avec une grande liberté de langage qui contribua, je crois, à me valoir sa confiance. M. le Comte de

Paris n'avait pas seulement horreur de la flagornerie; il aimait la vérité toute nue. Il s'impatientait même des ambages auxquelles croyaient devoir recourir quelques personnes, lorsqu'elles voulaient lui faire entendre certaines choses qu'elles supposaient ne pas lui être agréables. « Pas de circonlocutions, je vous en prie », disait-il parfois, et même avec une certaine vivacité; car, n'eût été la conscience et la crainte de faire de la peine, il aurait été assez enclin à l'emportement. Il ne lui fallut pas longtemps pour me déshabituer des circonlocutions et me mettre sur le pied de lui dire mon sentiment, lors même qu'il n'était pas tout à fait conforme au sien. C'est ainsi que je lui témoignai plusieurs fois le regret de ce que, pour des raisons de moi mal connues, il eût ajourné la visite qu'il s'était engagé à faire à M. le Comte de Chambord, après l'abrogation des lois d'exil. Dans nos relations avec nos collègues de la droite, nous nous heurtions encore à certaines méfiances, et je croyais que, faite plus tôt, cette visite les aurait dissipées. Mais j'étais bien d'accord avec lui qu'une fois différée, il fallait attendre une occasion pour l'accomplir. Cette occasion, le 24 mai vint tout naturellement l'offrir.

La chute de M. Thiers avait fait arriver les monarchistes au pouvoir. Le palais de la présidence était occupé par un maréchal de France qui ne demandait qu'à en sortir. Ne pas profiter de circonstances aussi favorables pour commencer une vigoureuse campagne monarchique eût été une faute impardonnable de la part de ceux que l'expérience de ces deux années avait confirmés dans leur méfiance et leur déplaisance de la république. Mais le signal de cette campagne ne pouvait être donné que par une visite de M. le Comte de Paris à M. le Comte de Chambord. Cette démarche me paraissait donc plus nécessaire que jamais; aussi, dans les derniers jours de juillet 1873, je me permis de lui écrire à ce sujet une lettre pressante. Je m'étonnais de rester plusieurs jours sans réponse, car il était un correspondant très exact. Mon étonnement cessa quand je reçus la lettre suivante :

Vienne (souligné), 3 août 1873.

« Mon cher ami,

« La date ci-dessus est, je crois, la meilleure réponse que je puisse faire à votre lettre reçue à l'instant.

« Je suis arrivé hier soir : j'ai demandé d'être reçu à Frohsdorff; je n'ai pas encore de réponse. J'ai la conscience tranquille. Je ferai pour le mieux, et désire en tout cas éviter tout ce qui ressemblerait à un éclat. Il vaut mieux ne pas parler de moi et

de mon voyage jusqu'à ce que je sois sorti du défilé où je suis entré. »

Quelques jours plus tard, dans une nouvelle lettre, il me tenait au courant de certains incidens, et il ajoutait : « Tout ce que je recueille en ce moment me montre que j'ai été bien inspiré en faisant la démarche qui m'a conduit à Vienne. Je n'oublie pas que vous êtes de ceux qui me l'ont conseillée avec le plus de chaleur et de conviction. »

Pendant les deux mois qui suivirent la visite de Frohsdorff, il n'y eut pas de semaine, et, en quelque sorte, pas de jour que je ne visse M. le Comte de Paris, ou ne reçusse de lui quelque communication. Je faisais partie, en effet, d'un petit groupe de personnes qu'il avait spécialement chargées de préparer le succès de la campagne, et de le tenir au courant des moindres incidens. Il y avait deux choses à faire : trouver, pour le rétablissement de la monarchie, une formule acceptée par M. le Comte de Chambord qui pût être proposée à l'Assemblée nationale ; assurer d'avance à cette formule l'adhésion d'une majorité. Nous étions aux prises avec des difficultés qu'on a peut-être un peu oubliées. La démission de M. Thiers n'avait été acceptée, le 24 mai, qu'à 14 voix de majorité. Dans la composition de cette majorité figuraient environ 30 bonapartistes (au moins d'origine), dont la moitié seulement, dans cette circonstance, continuait à marcher avec nous. Pour remplacer ceux qui nous faisaient défaut, il fallait donc recruter 15 à 20 voix parmi les membres du centre gauche, demeurés jusque-là fidèles à M. Thiers. J'étais particulièrement chargé de ce travail, et je possède encore, transmise par lui, la liste de ceux que nous appelions les *douteux*. Les meilleurs moyens d'agir sur ces *douteux*, les différens procédés à l'aide desquels on pouvait déterminer leur conviction firent à ce moment l'objet d'une correspondance très active entre M. le Comte de Paris et moi. Je n'en puis rien publier, car ces lettres traitent de questions de personnes. Je me bornerai à dire que la révélation de certaines promesses de vote, ou tout au moins d'abstention, causerait aujourd'hui quelque étonnement.

Tant d'efforts devaient demeurer infructueux. Dans la journée du 30 octobre, j'appris de la bouche du duc de Broglie, qui était alors ministre des affaires étrangères, qu'une lettre de M. le Comte de Chambord à M. Chesnelong venait d'arriver. Mais le contenu ne lui en était pas connu. Une réunion de la droite devait précisément avoir lieu ce jour-là, rue de Labaume, chez le général Changarnier. Je pensais bien que communication de la lettre

y serait donnée. Je passai chez M. le Comte de Paris pour l'informer, et je lui promis, aussitôt que je saurais ce que contenait la lettre, de venir le lui communiquer. Je me rendis ensuite rue de Labaume. J'assistai à l'arrivée de M. Chesnelong, à la lecture qu'il fit d'une voix émue de cette lettre historique, et j'entendis sortir de sa bouche ce cri éloquent, arraché par la pensée que l'exactitude de sa relation pourrait être injustement mise en question : « J'en appelle au Roi, et, si le Roi me manquait, j'en appellerais du Roi à Dieu. » Mais je ne pouvais m'attarder à recueillir les impressions des membres de cette réunion à laquelle assistaient les plus dévoués partisans de M. le Comte de Chambord. J'avais une mission à remplir. Ne voulant pas prendre sur moi de résumer un document aussi important, je priai M. Chesnelong de vouloir bien me confier la lettre elle-même, et je demandai si quelqu'un de mes collègues de la droite voulait m'accompagner auprès de M. le Comte de Paris. Personne ne s'offrit. Je repris donc seul le chemin de la rue du Faubourg-Saint-Honoré. En montant l'escalier, j'entendis le son d'un piano. Mme la Comtesse de Paris chantait, et sa voix, fort étendue, arriva jusqu'à moi. J'hésitai un instant à la porte avant de troubler par mon arrivée cette paisible scène. J'entrai cependant. « Eh bien! me dit le prince avec vivacité. — Lisez, Monseigneur, » répondis-je en lui tendant le papier que j'avais à la main. M. le Comte de Paris commença la lecture de la lettre d'une voix ferme et posée; il continua jusqu'à la fin, sans que son visage s'altérât. Il n'en fut pas de même de Mme la Comtesse de Paris. Elle avait entendu le commencement de la lecture avec une physionomie animée. Peu à peu ses traits se détendirent; sa tête retomba sur sa poitrine, et elle finit par cacher sa figure dans ses mains. Je ne me rappelle plus exactement les paroles que nous échangeâmes, mais on comprendra que de la scène elle-même j'aie conservé un mélancolique et inoubliable souvenir.

IV

M. le Comte de Paris vécut dans une retraite politique absolue durant les dix années qui séparèrent l'échec de la tentative monarchique de 1873 et la mort de M. le Comte de Chambord. Il estimait que la question du drapeau opposait un obstacle momentané, mais insurmontable, à l'établissement de la monarchie. Suivant lui, il n'y avait rien à faire qu'à attendre, en se garant du radicalisme et de l'empire. Aussi n'eut-il aucune parole de désapprobation pour ceux qui crurent pouvoir et devoir, avec la

garantie d'une clause de revision perpétuelle et absolue, doter la république du maximum d'institutions conservatrices que cette forme de gouvernement peut comporter, et cela sans aucune illusion de leur part, ni sur les chances de succès de la tentative, ni sur la reconnaissance que leur en garderaient les républicains. Mais il ne voulait pas que telle ou telle politique pût s'autoriser de son nom, et encore moins que telle ou telle démarche pût faire supposer chez lui l'intention de tenter une campagne pour son compte. Durant ces deux années, j'eus occasion de le voir familièrement, tantôt à Eu, où il voulait bien m'inviter à faire de fréquens séjours, tantôt à Cannes, où il avait acquis une villa, beaucoup plus rarement à Paris, où il ne s'arrêtait jamais longtemps. Il lisait, étudiait beaucoup, et se plaisait à embellir son domaine d'Eu, auquel il s'était passionnément attaché. Sans doute, il souffrait, comme nous tous, de voir ses plus belles années s'écouler dans l'inaction et l'inutilité. Mais cependant, ce temps fut peut-être le plus heureux de sa vie, car il jouissait à la fois de sa famille, qu'il voyait croître autour de lui, et de son pays, dont l'amour entrait chaque jour plus avant dans son cœur. La maladie, puis la mort de M. le Comte de Chambord, vinrent inopinément troubler cette quiétude.

Je ne sais rien de première main sur les incidens qui signalèrent le double voyage de M. le Comte de Paris, à Frohsdorff, en juillet, puis en août 1883. Dès son retour de ce second voyage, il m'appela à Eu, et me demanda de faire partie d'un petit groupe de personnes sur le dévouement desquelles il pourrait compter, qui se succéderaient autour de lui à tour de rôle, mais dont les attributions n'auraient rien de politique. De là le nom de *service d'honneur* qui nous fut donné; et c'était en effet un honneur de servir un prince toujours respectueux de votre dignité, attentif, presque trop attentif à vos convenances, dont la bouche ne proférait jamais une parole désobligeante, et ne s'ouvrait que pour remercier, dont la vie privée était au grand jour, dont la vie publique était un sacrifice quotidien offert à la France. J'ajouterai qu'à l'inverse de ce qui se passe parfois autour des princes, même en exil, tous les membres du service d'honneur ont toujours vécu dans les termes de la plus parfaite cordialité, et que des situations ou des origines assez différentes n'engendraient entre nous d'autre rivalité que celle du dévouement.

Je viens de dire que la vie publique de M. le Comte de Paris était un sacrifice quotidien offert à la France : voici ce que j'entends par là. On a dit parfois qu'il ne voulait pas régner, comme on l'a dit, au reste, de M. le Comte de Chambord, et c'est là une imputation contre laquelle les serviteurs d'un prince qui n'a pas réussi sont toujours obligés de le défendre. C'est faux.

M. le Comte de Paris voulait régner; ce qui est vrai, c'est qu'il le voulait moins par ambition que par devoir. Le devoir et l'amour du pays étaient les deux grands mobiles de sa vie. Il voulait servir la France; il voulait la servir à tout prix, à toutes les conditions qu'elle voudrait accepter. C'est pour en témoigner qu'il avait réclamé son inscription dans l'effectif de l'armée territoriale, où il avait été heureux d'obtenir le grade de colonel, et dont il avait suivi avec passion les manœuvres. Il l'aurait encore servie autrement, si elle l'avait bien voulu. Mais, depuis la mort de M. le Comte de Chambord, c'était l'honneur et le malheur de son rang de ne pouvoir la servir que comme roi. En consacrant toutes ses forces et tous ses instans à travailler au rétablissement de la monarchie, c'était encore à la France qu'il se dévouait. Il croyait, de plus en plus fermement, que la monarchie lui était nécessaire. Il savait bien qu'en acceptant le rôle de prétendant il risquait la seule chose qu'il redoutât : l'exil, l'exil dont il me disait un jour : « Je ne ferai rien ni pour le provoquer ni pour l'éviter. » En effet, cette considération ne l'arrêta pas, et dès que les événemens le mirent en demeure, il se consacra avec ardeur à son nouveau devoir.

La besogne n'était ni mince, ni facile. Depuis la visite de 1873, la réconciliation était opérée entre les deux branches de la maison de Bourbon : elle ne l'était pas complètement entre le parti légitimiste et le parti orléaniste. Bien qu'il n'y eût plus de sujet de querelle, en réalité, ce qu'on appelait autrefois la *fusion* n'était pas faite. Ce fut à opérer cette fusion que M. le Comte de Paris s'appliqua. Il lui fallait recueillir tout l'héritage de M. le Comte de Chambord, ne rien laisser se débander de ces troupes précieuses, noyau solide, bataillon sacré de l'armée monarchique, qui a résisté à toutes les épreuves, et qui, en ce temps de défaillance, en fait encore la solidité. Mais il fallait également conserver l'héritage du roi Louis-Philippe, ne pas mécontenter les vieux fidèles de Claremont et ne pas effaroucher cette opinion moyenne, sincèrement libérale mais encore plus sincèrement bourgeoise, qui voulait bien de la monarchie, mais qui n'entendait pas en revenir à la Restauration. Il fallait s'assurer les catholiques qui n'avaient pas gardé bon souvenir de certaines mesquineries du gouvernement de 1830; et il fallait aussi ne pas froisser les protestans dont quelques-uns aimaient à se rappeler que le Comte de Paris était le fils d'une princesse huguenote, et, par les femmes, le dernier descendant de Coligny. Il importait également de ne pas s'aliéner les esprits indifférens, qui ne tiennent qu'à la tolérance. Il fallait encore chercher à ramener ceux des anciens partisans de la maison d'Orléans que M. Thiers avait détournés, et profiter même

des relations que, sous l'empire, l'union libérale avait nouées avec le parti républicain pour faire entendre aux hommes les plus justement considérés de ce parti qu'ils ne trouveraient pas dans le prince un homme à idées étroites et à rancunes tenaces.

Par son absence de préjugés, par son goût pour les hommes nouveaux, M. le Comte de Paris était admirablement propre à cette tâche. Renonçant aux habitudes et aux travaux qui lui étaient les plus chers, il s'y consacra tout entier, par relations personnelles ou par correspondance, avec une activité qui lui aurait bien donné le droit d'adopter cette devise personnelle à laquelle il avait songé un instant : *Lilia nent atque laborant.* Sa journée tout entière y passait, et cependant sa journée était longue. Elle commençait à cinq heures du matin. Lorsque je descendais chez lui, à neuf heures, dans le *study* d'Eu, et plus tard de Sheen ou de Stowe, où le bureau de Mme la Comtesse de Paris était toujours installé à côté du sien, sa besogne personnelle était déjà faite, et son temps libre. La mienne était préparée. Elle consistait, en partie, à lui signaler ce qu'il y avait d'intéressant dans les journaux dont la lecture lui prenait beaucoup de temps. Leurs attaques les plus grossières le laissaient parfaitement indifférent; mais leurs lazzis sur son compte, quand il les trouvait bien tournés, le divertissaient beaucoup, et M. Rochefort ne s'est jamais douté des bons momens que certains de ses articles lui ont fait passer. Il me montrait ensuite presque toutes les lettres qu'il avait reçues, et il en recevait énormément. Il m'indiquait les réponses à faire à quelques-unes, se réservant de répondre lui-même au plus grand nombre. Je lui communiquais à mon tour les miennes, particulièrement celles qui contenaient quelques critiques dirigées contre sa politique. Je lui faisais part de mes impressions personnelles, et nous causions ainsi librement de toutes choses jusqu'au déjeuner. L'après-midi se partageait ensuite entre les conversations particulières avec les nombreux visiteurs qui venaient le voir au château d'Eu, et les exercices physiques qu'il jugeait indispensables à l'équilibre d'une vie masculine. La soirée se terminait de bonne heure. Aucune contrainte, aucune étiquette, peut-être même pas assez ; mais la cordialité la plus grande, et il n'y avait si petit service rendu dont on ne fût surabondamment remercié.

Tant de conscience, tant d'application, une si juste intelligence de ses devoirs et de la situation du pays ne devaient pas être perdues. Les élections de 1885, par lui dirigées personnellement, montrèrent combien efficace et habile avait été son action. Cent sièges gagnés sur les républicains, et le nombre des membres de l'opposition doublé en vinrent témoigner. Il y eut, à la suite de ces élections,

quelques mois où la monarchie parut avoir le vent dans les voiles. Les incidens heureux se succédaient. Le mariage qui faisait de la fille aînée de M. le duc de Chartres la belle-sœur à la fois du tsar et du prince de Galles, les fêtes données à cette occasion au château d'Eu où les télégrammes royaux affluèrent, les fiançailles de la princesse Amélie avec l'héritier du trône de Portugal, l'éclatante soirée donnée rue de Varenne pour son contrat, tout semblait présager des jours nouveaux. La personne de M. le Comte de Paris sortait de la pénombre pour entrer dans la lumière. Bien des fois il était venu à Paris, sans attirer l'attention. Quelques jours avant son départ pour Lisbonne où il allait conduire sa fille, sa voiture à roues rouges et à livrée bleue, qui stationnait rue Vivienne à la porte d'un photographe, fut remarquée. Les passans se groupèrent, de plus en plus nombreux. M. le Comte de Paris, qui ne s'en doutait pas, sortit accompagné de Mme la Comtesse de Paris et de la princesse Amélie. Voulant faire quelques emplettes, il essaya de suivre la rue à pied. La foule lui fit cortège et, comme elle grossissait de moment en moment, il fut obligé de remonter en voiture pour s'y dérober.

Le jour du départ pour Lisbonne (j'étais du voyage), des instructions sévères durent être données pour empêcher que la gare de Paris et les autres gares du réseau fussent envahies par des manifestans qui voulaient apporter des fleurs à la jeune princesse. Mais, ce qu'on ne put empêcher, ce fut que dans un rayon de cinquante lieues autour de Paris, il n'y eût, à presque tous les passages à niveau, des curieux assemblés pour voir passer le train spécial qui semblait porter tant de promesses. Parfois nous remarquions, dans les champs, des paysans qui s'interrompaient de leur travail pour faire des signes de la main. Je me souviens, entre autres, de notre sortie de Blois. En sortant de la gare, la voie coupe une large rue et traverse un faubourg. Au passage à niveau, la rue était noire de monde; dans le faubourg, toutes les fenêtres étaient garnies; les femmes agitaient leurs mouchoirs; des fleurs furent jetées. Nous fûmes charmés et même un peu surpris de ces manifestations. Nous sûmes depuis que les commissaires de surveillance des différentes gares en avaient rendu compte au gouvernement, et que l'unanimité de leurs rapports fut pour beaucoup dans la résolution que prirent alors les ministres de déposer une proposition d'exil.

On sait que la proposition en question fut déposée au moment où M. le Comte de Paris quittait Lisbonne pour revenir en France. Ce fut en cours de route, au buffet d'une petite station appelée Talaveyra de la Reyna, que le Comte de Paris l'apprit, en lisant un journal espagnol. La pensée nous vint à l'esprit que le gouverne-

ment se proposait peut-être de brusquer les choses, et d'arrêter le Comte de Paris à la frontière, sauf à demander ensuite aux Chambres un bill d'indemnité. En wagon nous tînmes un petit conseil de guerre, le prince, M. le duc de Chartres, le marquis de Beauvoir et moi. M. le Comte de Paris comptait passer deux jours à Madrid, et ce séjour avait été annoncé d'avance par les journaux. Le plan était tout indiqué : brûler Madrid, et se diriger immédiatement vers la frontière, en tâchant que le départ du prince ne fût pas signalé. A la gare de Madrid, nous prîmes, en effet, la précaution de monter ostensiblement et à l'avance dans le train qui était en partance pour Paris, M. le duc de Chartres, M. de Beauvoir et moi, tandis que M. le Comte de Paris n'y monta qu'au dernier moment et à contre-voie. Sa présence dans le train ne fut donc pas signalée par le télégraphe. Mais il fallait cependant prévoir le cas où des instructions auraient été envoyées par avance à la frontière. Quelques heures avant d'arriver à Hendaye, sur la table du *sleeping car*, le prince rédigea, à tout événement, une courte et énergique protestation contre l'atteinte portée à ses droits de citoyen français et contre la violence par laquelle on l'empêchait de rentrer dans son pays. Si les princes étaient repoussés par la force à Hendaye, nous devions, Beauvoir et moi, passer outre et porter cette protestation à Paris. Nous étions fort animés, comme on l'est quand on se prépare à la lutte. Pendant la dernière demi-heure de notre trajet, nous gardâmes pourtant le silence ; peu à peu je vis la physionomie du prince changer, et ses traits s'affaissant trahir une tristesse profonde. Il ne se faisait point d'illusion sur ce qui l'attendait tôt ou tard : c'était l'exil, l'exil, c'est-à-dire le retour aux mélancolies et aux souffrances de sa jeunesse, la vie inutile et vagabonde, sans patrie, sans foyer. N'aurait-il donc vécu quinze ans en France que pour avoir appris à l'aimer davantage, et sentir plus cruellement la douleur d'en être arraché?

Nous arrivâmes à Hendaye à midi. Pas de commissaire de police sur le quai, ce qui nous parut de bon augure. Pour ne pas attirer l'attention, nous allâmes déjeuner tous les quatre à la table d'hôte, avec le reste des voyageurs. Mais le bruit de la présence de M. le Comte de Paris dans le train s'était naturellement répandu. Aussi, au bout de dix minutes, vîmes-nous arriver le commissaire de police, qui entra d'un air effaré, et, faisant le tour de la table, se mit à regarder, en quelque sorte sous le nez, chaque voyageur, pour voir s'il reconnaîtrait le prince, dont les traits avaient été popularisés par de nombreuses photographies. Personne ne dit mot, personne ne bougea. Pas une parole, pas une indication ne vint aider dans sa recherche le malheureux fonc-

tionnaire, qui semblait fort ennuyé de son rôle. On sentait que toute la table était complice, et désirait que le prince passât inaperçu. Le commissaire de police finit cependant par le reconnaître, et, de plus en plus effaré, il se précipita hors de la salle, sans doute pour faire son rapport par télégraphe. Mais le péril était conjuré, et M. le Comte de Paris, son déjeuner fini, put regagner tranquillement le train. Le hasard fit que le quartier-maître du stationnaire de la Bidassoa se trouvât en tenue dans la salle du buffet. Le prince eut à passer devant lui ; le quartier-maître s'effaça et fit le salut militaire. Quelques minutes après, le train nous emportait vers Paris, que nous ne fîmes que traverser. Le même soir, nous arrivions à Eu.

J'ai fait bien des séjours à Eu, et de tous j'ai gardé un doux souvenir, excepté de celui-là. Mme la Comtesse de Paris vint nous rejoindre, quelques jours après, avec tous ses enfans, et je puis dire que, pendant un mois, j'assistai à une lente agonie. Parens et enfans voyaient approcher, avec une égale angoisse, le jour où il leur faudrait quitter cet endroit qu'ils aimaient tant, et ce pays où ils étaient si heureux de vivre. Jamais je n'eus l'occasion d'admirer à un égal degré la fermeté d'âme du prince. En apparence, rien n'était changé dans sa vie. Ses journées étaient toujours méthodiquement remplies. Tandis que nous nous agitions tous plus ou moins autour de lui, ses occupations et même ses plaisirs, chasse ou pêche, semblaient demeurer les mêmes ; mais la mélancolie qu'il y apportait trahissait que, dans sa pensée, il s'y livrait pour la dernière fois. Je me souviens encore d'une promenade que nous fîmes dans le parc d'Eu, la date du départ étant déjà fixée. Je l'entretenais, avec une certaine vivacité, de préparatifs que je jugeais indispensables. Tout à coup, il s'arrêta, et jetant les yeux sur le gazon : « Tiens, dit-il, voilà une graminée que je n'avais pas encore vue ici. » J'eus un peu d'impatience, et comme je le savais un botaniste passionné, je ne pus m'empêcher de lui dire : « Avec vous, monseigneur, la botanique ne perd jamais ses droits. » Il sourit, me regarda sans rien dire, et, se baissant, cueillit la petite herbe qu'il enveloppa avec soin dans un morceau de papier. Je regrettai alors mon irrévérencieuse plaisanterie, car je compris que c'était une relique qu'il emportait.

Ce triste séjour d'Eu était cependant, je ne dirai pas égayé, mais consolé par les témoignages de sympathie et par les visites que recevait le prince. Ces visites furent nombreuses, presque toutes publiques, quelques-unes mystérieuses. Dans les derniers jours l'affluence des fidèles fut énorme. La veille du départ, une véritable foule remplissait la grande galerie du château. M. le Comte de Paris avait donné l'ordre de laisser entrer qui-

conque se présenterait, et rien ne montrait mieux que l'aspect et la composition de cette foule combien il avait réussi dans son travail de fusion et d'assimilation de tous les élémens du parti monarchique. Il y avait là des hommes de toutes les conditions, dans les costumes les plus divers; à côté de corrects messieurs en habit noir, des nouveaux arrivans, en tenue de voyage, et des paysans en blouse. Il y avait aussi des descendans d'hommes qui non seulement avaient appartenu autrefois aux partis les plus différens, mais qui avaient été en lutte directe les uns contre les autres. Je crois apercevoir encore un groupe où le hasard, — ou plutôt non, ce n'était pas le hasard, — avait réuni un arrière-petit-fils du prince de Polignac, un petit-fils de M. de Montalivet, et un arrière-petit-fils du général de La Fayette. Je pourrais citer encore d'autres noms; je ne le ferai pas, car ils pourraient y voir un reproche ou une épigramme. Ils se tromperaient : ce ne serait qu'un souvenir et une espérance. Cette foule était houleuse, agitée, bruyante; mais tout à coup, par momens, le silence se faisait, les rangs s'entr'ouvraient, une haie se formait, respectueusement. Et ce qui commandait ce silence et ce respect, ce n'était pas une vaine étiquette; c'était un sentiment qui venait du cœur; car ceux-là devant qui les têtes s'inclinaient et les yeux se mouillaient parfois de larmes, ce n'étaient pas des princes dont des courtisans se disputaient la faveur; c'étaient des exilés qui passaient.

Le lendemain eut lieu le départ. Nous n'avions pas obtenu sans quelques difficultés de M. le Comte de Paris l'autorisation de prendre les mesures nécessaires pour donner à ce départ non seulement la dignité, mais la solennité. Il avait l'horreur instinctive de tout ce qui sentait la mise en scène et l'apparat. Dans cette circonstance, il comprit cependant que l'éclat donné au départ était une forme légitime de protestation, et il se prêta à tout ce que nous proposâmes. Il dépassa même notre attente, et nul ne fut plus surpris que moi lorsque, au moment où la *Victoria* qui nous emmenait (tout le service d'honneur partit avec lui) quitta le quai du Tréport, il donna le signal de hisser au sommet du mât le drapeau tricolore et, agitant son chapeau, se mit à crier : « Vive la France! Au revoir! » Sa grande taille qu'il redressait, son geste ample, sa voix forte, firent une impression électrique sur la foule qui répéta le même cri jusqu'au moment où le bateau dépassa la longue jetée. L'écho de ces cris allait s'affaiblissant, et l'émotion qui nous avait tous pris à la gorge commençait à se calmer, lorsque, tout à coup, nous entendîmes une nouvelle clameur. Des cris frénétiques de : « Vive le Roi! » partaient d'une petite barque qui dansait sur le sommet

des vagues. C'étaient quelques zouaves du général de Charette qui s'étaient réunis là : et ces derniers cris qui saluaient, à son départ de France, le petit-fils de Louis-Philippe étaient poussés par les débris de cette troupe héroïque qui, à Patay, a su combattre et mourir à la fois sous le drapeau tricolore et sous le drapeau blanc.

Quelques heures après nous arrivions à Douvres. Un dîner d'une vingtaine de couverts rassemblait tous les compagnons du voyage, et se ressentit encore de l'animation de la journée. Je n'y pris point part, et, retiré dans un coin, je tombai un instant dans l'abattement. J'avais devant les yeux la claire vision des réalités de l'exil. « Voilà donc, me disais-je, à quoi aboutit ce départ solennel, poétique même, à un dîner dans une salle à manger d'hôtel ! » Mme la Comtesse de Paris s'aperçut que je me tenais à l'écart, et me devina, je crois : « Vous êtes triste, me dit-elle avec bonté. — Oui, Madame, répondis-je. Je suis triste de vous voir à l'auberge. » Nous nous comprîmes, car l'exil c'est bien l'auberge, l'auberge toujours, l'auberge partout. J'ajoute que M. le Comte de Paris a toujours voulu qu'il fût ainsi. Pas plus au bout de cinq ou six ans que le premier jour, pas plus à Stowe qu'à Sheen, il n'a voulu donner à aucune de ses résidences l'aspect d'une installation véritable, comme avaient pu le paraître Frohsdorff ou Claremont. Des objets qui lui tenaient le plus à cœur, il n'a jamais fait venir aucun, et, sauf le drapeau de la *Victoria*, qui l'a toujours suivi partout, qui a été étendu sur son cercueil, et qui est aujourd'hui à Randan, il n'avait rien emporté de France.

V

Loin de distendre mes relations avec M. le Comte de Paris, l'exil les resserra. Je me faisais une obligation d'aller le voir en Angleterre plus souvent qu'à Eu. Au début je m'étais amusé à compter mes traversées. Je m'arrêtai à la dix-septième, au bout de six mois. J'étais bien récompensé de ces légères fatigues par la cordialité de son accueil, et par l'habitude qu'il prit de causer de plus en plus à cœur ouvert avec moi. Mon service me faisait également passer des temps assez longs avec lui. Nous avions d'interminables conversations, tantôt sur les bateaux à vapeur qui nous menaient, par d'assez grosses mers, de Portsmouth à Lisbonne, tantôt dans les wagons du *sleeping car* où nous roulions lentement à travers la montueuse Espagne, tantôt dans les *moors* d'Écosse, tantôt dans la *marisma* du Guadalquivir. Ces conversations portaient sur tous les sujets possibles, car M. le

Comte de Paris avait l'esprit remarquablement ouvert et meublé. Hormis les spéculations métaphysiques, pour lesquelles il raillait parfois mon faible, il n'était rien qui ne l'intéressât. Avant tout, les sciences; mais comme, en cette matière, je n'étais qu'un assez pauvre interlocuteur, nous parlions surtout de choses littéraires. Il n'aimait guère les romans, pas assez peut-être, lui disais-je parfois, et il voulait bien s'en rapporter à moi du soin de lui désigner ceux qu'il fallait lire. Mais l'histoire le passionnait, surtout l'histoire de France, et il ne paraissait pas en ce genre un livre de quelque valeur qu'il ne le lût aussitôt. Il avait, sur le rôle de la monarchie, des opinions que je résumerai en disant qu'autant il admirait Henri IV, autant il en voulait à Louis XIV. Je lui disais quelquefois en plaisantant : « Monseigneur, quand vous reviendrez, vous ferez de la politique large, n'est-ce pas? » Et il me répondait sur le même ton : « Fiez-vous à moi! » C'étaient cependant les incidens de la politique quotidienne qui faisaient l'objet habituel de sa conversation. Bien que mon service auprès de lui fût demeuré purement honorifique, cependant sa confiance personnelle me faisait parfois intervenir dans certains incidens politiques, et c'est ainsi que je me trouvai quelque peu mêlé à l'épisode du général Boulanger.

J'éprouve un certain embarras à parler de cet épisode durant lequel je me suis trouvé, sur un point important, en dissentiment avec quelques-uns de mes amis et avec le prince lui-même. Cet embarras tient précisément à ce que, par malheur, les faits m'ont donné quelque peu raison. Mais le témoignage que j'ai promis, pour avoir quelque valeur, doit être complet et sincère sur tous les points. A mes amis je ne reprocherai certes pas une illusion que j'aurais peut-être partagée si, par le fait du hasard, comme je vais l'expliquer, je n'avais été mieux informé qu'eux. Quant à mon dissentiment avec le prince, je tiens à dire en quoi il consista, car je ne crois pas que la pensée à laquelle il a obéi ait jamais été bien comprise.

En 1881, à l'occasion du centenaire de York-Town, j'avais fait aux États-Unis un voyage de trois mois en compagnie du général Boulanger, et j'avais vécu dans les termes d'une grande familiarité avec lui. Je l'avais trouvé bon garçon, ou plutôt bon diable, de rapports très agréables, ayant souvent le mot heureux, possédant au plus haut point l'art de la mise en scène, ayant par conséquent ce qu'il fallait pour arriver rapidement à une popularité éphémère. Mais j'avais été frappé aussi de sa suffisance et en même temps de sa nullité, de son manque de tenue, et de l'empire absolu qu'exerçait sur lui la vue du moindre jupon après lequel il ne pouvait s'empêcher de courir, au mépris de toute

convenance même officielle. Je n'admettais donc pas qu'il pût être fait le moindre fond sur lui. Je demeurais persuadé que ce ballon gonflé crèverait au premier coup d'épingle. De plus, les allures de César démagogue qu'il prenait me déplaisaient fort. Aussi, tout en me rendant compte combien était forte la tentation de faire alliance avec lui contre ceux qui détenaient alors le pouvoir (un ministère radical venait précisément d'arriver aux affaires), cependant j'étais d'avis de résister à cette tentation, de faire, nous monarchistes, bande à part et de le combattre au besoin. Il y avait grande division sur ce point dans le parti monarchique, et assurément le cas était embarrassant.

Sur ces entrefaites, c'était le lendemain de la triomphante élection du général Boulanger dans le Nord, M. le Comte de Paris revint d'Espagne, assez mal informé, comme on peut penser, d'une situation dont l'imprévu déjouait son esprit méthodique. Il convoqua plusieurs personnes en Angleterre, pour leur demander leur sentiment. Je fus du nombre. J'opinai très nettement dans le sens que je viens d'indiquer. Le prince me demanda de bien préciser mes idées ; pour le mieux faire, je jetai sur le papier le brouillon d'une déclaration, où, après avoir fait retomber sur le régime républicain la responsabilité et l'humiliation de cette menace d'insurrection prétorienne, le prince conseillerait cependant aux monarchistes de n'y point prêter la main. Je laissai mon brouillon entre ses mains, et je repartis pour Paris, mon service ne me retenant pas alors auprès de lui. Quelques jours après, je lus dans les journaux monarchiques les premières lignes de la déclaration que j'avais proposée ; mais la fin en était différente, et semblait conseiller aux royalistes de prendre, vis-à-vis de ce qu'on a appelé le mouvement boulangiste, l'attitude d'une neutralité bienveillante. L'avis de ceux qui voyaient dans le général Boulanger une force à ménager avait triomphé.

L'événement sembla d'abord leur donner raison. Quelques mois après, sa triple élection dans le Nord, dans la Somme et dans la Charente-Inférieure imprimaient à la République une secousse qui semblait présager sa chute. Mais plus la popularité du général Boulanger grandissait, plus s'accroissaient mes inquiétudes. Je le voyais, aux élections prochaines, nommé au scrutin de liste dans un grand nombre de départemens comme l'avait été M. Thiers en 1871, et porté ensuite comme lui au pouvoir par les monarchistes, ce qui me paraissait une imprudence et même un péril, étant donnée l'opinion que j'avais de sa personne. J'eus à cette occasion une explication avec M. le Comte de Paris, et je lui dis mes craintes. « Je n'ai pas plus que vous, me répondit-il, le désir de voir arriver au pouvoir le général Boulanger ;

mais je vois en lui une force électorale dont, surtout au scrutin de liste, les monarchistes ont parfaitement le droit de se servir pour triompher de la pression gouvernementale et arriver en majorité à la Chambre; quand ils y seront, ils feront du général Boulanger ce qu'ils voudront. S'il est ce que vous dites, il ne sera que plus facile à eux de se passer de lui. » Et, comme je lui objectais qu'au milieu de toute cette agitation l'idée monarchique s'oblitérait, il me répliqua : « Mais c'est aux monarchistes à la faire vivre, par la propagande, par la presse, par les conférences. Vous qui avez le goût de la parole, vous devriez faire un discours quelque part où vous diriez que la monarchie est la conséquence nécessaire de tout ceci. Ne parlez pas du général Boulanger d'une façon blessante, c'est tout ce que je vous demande. » Je ne me le fis pas répéter, et, quelques mois après, je prononçais à Lyon (c'était en décembre 1888) un discours où, après avoir parlé du général Boulanger, sans bienveillance mais sans injures, ce qui me paraissait inutile, je fus assez heureux pour faire applaudir par trois mille personnes ces paroles significatives : « Royalistes, nous ne travaillerons jamais que pour le Roi. Tout ce qui ne nous conduirait pas à la monarchie n'aura jamais notre concours. Tout ce qui prétendrait nous en éloigner nous trouvera résolument sur son passage. » Quelques jours après, je reçus une lettre du prince, que je ne publie pas parce qu'elle était trop obligeante pour moi, mais qui me montrait que j'avais parfaitement traduit sa pensée.

Cependant les chances du général Boulanger semblaient grandir chaque jour, et son élection foudroyante à Paris le portait, pour un temps bien court, au pinacle. Les élections approchaient; chacun commençait à penser à soi-même, et à se préoccuper de l'attitude qu'il aurait à prendre. Le bruit se répandait de plus en plus qu'un arrangement était conclu entre le général Boulanger et les monarchistes; que ceux-ci le feraient arriver au pouvoir sous une forme ou sous une autre, et qu'au bout d'un temps plus ou moins long il serait le Monk d'une restauration nouvelle. Je ne croyais pas au succès de la campagne, et j'étais décidé en tout cas à n'y pas prêter les mains. Mais, comme j'avais l'intention de me présenter aux élections, je voulus avoir à ce sujet avec M. le Comte de Paris une explication décisive; car, à supposer que je fusse nommé, je ne voulais pas avoir à me mettre en travers de ce plan, si vraiment il était agréé, et me trouver dans cette situation singulière de me ranger du côté de M. Carnot contre M. le Comte de Paris. Je lui dis donc un jour, et avec une certaine vivacité : « Monseigneur, à tort ou à raison, je suis parfaitement résolu, si je suis nommé député, à ne pas contribuer à faire ar-

river le général Boulanger au pouvoir à quelque titre que ce soit, ni comme président de la République, ni même comme président de la Chambre. Si donc votre désir est qu'il y arrive, dites-le-moi bien franchement, je vous en supplie, et je ne me présenterai pas. Rien n'est plus simple, et du reste, le sacrifice ne sera pas grand, car j'ai peu de chances d'être nommé.

« — Mais tranquillisez-vous donc! me répondit-il avec la voix un peu impatiente que je lui connaissais lorsqu'on le forçait à répéter plusieurs fois la même chose. Je vous affirme de nouveau que je n'ai aucune intention de faire arriver le général Boulanger au pouvoir, et vous pourrez voter contre lui tant que cela vous fera plaisir sans vous mettre en opposition avec moi. Au surplus, je ne vous en voudrais jamais de voter suivant votre conscience; mais il ne sera nullement nécessaire de faire du général Boulanger un président de la République éphémère pour arriver à se débarrasser de la République elle-même. »

Alors il m'expliqua par quel expédient une majorité monarchique, disciplinée et bien conduite, pourrait contraindre M. Carnot à se soumettre ou à se démettre, comme les républicains y avaient autrefois contraint le maréchal de Mac-Mahon, et proposer à la ratification du pays le rétablissement de la monarchie. L'expédient, qu'il est inutile de rapporter ici, me parut d'un succès très incertain. Je persistai donc dans mon avis, et j'y persiste encore, car je demeure persuadé que, si les monarchistes, en majorité dans l'Assemblée, avaient refusé de porter le général Boulanger au pouvoir, il se serait emparé du pouvoir malgré eux, en soulevant la rue contre l'Assemblée. Je ne viens donc pas dire aujourd'hui que M. le Comte de Paris ait eu raison, après m'être permis de lui dire autrefois qu'il avait tort. Je me suis même souvent demandé comment, avec son esprit si juste, il avait pu s'embarquer dans une entreprise qui répugnait autant à sa nature. Voici la seule explication que j'en puisse trouver, et cette explication est pour moi une certitude. A ce moment de sa vie M. le Comte de Paris ne pouvait encore pardonner à ceux qui l'avaient exilé. Ils l'avaient mis hors la loi : à ses yeux, ils étaient hors la loi à leur tour. Un instrument s'offrit à lui pour les atteindre : il le ramassa, c'est l'expression même qu'il a employée, là où il l'avait trouvé, et il crut avoir le droit de s'en servir pour frapper d'un coup mortel ceux qui l'avaient lui-même frappé en plein cœur. Ce n'étaient, suivant lui, que légitimes représailles, et cette erreur, cette faute si l'on veut, qui lui ont été si durement reprochées, n'ont été que l'erreur et la faute d'un patriotisme ulcéré.

VI

Lorsque M. Bocher, après une longue vie de dévouement, crut avoir gagné le droit de prendre sa retraite, je n'ai jamais bien su quelles raisons déterminèrent M. le Comte de Paris à me faire un honneur tout à fait disproportionné avec mon âge, et surtout avec ma situation dans le parti en me choisissant pour être son représentant auprès des comités et de la presse monarchique. Je me suis toujours figuré que notre dissentiment à propos de la campagne précédente fut sinon l'unique, du moins la principale cause de ce choix. Il reconnut que, si je me croyais dans le vrai, il n'était pas absolument facile de me faire changer d'avis. Assez obstiné lui-même, il faisait cas de l'obstination chez les autres. Et puis, il s'était dit, avec raison, que mon affection pour lui ne me permettrait pas de répudier une tâche assez difficile et ingrate. Je conserve, comme un titre de noblesse, une lettre, du 23 février 1891, dans laquelle, pour me résoudre à accepter ce qu'il appelait une belle et grande mission, il faisait appel « à mon dévouement à la France, à ma foi politique, à mon amitié personnelle. » Il m'invitait à venir à Villamanrique en conférer avec lui, et il ajoutait : « Votre visite sera un bon souvenir de plus parmi ceux qui me rattachent à cette résidence, mon seul *home* depuis l'exil. J'aime mieux vous recevoir ici que dans l'un des *garnis* que j'occupe en Angleterre avec la même tristesse indifférente, qu'ils s'appellent Folkestone, Sheen ou Stowe. »

Durant les quelques jours que je passai à Villamanrique, nous tombâmes rapidement d'accord sur le plan que je lui soumis. Rallier par un langage clair et vigoureux nos amis, un peu désorientés par la dernière campagne ; remettre en pleine lumière l'idée monarchique, que les préoccupations électorales avaient trop rejetée dans l'ombre ; restaurer la façade de l'édifice, qui pendant la bagarre avait reçu certaines injures ; la repeindre en blanc, mais planter au sommet le drapeau tricolore : c'est là ce que, d'accord avec lui, je me suis proposé pendant trois ans. Si j'y ai plus ou moins bien réussi, la chose ne vaut pas la peine de s'y arrêter. Je tiens à dire cependant quel concours, pour ma besogne quotidienne j'ai trouvé chez lui, concours non pas seulement, moral mais en quelque sorte matériel.

M. le Comte de Paris savait à merveille sa France politique. Il n'y avait pas un département, pas un arrondissement, presque pas un canton sur lequel il n'eût, dans sa mémoire, les renseignemens les plus précis. De même l'histoire personnelle de chacun, ses origines, ses préférences, ses succès ou ses mésaventures, lui

étaient connus sur le bout du doigt, et l'on peut penser de quel secours était pour moi, novice, cette sûreté d'informations. Je n'avais avec lui qu'une difficulté : c'était de l'empêcher d'en trop faire et de prendre trop de choses sur lui. Au lieu de laisser peser sur ceux qui avaient sa confiance la responsabilité des détails, et aussi l'impopularité de mesures parfois nécessaires, son mouvement était de les couvrir toujours; et, lorsque, sur tel ou tel point, ils avaient agi contre son sentiment et que la chose n'avait pas réussi, loin de s'en prendre à eux, il ne les abandonnait jamais. Pour se tenir ainsi, du fond de l'exil, au courant des moindres choses, pour prêter attention à tous les incidens, pour, dans les momens qui portaient le plus au découragement, ne rien négliger, ne rien abandonner, il fallait une force d'esprit et une énergie morale peu communes. Mais lorsque j'ai appris depuis dans quelles conditions il s'adonnait à cette occupation quotidienne, le respect que j'avais toujours eu pour lui s'est transformé en vénération.

En 1890, j'avais accompagné M. le Comte de Paris aux États-Unis et au Canada, où il fut triomphalement reçu. Ce furent ses derniers beaux jours. Durant la traversée, de cruelles souffrances l'obligèrent à s'aliter quarante-huit heures. Je croyais cependant à une indisposition sans gravité. Je fus donc surpris lorsque, sur la figure du docteur Récamier, qui nous accompagnait, je lus, un matin, une véritable angoisse, et lorsqu'il me dit : « J'aurai peut-être une détermination très grave à prendre : je ne ferai rien sans vous prévenir. » Je soupçonnai dès lors qu'une menace planait sur la santé du prince. Je fus donc moins étonné lorsque, au mois de mars 1891, à Villamanrique, après que nous fûmes convenus de tout, il ajouta : « Je dois vous prévenir d'une chose. J'étais très fort autrefois, je ne le suis plus maintenant : ma santé exige de grands ménagemens. En particulier, l'humidité de l'Angleterre me fait grand mal. Sans doute, le jour où j'aurai un devoir à remplir, j'y reviendrai à tout prix. Mais, dans l'habitude de la vie, si vous me voyez faire ici des séjours plus prolongés que cela ne vous paraîtra bon pour nos affaires, sachez que j'y suis obligé. » Je compris, mais à demi seulement, car je ne savais pas encore ce que j'ai su depuis : c'est que, depuis deux ans déjà, les médecins les plus illustres l'avaient condamné sans appel ; c'est qu'il vivait dans l'alternative ou d'une complication qui l'emporterait en quelques jours, ou d'une mort lente et accompagnée de souffrances cruelles. Peu à peu cependant, et à force de vivre dans son intimité, je devinai à certains indices, à certaines paroles, le douloureux secret qui n'avait qu'un seul confident bien digne de le recevoir : son frère. Je devinai qu'il ne devait la prolongation de ses

jours qu'aux soins assidus qu'il recevait; que de tant d'application, de tant d'efforts, de tant de sacrifices, il ne pouvait plus attendre aucune récompense personnelle, et que, s'il n'épargnait rien pour préparer et rapprocher le succès, c'était pour son fils, pour la monarchie elle-même et surtout pour la France, qu'il épuisait le reste de ses forces. On me permettra d'ajouter que je considère comme l'honneur de ma vie d'avoir été associé pendant trois ans à ce labeur désintéressé.

Les derniers jours de M. le Comte de Paris furent tristes. Je ne voudrais rien dire qui pût troubler l'âme de ceux qui ajoutèrent à ces tristesses, mais ici encore je dois la vérité. M. le Comte de Paris avait, en politique, l'esprit remarquablement large et intelligent des points de vue différens du sien. Il comprenait que la cause de la religion catholique et celle de la monarchie pussent et dussent même être séparées. Il n'avait jamais été partisan de ces alliances étroites qui, dans le passé de notre pays, n'ont jamais profité à la longue ni à l'un ni à l'autre pouvoir; dans l'avenir, il considérait même la séparation des deux causes comme un bienfait. Mais, ce qu'il ne comprenait pas, c'était que, après s'être compromis au service de l'Église, après avoir défendu, pour ne point l'abandonner et par point d'honneur, des thèses souvent difficiles et impopulaires, les monarchistes fussent, du jour au lendemain, devenus l'ennemi, qu'ils se vissent dénoncés, poursuivis, parfois injuriés. Il comprenait encore que certains esprits un peu flottans, après avoir espéré en la monarchie, se fussent détournés d'elle au lendemain de l'insuccès, et demandassent à un autre régime ce qu'ils lui auraient demandé; mais il ne comprenait pas que ceux qu'il avait reçus en familiers, et auxquels il avait donné sa confiance ne se crussent pas tenus au moins à la fidélité personnelle. Je dois dire cependant que, s'il se plaignait parfois de ces défections, je n'ai jamais entendu sortir de sa bouche une parole violente ni même amère. Son âme, de plus en plus chrétienne, savait bien que le pardon est la première vertu comme la dernière espérance du chrétien.

Les seules consolations que M. le Comte de Paris ait goûtées en ces dernières années lui vinrent des siens. Ce qu'a été pour lui Mme la Comtesse de Paris, je ne me permettrai pas de le dire. Mais il a joui surtout de deux choses : de voir grandir chez son fils, dont la fougue juvénile le charmait en l'inquiétant un peu, le respect, la confiance, la maturité, et de voir croître en intelligence et en solidité de jugement la princesse qui vient de recueillir, dans un pays étranger, les hommages auxquels sa beauté et sa grâce auraient eu droit dans son pays natal. J'aurais tort d'oublier ses deux plus jeunes filles, dont la sollicitude et la tendresse

l'enveloppaient déjà, et son dernier fils dont la vivacité enfantine le divertissait. Peut-être trouva-t-il aussi une certaine douceur dans la fidélité et le dévouement de quelques amis. Pour moi, lorsque j'ai appris, par les termes de son testament, qu'il avait « toujours ressenti pour moi une affection particulière », je me suis senti récompensé du peu que j'ai essayé de faire pour lui.

Au commencement de juin de l'année dernière, M. le Comte de Paris revint d'Espagne dans un état lamentable. Il n'était plus qu'un cadavre soutenu par la volonté, mais il n'avait rien perdu de sa force d'âme et de son application aux choses. Je passai plusieurs jours avec lui à Stowe. Parfois, pendant la promenade d'une heure qu'il faisait à pied chaque jour (il ne pouvait plus supporter la voiture), ses souffrances devenaient telles qu'on le voyait pâlir; son front se couvrait de gouttes de sueur, et il était obligé de s'arrêter. Puis, au bout de quelques instans, il se remettait en marche, et reprenait la conversation sur quelque question d'intérêt secondaire au point précis où il l'avait laissée. Lorsque je le quittai, je me demandai si je le reverrais encore. Il languit cependant plusieurs mois, et, durant ce triste été, tous ceux qui lui étaient attachés, à des titres divers, firent le voyage de Stowe. Nos impressions à tous étaient les mêmes, mais il y avait entre nous comme une convention tacite de ne les point échanger. J'étais même étonné que le secret sur l'état du prince pût être si bien gardé, car ce fut bien peu de temps avant sa mort que le bruit commença de se répandre qu'il était perdu. Mais nous savions tous qu'il continuait de lire lui-même les journaux avec le plus grand soin, et chacun avait à cœur de s'abstenir d'une indiscrétion qui aurait pu lui passer sous les yeux.

M. le Comte de Paris nous venait lui-même en aide pour entretenir cette illusion, car, jusqu'au bout, il continua de s'appliquer avec la même assiduité, je pourrais dire avec le même acharnement à sa besogne quotidienne, sa correspondance demeurait aussi active que par le passé, et pas un détail n'était négligé par lui. Au commencement d'août, à la suite de certains incidens locaux, le président du comité d'un département important avait cru devoir donner sa démission. J'écrivis à M. le Comte de Paris pour l'en informer, en lui disant que seul il pouvait obtenir le retrait de cette démission, et que précisément la personne dont il s'agissait était en Angleterre. Je n'en disais pas davantage. Immédiatement, le prince lui écrivit pour le mander à Stowe, et quelques jours après, cet excellent homme me racontait, les larmes aux yeux, sa conversation : « J'ai trouvé, me disait-il, le prince au

dernier degré de la faiblesse; mais il m'a tenu cependant trois quarts d'heure dans son cabinet. Je voulais l'empêcher de se fatiguer en lui disant que je ferais tout ce qu'il me demanderait. Comment lui rien refuser! Mais je n'ai pas pu l'empêcher de m'entretenir dans les moindres détails de la situation de mon département. A chaque instant je croyais qu'il allait s'évanouir de fatigue et de souffrances, mais je n'ai pas pu l'arrêter. » Et il ajoutait en s'essuyant les yeux : « Ah! quel courage! quel homme! »

Huit jours après, je m'entretins moi-même avec le prince pour la dernière fois. Comme j'étais venu en Angleterre peu de temps auparavant, je pris pour prétexte d'un nouveau voyage l'arrivée de la reine de Portugal, et je demandai la permission de venir la saluer. C'était un dimanche. Le prince, qui avait fait l'effort de se lever pour aller à la messe, avait dû se coucher aussitôt après. Il ne devait plus se relever. Pour la première fois, il fit allusion avec moi à son état désespéré. « J'ai eu bien du plaisir à voir ma fille, me dit-il. Son voyage va faire dire par les journaux que je suis perdu. Mais, ajouta-t-il avec un sourire mélancolique, à présent cela n'a plus d'inconvéniens. » Puis il se reprit aussitôt, et m'entretint de la situation politique en France. M. Casimir-Perier était alors Président de la République. Il me parla de lui avec égards et presque avec sympathie. « C'est une tâche impossible que celle à laquelle il s'est attelé, me dit-il. Il ne pourra jamais la mener à bonne fin. Mais il ne faut pas que les monarchistes lui créent des embarras. S'ils étaient la cause directe de son échec, la France ne le leur pardonnerait pas. » Nous échangeâmes encore quelques propos indifférens; puis, au moment où j'allais le quitter, il m'attira vers lui et me serra dans ses bras. Nous nous étions compris : c'était un adieu.

Quelques jours après commençait en effet cette agonie lucide dont la lenteur a attendri même ses adversaires, et où il a déployé une fermeté d'âme, je puis même dire une grandeur surprenantes, pour ceux-là seuls qui ne le connaissaient pas. Je n'en sais rien d'autre que ce qui a été rapporté partout. Celui qui avait déjà et qui aura toujours droit à mon obéissance et à mon dévouement jugea, avec raison, que mon devoir me retenait à Paris : aucun ne m'a jamais été plus cruel à remplir. On m'a dit que, depuis ma visite, il n'avait plus parlé des choses de ce monde. Il avait assez pensé à la France pour avoir le droit de ne plus penser qu'à Dieu, à qui, pour elle, il offrit cependant plusieurs fois ses souffrances.

Le 8 septembre au soir, je le revis encore, mais étendu sans vie sur ce modeste lit où il avait tant souffert. Je baisai pieusement ses mains décharnées qui tenaient un crucifix. La rigidité de la

mort avait imprimé à ses traits une réelle beauté, et je les ai eus longtemps devant les yeux. Mais, quand je pense à lui, ce n'est point cependant ainsi qu'il m'apparaît. C'est plutôt sous l'aspect où me le représente une photographie récente que j'ai en face de moi en écrivant et que me rend doublement chère la main qui me l'a donnée : avec son front élevé déjà dégarni, avec son sourire fin, devenu triste, avec ses yeux bons et doux, un peu voilés d'ordinaire, mais auxquels l'approche de la mort avait donné quelque chose de profond, de diaphane et presque de lumineux, comme le reflet d'une autre clarté. Depuis longtemps déjà son regard confiant ne se tournait plus qu'en haut, et c'est là aujourd'hui que les nôtres le cherchent.

J'ai dit en commençant que je ne porterais point un jugement sur M. le Comte de Paris. Cependant, je ne puis, avant de le quitter encore, m'empêcher de dire mon sentiment sur lui. Il avait toutes les qualités à l'aide desquelles se conserve et se défend un trône : la résistance et la mesure, la fermeté et la souplesse, la trempe du caractère et la largeur de l'esprit. Peut-être lui manquait-il quelques-uns de ces dons qui sont utiles pour le conquérir : la grâce extérieure, l'art de la mise en scène, et, si l'on veut, l'ardeur irréfléchie. Mais qu'une chance inopinée se fût offerte à lui, pour périlleuse qu'elle eût été, il ne l'en aurait pas moins saisie ; il aurait été audacieux par devoir, comme il était ambitieux par conscience. Et, si au contraire, dans une France plus heureuse, il était arrivé au trône comme l'héritier de la longue lignée de nos rois, si cette France, attachée à sa dynastie, comme l'Angleterre à la dynastie de Hanovre, l'Autriche et la Russie à la dynastie des Hapsbourg et des Romanoff, eût gardé la touchante habitude de donner à chacun de ses souverains le surnom qui lui convînt le mieux, pour celui dont je viens de parler elle n'aurait point hésité : elle l'aurait appelé *Philippe le Noble*.

HAUSSONVILLE.

APRÈS FORTUNE FAITE

DEUXIÈME PARTIE (1)

VI

Silvère Sauvagin n'était ni un ours, ni un profond politique, comme le prétendait son cousin germain Casimir Trayaz. Était-ce un original? Oui, si l'on entend par là qu'il avait ses idées particulières sur les biens et les maux de la vie. Dis-moi ce que tu prises et ce que tu méprises, et je te dirai qui tu es. Ce qui nous fait ce que nous sommes, c'est notre échelle des valeurs : Silvère avait la sienne, qui n'était pas celle de tout le monde.

Ajoutez qu'il avait le caractère entier, peu de souplesse dans l'humeur. C'était écrit sur sa figure. Quelqu'un avait dit de lui dans son enfance : « Il n'est pas beau, mais il aura un jour ce genre de laideur qui plaît aux femmes. » Pendant de longues années, ce petit noiraud au teint presque basané, à la face anguleuse, à qui son nez crochu, les ardeurs et l'inquiétude de son regard donnaient l'air d'un émerillon tombé du nid, avait paru fort déplaisant, et la seule femme qui l'eût en gré était sa mère. Il avait été difficile à élever. Douceur ou force, on ne savait comment le prendre. Ne pouvant souffrir qu'on l'embrassât, il se cabrait sous les caresses, qu'il semblait tenir pour des affronts, et les châtimens l'exaspéraient. Un jour qu'on l'avait fouetté, il s'enfuit : on le retrouva caché dans la cale d'un bâtiment de commerce en partance pour l'Amérique. « Cet enfant, disait-on, n'a

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

point de cœur. » On découvrit qu'il en avait un, il s'en avisa lui-même, et de ce moment sa figure s'arrangea, s'adoucit. Par intervalles, ses petits yeux noirs, agités et pétillans, prenaient une expression de caressante mansuétude et semblaient dire, comme les anges de la Nativité : « Gloire à Dieu ! paix sur la terre ! » Mais dans ses meilleurs momens, comme M. Trayaz, il alliait quelque sauvagerie à sa grâce. C'était leur seule ressemblance. Depuis qu'il vivait en oisif et que la fièvre des affaires ne lui brûlait plus le sang, l'oncle cherchait en vain quelque chose qui le passionnât ; le neveu avait des tendresses et des haines. Tout jeune il avait senti naître en lui une de ces passions indomptables, aussi sûres d'elles-mêmes que l'instinct des bêtes, et qu'il faut satisfaire à tout prix, sous peine de manquer sa destinée. Cette passion faisait son bonheur. Plus tard, des circonstances de sa vie, qu'il ne pouvait oublier, lui avaient inspiré une violente et insurmontable antipathie pour certaines choses et certaines gens, et ses rancunes mêlaient de l'amertume à ses joies. Il ne savait ni aimer ni haïr à demi ; rien n'est plus propre à compliquer l'existence.

Le plus grand souci de sa première jeunesse avait été de défendre sa passion contre son père, qui la trouvait absurde. Fils d'architecte, architecte lui-même et amoureux de son métier, M. Sauvagin entendait faire de son fils un architecte. Mme Sauvagin, qui, s'étant mariée tard, avait eu cet enfant à l'âge où la plupart des femmes n'enfantent plus, l'aimait jusqu'à l'adoration et disait quelquefois à son mari : « Laissons-le tranquille, il a son idée. » Cet homme doux, mais entêté, jugeait que la sienne était la bonne. Il voulait que, comme lui, Silvère commençât ses études au collège de Toulon, les achevât au lycée de Marseille, et, après avoir pris ses grades, vînt faire son apprentissage dans les bureaux de son père. Tout ce qu'il y gagna fut que Silvère se dégoûta bien vite d'études qui devaient le mener où il ne voulait pas aller, et fut pendant quelques années un piètre écolier. Il avait décidé qu'il n'était pas fait pour bâtir des maisons, que les êtres les plus intéressans de toute la création sont les plantes, et qu'il serait un jour un grand botaniste.

Cette idée lui était venue à douze ans. Ses parens venaient de s'installer dans un des faubourgs de Toulon, où ils avaient pour voisin un horticulteur, M. Sévérat, habile dans son art. Un jeudi après-midi, comme Silvère, au lieu de faire ses devoirs, musait, le nez collé à la vitre, il l'aperçut greffant des rosiers. Pris de curiosité et n'étant pas timide, il descendit, s'introduisit dans le jardin, demanda au bonhomme ce qu'il faisait. M. Sévérat daigna le lui expliquer, tout en continuant son travail. Silvère le vit préparer un œil, pratiquer une incision sur le ro-

sier, en écarter les lèvres pour y glisser son écusson, et, après les avoir rapprochées, les enfermer dans une ligature de laine à tricoter. Il le regardait faire avec une profonde admiration; il lui semblait qu'un homme qui ente un rosier est un personnage aussi auguste qu'un prêtre accomplissant à l'autel les saints mystères. Il le supplia de l'autoriser à faire une greffe. M. Sévérat lui passa son greffoir, en se moquant de lui. L'instant d'après, il ne se moqua plus, il s'émerveilla de son adresse, et lui dit: « Vous avez ça dans le sang. » C'était aussi l'opinion de Silvère, qui rentra chez lui transformé. Dorénavant l'univers lui paraissait un endroit intéressant, et il enviait de toute son âme le bonheur des jardiniers.

Dès lors, pendant deux années, il passa toutes ses heures de loisir dans la société de son vieil ami, qui l'employait à diverses besognes, lui apprenait beaucoup de choses, lui enseignait l'art de biner, d'arroser, de faire des boutures et des marcottes, et lui révéla certaines rubriques qu'il était fier d'avoir inventées. Silvère lui ayant dit un jour que le plus fortuné des mortels est celui qui cultive son jardin :

— Eh! oui, répondit-il : je suis heureux comme un homme qui, n'ayant jamais pris femme, a épousé la terre.

Et montrant de la main ses renoncules et ses anémones : « Voilà nos filles! »

Silvère pensa, sans oser le dire, que la terre a plus d'un mari, qu'elle se donne à qui l'aime, et il se promit secrètement de l'épouser. Ce fut à partir de ce moment que sa physionomie s'adoucit. Sa mère lui en sut gré; mais son père, à qui ses professeurs se plaignaient de ses trop fréquentes distractions, lui adressait de tendres reproches, auxquels il était sensible. On le punissait quelquefois, mais doucement, on craignait toujours qu'il ne s'enfuît dans une cale de bateau. Il avait de bonnes intentions, il aurait voulu contenter son père; que ne pouvait-il lui faire comprendre qu'il n'était plus libre, qu'il s'était donné, qu'il s'était lié? La terre et lui avaient célébré au plus profond de son cœur de mystérieuses fiançailles; ces cérémonies engagent.

M. Sauvagin, qui avait plusieurs maisons à construire à Hyères, où l'on bâtit beaucoup, alla s'y fixer. Silvère dut se séparer à jamais de M. Sévérat; ce fut un moment cruel, mais il trouva de quoi se consoler. Hyères est une grande fabrique de légumes et de fleurs; son territoire, jusqu'à la mer, est un immense jardin maraîcher, et sa banlieue est riche en parterres fleuris et en établissemens horticoles; Silvère y était toujours fourré. Ce garçon avenant et sérieux inspirait confiance, on le laissait pénétrer dans les serres; il avait pour les fleurs tous les respects,

tous les égards que peut avoir un chevalier pour sa dame. Il avait ouï dire que les hommes s'occupaient beaucoup des femmes et se grisaient facilement de leur beauté. Il posait en principe que les fleurs sont plus belles que les femmes, que la carnation la plus délicate est loin d'égaler la finesse et le moelleux de ces tissus de soie et de satin. Comme il était raisonnable, il admettait qu'une petite fille pût être jolie, mais la comparer à un bouton de rose, quel blasphème!

Au culte des fleurs de jardin il joignit bientôt celui des fleurs sauvages, qui abondent dans le délicieux pays où son père bâtissait des maisons. Dès qu'il avait deux ou trois heures à lui, il s'échappait, allait errer sur la colline du Château, dans les Maurettes ou sur la butte Saint-Martin. Il en rapportait des brassées de plantes communes ou rares, qu'il introduisait secrètement dans sa chambre, avec des précautions de contrebandier faisant passer la frontière à des marchandises prohibées. Son adoration avait changé de caractère : il ne lui suffisait plus d'admirer, il voulai comprendre. L'amour l'excitant au crime, il déroba sans pudeu une loupe, dont il s'aida pour étudier la structure intime, les dessous secrets des chères créatures. Il voulut connaître aussi leur histoire, leur filiation, leurs familles, les nommer et les classer. Il trouva sur un rayon de bibliothèque un vieux traité de botanique, selon la méthode de Linné, qu'il vola comme la loupe, et qu'il apprit par cœur. Il se crut désormais en état de répondre à toutes les questions qu'il se posait à lui-même, et tour à tour il s'enflammait pour des vérités vieilles comme le monde qu'il croyait découvrir, ou pour des erreurs qui lui semblaient plus séduisantes que des vérités. Tout cela se passait clandestinement, il s'enveloppait d'ombre et de mystère; il eût été aussi confus d'être surpris par son père sa loupe à la main que d'être aperçu sortant d'un mauvais lieu. Cette œuvre de ténèbres absorbait sa vie et son âme; le reste du monde lui était indifférent. On l'avait mis dans un pensionnat : comme ses professeurs de Toulon, ses nouveaux maîtres se plaignaient de ses distractions et de sa paresse. Son père le sermonnait, sa mère intercédait; mais ce qu'elle disait pour l'excuser et le défendre le révoltait encore plus que les réquisitoires paternels. Pendant ces scènes de colère et de larmes, qui se renouvelaient souvent, il fut plus d'une fois sur le point d'éclater, de tout dire, de confesser hautement et sa foi, et ses péchés, et son mépris pour les études nauséabondes qu'on lui imposait, et, cela fait, de s'enfuir dans un désert, dans une île, pour se soustraire au supplice d'avoir à rougir de ses amours et à cacher sa maîtresse. Une rencontre qu'il fit dans les Maurettes l'assagit subitement.

Par un beau jour de printemps, il était monté au Fenouillet. Il en redescendait chargé de fleurs, quand il avisa un inconnu entre deux âges qui, assis sur le revers d'un fossé, reprenait haleine et s'épongeait avec son mouchoir. Cet inconnu était un botaniste de renom, M. Martigue, professeur au Muséum, membre de l'Académie des sciences. Il était venu passer les vacances de Pâques à Hyères pour herboriser. Il fit signe à Silvère d'approcher, examina son paquet, y trouva deux variétés d'orchis assez rares. Après les avoir regardées, il regarda le gamin qui les avait cueillies, et sa figure le frappa. Il aimait la jeunesse; il ne s'intéressait pas seulement aux plantes des bois et des montagnes, mais à tout ce qui peut germer, boutonner ou fleurir dans une âme qui se cherche, et ne s'est pas encore trouvée. Ce vétéran fit causer ce conscrit, lui demanda ce qu'il pensait des orchidées, s'il admettait qu'elles fussent des iridées à fleurs irrégulières, et lui posa tour à tour des questions difficiles, qu'il résolvait en se jouant, et d'autres beaucoup plus simples, qui l'embarrassèrent. M. Martigue, également étonné de ses divinations et de ses ignorances, voulut savoir qui lui enseignait la botanique. Sur sa réponse :

— Ah! oui, dit-il, vous êtes un autodidacte; j'aurais dû m'en douter. Mon enfant, défiez-vous de votre manuel : les livres vieillissent comme les hommes.

Puis il lui fit une leçon, que l'enfant écouta avec une religieuse attention. Il y avait à deux pas de là un nid de guêpes qui venaient par instans bourdonner autour d'eux : ni le professeur ni l'élève ne les entendirent et ne songèrent à s'en garer; elles reconnurent que c'étaient deux êtres inoffensifs et candides, qui ne faisaient rien d'inquiétant, et elles ne les piquèrent point. Ils se remirent en route, trouvèrent d'autres fleurs, qui donnèrent lieu à une seconde leçon. Le sentier était étroit, raboteux. Silvère, qui marchait devant, écartait avec grand soin les verdures qui l'obstruaient et les gros cailloux qui auraient pu faire broncher l'homme admirable auquel il avait de si précieuses obligations. Il lui témoignait tous les égards qu'il aurait pu avoir pour un dieu descendu du ciel, et de fait il ne mettait que peu de différence entre un olympien et ce botaniste qui savait tout.

Ils firent encore une halte, pendant laquelle M. Martigue le questionna sur sa famille. Silvère profita de l'occasion pour se plaindre au dieu du fatal aveuglement de son père, qui s'obstinait à lui faire apprendre quantité de choses inutiles et ennuyeuses. Le dieu lui repartit d'un air sévère qu'il déraisonnait, qu'il y a des choses que tout homme qui se respecte doit savoir, que rien n'est inutile, que tout sert à tout.

— Mon petit ami, lui dit-il, j'ai reconnu que de tous les exer-

cices de l'esprit le plus inutile à la fois et le plus utile est le thème latin.

Il partait le lendemain. Il lui promit, en le quittant, de lui envoyer des livres et lui fit promettre de soigner ses thèmes. Silvère lui demanda comme une grâce de l'autoriser à lui écrire de loin en loin pour lui soumettre ses doutes et ses difficultés.

— Je le veux bien, dit-il ; mais je ne vous répondrai que si vos notes sont bonnes.

Silvère rentra fort tard ; ses parens commençaient à s'inquiéter. Il n'eut garde de leur souffler mot d'une rencontre providentielle, qui devait demeurer un secret entre sa destinée et lui : l'amour, qui enfante tous les crimes, lui avait appris à voler et lui apprit à mentir. Il raconta une histoire, que M. Sauvagin jugea bizarre et sa femme vraisemblable. Mais dès le lendemain il fut le plus appliqué des écoliers, et ses maîtres en témoignèrent. Quelques mois plus tard il priait son père de l'envoyer au lycée de Marseille, s'engageant à lui faire honneur. Il tint parole. A dix-huit ans, il avait été reçu bachelier ès lettres et bachelier ès sciences, avec la mention *bien*. Il quitta Marseille pour passer ses vacances chez ses parens. Le moment était venu de s'expliquer avec eux, de leur déclarer qu'il n'était pas du bois dont on fait les architectes. Il prévoyait de nouvelles scènes de colère et de larmes, et d'avance il s'en attristait. Il arriva à Hyères la tête haute, le cœur tourmenté. Un malheur qui l'y attendait lui épargna le chagrin de se quereller avec son père.

M. Sauvagin avait fait d'assez bonnes affaires ; il en aurait fait de meilleures s'il avait eu plus d'indulgence pour les fantaisies des bourgeois qui l'employaient. Il passait pour un homme de talent et d'une scrupuleuse honnêteté, coulant en matière d'intérêt, mais inflexible et trop délicat sur tout ce qui touchait aux questions d'art, qui étaient pour lui des questions d'honneur. Il n'avait travaillé jusqu'alors que pour les particuliers : son rêve était de se voir chargé de construire à sa guise un édifice public, où il donnerait sa mesure. On pensa quelque temps à pourvoir par la construction d'un théâtre aux plaisirs des étrangers qui viennent passer la mauvaise saison à Hyères ; ce projet fut bientôt abandonné. Cette vieille petite cité, fière de son long passé, croirait déchoir en se considérant comme une simple station hivernale. Les Hyérois ont à l'endroit de l'hivernant des sentimens contradictoires : on reconnaît qu'il apporte de l'argent dans le pays, qu'il aide à faire aller le petit commerce ; mais on lui en veut de se chauffer à un soleil qui n'est pas à lui et sur lequel il s'arroge des droits. On le regarde comme un être utile, mais encombrant ; on serait fâché qu'il ne revînt plus, on lui fait bon ac-

cueil, on est ravi de le voir partir : dès qu'il a tourné les talons, on s'appartient, on se sent chez soi, on respire plus librement et on recommence à danser en plein air. Bref, le théâtre ne fut pas construit, et M. Sauvagin, à qui on avait fait des promesses, perdit l'occasion espérée de montrer enfin tout ce qu'il valait.

Il crut la retrouver quelques mois plus tard. Un grand spéculateur en terrains et en maisons, M. Ravinot, se présenta chez lui un matin, et lui annonça qu'une société, dont il était le directeur, se proposait de doter d'un casino une petite ville du littoral, plus désireuse que la municipalité d'Hyères d'attirer et de retenir les étrangers ; il ajouta que M. Sauvagin était le seul architecte capable de faire de ce casino une œuvre d'art ; qu'on lui donnerait carte blanche, que ses plans et ses devis étaient acceptés d'avance. M. Ravinot avait une éloquence persuasive, le don de jongler avec les mots et les chiffres, de transmuer les invraisemblances en certitudes, les chimères en réalités et l'étain en argent ; avec cela, un air de mystère, des allusions discrètes à ses puissantes amitiés, aux intelligences qu'il avait dans les hautes régions de la finance et de la banque. Quoi qu'il pût dire, on s'imaginait qu'il ne disait pas tout ; on avait peine à se défendre du charme de sa parole, qui avait de la grâce et du poids. En l'écoutant, les affamés croyaient manger, les paralytiques se sentaient des jambes, les gueux voyaient tomber une pluie d'or sur leur misère. Il gagna promptement la confiance de M. Sauvagin. Cet homme honnête et trop crédule se convainquit en peu de temps que, s'il y allait de sa gloire de bâtir un casino monumental, son intérêt le plus évident lui commandait d'en devenir un des principaux actionnaires. Mme Sauvagin, à qui le visage de M. Ravinot ne revenait pas, hasarda quelques timides objections : il lui répondit qu'il n'appartenait qu'aux femmes de juger des gens et des affaires sur leur figure.

La souscription était loin d'être couverte quand les travaux furent commencés sur un terrain acquis récemment par M. Ravinot, et qu'il revendit très cher à la société. On les poussa vivement, et ils étaient fort avancés, quand il fallut les interrompre, faute d'argent. Le grand enjôleur avait changé d'air et de langage ; à ses empressemens d'autrefois avaient succédé d'inquiétantes froideurs. Quand M. Sauvagin le pressait d'avancer des fonds qu'il était sûr de recouvrer, il répondait sèchement qu'il avait déjà fait beaucoup de frais, qu'on ne pouvait exiger de lui qu'il se ruinât pour des imbéciles qui, ne comprenant pas leurs intérêts, s'étaient refusés à mettre du leur dans une entreprise destinée à les enrichir. M. Sauvagin commençait à penser que les femmes ne se trompent pas toujours, qu'il est permis quelquefois de juger des âmes sur

les figures; mais les réflexions tardives ne servent de rien. La construction était arrêtée, l'herbe poussait dans les cours, le casino monumental offrait le triste aspect d'une ruine neuve. La société dut se mettre en règle avec ses créanciers, se dissoudre, se liquider, et l'immeuble inachevé fut mis en vente. Un entrepreneur marseillais l'acheta à un prix dérisoire; on sut bientôt que le véritable acquéreur était M. Ravinot, qui le fit achever, couvrir, aménager, et le convertit en maison de location meublée, d'un bon rapport.

M. Sauvagin avait perdu par son imprudence la moitié de sa modeste fortune; pour obéir à ses scrupules, il n'hésita pas à écorner le reste. Nombre de ses ouvriers avaient accepté en paiement des actions de la société : il se fit un devoir de les indemniser à ses dépens. Rien ne manquait à son malheur, et chaque jour sa femme lui répétait : « Pourtant si tu avais daigné m'en croire! » Cette catastrophe était survenue pendant que Silvère passait ses examens. En rentrant chez son père, il s'attendait à ce qu'on fît fête à ses dix-huit ans et à ses succès : il entra dans une maison triste et silencieuse, où il trouva deux figures pâles, ravagées par le chagrin. On lui conta la déplorable aventure, et à son tour il pâlit, moins de chagrin que de colère. Il était désolé de savoir son père à peu près ruiné; ce qui le désolait encore plus, c'était de penser aux insolentes prospérités de M. Ravinot. De ce jour il conçut une haine effroyable pour la race des hommes d'affaires et de finance. Cet apprenti botaniste aurait dû se dire que la même famille renferme des plantes vénéneuses et d'autres qui ne le sont point, que la pomme de terre et la jusquiame sont toutes deux des solanées. Dans sa juste colère il ne distinguait plus l'innocent du coupable; il tenait pour démontré que tout homme qui s'enrichit est un coquin, qui a pris son bien dans la poche d'autrui. Quand il montait sur la colline du Château, où il avait si souvent herborisé, ce n'était plus pour y chercher des fleurs, ni pour contempler la rade et les élégantes découpures de son rivage. Assis sur un mur en pierres sèches, il pensait à M. Ravinot, et il se sentait le cœur comme rongé par un ulcère.

Il avait raison de croire que les tours d'escamotage de cet habile homme ne nuisaient point à sa considération; on disait de lui : « Il est très fort; c'est un malin! » Et lorsqu'il tombait un écu de sa poche, on le ramassait. Les brigands grecs, qui ont rançonné assez de voyageurs pour faire leur pelote, prélèvent une dîme sur leur butin et le sanctifient en bâtissant une chapelle à la Panagia. M. Ravinot rachetait ses spéculations véreuses par ses libéralités; il laissait dans toutes les villes du littoral où il avait fait un coup des marques de sa munificence, des fontaines ou des

boulevards qui portaient son nom. Cet homme très fort vint passer quelques jours à Hyères. Il se promenait un matin dans l'avenue des Palmiers, entouré de ses admirateurs et de ses parasites, quand un petit jeune homme au teint olivâtre, au regard de feu, se planta devant lui, et sans préambule :

— Est-ce à M. Ravinot que j'ai l'honneur de parler?

— Que lui voulez-vous, mon jeune ami?

— Je tenais à lui dire qu'il est un drôle.

M. Ravinot parut plus étonné que scandalisé de cette apostrophe inattendue.

— D'où sort ce gamin-là? demanda-t-il.

— C'est le petit Sauvagin, lui répondit quelqu'un.

— Oui, je suis le petit Sauvagin, et j'aime mieux être fils d'une dupe que d'un fripon.

M. Ravinot lui tourna le dos, et suivi de tout son monde, il s'éloigna majestueux comme un général escorté de son état-major.

Silvère était si candide qu'il passa le reste du jour à attendre les témoins de M. Ravinot et à s'étonner de ne pas les voir paraître. Il ne tarda pas à apprendre que le grand spéculateur était reparti; il ne courut pas après lui, il le laissa vivre et garda précieusement sa haine, qu'il commençait à aimer : elle l'occupait et lui tenait chaud. On ne lui demandait plus de se faire architecte; son père, devenu indifférent à tout, lui abandonnait le soin de régler son avenir comme il l'entendrait. M. Sauvagin était de ces hommes qui n'ont du ressort que tant qu'ils sont heureux : l'adversité les terrasse. Il tomba en langueur; sa santé dépérit à vue d'œil. A la fin de l'hiver une fluxion de poitrine l'emporta en quelques jours; il partit pour un monde où il espérait ne rencontrer aucun Ravinot.

Peu de temps avant de mourir, il avait eu un entretien avec son fils, lui avait exposé le triste état de ses affaires. Ayant mangé les trois quarts de la dot de sa femme, il désirait lui assurer la jouissance du très peu qu'il laissait.

— Tu peux avoir l'esprit tranquille, lui avait répondu Silvère : je ne lui coûterai pas un sou et, pour qu'elle ait ses aises, je lui ferai placer son bien en viager. Je me charge de me faire vivre.

C'était plus facile à dire qu'à faire. Son grand souci fut désormais de trouver quelque part un emploi rémunérateur. Il n'était pas exigeant; il goûtait un plaisir superbe à mettre son orgueil sous ses pieds. Il découvrit un jour à la quatrième page d'une feuille locale un avis ainsi conçu : « On demande un aide-jardinier, robuste, honnête, sachant bien son métier et pouvant fournir de bonnes références. S'adresser à Mme la comtesse de Rins. »

— Voilà justement mon affaire! pensa-t-il.

La comtesse de Rins était une Bretonne de santé délicate, qui, s'étant bien trouvée des hivers qu'elle avait passés à Hyères, avait fini par s'y fixer. Elle avait acheté un bel immeuble et un grand jardin qui, transformé par ses soins, faisait l'admiration des connaisseurs. Devenue veuve dix mois après son mariage, depuis un quart de siècle environ elle portait le demi-deuil et avait résolu de le porter toujours. Près d'atteindre la cinquantaine, on devinait sans peine qu'elle avait été fort belle; mais elle était plus imposante qu'attirante. Elle avait l'air noble et froid, une grande tournure, la démarche et la parole lentes, un double menton, le teint d'un blanc mat et le sourire grave. Elle ressemblait moins à une femme du monde qu'à une religieuse constituée en dignité. Cette abbesse, à laquelle il ne manquait que la crosse, était grasse sans être replète, et son embonpoint, dont elle se plaignait, servait de prétexte à son humeur casanière. Un peu lourde de corps, la tête et les doigts actifs, les jambes paresseuses, elle ne sortait guère de chez elle que pour aller chaque matin à la première messe; elle passait le reste de ses journées dans son jardin. Dieu et ses fleurs étaient ses seules passions ou, si l'on aime mieux, ses seuls goûts assez forts pour accélérer les battemens de son cœur.

Deux heures après avoir lu l'avis qui lui avait fait dire : « Voilà mon affaire! » Silvère se présentait chez Mme de Rins. Il la trouva assise dans un pavillon, où elle préparait une mixture, d'odeur répugnante, qu'on lui avait recommandée comme un antidote souverain contre les pucerons. Elle reçut le solliciteur avec une politesse irréprochable, mais froidement, et à peine sut-elle ce qui l'amenait, elle se récria :

— Ceci, monsieur, lui dit-elle, ressemble à une plaisanterie. Parlez-vous sérieusement?

— Jamais, madame, je n'ai été plus sérieux : mon père est mort ruiné, et je ne veux pas être à la charge de ma mère.

— Le fils d'un architecte, M. Silvère Sauvagin, ce jeune homme de grande espérance, demande à entrer à mon service comme aide-jardinier?

— Oui, madame, et je tâcherai de vous prouver qu'un bachelier peut être bon à quelque chose.

— Vous dirai-je toute ma pensée? Je crains que vous ne soyez à la fois au-dessus et au-dessous de vos fonctions. Car enfin il faut savoir le métier, on ne s'improvise pas jardinier.

— Demandez-moi, je vous prie, le nom de toutes les fleurs, de tous les arbustes, de tous les arbres de votre jardin. J'aperçois là-bas une *Dioclea glycinoïdes* originaire de la Nouvelle-Grenade,

et un peu plus loin, un *Bignonia crucifera*, qui vient des Antilles. Cet arbre est un cognassier de Chine, *Cydonia sinensis*.

— Vous leur donnez leurs noms scientifiques, mon jardinier ne les sait pas.

— Les plantes, répondit-il en riant, viennent mieux quand on les nomme en latin. C'est un hommage auquel elles sont sensibles.

— Il ne me suffit point, reprit-elle, qu'on connaisse les plantes : j'exige qu'on les respecte, qu'on les aime.

— Je ne les aime pas, je les adore. Et tenez, madame, j'ai vu tout à l'heure un beau citronnier qu'on laisse manger par les pucerons : cela m'a indigné, cela m'a navré.

— Ne voyez-vous pas que je m'occupe à lui préparer une drogue qui le guérira?

— Votre drogue ne sera jamais qu'un palliatif. Le seul remède efficace est le pétrole.

— Ah! permettez, c'est un remède pire que le mal : le pétrole brûle les plantes.

— Parce qu'on ne sait pas le mélanger avec l'eau. C'est pourtant un secret qui a été trouvé et qu'un horticulteur de Toulon m'a révélé! Oh! madame, prenez-moi à votre service, et avant deux jours votre citronnier sera guéri.

Ce jeune homme lui plaisait par sa physionomie ouverte et franche ; mais ses petits yeux enfoncés avaient un éclat qui l'inquiétait.

— Il est possible, dit-elle, après un silence, que vous vous entendiez à tuer les pucerons; mais je désire que les gens que j'emploie aient le caractère souple, facile, égal, qu'ils acceptent avec douceur mes conseils et mes réprimandes. N'auriez-vous pas la tête un peu chaude? J'ai entendu parler d'une scène très inconvenante qui s'est passée dans l'avenue des Palmiers. Est-il vrai, est-il faux que vous ayez traité quelqu'un de drôle et de fripon?

— En conscience, madame, oseriez-vous dire que je l'ai calomnié?

— Il y a des choses que je pense et que je ne dis pas.

— J'en conviens, je dis volontiers ce que je pense. Mais, je vous le jure, je suis un garçon très doux avec les gens que je respecte, et rien qu'à vous regarder, je sens que je vous respecterai beaucoup. Je vous en supplie, madame, prenez-moi à l'essai.

Elle ne se rendit pas tout de suite, elle ajourna sa réponse. Si elle avait eu de l'imagination, elle aurait soupçonné peut-être ce bachelier qui voulait entrer à son service de méditer un mauvais coup; peut-être aussi eût-elle pensé que malgré ses quarante-six ans et son double menton, il était amoureux d'elle : c'était invraisemblable, mais ce n'était pas impossible. Elle n'imagina rien : le

cas lui parut singulier, et ce fut tout. Le lendemain, elle envoya aux informations, qui lui parurent satisfaisantes. Elle décida que Silvère était un original, et les originaux ne lui déplaisaient point. Quand on n'est plus allante, qu'on ne sort guère de chez soi, on est bien aise de rencontrer dans son jardin un jeune homme qui est une curiosité, une énigme à deviner. Deux jours après, elle le fit revenir et lui annonça qu'elle consentait à le prendre à l'essai.

Quand sa mère sut quel emploi il avait sollicité et obtenu, elle jeta les hauts cris, et employa toute une soirée à l'adjurer de revenir sur sa résolution.

— Quel déshonneur! quelle déchéance! disait-elle. Mon Dieu! qu'en pensera notre famille?

— Que m'importe ce qu'elle en peut penser? répliquait-il. Ces aimables gens nous ont-ils secourus dans nos détresses? Nous ont-ils même fait la politesse d'assister à l'enterrement de mon père? Ils ont trouvé des prétextes pour s'en dispenser. Ma tante Limiès seule est venue; elle aurait mieux fait de rester à Marseille : elle avait l'air de nous faire une grâce. Je ne nie pas qu'elle n'ait eu dans le temps des bontés pour moi; mon père était alors quelqu'un. Mais nous ne sommes plus pour elle que des gueux, et elle est repartie bien vite, de crainte que l'un de nous ne lui demandât l'aumône. Un empereur romain disait que tout argent sent bon : les gens qui manquent d'âme trouvent que tout malheur sent le pourri; ils en redoutent l'infection et se tiennent prudemment à distance... Ah! notre famille! Qu'elle pense ce qu'elle voudra! Je ne suis rien pour elle, elle n'est rien pour moi.

Dès le jour suivant, il entrait en fonctions; la binette ou l'arrosoir en main, il exécutait les ordres d'un vieux maître jardinier, ombrageux et jaloux, qui le regardait de côté et guettait l'occasion de le prendre en faute. Ce déshonneur, cette déchéance, qui désespérait la mère, procurait au fils des joies sombres. J'ose à peine dire dans quelles imaginations insensées et puériles se complaisait ce déclassé. En traitant publiquement M. Ravinot de drôle, il avait cru souffleter sur cette vilaine joue l'humanité tout entière; il lui semblait qu'en réduisant un bachelier à la condition de manœuvre, il faisait son procès à la société, qu'il humiliait en sa personne cette bourgeoisie au sang vicié, qui adore les grandeurs et tombe aux genoux des fripons heureux. Cette pensée le délectait, et ses yeux par instans se remplissaient d'une lumière noire.

La fille de Mme de Rins, la marquise de Bellesme, vint faire un séjour chez sa mère. Elle avait l'esprit altier, mais elle était curieuse. Ce bachelier l'intrigua : elle vit dans son étrange résolu-

tion un coup de désespoir amoureux, car les jeunes femmes sont disposées à expliquer par l'amour tout ce qui passe dans ce monde sublunaire, les aventures des particuliers, comme les révolutions des empires. Elle tenta de le faire causer, de lui extorquer son secret. Elle ne tira de lui que cette réponse : « Je me suis fait jardinier parce que j'aime les plantes. » Piquée de son échec, elle dit à sa mère :

— A votre place, je me défierais de ce sournois. Je ne sais ce qu'il a dans le cœur ou dans la tête, mais sa figure me déplaît; je lui trouve l'air d'un conspirateur.

— Tu comprends bien, lui répondit Mme de Rins, que lui et moi, nous ne sommes pas mariés, et qu'à la première incartade je lui donnerai son paquet. Mais il fait à lui seul la besogne de trois ouvriers, et il sait une foule de choses que les jardiniers ignorent. Et puis, il n'est pas si méchant qu'il en a l'air. J'ai ma petite police secrète : il est rangé, sage, ne met jamais les pieds au café, consacre ses soirées à sa mère, avec laquelle il est, dit-on, aux petits soins.

Les espions de Mme de Rins l'avaient bien renseignée : Silvère consacrait à sa mère, chez qui il logeait et faisait ses repas, toutes ses heures de liberté, à l'exception de ses matinées du dimanche, qu'il employait à chercher des fleurs, à enrichir de semaine en semaine son herbier, qui prenait déjà figure. Mme Sauvagin avait désormais en horreur les rues et les places d'Hyères; elle fuyait les questions, les questionneurs, les regards qui semblaient dire : « Voilà la mère d'un bachelier qui s'est mis en service. » Silvère lui avait trouvé un petit logement à vingt minutes de la ville, sur la colline de Costebelle : c'était une maisonnette de cultivateur, qu'on leur louait à très bon compte. Au surplus, il s'efforçait de la réconcilier avec son déshonneur en lui représentant qu'il n'entendait pas rester éternellement aide-jardinier, qu'il faisait son apprentissage, que Jacob avait servi sept ans pour mériter Rachel, que la Rachel qu'il comptait épouser était un établissement d'horticulture, qu'il aurait un jour du crédit, qu'on lui avancerait des fonds. Il ajoutait que le propriétaire du plus riche de ces établissemens avait cultivé longtemps pour un maigre salaire le jardin d'un particulier. Tour à tour elle avait la foi ou la perdait, le trouvait adorable ou criminel.

Quand, l'année d'après, la marquise de Bellesme revint passer quelques semaines chez sa mère, elle fut surprise du changement qui s'était fait dans ce bachelier. Il s'était détendu, apaisé; il n'avait plus l'air d'un conspirateur. Dorénavant il s'occupait moins d'humilier les bourgeois en sa personne que de bien faire son métier, qui lui plaisait, et il était devenu doux parce qu'il

était heureux. Une fois encore le végétal lui avait fait sentir sa miraculeuse influence.

Approchez de la sensitive qu'on appelle le *Phycomices nitens* une plaque de platine que vous aurez eu soin d'exposer quelque temps au soleil, vous verrez la fleur s'incliner aussitôt vers cette étrangère qui lui apporte des nouvelles de celui qu'elle aime. Si les plantes obéissent à d'irrésistibles sympathies, elles exercent elles-mêmes sur certaines âmes des attractions plus puissantes encore. Ce garçon qui avait lu Virgile, Lucrèce, et quelque peu philosophé, les aimait autant que dans son enfance, mais autrement. Les plus insignifiantes l'intéressaient et le charmaient ; il ne leur demandait pas d'être belles, il leur savait gré d'être plantes. Ces créatures inconscientes et mystérieuses, qui entretiennent de secrets rapports avec l'air, le ciel, la terre, et que ne travaille en apparence aucune inquiétude ; ces organismes qui ont une âme et n'ont point de passions, qui ignorent les crises violentes, et dans lesquels l'existence et la mort, tout s'accomplit tranquillement ; ces êtres animés qui n'éprouvent ni le besoin de changer de place ni celui de parler ; cette sensibilité latente et confuse, cette vie qui est un rêve, ce sommeil éveillé, paraissaient à Silvère l'expression la plus parfaite du divin, et dans les momens où il adorait leur immobilité et leur silence, il s'étonnait que Dieu ne se soit pas contenté de se faire plante et ait eu la fantaisie de trouver mieux. La plante subit sa destinée ; l'animal et l'homme, qui se meuvent et parlent, sont tenus de chercher la leur. De là naissent les conflits d'intérêts, les ambitions, les cupidités injustes, les crimes, les fraudes, les Ravinot. Le seul remède à nos maux, se disait-il, est un retour volontaire à l'existence végétative. Méprisant les faux biens que convoitent les imbéciles et les méchans, avare de ses paroles, occupé de se sentir vivre et de s'écouter penser, le sage participe à la quiétude des lis amoureux de leur blancheur, au silence des noirs cyprès à qui leur tristesse est chère. Quand parfois, interrompant son travail, Silvère contemplait, appuyé sur sa bêche, le magnifique jardin où il avait renfermé sa vie et qu'il s'appropriait par la jouissance, il lui semblait que de cette terre arrosée de ses sueurs sortait une bénédiction muette et une douceur divine qu'il sentait couler dans ses veines. Il devenait plante, et Ravinot n'existait plus.

Si ses fleurs le rendaient heureux, il n'avait pas à se plaindre de Mme de Rins. Quoiqu'elle eût peu d'abandon dans les manières, elle lui marquait à sa façon son estime et son bon vouloir, en le traitant comme un jeune homme qui n'était pas à sa place. Mais soit tempérament, soit habitude de vivre seule, elle était défiante, et, craignant qu'il ne s'émancipât, elle fut longtemps à décou-

vrir qu'il y avait en lui un fond de timide et fière sauvagerie; que, quelques avances qu'elle pût lui faire, il se tiendrait toujours sur la réserve. Elle aimait les fleurs sans les connaître : elle voulut apprendre la botanique. Elle passait des heures à l'interroger, et ce bachelier, comme elle le disait à sa fille, lui semblait désormais plus intéressant qu'effrayant.

En sa qualité de fils de veuve, il n'avait qu'une année à passer au régiment. Elle lui prouva le cas qu'elle faisait de lui et le prix qu'elle attachait à ses services et à ses leçons en lui annonçant, le jour de son départ, que sa place resterait vacante; que, si le cœur lui en disait, il la retrouverait à son retour. Le cœur lui en dit, et elle lui tint parole.

Le jardinier en chef, maître Nicolas, de plus en plus jaloux de la faveur qu'elle témoignait à celui qu'il qualifiait tour à tour de jeune serin, de marchand d'oracles et d'avaleur de charrettes ferrées, dit un jour à ses autres aides :

— Je lui rabattrai ses clous; il se fâchera, je le ferai attraper par Madame, et nous en serons débarrassés.

Mme de Rins eut peut-être vent de ce petit complot, et ce fut dans l'intérêt de son jardin et de son repos que cette femme, à la fois très charitable et très personnelle, s'appliqua à le déjouer. Elle détestait le bruit, les tracasseries, les disputes. Elle signifia à maître Nicolas que dorénavant il n'aurait plus d'ordres à donner à Silvère; qu'elle le priait de lui laisser le soin des serres, le laboratoire des graines et le carré des semis, en se réservant l'administration de tout le reste. Il fut sur le point de se fâcher; mais il était bien payé, et il sacrifia sa rancune à son traitement. Un peu plus tard, à la suite d'un hiver rigoureux, il y eut quelque dégât dans les serres, qui n'étaient chauffées, comme il arrive dans le Midi, que par le soleil, et quelques plantes rares périrent, surprises par la gelée. Maître Nicolas trouva l'occasion de dire devant Mme de Rins qu'il connaissait un jeune homme qui faisait l'entendu et parlait latin aux plantes; que cela ne les empêchait pas de crever. Elle lui répondit sèchement que ce n'était pas le latin qui faisait crever les plantes; qu'elle connaissait une comtesse que M. Sauvagin avait suppliée de faire la dépense d'un calorifère et qui avait eu le tort de s'y refuser. Elle ajouta qu'elle n'aimait pas les jaloux et les mécontens. Le rustre offrit aussitôt sa démission, dans l'espérance qu'on ne l'accepterait pas : on l'accepta, et quand il voulut rhabiller les choses, il était trop tard. La comtesse revenait rarement sur une décision. Le lendemain elle nommait Silvère jardinier en chef, avec trois aides sous ses ordres, et elle portait ses appointemens à quatre mille francs.

En apprenant cette heureuse nouvelle, Mme Sauvagin, étonnée

d'un avancement si rapide, se persuada cette fois que son fils n'était pas un fou. Dès lors elle suivit docilement tous les conseils de ce jeune homme si sûr de son fait. Il la décida à se mieux loger, à vivre plus largement. Le plus clair de son avoir était la petite maison du faubourg de Toulon, qui avait servi de remploi à une partie de sa dot, et dont elle ne retirait qu'un maigre loyer. Silvère réussit à la convaincre qu'elle ferait une bonne affaire pour lui comme pour elle en la vendant à fonds perdus. L'acquéreur fut M. Sévérat, qui en servit un très bel intérêt. Il ne le servit pas longtemps. Mme Sauvagin, qui se portait à merveille, mourut après une courte maladie à l'âge de soixante-trois ans, dans cette année climatérique si fatale aux Trayaz. Elle laissait bien peu de chose à son fils, mais durant vingt mois elle avait recouvré son ancienne aisance. C'était ce qu'il voulait : cet orgueilleux et tendre jeune homme avait juré d'être le fils de ses œuvres, de ne rien devoir à personne.

Mme de Rins parut sympathiser avec son deuil, et dans cette occasion, pour la première fois, elle lui tendit sa longue main blanche. Elle était lente dans ses pensées comme dans sa démarche ; mais, à pas comptés, elle finissait par arriver. Après y avoir beaucoup réfléchi, elle comprit quelle place Silvère tenait dans sa vie, qu'elle aurait beaucoup de peine à se passer de lui, et que, pour le garder longtemps auprès d'elle, elle devait se l'attacher par de bons procédés. Il y avait au bout du jardin un pavillon, composé de trois pièces, dont elle s'était servie pour loger de vieux prêtres qui venaient refaire leur santé à Hyères. Sans dire mot à personne de son projet, elle le fit réparer, arranger, remettre à neuf, et quand tout fut prêt, elle pria Silvère de s'y installer avec ses herbiers. Il s'en défendit, il aimait sa liberté ; mais il craignait de la blesser en s'obstinant dans son refus, il se résigna à son bonheur. Elle l'avait invité de loin en loin à déjeuner ; elle lui annonça un jour que son couvert serait toujours mis chez elle, qu'elle désirait lui donner le logement et la table. Il fit quelques façons, elle insista, et, je ne sais quel attrait s'en mêlant, il finit par céder.

Ils en étaient venus à vivre ensemble. Ils passaient leurs soirées à causer jardinage, botanique ; quelquefois aussi elle lui parlait de ses petites affaires, lui faisait des confidences. Il ne se déplaisait point dans la société de cette femme grave, qui n'aimait que les robes de teinte sombre et qui emprisonnait ses cheveux dans une résille de dentelle noire. A défaut de grâce, il lui trouvait des qualités solides, qu'il appréciait, et il lui témoignait son respect par des complaisances qui ne coûtaient rien à sa fierté. Elle avait de son côté, de jour en jour, un goût plus marqué

pour ce jeune homme. Il lui semblait qu'elle avait ajouté à sa vie quelque chose qui lui manquait, qu'ils se convenaient de tout point l'un à l'autre, que cette petite roue engrenait bien dans la grande. Elle avait alors cinquante-deux ans, il en avait vingt-quatre, et ils n'étaient point désassortis. Des goûts communs les rapprochaient; ils avaient, elle et lui, les mêmes admirations, les mêmes mépris. La marquise de Bellesme s'inquiétait de cette intimité croissante. Elle dit un jour au marquis :

— Vous verrez que cela finira par un mariage.

Elle se trompait, les esprits seuls étaient mariés. Il n'y avait qu'un sujet sur lequel on ne s'entendît pas: aussi n'en parlait-on jamais. Mme de Rins se demandait parfois avec une vague inquiétude comment il pouvait se faire qu'elle éprouvât tant de sympathie pour un jeune homme qui ne pratiquait point : n'était-ce pas là une faiblesse condamnable? ne manquait-elle pas à son devoir en s'abstenant de l'avertir, de le catéchiser? Mais ce scrupule ne la tourmentait pas longtemps. Comme on sait, elle était aussi personnelle que dévote. Très préoccupée de son salut, elle se souciait moins de celui des autres. Cependant, un dimanche des Rameaux, pour l'acquit de sa conscience, elle se crut tenue de l'engager à se mettre en état de faire de bonnes pâques. Elle vit aussitôt son front se plisser et battit en retraite.

— Vous êtes jeune, s'empressa-t-elle de lui dire : la foi viendra.

Il aurait voulu lui répondre qu'il avait sa façon de croire et de pratiquer; que si la vie humaine était en proie à d'affreux désordres qui le révoltaient, il découvrait dans les plantes de divines correspondances qui lui révélaient la grande harmonie de l'univers; que le jardin qu'il cultivait était son église, qu'il y rencontrait Dieu et lui parlait.

On a toujours des nuages à chasser. Un soir, des visiteurs étant survenus après le dîner, il en profita pour s'échapper, pour se retirer dans son pavillon et s'y livrer à des observations microscopiques sur une famille de plantes, qu'il s'était promis d'étudier à fond. Avant de se mettre au travail, il contempla un instant par sa fenêtre ouverte son cher jardin, que la lune éclairait et dont les parfums embaumaient sa chambre. Il se dit que, somme toute, son sort était doux; que parfois, sans le savoir et sans le vouloir, les Ravinat font des heureux. En ce moment un laquais en livrée vint l'avertir que madame la comtesse le faisait appeler.

— Eh! oui, pensa-t-il, mais, comme le chien de la fable, mon bonheur porte un collier, et nous avons le cou pelé!

VII

M. Trayaz était revenu en France dix-huit mois après la mort de sa sœur. Silvère avait appris ce grand événement avec une parfaite indifférence. Il s'était entièrement détaché de sa famille, il avait rompu dans son cœur avec tous les Trayaz. En était-il un seul qui se fût intéressé aux infortunes de sa mère?

— Qu'il habite l'Europe ou l'Amérique, se dit-il, ce nabab ne me sera jamais de rien !

Quand il reçut l'invitation de son oncle, il pensa que ce nabab entendait tenir cour plénière, s'entourer de tous ses parens, même des plus obscurs, pour leur faire contempler sa gloire, adorer son soleil. Il s'excusa, en alléguant qu'il ne disposait pas de son temps. M. Trayaz aimait à faire ses volontés : il écrivit directement à Mme de Rins et la pria d'accorder un congé de quinze jours à son neveu.

Cette lettre jeta la comtesse dans un grand trouble. Depuis qu'elle savait par une longue expérience tout ce que valait Silvère, elle craignait qu'on ne le lui prît : elle gardait son trésor contre les voleurs, et l'insistance de M. Trayaz l'inquiéta. Elle n'était pas de ces femmes dont on peut dire que leur premier mouvement est le bon. Au contraire, dans les importantes circonstances de sa vie, c'était son intérêt qu'elle consultait tout d'abord; mais, comme elle avait cette dévotion sincère qui agit sur les sentimens et le cœur, elle se reprochait son égoïsme, et de tous les partis entre lesquels elle avait à choisir, elle se décidait, après réflexion, pour celui qui contrariait le plus ses penchans naturels et ses secrets désirs. C'était une mortification, une sorte de pénitence qu'elle s'infligeait.

Silvère était auprès d'elle lorsqu'elle reçut la lettre de M. Trayaz, qu'elle lui passa, et, selon sa coutume, entrant brusquement en matière :

— Pourquoi, lui demanda-t-elle, avez-vous refusé d'aller rendre vos devoirs à monsieur votre oncle?

— Madame, répondit-il, il y a dans ce monde des occupations plus intéressantes que de prendre le train pour aller adorer des millions mal acquis.

— Personne ne vous demande de les adorer ; et, au surplus, avez-vous la preuve que M. Trayaz ait mal acquis les siens?

— Je ne sais rien de positif à ce sujet; mais j'ai le droit de présumer que ces grandes fortunes, qui poussent en une nuit comme des champignons, s'acquièrent toujours par des moyens malhonnêtes.

— Et nous en revenons à M. Ravinot, dit-elle en froissant entre ses doigts les brides de sa marmotte de dentelle noire, nouée sous le menton, qu'elle ne quittait jamais, et qui lui tenait lieu de béguin. Vous avez un malheureux penchant à la déclamation. Croyez-en l'expérience d'une vieille femme, toutes les thèses générales sont fausses, il n'y a que des cas particuliers, et, ne connaissant pas celui dont il s'agit, abstenez-vous de juger jusqu'à plus ample informé. Pauvreté n'est pas crime, mais il n'est pas démontré que tout riche soit un scélérat, et puisque monsieur votre oncle désire vous voir...

— Savez-vous pourquoi il désire me voir? interrompit-il. Je gagerais qu'il est mécontent de son jardinier en chef, et qu'il compte sur moi pour le remplacer.

— S'il vous fait cette proposition et vous offre de très beaux appointemens, que lui répondrez-vous? dit-elle avec un peu d'émotion.

— Je lui répondrai que je suis bien où je suis et que j'y reste.

Si sensible qu'elle fût à la préférence qu'il lui donnait, elle ne le remercia pas : elle ne remerciait jamais. Après une pause, qu'elle employa à interroger de nouveau sa conscience, elle se crut tenue de retourner à la charge, d'insister.

— Mais en vérité, madame, pourquoi désirez-vous tant que j'aille présenter mes hommages à ce nabab?

— C'est dans mon intérêt, répliqua-t-elle, autant que dans le vôtre. Si demain ce nabab venait à mourir, et que vous fussiez le seul de ses parens à qui il ne laissât rien, c'est à moi que je m'en prendrais : je me reprocherais de ne vous avoir pas assez pressé et je n'aime pas les remords; ils empêchent de dormir, je tiens à mon sommeil. Allez à la Figuière, monsieur; vous y découvrirez peut-être que le diable est moins noir que vous ne le pensez, à votre retour vous ne déclamerez plus, et vous deviendrez un jeune homme parfait. Nous y gagnerons, vous et moi... Vous adorez les fleurs, elles ne déclament jamais.

— Soit, madame! répondit-il : pour l'amour des fleurs et de vous, je partirai demain soir pour la Figuière.

Il envoya une dépêche. Vingt-quatre heures plus tard, il prenait le train en maugréant. Sa mauvaise humeur redoubla de station en station. La démarche qu'il s'était laissé imposer l'humiliait profondément. Qui pourrait croire qu'elle fût désintéressée? — « On a toujours la figure de son emploi, pensait-il; je suis sûr qu'en ce moment j'ai l'air d'un pied-plat, d'un captateur d'héritages. » Et, se révoltant contre lui-même, il gonflait ses joues, redressait son épine dorsale, se promettait d'être hautain, revêche, frondeur, désagréable. D'avance, sa fierté se hérissait,

se roulait en boule. Ce fut dans cette heureuse disposition d'esprit qu'il arriva à la Figuière, sans se douter que M. Trayaz, au vif étonnement de tous ses hôtes, lui avait fait la grâce insigne de retarder pour lui son dîner d'une grande heure.

Un domestique, qui l'attendait, lui prit sa valise des mains, et le conduisit dans l'appartement qu'on lui avait préparé au second étage du pavillon de gauche, qu'habitait son oncle. L'instant d'après, il descendait au salon, où tout le monde était réuni. En apercevant un petit homme pâle qui venait à sa rencontre : Voilà l'ennemi! pensa-t-il. — Cependant l'ennemi lui fit bonne mine, lui frappa amicalement sur l'épaule, et après l'avoir envisagé un moment sans mot dire, s'écria :

— Je te sais gré, mon garçon, de ressembler beaucoup à ta mère.

Il n'y avait là rien de désobligeant. Mais le long nez pointu de ce millionnaire, son teint livide, son regard triste, aussi pesant que du plomb, la façon bruyante dont il respirait, comme s'il n'y avait pas eu dans le monde assez d'air pour sa consommation personnelle, et puis les familiarités qu'il prenait, ce coup sur l'épaule, ce tutoiement auquel Silvère ne s'attendait point, tout cela lui causa une surprise si désagréable qu'il recula d'un demi-pas. Sous cette accueillante bonhomie il flairait une insolence cachée. Il promena ses yeux autour de lui : tous tant qu'ils étaient, ses parens lui semblèrent fort déplaisans ; il décida que tous ces visages étaient des masques. Il n'y eut pas jusqu'aux grâces de Huguette qui ne lui parussent artificielles et de fabrique. Au demeurant, si l'impression qu'il éprouvait n'était pas bonne, celle qu'il donnait de lui n'était pas meilleure. On eût dit un loup pris au piège, qui maudit son erreur et sa fosse et voudrait bien savoir par où l'on s'en va.

— Il a l'air un peu fou, dit tout bas Mme Lejail à sa sœur.

— Et ses yeux ont des griffes, répondit-elle.

A table, il se trouva placé entre Mme de la Farlède et Huguette. Cette jolie fille ne fit aucune attention à lui, s'appliqua à lui prouver qu'il n'existait pas pour elle. Mme de la Farlède, au contraire, l'examinait à la dérobée; elle constata que, si ce jardinier avait des griffes dans les yeux, il ne manquait pas de tenue, qu'il était mis proprement et soignait beaucoup ses mains et ses ongles. Elle n'était pas seule à l'étudier. Il s'avisa que par intervalles tous les regards étaient braqués sur lui, qu'on l'observait avec une curiosité plus indiscrète que bienveillante.

— Qu'ont-ils donc à me dévisager ainsi ? se dit-il. Eh! j'y pense, ils sont tous persuadés que je suis venu réclamer ma part du gâteau. Quels imbéciles!

Tout en le dévisageant, on épiait du coin de l'œil les jeux de physionomie de l'amphitryon, on tâchait de lire sur sa figure ce qu'il pensait du nouveau venu. Comme tous les hommes qui dans les aventures de leur jeunesse ont connu les privations et la faim, et pour qui dîner fut quelquefois une bonne fortune, M. Trayaz mettait les morceaux doubles et, traitant ses repas comme une affaire, mangeait en silence, avec recueillement. Ce ne fut qu'à la fin du second service que, ayant accompli son devoir et reprenant haleine, il laissa tomber un regard sur Silvère; puis il se tourna vers Mme Limiès, assise à sa droite, et lui dit :

— Ne trouves-tu pas comme moi que ce jeune homme est tout le portrait de sa mère? Au risque de te chagriner, je t'avouerai que, frères et sœurs, je préférais Marianne à vous tous. Je regrette sincèrement d'être revenu d'Amérique trop tard pour la retrouver vivante et de n'avoir pu même lui rendre les derniers devoirs.

— Oh! bien, lui repartit Mme Limiès en regardant son neveu de travers, je suppose que pas plus que nous tu n'aurais été prié à cette triste cérémonie.

— Comment! mon garçon, tu n'as pas convoqué tous tes parens aux obsèques de ta mère?

— Non, mon oncle, répondit-il. Avant de la perdre, j'avais perdu mon père, et cette fois je les avais convoqués. Presque tous ont trouvé des prétextes pour ne pas se déranger; ceux qui sont venus m'ont fait sentir qu'ils se dérangeaient.

Cette déclaration excita un murmure général.

— La jeunesse a perdu son innocence, dit M. Trayaz. Eh! quoi, malheureux, tu ne crois plus à la famille? Je te soutiens, moi, que c'est une superbe institution. Je n'y croyais pas, et quand j'ai bâti cette maison, je m'étais juré d'y vivre en ours, seul avec moi-même. Mais je me suis ravisé, et je m'en trouve bien. Sœur, neveux, nièces, petites-nièces, tout le monde me choie, me cajole, me dorlote. Je suis un coq dans son poulailler.

— Et vous êtes aussi, dit Silvère, une place forte devant laquelle on établit un siège en règle.

— Tu n'admets donc pas, triple mécréant, qu'il y ait dans ce monde des affections désintéressées?

— Il y en a quelquefois, mais souvent aussi on en fait la grimace.

— Comme il vous calomnie, mes enfans! s'écria le coq en contemplant ses poules.

On ne murmurait plus, on s'indignait, et peu s'en fallut que les gros yeux ronds de M. de la Farlède ne sortissent de leurs orbites.

— Que chacun parle pour soi ! dit Mme Lejail de sa voix la plus sèche. Nous n'avons pas tous le cœur fait de la même façon.

— Prenez garde, mon cousin, s'exclama en riant Casimir, qui ne s'indignait jamais. C'est un dangereux métier que celui de crocheteur de consciences.

— Laissez parler l'orateur, reprit M. Trayaz : ce saint Jean bouche d'or m'amuse. Tu conviens donc, mon garçon, qu'en venant ici tu as fait une démarche intéressée ?

— Distinguons, mon oncle. J'ai toujours pensé qu'il y avait trois sortes d'hommes. Les uns, ayant une médiocre fortune, arrivent facilement à jouir de ce qu'ils possèdent ; mais, par une méprise fatale, ils se persuadent que s'ils doublaient leur avoir, ils doubleraient leur jouissance ; ils ne se doutent pas qu'ils la diminueront de moitié. Il en est d'autres qui n'ont rien, comme votre serviteur, et qui ont pris le parti de jouir de ce qu'ils ne possèdent pas. N'a-t-on pas dit que voir c'est avoir ? Je trouve autant de plaisir à cultiver le jardin de Mme de Rins que s'il m'appartenait, et je m'imagine souvent qu'il est à moi.

— Elle ne t'en veut pas de t'approprier ainsi son bien ? Au fait, je me suis laissé dire que vous vivez, elle et toi, dans une grande amitié.

— Je connais intimement, fit M. de la Farlède, un neveu de la comtesse, le baron Viette, avec qui je chasse quelquefois.

— Je m'en doutais, dit en ricanant M. Trayaz.

Il ne s'affecta pas de ce brocard, c'est à Silvère qu'il en avait, et, retroussant sa moustache, comme c'était sa coutume quand il méditait une impertinence :

— Le baron Viette m'a assuré que la comtesse avait bon cœur, qu'elle était douce et indulgente pour tout son monde.

— Qu'entendez-vous par son monde ? demanda Silvère.

— Eh ! cela s'entend de soi : je veux dire que la comtesse est pleine de condescendance pour tous ceux qui la servent.

— Vous avez raison, et je ne lave jamais sa vaisselle sans qu'elle me dise merci.

— La discussion dévie, reprit M. Trayaz. Tu nous as dit qu'il y avait trois sortes d'hommes : arrivons à la troisième.

— Ce sont, mon oncle, ceux que la fortune a tellement comblés qu'ils ne réussissent pas à manger leurs revenus ; ils ne savent que faire de ce qu'ils ont, le morceau est trop gros pour qu'ils l'avalent. Quand Sancho Pança fut invité aux noces de Gamache, il aborda un des cuisiniers, et avec la politesse d'un estomac affamé, il le pria de permettre qu'il trempât une croûte dans une de ses marmites. Prenant une casserole, le cuisinier la plongea dans le chaudron et l'en retira pleine. — « Tenez, ami,

déjeunez de cette écume, en attendant l'heure du dîner. — Grand merci, repartit Sancho, mais je ne sais où mettre tout cela. » Il était à la fois heureux et marri. Il se faisait un devoir de venir à bout de sa casserole, qui contenait trois poules et deux oies, et il découvrait avec mélancolie que le fils de sa mère n'avait qu'une bouche.

M. Trayaz devint pensif : c'était à peu près son histoire. Après un instant de silence :

— A ce compte, mon beau jardinier, tu me plains ?

— Je me trompe bien, répliqua l'audacieux jeune homme, ou vous êtes le plus pauvre des riches ou le plus riche de tous les pauvres. Mais vous avez le plaisir de nous mépriser.

— Tu n'es pas à la conversation, Huguette, cria M. Trayaz à sa petite-nièce, en lui lançant un macaron qu'elle attrapa adroitement à la volée. Si tu as entendu cet insolent, dis-moi un peu ce qu'il t'en semble.

— J'ignore absolument ce qu'il a pu dire, répondit-elle d'un air pincé : je n'écoute que les gens qui m'intéressent.

— Au diable ! dit-il. Ce soir tout le monde tourne à l'aigre, et on a mêlé de l'absinthe à notre lait. Galopine, viens me chanter une romance, cela nous remettra.

Et on sortit de table. A peine Huguette avait-elle achevé sa romance, que Silvère écouta sans plaisir, M. Trayaz se retira. Il avait déjà ouvert la porte, quand il se retourna brusquement, et prenant son neveu au collet :

— Sais-tu l'anglais ?

— Je devrais le savoir, je suis censé l'avoir appris au lycée.

— Eh bien ! je veux te citer un proverbe, en y changeant un mot. Mon garçon, dis-toi que *sour heart never won fair lady*.

Silvère, autour de qui on faisait le vide, ne tarda pas à se retirer, lui aussi. Dès qu'il eut tourné les talons, on se précipita sur Huguette, seule personne de la famille qui sût l'anglais, et on lui demanda ce que signifiait le proverbe arrangé par M. Trayaz.

— Il signifie, répondit-elle, qu'un cœur aigri n'a jamais belle amie.

— Voilà qui est limpide et transparent ! s'écria M. de la Farlède en se frottant les mains. La belle amie, c'est la succession, et M. Trayaz ne pouvait dire plus clairement à ce morveux : « Les malotrus de ton espèce ne verront jamais la couleur de mon argent : va débiter ailleurs tes impertinences. » Ne vous avais-je pas prédit que votre Silvère ne resterait pas vingt-quatre heures ici ?

— Vous raisonnez en l'air, Hector, lui dit sentencieusement M. Lejail. M. Trayaz est un homme si singulier qu'il est impossible de savoir ce qu'il fera ou ne fera pas.

— Que le diable vous emporte, vous et votre pessimisme! Je vous parie tout ce qu'il vous plaira que notre oncle renverra dès demain chez lui ce jardinier qui met les pieds dans tous les plats.

— Eh! oui, dans les plats des autres, fit Casimir. Pour moi, je persiste à croire qu'il est un profond politique.

Pendant qu'ils discouraient ainsi, le profond politique, seul avec lui-même, allait et venait dans sa chambre, en se disant : — « L'imbécile c'est moi, et j'ai mérité la leçon qu'on vient de me donner. J'ai joué ce soir le sot rôle d'un pédant morose et d'un ferrailleur qui se met en garde avant que personne songe à l'attaquer. Le proverbe de M. Trayaz dit vrai : les plus grandes ennemies de notre bonheur sont les passions aigres; prenez-les pour conseillères, vous n'en retirerez d'autre profit que de gâter votre vie et de compromettre votre dignité. Je n'ai jamais rien fait de bon que lorsque j'avais un peu de joie dans le cœur. Je me flattais d'irriter mon oncle par mes insolences : il ne m'a pas fait l'honneur de se fâcher; il s'est dit : « Je serai facile et débonnaire, pour le mettre encore plus dans son tort. » Tout à l'heure, en me chapitrant, il avait je ne sais quoi de paternel dans l'accent et la figure; ses yeux n'étaient plus mornes, son regard était presque chaud. Quelques péchés qu'il ait sur la conscience, ce nabab n'est pas un homme ordinaire... Allons, puisque je dois passer ici quelques jours, changeons de méthode, armons-nous de philosophie, tâchons de prendre notre mal en patience et d'avoir, s'il est possible, un peu de gaîté dans la résignation. »

M. Trayaz avait deux raisons pour user d'indulgence à l'égard du jeune insolent qui avait traité si cavalièrement ses millions, et qui tenait leur propriétaire pour le plus riche de tous les pauvres. Il lui savait gré de ressembler beaucoup à sa sœur Marianne, seule personne de sa famille qui eût cru à son avenir et à son génie. Comme l'avait dit M. Lejail, il y a des choses qui ne s'oublient pas. Ajoutons que, lorsqu'on s'est affadi l'estomac par l'abus des sucreries, l'amertume de l'aloès ou d'une pomme de coloquinte ne déplaît point, et que quand on ne voit autour de soi que des fronts qui s'inclinent, des épaules qui se plient, un jeune homme qui se tient debout est une nouveauté piquante. Le sans-gêne de Silvère et ses libertés de langage avaient étonné M. Trayaz, mais il ne s'en était point blessé; selon le mot de Casimir, cela le changeait. Il lui parut que ce jeune sauvage, qui n'avait pas froid aux yeux, tenait de lui, et il se proposa de faire quelques frais pour l'apprivoiser. Toutefois, se défiant de sa première impression, avant de s'intéresser sérieusement au fils de sa sœur Marianne, il entendait le mieux connaître et lui tâter le pouls.

Le lendemain, il entra de grand matin dans la chambre de

Silvère et lui signifia qu'il avait une affaire à régler à Léoube, qu'il l'emmenait. Une heure plus tard, M. de la Farlède apprenait avec stupeur que l'oncle et le neveu étaient allés se promener en voiture tête à tête.

— Quand je vous le disais, Hector! lui dit son beau-frère.

— C'est moi qui l'avais dit le premier, fit Casimir.

Lorsque M. Trayaz, qui conduisait, eut mis ses deux alezans à l'allure qu'il désirait leur donner, les laissant sur leur bonne foi, il ne s'occupa plus que de son neveu, entreprit de le faire causer, lui fit subir un interrogatoire en forme, sur faits et articles, auquel Silvère ne se prêta d'abord qu'à moitié et de mauvaise grâce. Il n'était pas d'un naturel communicatif; ses premières réponses furent courtes, évasives. Mais le questionneur était si intelligent et si pressant, ses questions étaient si nettes, si précises, que peu à peu, bon gré mal gré, il se départit de sa réserve, et, je ne sais quel charme opérant, il raconta tout d'une haleine les ennuis et les rêves de son enfance, sa passion pour les fleurs, son mariage avec la terre, sa rencontre avec M. Martigue, ses études au lycée de Marseille, les raisons qu'il avait eues de se faire jardinier, les duretés de son apprentissage, son prompt avancement, la confiance que lui témoignait Mme de Rins, sur quel pied ils étaient ensemble, cette comtesse et lui.

M. Trayaz, très attentif, ne perdait pas un mot de ce récit, et, sans en rien marquer, il se disait à lui-même: « Ce garçon a de la volonté, du caractère et du bon sens; il a su découvrir qu'il n'y a pas de sot métier. Ce n'est pas un Casimir, et je reconnais mon sang. »

Tout à coup Silvère lui dit:

— Je vous ai trop parlé de moi, mon oncle. Je vous prie, parlez-moi un peu de vous.

Cette sommation, qui lui était adressée sur un ton de gracieuse familiarité, le surprit; mais il ne s'en formalisa point.

— Que désires-tu que je t'apprenne?

— Expliquez-moi comment on s'y prend pour faire fortune en Amérique.

— Il faut savoir pâtir et vouloir: c'est tout le secret.

Là-dessus, il raconta à son tour quelques épisodes de son aventureuse jeunesse, ses privations, ses souffrances, la vie qu'on mène dans les *ranchs* et dans les mines. Ses explications claires, limpides, sobres, concises, firent une vive impression sur Silvère. Il lui parut que depuis le jour où il avait rencontré M. Martigue sur le Fenouillet, personne ne lui avait appris tant de choses en si peu de temps et en si peu de mots.

— Mme de Rins a raison, murmura-t-il entre ses dents.

— Que chante-t-elle, ta comtesse?

— Quand je lui ai signifié que je ne voulais pas venir ici parce que j'avais en horreur toute la race des grands capitalistes, elle m'a répondu que j'avais tort, que le diable est souvent moins noir qu'on ne le pense, qu'il n'y a dans ce monde que des cas particuliers.

— Tu te permets donc de m'avouer que tu avais pour moi, sans me connaître, une effroyable aversion? Et à présent que tu me connais...

— Je vous plains et je vous admire.

— Dieu! qu'il est aimable! Grand merci du compliment! Je suis on ne peut plus touché de la bonne opinion que tu daignes avoir de moi... Mais sais-tu que tu es un drôle de pèlerin? Tu as donc l'habitude de dire crûment aux gens tout ce que tu penses?

— Il n'y a pas d'inconvénient, mon oncle, à parler librement aux hommes supérieurs: ils ont un goût naturel pour la vérité.

— Ne t'y fie pas trop, répondit-il en lui serrant le bout des doigts. J'en connais qui se fâchent quelquefois.

Ils arrivèrent à Léoube. M. Trayaz eut bientôt fait de régler sa petite affaire, et ils repartirent; mais au retour ils parlèrent moins qu'à l'aller. De part et d'autre on craignait de s'être trop avancé, d'avoir été dupe d'une illusion. Comme ils gravissaient une côte sablonneuse, les alezans se mirent au pas.

— Vous vous ménagez trop, mes enfans, leur cria M. Trayaz: vous avez besoin qu'on vous dégourdisse.

Il les sangla d'un vigoureux coup de fouet. Ils se cabrèrent et furent sur le point de s'emballer, mais la main qui les tenait les fit rentrer dans le devoir.

— A la manière dont il traite les bêtes, pensa Silvère, on peut juger de sa façon de traiter les hommes.

Et il se repentit d'avoir eu trop de plaisir à l'écouter. Pendant le dernier quart d'heure, ils n'échangèrent pas trois paroles. A leur arrivée ils furent reçus par M. de la Farlède, qui crut s'apercevoir que ni l'un ni l'autre n'étaient en belle humeur. Quelques minutes après, il disait à Casimir:

— Comme Lejail, vous vous créez, mon cher, des chimères noires. Je doute qu'ils aient trouvé beaucoup d'agrément à se promener ensemble. Au retour, notre oncle avait la mine renfrognée, et le jardinier ressemblait à un homme à qui on a fait avaler en guise de vin un grand verre de vinaigre.

Cependant il se passa le soir un événement qui l'aurait fort inquiété s'il en avait eu connaissance. Silvère avait regagné sa

chambre vers neuf heures. Il découvrit dans un coin une armoire pleine de vieux livres qui n'avaient pas trouvé place dans la bibliothèque principale de la villa. A la Figuière, tous les livres étaient vieux, le nouveau propriétaire n'en achetant jamais : ceux qu'il possédait lui avaient été légués par le comte Destreux et ses ancêtres. Silvère prit au hasard un de ces bouquins, intitulé : *Moralistes anciens*. Il le feuilleta et tomba sur cette pensée de Marc-Aurèle : « Celui qui en toutes choses suit la raison sait concilier la détente de l'âme avec les résistances nécessaires et l'enjouement avec un air posé. As-tu la raison en partage? Oui. Pourquoi donc ne t'en sers-tu pas ? »

Comme il méditait sur cette sentence, qui lui parut pleine d'à-propos, quelqu'un frappa à sa porte, et au même instant son oncle entra. Depuis la veille au matin, M. Sucquier était absent : son patron l'avait envoyé en mission d'affaires à Paris. Privé de la conversation de son intendant, qui l'aidait à passer ses soirées, M. Trayaz s'était avisé qu'il n'y avait dans sa maison qu'une personne qui pût lui en tenir lieu.

— Que lis-tu donc là? demanda-t-il à son neveu.

Et lui ayant pris son livre des mains, il fit la grimace. Ce plat ne lui revenait pas.

— Quoique tu préfères la société des morts à celle des vivans, et que je ne sois ni un empereur ni un débiteur de morales, viens tenir compagnie à ton vieil oncle. Nos bavardages de ce matin m'ont mis en goût.

Il l'emmena dans son cabinet de travail et lui offrit un verre de whiskey, sa boisson favorite, qu'il préparait lui-même. Jusqu'à minuit il le fit causer jardinage, le questionna sur la taille des arbres, sur les engrais chimiques. Il trouva que ce jeune homme était savant dans son métier et parlait bien de ce qu'il savait. Ces conférences nocturnes se renouvelèrent plus d'une fois, sans que personne en eût vent. En présence des autres membres de la famille, M. Trayaz s'observait, et sa conduite à l'égard du nouveau venu n'avait rien qui pût les inquiéter. Il ne paraissait point le distinguer, et le plus souvent il réservait ses attentions pour ses nièces.

Il se passait en lui quelque chose de bizarre. Il n'avait vu d'abord dans son neveu qu'un sauvage à apprivoiser; mais son intelligence vive et ouverte, son humeur libre, franche, ses fiertés et ses candeurs, la limpidité de son regard et de sa voix lui plaisaient beaucoup, et il résistait à la séduction. Il ne lui était pas arrivé souvent d'aimer quelqu'un; cette aventure l'étonnait, et, les despotes considérant les affections comme des servitudes, il

se raidissait contre un goût naissant qui lui faisait l'effet d'une faiblesse ou d'une méprise. Silvère, lui aussi, éprouvait à sa manière les perplexités d'un cœur combattu par le désir de se donner et une incurable défiance. Il avait peine à comprendre que l'aversion qu'il avait vouée à son oncle se fût changée si facilement en une sympathie mêlée d'admiration. Il se disait : « N'allons pas trop vite, je ne le connais pas encore. » Il ressemblait à un homme qui traverse une forêt mal famée : quoiqu'il n'y découvre rien d'alarmant, il s'attend sans cesse à une dangereuse rencontre et se tient sur le qui-vive.

Au surplus, Silvère observait fidèlement la loi qu'il s'était prescrite d'être jusqu'à la fin de son séjour aimable pour tout le monde. Il avait beaucoup à réparer, et les tentatives qu'il fit pour regagner les bonnes grâces de Mme Lejail et de sa sœur furent infructueuses. M. de la Farlède affectait, en lui parlant, le ton protecteur; M. Lejail était poli, et c'était tout. Casimir seul lui faisait bonne mine : cet homme d'esprit pensait qu'il est absurde de tenir ses ennemis à distance, qu'on trouve plus de profit à les étudier qu'à les bouder. Pour la charmante Huguette, perchée sur son nuage, ce parent pauvre, qui se permettait d'être insolent, lui apparaissait comme un insecte venimeux.

Un jour, il se croisa avec elle dans une allée du parc. Elle avait de la littérature, comme on sait; en passant près de lui, elle fredonna sur un air de son invention ces vers du fabuliste :

Un amateur du jardinage,
Demi-bourgeois, demi-manant,
Possédait dans certain village
Un jardin assez propre et le clos attenant.

Il la salua très bas et lui dit : « Ma cousine, La Fontaine ne pensait point à moi, car mon jardin ne m'appartient pas. »

VIII

M. Trayaz s'était fait construire par la Société des forges et chantiers de la Méditerranée un superbe yacht à vapeur, de fort tonnage, qu'il avait dénommé l'*Albatros*, et qui lui coûtait plus de six cent mille francs. Il était enclin à se dégoûter des biens qu'il avait longtemps possédés, à se fatiguer des plaisirs qu'un long usage lui rendait insipides. En revanche, il s'intéressait vivement aux choses qu'il ne possédait pas encore ou qui lui étaient un peu nouvelles. Il s'était rendu plus d'une fois à la Seyne

pour s'assurer que son bateau serait tel qu'il le désirait. L'*Albatros* avait récemment pris la mer et, s'y étant bien comporté, était venu mouiller dans l'anse de la Figuière. Il en voulut faire aussitôt l'essai. Un matin, il annonça d'un air de fête à ses amés et féaux qu'il les mènerait dans l'après-midi visiter son yacht, qu'on ferait une pointe au large, que la promenade se terminerait par un dîner au Lavandou, lieu célèbre par ses bouillabaisses. Quelques visages s'allongèrent ou se rembrunirent. Mme Limiès et ses filles aimaient peu la mer; M. Lejail la détestait, il la regardait comme le plus malsain des quatre élémens, comme un immense réservoir de maladies innomées, qui emportent leur homme en vingt-quatre heures. Aussi bien, elle était agitée ce jour-là par un vent d'est qui n'était pas chaud. Cependant, la première émotion passée, hormis M. Lejail, qui ne savait pas mentir, tout le monde manifesta le plus vif désir de naviguer sur l'*Albatros*, et l'invitation fut acceptée avec transport.

Il y avait de la houle, et les minutes qui s'écoulèrent avant que le canot où l'on s'embarqua eût accosté le yacht parurent des siècles à Mme Limiès. Son impitoyable frère n'avait pas l'air de s'en douter. Elle avait hâte de monter à bord : il exigea au préalable qu'elle admirât ou feignît d'admirer les qualités nautiques de l'*Albatros* et son séduisant profil, sa coque peinte en blanc et décorée d'un liston d'or, sa mâture élancée, son arrière effilé, la guibre élégante de l'avant. Il expliqua savamment comment les formes de la carène avaient été combinées en vue de concilier la vitesse avec toute la stabilité désirable. Il se tut enfin, on monta à l'échelle. Un sifflet aigu souhaita la bienvenue aux arrivans, le capitaine leur présenta ses respects, et le pavillon fut hissé, après quoi on fit le tour du propriétaire. Il fallut tout voir, tout examiner en détail : l'appareil moteur, la machine à pilon et à triple détente; sur le pont supérieur le rouf à carcasse métallique; la cuisine, les logemens de l'entrepont; à l'avant, un salon aux boiseries d'érable et de tilleul, et ses fenêtres garnies de tentures en velours, la salle à manger en bois de teck, et ses larges divans recouverts en drap rouge et ornés de crépines de soie torse; les chambres à coucher, les cabinets de toilette, la salle de bains, l'office, le fumoir. Pendant que M. Trayaz faisait remarquer à l'assistance que de la poupe à la proue l'*Albatros* était éclairé à l'électricité, pendant qu'il discourait de turbines, de dynamos, d'ampères et de volts, sa sœur constatait avec chagrin qu'en dépit de ses qualités nautiques l'équilibre de l'*Albatros* était fort instable. Plus vif dans ses ressentimens, M. Lejail, occupé de se garantir des courans d'air, chargeait

d'exécrations tacites les chantiers où avait été construit ce yacht miraculeux et le millionnaire malfaisant qui lui en faisait les honneurs.

On dérapa, on se mit en marche. M. Trayaz avait décidé qu'après avoir franchi la passe des Grottes, on piquerait vers la haute mer et qu'on reviendrait en contournant l'île du Titan. Le capitaine lui représenta révérencieusement que cette promenade ne serait pas une partie de plaisir pour ses invités, que la vague était courte et dure, que le bateau pris de travers par le vent roulerait beaucoup. Il secoua ses oreilles; il compatissait peu aux souffrances de son prochain, et dans certains cas elles amusaient sa malice. Cependant Mme Limiès avait les lèvres blanches et les yeux morts, Mme Lejail était blême, Mme de la Farlède était verte. Elles luttèrent héroïquement, mais elles durent se rendre. Après avoir pris les précautions nécessaires, elles se réfugièrent dans la salle à manger, où elles s'étendirent de leur long sur les divans rouges. M. Lejail leur avait donné l'exemple. M. de la Farlède, qui se disait inaccessible au mal de mer, fut saisi lui-même d'un vague malaise; il ne portait plus le nez au vent; sa parole était brève et sa gaîté sonnait creux. Il alla enfouir sa honte dans l'entrepont, près d'un hublot.

L'intrépide Huguette avait le cœur plus solide et le pied marin. Jules, qui n'était jamais malade, s'avisant que le pont de l'*Albatros* était le plus bel endroit du monde pour jouer à cache-cache, lui en proposa le divertissement; elle accepta. Ils furent interrompus dans leurs ébats par Casimir, qui pensait, lui, que les yachts sont des lieux propices aux tête-à-tête amoureux. Elle fit bon visage à cet obstiné prétendant, que ses rigueurs ne décourageaient point; elle se proposait de mortifier Silvère, en lui prouvant qu'il y avait des jeunes gens pour qui elle avait des bontés au moins intermittentes, et en faveur desquels elle sortait quelquefois de l'étui magique qui le renfermait les grâces de son éblouissant sourire. M. Trayaz la surprit causant d'un ton fort animé avec celui de ses cousins qu'elle ne rebutait que de deux jours l'un.

— Tu ne te connais pas en hommes, ma chère, lui dit-il, et tu places mal tes affections. Ce grand hurluberlu n'a pour lui que sa tournure de hussard, sa fine moustache et sa langue dorée.

— A tous ces avantages qui ne sont pas à mépriser, interrompit Casimir, ajoutez, ma cousine, un cœur qui sait aimer.

— A ta place, reprit M. Trayaz en lui montrant du doigt Silvère qui s'approchait d'eux, le jeune homme que voici m'inspirerait plus de confiance. Et puis, il faut songer à tout. Nous avons

passé tantôt près de l'écueil de la Fourmigue, où en 1885 s'est perdu corps et biens le paquebot *Général-Abattucci*. On m'affirme que mon capitaine est un bon marin, qu'il a navigué à l'État, et je veux espérer que nous ne ferons pas naufrage. Encore est-il bon de prendre ses sûretés. Mets-toi bien avec Silvère, je gagerais qu'il nage comme un poisson.

— Je suis bon nageur, en effet, répondit-il; mais ma jolie cousine a si peu de goût pour moi que même au fond de l'eau elle refuserait mes services.

— Bah ! fit M. Trayaz, les petites filles tiennent beaucoup à la vie, et au surplus leurs amitiés comme leurs antipathies ne sont que des simagrées.

— Quelquefois, dit Huguette, mais pas toujours.

En ce moment, l'écume de deux lames qui s'entre-choquaient rejaillit jusqu'à elle, et comme elle s'éloignait précipitamment du bordage, s'étant pris le pied dans une corde, elle trébucha et serait tombée si Silvère ne l'avait reçue dans ses bras.

— Heureux mortel, que je t'envie! s'écria Casimir.

— Vous verrez, dit M. Trayaz, que cette petite masque l'a fait exprès.

Elle s'était redressée vivement, en jetant à Silvère un regard dédaigneux. Il s'inclina humblement :

— Croyez bien, princesse, lui dit-il, que personne n'est moins sujet que moi aux illusions et ne connaît mieux son néant.

Sur le soir, ayant suffisamment éprouvé son yacht et ballotté ses nièces, M. Trayaz daigna enjoindre au pilote de porter le cap à terre et, s'aidant de la voile, on cingla vers le Lavandou. Au débarquer, il demanda à Mme Lejail, dont le visage débiffé révélait la triste aventure, si elle était satisfaite de sa promenade : elle lui affirma qu'elle en garderait à jamais un délicieux souvenir. Puis il plaisanta le corpulent Hector sur son cœur de poulet et sa soudaine disparition; à quoi M. de la Farlède répondit avec assurance que, loin d'être incommodé, il avait passé son temps à fumer sur le pont; que si on ne l'y avait pas vu, ce n'était pas sa faute.

Quelques minutes après, on s'installait à l'hôtel des Étrangers, où M. Trayaz, au désespoir de l'ex-préfet, ordonna que le couvert fût mis sur la terrasse, presque en plein air, sous une tente rustique ouverte de partout, que soutenaient aux quatre coins, des colonnettes en bois autour desquelles grimpait une vigne sauvage. On apercevait de là, sur la gauche, une route en corniche accompagnant toutes les sinuosités de la montagne; au premier plan, le village, la jetée, les blocs de béton qui la protègent

contre la lame; un grand terre-plein où séchaient des filets de pêcheurs. On avait la mer en face; elle s'était calmée : après avoir été d'un bleu dur, elle avait pâli par degrés à mesure que le vent d'est baissait, et tout à coup, comme il arrive parfois dans ces parages, sa teinte d'opale s'était changée en un blanc mat. Quelques nuages rougis par le soleil couchant s'y réfléchissaient çà et là; on eût dit une immense jatte de lait où une invisible divinité s'amusait à effeuiller des roses.

M. Trayaz était de fort belle humeur; il avait constaté que son bateau, sur lequel il comptait s'embarquer avant peu pour l'Amérique, où l'appelaient ses affaires, tenait bien la mer et marchait avec la vitesse promise. L'imposante bouillabaisse qu'il avait commandée dès la veille lui parut délicieuse; il déclara que celles qu'on lui servait chez lui étaient loin de la valoir. Aussitôt qu'il eut satisfait son premier appétit, il contempla sa famille de l'air débonnaire d'un bon berger qui compte les bêtes de son troupeau. Puis il dit à Jules :

— Eh bien! mon ami, à quoi penses-tu?

Jules, qui avait fait honneur à la bouillabaisse et au sauterne, était en ce moment replet et bouffi comme certains angelots de tableaux de sainteté, qui semblent s'être repus de gloire céleste. Mais sa plénitude d'estomac ne nuisant pas à l'activité de son cerveau, il était occupé à se dire que les yachts sont une invention merveilleuse, que le parfait bonheur est d'en posséder un, et son esprit s'égarait dans la région des rêves. Il dodelina sa grosse tête, qui lui pesait, et avançant vers son oncle sa face blafarde de vieux bébé, qui, à l'âge où la vie nous porte, semblait fatigué de porter la sienne :

— Oncle Christophe, quand je serai grand et que vous serez mort...

Il s'arrêta court : un geste et un regard terrible de sa mère lui avaient fait rentrer dans la gorge la fin de sa phrase. M. Trayaz ne s'offensa point de ce propos malencontreux :

— Laisse-le donc parler, ma chère, dit-il. Je ne suis pas arrivé à mon âge sans avoir acquis la quasi-certitude que je mourrai un jour... Continue, mon fils. Tu penses que, quand je serai mort...

— Vous me laisserez l'*Albatros*.

— Eh! mon ami, que sait-on? Je me dégoûte quelquefois de ce que j'ai, je te le laisserai peut-être de mon vivant. Mais, je te prie, qu'en feras-tu?

— J'inviterai Huguette et nous y jouerons à cache-cache. Mais je n'inviterai pas Casimir : c'est un gêneur.

— Attrape, Casimir, dit M. Trayaz. Jules, mon amour, tu es plein de judiciaire et aussi sage que le petit pâtre qui rêvait de devenir riche à millions pour garder ses moutons à cheval. Moi qui te parle, dans ma petite enfance, ayant pris en horreur un pantalon fripé que ma mère m'avait taillé dans un rideau de serge verte, je m'étais promis de faire fortune pour ne plus porter de pantalons verts.

Puis, promenant son regard tout autour de la table :

— Ce sont les souhaits qui révèlent les cœurs. Parlez, mes enfans. Si d'aventure, dès demain, chacun de vous voyait tomber du ciel ou de ma poche un beau million dans son escarcelle, qu'en feriez-vous?

Ces paroles inattendues firent un prodigieux effet: jusqu'à ce jour, M. Trayaz n'avait jamais mis pareil sujet sur le tapis. Un frémissement parcourut l'assistance; les fronts s'étaient subitement illuminés, les yeux pétillaient, les fourchettes restèrent en l'air. M. de la Farlède, qui, ayant des pertes à réparer, mangeait comme un ogre, laissa tomber la sienne, et, le nez levé, il ressemblait à une carpe ouvrant une gueule énorme pour happer une proie qui surpasse son espérance.

— Au fait, reprit M. Trayaz, à quoi bon vous interroger? J'ai lu depuis longtemps dans vos pensées. Toi, Marthe, ma sœur, tu es une bonne âme; tu as une vie de reflet, tes affaires sont les affaires des autres, et tu te laisses manger dans la main. Tu emploieras ton million à faire des heureux et des ingrats. En seras-tu plus heureuse? C'est possible : on l'est quand on croit l'être... Quand elle aura touché le sien, Mélanie, ta fille aînée, aura hâte de quitter le Dattier. Cette personne grave, aux noirs sourcils, a du goût pour la représentation et pour les grandes villes. Elle se promettra d'avoir un grand train de maison et de prouver qu'on ne perd pas son temps dans les préfectures, qu'on y apprend à se tenir, à recevoir, qu'on y acquiert la science des formes, l'art difficile des politesses nuancées... Quant à vous, mon cher Lejail, vos goûts sont plus modestes et vous méprisez les vaines apparences. Un livre rare, un paquet de cigarettes, une demi-douzaine de pardessus, vous voilà content. Les plus sages ont leur grain de folie; vous vous êtes mis dans la tête qu'il se trouve quelque part dans le monde un endroit où il n'y a jamais de courans d'air, et vous regrettez de n'y pas être : c'est votre chimère. Hors de là, vous êtes un grand philosophe, vous savez que les millions ne sont pas des emplâtres sur les blessures de la vie et qu'ils n'ont jamais guéri d'un rhume. Vous repasserez le vôtre à votre fille Huguette: de cette affaire elle en aura deux, et

je vous jure qu'elle saura qu'en faire. Elle pense que le bonheur est une chose compliquée, qu'il se compose d'une infinité de détails très coûteux...

— Ah ! mon oncle, interrompit-elle, convenez que les détails ont bien leur importance.

— Eh ! vraiment oui, ma fille : la bagatelle fait presque tout le fond de la vie, quoiqu'elle ne suffise pas aux amoureux... N'entends-tu pas qu'il est question de toi, Casimir le gêneur ? Que feras-tu de ta fortune ?... Je te dispense de me répondre : elle te servira à faire, non des heureux, mais des heureuses.

— Je n'en veux faire qu'une, repartit Casimir en coulant sur Huguette un regard furtif et tendre.

— Mon cher Hector, poursuivit M. Trayaz, vous me semblez perdu dans un rêve. Vous pensez sans doute, vous et votre femme, à certain château dont vous m'avez fait quelquefois la description. Ce n'est pas un château en Espagne, il dresse ses antiques tourelles à quelques kilomètres de Grasse. Il a très grand air, m'avez-vous dit ; ma villa n'est en comparaison de ce manoir qu'une chaumière, une masure. L'homme qui le possédera pourra marcher de pair avec les barons et les marquises. Ne rougissez pas, Hector ; nous avons tous nos faiblesses. Et toi, mon gros Jules, réjouis-toi, ton avenir est assuré et tu pourras désormais te dispenser d'étudier tes fables. On t'achètera à Rome un titre de comte, on te mariera à une héritière, et quand vous ferez votre voyage de noce sur le yacht que tu n'as pas encore, ce n'est pas à cache-cache que tu joueras avec elle.

— Oncle Christophe, lui cria Jules, quand je n'ai pas mon âne, cache-cache est le jeu que je préfère.

— Patience ! mon enfant : tu découvriras un jour qu'il en est de plus doux et qu'il n'est pas besoin d'avoir du génie pour les apprendre.

Quoique son discours fût fourré d'épigrammes, il le débitait d'un air si paternel, d'un ton si bénin qu'il était difficile à ses héritiers présomptifs de douter qu'il n'eût de gracieuses intentions à leur égard. Aussi bien, pour les rendre heureux, il lui suffisait de le vouloir. Leur offrît-il dix millions à se partager entre eux, en serait-il plus pauvre ? Il en avait tant ! Cependant, à l'exception de M. de la Farlède, qui tenait la chose pour faite et avait déjà engrangé sa moisson, on mêlait à sa joie un peu de défiance, et tour à tour on croyait ou on ne croyait plus. Quand la foi prévalait sur le doute, on s'abandonnait à d'agréables rêveries. Mme Limiès oubliait l'*Albatros* et les affres du mal de mer ; elle voyait ses filles heureuses. Mme Lejail faisait ses adieux

au Dattier. Mme de la Farlède passait en revue les héritières du département du Var. Huguette avait calculé qu'en plaçant au quatre pour cent ses deux millions, elle jouirait d'un revenu de quatre-vingt mille francs, et que c'est assez pour satisfaire chaque année quatre-vingts fantaisies coûtant mille francs pièce. Casimir la lorgnait amoureusement et se disait : « Elle sera à moi avant l'automne, mais il faudra que d'ici là je me débarrasse d'Anaïs, qui ne lâche pas facilement ce qu'elle tient; je serai bon prince, je lui ferai un pont d'or. » M. Lejail, cet homme riche en expériences, avait conservé toute sa tête et doutait plus qu'il ne croyait. Une seule chose lui paraissait évidente, c'est qu'il sentait un vent coulis qui lui glaçait la nuque, et, ayant jugé que le collet relevé de sa redingote le protégeait insuffisamment, il avait noué un foulard autour de son cou.

Pour Silvère, il était intimement convaincu que M. Trayaz se moquait de son monde et s'amusait à tirer les alouettes au miroir. Ce jeu, qui n'était pas doux, lui semblait fort impertinent, et en dépit des vœux qu'il avait faits, il s'était promis que si son tour venait, il répondrait aux brocards par des lardons. Son tour vint.

— Quant au silencieux jeune homme qui est assis au bout de cette table, reprit M. Trayaz, il méprise les millions et plaint ceux qui les possèdent. On ne se soucie d'être riche que lorsqu'on a un vice à contenter, et jusqu'ici je ne lui en connais point. Ah! si, pourtant : il a pour les végétaux une passion désordonnée, qui se tourne en fureur. Ajoutez qu'il a le col roide; il voudrait être son maître, il aspire en secret à l'indépendance du charbonnier. Quelques attentions flatteuses qu'ait pour lui la comtesse de Rins, son bonheur cloche et son bât le blesse. Que demain un bailleur de fonds mette obligeamment à sa disposition quelques centaines de mille francs, il aura bientôt fait de créer à Hyères un établissement horticole qu'il gouvernera à sa guise, et, devenu son maître, son bonheur ne clochera plus... Ai-je menti, monsieur?

Silvère se sentit confus d'avoir été si bien deviné, et il s'écria :

— Mais, vraiment, mon oncle, vous ai-je jamais dit un mot qui puisse vous faire croire?...

— Eh! que veux-tu? je suis un peu sorcier.

Il fit venir du champagne, et soulevant sa flûte à la hauteur de ses yeux :

— Mes chers enfans, je bois à votre bonheur!

Puis changeant brusquement de ton :

— Sur ces entrefaites, ajouta-t-il, ils se réveillèrent tous.

Ce mot rompit le charme, et, tout le monde s'étant réveillé,

on s'avisa que pendant ce décevant entretien la nuit était vênue, qu'il y avait encore un peu de crépuscule, que le temps avait changé, qu'un orage se préparait. Plus d'une fois déjà, M. Lejail avait insinué qu'on ne saurait trop se défier du vent d'est; que sur le littoral il est l'ami des intempéries ; qu'au surplus, à la vive satisfaction des jardiniers et au vif déplaisir des promeneurs, les derniers jours d'avril sont toujours pluvieux. On avait l'esprit ailleurs et on ne l'avait point écouté; il avait cependant toujours raison. La mer, qui avait perdu sa couleur laiteuse, ne se distinguait plus des îles et des montagnes, mais on l'entendait; elle geignait sourdement, comme un malade assoupi dont le repos est troublé par des songes. On voyait s'avancer au loin une énorme et sombre nuée, aux franges pendantes, qui de place en place se déchiquetait, s'effilochait et, tombant du ciel en lambeaux, projetait sur le couchant encore en feu un amas confus de fumée noire, incessamment sillonnée par la lueur livide et les zigzags des éclairs.

Ce spectacle était beau, mais alarmant. Le vent avait de nouveau fraîchi et poussait vers le Lavandou cette fumée, qui s'épandait de plus en plus; on entendait déjà le crépitement de la foudre. Mme Limiès, qui était la femme de tous les dévoûmens, n'avait qu'une faiblesse : le tonnerre lui faisait peur. Ses filles et sa petite-fille commençaient à trembler pour leurs robes et leurs chapeaux. Sourd à toutes les insinuations, M. Trayaz, qui avait allumé un cigare, semblait à son tour plongé dans une rêverie qu'on se croyait tenu de respecter. Il s'informa enfin si le break était avancé ; il leva la séance, entra dans la cuisine, où il questionna longuement l'aubergiste sur sa façon de préparer la bouillabaisse, prouvant ainsi qu'il lui restait des candeurs : les aubergistes ne disent jamais le dernier mot de leurs recettes. Après s'être assuré que la rascasse est un ingrédient essentiel de la soupe de poisson et qu'il n'est pas toujours facile de s'en procurer, il donna le signal du départ. On s'entassa dans le break. A peine se fut-on mis en route, de grosses gouttes tombèrent, et bientôt les écluses du ciel s'ouvrirent. Ces dames n'avaient pour se garantir du déluge que leurs misérables ombrelles. Elles affectaient d'en prendre gaîment leur parti; personne n'osait se plaindre. Par quelques tribulations que le Dieu qu'ils adorent exerce leur patience, les héritiers présomptifs sont aussi durs à eux-mêmes que des ascètes qui aspirent au divin royaume.

Ils arrivèrent à la Figuière ruisselans, trempés jusqu'aux os et dans le plus piteux équipage. En descendant de voiture, M. de la Farlède se secoua comme un caniche qui sort de l'eau.

— Bah! lui dit M. Trayaz d'un ton sarcastique, deux gouttes de pluie n'ont jamais tué un homme, et tu ne me feras pas croire, toi, Blandine, que ton chapeau soit perdu.

— Nous le lui demanderons demain, mon cher oncle, répondit-elle avec un sourire ineffable.

M. Lejail tenait pour certain que sa dernière heure était venue. A peine fut-il entré dans son appartement que, saisissant sa femme par les deux épaules et les serrant à la faire crier, il lui dit d'une voix étranglée :

— Cet homme n'est pas seulement le dernier des mauvais plaisans, c'est un assassin! Mais là, madame, quel charme a donc jeté sur vous ce satané vieillard? Gageons que vous croyez encore aux deux millions de Huguette et au vôtre, dont je ne donnerais pas les quatre fers d'un chien !

Il ajouta que, s'il survivait à sa noyade, avant quarante-huit heures il serait de retour au Dattier. Elle ne l'en croyait plus. Les oiseaux se prennent à la glu, et les hommes sont les prisonniers de leurs espérances. Si éloignées, si fragiles, si douteuses qu'elles soient, on ne s'en dépêtre pas. On dit cent fois : « Dès demain je quitterai pour toujours cette maudite maison ! » — et alléché par de vaines amorces, séduit par la douceur d'une fallacieuse image, on patiente et on reste.

IX

Silvère avait résolu d'avancer son départ, et moins inconséquent dans sa conduite que M. Lejail, exempt de toute espérance, ce qu'il avait décidé il le faisait. Il se reprochait d'être revenu trop facilement de ses premières préventions, d'avoir retiré ses griffes en donnant la patte à un tyran plein d'ironie. Il ne pouvait lui pardonner d'avoir pénétré le fond de son cœur et divulgué ses secrets désirs à la seule fin de s'égayer à ses dépens. Il lui battit froid tout un jour, répondit sèchement à ses questions; la famille constata avec plaisir qu'il y avait de l'aigreur entre eux.

Le lendemain, M. Trayaz reçut de Paris une lettre qui n'était point de M. Sucquier, et qu'il lut et relut avec une extrême attention. Après le déjeuner, il dit à son neveu, en lui pinçant l'oreille :

— Monte chez moi; j'ai à te parler.

Silvère le suivit, déterminé à mettre l'occasion à profit pour dire son fait à ce vieillard perspicace, qui employait son art divinatoire et sa sorcellerie à mystifier ses invités.

Après l'avoir fait asseoir : — Fumons et causons, lui dit le

vieillard perspicace, en lui offrant un cigare qu'il accepta de mauvaise grâce. Sais-tu que tu as un fichu caractère? Tu es susceptible en diable, et voilà vingt-quatre heures que tu me boudes. Pourquoi, je te prie? Tu prétendais un jour que les hommes supérieurs ont du goût pour la vérité. Ai-je dit vrai l'autre soir, quand je me suis permis d'avancer que, si heureux que tu sois, ton bonheur cloche, que par momens ta comtesse te pèse, que tu aspires à devenir ton maître?

— Où elle est attachée il faut que la chèvre broute; qu'elle tire ou non sur sa corde, cela ne regarde qu'elle, et elle n'aime pas qu'on publie ses secrets sur les toits. Les ambitions que vous me reprochez...

— Je les trouve un peu minces, mon fils, et tes projets me semblent trop modestes; j'ai une autre idée à te proposer, qui me paraît meilleure... Mais ton cigare brûle mal : c'est que tu l'as mal allumé. Quand on est de mauvaise humeur, on fait tout mal.

Il frotta une allumette, la lui passa, et, ayant fait deux ou trois tours dans la chambre, il se planta devant lui, les poings sur ses hanches :

— Un établissement horticole! Y penses-tu? Il y en a déjà huit ou dix à Hyères, et aussi bien rien ne me prouve que tu aies du talent pour le commerce. C'est la science qui est ton affaire. Ai-je raison, oui ou non?

— Pour se vouer tout entier à la science, repartit Silvère avec un peu d'irritation, il faut avoir des loisirs, et pour avoir des loisirs...

— Il faut avoir un oncle, interrompit M. Trayaz. Tu en as un : que ne t'en sers-tu?... Fais-moi le plaisir de te taire et de m'écouter. Je ne suis pas aussi mystérieux que toi, et je ne crains point qu'on lise dans mon jeu. Tous les parvenus, quand ils ne sont pas des imbéciles, éprouvent tôt ou tard le besoin de donner un peu de gloire à leurs écus. Il en est qui bâtissent des hôpitaux. C'est faire, à mon sens, un sot usage de son argent; les hôpitaux et les hospices ne servent qu'à prolonger la vie d'infirmes qui sont indignes de vivre, et ceux qui les bâtissent travaillent à l'abâtardissement de l'espèce humaine. Je m'étais dit : « J'ai fait ma fortune chez les Yankees : acquittons-nous envers eux en leur offrant en cadeau un observatoire, une université. » Après tout, cette fortune, c'est un Provençal qui l'a gagnée : n'est-il pas juste que ce soit la Provence qui se sente de mes libéralités? Tu es un garçon d'une conversation suggestive; en causant avec toi, il m'est venu une idée. Je voudrais créer à Hyères un jardin botanique; mais, tu

m'entends, j'en voudrais faire un de ces établissemens modèles, dont on parle et qu'on vient voir de loin. On dit là-bas que l'argent peut tout. Il y a au Muséum de Paris, si j'en crois mon journal, des services en souffrance; leur budget est un peu maigre: le nôtre, je te le jure, sera très gras. Dût-il m'en coûter vingt, trente, quarante millions, je suis bon pour cette somme, et indigènes, exotiques, alimentaires, industrielles, médicinales, l'engrais ne manquera pas à nos plantes. Je les vois d'ici dans leurs carrés bien tenus, propres jusqu'à l'excès, coupés par des allées, hérissés de baguettes de fer portant des étiquettes rouges et jaunes. Jardin de naturalisation et de semis, école des arbres fruitiers, serres chaudes et orangeries, bibliothèque, collections, herbiers, amphithéâtre pour les conférences, laboratoires de chimie et de physique végétales, nous ne nous refuserons rien; on trouvera chez nous tout ce qui peut faire le bonheur d'un botaniste, et tout sera luxueux, abondant, magnifique, et ceux de ces messieurs qui viendront travailler dans nos laboratoires seront logés dans un bâtiment affecté spécialement à cet usage, et ils s'écrieront : C'est un rêve!... Mais les Américains, gens pratiques, estiment que, quoi qu'on fasse, il faut faire quelque chose pour les badauds, qui constituent la grande majorité du genre humain, que les grands succès sont à ce prix. Nous aurons notre labyrinthe et nos jets d'eau, notre faisanderie et notre palais des singes, nos goélands, nos marabouts, nos mouflons à manchettes, notre rhinocéros et nos girafes : les badauds ont un faible pour les girafes. Et nous aurons aussi notre salle des fêtes, notre pavillon des concerts, et que sait-on? Nous passerons peut-être un accord avec la musique des équipages de Toulon!... Tu vois que je descends aux détails; comme dit Huguette, ils ont leur importance... Mais tu as laissé s'éteindre ton cigare, tu ne sais pas fumer.

Silvère écoutait ce surprenant discours en regardant son oncle d'un œil fixe. Il ne le voyait pas : il avait été pris d'un éblouissement.

— A propos, que penses-tu de cette jeune personne?

— Je n'en pense rien.

— Tu ne peux nier qu'elle ne soit fort jolie. Oh! ne va pas t'imaginer que j'aie l'intention de te la faire épouser de force. Tu désires peut-être rester garçon. Les femmes sont quelquefois de précieux auxiliaires et quelquefois aussi de très grands empêchemens... Mais revenons à notre affaire. Tu ne t'offenseras pas si je t'avoue qu'avant de te faire aucune proposition, j'ai tenu à m'informer. Je suis en matière de plantes d'une crasse ignorance.

Je distingue très nettement les champignons comestibles de ceux qui ne le sont pas. Hors de là, j'en sais autant que la bonne femme qui m'allaita. Je me suis assuré en te faisant bavarder que tu es un garçon très bien doué, que tu as la conception vive et l'intelligence aiguë qui fait le trou. Mais ce que vaut ton savoir, il n'y avait qu'un homme compétent qui pût me le dire.. Tu m'avais parlé de ce grand botaniste, professeur-administrateur au Muséum, que tu rencontras un jour sur le Fenouillet, et avec lequel tu entretiens, paraît-il, une correspondance fort active. Je lui ai écrit et j'ai reçu tantôt sa réponse, que je ne te montre pas, je craindrais de blesser ta modestie. M. Martigue m'affirme que tu as la vocation et le diable au corps ; que tu serais un naturaliste de grand avenir si le métier que tu fais ne t'empêchait de te donner tout entier à la science ; que tu lui as envoyé récemment une monographie fort remarquable sur je ne sais quel genre appartenant à je ne sais quelle famille, qu'il y a deux sortes de botanistes, les descripteurs et les physiologistes, que tu as autant de dispositions pour les études microscopiques que pour... comment dit-il?... pour la diagnose des espèces nouvelles. On pourrait m'objecter que tu n'es encore qu'une jeune barbe ; mais j'ai toujours pensé que la jeunesse est l'espérance, et que l'espérance est le premier des talens. Bref, après avoir reçu et médité la lettre que voici, j'ai résolu de te nommer le directeur de mon jardin botanique, et sans compter les frais de déplacement et, s'il le faut, de représentation, je t'alloue dès aujourd'hui un traitement de vingt mille francs. Cela te va-t-il?

Il était hors d'état de répondre, mais sa pâleur répondait pour lui. On est quelquefois pâle de bonheur.

— Qui ne dit mot consent! Dans trois jours tu retourneras à Hyères, tu donneras ton congé à ta comtesse, et tu te rendras à Paris pour y causer avec ton savant ami, qui te dévoilera les mystères du Jardin des plantes, après quoi tu iras en étudier d'autres en Angleterre, en Hollande et ailleurs. Tu observeras, tu te renseigneras, tu prendras des notes. Pendant ce temps je ferai un saut en Amérique ; à mon retour, tu me présenteras ton devis. Encore un coup, ne tremble pas devant les gros chiffres! J'entends faire grand et qu'il en soit parlé. Au surplus, sois sans inquiétude ; je suis un homme de précautions, je ferai sous peu mon testament dont tu seras satisfait, et j'assurerai un avenir à ton jardin et à toi.

Silvère était hors de lui ; il voyait danser devant ses yeux des mouches volantes, il avait des bourdonnemens dans les oreilles, le cerveau lui tintait. Il se disait : « Est-ce bien lui qui me parle? est-ce moi qui l'écoute? »

— Je ne te demande qu'une chose, ajouta M. Trayaz : nous avons tous nos petites vanités, je désire qu'il y ait à la porte de notre grille une inscription qui fasse connaître aux passans le nom du fondateur.

Il recouvra la voix, et s'élançant vers son oncle, lui prenant les deux mains :

— Cette inscription, dit-il, sera gravée en lettres d'or aussi grandes que moi. Mais en vérité, je ne sais comment vous dire...

— Ah ! ah ! tu te ravises ! interrompit M. Trayaz ; j'ai réussi à te prouver que les millionnaires ont du bon, qu'ils peuvent servir à quelque chose. Bah ! ne me remercie pas trop, on pense toujours à soi en faisant des heureux. Tu avais tort de me mépriser, tu as raison de me plaindre. Ce n'est pas seulement le soin de ma gloire qui m'occupe : avant d'avoir l'honneur de te connaître, j'avais déjà découvert qu'il est cent fois plus facile d'amasser une fortune que d'en jouir, qu'il y a des morceaux qu'on n'avale pas et que le pauvre des pauvres est celui qui ne sait que faire de ce qu'il a. Bref, je crevais d'ennui. Notre entreprise donnera de l'occupation et quelque saveur à mes longues journées, elle sera le sel de ma morose existence et, grâce à toi, je ne m'ennuierai plus. Mon fils, va rêver à ton aventure, nous en reparlerons avant ton départ... Tu me parais aussi étonné que content. Un Américain me disait un jour : « *You are a Jack-in-the-box.* » Il ne mentait pas : en bien comme en mal, je suis une boîte à surprises. Tu as su plaire au bon Jack, et j'en suis certain, nous serons toujours bons amis.

Silvère rentra chez lui en passant par la bibliothèque, qui communiquait avec sa chambre par un escalier tournant et avec le cabinet de M. Trayaz par un couloir, qu'éclairait un œil-de-bœuf. Comme il traversait ce couloir, il aperçut à terre un objet brillant, qu'il ramassa. C'était une broche en or émaillé qui représentait un lézard mordant sa queue. Il l'avait déjà vue et savait à qui elle appartenait. Du même coup il se souvint qu'à deux reprises, quoiqu'il fût suspendu aux lèvres de son oncle, il avait cru entendre derrière la porte le froissement d'une robe de soie.

Comme les funestes surprises les grandes joies subites meurtrissent le cœur ; mais leurs blessures sont délicieuses. Il sentit le besoin de faire prendre l'air à son bonheur. Il sortit, traversa le jardin sans rencontrer personne, longea une haie de grenadiers dont les corolles écarlates commençaient à s'ouvrir, et se dirigea vers la mer. C'était le premier dimanche de mai. La campagne avait ces tons roux ou blonds qu'elle a dans le midi quand les oli-

viers et les chênes-lièges sont en fleur et que les tamaris jettent leurs épis. Çà et là sur ces teintes amorties tranchait le feuillage luisant d'un figuier, dont le vert d'émeraude éclatait comme un pétard. Le ciel était d'un bleu sans tache; les girouettes de la villa et les chéneaux des fermes jetaient des étincelles; les ombres s'imprégnaient de lumière; tout avait un air et une odeur de fête.

A quelque cent pas de la plage, il s'assit sur un tertre, au pied d'un arbre. Cet endroit lui était bien connu: depuis son arrivée à la Figuière, il y était venu presque tous les jours. C'était son refuge ordinaire lorsqu'il était las des impertinences, des froideurs, des démonstrations hostiles de sa parentèle; mais ce jour-là ce n'était pas son ennui, c'était sa joie qu'il venait cacher dans cette solitude, qu'il avait peine à reconnaître. Les racines traçantes des pins, qui se tordaient dans le sable comme des serpens, les cistes blancs ou roses, les genêts dorés, les glaïeuls purpurins, le port élégant et la pâleur mélancolique des asphodèles, les touffes de lavande tapies sous les buissons, les dunes et leurs longues herbes échevelées, les bruyères déjà défleuries, un ruisseau languissant, à demi tari, que ses joncs et ses iris jaunes regardaient dormir, tout cela avait pour cet homme heureux le charme des choses souvent vues, qui, par une magie du cœur changeant soudain de visage, paraissent nouvelles, étonnantes et rares. La mer tranquille miroitait. Sur la droite du golfe, l'île du Titan dressait ses falaises blondes couronnées de bois. A gauche, s'allongeait la chaîne granitique des Maures, dont les contours moelleux, fondus, les croupes onduleuses, les enfoncemens et les promontoires ressemblaient aux plis d'une draperie magnifiquement agencée. Les lointains, qui baignaient dans une vapeur lumineuse, étaient beaux comme un rêve. Iles et montagnes, herbes et fleurs, Silvère les prenait à témoin, leur disait : « Vous savez ce qui m'arrive? »

Les rossignols, les merles s'égosillaient, les tourterelles roucoulaient. Un coucou remplissait les bois de sa monotone chanson, à laquelle répondaient les trilles d'une alouette perdue dans le ciel. Par intervalles, une brise de terre apportait de Bormes le bruit argentin d'une cloche sonnée en branle, et quand la cloche et les oiseaux se taisaient, on n'entendait plus que le clapotis léger de la vague, mourant sur la plage avec un murmure qui avait la douceur d'un baiser. Les vagues, les cloches, les merles, les rossignols, Silvère ne doutait pas qu'ils ne fussent tous dans le secret.

La vie lui faisait l'effet d'un conte de fées. Il était aussi étonné qu'Aladin lorsque, ayant frotté la vieille lampe qui faisait des mi-

racles, un génie sortit de terre et lui dit : « Demande-moi ce qu'il te plaira, je te le donnerai. » Son cas était plus extraordinaire encore. Un homme dur, désobligeant, qu'il n'aimait pas, s'était révélé subitement à lui comme son bon génie et avait prévenu ses demandes, lui avait offert ce qu'il n'aurait jamais osé désirer. Quelle situation on lui faisait! S'appartenir, se redresser, n'être plus au service d'une femme bonne, bien intentionnée, mais personnelle et exigeante, qui ne se doutait qu'à moitié de ce qu'il valait, ne plus connaître d'autres assujettissemens que ses goûts, qui étaient des fureurs, se donner tout entier à son démon, avoir un jardin botanique à créer, puis à gouverner, posséder désormais des ressources immenses et plus qu'il ne lui en fallait pour étendre ses recherches et poursuivre des travaux qui lui feraient un nom, — quel coup de théâtre! quelle fortune! quel avenir! Au préalable il irait courir l'Europe, il causerait avec des savans, il verrait de près mille choses qu'il n'avait jamais vues qu'en songe... Oui, il y avait de la féerie dans cette affaire.

— Et pourtant, pensait-il, si Mme de Rins ne m'avait fait ma leçon, je serais resté dans mon trou, et j'aurais manqué ma destinée. Pauvre femme! il n'en faut pas médire.

Il se rappela certains réquisitoires ampoulés qu'il avait prononcés jadis, et il se les reprocha. Qu'étaient devenues ses vieilles ires, ses âpres rancunes contre la société? Mme de Rins avait raison, les fleurs ne déclament jamais; elles prêchent l'apaisement des troubles du cœur, et ceux qui les cultivent devraient les en croire. N'était-il pas une preuve vivante que ces capitalistes qu'il avait si souvent maudits sont dans l'occasion des êtres utiles et bienfaisans? Sans doute il est fâcheux que les uns aient tout, que les autres n'aient rien; mais si personne ne possédait quelques millions de trop, se trouverait-il des particuliers pour créer des jardins botaniques? Eh! oui, les Ravinot existent, et en expiation de leurs crimes, ils n'ont jamais créé que des boulevards et des fontaines. Le sage doit en prendre son parti et se résigner à certains désordres qui disparaissent dans l'harmonie universelle.

Un souvenir qui lui revint tout à coup à l'esprit acheva de le convaincre que le monde est bien fait. Il tenait à la main une anémone qu'il avait cueillie en venant, et dont la corolle se transforma subitement à ses yeux en un visage de jeune fille. Ce n'était pas une vaine image, un fantôme. Cette ravissante créature vivait et respirait; il l'avait rencontrée souvent dans les rues d'Hyères, et il savait depuis longtemps qu'elle s'appelait Ameline.

— Après ce qui vient de m'arriver, pensa-t-il, quel beau parti je serais pour elle!

Au même instant, il entendit crier le sable derrière lui : il se retourna et se trouva en présence de Mlle Huguette Lejail. Il s'était levé et s'apprêtait à lui quitter la place; il n'en eut pas le temps. Allant droit à lui, elle lui coupa la retraite.

— Je vous cherchais, mon cousin, et si je viens ici, c'est que j'étais sûre de vous y trouver.

Elle avait marché vite. Elle souffla, s'éventa avec son mouchoir, et, ayant retiré sa capeline, elle mit à l'air ses beaux cheveux blonds. Puis s'adossant contre un pin et fouillant le sable avec son ombrelle :

— Oui, je vous cherchais, mon cousin, pour faire ma paix avec vous.

— Nous étions donc en guerre, mademoiselle?

— Ne me traitez pas avec tant de cérémonie. Ne suis-je pas votre cousine?

— Eh bien! ma cousine, je vous assure que si vous avez eu de mauvais procédés à mon égard, l'amateur de jardinage, demi-bourgeois, demi-manant, ne s'en souvient plus.

Elle détourna son visage comme pour lui dérober sa confusion. Puis, le regardant en coulisse :

— Vous voyez bien, mon cousin, que vous vous en souvenez. Oui, j'ai été impolie, malhonnête, et l'autre jour encore, sur le pont du steam-yacht... Pardonnez à une jeune fille contrite et repentante : voilà deux nuits que ses remords l'empêchent de dormir.

— C'est avoir la conscience trop délicate.

— Mais vous-même, mon cousin, n'avez-vous rien à vous reprocher? Convenez que le soir de votre arrivée vous aviez été fort maussade. Vous étiez assis à côté de moi; du commencement à la fin du dîner, à peine avez-vous daigné me regarder.

— Je suis un ours, et pour être aimable j'ai besoin qu'on m'encourage.

Elle se mit à rire et lui dit :

— Mon père prétend que les femmes s'attribuent le droit d'être injustes, que c'est celui de leurs privilèges auquel elles tiennent le plus. Si vous aviez été moins maussade, vous auriez deviné dès le premier moment que j'avais de grandes sympathies pour vous.

— En vérité?... Cela m'étonne.

— Eh! oui. Je connaissais votre histoire, vos embarras, vos difficultés, la fière résolution que vous aviez prise, et je ne vois rien de si beau dans le monde qu'un jeune homme pauvre qui se

fraie courageusement un chemin à travers les broussailles et les ronces de la vie... C'est si beau, le courage! C'est si beau, la volonté! Vous souriez? Ah! que voulez-vous? je suis très romanesque, moi, et j'aime les hommes de forte volonté, les héros, et à votre façon vous êtes un héros, mon cousin.

— Prenez garde, vous allez me donner de l'orgueil. Être loué par une si jolie bouche...

Elle attacha sur lui des yeux qui promettaient beaucoup. Elle croyait à la puissance magnétique de son regard, dont Casimir disait dans un langage un peu trivial « qu'il avait de la pince. »

— Vous me trouvez jolie, mon cousin?

— Vous seriez bien étonnée si je vous disais le contraire.

Elle battit des mains :

— Oh! que je suis contente d'être venue! Je vois que vous m'avez pardonné, et me voilà soulagée d'un grand poids. J'étais sûre que nous finirions par nous entendre, que cela devait arriver. Non seulement je me sens une grande admiration pour votre caractère si noble, si généreux, mais je partage vos goûts. J'ai pour les fleurs une passion d'ignorante, qui les adore sans savoir leurs noms. Quand on m'avait annoncé que vous viendriez à la Figuière, je m'étais flattée que vous seriez assez bon pour me donner quelques leçons de botanique... Nous avons mal débuté, mon cousin; quand on a mal commencé, on recommence : voulez-vous que nous recommencions?

— Je le voudrais bien, mais dans trois jours je ne serai plus ici, et si intelligente que vous soyez, trois jours ne me suffiraient pas pour vous enseigner la botanique.

— On fait bien des choses dans une journée, mon cousin. Savez-vous quoi? levons-nous demain, vous et moi, de très bonne heure! nous irons herboriser dans la montagne que voilà et qui est pleine de jolis sentiers. Dites oui.

— Mais qu'en penserait-on? Et Casimir, qu'en dirait-il?

— Ah! tu es jaloux! pensa-t-elle : je te tiens.

Et elle répondit aussitôt :

— Il m'obsède, Casimir, il est sans cesse à mes trousses, il m'assassine de ses complimens. Entre nous soit dit, je crois que ses vues sont sérieuses; mais ce n'est pas tout d'aimer, il faut plaire... Ainsi, demain à huit heures, c'est convenu.

Elle lui avait tendu ses deux mains et lui parlait de si près qu'elle semblait lui offrir ses lèvres, et que, s'il avait aimé autant qu'il plaisait, il n'aurait tenu qu'à lui de s'assurer qu'elles étaient aussi tendres que fraîches. Il recula d'un pas, et lui dit avec un accent de froide ironie :

— Que je suis étourdi ! J'oubliais que tout à l'heure, en sortant de causer avec mon oncle, j'ai trouvé dans le petit couloir qui fait communiquer sa chambre avec la bibliothèque le joli bijou que voici. Je soupçonne qu'il vous appartient.

Elle prit la broche qu'il lui présentait, le regarda fixement, s'avisa à son expression railleuse qu'il avait tout compris, tout deviné. Rouge de colère, elle lui tourna brusquement le dos, et, pendant qu'il regagnait la villa, elle arpenta la plage, racontant aux vagues son humiliation, sa défaite, son injure, et comment il arrive que les aversions se transforment en amitiés et les amitiés en haines.

D'habitude, pendant les conférences qui se tenaient dans le salon rouge, elle ne sonnait mot, se contentant de faire son profit de tout ce qui se disait autour d'elle. Ce soir-là, dès que l'assistance fut au complet, elle prit la parole d'un air échauffé, annonça à ces innocens, qui ne savaient pas s'enquérir, le mémorable événement du jour. Elle raconta qu'étant allée chercher un livre dans la bibliothèque, elle avait entendu des éclats de voix ; que, s'imaginant qu'on se querellait et la curiosité l'emportant sur sa discrétion naturelle, elle s'était glissée dans le couloir et malgré elle avait écouté un long entretien, qu'elle rapporta mot pour mot, car elle avait la mémoire aussi précise que son ouïe était fine. Mais, ne se piquant pas de tout dire, elle omit le détail de la broche perdue et de la façon dont elle l'avait recouvrée. En revanche, elle répéta jusqu'à trois fois cette parole sinistre : « Dût-il m'en coûter vingt, trente, quarante millions, je suis bon pour cette somme. »

Son récit tragique plongea l'auditoire dans une douloureuse stupeur. Jamais le salon rouge n'avait vu des visages si sombres et si allongés, jamais il n'avait entendu de si lugubres doléances.

— Tout pour lui, rien pour nous ! disait l'un.

— Nous sommes volés comme dans un bois ! disait un autre.

— Je me suis défié de ce parent pauvre ! disait un troisième.

— Il y a des bourrus qui sont des intrigans ! disait Mme Limiès.

Les optimistes désabusés mettent tout au pis, et leurs découragemens sont des désespoirs. M. de la Farlède, à qui son verre de cognac avait paru amer, le déposa si violemment sur la table qu'il le fit voler en éclats.

— Décidément, dit-il, il n'y a à récolter dans cette maison que des rebuffades, des déceptions, des déconvenues...

— Et des coryzas, ajouta M. Lejail d'une voix caverneuse, en enfonçant sa calotte sur ses oreilles.

Huguette s'était retirée dans l'embrasure d'une fenêtre, où Casimir la rejoignit.

— Laissons les lamentations à ces faibles cœurs, lui dit-il. Que sert de gémir? Il y a mieux à faire.

— Quoi donc?

— Travaillons à brouiller le tyran et le favori.

— Vous en parlez à votre aise: dans trois jours cet insupportable fat ne sera plus ici, et le moyen de se brouiller quand on ne se voit pas?

— J'entends qu'avant trois jours il tombe en disgrâce, qu'on lui signifie son renvoi, que dès demain peut-être il s'en retourne avec sa courte honte.

— Vous avez donc une idée?

— Daignez vous en remettre à moi. Vous mettiez toute votre étude à tenir l'ennemi à distance: mauvais système. J'ai lié connaissance avec lui, je l'ai sondé, pressenti, je connais son faible, c'est par là que je le prendrai. Veuillez considérer qu'en machinant ma petite trahison, je ne songe qu'à vous plaire. Mon Dieu! je suis quelque peu philosophe, et mes petites rentes me suffisent. Si je tiens à mon million, c'est pour avoir la joie de le déposer à vos pieds... Parlez franc, ma cousine, vous le détestez bien, ce fat?

— Je l'abhorre.

— Eh bien! si je réussis à faire jouer ma machine, quelle sera ma récompense?

— Nous irons faire une promenade en mer, répondit-elle en lui serrant tendrement les deux poignets.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

TROIS MAITRES D'ITALIE

III [1]

PERGOLÈSE

Il faut peu de mots pour parler de lui, car sa vie et son œuvre sont brèves; mais il faudrait des mots exquis, car c'est une exquise figure. *Giovane e moribondo*, dit l'inscription placée dans une salle attenant à l'église de Pouzzoles où il repose. Jeune et mourant, c'est bien ainsi qu'on le voit, qu'on le plaint et qu'on l'aime. Ses deux chefs-d'œuvre, égaux et divers, la *Servante maîtresse* et le *Stabat Mater*, ont le double prestige de la jeunesse et de la mort. Il ne fut pas comme Marcello un grand, un riche, un heureux, et sous le ciel de Naples jamais plus beaux vingt ans ne moururent de plus de tristesse et de plus de misère. Après Marcello, qui fut la force, Pergolèse est la grâce, la grâce furtive et passagère. Après le maître grandiose de la mélodie italienne, en voici le maître délicieux; au pied de l'arbre et dans son ombre, la fleur charmante, hélas! passée avant le soir. Si l'on sait peu de chose de lui, ne cherchons pas à en savoir davantage. Rêvons-le, si nous ne pouvons le connaître. Surtout ne mêlons rien d'abstrait ni d'aride à sa poétique mémoire. A ce génie simple, un peu frêle, épargnons tout ce qui pourrait lui peser et disons

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1894 et du 1er avril 1895.

comme Perdican devant une fleur aussi : « Je n'en sais pas si long... Je trouve qu'elle sent bon, voilà tout. »

I

Quand j'essaie de me figurer Pergolèse, je le vois d'abord à seize ans. Pour venir à Naples, il a quitté Jesi, la petite ville pontificale où il naquit d'une humble famille : son grand-père était cordonnier, son père arpenteur (*agrimensore*). Le svelte et frêle adolescent porte la soutane rouge et le manteau bleu des « Pauvres de Jésus-Christ. » Sur la recommandation d'un grand seigneur de son pays il a été admis au conservatoire de ce nom. Naples recueillait là, pour les instruire, les plus abandonnés et les plus malheureux de ses enfans. Ils y étaient élevés gratuitement, formés à des métiers divers suivant la diversité de leurs aptitudes et de leurs goûts. En même temps que la religion et la morale, on leur enseignait la musique. Partout ainsi, à Naples comme à Venise, la mélodieuse et deux fois libérale patrie donnait à ses fils avec un peu de son or un peu de son génie, et de chaque asile de misère faisait une école de beauté.

L'écolier qu'était Pergolèse étonna bientôt ses maîtres : son maître de violon d'abord. Pareil au chanteur de la fable, « il faisait des passages »; et si hardis, si nouveaux, qu'on s'en émerveillait. De Greco, de Durante, de Feo tour à tour il apprit l'harmonie et le contrepoint; il n'apprit la mélodie de personne. Souvent il allait avec ses condisciples par les campagnes délicieuses. Alors, comme un ruban d'écarlate et d'azur, la file des petits moinillons serpentait au flanc des coteaux napolitains. On revenait le soir, le long du Pausilippe, à l'heure où les pêcheurs tournent le promontoire en chantant. Les paysans chantaient aussi sur le chemin. Chansons de la terre et chansons des vagues, l'enfant les écoutait toutes. Follement joyeuses ou tristes à mourir, ainsi qu'elles sont encore, toutes étaient sincères, toutes étaient vivantes, et c'est d'elles peut-être que passa dans l'œuvre de Pergolèse, dans la *Servante maîtresse* et dans le *Tre giorni son che Nina*, je ne sais quel goût de terroir et de peuple, l'accent de la vie et de la vérité.

Autant que la musique populaire, il aimait la musique sacrée. Quand venaient les jours du carnaval, le petit « Pauvre de Jésus-Christ » se plaisait à les sanctifier. Laissant la ville à sa folie, il entrait dans une chapelle d'Oratoriens voisine du conservatoire, et jouait sur l'orgue les morceaux qui, d'après la règle même de saint Philippe, doivent pendant l'office alterner avec les homélies.

C'est ainsi qu'il faisait de ces heures de plaisir, de ces « Quarante heures » que profanait le monde, des heures de prière et de piété.

Sa première œuvre fut un oratorio : la *Conversion de saint Guillaume, duc d'Aquitaine*. Exécutée au couvent de Sant'Agnello Maggiore en 1731, elle y fut très admirée. Pergolèse avait alors vingt et un ans et ne devait plus vivre que cinq années : ce fut assez pour son génie et pour son infortune. Deux ou trois opéras malheureux le détournèrent un instant de la musique dramatique. Résolu de l'abandonner, il écrivit à cette époque trente trios pour deux violons et basse, plusieurs messes, des vêpres et des cantates. Mais le théâtre bientôt le ressaisit. Acclamée en 1733 sur la petite scène de San Bartolomeo, la *Servante maîtresse* fit la gloire du jeune maître. Deux ans plus tard, à Rome, l'*Olympiade* la défit; l'*Olympiade* injustement sifflée, tandis que triomphait, injustement aussi, le *Nerone* de Duni. C'est en conduisant la tumultueuse représentation de l'*Olympiade* que Pergolèse assis au clavecin reçut, dit-on, une orange en plein visage. Affolé de douleur et de honte, il s'enfuit à Lorette, où il avait été nommé maître de chapelle. Il y portait, avec un front outragé, un cœur blessé à mort. Sa vingt-cinquième année, la dernière de sa vie, avait été fatale non seulement à sa renommée, mais à ses amours. Un jour, raconte le biographe le mieux informé de Pergolèse, un jour une fille de noble race, Maria Spinelli, vit entrer chez elle ses trois frères. Tirant leurs épées ils lui dirent que, si dans trois jours elle n'avait choisi pour époux un homme d'une naissance égale à la sienne, de ce fer qu'ils tenaient à la main périrait Pergolèse le musicien, parce qu'elle l'aimait et qu'elle en était aimée. Au bout des trois jours ils revinrent : leur sœur avait obéi et s'était fiancée à Dieu. Maria prit l'habit des Clarisses. Un an plus tard, le 11 mars 1735, la cloche du couvent de Sainte-Claire sonnait le glas, et dans la chapelle Pergolèse mourant dirigeait lui-même l'office funèbre de sa pauvre morte (1).

De Lorette, où il avait commencé le *Stabat Mater*, il revint à Naples pour l'achever et pour mourir à son tour. La phtisie le consumait. On lui conseilla le tiède séjour de Pouzzoles. Des Franciscains recueillirent dans leur monastère celui qui devait être jusqu'à la fin un pauvre de Jésus-Christ. Mais leur charité ne put le guérir. Brisé par la toux et tremblant de fièvre, il défaillait en écrivant ce *Stabat* que lui avait commandé et payé d'avance (dix ducats!) une pieuse congrégation. Un jour que Feo, son ancien

(1) Voir sur ce point et sur tout ce qui touche la vie et l'œuvre de Pergolèse : *la Scuola musicale di Napoli e i suoi Conservatorii, con uno sguardo sulla storia della musica in Italia*, per Francesco Florimo; Napoli, 1882.

maître, était venu le visiter et le suppliait de suspendre son travail : « Hélas! murmura-t-il, je n'ai pas de temps à perdre si je veux tenir ma promesse. Triste, misérable ouvrage! Dieu sait comment la postérité le jugera. Ils me l'ont payé dix ducats et je crois fermement qu'il ne vaut pas dix *baiocchi!* » Il eut du moins la consolation de le terminer. D'une main que glaçait l'agonie, il écrivit encore pour le violon, pour son instrument bien-aimé, l'admirable ritournelle du *Quando corpus morietur*. Puis il mourut et fut enseveli sans pompe dans la cathédrale de Pouzzoles. On y voit son tombeau, sur lequel on aimerait à lire le salut de Voltaire à Vauvenargues, cet autre mort jeune et charmant : « Adieu, belle âme et beau génie! »

II

L'œuvre de Pergolèse se partage tout naturellement en ses deux chefs-d'œuvre : la *Servante maîtresse* et le *Stabat Mater*. L'un et l'autre sont du même génie, mais le second est d'une âme changée, émue et attendrie par la souffrance. Essayons de marquer ce passage; allons, ou plutôt élevons-nous, comme fit Pergolèse lui-même, de l'ironie à la pitié, du rire à la prière et de la terre au ciel.

Deux fois admirable est la *Servante maîtresse*. Elle l'est d'abord extérieurement par l'esprit, le mouvement et la clarté, par la vivacité et la verve, par la jeunesse, une insolente et triomphante jeunesse. Elle l'est encore, et plus au fond, par l'observation morale et l'étude des caractères. C'est une merveille de musique dramatique et de psychologie musicale à la fois. De ce petit *intermezzo* (1) comme d'un germe, d'une goutte de vie, sont nés l'opéra-comique français et l'opéra-bouffe italien. Chacun des deux genres est en quelque sorte une dilution de l'œuvre essentielle de Pergolèse, et ce que tous deux ont gagné en étendue, ils l'ont peut-être perdu en profondeur. Auprès de la *Servante maîtresse* il arrive que le *Barbier de Séville* semble superficiel, la *Dame Blanche* sentimentale et le *Domino noir* vaudevillesque. Une force existe en cette opérette de génie, que nulle part ailleurs on ne retrouve ainsi ramassée et intacte. Et cette force a quelque chose de primitif et de rude, parfois même une sécheresse, une âpreté, qu'en France comme en Italie la mélodie bientôt dépouillera.

(1) On appelait ainsi en Italie des ouvrages légers et comiques qui se jouaient entre deux actes d'un opéra sérieux « *per sollevare l'uditorio dalla soverchia attenzione* ».

Par ce nerf et cette verdeur le Pergolèse de la *Servante maîtresse* ressemble encore à Marcello. S'il n'eut jamais l'ampleur et la magnificence du grand Vénitien, il en eut d'abord la fermeté, la mélodie aux angles droits, aux arêtes vives. Et cette carrure mélodique fait toute l'œuvre un peu rigide, ou rigoureuse. Elle est charmante, exquise, mais avec un arrière-goût amer; œuvre sinon de moraliste, au moins de psychologue ironique et sans indulgence. Avant de l'élever sur les hauteurs divines du *Stabat*, comme Pergolèse a rabaissé l'idéal féminin! Impossible de railler avec plus de malice, pour ne pas dire de mépris, la vieille et pitoyable aventure des ancillaires amours. La *Servante maîtresse* représente par la musique une des formes les plus vulgaires de l'éternelle lutte, de la rencontre de l'homme et de la femme, terrible ou ridicule dès qu'elle n'est plus un duo mais un duel. Le duel est ici entre la vieillesse amoureuse et la jeunesse effrontée. Uberto peut prendre place dans le groupe des barbons classiques, à côté d'Arnolphe et de Bartolo; non, pas à côté : au-dessous, car son âme est plus médiocre que la leur. Quant à Serpina, Rosine auprès d'elle est une ingénue. Serpina, ce n'est pas la rusée pupille, ni même la soubrette maligne, c'est dans toute la réalité, presque dans tout le réalisme du mot, la servante. C'est plus encore : la femme, l'ennemie; non certes l'ennemie tragique, la guenon du pays de Nod, comme dit M. Dumas fils, mais l'ennemie charmante et mélodieuse, l'immortelle sirène. Celle-ci, fût-ce au pays napolitain, n'habite pas toujours les flots bleus; elle fait parfois le ménage, voire la cuisine, en « cotillon simple et souliers plats. »

Sous presque chaque page de la *Servante* affleure un fond de dureté. A tout moment une pointe aiguë dépasse et blesse. Du premier air d'Uberto, par exemple, il est impossible que l'oreille ne sente pas les aspérités. Quant au rôle de Serpina, c'est une merveille d'ironie impérieuse et cassante. Il n'est fait que de rythmes incisifs, de notes piquées, de phrases courtes, irritées et irritantes. Toutes ailées et toutes armées, c'est un essaim de guêpes que cet essaim de mélodies. Oui de mélodies, et de mélodies seulement. Jamais plus qu'ici le génie mélodique ne fut par lui-même et par lui seul efficace. Ici toute expression, toute vérité, toute beauté est contenue dans le chant. L'accompagnement, et par conséquent l'harmonie, existe à peine : le premier violon double constamment la voix, et les basses ne servent guère qu'à marquer la mesure. La mélodie de Pergolèse a fait comme Serpina elle-même : pour être plus agile, elle s'est court vêtue aussi.

La page capitale de la *Servante maîtresse*, le chef-d'œuvre du

chef-d'œuvre, est assurément le fameux duo, que Rousseau jadis admirait tant. C'est ici que la comédie musicale a son centre ou son sommet. Du duel entre les deux personnages voici la passe décisive. Serpina attaque la première, à fond et tout droit : « Vous m'épouserez, je le vois à ces petits yeux fripons, voleurs, malins ; vous avez beau dire non, eux me font signe que si (1). » Hardie jusqu'à l'impudence, la phrase est musicale autant qu'expressive ; elle chante et parle à la fois. Elle détache les mots à effet : *furbi, ladri, malignetti*. Tandis qu'elle escamote les : *no, no, no*, elle marque au contraire les : *si, si, si*, de notes brillantes. La riposte d'Uberto : « *Signorina, v'ingannate!...* Vous vous trompez, mademoiselle, » imite l'attaque : à la tonique répond la dominante ; c'est la modulation classique, par où la symétrie s'établit dans le duo. Puis de la première phrase une autre se déduit, non plus impérieuse, mais coquette, prompte à se parer d'un rien : d'une syncope qui l'avive, d'un éclat spirituellement emphatique, d'un *rallentando* qui l'alanguit. Avec une largeur, une finesse aussi dont la musique de ce temps offre peu d'exemples, les deux caractères se développent en s'opposant. Aux agaceries de Serpina, à l'insolence de sa jeune victoire, Uberto ne répond déjà plus qu'en grondant, par une sorte de ronron sénile, à la fois honteux et satisfait. Toujours mélodique, rythmé toujours, presque symphonique parfois, le duo longtemps se poursuit, et jusqu'à la fin, en dépit de libres épisodes, d'incidences exquises, l'alternative et le choc des *no!* et des *si!* lui donnent la précision un peu sèche et comme la rigueur logique d'une discussion.

Cinquante-trois ans après le duo de la *Servante maîtresse*, entre un maître également et non plus une servante, mais une soubrette, sur des *si* et des *no* qui se répondront de même, un autre duo se chantera. Oui, tout autre sera dans les *Noces de Figaro* le duo du comte avec Suzanne. Ici encore la femme commande et triomphe ; elle se moque, elle rit, et l'homme une fois de plus est sa dupe. Mais quelle différence ! Dès les premières mesures : *Perche, crudel, fin'ora Farmi languir cosi!* quelle langueur en effet, au lieu de quelle vivacité ! « *Languir* », voilà bien le mot qui donne le ton, voilà bien le diapason sentimental de presque tout ce duo. M. Cherbuliez à propos des *Noces* justement parlait un jour des « enchantemens d'une musique qui fond le cœur ». En vérité, de Pergolèse à Mozart, quelque chose en mu-

(1) Lo conosco a quegli occhietti
Furbi, ladri, malignetti,
Che, sebben voi dite no,
Pur accennano di si.

sique s'est fondu. Ne nous opposez pas qu'une illusion nous abuse et que nous transportons dans la musique des nuances qui ne sont que littéraires. Littéraires, il est vrai qu'elles le sont d'abord, et c'est entre les deux sujets et les deux situations, entre les personnages de l'intermède italien et ceux de la comédie de Beaumarchais que préexistent les différences. Si verdissante, comme dit Figaro, que soit Suzon, elle est moins haute en couleur, elle a quelque chose de moins cru, ou de moins dru, que Serpina. Elle aussi veut se faire épouser, mais ce n'est pas par son maître. Sans compter que ce maître, le bel Almaviva, n'est point un bonhomme Cassandre, et que sous les grands marronniers, ce soir, Suzette serait moins à plaindre que ne le sera Serpina en l'alcôve de son barbon. Tout cela, les mots sans doute le disent les premiers; mais en leur langage les notes le disent aussi. N'écoutons plus qu'elles; oublions s'il se peut le théâtre, les personnages et jusqu'aux paroles. Nous entendrons encore les mêmes choses. Nous les entendrons en un sens moins précis peut-être et moins particulier, mais plus profond. Nous entendrons qu'il ne s'agit pas seulement ici de deux duos ou de deux comédies, mais de deux états ou de deux étapes de la sensibilité. Nous reconnaîtrons qu'un souffle tiède et d'une divine douceur a passé, et qu'il s'est insinué dans la musique, dans l'âme mystérieuse des sons, pour la renouveler et l'attendrir.

III

De cette douceur nouvelle, avant Mozart et chez Pergolèse déjà, nous allons trouver les prémices. Il y a dans l'œuvre du maître napolitain trois *canzones* où l'on voit en quelque sorte la mélodie de la *Servante maîtresse* se détendre et s'assouplir. La première dit ceci : « Toute peine, fût-ce la plus cruelle, cette âme affligée, désolée, la supporterait, si du moins elle caressait l'espérance de pouvoir se consoler. Mais, hélas! tout espoir lui manque; il n'y a moyen, il n'y a lieu de rien espérer (1). » — Et de la seconde *canzone* voici le texte : « Si tu m'aimes, si tu soupires pour moi seule, gentil berger, je plains ton martyre et

(1) Ogni pena più spietata
Soffriria quest' alma afflitta,
Desolata,
Se godesse la speranza
Di potersi consolar.
Ma, ohime! cade ogni speme,
Non c'è luogo, non c'è vita,
Non c'è modo di sperar!

j'aime ton amour. Mais si tu penses que toi seul je te doive aimer en retour, oh! alors, petit berger, tu risques fort de te méprendre. Belle rose de pourpre, qu'aujourd'hui cueillera Silvie! Sous le prétexte de l'épine, elle la dédaignera demain. Mais des hommes le conseil par moi ne sera pas suivi, et parce que j'aime le lis, je ne dédaignerai pas les autres fleurs (1). »

Charmantes l'une et l'autre, les deux romances ont le même charme. Voici que sur la mélodie de Pergolèse une ombre s'est répandue. Le mode d'abord a changé : le mineur alangui succède au majeur éclatant. Ce n'est pas tout : cette mélodie, si droite, si ferme dans la *Servante*, ondule ici et ploie ; elle se laisse fléchir et même elle se laisse orner. Oh! d'ornemens légers et mélancoliques, mais enfin d'ornemens. Ainsi parée, bien que naturelle encore, rêveuse déjà mais encore souriante, elle est deux fois délicieuse. Lisez surtout la déclaration ou l'avertissement au petit berger. Ce morceau, dans le recueil d'où nous le tirons, se trouve à côté d'un air de Serpina; mais qu'il en est éloigné par le sentiment! Qu'il y a de distance entre ces deux âmes de femme! Qu'il y a loin de cette sécheresse à cet attendrissement! Là tout s'accusait en relief; ici tout s'enveloppe et se voile, plus rien ne heurte et plus rien ne froisse. La chanteuse inconnue trahira le *pastorello;* elle s'en accuse d'avance, mais elle s'en excuse aussi, et dans cette excuse féminine on sent un si joli regret, un si gentil chagrin dans cet aveu de fragilité, d'impuissance à demeurer fidèle, qu'avec une indulgente tristesse on ne peut ici que sourire et pardonner.

Pergolèse eut non seulement la grâce dans la mélancolie, mais jusque dans la douleur. Il a laissé un de ces chants extraor-

(1) Se tu m'ami, se tu sospiri
Sol per me, gentil pastor,
Ho dolor dei tuoi martiri,
Ho diletto del tuo amor.
Ma se pensi che soletto
Io ti debbo riamar,
Pastorello, sei soggetto
Facilmente a t'ingannar.

Bella rosa porporina
Oggi Silvia sceglierà,
Colla scusa della spina
Doman poi la sprezzerà.
Ma degli uomini il consiglio
Io per me non seguirò :
Non perche mi piace il giglio,
Gli altri fiori sprezzerò.

Ces deux romances figurent dans un recueil de vieux airs italiens qu'on ne saurait trop recommander : *Arie antiche, raccolte per cura di A. Parisotti;* chez Ricordi.

dinaires, uniques même, où semblent aboutir et se résumer des siècles de beauté ; un de ces chants qui suffiraient à témoigner d'un art et à permettre de le reconstituer, alors que tout, hormis ce chant, en aurait péri. Oui, ne demeurât-il de la mélodie italienne que le *Tre giorni son che Nina*, on en connaîtrait la tristesse, comme par le *Cieli immensi* de Marcello on en connaîtrait la joie.

« Depuis trois jours, Nina sur sa couche est étendue. Fifres, cymbales, timbales, éveillez ma Ninette, et qu'elle ne dorme plus (1). » Voilà tout : trois lignes de poésie, huit lignes de musique, et un chef-d'œuvre. Je n'en connais pas de plus court. Surtout je n'en connais pas de plus exclusivement mélodique. Nulle part la mélodie italienne n'offre rien de moins harmonisé, rien de plus linéaire et de plus nu. Mais de ces lignes le dessin est adorable ; divins sont les contours de cette nudité. Il y a même ici, comme en toute beauté parfaite, de la raison, de la logique, et de cette phrase musicale il faut admirer jusqu'à la syntaxe. Si brève qu'elle soit, comme elle est composée ! comme elle s'équilibre avec symétrie et sans raideur ! Elle ne module même pas, ou à peine, et passant dans le ton relatif mineur, elle le traverse, mais sans s'y arrêter. Est-il nécessaire de signaler, ou de rappeler, car tout cela est connu, le lyrisme de l'apostrophe : *Pifferi, cembali, timpani!* Faut-il montrer comment ce nouveau motif se déduit du premier et comment il le ramène? Qui donc enfin, n'eût-il entendu qu'une seule fois monter la gamme déchirante : *Svegliatemi Ninetta!* n'en a conservé dans son âme la trace et comme le sillon douloureux ! Un mystère plane sur cette page sublime, un mystère d'amour et de deuil. Qui dira quelle fut Ninette, et sous quel balcon désert, sous quelle fenêtre à jamais close, la triste aubade fut chantée ! Elle a quelque chose de funèbre ; ce n'est point une endormie qu'elle veut éveiller, c'est une morte. On songe en l'écoutant à toutes les vierges de la poésie et de l'histoire que le trépas a pâlies, à l'une d'elles surtout : à la jeune fille de l'Évangile, que ressuscita Jésus. Pour elle aussi « déjà les musiciens et les joueurs de flûte étaient arrivés. » — *Pifferi, cembali...* Telle est l'ardeur de cet appel, qu'une douleur véritable lui demanderait peut-être un pareil miracle ; peut-être devant une morte bien-aimée, ce chant vous monterait-il au cœur avec l'espoir insensé, presque l'attente de la voir se réveiller.

(1) Tre giorni son che Nina a letto se ne sta.
Pifferi, cembali, timpani,
Svegliate mi Ninetta, acciò non dorma più.

IV

Le *Stabat Mater* n'est pas plus beau. Pergolèse avait chanté la souffrance humaine avec tant de noblesse, de tendresse et de pureté, qu'il n'eut qu'à chanter ainsi les divines souffrances pour les chanter dignement.

Il n'est pas sans intérêt, en achevant ces trois études sur la musique italienne, de rencontrer un même sujet, que, du XIIIe siècle au XIXe, dans la forme et selon l'idéal particulier à chaque époque, cette musique a traité quatre fois. *Stabat* liturgique, *Stabat* de Palestrina, *Stabat* de Pergolèse et de Rossini, le cycle de ces quatre œuvres enferme l'évolution complète et pour ainsi dire la courbe totale du génie italien.

Le *Stabat Mater* de la liturgie a été attribué à divers auteurs : à saint Grégoire le Grand, à saint Bonaventure, à Innocent III et au bienheureux Jacopone de Todi. D'après l'opinion la plus répandue aujourd'hui et la mieux défendue, il paraît être décidément l'œuvre de Jacopone, de ce franciscain violent et tendre, qui fut un pamphlétaire impitoyable et un poète délicieux (1). En tout cas on ne connaît pas de copie du *Stabat* antérieure au XIIIe siècle. Que Jacopone l'ait ou non chanté le premier, ce sujet de la compassion de la Vierge hantait l'imagination du temps. Il revient souvent dans les laudes, ces chants dialogués et représentés même quelquefois par les confréries et les associations religieuses. Voici notamment, telle que la rapporte M. Gebhart (2), une laude pour le temps de la Passion. La Vierge, le Christ, le peuple et le poète lui-même se répondent : « O Pilate, ne tourmente pas mon fils. Je puis te prouver qu'on l'a accusé à tort. — Crucifie-le! Crucifie-le, l'homme qui se dit notre roi. Selon notre loi il a péché contre le Sénat. — Dame, regarde! ils ont pris son bras, l'ont étendu sur la croix, ont cloué la main. — Mère, pourquoi es-tu venue? Tu me portes un coup mortel par tes larmes.—Mon fils, on m'avait appelée. Mon enfant, mon père, mon époux, mon enfant, qui t'a dépouillé?... Mon fils, tu as rendu l'âme, mon fils blanc et vermeil, tu m'as donc abandonnée, mon fils blanc et blond,

(1) Sur l'attribution du *Stabat* à Jacopone di Todi, voir :

B. Hauréau, de l'Institut, *Notices et extraits de quelques manuscrits latins*, t. VI, p. 188 : analyse du manuscrit 333, année 1893;

Ulysse Chevalier, *Poésie liturgique traditionnelle* Desclée, Tournai, 1894, p. 277; — *Poésie liturgique du moyen âge* Lyon, Emmanuel Vitte, 1892.

Sur la curieuse figure de Fra Jacopone, consulter : A.-F. Ozanam, *les Poètes franciscains en Italie au XIIIe siècle;* Paris, Lecoffre; et M. Emile Gebhart, *l'Italie mystique;* Paris, Hachette.

(2) *Op. cit.*

mon fils, visage charmant, mon fils, pourquoi le monde t'a-t-il si cruellement outragé? Jean, fils qui viens de m'être donné, ton frère est mort, et j'ai senti le couteau qui m'a été prophétisé et qui a tué d'une même blessure la mère et son enfant. »

Voilà, sous la forme dramatique, le sujet dont la séquence latine donne la forme lyrique. Quant à la musique du *Stabat*, est-elle comme le texte l'œuvre de Jacopone? Bien que rien ne le prouve, il est permis de le croire, car Jacopone était musicien et musicien compositeur; mais il se pourrait aussi qu'il eût adapté les paroles du *Stabat* à quelque mélodie populaire de son temps et de son pays. Tout le monde connaît le *Stabat* liturgique; pour le bien connaître, il faut l'entendre le soir du vendredi saint à Notre-Dame, chanté par des centaines de voix d'hommes, escortant de son grave unisson les reliques portées à travers les nefs : les épines, le clou, l'éclat sacré du bois même contre lequel s'est tenue debout la Mère douloureuse. « La liturgie catholique, écrit Ozanam (1), n'a rien de plus touchant que cette complainte si triste, dont les strophes monotones tombent comme des larmes; si douce qu'on y reconnaît bien une douleur toute divine et consolée par les anges; si simple enfin dans son latin populaire, que les femmes et les enfans en comprennent la moitié par les mots, l'autre moitié par le chant et par le cœur. »

Ozanam a raison; le *Stabat* est simple, il est triste et il est doux. Peut-être même un peu trop doux : hommage de pieux respect plutôt que de tendresse émue. Il manque à cette psalmodie en majeur la note pathétique, cette note sensible altérée, par exemple, qui fait si tragique un autre chant contemporain du *Stabat*, le *Dies Iræ*. Tous deux se ressemblent encore par l'affranchissement des lois prosodiques, par le rythme et la notation en longues valeurs isochrones. Mais tandis que la mélodie du *Dies Iræ* commence par descendre, celle du *Stabat* monte au contraire, comme pour se dresser elle aussi debout au pied de la croix. Enfin la plus notable particularité du *Stabat* liturgique, par laquelle il se distingue de tous les autres, c'est la division en strophes identiques. Elle donne au chant un grand caractère d'unité, quelque chose aussi de surnaturel, de supérieur à la brièveté de nos douleurs humaines, quelque chose d'inconsolable éternellement.

Le *Stabat* de Palestrina n'est pas moins un que celui de la liturgie; il l'est seulement par d'autres moyens : non plus par la répétition, mais par la continuité. Sans un arrêt et sans une re-

(1) *Op. cit.*

dite, il se développe, beau de toutes les beautés qui font décidément de la musique palestrinienne la musique religieuse par excellence, la divine musique. Nous-même en ce moment, après tant de jours passés dans l'enchantement de la mélodie, de la plus magnifique et la plus touchante, celle des Pergolèse et des Marcello, il nous plaît de revenir un instant au vieux maître de l'harmonie et de goûter une dernière fois l'infinie douceur des consonances inaltérées. Le *Stabat* de Palestrina est écrit pour deux chœurs à quatre voix, tantôt alternés, tantôt réunis. Dès le premier verset ils se répondent. Des accords, puis des accords, et des accords toujours s'enchaînent; toujours parfaits, leur perfection successive s'engendre pour ainsi dire elle-même à l'infini. Ils flottent longuement et lentement ils descendent, comme feraient des voiles légers, des brumes ou des ombres. Ils créent autour de nous une atmosphère, un asile où l'âme en repos, en solitude et en sûreté, s'enveloppe de tendresse et de mélancolie. Bien que cette mélancolie et cette tendresse se soutiennent jusqu'au bout, Palestrina pourtant a rompu ici avec la monotonie du chant liturgique. Il a introduit dans la longue complainte tout ce que la forme de la polyphonie vocale comporte de variété, de liberté même. Musique avant tout intérieure et contemplative, avons-nous dit naguère. Il faut le redire devant ce dernier chef-d'œuvre de contemplation et d'intériorité. Sans jamais s'emporter au dehors, sans quitter le domaine inviolé de la méditation et de la prière, cette musique arrive à surprendre et à noter les moindres mouvemens, les nuances les plus délicates. Ouvrons le *Stabat* palestrinien à ce tercet :

Vidit suum dulcem natum
Moriendo desolatum,
Dum emisit spiritum.

Nous trouvons sur les derniers mots une explosion presque dramatique, un échange entre les deux chœurs d'accords sonnant à pleines voix, unis pour finir dans un majeur éclatant. Lisons encore :

Eia! Mater, fons amoris,
Me sentire vim doloris
Fac ut tecum lugeam.

« O mère, source d'amour, faites que je sente la force de votre douleur, faites que je pleure avec vous! » — Que voyons-nous ici? Une légère altération de rythme : changement de la mesure à quatre temps en mesure à trois temps; la carrure par conséquent détruite, le mouvement soudain ralenti; enfin l'éclat des

voix brusquement étouffé. Il n'en faut pas davantage au génie de Palestrina pour marquer délicieusement le passage du récit à l'oraison. Le regard alors quitte la croix et s'abaisse; l'âme se reploie et se referme avec un adorable mouvement d'humilité, de mystique pudeur. Elle s'applique la leçon terrible; elle s'approprie les mérites du sang divin et des divines larmes. Ce tercet mystérieux après ce tercet tragique, c'est en quelque sorte la conclusion pratique du spectacle sacré; c'est la morale naissant de la foi; c'est le dernier trait d'une psychologie religieuse si profonde et si fine, que toute autre paraît superficielle et sommaire à côté.

Toute autre, celle d'un Pergolèse exceptée. Nulle part aussi bien qu'en deux ou trois versets de l'un et de l'autre *Stabat*, n'apparaît la même perfection également réalisée par deux procédés aussi divers : polyphonie et mélodie. La voici enfin, la mélodie idéale; belle deux fois, de beauté et de vérité, la voici telle que l'Italie l'a faite, hélas! et telle que bientôt elle la défera. En écoutant la première strophe du *Stabat* de Pergolèse, souvenez-vous des *Psaumes* de Marcello. Vous sentirez qu'à la mélodie alors manquait encore l'onction, manquait encore l'amour. Rien ne lui manque plus désormais. Elle ne s'est pas seulement attendrie; elle s'est allongée aussi. Le souffle en est devenu plus durable à la fois et plus doux. Quel exorde musical eut jamais chez Marcello cette flexibilité de lignes, ces contours ployans et cette « longueur de grâces »? La phrase de Pergolèse, il est vrai, n'ose encore aller que de la tonique à la dominante; elle ne suit que la modulation primitive et en quelque sorte le raisonnement élémentaire de la logique musicale, mais elle le suit plus librement. Elle arrive au même but que la phrase de Marcello, mais par un plus aimable chemin, où l'on commence à rencontrer des haltes et des fleurs. La mélodie n'est pas encore ornée, mais déjà elle n'est plus nue. Enfin, par un dernier égard, par un raffinement suprême de respect et de tendresse, Pergolèse n'a voulu confier qu'à deux voix de femmes le plus féminin des chants sacrés. Toute voix masculine lui sembla trop rude, fût-ce pour compatir à de maternelles douleurs.

Mais, dans l'histoire de l'art italien, le *Stabat* de Pergolèse ne marque pas seulement un point d'arrivée; il indique aussi un point de départ. On y trouve la mélodie fixée en la plénitude, en la perfection de son être; on l'y entrevoit déjà penchant du côté où elle tombera un jour. Telle ou telle strophe, le *Quæ mœrebat* ou l'*Inflammatus*, contient le germe d'un mal, le principe d'une décadence qui sera brillante, somptueuse même, mais qui sera la décadence pourtant. « *Quæ mœrebat et dolebat;* elle qui s'affligeait

et souffrait. » Par quelle singulière contradiction ces tristes paroles ont-elles provoqué, chez Pergolèse, et jusque chez Palestrina, ce mouvement et presque ce transport! Oui, Palestrina lui-même les a revêtues le premier non seulement de force, mais d'allégresse. Il les a marquées de syncopes éclatantes, en deux ou trois mesures où s'annonce, deux siècles à l'avance, l'air éclatant et syncopé aussi de Pergolèse. A cet air, écrit pour *contralto*, le timbre de cette voix donne, il est vrai, quelque gravité. Mais avec cela, malgré cela, quel accent de fête! Quel retour, quelle rentrée dans l'art religieux, de l'âme italienne, de l'âme de joie retrouvée et incapable de se contraindre à de trop longues douleurs! Admirons ici la beauté pour elle-même, en elle-même, et non plus au service de la foi. Une strophe pareille n'est plus d'église, mais de concert, presque de salon. C'est dans un salon, d'ailleurs attentif et recueilli (on était en carême), mais enfin dans un salon, que nous entendîmes pour la première fois le *Stabat* de Pergolèse, et des pages comme celle-ci n'y parurent point déplacées. Une assistance choisie, un peu mondaine, écoutait; les deux cantatrices étaient en toilette sombre, mais en toilette pourtant, et cette œuvre et ce milieu s'accordaient harmonieusement.

Si maintenant du *Stabat* de Pergolèse, ne fût-ce que pour un instant, nous passions à celui de Rossini, c'est là que nous trouverions le germe, le germe fâcheux épanoui : non plus seulement comme dans Pergolèse quelques touches trop vives, mais un éclat continu et parfois blessant; une œuvre d'un bout à l'autre retentissante de joie; toute onction absente, toute douleur méconnue; toute prière changée en cavatine d'opéra, l'arbre de la croix disparu sous les fleurs. Corruption, avons-nous dit, et décadence. Mais est-ce bien ce qu'il faut dire? Qu'y a-t-il après tout ici que le terme fatal d'une évolution nécessaire, l'emportement de l'âme italienne jusqu'au bout, jusqu'au delà de soi-même, le triomphe du génie d'une race se soumettant un sujet au lieu de s'y soumettre? N'en est-il pas ainsi toujours, et des artistes, des grands artistes, lesquels furent jamais les plus nombreux, ceux qui s'effacent ou ceux qui s'affirment? Ailleurs même qu'en Italie, en Flandre, rappelez-vous au milieu de quelles fanfares de couleurs, de quelles symphonies triomphales, expire sur les toiles de Rubens le fils de la Mère désolée. Souvenez-vous de certaine *Montée au Calvaire*, qui se voit au musée de Bruxelles. « Le Christ est mourant de fatigue, sainte Véronique lui essuie le front; la Vierge en pleurs se précipite et lui tend les bras; Simon le Cyrénéen soutient le gibet; — et, malgré ce bois d'infamie, ces femmes en larmes et en deuil, ce supplicié rampant sur ses genoux, dont la

bouche haletante, les tempes humides, les yeux effarés font pitié, malgré l'épouvante, les cris, la mort à deux pas, il est clair pour qui sait voir, que cette pompe équestre, ces bannières au vent, ce centurion en cuirasse qui se renverse sur son cheval avec un beau geste, et dans lequel on reconnaît les traits de Rubens, tout cela fait oublier le supplice et donne la plus manifeste idée d'un triomphe. Telle est la logique particulière de ce brillant esprit. On dirait que la scène est prise à contresens, qu'elle est mélodramatique, sans gravité, sans majesté, sans beauté, sans rien d'auguste, presque théâtrale. Le pittoresque, qui pouvait la perdre, est ce qui la sauve; la fantaisie s'en empare et l'élève. Un éclair de sensibilité vraie la traverse et l'ennoblit. Quelque chose comme un trait d'éloquence en fait monter le style. Enfin je ne sais quelle verve heureuse, quel emportement bien inspiré, font de ce tableau justement ce qu'il fallait qu'il devînt, un tableau de mort triviale et d'apothéose (1). »

Tâchons d'entendre certaines pages de musique italienne, le *Quæ mœrebat* de Rossini, par exemple, et même celui de Pergolèse, comme Fromentin voyait certains tableaux de Rubens. Laissons-nous gagner nous aussi par cet emportement bien inspiré, cette verve heureuse, par ces traits d'éloquence et ces éclairs, par cette mélodie qui sauve ce qu'elle pouvait perdre et change le deuil en apothéose. Au fond a-t-elle si grand tort? Que s'est-il accompli sur le Calvaire? Un mystère d'horreur, mais aussi de bénédiction; un forfait, mais un bienfait inouï. De la mort passagère y naquit la vie éternelle, et Pergolèse, en éclairant de quelque joie son douloureux sujet, n'a peut-être fait que le mieux comprendre, et le révéler plus profondément.

Et puis, et surtout n'enviez pas au jeune mourant ce furtif sourire, ce rayon sitôt évanoui. Un jour peut-être (en son pays il en est de si beaux!) un jour il aura regardé au dehors, et voyant que le ciel était pur et que les flots étaient bleus, il aura cru guérir, il aura cru revivre. Alors son cœur a battu d'espoir, il a chanté son illusion ravie, la mélodie heureuse a oublié les tristes paroles, et à cet oubli d'un instant la Mère de douleurs elle-même aura certainement pardonné.

Aussi bien cet instant fut court. « Quand l'espérance trop lente commençait à flatter sa peine, la mort s'est offerte à sa vue (2). » Le dernier tercet du *Stabat* de Pergolèse est sublime. « *Quando corpus morietur*... Quand mourra le corps, faites qu'à l'âme soit

(1) Eugène Fromentin, *les Maîtres d'autrefois.*
(2) Vauvenargues.

donnée la gloire du Paradis. » Je ne sais pas une autre page de musique où la mort soit ainsi acceptée, où soit ainsi demandé le ciel. Cela est encore plus ravissant, encore plus divin que l'*Eia mater* de Palestrina. Le retour sur soi-même est ici plus direct et surtout plus douloureux. Pauvre enfant, qui chantait à la fois et l'agonie divine et sa propre agonie! *Quando corpus morietur.* En cette strophe finale, quelle poignante douceur! Les paroles semblent ne prier que vaguement et de loin pour notre corps à tous qui doit mourir un jour; mais les notes prient, et de quelle immédiate et personnelle prière! pour un pauvre corps, hélas! qui va mourir aujourd'hui!

Nous prendrons ici congé de la mélodie italienne. Après l'avoir aperçue ou plutôt soupçonnée sous la polyphonie de Palestrina, nous l'avons vue se dégager et croître, acquérir avec Marcello toute sa force, toute sa grâce avec Pergolèse, et donner, pour ainsi dire, en la même saison, des fruits avec des fleurs. Si grands que soient les maîtres qui suivront, ils ne le seront pas plus que le maître des *Psaumes* et celui du *Stabat;* d'un chant de Pergolèse, un chant du seul Mozart pourra surpasser la beauté, et Mozart n'est pas Italien, ou ne l'est qu'à demi. Deux fois, à la fin du XVIe et au milieu du XVIIIe siècle, le génie musical italien a réalisé l'idéal. Il a porté jusqu'à la perfection deux formes de l'art : la polyphonie vocale et la mélodie. Une troisième forme va naître, qui ne naîtra point italienne. Plus de dix années avant la mort des Pergolèse et des Marcello, elle s'élaborait sur le clavier de Sébastien Bach (1). Ce n'est encore que la fugue; mais vienne seulement Haydn, ce sera la symphonie, et par la symphonie une fois encore la musique sera renouvelée.

CAMILLE BELLAIGUE.

(1) La première partie du *Clavecin bien tempéré* date de 1722.

LA HONGRIE

ET L'OPPOSITION CROATE

I

Il faut remonter aux événemens de 1849 pour trouver les traces, d'ailleurs sanglantes, du seul conflit entre Hongrois et Croates dont le public se soit jamais occupé. Les contemporains y virent moins, du reste, l'effet d'une rivalité de races qu'un élan populaire de loyalisme qui se portait au-devant d'une révolution. C'est l'une et l'autre cause qui mirent ces peuples aux prises : la première seule subsiste, car le chemin de la rébellion a été, pour les Hongrois, celui du pouvoir. La constitution de 1867 en a fait les associés, souvent impérieux, de la politique autrichienne. A l'intérieur ils gouvernent la descendance des hommes qui leur rappelèrent jadis leurs devoirs de sujets. Il ne paraît point que cette bienveillante ironie du sort leur inspire un gouvernement paternel. Ils ont contraint la Transylvanie à poser, devant l'Europe, la question roumaine. La question croate est moins connue. L'intérêt va naturellement à qui l'appelle, et, hors de la monarchie ou de l'armée, les Croates ont rarement su faire parler d'eux.

En France, ils n'éveillent que des souvenirs militaires. Ils ont servi contre nous, quelquefois avec nous ; l'histoire mêle leur nom à la rumeur de toutes nos grandes guerres ; la légende en a fait les Cosaques de l'empire autrichien. La campagne improvisée qui les conduisit, en 1849, sous les murs de Vienne, si elle ajoute à leur gloire, ne change rien à leur physionomie. Nous avons peine à nous les figurer aujourd'hui sous les traits d'un peuple constitutionnel.

Sous cet aspect pourtant, la Croatie intéresse à bien des égards. L'histoire de sa constitution, sa constitution elle-même, découvrent la source psychologique des conflits de race, la diversité des tempéramens qui nous apparaissent, le Magyar, dans la plénitude de ses appétits et de ses ressources, le Slave, à l'état pour ainsi dire occidental et isolé. Derrière la question croate, on voit poindre la nouvelle question d'Orient, l'évolution lente et chaotique des Jugo-Slaves vers l'unité, je ne sais quelle rosée d'avenir qui fertilisera ces vieux champs de bataille de la chrétienté et de l'Islam. Au premier plan, et déjà acquises à l'histoire, des figures puissantes ou originales : Strossmaier, expression unique et harmonieuse du génie slave-latin; Mazuranic, le ban national poète; Starcevic, la première organisation démocratique de son pays. Dans le lointain, des foules colorées, de vieilles mœurs, des lucidités surprenantes alternées d'enfantillages, des enthousiasmes rythmés sur des chansons presque lugubres, l'arrière-garde des invasions ottomanes, la Bosnie et ses minarets enchâssés dans la patrie jugo-slave, champ de cimetières chrétiens de la cathédrale de Djakovo à Saint-Blaise de Raguse. — Foulée de souvenirs; monde qui s'élabore; peuple qui attend.

C'est en 1860, après la guerre d'Italie et la chute du ministère Bach, que se présenta, pour la Croatie, le passage difficile de la vie traditionnelle aux expériences parlementaires. Une diète fut réunie à Agram, comme dans tous les centres de la monarchie, sorte de Constituante consultative dont la composition, d'ailleurs, était réglée par le diplôme de convocation.

L'objet qui la préoccupa d'abord, et duquel dépendaient, du reste, les solutions ultérieures, consistait moins à dresser une liste de garanties constitutionnelles qu'à préciser la nature du lien qui rattachait le pays à la couronne. Nul ne contestait le souverain; mais en quelle qualité serait-il reconnu pour tel? Ce n'était pas une question de mots. Si la Diète ne voulait voir dans sa personne que le roi de Croatie, elle réclamait l'autonomie, solidaire, ou peu s'en faut, de l'établissement dans tout l'empire du système fédératif, dont, à ce moment même, Strossmaier plaidait l'opportunité au Reichsrath de Vienne. C'était la solution doctrinale et ambitieuse. — Si la Diète y renonçait, il lui fallait opter entre l'empereur d'Autriche et l'héritier de la couronne de Saint-Étienne, et accepter les conséquences d'un protectorat politique : l'allemand ou le magyar.

La majorité de la Diète penchait à l'autonomie. C'était justement celui des trois partis sur lequel, au fond, on ne la consul-

tait pas. Ni la cour, ni les représentans des nationalités dominantes n'envisageaient le fédéralisme comme la première étape de l'évolution constitutionnelle. Du reste, de Vienne et de Pesth, les Croates recevaient des avances. Deak, qui cherchait alors pour son pays des alliés contre le germanisme, leur tendait son historique *page blanche*, avec prière d'y inscrire la formule d'un accord politique avec la Hongrie. Le ministère viennois appuyait sur les souvenirs de 1849, faisait valoir son néo-libéralisme, et flattait, en outre, une ambition populaire entre la Save et l'Adriatique : la reconstitution du vieux royaume tri-unitaire aux trois fleurons de Croatie, Slavonie, Dalmatie.

Ces sollicitations en partie double ne profitent qu'aux habiles. Elles ne profitent surtout qu'aux hommes qui savent ce qu'ils veulent et restent unis pour le vouloir. La Diète de 1861 ne sut répondre opportunément ni à Pesth, ni à Vienne. Dès le début elle se divisa. Les uns, sous le nom de parti *national*, s'obstinèrent à réclamer l'autonomie ; les autres, que l'opinion devait baptiser *magyarons*, — le nom, du reste, a survécu, — conseillèrent inutilement l'entente avec les Hongrois. Dans le fond, comme il arrive presque toujours en pareille matière, ce ne sont pas les opinions qui parlaient, mais les intérêts et surtout les tempéramens. A l'aversion du despotisme autrichien, au besoin longtemps comprimé d'être à soi, les *nationaux* mêlaient une conception presque trop fière des droits et des destinées de leur patrie. La Croatie militante de Jellacic et littéraire de Louis Gaj s'exprimait par leur bouche. Du côté des *magyarons* inclinaient, par une association singulière, l'opportunisme aristocratique et les passions blessées, — magnats escomptant, dans un retour aux institutions traditionnelles, la restauration des privilèges abolis en 1848, — patriotes démocrates, en petit nombre, qu'un instinct semi-révolutionnaire, un grain de folie libérale, poussaient vers la patrie de Kossuth, en aversion d'une cour classique dans les annales de l'autorité.

Le parti national dominait à la Diète. Il en profita pour faire œuvre théorique de Constituante. Sa grande préoccupation, — qui s'affirme dans un acte resté célèbre, — fut d'établir qu'aucun *rapport de droit* ne préexistait entre les Croates et la Hongrie. Le même esprit lui dicta une adresse à la Couronne, portant refus de nommer des délégués aux conseils de l'Empire.

A la suite de l'adresse, la Diète fut dissoute. C'était au ministère à prendre son temps : il ne la convoqua de nouveau qu'en 1865. Dans cette assemblée un troisième parti se dessine. Il s'appelle *autonome*, et l'ironie veut que ce titre couvre une

renonciation partielle à l'autonomie doctrinale, sous forme d'entente avec le cabinet viennois; elle veut aussi que ce groupe, le plus positif en l'état des circonstances, ait pour chef un poète. C'est Ivan Mazuranic, l'auteur de *Cengic-Aga*. — Mazuranic avait raison : l'heure n'était pas aux réminiscences du ministère Bach, mais à l'option en faveur de l'Autriche. Ce choix conciliait aux Croates les bonnes grâces de la cour, les abritait contre les rancunes des Magyars, surtout leur restituait le contact politique avec la Dalmatie qu'au détriment de l'unité jugo-slave le hasard des événemens leur avait fait perdre.

Tant de dissentimens devaient aboutir à la pire des solutions. C'est à Pesth que, de guerre lasse, la Diète finit par envoyer des délégués. Les négociations commencèrent l'année même de Sadowa, sous le ministère Belcredi. Malheureusement pour les Croates, le temps de la *page blanche* est passé. Les Hongrois qui ont temporisé avec Vienne, et pour cause, se pressent moins encore de conclure avec Agram. La sagacité de leurs hommes d'État pressent une humiliation de la politique et des armes autrichiennes, l'*Ausgleich* qui en sera la conséquence, et la soumission des Jugo-Slaves au régime qu'on voudra bien leur accorder. Leur tactique se borne à traîner la discussion, au point d'alarmer la dignité de Mgr Strossmaier, qui abandonne avec éclat ses collègues de la délégation croate. Sur ces entrefaites, la guerre éclate; les revers fraient le chemin aux ambitions hongroises; le successeur de Belcredi, Beust, entre résolument dans la voie du dualisme, qui reçoit, un an après, sa forme organique. La question des nationalités était résolue au profit des dominantes; les rêves d'autonomie croate sombraient dans la fiction politique de la Transleithanie.

La Diète d'Agram refusa de se faire représenter à Pesth, aux fêtes du couronnement. C'était un acte ombrageux et inhabile. Elle fut dissoute le 25 mai 1867. On ne la supposait pas assez souple, on la sentait trop froissée surtout pour renouer avec elle des négociations. Presque à la même époque un ordre de la cour, coloré d'une mission vague, éloignait Mgr Strossmaier. L'évêque vint à Paris, où le hasard lui fit rencontrer Kossuth. Kossuth, dans la réconciliation de l'exil, jugea comme lui la politique des Magyars, qui consacrait l'isolement de leur nation, même au faîte de sa puissance, et tassait autour d'elle la redoutable inimitié du monde slave.

Les dernières séances de la Diète furent les mieux employées. Elle vota quelques lois destinées, en prévision des mauvais jours, à constituer, sous la forme littéraire et artistique, une citadelle

à l'esprit national. C'est le 28 juillet de la même année que fut inaugurée l'Académie jugo-slave des sciences et des arts (*Iugoslavenska Academija znanosti i umjetnosti*), à laquelle contribuèrent, du reste, des fondations particulières, et surtout la générosité de l'évêque de Djakovo. Agram retentit, ce jour-là, de *Zivila!* et d'ovations, écho faible, et quelque peu particulariste, aux fêtes de Pesth.

La réalité apparut avec le baron Rauch, chef du parti *magyaron*, nommé ban par Andrassy, et chargé de mettre en vigueur un nouveau règlement électoral. La vigueur fut telle, corroborée de tant d'épurations et d'une pression si savante, que la nouvelle Diète de 1868 comptait à peine quinze députés patriotes. Ceux-ci péchèrent, comme leurs prédécesseurs, par fierté lasse, ignorant ce qu'à ce moment même un regard vers la France leur eût appris : la puissance d'une opposition ramassée en quelques hommes d'énergie. Ils se retirèrent d'une assemblée qu'à Pesth on eût pu déclarer la *Chambre introuvable*. C'est du sein de cette Diète que sortit la commission chargée, d'accord avec les délégués hongrois, de formuler le pacte dont les travaux préparatoires languissaient depuis 1861.

II

Ce pacte, ou *Nagoda*, mérite une place à part dans la vitrine des curiosités constitutionnelles. C'est du moins l'opinion du jurisconsulte Palma, qui le définit : « *La costituzione dei popoli liberi, colle parole : unio realis, inæqualis, singolarissima.* »

Imaginez une sorte de fédération, — le mot est absent du pacte, mais l'idée s'en dégage, — qui laisse subsister la notion de peuples et de territoires distincts, sépare soigneusement les affaires communes des *autonomes*, mais adjuge à l'un de ces peuples, et naturellement au plus fort, le pouvoir exécutif et les finances. C'est le trait essentiel et original de la *Nagoda*.

Les affaires communes sont la règle et les *autonomes* l'exception, en ce sens que celles-ci seulement sont l'objet d'une énumération limitative. Cette énumération comprend : l'administration intérieure, la Justice, l'Instruction publique et les Cultes. En ces matières, la Diète croate est théoriquement souveraine, de même que le ban, chef du pouvoir exécutif, est théoriquement responsable. Seulement elle n'est ni maîtresse de son budget, ni armée d'une sanction contre la politique du ban. Celui-ci ne relève, en fait, que de la Couronne, qui seule le nomme ou le destitue, sur la proposition du ministère hongrois,

La Croatie est représentée, à titre spécial, aux Délégations. Mais ses finances, — ainsi que tous les services qui sont censés en dépendre : travaux publics, commerce, agriculture, chemins de fer, postes et télégraphes, voire même armée territoriale, — lui sont déclarées *communes* avec la Hongrie. Pour défendre la part de son pays dans ces intérêts soi-disant communs, la Diète d'Agram délègue quarante de ses membres au parlement transleithan. On conçoit que cette représentation joue les rôles muets ou fasse figure de minorité de parade, dans une assemblée dix fois plus nombreuse.

En revanche, la *Nagoda* accorde libéralement à la Croatie tout ce qui, dans la forme, peut rassurer l'amour-propre national. Dans le cabinet hongrois, un ministre sans portefeuille a charge des « affaires croates ». Il est stipulé, par exemple, que les couleurs des deux nations flotteront sur le Parlement pendant la discussion des affaires communes; qu'au cours de ces mêmes discussions, les députés croates pourront s'exprimer dans leur langue. La première de ces règles est inobservée; la seconde, puérile, car les législateurs de Pesth ne comprennent que l'allemand ou le magyar.

Les questions d'écusson, de sceau, sont minutieusement réglées. Il est entendu que, sur les actes de l'autorité et les bâtimens publics figureront les armes de la Croatie, surmontées de la couronne de Saint-Étienne. Est réputé seul officiel, sur le territoire croate, l'idiome jugo-slave, ce qui n'a point empêché les Hongrois d'introduire leur propre langue dans l'administration des chemins de fer et dans les postes. L'étranger s'aperçoit vite qu'ils se sont arrogé en Croatie, sous ce rapport, un privilège d'exterritorialité.

La *Nagoda* réserve le *statu quo* à la ville de Fiume, dont la possession est un sujet de rivalités séculaires entre Slaves et Magyars, et que ceux-ci ont fini par soumettre à un régime de fait, à défaut d'entente possible sur un régime de droit. Une dernière clause consacre, à la charge du gouvernement de Pesth, l'engagement d'aider les Croates à reconstituer, par l'annexion de la Dalmatie, l'ancien royaume tri-unitaire. Promesse insérée, dirait Palma, *ad pompam et ostentationem*, que les Hongrois n'ont jamais tenue et qu'au fond il ne dépend guère d'eux de tenir.

La *Nagoda* ne mettait pas sans doute la Croatie hors de chez elle, mais y installait les Magyars. Un pays qui reçoit de l'étranger le chef du pouvoir exécutif et voit son existence économique

absorbée dans celle d'un peuple voisin, eût-il par ailleurs une constitution respectueuse de la tradition nationale, en fait ne s'appartient pas; il est en tutelle. L'ancien groupe patriote, qui s'était tenu à l'écart des négociations, dénonça le piège. Il fut entendu. C'est la belle période de l'opposition croate qui commence, — et pour cause, — avec le fonctionnement de la constitution.

Le premier engagement fut un succès, et il est intéressant de noter qu'à une époque où la presse ne dénonçait pas communément le mélange bâtard de la politique et des affaires, c'est dans une « histoire d'argent » qu'on fit sombrer le premier ban *magyaron*. C'était le baron Rauch. On le sut intéressé dans une société financière, constituée en vue d'assainir les marécages de la Lunja, et qui sollicitait la garantie du gouvernement. Un modeste journal de Pétrinja, dans les Confins militaires, le prit violemment à partie, par la plume de l'avocat Mrazovic. En vertu de la législation alors en vigueur dans les Confins, ce délit de presse eut le sort original d'être déféré à une sorte de conseil de guerre. Mrazovic prouva ses dires, fut acquitté, et Rauch dut donner sa démission.

Il suffit de peu pour réconforter un parti vaincu, surtout en pays jugo-slave. Le procès fit du bruit. Justement il coïncidait avec des élections, les pouvoirs de la Diète de 1868 étant expirés. Cette fois, le parti national l'emporta. Un nouveau ban, Koloman Bedekovic, esprit honnête mais faible, cédant à la pression des Magyars, prorogea trois fois l'Assemblée. Elle se montra réfractaire et fut dissoute. Sur ce demi-coup d'État, une majorité patriote revint; la nation protestait décidément contre la *Nagoda*, il fallait la lui appliquer de force. Le successeur d'Andrassy, Lonyay, crut en trouver le moyen.

Il fit convoquer à la Diète d'Agram tous les magnats qu'une pratique quasi féodale et tombée en désuétude autorisait à y siéger. En fait, une partie de cette noblesse avait cessé depuis longtemps d'habiter la Croatie et d'en parler la langue. Elle comptait des familles établies depuis un siècle et plus en Hongrie, en Autriche, en Allemagne, même en Angleterre; le peuple avait oublié leurs noms: c'étaient, en somme, des étrangers. Cet élément, par plusieurs raisons, était acquis aux Magyars. Sa présence à la Diète paralysa l'opposition, mais ne permit pas de constituer une majorité de gouvernement.

C'est peut-être à ce point de l'histoire de la Croatie qu'il faut s'arrêter pour considérer la répartition des forces sociales dans ce conflit que le dualisme a ouvert. La richesse et les habitudes

cosmopolites ont éteint, chez les magnats croates, l'esprit national. Ils ne saisissent même pas très bien pourquoi, à la fin du XIXe siècle, leurs compatriotes aspirent à faire figure de nation. Leurs traditions, non moins que le néo-occidentalisme des Hongrois, les inclinent vers cette race, séduisante sous bien des rapports, dont, après les gloires, ils affectent de partager les plaisirs. Il est fort peu d'aristocrates, en Croatie, qui disent avec fierté : Notre peuple. Ceux qui le disent ont pourtant raison. Le peuple est ce que les Croates ont de meilleur. Il a conservé le dépôt de la foi, de la langue ; il a le culte du souverain, de la patrie, et une rare aptitude au dévouement. Seulement, rien ne le prépare à la vie politique, et sous le régime du cens électoral il y est appelé fort peu. L'ancienne noblesse s'en éloigne, non qu'elle le tienne pour démocrate, — ce serait prématuré, — mais parce qu'elle ne voit en lui qu'une force inférieure et barbare. Il y a un monde, on le sent, entre les mélancolies de la plaine slavonne, l'hymne d'avenir qui monte sur les basses grêles de la *tambourica*, et les élégances du féodalisme boulevardier.

Entre ces extrêmes, un tiers état s'élabore. Dans un pays presque dépourvu de commerce et d'industrie, ces hommes du tiers ne peuvent guère être que des intellectuels ou des prédestinés au fonctionnarisme. Sous l'uniforme, beaucoup de ces derniers, surtout parmi les modestes, gardent l'amour du pays et l'aversion du Magyar. Mais cette aversion ne saurait être publique, encore moins communicative. Au vote, il faut soutenir le gouvernement, ombrageux en Transleithanie plus qu'ailleurs. Restent les savans, les lettrés, le groupe des professions libérales, les propriétaires aisés, quelques représentans de la noblesse récente, confinant à la bourgeoisie, surtout les prêtres. Dans l'histoire de la vie nationale, le clergé mérite une place et un éloge à part. Il a séparé sa cause de celle de la haute aristocratie dont ses intérêts temporels auraient pu le rendre solidaire. Il fut l'âme de l'opposition ; il l'est encore.

Telle est l'avant-garde que la Croatie a pu mettre en ligne contre la magyarisation, au premier jour de sa vie constitutionnelle, qui fut, en somme, pour l'ensemble du pays, une surprise. Nous verrons plus tard l'opposition prendre des formes concrètes, le courant moderne la traverser et faire fonction d'isolateur, l'esprit démocratique se dégager du pur sentiment national. En 1872, elle est instinctive et elle est une ; idéaliste en même temps, et ceci, il faut bien le dire, ne tient pas uniquement à l'éducation des hommes. Dans un pays où ni la question religieuse, — au sens où l'entendent nos sociétés occidentales, — ni

la question sociale, ni la question dynastique ne sont posées, l'opposition manque de son aliment quotidien. Elle est obligée de remonter toujours aux mêmes sources, ataviques, lointaines, qui ne tarissent pas, il est vrai, mais ne coulent à pleins bords qu'en certaines saisons de l'histoire.

Les Croates avaient fourni, au cours de cette lutte de quatre ans, tout ce dont ils étaient capables, en l'état des circonstances et de leurs moyens. Les Hongrois eurent l'habileté de ne pas les pousser à bout et se prêtèrent à une revision de la *Nagoda*. Ils avaient l'expérience de la diplomatie croate : ils étaient assurés de garder les positions acquises et de mettre encore, en apparence, le beau rôle de leur côté. De fait, cette revision, obtenue à si haut prix, n'apporta que des modifications de détail au régime des finances, sans toucher au principe désastreux qui liait l'indépendance économique de la Croatie. Elle fut signée au cours de l'été de 1873.

Le même besoin réciproque de trêve porta au pouvoir un homme qu'y prédestinaient sa haute quiétude intellectuelle et une sorte de primauté d'honneur acceptée par tous les partis. C'était Ivan Mazuranic, le seul ban national que son pays ait obtenu depuis vingt-cinq ans.

Mazuranic ne s'était distingué, dans la politique, que par des conseils sensés et des manifestes fort éloquens. Dans les lettres, il était l'orgueil de la Croatie. Il avait pris, fort jeune, à côté de Louis Gaj, la tête du mouvement illyrien de 1835. A trente-deux ans, il écrivait *Cengic-Aga*, poème admirable de couleur et de concision, dont le sujet, d'une actualité poignante alors, est emprunté aux guerres des Monténégrins et des Turcs. Les deux héros de cette moderne épopée, le Turc et le chrétien, se trouvèrent face à face dans une rencontre. Cengic-Aga fut tué. Le Slave Novica Cerovic trouva sur le cadavre une montre d'or, et son fils l'offrit au poète, en s'excusant de ce qu'elle fût *malo udubljena*, — littéralement « un peu enfoncée ».

Le cadeau était plus digne des sentimens que Mazuranic avait inspirés que de ceux qu'il éprouvait. Sa dominante était l'horreur du fanatisme. Il se défiait même de la pénétration de la vie publique par le sens religieux. On retrouve dans sa politique l'esprit qui lui dicta cette strophe de l'*Osmanide :* « Oh, qu'il soit maudit, l'homme qui persécute son frère à cause de sa foi. Tous tes malheurs, ô terre des Slaves, prennent leur source dans cette boue! »

Très ouvert aux idées de l'Occident, il essaya d'introduire en Croatie l'éducation libérale. En 1874 il fit voter une réforme

retentissante, qui excluait le clergé de la direction des écoles. Cette semi-laïcisation, péniblement acceptée des catholiques, irrita tout à fait les orthodoxes, dont elle nivelait d'anciens privilèges. Ce fut une des causes — peut-être un des prétextes — qu'invoqua en Croatie le *parti serbe* pour susciter un nouveau schisme national. Mazuranic n'était pas homme à garder le pouvoir contre le gré d'une partie de ses concitoyens. Il le quitta comme il l'avait pris et comme il l'avait exercé, en esprit supérieur et amoureux surtout de l'intimité des lettres.

Sa démission remonte à 1879. Ce fut un malheur d'autant plus grand pour le pays que le parti national n'était guère en état de lui trouver un successeur. Les Hongrois en profitèrent pour confier les fonctions de ban à une de leurs créatures, le comte Pejacevic, puis à Hédervary. De cette époque date ce que les Croates appellent la période de *magyarisation*, qu'on pourrait caractériser : la conquête du pays par le pays, à l'instigation et au profit d'une race étrangère.

III

La nation magyare subit, plus rigoureusement qu'une autre, peut-être, la loi de la lutte pour la vie. Il faut le dire à sa décharge et ne pas requérir, sans réserves, contre son tempérament. Dans un siècle où le sentiment de la race se réveille et s'attribue une part prépondérante à la formation ou à la réforme des corps politiques, la situation des Magyars est particulièrement périlleuse. Ils ne se rattachent à aucune des grandes familles européennes. Il ne leur est pas donné de prononcer ce mot, qui, à lui seul, est une douceur pour les peuples isolés : frères de race, ou, s'ils le prononcent, on les renvoie aux Mongols. Les tassemens constitutifs de la nouvelle Europe s'opèrent autour de leur petit groupe, en vertu d'une loi naturelle contre laquelle ils se sentent contraints de réagir, sous peine d'être réduits à un rôle nul, sinon à une sécurité douteuse. De là le caractère artificiel et inquiet de leur politique. Il y a quelque chose de défensif dans leur plan d'assimilation acharnée. Leur bloc ethnique ne peut être soutenu que par l'alluvion.

Leur politique, vis-à-vis des Slaves du Sud, — comme vis-à-vis des Slovaques et des Roumains, du reste, — n'est que le développement de cet esprit de conservation égoïste et militant. Les froissemens qu'ils infligent à cette nation, que le dualisme leur a livrée, ne sont pas le pur effet d'une haine de race, qui agirait sans but et uniquement pour s'assouvir. Ils n'ont point

résolu, — comme le soutient parfois l'exaltation des patriotes croates, — de tenir le pays dans une sorte de servage à distance, analogue au régime que l'Angleterre applique à l'Irlande ou à celui que l'Autriche fit sentir à la Lombardie. C'est un autre esprit, un autre système. Ils exigent à la fois plus et moins. Leur but est de faire entrer de force la Croatie dans le moule magyare, de contraindre l'idée nationale à se fondre dans l'unité politique que la constitution de 1867 a créée à leur profit et dont ils sont l'âme.

Le *Budapesti Hirlap* disait, en 1891 : « Il est de l'intérêt de l'État que le magyarisme s'étende aux dépens des nationalités, les conquière et les assimile. » Jamais formule mieux appropriée au dessein soutenu du peuple hongrois. Son ennemi c'est donc la nationalité des autres. Par l'exécutif et par le budget ils disposent de la vie officielle en Croatie. Par l'exploitation de l'intérêt ou de la peur ils tentent d'absorber sa vie intime. Leur méthode est d'associer les Croates eux-mêmes à l'œuvre de magyarisation, en peuplant les fonctions publiques et la Diète d'employés soumis et de députés complaisans. Elle a relativement réussi. L'étranger qui ne prend contact qu'avec la surface du pays n'aperçoit pas d'antagonisme entre le gouvernement et l'esprit national.

Il faut pourtant savoir à quel prix ces apparences sont acquises. On est tenté de dire de la loi électorale que c'est le régime censitaire retourné. La *capacité*, ou ce qui passe pour tel, fournit plus aux listes que le cens. Elle est acquise, non seulement à qui justifie d'un diplôme ou d'un grade déterminés, mais à tous les fonctionnaires et employés sans distinction, y compris le personnel communal et celui des chemins de fer. Il en résulte qu'un cantonnier, un garçon de bureau, un balayeur municipal, voire un garde-barrière ou un homme d'équipe, quelquefois Hongrois d'origine, n'ayant aucune attache à la Croatie, dont il parle à peine la langue, prennent part aux élections, alors que la majorité des possesseurs du sol y reste étrangère. Le cens est élevé, en effet, pour un pays pauvre. Il varie entre 15 et 30 florins d'impôts directs.

Les velléités d'indépendance sont prévues. Le vote est public, verbal; il est reçu, au chef-lieu du collège électoral, par un représentant de l'administration. Je passe sur l'intervention des gendarmes, l'*ultima ratio* des élections douteuses, qui servit notamment à repousser, dans la circonscription de Djakovo, sous les fenêtres du palais épiscopal, les partisans du comte Vojnovic. — C'est aussi l'élément administratif qui prévaut dans les com-

missions de recensement. Plus encore : il entre de droit à la Diète, comme les magnats, dans la personne des *Veliki zupani* (préfets), ce qui ferme, on en conviendra, le cycle des ressources officielles contre une saute de vent électorale.

Ce n'est donc point par voie de suffrage que la réaction nationale peut triompher. La presse n'est pas soumise à un régime moins prévoyant. En principe elle est justiciable du jury : mais le jury peut être suspendu par mesure d'État, et le comte Hédervary a usé, deux années durant, de cette prérogative. Sa meilleure garantie contre l'amende et la prison est encore la confiscation préalable. Une épreuve de chaque numéro est remise, avant tirage, au procureur d'État, qui supprime ce qui lui déplaît, alinéa ou article. Le rédacteur laisse soigneusement en blanc la partie confisquée, ce qui donne à un organe de l'opposition l'aspect matériel du journal blessé dans la lutte. La censure ne badine pas. Il n'est point permis, par exemple, à l'*Obzor*, feuille patriote d'Agram, de demander en quoi le millénaire de l'établissement d'Arpad dans les plaines du Danube, que les Hongrois se préparent à célébrer, peut intéresser la Croatie. Le cas s'est présenté au mois de décembre 1893. Il valut à l'*Obzor* deux confiscations successives. A cette date — 13 décembre — le journaliste pouvait écrire : « Cela fait un chiffre. Nous en avons déjà subi cinq cent soixante-treize! »

La question financière, en Croatie, mériterait une étude à part. Elle est d'autant plus compliquée que le pays alimente un triple budget : celui des affaires communes avec tout l'Empire (guerre, relations extérieures, Bosnie et Herzégovine), — celui des affaires communes avec la Hongrie seulement, — celui enfin des affaires spéciales à la Croatie; le tout suivant les distinctions établies par la *Nagoda* et une règle de proportions sujette à la revision décennale.

La convention de 1868 attribuait en principe à la Croatie le 45 pour 100 de ses revenus, le surplus représentant sa contribution aux charges communes quelconques. Seulement, sous couleur d'assistance *fraternelle* (c'est l'expression même de l'article 13), la Hongrie se substituait pour dix ans à ses engagemens vis-à-vis de la communauté, moyennant un forfait de 2200000 florins, dont la Croatie se contentait pour couvrir ses dépenses propres. Le forfait, la première année, fut avantageux aux Croates; la suite en montra le piège, les Hongrois se libérant envers eux par une somme fixe et réalisant, d'année en année, par de nouvelles taxes, des bénéfices sur cette ferme des impôts. Ce fut un des griefs sur lesquels s'appuya la campagne de la revision. Le

dernier exercice qui la précéda, celui de 1872, accusait une différence de 343155 florins, au détriment de la Croatie, entre la somme forfaitaire et le 45 pour 100 auquel, en principe, elle avait droit. La revision de 1873 rétablit le partage proportionnel (le rapport a été légèrement modifié en 1890, toujours au détriment de la Croatie, et ne lui assigne plus en propre que le 44 pour 100 de ses revenus), — mais laissa substituer un abus grave : la centralisation de la comptabilité entre les mains des Magyars. Il n'existe pas, entre la Croatie et la Transleithanie de juridiction neutre, — comme entre la Confédération américaine et les divers États qui la composent, — chargée de trancher les différends d'ordre financier. Le budget que le ministère hongrois fait voter par le parlement transleithan s'impose à la Diète d'Agram, en ce sens qu'elle n'a aucun moyen légal de faire reviser contradictoirement les comptes auxquels s'applique la formule de répartition.

L'opposition croate, surtout par l'organe du docteur Franck, qui s'est fait une spécialité des questions financières, élève contre ce système une double protestation. Elle se plaint premièrement de ce qu'une partie des revenus constatés de la Croatie, ne trouvant leur application ni à ses dépenses propres, ni aux charges diverses qu'elle assume vis-à-vis de la double communauté, sont absorbés par les Hongrois et à leur profit ; ensuite de ce que les statistiques officielles ne portent pas en compte un groupe de revenus hors budget, — notamment ceux des chemins de fer et des postes, — dont l'omission diminue d'autant le *quantum* du 44 pour 100 affecté à l'autonomie croate. Dans un remarquable discours du 23 décembre 1893, le docteur Franck a démontré, par exemple, s'appuyant sur les chiffres mêmes du budget en discussion, que les recettes brutes de la Croatie s'élevaient à environ 22 500 000 florins, le chapitre de ses dépenses propres étant arrêté à 7 159 702 seulement. Cette somme — même majorée de la part contributoire de la Croatie aux frais de perception des impôts — s'écarte sensiblement du 44 pour 100 de la précédente.

Si l'on ajoute que la comptabilité quasi occulte des chemins de fer de l'État, le budget des Confins militaires, le régime des tabacs et celui des octrois, même la clef de la *Quote Kroatiens* dans les charges communes à tous les pays de la monarchie austro-hongroise sont autant de sujets de contestations et de plaintes, on aura une idée, non seulement de l'effrayante complexité des finances de la Croatie, mais des abus auxquels un régime si peu simple, si peu égal surtout, doit donner lieu. Au fond, la

Regnicolar Deputation qui, en 1868 et en 1873, avait charge des intérêts croates, a souscrit à une sorte d'indivision léonine, en une matière où l'indépendance réciproque était la seule garantie du faible contre le fort. Les impôts augmentent; leur recouvrement donne lieu à des scènes qui rappellent de loin celui du *haratch;* et grâce à des artifices que le docteur Franck, le 28 juillet de l'année dernière, qualifiait en pleine diète de « fraudes d'État » la situation continue à être présentée par les Hongrois sous le faux jour d'une charité permanente faite par leur nation à la Croatie.

Cette région, surtout agricole, aurait besoin d'un bon réseau vicinal et de quelques tronçons de chemins de fer, se raccordant aux grandes lignes qui la traversent, pour écouler les produits de son élevage et de ses bois. Le ministère commun de Pesth les lui a refusés, surtout pendant les dix premières années du fonctionnement de la *Nagoda.* Son grand souci fut d'attirer au centre de la Hongrie le commerce de l'Adriatique. Il a construit le chemin de fer de Pesth à Fiume en négligeant ce qui ne concourait pas à ce but et en supprimant ce qui pouvait le contrarier. La Croatie, traitée, au point de vue économique, en simple région de transit, non seulement n'a tiré de cette ligne qu'un avantage médiocre, mais a vu tomber son propre commerce maritime, sa navigation à voiles et l'ancienne prospérité de ses petits ports, par la redoutable concurrence de Fiume, dont l'importance dépasse aujourd'hui celle de Trieste.

Avec l'occupation de la Bosnie, en 1878, s'ouvre, pour les Croates, une ère plus favorable. Ils bénéficient, grâce à leur position géographique, de quelques-uns des efforts tentés par l'Autriche en faveur de cette province. Le vieux boulevard militaire de Brod sert d'amorce à la voie ferrée qui, par Serajevo, relie l'Adriatique à la Save. Un peu d'activité commence à se manifester sur ce grand fleuve mélancolique, autrefois frontière de l'Islam, grâce à la flottille commerciale de ses affluens bosniaques. On a fini par construire en entier la ligne Agram-Brod-Belgrade, qui met en communication les capitales de la Serbie et de la Croatie, soit deux centres jugo-slaves, dont l'isolement avait trop longtemps servi les intérêts magyars. De vagues encouragemens, sous forme d'écoles professionnelles, sont donnés au commerce et à l'industrie.

Agram est devenue une grande ville, attrayante, animée, où la couleur locale et la civilisation semblent échanger des sourires. Aux abords de la magnifique place Zrinjski, l'État a fait construire une nouvelle gare. Par Agram passeront peut-être un

jour les grands express européens. Depuis l'achèvement du tronçon Brod-Belgrade, la ligne la plus courte de Trieste, de la Haute-Italie et même de Marseille à Constantinople traverse la Croatie. Il est vrai que, dans l'état actuel des graphiques et des horaires, il faut trente heures pour passer de Zapresic, frontière croate occidentale, à la frontière serbe. Les Hongrois, maîtres des voies ferrées, n'ont assuré le confort, la vitesse et même l'économie, qu'à celles qui ont Pesth pour tête de ligne.

C'est peut-être en matière d'instruction publique que la politique magyare a le mieux toléré le développement de la Croatie. Elle y était, du reste, intéressée. Chez les Jugo-Slaves l'enseignement libre est presque inconnu. C'est le gouvernement qui nomme les professeurs et les instituteurs. On fait concourir les plus dociles à la magyarisation du pays. Dans les campagnes, leur influence contrecarre celle du clergé. Le conflit du maître d'école et du curé existe en Croatie, un peu comme en France. Seulement la question cléricale s'y mêle à la question nationale. L'école a bien conservé un caractère semi-confessionnel, en ce sens que la prière et la récitation du catéchisme y sont prescrites. Mais le personnel enseignant, sous l'influence éloignée de la philosophie allemande, et aussi un peu, je pense, du « libéralisme » français, se détache peu à peu du dogme et de l'esprit religieux. Il devient insensiblement ce qu'il est chez nous, à l'attitude extérieure près, neutre en religion et gouvernemental en politique. Le clergé réagit contre cette double tendance : il lutte, au sens rigoureux, pour Dieu et pour la patrie. De là son autorité sur des populations traditionnalistes et pieuses, qui serait plus considérable encore, s'il ne la diminuait par ses mœurs.

L'enseignement secondaire a fait, depuis vingt ans, des progrès immenses. On trouve à Agram quantité de *gymnases* ou d'*instituts* où dominent les méthodes allemandes. Le ministre actuel de l'instruction publique, M. Krsnjavi, a une prédilection pour les lycées de filles. Leur modernisme dépasse celui des établissemens similaires en France. Dans l'un sont installés des ateliers de couture, de coupe, de montage de chapeaux : on y forme assidûment la femme pratique. Dans l'autre, on enseigne le latin. N'y cherchez point, du reste, le frou-frou de la traîne de Philaminte : ce n'est que curiosité d'apprendre et désir du mieux, avivé par l'émulation de la savante Allemagne. Au fond, du reste, une idée positive : celle de préparer la mère à contrôler l'éducation des enfans.

Agram possède une Université, inaugurée le 19 octobre 1874, sous Mazuranic. Elle se divise en trois Facultés : droit, théologie,

lettres et sciences. Née de la réaction patriote de 1868 et des généreuses ambitions de Strossmaier, elle porte encore aujourd'hui le cachet de sa double origine, malgré l'épuration magyare, qui est même parvenue à y introduire l'athéisme.

L'Académie, assez richement dotée, couronne chaque année des travaux et assume les frais de leur publication. Le plus considérable est sans contredit le grand dictionnaire jugo-slave, conçu d'après la méthode de Littré, et parvenu jusqu'à la lettre *L*. Le premier collaborateur du dictionnaire fut le célèbre philologue Danicic, élève de Vuk, continué par le type accompli de l'encyclopédiste et du polyglotte, Budmani. L'Académie est placée hors de la sphère d'autorité et même d'influence de l'État. C'est le refuge de la haute culture nationale, le sanctuaire où se conserve le pur esprit de l'homme auquel la Croatie doit son reste de force vitale, après quinze années de ce régime dissolvant: Mgr Strossmaier.

IV

Cette grande figure de Strossmaier n'a pas encore été placée, devant le public européen, sous son vrai jour. Certes, le siècle la revendique, et parmi les orateurs, les érudits, les philosophes, élite réclamée, en quelque sorte, par le genre humain, il pourrait choisir son groupe, assuré d'y trouver le rang. Au fond, il appartient surtout à son peuple et n'a toute sa taille que dans ce cadre qu'il a choisi et illustré.

C'est lui qui, au lendemain de la mort de Jellacic, précédée d'une disgrâce caractéristique, a sauvé l'héritage de la renaissance nationale. Quand un peuple essentiellement militaire, enthousiaste, courageux, honnête, — quelquefois jusqu'à la crédulité, — est surpris par la crue ambiante de la civilisation et obligé de se jeter dans des formes nouvelles de lutte pour la vie, il a besoin, avant tout, d'un ordonnateur de la transition. Si ce peuple est faible et riche surtout de bonne volonté, cet ordonnateur doit être doublé d'un croyant. Mgr Strossmaier croit à l'avenir des Jugo-Slaves, d'une foi grandiose et communicative, qui tantôt s'élève au-dessus des déceptions inévitables, tantôt descend aux détails d'une œuvre complexe et contrariée.

De bonne heure il a deviné son étoile. Mais c'est sa volonté qui l'a fixée. Déjà célèbre à l'*Augustineum*, ancien prédicateur de la Cour, servi par de hautes relations avant même que commençât sa carrière épiscopale, il n'eût dépendu que de lui de s'élever, dans l'Église d'Autriche, au rang des prélats conseillers des trônes. Il

a préféré servir de conseil et de guide à sa patrie, et l'histoire officielle n'attache d'autre titre à ce grand nom que celui d'évêque de Djakovo.

Ce siège de Djakovo l'attirait : il s'y sentait prédestiné. On raconte que, simple vicaire à Péterwardein, il vint confier à l'évêque de ce temps, Kukovic, quelque déception professionnelle. Éconduit, il passa la nuit en prières et écrivit sur ses tablettes (ce curieux autographe est conservé à l'Académie d'Agram) : *Mihi semper est orandum, præsertim autem hac nocte, et si mihi licet in futura prospicere, me Deus ad magna destinavit.* Au matin, Kukovic le fait appeler, et lui tendant une lettre : « Vous êtes heureux, lui dit-il, on vous attend à l'*Augustineum.* » Ici l'âme slave déborde, et l'abbé Strossmaier, touchant l'épaule du prélat stupéfait : « Monseigneur, n'en doutez point, je serai votre successeur ! » Kukovic regimbe. « N'en doutez point, insiste le futur évêque de Djakovo, une voix de Dieu me le dit ! »

Le pressentiment vint à échéance huit ans plus tard. C'est le 29 septembre 1850 que la cérémonie d'intronisation eut lieu. Depuis cette époque, il n'est pas une œuvre, pas une lutte, pas une épreuve nationales à laquelle Mgr Strossmaier ne s'associe. Souvent contrarié dans ses vues politiques et convaincu qu'une nouvelle trempe intellectuelle est surtout nécessaire à son pays, son génie s'exerce à la lui fournir. Il provoque des souscriptions et paie magnifiquement d'exemple en faveur de l'Académie et de l'Université. Il découvre les maîtres, subventionne les élèves, encourage le goût de l'histoire et de la langue nationales. Il se dépouille de ses tableaux et fonde à Agram la galerie qui porte son nom. De la plaine de Slavonie, aux bourgades monotones, où ne circulent guère que des charrettes de paysans et dont l'automne transforme les routes en fleuves de boue, émerge un chef-d'œuvre, digne de Vienne ou de Paris, lumineux, attirant, personnel : sa cathédrale, véritable élan d'une âme d'artiste vers Dieu, d'un penseur aussi, qui lui donne la forme symbolique de la croix grecque, pour attester sa foi en la réconciliation des deux Églises, — sa cathédrale, où, les jours de fête, une foule rustique, naïve, bariolée, s'agenouille devant des fresques de Seitz, aux sons d'un orgue tenu par un lauréat du conservatoire de Prague.

Son exemple maintient le clergé dans les voies du nationalisme, et aussi de la culture occidentale ; par le clergé, son génie est diffusé dans la démocratie naissante, qu'il épure. Au Vatican, qui lui tint longtemps rigueur de son attitude au Concile, ses avis ont épargné, en matière de promotions épiscopales, des erreurs que la nonciature de Vienne ne signalait pas. La nomi-

nation du respectable Mgr Posilovic au siège d'Agram, à la suite d'une vacance qui défraya, pendant trois ans, la chronique européenne, est indirectement son œuvre.

Ni le fanatisme des Serbes orthodoxes, qui lui ont refusé même une chapelle à Belgrade, ni leur attitude déplorable en Croatie, où ils votent avec le parti *magyaron*, ne l'ont découragé de poursuivre l'apaisement entre frères de race et de faire ressortir, lui, évêque catholique, la fraternité des croyances. Il entrevoit la solidarité de l'unité jugo-slave et de l'union des deux Églises. C'est un grand unitaire, un lutteur contre la force centrifuge qui dévore la péninsule des Balkans. On suit à la trace ses desseins et même ses générosités jusqu'en Bulgarie, où il édite à ses frais un recueil de chants nationaux (*Narodne bugarske pjesme*), œuvre de Constant et de Dimitri Miladinov. Toute sa conduite s'inspire d'une immense charité intellectuelle, du besoin d'attirer à des sources communes une race encore ignorante et émiettée. Prêtre dans l'âme, d'une indicible autorité sous ses habits sacerdotaux, évêque avec les puissans, enjoué avec les humbles, homme de prévision et même de détail, on l'a vu donner une instruction pastorale, — entre tant d'autres qui sont des chefs-d'œuvre d'apologétique chrétienne, — contre les prospectus financiers qui inondent les cures de son diocèse, faisant en cela œuvre d'économiste, que l'épiscopat français aurait grand sujet d'imiter.

On a calomnié Mgr Strossmaier en suspectant son loyalisme. Aristocrate de tempérament, et attaché à la maison régnante autant par la culture historique que par l'atavisme, il n'a jamais cessé d'être retenu, même attiré, par le droit dynastique. La presse hongroise, l'israélite surtout, l'a peint autrement. D'un sujet à la fois respectueux et fier, conscient des droits et de l'avenir de sa race, elle a fait je ne sais quel prélat aigri, un propagateur de désillusion. La littérature magyare est prise trop au sérieux à Vienne. Mgr Strossmaier lui doit une des plus sensibles épreuves de sa vie : la scène de Belovar.

En 1888, à l'occasion du millénaire de Saint Vladimir et des fêtes auxquelles prit part toute la Russie, il fit parvenir un télégramme, non point — comme le crut, sur de faux rapports, l'empereur François-Joseph — à la Société slave de bienfaisance, dont il est membre d'honneur et qu'Ignatieff préside, mais au comité de Kief. La presse germano-hongroise prit feu; elle prononça les mots de conspiration ouverte et de panslavisme. Quelque temps après, au cours des manœuvres du 13e corps d'armée, l'évêque va saluer l'empereur à Belovar. A ses côtés,

dans le salon de l'hôtel de ville, Mgr Mihalovic, l'ancien archevêque d'Agram, Mgr Posilovic, alors évêque de Senj, le patriarche Angelic, et l'évêque orthodoxe de Krizevac, dont il avait été l'hôte la veille. L'empereur s'incline devant les trois premiers prélats, mais, en face de Strossmaier, prend du recul et dit sévèrement : « Qu'avez-vous fait, monseigneur ? » (*Herr Bischoff, was haben sie gethan ?*) — Puis : « Vous avez envoyé un télégramme trahissant votre foi et votre État ! » — L'évêque se redresse : « Ma conscience est tranquille. » — « Vous avez envoyé, insiste l'empereur, une dépêche à une monstruosité (*Ausbund*), à laquelle même la dynastie russe est hostile. » — « Majesté, je vous demande pardon, mais cela je ne puis le croire ! » (*Majestät, erlauben sie, das kann ich nicht glauben !*) — L'empereur, irrité, tourna les talons.

Tel est le récit exact de cette entrevue, que la presse a dénaturée, et qui ne donnait pas, heureusement, l'expression reposée des sentimens de la famille impériale. Quelques semaines après, le Kronprinz Rodolphe, passant par la Croatie, rendit à Mgr Strossmaier des témoignages publics de déférence. On ne saurait nier toutefois que la politique magyare, à force de travestir le rôle et les intentions de l'évêque de Djakovo, ne soit parvenue à isoler ce grand esprit, manifestement né pour représenter l'élément slave aux conseils de l'Empire. Cet isolement, que la nation croate sent et partage, n'a fait perdre à la dynastie ni un sujet ni un soldat. Mais il refroidit un dévouement séculaire et prépare mal des populations, jadis attachées à l'empereur jusqu'au fanatisme, à subir l'épreuve qui les attend, si jamais une guerre contre la Russie met aux prises leur loyalisme et la voix du sang. A Vienne, cet état nouveau et caractéristique de tiédeur passe pour n'être point ignoré. On attribue aux appréhensions qu'il cause une démarche fort commentée, il y a deux ans, dans les pays slaves. Au mois d'octobre 1893, à l'époque où l'attitude de l'Italie provoquait des rumeurs de guerre, le ban Kuhen-Hédervary, qui avait combattu à outrance la personne, l'influence et jusqu'aux amis de Mgr Strossmaier, fit à Djakovo une visite inopinée. Le sens en parut clair à l'entourage et même au public. L'entretien fut, du reste, tout officiel, et cette visite, qui n'avait point été provoquée, à l'heure actuelle, n'est pas encore rendue.

Mgr Strossmaier a quatre-vingts ans. Il ne quitte plus guère Djakovo ; sa résidence tient du palais et du couvent. Le faste y est digne, l'étiquette tempérée de je ne sais quoi de paternel et d'hospitalier. Il y règne le silence dont on aime à sentir entouré l'homme de génie. La vie y est réglée et le travail l'absorbe. A

l'appel d'une cloche, le personnel de l'évêché et les hôtes se réunissent, le soir, dans une antichambre attenante à la salle à manger. Quelques instans après, dans la pénombre d'immenses salons formant galerie, portes ouvertes à deux battans, et dont les ors tremblotent au passage du bougeoir, un vieillard à peine voûté, les épaules couvertes d'un châle, s'avance d'un pas agile, précédé d'un serviteur. L'œil caressant, chercheur, plein de feu; des tempes qui semblent repousser des flocons de cheveux gris; le geste d'une grâce indicible; un peu d'ironie dans la bouche : c'est Mgr Strossmaier.

A la table qu'il préside, peu importe le sujet de la conversation. Quel qu'il soit, ce causeur incomparable va l'évoquer, le marquera de son empreinte, le vêtira des chatoiemens de son imagination, ou le nourrira de quelque substance inattendue, fortifiante, d'un produit spécial de son érudition à lui. Une idée qui a passé par sa bouche n'est plus un simple être de raison : on lui trouve une quasi-personnalité, de la vie. La parole est lente, nuancée, prenante. Dans la controverse, où le grand orateur du concile est resté maître, elle semble happer l'argument contraire, et du monde intellectuel on croit percevoir un bruit de chose broyée. Les mains magnifiquement jointes, le front attentif et mobile complètent cette physionomie, à laquelle pas une séduction ne manque, et qui se détend, après les jeux de l'athlète, dans un rayonnement de bonté.

V

On peut s'étonner qu'un esprit si puissant et si prodigue de lui-même n'ait pas pris sur sa génération, au point de vue politique, une influence décisive. Le fait est qu'une partie de l'opposition croate échappe aujourd'hui aux voies dans lesquelles Strossmaier avait voulu la fixer. Il l'entrevoyait sous l'aspect d'une résurrection plénière de vie nationale, alimentée par les lettres, les arts, l'instruction à tous les degrés, largement communiquée surtout aux races sœurs qui entourent la Croatie. Son sentiment était que, ce programme rempli, la question proprement politique se résoudrait d'elle-même. Cette double préoccupation d'élever l'âme de son pays et de la faire rayonner sur toute la famille jugo-slave n'honore pas seulement le prélat, le philosophe et l'artiste. C'est une vue positive, à longue échéance, il est vrai, inaccessible à la vanité et au particularisme démocratiques, — mais adaptée aux besoins du pays, à sa constitution ethnique et au meilleur de ses aspirations.

Cette idée d'éducation, ces conseils implicites de patience, par-dessus tout l'appel à l'altruisme national, fût-il fondé sur la communauté de race, sont insupportables à certains caractères, épris de succès immédiat, local et bruyant. Le reproche d'idéalisme leur est familier; celui de modérantisme suit de près. Au fond, c'est le tempérament démocrate, instinctivement hostile aux esprits supérieurs, et dont le grand luxe intellectuel est l'intransigeance. Ce luxe éblouit quelquefois, surtout quand il est affiché par un doctrinaire. Le doctrinaire s'est rencontré en Croatie, figure de second plan à laquelle on ne saurait contester, d'ailleurs, ni l'actualité, ni le relief. C'est Antoine Starcevic, qui s'est haussé au rang de rival politique de Strossmaier et presque à celui de chef de l'opposition.

Antoine Starcevic est docteur en philosophie, et même philosophe à sa manière. Il habite, à Agram, un quatrième étage, presque une mansarde, vit retiré, parle rarement, et suit, depuis trente ans, son idée fixe, en des écrits d'une véhémence rugueuse. Ses allures l'ont fait comparer à Diogène; son esprit de conspirateur prudent à Mazzini. Du moins, personne ne lui reproche de n'avoir pas mis d'accord ses principes et sa conduite. Il n'a jamais cherché ni fonction ni faveur. Il a créé un dogme et s'y tient. Personnellement peu porté à l'action, il la suscite. Idéaliste dans son genre, — son programme en fait foi, — il méprise pourtant avec ostentation l'illyrisme de Gaj et le jugo-slavisme de Strossmaier, le jugo-slavisme surtout, car il est l'adversaire acharné des Serbes. Au point de vue extérieur, il a placé successivement ses sympathies sur tous les adversaires de l'Autriche. Son journal *Hrvatska* (Croatie), qui fit jadis la cour à Napoléon III, est à présent russophile.

Il est l'âme du « parti du Droit » qui ne comptait que cinq députés à la Diète de 1861, ne fut représenté par personne de 1868 à 1875, et absorbe aujourd'hui presque toutes les forces actives de l'opposition. Ce parti, appelé plus communément *radical* ou *starcevicien*, réclame pour la Croatie un traitement identique à celui que la Hongrie a obtenu pour elle-même, sur la base de l'autonomie intégrale, à l'union personnelle près, étant bien entendu, par ailleurs, que le « royaume croate » s'étendra à tous les pays jugo-slaves de la monarchie, soit : la Dalmatie, l'Istrie, une partie de la Carniole, la Bosnie et l'Herzégovine. Ainsi élargie, la Croatie devient, en effet, une puissance, d'au moins six millions d'habitans, comprenant — sauf Trieste — tout le littoral austro-hongrois, et dont il ne reste plus qu'à fixer la capitale : Agram ou Serajevo.

Le *starcevicianisme* est avant tout l'expression d'un tempérament. C'est le patriotisme démocratisé, ne doutant de rien, légèrement frotté des essences de 1848, tout au moins d'un extrait d'irrédentisme, sous la formule : *Croatia farà da se*. C'est un peu l'esprit des échauffourées populaires et des émeutes d'Université. Ses ennemis lui reprochent encore, non sans sujet, d'être une école plutôt de déclamation que de caractères. Il s'en faut que le maître ait communiqué à tous ses disciples ce détachement très franc, même un peu cynique, des bienfaits que dispense le pouvoir. Beaucoup de ses partisans finissent dans les bureaux et ne demandent qu'à être calmés, ce à quoi le ban actuel, connaisseur d'hommes, se prête à l'occasion. Quand Diogène fait de la politique, il lui arrive quelquefois d'engendrer Rabagas.

Mais il engendre aussi, — c'est une justice à lui rendre, — des convaincus, des batailleurs, des héros d'épopées électorales, dont une opposition, singulièrement en pays jeune, a toujours besoin. Cet homme, dont le caractère, par bien des côtés, sinon par tous, s'éloigne du type commun des Croates, a fini par prendre beaucoup d'empire sur la génération nouvelle : on lui trouve une irrésistible unité; on le place sur une sorte d'autel patriotique, entre le type idéal du patriarche et celui du penseur. Starcevic n'écrit plus guère de brochures et communique aujourd'hui ses opinions par la voie du journal et de l'almanach. Il a condensé les principes du « parti du Droit » en une sorte de catéchisme. C'est un mélange de vues politiques neuves et d'aphorismes à la Franklin, d'un effet toujours imposant sur une démocratie qui commence à lire. On y trouve, amalgamées au *pancroatisme*, toutes les idées qui défraient la littérature électorale de l'Occident et singulièrement la nôtre : progrès, solidarité, instruction, tolérance — mais à l'état encore philosophique, de monnaie qui n'a point passé par toutes les mains. Ainsi :

§ 6. — La pauvreté et la persécution ont mis au cœur du peuple la malice qui rend les uns satisfaits ou dédaigneux du malheur des autres. On ne l'extirpera qu'en apprenant au peuple, par la parole et par l'exemple, que le bonheur ou le malheur d'un fils de la patrie finit par se communiquer à tous, et qu'en conséquence chacun doit regarder comme sien le mal qui échoit à l'un de ses frères.

§ 13. — Le parti du Droit doit enseigner au peuple que la foi est une affaire de conscience, qu'elle ne divise point les nations, que personne ne doit toucher à celle des autres; que la nation, diversifiée par les croyances, doit être une dans le bonheur et la liberté.

§ 24. — Ne promettez rien au peuple que ce que vous pouvez lui donner et appelez son attention sur ceux qui lui font des promesses.

§ 25. — Le peuple ne doit pas s'en remettre aux individus de ses affaires,

ni rien attendre d'eux; mais préparer lui-même ses destinées et être son propre bienfaiteur.

On croirait lire l'*Almanach du bon citoyen.*

Sous le rapport purement politique, le « parti du Droit » fait front, en même temps : au principe de la constitution austro-hongroise; à la *Nagoda*, qui l'applique; aux prétentions des Serbes, qui font valoir, eux aussi, des titres à la Bosnie et à l'Herzégovine ; enfin à l'esprit, plus encore qu'au programme de Mgr Strossmaier, dont il incrimine la résignation au fait constitutionnel et par-dessus tout la tendance à solidariser l'avenir de la Croatie avec celui des autres pays jugo-slaves.

Autour de l'évêque se groupèrent naturellement quelques hommes d'élite, de ces esprits consciencieux et clairvoyans capables d'exercer, même des régions où ils se tiennent, une bonne influence sur leur pays, à la condition d'être docilement écoutés. L'un des plus éminens, le chanoine Racki, est mort l'année dernière; il jouissait, comme historien, d'une haute notoriété dans tous les pays slaves; le jour de ses obsèques, qui furent vraiment nationales, affluèrent à Agram les télégrammes et les couronnes des corps savans de Bohême, d'Allemagne et de Russie. Un autre, qui fut plus particulièrement l'*exécutif* politique de Mgr Strossmaier, le comte Constantin Vojnovic, ancien doyen de l'Université, garde, dans la retraite où l'ont relégué les rancunes mesquines d'Hédervary, l'autorité qui s'attache à une magnifique carrière oratoire et au caractère le plus honoré du parti. C'est peut-être pléiade qu'il faudrait dire, car, dans ce groupement dont Strossmaier fut le centre, l'érudition et les lettres occupèrent une large place, quelquefois au détriment de l'action. Markovic, par exemple, dont le nom figure avec honneur dans l'histoire de cette lutte pour la vie nationale, ne fut jamais un homme politique : c'est le poète, l'âme slave blessée au contact d'une race qui en foule les délicatesses et les espoirs.

De la masse, un peu bruyante et crédule, qui a choisi Starcevic pour prophète, émergent quelques personnalités dont il serait injuste de méconnaître le mérite. C'est un mérite d'un autre genre, en dehors, militant, tribunitien. Au premier rang, d'une popularité presque égale à celle du maître, d'une culture supérieure, le député de Fiume-campagne, Erasme Barcic, qu'on appelle quelquefois le Garibaldi croate. Il a de l'audace, de la tactique et du trait. Ses « mots » sont imprégnés de ce je ne sais quoi dont les masses sont friandes et qu'elles s'assimilent. C'est lui qui, en 1885, fit tomber de la tribune d'Agram cette phrase

restée légendaire : « La politique magyare amènera un jour les Cosaques à faire résonner les sabots de leurs chevaux sur le pavé de Vienne. » Il est coutumier, du reste, de ces propos d'enfant terrible, mais d'enfant terrible qui sait ce qu'il veut et où il va. — En novembre 1893, le tsar Alexandre III éprouva les atteintes du mal qui devait l'emporter. On télégraphia successivement à Agram la mauvaise nouvelle, puis un bulletin d'amélioration. Il y avait séance à la Diète et, dans une tribune, le président du parlement de Pesth y assistait. Barcic demande la parole, et, dévisageant le Hongrois : « J'invite mes collègues, dit-il, à manifester la joie que, très certainement, le rétablissement de la santé du Tsar leur cause. N'oublions pas que c'est un de ses ancêtres, Nicolas Ier , qui a sauvé la monarchie, en étouffant la rébellion magyare. »

Barcic est la physionomie la plus brillante et la plus sympathique du parti *starcevicien*. Le docteur Franck en est le modérateur, surtout l'économiste, spécialité rare et d'autant plus appréciée dans son pays. Il faut reconnaître à cette opposition, qui s'intitule radicale et se montre telle sous bien des rapports, qu'elle n'a jamais pris contact, même à distance, avec le socialisme. L'infiltration socialiste s'est produite en Croatie, depuis quelques années, par les ouvriers allemands. Les typographes, comme de juste, se rendirent les premiers aux argumens de Marx et de Lasalle et propagèrent une agitation qui gagna les villes, mais fort peu les campagnes. Il y a quatre ans, au congrès socialiste de Pesth, le prolétariat croate, à la suite d'une réunion publique tenue à Agram, se fit représenter par trois délégués. Ce congrès décida la publication, en Croatie, d'un recueil bimensuel, *Sloboda* (Liberté), et lui donna probablement, outre l'investiture d'organe officiel du parti socialiste démocratique, les fonds nécessaires à son existence. La *Sloboda* est mal rédigée. Son aridité et son intransigeance ont fini par provoquer une scission entre doctrinaires et possibilistes, la typographie, cette fois, s'enrégimentant parmi les seconds. Cet organe est combattu, du reste, avec succès, par une feuille populaire d'Agram, *Obrtnik* (l'Artisan), que dirige le très distingué secrétaire de la Chambre de commerce, M. Milan Kresic. — Au total, le socialisme ne compte encore, en Croatie, ni comme facteur de la politique, ni comme tremplin de politicien. Ce n'est, du reste, que sous la forme agraire qu'il pourrait devenir dangereux, et, dans les campagnes, il est d'une adaptation très difficile au tempérament national.

VI

Le magyarisme, depuis la mort de Mazuranic, non seulement dispose de l'autorité en Croatie, mais n'a jamais rencontré qu'une opposition désunie. Il a d'ailleurs été servi par un instrument inflexible, le comte Kuhen-Hédervary, ban depuis 1883.

Le comte Hédervary, — qui a déjà été appelé par deux fois, notamment après la chute de M. Weckerlé, à former un cabinet et à en prendre la présidence, — réussit mieux à étendre les conquêtes artificielles de la Hongrie qu'à lui procurer des ministères. Il est jeune, actif, intelligent, charmeur même, assurent ceux qui l'ont approché. A Pesth, on le tient pour un homme d'État. Son mariage avec la nièce de M. Tisza n'a certainement pas nui à sa carrière, ni au crédit presque illimité dont il jouit dans les hautes sphères politiques de la Transleithanie. En Croatie, il est redouté des fonctionnaires, dont il tranche ou modifie les destinées; courtisé par l'aristocratie, qui reconnaît en lui un des siens; maître des élections, qu'il pétrit d'une main alternativement habile et rude; dédaigneux du peuple, auquel il se considère comme doublement supérieur, et par la race, et par la caste. Il eût dépendu de lui d'être une manière de bon tyran : les patriotes s'accordent à le dénoncer comme un tyran sans épithète. La part faite à l'exagération naturelle aux administrés, il apporte probablement à son rôle un trop petit nombre de scrupules pour avoir le droit d'être plus scrupuleusement jugé.

Ses débuts furent marqués par une épreuve caractéristique, qui ne contribua certainement pas à humaniser ses relations avec le parti national. Quoiqu'elle remonte à une douzaine d'années, elle fait encore la joie de ses adversaires. Un coup de main la lui attira. Ce coup de main provoqua un coup de pied.

Il s'était avisé de faire rassembler, une nuit, et entasser dans un wagon, à destination de Pesth, certaines archives d'État, touchant l'histoire et le droit politique de la Croatie, qu'en avait rapportées Jellacic, en 1849, — d'accord, du reste, avec le gouverneur impérial. Ce procédé peu parlementaire fit sensation à Agram. A la Diète, il y eut interpellation. Hédervary se montra hautain, convint du fait, et ajouta que cette réintégration nocturne s'imposait, les Croates étant « de mauvaise foi » en possession de ces documens. A ce mot, la discussion dégénéra en bagarre. Le ban fut bousculé et reçut, affirment les Croates, du neveu de Starcevic, un coup de pied des plus immodestement placés. En tous cas, il y eut procès. Gros scandale, mais réparation difficile. Le

procureur d'État se garda bien, et pour cause, de qualifier le délit de violence sur la personne. Il requit et obtint une condamnation du chef d'attentat « à une assemblée régulièrement constituée » (littéralement : *crime de publique violence*). Il en coûtait alors de ne pas souscrire à l'euphémisme. Un pauvre avocat, Tuskan, ayant juré qu'il avait vu porter le coup, et avancé des détails sur sa trajectoire, se vit condamner, comme faux témoin, à la déchéance de son titre et à l'emprisonnement. Il est aujourd'hui aubergiste à Sissek. On peut conjecturer qu'il appartient toujours à l'opposition.

Je cite cette anecdote, classique dans les annales des patriotes, — il n'est pas rare de trouver chez eux une photographie de la botte de David Starcevic, tirée à un grand nombre d'exemplaires — parce qu'elle est caractéristique du tempérament des Croates. Incapables, quoique fort intelligens, de rompre les mailles d'une politique persévérante et raffinée, ils deviennent ombrageux et passent promptement à l'action, dès qu'on entreprend sur une forme sensible de leur patriotisme. Une question d'archives valut à Hédervary une voie de fait; avant lui, sous Pejacevic, une question d'écusson avait provoqué une émeute. Le neveu de M. Tisza dégagea la philosophie de ces expériences. Il ganta ce que la presse hongroise appelait avec éloges son « poing de fer ». On le voit même dédaigner, en ce qui le concerne, les attaques de la presse, d'autant plus fort pour sévir contre les articles impersonnels, dirigés contre le principe de son gouvernement. Il connaît l'art de faire à ses ennemis des concessions stériles et de leur abandonner quelques sièges, surtout quand la partie électorale est douteuse. C'est ainsi qu'en décembre 1893 il n'a suscité aucun concurrent, dans le collège de Brod, au romancier Kumicic, appelé l'Alexandre Dumas de la Croatie, dont le succès était ardemment désiré par le parti national. Du reste, en s'abstenant d'écraser l'opposition, il en laisse juste assez pour qu'elle témoigne de ses propres dissentimens.

Ces dissentimens se sont exprimés longtemps sous une forme amère et désolante pour les patriotes éclairés. Les indépendans, dans l'*Obzor*, les *starceviciens*, dans la *Hrvatska*, se prodiguaient les injures, s'accusant réciproquement et assidument de faire le jeu de la politique magyare. Depuis quelques années, l'excès même des humiliations qu'a engendrées ce conflit amène insensiblement une détente. En 1892, le conseil municipal d'Agram ayant été dissous, les deux partis se mirent d'accord, arrêtèrent une liste, et la firent passer. Plus tard, élargissant les bases de l'union, ils finirent par s'entendre, sous la dénomination d'Opposition réunie

(*Sjedinjena opozicija*) et par élaborer un programme commun. Ce programme revendique l'autonomie de la nation croate, et en recule les limites au delà de l'ancien royaume tri-unitaire, jusques et y compris Fiume, l'Istrie, la Bosnie et l'Herzégovine. Cette nation doit être sur un pied d'égalité parfaite, au point de vue des affaires communes, avec les autres pays de l'Empire. Elle doit jouir du véritable régime parlementaire, faussé par la *Nagoda*. Elle recherchera l'union des Slovènes, qui paraissent bien disposés, en effet, à entrer dans cette combinaison, si jamais la fortune semble lui sourire.

L'*Opposition réunie* a grand'peine, du reste, à se maintenir compacte. La nature compliquée des Slaves prend à chaque instant des revanches sur ce mouvement de patriotisme et de bon sens. Tantôt c'est une question de mots : les *starceviciens* veulent revenir à leur dénomination traditionnelle de *parti du droit*. Tantôt c'est un retour de tempérament : dans le sein même du parti de Starcevic un schisme menace de se produire, sous forme d'adhésion partielle et provisoire au pacte constitutionnel, conseillée par l'opportunisme du docteur Franck. Tantôt enfin, c'est un conflit de consciences : à l'*Obzor*, on est catholique sans compromission ; la libre pensée est répandue, au contraire, dans les hauts rangs des *starceviciens*, et l'on cite telle personnalité qui vient de s'affilier à la nouvelle loge maçonnique d'Agram. Il est évident que ce chaos a grand'peine à s'organiser.

Par cette raison et d'autres qu'on devine, il n'est guère d'homme d'État, en Autriche-Hongrie, qui prenne au sérieux le nouveau programme. Il paraît bien porter le cachet d'une opposition à la fois imaginative et diserte, à laquelle il coûte d'autant moins de remanier en esprit la carte constitutionnelle, qu'en fait elle soupçonne mieux son impuissance. Et pourtant cette reconstitution de la « Grande Croatie », dans laquelle on retrouve une part de l'illyrisme de Gaj, une autre du panslavisme de Strossmaier, une consécration, — par l'exclusion des Serbes, — de l'intransigeance de Starcevic, enfin un appel au droit commun des peuples civilisés, répond, de la Save à l'Adriatique, à la vibration nationale. Il y a sans doute, devant un tel dessein, un épais rideau de complications et même d'impossibilités actuelles. Mais derrière s'affirme la même force qui a fait l'Allemagne et l'Italie.

Communauté de race, quasi-communauté d'histoire, solidarité d'intérêts économiques, sens inquiet et partagé de l'isolement, dans ce coin de l'Europe qui servit de boulevard à l'Occident, pendant que l'Occident construisait les siens, ce sont des élémens qui, même dispersés, refoulés, hésitans, chaotiques, à la longue

engendrent une nation. Leur ciment naturel est l'usage de la même langue : déjà la langue trahit la tendance unitaire. Des confins du Syrmium aux portes de Fiume et aux Bouches de Cattaro, nul mot n'est plus populaire que celui de *narod* (nation), et nul n'entend par là son pays propre. Le peuple ne saurait dire exactement où commence cette patrie, quelles sont ses frontières et sa capitale. Mais il est sûr qu'elle existe ; il sent que l'avenir la révélera ; il n'en adoptera jamais d'autre.

Quoique la Russie observe l'attitude la plus prudente et se garde d'encourager les tendances panslavistes, son prestige, dans ces régions, est considérable. Ce n'est pas seulement la sœur aînée, à laquelle va naturellement l'affection des nationalités slaves secondaires, ni l'émancipatrice des frères chrétiens des Balkans, c'est encore, dans l'arrière-pensée commune, le *Deus ex machina* qui paraîtra au dernier acte de cette lutte contre les élémens étrangers. L'accord de sa politique avec celle de la France a paru de bon augure aux Jugo-Slaves. Après tout, le programme de l'*Opposition réunie* ne fait qu'élargir une conception napoléonienne. Il étend, à l'est, les frontières du royaume d'Illyrie et y annexe les provinces jadis chrétiennes que les Turcs ont été forcés d'abandonner. Et cet élargissement, au regard, du moins, de l'historien et du philologue, n'est pas arbitraire : car le Bosniaque est Slave ; ses ancêtres ont été gouvernés par des rois du même sang ; quand Vuk est remonté aux sources de la langue nationale, c'est dans la pauvre Herzégovine qu'il s'est arrêté.

La politique hongroise ne se borne donc pas à entreprendre sur la personnalité de la nation croate, qui ne compte que deux millions et demi d'âmes ; elle refoule l'idée commune et chère à la plupart des Jugo-Slaves de la monarchie. Par là seulement on jugera du caractère véritable de la réaction qu'elle provoque. Une opposition, en Croatie, qui se bornerait à réclamer une somme plus large de libertés publiques, qui serait un pastiche de la guerre que les « progressistes » de l'Occident font depuis si longtemps au principe autoritaire, manquerait d'intérêt et n'aurait qu'un avenir banal. Sur le terrain *national*, appuyée moralement par des populations du même sang, parlant la même langue et aspirant, en somme, au même résultat, elle apparaît légitime, sensée, et se hausse jusqu'à la région des problèmes européens. Car nul ne méconnaît les effets qu'aurait, sur la politique extérieure de l'Autriche, la réalisation d'une hégémonie jugo-slave.

Cette hégémonie, on comprend que les Hongrois la redoutent. Non seulement, elle est inconciliable avec le régime dualiste, mais elle constituerait à côté d'eux un état égal et rival. Ce qu'on

saisit moins, c'est la défiance et le dédain qu'elle inspire à Vienne. Pris en masse, les Jugo-Slaves sont encore sujets fidèles ; leur particularisme respecte le droit dynastique : c'est le pur effet d'une réaction contre le séquestre, insupportable à la longue, qu'on a mis sur leur nationalité. Leur position géographique est exceptionnelle ; ils sont placés sur les routes de l'Orient et de la mer. La porte de l'Orient s'ouvre précisément sur d'autres régions slaves, et supposé même que l'Autriche borne son expansion aux limites tracées par le congrès de Berlin, la tâche d'assimiler la Bosnie et l'Herzégovine échoit bien plus naturellement aux frères de race des anciens *raïas* qu'à des fonctionnaires allemands, polonais ou magyars, dont le génie administratif — le même partout — ne fera jamais qu'une Algérie continentale.

Le problème soulevé par l'opposition croate, qu'on a essayé quelquefois de réduire aux proportions d'une question de clocher transleithane, engage donc l'avenir de la monarchie en Orient, et, jusqu'à un certain point, son équilibre à l'intérieur. Les fausses relations finissent par engendrer de faux sentimens. Plus on considère les rapports de la race jugo-slave avec les autres élémens de l'empire austro-hongrois, plus apparaît le contraste entre la minutie du mécanisme administratif et le relâchement du lien moral. Il n'y a plus, en somme, dans les dispositions intimes de cette race, de *substratum* qu'à l'union purement personnelle. On a cherché à rendre cette union aussi *réelle* que possible ; elle est si arbitrairement conçue que de ce groupe, un par le sang, la langue et même les mœurs, on a fait trois tronçons, déduit la nécessité de trois régimes : le cisleithan en Dalmatie, le magyar en Croatie-Slavonie, le colonial, ou peu s'en faut, dans la Bosnie et l'Herzégovine. Il est impossible qu'une combinaison si mal adaptée aux besoins d'un peuple, et qui est, en somme, la négation de son unité, n'ait pas pour effet, à la longue, de dévoyer ses inclinations naturelles ou traditionnelles. Constitué pour servir de réserve au loyalisme, dans les temps difficiles que le mouvement social présage à toutes les dynasties, il risque, au détriment de son génie, de ses intérêts et de ceux de l'Autriche, de s'égarer dans les voies du panslavisme ou de chercher une issue vers l'idéal républicain. Ce n'est pas œuvre faite ; la vieille génération y serait probablement réfractaire ; mais qui répondra de la démocratie qui s'élabore, épelle les déclarations du « parti du Droit », et se laissera conduire, là plus qu'ailleurs, avec une formule et une chanson ?

CHARLES LOISEAU.

LA SCIENCE ET L'AGRICULTURE

II [1]

LES PLANTES DE GRANDE CULTURE

I

LA POMME DE TERRE

Le nombre des espèces végétales qui se prêtent à la grande culture est restreint : presque toutes celles qui couvrent nos champs sont utilisées depuis des époques tellement reculées, qu'on n'en retrouve plus les formes primitives ; il est très rare qu'une plante nouvelle s'introduise dans les cultures ; et on peut répéter avec A. de Humboldt que, depuis les temps historiques, aucune acquisition n'est comparable à celle de la pomme de terre, de cette plante rustique, cultivée aujourd'hui dans le monde entier et qui, sur une surface donnée, fournit plus de matière nutritive qu'aucune des autres plantes agricoles.

Son extension est récente. Lorsque, à la fin du siècle dernier, A. Young parcourt notre pays, il mentionne à peine la pomme de terre, contre laquelle régnait alors un préjugé tellement vivace que le voyageur ajoute : « Les 99 centièmes de l'espèce humaine n'y voudraient pas toucher. »

Ce préjugé a disparu si complètement, qu'on estime aujourd'hui à 3 milliards 142 millions de francs la valeur des pommes de terre produites annuellement dans le monde ; sur cette somme

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et 15 août 1894.

formidable, la part de la France est de 600 à 700 millions, pour une production dépassant 100 millions de quintaux et s'étendant sur 1 350 000 hectares; l'Allemagne récolte au delà de 200 millions de quintaux; la Russie, 82; les Iles Britanniques, 80.

Nous voulons montrer dans cet article comment la pomme de terre, longtemps dédaignée, s'est propagée aussitôt qu'eurent été reconnues ses admirables qualités; nous voulons indiquer, en outre, quels progrès récens ont été réalisés dans sa culture, comment on a réussi à triompher de la maladie qui a failli amener la disparition de cette plante précieuse, et enfin quels efforts nous devons faire encore pour en tirer tous les services qu'elle est capable de rendre.

I

Quand les hardis navigateurs espagnols franchirent l'isthme qui sépare les deux Amériques et descendirent, le long de la côte du Pacifique, au Pérou, puis au Chili, ils trouvèrent la pomme de terre cultivée, partout où le climat est tempéré, et il résulte d'une discussion minutieuse à laquelle s'est livré M. de Candolle que le *Solanum tuberosum* est spontané dans les Andes du Chili : c'est de là qu'il est venu en Espagne, au commencement du XVIe siècle. La pomme de terre a probablement été introduite au Mexique par les Espagnols, car elle y était inconnue au moment de la conquête; elle paraît avoir été apportée, également par les Européens, dans la partie des États-Unis appelée aujourd'hui Virginie et Caroline du Nord pendant la seconde moitié du XVIe siècle, et c'est de là que Raleigh l'introduisit de nouveau en Europe.

Sa culture n'y fit d'abord que peu de progrès : nous la trouvons répandue au XVIIIe siècle dans l'est de la France, là où le blé ne donnait que de maigres produits. La pomme de terre est considérée, à cette époque, comme un aliment grossier : l'article que la grande *Encyclopédie* consacre à la pomme de terre parut en 1765; il indique que cette plante est cultivée en Alsace, dans le Lyonnais, le Vivarais, le Dauphiné, mais qu'elle ne peut convenir qu'aux estomacs robustes des paysans.

Les nations, comme les hommes, ne s'instruisent qu'aux rudes leçons de l'adversité : en France, de mauvaises récoltes de blé se succédèrent en 1767, 1768 et 1769, et comme le pain était alors la nourriture exclusive des pauvres gens, la détresse fut extrême; la population errait sur les routes, demandant à la charité une subsistance que la terre ne pouvait lui fournir.

L'insuffisance des voies de communication, les entraves administratives empêchant la circulation des grains, l'énormité des impôts pesant sur le cultivateur et décourageant les efforts les plus opiniâtres, contribuaient sans doute à engendrer ces misères; elles paraissaient dues cependant à des causes plus profondes. On commençait à douter que le blé fût à lui seul capable de subvenir aux besoins du pays, et sous l'empire de ces préoccupations générales l'Académie de Besançon mit au concours, en 1771, la question suivante : « Quelles plantes, en France, peuvent, dans les temps de disette, suppléer aux autres nourritures de l'homme, et quelle est la nature de l'aliment qu'on peut tirer de ces végétaux? »

Plus qu'aucun autre, un pharmacien des armées, Parmentier, s'émut des souffrances de la population; mais sa pitié ne s'exhala pas en vaines lamentations : elle lui dicta la virile résolution de chercher la cause du mal, pour le combattre et le vaincre.

Parmentier eut tout d'abord la vue nette et précise que l'alimentation publique n'est assurée que si elle repose sur la culture de plusieurs végétaux différens, car il est rare que les conditions atmosphériques soient défavorables à toutes les récoltes, et d'ordinaire l'abondance de l'une compense le déficit des autres.

En 1772, il envoie à l'Académie de Besançon le mémoire dans lequel il préconise la culture de la pomme de terre et commence la longue lutte dans laquelle, sans faiblir, il répondra à toutes les objections, triomphera de toutes les résistances.

Il montre par l'analyse que la pomme de terre ne renferme aucun principe nuisible, puis revient à ses cultures; chaque année il les répète, et ne distribue que parcimonieusement les tubercules, pour donner le désir d'acquérir une plante qui paraîtra d'autant plus précieuse qu'elle est plus rare.

En 1781, il réimprime son mémoire qu'il intitule : *Recherches sur les végétaux qui dans les temps de disette peuvent remplacer les alimens ordinaires*. Lentement l'opinion s'émeut. Les railleurs, toujours ennemis des nouveautés, commencent à désarmer; la culture de la pomme de terre est encouragée; Louis XVI se pare de ses fleurs; enfin en 1785 est exécutée la célèbre expérience de la plaine des Sablons : à juste titre, le souvenir s'en est conservé. Dans un terrain bien en vue, Parmentier fait cultiver la pomme de terre; on multiplie les façons pour attirer l'attention; quand les tubercules commencent à mûrir, il fait garder le champ par des soldats pour repousser les pillards : la plante est décidément de haute valeur, puisqu'on prend tant de

peine pour la conserver; la nuit, cependant, la surveillance se relâche : quelques hardis maraudeurs dérobent les tubercules, les goûtent, les trouvent excellens; les larcins se multiplient, toute la récolte y passe. Aussitôt que, grâce au stratagème de Parmentier, on s'est décidé à manger les pommes de terre, leurs qualités apparaissent et on recherche un aliment qu'on repoussait naguère. Sa culture, dès ce moment, se répandit rapidement, et, au dire des contemporains, à deux ou trois reprises, elle préserva la France des horreurs de la famine. A la fin de sa vie, Parmentier peut écrire : « La pomme de terre n'a plus que des amis, même dans les contrées où l'esprit de système et de contradiction voulait la bannir à jamais. »

C'est en 1819, six ans après la mort de Parmentier, qu'un des plus illustres secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, le grand Cuvier, prononça son éloge; il s'y trouve un portrait qu'on aime à relire :

« Cette longue et continuelle habitude de s'occuper du bien des hommes avait fini par s'empreindre jusque dans son air extérieur; on aurait cru voir en lui la bienfaisance personnifiée. Une taille élevée et restée droite jusque dans ses derniers jours, une figure pleine d'aménité, un regard à la fois noble et doux, de beaux cheveux, blancs comme la neige, semblaient faire de ce respectable vieillard l'image de la bonté et de la vertu. Sa physionomie plaisait surtout par ce sentiment de bonheur, né du bien qu'il avait fait. Et qui, en effet, aurait mieux mérité d'être heureux, que l'homme qui, sans naissance, sans fortune, sans de grandes places, sans même une éminence de génie, mais par la seule persévérance de l'amour du bien, a peut-être autant contribué au bien-être de ses semblables qu'aucun de ceux sur lesquels la nature et le hasard accumulent tous les moyens de les servir? »

Et plus loin, résumant en quelques traits le caractère de Parmentier, Cuvier ajoute :

« En un mot, partout où l'on pouvait travailler beaucoup, rendre de grands services et ne rien recevoir, partout où l'on se réunissait pour faire du bien, il accourait le premier, et l'on pouvait être sûr de disposer de son temps, de sa plume et au besoin de sa fortune. »

Depuis le commencement du siècle, la culture de la pomme de terre, si justement préconisée par le bon Parmentier, n'a cessé de s'étendre. Il devait en être ainsi : la plante est robuste, s'accommode des climats les plus différens et se prête à des emplois variés. Moins chargés de matières azotées, d'albuminoïdes, que les grains des céréales, les tubercules de pommes de terre sont très riches

en fécule, identique, sauf la grosseur des grains, à l'amidon du blé. Agréable au goût, la pomme de terre entre avec grand avantage dans l'alimentation de l'homme et des animaux; elle constitue en outre la matière première de deux industries importantes : la féculerie, la fabrication de l'alcool.

II

Bien que la plupart des variétés de pommes de terre portent des fleurs, puis des fruits de la grosseur d'une petite prune, remplis de graines susceptibles de germer, ce n'est pas habituellement par le semis de ces graines, mais par la plantation des tubercules conservés de la récolte précédente, qu'on prépare une nouvelle culture.

A la surface des tubercules, on distingue aisément les bourgeons, les germes, — les yeux suivant l'expression vulgaire, — qui vont donner naissance aux nouveaux organes. Quoique ces tubercules soient des tiges modifiées et présentent par suite une structure tout à fait différente de celle d'une graine, la série des transformations qui détermine l'épanouissement des bourgeons de la pomme de terre est tout à fait du même ordre que celle qui provoque la germination d'une graine, et pour suivre aisément ces métamorphoses délicates, il est avantageux de considérer d'abord ce qui se passe dans la graine.

Quand on ouvre un haricot de façon à séparer les deux parties dont il est formé, on distingue aisément, collées contre une des parois intérieures, une petite radicelle et une petite tige portant un rudiment de feuilles: ce sont ces organes qui doivent se développer, percer les enveloppes, de façon que la radicelle s'enfonce dans le sol et que la tigelle pointant au-dessus du sillon apparaisse à la lumière. Visiblement, pour que ces jeunes organes s'accroissent, grandissent, se développent, il faut qu'ils s'assimilent de nouvelles matières, qu'ils se nourrissent. Leur nourriture est là à côté d'eux; les cotylédons, les deux fragmens du haricot entre lesquels l'embryon est logé, en sont gonflés; la graine est à la fois une mère et une nourrice : elle renferme des matières azotées, de l'amidon ou de l'huile, et c'est précisément à cause de cette accumulation de matières nutritives dans les graines que depuis un temps immémorial elles sont employées à la nourriture de l'homme et des animaux.

Ces matières azotées, cet amidon, cette huile, sont destinées à nourrir l'embryon. Mais embryon et alimens restent accolés l'un à l'autre au repos, tant que la graine est sèche et la

température basse; aussitôt au contraire que la pluie arrive, que le temps devient plus doux, la graine entre en évolution, elle absorbe de l'eau, se gonfle, et les principes contenus dans les cotylédons, les réserves restées jusque-là inertes et inutiles, commencent leur métamorphose. Au repos, ces réserves sont insolubles dans l'eau, or pour être assimilées, utilisées par l'embryon, il faut qu'elles deviennent solubles, qu'elles prennent une forme telle qu'elles traversent les parois des cellules, qu'elles se diffusent, qu'elles acquièrent, suivant la jolie expression des physiologistes allemands, « une forme de voyage. »

Si on examine au microscope une coupe d'une graine amylacée en germination et qu'on ait, ce qui est très facile, une image assez amplifiée pour distinguer les grains d'amidon, on les voit diminués, rongés, digérés. Ils se dissolvent sous l'influence d'un ferment soluble, la diastase, qui prend naissance dès que sont réunies les conditions extérieures nécessaires à la germination, c'est-à-dire de l'humidité, une température de 10° à 15°, et enfin de l'oxygène qui pénètre les tissus, les brûle partiellement et favorise, par la chaleur que dégage cette combustion, l'ensemble des métamorphoses.

Toutes ces transformations se produisent dans les tubercules de pomme de terre; leur évolution est même bien plus facile que celle des graines: au lieu des 10 centièmes d'humidité que renferment habituellement les graines et qui sont insuffisans pour que la germination commence, on en trouve dans les tubercules 70 centièmes; aussi voit-on au printemps, dès que la température s'élève, les tubercules émettre des germes. — Ceux qui apparaissent ainsi dans les caves ou les silos, à l'abri de la lumière, présentent un aspect très particulier. Tandis qu'un tubercule planté dans le sol forme des radicelles, puis une tige courte qui se couvre immédiatement de feuilles, que ce sont ces feuilles qu'on aperçoit tout d'abord quand on visite une plantation récente, la pomme de terre qui germe en silos produit, autour du bourgeon qui commence son évolution un court verticelle de racines, puis une tige blanche, grêle, qui porte, très espacées les unes des autres, des feuilles rudimentaires jaunâtres; au lieu de s'épanouir, celles-ci restent fixées le long de la tige.

Privées de lumière, les feuilles sont sans utilité: elles ne peuvent travailler à décomposer de l'acide carbonique, elles ne pourront fonctionner tant qu'elles n'auront pas atteint un espace éclairé, et dès lors les réserves du tubercule s'emploient à allonger les tiges qui peuvent conduire les feuilles à la lumière. Dans bien d'autres circonstances encore, on voit les végétaux utiliser les

matériaux dont ils disposent de façons différentes, suivant les conditions dans lesquelles ils sont placés, et toujours en développant les organes dont l'accroissement est le plus avantageux.

Que le tubercule donne des pousses blanches et grêles à l'obscurité, ou vertes et courtes à la lumière, il n'accomplit ce travail qu'à ses dépens; il mérite absolument le nom de *mère* qu'on lui a donné : il se ride, se vide, diminue de poids. Sa fécule se dissout, devient glycose, puis cellulose pour former les parois des cellules des organes nouveaux; les matières azotées, les albuminoïdes du tubercule se dissolvent également, et pour pénétrer dans les jeunes pousses où on les retrouve bientôt à leur état primitif, elles prennent la forme transitoire de substances solubles, dialysables, cristallines. Parmi ces dérivés des albuminoïdes se trouve la solanine, matière vénéneuse, comme plusieurs autres principes sécrétés par la famille des Solanées, à laquelle appartient la pomme de terre; on sait, en effet, que la nicotine se rencontre dans le tabac, et l'atropine dans la belladone. Les propriétés toxiques de la solanine sont bien connues des praticiens, qui ne manquent pas de priver de leurs pousses, où se localise la solanine, les tubercules germés avant de les distribuer aux animaux.

Quand les tubercules ont été régulièrement plantés, que leurs bourgeons se sont normalement développés; que les radicelles commencent à puiser dans le sol l'eau et les matières dissoutes, et les feuilles dans l'atmosphère l'acide carbonique aérien, le rôle du tubercule mère n'est pas terminé : il continue à se vider des provisions de matières nutritives qu'il renferme encore, et, après quelques semaines, ridé, noirci, presque réduit à ses enveloppes, il sert encore de réservoir d'humidité, tellement que sa suppression, même tardive, diminue la vigueur des plantes qui en ont été privées et par suite l'abondance des récoltes.

Si, avec M. Aimé Girard, à qui on doit sur la culture de la pomme de terre d'importans travaux que nous utiliserons souvent dans cet écrit, on suit l'évolution des différens organes depuis la plantation jusqu'à la récolte, on reconnaît que dès le mois de juillet le réseau des radicelles est complètement formé : son poids ne varie plus jusqu'à la fin de septembre, et c'est seulement au mois d'octobre qu'il participe à la décadence de toute la plante. Les feuilles se développent rapidement pendant les mois de mai et de juin; elles ne s'accroissent plus que médiocrement en juillet et en août, tandis que c'est seulement pendant ce dernier mois que le poids des tiges présente son maximum.

Les tubercules, qui ont commencé à se montrer dès les pre-

miers jours de juillet, s'accroissent en même temps que les feuilles et les tiges pendant l'été; mais tandis qu'en septembre les feuilles se flétrissent et tombent, que les tiges sèchent et méritent de plus en plus le nom de fanes sous lequel on les désigne, les tubercules continuent à s'accroître jusqu'au milieu d'octobre, époque à laquelle on procède à leur récolte.

Le développement des tiges et des feuilles précède celui des tubercules, et il est nécessaire qu'il en soit ainsi : la feuille est le laboratoire de la plante, la petite usine dans laquelle s'élabore la matière végétale; le tubercule n'est que le magasin dans lequel s'accumule cette matière qui lui est amenée par les vaisseaux de la tige.

Nous avons indiqué déjà dans un article précédent (1) quelle est l'origine des matières végétales, et il est inutile d'y revenir. Les feuilles travaillent dans la pomme de terre comme dans les autres espèces cultivées; mais, tandis que, dans le blé, l'avoine, les pois, les haricots, etc., tous les principes élaborés par l'activité chlorophyllienne sont utilisés à la formation des réserves de la graine, dans la pomme de terre ces principes émigrent vers les tiges renflées, vers les tubercules. Le chemin que suivent ces principes élaborés est facile à déterminer : si on pratique dans une tige de pomme de terre et dans le sens de la longueur une coupe assez mince pour être examinée au microscope, et qu'on imprègne cette coupe d'eau iodée de façon à colorer en bleu les grains de fécule, on voit ceux-ci épars, jalonnant les parois des vaisseaux les plus voisins de la partie extérieure; ces vaisseaux se prolongent en dehors de la tige en un mince filet blanc, le stolon, qui se renfle bientôt en tubercules : c'est là que s'accumulent la fécule et en bien moindre proportion les matières azotées.

Il y a trente ans environ que j'ai essayé de montrer par une expérience schématique le mécanisme de l'accumulation de la fécule dans le tubercule de la pomme de terre, de l'amidon dans le grain de blé : ces substances se forment dans les feuilles, mais elles ne s'y rencontrent jamais qu'en très minimes proportions. Comment cheminent-elles d'un organe à l'autre et finissent-elles par s'accumuler de façon à former les trois quarts du poids de la matière sèche soit dans le grain, soit dans le tubercule? C'est là ce qu'il faut concevoir.

L'explication que j'ai donnée repose sur la découverte des phénomènes de diffusion, due au chimiste anglais Th. Graham,

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1894, p. 419.

Une matière soluble introduite dans un liquide tend à s'y répandre uniformément : si, par exemple, on place dans un vase de verre renfermant une dissolution de sulfate de cuivre un cylindre creux de biscuit de porcelaine non vernissée, poreux par conséquent, et qu'on remplisse ce cylindre d'eau distillée, on observe qu'après quelques jours le sulfate de cuivre a traversé les pores de la porcelaine, a pénétré dans l'eau distillée, bien que les deux liquides eux-mêmes n'aient participé en rien à ce mouvement. Si, poussant plus loin l'investigation, on détermine par l'analyse les poids de sulfate de cuivre que renferment des volumes égaux de la dissolution extérieure et du liquide contenu dans le vase poreux, on trouve que ces poids sont égaux: l'équilibre est établi; la matière dissoute a cheminé de molécules d'eau en molécules d'eau, sans que l'eau elle-même ait participé à ce mouvement. Il y a indépendance absolue entre la matière dissoute et le dissolvant : l'un se transporte, tandis que l'autre reste en place.

Si aucune cause perturbatrice n'intervenait, l'équilibre établi par diffusion persisterait indéfiniment ; mais il n'en sera plus ainsi si, par un artifice quelconque, nous enlevons à l'eau contenue dans le vase poreux le sulfate de cuivre dont elle est chargée, si, par exemple, nous faisons tomber dans le vase poreux quelques gouttes d'eau de baryte : cette base amène l'acide sulfurique à l'état insoluble, en formant avec lui du sulfate de baryte, et l'oxyde de cuivre hydraté, insoluble quand il est séparé de l'acide sulfurique, se précipite du même coup. A ce moment l'eau du vase poreux est privée de matière dissoute, et aussitôt la diffusion entre en jeu de nouveau : le sulfate de cuivre du vase extérieur chemine vers le liquide intérieur et, bientôt l'équilibre détruit par l'action de l'eau de baryte est rétabli. Après quelques jours, quand l'analyse a montré que, de nouveau, les deux liquides sont au même degré de concentration, que l'un s'est appauvri de ce que l'autre a gagné, on procède à une nouvelle précipitation, et, en continuant ainsi, on peut accumuler dans le vase poreux les deux élémens du sulfate de cuivre, l'acide et la base, et la seule raison de cette accumulation est l'insolubilité qu'ils ont acquise dans le vase poreux.

Dans la feuille de pomme de terre, la cellule à chlorophylle élabore des hydrates de carbone solubles : glycose, saccharose, qui parfois s'y concrètent momentanément sous forme d'amidon, pour reprendre bientôt l'état soluble. Ces hydrates de carbone dissous dans l'eau de la cellule tendent à se répandre uniformément dans les liquides qui gorgent les vaisseaux; ils y cheminent par diffusion, comme le sulfate de cuivre dans l'expérience

schématique que nous venons de rappeler, ils arrivent jusqu'au stolon : là, par un mécanisme dont nous ignorons encore le détail, sans doute sous l'influence d'un ferment, ces hydrates de carbone se transforment en fécule insoluble, et dès lors le liquide qui a perdu par précipitation les hydrates de carbone solubles qu'il renfermait est apte à en recevoir un nouvel afflux; la dissolution s'appauvrit de proche en proche, et cet appauvrissement détermine un mouvement de diffusion de la feuille où s'élaborent les hydrates de carbone, jusqu'au tubercule, où ils se concrètent sous forme de fécule.

Les albuminoïdes contenus dans les tubercules de pommes de terre ne paraissent pas y être à l'état insoluble, et par suite l'interprétation précédente ne paraîtrait pas pouvoir s'appliquer à leur accumulation, si on ne savait que la matière soluble peut affecter un état tel qu'elle soit incapable de cheminer au travers des cellules : c'est l'état colloïdal. Le sucre et la gomme ont des compositions identiques : certaines variétés de gomme sont solubles comme le sucre et cependant ne peuvent passer comme lui au travers des membranes; le sucre cristallin se diffuse aisément, la gomme colloïdale reste là où elle est formée; les matières albuminoïdes sont dans le même cas : aussi, quand elles doivent cheminer d'un organe à l'autre, prennent-elles, ainsi que nous l'avons dit déjà, des formes de voyage. Il est vraisemblable que les matières azotées formées dans les feuilles subissent quelques métamorphoses qui leur permettent de suivre les hydrates de carbone dans leur migration vers le tubercule, et qu'arrivées là, elles reprennent la forme colloïdale, qui équivaut à l'insolubilité.

A cette influence de la précipitation des matières dissoutes dans les tubercules se joint, à l'arrière-saison, celle de la dessiccation des feuilles et des tiges, dessiccation qui détermine la concentration des liquides qu'elles renferment et par suite le cheminement des matières dissoutes vers les tubercules; en effet, la dissolution est plus concentrée dans les feuilles que dans le tubercule, où cette dissolution se détruit par précipitation des hydrates de carbone à l'état de fécule, des matières azotées à l'état colloïdal.

De même que toute l'activité d'une plante annuelle à graine se concentre sur la production de cette graine, où s'accumulent l'amidon, l'huile et la matière azotée, de même toute l'activité de la pomme de terre tend à la formation des tubercules. Au moment de la moisson, les tiges du blé ont séché, jauni; le grain seul reste vivant : de même au moment de la récolte des pommes de

terre, les tiges ont noirci, les feuilles ont disparu, leur rôle est terminé : elles se sont épuisées à nourrir les tubercules que la houe ramène à la surface du champ.

Dans la formation de la graine ou dans celle du tubercule, le dessein de la nature est le même : la production des organes destinés à conserver l'espèce, à la perpétuer, à la disséminer. Dans la graine ou le tubercule se trouvent accumulés sous un petit volume tous les produits que la plante a élaborés pendant sa vie pour nourrir l'embryon de la graine ou le bourgeon du tubercule et lui fournir au retour de la bonne saison les matériaux nécessaires à la formation des nouveaux organes. Or, ces substances nécessaires aux germes végétaux sont aussi des alimens pour les hommes et les animaux : de là les immenses surfaces que consacrent tous les peuples, depuis un temps immémorial, à la culture des plantes à graines comestibles : blé, seigle, orge, avoine, pois, haricots, sarrasin, etc., ou aux plantes qui forment des tubercules : pommes de terre et topinambours dans nos contrées; ignames, patates, dans d'autres pays.

III

La pomme de terre, nous l'avons dit déjà, se prête à de nombreux usages; elle entre pour une large part dans la consommation humaine, l'on en tire de la fécule, on métamorphose cette fécule en alcool, enfin on utilise les tubercules à la nourriture des animaux domestiques. Les pommes de terre destinées à la table acquièrent des valeurs très différentes suivant qu'elles sont de conserve ou qu'elles viennent d'être récoltées; les pommes de terre *nouvelles* font prime sur le marché : elles sont obtenues par la culture maraîchère, qui emploie des procédés un peu différens de ceux qu'utilise la grande culture, dont il faut nous occuper d'abord.

Pendant longtemps la culture de la pomme de terre industrielle est restée stationnaire dans notre pays : la statistique de 1882 nous montre que les rendemens à l'hectare sont en général médiocres, ils ne dépassent guère 10 000 kilos; or les tubercules destinés à l'industrie ou consommés à la ferme ne valent que 4 à 5 francs le quintal : on réalisait donc de 400 à 500 francs de produit brut à l'hectare, ce qui n'est que peu avantageux.

Sans doute, tout le monde n'en était pas là : M. Dailly, de Trappes, qui a laissé une comptabilité très bien tenue, accusait pendant les années 1845, 1863, 1875 des rendemens de 30 000 kilos, mais ils étaient exceptionnels, et en moyenne la récolte res-

tait seulement à 17 000 kilos. Sans doute encore d'habiles cultivateurs, M. Boursier dans l'Oise, M. P. Genay dans Meurthe-et-Moselle, atteignaient des rendemens plus élevés ; mais en général et sur toute l'étendue de notre territoire, la production à l'hectare est faible et surtout les tubercules obtenus de médiocre valeur. Le *Bulletin du Ministère de l'Agriculture* nous apprend qu'en 1891 la France obtenait, sur 1 465 000 hectares, 131 millions d'hectolitres de tubercules (1) ; ce qui donne comme produit moyen à l'hectare 89 hect. 75, tandis que l'Allemagne produisait sur 2 920 000 hectares, 322 millions d'hectolitres, correspondant à 110 hectolitres à l'hectare. En outre, en France la valeur de l'hectolitre moyen est de 5 fr. 91, tandis qu'il s'élève à 7 fr. 15 en Allemagne.

Ainsi la production en France est plus faible qu'en Allemagne, les rendemens sont moindres, les prix plus bas.

A quelles causes attribuer cette infériorité? Comment la faire cesser? Telles sont les questions qu'il y a dix ans M. Aimé Girard résolut d'aborder.

Pourquoi tout d'abord la pomme de terre a-t-elle plus de valeur de l'autre côté du Rhin qu'en France? C'est qu'en Allemagne elle est surtout employée comme matière première de la fabrication de l'alcool : or la partie du tubercule qui se saccharifie, puis fermente, est la fécule, et les tubercules allemands sont plus riches que les nôtres.

Comme, au début de ses recherches, M. Aimé Girard pensait surtout à développer en France la fabrication de l'alcool au moyen des tubercules de pommes de terre, il voulut obtenir d'une surface de terrain consacré à cette plante le maximum de fécule, c'est-à-dire de matière alcoolisable. Dans certaines cultures, le poids de matière végétale élaborée est seul à considérer : on ne fait pas de distinctions assez profondes dans la qualité du blé recueilli, pour qu'il n'y ait pas, presque toujours, avantage à porter tous ses efforts vers les gros rendemens ; et, bien que les beaux blés blancs se vendent de 1 franc à 1 fr. 50 de plus par quintal que les blés roux, cette différence ne peut entrer en compensation avec les excédens de rendemens de 10 à 12 quintaux par hectare que produisent ces derniers. Pour les pommes de terre destinées à la fabrication de l'alcool, il s'agit non seulement de recueillir à l'hectare un poids considérable de tubercules, mais en outre de tubercules riches en fécule et tout de suite cette nécessité orientait les recherches.

Si, en effet, à l'aide de bons procédés de culture, d'engrais

(1) L'hectolitre pèse environ 75 kilos.

appropriés, on réussit à augmenter le poids de matière végétale élaborée à l'hectare, travail du sol et engrais ont beaucoup moins d'action sur la composition de la récolte obtenue : cette composition est au contraire étroitement liée à la nature de la variété employée.

La supériorité des résultats constatés en Allemagne était-elle due à des conditions météorologiques plus favorables que celles que présente notre climat? ou bien devait-on l'attribuer surtout au choix des variétés plantées? Pour le savoir, M. Girard a introduit d'Allemagne des semenceaux de plusieurs variétés considérées comme les plus favorables à une forte production de fécule à l'hectare; ces essais commencés en 1884, puis poursuivis pendant les années suivantes sur les variétés : Richter's Imperator, Gelbe Rose, Hermann et Magnum Bonum, fournirent des rendemens plus élevés à l'hectare, des tubercules plus riches que ceux qu'on obtient habituellement de l'autre côté du Rhin; ce qui montrait tout d'abord que notre climat n'oppose aucun obstacle à la culture de variétés plus prolifiques que celles qu'on plantait d'ordinaire.

En 1888, les résultats devinrent décisifs. Pour être certain de ne laisser échapper aucune chance de succès, 22 variétés furent mises en comparaison, et tandis que la variété Chardon, très répandue en France pour alimenter les féculeries, donnait à l'hectare 21 500 kilos de tubercules renfermant 3 010 kilos de fécule, plusieurs autres variétés lui furent notablement supérieures, et parmi elles la Richter's Imperator se plaça nettement au premier rang : sur une petite surface, égale à celle qu'occupaient les autres variétés, elle fournit la valeur de 44 000 kilos de tubercules à l'hectare avec 8 tonnes de fécules dans un cas, 41 072 kilos dans un autre, encore avec 8 000 kilos de fécule. Deux autres essais furent un peu moins favorables, mais l'un d'eux disposé sur un hectare fournit cependant 33 tonnes de tubercules renfermant 5 808 kilos de fécule.

La fécondité de la Richter's Imperator, mise en lumière par les travaux de M. Aimé Girard, frappa vivement un certain nombre de cultivateurs avisés, qui n'hésitèrent pas à mettre en expérience la nouvelle variété. Les résultats obtenus confirmèrent absolument ceux qu'avait annoncés notre savant confrère : deux observateurs recueillirent à l'hectare plus de 9 000 kilos de fécule, quatre plus de 8 000, sept des quantités variant entre 7 et 8 000 kilos; les récoltes les plus faibles donnèrent encore assez de tubercules pour qu'on y trouvât de 6 à 7 000 kilos de fécule.

Le brillant succès de la Richter's Imperator témoignait de

l'extrême importance que présente le choix des variétés, puisqu'il avait suffi de substituer aux pommes de terre plantées habituellement les tubercules de Richter pour augmenter la récolte dans d'énormes proportions. Depuis cinq ou six ans on s'est engagé dans la voie si heureusement ouverte, et de nombreuses variétés nouvelles ont été mises à l'étude ; on a recommandé notamment : Chancelier de l'Empire, Géante sans pareille, Géante bleue, Tsarine; nous les avons nous-même cultivées au champ d'expériences de Grignon, et bien que quelques-unes soient recommandables, soit par l'abondance de leur production à l'hectare, soit par leur teneur en fécule, aucune ne s'est montrée nettement supérieure à la Richter, qui reste la grande favorite, bien qu'on lui reproche de ne pas se conserver pendant l'hiver aussi longtemps qu'il serait désirable.

M. Aimé Girard ne s'est pas borné du reste à préconiser cette variété prolifique, il a en outre donné des indications très précises sur les méthodes de culture à employer pour en obtenir le maximum de produit (1). La nature du terrain paraît indifférente : on atteint les hauts rendemens aussi bien dans les terres légères que dans les terres fortes ; les sols fertiles donnent naturellement des récoltes plus abondantes que les terrains ingrats, mais sur ceux-ci cependant la culture est encore profitable. La profondeur du labour exerce en revanche une influence décisive : il faut, toutes les fois que cela est possible, remuer de 25 à 30 centimètres de terre ; aussitôt qu'on se borne à des labours superficiels de 10 centimètres, la récolte baisse. Tandis que sur les anciennes variétés peu prolifiques les copieuses fumures n'exerçaient pas d'action bien sensible, la Richter, au contraire, bénéficie des engrais qui lui sont distribués : c'est en enfouissant à l'hectare de 20 à 25 000 kilos de fumier de ferme, 200 kilos de nitrate de soude, autant de sulfate de potasse et 400 kilos de superphosphate, qu'on obtient les rendemens les plus élevés. M. Aimé Girard se garde bien cependant de vouloir imposer une formule générale applicable partout et toujours ; il sait que l'engrais n'est efficace qu'autant qu'il apporte au sol un élément qui lui fait défaut, et que par suite la composition de la fumure doit varier avec la nature du sol auquel elle est destinée.

La terre est labourée, les engrais enfouis, la variété choisie, il faut procéder à la plantation, et ici encore le mode d'opérer est

(1) On trouvera ces indications dans l'ouvrage : *Recherches sur la culture de la pomme de terre industrielle et fourragère*, chez Gauthier-Villars ; dans divers journaux agricoles en 1890 et 1891 ; et notamment dans le tome XVI des *Annales agronomiques*, p. 145 et 529.

loin d'être indifférent. M. Aimé Girard prescrit d'employer des tubercules moyens et surtout de les planter entiers : si les cultivateurs ont habituellement suivi les indications précédentes et s'en sont bien trouvés, ils sont plus rebelles au sujet de cette dernière règle et les partisans des pommes de terre fragmentées restent nombreux.

Il importe enfin de procéder à une plantation régulière en lignes distantes de 60 centimètres, portant un pied de 50 en 50 centimètres. A ces écartemens, tous les travaux exécutés avec les animaux restent faciles. Parmi ces travaux, le plus avantageux est le buttage : butter les pommes de terre, c'est recouvrir le collet d'une petite butte de terre ; les bourgeons qui partent de la partie de la tige ainsi enterrée donnent en effet des rameaux à tubercule, et la récolte est augmentée.

Vers le mois de juillet, quand la saison est favorable, les champs sont complètement couverts, c'est à ce moment qu'il faut marquer les pieds les plus vigoureux, dont les tubercules serviront à la récolte suivante. Faut-il aller plus loin encore, et au moment des plantations choisir parmi les tubercules issus d'un pied se distinguant par sa puissante végétation ceux qui présentent la plus grande richesse en fécule, ce qui est aisé en remarquant que les tubercules les plus riches sont aussi les plus denses et que par suite une simple balance hydrostatique permet le classement ? On l'a cru, mais de nouveaux essais ont fait voir que la richesse en fécule n'était pas héréditaire et qu'un tubercule pauvre pouvait engendrer des pommes de terre chargées de fécule, tandis que d'un riche il naissait parfois au contraire des tubercules médiocres, de telle sorte que le triage des tubercules à la balance hydrostatique ou à l'aide de bains plus ou moins chargés de sel ne paraît pas nécessaire.

Grâce aux beaux travaux, aux instructions précises de M. Aimé Girard, il est facile d'obtenir d'un hectare un poids de tubercules, un poids de fécule singulièrement plus élevés que ceux qu'on récoltait naguère. Comment utiliser ce surcroît de produit ? C'est là ce qu'il importe d'examiner.

IV

La pomme de terre alimente, ainsi qu'il a été dit déjà, deux industries importantes : la fabrication de la fécule, celle de l'alcool.

La fécule est une poudre blanche, impalpable, composée de grains très fins, faciles à observer au microscope ; sa composition est identique à celle de l'amidon des céréales, formé de grains

arrondis comme la fécule, mais de dimensions encore plus réduites.

Outre quelques usages culinaires, la fécule est utilisée en nature à la fabrication du papier. Après avoir subi l'action des acides étendus à chaud, elle devient soluble : c'est alors la dextrine qui, très économiquement, remplace la gomme. Soumise plus longtemps à l'action des acides, la fécule devient glycose, entre dans la préparation de la bière, dans celle de la confiserie commune : on fabrique chaque année en France 10 millions de kilogrammes de sirop de fécule.

L'extraction de la fécule est très aisée : il suffit pour l'obtenir de réduire les pommes de terre en pulpe et de laver cette pulpe sur un tamis; l'eau entraîne les grains de fécule assez fins pour traverser les mailles du tamis, tandis que les pulpes formées de débris de cellules sont retenues. Les eaux de lavage laiteuses abandonnées au repos pendant quelques instans laissent déposer la fécule ; l'albumine entraînée en même temps que la fécule reste en dissolution ; on sépare l'eau qui a laissé déposer la fécule, on remet celle-ci en suspension à deux ou trois reprises différentes, dans de l'eau pure, on la laisse déposer une dernière fois, et il ne reste plus qu'à dessécher à basse température, afin d'éviter la formation de ces masses mucilagineuses connues sous le nom d'empois.

La fabrication industrielle imite absolument la préparation des laboratoires que nous venons d'indiquer : on se borne à substituer des procédés mécaniques aux manipulations.

Les tubercules, bien lavés pour les débarrasser de la terre restée adhérente après l'arrachage, sont conduits à des râpes qui les déchirent de leurs dents tranchantes ; la pulpe formée tombe dans de grands cylindres en toile métallique constamment parcourus par un filet d'eau. Pour favoriser le passage de la fécule au travers des mailles de cette toile métallique, des brosses montées perpendiculairement sur un axe qui tourne dans le cylindre en toile métallique remuent la pulpe, l'appuient contre la toile, et la débarrassent de sa fécule. L'eau laiteuse tombe dans des conduites en bois légèrement inclinées, la fécule se dépose peu à peu. Elle est remise en suspension dans l'eau une dernière fois, et se dépose assez pure pour qu'il n'y ait plus qu'à la dessécher et à l'emmagasiner.

Les eaux qui ont servi à l'extraction, puis au lavage de la fécule, renferment l'albumine soluble contenue dans les tubercules; cette albumine fermente aisément en répandant une odeur infecte, aussi les eaux de féculerie sont-elles l'origine de gros embarras. On diminue beaucoup leurs inconvéniens en les portant, dès que

la fécule est déposée, à une température de 75°, suffisante pour coaguler l'albumine : elle est dès lors devenue insoluble, et si on fait filtrer les eaux sur les pulpes destinées à l'alimentation du bétail, on augmente beaucoup leur valeur nutritive ; en outre, on peut impunément rejeter dans les ruisseaux les eaux dépouillées de l'élément putrescible qu'elles renfermaient. Il est bien à remarquer cependant que l'échauffement de la grande masse d'eau nécessaire à l'extraction et au lavage de la fécule est coûteux, et que c'est seulement quand on ne peut pas employer directement les eaux de féculerie aux irrigations ou les rejeter impunément en dehors des usines qu'on se résigne à séparer l'albumine qu'elles renferment.

Jusqu'à présent, nous ne produisons en France, à l'aide des pommes de terre, que de minimes quantités d'alcool : les usines qui avaient été montées ont même suspendu leurs opérations, par suite du bas prix actuel de l'alcool. L'année 1893 a produit une énorme quantité de fruits de toute espèce ; les bouilleurs de cru s'en sont donné à cœur joie ; et la fraude s'est tellement étendue que les cours de l'alcool régulièrement fabriqué se sont effondrés.

En Allemagne, il n'en est pas ainsi : sur les 4 millions d'hectolitres d'alcool jetés annuellement sur le marché, 3 millions proviennent des pommes de terre. Cet alcool est surtout produit dans de petites distilleries agricoles analogues à celles qui ont prospéré chez nous pendant quelques années, après le ravage de nos vignobles par l'oïdium ; en France, on employait surtout comme source d'alcool la betterave, les Allemands au contraire utilisent la pomme de terre. La fabrication comprend trois opérations distinctes : il faut d'abord, suivant l'expression consacrée, saccharifier la fécule ; puis déterminer par fermentation la transformation du sucre produit en alcool ; et enfin séparer cet alcool par distillation du liquide où il a pris naissance.

La première de ces opérations, la saccharification de la fécule, met en jeu ce ferment soluble que nous avons vu se développer dans toutes les graines qui entrent en germination, la diastase : on l'emprunte à de l'orge germée. Les pommes de terre cuites à la vapeur, écrasées entre deux cylindres, tombent dans un grand vase. On y introduit, en outre, de l'orge germée en poudre et de l'eau portée à 50° environ ; puis, à l'aide d'agitateurs mécaniques, on brasse énergiquement le mélange. D'abord pâteux, il se fluidifie rapidement. Après quatre ou cinq heures la fécule est dissoute ; elle s'est combinée à une petite quantité d'eau pour former un sucre analogue à ceux qu'on trouve dans les fruits, la glycose : on sépare le liquide des principes non saccharifiables de la

pomme de terre, on refroidit, et on conduit aux cuves de fermentation.

Le ferment alcoolique qui se rencontre sur tous les fruits sucrés n'est plus soluble dans l'eau comme la diastase : c'est un véritable végétal formé de petites cellules; il se multiplie dans les cuves où les brasseurs déterminent la fermentation de l'infusion d'orge, d'où le nom de levure de bière sous lequel on désigne habituellement ce ferment alcoolique. Son action est beaucoup plus lente que celle de la diastase; c'est seulement trois ou quatre heures après l'ensemencement de la levure qu'apparaissent les premières bulles d'acide carbonique, dont la production est corrélative de celle de l'alcool.

Comme, malgré la filtration grossière qu'il a subie, le liquide mis en fermentation n'était pas limpide, que l'addition de la levure de bière a augmenté son trouble, on voit bientôt apparaître à la surface du liquide des matières solides entraînées par l'acide carbonique : c'est le chapeau; il persiste quelque temps, puis se brise, se disloque, retombe au fond. Après trois jours l'effervescence est calmée, et il ne reste plus qu'à faire passer le liquide à l'appareil distillatoire.

L'alcool *éthylique* qui est le produit principal de la fermentation entre en ébullition à 78°, l'eau, comme chacun sait, à 100° : on conçoit donc que, si on soumet à l'action de la chaleur un mélange d'alcool et d'eau, ce soit la vapeur d'alcool qui s'échappe la première, et que, si on arrête la distillation quand une fraction du liquide, un tiers par exemple, aura été réduit en vapeur, tout l'alcool se trouvera dans ce tiers qui a distillé le premier. La vapeur est condensée à l'aide d'appareils réfrigérans, et on obtient ainsi un produit désigné sous le nom de flegmes. Les flegmes renferment, outre de l'alcool éthylique et de l'eau, un grand nombre d'autres produits volatils qui prennent naissance pendant la fermentation. Parmi eux se trouve l'alcool *amylique*, encore désigné sous le nom d'huile de pommes de terre, et quand la dernière opération à laquelle se livrent les distillateurs pour séparer des flegmes l'alcool éthylique, la rectification, n'est pas très bien conduite, l'alcool amylique figure parmi les produits livrés à la consommation dans la proportion de 2 à 5 millièmes. On assure qu'il exerce sur l'organisme une action encore plus nocive que celle de l'alcool éthylique : aussi cherche-t-on à l'éliminer des produits qu'on désigne sous le nom d'*alcools bon goût*. On y réussit, et les alcools industriels présentent souvent une pureté remarquable : ils servent à la fabrication des liqueurs fines, et notamment à l'imitation des eaux-de-vie renommées, tandis que les bas produits provenant de ces rectifications sont employés à la fabrica-

tion des liqueurs dans lesquelles des parfums violens masquent la saveur désagréable des alcools mauvais goût.

La fabrication de l'alcool de pommes de terre laisse d'importans résidus employés à la nourriture du bétail; ils portent le nom de drêches. Dans la série d'opérations que subit la pomme de terre pour fournir de l'alcool, un seul de ses élémens, la fécule, est transformée, et elle ne l'est jamais entièrement : l'albumine, la cellulose, persistent et se retrouvent dans les résidus solides des opérations; mais elles s'y retrouvent diluées dans des quantités d'eau considérables : aussi, dans les distilleries agricoles, les drèches sont-elles distribuées au bétail, liquides et chaudes, à 40 ou 50°. L'hectolitre ne contient guère que 8 kilos de matière sèche; cette espèce de bouillon convient très bien cependant aux animaux de l'espèce bovine et aux porcs. Si la drêche doit être expédiée à quelque distance, il convient de lui enlever une partie de l'eau qu'elle renferme, soit par une simple décantation du liquide qui flotte au-dessus des résidus solides soit par compression de ceux-ci : on obtient ainsi une matière ne renfermant plus que les trois quarts de son poids d'eau, plus chargée par conséquent de matières nutritives que les betteraves fourragères, et en associant les drêches à du foin, à des menues pailles, à des tourteaux, on obtient une excellente ration.

La grosse dépense de toutes les spéculations qui portent sur les animaux est naturellement leur alimentation : si la ration baisse de prix, la vente du lait, des animaux couvre et au delà les dépenses; le fumier produit est obtenu en surcroît, et la ferme prospère. On conçoit dès lors quels avantages présentent les industries agricoles annexées aux exploitations rurales. Si je cultive des pommes de terre et que le prix de l'alcool que j'en tire me paie toutes les dépenses afférentes à cette culture, que j'aie les drêches comme bénéfice, je puis nourrir mes animaux à bas prix et par suite réaliser un gain qui m'échapperait si j'étais obligé de faire consommer mes pommes de terre en nature.

C'est bien cependant ainsi qu'elles sont employées habituellement; elles servent surtout à l'alimentation des porcs. On ne les donne qu'après cuisson à la vapeur; elles sont mélangées à des eaux grasses, à du petit-lait et, à la fin de l'engraissement, à de la farine d'orge, de seigle, de maïs, dans les pays où ces grains sont abondans : c'est à nourrir les porcs que les États-Unis emploient la plus grande partie de l'énorme quantité de maïs qu'ils récoltent chaque année.

Si on songe que de tous les animaux domestiques le porc est le plus prolifique, le plus aisé à nourrir, celui qui le plus rapidement se résout en viande, en graisse, en sang, faciles à prépa-

rer, à saler, à conserver, on concevra combien la propagation de la pomme de terre a favorisé l'élevage du porc : en 1850, nous n'en comptions en France que 5 millions; en 1867, leur nombre s'élevait à 6 millions; en 1882, il atteignait déjà 7 millions.

Consommation humaine dans les campagnes, fabrication de la fécule, de l'alcool, nourriture des porcs, tels sont les usages auxquels se prêtent les pommes de terre de grande culture. Ainsi qu'il a été dit déjà, nous lui consacrons en France près d'un million et demi d'hectares : or, si nos cultivateurs bien conseillés, plus attentifs qu'ils ne le sont d'ordinaire, abandonnent leurs variétés peu prolifiques et consentent à planter celles qui sont préconisées aujourd'hui; s'ils donnent des labours plus profonds, s'ils emploient des engrais appropriés à la nature de leur sol, les rendemens vont s'élever : de 80 à 100 quintaux à l'hectare, ils monteront à 200 ou 250, et alors n'est-il pas à craindre que nous nous trouvions devant une production hors de toutes proportions avec nos besoins?

M. Aimé Girard a très bien compris qu'il y avait là un danger qu'il fallait conjurer en ouvrant à la pomme de terre de nouveaux débouchés : or depuis longtemps, dans quelques-uns de nos départemens de l'Est, on donne au bétail des pommes de terre cuites; mais aucune expérience régulière n'avait été entreprise pour connaître les effets de cette ration, quand mon savant confrère entreprit la longue série d'études qu'il continue encore aujourd'hui.

L'analyse montre que la pomme de terre cuite est beaucoup moins aqueuse que la betterave fourragère employée habituellement pendant l'hiver à l'alimentation des bêtes à cornes : aussi peut-on substituer aux 50 kilos de betteraves donnés journellement 25 kilos de pommes de terre; en ajoutant, pour constituer la ration des bœufs à l'engrais, 7 ^{kil},500 de foin, 5 kilos de paille, et 30 grammes de sel, on a très bien réussi, et au dernier concours agricole des Champs-Élysées on a pu voir en excellent état des animaux dont l'engraissement avait été ainsi conduit.

Il est d'autant plus intéressant de faire entrer la pomme de terre dans l'alimentation des animaux, que cette plante donne encore des récoltes passables pendant les années sèches, si contraires à la production des betteraves et à la végétation des prairies. On se rappelle quelle influence déplorable a exercé sur nos étables la sécheresse persistante qui a régné pendant le printemps et l'automne de 1893 (1) : si les cultivateurs avisés consacrent une partie de leurs domaines à la plantation des variétés de pommes

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1893.

de terre à grand rendement, ils auront plus de chances d'éviter les effets ruineux qu'exercent les sécheresses prolongées sur les plantes employées aujourd'hui à l'alimentation du bétail.

V

Les variétés de pommes de terre de grande culture les plus avantageuses par l'abondance de leurs rendemens n'ont pas toutes une saveur agréable : on les consomme cependant dans les campagnes, mais en général les tubercules destinés à la table appartiennent à des variétés différentes de celles qui alimentent les usines ou les animaux de la ferme. On sait, en outre, que les pommes de terre récemment arrachées, les pommes de terre *nouvelles*, sont plus tendres, plus délicates que celles qui sont conservées pendant plusieurs mois; elles se vendent à des prix infiniment plus élevés : tandis que le quintal des tubercules de grande culture ne vaut guère que 4 à 5 francs, les pommes de terre nouvelles atteignent parfois à Paris le prix de 100 francs le quintal. Suivant que les conditions météorologiques de l'hiver favorisent ou contrarient la culture, les tubercules sont abondans ou rares : de là d'une année à l'autre d'énormes différences de prix. On a payé à la halle de Paris le quintal de pommes de terre nouvelles de 74 à 84 fr. 50 en 1891, de 47 à 56 francs en 1892.

Comme les pommes de terre nouvelles sont d'autant plus recherchées qu'elles arrivent plus tôt sur le marché, qu'en outre elles sont moins offertes dans les premiers mois de l'année qu'un peu plus tard, les prix pendant la même année varient d'un mois à l'autre : très élevés en février et mars, encore soutenus en avril, ils commencent à décliner en mai et juin.

Le désir de profiter des hauts prix qu'atteignent les pommes de terre de primeur conduit à ne planter que des variétés d'un développement très rapide, qu'on arrache souvent avant que les tubercules n'aient atteint leur complet développement; et comme cette récolte doit être faite en hiver ou au premier printemps, la culture ne peut s'établir que dans les contrées où les gelées hivernales sont rares. Le marché de Paris est alimenté par l'Algérie, la Provence, puis par le Finistère, les Côtes-du-Nord, la Manche, là où le courant marin adoucit les rigueurs de l'hiver. Les maraîchers parisiens ont eu longtemps une part prépondérante dans la production de la pomme de terre de primeur : la concurrence de l'Algérie et de la Provence rend aujourd'hui cette culture moins profitable.

On sait quelles différences de climat présentent les diverses

régions de notre Algérie : tandis que les hivers sont rudes sur les hauts plateaux, particulièrement dans la province de Constantine, il ne gèle guère sur le littoral, et on peut y cultiver la pomme de terre de primeur. L'ennemi sur les grèves est le vent : aussi faut-il se défendre à l'aide de palissades de roseaux qui forment de petits carrés enveloppés de tous côtés par des abris et dans lesquels on plante en août et septembre, pour récolter en décembre et janvier ; on fume au fumier de ferme et on choisit comme variété la Quarantaine de la halle, la *Royal Kedney*, la Saucisse, dite aussi Merveille d'Algérie. Les maraîchers mahonnais, qui s'adonnent particulièrement (1) à cette culture, n'obtiennent que de médiocres rendemens : quand ils récoltent trois fois la semence, ils s'estiment heureux. Le poids de tubercules exporté du port d'Alger, a dépassé 40000 quintaux en 1891 et 1892 ; il est tombé à 18000 en 1893, pour se relever à 25000 en 1894.

Les prix de vente varient entre des limites étendues : les plus faibles sont de 20 à 25 francs, les plus élevés de 60 francs. En moyenne on peut estimer que le quintal se vend 40 francs ; c'est-à-dire que les pommes de terre de primeur atteignent un prix dix fois plus élevé que celui des tubercules de grande culture, la somme réalisée par la culture des environs d'Alger dépasse 1 million de francs.

En Provence, la culture est déjà plus chanceuse : les gelées du printemps, si elles ne détruisent pas les récoltes, retardent l'arrachage, ce qui cause un grave préjudice, car, ainsi qu'il a été dit, les prix de vente sont d'autant plus élevés que la saison est moins avancée. Il faut, surtout dans la vallée de la Durance, se garer des grands vents en entourant les champs de palissades construites avec les roseaux de Provence. On plante du 15 décembre au 15 février, dans une terre bien ameublie et fumée, les variétés Royale, Marjolaine et ronde, dite d'Orléans. Presque toujours les tubercules mis en terre sont déjà germés ; les semenceaux sont disposés à l'avance dans des boîtes élevées sur quatre pieds, nommées clayettes ; le fond des boîtes est formé de lattes fixées à quelque distance les unes des autres, de façon à permettre la libre circulation de l'air. Les clayettes sont placées

(1) J'ai utilisé, pour écrire ce paragraphe, des renseignemens que m'ont fourni : la Direction de l'agriculture, les Cies P.-L.-M. et de l'Ouest, M. Flamand, inspecteur général des ponts et chaussées en Algérie, mon confrère de la Société d'agriculture M. H. de Vilmorin, M. le Dr Trasbut, chef du service botanique au gouvernement de l'Algérie, MM. les professeurs départementaux d'agriculture Zacharewicz (Vaucluse), de Laroque (Bouches-du-Rhône) ; M. Le Loupp, professeur spécial à Morlaix ; M. Lépiney, professeur à l'école de Rouïba (Algérie) ; MM. Barbé, au Vivier-sur-Mer (Ille-et-Vilaine), Farnault, M. A. de Saint-Foix, planteur et distillateur à Harrach-Alger, M. le capitaine Baronnier, de Biskra, auxquels j'adresse mes sincères remerciemens.

dans des celliers, ou même des pièces susceptibles d'être chauffées pendant les grands froids; on aère au contraire, toutes les fois que le temps est doux. Bientôt apparaissent à l'extrémité du tubercule, toujours placé debout, un bourgeon et quelques radicelles: quand le bourgeon est bien développé, le tubercule est bon pour la plantation, qui se fait à la main, le bourgeon dressé. Grâce à cet artifice, le développement est plus rapide, la récolte avancée d'une quinzaine de jours.

On prodigue à cette culture les binages, les sarclages, pour que le sol soit bien ameubli et propre; on récolte plus ou moins tôt, suivant les besoins du marché, et presque toujours avant la maturité complète. Lorsque les gelées blanches ont sévi, et que les pommes de terre qui ont survécu sont rares, les prix atteignent à la propriété de 80 à 90 francs les 100 kilos: naturellement on se hâte d'arracher pour profiter de cette aubaine, et rapidement les prix tombent à 20 ou 25 francs le quintal. A Barbentane, qui est un des centres importans de production, on estime que les dépenses à l'hectare sont de 1 500 à 1 600 francs, sur lesquelles le loyer du sol compte pour 100 et même 200 francs. On est satisfait quand l'hectare produit 7000 kilos: en les estimant en moyenne à 30 francs le quintal, ce serait un produit brut de 2100 francs; mais c'est là, ainsi qu'il vient d'être dit, une moyenne formée de chiffres très éloignés les uns des autres: les planteurs des Bouches-du-Rhône rencontrent, en effet, sur le marché les produits algériens qui leur font une sérieuse concurrence, puisque déjà au mois de janvier 1895 on a vendu à Marseille des pommes de terre venant d'Afrique; elles ont atteint le prix exceptionnel de 65 francs le quintal.

Il est bien à remarquer cependant que les pommes de terre de France sont plus délicates que celles d'Algérie et sont en général d'un prix plus élevé.

A mesure que la saison avance, à mesure aussi les expéditions se multiplient et les prix se régularisent. En mai et juin, il part chaque jour de Barbentane à destination de Paris 10 tonnes, de Toulon 20 tonnes, d'Hyères ou Solliès-Pont 25 tonnes. Les prix oscillent de 20 à 25 francs le quintal, soit 200 à 250 francs la tonne. On estime que la région qui concentre ses envois à Barbentane expédie pendant les mois de mai et de juin 4 500 tonnes environ, ce qui représente une somme de 900 000 francs.

Pendant la seconde saison, du 15 mai au 15 juillet, les expéditions pour Paris comprennent de 15 à 20 tonnes par jour; une bonne partie vient des Pyrénées-Orientales. Le prix n'est plus que de 12 à 15 francs au commencement de cette seconde période et de 8 à 12 à la fin.

Il semble que pour toute cette région la production de la pomme de terre de primeur représente une somme variant entre 2 et 3 millions de francs.

Ainsi que nous l'avons dit, Paris reçoit une certaine quantité de pommes de terre de primeur d'une tout autre région, de l'extrémité de la presqu'île du Cotentin, où la douceur de la température est telle que les cultures hâtives réussissent comme dans le Midi : en 1894, il en est entré à Paris par cette voie 1476 tonnes.

La variété la plus répandue à Roscoff, à Saint-Paul, dans le Finistère, est la Jaune de Hollande. On plante dans les endroits bien abrités, exposés au midi, dès le mois de décembre ; en février dans les terres moins favorisées. Les produits de la première plantation sont obtenus vers le 15 avril : on vend à cette époque de 70 à 80 francs les 100 kilos ; mais ces cours élevés ne se maintiennent que pendant quatre ou cinq jours : vers le 20 avril, les pommes de terre deviennent plus abondantes et le quintal ne se vend plus guère que 60 francs ; il tombe ensuite à 40 ou 45 francs ; à partir du 15 mai et jusqu'en juin, où arrivent les tubercules plantés en février, le prix n'est plus alors que de 18 à 20 francs.

Cette culture se fait presque toujours à la bêche, plus rarement à la charrue ; on fume avec un mélange de fumier de ferme et de goémon. On estime que les dépenses s'élèvent par hectare à 500 ou 550 francs. Si on a récolté 20000 kilos à 20 francs les 100 kilos, on aura un produit de 4000 francs à l'hectare, dont il faudra défalquer les dépenses et le loyer de la terre.

Les pommes de terre de primeurs sont aussi cultivées aux environs de Saint-Malo, sur 750 hectares environ ; on estime que la production totale est de 80000 quintaux, qui ne représentent guère qu'une valeur de 1 million de francs. La plus grande partie de ces tubercules est expédiée en Angleterre, Paris n'en reçoit qu'un dixième environ.

Les très habiles maraîchers des environs de Paris ne se désintéressent pas de la culture de la pomme de terre de primeur : sur les terres sablonneuses bien exposées au midi, on plante en pleine terre dès le mois de mars. Les risques sont grands : une gelée intempestive peut retarder ou détruire la récolte ; si elle est épargnée, on arrache en mai et on atteint quelquefois les hauts prix, qui s'élèvent jusqu'à 100 francs le quintal quand la marchandise est rare.

En plantant plus tard, en avril, la variété Marjolin dite Feuille d'ortie, très précoce, on est moins exposé aux pertes, mais on ne récolte qu'en juin. Les prix sont au maximum de 50 francs le quintal ; dans les années d'abondance ils tombent à 25 francs.

Autrefois, avant que l'Algérie et le Midi n'envoyassent des pommes de terre sur les marchés de Paris dès le premier printemps, les maraîchers pratiquaient la culture sur *couches*. Pour obtenir artificiellement la température nécessaire à la croissance des plantes hors saison, on met à profit la chaleur dégagée par la fermentation du fumier de cheval, et c'est à cause de la facilité que leur offre la grande ville de se procurer ce fumier que les maraîchers consentent à payer très cher la location de leurs jardins. Quand le fumier est aéré, les fermentations y acquièrent pendant quelques jours une extrême énergie, et la température s'élève jusqu'à 75 degrés; puis elle redescend à 25 ou 30 degrés et ne s'abaisse plus ensuite que très lentement. On confectionne les couches avec un mélange de fumier frais et de fumier consommé passé à l'état de terreau; on recouvre avec des châssis, et on *force* ainsi le développement des pommes de terre, qui donnent leur produit dès les premiers jours du printemps.

Il n'est aucun endroit du globe où la culture de la pomme de terre de primeur ait plus d'importance qu'à Jersey. « Chaque année, du 1er mai au 15 août, il se fait un trafic considérable d'exportation des tubercules, qui s'élève en chiffres ronds à la somme de 8 millions de francs (1). A ce chiffre il faut ajouter celui de 1 million représentant la valeur des produits qui restent dans l'île, pour servir soit à la consommation, soit à la plantation des champs pour la récolte de l'année suivante; de sorte que le produit en argent s'élève à 9 millions de francs et quelquefois davantage. C'est une véritable fortune pour les habitans du pays, indigènes ou étrangers, qui comportent ensemble une population de 60 000 personnes, parmi lesquelles on compte 2703 cultivateurs. »

De 1878 à 1884, la superficie cultivée s'est étendue de 1746 hectares à 2350; les prix de vente ont été très variables: ils ont passé de 13 fr. 90 les 100 kilos en 1883 à 19 fr. 20 en 1892. Ces prix ne sont pas réglés seulement par l'abondance de la production à Jersey, mais aussi par les arrivages de divers autres pays sur le marché de Londres. Les frais de culture sont très élevés; ils montent au chiffre tout à fait exagéré de 3 000 francs par hectare: aussi n'y a-t-il de bénéfices sérieux qu'à deux conditions: quand la récolte est bonne et que les prix de vente restent élevés. Tandis qu'en 1883 le rendement moyen de l'hectare avait été de 4343 francs, il est tombé à 3420 en 1884: pendant la première de ces deux années, on avait récolté 234 quintaux à l'hectare, et pendant la seconde 195 seulement. En 1886, la récolte a

(1) Rapport adressé à M. le ministre de l'agriculture par M. Féret, vice-consul de France à Jersey. (*Bulletin du ministère de l'Agriculture*, 1885 et années suivantes.)

été très forte, mais tardive, et par suite peu rémunératrice; en 1887 elle a été excellente, et le produit total a dépassé le chiffre exceptionnel de 10 millions de francs.

La production de la pomme de terre de primeur appartient essentiellement à la petite culture, au jardinage; elle est vraisemblablement destinée à s'étendre beaucoup, particulièrement en Algérie, où sont à l'œuvre les robustes et habiles travailleurs qui arrivent aussi bien de France que d'Espagne, de Malte ou de Sicile et des Calabres. Jusqu'à présent ils n'ont guère mis en valeur que le littoral; mais si, franchissant les hauts plateaux, ils descendent vers le Sahara, ils trouveront au pied des montagnes un climat d'une extrême douceur, des eaux abondantes, et pourront aisément y produire des primeurs. La pomme de terre hâtive commence à prospérer dans les jardins de Biskra; les expéditions sont faciles, car déjà depuis plusieurs années le chemin de fer atteint l'oasis.

VI

Il y a cinquante ans, en 1845, la culture de la pomme de terre s'étendait sur de vastes surfaces dans toute l'Europe; elle entrait pour une part importante dans l'alimentation des populations de l'Allemagne, de la Belgique, de la Hollande, de la Grande-Bretagne, et particulièrement de l'Irlande, quand, vers le mois d'août, la nouvelle se répandit qu'une maladie grave attaquait les plantations; des taches brunes apparaissaient sur les feuilles, sur les tiges, qui ne tardaient pas à dépérir. Les tubercules déjà formés étaient également atteints; la maladie apparut d'abord dans les provinces rhénanes, en Belgique, en Hollande, dans le nord de la France, aux environs de Paris, prenant rapidement les proportions d'un désastre.

Les pouvoirs publics s'émurent. Le ministre de l'agriculture, M. Cunin-Gridaine, convoque d'urgence la Société nationale, et lui demande son avis; on rédige une instruction pour indiquer comment on peut conserver ce qui reste indemne de la récolte, c'est-à-dire les trois quarts dans certains points privilégiés, le tiers, la moitié seulement dans d'autres.

On montrait, dans cette instruction, qu'il ne fallait pas s'abandonner; que les pommes de terre médiocrement atteintes pouvaient encore fournir un aliment quand on prenait soin de séparer les parties décomposées; qu'en outre la fécule ne disparaissait qu'assez lentement et que le traitement des tubercules dans les féculeries restait possible.

Les pertes furent cependant considérables, les souffrances

aiguës, car à cette époque notre réseau de chemins de fer n'était pas terminé, et dès lors il devenait difficile, parfois impossible, de faire arriver les alimens à des prix abordables, et dans les localités où la pomme de terre formait un appoint considérable au froment, la perte de la récolte réduisit considérablement l'approvisionnement d'hiver.

Si vives qu'aient été les souffrances sur le continent, elles n'approchèrent pas de la misère qui fondit sur l'Irlande.

La population y était à cette époque d'une densité extrême, et pour se nourrir avait eu recours à la plante qui fournit à l'hectare la plus grande somme de matières alimentaires, à la pomme de terre : or la maladie qui déjà en 1845 avait sévi dans l'île, s'y développa avec une terrible intensité en 1846, et emporta les trois quarts de la récolte. « La seconde ressource alimentaire des pauvres cultivateurs, l'avoine, manqua également (1). A cette terrible nouvelle tout le monde prévit ce qui allait arriver. Le gouvernement anglais, épouvanté, prit les mesures les plus actives pour faire venir des vivres de tous côtés. Bien qu'il dût se préoccuper en même temps de l'Angleterre, où la disette s'annonçait aussi, mais dans de moindres proportions, il fit des efforts inouïs pour donner un supplément extraordinaire de travail au peuple irlandais; il prit à sa solde 500000 ouvriers, organisa pour les occuper des ateliers nationaux, et dépensa en secours de tout genre 10 millions sterling ou 250 millions de francs.

« Bien différens de leurs pères, qui auraient vu d'un œil sec ces souffrances, les propriétaires firent à leur tour, pour venir au secours de leurs tenanciers, tous les sacrifices possibles; au besoin la loi les y forçait : la taxe des pauvres monta dans une proportion énorme.

« Rien ne fut payé en 1847, ni la rente, ni l'impôt, ni l'intérêt de la dette hypothécaire.

« Ces générosités tardives ne suffirent pas pour arrêter le fléau : la famine fut universelle et dura plusieurs années. Quand le dénombrement décennal de la population fut fait en 1851, au lieu de donner comme toujours un excédent notable, il révéla un déficit effrayant : un million d'habitans sur huit! Le huitième de la population était mort de misère et de faim.

« Cette épouvantable calamité a fait ce que n'avaient pu faire des siècles de misère et d'oppression : elle a vaincu l'Irlande. Le peuple irlandais, en voyant son principal aliment lui échapper, a commencé à comprendre qu'il n'y avait plus assez de place pour lui sur le sol de la patrie. Lui, qui avait jusqu'alors obstinément

(1) Nous citons textuellement la belle page de Léonce de Lavergne, parue ici même dans ses études sur l'*Économie rurale de l'Angleterre*.

résisté à toute pensée d'émigration comme à une désertion devant l'ennemi, s'est pris tout à coup de la passion opposée : un courant ou, pour mieux dire, un torrent d'émigration s'est déclaré... Il a fallu remonter jusqu'aux traditions bibliques pour trouver un nom à donner à cette fuite populaire, qui n'a d'analogie que dans la grande migration des Israélites. On l'appelle l'*exode*, comme au temps de Moïse. » L'Irlande n'a plus aujourd'hui que 4 700 000 habitans.

La maladie de la pomme de terre sévit encore partout chaque année, mais avec des intensités variables ; les pertes, considérables dans les années humides, sont moindres ou nulles dans les années sèches ; elles disparaîtront, car aujourd'hui nous connaissons la nature du mal, et nous savons le combattre victorieusement.

Dès le début de la maladie, on chercha à quelles causes il fallait l'attribuer. Au milieu du fatras, des billevesées, des folies (1) qui surgirent dans les cerveaux échauffés par les dangers que courait l'alimentation publique, plusieurs travaux dénotent une rare sagacité. En France, Payen, de l'Académie des sciences, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, qui jadis a donné à la *Revue* d'excellens articles, reconnaît tout d'abord qu' « une végétation cryptogamique toute spéciale, se propageant des tiges aériennes aux tubercules, est l'origine de la maladie. » Payen étudie les plantes attaquées ; il suit sur les coupes qu'il pratique dans les organes malades les filamens du parasite et n'hésite pas à affirmer que les spores du champignon transmises par l'air sont la cause de l'envahissement progressif des cultures.

En même temps Morren, professeur à l'Université de Liège, arrive aux mêmes conclusions : pour lui comme pour Payen, le développement d'un champignon, favorisé par les conditions atmosphériques de 1845, est la cause de la maladie. Morren propose même, pour en éviter le retour, de saupoudrer les terres infectées d'un mélange de chaux, de sel marin et de sulfate de cuivre, remède qui, nous le savons aujourd'hui, appliqué avec suite, aurait exercé l'influence la plus heureuse.

L'opinion des savans resta indécise. Tandis que Payen et Morren attribuaient au cryptogame, dont personne ne niait l'existence, l'origine de la maladie, les autres pensaient que le champignon n'apparaissait que sur les organes déjà malades : sa

(1) J'ai sous les yeux une brochure appartenant à la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle intitulée : *Découverte de la véritable cause de la maladie des pommes de terre*, etc., par F. Zafpinger, traduite de l'allemand ; Lausanne, 1847, on y lit, page 4 : « Les gaz provenant de l'usage des allumettes phosphoriques qui souillent l'atmosphère, sont la véritable cause de la maladie des pommes de terre ! »

présence n'était pas la cause, mais l'effet de la maladie; et la question ne fut résolue qu'au moment où parurent les mémoires de Sperchneider et de Bary, qui démontrèrent victorieusement que la maladie est due à l'invasion des tiges ou des tubercules par une variété de Peronospora, le *Phytophtora infestans*. Ce champignon parasite émet à certaines époques des spores infiniment petites qui flottent dans l'air et sont entraînées par le vent, si elles tombent sur un milieu suffisamment humide, elles y vivent, et pendant une courte partie de leur existence sont mobiles. Elles portent des cils vibratiles qui leur permettent de se transporter dans un liquide d'un point à l'autre. Bientôt le zoospore se fixe, perd ses cils et commence à émettre un filament germinatif qui se développe et forme une plante complète. Le mycelium se propage entre les cellules du végétal envahi, les sépare, les dissout; ses ramifications se propagent de toutes parts, aussi bien dans la tige que dans le tubercule; quelques rameaux de ce mycelium des feuilles s'échappent au travers des stomates, fructifient et émettent des spores qui vont au loin propager la maladie.

De longues années se sont écoulées entre la découverte du *Phytophtora infestans* et celle du mode de traitement qu'il convient d'appliquer pour se mettre à l'abri de ses ravages, et, chose singulière, ce sont des études sur la vigne qui ont conduit à découvrir le remède à appliquer aux pommes de terre.

Vers 1881, nos vignobles commencèrent à être atteints par une maladie cryptogamique qui nous est arrivée d'Amérique, comme le phylloxera. Cette année-là, ce fut surtout l'Algérie qui fut atteinte. En 1882 la maladie se déclara en France dès le commencement de mai; les feuilles étaient tout d'abord couvertes d'un duvet blanc, que M. Prillieux, inspecteur général de l'enseignement agricole, reconnut appartenir au *Peronospora viticola* qu'on désigne souvent sous le nom de *mildew* ou, à la française, de *mildiou*. Ses ravages ont été terribles. Je me rappelle qu'allant, en 1885, de Vicence à Venise, je parcourais un pays où les pampres de la vigne courent en festons d'un arbre à un autre : les rameaux étaient absolument dépouillés de feuilles; on voyait seulement, suspendues aux branches, des grappes verdâtres qui ne devaient pas mûrir. Dans toute l'Europe occidentale, les pertes pendant plusieurs années furent considérables. Une circonstance heureuse mit sur la voie où l'on rencontra une méthode de traitement efficace.

Il est d'usage depuis longtemps, dans certaines parties du Médoc, d'asperger les vignes qui bordent les chemins avec du lait de chaux auquel on ajoute un sel de cuivre. Cette opération a pour but d'empêcher les enfans et les maraudeurs de cueillir les raisins mûrs qui sont le plus à leur portée; ils craignent

de manger des grappes qui ont été éclaboussées par la mixture cuivrique.

Quand le mildew se développa dans le Médoc, on remarqua, non sans étonnement, que les bordures des pièces couvertes des taches de chaux et d'oxyde de cuivre étaient moins fortement atteintes par la maladie que le milieu qui n'avait pas subi le même traitement. Ces observations, dues à M. Jouet, ancien élève de Grignon et de l'Institut agronomique, conduisirent M. Millardet, professeur à la Faculté de Bordeaux, à la préparation du mélange de chaux et de sulfate de cuivre, connu sous le nom de bouillie bordelaise.

L'action des sels de cuivre sur les champignons avait été observée à diverses reprises : Benedict Prevost, au commencement du siècle, avait préconisé l'emploi du sulfate de cuivre contre la carie du blé, et dans son mémorable mémoire sur l'*Aspergillus niger* M. Raulin avait également reconnu que, si cette petite plante ne fournit ses récoltes maxima que, dans des liquides renfermant, outre les matières nutritives habituelles, de très faibles quantités de sels de zinc et de fer, il suffit d'une trace d'un sel de cuivre pour amener sa mort.

M. Millardet fit une étude détaillée du traitement, insista particulièrement sur son efficacité quand il est préventif, quand il est appliqué avant toute apparition de la maladie... tous les vignerons soigneux utilisent aujourd'hui les bouillies cuivriques. Or, le mildew (*peronospora viticola*), appartient à la même famille que le *phytophtora infestans* de la pomme de terre, et dès 1885, M. Prillieux prévit que le mode de traitement efficace contre un de ces champignons devait l'être sur l'autre ; les essais furent tentés à Joinville-le-Pont, au champ d'expériences de l'Institut agronomique, en 1888, et les résultats furent décisifs. Tandis que les sujets traités par la bouillie cuivrique ne portèrent que des tubercules sains, on trouva un tiers des tubercules atteints au pied des sujets non traités.

M. Aimé Girard continua cette étude et reconnut que si le traitement trop retardé porte sur des cultures déjà atteintes, il ne les préserve pas absolument, mais restreint dans une large mesure les ravages de la maladie ; ainsi, en 1888, les tubercules attaqués furent, en général, de 3 à 4 pour 100 sur les parties traitées, au maximum de 7 pour 100, tandis que des cultures des mêmes espèces non traitées subirent des pertes beaucoup plus considérables, s'élevant jusqu'à 20 ou 22 pour 100 de la récolte.

En appliquant à la pomme de terre le traitement préventif, également recommandé pour les vignobles, on réussit en 1889 à préserver complètement les cultures ; la dépense s'éleva à 35 ou

40 francs par hectare, mais, pendant cette année-là, les cultures de Richter's Imperator traitées laissèrent un bénéfice variant de 113 à 253 francs par hectare, qui aurait disparu si on ne s'était pas préservé de la maladie.

L'emploi des bouillies cuivriques, c'est-à-dire des mélanges de sulfate de cuivre à de la chaux ou du carbonate de soude, se répandit, mais bientôt, cependant, on reconnut que l'adhérence de ces composés aux feuilles n'est que médiocre, et que lorsque après l'épandage à l'aide des pulvérisateurs, survient une pluie un peu vive, les feuilles sont lavées, les sels de cuivre entraînés et le *phytophtora* recommence ses ravages. C'est pour éviter ces inconvéniens graves que M. Michel Perret, à qui la fabrication de l'acide sulfurique doit d'importans progrès, et qui s'intéresse à toutes les questions agricoles, imagina de mélanger à la chaux et au sulfate de cuivre une certaine quantité de mélasse poisseuse pour augmenter l'adhérence aux feuilles des sels de cuivre. M. Aimé Girard soumit ces diverses préparations à des pluies artificielles : violentes et courtes comme une pluie d'orage, forte encore, mais plus prolongée, et enfin à une pluie douce mais d'une longue durée ; il chercha ensuite ce qui restait de cuivre sur les feuilles ainsi traitées et reconnut que, si la bouillie cuprocalcaire, dite bouillie bordelaise, est partiellement entraînée mécaniquement, surtout par les pluies d'orage, le mélange dans lequel entre la mélasse résiste absolument aux pluies ordinaires et n'est que faiblement entraîné par les précipitations violentes qui accompagnent les orages. Cette préparation met décidément la pomme de terre à l'abri des ravages de la maladie. Nous croyons savoir que M. Michel Perret a récemment préparé régulièrement le mélange à la mélasse de façon à épargner aux viticulteurs et aux planteurs de pommes de terre les très graves inconvéniens qu'entraîne l'emploi des mélanges mal dosés.

On peut se demander si les composés cuivriques mélangés de chaux n'exercent pas une action fâcheuse sur les feuilles des pommes de terre saines, et si, par suite, l'inconvénient qui résulte de leur emploi dans les années où la maladie ne sévit pas n'est pas de nature à restreindre les avantages des traitemens préventifs. Les opinions sur ce sujet sont divergentes ; tandis que plusieurs auteurs ont trouvé que le traitement appliqué à des sujets sains, respectés par la maladie, les affaiblissait, tellement que leur récolte était un peu moins abondante que celle de sujets non traités et non atteints, d'autres observateurs ont obtenu un résultat précisément inverse, et ces divergences démontrent que les avantages ou les inconvéniens des traitemens préventifs sont minimes s'il n'y a pas invasion de la maladie, tandis que les avan-

tages sont énormes si la saison favorise le développement du champignon parasite.

VII

L'agriculture transforme à l'aide des végétaux les matières minérales en matières organiques alimentaires ou industrielles. Quand elle utilise une plante nouvelle, elle augmente ses moyens de transformation, elle perfectionne son outillage ; c'est là ce qui a été réalisé au siècle dernier par l'extension donnée à la culture de la pomme de terre, si longtemps dédaignée, et Parmentier a rendu un service signalé quand, à force de persévérance, il a triomphé des préjugés tenaces qui s'opposaient à la consommation usuelle de cette plante précieuse.

Depuis cette époque les agronomes ne sont pas restés inactifs; ils ont découvert un traitement efficace pour combattre la maladie qui, naguère encore, ravageait les cultures; ils ont montré, en outre, qu'en choisissant des variétés prolifiques, on pouvait augmenter les rendemens dans une proportion inespérée.

L'agronome ne doit pas être seulement un chercheur avisé, il faut encore qu'il soit un conseiller écouté; ses découvertes les plus brillantes ne seront d'aucun profit s'il ne décide pas les cultivateurs à les appliquer. Or, ce n'est malheureusement qu'avec lenteur que la grande armée agricole se met en mouvement, elle ignore les marches rapides : nous savons aujourd'hui, c'est M. Aimé Girard qui nous l'apprend, qu'un hectare de pommes de terre peut fournir de 300 à 400 quintaux de tubercules; ouvrons encore une fois les statistiques : le rendement moyen en France, en 1893, a été de $77^{qm},63$. L'écart est énorme!

Pour réussir à le combler, il faut agir sur les praticiens, leur nommer les variétés prolifiques à planter, leur indiquer les engrais appropriés à la nature de leur sol, leur faire voir les avantages des traitemens préventifs qui mettent leurs tubercules à l'abri de la maladie, leur enseigner, en un mot, à mieux cultiver que par le passé. C'est là une tâche pénible, qu'on n'accomplira qu'à force de temps et de persévérance, en y revenant sans cesse, sans se laisser rebuter par les sourires railleurs ou les regards effarés, par l'inattention ou l'indifférence.

A son grand honneur, le gouvernement de la République s'est employé avec ardeur à cette rude besogne. L'administration de l'agriculture a très bien vu qu'entre le laboratoire où se font les découvertes et le champ qui doit en profiter, un intermédiaire était nécessaire, et elle a décidé que dans chaque départe-

ment résiderait un professeur d'agriculture. L'avantage de cette création est devenu bientôt si manifeste, qu'à côté des professeurs départementaux, on a nommé, dans un certain nombre d'arrondissemens, des professeurs spéciaux. Leur instruction est étendue, ils n'obtiennent leurs emplois qu'après un concours sévère; outre l'enseignement régulier dont ils sont chargés dans les écoles normales d'instituteurs, ils parcourent le département, et professent le dimanche tantôt dans un village, tantôt dans un autre. Constamment en contact avec les cultivateurs, ils causent avec eux de leurs affaires, les conseillent, les guident et s'instruisent eux-mêmes des pratiques en usage dans le pays; une sorte d'enseignement mutuel s'établit dans ces fréquentes rencontres, la science y perd ce qu'elle a de trop absolu, la pratique de trop étroit et, lentement sans doute, mais sûrement les saines méthodes se propagent.

Elles ne peuvent conduire qu'à un seul résultat : produire davantage, en d'autres termes, produire à meilleur compte, ou enfin abaisser le prix de revient.

On sait qu'on désigne sous ce nom le rapport des dépenses effectuées aux produits obtenus. Pour planter un hectare de pommes de terre, le fumer, le sarcler, récolter les tubercules, payer le propriétaire et le fisc, j'ai dépensé 500 francs; j'ai planté la pomme de terre Chardon et j'ai obtenu 77 quintaux. Le prix de revient s'obtient en divisant 500 par 77 : on trouve 6 fr. 50 environ, mon prix de revient est supérieur au prix de vente : mon opération est ruineuse. Mais au lieu de Chardon, j'ai planté la Richter et j'ai récolté 400 quintaux; le numérateur de ma fraction reste 500 francs, mais le dénominateur s'est accru, le rapport devient très faible, il n'est plus que de 1 fr. 25, j'ai donc diminué mon prix de revient et il semble que je doive me réjouir. — Insistons cependant. J'ai suivi les conseils qu'on m'a donnés, j'ai obtenu une récolte double ou triple de celle que j'avais naguère; en suis-je plus avancé? Mes voisins ont fait comme moi, nos récoltes se sont accrues toutes ensemble; le marché va être encombré, les prix dérisoires, et nous ne trouvons aucun avantage à augmenter nos rendemens, puisque du même coup nous diminuons le prix de vente.

Il est incontestable que la baisse survient quand, à l'abondance des marchandises, ne correspond pas l'ouverture de nouveaux débouchés. Remarquons, toutefois, que les produits agricoles, les pommes de terre notamment, sont à la fois marchandises de vente et matières premières à transformer, que le bas prix ruineux dans un cas est avantageux dans l'autre. Or, nous l'avons dit, la pomme de terre fait la base de la nourriture des porcs.

A un surcroît de production de tubercules, correspondra une augmentation des animaux élevés, entretenus, sacrifiés, et la prodigieuse fortune de Chicago montre quels avantages on peut tirer de cet élevage.

Nous savons, en outre, et les expériences de M. Aimé Girard nous l'ont montré clairement, que la pomme de terre convient à l'engraissement des bêtes à cornes, et ici le marché est largement ouvert. Si la nourriture végétale ne fait pas défaut dans notre pays, il n'en va pas ainsi pour la consommation de la viande de boucherie; nous sommes même encore loin de la poule au pot d'Henri IV. Nos animaux se maintiennent à un prix si élevé, que les Américains trouvent profit à nous en envoyer; visiblement, si nous produisons sur une surface donnée une plus grande masse d'alimens propres au bétail, nous pourrons vendre ce bétail et encore avec bénéfice, à un prix plus bas que par le passé : la viande deviendra accessible à ceux qui jusqu'à présent en ont été privés.

Sans doute, on ne peut pas espérer que toujours la production et la consommation, l'offre et la demande marcheront d'un pas égal. Si en cultivant mieux nous augmentons nos rendemens, et que nous nous obstinions à considérer exclusivement la matière produite comme marchandise de vente, la baisse des prix est fatale; c'est ce qui est arrivé l'an dernier, après l'admirable récolte de blé que nous avons obtenue. Il faut s'ingénier pour trouver, à cette marchandise produite avec abondance, de nouveaux débouchés; il faut la transformer et la présenter sur le marché à un état tel que le prix en soit assez élevé pour nous laisser des bénéfices. Si, au lieu d'être vendeurs de pommes de terre, nous sommes marchands de bétail, le bas prix de la pomme de terre, ruineux tout à l'heure, est maintenant avantageux, et d'autant plus que son prix de revient sera plus bas.

Un cultivateur habile ne doit pas s'obstiner à porter au marché une marchandise que son abondance déprécie, mais profiter de cette abondance même pour obtenir, à l'aide de cette marchandise, des produits d'un prix plus élevé; à l'heure actuelle c'est sur l'élevage et l'engraissement du bétail, devenu rare depuis la grande sécheresse de 1893, que doit se porter son activité.

P.-P. Dehérain.

ESSAI SUR GŒTHE

III [1]

LA CRISE SENTIMENTALE

Nous avons vu par quelles influences et par quelles circonstances Gœthe fut amené au romantisme, bien qu'il n'y fût point porté par sa véritable nature. Elle ne l'inclinait pas non plus vers le « sentiment ». Mais le « sentiment » était à la mode : les jeunes disciples de Rousseau, fanatiques de Shakspeare et d'Ossian, le célébraient sur des modes lyriques comme étant à la fois le but, la noblesse et la beauté de la vie. Qu'il s'agît de l'amour ou de l'amitié, l'on s'appliquait à en exagérer l'expression, en se figurant de bonne foi qu'on en augmentait ainsi l'intensité. Rappelez-vous les hymnes de Klopstock, les dithyrambes de Gleim ou de Fritz Jacobi, le ton des lettres de Gœthe lui-même à quelques-uns de ses amis et à son amie — qu'il n'avait jamais vue — Auguste de Stolberg. L'on ne trinquait pas sans rappeler solennellement la Cène ; on s'adressait des épîtres sans fin pour se souhaiter bonne nuit ; on se vantait de ses rêveries ; on s'enorgueillissait de ses larmes ; on délayait ses mélancolies en paroles interminables, et l'on avait des désespoirs grandiloquens. Gœthe paya son tribut à cette manie : il fut sentimental

(1) Voyez la *Revue* des 1er juillet et 1er août.

comme il fut romantique, à peu près en même temps, avec une égale ferveur; il le fut comme écrivain plutôt que comme homme, exploitant, la plume à la main, une aventure assez insignifiante dont son talent, secondé par la bonne volonté de tous, réussit à tirer un des livres les plus retentissans que connaisse l'histoire des lettres. Son œuvre ne nous fournirait aucune occasion meilleure de pénétrer le secret de cette harmonie entre la vie ordinaire et la fiction durable qu'il se vantait si volontiers d'avoir réalisée. Jamais il n'a plus heureusement « consolidé par de solides pensées » les fantômes inconsciens qui se meuvent dans l'ordre inférieur de la réalité. Nous voudrions d'abord, dans une intention que nous indiquerons ensuite, mesurer l'espace qu'a dû parcourir son génie pour tirer son roman de *Werther* de l'épisode authentique auquel il se rattache.

I

Gœthe, qui d'ailleurs n'a guère connu le doute en presence de l'œuvre achevée, a toujours eu une incontestable prédilection pour ce roman de sa jeunesse auquel il a dû sa célébrité. A peine l'a-t-il terminé, qu'il en parle avec une évidente satisfaction à son ami Schœnborn, consul à Alger (1er juin 1774). Les reproches d'une critique étroite, qui, à plusieurs reprises, tenta de le rendre responsable de quelques « faits divers » dont les héros semblaient s'être inspirés de Werther, n'ébranlèrent point cette impression favorable; et non plus les années, qui cependant le conduisirent si loin de ce qu'il était dans sa jeunesse et l'amenèrent à détester, puis à railler cette « sentimentalité » dont il avait été l'un des agens les plus actifs. A vrai dire, il ne relut son roman qu'une seule fois, une dizaine d'années après sa publication; mais il en conserva le meilleur souvenir et ne cessa jamais de l'aimer. Dans la fameuse entrevue qu'ils eurent ensemble, Napoléon lui parla uniquement de *Werther*, qu'il avait, dit-il, emporté avec lui en Égypte. Ce petit fait causa à Gœthe une satisfaction des plus vives, qui ne fut point cependant sans mélange, car l'empereur lui reprocha d'avoir conduit son héros au suicide, non par la passion seule, mais par des déceptions de vanité et des froissemens d'ambition : « C'était, selon lui, affaiblir l'idée que le lecteur se fait de l'amour immense de Werther pour Charlotte. » Gœthe sentit si vivement la justesse de cette observation, qu'il la garda pour lui seul; il s'abstint de la consigner dans sa relation de l'entrevue; plus tard, il refusa de la répéter à Eckermann, qui, cependant, réussit à lui soutirer tant de révélations intéressantes

en le caressant au bon endroit ; en sorte que, si nous la connaissons aujourd'hui, c'est aux souvenirs du chancelier de Muller que nous le devons. Gœthe ne parlait de *Werther* que pour en faire ressortir la beauté, que pour en défendre la portée, que pour en revendiquer l'honneur. Il n'entendait point en partager la gloire avec la généralité de ses contemporains, et tenait à le donner comme une œuvre essentiellement personnelle, qui lui appartenait bien en propre, qu'il avait réellement vécue avant de l'écrire : « J'ai connu ces troubles dans ma jeunesse par moi-même, disait-il à son fidèle confident, et je ne les dois ni à l'influence générale de mon temps, ni à la lecture de quelques écrivains anglais. Ce qui m'a fait écrire, ce qui m'a mis dans cet état d'esprit d'où est sorti *Werther*, ce sont bien plutôt certaines relations, certains tourmens tout à fait personnels et dont je voulais me débarrasser à toute force. J'avais vécu, j'avais aimé et j'avais beaucoup souffert. Voilà tout. » Il ajoutait — et chacun comprendra que ces assertions, dans sa pensée, n'enlevaient à son œuvre sa signification momentanée que pour lui donner une portée plus universelle, plus humaine : — « On a beaucoup parlé d'une « époque de *Werther* ». Cette époque n'est pas du tout une époque historique déterminée, c'est une époque de la vie de chaque individu. Nous sommes tous nés avec le sens de la liberté naturelle, et, nous trouvant dans un monde vieilli, il faut que nous apprenions à nous trouver bien dans ses cases étroites. Bonheur entravé, activité, jeunes désirs inassouvis, ce ne sont pas là les infirmités d'un temps spécial, mais bien de chaque homme ; et c'est un malheur si quelqu'un n'a pas dans sa vie un instant pendant lequel il lui semble que *Werther* a été écrit pour lui seul. » Il ne s'en tenait pas là ; il invoquait son œuvre la plus passionnée pour attester la puissance et la réalité de sa sensibilité. « Dieu me préserve, écrivait-il à Mme de Stein, de me trouver de nouveau dans le cas d'en écrire ou d'en pouvoir écrire une pareille ! » Plus tard, comme s'il eût pressenti que la critique future apporterait une curiosité particulièrement indiscrète à l'examen de ce roman, et que les descendans, pour le relire avec amour, voudraient du moins être convaincus de sa sincérité, il affirmait l'avoir puisé, « comme *Faust*, tout entier *dans son cœur* ».

Essayons donc, puisqu'il nous y convie en quelque sorte, de remonter à la source même de son œuvre.

L'anecdote est connue. Elle a été racontée souvent, depuis la publication, déjà ancienne, des lettres de l'époque (1). On en peut

(1) Ch. Kestner, *Gœthe und Werther. Briefe Gœthens aus seiner Jugendzeit;*

trouver le détail dans l'excellent ouvrage de M. Mézières, qui, sur ce point, demeure complet, même après les recherches plus récentes. Nous nous contenterons donc de rappeler les faits, en peu de mots.

Au printemps de l'année 1772, le conseiller Gœthe, qui voulait absolument faire de son fils un avocat distingué, l'envoya à Wetzlar, siège du tribunal de l'empire, centre d'une activité juridique considérable, bien que fort lente, et d'un nombre énorme de procès qui traînaient là depuis des siècles. Wolfgang s'y lia avec plusieurs jeunes gens, que les hasards des carrières diplomatiques ou judiciaires avaient conduits dans la vieille petite ville, parmi lesquels se trouvait un secrétaire de la légation du Hanovre, nommé Kestner, de huit ans son aîné. C'était un brave garçon, d'esprit solide, de goûts sérieux, un peu « philistin ». Gœthe l'étonna d'abord, par ses allures brillantes et *bizarres* (c'est son mot), mais ne tarda pas à lui plaire, et s'introduisit dans une maison que son nouveau camarade fréquentait assidûment : celle du bailli Adam Buff, qui administrait à Wetzlar une fondation dépendant de l'Ordre teutonique. Kestner était fiancé à la seconde des filles du bailli, nommée Charlotte : une jeune fille gaie, active, gracieuse, simple, qui tenait dans la maison la place de la mère morte. Gœthe la trouva charmante, devint l'hôte assidu de la « Maison allemande », sans que Kestner en prît ombrage. Peut-être eût-il pu supplanter, dans le cœur de Charlotte, l'imprévoyant diplomate. Mais il était son ami : il résista à son inclination. L'on peut même supposer qu'il trouva, dans cette lutte entre sa délicatesse et son sentiment, une sorte de plaisir douloureux, dans le goût du temps. La lutte fut-elle bien vive? Quelle y fut la part de l'imagination et de la « littérature »? C'est ce qu'il est difficile de mesurer exactement. Toujours est-il que le moment arriva où Gœthe sentit, ou crut sentir, que son cœur se prenait tout de bon. Comme la date fixée pour le mariage des fiancés approchait, il prit un parti très sage : il s'en alla. Il s'en alla bravement, en souffrant plus ou moins, mais non sans faire de très belles phrases : car il demeura en correspondance avec ses amis, qu'il revit un peu plus tard, et conserva avec eux des relations assidues et cordiales, malgré la publication de *Werther*, qu'on eut quelque peine à lui pardonner.

Tel est l'épisode, pour autant qu'on peut le résumer en si peu de lignes. On y reconnaîtra sans peine la trame générale du roman, ou du moins, de la première partie du roman, la seconde,

Suttgart, 1854. — On trouve également ces lettres dans l'édition de Weimar des *Œuvres de Gœthe. Abtheilung IV, Bd 2* (1887).

celle qui pousse l'aventure au tragique, n'ayant plus de fondement dans la réalité. Notons tout de suite que l'héroïne du livre ressemble trait pour trait à Charlotte Buff, et qu'Albert rappelle aussi beaucoup le personnage authentique de Kestner, bien qu'il soit beaucoup plus jaloux. Mais il n'y a rien de moins concluant que les faits : une telle anecdote, insignifiante en elle-même, ne vaut que par l'intensité du sentiment auquel elle a servi de prétexte. Cette intensité existe dans le livre, parce que l'écrivain en a trouvé l'expression. Jusqu'à quel point se développa-t-elle réellement dans l'âme de l'homme? Voilà la question.

Nous avons, pour en juger, deux documens, d'inégale valeur : les lettres écrites par Gœthe à Kestner et à Charlotte, sous le coup direct de ses émotions, et le récit qui termine le douzième livre des *Mémoires*.

Ce récit est décevant. L'on y chercherait en vain quelque trait de sentiment fort, de passion profonde. Charlotte nous est présentée comme une *wünschenswerthes Frauenzimmer*, expression que ne rendrait point la traduction littérale : « une petite femme désirable », mais qui pourtant n'évoque guère d'autre idée que celle d'une personne agréable sans beaucoup de conséquence. Du reste, pour achever le portrait, Gœthe ajoute aussitôt : « Elle était de celles qui, *sans inspirer de passions violentes*, sont créées pour plaire généralement. » A l'en croire, elle lui plut surtout par l'harmonie de sa taille élégante, de sa belle santé, de son caractère actif et serein. Les prévenances dont il la combla la flattèrent sans qu'elle en fût plus troublée que son fiancé, étant, « selon sa nature, plus disposée à une bienveillance générale qu'aux inclinations particulières. » Destinée « à un homme digne d'elle, qui se déclarait prêt à s'unir à elle pour la vie, » elle ne songea point qu'à marquer trop de « bienveillance générale » à un jeune homme particulier elle pût compromettre ses engagemens antérieurs ou susciter de coupables espérances dans le cœur du jeune homme. Lui, cependant, devint « oisif et rêveur », « ne put bientôt se passer d'elle », en sorte qu'ils finirent par être « inséparables ». Le fiancé était de la partie, « quand ses affaires le lui permettaient. » « Sans le vouloir, ils s'accoutumèrent tous trois les uns aux autres, et ne surent jamais comment ils en étaient venus à ne pouvoir vivre séparés. » Situation singulière, à coup sûr, qui aurait pu devenir douloureuse, mais qui, d'après le récit, demeura pacifique et pleine de douceurs : car « ils vécurent ainsi un été magnifique, véritable idylle allemande, dont un pays fertile faisait la prose et une pure affection la poésie. » La séparation vint à son heure, toute simple et facile : Gœthe reçut la visite de

son ami Merck. Celui-ci, — prototype de Méphistophélès, — ne goûta point le charme de Charlotte, à laquelle il préféra une de ses amies, une « beauté majestueuse », une « femme superbe qui se trouvait libre et sans attachement. » En sorte qu'il reprocha vivement à Gœthe de n'avoir pas choisi cette personne, auprès de laquelle il n'aurait pas perdu son temps, plutôt que l'autre, à laquelle il ne pouvait prétendre.

En même temps, il lui représentait les agrémens d'un voyage du Rhin. Raisons excellentes qui achevèrent de décider Gœthe au départ : « Quand Merck se fut éloigné, raconte-t-il, je me séparai de Charlotte, la conscience plus pure qu'en quittant Frédérique, mais non sans douleur. Par l'habitude et l'indulgence, cette liaison était devenue, de mon côté, plus passionnée que de raison ; au contraire, Charlotte et son fiancé gardaient gaiement une mesure si parfaite, qu'il ne pouvait rien être de plus beau ni de plus aimable, et que la sécurité même que j'en avais me fit oublier tout danger. Cependant, je ne pouvais me dissimuler que cette aventure devait finir, car on attendait prochainement la nomination dont dépendait l'union du jeune homme avec l'aimable jeune fille ; et comme tout homme un peu résolu sait se déterminer à vouloir par lui-même ce qui est nécessaire, je pris la résolution de m'éloigner volontairement avant d'être chassé par un spectacle insupportable. »

On reconnaîtra qu'il n'y a rien dans tout cela de violent ni de passionné. Quelques critiques allèguent que Gœthe, au moment où il écrivit cette relation, était refroidi par l'âge (1), et d'ailleurs gêné par le fait que Charlotte vivait encore. Sur le second point, l'on peut répondre que, si le souvenir de Mme Kestner lui eût été assez cher pour qu'il tînt à parler librement d'elle, il se serait arrêté dans sa rédaction, comme il le fit pour Lili. Quant au reste, il suffira de relire l'idylle de Sesenheim ou le roman de Lili, pour voir avec quelle fraîcheur, avec quelle jeunesse Gœthe savait encore parler de ses souvenirs d'amour ; et l'on se trouvera fondé à conclure que, si le récit de l'aventure de Wetzlar dégage si peu d'intérêt, c'est qu'en réalité son cœur n'y fut jamais engagé bien profondément.

L'impression du récit des *Mémoires* est si franche, si nette, que ceux-là mêmes qui s'en sont étonnés ou affligés ne l'ont point contestée. Tout autre est le cas des lettres à Kestner ou à Char-

(1) Il semble que Gœthe ait eu lui-même le sentiment de la froideur de son récit ; car il s'en excuse en ces termes : « Le poète invoquerait vainement aujourd'hui ses facultés obscurcies ; vainement il leur demanderait de faire revivre ces relations aimables qui lui rendirent si doux le séjour de la vallée de la Lahn... »

lotte, que la critique invoque volontiers pour relever l'anecdote de Wetzlar. M. le docteur Ernest Gnad, dans un intéressant essai que j'ai sous les yeux, en admire le « ton qui vient du cœur », « le style vigoureux et frais » (1), et les accepte pour l'expression spontanée d'une passion réelle, d'un désespoir absolument sincère. M. Hermann Grimm, dans ses célèbres conférences, les discute avec plus de sagacité, les retourne, relève la contradiction qui existe entre l'ardeur de leur langage et le ton détaché des *Mémoires*, et s'efforce de résoudre cette contradiction par des explications extrêmement ingénieuses, — trop ingénieuses pour être acceptables, — reconstituant en quelque sorte toute une scène inédite du roman authentique. Mais pas plus que M. Gnad il ne met en doute leur sincérité.

Nous reconnaîtrons volontiers, pour notre part, qu'elles sont des modèles de« style passionné ». Qu'on en juge plutôt :

Gœthe à Kestner.

Le 10 septembre 1772.

Il est parti, Kestner, quand vous recevrez cette lettre, il est parti (2). Donnez à Lottchen le billet ci-inclus. J'étais très résolu, mais votre conversation m'a déchiré. Je ne puis rien vous dire en ce moment qu'adieu. Si j'étais resté un moment de plus auprès de vous, je ne l'aurais pas supporté. Maintenant je suis seul et demain je pars. O ma pauvre tête!

A Lotte.

Inclus dans le précédent.

J'espère bien revenir, mais Dieu sait quand! Lotte, dans quel état était mon cœur à tes paroles, quand je savais que c'est la dernière fois que je te vois. Pas la dernière, et pourtant je pars demain. Il est parti. Quel esprit vous poussa à ce discours? Comme j'irais dire tout ce que je sentais, ah! je fus presque anéanti en baisant votre main pour la dernière fois. La chambre dans laquelle je ne reviendrai pas, et le cher père qui m'a accompagné pour la dernière fois. Je suis maintenant seul, et peux pleurer, je

(1) *Literarische Essays*, von Dr. E. Gnad; Vienne, 1891.

(2) Nous reproduisons autant que possible la langue et la ponctuation, incorrectes dans l'original.

vous laisse heureuse, et ne sors pas de vos cœurs. Et je vous reverrai, mais, pas demain, c'est jamais. Dites à nos enfans qu'il est parti. Je ne puis continuer.

A Lotte.

Inclus dans le précédent.

Le 11 septembre 1772.

Mes paquets sont faits, Lotte, et le jour se lève ; encore un quart d'heure et je suis loin. Les images que j'ai oubliées et que vous partagerez aux enfans, puissent-elles m'excuser d'écrire, Lotte, quand je n'ai rien à écrire. Car vous savez tout, vous, comme j'étais heureux ces jours. Et j'irai chez les plus chères, chez les meilleures personnes du monde, mais pourquoi loin de vous. C'est maintenant ainsi, et c'est mon mal de ne pouvoir aujourd'hui, demain ni après-demain ajouter — ce que j'ai souvent ajouté en plaisantant. Bon courage toujours, chère Lotte; vous êtes plus heureuse que beaucoup mais pas indifférente, et je suis heureux de lire dans vos yeux que vous croyez que je ne changerai pas. Adieu, mille fois adieu.

GŒTHE.

Cet apparent abandon de la forme, qui n'exclut ni la recherche de l'expression ni l'arrangement de la phrase; ces interjections, ces exclamations; plus tard, dans d'autres lettres, des affectations savantes de style tragique, homérique ou biblique, selon la disposition du moment; des images d'un choix excellent, évoquées avec maëstria; d'adroites alternances de « vous » et de « toi »; des morceaux artistement ciselés, qui sont presque des *lieds;* bref, toute la rhétorique de cette correspondance m'inspire une insurmontable méfiance. Je sais bien qu'il est très difficile de soutenir une appréciation aussi délicate, qui dépendra toujours du sentiment de chacun : en effet, nous nous trouvons devant des lettres de passion, qui donnent très bien l'impression de la passion, dans le style particulier qu'on employait à l'époque. M. Gnad, M. Grimm, la plupart des critiques déclarent qu'elles ont l'odeur et le goût de la sincérité. Je leur réponds qu'au contraire elles me semblent écrites de parti pris, par un homme qui se joue à lui-même encore plus qu'aux autres une espèce de comédie, — sans mauvaise foi, d'ailleurs, sans calcul hypocrite, — comme font volontiers les gens au cœur sec qui sont parvenus à s'échauffer

l'imagination. Laquelle de ces deux opinions inconciliables sera la plus voisine de la vérité? Je ne puis qu'expliquer mes raisons.

D'abord, il me paraît certain que Gœthe, dès les derniers temps de son séjour à Wetzlar, songeait à utiliser son aventure pour en tirer une œuvre littéraire. Il était coutumier du fait : à Leipzig déjà, il avait tiré de sa liaison avec Annette Schœnkopf les *Complices* et le *Caprice de l'amant;* il devait à Frédérique Brion une partie au moins de *Gœtz de Berlichingen* et allait lui devoir *Clavijo;* pourquoi donc n'aurait-il pas songé à transposer en littérature l'épisode sentimental qu'il traversait? Projet d'autant plus légitime, que cet épisode devait lui sembler admirable; que les détails s'en accordaient à merveille avec l'idée qu'il se faisait de l'amour, de la passion, de l'amitié; que la candeur de Charlotte, la générosité de Kestner, la violence, factice ou réelle, de ses propres sentimens, la vertu qu'il avait eue d'y résister, fournissaient une trame parfaitement appropriée à son état d'esprit. Ne croyez pas, je vous prie, que ce soit là une supposition gratuite : elle s'appuie sur un document très significatif, que M. Hermann Grimm cite lui-même, bien qu'il en tire d'autres conclusions. Tout en fréquentant assidûment la « maison allemande », Gœthe poursuivait ses occupations littéraires; et, depuis quelques mois, il collaborait avec zèle aux *Frankfurter Gelehrten Anzeigen :* une sorte de revue bi-hebdomadaire, de quatre feuilles en petit in-octavo, qu'avaient fondée, en janvier 1772, Merck et Schlosser. Or, dans le numéro du 5 septembre 1772, — soit dix jours avant le départ de Wetzlar, — on peut lire un fort bel article sur un ouvrage récent, les *Poésies d'un Juif polonais,* dont le sens n'est point difficile à pénétrer :

« O génie de notre patrie, fais bientôt s'épanouir un jeune homme qui, plein de gaîté, de force et de jeunesse, soit d'abord pour son cercle le meilleur compagnon, qui accuse son jeu le plus aimablement, qui chante les chansons les plus joyeuses, qui anime les chœurs dans les rondes, qui offre gracieusement la main à la meilleure danseuse pour danser les pas les plus nouveaux et les plus variés, pour qui les plus belles, les plus spirituelles, les plus enjouées déploient toutes leurs séductions, dont le cœur sensible se laisse aussi gagner, pour se libérer fièrement l'instant d'après, s'il apprend, en se réveillant d'un rêve poétique, que sa déesse n'est que belle, que spirituelle, qu'enjouée; un jeune homme dont la vanité, blessée par l'indifférence d'une femme trop réservée, s'impose à elle, la conquiert enfin par une sympathie, des larmes, des soupirs feints et voulus, par des cen-

taines de petites attentions à la mode du jour, par des chants attendrissans et de la musique nocturne, et l'abandonne de nouveau, parce qu'elle n'était que réservée ; qui nous présente et plaisante, avec l'aisance d'un cœur indompté, toutes ses joies, ses victoires, ses défaites, toutes ses folies et ses résipiscences ! Nous nous réjouirions de cet écervelé, qui ne se contenterait pas de quelques vulgaires bonnes fortunes isolées.

« Mais ensuite, ô génie, qu'il soit manifeste que ce n'est pas de la platitude, mais de la tendresse de son cœur que vient sa versatilité ; fais-lui trouver une jeune fille digne de lui !

« Quand des sentimens plus élevés le conduiront du tourbillon du monde dans la solitude, fais qu'il découvre, en son pèlerinage, une jeune fille dont l'âme toute bonne en même temps que le corps plein de grâce se soient harmonieusement développés dans les paisibles et actives affections domestiques du cercle de la famille ; qui soit la chérie, l'amie, l'appui de sa mère, la seconde mère de la maison ; dont l'âme, source d'amour, s'attache irrésistiblement tous les cœurs ; auprès de laquelle le poète et le sage puissent s'instruire en contemplant avec ravissement sa vertu innée, son aisance naturelle et sa grâce. Oui, si, aux heures de repos solitaire, elle sent qu'il lui manque encore quelque chose, malgré l'amour qu'elle répand autour d'elle, un cœur jeune et chaud pour pleurer ensemble les béatitudes lointaines et secrètes de ce monde, dans la compagnie de qui elle s'élancerait, étroitement unie, vers les perspectives dorées de l'éternel ÊTRE-ENSEMBLE, de l'union durable, de l'amour éternel et vivant !

« Fais que ces deux êtres se rencontrent : à la première approche, ils pressentiront obscurément et puissamment l'étendue de la félicité qu'ils pourraient se donner l'un à l'autre, et ne se laisseront plus séparer. Ensuite, qu'il bégaye en pressentant, en espérant, en jouissant, ce que nul n'exprime avec des mots, nul avec des larmes, nul avec le regard attardé qui contient toute l'âme. La vérité et la beauté vivantes seront dans ses chants, au lieu de l'idéal en bulles de savon multicolores qu'on trouve en abondance dans les poèmes allemands.

« Mais ces jeunes filles existent-elles? Peut-il se trouver de tels jeunes gens?... »

N'est-ce pas à peu près l'esquisse de *Werther* et, déjà, le style du roman? Or, si l'on admet qu'au moment où il composa cet article, c'est-à-dire probablement au mois d'août, alors qu'il faisait librement sa visite quotidienne à la « maison allemande », Gœthe songeait déjà à utiliser, comme poète, non pas seulement le sentiment qu'il observait en lui, mais la situation même où il

se trouvait, on accordera sans trop de peine qu'il y avait dans son cas beaucoup de « littérature »; que cette « littérature » peut et doit avoir pénétré dans ses lettres, qu'on ne saurait, en conséquence, accepter comme étant l'expression simple, directe et naïve de son état d'âme.

Relisez-les, d'ailleurs, ces lettres que M. Gnad range parmi « les plus belles qu'il y ait dans la riche correspondance de Gœthe » : vous serez frappés, je crois, de leur caractère factice, voulu, arrangé. Vous vous arrêterez à des phrases comme celles-ci : « Je voyage dans le désert où il n'y a point d'eau; mes cheveux sont mon ombre, mon sang est ma source; » ou bien : « Le jour du vendredi saint, je voulais creuser une tombe sacrée pour ensevelir la silhouette de Charlotte : elle est encore là, et elle y restera jusqu'à ce que je meure! » Vous remarquerez qu'elles sont souvent d'un ton badin, semées de plaisanteries d'un goût parfois douteux, remplies de détails familiers, — presque toujours bien composées, comme de petites œuvres d'art. Et vous reconnaîtrez, je crois, qu'elles trahissent un souci bien plus vif du « morceau » qu'une douleur poignante ou vive. Du reste, dans les actes de Gœthe, on chercherait vainement un trait qui correspondît au désespoir qu'expriment quelques-unes des lettres, au détachement mélancolique dont toutes s'efforcent de donner l'impression. Après avoir rédigé ses trois billets d'adieux, encartés les uns dans les autres, il a descendu la vallée de la Lahn, à pied d'abord, puis en bateau, jouissant de la beauté du paysage, repris par son ancien goût pour la peinture, sans plus penser à Charlotte. Il arrive à Ehrenbreitstein, où il trouve un accueil empressé dans la famille de La Roche : des personnes qui n'engendrent point la mélancolie, et, en ce moment même, hébergent Merck, leur ami commun. On cause littérature; on lit en commun les lettres que Mme de La Roche aimait à recevoir et recevait souvent des gens célèbres de divers pays; on fait d'agréables parties, très gaies, sur les bords de la Moselle et du Rhin. Gœthe flirte avec les deux filles de la maison, surtout avec l'aînée, Maximilienne (1), très belle, très jeune, très précoce, dont les yeux noirs sont plus complaisans que les yeux bleus de Charlotte Buff. Après quelques jours de cette joyeuse existence, Gœthe reprend le chemin de Francfort. A peine y est-il rentré, qu'il y est repris par ses préoccupations habituelles : une lettre écrite à Johann Gottfried Rœderer, le 21 septembre, nous montre qu'il a l'esprit assez libre pour songer à Shakspeare et à l'art allemand. Le lendemain, il

(1) Maximilienne avait alors seize ans; deux ans auparavant, Jacobi avait déjà songé à demander sa main.

rencontre Kestner. Leur entrevue est tout amicale et toute paisible : ils s'embrassent avec effusion; ils vont se promener ensemble sur le Römer, où ils rencontrent une amie qui se jette au cou de Gœthe et l'embrasse cordialement; ils causent avec Merck et sa femme, s'arrêtent un moment dans la maison de la Fosse-aux-Cerfs, vont à la messe, à la bibliothèque, et, le soir, au théâtre : une journée bien remplie, comme vous voyez, une journée de bonne amitié, de joyeuse camaraderie, où il n'y a guère de place pour le désespoir. Cependant, Kestner parti, les lettres recommencent, — la passion, la mélancolie : « C'était autrefois l'heure où j'allais chez elle, c'était la petite heure où je les rencontrais, et maintenant, j'ai tout le temps d'écrire!... » Charlotte est toujours l'adorée, et son fiancé le confident; Gœthe multiplie les expressions de tendresse, de regrets, de tristesse, d'abandon familier, se montre confiant, affectueux, touchant, accepte toutes les commissions dont on veut bien le charger, y compris celles d'acheter les anneaux de fiançailles, — sans interrompre pour cela ses divers travaux, sans renoncer non plus à d'agréables liaisons qui tiennent le milieu entre le sentiment et la galanterie. Sa vie et sa correspondance avec Kestner semblent deux domaines différens : dans l'un, il agit, il pense, il jouit, il déploie les ressources variées de sa riche personnalité; dans l'autre, il gémit, il soupire, il roucoule, il plaisante mélancoliquement, il se livre à des enfantillages d'âme désemparée. On dirait, si j'ose employer cette image, qu'il possède un jardin pour rire et l'autre pour pleurer ; et il se transporte de l'un à l'autre avec désinvolture et facilité, comme si c'était la chose la plus simple de passer ainsi de la douleur à l'insouciance, du mal d'aimer à la joie de vivre. Au moment du mariage de Charlotte, les lettres se multiplient. Il reproche à ses amis de ne pas l'avoir d'emblée chargé d'acheter les anneaux qu'ils vont échanger, les achète tout de même, s'excuse de les envoyer en retard :

« Puisse mon souvenir, écrit-il à Charlotte, rester auprès de vous comme cet anneau, dans votre félicité! Chère Lotte, dans beaucoup de temps nous nous reverrons, vous la bague au doigt, et moi toujours pour vous.

« Je ne sais de quel nom, de quel prénom signer.

« Vous me connaissez bien. »

Et à Kestner, trois jours après (10 avril) :

« M'éloigner de Lotte! Je ne comprends pas comment cela fut possible... Pourtant, je ne suis pas de pierre, et je suis parti, et dites si ce n'est pas une action héroïque ou quelque chose d'approchant. Je suis content de moi et ne le suis pas. Cela m'a coûté

peu, et pourtant je ne puis comprendre comment j'ai pu... »

Est-ce que tout cela ne dégage pas l'odeur de ce qu'on prépare, arrange, combine? Est-ce qu'en tout cas nous ne sommes pas infiniment loin de *Werther?* Et quel lien établir entre le dénouement tragique du roman et la fin paisible, un peu plate, de la vraie « idylle »?

II

Quelques-uns, que trouble tant de sérénité, et qui pourtant veulent absolument que ce livre célèbre soit une confession, ont pensé que Gœthe avait trouvé dans sa propre vie les traits plus violens (la jalousie d'Albert, par exemple), dont il n'est point possible de chercher l'origine dans l'aventure de Wetzlar. Comme, en outre, il a donné des yeux noirs à son héroïne, tandis que la fiancée authentique de Kestner avait des yeux bleus, ils en concluent qu'il faut chercher à la première un autre modèle, et que ce modèle ne saurait être que Maximilienne de La Roche. Gœthe, en effet, l'avait revue à Francfort, où elle avait épousé un négociant du nom de Brentano : « La chère Max se marie, avait-il écrit à ce propos à son ami Kestner, ici, avec un commerçant considéré. Bien! très bien! » Mariage de raison, que la jeune femme avait accepté pour des considérations d'ordre pratique, et qui ne devait guère être heureux. Gœthe, qui s'était laissé charmer par elle avant qu'elle fût mariée, eut grand plaisir à la rencontrer après : « J'ai revu les yeux noirs, écrivit-il à Mme de La Roche qu'il prit pour confidente; je ne sais pas ce qu'il y a dans les yeux. » L'on peut croire qu'il eut quelque curiosité de le savoir. Dans une lettre (en français) de Merck à sa femme, en effet, nous trouvons cette phrase suggestive : « Gœthe est déjà l'ami de la maison, il joue avec les enfans et accompagne les enfans de madame avec la basse (le violoncelle). M. Brentano, quoique assez jaloux pour un Italien, l'aime et veut absolument qu'il fréquente la maison (1). » Peut-être Gœthe songea-t-il à recommencer l'aventure de Wetzlar, sans interrompre d'ailleurs pour cela sa correspondance avec les Kestner. Mais Brentano n'était ni un rêveur, ni un idéologue : père de cinq enfans qu'il avait eus d'une première femme, d'esprit positif et bourgeois, fort épris, à sa manière, — pour autant que ses harengs et ses fromages lui en laissaient le loisir, — des yeux noirs de Maximilienne, il ne permit pas que le roman s'introduisît dans son ménage : il fut jaloux,

(1) 29 janvier 1774.

tout bêtement, comme peut l'être un homme sans aucun romantisme, inapte aux « sentimens sublimes »; et Gœthe dut se retirer. « Le récit de *Poésie et Vérité*, dit M. Gnad, ne nous apprend pas grand'chose sur cette relation et sur son état d'âme à ce moment-là; mais nous avons toute raison de croire que cette liaison fut beaucoup plus passionnée que le ton mesuré et retenu de son récit ne le fait supposer. On peut sûrement admettre que, là aussi, Gœthe éprouva un peu de la douleur de cette séparation sans espoir qui conduit à sa perte le héros de son roman... Dans son œuvre, la femme de Kestner se confond en une seule image avec Maximilienne, le fiancé Albert emprunte quelques traits à Brentano. » Admettons ce dernier point : ce n'est pas sur l'excellent Kestner, modèle de confiance aveugle, que Gœthe avait pu observer la jalousie; et puisqu'il a fait de son Albert un jaloux, — mais un jaloux tranquille, modéré, un jaloux honteux de l'être, qui ne manifeste sa jalousie qu'avec sagesse et réflexion, — il ne nous en coûte rien d'accorder que ce fut Brentano qui « posa » pour ce trait-là. Accordons aussi, si l'on y tient, qu'il ait pris à Maximilienne les yeux noirs de son héroïne. Mais là s'arrête la ressemblance. Pour le reste, le roman se rapporte bien à l'aventure de Wetzlar, moins toutefois la violence. Et cette violence il ne faut pas la chercher davantage dans l'épisode de Maximilienne. Car l'hypothèse de M. Gnad est toute gratuite : il néglige de nous exposer sur quelles bonnes raisons il l'appuie. On ne trouverait pour soutenir son assertion qu'une nouvelle phrase de Merck dans une autre lettre à sa femme (14 février) : « Il (Gœthe) se détache de tous ses amis et n'existe que dans les compositions qu'il prépare pour le public. Il doit réussir dans tout ce qu'il entreprend, et je prévois qu'un roman, qui paraîtra de lui à Pâques, sera aussi bien reçu que son drame. A côté de cela, il a la petite Mme Brentano à consoler sur l'odeur de l'huile, du fromage et des manières de son mari. » Mais cela est-il autre chose qu'une médisance d'ami? En tout cas, les lettres à Mme de La Roche, invoquées par M. Gnad, ne nous autorisent point à croire que Gœthe perdît un instant son sang-froid pour l'amour des yeux noirs, ni que la nature ardente de Maximilienne l'entraînât plus loin que la confortable coquetterie de Charlotte. Les phrases les plus suggestives qu'on y peut relever n'ont pas un sens bien inquiétant : « Si vous saviez ce qui s'est passé en moi avant que je me décide à éviter la maison, vous ne chercheriez pas à m'y ramener... » ou bien : « Croyez-moi, le sacrifice que je fais à votre Max de ne plus la voir a plus de prix que l'assiduité du soupirant le plus ardent, qui n'est au fond que de l'assiduité. Je ne veux pas compter ce

que cela m'a coûté, car c'est un capital dont nous tirons tous deux les intérêts. » En réalité, la couleur des yeux de l'héroïne n'avait rien changé à la couleur du sentiment de Gœthe : au cours de ces deux aventures, si rapprochées qu'elles s'illustrent en quelque sorte l'une l'autre, et mettent en pleine lumière sa physionomie sentimentale, il garda toute sa liberté d'esprit, dans la première aimant avec sagesse, et dans la seconde, se laissant aimer avec prudence, ne s'engageant qu'autant qu'il le pouvait sans compromettre ni son indépendance, ni sa sûreté, souffrant juste ce qu'il faut pour s'exciter l'imagination et s'incliner à la poésie. Loin de nous l'idée de lui reprocher ce bel équilibre : si nous nous attardons à le constater, c'est que, pour mesurer l'intérêt actuel de Werther, il nous importe d'établir que ce livre fameux n'est point une « confession », et que Gœthe, quoi qu'il en ait dit, ne l'a point tiré des sources de son cœur, mais de celles, bien plus abondantes, de son imagination.

Du reste, on sait que le dénouement tragique de son livre, — auquel il ne songea certainement pas une minute pour son compte, — lui fut fourni par une aventure étrangère.

Il avait retrouvé à Wetzlar, en qualité de secrétaire du chargé d'affaires de Brunswick, un de ses anciens camarades d'études de Leipzig, nommé Jérusalem, pour lequel il n'avait jamais éprouvé de sympathie bien vive, mais qu'il rencontra pourtant quelquefois dans les cercles étroits de la petite ville. Fils d'un ecclésiastique, Karl Wilhelm Jérusalem était un jeune homme d'esprit fort distingué, — comme le prouvent ses *Reliquia*, dont son maître et ami Lessing se fit l'éditeur, — mais inquiet, ombrageux, tourmenté, mécontent de sa situation, en difficultés constantes avec son supérieur. Il eut le malheur de s'éprendre de la femme d'un secrétaire de la légation palatine, M. Herdt. A partir de ce moment, il tomba dans une noire mélancolie, qu'aggravèrent des lectures romanesques. Un soir, — c'était le 28 octobre 1772, — en prenant le café chez sa bien-aimée, il lui dit :

— Chère *Frau Secretärin*, voilà le dernier café que je bois avec vous!

Elle répondit en plaisantant. Le lendemain, il revint chez elle à l'heure où il la savait seule, il se jeta à ses pieds en lui déclarant son amour. Comme Charlotte Buff, Mme Herdt était une personne modérée et sage; elle repoussa son bouillant adorateur, et pria son mari de lui interdire l'accès de leur maison. Le matin suivant, de bonne heure, Jérusalem écrivit à M. Herdt, qui lui renvoya sa lettre sans l'ouvrir. Un second message ne fut pas mieux accueilli. Désespéré, le malheureux prit alors sa réso-

lution suprême : dans l'après-midi, il écrivit à Kestner, avec lequel il était lié et dont il enviait la belle placidité, de lui prêter ses pistolets pour un voyage qu'il voulait entreprendre. Il rédigea encore quelques lettres, et, à une heure de la nuit, se tira une balle dans la tête. Il ne mourut pas tout de suite : on le trouva, au matin, respirant encore. Sur sa table, il y avait un exemplaire ouvert d'*Emilia Galotti*. Il expira vers midi, et fut enseveli la nuit même, sans qu'aucun ecclésiastique accompagnât son convoi.

On reconnaît la mise en scène des dernières pages de *Werther*. Ces détails furent fournis à Gœthe par Kestner, qui envoya à son ami une relation circonstanciée de l'événement, accompagnée des réflexions judicieuses que peut faire, en pareil cas, un homme absolument incapable de comprendre le suicide. Gœthe en fut vraiment frappé.

« Le malheureux Jérusalem! écrivit-il à son ami, en son style le plus échevelé... Le malheureux! Mais les diables, qui sont les hommes nuisibles qui ne jouissent de rien, car ils ont dans leur cœur la balle de la vanité et le goût des idoles, et ils prêchent le culte des idoles, et ils empêchent la bonne nature, et ils épuisent et gâtent ses forces, ceux-là sont coupables de ce malheur et de notre malheur. Que le diable les prenne, mes amis! Si le maudit prêtre, son père, n'est pas coupable, que Dieu me pardonne de lui souhaiter de se rompre le cou comme Héli. Le pauvre garçon! quand je revenais de la promenade et que je le rencontrais au clair de lune, je disais qu'il était amoureux. Lotte doit se rappeler qu'elle en a souri. Dieu sait que la solitude a enseveli son cœur, et, depuis sept ans que je le connais, j'ai rarement causé avec lui; à mon départ, je lui ai pris un livre que je garderai avec son souvenir aussi longtemps que je vivrai. »

Du reste, Gœthe ne se contenta pas du récit de Kestner : il se rendit à Wetzlar en compagnie de Schlosser, visita le théâtre du drame, en causa longuement avec Kestner et Charlotte, et se déclara assailli de pensées sinistres. Je me refuse à croire qu'il ait un seul instant songé à imiter Jérusalem. Mais il avait été très frappé, comme homme et comme écrivain.

On trouve en effet, dans *Werther*, des traits évidens de son émotion : non seulement dans les détails qu'il emprunta à la réalité, mais plus encore dans un épisode du roman, celui du valet de ferme amoureux de la veuve qu'il sert. Chassé par elle, pour s'être permis quelque familiarité trop vive qu'avait d'ailleurs autorisée un manège de coquetterie, puis remplacé par un plus habile qui se fit agréer, ce malheureux, affolé par le désespoir,

la passion, la jalousie, devint le meurtrier de son rival. Werther apprit la tragique nouvelle par Charlotte. Il en fut aussitôt violemment impressionné. Il courut revoir les lieux bienveillans où il s'entretenait avec le jeune amoureux. « Le seuil sur lequel les enfans du voisin avaient joué tant de fois était souillé de sang. L'amour et la fidélité, les plus beaux sentimens de l'homme, s'étaient transformés en violence et en assassinat. » Mille pensées tumultueuses s'agitaient en lui. Bientôt il vit approcher une troupe de gens armés. On amenait le meurtrier.

« — Qu'as-tu fait, malheureux! cria Werther en s'approchant du prisonnier.

« Il jeta sur Werther un regard tranquille, garda un moment le silence, et répondit enfin sans s'émouvoir :

« — Personne ne l'aura, elle n'aura personne. »

Aussitôt, Werther s'intéressa passionnément à ce misérable, — l'admira peut-être, car, dans son état d'esprit, toute passion assez forte pour pousser un homme à quelque acte extraordinaire devait lui sembler sublime. Il fut arraché pour un moment à sa tristesse, à son découragement, à sa résignation indifférente; la compassion s'empara de lui avec une force irrésistible, et il fut saisi d'un indicible désir de sauver cet homme. Il le sentait si malheureux, il le trouvait même, comme meurtrier, si excusable, il se mettait si bien à sa place qu'il croyait fermement persuader les autres aussi. Vain espoir : Albert et le bailli n'ont pas de peine à rétorquer ses argumens, au nom de l'intérêt collectif et de la sûreté de tous; et confondant sa destinée avec celle de l'assassin, Werther note sur un petit billet qui se retrouva plus tard parmi ses papiers : « On ne peut pas te sauver, malheureux! Je vois bien qu'on ne peut nous sauver! »

La discussion qu'à propos de cet incident fictif Werther soutient contre Albert et le bailli, me paraît être un écho de celle que Gœthe eut à propos du suicide de Jérusalem, avec Kestner et M. Buff, en présence de la bonne Charlotte, tout effrayée de voir jusqu'où peut conduire le « sentiment ». Quant aux réflexions qu'il prête à son héros, j'imagine qu'elles rappellent celles qu'il ne manque pas de faire lui-même sur la mort tragique du jeune diplomate brunswickois : « Hé quoi! songea-t-il sans doute, il y a donc des êtres en qui la passion est réellement assez forte pour les pousser à de telles violences! Par quel miracle sont-ils entraînés à ce point, où l'on peut s'oublier assez complètement pour renoncer à vivre? Leur âme s'épanouit dans la renonciation suprême, ils ne pensent plus, ils ne réfléchissent plus : ils agissent sous l'impulsion directe de la nature et de la douleur, qui abolit

pour eux les contingences de l'existence quotidienne, qui les livre tout entiers au désir aveugle et vainqueur. Le monde les blâme ou les plaint, étant pusillanime et ne pouvant guère s'élever au-dessus des banales considérations de l'intérêt social (1). Mais ceux qui ont du « sentiment une plus haute idée ne peuvent contenir, au spectacle de si sublimes folies, un généreux attendrissement, une sympathie qui s'exalte jusqu'à l'admiration. » Et faisant retour sur son propre cas, il dut rougir un peu de la faiblesse, de la frivolité de son amour pour Charlotte. Mais il tenait son roman...

Ainsi, nous en possédons la genèse complète, de ce roman.

Mieux qu'en aucun livre de Gœthe, ou de qui que ce soit, nous pouvons pénétrer le mystère de sa formation, suivre le lien, si souvent invisible, qui rattache l'œuvre fictive à la réalité vécue. A l'origine, une aventure personnelle authentique dont nous avons pu indiquer le développement et marquer les caractères : banale, en somme, à peu près insignifiante par les véritables héros, tout à fait insignifiante par leurs véritables sentimens. Quelques traits, empruntés à une autre aventure, également authentique et personnelle, et à des personnages différens : pour avoir combiné ce mélange, Gœthe se comparait à Praxitèle. Mais pour prêter aux sentimens secrets l'intensité nécessaire, pour donner au récit la couleur tragique qui le relève, pour arriver enfin au dénouement qui seul s'imposait, — il lui a fallu s'inspirer d'une idée étrangère, d'un accident étranger, c'est-à-dire introduire dans l'amalgame des élémens très différens, cherchés au dehors. Renonçons donc à voir en *Werther* une « confession générale », comme disait son illustre auteur, une œuvre puisée dans son cœur.

Si nous nous sommes efforcé d'établir ce fait, — et nous le croyons établi de façon péremptoire, — ce n'est point pour le vain plaisir de satisfaire la curiosité qui nous pousse à pénétrer les secrets intimes des grands hommes : c'est que, ce fait une fois acquis, nous pouvons discuter avec plus de liberté la valeur réelle d'une œuvre qui a comme affolé toute une génération d'hommes, dont l'influence a été énorme, qui supporte encore aujourd'hui d'être lue, et va toujours recrutant, de-ci de-là, quelques admirateurs. Sommes-nous en présence d'une de ces œuvres éternelles qui manifestent un sentiment avec une exceptionnelle puissance et éclairent l'âme humaine d'une éclatante lumière, ou d'une œuvre passagère, qui a emprunté son plus vif éclat à la mode

(1) Le bailli représente à Werther que, si l'on écoutait sa pitié, toute « sûreté sociale serait anéantie. »

d'une brève époque, à l'engouement injustifié des contemporains? Ou bien, en termes plus imagés, que reste-t-il de Werther, dépouillé de son habit bleu barbeau à boutons d'or, de sa culotte jaune, et de son exemplaire d'Ossian? C'est la question même que Gœthe discutait avec Eckermann, et qu'à l'aide des argumens que nous avons cités il résolvait dans le sens le plus favorable à sa gloire. Reprenons-la, dégagée des préjugés imposés par la légende de Wetzlar, et relisons *Werther* comme si le livre n'avait point d'histoire, comme s'il n'avait pas fait pleurer nos aïeules, comme s'il venait de paraître hier.

III

Dans tout roman de caractère, il y a un arrière-fonds de sentimens et d'idées qui appartiennent à l'auteur et dont il se sert pour accentuer les tons de ses figures. Dans *Werther*, cet arrière-fonds est tout artificiel. Rien de moins spontané que cet enfant de la nature qui n'éprouve aucune émotion qu'à travers des ressouvenirs plus ou moins directs de ses lectures préférées. S'il rencontre de jeunes lavandières, il songe aussitôt aux filles des rois qui remplissaient jadis elles-mêmes cette « fonction innocente et nécessaire. » Il revoit une rivière dont il avait souvent longé le cours : aussitôt il évoque ses contemplations passées, qu'il admire avec complaisance, et il s'écrie : « Mon ami, aussi bornés, aussi heureux étaient les vénérables pères du genre humain; aussi enfantines, leurs impressions, leur poésie. Quand Ulysse parle de la mer immense et de la terre infinie, cela est vrai, humain, intime, saisissant et mystérieux... » Charlotte est comme lui, bien qu'elle nous soit présentée comme un modèle de grâce naturelle. Voyez-la donc, après un orage, aux côtés de son adorateur :

« Il tonnait dans le lointain : la pluie bienfaisante tombait à petit bruit sur la campagne, et les parfums les plus suaves montaient jusqu'à nous, dans les flots d'une atmosphère attiédie. Charlotte s'accoudait à la fenêtre; son regard se promenait sur la campagne; elle le porta vers le ciel, puis vers moi; je vis ses yeux pleins de larmes; elle posa sa main sur la mienne et dit : « O Klopstock! » Je me rappelai sur-le-champ l'ode sublime qui était dans sa pensée, et je me plongeai dans le torrent d'émotion dont cette simple parole avait inondé mon cœur. Je ne pus résister, je me penchai sur sa main, et la baisai en versant de délicieuses larmes, et mes yeux s'arrêtèrent de nouveau sur les siens... »

Voilà qui est du plus pur *rococo*. Mais quelquefois les conversations des deux personnages prennent un ton plus déclamatoire

encore, dont l'évidente fausseté, la fadeur sentimentale et la factice élévation rappellent certains dialogues des pièces de Diderot. Ils se promènent, par exemple, au clair de lune, avec Albert qui leur tient fidèle compagnie. La nature, comme toujours, les impressionne; la nuit éveille en eux l'idée de la mort et celle de l'immortalité. Et voici leurs propos :

« Nous nous taisions. Au bout d'un moment, Charlotte prit la parole :

« — Jamais, dit-elle, je ne me promène au clair de lune sans que mes amis morts me reviennent à la pensée, sans être saisie par le sentiment de la mort et de l'avenir. Nous existerons, poursuivit-elle avec l'accent du sentiment le plus sublime; mais, Werther, est-ce que nous devons nous retrouver, nous reconnaître? Qu'en pensez-vous? qu'en dites-vous?

« — Charlotte, lui dis-je en lui tendant la main (et mes yeux se remplirent de larmes), nous nous reverrons! Ici et là-haut nous nous reverrons!...

« ... — Et nos morts bien-aimés, continua-t-elle, savent-ils quelque chose de nous? Est-ce qu'ils sentent que, dans nos momens de bonheur, nous nous souvenons d'eux avec un ardent amour? Oh! l'image de ma mère plane toujours au-dessus de moi lorsque, dans la tranquille soirée, je suis assise au milieu de ses enfans, de mes enfans, et qu'ils sont réunis autour de moi comme ils étaient réunis autour d'elle. Alors, si je regarde le ciel avec une larme de désir, et souhaite un moment qu'elle puisse voir comme je tiens la parole d'être la mère de ses enfans, que je lui donnai à l'heure de la mort, avec quelle émotion je m'écrie : « Pardonne, mère chérie, si je ne suis pas pour eux ce que tu fus toi-même! Ah! je fais tout ce que je peux. Ils sont du moins vêtus, nourris, et, ce qui vaut mieux que tout cela, ils sont soignés, ils sont aimés. Si tu pouvais voir notre union, ô sainte bien-aimée, tu bénirais avec les plus vives actions de grâces ce Dieu à qui tu demandais, en versant les larmes les plus amères, les larmes suprêmes, le bonheur de tes enfans... »

« Voilà ce que disait Charlotte... O Wilhelm! qui peut répéter ce qu'elle disait? Comment la lettre froide et morte pourrait-elle reproduire cette fleur céleste de l'âme? Albert l'interrompit avec douceur :

« — Cela vous affecte trop vivement, Charlotte. Je sais combien ces idées vous sont chères, mais je vous en prie...

« — Albert, dit-elle, je sais que tu n'as pas oublié les soirées où nous étions assis autour de la petite table ronde, lorsque papa était en voyage, et que nous avions envoyé coucher les enfans.

Tu avais souvent un bon livre, et rarement tu lisais quelque chose... L'entretien de cette âme sublime n'était-il pas au-dessus de tout? O douce et belle femme, joyeuse et toujours active!... Dieu voit les larmes que je verse devant lui, à genoux sur ma couche, pour lui demander de me rendre semblable à ma mère.

« — Charlotte, m'écriai-je, en me prosternant devant elle, et en prenant sa main, que je baignai de pleurs, la bénédiction de Dieu repose sur toi, ainsi que l'esprit de ta mère.

« — Si vous l'aviez connue! dit-elle en me serrant la main. Elle était digne d'être connue de vous.

« Je crus m'anéantir. Jamais on n'avait prononcé sur moi une plus grande, une plus glorieuse parole... »

Voilà comment on parlait dans la « Maison allemande », à Wetzlar, siège du tribunal de l'empire, vers l'an 1772. On abondait aussi en lectures appropriées. Quand le clair de lune ne suffisait plus à produire l'exaltation cherchée, on ouvrait Ossian, qu'avec le siècle on croyait authentique, on se plongeait dans cette poésie « primitive » qui d'ailleurs, il faut le reconnaître, s'accorde assez bien avec le sentiment qu'on éprouvait ou se flattait d'éprouver. Minona s'avançait « dans sa beauté, les paupières baissées et les yeux pleins de larmes »; Colma, assise sur un rocher, appelait son Falgar; les héros et les poétesses invoquaient l'étoile du soir, pleuraient dans la nuit, gémissaient dans le vent. Et l'on finissait par éclater en larmes, et l'on se prenait pour un de ces fantômes brumeux noyés dans l'éloignement des âges, et l'on se fondait dans les choses avec un ravissement qui n'est point exempt d'orgueil : « Prends le deuil, ô nature, s'écrie Werther au moment de mourir, ton fils, ton ami, ton bien-aimé, approche de sa fin! »

Ces traits factices marquent le livre, lui imposent péniblement le caractère de l'époque déclamatoire dont il est un des fils les plus prétentieux. Frère cadet de Saint-Preux, Werther a pris de son aîné les plus désagréables manies : vaniteux, ombrageux, comme lui, il aspire de même à se tirer à part de l'humanité, pour admirer à l'aise la perfection de ses qualités naturelles. « Si Werther et Saint-Preux s'étaient rencontrés dans la vie, dit justement M. Hermann Grimm, ils se seraient considérés l'un l'autre avec l'effroi de l'homme qui reconnaît son *double*. » Seulement, il y a entre eux une différence que le critique allemand n'a garde de noter : issu de l'imagination douloureuse et sincère de Jean-Jacques, fils des chagrins qui, fictifs ou réels, torturèrent avec une égale intensité l'âme vibrante du plus malheureux des hommes, reflet d'un cœur vraiment malade, d'une existence d'orage et de fièvre, Saint-Preux conserve du moins, derrière la forme

démodée de son langage, derrière les manifestations souvent fastidieuses de sa passion, un sentiment de vérité profonde, qui nous émeut encore aujourd'hui comme il émut son siècle entier. Tel n'est point le cas de Werther : nous connaissons trop bien ses origines, pour croire encore en lui. Nous savons que, si son auteur le tira de lui-même, ce fut comme il en avait tiré Gœtz de Berlichingen, à travers un travail de volonté qui ne saurait s'accomplir sans que le personnage soit diminué. Le joyeux stagiaire de Wetzlar, le brillant rédacteur des *Annonces littéraires de Francfort*, le volage amant de Frédérique qui, huit jours après avoir quitté Charlotte, l'oubliait auprès de Maximilienne, peintre du sentiment, de la mélancolie, du désespoir d'aimer, du mal de vivre! Il y a là une contradiction dont nous ne pouvons admettre les termes; et, derrière les déclamations des lettres à Wilhelm, nous ne pouvons nous empêcher d'entendre résonner le rire un peu gros du jeune diplomate, ami de Gœthe et du pauvre Jérusalem, autour de leur table d'hôte dont ils faisaient une Table-Ronde, ou les propos galans qui s'échangeaient à Ehrenbreitstein entre l'aimable voyageur revenu de Wetzlar et la fille de Mme de La Roche, sous l'œil complaisant d'une mère spirituelle, romanesque, dépourvue de tout préjugé. Alors, ce que nous voyons de lui, ce n'est point le sentiment dont il s'efforce de manifester l'ardeur, la profondeur ou la violence, c'est la comédie de passion qu'il se joue à lui-même; c'est son affectation d'avoir « un cœur capable d'embrasser tout l'univers dans son amour; » c'est la « pose » de son attitude, de son geste, de sa rhétorique, — dont il serait absurde de nier que l'éloquence ou l'habileté nous entraîne souvent, mais qui cependant ne nous possède jamais entièrement. Je songe à quelques-uns de ses contemporains et de ses descendans : à Saint-Preux, si follement épris, si oublieux de tout ce qui n'est pas Julie, si bien emporté par sa passion qu'il trouve pour la traduire des accens éternels, bien dégagés, ceux-là, des tyrannies de la mode et du moment; à Des Grieux, dont la douleur spontanée vous ouvre le cœur dans un irrésistible élan, comme le spectacle direct d'une torture ou d'une agonie; à la plaie orgueilleuse que René va cacher dans les forêts d'Amérique; à Manfred, criant son mal innomé à travers les orages, dans les solitudes alpestres; au sobre et plaintif Obermann, le plus simple de tous, qui n'a point de malheur et déplore seulement d'être *le moins heureux* des hommes; à tant d'autres — car la légion est nombreuse — dont il serait oiseux de transcrire les noms moins éclatans. Oui, je songe à tous ces pauvres êtres, sortis du cerveau des poètes pour représenter les angoisses,

les doutes, les souffrances de générations trop ambitieuses de joies surterrestres, de sentimens irréalisables, ou simplement trop conscientes du mal inhérent à la vie : et Werther, dont la place est marquée parmi eux, ne me semble ni plus significatif, ni plus intéressant, ni plus vivant qu'eux tous. Dirai-je toute ma pensée? Il me paraît plutôt leur frère inférieur. Auprès de lui, je regrette la fierté de René, la magnificence de Manfred, l'ardeur de Saint-Preux, la tendresse de Des Grieux, la candeur d'Obermann : et son bourgeoisisme sentimental ne me remplace aucun de ces traits-là.

Méfians de Werther, comment cette méfiance ne rejaillirait-elle pas un peu sur Charlotte? Comme Gœthe l'a voulu, comme il l'a proclamé dans son article des *Annonces savantes de Francfort*, il y a harmonie entre « le jeune homme » et « la jeune fille » : l'habit bleu de celui-là, trempé de ses larmes fausses et vraies, déteint sur la robe blanche, à nœuds de rubans roses, de celle-ci. « Sa figure, dit M. Grimm, — que je cite souvent parce qu'il a excellemment résumé les opinions en cours sur l'œuvre de Gœthe, — sa figure passe universellement pour si heureuse, que toutes les jeunes filles s'y pourraient retrouver, et pourtant si personnelle, que toutes les jeunes filles devraient désespérer de jamais atteindre cet idéal. Aucune autre n'a possédé tant de naturel, de bonté et de santé. Toute l'Europe, enchantée, a cherché curieusement l'original de cette ravissante apparition, à côté de laquelle ne subsistent ni Paméla, ni la Julie de Rousseau. » Sans doute, Charlotte apparaît telle à Werther, — et l'on peut dire, s'il est permis de lui appliquer un mot fameux, que pendant un temps toute la critique a eu pour elle les yeux de son adorateur. Pourtant, combien de traits, humains d'ailleurs, déparent l'idéal que dans la pensée de Gœthe elle était certainement, et la ravalent au niveau de l'humanité commune! Sa « bonté » ne va pas sans une coquetterie parfois cruelle, et devient presque lâche au moment où, sur l'injonction de son mari, elle remet elle-même le pistolet d'Albert au domestique de Werther. Son « naturel » se commet à ces invocations de Klopstock que nous avons déjà relevées, et qui paraîtront à quelques-uns du plus pur artifice. Elle a de ce qu'elle dit, de ce qu'elle fait, de ce qu'elle pense, une agaçante satisfaction : chaque fois qu'elle coupe à ses petits frères un morceau de pain, l'on dirait qu'elle s'en admire. Volontiers, pour exprimer ses opinions, elle prend un ton supérieur, presque doctoral : « Quand j'étais plus jeune, je n'aimais rien comme les romans. Dieu sait quel plaisir c'était pour moi lorsque, le dimanche, je pouvais m'asseoir dans un coin et m'intéresser, de tout mon cœur, au bonheur ou à l'infortune d'une miss Jenny.

Je ne nierai pas non plus que ce genre de livres n'ait encore pour moi quelques charmes; mais, comme il m'arrive rarement de pouvoir prendre un livre, il faut qu'il soit parfaitement à mon goût. L'auteur que je préfère est celui dans lequel je trouve le monde où je vis, chez qui les choses se passent comme autour de moi, et dont le récit m'attache et m'intéresse autant que ma propre vie domestique, qui n'est pas un paradis, sans doute, mais qui, à tout prendre, est une source de bonheur inexprimable. » Werther eut, paraît-il, beaucoup de peine à cacher « l'émotion » que lui causaient ces paroles. Mais il était Werther. Et je suis sûr que vous les avez lues d'un œil tranquille, en souriant plutôt « d'un petit air moqueur », comme la cousine qui les entendit.

Le troisième personnage du roman, Albert, est dessiné de main de maître. C'est qu'il n'est point, celui-là, ni ne doit être un « idéal », comme sa femme et son dangereux ami. Il est un simple homme, photographié par un observateur dont la sagacité n'est point dépourvue d'un peu de malveillance rancunière : car enfin, ce bourgeois tranquille, d'esprit plutôt borné, est le possesseur légitime du trésor convoité, qu'il est d'ailleurs bien incapable d'apprécier à son prix. Ce qu'il goûte en la « Lotte dorée », ce n'est pas son « âme », vous en pouvez être sûrs : ce sont ses qualités de bonne ménagère, l'égalité de son humeur, l'enjouement de son caractère. Il est confiant : c'est pour cela que Werther ne le gêne point. Mais, bien que sa longanimité ne soit point un trait banal, il n'est pas supérieur : il est « l'homme le meilleur qui soit sous le ciel », mais atteint de petites manies qui le marquent d'un léger ridicule; dans les conversations « sublimes » auxquelles il prend part, il représente l'homme raisonnable et médiocre, qui dit toujours « pourtant »; il ose, en présence de Werther, gronder son adorable femme quand elle a négligé les commissions du ménage; il ne sait pas l'aimer comme elle mérite d'être aimée. Bref, il est une page de prose égarée dans un poème, — que d'ailleurs il ne dépare pas, qu'il rattache à la réalité. Pour le lecteur, il représente la moyenne humaine, en laquelle les plus nobles qualités s'aplatissent. Mais on comprend qu'il ait déplu au bon Kestner, étonné de reconnaître, en cette image peu flattée, son propre portrait, sa générosité, ses manières d'être, sa conception paisible et régulière de la vie. Il se plaignit; Gœthe s'excusa; et il pardonna : dans la réalité comme dans le roman, toute sa grandeur est d'avoir assez compris le romantisme dont il était entouré, pour lui pardonner toujours.

IV

Ces défauts d'affectation, qui nous rendent pénible aujourd'hui la lecture de *Werther*, ne choquèrent point les contemporains, car l'affectation avait passé dans les mœurs. On criait, c'est vrai : « Nature ! Nature ! » mais de quel ton, avec quels gestes ! Il y eut des protestations, des critiques, des parodies : elles ne portèrent que sur le sens général ou sur l'utilité pratique de l'œuvre nouvelle. Lessing, étonné du bruit que faisait l'homme à l'habit bleu, n'y comprit rien. « Croyez-vous, écrivait-il à Eschenburg, peu de temps après la publication du volume, qu'un jeune Grec ou un jeune Romain se serait privé de la vie ainsi et pour cela? Sûrement pas. Ils savaient autrement s'assurer contre l'extravagance de l'amour, et au temps de Socrate, on aurait à peine pardonné à une petite fille une telle ἐξ ἔρωτος κατοχή qui pousse à τι τολμᾶν παρὰ φύσιν. Mettre en avant de tels originaux, à la fois grands et petits, dignes d'éloge et de blâme, était réservé à l'éducation chrétienne qui a transformé un si beau besoin physique en une perfection intellectuelle. Ainsi, mon cher Gœthe, encore un petit chapitre pour la fin, et d'autant plus cynique, d'autant meilleur ! » Il va de soi que les chrétiens ne furent pas plus satisfaits que le païen auteur du *Laocoon :* les ecclésiastiques des deux confessions tonnèrent contre l'ouvrage; les philosophes s'en mêlèrent; l'un d'eux, Nicolaï, professeur à Berlin, composa même une parodie, dans le louable dessein de neutraliser les effets contagieux du dangereux petit livre, les *Joies du jeune Werther*. Son héros se tire aussi un coup de pistolet, mais son arme est chargée de sang de coq, en sorte qu'il en est quitte pour quelques taches. Il se lave, change de toilette, demande la main de Charlotte et l'obtient. Cela n'est pas tout à fait le dénouement cynique que souhaitait Lessing, mais nous en rapproche. Gœthe fut plus sensible à cette parodie qu'à aucune autre critique. Il y répondit par un petit poème satirique qui ne fut point publié, mais dont les Mémoires nous ont transmis, avec l'esquisse générale, ce fragment :

« Que cet homme présomptueux me déclare dangereux ! Le niais qui ne sait pas nager, veut s'en prendre à l'eau ! Que m'importe l'anathème de Berlin et de ses pédans en soutane ! Celui qui ne peut me comprendre n'a qu'à mieux apprendre à lire. »

Il y a moins de grossièreté et plus d'esprit dans un dialogue en prose entre Werther et Charlotte, qui a été retrouvé en 1862.

Du reste, ces protestations, ces critiques, inspirées par des sentimens très divers, furent comme emportées par le courant

d'admiration qui s'empara du petit livre. L'engouement dépassa celui qu'avait inspiré la *Nouvelle Héloïse*. Tout le monde voulut être Werther. Un publiciste hanovrien, nommé Wilhelm Rechberg, raconte qu'il passa quatre semaines à pleurer parce qu'il ne se sentait point pareil au héros à la mode, incapable d'agir et de faire comme lui. Il y eut une épidémie de suicides : en 1778, une jeune fille se jeta dans l'Inn, accident dont Gœthe se montra fort ému. Longtemps après encore, *Werther* était le bréviaire des jeunes gens. Pendant un temps, l'amour illégitime lui emprunta ses couleurs : le critique Moritz, épris d'une femme mariée, entretint avec un de ses amis une correspondance qui rappelle celle de Werther et de Wilhelm ; lui aussi voulait mourir, mais il se contenta de partir pour l'Italie, et son voyage le guérit. Il y eut une *Werthérite* générale, dont les pays étrangers essayèrent en vain de se préserver. Leipzig, où le roman avait paru, essaya de l'interdire sous peine d'amende ; l'archevêque de Milan fit détruire par les prêtres de son diocèse les exemplaires de la première traduction italienne ; le gouvernement danois voulut en faire autant, mais les exemplaires avaient été si vite enlevés que les censeurs nommés pour examiner l'œuvre n'en trouvèrent plus dans les librairies de Copenhague, en sorte que leur sentence arriva en retard. Efforts perdus ! On n'arrête pas par des moyens administratifs, ni par persuasion, la marche d'un livre qui traduit un état d'âme, une fois que la faveur publique l'a consacré : les critiques, les parodies, les mesures administratives furent impuissantes, et telle fut l'action du livre que l'auteur lui-même faillit être entraîné positivement. Si vous observez la « correspondance », vous remarquerez que la passion de Gœthe pour Charlotte, après un temps d'assoupissement, se réveille aux approches de la publication du volume : les lettres s'allongent, le ton s'en réchauffe ou s'attendrit en évoquant des souvenirs dans le goût du roman, ceux, entre autres, d'une précieuse soirée passée à couper des haricots (1). Puis vient la publication du roman, la mauvaise humeur des époux Kestner, les protestations de Gœthe, la réconciliation, le pardon, la joie : tout cela en langage enflammé, — mais avec la prudente recommandation de ne communiquer la lettre à personne. Et dès lors, pendant plusieurs années, on pourra relever dans les lettres des phrases, qui semblent tirées du volume, sur la mélancolie des choses, l'horreur de vivre, la misère de l'homme. En 1779, encore, Gœthe écrivait à Mme de Stein (2) : « Si je pouvais peindre le vide du

(1) 26-31 août 1774.
(2) Lettre du 30 septembre.

monde, on se cramponnerait les uns aux autres et ne se quitterait plus. » Nous savons même qu'il alla jusqu'à placer un poignard sous son oreiller. Il est vrai qu'il ne s'en servit pas. Mais il en parla.

Et puis, sans compter les faux frères que nous connaissons, vint la série interminable des imitations, dans toutes les langues : une armée de sous-Werthers, plus ou moins exactement calqués sur le modèle, s'exprimant comme lui, agissant comme lui, battant la menue monnaie de ses propos, de ses pensées, de ses sensations : *Jacopo Ortis*, *Saint-Alme*, *le Peintre de Salzbourg*, *Werthério Stellino*, ou le *Nouveau Werther* (comme on avait écrit le *Nouveau Robinson*), et combien d'autres ! Et ce n'est pas René, ce n'est pas Childe-Harold, dont ils ne pourraient atteindre l'orgueil hautain, — ce n'est pas même Saint-Preux, qui les surpasse trop en tendresse, — c'est bien Werther qui est leur père à tous : ils réchauffent à la sienne leur imagination paresseuse ; ils lui empruntent ses formules les plus heureuses, ses admirations, ses opinions ; ils s'attendrissent de son sentimentalisme, que les choux et les pois-goulus suffisent à exciter ; ils frottent leur âme bourgeoise à son âme un peu plus élégante ; et de leur commerce avec lui, ils rapportent péniblement, pour les semer à travers le récit d'aventures à peu près semblables à celles qu'il traversa, des phrases qu'il aurait pu écrire : « Quand nos os glacés seront inhumés sous ce bosquet, alors épais et ombreux, peut-être dans les crépuscules d'été, au susurrement des feuillages, s'uniront les soupirs des anciens de la ville ; aux sons de la cloche des morts, ces sages prieront pour le repos de l'homme de bien, ils recommanderont sa mémoire à leurs fils (1) »... « Comme l'âme se sent profondément humiliée quand elle se trouve subjuguée par l'ascendant audacieux de ses insolens dominateurs, et qu'elle observe comment on a comprimé toutes ses forces et restreint toutes ses facultés (2) !... « Soyez heureux, maintenant que ma misérable vie ne peut plus y porter obstacle ; soyez heureux, maintenant que je vais rendre à la terre ce cœur brisé et désespéré (3) ! » — « Mort ! Nina dans les bras d'un autre ! Tout me repousse du monde et m'avertit de le quitter ; Nina ! elle n'est plus, ne sera plus à moi ! L'infortune m'entoure, pèse sur moi. Je regarde le ciel et la terre ; rien ne me console, tout me rappelle mon malheur (4). » Vous pouvez puiser, au hasard, dans le tas, ce sera toujours la même chose.

(1) *Jacopo Ortis.*
(2) *Le Peintre de Salzbourg.*
(3) *Id.*
(4) *Les dernières années du jeune d'Olban.*

Il revient à *Werther* l'incontestable mérite d'être le premier de cette lignée, comme l'indiquent quelquefois les titres des ouvrages, les noms des personnages, leurs diminutifs, leur nationalité, et toujours leur caractère et leur pathos. Il en est aussi le meilleur : car si Gœthe ne fut pas « sincère », en ce sens qu'il demeura étranger aux sentimens qu'il décrit, il fut du moins assez bon artiste pour donner à ses contemporains l'illusion de sa sincérité. Cette illusion a duré longtemps, aussi longtemps qu'ont subsisté les modes, les habitudes d'esprit et de langage qui constituent, pour ainsi dire, l'aspect extérieur de son œuvre. On a pu croire *Werther* humain tant qu'on a parlé comme lui; on a été dupe de sa simplicité tant qu'on s'est fait de la simplicité une idée aussi artificielle que celle qu'il s'en faisait; on a goûté son intelligence de la nature tant qu'on a compris la nature à sa manière, et, sur ce dernier point, il est encore assez près de nous, le « sentiment de la nature » ayant peu changé depuis Rousseau. Encore prend-il toujours chez lui un ton déclamatoire qui déjà commence à nous froisser un peu : « ... Je me sentais comme un Dieu dans ces flots de richesses, et les formes magnifiques de l'immense univers se mouvaient, animant toute la création dans le fond de mon âme ! Des montagnes énormes m'environnaient, des abîmes s'ouvraient devant moi, et des torrens tempétueux se précipitaient; les fleuves coulaient sous mes pieds; j'entendais mugir la forêt et la montagne, et je voyais toutes ces forces mystérieuses agir et se combiner dans la profondeur de la terre; puis, sur la terre et sous le ciel, tourbillonner les races innombrables des êtres... » Nos yeux s'arrêtent encore avec quelque plaisir sur ces vastes tableaux, bien que nos préférences vraies aillent aux paysages plus intimes. Mais quand les derniers vestiges du style *rococo* auront disparu non seulement de nos modes, mais de nos âmes, quand la mode extérieure des sentimens aura achevé la phase de sa perpétuelle métamorphose qui a commencé avec Saint-Preux, qu'ont poursuivie Werther, René, Manfred, et tant d'autres créations dont nous dépendons encore; quand l'œuvre de Gœthe aura reculé dans cet éloignement où les livres ne survivent que par leur fond éternel, — que restera-t-il du produit de sa crise sentimentale? C'est la question que nous posions au début. M. Hermann Grimm n'hésite point à la résoudre dans le sens le plus favorable.

« Le roman de Gœthe, dit-il en terminant le brillant dithyrambe que sont ses deux conférences sur *Werther*, est aujourd'hui devenu lui-même un monument d'un passé dont, sans lui, nous parlerions à peine. On ne lit plus la littérature dont il

procéda, du moins comme on la lisait alors... A qui le *Vicaire de Wakefield* paraîtrait-il aujourd'hui un roman à sensation ? Les hommes qui prenaient part à *Werther* sont oubliés, la langue même dans laquelle il est écrit diffère essentiellement de la nôtre. Tout son effet repose sur la force spirituelle qui en jaillit. Celle-ci est assez puissante pour assurer à l'œuvre une existence durable dans tous les temps. Des siècles viendront, pour lesquels notre époque actuelle ne sera pas beaucoup plus jeune que celle d'il y a cent ou deux cents ans, à peu près comme aujourd'hui quand nous parlons de Dante et de Pétrarque, de Corneille et de Voltaire, nous pensons peu au laps de temps qui les sépare.

« L'œuvre de Dante a dû traverser des générations qui n'appréciaient guère sa langue, trop primitive pour leur goût et trop crue, puis, d'une génération à l'autre, il a été admiré et interprété différemment, toujours d'après de nouveaux points de vue, il a toujours gagné à se répandre davantage. Aujourd'hui, Dante domine les siècles, égal à lui-même, existant par soi seul. On ne le compare pas aux autres, mais on compare les autres à lui. Pour nous, la langue de *Werther* a souvent quelque chose de démodé. Nous croyons écrire d'une façon meilleure, plus moderne, plus vivante. Mais il viendra un temps où les regards rétrospectifs tournés vers notre époque la verront aussi étrangère et aussi lointaine que nous semble, à nous, celle de la jeunesse de Gœthe. Alors seulement, quand aura cessé toute comparaison, on comprendra, comme aux premiers jours de la publication de *Werther*, quelle force de jeunesse bouillonne dans l'allemand avec lequel le jeune Gœthe surprit le monde, tandis que les formules neutres dont nous sommes forcés de nous servir aujourd'hui pour exprimer nos meilleures pensées, ou les provincialismes à l'aide desquels nous essayons d'insuffler un peu de vie à nos écrits, ne seront plus appréciés qu'à leur juste valeur dans les manuels de l'avenir. On n'écrit aujourd'hui rien d'égal à la prose que Gœthe, dans *Werther*, a révélée au peuple allemand. »

Il me fallait citer ce jugement, car les conférences de M. Hermann Grimm, faites à l'Université de Berlin devant un public considérable, et répandues ensuite à plusieurs éditions, sont fort admirées : on est donc fondé à croire qu'elles représentent une partie au moins de l'opinion courante. Peut-être trouvera-t-on que l'éminent professeur manque d'une certaine précision, que son esprit plane avec trop d'aisance au-dessus des siècles, et traite la chronologie des œuvres littéraires avec une excessive liberté. Peut-être aussi plusieurs ne comprendront-ils pas d'emblée le sens de ce morceau un peu confus. Si nous renonçons à la tra-

duction littérale pour le mieux éclairer, il nous semblera que M. Hermann Grimm, par cela déjà qu'il nous convie ainsi à nous promener à travers les âges en invoquant les plus grands poètes, assigne à *Werther* une place extrêmement haute : de ce petit roman d'amour, inspiré par un sentiment qui n'a de commun que le nom avec celui auquel nous devons la *Vita nuova* ou les *Rime*, écrit de verve par un très jeune homme d'un talent très grand et très précoce, en une langue où l'on retrouve tous les défauts du temps, mais accueilli, c'est vrai, avec une faveur tout à fait exceptionnelle, d'un public dont les appétits romanesques ne recevaient depuis longtemps qu'une assez pauvre nourriture, — il fait une œuvre éternelle, « classique », dans le sens le plus élevé du mot; ce livre léger, qui doit peut-être ce qu'il a de meilleur à la sincérité de ses lecteurs, il l'exhausse au rang des livres très rares qui surgissent des siècles pour marquer les points de repère de la marche humaine. Telle est du moins la doctrine qui me paraît ressortir de ces lignes, — je ne dirai point avec une clarté parfaite, car elles ne sont point claires, mais, à ce que je crois, avec une clarté suffisante. Or, il n'existe aucune balance de précision, aucun étalon de commune mesure, aucun instrument pour peser et connaître la valeur absolue des œuvres littéraires. Mais ici, l'exagération même de l'éloge, en contredisant, en choquant l'impression beaucoup plus modeste que tout lecteur de sens rassis retirera de la lecture de *Werther*, pourrait servir à montrer tout ce qu'il faut rabattre de l'enthousiasme qui l'a dicté. Tout éclatant qu'il fût à son origine, le succès de *Werther* n'est point un argument décisif; le fait que ce succès s'est prolongé pendant un siècle ne l'est point davantage, surtout pour M. Grimm, qui brode de si belles variations sur l'insignifiance des accumulations d'années. Nous en sommes réduits à ce critère incertain qu'est notre appréciation personnelle, éclairée et soutenue par les renseignemens de la biographie et de l'histoire.

Pour nous, cette appréciation ne saurait être, à beaucoup près, aussi enthousiaste que celle de M. Grimm. Essayons de la formuler, en ramenant notre bilan à ses termes les plus simples :

Que demandons-nous, en dernière analyse, aux œuvres d'imagination que nous voulons sauver de l'universel désastre? Il me semble que c'est de nous toucher le cœur ou l'esprit avec assez de puissance pour y faire surgir l'admiration ou l'émotion. Je m'examine donc en fermant ce livre, et je ne trouve en moi qu'à faible dose l'un et l'autre de ces deux sentimens, bien que je sache que beaucoup de larmes ont trempé ses feuillets. En revanche — et je vais ici rejoindre M. Grimm, — je suis convaincu que je viens de

lire un livre très bien fait, œuvre d'un écrivain très habile, maître d'instinct de toutes ses forces, et, jusqu'à un certain point, créateur de sa langue. C'est quelque chose, à coup sûr, c'est beaucoup. Mais ce n'est point assez pour les fanatiques de Gœthe, car cela ne suffirait pas pour assurer la véritable VIE au plus populaire de ses ouvrages. Vous comprenez ce que j'entends par là. Un livre ne vit pas parce qu'on le commente encore, comme nous venons de commenter celui-là : est-ce qu'on ne commente pas, jusque dans les écoles, des foules de traités qui, cependant, sont morts et bien morts? Il ne vit pas non plus parce que des anthologies continuent à en reproduire certains fragmens : est-ce que des plantes vivent parce qu'on conserve leurs fleurs dans des herbiers, ou des animaux parce qu'on expose leurs squelettes dans des musées? Un livre ne vit qu'autant qu'il suscite dans l'âme des lecteurs, à travers les âges, les passions que l'auteur a remuées; qu'autant qu'il demeure une force active et réelle ; qu'autant qu'il contribue encore à façonner les générations nouvelles qui se nourrissent et croissent de son inépuisable sève. Ainsi vivent un petit nombre d'œuvres privilégiées, fruit du génie ou de la souffrance; ainsi, plusieurs de celles dont M. Grimm a cru pouvoir, à propos de *Werther*, évoquer le souvenir. Si ces pages avaient pu montrer que *Werther*, quelque important qu'il soit dans l'histoire des lettres, n'a cependant point droit à figurer dans ce catalogue réservé; si elles pouvaient contribuer à ramener à des proportions plus justes, et pour ainsi dire à assainir l'idée qu'on se fait couramment de cette œuvre fameuse ; si même elles servaient seulement, dans une moindre mesure, de contrepoids à l'enthousiasme aveugle des sectaires, nous aurions atteint le but que nous leur avons assigné.

ÉDOUARD ROD.

PREMIER SEPTEMBRE

Cette date dit assez ce dont je veux parler. Vingt-cinq ans révolus, depuis la pire journée de ces mauvais mois. Les arbres qu'on plantait alors font déjà une ombre large sur la terre; les enfans qui naissaient sont des hommes dans la force de l'âge, prêts à nous remplacer. Un quart de siècle, profond lac d'oubli. Et pourtant, par-dessus les tumultes de la vie courante, le souvenir est remonté à la surface. Des deux côtés, on s'est recueilli pour la commémoration de ces images lointaines : chez les vainqueurs, avec une ostentation orgueilleuse que nous leur reprochons, que nous étalerions plus bruyamment encore si nous étions à leur place; chez nous, avec de pieux hommages à l'inutile vaillance de ceux que la fortune accabla. Comment parler d'autre chose, en ces jours qui ramènent les fantômes?

Je viens de lire le plus récent ouvrage sur la guerre de 1870. Après tant d'autres, M. le commandant Rousset (1) a tenté de retracer cette histoire avec tous les documens dont on dispose aujourd'hui. Son livre m'a paru bien fait, clair, équitable, écrit avec une gravité militaire; je n'y ai trouvé ni déclamation, ni injustices, ni cette stratégie conjecturale où s'égarent trop souvent les gens du métier, quand ils prétendent démontrer ce qui serait arrivé, si l'on avait opéré autrement dans telle circonstance donnée. Je cite ce livre comme un thème qui reporte la pensée à ces grands événemens; mais je n'ai pas pris la plume pour un compte rendu critique. L'auteur me pardonnera de passer outre et de laisser un libre cours à quelques impressions personnelles : souvenirs qu'on s'efforce de démêler, chapitre de mémoires intimes qu'il est temps d'écrire, à ce tournant où notre vie hâtive s'arrête un instant, pour regarder en arrière son noir point de départ et le chemin parcouru depuis lors.

(1) *Histoire générale de la guerre franco-allemande*, par le commandant Rousset : 3 vol. parus, à la Librairie Illustrée.

I

C'est très loin. La brume du temps efface. Cependant, derrière les images plus nettes que l'existence accumula sur les plans plus proches, la sombre vision flotte et domine au fond de toutes les perspectives; comme ces formidables constructions de nuées qui retiennent le regard dans les lointains d'un ciel d'orage, par delà les accidens réels et familiers des paysages environnans. C'est un bruit ancien qui persiste sous les bruits récens, comme le grondement de l'Océan demeure dans l'oreille, après la traversée, par-dessous les voix de la terre retrouvée. Je ne sais s'il est des mémoires heureuses, — ou malheureuses! — assez fidèles pour garder toute la suite et tout le détail des spectacles qui ont fortement, péniblement saisi l'âme au seuil de la vie. Il semble que la mémoire fasse un effort pour se décharger des poids qui l'ont trop oppressée. La mienne n'a retenu de ce temps que de larges masses confuses, avec quelques petits points très précis: des instantanés, d'une signification médiocre, le plus souvent; pourquoi ceux-là plutôt que d'autres?

D'abord, ce qu'on pourrait appeler la période d'allégresse; le Paris en délire de juillet 1870, sillonné de troupes, assourdi par les clairons, les tambours, les fanfares, qui promenaient sur la ville le vent grisant de la *Marseillaise* déchaînée. Dans le hurlement ininterrompu de la foule: « A Berlin! » les régimens remontaient les boulevards entre deux haies de consommateurs attablés aux terrasses des cafés; on arrachait du rang les soldats, les zouaves surtout, pour leur offrir des rafraîchissemens, des fleurs. L'imagination rapide de notre peuple se donnait d'avance les sensations du retour triomphal. Les cris redoublaient, le cortège enthousiaste grossissait sur le boulevard de Strasbourg, enveloppant les colonnes jusqu'aux larges baies de la gare de l'Est où elles s'engouffraient. Je la revois toujours, cette gare de l'Est, avec sa figure symbolique d'alors: bouche de pierre ouverte là-bas, au fond de la voie montante qu'elle barre, buvant sans trêve ce flot d'hommes armés, qui coulait vers elle, disparaissait dans ses profondeurs, absorbé, pompé par les machines à vapeur dans le gouffre invisible.

L'ivresse atteignait son paroxysme durant les soirs de ce torride juillet. Il semblait que la *Marseillaise* se fût envolée, miraculeuse ressuscitée, du bas-relief de l'Arc de Triomphe où Rude l'enchaîna. Elle rugissait partout, avec une plasticité qui se pliait aux talens divers de ses interprètes. A l'Opéra, Faure en faisait un psaume, une prière; ainsi devaient chanter les Macchabées

au matin d'un combat, les calvinistes dans les conciliabules des Cévennes. Au couplet « Amour sacré de la patrie », il avait un geste d'une incomparable beauté religieuse, quand il élevait les bras au ciel en ramenant sur sa poitrine les plis du drapeau. A la Comédie-Française, Mlle Agar rendait aux paroles et à la musique l'emportement des fureurs révolutionnaires. Si ma mémoire ne me trompe pas, la censure interdit cette exécution trop fidèle et remplaça promptement la tragédienne dans son emploi patriotique. Aux cafés-concerts des Champs-Élysées, l'hymne de Rouget de l'Isle alternait avec le *Rhin allemand* de Musset : des voix différemment canailles braillaient avec la même vulgarité les deux chants, répétés jusqu'à l'obsession. Le sentiment des nuances n'est pas très développé à vingt ans ; pourtant on sortait de là avec une nausée de tristesse, avec une vague appréhension devant ce patriotisme criard, frelaté comme les alcools qui le chauffaient. Mais ces dégoûts se fondaient vite dans l'atmosphère d'allégresse militaire qui enfiévrait tous les cœurs.

Un soir, à l'Opéra, tandis qu'Émile de Girardin secouait frénétiquement sa mèche en donnant le signal des applaudissemens, on me montra dans une loge un homme penché au balcon ; une large tête chevelue, appuyée sur les deux poings, le regard perdu dans le vague, les narines aspirant tout ce qui montait de révolte et de menace dans l'hymne révolutionnaire. C'était Gambetta, que je voyais pour la première fois. Le tribun donnait l'impression d'un lion à l'affût, reniflant l'odeur d'une proie lointaine dans l'ouragan qui lui en apporte les émanations. Il nous fit penser à Mirabeau écoutant chanter les bandes qui allaient démolir la Bastille. A cette minute, il sentait visiblement l'approche de choses obscures, terribles et convoitées.

La *Marseillaise* libérée était le signe sensible d'une ère nouvelle qui s'ouvrait, ère radieuse de promesses au gré de l'espoir de chacun. — On ne savait pas où l'on allait, mais on passait la ligne, on voyait au ciel des constellations inconnues. A la jeunesse républicaine, il suffisait d'entendre ces notes proscrites pour qu'elle se crût transportée au seuil de l'âge d'or. D'autres avaient grandi dans l'horreur de l'hymne impie ; une légende tragique le leur représentait comme la musique de l'échafaud, comme une aspersion sur leurs têtes du sang des aïeux. Pour ceux-là, il y avait à le murmurer un tentant frissonnement de péché, un plaisir de fruit défendu : — C'est malgré tout très beau, se disait-on, et l'on éprouvait je ne sais quelle joie romantique en refaisant une virginité guerrière à cette belle furie souillée. La *Marseillaise* était surtout le signe de la réconciliation générale, d'une fraternisation universelle sous le drapeau qui allait revenir victorieux,

rapportant dans ses plis l'oubli des vieilles haines, rendant à tous la douceur de ne plus détester personne, pas même l'empereur.

Presque toute notre jeunesse, est-il besoin de le rappeler, avait été élevée dans la haine du second empire, pour des motifs et dans les milieux les plus différens. Ceux qui tenaient cette haine d'une tradition de famille donnaient le ton; ils rangeaient à leur suite jusqu'aux fils des fonctionnaires bonapartistes, excités par l'esprit de contradiction, par le bouillonnement du premier âge, par le vent qui soufflait partout depuis quelques années. — Légitimistes, orléanistes, républicains, ces nuances comptaient à peine; à la voix des pontifes de l'union libérale, elles se confondaient dans le joyeux accord des oppositions, où chiens et loups hurlent ensemble après la bête de chasse avant de s'entre-dévorer pour la curée. — Accord joyeux, ai-je dit. Je me demande parfois si j'entends bien, quand un vétéran de ces années, devenu chef de parti ou ministre, prend la parole dans un banquet pour féliciter la jeunesse du bonheur qu'elle a de vivre aujourd'hui, pour opposer à ce bonheur le tableau des souffrances moroses qu'il endura, lui, dans la compression où il s'étiolait. Ces graves plaisantins oublient que leur geôle habituelle était le bal Bullier. Ils parlent pour les besoins de la cause, comme parleront un jour les jeunes opposans de l'heure présente; à leur tour ceux-ci maudiront la persécution qui attrista leurs débuts dans la vie, ils oublieront à leur tour qu'ils s'amusèrent royalement, parce que l'opposition est amusante de sa nature, et surtout parce que les régimes politiques ne peuvent rien contre la fleur de joie des vingt ans; seul, le pied d'un maître étranger sur le sol natal est assez lourd pour la flétrir momentanément.

Avec quelle joie maligne on accueillait, dans les cours de nos collèges, chaque élection qui souffletait l'*Exécutif* en lui jetant dans les jambes quelque revenant de 1848! Nous achetions avec respect les cartes photographiques où ces députés de l'opposition, nos vengeurs, se groupaient en médaillons sympathiques. MM. Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Crémieux étaient puissamment laids; ils n'en faisaient pas moins dans nos pupitres une forte concurrence aux photographies des actrices en vogue. Quand nous expliquions notre Tacite, nous ne doutions pas que cet ancêtre de M. Prevost-Paradol eût buriné d'avance tous les vices et toutes les iniquités du Tibère des Tuileries. Ainsi se formaient au sens du juste et du réel les cœurs des jeunes Français, dociles aux enseignemens austères que leur donnaient les vaincus de la rue de Poitiers et les faméliques des brasseries.

Ces enseignemens ont gardé assez de force, après la catastrophe, pour détourner longtemps tous nos anathèmes sur un

seul bouc émissaire. Il a fallu de longues expériences et de longues réflexions pour nous faire revenir de notre injustice envers ce pauvre fataliste, faible, malade, trop sincère dans sa chimère d'empire libéral, et qui se laissait chasser par la meute, depuis des années, dans l'impasse au fond de laquelle était Sedan. Toute la suite des événemens européens rendait inévitable un conflit entre nos voisins et nous ; chacun le pressentait ; et, par sot humanitarisme ou par ambition parricide, nos rhéteurs prêchaient le désarmement, la garde nationale ; ils refusaient l'argent, ils refusaient les hommes, ils étranglaient l'armée de la France pour étrangler l'empire. Ils retiraient au pouvoir toutes ses défenses, afin qu'il fût à la merci du moindre choc intérieur ; et nul d'entre eux, hormis M. Thiers, ne prévit que ce choc pouvait venir du dehors. Faisons-leur ce crédit de croire qu'ils ne furent qu'aveugles, qu'ils n'aperçurent pas cette vérité d'évidence : en préparant patiemment leur victoire du 4 septembre, ils préparaient à coup sûr notre désastre du 1er septembre. Quand l'histoire définitive établira les responsabilités, les plus lourdes ne pèseront pas sur celui qui reculait d'instinct devant cette guerre, qui s'y engagea tristement, ne se sentant plus maître d'un pouvoir dont il ne gardait que l'apparence et qu'il avait moralement abdiqué entre les mains de ses pires ennemis. L'histoire demandera compte de la patrie démembrée à ceux qui décrétaient qu'on la pouvait préserver sans armée, sans gouvernement, à ceux qui la voulaient assez affaiblie pour qu'une secousse la livrât à leurs convoitises et à leur inexpérience. L'histoire dira ce qu'il faut imputer de nos larmes, de notre sang, de notre honte, au passif des héros dont nous honorions les photographies dans nos pupitres d'écoliers.

Mais revenons à nos illusions d'alors. Comme nous étions pourtant des jeunes Français, avec de bons cœurs tout au fond, nous trouvâmes une douceur inconnue dans ce désarmement des esprits qui suivit la déclaration de guerre. Pendant quinze jours de ce mois de juillet, il n'y eut plus d'opposans : je ne me souviens pas du moins d'en avoir rencontré parmi ceux de mon âge. Les étudians du quartier Latin organisaient des charivaris contre M. Thiers. Nous étions retournés avec la rapidité de l'enfant ; nous ne détestions plus celui qui allait nous donner du même coup la gloire et la liberté. Nous ne l'appelions plus Badinguet. Je crois bien que nous criâmes tous peu ou prou : « Vive l'Empereur ! » sur les flancs de cette armée qui passait. Bien entendu, aucun de nous ne mettait en doute le succès. Nos soldats étaient invincibles ; un régiment de zouaves enfonçait une division de n'importe quelle armée ; la nouvelle seule de l'embarquement des turcos démoralisait l'Allemagne. Nous avions vu tout enfans

le retour d'Italie, on nous avait raconté le retour de Crimée; le retour de Prusse serait une fête réglée d'avance sur le scénario classique. Quand les journaux nous apportèrent l'ordre du jour de l'empereur, avec son accent triste, ses réticences pensives : « La guerre qui commence sera longue et pénible... » la plupart d'entre nous s'étonnèrent : « Tiens, qu'est-ce qu'il a donc, l'empereur? Il est malade! » Notre confiance ne branla pas. Lorsqu'on fut bien grisé du plaisir de voir défiler les troupes et d'entendre la *Marseillaise* dans les théâtres, lorsque la gare de l'Est eut englouti le dernier bataillon, chacun partit, suivant l'usage de cette saison, pour la campagne, pour les eaux, pour le voyage de vacances. On emportait la carte du pays rhénan sur laquelle on marquerait, avec des épingles tricolores, les progrès de nos colonnes. Il n'y avait plus autre chose à faire en attendant le retour triomphal. Aujourd'hui, avec les mœurs créées par le service obligatoire, une guerre éveillerait chez tous l'idée du danger commun, d'une contrainte générale et d'une participation active. A cette époque, pareille idée n'entrait pas dans nos cerveaux. Nous avions accompagné de nos acclamations et de nos vœux les gens de métier, ceux qui avaient commission de nous procurer la victoire; il ne restait aux autres, aux civils, qu'à retourner à leurs occupations habituelles ou à se croiser les bras. On se dispersa sur les routes, où nous poursuivait l'écho de la clameur parisienne, incoercible, épileptique, continuant de fatiguer l'air avec sa *Marseillaise* éraillée et son cri machinal : « A Berlin ! à Berlin ! »

Oui, telle fut bien cette première période, ce prologue de folie avant le drame. J'ignore quels étaient les vrais sentimens des provinces, mais la grande voix de Paris pressait, emportait le gouvernement; grondante naguère autour du trône, elle se faisait câline et complice pour mieux le soulever, elle lui promettait l'amnistie à la condition qu'il satisfît sa fantaisie de gloire; et nous étions tous entraînés par ce mouvement allègre, la nouvelle guerre nous apparaissait comme un accident normal de la vie française, nous désirions voir ce qu'avaient vu nos aînés, jouir ensuite des biens qu'ils n'avaient pas connus : un lendemain victorieux, pacifié, amusé à l'intérieur par le jeu bruyant des « libertés nécessaires ». — La seconde période s'ouvrit après peu de jours, sans transition, et bien différente. Ce fut la période de la stupeur.

II

J'écris ces lignes dans la ville d'eaux où elle me surprit, à pareille date; cette gracieuse ville d'Aix-en-Savoie. Rien n'a

changé. La nature ne change jamais, elle. Sachant pourquoi elle tue, elle le fait sans remords. N'étant pas sujette à nos gaîtés, à nos tumultes, à nos emportemens, elle demeure sereine dans son œuvre de destruction et de réparation. Rien ne date pour elle, hormis les phénomènes réguliers des saisons. Comme en ces jours où deux grandes nations s'entre-tuaient et où le résultat de leur duel déplaçait l'équilibre du monde, les mêmes cyclamens fleurissent sur la montagne, les mêmes marguerites dans les prairies, les mêmes feuilles tremblent aux mêmes brises. Ces vérités sont banales; mais on n'en sent toute la force accablante que dans le paysage tranquille, identique, où une circonstance particulière a fixé pour chacun de nous le souvenir des grands bouleversemens humains.

Il ne semble pas d'ailleurs que les hommes aient beaucoup changé. Quelques variations des modes, quelques améliorations matérielles dues à l'avancement des sciences; une génération en a remplacé une autre, voilà tout. Comme alors, la même foule court à son divertissement, recherche les mêmes plaisirs, s'étourdit du même bruit. Et, comme il y a un quart de siècle, je vais lire le résumé de la vie nationale, de la vie universelle, que le télégraphe apporte dans ce même cadre de bois noir, sur le mur de ce même Casino. Mais sous les nouvelles du jour présent, je vois dans ce cadre des mots ineffaçables; tel un palimpseste où les anciens caractères surgiraient obstinément sous l'écriture plus récente. Ils y demeurent gravés pour mes yeux, ces trois mots fatidiques tracés sur la muraille par une main d'épouvante, coup sur coup, devant la foule effarée qui les commentait : Wissembourg, Frœschwiller, Spickeren. Wissembourg, un malheur, le commencement de la stupeur; Frœschwiller, Spickeren, les désastres, et déjà l'écroulement complet des espérances. Les journaux apportaient les détails complémentaires : nos armées battaient en retraite. Ainsi, c'était vrai, l'envahisseur marchait sur la terre française, victorieux, en force, gagnant du pays d'heure en heure ! Dans le lourd silence du rassemblement qui attendait les informations, on croyait entendre ce bruit odieux : le pas de l'ennemi approchant.

Ce fut un brusque changement de l'âme dans ce public si gai, si frivole, encore tout occupé de ses plaisirs trois jours auparavant. La foudre tombant au milieu d'une joyeuse partie de campagne ne l'eût pas surpris et secoué davantage. Le monde et la vie prenaient une autre signification. La colère, l'angoisse, la crainte montaient dans les cœurs, avec le sentiment qu'il fallait faire quelque chose. Pour la première fois, on se rendait compte de la sévère réalité : la guerre, cet événement jusque-là lointain,

extérieur, venait de saisir nos destinées individuelles; la maison brûlait, chacun devait courir au feu. Dès le lendemain, les trains pris d'assaut emportaient dans toutes les directions une cohue affolée. Les chefs de famille allaient mettre ordre à leurs affaires; les jeunes gens, les hommes valides allaient chercher à l'aventure leur place de combat. La plupart rejoignaient les bataillons de la mobile, ce mythe auquel personne ne pensait la veille; la mobile, cela paraissait une loi sur le papier, qui n'aurait jamais d'effet pour ceux qu'elle touchait. On y croyait si peu, que beaucoup d'entre nous préférèrent acquitter leur dette en contractant un engagement dans l'armée régulière. Les imaginatifs ne rêvaient que francs-tireurs, éclaireurs, guérillas; ils couraient s'inscrire à ces corps irréguliers qui surgissaient dans Paris, pour satisfaire l'instinct théâtral de la population parisienne, son besoin de fantaisie et d'indiscipline jusque dans le devoir accepté.

La physionomie de Paris s'était transformée en quelques jours. Nous l'avions laissée confiante et gaie, nous la retrouvions sombre et menaçante. La *Marseillaise* continuait de rugir, non plus encourageante et militaire, mais avec son accent d'origine, sa voix de colère et de convulsion. De nouveau, des troupes défilaient sur les boulevards, égrenant dans les cafés leurs hommes débandés. Elles ne ressemblaient pas aux régimens qui passaient naguère, uniformes, cohérens, distincts de la population qui les choyait et les fêtait, mais comme on caresse un bel animal de luxe, dont on attend un service et qu'on aime, bien qu'il n'ait rien de commun avec notre espèce. Cette fois, c'étaient des formations hâtives, insolites, des bataillons de dépôt grossis d'élémens hétérogènes, et surtout les mobiles de la Seine, bruyans, marquant leur individualité dans le rang, à la fois pressés d'y figurer et rétifs au commandement. Cette nouvelle armée était de même espèce que la population, elle emportait des lambeaux de chair de la masse humaine qui ne se contentait plus de l'acclamer, qui suivait, confondue dans les lignes; groupes d'amis convoyant un partant, familles amenant en fiacre leur soldat jusqu'au perron de la gare. Le boulevard de Strasbourg n'était qu'une vaste scène d'adieux. Et tout au bout de la large voie, la gare de l'Est continuait son office de réceptacle, inassouvi, avec une figure toujours plus accusée d'arche énigmatique, de portique de la mort. Le torrent de peuple portait jusqu'à cette barrière les soldats, qui disparaissaient sous le porche avide, béant, où tout le sang de la France confluait, s'écoulant à petits flots par cette ouverture, allant se perdre on ne savait où.

En province, dans les dépôts des régimens où nous allions nous faire immatriculer, nous constations le désordre et le vide.

On nous délivrait des effets d'équipement incomplets : à la caserne de Nantes, où je me rendis, il n'y avait même pas d'aiguille mobile de rechange pour le chassepot. Cela ne nous impressionnait pas outre mesure, nous pensions qu'il en avait toujours été ainsi depuis les volontaires de 1792, et que, dans l'armée française, il fallait *se débrouiller* comme on pouvait. Pour le moment, nous nous débrouillions en usant de nos petites protections afin de moisir le moins longtemps possible dans ces cours de caserne, et de gagner nos corps respectifs à l'armée du Rhin. Après deux ou trois séances de maniement d'armes, le commandant du dépôt, enchanté de se débarrasser de nous, lâchait à la grâce de Dieu ces recrues improvisées. J'étais affecté à un régiment de l'armée de Bazaine, déjà coupée sous Metz ; on m'engagea à le rejoindre, de compagnie avec un peloton d' « isolés », jeunes officiers nouvellement promus et volontaires qui se trouvaient dans le même cas. Naturellement, nous ne vîmes jamais ces régimens où nous comptions ; l'armée de Mac-Mahon nous recueillit à mi-chemin, nous y fûmes versés « en subsistance » dans les corps dont l'effectif avait été le plus éprouvé à Frœschwiller.

Et ces petites gouttes inutiles se perdirent dans le flot qui continuait de couler vers le réservoir de la gare de l'Est. L'insatiable bouche de pierre nous happa comme les précédens : de l'autre côté de son mur commençait un nouveau monde, inconnu, désordonné, où nous entrions sans même savoir ce qu'on y ferait de ces « isolés », qui étaient déjà des épaves avant le naufrage.

A Reims, nous tombâmes dans l'armée ; elle venait de quitter le camp de Châlons pour se porter sur l'Argonne. Elle s'offrit d'abord à nous sous l'aspect d'une bande de zouaves qui pillaient le buffet de la gare. Un train allait les conduire à Rethel, où couchait ce soir-là le quartier général. Ils nous firent place sur le tender. Tout le long de la route, leurs chants et leurs cris d'ivrognes retentirent, ponctués par les volées de chassepot que nos zouaves envoyaient, quand un lièvre détalait dans les sillons champenois. Les jeunes Saint-Cyriens qui nous accompagnaient assistaient à ce spectacle d'indiscipline, impuissans, attristés par les funestes présages qu'ils en tiraient. A Rethel, on nous assigna nos destinations au 7e corps, celui du général Douay, campé autour de Vouziers. Là seulement nous abdiquâmes notre liberté de *condottieri* voyageurs, pour prendre dans les unités où l'on nous versait une position à peu près régulière.

Chose étrange ! A partir de cet instant, mes souvenirs deviennent plus rares et moins nets. Les journées, leur emploi, leurs détails se confondent derrière un voile de brouillard, comme si ce temps était noyé dans la pluie qui nous harcelait, plus

importune que l'ennemi. Une sensation physique domine toutes les autres : la gêne de cette eau glacée, durant les marches dans les chemins boueux des Ardennes, durant les couchées dans les prairies inondées, la tête sur une pierre ; surtout la gêne des mains gourdes de froid, meurtries aux ardillons, inhabiles à boucler et à déboucler les courroies mouillées du sac et du fourniment. — Et une impression morale, si ce mot convient ici, résume toutes les impressions de cette campagne de quelques jours : la stupeur d'une chute infiniment rapide, l'étourdissement de l'homme tombé d'un cinquième et qui se retrouverait sur le pavé, se tâtant pour savoir s'il est entier, n'ayant conservé de cette chute que les brèves visions de scènes insignifiantes, machinalement retenues par ses yeux tandis qu'il passait devant les fenêtres de chaque étage.

La guerre, surtout la guerre faite dans ces conditions, déprime la pensée et ne laisse subsister que l'activité de l'animal physique ; toutes ses facultés se tendent vers la satisfaction de ses besoins, et du premier de tous, manger. Quand il ne reçoit pas de distributions, ce qui fut constamment notre cas, quand il doit vivre d'industrie, l'effort de son intelligence demeure concentré sur ce grand problème : trouver des pommes de terre, puis se sécher, et dormir un peu dès que l'occasion s'y prête. Cette domination de l'animal physique est d'autant plus prompte, d'autant plus complète, que le sujet est moins entraîné aux fatigues du corps : le « bachelier » y succombe plus vite que l'homme des champs. J'arrivais avec l'espoir d'assister à des spectacles grandioses, avec la certitude que j'allais recueillir et associer des impressions fécondes pour l'imagination ; après vingt-quatre heures d'épreuve, mes méditations ne s'écartaient plus de ce thème : trouver des pommes de terre. J'avais une forte provision de papier dans mon sac ; ayant toujours et partout rapporté toutes choses à mon métier d'écrivain, depuis que j'ai conscience de moi-même, j'escomptais d'avance les belles notes que j'allais prendre pour le livre à écrire au retour, si je revenais. Je n'ai pas crayonné trente lignes, s'il m'en souvient bien, sur ce papier perdu avec le reste. En posant le sac à l'étape, ne fallait-il pas trouver des pommes de terre, se sécher, dormir ? Et les doigts transis, meurtris sur les cuirs et les aciers, se seraient refusés à écrire, alors même que la pensée engourdie de fatigue leur eût dicté quelque chose.

Qu'aurais-je décrit, d'ailleurs ? Les faits et gestes de mes camarades de l'escouade, tout au plus de la compagnie ? A vingt ans, on ne fait guère de psychologie pure ; nous n'en faisions pas au moins en ce temps-là. Les spectacles pittoresques ou drama-

tiques ont seuls le pouvoir d'exciter un jeune esprit. Or, le soldat, l'infime atome perdu à son rang, ne voit presque jamais un spectacle complet, intelligible et intéressant. Il n'a aucune notion des lieux où il se trouve, s'il ne les connaît pas d'avance. De l'adversaire qui est en face de lui, il ne sait qu'un nom générique; il n'aperçoit même pas l'ennemi qui le canonne à grande distance, il entrevoit à peine dans la fumée, par masses confuses ou par petites fractions, l'ennemi qui le fusille. Tout lui est vision indéterminée, rapide, fragment inexplicable d'un kaléidoscope en mouvement. Ah! qu'ils sont cent fois vrais, les soldats myopes de l'école de Stendhal et de Tolstoï, qui n'ont rien vu, rien compris de la bataille! Qu'il est vrai et typique, ce mot de vieux soldat recueilli par M. le duc d'Aumale. Le prince avait pour adjudant-major, dans un régiment qu'il commandait, un certain Lefebvre, qui fut depuis général de brigade. Cet officier avait fait dans le rang la campagne d'Espagne, en 1823. — « Voyons, Lefebvre, lui disait-on vingt ans après, parlez-nous de l'Espagne; vous devez bien la connaître. — Je ne connais pas l'Espagne. — Comment? Vous en avez fait le tour! — Possible. Connais pas. *On ne voit rien le sac sur le dos.* » Et quand une courte campagne est ce que fut la nôtre, la poussée désordonnée, incohérente, d'un troupeau ahuri, recru de fatigue, mené à l'abîme à travers l'inconnu, le soldat a vu et compris moins que rien; il n'a que des larves d'idées et de souvenirs.

Une seule impression pittoresque, grandiose, m'est restée dans les yeux : la première, en arrivant le soir au camp de Vouziers. Le 7e corps bivouaquait sur la pente des collines, à l'orée des bois; ses feux étoilaient les profondeurs de l'horizon où ils se confondaient avec les astres du ciel. Des groupes d'hommes, rangés en cercle autour des brasiers, attisaient les flammes. C'était d'un effet imposant et poétique; c'était enfin une armée, telle que je me la représentais dans mes devoirs de rhétorique. Je me promettais un beau développement de cette première émotion : je n'étais pas encore mouillé, ni fourbu; avant de se séparer, les « isolés » avaient passablement dîné, pour la dernière fois, dans une auberge de la ville. On ne me laissa pas le temps de mûrir ma composition: l'ordre vint de bivouaquer cette nuit avec les armes sous la main; et bien avant l'aube, comme la pluie commençait de tomber du ciel assombri, on nous fit former en ligne de combat pour attendre l'ennemi, qui était tout près, disait-on. On l'attendit de longues heures, en piétinant un labour, dans l'énervement de l'incertitude. Rien ne vint.

C'était le moment où le Maréchal, tiraillé entre ses renseignemens particuliers et les instructions pressantes de Paris, hésitait

sur la direction qu'il changea deux fois en trois jours; où des ordres contradictoires épuisaient les troupes en marches et en contremarches dans les défilés des Ardennes; où le 7e corps croyait avoir sur ses talons les armées du prince royal et du prince de Saxe, qui forçaient les étapes pour nous devancer sur la Meuse.

Mais tout cela, je l'ai su depuis. Alors, au bivouac et dans le labour, nous ne savions rien : il était trop visible que nos officiers n'en savaient pas davantage. L'*ennemi*, alors, c'était une entité vague, errant sans doute dans ces forêts inconnues, qui allait déboucher à gauche ou à droite, devant ou derrière, à ce que semblait dire le regard anxieux des chefs, interrogeant tous les points de l'horizon. Ce jour-là et les jours suivans, nous ne vîmes de l'ennemi que quelques uhlans, éclaireurs qui profilaient un instant sur la lisière des bois leurs silhouettes grandies par les longs manteaux, loups qui suivaient et guettaient le troupeau égaré.

On se mit en marche sous le déluge, pour faire quelques kilomètres, s'arrêter, changer de direction, repartir, bivouaquer dans l'eau, toujours la main sur les armes, avec ordre de ne pas dresser les tentes, promesse d'une distribution qui n'arrivait pas, et licence d'arracher des pommes de terre quand les premiers occupans du champ en avaient laissé. Alertes continuelles; on se sentait à la merci d'une surprise probable : chaque fois qu'on levait le camp, l'arrière-garde se formait en bataille, échangeant des coups de feu avec les rôdeurs, les fantômes aux longs manteaux qui apparaissaient un instant hors des taillis. On les distinguait, la nuit, à la lueur des meules de paille flambante qu'ils incendiaient. Tout était confusion dans ces journées troubles, tout est confus dans le souvenir qui en reste.

Le 30 août au matin, — c'était à Bellevue, je crois, — le brouillard fut si intense que chacun perdit sa compagnie. On se cherchait à tâtons. Durant une éclaircie, j'aperçus à quelques pas de moi, sur le chemin, un groupe d'officiers qui inspectait nos positions. Le chef maniait une longue-vue avec l'air d'indifférence tranquille qu'ont les chefs devant les hommes. On me dit que c'était le Maréchal. J'entrevis ainsi une minute celui qui disposait de nos destinées, être chimérique, apparu dans une déchirure de brume. Le temps se remit. Nous escortions un convoi de vivres réservé à d'autres, puisqu'on ne nous en distribuait jamais. Comme nous descendions dans un entonnoir, au fond d'une gorge, le canon parla derrière un rideau de forêt, se rapprochant. Le commandant du bataillon écouta, consulta nos officiers : personne ne devinait ce que pouvait bien signifier cette canonnade.

On décida qu'il y fallait marcher. Arrivés hors du bois, sur le plateau, nous fûmes enveloppés par un corps d'armée en débandade : nous étions tombés dans la déroute de Beaumont. Une masse noire avançait lentement, refoulant les lignes rompues, flottantes, du 5e corps. On tint quelque temps ; on voyait enfin des Allemands. On en voyait trop. Nos petits paquets se brisaient, se reformaient dans les vallonnemens du terrain, faisaient retraite en tiraillant. Vers le soir, il ne restait de nos formations dispersées qu'une cohue d'hommes de toute arme, dévalant pêle-mêle sur le bord d'une grande rivière, la Meuse.

Un interminable convoi interceptait la route ; ceux d'entre nous qui avaient été touchés se firent hisser sur des charrettes, déjà combles. Ces charrettes avançaient de quelques pas, puis stationnaient pour un temps qui paraissait un siècle : tour à tour portées et arrêtées par le torrent de piétons, de cavaliers, de bouches à feu qui encombraient la route, dans les ténèbres. On claquait la fièvre, sous la brise fraîche du fleuve. Vers la fin de la nuit, nos véhicules n'avançaient plus ; une auberge montrait ses lumières engageantes sur le bord du chemin : tout ce qui était légèrement blessé dégringola des charrettes et se précipita dans l'auberge pour demander de l'eau. Là, le sommeil nous terrassa quelques instans. Nous nous réveillâmes, aux premières lueurs du jour, entre les mains de cuirassiers blancs qui avaient envahi la maison et saisi nos armes. Ils nous chargèrent sur un fourgon et nous emmenaient déjà, quand les batteries françaises de l'autre côté de la Meuse leur envoyèrent à propos quelques obus. Nos convoyeurs gagnèrent du champ sans plus se soucier de leur prise. A la faveur de ce trouble, nous pûmes nous échapper du fourgon et enfiler avant d'être rattrapés le pont du chemin de fer, tout proche. A l'extrémité de ce pont, on se battait ; c'était l'engagement du 31, au village de Bazeilles. Nous ne savions trop de quel côté nous diriger, sous les feux croisés, quand nous aperçûmes des pantalons rouges qui tenaient encore, contre le talus de la voie : ces soldats nous firent signe de venir à eux, ils nous donnèrent les armes et le pain de leurs camarades qui étaient tombés ; ils nous apprirent que l'armée campait là-haut, autour de la ville de Sedan. On remonta vers le fond de Givonne, et toute la soirée se passa à rechercher, dans cette mer d'hommes où personne ne savait rien, son corps d'armée, son régiment, sa compagnie. Je ne retrouvai qu'à la nuit la seule marmite où j'avais droit aux pommes de terre.

L'aube du 1er septembre, claire et belle, se leva pour nous sur une tranchée volante ; notre bataillon y était déjà posté, dans un champ de betteraves, entre deux bois ; sur un des versans

du plateau de Floing, autant que je puis identifier les lieux. Ce qu'allait être cette journée, nous n'en avions pas la moindre idée. Une fausse alerte, encore ? Une marche en avant? une contremarche en arrière? une bataille? Mystère. Une seule certitude était ancrée dans l'esprit des soldats : Bazaine arrivait derrière nous, il allait nous donner la main. Quand les mitrailleuses qui nous appuyaient crachèrent par-dessus nos têtes, on ne douta pas que ce fût l'entrée en ligne de Bazaine. Nos officiers entretenaient cette conviction encourageante; on n'en démordit pas jusque vers midi. Cependant Bazaine ne se montrait pas. Ce qui se montrait, c'était, à la lisière des bois, sur tout le pourtour de l'horizon, une chaîne aux centaines d'anneaux, faite de canons allemands en batterie. Le cercle mouvant, derrière lequel on apercevait quelques files d'hommes presque invisibles à cette distance, se rapprochait insensiblement, se resserrait; ses décharges labouraient les champs où nous attendions. Cela faisait beaucoup de bruit et pas grand mal. C'était décidément une bataille. On regardait ce spectacle sans trop d'ennui, de la tranchée, en mangeant les longs pains pour diminuer d'autant le poids du sac, en fumant les cigares achetés la veille à Sedan. Nous vîmes passer sur notre front des cavaliers au galop qui allaient quelque part : la belle charge des chasseurs d'Afrique, comme je l'appris plus tard.

Vers le milieu du jour, on nous mit en mouvement, on nous lança dans un taillis avec l'ordre de tirer devant nous. Sur qui? je n'en ai jamais rien su. L'adversaire invisible rendit les balles avec usure; les petites branches des chênes, hachées, pleuvaient sur nos têtes. Le bruit ressemblait à s'y méprendre au bourdonnement d'un essaim d'abeilles dans un bosquet. D'aucuns prétendaient que nous tirions sur des camarades. On fit cesser le tir, on nous reforma dans une clairière. Peu d'instans après, l'infanterie ennemie déboucha du fourré, à quelques pas. Son feu était extrêmement nourri. Nos officiers tombèrent l'un après l'autre. Les sergens nous firent rétrograder sous le couvert d'un grand bois. Là, des projectiles convergens rasaient le sol, dans un frisson de feuilles mortes. Nous nous sentions cernés, traqués dans ce bois comme des lapins. Nous cherchions un abri où déposer nos officiers blessés; un grand mur blanc s'offrit à notre vue, avec un gendarme écrabouillé par un obus contre le montant d'une porte. Nous entrâmes : c'était la ferme de la Garenne, triste charnier où quelques médecins s'épongeaient le front, juraient pour avoir de l'eau, se hâtaient entre les tas de blessés qui les imploraient.

Les Prussiens y entraient en même temps que nous, de tous côtés. Ils firent le tri de ce qui était valide, ou à peu près : ils for-

mèrent une colonne de captifs, ils l'acheminèrent aussitôt par les détours d'un ravin, où elle grossissait de tous les errans que les vainqueurs rabattaient en fouillant la forêt. Cette colonne était en grande partie composée d'officiers de toute arme. La plupart pleuraient de rage. Elle marcha toute la nuit, et les jours suivans, contournant Metz à travers les champs des dernières batailles, où la terre remuée exhalait une forte odeur de mort. Au delà de la Moselle, on nous entassa dans des wagons à bestiaux. L'être courbaturé, anéanti, n'avait qu'un obscur sentiment des choses. Il ne reprit une claire conscience de lui-même que dans la citadelle allemande où l'on nous déchargea. Ce fut d'abord une détente physique, un bien-être animal, sous l'influence de la chaleur, du repos, de la nourriture suffisante. Et, avec ce bien-être animal, une tristesse réfléchie, une compréhension plus nette de ce qui était arrivé.

Eh quoi! c'est tout? dira le lecteur qui attendait quelque épisode intéressant, quelque renseignement nouveau. — C'est tout ce que *j'ai vu*, tout ce qu'ont vu et peuvent seulement dire des milliers d'autres, s'ils sont sincères. Je me suis efforcé d'éliminer toutes les notions acquises après coup, pour ne reproduire que les impressions reçues des faits, au moment même. Les petits tableautins que je pourrais ajouter, les incidens minuscules, les physionomies individuelles de mes compagnons, toutes ces visions brèves entrées dans l'œil tandis qu'on tombait le long des étages, j'éprouve quelque répugnance à les introduire dans le souvenir d'ensemble de la chute. Il est préférable, je crois, de communiquer telle que je la retrouve la sensation de cette chute rapide, confuse, inattendue, qui ne donna rien de ce qu'on allait chercher dans cette chose imaginée d'avance, la guerre, et qui nous jeta sur le sol étranger dans un hébétement de stupeur, tout pareils aux bêtes du troupeau qu'on a chassé vers l'abattoir. Ce que j'ai su depuis de ces événemens militaires, je l'ai appris par les conversations des témoins plus haut placés, par les livres, comme l'ont appris ceux qui n'étaient pas nés à cette époque. Mes souvenirs ne me sont qu'une gêne pour coordonner les notions précises reçues d'ailleurs. Ils m'aident seulement à comprendre pourquoi tant de braves gens, — car la plupart de ceux que j'ai côtoyés méritaient cette qualification, — étaient condamnés d'avance à un effort inutile; pourquoi d'autres braves gens y seront condamnés de même, chaque fois qu'on voudra improviser une action militaire dans les tiraillemens de pouvoirs contradictoires, sous la pression d'élémens irresponsables, sans une direction unique, sans une âme commune, avec le chaos de bonnes volontés divergentes dont l'ardeur n'apporte qu'un trouble de plus.

Naguère encore, on n'eût pas publié chez nous les notes qui précèdent sans une conclusion obligée : quelques récriminations amères contre le peuple qui mérita de nous ravir le bonheur des armes, qui démérita de ce bonheur en abusant de ses avantages. Aujourd'hui, tous les gens sensés s'abstiennent de ces déclamations pleurardes ou chauvines, sans utilité et sans dignité. Nous avons été vaincus : ce fut notre faute, notre faute à tous, les morts exceptés, ceux-là ayant racheté. La faute des vainqueurs, au point de vue même de leurs intérêts, fut d'arracher à la victoire un arrêt injustifié. Nous ne l'acceptons pas comme une sentence présidiale : chacun sait cela dans le monde ; il suffit. Nul ne peut savoir ni prévoir comment cet arrêt sera revisé ; très probablement par d'autres voies que celles où nous mettons notre confiance. L'histoire en use toujours ainsi : elle ne trompe pas les justes espérances, elle trompe les calculs, elle fait son œuvre logique par des moyens dont les logiciens humains ne s'étaient pas avisés.

A la veille de cet anniversaire, on s'est demandé comment il fallait répondre aux manifestations bruyantes et naturelles du souvenir allemand. Par le souvenir silencieux, par l'examen rétrospectif. Rien n'eût fait réfléchir ces gens réfléchis comme le silence attristé de tout un peuple faisant retraite en lui-même, arrêtant sa vie normale pour consacrer tout un jour à la méditation de ses deuils et surtout de ses fautes passées, sans y faire intervenir la moindre allusion à l'instrument étranger qui fut choisi pour le châtier. Mais ce sont là rêves d'idéalistes ; et, tout bien pesé, les idéalistes auraient tort de rêver ces abnégations impossibles. Je regarde cet afflux de vie nouvelle dont je parlais plus haut, cette foule affairée ou joyeuse, qui donne une pensée fugitive à la commémoration, et court à ses occupations, à ses plaisirs. Elle imite la nature : elle reverdit, elle refleurit, elle oublie ; elle vit. Elle a raison : la vie est la grande, la seule réparatrice, avec ses secrets de guérison qui nous échappent. On ne ferme pas une plaie en la contemplant, mais en stimulant l'action de la vie.

Nous avons emprunté à la nation victorieuse plus d'une recette dont l'efficacité chez nous est douteuse. Empruntons-lui le mot admirable du plus grand de ses fils et l'esprit qui dicta ce mot. Gœthe avait quatre-vingts ans. Il travaillait. On vint lui annoncer la mort de son fils unique. Le vieillard ne trouva que ces paroles : « Allons!... par-dessus les tombeaux... en avant! » — Et il se remit au travail.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LE JAPON INCONNU

LAFCADIO HEARN

Glimpses of unfamiliar Japan, 2 vol. in-8°; Londres, Osgood, Mac-Ilvaine et C°.

Le vieux Japon s'en va, avec ses paravens et ses laques, ses bronzes et ses ivoires curieusement travaillés, son décor fantastique et bizarre sur lequel s'attardait la curiosité des esthètes, sous lequel se dissimulaient une philosophie insoupçonnée et une force de résistance ignorée, et aussi avec le charme mystérieux de son sourire et de sa politesse exquise. « Les Basques, écrivait Voltaire, sont un petit peuple qui chante et danse au sommet des Pyrénées. » Les Japonais, eussent volontiers déclaré nos écrivains modernes, sont un peuple de fantoches imitateurs et de mousmés grimaçantes qui folâtre au pied du Fusi-Yama. Bien peu ont su discerner, sous les dehors trompeurs et le masque d'emprunt, une race aux instincts studieux et à la politique savante, habile à voiler de courtoisie son stoïcisme, et capable, l'heure venue, d'un puissant effort.

L'Europe s'en tenait aux apparences. Les mouvemens de la race jaune ne la préoccupaient que dans la mesure où ils pouvaient compromettre la sécurité de nos possessions de l'Indo-Chine; le Japon, royaume insulaire et relativement peu peuplé, était considéré comme une quantité négligeable tant au point de vue politique que militaire. Aussi la guerre sino-japonaise fut-elle, à son début, envisagée comme une guerre de pygmées, en attendant d'être une révélation pour le plus grand nombre et d'apparaître comme une révolution aux diplomates. Les résultats de cette guerre bouleversaient les idées préconçues;

ils allaient, une fois de plus, à l'encontre de la théorie du nombre.

Ce vieux Japon eut ses explorateurs, plus curieux de son esthétique que de ses conceptions intellectuelles et morales, plus séduits par la bizarrerie de ses arts, de ses coutumes et de ses traditions, — qui prêtaient à des récits pittoresques et à des effets littéraires, que soucieux de découvrir ce que voilait cet extérieur exotique. Parmi ceux qui ont le mieux su pressentir la vérité et qui ont pénétré le plus avant dans les arcanes du Japon se trouve un écrivain, célèbre aux États-Unis, commençant à l'être en Angleterre, et dont les aperçus ingénieux sont pour attirer et retenir l'attention. Rarement un étranger a su, à ce degré, s'imprégner de l'âme même d'un peuple, s'identifier à lui, adopter ses idées, son mode de vie, sa langue, ses coutumes et ses aspirations, et démêler, sous la complexité et l'infinie variété des formes, les secrets mobiles qui le font agir, les facteurs qui ont préparé et assuré son succès.

I

« Il y a quelque vingt ans, écrit au *New-York Herald* le directeur d'un journal de l'Ouest, je vis entrer dans mon cabinet un singulier visiteur. Petit, très brun, étrangement timide et embarrassé, il portait d'énormes lunettes, dont les verres très puissans accusaient une intense myopie. Son costume, propre mais râpé et usé jusqu'à la corde, en disait long sur ses démêlés avec dame Fortune. Le nouveau venu me demanda d'un air gauche et d'une voix hésitante si je consentirais à publier un travail qu'il m'apportait, et, ce disant, il tira de sa poche un manuscrit et le déposa sur mon bureau. Je lui répondis qu'en dehors des contributions de mes collaborateurs attitrés je publiais rarement d'autres articles, — l'état de la caisse du journal ne me permettant pas de me montrer libéral. Je lui promis toutefois de lire son article, et, s'il m'agréait, de le publier et de le lui payer, à un taux des plus modestes, que je lui indiquai. Il y souscrivit avec empressement, et se retira gauchement, me laissant l'impression d'un être indescriptible et de fantastique apparence.

« Mon visiteur parti, je dépliai son manuscrit et le lus, par acquit de conscience; mais dès les premières lignes je fus pris. La forme en était irréprochable, le fond... des plus curieux : une acuité de vision extraordinaire, des aperçus d'une rare originalité, une logique fine et serrée. J'allai jusqu'au bout, séduit, charmé. Le lendemain même l'article paraissait, et, peu après, l'auteur venait toucher ses très modestes émolumens, que je me souviens lui avoir avancés sur mes propres deniers, la caisse du journal étant à sec. L'article fit sensation;

il était signé Lafcadio Hearn : c'était, je le sus plus tard, son début dans le journalisme. »

Lafcadio Hearn était bien son nom, et ce nom devait devenir célèbre aux États-Unis avant d'être connu en Europe. Il était né à Smyrne, d'un père anglais et d'une mère grecque ; il gagnait à grand'peine de quoi subvenir à ses modestes besoins, dans une petite ville des États de l'Ouest, en qualité de correcteur d'épreuves chez un imprimeur. Timide comme beaucoup de myopes, craintif et gêné comme un homme que la vie a malmené et qui ne demande à la fortune que le strict nécessaire, il doutait de tout, de lui-même surtout; et ni la bienveillance du directeur du journal, ni le succès de son premier article et de ceux qui suivirent ne triomphèrent jamais entièrement de son instinctive sauvagerie. « Je l'attachai à mon journal comme collaborateur régulier, et je m'attachai à l'homme que je m'évertuai à apprivoiser. Tâche difficile ! Non qu'il fût irritable et de difficile humeur, mais c'était un silencieux, un rêveur et surtout un sensitif. Un mot vif le déconcertait, la plus légère plaisanterie le faisait se replier sur lui-même. Travailleur acharné et consciencieux, il vivait dans un monde de formes, d'images et d'idées dont il avait peine à s'abstraire. Il venait travailler à ses articles, de préférence dans mon cabinet, assis au coin d'une table, anxieux de ne pas me déranger, mais ne pouvant se décider à s'installer dans la salle des rédacteurs, où il eût été mieux. Le bruit, les allées et les venues l'effarouchaient. Au moindre mot, à la plus indifférente remarque qu'on lui adressait, il rentrait en lui-même comme un colimaçon dans sa coquille. Sa plume courait, sans temps d'arrêt, sur son papier dont il empilait méthodiquement les feuillets, qu'il relisait soigneusement, mais n'y faisant presque aucun changement. Autant l'homme était timide et emprunté, autant l'écrivain était hardi, original, souple et brillant. Je le vois encore, courbé sur son manuscrit qu'il touchait presque de son nez, absorbé dans son travail et ne bougeant pendant des heures non plus qu'une statue de bronze. Indifférent au gain, sans besoins, il écrivait à ses heures, sur les sujets qui le tentaient et, quand la renommée lui vint, quand les revues et les journaux se disputèrent sa collaboration et lui firent les offres les plus tentantes, il s'y déroba fréquemment, satisfait d'une médiocrité relative et redoutant d'aliéner son indépendance, alors qu'il eût pu pousser haut et loin sa fortune. »

La réputation de l'écrivain grandissait, mais l'homme restait inconnu de ceux qui l'entouraient. De son passé il ne parlait pas ; sur lui-même il était muet. Lui parlait-on de ses articles, il devenait mal à l'aise, détournant la conversation, redoutant les complimens. Il avait évidemment reçu une éducation distinguée, il possédait à fond ses classiques ; son savoir était des plus étendus, sa vision pénétrante

et fine; sa plume, d'une merveilleuse souplesse, se jouait des difficultés. Certains articles de lui sur les questions sociales les plus délicates attirèrent l'attention des journaux de l'Est; reproduits par eux, ils eurent un grand succès, dû à l'art de tout faire entendre sans appuyer, de glisser avec une incomparable aisance sur ce qui pouvait froisser les susceptibilités du lecteur, de se tirer avec un rare bonheur des exposés les plus difficiles. Il excellait surtout à décrire la vie des petits, des humbles, dont il était et voulait être, et ce don particulier lui valut d'être invité par le directeur de l'un des grands journaux de la Nouvelle-Orléans à collaborer à sa feuille. Il y publia une série d'articles très remarqués où il dépeignait avec une incomparable exactitude les mœurs, les coutumes, les traditions des bateliers nègres du Mississipi. Dans un ordre d'idées analogue, et de la même plume, il décrivait la vie plantureuse et sensuelle des riches planteurs, leur luxe, leurs occupations et leurs plaisirs. Doué d'une faculté d'observation et d'assimilation très rare, il s'identifiait avec les types qu'il étudiait, s'imprégnait de leurs conceptions et de leurs traditions. Ce qu'il voyait se reflétait comme en un miroir révélateur aussi bien des manifestations extérieures que des secrets mobiles, et sa plume déliée en rendait, dans une forme exquise, les nuances les plus insaisissables. Très lus et très goûtés à New-York, ces articles attirèrent l'attention d'un grand éditeur de cette ville, qui proposa à Lafcadio Hearn de l'envoyer aux Antilles pour y étudier sur le vif la population créole et noire, et, de même qu'il avait dépeint la vie dans la Louisiane, d'écrire un livre dont il lui offrait un bon prix. Lafcadio Hearn accepta, ce genre de travail étant pour compléter ses précédentes études, et ce volume, qui eut le plus grand succès aux États-Unis, confirma sa réputation et décida de son avenir. Il avait trouvé sa voie : le goût des voyages s'était éveillé dans ce nomade anglo-grec-américain, et allait bientôt l'entraîner au bout du monde, pour la plus grande satisfaction de ses lecteurs et aussi de tous ceux qu'intéressent les problèmes compliqués de l'extrême-Orient.

II

C'est en effet comme observateur aussi sagace que profond du génie japonais, comme écrivain merveilleusement préparé par ses goûts et ses travaux antérieurs à nous initier aux conceptions de ce peuple, si peu connu bien qu'il en ait été tant parlé, que Lafcadio Hearn a mis le sceau à sa réputation. Ses travaux sur le Japon, réunis en deux volumes sous le titre de *Glimpses of unfamiliar Japan*, « Aperçus d'un Japon inconnu », ont eu, en Angleterre et aux États-Unis,

un grand retentissement. Ils sont le résultat de longues années d'étude; et l'acuité de vision de ce myope étonne. Dans cet empire du « Soleil levant », dont l'originalité et la bizarrerie ont captivé et absorbé tant d'écrivains qui n'y ont vu que matière à articles fantaisistes et pittoresques, à des recherches de style, à des phrases à effet et à des chatoiemens de vocables, Lafcadio Hearn fit de curieuses trouvailles, de singulières découvertes.

Il y appliqua les mêmes procédés qu'en Louisiane et aux Antilles, car ce timide, ce silencieux devenait intrépide et questionneur quand il s'agissait pour lui de satisfaire sa passion dominante, d'exercer ses dons d'observation et de compréhension. Il possédait l'art de gagner la confiance, d'interroger avec une bonne foi et une sincérité qui désarmaient les méfiances, de deviner ce qui se cachait sous les réticences, de tout noter avec une impeccable mémoire. Avec les gens de toutes classes et de toutes conditions il causait familièrement, s'informant discrètement, pénétrant chaque jour plus avant sous les dehors compliqués qui, ici, avivaient son imagination sans satisfaire sa curiosité.

Et, tout d'abord, il se fit Japonais; il apprit la langue du Japon, en adopta le costume et les coutumes, en étudia l'histoire, s'imprégnant des traditions et des idées de la race. Il vécut en Japonais, dépouillant sans effort et ainsi qu'un vêtement gênant ses habitudes européennes, mangeant et buvant ce que mangent et boivent les habitans du Nippon, fréquentant les prêtres et les savans, conversant avec eux et s'abstenant de tout commerce avec les Européens, s'éprenant si bien de sa métamorphose que, pour la faire plus complète et plus intime, il épousa une Japonaise, en eut un fils qu'il éleva en Japonais, et enseigna lui-même leur langue aux enfans japonais et en costume de maître d'école japonais. Ses adaptations antérieures étaient pour lui faciliter cette transformation, à laquelle sa tournure d'esprit le rendait d'ailleurs éminemment propre; la race qu'il observait était pour lui rendre l'observation attrayante. Ce sensitif goûtait mieux que tout autre les formes courtoises et polies, discrètes et réservées d'un peuple renommé pour son savoir-vivre exquis, pour l'invariable politesse dont il ne se départ jamais, même dans les circonstances les plus critiques. Ce timide aimait se soustraire à l'observation de ses compatriotes pour se livrer en paix à la sienne propre sur les autres. Cet amoureux des réalités, dédaigneux des apparences, comme du luxe et du confort, se complaisait dans cette vie modeste, laborieuse et ignorée, où chaque jour il recueillait un fait nouveau, suggérant une conception nouvelle, où il entassait notes sur notes, savourant la joie intense de l'artiste à mieux comprendre et à mieux rendre son modèle.

Il entrevoyait indistinctement, semblait il, un tréfonds où il voulait atteindre, une clé magique qui lui ouvrirait l'arcane où il voulait pénétrer. L'irritant et déconcertant problème qui se posait devant lui est celui qui se pose devant tout homme désireux de se rendre compte du génie propre d'un peuple, de discerner sous les manifestations de la vie extérieure, sous l'apparente contradiction des formes et des formules, du costume, des mœurs et des usages, les conceptions intérieures, les croyances réelles, les instinctives aspirations. Plagiaires de l'Europe, les Japonais des grandes villes le déroutaient par leurs facultés d'adaptation analogues aux siennes ; il retrouvait partout ce qu'il appelait « l'odeur du beefsteak anglais », et il s'éloignait du littoral pour ne la plus sentir, allant chercher jusque dans la province lointaine et peu connue d'Oki un champ d'observation où le contact avec l'étranger n'eût pas encore faussé l'instinct naturel de la race. Il le trouva et s'y absorba ; les semaines, les mois s'écoulèrent dans l'incessant labeur de l'homme à la recherche de la vérité.

De ce labeur, de l'ensemble des notes méthodiquement classées et minutieusement contrôlées au cours de cinq années, s'est lentement dégagée l'œuvre de Lafcadio Hearn, cette collection d'essais originaux dont la plupart révèlent une subtile observation et une merveilleuse intuition. A force d'étudier cette race asiatique, avant-garde de l'extrême-Orient, son esprit souple et pénétrant y retrouva, non sans surprise, les méthodes d'induction et de déduction qui lui étaient familières, les conceptions qui lui étaient personnelles, une singulière analogie d'idées et de pensées, qui, le jour où la lumière se fit en lui, où la cause première qui éludait sa poursuite lui apparut clairement, lui rendit sa tâche facile. Cette cause, il la cherchait consciencieusement, mais, alors qu'il s'en rapprochait, il s'en détournait, se croyant dupe d'un mirage, d'un reflet de lui-même s'interposant entre la vérité et lui. Elle était en effet le mobile instinctif et secret de ses propres actes et, quand force lui fut de le reconnaître, il se rendit compte de l'identité de goûts, de sensations et d'idées qui existait entre cette race et lui. Il comprit alors et l'inconsciente attraction qu'elle exerçait sur lui et la facilité avec laquelle il s'était adapté à elle. Le mot de l'énigme était celui auquel il s'attendait le moins, qui de lui-même, venait sous sa plume comme synthèse de sa patiente analyse, qu'il écartait comme invraisemblable, et qu'il ne se décida à tracer que contraint par l'évidence : le *stoïcisme*.

Le stoïcisme : là est pour lui le substratum de l'âme japonaise. Rien, semble-t-il, n'est, au premier abord, plus difficile à concilier que l'apparente joie de vivre, la douceur de mœurs, l'instinctive simplicité et la courtoisie souriante du Japonais avec ce principe austère d'une impassible philosophie. Et cependant, tout y ramène Lafcadio

Hearn : il le retrouve à la base des conceptions et des traditions, du passé et du présent, et chacune de ses études aboutit à cette conclusion ; chacun des faits qu'il cite, chacune des anecdotes à l'appui de ses récits révèle et affirme l'existence de ce principe qui, dans un autre ordre d'idées, explique la stoïque bravoure de cette race de prétendus fantoches grimaçans, sa parfaite discipline, et la force d'endurance dont elle a su faire preuve.

Ce principe posé, nul n'était mieux préparé que cet observateur clairvoyant à démêler l'apparente antithèse entre les conceptions et les actes, à les rattacher aux coutumes séculaires et à expliquer les uns par les autres; nul n'était plus apte que cet écrivain subtil et délié, habile à faire vivre sous sa plume des types infiniment variés tout en leur conservant leur originalité propre, à nous rendre, dans leur cadre particulier, les physionomies curieuses qui défilaient devant ses yeux.

Il nous les montre : le prêtre et l'enfant, le paysan et le marchand, la jeune fille et la femme, le lettré, le maître et le serviteur, et il ne se borne pas à les dessiner d'un trait net et fin, à les faire agir, penser et parler; il met en lumière les mobiles qui les font agir, les sentimens qui les animent, les signes extérieurs par lesquels ces sentimens se traduisent, signes qui eux-mêmes se relient à tout un ordre de choses et de traditions et, par leurs racines les plus ténues, plongent dans un passé lointain. Une étude sur la musique lui suggère d'inattendus approchemens : « L'art musical japonais m'apparaît, écrit-il, comme un reflet adouci du nôtre, moins la force, le brillant et la passion. Ainsi qu'en un rêve on voit se dessiner à travers un voile diaphane une figure souriante et amie, cet art évoque le souvenir de rythmes ailleurs entendus, d'harmonies qui sommeillent dans ma mémoire. » Parlant du lien conjugal, il dit: « Plus j'avance dans mon étude de la vie telle que l'entend et la pratique ce peuple heureux entre tous, plus je me demande si notre civilisation ne fait pas fausse route et si elle est bien telle que moralement nous la croyons. J'estime, avec Kampfer, que les Japonais valent mieux que nous. Nos moralistes, avec leur conception sémitique au sujet du péché originel, déclarent les Japonais amoraux: ils se trompent et nous trompent en affirmant qu'ils nous sont très inférieurs parce que leurs idées des rapports entre les deux sexes diffèrent profondément des nôtres. Ce que j'ai vu dans nos grandes agglomérations urbaines m'amène à la conclusion que la conception japonaise est supérieure à la nôtre, si ce n'est en théorie, tout au moins dans la pratique. Il faut, pour juger une race, un facteur indispensable à l'intelligence de tout sujet complexe : à savoir le don de sympathie. Un geste, un regard révèlent bien des choses à qui possède ce don. » Et, ceci dit, il écrit, d'une plume sympathique et affinée, son essai sur le

« sourire japonais », qui est un chef-d'œuvre d'observation fine et pénétrante.

III

Voile transparent et gracieux étendu sur les misères et les tristesses inhérentes à la condition humaine, le sourire japonais n'a, selon Lafcadio Hearn, rien de hiératique ; il n'est pas figé sur les lèvres qui l'esquissent ou le dessinent. Reflet des sensations intérieures, tour à tour conciliant, gai, mélancolique ou avenant, se prêtant à l'expression de toutes les nuances, il n'en demeure pas moins incompréhensible pour l'Européen qu'il déconcerte et qui, en ignorant les secrets mobiles, la source intime et profonde, n'y voit qu'une enfantine contraction des lèvres, n'y lit qu'une banale obséquiosité, le plus souvent qu'une ironie mal déguisée, que dédain pour celui auquel il s'adresse. C'est surtout dans les relations de serviteur à maître, d'inférieur à supérieur, les plus fréquentes entre le Japonais et le blanc, que ce sourire, mal compris, mal interprété, provoque de fréquens et souvent de déplorables malentendus.

« Pourquoi l'étranger ne sourit-il jamais ? » demande le Japonais, qu'étonnent ce qu'il appelle les « faces colériques » des Anglais ? « Pourquoi les Japonais ont-ils toujours le sourire aux lèvres ? » s'enquiert l'étranger qui s'imagine ou qu'ils se moquent de lui ou qu'ils manquent de sincérité. On l'étonnerait fort en lui disant que ce sourire qui le choque prend sa source là où lui-même puise sa gravité voulue, là où il emprunte son masque impassible et rigide ; qu'un sentiment intérieur identique, réel dans un cas, factice dans l'autre, suscite des manifestations extérieures totalement différentes ; que le stoïcisme du Japonais est supérieur au sien, et que c'est à ce stoïcisme qu'il doit son perpétuel sourire.

« Un Anglais de mes amis, écrit Lafcadio Hearn, homme bienveillant et d'humeur pacifique d'ordinaire, me disait, la veille de mon départ de Yokohama pour l'intérieur : « Puisque vous allez étudier les Japonais, déchiffrez, si vous le pouvez, et expliquez-moi, à votre retour, leur perpétuel et énigmatique sourire. Il me déroute constamment. Il y a peu de jours, je descendais en ville dans ma voiture lorsque je vis venir à contrevoie une *kuruma* vide conduite par un Japonais. Je lui fis signe de se ranger et de prendre l'autre côté de sa route ; mes chevaux étaient vifs et j'appréhendais un accident. Soit mauvaise volonté, soit stupidité, non seulement le Japonais ne se gara pas, mais, faisant reculer son cheval, il buta l'arrière de sa kuruma contre le talus d'une façon si malencontreuse, que l'un de mes chevaux se heurta et se blessa

au brancard de son véhicule. Emporté par la colère, je frappai ce maladroit à la tête avec le manche de mon fouet. Le sang jaillit et l'homme ainsi maltraité, sans mot dire et tout en épongeant le sang qui maculait son visage, s'inclina avec un singulier sourire. Ce sourire... je l'ai devant les yeux : il me hante et, au moment même, j'aurais mieux aimé que l'homme me rendît coup pour coup. Ma colère tomba. J'eus honte de mon emportement. L'homme s'éloigna, toujours souriant, mais... pourquoi souriait-il? A qui en avait-il? Je ne comprends pas. » — Moi non plus, je ne comprenais pas, alors! mais plus tard je compris, et ce sourire, et d'autres plus énigmatiques. Je compris qu'un Japonais sourit stoïquement en face de la mort même, et cela sans fausse bravade comme sans lâche résignation. Je compris que l'homme, ainsi brutalement frappé, se sentait dans son tort et s'excusait, acceptant sans murmurer la disproportion entre le châtiment infligé et l'erreur commise, et qu'il y avait dans son sourire plus de regret pour l'emportement du blanc que pour sa propre blessure; je compris enfin que le sourire japonais était un éloquent et muet langage, et qu'à l'interpréter d'après nos idées européennes je ferais fausse route, aussi bien qu'en prétendant interpréter les signes conventionnels de l'écriture japonaise d'après des analogies de formes avec les lettres de notre alphabet. »

Une étude plus approfondie l'amena à noter et à comprendre toutes les nuances de ce muet langage. Il vit que, dès l'âge le plus tendre, les enfans l'apprenaient de leurs parens, qu'il faisait partie de l'étiquette familiale et sociale, une physionomie souriante étant la plus agréable que l'enfant pût présenter à ses parens, à ses maîtres, à ses amis, comme plus tard à ses supérieurs et à ses inférieurs et, dans l'ordre physique et moral, aux épreuves de la vie, à la souffrance, aux déceptions, aux tristesses. Le cœur peut se briser, mais la figure doit rester, non impassible comme le veut une orgueilleuse et inhumaine conception européenne, mais sereine, et ici nous touchons, non seulement au fond de stoïcisme inhérent à la race japonaise, cultivé et développé dès l'enfance, mais aussi à son point de contact avec l'antiquité grecque et latine, au culte de l'esthétique qui veut que l'homme, aux prises avec la douleur, lui oppose un front souriant, et que le masque enlaidi et contracté ne témoigne pas de la lutte intérieure.

Tout l'y incite, et l'enseignement et l'exemple des siens, et ce qui attire ses regards. « Au moment où j'écris ces lignes, ajoute Lafcadio Hearn, je vois surgir une vision entrevue, une nuit, à Kioto. A l'angle d'une rue brillamment éclairée et dont le nom m'échappe, je m'arrêtai devant une statue de Jizo, placée à l'entrée d'un temple. Elle représentait un néophyte en extase, un beau et jeune garçon sur les lèvres duquel errait un sourire d'un réalisme divin. Ma contemplation

fut interrompue par un garçon de dix ans environ. Il venait, à en juger par ses joues roses et son regard brillant, de quitter ses camarades et ses jeux; s'arrêtant un instant, il s'inclina respectueusement devant la statue, souriant, et son sourire était si étrangement pareil à celui du néophyte qu'il semblait que le sculpteur l'eût pris pour modèle. En m'éloignant, je me disais : Ce sourire n'est cependant pas une copie; ce que le sculpteur a symbolisé dans son œuvre c'est l'un des traits caractéristiques de sa race. »

Le jour est proche où ce trait caractéristique et charmant ne sera plus qu'un souvenir. Lafcadio Hearn insiste sur ce fait que, dans les ports où le Japonais se trouve en contact fréquent avec l'Européen, son sourire, mal interprété et mal compris, disparaît. Et, à ce sujet, il cite une anecdote curieuse qui témoigne une fois de plus quels tristes malentendus ce sourire fait naître entre deux races inhabiles à se comprendre. M. T***, négociant anglais à Yokohama, avait depuis assez longtemps à son service un samuraï, ancien soldat licencié des troupes féodales, homme à l'humeur égale, des services et de la probité duquel il n'avait qu'à se louer. En sa qualité de samuraï il portait constamment deux sabres à sa ceinture, insignes de son ancienne profession et de son grade. L'Anglais l'appréciait, bien que les génuflexions, les salutations et la politesse raffinée de son factotum lui parussent excessives; son perpétuel sourire surtout lui était insupportable. Un jour le samuraï l'aborda et lui demanda un service. Pour une cause accidentelle, il avait un pressant besoin d'argent. Il priait donc son maître de lui avancer une certaine somme et lui offrait, en garantie, l'un de ses sabres. C'était une arme ancienne, de trempe fine et de grand travail, d'une valeur très supérieure au prêt qu'il sollicitait. M. T*** consentit et fit l'avance, que son factotum lui remboursa trois semaines plus tard, rentrant en possession de son sabre.

Quelle fut la cause du dissentiment qui survint quelques jours après, M. T*** lui-même ne s'en souvient plus. Quoi qu'il en soit, dans un moment de colère et d'emportement, il injuria grossièrement le samuraï et lui intima l'ordre de quitter sa maison. A ces insultes et à son ordre, ce dernier répondit en s'inclinant avec respect et en souriant. Exaspéré par ce sourire qui avait toujours eu le don de l'agacer, M. T*** s'oublia au point de frapper le samuraï au visage. Prompt comme l'éclair, celui-ci dégaîna et fit siffler son arme au-dessus de la tête de son maître qui se crut perdu, sachant avec quelle dextérité un samuraï décapite un homme d'un seul coup de son arme affilée. Il en fut cependant quitte pour la peur. A sa grande surprise le samuraï se ressaisit, remit son sabre dans le fourreau, puis, sans mot dire et avec un sourire étrange, il se retira.

Lui parti, M. T*** réfléchit; il avait vu la mort de près et, faisant

un retour sur lui-même, il eut honte de son emportement; se rappelant les services du samuraï, son zèle et sa probité, il résolut de réparer sa faute et de s'excuser. Mais au moment où il s'apprêtait à l'aller trouver, il apprit qu'il n'était plus. Rentré chez lui, le samuraï avait écrit à son maître et s'était ouvert le ventre. Dans la lettre que l'on remit à M. T***, le Japonais lui disait qu'il ne pouvait survivre à l'affront qu'il avait reçu et qui le déshonorait à tout jamais à ses yeux et à ceux des siens. Il s'excusait d'avoir eu un instant la tentation de tuer son insulteur. Le souvenir que l'arme qu'il tenait en main était celle sur laquelle son maître lui avait, en un moment de gêne, consenti une avance, avait retenu son bras. L'honneur lui interdisait de s'en servir contre son bienfaiteur, il la tournait contre lui-même.

« Les traditions s'effacent, ajoute Lafcadio Hearn, devant le dédain et les railleries de l'étranger. Au sourire sympathique, à la politesse aimable succèdent, chez ce peuple imitateur, l'impassibilité de la physionomie et la froideur glaciale du regard. Le même fond de stoïcisme y pourvoit et facilite la métamorphose, mais un jour viendra où il se reportera vers le passé avec les mêmes sentimens de tristesse mélancolique que nous inspire le souvenir de l'antique et gracieuse civilisation grecque. Le Japonais se rappellera, lui aussi, le temps heureux des plaisirs simples, la sensation disparue des joies de la vie, la divine intimité de l'homme et de la nature. Il dira à ses descendans combien ce monde était alors plus lumineux et plus beau. Il évoquera le charme de l'antique courtoisie, de la poésie des temps disparus. Dans son évolution rapide, il s'étonnera de bien des choses, mais il en regrettera plus encore, et nulle autant que le sourire immortel qui erre sur les lèvres de ses dieux et dont le sien était le doux et fidèle reflet. »

IV

L'étude sur le *Sourire japonais* donne une idée des procédés d'analyse de Lafcadio Hearn. Sous les manifestations extérieures, son esprit subtil excelle à découvrir les mobiles cachés, à dégager les traits caractéristiques de la race. Rien ne lui paraît indifférent, rien à dédaigner de ce qui peut aider sa curiosité toujours en éveil, son besoin de comprendre la vérité et de rendre la vie. Tout, aussi, lui est matière à recherches et à réflexion. Son essai sur *Un jardin japonais* est une étude de l'âme japonaise dans ses rapports avec la nature.

Dans cette étude il se complaît et s'absorbe; son amour de la nature, sa singulière aptitude à ressusciter en lui-même les conceptions

et les sensations de la race lui révèlent la signification de détails inintelligibles pour d'autres; il les traduit et il les rend. Il nous montre les moines bouddhistes s'ingéniant à la tâche, impossible semble-t-il, de matérialiser des idées morales, des pensées abstraites, de les exprimer sans autres truchemens que ceux que leur fournit le monde visible, à l'aide d'arbres et d'arbustes, de fleurs et de rochers. A chacun de ces objets se rattachent, en effet, pour les Japonais, une légende, une tradition, une superstition. Un filet d'eau parle, une cascade chante. « Il faut, écrit-il, pour apprécier un jardin japonais, comprendre, ou apprendre à comprendre, ce que la pierre peut recéler de beauté, non la pierre taillée par la main de l'homme, mais travaillée, sculptée par la nature. Pour qui ne voit pas, ne sent pas que certains rochers affectent des formes admirables, ont des tons et des valeurs propres, le charme artistique d'un jardin du Nippon est lettre close. Cette compréhension est innée chez le Japonais; infiniment mieux que nous il perçoit ce que la nature exprime par des formes, comme nous par des mots... Jamais le Japonais ne cherchera à inventer, à créer artificiellement un paysage purement idéal, mais bien à reproduire fidèlement, même par le *tokoniwa*, c'est-à-dire sur la minuscule échelle qui fait l'étonnement et provoque la risée de l'Européen, la sensation du paysage réel. Et cela, il le fait en poète et en artiste. De même que la nature, dans ses aspects variés, éveille en nous des impressions de calme ou de grandeur de douceur ou de solennité, de paix ou de mélancolie, de même le paysage, dessiné par l'homme sur le sol ou sur la toile, n'est vrai qu'à la condition de refléter et d'éveiller une sensation humaine. Les maîtres dans l'art du jardinage, les vieux moines bouddhistes qui ont poussé cet art si loin qu'ils en ont fait un art en quelque sorte occulte, ont voulu et cherché plus encore. Ils se sont efforcés de donner à la nature un langage intelligible à l'homme au point de lui faire exprimer des idées abstraites, telles que la Foi, la Piété, la Chasteté, le Repos de la conscience, l'Amour conjugal. Ainsi retrouve-t-on, dans les jardins qu'ils ont dessinés et créés et qui subsistent encore aujourd'hui un reflet du maître pour lequel ils ont été faits : poète ou guerrier, philosophe ou prêtre. Pour qui sait voir et entendre leur œuvre, elle est une évocation poétique de ce maître disparu... L'art qui a ainsi prêté une voix intelligible aux arbres, aux fleurs, aux pierres même est bien l'art inspiré par la croyance bouddhiste, par le verset qui dit : « *En vérité, même les plantes et les arbres, même les rocs et les pierres entreront dans le Nirvana.* »

Lafcadio Hearn était fait pour comprendre cette « poétique révélation ». Elle aussi, elle encore, éveille en lui de chers et lointains souvenirs. Entre le génie de la race asiatique et le sien propre l'affinité est profonde. Il tient de son origine grecque le culte et l'intelligence des

beautés de la nature qu'il retrouve à cette extrémité de l'Asie et qui inspirèrent, il y a huit siècles, au sage conseiller de l'imprudent empereur Chen-Tsoung un délicieux poème, intitulé : *Mon Jardin*, qui se terminait par ces lignes : « Les rayons obliques du soleil mourant me surprennent assis sur un tronc d'arbre, épiant en silence les inquiétudes d'une hirondelle voletant autour de son nid, ou les ruses d'un milan pour surprendre sa proie. La lune levée me trouve encore en contemplation. Le murmure des eaux, le bruissement des feuilles agitées par le vent, l'indicible beauté du ciel me plongent dans une douce rêverie ; la nature entière parle à mon âme ; je m'attarde en l'écoutant, et la nuit me ramène lentement à ma demeure.

« Mes amis viennent parfois animer et charmer ma solitude, me lire leurs vers et entendre les miens. Le vin égaie nos frugals repas suivis de sérieux entretiens et, tandis que la cour, que je fuis, sourit à l'énervante volupté, prête l'oreille à la calomnie, forge des fers et tend des pièges, nous, ici, nous invoquons la sagesse et lui offrons nos cœurs. Mes yeux se tournent toujours vers elle ; mais, hélas ! pourquoi ses rayons ne m'éclairent-ils qu'à travers un voile vaporeux ? S'ils brillaient purs et sans nuages, où trouverais-je ailleurs une retraite, un temple plus à mon gré ? Ici, je pourrais vivre heureux... Mais, que dis-je ? Je suis père, époux, citoyen ; mille devoirs me réclament. Non, ma vie... tu n'es pas à moi. Adieu, cher jardin ; adieu, doux asile. Les soucis de l'État, le bien de la patrie, me rappellent à la ville. Garde, moi absent, tous tes charmes ; je reviendrai encore te demander de soulager les chagrins qui m'attendent et de guérir mon âme des atteintes auxquelles je vais l'exposer. »

De ces strophes nous rapprocherons les lignes par lesquelles Lafcadio Hearn, le modeste instituteur de Matsué, termine son essai sur *Un jardin japonais :* « Je ne me suis déjà que trop attaché à mon humble demeure. Au retour de mon école, j'échange, et avec quelle sensation de bien-être ! ma robe de professeur contre une ample tunique japonaise et je goûte un plaisir ineffable à contempler, de ma véranda, mon jardin qui s'étend sous mes yeux et qu'égaie le chant des oiseaux. Contre les vieux murs moussus qui l'encadrent, vient mourir le murmure d'un Japon métamorphosé, celui des télégraphes, des journaux, des bateaux à vapeur. Dans cette enceinte, tout est paix et repos, tout évoque les souvenirs du passé. Dans l'air, flotte un doux parfum, et aussi le rêve de ce qui fut, la vision de ce qui ne reviendra plus. Sous ces épais feuillages, dans ces allées errent des ombres indécises et gracieuses, peut-être celles des belles Japonaises, jeunes quand ce jardin l'était lui-même, et dont les vieux albums nous ont fidèlement transmis l'énigmatique sourire. Quand le soleil, dorant les roches, filtre à travers l'épais feuillage, il me semble que leurs mains de fantômes

m'effleurent d'une aérienne caresse. » A ce passé vont instinctivement ses pensées et ses regrets.

V

Des nombreux essais de sa plume originale et infiniment variée, le plus curieux peut-être, le plus étrange à coup sûr, est celui qu'il a consacré au *Jiujutsu*. Là, semblerait-il, étant données l'importance qu'il assigne à son sujet et les conséquences qu'il en déduit, il toucherait au point vital, objet de ses recherches passionnées, à la solution du problème qu'il étudie depuis de longues années, solution qui rendrait compte des étonnans succès du Japon dans sa lutte disproportionnée avec la Chine. Qu'est-ce donc que le « Jiujutsu », et quelle définition donner de ce mot?

Grands amateurs de sport, passionnés pour les luttes d'athlètes qui promènent de ville en ville et de village en village leur haute stature, leur prodigieuse corpulence et leur obèse carrure, les Japonais désignent de ce mot un genre de combat qui n'offre aucune analogie avec les combats de boxe si fort en honneur en Angleterre et aux États-Unis. Au Japon aussi c'est un art, mais un art différent, et dont la différence se résume dans le mot même de Jiujutsu : « Céder pour l'emporter. » Rien ici qui rappelle les boxeurs anglais, soumis pendant des mois à un entraînement savamment gradué, exhibant des torses nus que ne recouvre pas une once de chair superflue. Leurs muscles se tendent et se raidissent sous l'épiderme assoupli, l'être animal est amené à son maximum de force physique, de vigueur et d'endurance, d'endurance surtout, car dans la lutte anglaise la victoire sera au plus résistant, à celui qui, sans faiblir, saura porter et surtout recevoir les coups les plus terribles.

Au Japon, il n'en est pas ainsi. Dans une arène sablée, pour amortir les chutes, deux athlètes sont mis en présence, deux hommes au visage bouffi, aux regards atones, aux membres énormes, et dont les os et les muscles disparaissent sous une couche de graisse. Ils tournent lentement l'un autour de l'autre et quand ils s'abordent ce n'est pas pour se frapper, mais pour poser d'un geste familier leurs mains sur les épaules de l'adversaire. Lentement ces mains errent sur le torse nu; les combattans s'enlacent, sans violence apparente; ils se palpent, non en ennemis impatiens de se ruer l'un sur l'autre et de se renverser, mais en anatomistes qui cherchent dans cette masse de chair un point faible qu'il leur importe de découvrir. Leurs doigts velus s'enfoncent dans cette graisse qui leur dérobe la jointure des os, la contexture du corps. Tout en se palpant, ils se rapprochent, ils s'étrei-

gnent, plus soucieux apparemment de ménager leurs forces et d'user celles de leur adversaire que de le jeter bas. On voit, non sans surprise, un athlète s'abandonner brusquement dans les bras puissans qui s'efforcent de le soulever de terre et qui défaillent sous son poids, pendant que les spectateurs éclatent en applaudissemens.

Il s'est volontairement alourdi et, dans l'effort fait, son adversaire a inutilement dépensé des forces que lui-même a réservées. Pas un des mouvemens de ces deux hommes qui ne soit le point de mire d'une palpitante et féroce curiosité. Cette lutte, en apparence inoffensive et monotone, ces gestes indécis, à peine ébauchés, ces mains lentes qui se promènent sur ces grands corps mous tour à tour attirés et repoussés, mais sans tension de muscles, sans perceptible effort d'en finir, c'est le *Jiujutsu*, l' « art de céder pour l'emporter ». Le temps s'écoule en feintes, en anatomiques études; le moment décisif approche. L'un des athlètes a cru reconnaître le point faible de son adversaire. S'il ne s'est pas trompé, une brusque, une violente étreinte, une main énorme s'enfonce dans la chair, et d'une habile pression de doigts disloque l'épaule ou brise un tendon et envoie rouler le vaincu tout pantelant dans l'arène. S'il s'est trompé, si dans cet effort puissant mais infructueux il s'est épuisé, sa respiration haletante, son souffle rauque et court indiquent que sous l'étreinte du bras replié de son ennemi la respiration lui manque, que ses côtes craquent sous l'effroyable pression, ou bien une défaillance soudaine révèle que l'un de ses muscles vient de se rompre, ou l'un de ses os de se briser.

Il faut sept années d'études pour former un athlète accompli. Il en est qui connaissent d'infaillibles manipulations, qui tuent un homme par une simple pression de leurs doigts velus, aussi promptement que la foudre. Ceux-là sont professeurs dans les collèges du gouvernement et tenus, par serment et sous les peines les plus sévères, à ne jamais enseigner un coup mortel.

Si nous en croyons maintenant Lafcadio Hearn, le « Jiujutsu » donne la clé de l'histoire du Japon depuis un quart de siècle. Les Japonais ont transporté dans leur politique et leur diplomatie, dans leur armée et leur marine, les procédés du « Jiujutsu »; ils ont introduit, dans leurs relations extérieures et dans l'art de la guerre, la tactique qui consiste à « céder pour l'emporter », ce qui revient à dire qu'ils ont étudié en anatomistes patiens et savans l'organisation politique et sociale de l'Europe et surtout l'organisation administrative et militaire de la Chine. Ils ont découvert et noté les points faibles du Céleste Empire. Sur ce grand corps mou, ils ont promené leurs doigts souples. Dans leurs rapports avec l'Europe, ils ont, comme au lendemain de la chute de leur régime féodal, toujours paru céder, acceptant les conseils et subissant la pression de ceux qu'ils voulaient se conci-

lier, ouvrant leurs ports, mais refusant aux étrangers le droit d'acquérir une parcelle du sol, adoptant avec un empressement apparent le costume et les idées européennes, mais déposant l'un et répudiant les autres aussitôt qu'ils le pouvaient. L'heure venue de la lutte avec la Chine, ils ont, en quelques coups droits, habilement préparés et dextrement portés, jeté bas leur adversaire, puis, affectant de déférer au désir des grandes puissances et n'ignorant pas qu'ils avaient tout à risquer à prolonger une guerre au cours de laquelle cette masse de 400 millions d'hommes eût fini par avoir raison du Japon, ils ont traité avec la Chine et affirmé une suprématie que la Chine reconnaît et que l'Europe admet.

La thèse de Lafcadio Hearn est à coup sûr nouvelle. D'aucuns n'y verront peut-être qu'un rapprochement ingénieux; d'autres y trouveront l'explication de faits inexpliqués : les rapides succès du Japon, les coups sûrs et prompts portés par ce David au Goliath asiatique, l'habile souplesse avec laquelle, cédant à propos à la pression combinée de la Russie, de la France et de l'Allemagne, le petit empire du Soleil Levant a eu l'art de se faire pardonner ses succès et de se rallier les sympathies de l'Europe dont il avait déconcerté les calculs.

Par ce qui précède, nos lecteurs pourront se faire une idée de l'œuvre et du talent de Lafcadio Hearn. Cette œuvre variée et ce souple talent méritent une étude plus approfondie. Ses essais sur *les Danseuses japonaises*, son *Journal d'un maître d'école*, son *Marché des morts*, ses *Notes sur Kitzuki*, abondent en aperçus originaux et curieux sur lesquels nous aurons sans doute l'occasion de revenir.

C. DE VARIGNY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août.

La grève des verriers de Carmaux n'aura pas eu un caractère banal. Elle a évolué d'une manière très différente de celles qui l'avaient précédée ; elle en a rompu la monotonie ; elle a posé sur le terrain même des faits un certain nombre de questions qui étaient restées jusqu'ici dans le domaine de la théorie et presque de l'idéologie. Pour la première fois, on a vu une compagnie industrielle regimber résolument contre les prétentions des ouvriers et leur opposer les siennes. La surprise a été si vive que, presque de tous les côtés, on a mis quelque temps à en revenir. Il était convenu jusqu'ici que les ouvriers, conduits par leurs syndicats, avaient tous les droits et qu'eux seuls en avaient; qu'ils pouvaient rompre à leur gré le contrat de louage et le reprendre à leur fantaisie; que la compagnie devait, au premier signe de leur part, et quelles que fussent les manifestations dont ils l'accompagnaient, leur ouvrir la porte de ses ateliers et les guichets de sa caisse. La comparaison patriarcale du père de famille et de l'enfant prodigue reproduirait assez bien la situation réciproque du patron et des ouvriers telle qu'on l'a comprise jusqu'à présent, si, dans l'apologue biblique, la mansuétude paternelle n'était pas toute spontanée et facultative, et si, d'ailleurs, les ouvriers d'aujourd'hui n'avaient pas un sentiment trop fier de leur dignité pour consentir à être traités comme des fils égarés. Quoi qu'il en soit, ils étaient habitués à voir tuer le bœuf gras lorsqu'ils venaient, un peu plus tôt, un peu plus tard, reprendre le travail abandonné. M. Rességuier a changé tout cela. M. Rességuier est l'administrateur délégué de la Compagnie de Carmaux. Dieu sait toutes les malédictions qu'il a attirées sur sa tête, toutes les imprécations qui se sont tournées contre lui, toutes les injures dont il a été l'objet ! Mais il les supporte avec philosophie. A la vérité, la pointe en avait été émoussée déjà sur M. le préfet du Tarn que les journaux de la grève ont dès le premier jour qualifié d' « immonde ». Après cela il devenait difficile de renchérir, et quand M. Rességuier est entré en scène, la presse méridionale, malgré la richesse de son vocabulaire, a dû se répéter. Mais laissons de côté les détails anecdotiques pour aller au fond des choses. La question qui s'agite à Carmaux est des plus graves. Nous avons parlé du contrat de louage,

dont nos vieux jurisconsultes ont si bien précisé les termes : c'est de lui qu'il s'agit. Les conditions nouvelles dans lesquelles s'exerce l'industrie moderne ont pu en modifier le fonctionnement ; elles en ont conservé intacts tous les élémens essentiels.

Un contrat est un contrat. Il engage deux volontés. Ni l'une ni l'autre de ces volontés n'a le droit de rompre l'engagement d'une manière arbitraire, sous peine d'encourir des responsabilité qui se traduisent par des déchéances ou par des dommages-intérêts. On a fait, en 1884, une loi sur les syndicats ouvriers. Bien qu'elle ait été singulièrement dénaturée dans la pratique, et que, sous l'influence de meneurs sans scrupules, elle ait eu des résultats très différens de ceux qu'on en attendait, la pensée qui lui a donné naissance était juste. Nous traversons une période d'hésitations, de tâtonnemens, et aussi de violences qui ne saurait se prolonger indéfiniment. L'expérience, avec ses rudes conséquences, finira par maîtriser les uns et les autres, mais ce sera malheureusement, comme toujours, au prix de beaucoup de souffrances particulières. Il était légitime et même indispensable d'attribuer une représentation légale aux ouvriers : c'était le seul moyen de leur assurer la libre discussion, au besoin la libre défense, enfin l'égalité avec les patrons. Mais les syndicats, en leur donnant un moyen d'action, leur imposaient une responsabilité correspondante, et c'est ce qu'ils n'ont pas compris. Non contens d'avoir obtenu l'égalité, ils ont voulu bientôt qu'on leur reconnût des droits supérieurs et même exclusifs. Ce contrat de louage dont nous avons parlé, ils en ont imposé aux patrons le respect absolu, sauf à eux à le rompre sous le prétexte le plus futile, toutes les fois qu'ils ont cru y trouver profit. Peu importe que le patron se trouve dans l'embarras : c'est sur cet embarras qu'ils comptent pour l'obliger à céder. Ils n'ont pas envisagé l'hypothèse de sa ruine, persuadés qu'il capitulerait toujours avant d'en venir à cette extrémité, et sur cette vraisemblance ils ont joué étourdiment leur fortune et la sienne. Mais s'ils se trompent sur la solidité du patron, qu'arrivera-t-il ? Et même s'ils ne se trompent pas, est-il admissible que, pour un motif quelconque, le contrat soit rompu d'un côté, ou du moins interrompu, tout en subsistant virtuellement et obligatoirement de l'autre ? Est-il équitable que les ouvriers puissent se dégager de leurs obligations, tandis que les patrons restent soumis aux leurs, trop heureux de voir le contrat rentrer en vigueur au gré d'une des deux parties et au moment qu'elle aura déterminé toute seule ? Tel n'est pas notre sentiment. Un contrat interrompu est un contrat rompu. Il rend à chacun la plénitude de sa liberté. S'il la rend aux ouvriers, il la rend du même coup aux patrons. Les ouvriers ont le droit de se mettre en grève, oui sans doute ; mais l'unique garantie contre l'abus qui peut être fait de ce droit est la responsabilité qui en découle pour ceux qui en usent. Le lendemain d'une grève, patrons et

ouvriers se retrouvent en présence parfaitement égaux, c'est-à-dire maîtres les uns et les autres de faire à nouveau leurs conditions, ceux-ci pour reprendre du travail et ceux-là pour en donner. C'est précisément ce qu'on avait perdu de vue, et ce que la grève de Carmaux aura eu le mérite d'avoir rappelé.

Le droit, disons-nous, est le même pour le patron et pour l'ouvrier. Évidemment on peut en faire un mauvais usage. La Compagnie de Carmaux a-t-elle encouru ce reproche? Pour répondre à cette question, il faut rappeler les faits. La grève de Carmaux, comme celle de Champagnac-les-Mines dont nous aurons aussi à dire un mot, et comme beaucoup d'autres qui les avaient précédées, n'a pas eu pour cause un conflit d'intérêts matériels entre la Compagnie et les ouvriers. Un de ces derniers, M. Baudot, a été renvoyé, et ses camarades, encouragés par le député de l'arrondissement, M. Jaurès, ont décidé de faire cause commune avec lui. Ils ont posé cette alternative : ou la rentrée de Baudot, ou la grève. Il était facile de prévoir que la Compagnie n'admettrait pas sous cette forme la réintégration de M. Baudot : dès lors, la grève devenait inévitable, et, en effet, elle a été déclarée. M. Jaurès en a aussitôt informé le gouvernement, auquel il n'a pas cessé d'envoyer depuis des télégrammes qui rappelaient les proclamations de Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, avec la différence qu'ils n'annonçaient jamais que des déconvenues, mais sur quel ton sublime! On sait le mépris que les chefs du parti socialiste professent pour le gouvernement bourgeois qui nous régit : cela ne les empêche pas de recourir sans cesse, soit au ministre de l'Intérieur, soit au président du Conseil, pour leur demander, ou plutôt pour leur enjoindre d'avoir à intervenir, sous leur dictée, entre les ouvriers et les patrons. Certes, l'intervention prudente, mesurée, conciliante, du gouvernement peut se produire quelquefois d'une manière utile, et cela est arrivé à Champagnac-les-Mines ; mais pouvait-il en être ainsi à Carmaux, étant données la nature de la question et la manière dont elle était posée? La loi n'a pas prévu, elle ne pouvait ni prévoir, ni surtout imposer l'intervention toujours officieuse de l'autorité préfectorale : en revanche, elle a prévu et fixé les conditions dans lesquelles s'exercerait celle du juge de paix, si les deux parties étaient d'accord pour s'y soumettre. A Carmaux, les ouvriers ont invoqué l'arbitrage du magistrat cantonal ; la Compagnie l'a décliné. M. Jaurès en a éprouvé une véhémente indignation : à notre avis il s'est indigné à tort.

L'arbitrage, comme la grève elle-même, a sa raison d'être dans certains cas spéciaux, mais non pas indifféremment dans tous. Nous ne rappellerons pas ce qui s'est passé il y a quelques années à Carmaux même, au moment de la grève des ouvriers mineurs, beaucoup plus importante que celle d'aujourd'hui. M. Clémenceau, alors député, a imposé au président du Conseil, M. Loubet, de remplir bon gré mal

gré le rôle d'arbitre entre la Compagnie et les ouvriers : il promettait de faire accepter la sentence arbitrale par ces derniers, quelle qu'elle fût. On sait ce qui est arrivé. M. Loubet a donné de très grandes satisfactions aux ouvriers, mais non pas cependant une satisfaction complète, absolue, la même sur tous les points. Autant en a emporté le vent! Les ouvriers ne se sont même pas donné la peine de déchirer la sentence ; ils n'en ont tenu aucun compte ; ils ont levé les épaules avec dédain et maintenu intégralement leurs revendications. Est-ce un motif pour proclamer l'impuissance de l'arbitrage et pour y renoncer? Non : il ne faut pas juger une institution sur une première épreuve qui n'a pas réussi. Mais il est des cas où l'arbitrage est en quelque sorte contre-indiqué, et où une compagnie industrielle a le droit, quelquefois le devoir, de ne pas l'accepter. Lorsqu'il s'agit d'une contestation portant par exemple sur les salaires des ouvriers, l'arbitrage est à sa place. La compagnie peut n'avoir pas tenu les engagemens qu'elle a pris : c'est à l'arbitre à le dire. Elle peut même, dans l'état général de ses affaires, et si l'on tient compte de la progression notoire de ses bénéfices, ne pas donner aux ouvriers des salaires suffisans : là encore l'intervention d'un tiers désintéressé et bienveillant est tout à fait en situation. Mais est-ce un de ces cas qui s'est présenté à Carmaux, ou tout autre du même genre ? Point du tout. M. Baudot a été renvoyé pour avoir manqué à la discipline, et violé, en ce qui le concernait personnellement, le contrat de louage conclu par lui avec la Compagnie. Dans ce domaine, celle-ci devait rester maîtresse de ses déterminations. Le jour où une compagnie permettra à un tiers, quel qu'il soit, le plus élevé de tous comme le président du Conseil, ou le plus humble comme un juge de paix, de prononcer à sa place sur une question de discipline entre ses ouvriers et elle, l'industrie française aura reçu une atteinte dont elle aura bien de la peine à se relever.

Pourquoi M. Baudot a-t-il été renvoyé ? C'est, a-t-on dit, parce qu'il avait été nommé conseiller d'arrondissement, et qu'il avait dû quitter l'usine pendant sa campagne électorale. Si ce motif était exact, il appellerait déjà de sérieuses réflexions. Lorsqu'une compagnie fait un contrat de louage avec un ouvrier ,et qu'elle promet de lui donner telle somme d'argent contre telle quantité d'heures de travail, est-il loisible à l'ouvrier, pour un motif même respectable, mais qui ne constitue pas un cas de force majeure et où sa volonté reste parfaitement libre de faire ou de ne pas faire, lui est-il permis de manquer à son engagement et d'exiger de la Compagnie qu'elle continue de remplir le sien? L'admissibilité de tous à tous les emplois est un grand principe ; cependant, huit citoyens sur dix, si ce n'est plus, sont obligés, par la nature de leurs occupations et les nécessités de leur existence ou de celle de leurs familles, de renoncer à la poursuite et à l'exer-

cice de certains mandats. Les ouvriers seuls feraient-ils exception, et cette exception serait-elle fondée sur l'obligation imposée à la compagnie qui les emploie de leur payer un salaire quand même ils ne feraient aucun travail? Il suffit d'énoncer simplement de pareilles propositions pour que le bon sens en fasse justice. Mais les mœurs sont indulgentes, et nous vivons à une époque où les compagnies industrielles n'ont garde de pousser leur droit à l'extrême. Elles auraient celui de dire qu'elles ne connaissent que l'ouvrier, qu'elles ignorent le conseiller municipal, ou le conseiller d'arrondissement, ou le maire, et qu'elles n'ont à payer que le travail qu'on leur fournit réellement. Le font-elles? Non. Il n'en est pas une qui n'accorde à un ouvrier, dans une mesure raisonnable, les facilités dont il a besoin pour soutenir une candidature ou pour remplir un mandat électif. La seule condition qu'elles y mettent est qu'on leur demande une autorisation de s'absenter qui est indispensable, au lieu d'invoquer, ou plutôt de s'arroger d'autorité un droit qui n'existe pas. M. Baudot, depuis le commencement de l'année, a, dit-on, travaillé en moyenne un jour sur trois. C'est bien peu! Il est vrai que, si un ouvrier est malade, il se fait porter manquant et un autre le remplace : M. Baudot s'appuie sur cette tolérance, qui s'applique à des cas toujours rares, pour justifier ses disparitions volontaires et multipliées. Comment admettre le change? M. Baudot a été averti plusieurs fois que la Compagnie n'accepterait pas plus longtemps l'incorrection de sa conduite, et lui-même, un moment, a reconnu le bien-fondé des observations qui lui avaient été faites. Mais l'habitude ou le naturel l'a emporté. M. Baudot a continué de ne pas se montrer à l'usine. Pendant douze jours consécutifs, sans autorisation, sans avertissement préalable, il a déserté l'atelier. S'agissait-il, cette fois, d'une élection au conseil d'arrondissement? S'agissait-il d'un mandat à briguer ou à remplir? Pas le moins du monde : M. Baudot était allé à un congrès à Marseille. Il y a beaucoup d'élections par le temps qui court, trop peut-être, et de bons esprits estiment que le renouvellement de nos corps politiques ou administratifs se reproduit avec une fréquence excessive. Mais que sera-ce si à cette cause d'absence un ouvrier politicien ajoute celles qui dériveraient pour lui de la nécessité d'assister à des congrès? Les élections, en somme, n'ont lieu qu'à des intervalles réguliers et dont les échéances sont connues et prévues d'avance : mais les congrès! il y en a tous les jours. On ne citerait pas une semaine où il ne s'en tienne quelqu'un, sur un point de la France ou de l'Europe. Exigera-t-on des compagnies qu'elle entretiennent des ouvriers pour faire, de l'un à l'autre, le métier de voyageurs au profit de leurs camarades? Si les ouvriers veulent avoir des représentans dans les corps électifs ou dans les congrès, soit; personne n'y mettra obstacle; mais qu'ils les paient! Alors tout rentrera dans l'ordre, et on aura supprimé une des

causes de grèves qui se reproduit le plus souvent, bien qu'elle soit la moins admissible de toutes.

Les verriers de Carmaux ont fini, bien qu'un peu tard, par s'en rendre compte : ils ont décidé de reprendre le travail, sauf à pourvoir par des cotisations individuelles ou collectives à la subsistance de M. Baudot. Ils auraient mieux fait de commencer par là. A supposer que M. Baudot ait été indûment renvoyé par la Compagnie, le moindre avocat, — malheureusement M. Jaurès n'est que philosophe, — lui aurait conseillé de poursuivre celle-ci devant les tribunaux en vertu de l'article 1780 du code civil. Cet article a été remanié il y a quatre ans tout exprès pour ouvrir une action en dommages-intérêts à ceux, ouvriers ou patrons, qui seraient lésés par une rupture illégitime du contrat de louage. La marche à suivre était donc toute tracée. On ne saurait reprocher au législateur de n'avoir pas prévu le renvoi injustifié d'un ouvrier et d'avoir laissé le malheureux sans défense. Il n'était pas besoin de mettre en œuvre pour cela l'énorme et lourd appareil de la grève. M. Jaurès s'en est-il souvenu tout d'un coup lorsqu'il a conseillé aux ouvriers de rentrer dans leurs ateliers? Cela est peu probable. Il a vu que la grève, qu'on nous passe le mot, ne rendait pas; que la Compagnie pouvait la soutenir très longtemps; qu'elle était médiocrement populaire parmi les verriers eux-mêmes; et que les ouvriers des autres industries, à Carmaux et ailleurs, montraient peu d'empressement à verser une cotisation pour l'entretenir. Les verriers de Carmaux gagnent des salaires très élevés. La grève, de leur part, semblait inexplicable : ils n'étaient pas intéressans. — Heureuse compagnie! a pensé M. Jaurès. Après un repos de quelques jours à peine, les ouvriers vont se remettre docilement à son service! Il convient du moins de lui faire expier sa victoire par quelques imprécations et quelques menaces bien senties. — En conséquence, le comité des verriers de Carmaux a envoyé aux autres verriers de France un manifeste très littéraire et très éloquent qui se terminait ainsi : « Réservons notre effort pour une action d'ensemble. Ni vos griefs, ni les nôtres ne s'oublient : ils s'accumulent. Les injustices et les violences subies par nous sont, elles aussi, un capital qui fructifie. Nos maîtres se tromperaient s'ils prenaient notre clairvoyance pour de l'oubli et notre sagesse pour une abdication. Soyons unis, camarades, et, à travers toutes les épreuves, ayons foi en l'avenir! »

Tels sont les sentimens avec lesquels les ouvriers de Carmaux s'apprêtaient à revenir à l'usine. N'est-ce pas ceux que méritait la Compagnie? Et que lui importait, au surplus, ce que pensaient les ouvriers pourvu qu'ils travaillassent à son profit? Ainsi raisonnait M. Jaurès. On a cru généralement, comme lui-même, que la grève était finie : elle ne l'était pas, et c'est juste à ce moment qu'elle a pris une physionomie nouvelle et originale. La Compagnie s'est mise en grève

à son tour. Quand les ouvriers ont voulu rentrer dans les ateliers, ils en ont trouvé les portes closes. Ils ont frappé, on ne leur a pas ouvert. Enfin, l'administrateur délégué, M. Rességuier, a fait afficher un placard ainsi rédigé : « Les ouvriers des verreries de Carmaux ayant quitté le travail sans motif, l'usine est fermée par ce fait. La Société, dans leur intérêt, croit devoir les avertir qu'elle ne peut prévoir quand et dans quelles conditions la réouverture aura lieu : à chacun, par conséquent, de prendre tel parti qui lui convient. » S'il y a eu jamais une surprise profonde, c'est celle qu'ont éprouvée les verriers en lisant ces quelques lignes sèches et tranchantes. La brièveté de M. Rességuier les a déconcertés. Quant à M. Jaurès, il a écrit à M. le président du Conseil une très longue dépêche, dans laquelle, après avoir fait le procès de la Compagnie, il a juré de garder son sang-froid jusqu'au bout, « car, il lui paraît impossible qu'il n'y ait pas une protestation de toute la France républicaine. Mais, ajoute-t-il aussitôt en termes menaçans, il se peut que les ouvriers, exaspérés par l'injustice et la misère, se laissent aller à de justes ressentimens et répondent enfin à la violence par la violence. Au jour du danger, je serai avec eux, devant eux, et si le gouvernement et les patrons ont le triste courage de faire tirer sur ces braves gens, coupables avant tout d'être républicains, que le sang versé retombe sur le triste régime qui, sous le nom usurpé de république, aura préparé ou toléré un tel crime ! »

Non, les ouvriers de Carmaux ne sont pas coupables, avant tout, d'être républicains, et l'on ne voit pas ce que la république vient faire ici. Les lois qui régissent les rapports des patrons et des ouvriers sont indépendantes des formes politiques : elles sont les mêmes en Angleterre ou en Allemagne qu'en France ou aux États-Unis. Nous sommes d'ailleurs tentés de croire que les verriers de Carmaux ne sont coupables de rien du tout, sinon de s'être laissé duper par quelques meneurs et égarer par la parole sonore et décevante du plus éloquent d'entre eux. Ils commencent à s'apercevoir de la faute qu'on leur a fait commettre. M. Jaurès promet de mourir avec eux : il y a trois semaines qu'il a fait ce serment oratoire, et, grâce à Dieu ! la tranquillité n'a pas cessé de régner à Carmaux. Il est vrai que M. Jaurès a promis aussi des subsides pour vivre, dût-il aller lui-même les solliciter à travers la France dans une série de réunions publiques où il mettrait à nu les infamies de l'ordre social actuel. Mais avant de commencer cette tournée destinée à être plus ou moins fructueuse, le tribun socialiste est allé se reposer dans une maison de campagne qu'il possède aux environs d'Albi, et d'où il est peu sorti depuis lors. Le correspondant d'un grand journal a causé avec lui à Bessoulet : il l'a trouvé « lisant, pour se distraire, *Béatrix* de Balzac ». On ne peut que l'en louer ; les passions les plus violentes ont, par moment, un impérieux besoin de se

détendre; mais les verriers de Carmaux n'ont pas à leur portée des distractions du même genre. Que feront-ils pour passer le temps et pour subsister en attendant? « Je me dois à moi-même, cause directe de leur malheur, a dit M. Jaurès, de les soutenir, de consacrer tous mes efforts à rendre leur lutte possible et leur victoire certaine. » Il y a quinze jours que M. Jaurès tenait ce langage : qu'a-t-il fait depuis lors? C'est à peine s'il vient enfin de se mettre en route pour prêcher sa croisade. On remarquera qu'il se donne comme étant la « cause directe » du malheur des ouvriers. Veut-il dire par là que, ayant imprudemment conseillé la grève, il se sent moralement responsable de toutes les suites qu'elle peut avoir? Sa pensée est tout autre. M. Jaurès ne voit que lui, lui seul dans la grève. Il se croit persécuté. Il est convaincu que M. Rességuier et M. le préfet du Tarn n'en veulent qu'à sa personne, et que la lutte engagée n'a pas un objet économique, mais un but politique, moins encore, un but électoral. On veut, lui, M. Jaurès, le « déraciner de son siège » de député. C'est lui qu'on vise à travers les ouvriers, et, pour se défendre lui-même, il doit commencer par venger les syndicats de Carmaux. Dans son imagination enfiévrée, son affaire personnelle prend le dessus sur la question générale. On s'explique dès lors qu'il se regarde comme la cause directe de tout ce qui arrive, et qu'il confonde volontiers son intérêt avec celui des ouvriers. Reste à savoir si ceux-ci persisteront longtemps encore dans la même confusion.

M. Jaurès défend son mandat : c'est son droit. Quant à la Compagnie, elle use du sien. On a pu se demander au premier abord si elle en usait bien à propos. Peu à peu la lumière s'est faite à ce sujet. M. Rességuier a rappelé les conversations qu'il avait eues, il y a quelques mois, avec les délégués des ouvriers. Il a même reproduit une lettre écrite par lui, dès le mois de mai dernier, à la *Dépêche* de Toulouse. Certes, on ne peut pas lui reprocher d'avoir pris les ouvriers en traître. Il leur a fait remarquer, dès cette époque, qu'ils étaient les mieux payés de tous les verriers de France, et le fait n'a pas été nié. Il a ajouté que, si une grève venait à éclater, la Compagnie entendait reprendre toute sa liberté, qu'elle ne réintégrerait que les ouvriers dont elle aurait besoin, enfin et surtout qu'elle modifierait ses tarifs. Impossible d'être plus clair ni plus précis. On dit maintenant que la Compagnie a des réserves considérables en magasin et que l'interruption du travail, loin de lui nuire, tourne à son avantage. C'est bien possible! Mais ne le savait-on pas? L'avait-elle dissimulé? N'avait-elle pas été d'une franchise parfaite dans l'aveu de ses intentions éventuelles? Les ouvriers enfin n'étaient-ils pas depuis longtemps avertis et prévenus? Dès lors il pouvait être de l'intérêt personnel de quelques politiciens que la grève éclatât; mais que ce fût de celui des ouvriers, nous le nions. M. Rességuier se contente aujourd'hui d'exécuter point par point ce

qu'il avait annoncé. Il le fait froidement, résolument. Quel moyen d'action a-t-on contre lui? S'il s'agissait de l'exploitation d'une mine, les socialistes ne manqueraient pas de réclamer la déchéance de la Compagnie et le retrait de son privilège. Mais il s'agit d'une industrie privée : dès lors, que faire? Les journaux du parti n'ont trouvé qu'un moyen — et ils osent le dire — d'amener M. Rességuier à composition. Pourquoi le gouvernement, dépositaire de la force publique, protège-t-il plus qu'il ne faut la personne de l'administrateur délégué? Pourquoi défend-il à l'excès le matériel de la Compagnie, ses usines, ses fourneaux, etc.? Ne pourrait-il pas se relâcher de sa surveillance? Ne pourrait-il pas au moins faire entendre à M. Rességuier qu'il est sur le point de le faire? C'est ainsi que les socialistes entendent le rôle du gouvernement, et qu'ils le rempliraient s'ils étaient aux affaires : et alors ce n'est pas l'héroïsme de M. Jaurès qui serait à l'épreuve, ni sa poitrine qui serait menacée. Voilà ce qu'écrivent en toutes lettres les journaux socialistes de Paris et de Toulouse. L'ombre sanglante de l'infortuné Watrin se profile complaisamment à travers leurs colonnes. La grève suit un cours trop tranquille à leur gré : n'y a-t-il pas lieu d'y mêler un élément nouveau et de répondre, suivant l'expression de M. Jaurès, « à la violence par la violence? »

Mais quelle violence a-t-on faite aux ouvriers? Si l'attitude prise par M. Rességuier inaugure une autre ère dans les rapports du capital et du travail, elle est légitime; on ne saurait y opposer aucun argument de droit. Se propose-t-il de la pousser jusqu'à ses conséquences extrêmes, et à s'entendre dire : *Summum jus, summa injuria?* Rien jusqu'ici ne le fait croire. Il annonce, au contraire, qu'il reprendra tous les ouvriers, sauf un petit nombre de meneurs. Quant aux tarifs, il accepte d'avance les plus élevés de ceux qui sont appliqués ailleurs dans la même industrie. Ce ne sont pas là des conditions draconiennes. Sans doute, quelques ouvriers seront exclus avec M. Baudot; nous souhaitons que le nombre en soit le moins grand possible; mais le nombre de ceux que conservera la Compagnie restera certainement supérieur à ses besoins. Pourquoi donc les rengagera-t-elle, sinon pour maintenir avec eux cette solidarité de travail et d'intérêts que les fauteurs de grève méconnaissent et troublent si souvent? La Compagnie diminuera les chiffres de ses tarifs, il est vrai, mais si elle les maintient au maximum de ceux que l'on distribue ailleurs, pourra-t-on lui reprocher de céder à un inavouable sentiment de rapacité? Elle a fait jusqu'à ce jour davantage; on ne lui en a su aucun gré. Elle a sacrifié une partie de son intérêt; on ne lui en a montré aucune reconnaissance. Elle a prévenu les ouvriers que, s'ils se mettaient en grève, elle se verrait dans l'obligation de prendre des mesures nouvelles; les ouvriers ont passé outre et se sont mis en grève. Il faut être juste, même pour les patrons. Eux aussi sont des hommes, et lorsqu'ils

voient leurs intentions méconnues et dénaturées, leurs intérêts toujours menacés et souvent foulés aux pieds, leur caractère travesti, leur existence même dénoncée à la vindicte ouvrière, on comprend que leur bonne volonté éprouve quelque lassitude et qu'un peu d'amertume leur vienne au cœur. S'ils n'ont pas toujours eu un assez prudent souci de la situation personnelle de quelques politiciens, peut-on leur reprocher de n'avoir pris aucun soin de celle des ouvriers? Le public ignorait que les verriers de Carmaux étaient les mieux rétribués du monde; il a été étonné de l'apprendre au moment même où ceux-ci se mettaient en grève. En revanche, il ne l'a pas été de voir que les autres ouvriers, auxquels on demande un prélèvement sur leur maigre salaire pour entretenir les grévistes, se montrent peu empressés à l'opérer. Il attend le dénouement de la grève de Carmaux sans parvenir à s'y intéresser. Dès maintenant les responsabilités sont établies à ses yeux, et les événemens futurs auront de la peine à les déplacer.

Et puis, il y a une question plus haute, qui commence à préoccuper les esprits. L'industrie, la grande industrie est-elle possible, peut-elle se développer ou simplement durer dans les conditions nouvelles qu'on prétend lui imposer en France? A cette question il faut avoir le courage de répondre que non. Nous sommes partout surveillés, menacés par nos rivaux étrangers; nous avons à soutenir contre eux une lutte de tous les instans; la moindre défaillance, parfois même une simple distraction, peut nous fermer un des marchés de l'univers; aux grandes nations contre lesquelles nous luttions déjà avec peine, d'autres sont venues s'ajouter dont l'esprit d'initiative, l'audace créatrice, l'expansion à travers les continens et les mers, devraient être pour nous un sujet d'inquiétude et presque d'effroi; — et c'est le moment que nous choisissons pour déchaîner une guerre intestine de patrons et d'ouvriers et pour poser entre eux avec arrogance les revendications extrêmes du socialisme! Dans les congrès internationaux qui se tiennent chaque année, ou même plusieurs fois par an, nous constatons, avec un peu d'humiliation, la supériorité d'esprit pratique et de bon sens inflexible que les ouvriers étrangers ont sur les nôtres, et aussi la préoccupation intransigeante avec laquelle ils mettent leurs intérêts et celui de leur pays au-dessus de toutes les théories, de tous les systèmes, de toutes les chimères; — et cette constatation une fois faite, nous voyons nos ouvriers revenir dans leurs ateliers, puis, sous l'inspiration de politiciens qui n'ont de commun avec eux ni les inspirations, ni les aspirations, ni la manière de penser, ni même celle de parler, poursuivre à travers de cruelles épreuves la réalisation de ces rêves dont les autres n'ont point voulu. La sécurité, du moins une certaine dose de sécurité est indispensable à l'industrie comme au commerce; elle manque de plus en plus. Aussi le capital, cet infâme capital qui est l'objet de tant de colères mêlées d'envie, devient-il timide, hési-

tant, peureux. Le temps approche où il fera défaut pour les grandes entreprises. Dès qu'on ne peut plus en faire de bonnes sans être accusé de malhonnêteté, qui voudra s'adonner aux affaires? Dès qu'on ne peut plus diriger une industrie prospère sans être traité par ses ouvriers en suspect et même en ennemi, qui voudra accepter une telle charge? On s'étonne, on s'émeut, quelques personnes s'indignent de l'attitude de la Compagnie de Carmaux : que dira-t-on le jour, — et peut-être est-il prochain, — où une compagnie, en présence de grèves sans cesse renouvelées, déclarera qu'elle renonce à une entreprise où elle ne trouve plus la rémunération de son argent et de ses peines, et qu'elle renvoie ses ouvriers parce qu'elle liquide? Cela se verra, et on verra aussi les capitaux français chercher au delà des frontières un emploi avantageux qu'ils ne trouveront plus en France. Le socialisme n'est qu'à ses débuts, et, quoi qu'on en dise, nous ne croyons pas qu'il soit en croissance; les dernières manifestations qui viennent d'avoir lieu n'ont pas tourné à son avantage; mais, s'il en était autrement, et si les progrès dont il se vante correspondaient en effet aux vœux et aux prophéties de ses représentans, c'en serait bientôt fait de l'industrie française. La poule aux œufs d'or à laquelle nous devons une grande partie de notre richesse nationale cesserait de produire, bientôt de vivre, et enfin de faire vivre quelques milliers de patrons ou d'actionnaires et plusieurs millions d'ouvriers. Le danger de l'avenir est là, et il faut le regarder en face. Aussi M. Rességuier, quels qu'aient été les motifs de la résolution qu'il a prise et quel que soit le parti qu'il prendra par la suite, aura-t-il rendu un service signalé en rappelant aux ouvriers ce qu'est un contrat. Il était bon de leur faire sentir par une leçon de choses que, si les patrons ont des responsabilités, ils en ont eux aussi, et qu'elles pourraient subitement devenir lourdes à leurs épaules. La grève de Carmaux n'aura pas été inutile si elle fait entrer cette idée dans leurs esprits.

Après cette grève, qui attire encore tous les regards, est-il permis de dire un simple mot de celle de Champagnac-les-Mines? Elle s'est terminée à la satisfaction générale, et, fait sans précédent, la direction de l'entreprise d'une part et les ouvriers de l'autre ont adressé des remerciemens au préfet du Cantal et au sous-préfet de Mauriac. Nous n'avons qu'à y joindre les nôtres. Cette grève, on le voit, pourrait servir d'exemple, sauf en ce qui concerne sa durée. On ne s'expliquerait guère qu'elle ait pu se prolonger pendant trois mois, si on ne savait que la plupart des ouvriers étaient du pays, et qu'ils sont allés travailler dans les champs pendant la belle saison, ce qui vaut bien autant que de travailler sous terre. Lorsque la fenaison, puis la moisson ont été faites, ils se sont montrés mieux disposés envers la société minière; l'accord s'est fait par l'entremise de l'administration préfectorale, et la grève s'est terminée par une fête où l'on a dansé sous les

plis du drapeau français et du drapeau russe. Tout est bien qui finit bien. Il ne faut pourtant pas croire que la grève de Champagnac ait présenté d'un bout à l'autre le caractère d'une idylle. Si l'ordre n'a pas été troublé, et si une trentaine d'ouvriers ont pu, du premier au dernier jour, rester au travail et trouver une protection efficace contre de terribles menaces, c'est parce que M. le préfet du Cantal n'a toléré aucune « patrouille », aucun cortège des grévistes. L'attitude de ceux-ci a été d'ailleurs très différente, suivant qu'ils étaient plus ou moins directement soumis aux influences des députés et des journalistes socialistes. Livrés à eux-mêmes, ils étaient toujours prêts à la conciliation, et, au moins à deux reprises, l'accord s'est fait, pour se rompre ensuite, précisément sur les bases qui ont été finalement adoptées. Ici, comme à Carmaux, il s'agissait d'un ouvrier renvoyé, ou plutôt mis à pied pendant vingt-quatre heures. Ses camarades ayant pris fait et cause pour lui, la direction de la mine, qui déjà avait été en butte aux injonctions du syndicat et qui avait eu plus d'une fois le tort d'y céder, a voulu faire un exemple : elle a renvoyé dix ouvriers. Telle a été l'origine du conflit. En fin de compte, la direction a maintenu le renvoi de cinq ouvriers, et, comme quatre d'entre eux s'étaient déjà éliminés eux-mêmes sous divers prétextes, l'exclusion n'a porté réellement que sur un. A partir de ce moment, la grève n'avait plus aucune raison d'être : elle a continué toutefois pendant quelques semaines encore, parce que les députés et les journalistes socialistes qui s'étaient transportés dans le Cantal ne voulaient à aucun prix la laisser finir : ils en vivaient, et même assez joyeusement. Les ouvriers ont fait un jour le compte de ce que leurs « hôtes » leur coûtaient, et ils s'en sont émus. Après avoir acquitté la note de quelques-uns d'entre eux, ils ont dû payer aussi leur retour à Paris ou ailleurs. Ces messieurs, au surplus, ne voyageaient pas, ou ne restaient pas longtemps seuls. Mais nous ne voulons pas écrire aujourd'hui la chronique anecdotique d'une grève, toute piquante qu'elle puisse être. On ne saurait croire à quel point les ouvriers sont quelquefois bernés et exploités par leurs défenseurs ! Il est vrai que Carmaux avait accaparé les premiers sujets; Champagnac-les-Mines n'a eu que des artistes moindres, mais combien pittoresques ! Lorsque les députés ont été partis et deux des principaux meneurs arrêtés, la paix s'est faite comme par enchantement. On a été tout surpris de ne s'être pas entendu plus tôt. Puisse la grève de Carmaux avoir, sans trop de retard, une conclusion aussi satisfaisante !

FRANCIS CHARMES.

Membre de l'Académie des Sciences morales, professeur à la Faculté des lettres de Paris, directeur honoraire de l'École française

de Rome, dont il avait été presque le fondateur, Auguste Geffroy était aussi l'un des plus anciens et des plus fidèles collaborateurs de cette *Revue*. Comme il venait à peine de quitter Rome quand il est mort, c'est le directeur de l'École française que l'on a loué surtout en lui, et avec raison, si, de l'une de ces Écoles dont les élèves sont déjà des maîtres, il avait su faire non seulement tout ce que l'on avait souhaité qu'elle devînt, mais quelque chose encore de plus : nous voulons dire un vrai centre d'influence française à Rome. C'est pourquoi ce ne sont pas seulement ses élèves qui lui ont rendu publiquement témoignage, mais il ne laissera pas moins de regrets dans cette société romaine où ses qualités personnelles de tact et de courtoisie étaient aussi appréciées que sa science ; et aucun Français, depuis 1875, n'a franchi le seuil du palais Farnèse sans en rapporter des souvenirs qui font pour lui d'une perte publique un chagrin et un deuil privés.

Mais c'est l'écrivain qui nous appartient ici d'une façon plus particulière, ayant commencé de collaborer à la *Revue* voilà plus de quarante ans maintenant écoulés. Pour ses débuts, il s'était emparé d'un vaste domaine qu'aucun Français, avant ni depuis lui, n'a peut-être exploré plus consciencieusement ni mieux connu que lui : c'est le domaine scandinave. A peine sortant de l'École normale, il lui avait semblé que, dans le grand partage qui s'était fait des études historiques, si l'érudition française n'avait pas mesuré leur part à l'Angleterre et à l'Allemagne, à l'Espagne et à l'Italie, elle avait peut-être un peu négligé la Suède et le Danemark ; — et pourtant que de liaisons leur histoire n'avait-elle pas eues jadis avec la nôtre ! C'est ce que l'on put voir dans les belles études qu'il nous donna de 1850 à 1865, — archéologiques et historiques, littéraires et politiques, — dont on fut unanime à reconnaître l'intérêt, mais dont on ne comprit pas ou dont on affecta de ne pas comprendre les avertissemens prophétiques. Les savantes *Introductions* qu'il a mises aux recueils des *Instructions diplomatiques* données à nos ministres en Suède et en Danemark résument cette partie de son œuvre.

Une autre partie n'en est pas moins intéressante et n'a pas été moins remarquée : c'est celle qu'il a consacrée à la discussion, si délicate et si difficile, de l'authenticité des *Lettres de Marie-Antoinette* et de la *Correspondance de Mme de Maintenon*. Et, en effet, on ne saurait faire preuve ni de plus de courtoisie dans la discussion ; ni d'une connaissance plus précise et plus étendue, plus scientifique et plus intime de l'histoire d'un temps ; ni de plus de rigueur et d'ingéniosité dans la méthode. Deux grandes publications sont encore sorties de là : un *Choix des Lettres de Mme de Maintenon*, qui nous la montre dans la vérité de son rôle historique, infiniment moins considérable et surtout moins actif que ne persistent à le croire quelques historiens dont la manie est de voir partout des « histoires de femmes » ; et

les trois volumes de la *Correspondance de Marie-Antoinette avec Marie-Thérèse*, publiés en collaboration avec M. d'Arneth. Ceux-ci ont réduit à leur juste valeur de nombreux recueils apocryphes; vengé une reine de France et une impératrice d'Allemagne d'imputations calomnieuses, et renouvelé l'histoire intérieure du règne de Louis XVI.

Cependant, comme si tant de travaux ne suffisaient pas à l'active et méthodique curiosité de notre savant collaborateur, ni l'histoire de la Révolution, ni celle des « Alliances du Nord », si complexes et si compliquées l'une et l'autre, ne l'avaient détourné du commerce de l'antiquité. A la préoccupation des choses de la politique toute contemporaine, dont il ne se lassait pas de suivre les vicissitudes, il joignait le goût persistant de l'érudition; et d'une série d'études sur *Marie-Antoinette*, avec autant de sûreté que d'aisance, il aimait à passer à une série d'études sur *Rome et les Barbares*. Nos lecteurs ne peuvent pas les avoir oubliées. Conçues et écrites au lendemain de nos désastres par un homme qui les avait vus lentement se préparer, elles sont tout animées du plus ardent patriotisme, et pourtant admirables de froide et de sereine impartialité.

Qu'ajouterons-nous à ces quelques lignes? qu'une telle vie, si bien employée, commande le respect? Mais nous dirons plutôt que ceux qui ont connu Geffroy savent ce qu'il cachait de bonté réelle et de sensibilité profonde sous une apparence de réserve qui écartait de lui les affections banales. Et nous dirons encore, — tant il avait de jeunesse d'esprit, — que nous ne nous attendions pas qu'il dût sitôt disparaître. Mais, en exprimant tout le chagrin que sa perte nous cause, et en nous associant au deuil des siens, nous ne le plaindrons cependant pas trop. Il a rempli tout son mérite; sa vie a été belle, son œuvre a été féconde; et le bonheur enfin ne lui a pas été refusé de mourir en travaillant, qui est le plus grand sans doute que pût rêver un homme comme lui.

Le Directeur-gérant,

F. Brunetière.

APRÈS FORTUNE FAITE

TROISIÈME PARTIE (1)

X

Quand Casimir avait fait le serment peut-être téméraire de perdre le favori dans l'esprit du maître, de détruire dans sa fleur une fortune aussi éclatante que subite, M. Sucquier était revenu de Paris depuis quelques heures, et avait repris sa place à table. Silvère, qui le voyait pour la première fois, avait éprouvé une répugnance instinctive pour cette face huileuse et bourgeonnée; mais il était résolu à ne plus juger les hommes sur leur figure. Personne n'était plus prompt que M. Sucquier à humer le vent, à prendre l'air d'un bureau. Il s'aperçut tout de suite qu'en son absence il s'était passé quelque chose, qu'un nouveau venu avait conquis les bonnes grâces du tyran, qui le traitait avec des ménagemens et des égards qu'il n'avait eus pour aucun autre membre de sa famille. M. Sucquier raisonnait toutes ses démarches, tous ses rôles; son principe et son usage étaient d'adorer les soleils levans. En sortant de table, il prit Silvère à part, lui fit sa cour, lui prodigua les complimens. Il fut interrompu dans sa harangue par M. Trayaz, qui lui dit :

— Sachez, Sucquier, que ce jeune homme est plein de recettes; au lieu de lui dire des douceurs, tâchez de vous approprier quelques-unes de ses sagesses, et demandez-lui en particulier comment on s'y prend pour guérir un arbre qui a la chlorose.

(1) Voyez la *Revue* du 15 août et du 1er septembre.

Dans l'après-midi, se promenant avec une de ses nièces, il avait eu le chagrin de découvrir que le plus vieux, le plus beau de ses pins-parasols était comme frappé de langueur et jaunissait par places. Il fut décidé que le lendemain matin M. l'intendant et Silvère s'en iraient visiter ensemble le malade.

Vingt minutes avant l'heure convenue, Silvère était descendu au jardin et il fumait un cigare en attendant son homme, quand il fut abordé par Casimir, qui s'était levé plus tôt que d'habitude, et qui, après quelques propos indifférens :

— Que pensez-vous, mon cher cousin, de l'homme qui est revenu hier? Je serais surpris si ce museau vous plaisait.

Depuis peu de temps, et pour cause, Silvère voulait du bien à toute la création.

— Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugé! répondit-il. Il y a des museaux trompeurs.

— Je vous jure que dans ce cas-ci, dehors et dedans, tout s'accorde. Cet homme dont la rougeur n'a rien de virginal est entendu à plus d'un métier, et assez intelligent pour être honnête quand sa vertu lui profite. Que mon oncle en ait fait son intendant, je n'y trouve rien à redire; mais qu'il le reçoive à sa table, qu'il le fasse dîner avec nous, vraiment c'est abuser de la permission et de l'insigne platitude de sa chère famille. Je me sens très plat, mon cher cousin, et j'en rougis quelquefois. Que voulez-vous? quand la fièvre des espérances nous tient, on boit les affronts comme de l'eau.

Cette réflexion fit faire la grimace à Silvère.

— Ce Sucquier est donc un vilain monsieur? demanda-t-il d'un ton d'humeur.

— Rendons-lui la justice qu'il avait de qui tenir. Son père était un pharmacien de première classe, établi jadis à Marseille, qui fut poursuivi pour falsification de substances médicamenteuses. Condamné par la cour d'appel à deux mois d'emprisonnement, sans compter l'amende, les dommages-intérêts et l'insertion dans les journaux, il s'était pourvu contre le jugement, et la Cour de cassation avait rejeté le pourvoi.

— Les fils, dit Silvère, ne sont pas responsables des infamies des pères.

— Vous aimez les gros mots, mon cousin : nous appelons cela des incorrections professionnelles. Bon sang ne peut mentir; mais Félix Sucquier, celui qui nous fait à vous et à moi l'honneur de dîner avec nous, tint la mésaventure de son père pour un avertissement du ciel et se promit de n'avoir jamais rien à démêler avec les cours d'appel. Il était venu se fixer à Aix, où il fonda

un cabinet d'affaires. La boutique était mal achalandée, il s'industria. Quand un vieux monsieur, qui avait le cœur jeune, venait le consulter, il ne le laissait pas partir sans s'approcher mystérieusement de lui et lui murmurer dans le trou de l'oreille : « Elle vous conviendrait tout à fait ; elle est encore toute neuve. »

Silvère considérait en ce moment Casimir comme un ennemi de son bonheur, comme une chenille velue qui se promenait sur sa joie ; mais il ne pouvait douter de l'exactitude de ses informations, la physionomie de M. Sucquier lui en était un sûr garant.

— Vous avez vous-même, dit-il, traité avec lui ce genre d'affaires ?

— Non, mon cousin. Primo, jeunesse n'a pas besoin d'aide ; secundo, si je suis assez riche pour offrir un bijou à une petite fille, je ne le suis pas assez pour payer de grosses commissions, et j'ai les courtiers en horreur. Revenons à notre homme. Aussi charitable pour les jeunes gens que pour les vieillards, il les assistait dans leurs détresses ; s'il n'avait pas chez lui la somme, pour obliger l'emprunteur, il en empruntait lui-même la moitié de quelque Arabe, et fournissait le reste en peaux de lézards « et autres curiosités agréables pour pendre au plancher d'une chambre. » Mais ce qui contribua plus que tous ses petits commerces à le mettre en honneur, c'est que cet homme bénin avait le cœur aussi dur qu'un caillou. Était-il chargé de la gérance d'un immeuble ou du recouvrement d'une créance, il se montrait intraitable, et il éprouvait autant de plaisir à jeter sur le pavé un pauvre diable qui ne payait pas son terme que j'en puis prendre à embrasser une jolie fille. Chacun cherche son bonheur où il le trouve. Hélas ! les grands mérites sont sujets à de durs accidens. Au cours d'une de ses tournées, comme il traversait par un beau clair de lune un carrefour désert, deux inconnus, jaloux de ses beaux talens, le rouèrent de coups de bâton et le laissèrent sur la place plus mort que vif. Cette rencontre nocturne le dégoûta de notre bonne ville d'Aix, et il transporta son industrie dans ce pays, où il se signala bientôt par quelques hauts faits que j'ouïs conter un soir en prenant un apéritif dans un café du Lavandou... Mais je bavarde, mon cher, je bavarde. Promettez-moi de ne pas répéter ce que j'ai l'imprudence de vous dire, ou du moins ne citez pas votre auteur. Je n'aime point à me brouiller avec les puissances.

— Puisque vous avez commencé, achevez, répondit Silvère, partagé entre le chagrin d'en avoir trop entendu et le désir de tout savoir.

— Il avait employé une portion de ses économies à acheter

un terrain, et l'avait repassé à un entrepreneur, qui dut s'engager à y bâtir...

Silvère l'interrompit, et d'un ton brusque :

— N'allez pas plus loin, je me charge de dire la suite. L'entrepreneur manquant de fonds, il lui fit des avances et des promesses; quand l'autre se trouva à court, il inventa un prétexte pour lui refuser de nouveaux crédits, l'obligea de vendre, racheta à vil prix le terrain et la maison inachevée, qu'il acheva, et il les revendit fort cher. Un an plus tard, j'en suis certain, inconsolable d'avoir été dupé comme un sot, l'autre mourait de chagrin et de honte.

— J'ignorais ce détail. On vous avait donc conté cette histoire?

— Je n'avais pas besoin qu'on me la contât. Le drôle qui a ruiné et tué mon père était un plus grand personnage que M. Sucquier, et il s'appelait Ravinot; mais les procédés étaient les mêmes, et ces deux âmes se valent. Fripons et friponneaux, je les mets tous dans le même sac... En vérité, Casimir, vous auriez mieux fait de tenir votre langue; on m'a condamné à faire une promenade avec M. l'intendant, et désormais, grâce à vous, je le connais trop pour trouver quelque agrément dans sa société.

— On ne saurait prendre trop de précautions, repartit Casimir; croyez-moi, n'emportez pas votre canne, vous seriez peut-être tenté de vous en servir pour lui en caresser les épaules... Mais j'aperçois cet homme de bien, qui se dirige de notre côté. Soyez sage, soyez aimable. Songez que le maître de céans n'entend pas qu'on touche à son Sucquier. « Fais-toi petit, » disent les Chinois. Aplatissons-nous, mon cousin. Quand on met son espérance dans les bontés d'un oncle richissime, l'aplatissement volontaire est le premier des devoirs.

Recommander la prudence à un homme d'humeur bouillante est le plus sûr moyen de le pousser à quelque incartade, et en prêchant l'aplatissement à Silvère Sauvagin, Casimir se flattait de l'inciter à un coup de tête. Il se promit cependant de n'en point faire, de s'observer, de se vaincre, de peser toutes ses paroles. Il se disait que la vraie sagesse se trouve toujours dans un juste milieu entre deux extrêmes; qu'en s'y appliquant, il y a manière de tenir un drôle à distance sans l'offenser, de le ménager sans s'avilir, d'être courtois sans être plat. Serait-il courtois? C'était beaucoup lui demander. Tout ce qu'on pouvait décemment exiger de lui, c'est qu'il fût honnête, civil, qu'il enveloppât ses mépris, les déguisât sous les dehors d'une froide politesse, et il résolut d'être exactement mais froidement poli. Il

lui en coûtait. Ravinot lui était apparu quand il le croyait bien loin, et, présent à ses yeux, ce fantôme l'accompagnait, ne le quittait plus, marchait à ses côtés. Les souvenirs endormis s'étaient brusquement réveillés. Les haines apaisées fermentaient de nouveau dans son sang. Le vieux levain faisait gonfler la pâte.

Malheureusement la course qu'on le condamnait à faire dans une odieuse compagnie était longue comme un voyage. Le pin malade ombrageait un chalet construit sur un ressaut de la montagne, qui commandait un beau point de vue et était un but de promenade. La distance était de trois kilomètres.

— Aller et retour, pensait-il, nous avons de compte fait deux heures à passer ensemble. Pourquoi cet animal m'a-t-il envenimé l'esprit avec ses histoires? Silvère, soyons poli, exactement poli.

Il évitait avec soin de regarder M. Sucquier; mais il ne pouvait s'empêcher de l'entendre, et quoique cette voix onctueuse ne ressemblât guère au parler sec de M. Ravinot, il lui semblait que l'homme qui tour à tour l'interrogeait ou lui répondait était celui qui avait tué son père. Pour abréger son supplice, bien que la côte fût un peu raide, il marchait à grandes enjambées. M. l'intendant, qui avait le souffle court, le pria de modérer son pas. Il lui fit cette politesse. A la fois obséquieux et familier, M. Sucquier le congratulait sur l'affection qu'il avait su inspirer à son oncle, le félicitait chaudement d'être le seul membre de la famille qui eût réussi à prendre, à apprivoiser ce bourru bienfaisant.

— Je n'ai jamais craint les bourrus, répondit-il; je ne crains que les ...

Il se ravisa à temps; il adoucit, mit la sourdine :

— Je ne crains que les gens... trop habiles.

Il se mordit la langue; mais M. Sucquier n'avait pas compris. Si intelligent qu'il fût, certaines natures d'hommes étaient pour lui d'impénétrables mystères. Les réponses de Silvère étant courtes et parfois embarrassées, il en conclut que le favori était timide; il s'appliqua à l'encourager, à le mettre à l'aise, et, du ton le plus affable, il lui offrit ses services.

— M. Trayaz, dit-il, a quelque estime pour ma personne, il fait cas de mes conseils. Si vous avez jamais à traiter avec lui quelque affaire délicate, employez-moi; je serai charmé de pouvoir vous être agréable.

Ce disant, il frappa doucement sur l'épaule de ce poulain ombrageux, qui se cabra et fit un bond de côté.

— Je vous rends grâces, monsieur Sucquier; mais j'aime mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses saints.

Cette réplique parut fort désobligeante à M. l'intendant et le mortifia beaucoup. Il n'adorait les soleils levans qu'à la condition expresse qu'ils lui sauraient gré de ses avances et consentiraient à conclure des marchés avec M. Sucquier. Aussi bien le maître ne lui avait rien dit de ses nouveaux et étonnans projets; il ignorait encore à quel point de prodigieuse faveur était parvenu ce jeune homme qui méprisait ses services.

— Ah! tu fais le prince! pensa-t-il en le regardant de travers. Sucquier n'aime pas les faquins; il te prouvera qu'il s'entend à démolir autant qu'à bâtir.

De ce moment il fut sombre et taciturne. En vain Silvère, pris d'un inutile repentir, s'efforçait de renouer l'entretien; il n'obtenait que de brèves réponses, débitées d'un ton brusque et presque grossier. Il y avait dans ce flagorneur un rustre à fleur de peau. Quand ils arrivèrent, vingt minutes s'étaient écoulées sans qu'ils échangeassent un mot.

Ils suspendirent leur silencieuse querelle pour s'occuper de leur malade, pour procéder ensemble à l'examen de son cas, dont M. Trayaz s'exagérait la gravité. La chlorose ne s'était attaquée jusque-là qu'à une branche basse; le reste semblait intact, la cime verdoyait. Silvère était agile comme un singe. Il enleva son veston et grimpa à l'arbre. Après une investigation attentive, s'étant convaincu que le principe du mal était une variété de petits champignons qui ne poussent que sur les pins, il se laissa couler à terre et signifia à M. Sucquier qu'il était impossible de sauver la branche attaquée, qu'il fallait l'amputer au plus tôt de peur qu'elle n'infectât son voisinage, et préserver les autres en les frottant d'un onguent dont il indiqua la composition. M. Sucquier, qui avait tiré de sa poche un calepin et un crayon, écrivait l'ordonnance sous la dictée du docteur. Tout à coup il laissa échapper un juron. Il venait d'apercevoir à quelque cinquante pas de là un vieux bonhomme qui, un panier au bras, ramassait des pommes de pin. Il l'apostropha, lui représenta d'une voix rude que la Figuière n'était pas un bien communal, que toute maraude est un crime et que quiconque ne respecte pas la propriété d'autrui mérite la prison perpétuelle.

— N'est-ce pas faire trop de bruit, interrompit Silvère, pour quelques misérables cônes en toupie?

— Monsieur Sauvagin, lui repartit l'intendant avec aigreur, que ces toupies soient pointues ou obtuses, je sais ce que j'ai à faire; j'exécute apparemment les ordres que j'ai reçus, et dans l'exercice de mes fonctions je n'accepte d'observations de personne.

Puis s'adressant de nouveau à l'innocent maraudeur : — Déguerpissons au plus vite! Videz-moi les lieux, toi et ta souquenille crasseuse!

Le bonhomme, avant de battre en retraite, se retourna pour lui crier :

— On connaît des redingotes de drap fin sous lesquelles il y a des fripons.

— Insolent! grommela M. Sucquier.

Et déjà il courait après lui la canne haute, quand Silvère lui barra le passage :

— Ah! monsieur Sucquier, dit-il, que vous avez l'oreille délicate! Est-ce vraiment la première fois qu'on vous a traité de fripon?

Le teint rougeaud de M. l'intendant devint verdâtre, une légère écume blanchit le bord de ses lèvres. Il ferma un instant les yeux, comme une chouette qui médite ; les ayant rouverts, il fit à l'ennemi un profond salut et descendit la côte au pas de course.

Silvère le suivit de loin. Il n'était pas content.

— Voilà, pensait-il, une ennuyeuse affaire. Sacré Casimir!

Il avait le cœur travaillé par une sourde inquiétude. Quoique le temps fût aussi beau et le ciel aussi radieux que la veille, quoique la mer eût conservé sa couleur de turquoise, quoique les bois fussent pleins d'oiseaux qui chantaient, il lui sembla que la lumière était moins limpide, que le ciel était voilé d'un crêpe, que les vagues étaient moins bleues, que les rossignols et les merles avaient changé de voix et lui criaient en anglais : « Cœur aigri ne posséda jamais belle amie! »

En réfléchissant sur sa triste aventure, sur le ferme propos qu'il avait formé d'être prudent, circonspect, d'aller doucement dans les mauvais chemins, et sur la déplorable facilité avec laquelle sa sagesse s'était démentie, il se disait qu'on ne violente pas son naturel, que notre caractère est notre vraie destinée, qu'heureux sont les hommes qui n'en ont point, qu'ils se plient aux circonstances, que jamais ils ne compromettent par une échappée d'humeur les bonnes fortunes qui leur peuvent échoir. Après-quoi il tâchait de se rassurer, il se démontrait à lui-même qu'il avait tort de s'alarmer, de prendre au tragique l'ennuyeuse affaire, que tout s'arrangerait, se passerait en douceur.

Comme il approchait de la villa, il vit venir à sa rencontre Sam, valet de chambre que son oncle avait ramené d'Amérique. Nos serviteurs nous discutent et nous jugent ; ce qui se passe dans les salons devient bientôt l'entretien et l'amusement des offices.

Depuis le maître d'hôtel, depuis la première caméristé qui coiffait Huguette et Mme de la Farlède jusqu'au dernier des marmitons ou des palefreniers, les nombreux domestiques de M. Trayaz suivaient avec un vif intérêt la partie serrée qui se jouait à la Figuière. On raisonnait sur les espérances de chacun des héritiers, sur leurs degrés de faveur, sur les vicissitudes de leur fortune changeante, sur leurs hauts et leurs bas; on pariait sur eux comme sur des chevaux, et on proportionnait aux chances qu'ils semblaient avoir les respects qu'on leur rendait, l'empressement qu'on mettait à les servir. Depuis quelques jours on s'accordait à reconnaître que le nouveau venu avait une forte avance, qu'il arriverait sûrement premier, et Sam lui annonça sur un ton très révérencieux que M. Trayaz désirait lui parler. Dans l'état d'esprit où il se trouvait, Silvère aurait préféré que Sam lui manquât de respect et lui annonçât une meilleure nouvelle.

Aussitôt que cet officieux Américain l'eut introduit avec beaucoup de cérémonie dans le cabinet de travail où il était attendu, il soupçonna que le temps était à l'orage, et il n'eut pas besoin de regarder deux fois son oncle pour en être certain. Les colères de M. Trayaz n'étaient point bruyantes; elles n'éclataient pas comme des bombes. Toujours maître de lui, ses émotions les plus vives ne se trahissaient que par la rougeur de ses pommettes, un tremblement presque imperceptible des lèvres et la précipitation de sa parole, accompagnée d'un léger bégaiement. Il jeta à Silvère un regard aigre-doux et lui fit signe de s'asseoir.

— Tu as donc fait des tiennes? lui dit-il. Je te prie, de quoi te mêles-tu ? Tu as donc la fâcheuse habitude de fourrer ton nez où il n'a que voir ? Que chacun balaie devant sa porte ! Mon intendant est seul chargé de faire la police chez moi. Quelle lubie t'a pris de défendre contre lui ce ramasseur de pommes de pin ? Qu'il m'en demande, je lui en donnerai, je n'en ai jamais refusé à qui que ce soit, mais je n'admets pas qu'on maraude dans mes bois. Je vois ce que c'est: tu cherchais l'occasion de prendre M. Sucquier à partie, de lui témoigner le peu de goût que tu as pour sa personne. Tes yeux sont parlans; hier soir, en te le présentant, j'ai deviné tout de suite que sa figure ne te revenait pas. T'imagines-tu par hasard que la tienne ou la mienne agréent à tout le monde ?

Le pécheur pénitent, qui jusque-là ne sonnait mot, desserra les dents pour lui dire :

— Savez-vous bien, mon oncle, qui est M. Sucquier, quel métier il faisait à Aix, et vous a-t-on rapporté l'histoire de cet entrepreneur...

— Je me la suis fait conter par lui-même, interrompit M. Trayaz.

Dans ses grandes émotions il avait peine à tenir en place. Il se mit à marcher par la chambre, et chaque fois qu'il passait devant Silvère, il cherchait inutilement à rencontrer son regard. Silvère avait la tête basse et les yeux fichés en terre.

— Me crois-tu par hasard assez sot, continua-t-il en s'échauffant, pour prendre un homme à mon service sans m'enquérir de son passé, sans me renseigner sur son caractère et ses mœurs? M. Sucquier est un habile administrateur, qui me sert au doigt et à l'œil; c'est l'essentiel. S'il a quelque différend à régler avec le bon Dieu, entre eux le débat. Cette spéculation de terrain que tu lui reproches était fort licite, fort honnête. Acheter à bon compte et revendre cher, c'est ce que font tous les commerçans. Voudrais-tu supprimer le commerce? Eh! parbleu, les affaires sont les affaires, et la loi de la vie est que les faibles soient mangés par les forts. Je vois clair dans ton cas: l'infortune de cet entrepreneur t'a fait penser à un architecte et à son naufrage. Te dirai-je toute ma pensée? Rien ne me prouve que M. Ravinot ne soit pas un fort galant homme, et, ne t'en déplaise, ton père était un imbécile. Il aurait dû se défier, se défendre; était-ce à l'autre de l'avertir? Le bon Dieu a décidé que les habiles auraient toujours raison des maladroits, et le premier degré de l'habileté, si tu veux le savoir, est de faire son profit des embarras des autres, le second est de les faire naître. Les prétendus honnêtes gens que j'ai connus n'étaient que des timides et des empêchés; ils mouraient d'envie de tricher au jeu, mais ils ne savaient pas s'y prendre, et ce qui leur manquait c'était moins l'intention que le talent. Mais voilà, quand on a perdu la partie, on se console en se faisant des principes, et on les prêche, et on a de vertueuses indignations contre le gagnant, et on le dénonce à l'univers et on le traduit devant la conscience publique. Tout cela n'est que de la graine de niais. Je me suis toujours défié des hommes à principes; je n'en ai jamais rencontré un seul qui fût bon à quelque chose... Tu as beaucoup de mérite, mon garçon, et d'excellentes cordes à ton arc. Malheureusement tu t'es farci la cervelle de je ne sais quelle métaphysique romanesque qui pourrait, si tu n'y prends garde, t'empêcher de faire ton chemin dans le monde. C'est une maladie à soigner... Mon Dieu! je suis prêt à t'accorder qu'il y a une morale; conviens en retour qu'elle varie selon les lieux, les temps, les caractères, les professions. Il y a des actions permises dans les districts miniers de l'Amérique qui sont défendues en Europe. Moi qui te parle, j'ai tué deux hommes qui me gênaient : en ai-je la jambe moins bien faite et la conscience moins

tranquille? Je me soucie de mes assassinats comme d'une chiure de mouche.

Silvère, assailli des plus sinistres pressentimens, n'écoutait qu'à moitié. Il roulait dans sa tête de sombres pensées, et tantôt il enviait le sort de tel et tel, qui, vivant dans une heureuse médiocrité sans avoir ni le désir ni l'occasion d'en sortir, ne connaissent pas les déceptions; tantôt suivant du regard une coccinelle égarée qui cheminait le long d'une rainure du parquet, il lui demandait si elle avait jamais assisté à l'effondrement d'une fortune.

Son visage était si morne que M. Trayaz en eut pitié.

— A toute faute miséricorde! dit-il : je ne veux point la mort du pécheur. Mon fils, nous resterons bons amis, et ta petite équipée n'a rien changé à mes projets. Mais tu ne trouveras pas singulier que je pardonne sous condition, et que j'exige des excuses.

— Je vous les fais de tout cœur, répondit aussitôt Silvère. Quelle que soit mon opinion particulière sur votre intendant, j'ai commis une inconvenance en la lui faisant connaître, je vous ai manqué en manquant aux égards que je lui devais. Je le regrette sincèrement, et je vous jure qu'il n'y aura pas récidive.

— Fort bien! mais c'est à lui surtout que tu dois une réparation. Ce n'est pas à moi que tu as dit : « Monsieur Sucquier, est-ce la première fois qu'on vous a traité de fripon? » Je n'aime pas les lenteurs et les procès qui traînent; je l'ai prié de ne pas s'éloigner. Il t'attend dans le jardin; va bien vite l'y retrouver. Tu lui tendras la main, tu lui diras deux paroles obligeantes, et nous enterrerons cette affaire.

A ces mots, Silvère éprouva un tel trouble que sa vue s'obscurcit. Il n'apercevait plus ni la coccinelle, ni la table sur laquelle il s'était accoudé, ni les pommettes rouges de son oncle. Toutes ses idées étaient confuses, à l'exception d'une seule : il comprenait nettement qu'il y avait un jardin où un fripon l'attendait, qu'il allait descendre dans ce jardin, donner la main à ce fripon et lui présenter ses excuses. Il s'appliqua à se remettre, à reprendre possession de sa pensée. Pendant quelques minutes il resta plongé dans une profonde méditation. Il s'examinait, il s'interrogeait, il tâchait de savoir quels sacrifices il pouvait demander à sa fierté sans qu'elle se soulevât contre lui, quelles violences il pouvait se faire sans mutiler son être et en restant lui-même. Il lui parut clair, évident, que les volontés ont leurs lois comme les planètes et les plantes; que si jamais il préférait quelque chose à sa propre estime, il aurait perdu son âme, il ne se reconnaîtrait plus, il

serait un autre homme, un inconnu, qu'il ne souhaitait pas de connaître, et qu'en vérité il n'aurait plus de raison de s'appeler Silvère Sauvagin. Il releva la tête, aperçut son image dans une glace, qui lui apprit qu'il était pâle comme un mort. Puis, se retournant vers son oncle, qui le regardait fixement, il lui dit avec un accent d'amère tristesse :

— Je le voudrais, mais ce n'est pas possible !

La première pensée de M. Trayaz fut de le croire fou : qu'un quidam quelconque se permît de résister ouvertement à son omnipotente volonté et de dire non quand il disait oui, cet accident bizarre, qui ne se produisait pas souvent, l'étonnait toujours. Mais qu'un jeune homme qu'il avait pris en goût, qu'il se disposait à combler de bienfaits, et à qui il ne demandait en retour que de prononcer deux paroles obligeantes, eût l'audace de lui déclarer que cela n'était pas possible, une telle énormité ne s'expliquait que par un accès d'aliénation mentale. Fronçant ses épais et anguleux sourcils, l'œil allumé, les mains agitées de mouvemens convulsifs, il prit sur la table une règle de bois, qu'il rompit en deux, et dont il lui montra les morceaux. Ce geste signifiait : « Ils ne se rejoindront jamais, tout est fini pour toi. »

Il se flatta un instant que le criminel demanderait grâce, et il attendit. Rien ne venant, d'une voix presque douce :

— Je ne te reconduis pas, tu sauras trouver la porte.

Quand Sam, dont le respect toujours dosé avait sensiblement diminué, eut mis Silvère en voiture, Jules vint s'asseoir sur le marchepied et raconta en pleurant que, son ballon ayant frotté contre un cactus, s'était déchiré aux épines ; le vieux bébé contemplait avec désespoir cette baudruche dégonflée.

— Lui et moi, les deux font la paire ! pensa l'exilé.

De la villa jusqu'à la gare de Bormes et de la gare jusqu'à Hyères, il sentit comme une difficulté de respirer. Il lui semblait que ce n'était pas du sang, mais du plomb fondu qui lui coulait dans les veines, et que la vie pesait comme une lourde chape sur ses épaules, qu'il en avait plus que sa charge.

— C'est l'effet qu'elle produit, se disait-il, lorsque, au sortir d'une fête, s'arrachant au pays des songes, on retrouve la gueuse telle qu'elle est.

XI

Le jeune homme à qui M. Trayaz avait procuré, coup sur coup, la plus grande joie et la plus cruelle déception qu'il eût jamais éprouvées rentra à Hyères en mauvais état. Quand on a des

chagrins, on s'en prend toujours à quelqu'un : il s'en prenait à Mme de Rins.

— C'est elle qui m'a envoyé là-bas, se disait-il avec humeur. Plût au ciel que je n'eusse jamais mis les pieds dans la boutique de ce vendeur de fumée !

Il avait repris ses occupations ordinaires, et il leur faisait grise mine. Son âme dut faire effort pour se remettre dans ses plis; il se sentait brouillé avec ses habitudes, peut-être aussi avec son bon sens. Son jardin lui semblait fort petit et sa destinée fort étroite. Après avoir voyagé dans les espaces, il se retrouvait entre quatre murs; le jour et l'air lui manquaient.

Mme de Rins, qui avait tremblé qu'on ne le lui prît, ravie d'en être quitte pour une alerte, fêta son retour. Elle s'avisa qu'il avait l'œil morne; elle l'interrogea. Après s'être fait prier, il lui raconta sa petite histoire. Quelques obligations qu'elle eût à cette fierté chatouilleuse qui avait conspiré avec son intérêt, elle ne put s'empêcher de se dire qu'un petit bourgeois sans fortune n'a pas le droit de sacrifier un brillant avenir à une délicatesse de point d'honneur. Il crut comprendre qu'elle l'écoutait d'un air plus grave qu'approbatif, qu'elle ne lui donnait qu'à moitié raison, que son cas lui paraissait moins glorieux que bizarre.

— Que voulez-vous, madame? lui dit-il avec quelque impatience, n'être plus soi, c'est ne plus être, et ce n'est plus la peine de vivre. Mon oncle m'a rendu le service de m'apprendre que notre volonté est le premier de nos biens; que dis-je? c'est la seule chose qui soit vraiment à nous.

— Si c'est un bien si précieux, répondit-elle du bout des lèvres, il est peut-être sage de l'économiser.

Il rentra un instant en lui-même. Puis il lui dit :

— Madame, je veux être d'une entière bonne foi. Si j'ai refusé de toucher la main d'un fripon, ma volonté n'a été pour rien dans cette affaire; l'eussé-je voulu, ma main ne m'aurait pas obéi. On surmonte une répugnance, une aversion, une horreur; on ne surmonte pas une impossibilité physique.

A moins d'être un philosophe accompli, l'homme à qui une secousse imprévue a fait perdre la paix du cœur ne cherche pas à la recouvrer; ayant tâté, ne fût-ce qu'un jour, de la vie d'émotions, il se dégoûte de son repos, dont il se croyait amoureux. Ce fut précisément ce qui arriva à Silvère Sauvagin. Sa bulle d'azur avait crevé piteusement en l'air; son imagination excitée et déçue n'eut pas de cesse qu'elle n'en eût soufflé une autre.

Étant entré un soir dans une librairie, il y trouva une jeune personne qu'il lui arrivait souvent de rencontrer, et à laquelle

il pensait plus souvent encore. Elle s'appelait Mlle Ameline Verlaque, et passait pour la plus jolie fille d'Hyères, où il y en a beaucoup. C'était cette Ameline dont quelques jours auparavant, sur une plage déserte, il avait évoqué le souvenir dans une des meilleures heures de sa vie, et dont le visage lui était apparu émergeant tout à coup de la corolle d'une anémone qu'il tenait à la main. Bonne musicienne, douée d'une admirable voix, elle était venue, accompagnée de sa mère, chercher la partition d'un opéra nouveau. Au moment de payer, Mme Verlaque, qui aimait le marchandage, et qui, par humeur autant que par nécessité, comptait ses sous, fit quelques difficultés sur le prix; elle demanda un rabais, que le libraire refusa. Sa fille assistait à cette discussion sans y prendre part, si ce n'est que de temps en temps elle regardait en souriant sa mère et le marchand, et semblait dire à l'une que ses réclamations étaient justes, à l'autre que ses refus ne l'étaient pas moins. Elle avait un bon caractère, elle était toujours de l'avis de tout le monde. Quand Silvère se retira, elle lui sourit à lui aussi, et dans ce sourire, qui ressemblait exactement à tous ceux que le long du jour elle prodiguait à la douzaine, il s'avisa de voir un encouragement tacite, une promesse. Dans la disposition où il était, sa tête s'enflamma; il retourna chez lui en faisant résonner sa canne sur le pavé, et se disant que, si jamais il épousait la plus belle fille d'Hyères, son jardin ne lui semblerait plus petit ni sa destinée trop étroite.

Mme Verlaque était la veuve d'un médecin à qui avaient toujours manqué et le talent et le bonheur, qui en tient lieu quelquefois, et surtout l'esprit de conduite. Persuadé que le plus sûr moyen de devenir riche est de le paraître, il avait cru faire merveilles en employant tout son avoir à acheter dans le haut de la ville, au-dessus du vieux quartier, une belle villa très historiée, et précédée d'une terrasse d'où le regard plongeait sur la plaine et sur la rade. A toutes les objections de sa famille il avait répondu qu'il savait ce qu'il faisait, que ce sont les enseignes qui achalandent les boutiques. Son calcul se trouva faux, et son coup de maître ne lui profita guère. A tort ou à raison, le commun des mortels divise les médecins en deux classes : ceux qui guérissent et ceux qui ne guérissent pas; le docteur Verlaque guérissait peu. Il commit un jour une regrettable bévue : il prit une fièvre typhoïde à ses débuts pour une pneumonie et la soigna tout de travers. Son ânerie homicide lui fut imputée à crime : il perdit en peu de temps une grande partie de sa clientèle; ce qui lui en resta lui suffisait tout juste pour joindre les deux bouts de l'année. Mais la beauté de sa maison et le témoignage qu'il pou-

vait se rendre d'avoir logé magnifiquement sa vanité le consolaient de tout. Il ne jouit pas longtemps de son imparfait bonheur; dès qu'il eut passé la cinquantaine, il mourut, laissant sa veuve dans un grand embarras.

Cette petite femme ronde, qui cachait sous un aimable embonpoint des arêtes vives et des angles aigus, et dont on disait que jamais une personne si grasse n'avait été si sèche, avait de la décision, de la tête. Sans perdre son temps à gémir sur les difficultés de sa situation et sur l'imprévoyance du défunt, elle se retira dans un modeste appartement de l'avenue des Iles-d'Or, qu'elle eut à bon compte, et s'occupa de louer les deux étages de sa villa, que les visiteurs trouvaient charmante, mais à laquelle ils reprochaient de n'être pas d'un accès aisé. On y grimpait par de petites rues étroites et rapides, pavées en cailloutis, vrais casse-cou fort pittoresques, mais impraticables aux voitures et qui rappellent certaines ruelles des vieilles cités italiennes. Plantée au sommet d'une montagne, la villa des Roses avait peu d'attraits pour les personnes de poitrine faible; on se plaignait aussi que l'ameublement en fût défraîchi, fané, et eût besoin d'être renouvelé; mais le moyen? Toutefois Mme Verlaque se remua tant qu'elle trouva deux ans de suite des locataires; plus tard elle dut les attirer en baissant son prix, et il y eut un hiver où l'un des étages demeura vacant. Cette année-là, il y eut grande disette dans le petit appartement de l'avenue des Iles-d'Or. En vraie Provençale qu'elle était, elle tenait moins au nécessaire qu'au superflu; elle prenait aisément son parti de se mettre au régime, de vivre de rogatons, d'œufs, d'oignons et d'olives; elle pensait faire un plus grand sacrifice en retranchant quelque chose à sa toilette. Elle aurait voulu se défaire de cette villa peu rémunératrice, que son mari avait achetée plus de cent mille francs; elle se serait résignée à la donner à perte; mais on avait bâti récemment à Hyères tant de maisons plus commodément situées qu'aucun acquéreur ne se présenta. Elle ne perdit pas courage; elle ne quittait jamais la partie, elle était tenace dans ses desseins.

Avec le souci de vendre sa maison, il lui en était venu un autre : elle grillait d'envie de marier sa fille; entreprise facile en apparence, Ameline était si merveilleusement jolie! Comme l'indique le nom des montagnes qui bordent cette partie du littoral, les Maures ont longtemps occupé le pays, et on pourrait croire qu'ils ont laissé un peu de leur sang dans les veines des habitans. Mlle Ameline Verlaque pouvait se comparer hardiment à la plus belle Mauresque de Tunis. Elle joignait à une taille un peu courte, mais bien prise, à des traits aussi fins que réguliers,

un teint ambré, des yeux semblables à des diamans noirs, un regard dont l'infinie douceur faisait penser à ces fruits qui fondent dans la bouche, d'abondans cheveux d'une teinte si foncée que, comme une aile de corbeau, ils avaient des reflets bleuâtres au soleil : c'est ce qu'un peintre appelait des cheveux bleus, et il prétendait n'en avoir trouvé qu'à Hyères. Sa mère s'était flattée que quelque hivernant, comte ou marquis, rencontrant dans la rue cette merveille faite pour inspirer des coups de tête, n'hésiterait pas à lui offrir son cœur et sa foi; mais les hivernans ne viennent pas à Hyères pour s'y marier. Quant aux Hyérois qui auraient pu demander sa main, c'était précisément la perfection de sa beauté qui les tenait à distance. On est toujours porté à croire qu'une très belle fille s'attribue le droit d'être fort exigeante, qu'une pierre de si grand prix et de première eau veut être enchâssée dans un chaton digne d'elle, et on pense aussi aux voleurs dont il faudra la garder.

Dans le cas présent on se trompait. Cette petite fille n'avait pas des goûts luxueux, elle ne se faisait pas, comme Mlle Huguette Lejail, une idée compliquée du bonheur, et des plaisirs peu coûteux suffisaient à l'amuser. Elle aimait à avoir des robes bien faites, mais elle ne regardait guère à l'étoffe, et tenait peu aux colifichets. A quoi bon? Qu'elle posât une fleur de grenadier ou de jasmin dans ses cheveux bleus, elle était sûre de faire autant d'effet qu'une impératrice coiffée de son diadème. Au surplus, elle n'était point coquette, et l'éternel sourire qui se jouait sur ses lèvres annonçait une âme simple, innocente, qui n'avait aucune intention criminelle sur son prochain.

C'était vraiment une angélique créature, contente à peu de frais et n'entendant malice à rien. Elle se souvenait bien de temps à autre, avec un peu de mélancolie, que jadis ses parens avaient vécu dans l'abondance, qu'avant de perdre sa clientèle son père, qui l'adorait, l'avait comblée de ses gâteries, qu'on l'avait envoyée à douze ans dans un pensionnat très huppé de Marseille, où elle avait coulé des jours paisibles et d'où elle avait rapporté, avec des clartés confuses de beaucoup de choses, un maintien modeste, de la retenue dans les manières, et un remarquable talent pour le piano et le solfège. Les années maigres étaient venues, elle leur faisait bon visage. Elle allait selon le vent; hors la musique, elle ne prenait rien à cœur et prenait tout en gré. Elle souriait aux petits soucis de la vie comme aux passans; elle souriait aux collations très frugales que lui offrait sa mère et aux tentures fripées d'un appartement qui ressemblait peu à la villa des Roses; elle souriait à sa pauvreté, elle aurait souri au malheur

et peut-être à la mort elle-même; elle souriait à tous et à tout.

Il est des qualités qui tiennent à des défauts. Cette délicieuse douceur qui était en elle, et que révélait le fondant de son regard, venait d'une âme qui, facile et sans résistance, se prêtait à sa destinée comme le duvet échappé de la plume d'une colombe vole, flotte et tourne à tout vent. Elle ne voulait de mal à personne, elle désirait vivre en paix avec tout le monde; mais il était permis de croire que, incapable de haïr, elle l'était également d'aimer. Il n'y avait dans cette fille toujours contente aucun sentiment profond, tout se passait chez elle à fleur de peau. Les Méridionales sont, selon les cas, les plus passionnées des femmes ou les plus indifférentes : quand sous un heureux climat la vie est par elle-même un bonheur, pourquoi se mettre en peine d'en chercher un autre? L'indifférence a ses dangers. Si quelque hivernant ou quelque Hyérois s'était décidé à épouser Mlle Verlaque, ce n'est pas contre ses entraînemens qu'il aurait dû la garder, mais contre sa faiblesse, contre la facilité de son humeur, contre les mauvais conseils, contre l'empire qu'on prenait aisément sur un cœur qui n'agissait jamais que par suggestion. Cette cire molle recevait toutes les empreintes, et, de quoi qu'il s'agît, cette fille trop indolente et trop docile était toujours de l'avis du dernier qui lui avait parlé. Sa mère s'arrangeait pour parler toujours la dernière, pour la dérober à toute autre influence que la sienne. Elle lui dictait ses opinions, ses sentimens, la conseillait, la dirigeait, la façonnait à sa guise. Quoique Ameline ne fût pas coquette, si sa mère lui avait commandé de l'être, elle se serait appliquée à le devenir. Mais Mme Verlaque, femme très calculée, avait décidé qu'une si belle créature n'avait pas besoin de recourir aux petits manèges, que, sans le vouloir et à leur insu, les ingénues s'entendent mieux que personne à amorcer les hommes, et c'était à dessein qu'elle la laissait à son innocence, à la simplicité de son cœur. Une mère et une fille artificieuses toutes les deux vivent rarement en parfaite intelligence; leurs calculs ne s'accordent pas, elles n'ont pas la même arithmétique. Mme Verlaque et sa fille s'accordaient à merveille : l'une se chargeait de vouloir, l'autre était heureuse de consentir, et une seule âme mettait en mouvement ces deux corps.

Le plus ancien souvenir que Silvère eût gardé d'elle était de l'avoir remarquée le jour de sa première communion. Comme il traversait la place de la Rade, il l'avait aperçue s'acheminant vers l'église Saint-Louis, où elle avait reçu le matin le pain du ciel, et parée comme on se pare en Provence ce jour-là. Elle portait sur sa tête une couronne de roses; sa robe blanche était

ornée de dentelles, de guipures, et d'une petite poche satinée où elle serrait son mouchoir de batiste; elle tenait à la main un cierge habillé de mousseline, semé de paillettes et de faux diamans, auquel pendait un gros bouquet de fleurs d'oranger; ce cierge, qu'elle considérait avec respect, avait coûté vingt francs. Cette petite fille, que sa mère en robe couleur d'abricot semblait glorieuse de produire aux regards, avait frappé Silvère par sa beauté; il n'était pas le seul, on formait la haie sur son passage. Ce qui le frappa aussi, ce fut son air de sérénité recueillie. Il la compara à une petite sainte Catherine qui vient d'épouser l'Enfant Jésus; il aurait mieux fait de comparer son innocence à une page blanche où la vie n'avait encore rien écrit. Il n'y avait rien de religieux dans son recueillement; tout ce qu'on pouvait dire, c'est qu'en toute occurrence elle se comportait avec une irréprochable modestie. Si elle ne méditait pas sur le mystère adorable, la curiosité qu'elle excitait ne lui causait aucun chatouillement d'amour-propre. Étrangère à toute émotion soit spirituelle, soit profane, son visage exprimait une satisfaction tranquille et un plaisir secret d'exister. Elle ne savait pas encore à quoi ce vaste monde qui s'offrait à ses yeux pouvait lui servir, mais elle le trouvait à son goût.

Deux ans plus tard, Silvère la revit dans l'avenue des Palmiers, qui est le cours d'Hyères. Chaque dimanche après midi, et un autre jour encore dans la semaine, on s'y rassemble en grand appareil. Toutes les jolies filles sont là; se tenant par le bras, elles se promènent gravement et lentement. Elles passent et repassent, et leurs yeux trottent. Elles viennent voir, elles viennent se montrer, et, tout en se montrant, tout en se pavanant, elles s'observent, elles s'épient, elles s'épiloguent les unes les autres. On a fait sa plus belle toilette; les plus fortunées étrennent leurs robes neuves; aussi industrieuses que coquettes, les plus pauvres ont rafraîchi, renouvelé par un ruban, par une dentelle, un corsage qui a été souvent vu, mais qu'on revoit volontiers. Les bourgeoises se promènent aussi, mais elles sont moins parées: c'est leur façon de se distinguer. Pendant ce défilé, on entend dans le jardin d'un café du voisinage les flonflons d'un bal de jour, le vague murmure de violons discords et le cri rauque d'une clarinette enrouée, et on passe, on repasse, en déguisant de son mieux la mélancolie des comparaisons chagrines, les prétentions et les inquiétudes d'une vanité toujours éveillée, sous cet air de nonchalance qui est la grâce des Méridionales.

Cette procession n'est point déplaisante à voir; les hivernans les plus cacochymes ne s'en refusent pas le spectacle, et ils se

sentent rajeunir. La vue n'en coûte rien, et c'est quelquefois plus attrayant qu'une loge à l'Opéra. Silvère ne s'y montrait jamais; mais, un jour que par hasard il passait par là, marchant vite selon son usage, et un peu impatienté d'avoir à se frayer son chemin à travers tant de jupes de toutes couleurs, il avisa de loin la petite fille qu'il avait vue en costume de première communiante. Il la retrouvait grandie et formée. Mise sans recherche, avec un goût parfait, réglant son pas sur celui de sa mère, elle avait gardé son air d'innocence, mais elle avait appris à sourire, et ce sourire pacifique et doux lui remua le cœur. Dès lors il passa quelquefois par l'avenue des Palmiers, le dimanche après-midi, et quand il n'y trouvait pas ce qu'il était venu chercher, il s'asseyait sur un banc et attendait. Il est parlé dans l'histoire d'Yseult et de Tristan d'un chien miraculeux dont il suffisait d'entendre tinter le grelot pour oublier tous les maux de la vie : pendant qu'il regardait passer et repasser Mlle Ameline Verlaque, Silvère ne se souvenait plus de rien, pas même de M. Ravinot. A peine avait-elle disparu, se retrouvant tel qu'il s'était laissé, il regrettait de ne pas s'être perdu plus longtemps dans ces oublis voluptueux qui sont le vrai bonheur. Quelques heures durant, une image, une ombre charmante accompagnait ses pensées, et en parcourant du regard ses plates-bandes, il voyait se mêler à ses fleurs des visions de grands yeux noirs et de cheveux où se reflétait le bleu du ciel.

Il s'en tenait là, il n'avait garde d'aller plus loin. Il se contentait d'admirer et de rêver, ne formait aucun projet sérieux, ne songeait point à posséder : dans ce cas, pour posséder, il fallait épouser, et il s'était dit cent fois que la vie, telle qu'il la comprenait, est un combat; qu'on ne se bat bien qu'à la condition d'être libre de soucis et de tout engagement; que c'est assez d'avoir à répondre de soi. Il n'avait pas même cherché l'occasion de parler à cette beauté surnaturelle qui le tenait sous le charme. Ce fut Mme de Rins qui, sans penser à mal, la lui fournit. Elle possédait la vieille maison où Mme Verlaque occupait sur les derrières un appartement sombre qui avait besoin de réparations. On les lui demandait avec insistance, et, comme tous les propriétaires, elle faisait la sourde oreille. Mais Mme Verlaque n'était pas une femme facile à éconduire. Vaincue par son obstination, la comtesse pria un jour Silvère d'aller s'assurer si ces dames avaient vraiment sujet de se plaindre.

Mme Verlaque lui fit un accueil très froid : on le lui avait dépeint comme un homme peu liant, qui mettait beaucoup de raideur dans les affaires. Après avoir renouvelé ses doléances, elle

le promena dans ce qu'elle appelait son taudis. Elle finit par le conduire à travers un corridor noir dans une chambre où quelqu'un chantait une romance, et quand elle eut ouvert la porte, il se trouva face à face avec Ameline, qui quitta en hâte son piano pour lui souhaiter le bonjour. A l'admiration qu'elle lui avait toujours inspirée se joignit une profonde pitié. En voyant cette belle créature dans une pièce sombre, exposée au nord, où ne pénétrait jamais un rayon de soleil, dont le plafond s'écaillait, dont les papiers étaient flétris et par endroits tombaient en loques, où les dessus de portes et les portes elles-mêmes fort crasseuses auraient dû depuis longtemps être repeints, il éprouva la compassion qu'il eût ressentie pour une fleur délicate et rare, condamnée à s'étioler dans l'obscurité d'une cave malsaine. De fait il était naturel de penser à une fleur en voyant Ameline. Elle en avait l'éclat et la grâce, elle en avait le silence; le plus souvent ses sourires étaient des romances sans paroles.

Mme Verlaque était fine : elle devina l'émotion du jeune homme, elle lui en sut gré, et ses glaces fondirent. Il lui parut clair que cet administrateur rigide allait devenir son avocat, et comme son imagination était prompte, elle fut sur le point de se figurer qu'un jour peut-être il lui tiendrait de plus près encore. Elle se confirma dans sa conjecture en constatant qu'il s'appliquait à prolonger l'entretien, qu'il discourait, se répétait, et que, quoiqu'il se donnât l'air de lui adresser la parole, ce n'était pas elle, mais Ameline qu'il regardait.

Sur le rapport éloquent qu'il fit à la comtesse, elle se résolut à accorder les réparations demandées. Il voulut s'assurer qu'on les faisait bien, ce qui lui procura l'occasion de retourner deux fois dans cet appartement obscur où il éprouvait des sensations qu'il n'avait pas connues jusqu'alors. Ses visites étaient longues ; Mme Verlaque, de plus en plus accorte, le faisait parler et lui renvoyait la balle. Elle savait, point essentiel, qu'il avait un oncle prodigieusement riche, qui était de retour en Europe. Elle tâcha de lui faire dire sur quel pied il était avec lui, à quoi il répondit qu'il ne l'avait jamais vu et que, selon toute apparence, il ne le verrait jamais. Cette réponse la surprit vivement sans l'inquiéter; elle se disait que, si l'événement qu'elle prévoyait venait à s'accomplir, c'était elle qui se chargerait d'amadouer, d'enjôler le nabab, et qu'elle se ferait payer très cher la commission. Elle n'appartenait pas, comme Mme Lejail, à la race des mères désintéressées; ce qu'elle cherchait dans le bonheur de sa fille c'était le sien. Mais, en vérité, elle allait fort vite en affaires. Si Silvère regardait souvent Ameline, il ne causait jamais avec elle, se

tenait sur la réserve, en homme qui n'ignore pas que quelquefois un mot imprudent nous engage, et qu'il n'est pas toujours facile de se dégager.

Cependant, lorsque l'appartement fut en état et qu'il prit congé, il ne put s'empêcher de dire à Mme Verlaque, qui lui témoignait sa reconnaissance :

— Je suis presque tenté, madame, de regretter que vous soyez contente, car désormais je n'aurai plus de raisons pour revenir ici.

— Mais il me semble, répliqua-t-elle, que vous avez aujourd'hui des droits à notre amitié, et qu'on n'a pas besoin de prétextes pour aller voir ses amis.

Il réfléchit et ne profita pas de la permission. Quand il rencontrait ces dames, il les saluait gracieusement et passait son chemin sans les accoster. Mme Verlaque en conclut que ce garçon bizarre battait volontiers les buissons, mais ne prenait pas les oiseaux, de peur que les oiseaux ne le prissent; que s'il admirait sa fille, il n'était amoureux que de sa liberté. Il était allé aux renseignemens; ce qu'il avait appris, joint à ce qu'il avait vu, le rendait perplexe. Quelqu'un lui avait dit : « C'est une eau dormante, » — et il savait qu'il faut se défier des eaux qui dorment. Mais ce n'était pas là ce qui l'inquiétait le plus : il se demandait si en bonne foi elle n'était pas trop jolie pour lui. Il aurait voulu la loger dans un palais, l'entourer de tous les soins qu'une reine a le droit d'exiger. Assurément elle était facile à satisfaire, elle avait des goûts simples; elle florissait glorieusement dans une chambre où le soleil n'entrait jamais, et chaises boiteuses, fauteuils dépenaillés, rien n'attristait ses yeux. Il ne doutait pas qu'elle ne s'accommodât du bonheur médiocre, exigu qu'il pouvait lui offrir; mais il sentait qu'il souffrirait de n'avoir rien de mieux à lui donner. Il se demandait ensuite si son amour était vraiment de l'amour. Dans ses études, dans ses recherches, il était le plus exact des observateurs; dans la conduite de la vie, il raisonnait sur des principes *a priori* et un peu arbitraires qu'il s'était faits à lui-même et dont il ne démordait pas. Il avait décidé que comme les plantes, les grandes passions ont toujours de petits commencemens; que le véritable amour n'est à l'origine qu'une amitié paisible, faite d'estime et de confiance, née de la sympathie naturelle de deux âmes; qu'un jour cette amitié s'échauffe, prend feu, allume les sens, et qu'en voilà pour la vie.

— Je la trouve adorable, se disait-il, et je la plains, parce qu'elle a un sort indigne de sa beauté. En l'épousant, je ferais un acte de déraison. J'ignore absolument ce qu'elle est. N'y songeons plus !

En effet il n'y songeait plus et il n'eût jamais franchi le pas s'il n'était allé à la Figuière. On y va, on en revient, et au retour on n'est plus le même homme.

— Je suis absurde, pensait-il pourtant, et il faut qu'on m'ait ensorcelé. Là-bas, sur cette plage maudite où j'ai fait des rêves extravagans, je m'étais juré de demander sa main. C'était presque raisonnable : j'avais alors de grandes prospérités à lui offrir; elles se sont évanouies comme un mirage, et mon mirifique bonheur n'a été qu'un déjeuner de soleil. Me voilà à jamais brouillé avec le grand enchanteur. Pour Dieu, n'épousons pas : ce serait une folie.

Il la revit chez le libraire, et sa folie lui parut souverainement sage. Il se dit qu'il n'y a que les imbéciles qui se contentent de voir, qu'il entendait posséder à tout prix, qu'il avait une revanche à prendre sur sa destinée, qu'il la prendrait si Mlle Ameline Verlaque devenait sa femme.

XII

Il se trouva que le lendemain matin il dut aller à Toulon pour affaires, et que le même jour, à la même heure, par le même train, Mme Verlaque s'y rendit avec sa fille pour assister au mariage d'une de ses nièces. On fit route ensemble. Ameline avait fait une toilette de circonstance, qui lui allait à merveille ; après un examen minutieux et de profonds calculs de tête, Silvère conclut qu'elle n'avait pas dû lui revenir très cher, qu'il n'est que de savoir s'y prendre, qu'on peut, sans se ruiner, encadrer supérieurement une peinture de maître. Cette réflexion lui parut consolante. Du départ jusqu'à l'arrivée, ils ne furent pas seuls, et la conversation ne roula que sur des sujets indifférens. Par intervalles, Silvère se recueillait ou, le nez à la portière, semblait étudier le paysage, contempler une riche vallée que bordent des montagnes accidentées, et dont les prairies, les jardins maraîchers, les fraisières, les vignes, les vergers sont rayés de place en place par de longues rangées de cyprès ou de thuyas, qui servent d'écrans contre le mistral. Silvère regardait ces thuyas comme s'il ne les avait jamais vus, mais je doute que dans ce moment il les vît.

Son parti était pris, et ni la mère ni la fille ne pouvaient s'en douter. Si le hasard les avait fait se rencontrer à l'aller, ce ne fut pas le hasard qui les réunit au retour. Avant de quitter Mme Verlaque, Silvère s'informa du train qu'elle comptait prendre, et quand elle arriva à la gare, elle l'aperçut qui faisait les cent pas. Cette fois

personne ne monta dans leur compartiment, et on put causer à l'aise. Des femmes qui viennent d'assister à un mariage ont de la peine à parler d'autre chose. Mme Verlaque s'étendit sur la cérémonie, sur le déjeuner qui avait suivi, et, mêlant des lardons à ses récits, elle dauba le nouveau couple, accusa sa nièce d'avoir fait quelques gaucheries.

— Ne me croyez pas méchante, ajouta-t-elle. Les mariées n'ont pas le droit de se plaindre de ce qu'on les épluche : c'est le sort commun, aucune n'y échappe.

— Oh ! bien, madame, répliqua-t-il vivement, il y aura un jour une mariée que personne, je vous jure, ne s'avisera d'éplucher.

Il y a des lieux dont le souvenir ne s'efface jamais. On venait de dépasser la station de la Garde, village situé au pied d'un rocher que couronnent les ruines d'un château fort. A l'arrière-plan on voyait se dresser le Coudon, montagne de dimension médiocre, mais que sa situation, son grand air, la hardiesse de ses escarpemens font paraître haute. A sa droite s'ouvrait la vallée du Gapeau. Malgré le bruit que faisait le train, il semblait à Silvère Sauvagin qu'il régnait dans ce pays un silence extraordinaire, que tout le monde se taisait pour mieux entendre ce qu'il allait dire. Comme un homme qui prend du champ avant de sauter un fossé, il s'interrogea un instant. Puis, ôtant son chapeau et se penchant vers Mme Verlaque, il lui dit d'une voix étranglée par l'émotion :

— Madame, consentiriez-vous à me la donner ?

Elle devint toute rouge d'étonnement et de plaisir. Elle avait appris peu auparavant qu'il avait passé quinze jours chez le nabab, et, n'en sachant pas davantage, cet événement l'avait fait rêver.

— Enfin ! se dit-elle.

Puis, le regardant en face :

— Monsieur, qu'avez-vous dit?

— J'aime les bonheurs insolens, et j'ai l'audace de croire que je ne suis pas indigne d'obtenir la main de Mlle Ameline Verlaque.

— Quoi ! sans préparation, sans préambule, vous m'annoncez de but en blanc cette belle nouvelle ?

— Ne m'avez-vous pas fait l'honneur de m'assurer que vous me considériez désormais comme un ami?

— Bon Dieu ! ami ou non, a-t-on jamais demandé à une mère la main de sa fille dans un wagon de chemin de fer? Votre procédé est si étrange, si insolite !... Vous l'aimez sérieusement?

— Il y a des choses que je ne sais pas dire; ce que je puis affirmer, c'est qu'avant de l'avoir vue, je m'étais solennellement promis de ne jamais me marier. Je m'en dédis, et soyez certaine que je reviens de loin. Ah! je vous en supplie...

— Laissez-nous le temps de respirer. On ne prend pas les gens à la gorge.

— Madame, on m'a quelquefois loué et quelquefois blâmé de vouloir bien ce que je veux.

— Soit! puisque vous êtes si pressant, nous allons consulter la personne intéressée : sa décision sera la mienne. Ameline, tu as entendu? Que réponds-tu?

Si Ameline était émue, son visage n'en disait rien; elle regarda un instant celui de sa mère, en le priant de lui dicter sa réponse. Puis d'une voix très douce :

— Ah! monsieur, je suis si étonnée...

— Ma fille, interrompit Mme Verlaque, M. Sauvagin est un de ces hommes pressés qui n'aiment pas à perdre leur temps et font tout en courant la poste : mets-toi à son pas... Dis-tu oui ou non?

Elle interrogea de nouveau les yeux où elle avait coutume de chercher sa volonté.

— Il me semble, dit-elle en baissant la tête, et je crois vraiment... Mais oui, il me semble que je ne crois pas avoir aucune raison pour ne pas dire oui.

Il n'en demandait pas davantage, et il lui prit la main droite, qu'il porta à ses lèvres.

— Décidément, reprit Mme Verlaque, les choses se font aujourd'hui avec une rapidité qui me confond. Pouvais-je me douter ce matin que je ramènerais un gendre de Toulon?... Mais, ajouta-t-elle d'un ton résolu, je fais mes conditions : ce mariage n'aura pas lieu avant dix mois d'ici.

Il se récria, protesta, s'insurgea.

— Dix mois ne sont pas un siècle, répliqua-t-elle; et c'est un point sur lequel je ne ferai aucune concession. Mon mari tenait beaucoup à ne pas marier sa fille trop jeune, et à son lit de mort il m'a fait jurer d'attendre qu'elle eût seize ans. Elle les aura dans dix mois: j'ai promis, je tiendrai bon.

Il ne me paraît pas impossible que les considérations médicales et la promesse faite à un mourant ne fussent qu'un prétexte, une défaite. Mme Verlaque était aussi prompte qu'experte à en trouver; elle avait toujours des échappatoires toutes prêtes, et disait rarement ses vraies raisons. Ce qu'elle appréciait dans Silvère Sauvagin, ce n'était pas l'homme, c'était le neveu, et encore

le neveu l'intéressait-il beaucoup moins que l'oncle, avec qui elle se promettait de lier intime connaissance. Elle avait en ce moment la tête pleine de M. Christophe Trayaz et de ses projets sur lui. Elle estimait que ce vieillard serait le dernier des ladres et elle-même la plus maladroite des femmes si elle ne l'amenait à doter magnifiquement sa fille. Elle ne se fiait qu'à elle du soin de traiter cette affaire, et, si habile qu'on soit, les négociations demandent du temps. Elle avait une autre raison d'égale importance pour exiger un délai. Silvère lui avait confessé qu'il voulait bien ce qu'il voulait : elle s'en doutait; elle le tenait depuis longtemps pour un esprit raide et très entier. C'était une éducation à faire; était-ce trop de dix mois pour dresser ce jeune homme et l'amener à son point? Elle attendait beaucoup de son futur gendre : étant de ces mères qui entendent garder leur fille en la donnant, elle avait logé dans le plus profond de sa tête que dès le lendemain du mariage elle s'installerait chez lui; que choses, bêtes et gens, elle conduirait, gouvernerait toute la maison. Il fallait le préparer de loin à sa servitude volontaire, lui assouplir l'humeur et l'épine dorsale. Dix mois durant, disposant à son gré de sa fille, elle aurait cet amoureux à sa discrétion. Elle se proposait de le rétribuer selon ses œuvres, de mesurer les faveurs aux soumissions, de lui doser avec une rigoureuse exactitude les peines et les récompenses, de lui rendre plus ou moins facile, selon les cas, l'accès de sa divinité, qui aurait l'ordre de le chagriner quelquefois par ses froideurs. N'est-ce pas en faisant son temps de purgatoire qu'un pécheur mérite l'entrée du ciel? et quand le chevreuil est trop résistant, n'est-il pas d'une bonne cuisinière de le mortifier, de le mariner, de l'attendrir dans le vinaigre?

Silvère ne tarda pas à reconnaître l'inutilité de ses résistances; il n'eut pas de peine à se consoler. Attachant sur Ameline des yeux de propriétaire, il prenait par avance possession de la terre promise.

Se fit-il illusion? Il lui sembla que les diamans noirs n'avaient jamais jeté de feux si doux; qu'elle souriait comme elle n'avait jamais souri; que ce sourire, qui ne ressemblait à rien, était une fleur toute nouvelle qu'il avait fait éclore et dont il avait le droit d'être fier. Quand on arriva et qu'il fallut se quitter, il était dans le ravissement de sa récente acquisition.

— Eh! oui, pensa-t-il en regagnant la ville à pied, si elle ne m'aime pas comme je l'aime, elle m'aime sûrement autant qu'elle est capable d'aimer.

Ce qui l'ennuyait était d'avoir à raconter son aventure à

Mme de Rins. Il savait qu'il y a des choses difficiles à expliquer; il savait aussi que de tous les événemens de ce monde que la comtesse ne comprenait pas, les coups de tête étaient ceux qu'elle comprenait le moins. Mais il n'était pas dans sa nature de différer les démarches désagréables; il décida que la soirée ne se passerait point sans qu'il eût fait sa confession.

Vers dix heures, comme la comtesse, qui se couchait tôt, prenait congé de lui, il la pria de se rasseoir.

— Accordez-moi un instant d'audience, lui dit-il, j'ai un secret à vous confier.

Il avait l'air et le ton si graves qu'elle s'émut. Elle prévoyait facilement les malheurs : s'était-il rapatrié avec son oncle?

— Il m'est venu une idée bizarre, reprit-il : j'ai presque envie de me marier.

— Vous êtes amoureux? demanda-t-elle, et il lui monta au visage une rougeur de petite fille... Et de qui?

— De Mlle Ameline Verlaque.

Quoique le malheur qu'il lui annonçait fût moins funeste que celui qu'elle avait prévu, elle ressentit un vif déplaisir, dans lequel il entrait peut-être une ombre, un soupçon de jalousie. On l'aurait fort étonnée en le lui disant; il y a dans notre âme des profondeurs troubles bien difficiles à pénétrer. Ce qui prouve combien elle était émue, c'est qu'elle fit une chose singulière : comme si la pensée qu'elle roulait dans sa tête lui avait paru si lourde que tout surpoids lui fût insupportable, elle enleva brusquement la résille de dentelle dont elle enveloppait ses cheveux et qui ne la quittait jamais. Elle la posa sur ses genoux, et, la chiffonnant entre ses doigts :

— Vous aimez Mlle Verlaque! vous, monsieur Sauvagin! vous?

Puis, d'un ton plus calme : — Il est donc écrit que tout misanthrope finit par trouver sa Célimène.

— Ah! permettez, madame, elle n'est point coquette.

— Ou si elle l'est, c'est sans le savoir... Pensez-vous qu'Alceste se fût mieux trouvé d'aimer Agnès?

Il fit un haut-le-corps.

— Oh! bien, dit-elle, si vous vous fâchez, à quoi bon m'interroger? J'ai cru que vous me demandiez sérieusement mon avis.

— Parlez, madame, parlez : je ne me fâcherai pas.

— Les amoureux veulent mal de mort à quiconque se permet de toucher à leurs idoles. Vous vous brouillerez avec moi.

— Allez toujours, nous ne nous brouillerons point.

— Monsieur Sauvagin, foi de vieille femme, mon avis très

sincère est que vous feriez une folie en épousant Mlle Verlaque.

— Je vous en prie, dites-moi vos raisons.

— La première est que je n'approuve les mariages d'amour que lorsqu'ils sont en même temps des mariages de convenance, et Mlle Verlaque vous convient aussi peu que vous lui convenez vous-même. Un homme qui a le courage d'épouser une jeune fille dont la beauté fait sensation et oblige les passans à se retourner assume une lourde charge. Selon mon humble opinion, Mlle Verlaque est trop belle pour vous.

— C'est une objection que je me suis faite à moi-même; je reconnais qu'elle était née pour épouser un millionnaire et que je ne le serai jamais : c'est une vocation qui me manque. Veuillez pourtant remarquer qu'elle a des goûts fort modestes, qu'elle est pauvre et contente.

— Je le veux bien, mais il y a autre chose. Un de nos vicaires, qui n'est pas le confesseur de ces dames et n'est point tenu d'être discret, m'a parlé d'elles plus d'une fois. Quand, au risque de vous faire sauter sur votre chaise, je comparais cette jeune personne à Agnès, je n'ai pas voulu dire qu'elle fût sotte, le ciel m'en préserve! Mais je me défie un peu des innocentes : leur candeur leur tourne quelquefois à piège, et, leurs intentions étant toujours irréprochables, quoi qu'elles fassent, elles ne se reprochent rien. Les péchés d'ignorance ont ceci de grave qu'on ne s'en repent jamais. Oui, croyez-moi, les Agnès, qui ne distinguent pas nettement le bien du mal, sont de garde difficile. Il vous faudrait surveiller beaucoup cette ingénue et l'élever, et pour élever une femme, il faut beaucoup de patience, et je vous soupçonne de n'en avoir qu'avec les fleurs.

— Soit, madame. Je tâcherai de me persuader que cette ingénue est une plante, et je la préserverai du sirocco, du hâle et des insectes.

— Et la mère! Que ferez-vous de la mère?

— Ah! permettez, c'est une femme très honorable.

— Assurément, mais on la dit intéressée et si habile qu'elle arrive toujours à ses fins. Vous en êtes la preuve. Remarquez que dans l'affaire des réparations elle a obtenu de vous tout ce qu'elle voulait. Elle ne se laisserait pas oublier, il faudrait l'épouser, elle aussi... Soyez prudent, monsieur, ne vous embarquez pas dans cette aventure. C'est ma faute, je n'aurais pas dû vous envoyer chez ces dames. Vous avez dansé, et j'ai payé les violons, car je comprends tout à cette heure. C'est un devis d'amoureux que vous m'avez fait, et ce bel arrangement m'a coûté les yeux de la tête.

Elle s'aperçut qu'il avait la contenance embarrassée.

— Gageons, s'écria-t-elle, que les accords sont déjà signés... Oh! ces demandeurs de conseils! ils sonnent les cloches quand la messe est dite.

Il dut avouer qu'elle disait vrai ou presque vrai. Pendant qu'il lui racontait sa promenade à Toulon et les effets qu'elle avait eus, Mme de Rins, ne soupçonnant pas qu'on pût être savant et poète, se demanda comment il arrivait qu'un jeune homme si intelligent, si sagace, si profond en botanique, n'eût pas le sens commun dans sa façon de gouverner sa vie. Elle avait à résoudre une autre question plus importante pour elle. Qu'allait-elle faire? Ce projet de mariage la contrariait infiniment. Elle avait toujours regardé Silvère comme sa propriété, sa chose, et on la condamnait à entrer en partage avec Mlle Verlaque. Mais s'il est dur de partager son bien, il est plus dur encore de le perdre. « Si je me bute, pensait-elle, je le connais, il est homme à en user avec moi comme avec M. Trayaz et à me mettre le marché à la main. Ce cheval très ombrageux ruera dans ses traits, les rompra, et courez après! Résignons-nous, entre deux maux choisissons le moindre. »

Après qu'elle eut suffisamment froissé entre ses doigts les dentelles de sa résille, étouffant un gros soupir, elle prit son parti, fit volte-face. Elle pria Silvère d'oublier ce qu'elle avait dit, déclara qu'après tout elle connaissait trop peu Ameline pour avoir le droit de la juger, qu'il n'appartient qu'à Dieu de sonder les cœurs.

— Quant à la mère, poursuivit-elle, le meilleur moyen de l'éconduire sera de lui signifier, le moment venu, que vous vous trouvez bien dans votre pavillon, que vous n'entendez pas le quitter, que je tiens à vous avoir sous la main, que c'est une des conditions de notre contrat, et que ce logement, très suffisant pour deux personnes, ne le serait pas pour trois. A la vérité, pour venir voir sa fille, elle n'aura qu'une rue à traverser ; mais si fréquentes que soient ses visites, étant chez moi, elle ne pourra se croire chez elle... Laissez-moi faire, je vous aiderai à la tenir à distance, et du même coup, si vous le voulez bien, je vous aiderai à garder, à élever votre femme.

— Merci, madame, s'écria-t-il avec un accent de chaleureuse gratitude. Comme la vertu est quelquefois rémunérée ici-bas, vous aurez votre récompense : vous aimez la musique, et ma future femme chante comme un ange.

Cette considération la toucha peu : il lui parut que cette voix angélique ne la consolerait de rien. Une demi-heure plus tard,

tandis que sa femme de chambre l'assistait dans sa toilette de nuit, elle se disait :

— Ce qu'il y a de bon dans ce mariage, c'est qu'il a été remis à dix mois d'ici, et qu'en dix mois il peut se passer bien des choses.

Dans le même moment, Silvère se remémorait tous les incidens de cette journée, qui devait compter dans sa vie.

— A quoi tiennent pourtant les résolutions! pensait-il, et que nos actions ont parfois de bizarres conséquences! Si je n'étais pas allé malgré moi à la Figuière, si mon oncle ne m'avait pas offert des millions pour créer un jardin botanique, si M. Sucquier n'était pas un vilain oiseau ou si j'avais consenti à lui faire des excuses, je ne serais pas aujourd'hui le fiancé de Mlle Ameline Verlaque. Eh! oui, j'aurais passé ma vie à soupirer après elle et à ne pas l'épouser. Ma foi! ma folie me plaît, et ce qui est fait est fait : bien habile qui le défera!

Le lendemain, qui était un dimanche, dès trois heures de l'après-midi, il se rendit à l'avenue des Palmiers, certain de n'y pas attendre longtemps ce qu'il y venait chercher. Il arrivait si tôt qu'il n'y avait encore personne, à l'exception d'un jeune homme qui, s'ennuyant dans ce désert, indigné qu'on le laissât seul, s'était assis sur un banc et trompait sa mélancolie en se curant les ongles. Casimir Trayaz était depuis quelques jours en délicatesse avec Mlle Huguette Lejail, qui, faussant sa parole et le plus sacré des sermens, lui avait refusé d'aller se promener en mer avec lui. Moitié pour se distraire de ses chagrins, moitié pour se venger de cette fille sans foi, il était venu passer deux ou trois heures à Hyères, dans l'espérance d'y faire quelque agréable rencontre. Silvère le goûtait peu : il lui déplaisait par son imperturbable assurance, par ses façons cavalières, par le peu de respect qu'il portait aux vérités scientifiques et à tous les mystères de la création, par ses discours oiseux et les inutilités qui remplissaient sa vie, autant que par ses doigts chargés de bagues, ses cravates éblouissantes et le faste de ses breloques. Aussi bien, quoique Silvère ne le soupçonnât point d'avoir eu de noirs desseins à son égard, ce visage poupard, blanc et rose, lui rappelait sa mésaventure. En l'apercevant, il crut revoir la Figuière, respirer l'air d'un pays où il avait, pendant vingt-quatre heures consécutives, perdu le sens, et il y a des souvenirs humilians qu'on fuit comme la peste. Il tâcha de s'esquiver; mais Casimir, qui avait des yeux de faucon et des jambes de lévrier, fondit sur lui.

— C'est donc vous, mon cher cousin? lui dit-il. Mais, à pro-

pos, quel casse-cou vous me faites! Ne vous avais-je pas prévenu, averti que le Sucquier était un homme à ménager, une de ces orties auxquelles on ne se frotte pas impunément? Mes avis ne vous ont guère profité. Vous êtes donc sujet à faire des écarts? Comme vous le pensez bien, toute la Figuière a retenti du bruit de votre exploit, et votre disgrâce est l'entretien des veillées. Les uns vous plaignent, les autres vous admirent, comme on admire les héros, sans aucune envie de les imiter. Il est incontestable que vous avez mis dans cette affaire quelque raideur, qu'à votre place j'en aurais eu moins.

— Croyez que je vous rends justice, lui repartit Silvère. Vous êtes un sage, et je suis un fou. Que voulez-vous? chacun a son tempérament, et, au surplus, chacun a ses chagrins. Vous avez sûrement les vôtres.

— En vérité? s'écria Casimir en se tâtant le cœur.

— Soyez de bonne foi; convenez que si une jeune personne d'humeur changeante, après laquelle vous courrez longtemps, ne s'amusait pas quelquefois à vous chagriner, vous ne viendriez pas chercher ici des distractions.

— Ma parole! vous êtes un devin. Oui, je le confesse, cette satanée coquette est un peu chipie. Bah! nous en viendrons à bout. Quand elle s'avise de faire la mauvaise, je la prends par la jalousie, je me venge en me distrayant, comme vous le dites fort bien, et cela me réussit toujours. Hyères est un marché fort approvisionné en jolis visages, et c'est ici le champ de foire. Tenez plutôt, il y a quinze jours, j'ai vu passer sous ces palmiers une petite Mauresque belle à faire damner un goutteux. Cette vierge a produit sur mon cœur très sensible une si vive impression que je me suis informé de son nom, qui m'échappe en ce moment. Peut-être la reverrai-je tantôt, et je veux qu'avant ce soir nous ayons lié connaissance. Je suis homme à courir après une jupe qui me plaît comme un Marseillais après son chastre. Oui, mon cousin, vous voyez en moi le plus déterminé, le plus persévérant des chasseurs, et quand l'oiseau se pose, je l'ajuste si bien... Mais regardez là-bas, voilà le chastre, et son nom me revient : cette rare beauté s'appelle Mlle Verlaque.

Effectivement une mère et sa fille apparaissaient en cet instant au bout de l'avenue, et il se disposait à aller à leur rencontre quand il se sentit retenu par une main qui, s'appesantissant sur son épaule droite, la serrait comme dans un étau.

— Mon cher, lui dit l'homme dont la main était si lourde, je ne doute pas que vous ne soyez le plus déterminé des chasseurs, mais il y a des chasses réservées. J'ai mal profité de vos avis :

croyez-moi, profitez des miens. Je me suis fiancé hier à Mlle Ameline Verlaque, et dans dix mois elle sera ma femme.

— Pas possible! s'écria Casimir. Mes complimens, mon cousin; je vous félicite de tout cœur. Ne me ferez-vous pas la grâce de me présenter à ma future cousine?

— Non, trois fois non! Qu'en dirait la charmante Huguette? Je n'entends point me rendre complice de vos infidélités. Serviteur! ne mêlons pas nos marchandises et gardons chacun ce qui nous appartient.

A ces mots, il s'éloigna, après lui avoir lancé un regard rude, qui le cloua sur place.

— Il faut reconnaître que ce vilain jaloux a de la poigne, se dit Casimir en frottant son omoplate endommagée. Comment diable! cette houri a-t-elle pu s'amouracher d'un brutal qui n'a ni fortune ni figure, et depuis quand les colombes épousent-elles les engoulevens? A son aise, qu'il l'épouse! Elle me paraît d'humeur douce : il faudra bien qu'un jour il nous la montre; et tôt ou tard... Les maris de sa sorte sont de fameux rabatteurs.

Trois heures après, il rentrait à la Figuière, et pendant le dîner il annonça d'un air d'importance qu'il apportait une grande nouvelle. Il se fit prier pour la dire, il la dit enfin :

— Je vous le donne en cent, je vous le donne en mille : un jeune homme de vous bien connu et qui dîna souvent à cette table, un sauvage, un être impossible, que je croyais destiné à rester toujours garçon, Silvère Sauvagin, pour ne pas le nommer, se marie, et Mlle Ameline Verlaque, qui lui a promis sa main, est l'une des plus jolies filles qu'on puisse rencontrer à cinquante lieues à la ronde.

— Blonde ou brune? demanda dédaigneusement Huguette.

— Brune, très brune. Je lui fus présenté, et je suis encore sous le charme.

— Tu as donc rencontré ce brise-raison? lui dit son oncle.

— Il se promenait avec elle dans l'avenue des Palmiers. Du plus loin qu'il m'aperçut, il m'appela de la voix et du geste; il tenait sans doute à me la faire admirer de plus près.

— Cela ne lui ressemble guère! fit M. Trayaz, qui ne donnait pas dans les godans.

— Est-elle vraiment aussi incomparable que vous le dites? reprit Huguette.

— Vous savez que je suis ennemi de toutes les exagérations : eh bien! je vous déclare que ses cheveux sont si abondans et si longs que, vînt-elle à manquer de robes, ils suffiraient à l'habiller. J'ajoute que ses yeux noirs sont grands comme cette as-

siette, et que son pied est si miraculeusement petit qu'il tiendrait dans la salière que voici.

— Vous avez raison de dire que vous n'exagérez jamais. Apprenez qu'on peut avoir de longs cheveux, de très grands yeux et de très petits pieds, et être laide à faire peur.

— Ma cousine, je vous jure sur mon honneur que, si vous n'existiez pas, elle serait la merveille du département du Var.

Elle haussa les épaules. « Voilà pourquoi il a été si réfractaire à mes avances, pensait-elle. Le ciel soit loué! S'il s'était laissé prendre, j'aurais sur les bras un prétendant qui par sa bêtise n'a été riche que durant une nuit et deux demi-journées. »

— A-t-elle de la fortune, cette merveille? demanda M. Trayaz, qui allait toujours au fait.

— Je me suis renseigné, mon oncle. Mme Verlaque possède, pour tout avoir, une maison de deux étages qu'elle loue quand elle le peut, et qu'elle voudrait bien vendre. Hors ses loyers, qui ne sont pas le Pérou, elle n'a pas la maille, et voilà ce qui m'étonne dans cette histoire. Je me figurais que Silvère était le moins prenable des hommes: lorsque la soif épouse la faim, il faut bien que l'amour s'en soit mêlé.

— Et quand doit se faire ce beau mariage? grommela M. Trayaz.

— Dans dix mois.

Il fit entendre un sourd grognement dont personne ne comprit le sens, et, après avoir suivi quelques instans une pensée qui lui était venue, se souvenant que ses affaires l'appelaient en Amérique et qu'il comptait s'embarquer dans trois jours, son œil droit, celui qu'il fermait à moitié et qui parlait plus que l'autre, parut dire :

— Qu'il l'épouse! Après tout, que m'importe?

XIII

Le surlendemain, tous les hôtes de la villa s'occupaient de faire leurs paquets. Ils avaient éprouvé de grands déboires, mais ils ne renonçaient point à leurs grandes espérances. Si les petits cadeaux n'entretiennent pas toujours l'amitié, ils l'aident du moins à patienter. M. Trayaz fit bien les choses, se montra gracieux pour tout le monde. Le dernier jour, personne ne trouva un million sous sa serviette; mais M. Lejail reçut en présent des livres rares et richement reliés qu'il avait découverts dans la bibliothèque; M. de la Farlède, une jument de selle, qu'il avait souvent montée et dont il faisait grand cas; Casimir, quelques bijoux américains de prix et une magnifique épingle de cravate qu'il avait secrè-

tement convoitée; Mme Limiès et ses deux filles, dix mille francs chacune, à titre d'indemnité pour les robes et les chapeaux endommagés par la pluie du Lavandou; Huguette en eut quatre mille pour s'acheter un piano; le gros Jules eut un poney, outre son âne.

— Pour le moment, lui dit son grand-oncle, ton yacht m'est nécessaire : je te promets de le ramener en bon état.

Dès qu'il eut donné à M. Sucquier ses dernières instructions, il s'embarqua. La mer, « ce désert où l'on ne vendange rien », comme dit le poète grec, n'a d'autres divertissemens à nous offrir que ses orages, et les heureuses traversées, celles qui n'ont pas d'histoire, sont à la longue fort monotones. Cependant, par esprit de contradiction sans doute, M. Trayaz s'imagina qu'il s'ennuyait moins sur son bord que dans sa villa. Il passait une partie de son temps à méditer sur certains placemens et viremens de fonds qu'il comptait faire; il en employait une autre à des examens de conscience, à philosopher sur lui-même, et, quoique ses réflexions fussent un peu moroses, le plaisir qu'il trouvait à les déduire mêlait quelque douceur à leur amertume. Il se disait mélancoliquement qu'il était atteint de la maladie d'esprit des gros capitalistes dont la situation sociale ne répond pas à leur fortune; que pour dépenser convenablement d'énormes revenus, il faut avoir une vie très étoffée, un grand *moi*, et qu'on n'a un grand *moi* qu'à la condition d'avoir comme un prince une nombreuse clientèle, de lourdes charges, des responsabilités très étendues; que si le supplice du pauvre est de nourrir des convoitises qu'il ne saurait satisfaire, le tourment du millionnaire oisif est de sentir que ses moyens dépassent de beaucoup ses besoins, qu'il possède des forces immenses qui ne trouveront jamais leur emploi, et de comparer tristement le peu qu'il est à tout ce qu'il pourrait être.

— Ceux qui regardent la disette d'argent comme le pire des maux, pensait-il, sont des insensés; il y a un mal plus insupportable : c'est la pénurie des désirs, et c'est le mien. Quand on a l'esprit cultivé, on trouve peut-être de quoi occuper ou amuser son repos; je ne sais rien et ne veux rien savoir : que d'autres se cassent la tête à découvrir le comment et le pourquoi des choses, je vis tranquille dans mon ignorance. Que n'ai-je des passions ruineuses! Il y a beau jour que j'en ai fini avec les femmes, et la plus dégourdie, la plus provocante des donzelles excite aussi peu mes sens qu'une dissertation métaphysique. Si j'avais la manie de la charité, je fonderais des hôpitaux, je prolongerais l'existence des phtisiques et des incurables, et je ferais avec bonheur le métier de dupe, que je n'ai jamais goûté. Si j'aimais les arts, j'aurais une galerie et j'achèterais ou croirais acheter des Raphaël. Les plus

beaux tableaux du monde ne m'ont jamais remué le cœur : ce sont des saints que je ne fête pas. Otez-moi mon bon sens, qui contribue à mon mal-être, ou donnez-moi l'amour du faste, mon sort sera peut-être tolérable. Je suis le propriétaire de fonds dont je n'ai pas l'usage, et ce n'est pas moi qui possède mon magot, c'est mon magot qui me possède. Le meilleur service que je pusse me rendre à moi-même serait d'en jeter les trois quarts au fond de la mer. Je n'aurai garde, on tient à ce qu'on a et on adore son supplice. Tout à l'heure encore je rêvais aux moyens d'accroître cette fortune qui me pèse et que je maudis; le soin que met à cultiver ses plantes certain maniaque dont j'ai juré d'oublier le nom, je le mets à cultiver mon malheur, à engraisser mes ennuis. Un philosophe a dit que nul ne peut posséder en paix et avec joie plus d'un million de dollars. C'est parler d'or, mais offrez-en vingt à ce sage, il les prendra, et peut-être se plaindra-t-il du peu. L'homme est vraiment un sot animal. Que me rapportent tous les tracas que je me suis donnés? Le jardinier avait raison : riche et pauvre, riche d'écus, pauvre de gloire et de plaisirs, c'est moi, et c'est mon sort; à quoi bon en appeler? la cour ne cassera pas la sentence. Je suis sorti nu du ventre de ma mère, et, quelques peines que j'aie prises pour me vêtir, je me sens nu comme un ver de terre sous ma houppelande dorée.

Telles étaient les pensées qu'il promenait dans sa tête. Le regard fixé sur le sillage de son yacht, durant de longs quarts d'heure, il demandait conseil aux vagues, qui ne lui répondaient point. Les malades sont toujours portés à croire qu'ils seront mieux où ils ne sont pas, qu'un changement d'air est une médecine infaillible, qu'on se débarrasse de ses maux comme on perd son chien, qu'il faut les emmener très loin, les dépayser. Quoique M. Trayaz, en faisant ses adieux à ses hôtes, leur eût dit : « Au revoir! » il était parti de la Figuière à moitié décidé à n'y pas revenir. Il était dégoûté de la Provence, excédé de sa famille, brouillé pour la vie avec le seul de ses neveux qu'il eût pris en gré et qui fût capable de lui servir à quelque chose. Qu'aurait dit Mme Lejail, qu'aurait pensé Mme de la Farlède, si elles avaient pu deviner qu'à mesure qu'il approchait du terme de son voyage, il s'affermissait dans la résolution de ne jamais revoir la figure grave et tourmentée de l'une, les yeux veloutés de l'autre, et que lorsqu'il débarqua à New-York, il était absolument déterminé à finir ses jours en Amérique?

Heureusement pour elles, le vent ne tarda pas à tourner. Pendant trois semaines, il se donna tout entier à ses occupations; la fièvre des affaires semblait l'avoir repris, il fit des excès, des débauches de travail; il les paya : de violentes palpitations de cœur

l'avertirent qu'il n'était plus l'homme d'autrefois. Il dut se soigner, garder la chambre. Il se rétablit, mais dès ses premières sorties, l'Amérique ne lui parut plus si plaisante. Il en conclut que ses souvenirs l'avaient trompé; elle était pourtant toujours la même, c'étaient ses yeux qui avaient changé. L'Amérique ne se charge point de rendre leur jeunesse aux infirmes ou d'amuser leur repos. Il avait beaucoup d'amis à New-York. La plupart étaient devenus très riches et continuaient à s'enrichir; quelques-uns étaient atteints d'anémie: ils méprisaient leur mal ou prenaient du fer. La vie était pour eux une entreprise; les hommes, des moyens ou des obstacles; le monde, un endroit où l'on se coudoie, se heurte et se bouscule. La tête pleine de projets, ils avaient pitié d'un Provençal qui n'en faisait plus. Il leur disait avec un peu d'aigreur : « Pourquoi tant vous remuer? Et après? que vous en reviendra-t-il? » Et le vieil invalide, leur montrant sa jambe de bois, les priait de venir au secours de son ennui. Mais un Américain s'entend peu à soigner cette maladie, qu'il ne connaît pas : le jour où il s'ennuierait, il serait bon à enterrer.

M. Trayaz apprit par expérience qu'on ne se sent jamais si solitaire qu'en revoyant d'anciens compagnons de fortune, dont on partageait les goûts et les idées, et avec lesquels on ne s'entend plus. Il essaya de se remettre à leur ton. Ils l'initièrent à leurs projets, à leurs aventureuses spéculations, et lui proposèrent d'y participer. Il avait toujours été très fort dans la science des probabilités, dans l'art de balancer les chances et de peser les hasards. Il sentit se réveiller en lui de vieilles ardeurs, qu'il croyait à jamais éteintes. Il se livra à de profonds calculs, qui lui causèrent des chaleurs de tête accompagnées de sueurs froides et suivies d'épuisemens, d'où il avait peine à revenir. Il se convainquit une fois pour toutes que sa carcasse ne lui obéissait plus, qu'il devait compter avec ses rébellions, qu'il était condamné aux galères du repos forcé et perpétuel. — « Souhaiter et craindre, se dit-il, ne sont plus des passions à mon usage. » — Et cet homme, désormais impuissant à désirer, et pour qui l'espérance n'était qu'une fatigue, se demanda si la vue des lieux où il avait été jeune n'aurait pas la vertu de ranimer son cœur mort.

Il partit pour les Montagnes Rocheuses, il revit la mine qui avait commencé sa fortune : elle était abandonnée, mais il en vit d'autres qu'on exploitait. Il trouva les lieux fort changés, et cette fois il ne se trompait pas. Des montagnes jadis noires de sapinières étaient maintenant toutes dénudées et pelées, et désormais leurs pluies, s'écoulant en torrens, emportaient les terres et les maisons. En revanche il trouvait des voies ferrées dans des endroits où de son temps il n'y avait que des chemins à fondrières.

Il visita des usines fort bien outillées, et il put constater que les méthodes d'extraction avaient fait de grands progrès. Mais il constata aussi qu'on mangeait toujours fort mal dans les hôtels, qu'on y vivait de lard rance, et que le dernier des paysans français se nourrit mieux. Il s'était gâté à la Figuière : frugal dans son jeune âge jusqu'à l'austérité, jusqu'à l'ascétisme, il était devenu gourmand. Il pensa plus d'une fois aux bouillabaisses du Lavandou et, par la même occasion, à la tente pleine de courans d'air où il avait fait dîner M. Lejail et procuré à sa famille une grande joie promptement convertie en grande tristesse.

— Je revois d'ici, se disait-il, leurs yeux de carpes pâmées et le gros Bourdigue prêt à recevoir dans sa bouche ouverte jusqu'aux oreilles un million, qui n'y est pas tombé. Gras ou maigres, ils sont tous aussi crédules qu'avides, et le jardinier est à demi fou.

Si mauvaise que fût la cuisine, il patienta. Il espérait toujours faire quelque rencontre qui le paierait de ses peines : il n'en fit point. Les hommes lui paraissaient moins changés que les lieux. De génération en génération les chercheurs d'or ou d'argent sont toujours les mêmes. Il crut reconnaître certaines faces patibulaires et aussi des visages hâves d'aventuriers presque honnêtes, qui pâtissaient dans l'espérance de jouir plus tard, et qui sans doute devaient mourir sans avoir joui. Il aperçut un jour un exploiteur de mine dont la tournure le frappa. Il lui parut qu'il y avait une grande analogie entre ce mineur trapu, à l'œil ardent, et ce qu'il avait été lui-même, dans le temps où il avait des épaules, des muscles et des désirs. En le regardant il vit se dresser devant lui le fantôme de sa jeunesse, et il revécut sa vie. Il se rappela l'ivresse de joie qu'il avait ressentie en découvrant sa mine, toutes les alternatives de félicités et de souffrances par lesquelles il avait passé en l'exploitant, quelles fièvres l'avaient consumé, quel poison mortel et délicieux lui avait rongé les entrailles ; il est si doux de souffrir pour ce qu'on aime ! Après s'être repu de ce souvenir, il en sentit la vanité, et il dit *in petto* à l'aventurier qui lui ressemblait : « Imbécile qui cours après le bonheur, ne sais-tu pas qu'il a les jambes plus longues que toi ? » En méditant sur ce qu'il avait été et sur ce qu'il était, il se comparait à un homme qui vient d'assister à la représentation d'un drame à grand spectacle et qui, se passionnant pour la pièce et les acteurs, a pris les fictions pour des réalités : au sortir de là, pendant qu'il regagne sa demeure, la cervelle troublée d'aventures chimériques, il s'aperçoit tout à coup que le brouillard au travers duquel il cherche son chemin se résout en pluie, et que ce qu'il y a de plus réel en ce monde c'est une rue sombre où il pleut. Mais l'homme passionné, qui avait jadis cherché et trouvé, et l'homme

revenu de tout, qui s'en souvenait, étaient-ils le même homme? Qui était son vrai moi, lui ou *l'autre?* Il causait avec *l'autre*, il lui criait :

— Fouis, gratte, pioche; mais quand tu auras trouvé ce que tu cherches, ne laisse pas s'envoler tes illusions, ne va pas t'aviser que la vie sonne creux, ou, parvenu à mon âge, tu auras, comme moi, le cœur mort.

Sa conclusion fut qu'il était devenu trop philosophe pour pouvoir passer ses vieux jours dans le nouveau monde. Cependant il se reprocha ses continuelles variations et les affolemens de sa boussole? Était-il digne d'un Christophe Trayaz de changer si souvent d'avis et d'humeur? Il se souvint qu'il y avait dans un des États de l'Ouest un endroit qui plaisait beaucoup à l'*autre;* où *l'autre*, avant de tomber malade et de se résoudre à retourner en Europe, avait rêvé de se bâtir une maison. Il se mit en route, alla visiter ce bel endroit, et il en fut charmé autant qu'avait pu l'être l'homme qui n'était plus. Malheureusement il s'avisa que s'il y bâtissait, il habiterait un district où les sociétés de tempérance faisaient la loi et mettaient au ban quiconque ne s'abstenait pas rigoureusement de toute boisson fermentée. Il se déclara à lui-même qu'il y avait plus de liberté dans le département du Var que dans la libre Amérique. Il pensa à ses vignes : elles produisaient déjà un vin excellent, qui, par les soins de l'habile M. Sucquier promettait de devenir meilleur encore. Il eut un attendrissement. Il se dit que là-bas était sa vraie patrie, que partout ailleurs sa vieillesse serait plus triste et à la fois plus solitaire et moins tranquille. Les actions de la Provence remontaient.

Il se détermina à se rembarquer au plus vite; mais avant d'aller retrouver son yacht, il avait un devoir désagréable à remplir. Il déplia une grande carte entoilée, consulta son livret des chemins de fer, et s'assura qu'il pouvait en huit heures se transporter dans certaine ville de l'Ouest, près de laquelle était une maison de campagne où il n'avait pas mis les pieds depuis sept ans révolus. Les convenances exigeaient qu'il y passât au moins une demi-journée. Après beaucoup de tergiversations, il voulut s'en remettre au hasard, se décider à pile ou face. Le hasard décida que les bienséances seraient observées, qu'il ne s'en irait pas sans avoir présenté ses hommages à Mme Hannah Wheeler. Il se résigna, expédia une dépêche, reçut une réponse, et le lendemain, dans la matinée, à l'heure du déjeuner, il voyait s'ouvrir devant lui la grille d'un élégant cottage, où il était attendu.

La femme pour qui il avait si peu de goût, et qu'il n'allait voir qu'à son corps défendant, avait pourtant un titre à sa bienveillance : elle lui avait fourni l'occasion de faire une fois dans

sa vie une œuvre très méritoire, et nous aimons d'ordinaire les visages qui nous rappellent que nous fîmes un jour une belle action. M. Wheeler, avec qui M. Trayaz était intimement lié, avait perdu toute sa fortune dans un krach financier. Comme il s'apprêtait courageusement à la refaire, il fut enlevé par un accident imprévu et laissa sa femme sans ressources. M. Trayaz étonna tout le monde par sa générosité : il alloua à Mme Wheeler une pension de douze mille dollars, mais en stipulant que, si elle venait à se remarier, elle serait déchue de son privilège et ne recevrait plus rien. Il voulait sans doute témoigner par là qu'il entendait faire ses libéralités non à une femme dont le malheur le touchait, mais à la veuve d'un homme qui lui avait rendu d'importans services.

Si Mme Wheeler s'engagea à observer cette clause résolutoire, elle ne se crut pas tenue de garder une inviolable fidélité à la mémoire du défunt. Dix-huit mois après l'avoir enterré, elle accouchait secrètement de deux jumelles. Quelques précautions qu'elle eût prises, il y eut un homme à qui elle ne put cacher sa faute : pouvait-on rien cacher à M. Trayaz? Plus miséricordieux qu'elle ne devait s'y attendre, il ne lui retira pas sa protection. Par son conseil, elle émigra à deux cents milles de là et s'établit avec les deux jumelles dans la banlieue d'une ville où personne ne la connaissait. Il l'y avait conduite lui-même, il l'aida à s'installer, et durant plusieurs années, il vint souvent prendre de ses nouvelles. Mais il se refroidit par degrés, ses visites furent plus rares, et, lorsqu'il partit pour aller montrer à son pays natal ses vieux os et ses écus, il avait été près de trois ans sans la voir.

Il y avait entre elle et lui des oppositions de caractère et de grandes contrariétés de sentimens et d'idées. Il avait excusé sa faute, il avait eu plus de peine à lui pardonner l'exagération de son repentir. Elle répara le passé en se jetant dans une dévotion exaltée. Elle se voua aux œuvres pies, elle devint la principale patronne d'une congrégation méthodiste, dirigée par M. Milson, prédicateur diffus, mais subtil conducteur d'âmes, dans les mains duquel passait une notable partie des libéralités de M. Trayaz. Il la querellait souvent sur ses pieuses largesses, qu'il qualifiait de viremens frauduleux. Elle lui répondait en l'exhortant à se convertir; elle lui parlait du ver qui ne meurt point, de l'étang de feu et de soufre. C'était de tous les sujets de conversation celui qui lui agréait le moins. Elle ne se croyait pas obligée de faire aucune concession à son bienfaiteur, et dans leurs débats orageux, cette femme qu'il avait connue nerveuse, irritable, l'exaspérait, le démontait par son flegme impassible. Il lui disait : « Madame, vous n'avez jamais eu le sens commun. » Elle lui répliquait tran-

quillement : « *My dear sir*, si vous regrettez votre argent, reprenez-le. » Toutefois, faisant preuve jusqu'au bout d'une mansuétude qu'on ne lui supposait pas, il avait continué, de retour en France, à servir la pension de Mme Wheeler avec une religieuse ponctualité, sans en retrancher un quartier.

Elle l'accueillit avec plus de cérémonie que d'empressement. Elle lui témoigna tous les égards qu'un puissant protecteur a le droit d'attendre de ses obligés, mais ne se départit pas un instant de la réserve prudente dont on use envers un homme avec qui on ne saurait aborder aucun sujet délicat sans engager des discussions pénibles. Tout en causant, ils s'observaient l'un l'autre. Elle constata qu'il était toujours le même, que son regard ne s'était point adouci, qu'il avait la parole brève et impérieuse. De son côté il fit à part lui la réflexion qu'à quarante-cinq ans, cette femme, qui avait été fort bien, n'était plus qu'une ruine, qu'elle avait acheté le salut de son âme au prix de sa beauté. Vingt minutes s'étaient écoulées, et ils s'étaient dit tout ce qu'ils pouvaient se dire sans se quereller. Heureusement les deux jumelles parurent, on se mit à table, et l'entretien, qui languissait, se ranima.

Après avoir examiné la mère, M. Trayaz étudia Meg et Sally. La dernière fois qu'il les avait vues, elles étaient encore des enfans : il les retrouvait fort grandies ; elles venaient d'entrer dans leur vingtième année. C'étaient de nouvelles connaissances à faire. Maigres, pâlottes, portant leurs cheveux courts avec une raie de côté, la poitrine plate, serrées dans des robes étroites, sans façon, toutes d'une venue, qui étaient de vrais fourreaux, elles lui parurent singulières et même un peu baroques, et cependant, quoiqu'elles fussent beaucoup moins jolies que Mlle Huguette Lejail, elles lui plaisaient davantage. Il s'intéressait à leurs têtes de garçons, à leur air délibéré, à leur figure franche, ouverte, à leurs yeux gris qui le regardaient bien en face et n'avaient rien à cacher. Quand leur visage était au repos, elles se ressemblaient tant, elles étaient si pareilles de tout point qu'il les prenait quelquefois l'une pour l'autre ; dès qu'elles s'animaient, il ne s'y trompait plus. Meg avait le front nuageux, le sourcil sévère et d'orgueilleux gonflemens de narines ; Sal avait le front plus doux, et ses yeux gris tour à tour semblaient rire ou rêver.

— Pourtant, se dit-il en sortant de table, je ne serais pas étonné qu'elle fût la plus volontaire des deux. Elle a, comme certain jeune homme, la douceur des violens.

Il les emmena dans le jardin et s'amusa à les faire causer. Il n'eut pas besoin de les interroger longtemps pour se convaincre, à sa vive satisfaction, que leur mère n'avait point déteint sur elles ni réussi à leur inoculer son virus théologique, qu'elles

goûtaient peu la doctrine wesleyenne, qu'elles avaient placé ailleurs leurs affections. Meg, qui avait fait ses études dans un collège mixte et suivi des cours à l'université voisine, s'était prise d'une grande passion pour les sciences naturelles. Sally préférait les lettres; elle avait un culte pour les grands poètes, surtout pour ceux qui étaient obscurs. Elle composait elle-même des vers, et elle révéla à M. Trayaz qu'elle avait eu la joie de se voir imprimer toute crue dans un *magazine*, qui tirait à deux cent mille exemplaires. Il l'invita à lui donner un échantillon de son talent : elle lui récita aussitôt un élégant petit poème, sentimental et symbolique, qui lui parut un vrai phébus. Il plaisanta les deux sœurs sur ce qu'il appelait leurs toquades, il les taquina, les houspilla. Elles se prêtèrent à ce jeu qui les divertissait, et se défendirent de si bonne grâce qu'en peu de temps ces toquées et lui devinrent de bons amis, et qu'il résolut de prolonger son séjour comme Mme Wheeler l'en avait froidement prié.

Rien n'est plus propre que des caquetages de jeunes filles à dégourdir une vieillesse qui s'ennuie. M. Trayaz était content de son après-midi, la meilleure, lui semblait-il, qu'il eût passée en trois mois sur le sol américain, et il se sentait disposé à faire grâce à la mère en considération de ses filles. Mais le soir, une mouche tomba dans son verre. Après le dîner, on vit entrer dans le salon un homme encore jeune, tiré à quatre épingles, aux manières compassées, long, droit et blanc comme un cierge. L'apparition de M. Milson fit sur M. Trayaz le même effet que la vue d'une cape rouge sur le taureau. Il ne pouvait pardonner à ce pasteur d'âmes de lever des contributions sur lui, de s'approprier ses écus. L'ayant à peine salué, M. Milson fut s'asseoir auprès de Mme Wheeler, et ils s'entretinrent de leurs petites affaires comme s'ils avaient été seuls. Après s'être contenu quelque temps, M. Trayaz se mêla à la conversation et décocha au percepteur de dîmes quelques épigrammes acerbes, dont il ne s'émut point; mais Mme Wheeler, si maîtresse qu'elle fût d'elle-même, en parut fort offusquée.

— Calmez-vous, ma chère amie, lui dit le révérend d'un ton doucereux. L'esprit de Dieu souffle où il lui plaît, et un jour il soufflera sur M. Trayaz.

Outré d'indignation de ce qu'un impertinent pouvait admettre qu'un jour l'esprit soufflât sur lui, M. Trayaz allait éclater, quand il s'avisa que Sally le regardait du coin de l'œil en posant sur sa bouche l'index de sa main droite. Cette intention et ce geste lui semblèrent gentils, et il ravala sa langue. M. Milson prit enfin congé et lui tendit trois de ses doigts, en lui disant :

— Adieu, cher monsieur. Que la grâce du Seigneur soit avec vous!

Il serra les trois doigts et répondit : — La seule grâce qui puisse me toucher est celle de Sal.

Les jours suivans, pendant que Meg et Sal s'entretenaient l'une avec un gros traité de physiologie, l'autre avec Tennyson et Browning, M. Trayaz et Mme Wheeler eurent de longs tête-à-tête. Il lui demandait des explications, lui cherchait de grandes ou de petites chicanes, et leurs colloques finissaient toujours par tourner à l'aigre. Mais elle lui donna, sans desserrer les dents, une leçon qui le rendit plus circonspect.

Il lui reprocha un matin de ne pas s'occuper de son jardin.

— Pourquoi m'en occuperais-je? répondit-elle. Grâce à vous, je puis me payer un jardinier.

— Lequel jardinier, dit-il, ne se sentant pas surveillé, laisse tout à l'abandon. Voulez-vous qu'il prenne plus de soin de vos légumes et de vos fruits que vous n'en prenez vous-même? Et tenez, vous avez là-bas des poiriers en espalier qui font peine à voir. Le mur contre lequel ils sont appliqués a perdu son crépi, le chaperon se dégrade et trois tuteurs sont par terre. C'est une honte! Souciez-vous un peu moins de la vigne du Seigneur et un peu plus de vos poires.

Elle leva les yeux au ciel et ne répondit pas. Son silence l'irrita.

— Vous négligez votre jardin, poursuivit-il d'un ton plus vif, et vous ne surveillez pas votre cuisinière. Elle nous a servi hier une darne de saumon d'une fraîcheur douteuse, et la sauce n'aidait pas à manger le poisson.

— Je n'ai jamais appris la cuisine, fit-elle.

— Ni vos filles non plus. Permettez-moi de vous dire que vous les élevez au rebours du bon sens. Elles sont charmantes et je les aime beaucoup, mais vous n'y êtes pour rien. Si elles savent beaucoup de choses qu'elles pouvaient se dispenser d'apprendre, elles ont des ignorances qui me désolent. Je les ai priées de me recoudre un bouton : elles sont si gentilles qu'elles ne m'ont pas refusé ce petit service, mais elles avaient l'air aussi emprunté que si je leur avais commandé de prendre la lune avec les dents. Et regardez plutôt, elles l'ont si bien cousu, ce bouton, qu'il branle déjà et qu'avant huit jours il sera parti. Vous êtes d'étranges créatures, vous autres Américaines. Vous entendez qu'on vous parle chapeau bas, qu'on vous traite en princesses, et vraiment dans ce pays, les hommes sont de bonnes dupes, ils n'ont pas l'idée d'exiger que leur femme leur serve à quelque chose. Non, vous êtes faites pour être adorées, vous êtes des reines sur leur trône. Ah! quand vous êtes riches, tout va bien. Les Américaines excellent dans l'art de donner de l'élégance, de la grâce à leur luxe, de faire les hon-

neurs d'un salon, de soutenir une conversation docte ou plaisante. Mais que la fortune parte comme mon bouton, les voilà fort empêchées. Il faut aller en France pour trouver des femmes qui sachent donner bon air à la pauvreté. Nos Provençales, madame, ne lisent pas Tennyson, mais il en est bien peu qui ne sachent faire une bouillabaisse.

— Qu'est-ce qu'une bouillabaisse? demanda-t-elle d'un ton nonchalant.

— C'est un plat délicieux, que ni vous ni vos filles ne saurez jamais apprêter. Encore un coup elles sont aujourd'hui dans l'aisance : qui est assuré du lendemain?

— Ah! permettez, dit-elle vivement, vous êtes là.

— Madame, reprit-il, on ne sait ce qui peut arriver, il faut tout prévoir, et je ne suis pas immortel. Si votre vache à lait venait à vous manquer, que deviendriez-vous? Je sais que la grâce de Dieu abonde dans cette maison; fera-t-elle aller votre marmite?... Ma fortune! mais il me semble qu'elle m'appartient, ma fortune, que j'en puis disposer à ma guise. Vous savez que j'ai là-bas une famille qui me fait une cour assidue. Je me soucie de son eau bénite et de ses prosternations comme d'une guigne. Mais, comme le dit votre grand ami l'homme couleur de cierge, l'esprit souffle où il lui plaît, et, comme un autre, j'ai mes fantaisies. Économisez sur vos rentes, madame, ne les gaspillez pas, mettez tous les ans quelque chose de côté, donnez un peu moins aux rats et aux souris d'église. Je vous le dis nettement, il est possible que la Provence ait le gros lot, et que je ne vous laisse à vous, à votre Milson et à vos filles que ma défroque et quatre paires d'yeux pour me pleurer.

Elle poussa une sourde exclamation, et, avançant la tête, elle lui jeta un long regard si expressif qu'il perdit contenance, baissa les yeux, laissa tomber l'entretien. Ce regard, qui venait de très loin et qui lui avait dit des choses auxquelles il n'avait su que répondre, le poursuivit tout le jour. C'était la première victoire signalée qu'elle eût remportée sur lui. La leçon lui profita : il eut dès lors le jeu serré et garda des ménagemens.

Ses bonnes heures étaient celles qu'il passait dans le jardin avec les jumelles. Un après-midi, il les mit sur le chapitre des souhaits et leur fit la même question qu'il avait faite un soir à sa famille assemblée.

— Si quelque généreux donateur, leur dit-il, vous gratifiait d'un million, je vous prie, mesdemoiselles, quel usage en feriez-vous?

— Comptez-vous, monsieur, en francs ou en dollars? demanda Meg. Et elle ajouta avec une moue dédaigneuse : C'est si peu de chose que vos millions français!

— Meg a raison, dit Sally : il faut savoir se passer de tout; mais quand on a, il faut avoir beaucoup.

— Tudieu ! quel appétit ! s'écria-t-il. Vous avez, mes poulettes, les yeux plus grands que la panse. Soit ! je veux vous traiter magnifiquement, et je compte en dollars. Faisons mieux, ne précisons pas la somme. Si d'aventure il vous tombait du ciel un énorme héritage, là, qu'en feriez-vous ?

— J'emploierai, dit Meg, une partie de mes revenus à fonder de beaux prix, que je décernerai aux jeunes savans qui auront composé les meilleurs mémoires sur des questions de philosophie naturelle choisies par moi ; j'en enverrai d'autres en mission aux quatre coins de la terre, en leur ordonnant de faire de belles découvertes.

— Je remarque, repartit M. Trayaz, que, dans vos rêves, auteurs de mémoires et voyageurs, tout le monde est jeune ; c'est un sacrifice que la savante fait à la femme. Et vous, Sal, à quoi dépenserez-vous vos millions ?

Meg répondit pour sa sœur :

— Je sais ce qu'elle fera. Elle s'en ira courir le monde jusqu'à ce qu'elle ait découvert quelque part un prince charmant, qu'elle a vu dans ses songes et à qui elle offrira sa fortune et son cœur.

— Vous ne savez ce que vous dites, Meg ! s'écria Sally, et vous me connaissez bien mal. Je ne suis pas fille à courir après les princes : j'entends épouser, quand je serai riche, un jeune homme très distingué et très pauvre. Je veux qu'il ait connu la faim, qu'il ait souffert, pâti, mangé beaucoup de vache enragée. Je lui filerai des jours d'or et de soie, et, me devant tout, il m'en aura une reconnaissance sans bornes.

— Et le porc mis à l'engrais, dit-il, ne fera plus rien qui vaille.

— Oh ! j'y mettrai bon ordre, et vous vous trompez bien, répliqua-t-elle en redressant la tête et essayant en vain de faire bouffer la jupe de son étroit fourreau sans garniture. Sachez, monsieur, que dans l'occasion je joindrai les duretés aux douceurs, que je le traiterai selon ses mérites. J'aurai verge et bâton, et j'entends qu'il marche droit, qu'il gagne son paradis par ses bonnes œuvres... J'ai toujours pensé, ajouta-t-elle, que le parfait bonheur pour une femme est d'avoir un homme de génie à gouverner.

Il se pinça le bout du nez.

— Sal, dit-il, j'ai votre affaire.

Et il raconta l'histoire de ce Silvère Sauvagin dont il s'était promis de ne plus prononcer le nom. Quand il eut achevé son récit :

— Ce jeune homme, dit Meg, un nuage au front, n'est pas un

vrai savant. Quand il s'agit de faire avancer les sciences, on met son orgueil sous ses pieds et on fait des excuses à M. Sucquier.

Sal était devenue pensive :

— Je ne suis pas de l'avis de Meg, dit-elle : ce jeune homme et son action me plaisent.

— Vous consentiriez à l'épouser ?

— Oh ! je demanderais à le voir. Une Américaine n'épouse pas sans avoir vu.

— C'est ici que l'affaire se gâte. Il n'est pas beau.

— Peut-être, mon bon monsieur, n'avons-nous pas, vous et moi, les mêmes idées sur la beauté des hommes.

— Autre empêchement : il est rétif et fantasque comme une mule, et quand vous lui jetteriez à la tête votre fortune et votre gentille personne, il serait capable de refuser l'une et l'autre.

— Je voudrais voir cela ! répliqua-t-elle sur un ton de dignité offensée. Croyez bien que j'ai plus de volonté que lui.

— Miss Sally Wheeler, je vous jure sur vos cheveux courts et vos yeux couleur de souris qu'à laver cette hure vous perdriez votre lessive. Au demeurant, il est amoureux, dit-on, d'une jeune Hyéroise belle comme une matinée de mai.

Elle ramena sur ses genoux les plis de sa jupe, qu'elle n'avait plus de raisons d'étaler, et dit :

— C'est autre chose. Qu'il l'épouse ! Je n'ai jamais chassé sur les terres d'autrui.

Ils étaient sortis du jardin, avaient traversé une prairie, et devisaient assis dans l'herbe, à l'ombre d'un sycomore. Il faisait grand chaud ; les jumelles exprimèrent le regret de ne pouvoir se rafraîchir la bouche en mangeant un fruit.

— Que vous êtes imprévoyantes ! leur dit-il. Votre mère a des pêches qui, par la grâce de Dieu, viennent mieux que ses poires. J'en ai cueilli trois ou quatre, je suis un homme de précaution.

Elles ne savaient comment les peler. Il leur représenta que lorsqu'on a le sens pratique, on porte toujours un petit couteau dans sa poche. Il leur passa le sien, et pendant qu'elles pelaient leurs pêches :

— Il y a quarante ans que je le possède, et il ne m'a jamais quitté. L'une des lames est épointée et il a perdu la moitié de sa virole ; mais je n'ai eu garde de le faire réparer. Je l'ai toujours tenu pour un fétiche. De vous dire s'il m'a porté bonheur ou malheur, je ne saurais : il m'a aidé à amasser une fortune, il ne m'a pas appris à m'en servir. Votre mère, mesdemoiselles, est fermement convaincue que le bon Dieu, quand il lui plaît, change les pierres en pains : je croirais plutôt qu'il s'amuse à

changer les pains en pierres. Ma fortune me paraît un plat for indigeste; ce caillou me reste sur l'estomac. Petites filles, petites filles, croyez-en ma mélancolie, et renoncez à votre héritage en Espagne.

A ces mots, il leur reprit son fétiche, qu'il lança à cinquante pas de là dans un hallier épineux.

— Oh! c'est dommage! fit Sal, qui avait ses superstitions.

Elle courut le chercher dans les épines. Comme elle avait de bons yeux et beaucoup de persévérance, elle le retrouva, le rapporta en triomphe, le rendit au propriétaire, lui disant en français :

— Mon bon vieux monsieur, on vous en donnera de petits couteaux pour les perdre.

Il ne la remercia pas; mais, comme Polycrate recouvrant son anneau, il pensa que c'était écrit, et il remit dans sa poche le couteau à deux lames.

Il avait, depuis son arrivée en Amérique, éprouvé de grandes perplexités; dans les jours qui suivirent il en éprouva de plus grandes encore. Il agitait sans cesse une pensée qui, selon la couleur du ciel, le vent qui soufflait ou la disposition de son esprit, lui semblait raisonnable ou extravagante, douce ou amère. Il eut une nuit blanche, qu'il employa tout entière à se promener dans sa chambre. Le matin, de bonne heure, il descendit au salon, où il trouva Mme Wheeler assise dans un fauteuil, tenant sa grande Bible sur ses genoux. Elle croyait, comme Whitefield, à la stichomancie. Ouvrant le livre saint au hasard, elle tirait du premier verset qui lui tombait sous les yeux des inductions sur le succès ou l'insuccès de ses entreprises. Il la plaisanta sur son goût pour les pratiques puériles; puis, changeant de ton et de visage, après lui avoir adressé quelques questions, il prononça tout à coup une parole qui émut si fort cette femme impassible qu'elle pâlit, et que deux grosses larmes descendirent le long de ses joues.

— Ce que vous m'aviez toujours refusé, murmura-t-elle en se renversant dans son fauteuil, vous me l'offrez de vous-même. Moquez-vous de mes pratiques; le verset qui tout à l'heure s'est présenté à ma vue est ainsi conçu : « Les montagnes fondent comme la cire sous les regards de l'Éternel. »

— Le diable emporte vos montagnes et votre cire! dit-il. Vous avez la rage, madame, de gâter aux gens qui vous obligent le plaisir qu'ils peuvent avoir à vous en faire.

Quelle faveur insigne lui avait-il accordée? Elle lui avait souvent demandé de lui donner une fois pour toutes le capital de la rente qu'il lui servait. Par de bonnes raisons où M. Milson entrait pour quelque chose, il s'y était énergiquement refusé, l'avait

renvoyée bien loin. Se rendait-il enfin à son désir? ou bien, ayant découvert qu'elle avait quelque amour en tête, lui faisait-il la grâce de la relever de son vœu, d'annuler la clause résolutoire de leur contrat, et l'autorisait-il à convoler? Quoi qu'il en soit, quelques minutes plus tard elle faisait appeler ses filles, et en présence de M. Trayaz leur donnait, d'une voix entrecoupée par des larmes, de longues explications qui les étonnèrent, les remuèrent, et qu'elles entendirent les yeux baissés, dans un profond silence. Elle avait à son service une vieille négresse qui, comme Mlle Huguette Lejail, avait la fâcheuse habitude d'écouter aux portes; mais, ayant l'ouïe moins fine et une de ces imaginations qui déforment les événemens, ses indiscrets rapports ressemblaient à des contes bleus. Elle colporta dans le voisinage la nouvelle que M. Trayaz avait demandé à Mme Wheeler la main de Meg et de Sal. — De toutes les deux? lui disait-on. — A quoi elle répondait qu'il en va ainsi dans les mariages de jumelles; qu'on ne peut pas les épouser séparément; qu'elles vont toujours ensemble; que pour avoir l'une il faut prendre la paire.

Ce qui est certain, c'est que durant plusieurs semaines M. Trayaz eut des affaires à traiter à la chancellerie du consulat de France et d'autres à débattre avec M. Milson. Il ne songea pas un instant à revenir sur la concession qu'il avait faite à une protégée qui avait le don de l'irriter. Gai ou sombre par accès, dans ses heures de solitude il se reprochait d'avoir été trop complaisant, trop facile; mais, en revoyant les deux jumelles, il se félicitait de sa bonne œuvre.

La veille de son départ, il fit en leur compagnie une dernière promenade. Il leur annonça que leur mère s'était engagée à venir le voir avec elles au printemps et à séjourner quelques mois à la Figuière.

— Fort bien! dit Sal: vous me présenterez votre original jeune homme.

— Pour le moment, dit-il, nous sommes à couteaux tirés lui et moi, et je ne me raccommode jamais sans faire mes conditions.

Il n'alla pas à New-York d'une traite; il s'arrêta en chemin pour rendre visite à M. James Brodley, celui de ses amis qu'il prisait le plus, le seul, cas rare en Amérique, qui, ayant eu des malheurs et fait de grosses pertes, était sorti du jeu sans avoir tenté de prendre sa revanche sur la fortune et de rentrer dans son argent. Il lui en restait assez pour être à l'aise et au large. Renonçant aux affaires, il s'était retiré dans une maison de campagne très confortable, où il vivait agréablement avec sa femme et ses enfans. Il avait eu dès sa jeunesse la passion des recherches

historiques, et pendant les trente années qu'il avait été banquier, il avait trouvé chaque jour quelques momens à donner à ses études favorites. Depuis dix ans il s'y était voué tout entier. Il travaillait à une histoire très documentée des flibustiers, et tantôt il partait de son pied léger pour aller fouiller dans les bibliothèques ou revoir l'île de la Tortue, tantôt, assis durant des heures devant une table de noyer, il couvrait d'une écriture serrée des cahiers in-folio, qu'il attachait ensuite avec des faveurs roses. Partageant ses journées entre ses affections, les soins domestiques, son jardin, ses livres, son écritoire, Michel le Basque et Monbars l'Exterminateur, il n'avait jamais, disait-il à M. Trayaz, un instant d'ennui ou de mauvaise humeur, et M. Trayaz l'en croyait sans peine. Ce beau vieillard, frais, dispos et jovial, à l'air ouvert, au regard tranquille, au teint reposé, au large front couronné d'une abondante chevelure aussi soyeuse et aussi blanche que le poil d'une chatte angora, éveillait l'idée d'une félicité sans nuages.

— L'homme n'est pas fait pour vivre seul, disait-il au nabab ennuyé, en lui faisant les honneurs de sa bibliothèque, et on n'a de vrai contentement que dans la société d'êtres et de choses qu'on aime. Il y a des heures où, quelque estime que j'aie pour lui, je suis terriblement las de M. Brodley. J'aime à le quitter, à l'oublier, et c'est à cela que me sert l'étude; sans sortir de ma chambre, je roule à travers le monde, et je suis à la fois très casanier et fort répandu. Je me suis avisé dès mon jeune âge que le présent ne nous suffit pas, que l'avenir n'est pas à nous, et que pour étendre son être il est bon de s'intéresser à ce qui n'est plus. Je plains les esprits sans horizon et sans passé.

— Plaignez-moi! répondit M. Trayaz.

Il se sentait devenir morose dans cette heureuse maison: rien ne nous attriste plus que la vue d'un bonheur qui n'est pas à notre usage. Il quitta son ami avec le ferme propos de se rendre heureux à sa manière; mais comment? Depuis son départ de New-York jusqu'au jour où il mouilla dans la baie du Lavandou, il ne cessa de former des plans et de les défaire. A peine débarqué, il en revint à son vieux projet, à ce jardin botanique qui devait occuper son désœuvrement et consoler ses inconsolables millions. Il jura qu'il aurait raison de son neveu; il se dit qu'on a facilement barres sur un amoureux.

— Je ferai entrer cette belle fille dans mes intérêts, pensait-il, je la mettrai de la partie; en la tenant, je le tiendrai.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La quatrième partie au prochain numéro.*)

L'EXPÉDITION DE MADAGASCAR

EN 1829

ET

LA POLITIQUE COLONIALE

DE LA RESTAURATION

I

Il ne restait à la France en 1815 que de misérables débris de son ancienne puissance coloniale. La marine elle-même, instrument de cette puissance, était tombée dans l'état le plus lamentable : Napoléon, ne pouvant lui pardonner ses échecs, l'avait, depuis Trafalgar, traitée en quantité négligeable. Cette tradition de mépris lui avait survécu, et c'est avec une parcimonie vraiment étrange que furent établis les budgets de la marine et des colonies durant les premières années de la Restauration. Peu s'en faut que le rapporteur du budget de 1817, M. Roy, ne réclame l'évacuation des modestes colonies que l'Angleterre avait bien voulu nous laisser, et la suppression de la marine : c'est par des prières, presque des supplications, que le ministre, le vicomte du Bouchage, en est réduit à intervenir en leur faveur. Contre les colonies, on invoque, en dénaturant leur pensée, jusqu'au témoignage des hommes les plus notoirement partisans des établissemens coloniaux; le nom de Malouet est mis en avant, et dans la séance du 1er mars, le commissaire du roi, M. Dudon, est forcé de répliquer aux aveugles ennemis des colonies qui si imprudemment invoquaient ce témoignage : « Cessez d'invoquer l'opinion de M. Malouet... Vous oubliez que dans l'Assemblée Constituante il s'écria avec énergie : « Si par un entraînement d'opinion on pouvait aller à croire que les colonies doivent être abandonnées,

le trophée qu'on élèverait à ce système serait composé des débris de nos vaisseaux, de nos ports, de nos manufactures! » Et le 21 mars, dans la Chambre des pairs, le duc de Fitz-James stigmatisait en ces termes l'étrange façon de la commission du budget de comprendre l'économie : « J'ai vu cette même commission, poursuivant un autre ministère respectable, dédaigner les intérêts de nos colonies, qu'elle regarde comme un luxe déplacé, faire décider que nos arsenaux resteront vides, que les carcasses de nos navires, désormais inutiles, pourriront dans nos ports, et par là, faire pousser des cris de joie à nos anciens rivaux, désormais à jamais maîtres absolus de la mer. »

Devant cette prévention aveugle laissée par l'Empire contre la marine et les colonies, les ministres étaient impuissans à réagir. Ceux qui se succédèrent à la marine de 1815 à 1818, le vicomte du Bouchage et le comte Molé, comprenaient pourtant la nécessité de reprendre la politique coloniale de l'ancienne monarchie, d'essayer de reconstituer l'empire colonial de la France; mais c'est par la force d'inertie qu'on leur résistait et, à leurs sollicitations réitérées en faveur d'institutions si évidemment indispensables à la grandeur du pays, les commissions du budget ne répondaient que par ce perpétuel refrain : Point d'argent!

Devenu ministre en 1818, le baron Portal, auparavant directeur des colonies, parvint enfin, par d'énergiques efforts, à arracher la marine et les colonies au mépris sous lequel elles succombaient. Pour lui la marine n'était pas le but, mais un moyen, et ce qu'il regrettait surtout, en la voyant courir à sa ruine, c'était la perte de l'instrument puissant de notre influence dans le monde. Il s'indignait, dit-il dans ses Mémoires, « de voir les Anglais établis sur tous les points du globe, tandis que nous y étions en quelque sorte oubliés depuis vingt ans (1) », et avec Chateaubriand dont il partageait les idées, il s'entendait pour déplorer « que nous fussions exclus du nouvel univers où le genre humain recommence (2). »

Ce n'est pas sans lutte et sans opposition que le baron Portal réussit à réaliser ses projets et à remettre la France en état de compter au dehors et de montrer son pavillon dans les mers lointaines. Pour cela, il fallait de l'argent, et, pour en obtenir, c'est dans le conseil des ministres même qu'il rencontra la première et la plus vive résistance. « Le baron Louis, ministre des finances, raconte-t-il lui-même, en entendant que je demandais pour la marine 65 millions au lieu de 45 qui avaient été accordés par le précédent budget, fit un bond sur son fauteuil qui faillit ren-

(1) *Mémoires du baron Portal*, p. 230.
(2) *Mémoires d'outre-tombe*, t. Ier.

verser la table du conseil. « Calmez-vous, lui dis-je; permettez que le conseil m'entende jusqu'au bout : après il prononcera. » Le baron Louis ne se calma point et fit contre ma demande de 20 millions en sus du budget précédent une sortie si vive, avec de tels gestes et une telle volubilité, que cette attaque en serait devenue comique si elle n'eût porté sur un fond de choses aussi graves (1). »

Devant la Chambre, la discussion de ces projets de réforme ne fut pas moins ardente. Tout entier le parti libéral se déchaîna contre les prodigalités du ministre, et, — aberration qui ne peut s'expliquer que par l'aveuglement trop fréquent des oppositions, — ce n'était pas seulement la dépense que discutaient les orateurs de la gauche, mais l'institution même de la marine et l'existence des colonies! « Ne pouvez-vous, s'écriait dans la séance du 1er avril 1822, le général Sebastiani, l'un des membres les plus influens de la gauche, être indépendans, libres, prospères, sans avoir une marine nombreuse?... Combien les dépenses surabondantes que nous faisons pour la marine, afin de protéger notre commerce extérieur, ne seraient-elles pas plus utilement employées pour améliorer notre agriculture, rendre plus actif notre commerce intérieur et développer notre industrie! »

D'aussi étranges principes, des prétentions si évidemment contraires à la grandeur et à la puissance extérieure de la France ne devaient pas rester sans réfutation, et le marquis de Clermont-Tonnerre, devenu ministre de la marine après le baron Portal, montait à la tribune pour répondre : « L'honorable général a dit que les colonies étaient onéreuses... Si vous voulez juger en elle-même la question des colonies, voyez-en la solution chez vos puissans voisins! Croyez-vous que ce soit de leur part un mauvais calcul que ces dépenses qu'ils entreprennent chaque jour pour maintenir leurs colonies, pour les étendre et pour en acquérir de nouvelles? N'est-ce pas plutôt à l'aide de leurs colonies qu'ils sont parvenus à ce haut degré de puissance maritime et qu'ils peuvent aujourd'hui, sans en être gênés, soutenir cette dette de 20 milliards qui suffirait pour écraser le continent tout entier? » Et deux jours après, le comte de Vaublanc protestait à son tour contre les singulières doctrines de la gauche au point de vue colonial par cette éloquente apostrophe : « Un célèbre ministre anglais disait, dans la Chambre des communes, en parlant de l'étonnante prospérité de l'Angleterre : « Cette prospérité commerciale vient de ce que nos marins s'empressent de courir partout où ils voient un marché s'ouvrir. » En parlant ainsi, il

(1) *Mémoires du baron Portal*, p. 39.

n'imaginait pas qu'un jour, chez un peuple qui, lui aussi, a tant de ressources pour le commerce, on pourrait mettre en problème s'il ne fallait pas abandonner ces marchés tout trouvés, tout faits, et auxquels le commerce de ce peuple était accoutumé... Il est temps, dans une pareille matière, de voir les choses en grand, de chercher à répandre dans tout l'univers les produits de notre sol et de notre industrie, et non pas nous borner à les étaler au Louvre (1) ! »

Et comme les orateurs de gauche avaient, comme toujours, parlé avec emphase de ce que coûtaient les colonies, l'orateur ajoutait : « M. le ministre de la marine vous a fait observer avec raison que jamais on n'a appliqué aux provinces françaises les raisonnemens qu'on prétend faire valoir contre les colonies. Par exemple, la ville de Paris verse dans le Trésor à peu près 100 millions ; je ne serais pas éloigné de la vérité en affirmant que le Trésor dépense pour elle près de 300 millions : direz-vous que la ville de Paris coûte à la France 200 millions? Non, sans doute, car ces dépenses tournent à l'avantage de toute la France. Il en est de même relativement à nos colonies. »

Quelques années plus tard, dans la discussion du budget de 1827, la gauche continuant toujours cette lutte acharnée et aveugle, le comte du Hamel proférait à la tribune un éloquent cri de douleur devant notre empire colonial détruit, et, d'une façon pour ainsi dire prophétique, montrait la puissance anglaise s'élevant sans relâche de notre abaissement : « Par un pénible contraste, disait-il le 6 juin 1826, quelle extension colossale a prise le système colonial de nos voisins !... Sa position, semblable à celle de l'ancienne Rome, conquiert plus de contrées dans la paix que dans la guerre. Le nord de l'Amérique, une partie de ses côtes du sud, les plus belles Antilles, presque tous les nouveaux continens et les îles de la mer du Sud et de l'Atlantique, les côtes d'Afrique, le cap de Bonne-Espérance, les îles les plus importantes de la Méditerranée et une multitude d'autres parties du globe obéissent à l'Angleterre... Ce peuple entreprenant introduit dans toute cette multitude de contrées non seulement sa domination, mais encore sa religion, sa langue, ses habitudes ; il ne suffit pas à cette politique anglaise qu'un pays soit à l'Angleterre, il faut qu'il soit anglais. »

C'est bien là, en effet, la véritable et vraiment grandiose ambition de l'Angleterre, et c'est cette ambition qui fait sa puissance. L'un de ses grands hommes d'État, M. Gladstone, disait devant la Chambre des communes en 1851 : « Le grand principe

(1) Il s'agit ici d'une exposition, — prélude de nos grandes expositions internationales, — qui était alors ouverte au Louvre.

de l'Angleterre dans la fondation de ses colonies est la multiplication de la race anglaise pour la propagation de ses institutions... Vous rassemblez un certain nombre d'hommes libres, destinés à former un État indépendant dans un autre hémisphère à l'aide d'institutions analogues aux nôtres. Cet État se développe par le principe qui est en lui, protégé comme il le sera par votre pouvoir impérial contre toute agression étrangère ; et ainsi, avec le temps, se propageront votre langue, vos mœurs, vos institutions, votre religion, jusqu'aux extrémités de la terre. Que les émigrans anglais emportent avec eux leurs libertés tout comme ils emportent leurs instrumens aratoires : voilà le secret pour triompher des difficultés de la colonisation. »

Pourquoi ces idées si larges et si belles, qui ont fait la grandeur et la gloire d'une puissante nation, ne pouvaient-elles germer dans le cerveau des hommes, éminens pourtant, qui sous la Restauration formaient l'opposition libérale? Pourquoi, au contraire, en toute occasion, ces hommes se montraient-ils les adversaires acharnés et irréductibles des colonies et de toute politique coloniale? Hélas! c'est qu'ils étaient de l'opposition, et qu'une opposition disciplinée doit trouver détestable tout ce que fait et tout ce que propose le gouvernement qu'elle combat. Aujourd'hui encore, les colonies comptent dans le Parlement de nombreux ennemis, mais si leur ardeur contre elles est toujours la même, c'est d'un autre côté qu'ils siègent. O malicieuse et implacable Histoire, quel coup d'œil narquois et quelque peu attristé ne dois-tu pas jeter sur cette inconsciente versatilité des hommes! Mais l'Histoire a tant vu de choses qu'elle ne s'étonne plus de rien.

II

Partout où le gouvernement de la Restauration tenta d'appliquer ses velléités de politique coloniale, si conforme aux traditions de l'ancienne monarchie, si nécessaire aux grands intérêts de la France, il se heurta à deux sortes d'ennemis, les uns étrangement aveugles, les autres remarquablement éclairés et réfléchis : l'opposition libérale et les Anglais. Ces adversaires si différens par leurs mobiles et par leur but, la Restauration eut à les combattre chaque fois qu'elle voulut, soit essayer d'arracher une colonie à la ruine, soit tenter d'en créer une nouvelle : au Sénégal, en Guyane, à Madagascar, à Alger, elle les trouva les uns et les autres également acharnés contre ses projets.

A Madagascar pourtant, la partie se présentait assez belle pour nous, et s'il était une parcelle de l'ancien empire colonial français qu'il fallût tenter de ressaisir et de rattacher à notre

pauvre domaine en lambeaux, c'était bien ce pays si vaste, si inexploré, dont les richesses encore inconnues s'offraient à notre activité et à nos recherches. Par un hasard inexplicable, l'Angleterre, dans les traités de 1815, par lesquels elle s'était efforcée d'étrangler et d'éteindre jusqu'au dernier souffle la puissance coloniale française, avait oublié de nous priver des droits que nous donnaient sur cette grande île les établissemens que nous y avions créés sous Louis XIV et sous Louis XV, et par l'article 8 du traité de Paris, elle ne s'était fait céder par nous dans ces parages que l'île de France *avec ses dépendances*. Les Anglais se repentirent sans doute de cet oubli lorsqu'ils virent le gouvernement de la Restauration, désirant renouer la tradition coloniale de l'ancien régime, jeter les yeux sur Madagascar; mais la lettre du traité était là, il était trop tard pour opposer à nos desseins des objections officielles.

Toutefois, si le gouvernement anglais était lié, les Anglais demeuraient libres de nous créer, à titre individuel, toutes les difficultés que pouvait leur suggérer leur énergique persévérance. C'est ce qui arriva : le gouverneur de l'île de France — que ses nouveaux possesseurs venaient de baptiser île Maurice, — sir Robert Farquhar, désireux d'augmenter l'importance de la colonie qu'il avait à administrer, et audacieux autant qu'habile, s'empressa, à peine installé dans son gouvernement, de déclarer que l'île de Madagascar devait être comprise dans les possessions cédées par la France à l'Angleterre sous la dénomination de *dépendances de l'île de France*. Puis, aussitôt, de sa propre initiative, et sans attendre d'ordres, à l'anglaise en un mot, il prit sur lui de mettre en pratique sa doctrine, et fit occuper divers points de la côte malgache. Une pareille façon d'interpréter les termes d'un traité, quelque bonne opinion qu'elle fît concevoir de l'ingéniosité et de l'audace du fonctionnaire qui l'avait conçue, ne pouvait passer sans protestation de la part du gouvernement français. A la suite des justes représentations de notre ambassadeur, les ministres anglais se virent forcés de désavouer leur habile agent et de reconnaître que, contrairement à ses prétentions, une île de 600 000 kilomètres carrés et plus grande que la France ne pouvait être considérée comme *dépendance* d'une île guère plus grande que Jersey. Sir Robert Farquhar reçut en conséquence, le 18 octobre 1816, l'ordre d'avoir à remettre immédiatement à l'administration française de l'île Bourbon les anciens établissemens français à Madagascar.

Libre désormais dans son action, le gouvernement français ordonna une exploration des côtes de l'île pour déterminer quels points en pouvaient être avantageusement occupés. Le baron de

Mackau, capitaine de frégate, commandant la flûte le *Golo*, fut chargé en 1818 de cette exploration. Du rapport qu'il fit au ministre de la marine au retour de l'expédition, il résultait que les deux points qu'il considérait comme offrant à la marine les meilleurs mouillages étaient, sur la côte orientale Fort-Dauphin, l'ancien poste français créé sous Louis XIV, depuis longtemps en ruines; sur la même côte, mais beaucoup plus au nord, la rade de Tintingue, située en face et à peu de distance de la petite île de Sainte-Marie.

Avant de rien décider, le baron Portal, ministre de la marine, crut devoir prendre l'avis d'une commission spéciale, composée d'officiers de marine et d'habitans de l'île Bourbon qui se trouvaient de passage à Paris. Les avis furent très divers; sur un point cependant tous parurent converger : c'est qu'il n'existait sur toute la côte orientale qu'une seule rade où les vaisseaux pussent entrer et séjourner sans péril, celle de Tintingue, signalée par le commandant de Mackau. La rade de Tintingue devint donc l'objectif du ministre, et, comme il était nécessaire avant tout de s'assurer un port commode et sûr, c'est ce point qu'il résolut de faire occuper tout d'abord, ainsi que l'île de Sainte-Marie.

Mais il avait, dans les Chambres, à compter avec cette implacable opposition, bien déterminée à combattre tout projet du gouvernement, quel qu'il fût; et quand le baron Portal voulut exposer ses plans pour les premiers établissemens dans la grande île, quand il osa, pour cela, demander aux Chambres un modeste crédit de 420000 francs pour 1820 et de 93000 francs pour 1821 et 1822, il se trouva, malgré la modicité de ces demandes, en butte non seulement aux attaques les plus vives de la gauche, mais encore à ses plus caustiques sarcasmes : « J'avais prié M. le commissaire du roi, disait en 1822 le 3 avril, un des membres les plus bruyans de la gauche, M. Labbey de Pompierres, j'avais prié M. le commissaire du roi de nous donner des renseignemens sur la somme qui nous est demandée pour Madagascar : ces renseignemens n'ont pas été donnés. On demande cette année 93 000 francs sans dire pourquoi. On en a demandé autant l'année dernière. L'année précédente on avait demandé 420000 francs. Il y a dans une telle variation quelque chose de bizarre qui mériterait, ce me semble, une explication. Dans la somme de 93000 francs est comprise une somme de 35000 francs pour fournitures de vin aux agens du gouvernement. Or il n'y a à Madagascar que trois ou quatre agens, et assurément avec une pareille somme c'est du meilleur vin qu'ils peuvent boire! »

Tandis qu'en France les députés de l'opposition disputaient au gouvernement quelques maigres subsides pour commencer un

établissement à Madagascar, les Anglais jetaient l'argent à pleines mains pour nous en chasser,

C'est toujours l'infatigable et persévérant sir Robert Farquhar, gouverneur de l'île Maurice, que nous trouvons à la tête de ce mouvement. Pour rendre hostiles aux Français les populations malgaches, il n'épargnait ni l'or ni les cadeaux, et les dépenses faites à ce dessein sous son administration par la colonie de Maurice s'élevèrent de 1815 à 1826 à 64 278 livres sterling (1 349 000 francs) (1). Soutenue par de telles largesses, sa propagande antifrançaise réussissait à merveille, et l'habile gouverneur parvenait à nous aliéner la plus puissante des tribus indigènes de l'île, celle des Hovas. A son instigation, le chef de cette tribu se proclama souverain de l'île entière, et, accompagné de M. Hastey, agent anglais accrédité près de lui, d'un officier du génie anglais, et de quelques autres militaires de même nation, porta la guerre sur les territoires de tous les chefs de la côte qui semblaient disposés à se soumettre à l'influence française. C'est ainsi qu'en 1823 il dispersa la tribu qui occupait les abords de la rade de Tintingue, point sur lequel se portaient précisément à la même époque les vues du ministère français.

Ces manifestations hostiles, provoquées par le gouverneur anglais de Maurice, excitèrent en France, au ministère de la marine, une certaine émotion, et en 1824 le ministre, le marquis de Clermont-Tonnerre, pria son collègue des affaires étrangères de demander au gouvernement anglais des explications sur la conduite équivoque de ses agens.

Le portefeuille des affaires étrangères était alors aux mains de l'homme illustre, de l'auteur admiré et adulé du *Génie du Christianisme* qui se vantait de pouvoir faire marcher de front la littérature et la politique, et qui écrivait avec peu de modestie dans ses *Mémoires d'outre-tombe :* « Mon esprit se plie facilement à ce genre de travail ; pourquoi pas ? Dante, Arioste, et Milton n'ont-ils pas aussi bien réussi en politique qu'en poésie ? » Et il est de fait que, dans la réponse qu'il adressa au ministre de la marine, Chateaubriand se montra politique aussi avisé qu'il était grand écrivain :

Je n'avais pas perdu de vue, disait-il, l'objet de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 9 octobre dernier relativement aux difficultés que les autorités de l'île Maurice paraissent nous susciter sous main de la part des insulaires de Madagascar. Je m'étais empressé d'en écrire à notre ambassadeur à Londres, M. le prince de Polignac, et de le prier d'obtenir du ministre anglais, autant que le sujet pourrait le permettre, des explica-

(1) Rapport présenté à la Chambre des communes le 10 juillet 1828 (*Asiatic Journal*, mars 1829).

tions qui nous missent à même de juger et d'apprécier ses dispositions. Jusqu'à présent M. de Polignac, qui a cherché deux fois à en entretenir M. Canning, n'ayant pu obtenir de ce ministre aucune réponse dont nous puissions tirer d'induction précise, je viens de l'inviter à tenter à cet égard une nouvelle démarche. J'aurai soin de vous en faire connaître le résultat. Je ne dois pas vous dissimuler toutefois qu'il me paraît difficile de s'en promettre un succès complet, peut-être même satisfaisant.

Ce que nous éprouvons pour nos établissemens de Madagascar ne saurait être, à mon avis, l'objet d'une négociation avec le gouvernement anglais, qui, se renfermant dans la lettre des traités, et se fondant sur leur exécution en ce qu'il prétendrait le concerner, déclinera toute espèce de discussion qui tendrait à éclairer la conduite mystérieuse de ses agens et à justifier nos réclamations.

Je n'hésite pas plus que vous à croire que la conduite actuelle des chefs de l'île ne soit l'effet des manœuvres et de l'influence des agens anglais; mais à tout ce que nous pouvons alléguer à cet égard, il n'est pas douteux que le cabinet britannique opposera ses instructions officielles et les rapports des autorités de Maurice, et qu'en nous laissant ostensiblement maîtres d'y pourvoir, il rejettera sur les insulaires les obstacles que nous éprouvons.

Les vues mêmes que vous supposez à ce gouvernement, et qui ne sont que trop conformes à sa politique ordinaire, confirment ces appréhensions. Lors même que, ainsi que vous paraissez le désirer, nous obtiendrions de l'administration de Maurice une déclaration formelle constatant la reconnaissance de nos droits, les inconvéniens ne cesseraient pas d'être les mêmes. Les intrigues dont nous sommes fondés à nous plaindre ne tiennent point au défaut de reconnaissance de nos droits, l'Angleterre ne les conteste point; les intérêts auxquels ces intrigues se rattachent n'en existeraient pas moins et n'en auraient pas moins d'activité...

Il serait donc à désirer que, pour lutter d'influence avec l'Angleterre, nos agens pussent employer des moyens analogues à ceux dont elle fait usage, appropriés aux mœurs, aux intérêts et aux besoins des insulaires et aux dispositions de leurs chefs. Le succès dépendrait de l'activité et de l'intelligence de ces agens, de leur habileté à se créer des relations dans le pays, à y faire naître parmi les habitans des idées de confiance et de considération en faveur de la France (1).

On ne pouvait d'une façon plus fine dire aux agens français : Récriminez moins contre les Anglais, imitez-les!

La réponse du gouvernement anglais fut de tout point conforme à ce qu'avait prévu Chateaubriand, et le 19 août 1824, M. Canning, ministre de Sa Majesté Britannique, remettait à notre ambassadeur le memorandum suivant, qui semblait en effet traiter la question sur un ton bien dégagé, et comme si le ministre anglais, n'ayant qu'une connaissance assez vague de ce qui se passait à Madagascar, eût professé d'ailleurs sur cette question un désintéressement presque complet :

Le 6 décembre dernier, disait-il, Son Excellence le prince de Polignac a

(1) *Archives coloniales.* Carton Madagascar, 1824.

présenté à M. Canning une note au sujet de certains établissemens que les sujets de Sa Majesté Très Chrétienne avaient précédemment tenté de former sur les côtes de Madagascar... Il ne paraît pas qu'aucun obstacle ait été mis par les autorités anglaises de l'île Maurice à la reprise de possession par la France de ses anciens établissemens. Les entraves que les autorités françaises ont éprouvées paraissent évidemment leur avoir été opposées par quelques-unes des tribus guerrières et indépendantes de cette île... Quant à des présens à des habitans du pays que l'on dit être habillés et armés à l'anglaise et aux munitions, etc. que l'on prétend avoir été fournies par le brick le *Wizard*, le gouvernement de Sa Majesté ne peut ajouter autre chose, sinon que ces articles ont été fournis aux Madécasses par suite d'un commerce ouvert et légal qui a toujours été d'usage et de droit entre nations indépendantes (1).

Au reçu de ce curieux et édifiant mémoire, notre ministre des affaires étrangères, Chateaubriand, s'empressa de le transmettre à son collègue de la marine, le marquis de Clermont-Tonnerre, en l'accompagnant de ces judicieuses observations :

Monsieur le marquis, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la traduction d'un mémorandum adressé par M. Canning à M. le prince de Polignac, en réponse à une note du 6 décembre dernier relative à la situation de nos établissemens sur la côte de Madagascar. Vous y verrez, monsieur le marquis, que dans ma lettre du 12 mars j'avais pressenti une grande partie de ce qui est arrivé. Quoique la réponse de M. Canning, loin de dissiper, doive au contraire fortifier les doutes sur les manœuvres des agens anglais auprès des chefs insulaires, il est néanmoins possible d'en tirer des inductions utiles. Elle doit par cela même éclairer le gouvernement du Roi et le fixer sur les mesures qu'il jugera convenable de prendre. En se représentant comme tout à fait désintéressée dans nos rapports, quels qu'ils soient, avec les naturels du pays, l'Angleterre nous laisse maîtres d'agir avec eux comme nous l'entendons. Je ne puis d'ailleurs que m'en référer aux considérations que j'ai rappelées dans ma lettre du 12 mars sur les moyens d'influence dont il me semble utile de faire usage (2).

Sous l'œil bienveillamment fermé du ministère anglais, le gouverneur de Maurice continuait en toute sécurité sa propagande antifrançaise, et déjà les résultats de ses largesses se faisaient puissamment sentir. Se voyant soutenu en secret par une puissance européenne, le chef hova Radama était devenu tout à coup d'une audace inouïe. Un poste français, composé de quelques hommes commandés par un sous-lieutenant, M. de Grasse-Briançon, du 16e léger, avait été établi à Fort-Dauphin. En aucun temps les Hovas n'avaient exercé d'autorité, jamais même ils n'avaient paru sur ce point. En 1825 un agent de Radama, à la tête de plusieurs milliers d'hommes, envahit tout à coup la contrée, cerna le poste français, fit tous les hommes prisonniers et força un navire de commerce à les reconduire à Bourbon.

(1) Mémorandum du 19 avril 1824, *Archives coloniales.*
(2) Lettre du 11 mai 1824, *Archives coloniales.*

Un aussi violent affront commença à émouvoir le calme du gouverneur de Bourbon, M. de Freycinet, qui, le 31 mars 1825, écrivait au ministre de la marine : « Les affaires deviennent pressantes à Madagascar. Le Fort-Dauphin est occupé par les Hovas, qui en ont enlevé le pavillon français. » Et cependant, quelques mois après, le même gouverneur consentait, — chose presque incroyable, — à faire passer et transmettre par un navire de Bourbon les lettres par lesquelles le chef hova qui venait de chasser les Français de Fort-Dauphin, cerné à son tour par les tribus environnantes et hostiles, demandait à Radama des secours pour le tirer de cette position critique.

L'année suivante, en 1826, arriva enfin à Bourbon un gouverneur plus énergique, le comte de Cheffontaines, qui s'empressa de faire connaître au ministre cette lamentable situation et les conséquences déplorables du système de temporisation suivi jusqu'alors à Madagascar. D'accord avec le conseil privé de Bourbon, il jugeait une expédition indispensable pour relever le prestige de la France, si singulièrement compromis, et il estimait que l'effectif devrait se monter à 2 frégates, 2 bricks, 2 corvettes de charge, 1 bataillon d'infanterie, une compagnie d'artillerie, une demi-compagnie d'ouvriers et 200 hommes de troupes noires.

Le gouvernement français admit en principe la nécessité de l'expédition proposée, et le baron Hyde de Neuville, devenu ministre de la marine le 3 mars 1828, s'occupa d'en préparer l'exécution. Ce ministre, qui durant plusieurs années avait résidé en Amérique comme ambassadeur de France, et avait pu là juger des résultats merveilleux de la colonisation, avait sur la nécessité d'une politique coloniale et sur l'organisation des colonies les idées les plus larges et les plus sages. Toutefois, tout persuadé qu'il fût de l'opportunité d'une action prompte et énergique à Madagascar pour y faire respecter nos droits et y établir nos intérêts, arrêté par des considérations d'économie et par la crainte de cette terrible opposition qui ne laissait passer aucune demande de crédits sans la discuter avec la dernière rigueur, il ne put malheureusement donner à l'expédition projetée toute l'importance qu'avaient souhaitée le Gouverneur et le conseil privé de Bourbon. Dans le rapport par lequel il exposait au Roi et les moyens à employer et le but à atteindre, il disait :

Après avoir mûrement réfléchi sur ces demandes, j'ai pensé qu'elles n'étaient pas susceptibles d'être accueillies. L'armement proposé nécessiterait un déplacement de forces maritimes et militaires ainsi que des dépenses auxquelles mon département et celui de la guerre pourraient difficilement pourvoir en ce moment... Je pense que le gouvernement de Votre Majesté

doit se borner à des mesures dont l'exécution soit peu dispendieuse et n'exige l'emploi d'aucune force extraordinaire. Mon prédécesseur avait été autorisé par Votre Majesté à détacher momentanément de la station navale du Brésil un bâtiment dont la présence à Madagascar serait jugée nécessaire. Je me propose, si Votre Majesté l'approuve de nouveau, de charger M. le contre-amiral Roussin de diriger immédiatement sur l'île Bourbon une des frégates de sa division et d'investir le capitaine de ce bâtiment du commandement de l'expédition qui pourra être envoyée de Bourbon à Madagascar, conformément au plan qui sera arrêté en conseil privé à Bourbon et d'après les instructions que je donnerai à cet effet. L'esprit de ces instructions sera tout à fait pacifique. C'est par la voie des négociations qu'il faut chercher à recouvrer nos anciennes possessions. Nous ne voulons pas conquérir l'île de Madagascar, ni même y coloniser les points dont la propriété nous serait rendue. Notre but est d'établir avec les naturels, sur des bases solides, des relations amicales et de commerce, et de préparer à Tintingue la formation d'un établissement maritime qui, en cas de guerre, serait d'un grand prix pour la France, dépourvue aujourd'hui dans ces mers d'un abri pour ses vaisseaux. Toutefois, afin de seconder cette expédition et pour lui donner au besoin l'appareil de la force, j'avancerai le départ des 156 hommes d'artillerie de la marine qui sont destinés à relever au 1er janvier 1830 les détachemens d'artillerie de terre actuellement employés à Bourbon et à Sainte-Marie. D'un autre côté, 200 hommes du 16e léger, destinés à remplacer les soldats de ce corps dont le temps de service est expiré, partent dans les premiers jours de février pour l'île Bourbon, où ils augmenteront les forces disponibles (1).

En conséquence de ces résolutions, le directeur des colonies, M. Filleau de Saint-Hilaire, écrivait le 23 janvier 1827 à l'amiral Roussin, qui croisait alors sur les côtes du Brésil et de la Guyane, une lettre privée pour l'avertir des ordres officiels qu'il allait bientôt recevoir :

Le ministre, disait-il, après avoir rendu compte au Roi de l'état des choses à Madagascar, vous charge d'envoyer à Bourbon une frégate à l'effet de ressaisir, s'il est possible, l'influence que nous exercions autrefois sur les chefs de cette île, et de rentrer en possession de nos anciens établissemens. La lettre qui vous sera écrite à ce sujet vous expliquera l'objet de cette mission. Je me borne à vous prier de ne la confier qu'à un homme éclairé, qui puisse juger sainement ce que peut nous valoir la possession de Tintingue, car c'est là le seul intérêt que le département de la marine puisse avoir à la possession de la baie d'Antongil... Il est bien nécessaire que le commandant de la frégate qui sera le chef de l'expédition soit instruit par vous, mon cher général, de l'esprit qui nous anime sur ce point afin que les négociations soient dirigées en conséquence. Il sera écrit dans le même sens au gouvernement de Bourbon qui devra communiquer la lettre à son conseil privé, afin qu'on ne s'y méprenne pas sur les intentions du ministère et surtout qu'on n'aille pas guerroyer comme le voulait ce conseil, sans tenir compte de la difficulté de nous maintenir sur les points que nous aurions conquis, et de beaucoup d'autres difficultés qu'il était cependant facile de prévoir. Je ne mets pas au nombre de celles-ci toutefois la collision avec les

(1) *Archives de la Marine.* Madagascar. Rapport au roi du 28 janvier 1829.

Anglais : Madagascar est à leurs yeux un pays indépendant, ils l'ont déclaré; ils ne peuvent nous empêcher de faire valoir nos anciens droits. Sans doute la politique anglaise nous poursuivra de sa malfaisante influence, mais cette influence sera occulte, elle ne pourra nous causer des embarras diplomatiques. Du moins c'est ce qui résulte de la correspondance qui a eu lieu précédemment entre les deux cabinets et ce qu'a reconnu le conseil du Roi en 1826. Je dis qu'on ne doit pas songer à guerroyer, et je pourrais m'en dispenser, vu le petit nombre d'hommes qu'on pourrait employer à une expédition. Mais si la possession de Tintingue était d'un tel prix qu'elle valût une opération à main armée, nous verrions à faire, l'année prochaine, ce qui serait nécessaire, et la négociation de 1829 aurait encore sous ce rapport un but utile. L'important est de savoir au juste ce que peut valoir le point de Tintingue, où la nature a, dit-on, formé un port magnifique et une rade sûre et spacieuse; avantages qu'il faut, ajoute-t-on, s'assurer au prix des sacrifices d'hommes et d'argent qui seraient nécessaires. Le ministre appelle toute votre attention sur cette partie de la mission et c'est celle à laquelle il tient le plus (1).

III

Chargé par cette lettre de désigner dans son escadre l'officier destiné à prendre la direction de l'expédition de Madagascar, l'amiral Roussin fit choix du capitaine de vaisseau Gourbeyre, commandant la frégate la *Terpsichore*. Aussitôt prévenu, celui-ci, quittant l'escadre du Brésil, fit voile vers Bourbon, et dans les premiers jours de juin 1829 il se trouvait en rade de Saint-Denys, où déjà les détachemens d'artillerie et du 16e léger, envoyés de France pour coopérer à l'expédition, se trouvaient réunis aux effectifs des troupes de la garnison ordinaire de la colonie. Le gouverneur comte de Cheffontaines, qui, suivant les intentions du gouvernement, devait conserver la haute direction de l'expédition, remit aussitôt au commandant Gourbeyre les instructions qu'il avait rédigées de concert avec le conseil privé de la colonie. Puis, en lui transmettant le commandement des troupes de terre qu'il allait avoir sous ses ordres, il lui faisait leur éloge et celui de leurs officiers. C'était une bien petite armée : deux compagnies d'infanterie, appartenant au 16e léger et comptant chacune à peine une centaine d'hommes, un détachement d'artillerie, et une compagnie noire, tel était l'effectif des troupes, bien différent des imposantes armées coloniales que nos hésitations et nos retards nous forcent à déployer aujourd'hui. La place d'armes de la petite ville de Saint-Denys, chef-lieu de l'île Bourbon, fut suffisante pour la revue générale du « corps expéditionnaire » que le gouverneur tint à passer lui-même le 14 juin et dont le lendemain le journal local rendait compte en ces termes : « La division for-

(1) *Archives coloniales*. Cartons Madagascar, 1829.

mant l'expédition de Madagascar a quitté notre rade hier. L'embarquement des troupes a eu lieu dimanche matin 14. Réunies d'abord sur la place d'armes, M. le Gouverneur, après avoir ordonné de leur faire former le carré, leur a adressé une courte harangue dans laquelle il leur a tracé les devoirs qui leur sont imposés et fait présager les récompenses que leur mériterait leur dévouement au service de Sa Majesté. Après le cri électrique de « Vive le Roi ! » elles se sont embarquées en vrais soldats français qui vont imposer le respect du pavillon sans tache en faisant entendre des cris d'allégresse. » Et le gouverneur, rendant compte au ministre du départ des troupes, lui écrivait : « Hier 15 à 10 heures du matin, la division, sous les ordres de M. le capitaine de vaisseau Gourbeyre, composée de la frégate *Terpsichore*, de la gabarre *Infatigable* et du transport *Madagascar* ayant à bord 230 hommes de troupes, a fait voile pour Sainte-Marie (1). »

Portés par la brise du Sud-Est, les trois navires, balançant sur l'Océan la haute masse de leur majestueuse voilure, cinglèrent vers la côte de Madagascar, emportant à leur bord une parcelle de la patrie française dont ils allaient confier la féconde semence à des terres nouvelles. Le 2 juillet, ils mouillaient en rade à l'île Sainte-Marie, occupée par les Français depuis 1818 et située à proximité de la côte orientale de la grande île, à quelques kilomètres seulement (20 kilomètres environ) de la rade de Tintingue qui allait être le but principal et l'objectif de l'expédition.

Le commandant Gourbeyre résolut d'entamer sans plus tarder les négociations, qui, d'après les instructions reçues, devaient précéder toute action militaire. A cet effet, dès le 7 juillet, il fit voile vers la côte malgache et le 9, à 3 heures et quart de l'après-midi, il mouillait en rade de Tamatave, le principal poste des Hovas sur la côte. Le fort hova, dominant la rade, et sur lequel flottait le pavillon de la reine Ranavalo qui venait de succéder à Radama, était armé de vingt et une pièces. La batterie de la frégate en salua le drapeau d'une salve de 19 coups de canon, salut qui fut aussitôt rendu coup pour coup, puis le commandant Gourbeyre descendit à terre et se mit immédiatement en rapport avec le gouverneur hova. Il lui exposa la mission dont l'avait chargé le gouvernement français, lui dit quelles propositions de paix il voulait faire porter à la reine, et lui demanda un sauf-conduit pour les officiers qui seraient chargés de monter jusqu'à Tananarive pour s'acquitter de ce message.

Au grand étonnement du commandant français, le gouverneur hova refusa de délivrer aucun sauf-conduit, alléguant qu'il n'avait

(1) *Archives coloniales*. Cartons Madagascar, 1825, dépêche du 16 juin.

pas pour cela les pouvoirs nécessaires, et le commandant Gourbeyre, contraint de renoncer à l'ambassade projetée, dut se contenter d'écrire à la reine une longue lettre dans laquelle il n'hésitait pas, vu l'attitude hostile que commençaient à prendre ses agens, à lui notifier nettement nos prétentions, la priant, puisque nos officiers ne pouvaient arriver jusqu'à elle, d'envoyer à la côte deux des siens pour traiter avec les Français. « Dans le cas, ajoutait-il en finissant, où Votre Majesté refuserait d'entendre les agens français, je devrais considérer ce refus comme une hostilité. Je considérerai également comme un refus et j'interpréterai de même un silence qui se prolongerait au delà de vingt jours. Alors, illustre princesse, je me verrais à regret contraint de faire la guerre au peuple hova pour faire reconnaître par la force des droits auxquels la France n'a jamais renoncé et ne renoncera jamais. »

Profitant ensuite du délai qu'il avait devant lui avant de recevoir la réponse de la reine, le commandant Gourbeyre résolut de réoccuper militairement Tintingue et d'y commencer les travaux de l'établissement définitif qui était le but de l'expédition. Rassemblant sa division, il mit à la voile le 21 juillet à 5 heures du matin et le 28 il mouillait en rade de Sainte-Marie. De là il envoyait à Tintingue une commission chargée de reconnaître la rade et ses abords, et de donner son avis sur les meilleurs moyens d'établissement et la nature des fortifications à construire. Cette commission était composée des huit officiers suivans : MM. Letourneur, capitaine de frégate, président; Jourdain, capitaine de frégate; Gailly, capitaine d'artillerie; Schœll, capitaine d'artillerie de marine, gouverneur de Sainte-Marie; Fénix, capitaine au 16e léger; Busseuil, chirurgien-major de la division.

La rade de Tintingue, que cette commission allait avoir à visiter et sur laquelle elle devait donner son avis, est à peu près circulaire, et son diamètre est de 4 à 5 kilomètres. Elle est, vers le nord et l'ouest, entourée par un vaste cirque d'assez hautes montagnes, tandis qu'à l'est, une longue pointe de terre s'avançant au loin dans la mer semble vouloir rejoindre la côte opposée et ne laisse libre qu'une passe assez étroite. C'est cette disposition, favorable à une facile défense, qui depuis longtemps avait attiré l'attention sur ce point, et déterminé son choix. L'apparence du pays était elle-même assez séduisante, et voici la description qu'en donne un des officiers de l'expédition : « L'aspect de Tintingue nous parut très gracieux, et nous ne pûmes surtout nous lasser d'admirer la vigueur de la végétation et la beauté d'une verdure toute dans sa fraîcheur. D'immenses forêts s'étendent depuis le bord de la mer jusque sur la cime des montagnes

entourant le port qui semble être un lac au milieu d'un immense jardin. Au nord surtout l'aspect est ravissant : les montagnes apparaissent les unes derrière les autres en décrivant un amphithéâtre, et au loin l'horizon se termine par les monts Vigagora qui élèvent fièrement leurs têtes majestueuses et dominent tout le pays (1). »

Le pourtour de la rade, au moment où le commandant Gourbeyre en ordonna l'exploration, était entièrement désert. Il n'en avait pas toujours été ainsi. Des villages florissans y avaient existé, et le commandant de Mackau, chargé en 1816 de reconnaître la côte, les avait alors visités et avait entretenu de bonnes relations avec les habitans. Depuis lors, le fer des Hovas était passé par là, ces conquérans sauvages avaient transformé en désert toute cette région autrefois peuplée, et la brousse, poussant sur les ruines des villages détruits, en avait fait disparaître tout vestige. « Un silence de mort, dit encore un témoin oculaire, régnait à plusieurs lieues de distance au nord et au sud et avait succédé à l'agitation que nos explorateurs y avaient remarquée dix ans auparavant, lorsque, en présence des naturels de la contrée assemblés, ils y avaient arboré le pavillon français. A peine si quelques Hovas y passaient par intervalle en communiquant de leur poste de Fénérife avec celui de Manahar. Malheur à celui qui aurait été surpris par eux errant dans ces solitudes, la cruauté avec laquelle ils traitèrent un Français nommé Pinçon, que la tempête y avait fortuitement jeté et qu'ils eurent l'audace de vendre comme esclave, prouve qu'on n'avait pas de ménagemens à en espérer (2). »

Après un examen sommaire des lieux, la commission d'exploration nommée par le commandant Gourbeyre reconnut que l'emplacement le plus favorable à l'établissement d'un fort était cette pointe sablonneuse, de 3 à 4 kilomètres de long sur 1 de large, qui semblait se présenter d'elle-même comme la défense naturelle de la rade, comme la sentinelle avancée qui devait en protéger les abords. Une objection grave au principe même de l'occupation de Tintingue se présentait toutefois à l'esprit de tous les membres de la commission : des marais, dangereux sans doute sous ce climat tropical, couvraient tout le pourtour de la baie. Le médecin en chef de la division, membre de la commission d'exploration, consulté à ce sujet, crut pouvoir affirmer qu'il était possible de passer outre à ces objections et que quelques précautions élémentaires, quelques travaux des plus faciles, suffiraient pour conjurer tout danger. Il disait dans son rapport :

(1) *Revue de l'Orient*, année 1846. — Article de M. Jourdain, capitaine de frégate.
(2) Carayon, *Établissemens français à Madagascar pendant la Restauration.*

La position de Tintingue n'offre malheureusement pas toutes les conditions désirables pour la salubrité : une ceinture de hautes montagnes depuis le nord-est jusqu'au delà de l'ouest, la forme qu'elles affectent, font de sa baie une espèce d'entonnoir où les pluies seront, je crois, fréquentes, où la chaleur sera vivement sentie. Des marais existent indubitablement sur tous les points les plus déclives de cette enceinte importante. Le temps nous manque pour en avoir la certitude, mais je le dis, la chose est des plus probables, et si l'habitation des côtes de Madagascar a jusqu'à présent paru des plus contraires à la population blanche appelée par des motifs commerciaux ou autres à résider en ces parages, la cause première doit en être attribuée à l'existence des marais et aux exhalaisons méphitiques qu'ils répandent dans le voisinage.

Une circonstance qui vient heureusement modifier les dispositions précédentes est la position de la presqu'île, lieu désigné pour l'occupation. Son éloignement assez considérable des montagnes et surtout la prédominance des brises du large fait espérer, qu'avec quelques précautions, il sera possible d'écarter les causes délétères ou au moins de les affaiblir. En ce but, je propose de conserver un rideau d'arbres sur toute la rive nord-ouest de la presqu'île. Depuis le fort jusqu'à la pointe sud-ouest on pourrait lui donner une largeur de 2 toises. Tous les arbres à haute tige doivent être conservés, leur ombrage servira beaucoup à tempérer l'ardeur du soleil. Un abatis général devra être pratiqué à l'isthme : ce point, correspondant à l'enfoncement de la baie, doit fournir un passage libre à la brise de mer qui modifiera puissamment les émanations fétides. Cet abatis fournira encore un autre avantage : quand la brise de terre souffle et vient, chargée d'effluves de miasmes, empoisonner pour ainsi dire les habitans de la presqu'île, elle trouvera, de droite et de gauche du rideau, un libre passage; son effet malfaisant sera dès lors, sinon tout à fait écarté, du moins bien atténué (1).

C'était malheureusement se faire de cruelles illusions, et supposer à ces « effluves de miasmes » une bien singulière docilité, que de croire qu'épargnant dans leur course meurtrière les malheureux habitans de la presqu'île, ils allaient complaisamment suivre « de droite et de gauche » le chemin qu'une main prudente leur aurait tracé. Mais le commandant de l'expédition, sans se dissimuler ce que les précautions indiquées avaient d'aléatoire, passant, dans son impatience d'opérer l'établissement projeté, par-dessus toutes les objections, donna l'ordre de commencer les travaux. Par la dépêche suivante, du 20 août 1829, il rendait compte au ministre de sa résolution :

Les premiers jours qui ont suivi mon arrivée dans le port de Tintingue ont été consacrés à une exploration déjà commencée par le capitaine et les officiers de la *Chevrette* et par l'officier directeur de l'artillerie et du génie dans l'expédition, M. Gailly. Le premier examen des lieux m'a décidé à occuper immédiatement et, dès le 2 de ce mois, j'ai fait commencer les travaux. La possession de Tintingue dans des mers où nous ne trouvons aujourd'hui aucun refuge pour nos vaisseaux offre des avantages qui n'ont point échappé à Votre Excellence; à côté de ces avantages toutefois se trouvent des

(1) Rapport annexé à la dépêche du commandant Gourbeyre du 20 août 1829 (*Archives coloniales*).

inconvéniens dont la philanthropie doit tenir compte. On prétend que Tintingue est très insalubre et que son séjour peut être funeste aux Européens. Il se peut que l'assertion soit juste, mais elle est au moins bien hasardée. Les blancs en effet n'ont jamais habité cette partie de la côte de Madagascar, les faits n'ont donc pas pu faire connaître l'influence du climat sur eux. D'autre part les naturels assurent que Tintingue est très sain, comparativement à Sainte-Marie surtout. Que faut-il croire? J'ai pensé, et les officiers de santé pensent comme moi, qu'il faut habiter pour se former sur cette question une opinion exacte; l'expérience seule doit être consultée (1).

Les travaux furent immédiatement poussés avec toute la célérité que permettait le personnel peu nombreux dont on disposait : « La commission, raconte un des officiers de l'expédition (2), fut dissoute le 5 août et le plan de M. Gailly adopté. Cet officier distingué mit tant d'activité qu'en deux mois on vit s'élever comme par enchantement un établissement militaire capable de résister aux Hovas. » Un autre témoin oculaire, M. Pasquet de Larevenchère, lieutenant au 16e léger, donne encore les détails suivans qui montrent l'activité déployée par tous : « M. Gailly fit aussitôt le tracé des fortifications et tout le monde se mit à l'ouvrage. Chacun, dominé par cette pensée qu'il jetait peut-être les premiers fondemens de la puissance de la France dans ce pays, était animé d'une ardeur que n'affaiblissait pas la chaleur brûlante du climat. Les officiers donnèrent l'exemple et ne dédaignèrent pas de mettre bas l'uniforme pour remuer la terre. Aussi en peu de jours cette contrée sauvage vit s'élever des cases à la place des ronces et des arbres qui la couvraient. De larges et profonds fossés furent creusés autour de l'enceinte que l'on devait occuper et des batteries hérissées de canons en défendirent au loin l'approche. En avant du fort, à 450 toises, une palissade allemande, armée de 2 pierriers et appuyée par les deux extrémités au bord de la mer, nous servit d'avancée (3). »

Grâce à cette activité et à ces résultats, le commandant de l'expédition jugea qu'il pouvait procéder à l'inauguration du fort, et y arborer le drapeau français. Le 16 septembre il donnait l'ordre du jour suivant dans lequel il réglait en ses plus minutieux détails le cérémonial de cette fête :

Art. 1. — Le 18 septembre, à 10 heures du matin, le pavillon français sera arboré sur la presqu'île de Tintingue.

. . . . . .

Art. 3. — Les canonniers, le détachement du 16e léger et celui du corps africain qui forment la garnison de Tintingue prendront les armes.

(1) Dépêche du commandant Gourbeyre du 20 août 1829 (*Archives coloniales*).
(2) M. Jourdain, capitaine de frégate, *Revue de l'Orient*, année 1846.
(3) *Journal de l'Armée*, 1834, p. 45.

Ils seront réunis dans le 4e bastion qui sera désigné désormais sous le nom de « bastion d'Angoulême ».

. . . . . .

Art. 9. — Arrivé au bastion d'Angoulême, le commandant de l'expédition passera la revue des troupes. Après la revue et au moment où le commandant l'ordonnera, le pavillon sera hissé et salué de sept cris de : « Vive le Roi ! » Les troupes présenteront les armes, les tambours battront au drapeau, les bâtimens de la division et le fort feront un salut de 21 coups de canon (1).

Lorsque, la revue terminée, au signal donné, le pavillon du roi apparut sur l'azur du ciel et fit flotter dans l'air pur sa lumineuse blancheur, quand les acclamations des soldats se furent tues et que le canon du fort et de la division fit silence, le commandant Gourbeyre adressa aux troupes rangées devant lui les paroles suivantes : « Officiers, sous-officiers, marins et soldats de l'expédition, le roi a ordonné l'occupation de Tintingue; sa volonté est accomplie. Déjà vos rapides travaux nous en assurent la possession, votre valeur en garantira cette possession à la France. Aujourd'hui vous êtes appelés à l'honneur d'arborer le pavillon français sur cette terre dont les babitans s'enorgueillissent comme vous d'être les sujets du grand roi de France. Aujourd'hui vous ouvrez aux malheureux Malgaches un asile inaccessible à leurs oppresseurs. Soldats, la faiblesse et le malheur trouveront toujours en vous un généreux appui. Vous n'oublierez jamais que le pavillon de France protège toutes les infortunes... Soldats, ce pavillon élevé par vos mains sur la plage de Tintingue y sera maintenu par votre courage ; que son aspect vous rappelle sans cesse vos devoirs : vous serez toujours fidèles au roi et à l'honneur, vous conserverez toujours à la France le territoire dont vous venez de lui rendre la possession, vous conserverez dans tout son éclat ce drapeau confié à votre valeur et vous saurez mourir pour le défendre (2) ! »

Bien que la guerre ne fût pas encore officiellement déclarée, déjà le commandant Gourbeyre la considérait comme inévitable. Il semblait persuadé que le poste de Tintingue qu'il venait d'établir aurait à supporter les premières attaques de l'ennemi et que les troupes qu'il laissait pour le défendre allaient avoir à tirer les premiers coups de feu de la campagne. Les Hovas en effet ne demeuraient pas inactifs. A notre établissement à Tintingue ils avaient répondu par la construction d'un ouvrage fortifié en un endroit de la côte fort voisin, la Pointe-à-Larrée, qui, par sa position même, semblait établi pour menacer les communications

(1) Ordre du jour du 17 septembre joint à la dépêche du 1er octobre 1829.
(2) Ordre du jour joint à la dépêche du 1er octobre 1829 (*Archives coloniales*).

maritimes entre les deux postes français de Tintingue et de l'île Sainte-Marie.

L'apparition des Hovas répandit la terreur parmi les populations indigènes de la côte, et ces malheureuses et inoffensives tribus, abandonnant leurs villages et leurs plantations, se chargèrent de vivres et d'effets, poussèrent leurs bœufs devant elles, et vinrent se réfugier en masse sous la protection du fort français. Déserte quelques semaines auparavant, la baie de Tintingue se couvrit subitement d'une population tremblante de terreur qui ne se sentit rassurée que sous notre pavillon.

Le 22 août, le commandant Gourbeyre avait reçu une lettre du premier ministre hova, répondant à celle qu'il avait fait parvenir à la reine. Par cette lettre il était informé que les commissaires français seraient reçus à Tananarive pourvu qu'ils y fussent rendus le 23 août, c'est-à-dire le lendemain même. Fixé sur la mauvaise foi des Hovas par une communication aussi étrange, il résolut de ne plus se laisser amuser par ces sempiternels délais, et jugeant la situation de Tintingue suffisamment forte, après avoir affecté à sa défense une garnison de 300 hommes sous les ordres du capitaine Gailly, et laissé dans la rade la gabarre l'*Infatigable*, il mit à la voile le 3 octobre et cingla vers Tamatave. Le 10 il mouillait en vue du fort hova, persuadé qu'il allait avoir à commencer la lutte.

« Le 11, dès la pointe du jour, raconte un des officiers de l'expédition, la frégate la *Terpsichore*, les corvettes la *Nièvre* et la *Chevrette* et les troupes de débarquement se préparèrent à combattre. Le temps était incertain, les vents variaient, ce ne fut que sur les sept heures que les bâtimens se trouvèrent embossés. A sept heures et demie, le commandant Gourbeyre envoya l'élève de marine Marceau porter deux lettres au commandant hova qui s'intitulait « le prince Coroller ». Dans la première il lui demandait s'il avait des pouvoirs pour traiter : la deuxième, qui était une déclaration de guerre, ne devait être remise qu'au cas de réponse négative et au moment de s'embarquer pour retourner à bord. « Le Prince » était encore au lit lorsque l'élève Marceau se présenta chez lui ; après avoir pris connaissance du contenu de la lettre, il répondit que la reine n'avait pas étendu jusque-là ses pouvoirs. M. Marceau retourna aussitôt à son canot et remit à un aide de camp du prince la seconde lettre en poussant au large. A peine était-il arrivé à bord que le commandant Gourbeyre s'empressa de lui demander quelles nouvelles il apportait. Sur sa réponse il ordonna de commencer le feu aux canonniers qui se tenaient, mèche allumée, à leurs pièces. Aussitôt les flancs des bâtimens lancèrent une grêle de boulets sur le fort des Hovas dont

le canon riposta vigoureusement; mais quelques boulets heureux ayant causé l'explosion du magasin à poudre, le fort sauta avec un horrible fracas et le feu se communiqua aux palissades qui l'entouraient. La canonnade des bâtimens continuait encore que les troupes de débarquement étaient déjà à terre. Un détachement de Hovas cherchant à les repousser fut mis en fuite par quelques coups à mitraille tirés à propos de nos embarcations. M. Fénix, capitaine au 16e léger et chef de la colonne, détacha de suite en avant 25 voltigeurs sous les ordres du sous-lieutenant Dot et 25 chasseurs commandés par le sous-lieutenant Pasquet de Larevenchère, mais les Hovas, effrayés par la canonnade et l'incendie de leur fort, s'enfuirent dans toutes les directions. Vivement poursuivis par les tirailleurs, ils firent volte-face à l'entrée d'un bois, et rangés en bataille ils dirigèrent sur nos tirailleurs un feu de file très nourri qui nous tua ou blessa quelques soldats jusqu'à ce que la colonne, arrivant au pas de course, et les tirailleurs s'étant réunis et formés en deux pelotons, firent mine de les charger à la baïonnette : alors ils prirent la fuite et s'enfoncèrent dans le bois où il eût été imprudent de les poursuivre. Les résultats de cette journée furent 23 canons, 212 fusils, et environ 80 hommes que perdirent les Hovas, sans compter leurs blessés (1)... »

« Prudens dans nos succès, continue le narrateur, nous n'avions pas poursuivi les Hovas à travers leur bois épais où nous pouvions tomber dans une embuscade. Mais ayant appris qu'ils s'étaient ralliés et retranchés à sept lieues de là dans un endroit nommé Ambatou-Manori, laissant les marins se rembarquer, nous nous mîmes, le 15, à 6 heures du matin, en route pour aller les débusquer. Après quatre heures de marche, nous arrivâmes à un village nommé Yvondrou où nous prîmes quelque repos. Un détachement sous les ordres de M. Schœll, capitaine d'artillerie de marine et gouverneur de Sainte-Marie, passant en pirogue une large et profonde rivière qui coule au bas du village, laissa 25 hommes à la garde des pirogues pendant que le capitaine Fénix occupait le village avec le reste de ses troupes et s'achemina sous la conduite de deux bons guides vers les débris de la garnison de Tamatave. Cette petite expédition, conduite avec bravoure et intelligence, fut couronnée du plus heureux succès. A la pointe du jour, le capitaine Schœll et ses soldats arrivèrent près des Hovas. Les factionnaires avancés donnèrent aussitôt l'alarme en criant : « *Vasa! Vasa!* (Les Blancs! les Blancs!) » Le capitaine Schœll charge alors à la baïonnette. M. Dot entraîne les voltigeurs sur

(1) *Journal de l'Armée*, année 1834, article du lieutenant Pasquet de Larevenchère.

ses pas ; M. Maréchal, officier des Yolofs (noirs du Sénégal), se précipite également sur les Hovas qui, après une défense courageuse, sont chassés de la redoute et mis en fuite. »

Le commandant de l'expédition ne put malheureusement pas pousser ses avantages aussi vigoureusement qu'il l'eût désiré. Les vents contraires et la nécessité de protéger l'évacuation des négocians européens qui craignaient la vengeance des Hovas, le forcèrent à demeurer une quinzaine de jours en rade de Tamatave. Dès qu'il lui fut possible de mettre à la voile, il résolut d'aller attaquer un poste hova situé à 60 kilomètres environ plus au nord, celui de Foulepointe, et le 17 octobre il s'y présenta avec sa division.

Le succès n'y répondit pas à ce qu'il avait été à Tamatave. Une victoire trop facile avait donné aux troupes une confiance excessive, et dès que le débarquement fut ordonné, se précipitant sans ordre vers l'ennemi, elles tombèrent dans une embuscade que celui-ci, rendu prudent et expérimenté par sa défaite même, avait préparée pour nous surprendre. L'hésitation produite tout d'abord dans la colonne par cette attaque imprévue se changea bientôt en déroute et le brave capitaine Schœll, voulant la ramener à l'ennemi, tomba mortellement frappé en s'efforçant de rallier les fuyards qui ne se reprirent que sur le rivage, sous la protection du canon de la division navale. « Cet événement fut un coup de foudre pour le chef de l'expédition. Il en fut accablé à tel point qu'il ne put, raconte le lieutenant de Larevenchère, nous cacher son découragement. Il arriva alors ce qui a souvent lieu en pareille occurrence, c'est que de la sécurité on tomba dans une circonspection outrée; sans oser tenter un nouveau débarquement on leva l'ancre pendant la nuit et l'on vint mouiller en rade de Sainte-Marie. »

Pendant ce temps, le fort de Tintingue, resté sous le commandement du capitaine Gailly avec une garnison de 300 hommes, et sur lequel le commandant Gourbeyre avait cru que porteraient les premiers coups des Hovas, n'avait pas été attaqué. Mais le fort hova de la Pointe-à-Larrée, construit à 20 kilomètres de là, semblait une menace et une provocation ; il était d'ailleurs indispensable de venger et de faire oublier l'échec de Foulepointe, et le commandant Gourbeyre résolut l'attaque de ce poste ennemi. Dans ce dessein il se rendit à Tintingue pour y prendre des renforts parmi les troupes de la garnison : « Le 31 octobre, écrivait-il au ministre, je descendis à terre pour m'assurer par moi-même des ressources que pourrait m'offrir ce poste pour l'accomplissement

(1) *Journal de l'Armée*, année 1834, p. 65-67.

de mes projets. Je trouvai la garnison dans les meilleures dispositions. Tous les soldats brûlaient du désir de venger la mort de leurs camarades.

« Le 1er novembre, je nommai le capitaine d'artillerie Gailly commandant par intérim de nos établissemens à Madagascar, et M. Carayon, capitaine d'artillerie, commandant particulier à Sainte-Marie. Je crus utile d'assurer ainsi le service au moment de poursuivre les hostilités. Le même jour je réunis à bord un conseil de guerre où furent appelés tous les capitaines de la division navale, les capitaines Gailly et Carayon, le capitaine d'Espagne, du 16e léger, et tous les officiers de terre et de mer qui avaient marché à l'affaire de Foulepointe. La majorité de ce conseil, entrant dans mes vues, se décida pour l'attaque (1). »

En conséquence de cette résolution, le commandant Gourbeyre, après avoir prélevé sur la garnison de Tintingue un renfort de 50 hommes d'artillerie et de 20 Yolofs, se présenta le 3 novembre à la Pointe-à-Larrée et embossa ses bâtimens devant le fort hova.

« Le lendemain au lever du jour, les batteries de la division commencèrent à tirer sur le fort; mais les murs, formés de sable jeté entre deux forts palissademens, n'en furent presque pas endommagés. Les troupes de débarquement furent mises à terre et marchèrent à l'ennemi sur deux colonnes, la première de 200 hommes sous les ordres de M. Baudson, lieutenant au 1er régiment d'artillerie à pied, la seconde sous ceux de M. le sous-lieutenant Pasquet de Larevenchère; M. d'Espagne, capitaine au 16e léger, commandait en chef le débarquement. L'ennemi opposa comme à Foulepointe la plus vigoureuse résistance, se faisant tuer à coups de baïonnette plutôt que de lâcher prise. Il céda enfin à l'impétuosité des deux colonnes après un combat opiniâtre et le fort tomba en notre pouvoir. Ce succès nous coûta quelques soldats. Notre brave camarade Baudson, qui en chargeant avec intrépidité à la tête de sa colonne était tombé frappé de trois coups de sagaie dans la poitrine, fut longtemps en danger. 119 Hovas furent tués; 27 prisonniers, 8 pièces de canon, 700 livres de poudre, plusieurs fusils, des sagaies et un troupeau de 250 bœufs tombèrent en notre pouvoir (2). »

Tel fut le résultat de ce combat qui pour les troupes était une véritable réparation d'honneur après l'échec de Foulepointe. Ce succès nous arrivait justement le 3 novembre, veille de la Saint-Charles, fête du roi, et le commandant Gourbeyre ne

(1) Dépêche du 8 novembre 1829 (*Archives coloniales*).

(2) *Journal de l'Armée*, année 1834. Récit du lieutenant Pasquet de Larevenchère.

manqua pas, dans la dépêche qu'il adressa au ministre, de faire remarquer une aussi heureuse coïncidence : « A midi, disait-il, je descendis à terre et je fis arborer le pavillon de France sur le fort des Hovas. La santé du roi fut portée avec enthousiasme par tous ces braves, heureux et fiers d'offrir à notre auguste souverain une branche de laurier pour sa fête. » Communiquée aux journaux par le ministre de la marine, cette lettre fit connaître au public le succès des armes françaises à Madagascar. Mais le fonctionnaire du ministère de la marine chargé d'établir le texte de la communication, trouvant sans doute trop fleuri le style du commandant Gourbeyre, supprima d'un trait de crayon « la branche de laurier offerte au roi par les braves » et la remplaça par ces mots : « heureux et fiers de célébrer par une victoire la fête du roi. » C'est avec cette correction administrative que cette lettre repose aujourd'hui dans les cartons des colonies.

Après le combat de la Pointe-à-Larrée, le chef de l'expédition aurait désiré pouvoir parcourir la côte et détruire successivement tous les postes occupés par les Hovas au nord de Tintingue, afin d'assurer la conservation de cet établissement, mais les bâtimens avaient peu de munitions de guerre, les équipages et les troupes étaient affaiblis par les travaux et les maladies, et le moment approchait où la saison deviendrait un obstacle à de nouvelles hostilités : ces considérations déterminèrent le commandant de l'expédition à suspendre les opérations et à ramener la division à Bourbon où, durant la mauvaise saison qui allait commencer, elle jouirait d'un climat meilleur que sur les côtes de Madagascar. Dès lors il songea à mettre le fort de Tintingue en état de défense pour l'hivernage. Il en porta à 400 hommes la garnison, qui fut ainsi composée :

121 soldats du 16e léger;
180 soldats africains;
30 canonniers de la marine;
20 ouvriers de la marine;
8 marins de la *Terpsichore* pour servir de patrons dans le port;
50 soldats malgaches.

Ces troupes demeuraient, ainsi que celles de la garnison de l'île Sainte-Marie, sous les ordres du commandant des établissemens français à Madagascar, le capitaine Gailly, qui, en cas de décès, devait être remplacé par le capitaine Carayon, commandant particulier de Sainte-Marie. « En m'éloignant de Madagascar, écrivait le commandant Gourbeyre au ministre, je laisse Tintingue dans un état de défense fort respectable. L'enceinte est achevée et 14 bouches à feu sont déjà montées. Les six autres le seront incessamment. La garnison, forte de 400 hommes, a des

vivres pour plus de trois mois. Deux navires occupent et protègent la rade (1). » L'ordre, la joie, l'abondance, régnaient dans le nouvel établissement. Le commandant de l'expédition avait tout prévu, mais il comptait sans un ennemi plus puissant et plus meurtrier que les Hovas : les marais. Sous ces roseaux ondoyans, sous ces plantes aux formes étranges, derrière ces buissons touffus, cet ennemi invisible et terrible, la fièvre, guettait la malheureuse garnison, et contre cet ennemi les canons étaient impuissans.

IV

Lorsque trois mois après, le commandant de l'expédition reparut à Tintingue, un triste spectacle et une douloureuse surprise l'attendaient ; la fièvre avait donné un démenti lugubre aux prévisions optimistes du médecin en chef chargé, l'année précédente, de donner son avis sur la salubrité du lieu choisi pour l'établissement. La dépêche adressée au ministre par le commandant Gourbeyre attestait un découragement profond : « Il nous manquait, écrivait-il, une expérience : c'était celle du climat pendant l'hivernage ; elle a été terrible, elle a été décourageante : sur un personnel de 188 blancs, la garnison, depuis le 28 novembre jusqu'au 8 février, jour de mon arrivée, a perdu 34 hommes, y compris MM. Gailly, commandant, et Boubeau, chirurgien du poste, qui ont provoqué la mort par mille imprudences. Toute la population blanche a été atteinte. Tous ceux qui n'ont pas succombé ont eu ou ont encore la fièvre. »

C'est de la bouche d'un des officiers qui ont partagé les souffrances de ces trois mois d'épreuves, M. Pasquet de Larevenchère, lieutenant au 16e léger, qu'il faut en entendre le récit : « Le départ du commandant avait été le signal de toutes les calamités qui vinrent fondre sur nous... C'est le 26 novembre qu'il nous quitta. Dès le 30, plusieurs hommes étaient atteints de la fièvre du pays. Dans le courant de décembre, la maladie fit de si rapides progrès que, vers la fin de ce même mois, il n'y avait peut-être pas dans toute la garnison 20 blancs qui ne fussent alités ; tous les jours on enterrait deux ou trois morts. La même épidémie régnait à bord de deux corvettes qui étaient sur la rade. On entassait les plus malades dans un mauvais local qui servait d'hôpital ; les autres demeuraient dans leurs chambres, presque sans secours, parce que le seul médecin qu'on avait laissé ne pouvait suffire à tout, et qu'il manquait même souvent des médicamens les plus nécessaires. »

(1) Dépêche du 19 novembre 1829 (*Archives coloniales*).

Cet état de détresse était augmenté encore par la présence des malheureux habitans de la côte qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, étaient venus en masse chercher, sous la protection du canon de notre fort, un asile contre la cruauté de leurs persécuteurs hovas. Au lieu d'être un secours, leur multitude en faisait un embarras et une cause d'affaiblissement pour la petite colonie française.

« Ces réfugiés, au nombre de plusieurs milliers, établirent plusieurs camps sur le pourtour de la baie, en face de la presqu'île où se trouvait le fort; mais restés sous l'influence de la peur des Hovas, même sous la volée de nos canons, ils n'osèrent se répandre au loin pour cultiver ce qui était nécessaire à leur subsistance. Les bois taillis des environs furent simplement défrichés. Toutefois, on était arrivé au mois de janvier, et tout allait bien encore parce que les provisions duraient toujours; les danses et les chants accoutumés avaient même lieu le soir sous les misérables huttes qui les abritaient, et le tour de la baie continuait à offrir un aspect joyeux et animé, lorsque le cri : « Les Hovas marchent sur Tintingue! » parti du sein des forêts, jeta l'épouvante parmi ces malheureux réfugiés. Dans cet instant d'alarme, cette malheureuse population effrayée, abandonnant vieillards et enfans dans les bois, où ils périrent, se rua sur la presqu'île pour se réfugier entre le fort et un poste avancé placé sur l'isthme. »

Cette alerte eut lieu le 9 janvier; la garnison, minée par la fièvre, se traîna sur les remparts : « Nous nous rappelons, raconte le lieutenant de Larevenchère, nos soldats se traînant à nos bastions pour défendre plutôt l'honneur du drapeau qu'un reste de vie dont ils étaient fatigués. On eût cru voir des spectres sortant de leur tombeau et reprenant les armes pour venger leur mort, tellement le climat et les privations avaient exercé de ravages parmi nous. »

« Dans ce cruel moment, nous vîmes toute l'horreur de notre position. Si nous avions été sérieusement attaqués, il nous eût impossible de résister et pas un de nous n'eût échappé à la cruauté des Hovas. M. le capitaine Gailly, quoique mourant, se fit transporter au pied d'un bastion et ne voulut pas en bouger jusqu'à ce qu'une reconnaissance qui avait été envoyée à la découverte fût de retour, apportant l'heureuse nouvelle que les Malgaches qui croyaient voir les Hovas partout, tant ils en avaient peur, nous avaient donné une fausse alerte.

« Le capitaine Gailly semblait ce jour-là être venu marquer la place qu'il devait occuper au pied de ce bastion : quatre jours après, le 13 janvier, nous eûmes le malheur de le perdre. Il fut enterré dans ce même bastion au bruit de toute l'artillerie (1). »

(1) *Journal de l'Armée*, année 1834. Souvenirs du lieutenant de Larevenchère.

Telle avait été, pendant l'absence du commandant Gourbeyre, la triste situation des défenseurs de Tintingue. Dès qu'il connut ces faits, le gouverneur de l'île Bourbon, le comte de Cheffontaines, s'empressa de pourvoir au commandement des établissemens de Madagascar, et en annonçant au ministre la perte de l'officier qui avait exercé ces fonctions, il lui faisait connaître le choix qu'il avait fait pour le remplacer :

Monseigneur, écrivait-il le 19 avril 1830, j'ai l'honneur d'annoncer à Votre Excellence que M. Gailly, capitaine en 1er d'artillerie, auquel j'avais confié provisoirement le commandement de nos établissemens à Madagascar, est décédé le 13 janvier dernier. En rendant compte du départ de cet officier, avec l'expédition commandée par M. le capitaine de vaisseau Gourbeyre, j'avais exprimé à Votre Excellence quel prix j'attachais aux services que l'on pouvait en attendre pour la création d'un nouvel établissement. C'est aussi sur les constructions de Tintingue dont il avait formé le plan que la mort est venue le frapper. Le gouvernement a perdu dans M. Gailly un zélé serviteur. Par cette mort et celle de M. Schœll, les établissemens français se trouvaient privés d'un commandant particulier. Ces fonctions ont été provisoirement confiées à M. Carayon, du zèle et de l'activité duquel j'ai déjà eu occasion de rendre à Votre Excellence l'honorable témoignage (1).

Jusqu'au commencement de juin, la fièvre continua de sévir à Tintingue; elle cessa enfin avec l'hivernage et la nouvelle en fut apportée à Bourbon par un navire qui y parvint le 7 juin. L'établissement était alors remis dans un état satisfaisant. C'était, semble-t-il, le moment de reprendre les opérations de l'expédition. Sur la demande même du commandant Gourbeyre le gouvernement de la métropole avait décidé l'envoi à Madagascar de 800 hommes de renforts, le double de ce qui, l'année précédente, avait été suffisant pour remporter des succès. Déjà la plus grande partie de ces troupes était arrivée, et 675 hommes stationnaient à Bourbon, en rade de Saint-Denis, impatiens d'être débarqués et d'agir. Mais le commandant en chef, si ardent et si pressé l'année précédente d'engager les hostilités, semblait maintenant comme frappé de stupeur; et d'autre part, l'actif et énergique gouverneur de Bourbon, le comte de Cheffontaines, arrivé au terme de ses fonctions, dut quitter la colonie et ne se trouva plus là pour stimuler ce zèle languissant.

Le nouveau gouverneur n'eut point pour l'expédition de Madagascar le zèle actif de son prédécesseur. Il semblait la considérer comme un legs onéreux, et une cause d'embarras; si bien que le commandant Gourbeyre, découragé lui-même, ne sut prendre d'autre résolution que celle de rentrer en France. Le 13 octobre, il rédigeait cette lettre au ministre :

(1) Dépêche du 19 avril 1830 (*Archives coloniales*).

Monseigneur, dans sa séance du 4 du mois d'octobre, le Conseil privé, considérant que le complément des troupes et de matériel demandés en France n'était pas encore arrivé et que la saison était d'ailleurs trop avancée, jugea comme moi que nous devions cette année nous abstenir de reprendre l'offensive. En conséquence de cette décision et trouvant la présence de la *Terpsichore* inutile dans ces mers, au moins jusqu'en juillet 1831, le lendemain 5 octobre, j'écrivis au gouverneur, et le 6 le conseil privé, réuni pour prendre connaissance de ma lettre, reconnut les besoins de cette frégate et l'avantage de la renvoyer en France pour faire des réparations impossibles à Bourbon. M. le gouverneur se chargera de la direction des forces navales et la conservera jusqu'à l'arrivée du successeur qu'il aura plu à Votre Excellence de me désigner.

Le jour même de la rédaction de cette dépêche, il mettait à la voile, et c'est lui-même qui se chargea du transport de sa propre lettre. Lorsque après deux mois et demi de traversée, il arriva à Brest, une grande surprise l'attendait : la France obéissait à un gouvernement nouveau, et sa dépêche devait être remise à un ministre autre que celui pour lequel il l'avait écrite; il dut y ajouter le post-scriptum suivant : « Brest, 28 décembre. Quand je suis parti de Bourbon le 13 octobre dernier, on ignorait dans cette colonie les événemens survenus en France à la fin de juillet. C'est à la mer, le 6 décembre, que je les ai appris. C'est encore à la mer que j'ai revu pour la première fois le pavillon national à bord du brick français l'*Emma*, de Caen, que j'ai rencontré dans les parages des Açores, et dont le capitaine, M. Aubert, m'a confirmé ces nouvelles. Je n'ai reçu aucun avis officiel à cet égard. La *Terpsichore* arrive aujourd'hui sur la rade de Brest, je vais faire connaître ses besoins à M. le préfet maritime. »

Le nouveau ministre à qui arriva cette dépêche était l'un des hommes qui, sous le règne précédent, s'étaient montrés les plus acharnés adversaires des colonies et de la marine, le général Sébastiani. Le retour inopiné du commandant Gourbeyre ne l'émut en rien, il ne faisait au contraire que devancer ses ordres. Il ne s'étonna pas davantage de la dépêche suivante qu'il reçut quelque temps après du gouverneur de Bourbon :

Monseigneur, m'étant bien pénétré des vues et des intentions exprimées dans la dépêche ministérielle du 8 juin dernier, n° 152, je n'ai pas pensé que je dusse conserver plus longtemps à Bourbon les troupes expéditionnaires de Madagascar et prolonger indéfiniment les dépenses qu'elles y occasionnent. C'est, dit la dépêche précitée, à une conclusion prompte, honorable et sans effusion de sang que doivent tendre tous nos efforts. Il y est en outre interdit de n'entreprendre d'expédition armée qu'autant que le succès en serait prompt... Votre Excellence reconnaîtra par tout ce qui a été dit que ces recommandations ne peuvent être remplies; qu'avec les forces actuelles de l'expédition l'état de guerre doit se prolonger indéfiniment... Dès lors, le renvoi des troupes en France m'a paru être conforme au vœu du paragraphe suivant de la dépêche ministérielle déjà citée : « A cet effet, et

sans attendre de nouveaux ordres, dès que la paix sera faite ou dans le cas contraire, dès que nos établissemens de Tintingue et de Sainte-Marie pourront se passer de secours extraordinaires, vous renverrez en France toutes les troupes qu'il ne serait pas indispensable de conserver. » La paix n'est pas faite, mais nos établissemens sont parfaitement à l'abri et ne réclament plus de secours extraordinaires. J'ai consulté sur la question du renvoi des troupes le Conseil privé... les avis ont été unanimes sur la nécessité de renvoyer en France les troupes et les bâtimens... J'ai adopté cette opinion (1).

Cette lettre était écrite à point, et le hasard des révolutions lui fit trouver, en arrivant en France, un ministre tout prêt, non seulement à approuver le retour des troupes, mais encore à ordonner d'une façon définitive l'abandon de tout établissement à Madagascar.

V

En 1828, dans la discussion du budget, le 24 juillet, le général Sébastiani s'était écrié : « Nous ne possédons aujourd'hui de colonies que sous le bon plaisir de l'Angleterre, et j'ajouterai, dans le système actuel, au grand détriment de notre prospérité agricole, industrielle et commerciale. » C'est ce fougueux adversaire des colonies qui, deux ans plus tard, se trouvait, comme ministre, appelé à les protéger. Les grandes théories des hommes politiques ont beau dépendre (pour beaucoup) des seuls intérêts de leur parti, et n'être que des moyens de combat dont l'utilité cesse dès que le but est atteint, un homme, — même ministre, — ne peut changer de ton et d'opinion d'une façon trop brusque. Les idées dont il s'est servi et à l'aide desquelles il a remporté la victoire, il lui faut les garder, sinon par conviction, au moins par pudeur, et les adversaires des colonies en 1828 demeurèrent anti-coloniaux en 1830.

Madagascar n'était pas la seule expédition et la seule conquête qu'ils regardassent comme un legs onéreux et embarrassant du régime déchu. Alger même, ce joyau que la Restauration expirante venait de donner à la France comme don de suprême adieu, Alger ne trouvait pas grâce aux yeux des libéraux; ils en déploraient la conquête. Pendant la campagne, l'attitude de la presse libérale avait été si antifrançaise qu'elle étonna les étrangers eux-mêmes et qu'un historien allemand, — l'un des champions pourtant et des admirateurs du libéralisme en Europe, — a pu écrire : « Par une espèce de reniement du sentiment patriotique, chose extraordinaire chez les Français, le journalisme libéral s'était érigé en véritable champion du dey d'Alger (2). »

(1) Dépêche du 10 décembre 1830 (*Archives coloniales*).
(2) Gervinus, *Histoire du XIXe siècle*, t. X, p. 201.

Après la victoire même, les libéraux osèrent la regretter, et le rapporteur du projet de loi sur les crédits supplémentaires de 1830 disait à la tribune, dans la séance du 6 novembre : « L'expédition d'Alger n'a pas été faite avec l'assentiment de la France ; elle a été conçue par un ministre qui spéculait sans doute sur sa réussite pour l'accomplissement de desseins coupables. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il en a arrêté le plan peu après être arrivé au pouvoir. N'y avait-il pas de moyens plus convenables de rétablir la paix avec le dey d'Alger, et de lui faire respecter le pavillon français? C'est ce que votre commission pense ; mais une négociation conduite avec franchise et sur des principes de justice qui auraient remonté aux premières difficultés avec la Régence ne remplissait pas le but de l'ancien gouvernement, il lui fallait un déploiement de forces considérables et de grandes dépenses à faire sous le prétexte de venger l'honneur français. » Des négociations, point de conquête! Si par malheur la Restauration eût agi ainsi et ne se fût pas hâtée, avant d'expirer, de conquérir, — en dépit de l'opposition libérale, — Alger à la France, cette admirable colonie serait probablement aujourd'hui une colonie anglaise.

Alger ainsi traité, que pouvait-on espérer en faveur de Madagascar? A peine installé dans ses bureaux, le nouveau ministre, par une décision du 16 juillet 1830, ordonna que toute demande de crédit fût ajournée, et dans la séance du 15 novembre il expliquait à la Chambre sa résolution : « Un armement extraordinaire existait à Madagascar, il a occasionné une dépense de 500 000 francs, et ce n'est même pas là tout ce qu'a coûté cette expédition, car près d'un million a été dépensé par la colonie de Bourbon pour un établissement impossible et impolitique. Aujourd'hui les fâcheux résultats de cette tentative sont appréciés et nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour arriver à une prompte pacification... Nous nous sommes hâtés, en arrivant au ministère, de donner tous les ordres, de prendre toutes les mesures propres à faire cesser l'effusion du sang et à arrêter le cours de nos sacrifices. » Toutes les mesures avaient été prises en effet, le ministre ne se vantait pas en en donnant l'assurance à la Chambre. Par ses ordres un détachement de 127 hommes, du 16e léger, prêt à partir pour Madagascar avait été débarqué, et le Conseil d'amirauté, assemblé sous sa présidence, le 6 octobre 1830, avait prudemment déclaré qu'il était indispensable de cesser au plus tôt une entreprise qui pouvait déplaire aux Anglais : « Sous le point de vue politique, disait le procès-verbal de la séance, l'expédition pourrait donner lieu à quelques difficultés, en ce sens qu'elle a eu pour but de donner aux établissemens français

à Madagascar plus de consistance et d'étendue qu'ils n'en avaient eu jusque-là, et de changer par conséquent les situations relatives de la France et de l'Angleterre... »

D'après cet avis, si propre à éviter à l'Angleterre, traitée d'une façon quelque peu hautaine par l'ancien gouvernement, toute cause de difficultés avec le nouveau, la conduite du ministre était toute tracée, et il s'empressait, en date du 29 octobre 1830, de transmettre au gouverneur de Bourbon et au commandant de l'expédition des ordres qui d'ailleurs — comme nous l'avons vu — se trouvèrent en voie d'exécution avant d'avoir été reçus. Au commandant de l'expédition il disait :

Monsieur, une décision royale qui vous sera communiquée par M. le gouverneur de Bourbon prescrit de mettre le terme le plus prompt à l'expédition de Madagascar. Vous aurez à ramener en France les frégates la *Terpsichore* et la *Junon*, la corvette de guerre l'*Héroïne* et la corvette de charge l'*Oise*, avec les troupes qui se trouvent en excédent des garnisons habituelles de Bourbon et de Madagascar (1).

Et la dépêche adressée au gouverneur portait :

L'intention formelle du roi est que l'on fasse cesser au plus tôt les hostilités à Madagascar et que l'on arrête des dépenses que l'État ne pourrait supporter... Dans les dispositions que vous aurez à prendre, vous ne perdrez pas de vue que, si le roi veut arrêter au plus tôt une consommation improductive d'hommes et d'argent, le vœu non moins cher de Sa Majesté est que rien ne soit négligé pour maintenir intact l'honneur du pavillon national.

Comment le gouverneur s'y prit pour maintenir cet honneur national qu'avec tant d'insistance on mettait en avant au moment même où l'on reculait devant la crainte des Hovas et la peur des Anglais, il est difficile de l'apercevoir dans ses actes. Avant la réception de la dépêche précédente, il avait déjà pris sur lui de renvoyer en France les troupes expéditionnaires, après l'avoir reçue il ordonna l'évacuation définitive de Tintingue. C'était renoncer d'une façon bien légère à une conquête qui nous avait coûté tant de sacrifices. Ces ordres formels durent cependant s'exécuter, et, au grand désespoir des hommes qui avaient risqué leur vie pour conserver ce poste à la France, l'évacuation s'effectua en juillet 1831. « Le 4 juillet, raconte un témoin oculaire, on reçut l'ordre de tout embarquer, personnel et matériel. Il ne restait plus que les canons du front d'attaque au nombre de 8. Dans la journée du 5 on les embarqua. On détruisit aussi les clayonnages, ce qui combla les fossés par la chute des murs, formés de sable et de gazon. On coupa la majeure partie des palissades, enfin on distribua tout le monde de manière à incendier

(1) Dépêche du 29 octobre 1830 (*Archives coloniales*).

dans la soirée et en peu de temps ce qui restait. En effet, après le souper de l'équipage, on descendit 150 hommes, dont 25 armés étaient en vedette à l'ancien poste avancé qui avait été incendié la veille ainsi que le village des naturels. Le reste fut distribué aux quatre coins du fort, à l'hôpital, à la demeure du commandant, à la poudrière, dans les magasins, les casernes, aux chantiers de constructions, etc. Là, chaque chef ayant avec lui un nombre déterminé de soldats, fit mettre le feu à l'endroit où il avait servi avec zèle et fidélité pendant deux ans... Au signal donné, qui était un coup de canon tiré au milieu du fort, on vit les flammes s'élever de toutes parts et dévorer tout sur leur passage. Le feu dura toute la nuit, et les Hovas purent, du haut de leurs montagnes, contempler à loisir cette belle horreur (1). »

L'année suivante, ces sauvages qui nous avaient bafoués et devant lesquel nous reculions d'une façon si honteuse, envoyèrent en grande pompe à Bourbon une ambassade dont les membres, costumés en « colonels anglais », reçurent du gouverneur un accueil qui dut les étonner, malgré la bonne opinion qu'ils pouvaient avoir d'eux-mêmes :

Peu de jours après mon installation dans le gouvernement de Bourbon, écrivait le gouverneur au ministre, j'ai reçu cinq officiers hovas qui sont venus de la part de la reine Ranavalo me remettre les trois lettres ci-jointes. Ces officiers, du rang de *colonels* dans l'armée d'Emirne, sont arrivés le 16 novembre dernier sur le brick anglais *Caledonia*. J'ai cru utile à l'intérêt de notre commerce à Madagascar de recevoir ces *étrangers* avec quelque *distinction*... Ces cinq officiers hovas, portant le brillant uniforme d'officiers supérieurs anglais, furent reçus sur le quai au moment de leur débarquement par un détachement d'infanterie commandé par un sous-lieutenant et par le capitaine de port, qui les escortèrent à mon hôtel, où je leur donnai immédiatement audience... L'administration avait fait préparer dans un des hôtels les mieux tenus de la ville des appartemens *élégamment décorés* pour les recevoir. Ils y furent conduits à la sortie de mon audience et il fut pourvu d'une façon convenable à leur entretien... D'après les ordres que j'avais donnés, l'administration a cherché pendant leur court séjour ici à faire apprécier à ces étrangers tous les produits de nos manufactures... J'ai donné en présent au chef de cette mission un fusil à deux coups renfermé dans une boîte en acajou et deux aunes de drap écarlate très fin, et deux aunes du même drap à chacun des autres commissaires... Ces Hovas m'ont témoigné leur vive reconnaissance de la *belle réception* qui leur a été faite à Bourbon et qui a paru d'autant plus les toucher qu'ils n'avaient pas été traités avec la même distinction à Maurice (2).

On pourrait croire que des ambassadeurs, reçus avec autant de déférence, devaient au moins être porteurs de propositions de

(1) Ackermann, chirurgien-major dans l'expédition, *Histoire des révolutions de Madagascar*.

(2) Dépêche du 2 décembre 1832 (*Archives coloniales*).

paix, d'amitié et de soumission. Bien au contraire, voici la lettre de leur souveraine qu'ils apportaient au gouverneur pour être transmise au roi des Français : « Sire, je profite de cette occasion pour vous écrire que je ne permets pas à mes sujets de vendre du riz aux vôtres, sinon en échange de fusils et de poudre. Mais je n'entends maintenir cette loi que jusqu'au moment où j'aurai en fusils et en poudre la quantité qui me conviendra... » Cette lettre était écrite en anglais, et revêtue d'un sceau de cire rouge portant une couronne, et ces mots en exergue : « Ranavalo Manjaka. » Céder à la crainte des Anglais avant même d'avoir reçu aucune menace de leur part était certes humiliant. Mais que dire de cette attitude devant les Hovas? Qu'on était loin des fières réponses des ministres et des agens de la Restauration; et combien étaient tombées dans l'oubli ces instructions du prince de Polignac à l'ambassadeur de France à Londres au sujet de Madagascar : « Si le ministre anglais, cédant à l'impulsion d'agens qui n'ont pas su se dégager encore des voies d'une politique ombrageuse et hostile à l'égard de la France, voulait, comme eux, s'ingérer dans les suites d'une entreprise où l'Angleterre n'a aucun droit d'intervenir, vous combattriez avec fermeté les prétentions de cette nature, et vous ne dissimuleriez pas qu'elles seront invariablement repoussées par le gouvernement du roi (1). »

Combien était naturel ce mélancolique regret de l'ancien ministre de la Restauration, promoteur et organisateur de l'expédition de Madagascar, Hyde de Neuville, qui en 1831, menacé par les Chambres d'observations malveillantes au sujet de cette expédition, écrivait au directeur des Colonies en lui renvoyant les pièces officielles à l'aidé desquelles il comptait se défendre : « Je vous renvoie, monsieur, les rapports et les autres documens. Avec vous je voudrais que ces pièces fussent demandées par les Chambres. Si on y revient, rien ne nous sera plus facile que de justifier une mesure qu'on aurait dû poursuivre. L'Angleterre doit trouver que nous sommes aujourd'hui bien complaisans. Le ministère légal n'était pas si poli (2)! »

CH. GAILLY DE TAURINES.

(1) Dépêche du prince de Polignac au duc de Laval, 2 mars 1830 (*Archives coloniales*).

(2) *Archives coloniales.* — Cartons Madagascar, 1831.

LE
THÉATRE ANGLAIS CONTEMPORAIN

IV [1]

DRAMATURGES D'AUJOURD'HUI : SYDNEY GRUNDY H.-A. JONES. ARTHUR PINERO.

I

Si vous demandiez à un habitué du théâtre londonien de vous désigner les écrivains les plus populaires, les talens déjà mûrs en qui se résument, à l'heure précise où nous sommes, le présent et l'avenir du drame anglais, je crois pouvoir affirmer que les noms qui viendraient d'abord sur ses lèvres, presque sans une seconde de réflexion, sont les trois noms inscrits en tête de cet article. Sans doute il y aurait des dissidences, venant de certains esprits taquins ou excentriques qui ne veulent jamais admirer qu'à rebours et à part non seulement de la foule, mais de l'élite. Le théâtre a ses coteries, ses chapelles, ou, mieux, ses cryptes, ses idoles inconnues, qu'une douzaine d'initiés encensent avec des rites baroques. Mais le moment n'est pas encore venu d'étudier ces singularités du goût individuel. Un plébiscite des *playgoers* du West-End indiquerait certainement comme les *leaders* du mouvement dramatique contemporain Pinero, Jones et Grundy.

Ils ont débuté presque en même temps, il y a une vingtaine d'années, un peu plus ou un peu moins. Ils se sont heurtés aux mêmes difficultés. Leur progrès a été lent. Au commencement de leur carrière on voit des tentatives vaines et du labeur perdu; soit

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin, 15 juillet et 15 août.

que les occasions leur aient manqué, soit qu'ils n'aient pas trouvé d'abord leur voie, aucun n'a donné sa mesure complète, ni même de réelles promesses dans ses premières œuvres. Ils ont été longtemps des copistes, sans paraître se douter qu'ils valaient mieux que leurs modèles, et c'est à peine s'ils ont eu conscience de leur originalité avant que le public la découvrît. C'est une histoire presque douloureuse que celle de ces autodidactes du monde théâtral, mais elle est très instructive et très humaine. On y voit la volonté entraîner l'intelligence derrière elle, la recherche par le tâtonnement précéder la science, l'effort créer le talent. Et, dans ce voyage ardu, ils ne sont qu'à la moitié du chemin.

Voilà le point commun entre eux. Mais leur tempérament et leur idéal sont différens, et chaque jour ajoute à cette différence. Par lequel commencer? Évidemment par celui qui tient le plus au passé, par celui qui se rattache — beaucoup par ses origines et un peu par ses tendances — à l'école de Robertson et à l'imitation française, par Sydney Grundy.

Si je ne me trompe, sa première pièce date de 1872. De loin en loin, pendant les années qui suivirent, il a fait jouer çà et là un petit acte, et, très souvent, il a dû se contenter d'un théâtre de province. Deux choses l'ont tiré de l'obscurité: un démêlé avec la censure et le succès très vif d'une farce en trois actes, *The Snowball*. Dans le premier cas, il s'agissait d'une adaptation de la *Petite Marquise* qu'il avait écrite en collaboration avec Joseph Mackayers. A mon avis, Épictète et Marc-Aurèle n'ont rien de plus franchement moral que la *Petite Marquise*. C'est, — avec de grandes licences dans le traitement, — la pièce la plus propre à détourner une honnête femme de l'adultère. Par malheur, cette morale est la morale de l'abstention et du dégoût; on n'est apte à la comprendre et à l'appliquer qu'à l'âge où les passions ont perdu de leur feu ou de leur venin. C'est pourquoi, toute fine et toute probante qu'elle soit, elle ne sert à rien qu'au divertissement des philosophes. Le censeur anglais ne vit pas ou ne voulut pas voir la leçon; il ne vit que les postures et les expressions, qui l'alarmèrent. Il avait laissé passer la *Petite Marquise* en français dans toute sa liberté originelle; il lui refusa l'estampille alors qu'elle se présentait fort décemment rhabillée par deux de ses compatriotes. M. Sydney Grundy cria très fort, et peut-être un peu plus fort qu'il ne fallait. Il avait raison, mais on aurait souhaité qu'il eût raison avec moins de colère et de passion. Quoi qu'il en soit, il avait appris son nom à bien des gens qui ne l'oublièrent plus.

The Snowball, c'est *Oscar ou le Mari qui trompe sa femme*. L'originalité de M. Sydney Grundy consistait à avoir introduit

dans la farce anglaise des qualités que ce genre ne connaissait pas : de l'habileté, du tact, de l'esprit, quelques fragmens de comédie et pas un seul calembour. L'auteur tient ses pantins fort adroitement suspendus au bout de ses doigts sans jamais embrouiller leurs ficelles. Mais si, en écoutant ou en lisant *The Snowball*, vous cherchez à y découvrir un seul trait de mœurs ou de caractère qui soit anglais, vous aurez beau guetter, il n'en sortira pas un.

Le succès, très mérité, du *Snowball* a retardé la carrière dramatique de M. Sydney Grundy, parce qu'il l'a condamné à l'adaptation — genre alors si ingrat ! — pendant de longues années. Mais ce temps de misère eut son bon côté, parce qu'il sut le mettre à profit, comme tel bon peintre qui, obligé de gagner sa vie en faisant des portraits, considère les bourgeois dont il reproduit les traits comme autant de modèles qui payent au lieu d'être payés. Tout en adaptant, M. Sydney Grundy apprenait de Scribe, de Labiche, de Sardou, la technique et les procédés de son métier. Je ne le suivrai pas dans le détail de ces besognes littéraires dont quelques-unes ont été fort humbles, mais dont aucune n'a été inutile. Fidèle à la méthode que l'étendue de mon sujet m'a imposée, et qui consiste à procéder par échantillons et par exemples, je choisirai un cas particulier (1) et typique, où se caractérise l'art patient, réfléchi et, sinon toujours heureux, du moins toujours consciencieux, de M. Sydney Grundy.

Dès 1877, il donnait au public anglais une version de *Montjoye* sous le titre de *Mammon*. Je suppose que la plupart des lecteurs ont présens à l'esprit les défauts et les qualités de la pièce française. Elle renferme des scènes fort spirituelles et d'autres qui ne laissent pas d'être touchantes. Mais qui pourrait supporter aujourd'hui ce Montjoye, qui rentre de faire la fête à sept heures du matin, comme un collégien en rupture de « bahut » et qui sacrifie sa grandeur financière, sa réputation et son repos à la moins entraînante des rastaquouères, escortée et aggravée d'un mari du Palais-Royal ? J'ai eu l'honneur de connaître personnellement Octave Feuillet. C'était, — j'écris ces mots avec une sympathie profonde, — un délicat, un nerveux, un solitaire. Ces choses, moitié brillantes, moitié grossières, de la vie mondaine et demi-mondaine de 1865, il les peignait de loin et « de chic ». Le type de Montjoye fût-il vrai alors, il a cessé de vivre, ou, s'il vit encore, je suis convaincu qu'il a cessé de plaire. Au surplus, peu importe

(1) J'aurais pu choisir et j'indique aux curieux une autre adaptation de Sydney Grundy : *In honour bound*, qui est, à la fois, un commentaire dramatique et une condensation en un acte d'*Une Chaîne*, de Scribe. C'est un travail remarquablement heureux et qui ne porte aucune trace apparente d'effort.

mon impression. Ce qui importe, c'est celle de M. Sydney Grundy. Il dut, en s'aidant des opinions qui flottaient dans le public, faire une critique complète et raisonnée de la pièce avant d'y toucher. Le résultat de ses réflexions fut la suppression d'un caractère qui ne vaut rien, celui du fils de Montjoye, dont la place est dans la famille Benoiton, et l'introduction d'un caractère excellent, celui de Parker, le vieux commis dont tout le monde admire la fidélité et la modestie, et qui, ayant pénétré tous les secrets du patron, thésaurisé dans son cœur obstiné et implacable toutes les amertumes qu'il en a reçues, le suit pas à pas, ramasse sa fortune miette à miette, et se trouve, finalement, le maître de son maître.

Mammon est, certainement, une pièce mieux faite que *Montjoye*, mais ce n'était pas assez pour M. Sydney Grundy. Plus de seize ans après, il reprenait le même sujet, le soumettait à une critique nouvelle, avec un double objectif qui peut s'exprimer en deux questions : Depuis trente ans comment s'est modifié le type du grand brasseur d'affaires? En quoi le faiseur anglais diffère-t-il de son congénère parisien? On se rappelle la scène où le positiviste Montjoye raille Saladin l'enthousiaste, son ancien camarade de collège, qui est resté pauvre parce qu'il a gardé ses illusions, sa foi en l'humanité? Tout cela, c'est le bleu : « J'appelle Bleu tout ce qui n'est pas pratique, tout ce qui n'est pas, en morale, le tien et le mien, en philosophie deux et deux font quatre. Illusions poétiques, préjugés d'enfance, superstitions romanesques, sensibilité maladive, phrases sonores et vides, voilà le royaume du bleu ! » Ainsi parlait Montjoye « ou l'homme fort », dans un langage qui semble légèrement suranné. Aujourd'hui, il a changé de rôle avec Saladin. Il est enthousiaste pour entraîner les croyans et les simples ; il est le virtuose de la « sensibilité maladive », le Paganini de la « phrase sonore et vide » ; il a découvert des mines d'or dans le « royaume du Bleu ». Sa tartufferie est plus sociale que religieuse ; comme Piron, il salue le bon Dieu, mais il fait prévenir, en dessous main, les francs-maçons que cette politesse ne tire pas à conséquence. Il ne se borne pas à lancer des actions des ports de Bohême et des obligations à lots du chemin de fer de Paris à la lune : il veut que ces magnifiques affaires servent l'humanité. Le Montjoye moderne est à cheval sur la politique et la bourse, sur l'Évangile et le socialisme ; il arrive par le chauvinisme et par la pitié. Transportez-le à Londres et revêtez-le de cette hypocrisie dont nos voisins ont fait un art : vous aurez sir Philip Marchant, le héros du *Bunch of Violets*.

M. Grundy a accusé cet aspect dans deux ou trois scènes. L'une est celle où sir Philip reçoit les Enfans du Travail, qui,

bien entendu, ne travaillent jamais. Ce groupe a pour *leader* et pour porte-paroles un personnage louche et menaçant, allemand de nom et d'origine, qui mange à la fois à la gamelle radicale et au râtelier des *dissenters*. L'homme a deux mains : elles sont l'une et l'autre faites pour prendre. C'est pourquoi maître Schwarz accepte cinq cents livres pour laisser passer la candidature d'un bourgeois : soit deux cent cinquante pour empêcher de rugir le lion populaire et deux cent cinquante pour imposer silence aux scrupules de la conscience non-conformiste. La charge est amusante, enlevée avec un brio étonnant, mais c'est une charge. La scène est trop gaie pour être vraie, et le satiriste a coupé l'herbe sous le pied au psychologue.

Nihiliste ou humanitaire, il faut que le grand faiseur nous donne l'idée d'un personnage très intelligent, vraiment capable de tromper les autres et jusqu'à un certain point de se faire illusion à lui-même. Ce n'est ni un honnête homme ni un parfait coquin : c'est un homme qui considère que des facultés hors ligne l'appellent à des privilèges exceptionnels et pour qui l'ambition est la première comme la dernière raison d'être. Par des motifs que je ne rechercherai point, parce que je crains de les trouver, les auteurs dramatiques oublient de donner à leur merveilleux financier cette puissance intellectuelle. Dans le *Bunch of Violets*, c'est l'acteur qui a achevé l'esquisse en jetant dans ce grand rôle sa valeur personnelle. Quoi qu'il joue, M. Tree donne l'impression d'un homme supérieur; il l'est en effet.

Je n'aime pas beaucoup les histoires de bigamie. Cependant il faut reconnaître que, dans la pièce du Haymarket, ce ressort, un peu usé et d'ailleurs assez répugnant, prête à l'intrigue une solidité que n'a point la pièce d'Octave Feuillet. « Que dirait le monde s'il savait que vous l'avez fait dîner et danser chez votre maîtresse en la lui présentant comme votre femme ? » L'objection est présentée à Montjoye par sa malheureuse complice et par le public à l'auteur, qui n'y répond pas plus que son héros. Du moins sir Philip Marchant n'a pas commis cette énorme faute. Son second mariage est un crime, soit, mais non une bêtise. Et puis nous n'avons plus cette conversion finale de Montjoye, concession lamentable faite par Feuillet aux spectatrices optimistes d'il y a trente ans. Sir Philip avale le laudanum (ou la strychnine) très bravement, et nous savons que cela se passe ainsi, en tout pays, quand il n'y a plus moyen de payer autrement ses différences avec la morale sociale et avec le code criminel. Reste le bouquet de violettes qui a donné son nom à la pièce. Lorsque, au dernier acte, sir Philip, qui est bigame et faussaire, qui a volé les pauvres et volé sa propre femme, refusait de donner pour cinq mille

livres le petit bouquet qui vient de sa fille, lorsqu'il s'écriait d'une voix tonnante : « Ces violettes ne sont pas à vendre! » on applaudissait beaucoup et, si les femmes, aujourd'hui, ne plaçaient leur mouchoir de poche en un lieu inaccessible, on aurait pleuré. Moi-même j'ai été presque entraîné : à peine dans la rue, je me le suis reproché. J'admets que, dans les âmes de boue, il reste des coins où l'on puisse « jardiner » et où poussent assez bien les petites fleurs pâles du sentiment, mais j'ai bien de la peine à croire qu'un panamiste aux abois sacrifie à ces fleurs-là la poignée de billets de banque qui lui permettrait de lutter vingt-quatre heures de plus et peut-être — qui sait? — d'éviter la banqueroute ou le suicide. Ici apparaît le côté chimérique de Sydney Grundy. Tout à l'heure, en deçà de la vie, dans le domaine de la caricature; maintenant au delà, dans celui de la fantaisie romanesque. C'est un parodiste et un rêveur qui n'a pu encore prendre pied dans l'entre-deux.

Peu d'écrivains ont l'invention de détail aussi charmante et aussi riche, mais il n'est pas l'homme des sujets nouveaux. *Sowing the Wind* (septembre 1892), la mieux faite de ses pièces, roule sur le thème que voici : Un tuteur refuse de consentir au mariage de son pupille avec une jeune inconnue, jusqu'au moment où il découvre que cette inconnue est sa propre fille qu'il a cru longtemps perdue. Comment déterminer l'âge d'un tel sujet? « Je vous en donnerai la date, s'écrie M. Archer, si vous me dites quand la famille humaine a commencé! » Comme le planteur de choux de Musset, Ménandre devait « imiter quelqu'un » lorsqu'il s'en empara.

« Ce qui me frappe dans les nouvelles choses, dit un des personnages de la *New Woman* (septembre 1894), c'est qu'elles sont effroyablement vieilles. » A la bonne heure, mais les critiques ne pourraient-ils tourner le mot contre la pièce elle-même? Elle prétend s'attaquer à ce qu'il y a de plus moderne dans la vie anglaise, être le *dernier cri* en matière de satire sociale, et, si l'on regarde au drame qui en forme le fond, elle pourrait faire suite à la *Paméla* de Richardson. La *New Woman*, ce fantôme obsédant dont tout le monde parle et que personne n'a vu, nous échappe encore une fois. Je vois bien des types épisodiques : une sorte de garçon manqué, une doctoresse impudente et solennelle, une « flirt » à demi fanée qui est bien plus occupée de pêcher un époux que de réformer la société. Je vois une femme mariée qui essaie de prendre le mari d'une autre en écrivant un livre avec lui. C'est l'éternelle chercheuse d'adultère que notre théâtre connaît trop, compliquée d'un peu de littérature.

Le véritable sujet de la pièce, c'est le coup de folie d'un

homme du monde qui épouse une petite fermière élevée à la campagne. Dans la réalité, si pareille chose arrivait, il y aurait de grandes chances pour que la nouvelle mariée, prise de vertige, dépassât en frivolité celles qui sont nées dans le monde et qui y ont vécu. Mais cette morale-là serait trop simple et trop vraie pour le théâtre. Ou bien encore cette demi-paysanne se montrerait aussi inférieure au milieu social où elle a été transplantée par la vulgarité de ses sentimens que par celle de ses manières. Ce n'est pas le monde qui la repousserait, c'est elle qui n'y pourrait s'acclimater : de là, pour son mari, la nécessité de la renier ou de se déclasser avec elle. Cette conclusion ne serait pas non plus au goût du parterre : c'est pourquoi M. Grundy a mieux aimé dépenser tout son savoir-faire, qui est très réel, à nous faire accepter, après une alternative de réalisme et d'idéalisme, une solution aussi agréable qu'illogique et essentiellement théâtrale. Au second acte, Margery accumule les « gaffes » ; tout le monde se moque d'elle et son mari la déclare « incurable ». Au troisième acte, elle est admirable d'éloquence et de dignité, de tact et de vertu ; tous ceux qui se sont moqués d'elle tombent à ses genoux. Se peut-il qu'elle ait appris tout cela durant l'entr'acte, pendant que l'orchestre jouait une valse ? Elle se réfugie chez son père, qui patoise un peu, juste assez pour être touchant. Elle trait les vaches et cueille des cerises, seules occupations que le théâtre permette à une jolie fermière. Le jeune mari vient la chercher dans cette retraite et obtient son pardon. Elle ne sera jamais une « dame », mais elle sera, par excellence, une « femme ». Le public m'a paru enchanté de cette conclusion. Une réunion de deux mille snobs ne marchandera jamais ses applaudissemens à un auteur dramatique qui flétrit le snobisme.

Un vieux Juif est une pièce curieuse et fascinante ; il me sera facile d'en indiquer les défauts, très difficile d'en expliquer le charme. Un homme trompé par sa femme, au lieu de la démasquer, de la punir, de la chasser du foyer conjugal, se condamne lui-même à l'exil et se laisse à la fois soupçonner de dureté et de trahison. Pourquoi ? Parce que le père peut se passer de ses enfans, la mère ne le peut pas. Restée seule, elle tomberait dans le désespoir ou dans l'infamie ; ses enfans seront sa sauvegarde, sa rédemption, sa vertu. Cette conduite de Julius Stern est magnanime ; mais s'il lui plaît de s'oublier lui-même, ne devait-il pas, au lieu de songer à la coupable, se préoccuper, avant tout, des innocens ? N'a-t-il pas risqué gros en confiant à la femme adultère l'éducation d'une vierge ? La dangereuse expérience a réussi, et si vous me demandez pourquoi, je vous répondrai que c'est parce que M. Sydney Grundy l'a voulu ainsi. Julius ne s'est trompé

que sur un point : sur la faculté d'endurance d'un père privé des caresses de sa fille et de l'amitié de son fils. Il revient donc, il se rapproche de la famille abandonnée ; il se tient dans l'ombre, mais près d'eux, à portée de les défendre et de les secourir. Sa fille est ingénue dans un théâtre de comédie, et bien que la morale des coulisses soit un peu meilleure de l'autre côté de la Manche que du nôtre, cette jeune fille est exposée à entendre des propositions comme celle d'un certain Burnside, qui lui offre tranquillement, sans émotion, sans amour et sans périphrase, de « se mettre avec lui. » Il est temps que le père se montre. Mais Julius a une façon à lui de veiller sur sa fille : chaque soir il va la voir jouer, et, la pièce finie, rentre se coucher. Quant au jeune homme, il rêve de gloire littéraire, et c'est ici que s'introduit le deuxième sujet, une furieuse satire contre les mœurs du journalisme anglais contemporain, qui se développe parallèlement au drame de la famille Stern. Comment Julius intervient-il en faveur de son fils ? D'abord il lui fait cadeau d'un exemplaire des *Dramaturges du* XVIe *siècle*, exemplaire d'occasion qu'il a découvert chez un bouquiniste pour trois livres sterling (il aurait pu l'avoir tout neuf pour une demi-couronne!). Le jeune homme a écrit une comédie: sans l'avoir lue, et par conséquent sans savoir s'il encourage une vocation réelle ou imaginaire, il achète un théâtre pour faire jouer la pièce, et il achète deux ou trois journaux pour la faire réussir. Ici, Julius prend des proportions presque fantastiques. Sa tristesse, sa vie errante et mystérieuse, l'autorité de son accent et de son geste, ce don fatal de changer en or tout ce qu'il touche nous indiquent chez l'auteur une intention symbolique et peut-être un troisième sujet. Ce n'est plus « un » juif: c'est « le » juif, et le juif réhabilité, le juif devenant, à son tour, un justicier social. Mais comment s'y prend-il, ce réformateur? En couvrant d'or les coquins. Ce n'est vraiment pas un bon moyen de fermer le marché aux consciences. Et puis, tout cela s'écroule devant une réflexion fort simple. Les journaux qui donnent le succès ne sont pas à vendre, et les journaux qui sont à vendre ne donnent pas le succès.

Je pourrais prolonger ces critiques, mais j'ai, au contraire, presque honte de les avoir écrites, parce qu'elles sont une ingratitude. Si la pièce est, théoriquement, mauvaise, d'où vient qu'on l'écoute, amusé ou ému, sans un moment de fatigue? C'est une pièce sans amour, car on ne peut considérer comme une scène d'amour la proposition de l'ignoble Burnside. Un acte entier se passe dans le fumoir d'un club; on n'y voit même pas l'ombre d'une jupe. Mais on ne veut pas perdre un trait de ce dialogue si franc, si direct, si vivant; on tressaille à certains mots, étrange-

ment profonds ou amèrement éloquens, comme à de soudains éclairs; on sent des âmes vraies à travers ces événemens irréels. Et enfin, l'avouerai-je? on s'intéresse de tout son cœur à ce père absurde et touchant, qui a soif du front de sa fille comme l'amant a soif des lèvres de sa maîtresse. Pourquoi cet amour-là n'aurait-il pas ses angoisses et ses joies, ses jalousies et ses sacrifices, son drame et son roman?

La plus harmonieuse, la mieux proportionnée, la plus aimable des pièces de M. Sydney Grundy, c'est *A pair of spectacles*, qui date, je crois, de 1891, et qui a été reprise, cette année même, au Garrick. Elle semble avoir été composée en présence d'un tranquille paysage, dans une heure de quiétude où l'indulgence est nuancée de mélancolie. On dirait que l'auteur venait de relire les *Adelphes* de Térence, et qu'il se plaisait à oublier ces mille combinaisons morales, ces complications infinies de la vie moderne, pour ne se souvenir que des caractères élémentaires et des situations primordiales de l'humanité. Il s'est cru revenu à cet âge béni où, pour les écrivains de théâtre comme pour les autres, « tout n'était pas encore dit. »

La comédie a pour thème cette crise de méfiance aiguë que traverse, tôt ou tard, l'homme qui a trop cru à la bonté humaine. Au premier acte, nous voyons Benjamin Goldfinch rayonnant d'optimisme entre sa jeune femme et le grand garçon qu'il lui a donné pour beau-fils. C'est le jour du terme, et il a formé le projet d'augmenter ses locataires. Non seulement il ne réalise pas ce projet, mais il n'exigera pas les loyers échus et se laissera persuader que c'est lui qui est dans son tort envers eux parce que les cheminées fument. Il leur donnera à tous des poêles neufs. Ainsi est posé le caractère de ce brave homme, qui croit être juste et n'est que bon. Là-dessus survient son frère Gregory, qui ne croit à rien et n'a confiance en personne. Il force, en quelque sorte, Benjamin à prendre en flagrant délit de mensonge un ancien domestique qui exploite sa crédulité. A partir de ce moment, la devise du bonhomme sera Μέμνησ' ἀπιστεῖν, *Souviens-toi de te méfier*. Il est plaisant de l'entendre renier successivement, non tel ou tel individu, mais telle profession, telle relation de parenté. Ainsi va la méfiance irraisonnée qui succède à la confiance aveugle. Elle généralise, elle proscrit par classes, par catégories, par fournées sommaires. « Je ne croirai plus aux cordonniers! Je ne croirai plus aux valets de chambre! Je ne croirai plus aux neveux! » Son soupçon affolé l'entoure d'ennemis contre lesquels il est prêt à lutter : c'est un juge, un vengeur. Son fils, sa femme sont enveloppés un moment dans la disgrâce; puis les nuages, amassés par une main adroite, sont écartés par la même main

avec la même adresse, et voilà Benjamin Goldfinch qui reprend une à une toutes ses illusions, restitue son estime à toutes les professions, à toutes les classes qu'il a maudites. En somme, il n'y a eu qu'un seul coupable, et l'humanité reste ce qu'elle était auparavant. Un apologue nous aide à entendre la pensée de l'auteur. Le soir où je suis allé au Garrick, il devait une partie de sa grâce à passer par les lèvres tremblantes d'une jeune actrice très novice. C'est la fiancée du jeune Goldfinch. Elle félicite timidement son futur beau-père du bien qu'il fait autour de lui. — « Vous êtes si bon ! — Mais les hommes sont si ingrats ! — Qu'est-ce que cela fait? Chaque matin, je donne à manger aux moineaux qui viennent sur ma fenêtre : jamais ils ne m'ont dit merci, et souvent il y en a un, plus pressé que les autres, qui me donne un coup de bec. Cela ne m'empêche pas de recommencer le lendemain. » A la fin, Benjamin se souvient de cette leçon donnée par l'innocence et s'en fait l'application. Le coup de bec, c'est la tromperie dont il a été victime ; et quant à l'ingratitude des hommes... eh bien, c'est entendu, les moineaux ne disent pas merci.

Il y a un autre symbole dans cette petite pièce. Au premier acte, Benjamin, dans sa mauvaise humeur, a cassé ses lunettes. Depuis ce moment, il a dû se servir de celles que lui a prêtées son frère Gregory. Au dénouement, on lui rapporte les siennes, qui reviennent de chez l'opticien ; il les saisit avec joie, et rien n'empêche le spectateur, si cette superstition lui plaît, de s'imaginer que tout ce qui est arrivé tient à ces verres de lunettes. Qui ne devine la philosophie cachée là-dessous? Notre esprit est le prisme qui décompose ou réfracte les objets. Tant que nous les verrons à travers notre instrument de vision intellectuelle, il est probable qu'ils nous apparaîtront toujours tels qu'ils nous ont apparu pour la première fois. La paire de lunettes est en nous : l'expérience les casse, l'illusion les raccommode.

Un talent sincère qui se complaît dans des données chimériques, un esprit tout moderne qui répand sur de vieilles choses un air de jeunesse, un écrivain très adroit à broder sur de légers canevas, mais que son habileté ne soutient plus qu'à demi dans ces grands sujets, et qui n'a pas eu encore la bonne fortune de se mettre tout entier dans une œuvre capitale, ainsi se présente jusqu'ici M. Sydney Grundy. Mais il n'a pas dit son dernier mot : il peut nous donner demain une vigoureuse comédie, prise en pleine réalité, un drame où frémisse la passion vivante. N'a-t-il pas tout ce qu'il faut : la grâce, le naturel, la sensibilité, l'humour, la science du théâtre et la faveur du public?

II

Les débuts de Henry-Arthur Jones n'ont pas été moins difficiles que ceux de Sydney Grundy. On n'accepta de lui, d'abord, que des œuvres courtes et légères. La première de ses pièces dont les *playgoers* londoniens se souviennent fut représentée au *Court Theatre* et s'appelait : *A clerical error*. J'ai vu jouer la seconde il y a plus de vingt ans : c'était une idylle en deux petits actes intitulée : *An old Master*. Le jeune auteur fut obligé, lui aussi, de demander un asile aux scènes provinciales. Le monde continuait à ne pas vouloir apprendre ce nom, d'ailleurs un peu banal et qui glisse facilement de la mémoire. Lorsque le pénétrant M. Archer le comprit, en 1882, parmi ses *Dramatists of today*, beaucoup de gens demandaient « qui était M. Jones. »

C'est alors qu'il composa des mélodrames. Il servit sept ans chez Laban et épousa Lia, soutenu par l'espoir d'avoir un jour Rachel. Ce fut son apprentissage. Comme Sydney Grundy avait étudié son métier en adaptant nos auteurs français, Arthur Jones apprit le sien en écrivant de gros drames populaires. C'est là, dans un genre qui donne toute licence à l'imagination, qu'il connut son propre tempérament et développa, pour en faire un meilleur usage, ses facultés poétiques ; c'est par ce sentier inattendu qu'il a retrouvé la route des émotions shakspeariennes. Ses qualités et ses défauts datent de ce temps.

Le grand succès de *Silver King* rendit à Henry-Arthur Jones sa liberté. Je n'ai ni vu ni lu la pièce, qui n'est point imprimée : c'est, paraît-il, un « bon mélodrame. » On y voyait, avec des types de coquins qui n'avaient pas encore servi et des coups de théâtre empruntés aux circonstances de la vie moderne, de la gaîté, de l'observation, une rare franchise de touche, quelques traits vraiment touchans et, çà et là, des éclairs d'imagination et de poésie.

C'est alors que M. Jones crut pouvoir faire un pas de plus et se contenter lui-même après avoir servi les goûts du public. Il écrivit *Saints and Sinners*. Le petit théâtre de Margate eut la primeur de l'œuvre inédite en septembre 1884 : cette fausse première n'avait pour but que d'aguerrir les comédiens et de tâter le public. La pièce passa de là au Vaudeville, où elle tint l'affiche jusqu'au milieu de l'année suivante, très critiquée et très applaudie. Elle est importante non seulement dans la carrière de M. Jones, mais dans l'histoire du théâtre anglais. Elle marque la reprise des hostilités actives dans cette vieille lutte entre les puritains et le drame, qui a commencé en 1580 et qui durera aussi

longtemps que dureront la littérature et la civilisation anglaises. Cette lutte avait pris au XIXe siècle un caractère sourd et latent. Accablé sous le mépris des rigoristes, le théâtre n'avait pas osé rendre un seul coup. Soudain il reprenait l'offensive, il portait la guerre dans le camp ennemi. *Saints and Sinners* n'est que le premier d'une série de drames et de comédies où M. Jones a bravement attaqué l'hypocrisie religieuse dans ses représentans les mieux caractérisés. Pour ne pas aller à la Bastille et n'être point confondu avec les « goguenards dangereux » dont parle Boileau, Molière devait faire une distinction entre le vrai et le faux dévot. L'état des mœurs et des opinions, qui n'a pas changé depuis deux siècles autant qu'on le croit, oblige M. Jones à en faire autant, et il semble que, dans son théâtre, s'il est avec la science lorsqu'elle confond l'imposture et le charlatanisme, il place encore au-dessus de la science la foi ardente et sincère, ce qu'on pourrait appeler le bon fanatisme. Je ne puis considérer un tel système comme définitif, mais je reconnais que, étant donné la société anglaise actuelle, ce compromis entre l'esprit rétrograde et l'esprit de liberté est tout ce qu'on peut attendre du théâtre. M. Jones a lancé quelques flèches qui portent encore plus loin et qui n'ont pas été lancées au hasard. N'a-t-il pas écrit. dans la hautaine et spirituelle préface qu'il a jetée en tête du *Case of rebellious Susan*, que le théâtre était peut-être destiné à prendre la succession de la chaire qui s'écroule et à enseigner la morale aux moralistes professionnels? En attendant, dès 1885, dans un article publié par la *Nineteenth Century* il revendiquait énergiquement pour le drame le droit de toucher à tout, même aux questions religieuses. Ailleurs, il a nettement affirmé que le théâtre est « un des organes de la vie nationale et un de ses organes essentiels... On ne se figure pas plus l'Angleterre sans théâtre que l'Angleterre sans presse et sans tribune. » Il semble dire, — et cette crânerie ne déplaît pas chez un homme de ce talent : — « Nous n'avons besoin que de liberté. Déliez-nous les mains; donnez-nous la permission de faire des chefs-d'œuvre, et les chefs-d'œuvre ne se feront pas attendre. »

Ce que M. Jones satirisait dans *Saints and Sinners*, c'était le mercantilisme intimement allié au bigotisme. Ce double état d'âme s'incarne dans Hoggard et Prabble, les deux « diacres » de la congrégation dissidente de Steepleford, petite ville anglaise que vous pouvez prendre pour type de l'étroitesse provinciale et que l'on retrouve dans le *Triumph of the Philistines* sous le nom de Market Pewbury. Hoggard est un faiseur d'affaires, un tripoteur de bas étage et de petite ville; Prabble, un paisible épicier. L'un est odieux, l'autre est comique; mais, au fond, ils

représentent le même esprit, à des degrés et sous des aspects différens. Hoggard a parfaitement conscience de sa coquinerie, et il n'y a de sincère en lui que l'orgueil. Il est convaincu qu'il y a une morale à part pour les habiles de sa sorte. Prabble est persuadé que le ministre ne ferait que son devoir en flétrissant du haut de la chaire le magasin coopératif qui ruine son épicerie. « Je soutiens sa chapelle : il doit soutenir mon commerce. » Même à la scène finale, au milieu des tragiques émotions du dénouement, lorsqu'il vient exprimer au ministre expulsé le repentir de sa congrégation ingrate, l'idée fixe reparaît : « Et, vous savez, M. Fletcher, je n'insiste pas pour peu que ça vous ennuie, mais si vous pouviez glisser un mot, un seul mot, dimanche, sur le magasin coopératif ! » Ainsi il n'est pas détrompé, il ne le sera jamais. Au fond, cet épicier qui adosse sa boutique à la chapelle raisonne-t-il et agit-il autrement que ceux qui faisaient jadis le trône solidaire de l'autel ? Cette politique a réussi du moins pendant un temps. « Savez-vous, mon cher Prabble, dit Hoggard à son compère, que c'est nous qui sommes la grandeur de l'Angleterre ; c'est nous qui l'avons faite ce qu'elle est ! » Ce qu'il y a de plus terrible, c'est qu'il a raison. Hoggard et Prabble représentent la démocratie puritaine, qui a autrefois accompli de grandes choses, mais qui, depuis deux siècles, n'a rien appris, sinon à gagner de l'argent. On les appelle la *middle class*, et cette *middle class*, en qui se confondent assez étrangement le pharisien et le philistin, est fort différente de notre classe moyenne ; elle inspire un véritable mépris aux intelligences supérieures et cultivées ; et Matthew Arnold a félicité, il y a dix ans, M. Jones de lui avoir porté, par l'admirable peinture des deux diacres, quelques-uns des plus rudes coups qu'elle eût encore reçus.

Ce que ni Arnold ni M. Jones ne se sont souciés de voir, c'est que, dans la vie ordinaire, le ministre ne peut appartenir à une autre race que ceux qui l'ont volontairement placé à leur tête. Tel troupeau, tel pasteur, et — j'oserai ajouter — tel *Credo*. A défaut de prudence, une considération artistique, que je comprends, aurait conduit forcément M. Jones à nous offrir un pasteur qui diffère de son troupeau comme la suave tendresse de l'Évangile diffère de l'âpreté biblique. Ce ministre, qui se fait voler par un marchand de volailles et qui dit des choses sublimes, n'a pas été pris dans la réalité, mais dans le *Vicaire de Wakefield*, l'œuvre déraisonnable et délicieuse de Goldsmith. Par momens, il monte jusqu'à l'évêque Myriel, des *Misérables*, et ce n'est pas dans ces momens-là que je le préfère. J'avoue qu'il m'a, plus d'une fois, agacé par son aveuglement, irrité par sa mansuétude, impatienté par sa patience. Il est très humain, très viril, lorsqu'il

fait devant sa congrégation assemblée le cruel aveu de la faute de sa fille et abdique les fonctions spirituelles qui étaient son gagne-pain. Il y a de la vraie grandeur dans cet abaissement et une dignité saisissante dans cette confession d'indignité. Les paroles sont à la fois rudes et délicates ; elles viennent du fond de la nature et vont droit à l'âme. Mais, lorsqu'il cache son mortel ennemi pour le soustraire à de légitimes vengeances et partage avec lui son dernier morceau de pain, je sens que c'est trop et que la pitié, comme il arrive, empiète sur la justice. Puis, quand il s'écrie : « Chrétiens, n'apprendrez-vous jamais à pardonner ? » ce mot me fait tressaillir, et je change encore une fois d'opinion. Je me dis qu'il faut quelquefois exagérer jusqu'à la folie l'esprit de sacrifice pour faire entrer un peu de bonté dans des âmes dures et implacables.

Le talent de M. Jones a accompli un nouveau progrès dans *Judah* (21 mai 1890). Rien ne sent plus le mélodrame, ni dans les situations ni dans les caractères. La noblesse, la nécessité de la confession spontanée, qui inspire la plus belle scène de *Saints and Sinners*, est reprise dans *Judah* avec une grande puissance et devient le principal ressort dramatique. Une jeune fille appelée Washti Dethic a été dressée par son père au rôle de thaumaturge. L'extrême misère, l'extrême jeunesse, la pression morale portée peut-être jusqu'à la terreur, elle a bien des excuses pour avoir embrassé cet affreux métier. Maintenant son intérêt, son orgueil, l'enthousiasme de ses stupides adeptes la condamnent à continuer une imposture dont elle a horreur. Nous la plaignons, et nous savons gré à l'auteur d'avoir détourné tout notre mépris sur le misérable Dethic. Nous ne trouvons pas mauvais qu'une enfant exaltée et nerveuse croie sentir les effets de l'influence miraculeuse. Lorsque Washti est soumise à un jeûne de trois semaines, et que, par la vigilance impitoyable de ses gardiens, ce jeûne menace de devenir trop réel, l'héroïsme de la jeune fille nous touche malgré nous, comme s'il était dépensé pour une meilleure cause. Nous formons le souhait absurde que son père réussisse à lui faire passer quelque nourriture, nous sommes pour le miracle contre la science, pour le charlatanisme contre la vérité ; ce qui est un comble. Ou plutôt nous nous intéressons à une pauvre créature humaine en péril, et, sans réfléchir, nous voudrions qu'elle échappât. Que serait-ce si nous étions passionnément amoureux de cette femme ! Or c'est le cas de Judah Llewellyn.

Ces deux noms ont leur importance : l'auteur nous fait remarquer la double origine juive et celtique de son héros. Ce dualisme atavique explique sans doute le côté fanatique et le côté

impulsif de cette nature, la prédominance de l'instinct religieux en lutte avec les ardeurs passionnées de l'imagination. Judah est doué d'une éloquence brûlante, dont il nous donne le secret par ce simple mot : « Je crois ce que je dis. » Cette foi, qui transporte les incultes, inspire le respect aux hommes du monde et aux hommes de science. On l'écoute, sans sourire, parler des voix qui l'ont appelé la nuit : pour quelques-uns il n'est pas vrai que les voix aient parlé, mais il est vrai pour tous qu'il les a entendues. Aussi son église est-elle trop petite pour contenir les multitudes qui viennent se nourrir ou plutôt s'enivrer de sa parole.

Cet homme va traverser devant nous plusieurs états successifs. D'abord il aime Washti d'un amour humble, extatique, où il semble que l'enthousiasme religieux ait plus de part que la passion humaine. A ses yeux, c'est un être supérieur, privilégié, choisi de Dieu. Il n'ose l'effleurer d'une pensée charnelle : c'est assez pour lui de baiser le bas de sa robe. Le hasard fait de lui, certaine nuit, le témoin involontaire des efforts désespérés que tente le père de Washti pour ravitailler la prisonnière. Brusquement, sans transition, sous l'empire de la nécessité qui ne lui laisse pas le temps de délibérer, il devient son complice ; il la sauve par un mensonge, et ce mensonge a d'autant plus de poids que personne n'a jamais mis en doute sa véracité. Un auteur vulgaire n'aurait pas manqué de montrer Judah se redressant alors de toute sa hauteur et maudissant celle qu'il a protégée : « Allez, je ne vous connais plus, etc. » Après quoi, il se serait enfui dans la solitude, où il eût été torturé par l'évocation du bonheur perdu. M. Jones a voulu exactement le contraire. Le premier mouvement de Judah est un élan de joie tout humaine. Washti n'est ni un ange, ni une sainte, mais une femme, une créature fragile comme lui et qu'il peut aimer sans sacrilège. C'est plus tard que les remords s'élèvent dans son âme et que cette terrible conscience, orageuse comme la passion, réclame ses droits.

En apparence, ils sont triomphans ; ils vont être unis. La fille de lord Asgarby est guérie parce qu'elle se croit guérie : le monde rend hommage à la puissance miraculeuse de Washti comme à la vertu et à l'éloquence de son fiancé. Que leur manque-t-il ? La paix intérieure, le respect d'eux-mêmes. Dans quels termes poignans Judah raconte à Washti son agonie intime ! Avec quelle imagination de poète ou de damné il donne une forme et une voix à toutes les terreurs de l'âme puritaine, à ces terreurs qui, pour une bagatelle, une ombre de péché, déchiraient Bunyan, couchaient Cromwell, blême et haletant, sur le plancher de sa chambre ! Pourtant l'amour n'est pas sorti de son cœur : mieux vaut encore l'enfer avec elle que le paradis sans elle !

De son côté, le champion de la science, le docteur Jopp, a procédé à une enquête. Il est prêt à confondre Dethic et sa fille, et Judah pourrait séparer son sort de celui de Washti : il ne le fera point. Puis quand Jopp, sur la prière de son vieil ami lord Asgarby, a consenti à épargner Washti, Judah pourrait encore garder le silence et accepter, avec sa femme, les bienfaits dont on persiste à l'accabler. Mais non, il faut qu'il parle, qu'il s'accuse. L'aveu sort avec la violence explosive des forces longtemps comprimées, avec une étrange ivresse d'humiliation et de repentir, impétueux, vibrant, presque triomphal comme une fanfare. A travers l'affreuse, mais passagère épreuve, les deux coupables aperçoivent les divins horizons du paradis retrouvé.

Écoutez-moi! écoutez-moi tous! J'ai menti, j'ai menti! Reprenez mon faux serment, et que la vérité revienne sur mes lèvres! Que mon cœur retrouve la paix et mes paupières le sommeil! Vous me connaissez tous maintenant pour ce que je suis : que tous ceux qui m'ont honoré et suivi me connaissent comme vous! qu'on ne cache rien! que la vérité soit proclamée à son de trompette par toute la ville! (*A lord Asgarby :*) Reprenez vos bienfaits : nous n'accepterons rien de votre main, rien, rien! (*Il se tourne vers Washti :*) C'est fait! (*Il lui prend la main :*) Maintenant notre chemin s'ouvre droit devant nous et nous pouvons y marcher sans crainte toute notre vie.

C'est l'orgueil de la pénitence, et ce sentiment n'a jamais trouvé un plus fier accent. Déjà, dans *Saints and Sinners*, le vieux Fletcher, en apprenant la honte de sa fille, s'écriait : « Comment pourrai-je relever la tête, à présent ? » Relever la tête, voilà le premier besoin de l'Anglais ! Et, lorsque Letty Fletcher avait, à force d'héroïsme et de dévouement, effacé sa faute, elle ne disait point : « J'ai expié », mais : « J'ai vaincu ! » Par de tels mots, je connais que la psychologie artificielle du théâtre va céder la place à une psychologie vraie. Jusqu'ici presque tout ce qui s'est écrit en Angleterre semblait avoir pour but non pas de nous montrer, mais de nous cacher l'âme anglaise. Une nouvelle génération d'écrivains a paru qui la peindra telle qu'elle est et fera sa confession avec la farouche sincérité de Judah.

The Crusaders (2 novembre 1891) est une pièce d'un genre tout différent. Ce n'est pas le développement d'un caractère aux prises avec une situation : c'est la peinture satirique d'une coterie, d'un groupe, d'un mouvement social. Ces sortes de pièces n'ont qu'un premier acte, une exposition, qui est un brillant défilé de caractères. L'action des *Crusaders* n'est qu'un imbroglio rattaché un peu artificiellement à la donnée satirique et morale : il roule sur une fenêtre ouverte et une porte fermée dont le jeu contraire et simultané risque de mettre en péril la réputation d'une jeune veuve. Par malheur, nous ne prenons pas le plus faible intérêt à

cette jeune veuve ni aux deux hommes qui l'aiment : l'un n'est rien ; l'autre est une pâle réédition de Judah.

Mais ce qui n'est que l'accessoire pour les spectateurs ordinaires constitue pour le critique, pour l'historien du théâtre et des mœurs, la partie capitale de la pièce. Lorsqu'on voudra peindre la société anglaise dans les dernières années du XIXe siècle, on viendra puiser dans ce curieux premier acte ; on y trouvera les élémens confus qui s'agitent et se mêlent, sans se confondre, dans le vague mouvement social de ce temps : l'enthousiasme sans but précis, le dévouement sans objet défini, une croisade qui ne sait ce qu'elle veut ni où elle va et dont pas un seul pèlerin n'arrivera au terme. Il s'agit de la « Réforme de Londres » : un programme qui n'en est pas un à force d'être vaste et complexe. Dans cette association entrent les jolies femmes qui jouent à la charité et « lavent les pieds des pauvres avec des gants de chevreau ; » les jeunes désœuvrés, pour qui la réforme de Londres est une occasion de flirter comme la comédie de société, les tableaux vivans et les *garden parties;* les intrigantes qui exploitent la circonstance pour se créer des relations avec « cette bonne duchesse de Launceston » et qui se hissent ainsi dans le monde d'échelon en échelon. L'une d'elles, Mrs Campion Blake, invite un vieil homme d'État à dîner avec une sorte d'apôtre qu'elle définit « un mélange de l'imbécile, de l'ange et du poète, et d'une sincérité épouvantable !... très drôle, d'ailleurs, si on le prend à petites doses. » Après le dîner, une gymnaste américaine fera des exercices dans le salon : « Oh ! ce n'est pas du tout indécent... une fois qu'on s'est remis du premier choc. » Soyez sûrs que le ministre se rendra à l'invitation. Il consent à « réformer Londres », pourvu qu'on ne lui demande pas de rien changer à sa propre vie. Il avoue ne pas posséder d'idéal. « — Pas d'idéal ! répète le chœur en gémissant. — Mon Dieu ! non : je suis entré dans la Chambre des communes à 22 ans. » De qui se moque M. Jones ? De l'idéalisme ou du Parlement ! Des deux, je pense. Pourquoi n'y aurait-il pas une ironie double pour les gens d'esprit, comme il y a un galimatias double pour les sots ?

Dans ce mouvement, il y a des convaincus. C'est d'abord le naïf et croyant Ingarfield, traînant à sa suite Una, l'apôtre en jupon des prisons et des mauvais lieux, la jeune vierge qui ne se plaît qu'à évangéliser les gredins et les prostituées. « Les gredins ! mais je les adore ! » Ce sont ses agneaux, ses meilleurs amis, ses petits enfans... « Il me semble, remarque lord Burnham, entendant parler de solidarité, de fraternité, d'amour universel, qu'on a déjà dit quelque chose de cela... — Oui, interrompt Ingarfield, c'était en Judée, il y a deux mille ans. » Mais le type le plus vivant

est celui de Palsam. Ce personnage est absolument répulsif. C'est le policier volontaire, le détective par vocation, l'incarnation de l'esprit de délation qui sévit si cruellement dans certaines zones de la société anglaise. Basile, auprès de lui, est un bon garçon, un aimable compagnon. Il emploie des moyens si bas qu'un agent des mœurs rougirait, chez nous, d'y recourir contre une habituée de Saint-Lazare, et c'est contre une femme du monde qu'il les met en usage !

Il est tellement insensible à l'honneur que la menace d'un soufflet ne lui fait même pas cligner la paupière. Comment le tolère-t-on ? comment le reçoit-on ? En France on le jetterait dehors, sans s'inquiéter de ses calomnies, qui ne seraient accueillies que dans les feuilles du plus bas étage. Ou plutôt, un Palsam véritable et complet, un Palsam sans défauts serait, chez nous, introuvable. En Angleterre il est une réalité et une puissance. Est-il aussi vil qu'il le paraît et que nous sommes portés d'abord à le croire ? Non. Sa conduite semble abjecte ; mais considérez, je vous prie, deux choses : la première, c'est qu'il agit sans intérêt personnel ; la seconde, qu'il se prive lui-même de toutes les équivoques douceurs de la vie dont il veut priver les autres. Accordez-lui le bénéfice de cette double observation, et peu à peu l'homme vous apparaîtra sous un nouveau jour. L'ascète réhabilitera l'espion ; vous serez obligé d'apercevoir une sorte d'héroïsme dans sa lâcheté et d'admirer, en la haïssant, son horrible vertu, qui est peut-être une des manières de faire du bien aux hommes.

Probablement M. Jones ne désirait-il pas, avec son Palsam, nous suggérer tant de réflexions ; mais, qu'il le veuille ou non, il les suggère, et c'est un mérite qu'il doit garder malgré lui. C'est, du reste, le caractère de cette satire très franche, très mâle, très généreuse, qu'elle ne bafoue jamais un adversaire sans laisser entrevoir le motif qui justifie, le trait qui rachète, et sans dévoiler ainsi l'homme tout entier.

M. Jones s'est moqué de ceux qui essaient de réformer Londres, et il les a montrés aboutissant à un piteux échec. Mais il n'a pas prétendu, assurément, que Londres soit bien comme il est et que l'assainissement moral de la grande cité ait cessé d'être un des noirs problèmes qui sollicitent et déroutent la bonne volonté des honnêtes gens. Lui aussi il a indiqué une solution, et c'est la solution vraie : « Pour réformer Londres, il faut d'abord que chacun de nous se réforme lui-même. » Telle est la conclusion de la pièce ; et ce sermon-là vaut mieux que bien d'autres.

A travers les succès et les défaites, la popularité de M. Jones a encore grandi depuis quatre ans. *The Tempter*, il est vrai, a fort effarouché le public. Malgré les splendeurs intelligentes de la

mise en scène et les ressources admirables de son talent, M. Tree, qui avait pour la pièce un goût très vif et n'était pas, dit-on, étranger à son enfantement, n'a pu faire partager aux spectateurs sa manière de voir. M. Jones, dans le *Triumph of the Philistines*, a repris sa campagne contre le puritanisme, mais d'une façon moins large et moins vigoureuse que dans ses œuvres précédentes. Le héros et l'héroïne de la comédie n'étaient que des ombres sans consistance, sans relief, et le public n'eût su à quoi se prendre si la pièce n'avait été inopinément ravivée par un personnage épisodique, celui d'une petite drôlesse française, joué en perfection par miss Juliette Nesville. L'esquisse est brillante et, par momens, profonde. C'est la première fois, si je ne me trompe, qu'un auteur dramatique anglais, introduisant une Française dans son œuvre, met en scène autre chose que des travers extérieurs, des grimaces, des fautes de langue, et qu'il pénètre jusqu'à l'âme, ou du moins jusqu'à cet *habitus animi* qui différencie les nations.

The Case of rebellious Susan est une comédie fort spirituelle. Je n'en connais pas dont le début soit plus vif. Dans sa dédicace ironique à « Mrs Grundy », personnification proverbiale du *cant* des classes moyennes, M. Jones prie la bonne dame de découvrir une morale à sa pièce : « Il doit y en avoir une, chère madame, il doit même y en avoir plusieurs. Il ne s'agit que de chercher. » Je ne sais quel sera le résultat des recherches de Mrs Grundy. J'ai cherché de mon côté, mais dans un esprit différent, et je n'ai rien découvert, si ce n'est que Susan c'est Francillon, avec des variantes qui transforment le caractère et la situation. L'idée de se venger d'un mari infidèle en pratiquant le talion à son égard devait naître d'abord chez une femme anglaise, parce que l'Anglaise a dans le cœur beaucoup plus d'orgueil que d'amour. La douleur de Susan est une douleur sèche. Elle est rageuse, railleuse, vindicative ; elle mène sa petite affaire avec beaucoup de sang-froid et sans une larme. Jusqu'où pousse-t-elle sa vengeance ? A-t-elle été coupable ou seulement imprudente ? On n'en sait rien, et, faute de cette donnée, ni Mrs Grundy ni moi ne pourrons résoudre le problème qu'on nous pose. Le mari l'a trompée, l'amant l'oublie, et ce second crime est pire que le premier. Elle revient donc, mais sans enthousiasme, au foyer conjugal. « Oh ! s'écrie l'époux repentant, comme je vais vous aimer ! — Oui, aimez-moi : j'ai besoin qu'on m'aime ! » Mais, à voir les regards affamés qu'il jette sur elle en lui arrachant sa sortie de bal, je crains que nous n'assistions au commencement d'un nouveau malentendu. L'amour qu'on offre à Susan et l'amour qu'elle accepte, qu'elle veut, ne sont pas le même amour. Quiproquo gros de menaces pour

l'avenir. C'est le juge de la Cour du Divorce, j'en ai peur, qui prononcera, en dernier ressort, la moralité de l'aventure.

Bien différente est l'héroïne des *Masqueraders* qui, sous les traits de Mrs Patrick Campbell, a fasciné Londres pendant toute la saison de 1894. Dulcie Larondie est d'abord coquette, ambitieuse, étourdie, avide de jouir et de briller; mère, elle adore son enfant; puis l'amour l'entraîne; puis le devoir la réclame et la ressaisit. Elle est le jouet de ses propres émotions et des passions qu'elle soulève autour d'elle. Elle obéit à toutes les voix qui l'appellent; elle s'abandonne avec une passivité gracieuse et triste à ces courans inconnus, à ces mystérieuses fatalités du dedans et du dehors qui brisent sa force et oppriment sa volonté.

M. Jones avait dit adieu au mélodrame pour écrire *Judah;* il y est revenu dans les *Masqueraders*, non par épuisement ou par méprise, mais par un revirement d'esprit et un changement de système. Un mari qui joue sa femme à l'écarté, ce ne peut être que du mélodrame, à moins que ce ne soit le plus bas degré de la farce : témoin la *Chambre à deux lits*. Qu'importe à l'auteur des *Masqueraders* si les événemens sont invraisemblables et les situations artificielles ! Il n'en a cure, et le public qui l'applaudit ne s'en soucie pas davantage. Ne parlez pas à M. Jones d'une pièce « bien faite » : il semble avoir reconnu que l'architecture du drame compte pour peu de chose et que la science des Scribe et des Sardou est une duperie. Ne lui parlez pas de « réalité » ni de « logique » : il se défend d'être réaliste comme d'une tare et se moque des gens qui viennent au théâtre pour voir « des silhouettes de réverbères et des maisons de toile peinte, alors qu'ils pourraient, sans rien payer, contempler, fort à l'aise, de vrais réverbères qui ont quatre côtés et de bonnes maisons de briques bâties sur fondations. » La réalité n'est qu'un vaste champ d'études préparatoires et un magasin de matériaux. Quant à la logique, elle peut rester chez elle avec les professeurs qui l'enseignent et qui s'en font de bonnes rentes : c'est à eux seuls qu'elle est utile. Pourquoi le drame serait-il logique puisque la vie ne l'est pas ? Un drame doit renfermer quatre élémens principaux, parmi lesquels ne figurent ni la logique, ni la réalité. Ces élémens sont la Beauté, le Mystère, la Passion et l'Imagination. « Le théâtre, — c'est l'absolue conviction de M. Jones, — retourne, en ce moment vers le côté mystérieux et imaginatif de la nature humaine. »

Que si la critique serre de trop près l'auteur des *Masqueraders*, il se couvre, non sans raison, du grand nom qui vaut dix mille argumens. En effet, il faut le répéter encore, les drames de Shakspeare, sauf quatre ou cinq, sont des mélodrames traversés et vivifiés par des torrens de poésie, illuminés par des éclairs de pensée

et, çà et là, adoucis, égayés, humanisés par un coin de vie réelle, saisie au passage.

Aux leçons de Shakspeare M. Jones a joint celles d'Ibsen. Ce sont de grands maîtres, mais il est un âge du talent où nul ne peut plus avoir de maître que soi-même. Je ne sais si les théories développées récemment par M. Jones le conduiront à des œuvres qui fassent oublier *Judah* et *The Crusaders*. Mais, à coup sûr, il traverse une crise, et je ne puis m'empêcher de remarquer que la bâtisse de ses dernières pièces est ruineuse, que la signification en est peu claire et laisse du malaise dans l'esprit. Qu'il sorte ou non de ce nuage, il a déjà joué un grand rôle dans la résurrection du théâtre, et il est le plus Anglais des auteurs dramatiques vivans, celui qui exprime le plus sincèrement et le plus brillamment l'âme de sa génération et de sa race.

III

Cependant c'est à Arthur Pinero qu'il a été donné d'écrire l'œuvre la plus humaine du théâtre anglais contemporain, celle qui approche le plus de la perfection.

Je n'ai jamais aperçu M. Pinero, mais j'ai vu deux portraits de lui qui m'ont frappé. Dans l'un je crois remarquer la bonhomie rêveuse d'un solitaire qui regarde le monde à distance; l'autre sent davantage l'homme de salon : le regard est plus vif, le sourire plus malicieux et moins rassurant. Lequel de ces portraits a raison? Pourquoi n'auraient-ils pas raison tous les deux? Il y a des aspects dans l'œuvre de M. Pinero qui répondent à ces états différens d'une âme identique. Les deux physionomies que j'ai à concilier ont un trait commun : elles me montrent l'une et l'autre l'homme qui observe et réfléchit. En effet, il a fallu beaucoup regarder au dedans et autour de soi pour aller, comme l'a fait M. Pinero, des œuvres informes de sa jeunesse, ou même du *Squire* et de *Lords and Commons* à la *Second Mrs Tanqueray*. Sa vie d'écrivain n'a été qu'une longue ascension retardée par beaucoup d'incidens et d'accidens, mais où l'horizon de l'art s'est élargi à chaque étape. Aujourd'hui il est dans les hautes régions, il touche à la cime.

Tout jeune, il avait senti sa vocation et écrit une pièce, mais il ne savait rien du théâtre. Il l'apprit, comme autrefois les Dion Boucicault, les Byron, les Robertson, en jouant les pièces des autres. Il tint honorablement sa place sur la scène d'Edimbourg, puis vint à Londres où il fut successivement attaché à la troupe d'Irving et à celle des Bancroft. Après avoir fait jouer de petits actes il s'essaya dans les genres alors en vogue, c'est-à-dire dans la farce,

dans le mélodrame et dans la comédie sentimentale. Il adapta aussi quelques pièces françaises, et c'est alors qu'il s'avisa de ce qui manquait à ses premiers maîtres, à Robertson et à ses émules. Une pièce est un corps vivant. Sous la chair on doit trouver les organes et les muscles, un squelette articulé. C'est cette armature osseuse que M. Pinero voulait donner à ses ouvrages dramatiques, et son ambition n'allait peut-être pas plus loin que d'étayer Robertson sur Scribe. Ce qui lui appartenait en propre et ce qu'on remarquait déjà chez lui, c'était un dialogue vif et naturel, spontané, absolument dégagé de ces jeux et de ces pointes qui, jusque-là, avaient été tout l'esprit du théâtre. Ce dialogue était le vrai langage de l'action; mais c'est précisément l'action qui était faible dans les premiers ouvrages de M. Pinero. Le *Squire* était une invraisemblable histoire de bigamie que dénouait le hasard d'une mort inattendue. La pièce plaisait par la peinture de la vie rurale idéalisée. On y sentait la brise des bois, l'odeur des foins. Encore l'auteur avait-il emprunté ce cadre rustique à un joli roman de Hardy : *Far from the madding crowd. Lord and Commons*, inspiré par un drame suédois, en exagère la romanesque étrangeté. Un grand seigneur vient d'épouser une jeune fille de naissance illégitime. En découvrant ce fait, il la chasse ignominieusement de sa maison. Après quelques années, elle revient auprès de lui sans se faire reconnaître, ce qui eût semblé fort naturel et fort piquant à nos grands-pères. La femme chassée a un double but : se faire aimer de cet homme sous une forme nouvelle et éveiller ses remords au sujet de l'*autre*, de façon à le torturer par l'opposition des deux sentimens. Finalement, elle l'envoie, le cœur brisé, à un rendez-vous où il doit retrouver sa victime d'autrefois et obtenir son pardon... Lorsque M. Pinero se plaisait à écrire un tel dénouement qui eût deviné le futur auteur de *Mrs Tanqueray?*

Mais, à ce moment même, il avait découvert une autre veine qu'il a exploitée pendant plusieurs années avec un succès croissant. C'est un genre mixte qui participe de la farce par l'intrigue et de la comédie de mœurs par les sentimens et le dialogue. Cela se tient, en somme, dans les mêmes régions dramatiques que *Divorçons*, tantôt plus haut et tantôt plus bas : on dirait des caractères de Dumas et d'Augier, tombés par aventure dans un scenario de Labiche. Le *Magistrate* est une pièce toute française. Un juge de paix de Londres qui se trouve amené à se cacher sous une table dans un restaurant équivoque, à une heure prohibée, et qui s'y rencontre, sans distinguer ses traits, avec sa propre femme, puis qui, à l'acte suivant, échappé par miracle à cette terrible position, se voit sur le point d'avoir à juger cette coupable

épouse, qui, bien entendu, n'est coupable que d'apparence, tout cela n'est pas de la vie anglaise ni même de l'humour anglais. Dans *Dandy Dick* et dans le *Hobby-horse*, je trouve, avec des incidens fantastiques, de fines et curieuses échappées sur la vie de province, la société ecclésiastique, le monde des courses et ceux qui y vivent, y compris un type assez étrange de centauresse, de femme-jockey que M. Pinero n'a certainement pas emprunté à notre répertoire. Il y a vraiment beaucoup de traits brillans, d'ingénieuse invention, de réelle gaîté et aussi d'heureuse prestesse à conduire l'intrigue dans *The Times* et dans le *Cabinet Minister*. J'ai relu plusieurs fois ces deux pièces, et je les trouve amusantes dans leur exagération voulue. Mais quand j'y regarde de tout près, je me demande si la phase de l'évolution sociale que nous traversons est bien celle que raille l'auteur et si ses caricatures ne sont pas en retard d'une ou deux générations. Et il en est toujours ainsi. En matière de satire, c'est le journal qui fraye la route; le roman y passe après lui; le théâtre ne vient qu'à une longue distance. Les mœurs qu'il décrit ont souvent cessé d'exister; les types qu'il présente ont déjà disparu ou se sont modifiés. Nous rions d'Egerton Bompas, le marchand de nouveautés, qui veut marier sa fille à un pair d'Angleterre et de Joseph Lebanon, le courtier véreux qui, par l'intermédiaire de sa sœur, la modiste femme du monde, rêve d'être invité à une *shooting party* dans un château des Highlands. Mais nous savons bien qu'aujourd'hui les termes de la question sont renversés. Ce sont les pairs d'Angleterre qui recherchent l'alliance de Bompas et, au lieu de trembler devant eux au Parlement, il leur impose son programme politique et social, lequel consiste à détourner sur la Terre, qui n'en peut mais, l'orage formé contre le Capital. M. Joseph Lebanon n'accepte pas d'invitations : il en fait. C'est lui qui donne à chasser aux plus nobles fusils du royaume; il prête sa maison aux « danses » de l'aristocratie, et, s'il n'y paraît pas, c'est par dédain. Si on le distingue de ses nouveaux camarades, c'est au soin avec lequel il aspire ses *h*, à la pureté de ses principes en matière d'étiquette, de toilette, de cheval et de mangeaille. Et puis, s'il faisait des solécismes, on les trouverait charmans. La seule incorrection qu'on ne lui pardonnerait pas, ce serait la faillite, — et il n'a garde!

J'ai donc peur que les comédies de M. Pinero. quoique très agréables, ne fussent déjà un peu vieilles quand elles sont venues au monde. Elles ont beau être vêtues à la dernière mode : elles laissent deviner leur âge, surtout si on les compare à ce premier acte des *Crusaders*, où la satire est si vivante et si moderne!

M. Pinero n'avait pas renoncé au drame, et tous les amis du théâtre, voyant ses progrès dans la comédie légère, l'attendaient sur ce terrain où il n'avait encore obtenu que des demi-succès. Le 24 avril 1889, le Garrick ouvrit ses portes avec un drame de lui, *The Profligate*. On attendait merveilles du nouveau théâtre que John Hare avait fait construire pour lui et sa troupe. Comme autrefois l'ouverture du *Prince of Wales*, il fallait que cette première soirée du Garrick fût une date dans l'histoire théâtrale. La critique, vieille et nouvelle, fut enthousiasmée. « Enfin, s'écriait M. Archer, nous tenons une vraie pièce : une pièce qui a des défauts avec un troisième acte qui n'en a pas ! » Il y a, malheureusement, beaucoup à rabattre de ces exclamations triomphales de la première heure. Le *Profligate* est un mélodrame traité avec délicatesse et distinction, mais c'est incontestablement un mélodrame dans tous ses aspects et dans toutes ses parties, y compris le fameux troisième acte; c'est un des plus chimériques, un des plus romanesques qui aient été écrits en Angleterre depuis quinze ans.

Qui reconnaîtrai-je pour un caractère anglais ou un type humain ? Sera-ce Hugh Murray, le légiste sentimental qui s'éprend à première vue d'une pensionnaire et enterre cette belle passion au fond de son cœur pour l'en exhumer au plus mauvais moment? Est-ce Janet, l'ingénue qui s'est donnée sans amour à un séducteur quadragénaire, et qui, pendant le reste de la pièce, ne cesse d'accomplir des actes de délicatesse, de renoncement, d'abnégation, de véritables tours de force morale? Est-ce l'héroïne du drame, Leslie, une écolière qui s'écrie étourdiment, un quart d'heure avant son mariage : « Je voudrais bien savoir si le monde sera de la même couleur quand je serai la femme de Dunstan Renshaw », et qui, après un mois de tête-à-tête avec son mari, dans une villa près de Florence où l'on voit une fresque de Michel-Ange, sait la vie mieux que nous ne la savons ? J'entends l'explication : il a suffi d'un moment pour changer celle-ci, pour instruire celle-là. C'est justement dans cette explication que gît le mélodrame. En psychologie sérieuse, il est difficile de croire aux « momens », aux révélations soudaines, aux crises d'une seconde qui transforment le caractère, annulent la nature et l'éducation.

Que dire du *profligate* lui-même? C'est le libertin traditionnel d'innombrables romans anglais publiés depuis cent cinquante ans, et il n'est pas inconnu de notre ancien boulevard du Crime. On le voit froidement et délibérément cynique, jusqu'au moment où l'amour le touche de sa baguette. C'est là une concep-

tion de petite fille. Mais, nous inclinons plutôt à considérer don Juan comme une dupe que les femmes exploitent de la puberté à l'extrême décrépitude, et qui n'en a jamais pour son argent. Nous nous figurons le vice meilleur enfant au début et moins aisé à convertir quand il est endurci. Nous n'admettons pas volontiers que trente jours de félicité conjugale suffisent pour créer une conscience qui n'existait pas ou pour éveiller une conscience qui a dormi pendant quarante ans. Si la moralité est innée, elle a dû se manifester plus tôt; si elle est acquise, il lui faut, pour atteindre à ce degré de précision et de sensibilité, plus de temps que la durée commune d'une lune de miel.

La situation qui a transporté la critique anglaise est celle-ci: La femme du séducteur a, sans le savoir, recueilli chez elle la victime; elle veut l'aider à confondre celui qui l'a trahie, et son cœur se brise quand elle voit sur qui tombe le châtiment. Je reconnais que l'approche de cette découverte, conduite avec beaucoup d'habileté et de puissance, cause une véritable angoisse au spectateur, et que la scène suivante entre le mari et la femme maintient l'émotion à la même hauteur. Mais par combien de coïncidences invraisemblables a-t-il fallu acheter ce précieux moment? Le hasard a dû conduire Janet à la gare de Paddington en même temps que Leslie et son frère; le hasard a dû donner cette même Janet pour demoiselle de compagnie à miss Stonehay, l'amie de pension de Leslie; il a dirigé le voyage des Stonehay précisément vers la villa des Renshaw; il a ménagé l'indisposition de Janet et le départ de Dunstan, pour que les deux femmes puissent s'intéresser et s'attacher l'une à l'autre. Il a voulu que Janet aperçût Dunstan en compagnie de lord Dangars afin que la confusion fût possible entre ces deux hommes, et que ce lord Dangars, l'ami de Dunstan, fût fiancé à Irène Stonehay, qui est l'amie de Leslie. Et malgré toutes ces complaisances du hasard, le bonheur des Renshaw pourrait être sauvé, et ils passeraient sans s'en douter à côté de ce danger terrible, et la fameuse scène ne viendrait jamais si on permettait à Janet de partir comme elle le désire, et comme le bon sens et la pudeur lui en font une loi. Qui l'oblige à rester? Qui lui conseille cet esclandre? C'est Leslie, et je ne peux pas m'empêcher de trouver l'idée fort grossière pour une personne aussi délicate. Ce conseil est appuyé des raisons les moins solides, les plus déraisonnables du monde. On trouverait vingt réponses décisives aux pitoyables argumens de la jeune femme; mais il faut bien que Janet soit convaincue : sans quoi où serait la péripétie de cet « acte sans défauts? »

Ce qui m'étonne plus encore, ce sont les maladresses inutiles dont l'auteur a surchargé sa pièce. A quoi bon ce *solicitor* vertueux qui nous ennuie et qui se donne des airs importans dans la pièce sans influer en rien sur la marche de l'action? Lorsqu'un dernier hasard a mis Leslie au courant de son ridicule amour, qu'a-t-elle besoin de faire voir qu'elle l'a entendu? Elle ne trouve à lui dire que deux mots : « Bonne nuit! » Et il lui répond à son tour : « Bonne nuit! » Cette scène en quatre paroles ne peut être que sublime ou grotesque : j'incline vers la seconde hypothèse.

Si j'avais assisté à l'une des premières représentations du *Profligate*, j'aurais cru voir un talent fourvoyé, tournant le dos au but qu'il faut atteindre, cherchant au delà des confins du réel je ne sais quel larmoyant idéal. Je me serais trompé. M. Pinero est un esprit réfléchi, que ses erreurs instruisent, que ses succès n'aveuglent pas. Alors que l'écho des applaudissemens qui avaient salué le *Profligate* à Londres, en province et à l'étranger n'était pas encore éteint, M. Pinero préparait un autre drame, conçu d'une façon différente et même opposée; un drame en demi-teintes, avec des touches réalistes; une sorte de roman dialogué. C'était *Lady Bountiful* (7 mars 1891). Cette pièce ne met en jeu aucune vérité d'ordre général, aucun grand intérêt humain. Elle est fort inégale, tour à tour très irritante et très touchante, parce que, des deux femmes qui la remplissent, le malheur veut que l'une ait la sympathie de l'auteur et l'autre la sympathie du public. Mais *Lady Bountiful* annonçait, du moins, que l'auteur avait remis le pied sur le terrain de l'observation psychologique.

C'est le 27 mai 1893 que *The second Mrs Tanqueray* a été représenté pour la première fois au Saint-James. Il faut dire, à l'honneur du public anglais, que le succès fut immédiat, universel et durable. Le critique que j'ai déjà cité tant de fois écrivit dans un élan de joie : « Voilà une pièce que Dumas ne rougirait pas de signer! » Personne n'a qualité pour parler au nom du plus grand de nos écrivains de théâtre; mais, ces jours derniers, comme je relisais *Mrs Tanqueray*, je me disais que, si le caractère le plus éminent d'Alexandre Dumas est de condenser, en mots comiques ou en mots éblouissans, la critique du cœur humain, ce don rare se trouve à un degré presque égal dans le chef-d'œuvre d'Arthur Pinero. « Les lacunes, les imperfections de *Mrs Tanqueray*, dit encore M. Archer, sont les imperfections, les lacunes du théâtre. » J'irai plus loin, et je dirai qu'une pièce comme celle-là ajoute au domaine scénique. On y rencontrera des détails très menus, auxquels un jeu serré et intelligent donne le

relief suffisant, et que, jusqu'ici, on aurait cru trop petits pour être perçus à la scène, des nuances que le théâtre croyait réservées au roman. *The second Mrs Tanqueray* est, comme *Lady Bountiful*, un roman joué, mais un roman bien fait. Ses quatre actes en sont les quatre chapitres décisifs, et il est essentiel de remarquer que les deux premiers de ces chapitres sont de pure analyse; mais l'émotion s'y introduit par une progression insensible, et on glisse de la psychologie dans le drame sans s'apercevoir du passage.

Ce n'est pas le vieux, l'éternel sujet de la courtisane amoureuse, mais celui de la femme entretenue qui est élevée à la dignité de femme mariée. Une des habiletés de M. Pinero est d'avoir mis en quelque sorte la passion hors de cause. Évidemment Aubrey Tanqueray est très sensible à l'attrait physique de Paula. Qui n'éprouverait la même impression auprès de cette charmante femme? Mais il s'y mêle un autre sentiment : « Je ne suis, dit-il à son ami Cayley, ni un satyre ni un stoïcien. J'ai pour Mrs Jarman une affection raisonnable. Jusqu'ici elle n'a pas encore rencontré un homme qui ait été bon pour elle : moi, je serai bon pour elle, voilà tout! » Est-il absolument sincère? Son affection est-elle aussi « raisonnable » qu'il lui plaît de l'affirmer? Cayley conserve son idée là-dessus, et nous aussi. On a accusé M. Pinero de ne pas nous avoir appris pour quelle part entre dans le mariage de Tanqueray la philanthropie, la manie rédemptrice, et pour quelle part l'envie d'avoir une très jolie femme à soi tout seul. Mais, après tout, l'auteur nous devait-il la psychologie de Tanqueray? N'y avait-il pas, de sa part, une preuve de goût esthétique à reculer le mari jusqu'au second plan, à le laisser dans la demi-teinte pour ne pas nuire à l'effet de la figure principale? Ainsi l'a compris l'excellent acteur Alexander qui semblait s'effacer devant sa camarade, bien qu'il soit fort capable de remplir la scène à lui seul, comme il l'a prouvé dans les *Masqueraders* et dans bien d'autres pièces. Notez ce fait : Aubrey Tanqueray, qui est riche et assez jeune pour se donner une maîtresse sans ridicule, pouvait devenir l'amant de Mrs Jarman. S'il a voulu en faire sa femme, c'est, d'abord, pour lui faire plaisir, mais c'est aussi pour satisfaire à un instinct de dévouement et de vertu que je crois authentique. Il est né pour croire aux femmes, non pour être trompé par elles, mais pour se tromper sur elles : ce qui est différent et peut être pire. Il a commencé par une nonne et finit par une courtisane. La loi de l'oscillation morale veut qu'il aille de l'*iceberg* (c'est ainsi qu'on nous définit la première Mrs Tanqueray) jusqu'au volcan. Comme tous les faibles, il aime à jouer

l'homme fort. Avec le bras de Paula passé sous le sien, il est prêt à regarder le monde en face ; mais lorsque, la veille de son mariage, elle vient le voir à onze heures du soir, son premier mot est : « Qu'est-ce que va dire votre cocher ? » Ce mot éclaire le caractère jusqu'au fond, et, pour mon compte, je n'en demande pas davantage.

Mais Paula ! quelle figure complexe, et combien vraie dans tous ses aspects ! Comme ce qu'elle dit, — même les bagatelles, — est important et suggestif ! Comme ce qu'elle ne dit pas est heureusement et adroitement passé sous silence ! Et par combien de petites touches fines et justes s'achève peu à peu ce tableau de maître ! C'est une fille, mais avec une élégance de manières qui la poétise, et qui la fait plus voisine d'une Gladys Harvey que d'une Marguerite Gautier. Certaines femmes traversent la boue d'un pas si léger qu'elles n'y enfoncent pas, et qu'on devine à peine où elles ont passé à quelques mouchetures sur la pointe de leurs bottines. Un ou deux traits nous peignent le décousu de sa vie, la mobilité de ses impressions, la façon à la fois fantasque et passive dont elle laisse le hasard régler ses actions. Elle a oublié de commander son dîner ; le cuisinier, « un animal qui la déteste, » a feint de croire que Madame dînait dehors et s'est donné congé. Alors elle s'est habillée en grande toilette, et est venue s'asseoir dans sa salle à manger, les pieds sur les chenets. Là elle s'est endormie, elle a rêvé et nous raconte son rêve, tout en soupant avec le dessert du dîner d'adieu que Tanqueray vient d'offrir à trois vieux amis. Souper au lieu de dîner, et souper avec des fruits, cela suggère toute une conception de la vie, et quiconque s'y est longtemps abandonné ne s'habituera plus jamais à l'honnête régularité du rôti conjugal.

Ainsi en tout. Elle a pris un certain ton tantôt brusque, tantôt câlin, une manière artiste, tout un ensemble d'opinions qui ne seront jamais celles d'une femme mariée et qui sont devenues sa vraie nature. Au décousu des actes et des paroles répond une égale incohérence dans les sentimens. Les idées noires succèdent à l'extrême gaîté et s'évanouissent aussi vite. Elle évoque la pensée du suicide ; puis elle éclate de rire en voyant l'expression lugubre qu'elle a appelée sur le visage d'Aubrey. Elle a un air si sérieux pour dire des folies, une façon si folle de dire des choses sérieuses qu'on ne sait que croire ; après chaque mot, on est sous le charme et dans l'inquiétude, et cette impression va toujours grandissant. « C'est une femme vraiment et réellement bonne ! » dira tout à l'heure Tanqueray à son ami. Ce n'est, de sa part, ni une illusion, ni même une exagération. Paula est bonne et

loyale; elle n'a rien caché à Aubrey de son passé. Mieux encore, elle a passé cette dernière journée à écrire sa confession générale, avec une minutie et un scrupule où il entre un peu d'enfantillage, un peu de cynisme, et aussi, je pense, quelque héroïsme. Elle soupèse la lettre en souriant. Il y en a lourd! « Je me demande si la poste prendrait cela pour un penny! » Elle lui dit sans phrase, sans pose, sans tragédie : « Lisez ma lettre, réfléchissez : si demain, à la dernière heure, vous avez changé d'idée, envoyez-moi un mot avant onze heures, et je... je recevrai le coup. » Aubrey jette la lettre au feu, et elle lui saute au cou. Elle lui avoue très franchement qu'elle avait compté là-dessus ; ce qui détruirait absolument son petit effet si elle en avait cherché un.

La question a-t-elle jamais été mieux posée? Qu'on se rappelle le *Mariage d'Olympe :* à peine avait-elle dit quatre mots, nous avions reconnu la gueuse insolente et hypocrite. Nous savions qu'elle ne s'acclimaterait jamais dans cette famille de braves gens où le hasard l'avait jetée. Dès lors, où était le problème? Tout le merveilleux esprit d'Augier suffisait à peine à nous faire attendre pendant deux heures le châtiment de la misérable. Paula est sincère ; elle a de l'esprit et du cœur; elle vaut les femmes du monde où elle va essayer de prendre sa place. A défaut d'une grande passion, elle éprouve une reconnaissante tendresse pour le galant homme qui veut la réhabiliter; elle est parfaitement décidée à lui être fidèle et à le rendre heureux. Nous souhaitons ardemment qu'elle réussisse : pourquoi ne réussirait-elle pas?

Le second acte nous l'apprend. C'est d'abord que, une fois mariée, Paula s'ennuie. L'usage ne lui permet point de faire les premiers pas et le monde ne vient pas à elle. Elle est comme prisonnière dans sa belle maison de campagne du Surrey. La douce monotonie du *home* l'obsède au sortir de cette vie fiévreuse, dévorante, qu'elle a menée : le repos la fatigue et la tue. Voici sa journée heure par heure : « Le matin, sortie en voiture jusqu'au village, avec le groom, pour donner des ordres aux fournisseurs... Au lunch, vous et Ellean. Dans l'après-midi, lecture : un roman et les journaux. S'il fait beau, seconde sortie en voiture, — mais seulement s'il fait beau! Le thé : vous et Ellean! Puis, deux heures de chien et loup. Puis le dîner : vous et Ellean. Alors une partie de bésigue : vous et moi, pendant qu'Ellean lit un livre de piété dans son coin. Je bâille, vous bâillez, Ellean soupire. Trois êtres humains se lèvent : « Bonne nuit! Bonne nuit! Bonne nuit! » (*Elle imite le bruit d'un baiser.*) Dieu vous bénisse!... Oh! »

Avec l'ami Cayley, elle s'épanche encore plus librement :

« — Voyons, êtes-vous heureuse? — C'est une vie de chien! » Cayley jette un regard autour de lui. « Mes complimens sur votre niche! — N'est-ce pas? » dit-elle, et elle lui énumère avec amertume toutes ses splendeurs : « Il y a une terrasse magnifique... d'où on voit Londres. — Londres! allons donc! — Moi je le vois... Je vois bien plus loin, je vois Athènes, Alger, la Méditerranée... Oh! Cayley, vous souvenez-vous des bons jours d'autrefois, sur le yacht de Peter Jarman? »

Est-ce qu'elle a cessé d'aimer son mari et d'apprécier le sacrifice qu'il lui a fait? Non certes. Lorsqu'il lui dit : « Ma pauvre petite, que puis-je faire pour vous? » elle lui répond : « Rien. Vous avez fait tout ce que vous pouviez faire : vous m'avez épousée. » Elle s'accuse elle-même. Stupide qu'elle était, pourquoi a-t-elle voulu se marier? Parce que les autres femmes de son milieu social ne l'étaient pas. Cela semblait si beau de loin, ce titre de femme mariée! Au lieu de chercher à se glisser dans une société qui ne veut pas d'elle, pourquoi ne pas vivre heureuse avec Aubrey parmi son monde à elle, où elle n'aurait connu ni les froides avanies, ni l'inexorable uniformité de la vie bourgeoise?

Mais ce sont là les moindres épreuves de Paula. Il y a une autre femme dans la maison : c'est la fille du premier mariage qui s'était enfermée dans un couvent et qui, au moment même où son père prenait femme, s'est décidée à réclamer sa place au foyer. Cette jeune fille inspire à Paula une double jalousie : elle lui envie la tendresse qu'Aubrey lui témoigne; elle sent que cette tendresse est bien différente de l'amour qu'elle inspire. Elle voudrait se faire aimer de l'enfant qui, avertie par un instinct de nature, se retire et se refuse à ses caresses. « C'est une honte! pense-t-elle; car enfin elle ne sait rien, elle devrait m'aimer! » Et, oubliant que l'amour ne se commande, ni ne se conseille, ni ne s'implore : « Ordonnez-lui de m'aimer! » dit-elle à Tanqueray : Cet amour lui ferait tant de bien! Cela lui ôterait ce je ne sais quoi de malfaisant qui est en elle, ce *mischievous feeling* qui la porte vers quelque folie. Une voisine, ancienne amie de la famille, vient enfin lui faire visite, mais c'est pour enlever en quelque sorte sa belle-fille à sa garde. Que veut-on? Distraire, marier si l'on peut Ellean, que Paula, évidemment, ne peut conduire dans la société, et, par ce moyen, préparer des jours plus libres et plus tranquilles au ménage Tanqueray. Mais Paula ne voit là qu'une conspiration formée en dehors d'elle et où son mari a trempé. De là une scène de rage où se déchaîne l'effroyable violence de ce caractère d'enfant gâtée, aigri par une situation fausse. Maintenant nous n'ignorons plus rien de son âme.

Lorsque nous revoyons Ellean au troisième acte, un grand changement s'est opéré en elle. Elle a rencontré en voyage un homme qu'elle aime et qui veut l'épouser. Paula a un élan de joie. Elle va saisir l'occasion de jouer son rôle de mère. Elle aidera cet amour, et Ellean l'aimera par reconnaissance. Déjà se fond la glace qui défendait ce cœur de jeune fille. La voici qui avoue ses premiers sentimens de répulsion à celle qui en était l'objet, la voici qui s'excuse et s'accuse. Mais l'homme qui a gagné les affections de l'enfant est un des anciens amans de Paula. Telle est la situation qui remplit les deux derniers actes et qui amène Mrs Tanqueray à faire le sacrifice de sa vie. La circonstance qui place Paula en face d'un homme qu'elle a connu avant son mariage est très vraisemblable; celle qui fait de lui un prétendant à la main de miss Tanqueray est moins naturelle, mais elle est possible, et on aurait mauvaise grâce — après que l'auteur a, par ses rares talens d'analyse, si amplement satisfait, si richement comblé nos curiosités psychologiques — à lui chicaner les moyens d'émouvoir notre sensibilité. Il est démontré pour nous, dès la fin du second acte, que la domestication de la courtisane est un rêve irréalisable, et l'apparition du capitaine Ardale, en amenant la crise à l'état aigu, ne fait que rendre visible, palpable, écrasant l'antagonisme du passé et du présent. Et l'avenir, que serait-il? Il faut que nous le connaissions, car rien n'a été oublié par la sévère logique qui conduit cette pièce et qui se dissimule, sans se cacher tout à fait, sous la gaîté ou l'émotion. Paula, l'esprit déjà plein de ces pensées de mort qu'elle avait effleurées, en se jouant, au premier acte, répond à son mari, qui lui propose comme remède un lointain exil. Elle voit décroître peu à peu cette beauté, sa seule force, son éternelle excuse; elle se voit en tête à tête avec le cruel et insoluble problème, avec la mémoire cuisante des fautes, avec la conscience du mal fait à elle-même et aux autres. Je n'oublierai jamais cette scène. Comme sa voix vibrait, rauque et désespérée! comme chaque mot entrait dans le cœur et s'y enfonçait! L'actrice avait sa part dans ce grand triomphe et ç'a été une des chances de cette pièce fortunée d'avoir révélé une grande artiste. Mrs Patrick Campbell est une femme du monde que les circonstances et une vocation hors ligne ont amenée sur la scène. Elle a, dit-on, du sang italien dans les veines : de là, sans doute, cette délicatesse nerveuse, cette morbidesse qui nuance, voile, attendrit, affine son talent comme sa beauté. Elle n'a ni l'originalité, ni la science, ni la voix de Sarah Bernhardt, mais elle possède cette « personnalité magnétique » dont j'ai parlé à propos d'Irving et grâce à

laquelle il n'y a pas de mauvais rôles. S'il faut définir cette personnalité, je dirai que le domaine de Mrs Campbell c'est, sinon l'amour coupable, du moins l'amour dangereux. Cette voix qui a, d'ailleurs, peu de sonorité, de puissance et d'éclat, donne un trouble, une angoisse qui étreignent le cœur d'une sorte de peur attirante et délicieuse que je nommerai la curiosité de souffrir. On se sent perdu si on l'aime, mais dès qu'on l'a vue il est trop tard pour lutter. Les générations qui croyaient à la volonté humaine, qui demandaient aux héroïnes du théâtre la tendresse ingénue, la coquetterie impertinente ou la passion impérieuse, ne l'auraient pas comprise. Elle est venue à son heure pour bercer notre douloureuse philosophie, pour incarner dans la femme la victime et l'instrument du Destin.

C'est avec la même auxiliaire que M. Pinero a risqué encore une bataille, cette année même, au Garrick. Je n'analyserai point *The notorious Mrs Ebbsmith*. Je reconnais que cette pièce fourmille de traits charmans, que l'élément mélodramatique en a été soigneusement éliminé. Mais je suis aussi forcé de dire que l'auteur a saisi une des graves questions de ce temps, l'émancipation de la femme, sa révolte, à certains égards justifiée, contre le mariage, et que, ce grand sujet, il l'a laissé échapper de ses mains. Agnès Ebbsmith est sur le point de demander à l'amour libre la consolation de ses douleurs et de ses humiliations d'épouse. Elle a repoussé la Bible qu'un ami lui offre comme suprême ressource. Elle l'a jetée au feu ; puis, par un revirement soudain, elle s'élance vers le foyer, plonge son bras dans les flammes, en retire le livre sacré et tombe à genoux. La scène est très belle et Mrs Patrick Campbell, à ce moment, n'a jamais manqué de soulever la salle. La conversion d'Agnès est un dénouement, mais non une solution, à moins que M. Pinero n'ait voulu nous faire entendre que la femme moderne trouvera dans la Bible une réponse à toutes ses inquiétudes et un remède à tous ses maux. La thèse est délicate, et, ne voulant pas discuter, je me tais. J'aime mieux arrêter provisoirement l'histoire de son talent à cette admirable *Mrs Tanqueray* qui pose et résout un problème moral en même temps qu'elle raconte et dénoue un drame domestique.

AUGUSTIN FILON.

LE
MÉCANISME DE LA VIE MODERNE

VI [1]

LES ASSURANCES SUR LA VIE

Il y a quelque cent ans, on était « humain », et volontiers « sensible » ; et, à la vérité, l'égoïsme n'y perdait rien, mais on s'honorait de pleurer sur les maux de ses semblables, comme d'une preuve de « philosophie ». De nos jours, cuirassé d'individualisme, chacun a conscience de l'isolement où se meuvent, quoi qu'elles pensent, disent ou fassent, les pauvres créatures que nous sommes. Et cependant, ni le sentiment de cette solitude des âmes, pareilles à peu près les unes aux autres quoique indéfiniment différentes, si douloureusement ressentie par les meilleurs d'entre nous ; ni le pessimisme de notre philosophie ; ni la violence des divisions politiques ou sociales n'empêchent notre XIXe siècle, auquel on voudrait persuader qu'il est plus égoïste que ses aînés, d'avoir vu naître et grandir une forme du dévoûment filial, plus complète qu'aucune de celles que l'on avait jusqu'à lui pratiquées.

Il faut en effet plus d'abnégation pour constituer à vos héritiers, par le paiement d'une prime annuelle, une fortune dont,

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet et 1er octobre 1894, 1er janvier, 15 mars et 15 juin 1895.

créateur sacrifié, vous ne verrez jamais un centime, — puisqu'elle ne naîtra que par votre mort, — qu'il ne fallait de désintéressement pour accumuler dans ses propres mains une épargne dont on avait la satisfaction de jouir tout le premier, avant de la transmettre à ses successeurs. Cette thésaurisation *altruiste* revêt le caractère collectif que le temps actuel imprime à ses principales créations. Il se dit aujourd'hui bien des choses folles, mais il se fait bien des choses sages, sans que l'on puisse d'ailleurs apprécier exactement le rapport des premières avec les secondes. A côté du collectivisme obligatoire, qui demeure utopie, s'établit lentement une sorte de collectivisme volontaire. Atome par atome, le monde moderne accomplit sa transformation, insoucieux de ceux qui le voudraient pousser en avant comme de ceux qui s'efforcent de le retenir en arrière.

Qui se serait avisé par exemple, à l'origine des assurances sur la vie, que cette institution pût servir d'instrument au nivellement social? Depuis la baisse récente du taux de l'intérêt, qui rend difficile l'épargne personnelle, les compagnies se trouvent sollicitées de changer des capitaux en revenus, dans leur rayon de « rentes viagères », presque autant que de transmuer des économies en capitaux. Elles détruisent des fortunes d'une main et en construisent de l'autre, vaporisent des lingots ou cristallisent des parcelles de métal. Le capital parfois se dissout en même temps qu'il se forme, lorsqu'il s'agit de « rentes viagères différées », lorsqu'un individu s'assure, par des versemens annuels, un revenu dont il aura la jouissance à partir d'un âge déterminé. Ainsi l'assurance, multipliant l'instabilité naturelle de la propriété, facilite à la fois la constitution de richesses qui n'existent pas encore et la dispersion de richesses qui demain n'existeront plus.

I

Quelles que soient les combinaisons multiples qu'elle ait inventées, elle n'exploite encore qu'un petit coin de son vaste domaine, en France du moins, et nous le verrons tout à l'heure. Le principe a certes reçu bon nombre d'applications : les assurances contre l'incendie, contre les risques des transports maritimes ou terrestres, contre les accidens, contre la grêle et la mortalité du bétail, sont là pour en témoigner. Il est susceptible d'en recevoir encore beaucoup d'autres, qui toutes ne sont pas également recommandables. Car s'il existe des assurances contre la casse de divers objets, ou contre le vol et le cambriolage, à côté

des industriels qui garantissent les honnêtes gens contre les voleurs, il s'en trouve qui garantissent les voleurs contre les hasards de leurs opérations. Les contrebandiers ont eu des assureurs, les braconniers en ont encore.

L'assurance contre le brigandage, sous forme de prime versée aux brigands, fut d'un usage constant au moyen âge. Elle se généralisa même sur notre territoire au milieu de la guerre de Cent ans. Lorsque la Bretagne fut réunie à la couronne, au XVIe siècle, il s'y percevait, sous le nom de « droit de bris », une assurance payée au duc par les caboteurs pour s'affranchir du pillage légal qui attendait leur navire s'il venait à être jeté sur les côtes par la tempête. Pour atténuer partiellement les désastres du feu, on édictait, en quelques provinces, une mutualité singulière : quand un Alsacien de l'époque féodale était victime d'un incendie, tous les habitans de son village devaient l'aider à relever sa maison. L'un d'eux s'y refusait-il, l'incendié avait le droit de s'installer chez lui et de l'expulser de sa propre demeure. On était plus avancé sous le rapport des assurances maritimes, bien qu'elles demeurassent très coûteuses, et qu'un banquier du XVIIe siècle dise que « ce sont le plus souvent des procès et non des effets certains. »

Quant à cet ensemble de contrats aujourd'hui connus, faute d'une appellation meilleure, sous le nom d' « assurances sur la vie », bien qu'ils n'aient pas la prétention de prolonger l'existence, plusieurs d'entre eux furent dès longtemps en usage d'homme à homme. Tel négociant du XIVe siècle assurait pour six mois la vie d'un chevalier. En cas de décès de l'assuré pendant ce délai, ses héritiers devaient recevoir de l'assureur une somme fixée à l'avance. Dès 1550 fonctionnaient en Flandre, et surtout en Italie, les assurances dotales, dont les « monts-de-piété » se chargeaient : « Celui qui a une fille, dit un contemporain de Charles IX, dépose 100 écus le jour de sa naissance, à la charge d'en recevoir 1 000 pour la marier quand elle aura 18 ans. Si elle meurt auparavant, les 100 écus sont acquis au mont-de-piété. » Quelque élevé que fût alors le taux de l'intérêt — environ 8 pour 100 — par le jeu duquel il était possible aux banques de quintupler en dix-huit ans la somme originairement reçue, le succès de l'opération reposait avant tout sur l'excessive mortalité infantile d'autrefois ; de sorte qu'il y avait là plutôt un germe de *tontine*, ou de loterie funèbre, que d'assurance véritable.

Or la tontine, introduite en France sous Mazarin et baptisée ainsi du nom de l'importateur napolitain Lorenzo Tonti, était tout justement le contraire de notre mécanisme contemporain,

fondé sur l'affection et sur l'algèbre. Dans la tontine, les morts payaient pour les vivans : dans l'assurance en cas de décès les vivans paient pour les morts. La première a pour but de tirer un bénéfice des malheurs d'autrui, la seconde a pour objet de les atténuer. Par la tontine un certain nombre de gens formaient entre eux une masse commune, que les survivans convenaient de se partager au delà d'une date fixée. Pour que l'affaire soit fructueuse, il faut que la mort multiplie les victimes. Ainsi, tandis que l'assuré marche vers un résultat sûr, le tontinier ne sait où il va.

Depuis la *tontine royale* de 1653, destinée à fournir des fonds au Trésor, une dizaine d'autres furent successivement créées jusqu'en 1759. En 1788 était érigée la première compagnie française d'assurances sur la vie ; mais, pendant que celle-ci disparaissait après quelques années d'existence, une tontine de triste mémoire, la fameuse « Caisse Lafarge », était fondée par un banquier de ce nom. Prônée par Mirabeau, qui fit entendre en sa faveur une éloquente improvisation, elle fut sur le point d'être adoptée par l'Assemblée nationale comme institution d'utilité publique. Plus de 60 millions furent engagés dans cette spéculation grandiose, calculée sur des prévisions de mortalité tellement considérables que, à les supposer exactes, elles devaient amener la fin du monde en quelques siècles. Pour que l'établissement pût tenir ses promesses, il fallait qu'à l'expiration d'une période de douze ans il n'y eût plus que 10 survivans sur 100 ; ce qui, à moins d'une formidable épidémie, était impossible. Avant que cette démonstration réfrigérante n'eût été faite, le succès momentané de Lafarge avait fait éclore d'autres sociétés analogues : la *Caisse des Artisans*, la *Société numéraire*, la *Tontine du Pacte social*. Malgré la surveillance administrative, à laquelle les tontines furent soumises à partir de 1809, les abus incroyables qui s'y donnaient libre essor, et plus encore leur principe défectueux, les conduisirent presque toutes à des liquidations désastreuses. Elles eurent au XIXe siècle, en matière d'assurances, le même résultat qu'avait eu au XVIIIe, en matière de banques, le *Système de Law :* celui de compromettre une création bienfaisante et d'en dégoûter pour longtemps le public.

A côté des tontines qui poursuivaient leur carrière aventureuse, et dont la dernière achève présentement de mourir dans l'obscurité, s'étaient cependant créées de véritables compagnies d'assurances, sur le modèle de celles qui fonctionnaient avec succès en Angleterre depuis 1765 : la *Générale*, première en date, débuta en 1819 ; l'*Union* vit le jour l'année suivante.

L'un des objets de leur industrie, les rentes viagères, était

vieux comme le monde. Les couvens, les hospices, se chargeaient d'en créer sous l'ancien régime. Pour le faire avec méthode, il fallait apprécier les chances de mortalité à tous les âges, calculer l'équation entre un capital déterminé et une annuité temporaire. L'idée était la même que pour l'assurance en cas de décès, mais retournée. De longs siècles néanmoins se passèrent avant que l'on ne conçût la contre-partie du système, que l'on imaginât le contrat d'économie familiale qui sacrifie le présent à l'avenir. Le plus étrange, c'est que ce dernier fut longtemps prohibé par le législateur, qui, l'assimilant à une gageure, défendait en 1681 de faire aucune assurance de ce genre. « La vie de l'homme n'est pas susceptible de commerce, » disaient un siècle plus tard les commentateurs de cette ordonnance ; « il est odieux que sa mort devienne la matière d'une spéculation mercantile. » Celui qui écrivait cette phrase en 1783 ne prenait pas garde que la rente viagère était bien, pour le constituant, une « spéculation » sur la mort du rentier. Certains jurisconsultes ont les préjugés tenaces : un magistrat de nos contemporains, le procureur général Dupin, n'a jamais voulu démordre de cette idée.

Ce ne fut pas du reste contre le mauvais vouloir des légistes que les sociétés naissantes eurent à lutter, mais contre l'indifférence du public. La *Générale*, qui depuis son origine jusqu'à ce jour, a garanti plus de 2 milliards de capitaux, n'en assurait encore en 1825, cinq ans après sa fondation, que pour 317 000 francs. Quinze ans plus tard, en 1840, au lieu d'une augmentation, c'était un déclin. Les assurances « vie entière » se réduisaient au capital dérisoire de 231 000 francs. « Il semblait permis de désespérer, a dit M. de Courcy, et de proclamer le tempérament français décidément rebelle à cette importation britannique. »

Un progrès fort lent commence à se dessiner à cette époque, grâce à un perfectionnement apporté à l'institution : la participation des assurés aux bénéfices. Les souscriptions atteignirent 7 millions en 1860 ; en 1865, quoique les concurrens se fussent multipliés, elles dépassaient 30 millions ; elles arrivèrent à 60 millions en 1869. Économistes, mathématiciens, romanciers, journalistes, s'occupèrent des assurances ; une revue mensuelle était fondée, puis une librairie spéciale, dont le catalogue grossissait chaque mois. Les capitaux souscrits *par l'ensemble des compagnies* depuis leur fondation jusqu'à 1859 étaient de 354 millions ; le total des contrats était de 400 000 ; en 1880, les contrats étaient au nombre de 400 000, et les capitaux se chiffraient à 4 milliards. A la fin de l'année dernière ils s'élevaient à 10 milliards et demi ; les assurances *en cours*, à cette date, dans les

dix-huit sociétés françaises, montaient à 3 milliards 550 millions, les rentes viagères à plus de 53 millions.

S'il a fallu, comme on voit, presque trois quarts de siècle pour que les générations nouvelles comprissent la portée de cette arithmétique de la mortalité, elle est aujourd'hui solidement assise sur ses bases scientifiques, dont le propre est d'affranchir l'assuré des risques qu'il redoute, pour les transférer à l'assureur, qui les recueille, les pèse, les classe dans ses cartons, où ils deviennent sans danger par leur nombre même, leur division, leur équilibre. Ces bureaux, où griffonnent paisiblement des employés sédentaires, sont un laboratoire de confection et de vente d'un vaccin contre le hasard. Cette expression, angoissée d'espérance ou de crainte, qui si souvent revient sur nos lèvres : « Si le hasard veut... », est-il donc possible qu'elle disparaisse? Le dieu Hasard, l'ancienne *Fortuna*, capricieux et rebelle par définition à tout calcul, cessera-t-il d'en faire à sa volonté? Les hommes du xxe siècle parviendront-ils à le mettre en cage, à le domestiquer comme ces autres forces de la nature, indomptées naguère, que les hommes du xixe siècle ont su réduire en esclavage? Toujours est-il que l'assurance sur la vie a su quelque peu l'apprivoiser, surprendre quelques-uns de ses secrets, et, l'opposant à lui-même, de cinquante mille hasards contraires tirer un millier de certitudes.

C'est là toute l'économie des combinaisons presque innombrables qui garantissent à celui-ci un héritage pour les siens, à celui-là une fortune pour lui-même, ou une dot pour ses enfans, ou un gage pour ses créanciers; les sommes ou les revenus devant être payés, suivant le gré de chacun, aux uns en cas de vie, aux autres en cas de mort, à moins qu'ils ne préfèrent stipuler une échéance fixe, qu'ils soient morts ou vivans. Toutes les suppositions sont possibles, tous les types d'arrangemens sont acceptables, tellement la machine à assurer se prête, docile et comme flexible, à tous les mouvemens que l'on exige d'elle. Les deux branches auxquelles se rattachent les divers contrats, — assurances en cas de vie ou en cas de décès, — ont ceci de commun que le dernier soupir des intéressés amène toujours la liquidation de leur engagement et met fin au paiement de leurs cotisations; ce qu'on exprime par cette formule : « En assurance sur la vie, la mort libère. »

L'assurance en cas de décès, dite de « vie entière », la plus connue, la plus féconde, a pour objet la constitution immédiate du patrimoine de la famille. Elle s'adresse à la classe immense des maris et des pères qui vivent plus ou moins largement, au

jour le jour, du produit de leur travail : toute la force intellectuelle de la nation, tous ceux qui sont en train de grandir. La disparition du chef serait pour la femme et les enfans le signal de la décadence, le bail résilié, le mobilier vendu, les serviteurs congédiés, les éducations interrompues, la ruine greffée sur le deuil. L'individu qui, placé dans cette situation périlleuse, n'assure pas aux siens, par des primes annuelles, un capital payable à sa mort est aujourd'hui une exception coupable.

L'épargne ne remplit pas le même rôle : en versant au commencement de chaque année un millier de francs d'assurance, l'homme de 30 ans garantit *dès le premier jour* à ses héritiers plus de 40000 francs. Il lui faudrait 24 ans pour amasser une somme équivalente, en économisant 1000 francs par an, qu'il placerait à intérêts composés au taux de 4 pour 100. Qui donc ose se flatter d'avoir devant lui 24 ans de vie? Durant cette période de 24 années, sur 100 jeunes hommes, âgés aujourd'hui de 30 ans, il en mourra 27. Qui peut avoir la certitude d'être parmi les survivans? Un calcul analogue est faisable à tous les âges, avec cette nuance qu'à 45 ans par exemple une prime de 1000 francs n'assure plus tout à fait 26000 francs, et que, pour épargner ce capital dans les mêmes conditions que ci-dessus, 18 années devraient suffire. Mais à 45 ans on est depuis longtemps engagé sur le mauvais versant de la vie, celui de la descente, de plus en plus rapide et fertile en chutes. A deux sur trois seulement, — 67 pour 100, — parmi ces hommes de 45 ans, il sera donné de passer encore 18 ans sur la terre.

Dans le contrat « vie entière », au lieu de payer annuellement la même somme jusqu'à sa mort, l'assuré peut stipuler des primes variables, croissantes ou décroissantes d'année en année, suivant qu'il prévoit l'augmentation ou la diminution de ses ressources. Il lui est loisible, en ce dernier cas, de borner ses versemens à un laps de temps plus ou moins court, — 10, 15 et 20 ans, — ou convenir que le paiement cessera soit lorsqu'il atteindra lui-même un certain âge, soit lorsqu'une incapacité de travail le réduirait à la gêne. Ce sont là des assurances « à primes temporaires, » qui ne profiteront pourtant qu'aux successeurs de l'assuré. S'il s'agit d'établir ses enfans, il se procurera par le contrat « à terme fixe » des capitaux à une date connue d'avance. Par l' « assurance mixte » il s'en fera garantir le paiement, soit dans le délai convenu, soit à sa mort s'il meurt avant l'expiration du délai. Au lieu d'assurer à d'autres des capitaux, il peut leur assurer des rentes, viagères ou passagères. Au lieu de s'assurer soi-même pour toute la durée de sa vie, on a aussi le droit de

n'assurer qu'une tranche de son existence : cinq ou dix ans. Ainsi fera le débiteur au profit d'un créancier, qu'il ne saurait rembourser autrement si la mort survenait avant une certaine époque; combinaison d'autant moins chère que la période prévue, et par conséquent la responsabilité de la compagnie, sera plus courte.

Telles sont les plus usitées des conventions faites « en cas de décès. » Il en est une foule d'autres dont le montant n'est exigible au contraire que si l'assuré est encore en vie à l'échéance : capitaux ou « rentes différées, » à terme fixe ou incertain, payables au moment où le bénéficiaire en exprime le désir, leur chiffre devant être naturellement plus fort selon que ce désir est exprimé plus tardivement. Quant aux rentes immédiates, rien ne s'oppose à ce qu'elles soient servies à plusieurs personnes simultanément ou successivement, à ce qu'elles s'augmentent ou se réduisent en faveur des unes ou des autres. Même il peut être prévu qu'une portion du capital aliéné sera restituée par les compagnies. Celles-ci escomptent volontiers les nues-propriétés ou les usufruits; et, suivant le gré des contractans, les échangent tantôt contre des revenus, tantôt contre un capital liquide.

II

Il serait intéressant de savoir avec précision par quelles classes sociales l'assurance a été le mieux accueillie. Nos compagnies n'ont publié jusqu'ici aucun travail qui permette de s'en rendre compte. Seule une société étrangère, opérant en France, a indiqué la profession de ceux de ses cliens qui ont souscrit dans notre pays des polices de 20000 francs et au-dessus. Ce sont proprement les aristocrates de l'institution, puisque la moyenne des contrats n'est actuellement chez nous que de 13500 francs et que les autres nations fournissent des chiffres équivalens ou inférieurs. Sur les 1550 assurés dont se compose la liste dont je viens de parler, plus de la moitié — 780 — n'ont stipulé que des sommes de 20000 à 30000 fr. ; à 600 autres sont garantis des capitaux de 31000 à 99000 francs. Il en est 153 de 100000 à 199000 fr., 11 seulement de 200000 à 399000 francs, 2 de 400000 et 1 de 500000 francs: ce dernier est un négociant en vins. Les autres gros souscripteurs sont rentiers, notaires, banquiers et agens d'affaires. La plus forte prime qui ait jamais été, croyons-nous, payée dans le monde est celle d'un commerçant de New-York, qui a versé en un chèque à une compagnie américaine la somme de 3 millions de francs sur la tête de plusieurs membres de sa

famille. Suivant l'âge des bénéficiaires une semblable prime peut représenter à l'échéance jusqu'à 6 et 8 millions de capital. Ce n'est là qu'un aspect tout fantaisiste de l'assurance, puisqu'elle n'est pas faite pour multiplier l'opulence des millionnaires, mais surtout pour parer à l'indigence des « sans fortune ».

A ce point de vue l'organisme rend en France d'incontestables services, puisqu'il a présentement la charge de fournir à 270 000 familles le modeste capital de 13500 francs. La clientèle ne descend pas toutefois au-dessous de la petite bourgeoisie. Une société allemande, la *Mutuelle* de Gotha, qui figure parmi les plus anciennes et les plus florissantes de l'Europe, comptait par 1 000 adhérens 308 commerçans, 132 industriels et 293 fonctionnaires. Outre ces catégories, comprenant à elles seules les trois quarts des assurés, on trouvait 54 médecins ou vétérinaires, autant d'aubergistes, 43 employés de chemins de fer et autres entreprises de transport, 17 militaires et pareil nombre d'ingénieurs, 21 artistes, 7 domestiques, 2 ou 3 hommes de lettres et 50 individus sans profession. Si l'on retranchait de cette liste les fonctionnaires de l'État et des administrations de chemins de fer — pour lesquels il existe chez nous des caisses de retraites spéciales — je suis d'accord avec M. Chaufton, l'auteur d'un ouvrage aujourd'hui classique sur les *Assurances*, pour estimer que les mêmes proportions se retrouveraient dans le groupe français.

C'est donc en des cercles bien restreints encore que se recrutent les assurés. Par une contradiction apparente, dont les socialistes font grand étalage, ceux qui auraient le plus d'intérêt à créer quelques ressources à leurs veuves, à leurs orphelins, ou à leur propre vieillesse, semblent précisément hors d'état de prendre des engagemens et surtout de les tenir. « La caisse d'épargne, la mutualité, disait Proudhon, choses excellentes pour qui, jouissant déjà d'une certaine aisance, désire y ajouter des garanties, demeurent tout à fait infructueuses, sinon même inaccessibles, à la classe pauvre. La sécurité est une marchandise qui se paie comme toute autre, et comme le tarif de cette marchandise baisse, non pas selon la misère de l'acheteur, mais selon l'importance de la somme qu'il assure, l'assurance se résout en un nouveau privilège pour le riche, en une ironie cruelle pour le pauvre. » Et il est très vrai que les compagnies privées, pas plus d'ailleurs que les gouvernemens, ne peuvent faire quelque chose de rien, qu'il faut, pour être assuré, apporter une mise à la caisse commune.

Mais ce n'est pas une raison pour que l'institution qui nous occupe ne pénètre pas dans la masse du peuple. Le coût des diverses assurances nécessaires à l'ouvrier a été estimé par un

statisticien allemand à 216 francs par an, représentant 0 fr. 70 par jour de travail. Moyennant ce sacrifice, qui, avec les salaires actuels d'un grand nombre d'industries, n'est pas au-dessus des forces du travailleur, celui-ci se garantirait : 1° une rente annuelle de 433 francs pour ses vieux jours; 2° un secours de 150 francs par an en cas d'infirmités; 3° une allocation temporaire de 12 francs par semaine en cas de maladie ou de chômage; 4° en cas de mort prématurée une rente de 500 francs destinée à nourrir et à élever ses enfans jusqu'à l'âge de 16 ans. Ces chiffres ne sont ici donnés que comme type d'un ensemble de primes, susceptibles de varier à l'infini suivant les besoins et les facultés de chacun.

Jusqu'à présent l'ouvrier, le paysan français, ne sont pas assurés. L'esprit de prévoyance ne se manifeste chez eux que sous l'aspect de versemens à la caisse d'épargne. Les titulaires des 8 millions de livrets, entre lesquels se répartissent les 3 milliards 800 millions de francs confiés à ces caisses se recrutent pour la plupart dans les rangs du prolétariat. Chacun d'eux posséderait ainsi en moyenne un capital de 480 francs. On peut aussi considérer comme appartenant à la classe populaire les 180000 personnes qui reçoivent, de la « Caisse nationale de retraites pour la vieillesse », des arrérages de 32700000 francs, soit pour chacune une rente moyenne de 182 francs. Quant à la « Caisse nationale d'assurances », ses opérations sont tout à fait insignifiantes. Bien qu'elle fonctionne depuis vingt-sept ans, elle n'a pas, à l'heure actuelle, pour 3 millions de capitaux souscrits; et c'est au plus si elle recouvre annuellement pour 60000 francs de primes.

Mais si nous pouvons nous enorgueillir de ces économies individuelles qui, suintant goutte à goutte de la poche des petits salariés, alimentent l'imposant fleuve d'or que nos caisses d'épargne, où il se jette, peuvent à peine contenir; si la propriété mobilière et foncière, — minces lopins du sol et titres de rente minuscules, — est plus largement répartie peut-être dans les chambrettes de nos villes et les chaumières de nos champs que dans les logemens similaires des autres pays d'Europe, nous devons reconnaître que, sous le rapport de cette épargne collective qu'est l'assurance sur la vie, nos compatriotes viennent à peu près au dernier rang. Je n'envisage pas seulement le chiffre des capitaux assurés, — qui sont en France de 3 milliards et demi, alors qu'ils atteignent 5 milliards en Allemagne, 16 milliards en Angleterre et 30 milliards aux États-Unis, — mais surtout le nombre des polices, pour constater que la formation de la fortune par la mise en commun des risques a peu pénétré dans notre démocratie. Proportionnellement à la population, il y a chez nous

deux fois moins d'assurés qu'en Allemagne, Suisse, Danemark ou Norvège, trois fois moins qu'en Autriche, en Belgique ou en Hollande.

Avec l'Angleterre aucune comparaison n'est possible : les rentes viagères y sont peu usitées ; toutes les compagnies ensemble n'ont pas de ce chef plus de 23 000 cliens, auxquels est due une annuité totale de 26 millions, tandis qu'en France les sociétés privées, jointes à la Caisse nationale, servent 85 millions de francs à 230 000 rentiers. Mais pour les assurances de capitaux, sous leurs formes multiples, notre pays, sur 1 000 habitans, ne possède que 7 assurés ; la Grande-Bretagne en compte 360, plus du tiers de la population : 14 millions et demi d'individus. Deux sortes de compagnies y fonctionnent : *ordinaires* ou *industrielles*. Les premières ont 1 200 000 cliens, auxquels elles garantissent 13 milliards. Les secondes ont quatre fois moins de capitaux et onze fois plus de cliens : 13 200 000 assurés pour 3 milliards 200 millions. Le capital moyen des premiers est de 10 500 francs, celui des seconds de 235 francs. La valeur est bien minime encore, le résultat moral est immense. En six ans, de 1887 à 1893, le nombre des petits assurés a passé de 9 à 13 millions d'âmes. Que le mouvement continue, et dans moins de vingt ans les liens d'une prévoyance mutuelle uniront, au delà du détroit, la presque totalité des citoyens. L'Angleterre aura su réaliser par le jeu spontané de la liberté ce que l'Allemagne et l'Autriche cherchent à obtenir péniblement par la main de l'État : l'assurance universelle ; le régime où tout travailleur, dès les premiers jours de la jeunesse, jouira de ce luxe inaccessible à ses pères, la certitude du lendemain ; où l'ouvrier ne luttera plus dans la condition du sauvage primitif, dépendant de sa chasse et de sa pêche quotidiennes, victime du besoin le jour où elles ne lui fournissent pas d'alimens.

Jamais nos contemporains ne se pénétreront assez de cette vérité *mathématique :* qu'avec tout le superflu du riche, si exactement rogné qu'on le suppose, il n'y a pas de quoi constituer le nécessaire, à plus forte raison l'aisance du pauvre. C'est la grande vertu de l'assurance de chercher le supplément de bien-être, auquel chacun a le droit de tendre, non dans le dépouillement chimérique de quelques-uns, mais dans l'aménagement plus fécond, dans la trituration plus savante des ressources générales. Le succès en Angleterre des « compagnies industrielles », nom donné à celles qui s'occupent exclusivement des petits capitaux, est venu de ce qu'elles ont imaginé l'assurance à primes hebdomadaires de 10 centimes. Ce mode d'encaissement, le détail infini d'un mécanisme aussi émietté engendre de terribles frais généraux, presque

triples de ceux des compagnies ordinaires. C'est le grave défaut d'un système encore bien récent. Il est nécessaire que, par des améliorations progressives, il puisse disparaître ou s'atténuer.

III

Les assurances ont pour base le calcul des probabilités, appliqué à la durée de la vie humaine, dont la connaissance est fondée elle-même sur la loi de mortalité. C'est là l'élément le plus important dans la confection d'un tarif; c'est aussi le plus difficile à dégager. La loi de survie n'agit pas avec autant de régularité que la loi de la pesanteur; elle varie au contraire suivant les nations, les époques, les catégories sociales. La mortalité de 1855 à 1870 n'était pas la même dans les divers pays d'Europe : on constatait annuellement 22 décès pour 1 000 vivans en Angleterre et 30 en Autriche. Des mathématiciens spéciaux appelés « actuaires », de l'anglais *actuary*, sont attachés aux compagnies, avec mission de corriger, contrôler et interpréter sans cesse les renseignemens des statistiques sur la longévité.

La plupart des compagnies se trouvent n'assurer que des individus âgés le plus souvent de vingt-cinq ans au moins: or les deux cinquièmes des décès ont lieu avant cet âge, et la mortalité des adultes se trouve n'atteindre que 60 pour 100 du total général. De plus, les assurés ne correspondent pas à une portion quelconque de l'humanité, d'un effectif égal au leur. Soumis à l'examen médical de la compagnie, qui ne les accueille qu'en bonne santé, ils forment un groupe de têtes choisies, dont la mortalité devrait être inférieure à la moyenne. Seulement les assurés bien portans, qui constituent les « bons risques », sont au bout de quelque temps plus disposés à abandonner leurs contrats. Ceux au contraire dont l'état est chancelant sentent mieux la valeur de l'assurance et demeurent. Il se produit ainsi peu à peu une *antisélection naturelle* des cliens, par opposition à la *sélection médicale* de la compagnie. Sur 10 000 personnes de 30 ans, il en meurt 53 parmi celles qui viennent de s'assurer dans l'année ; il en meurt 87 parmi celles qui sont assurées depuis cinq ans. C'est que, durant une période un peu longue, il y a deux fois plus de résiliations que de décès.

Cet ensemble de statistiques, fondées sur l'expérience, ne pouvait, lors des tâtonnemens du début, guider les compagnies naissantes. Elles ont dû s'en rapporter à des tables consciencieusement établies par leurs auteurs, mais qui, suivant les méthodes de calcul adoptées, aboutissaient à des résultats divergens. Ainsi, sur 1 000 individus nés vivans, il en restait, à l'âge de 50 ans,

297 d'après Duvillard, 396 d'après Deparcieux, 362 d'après Kerseboom, 592 d'après Finlaison, etc. Soit que leurs observations n'eussent pas porté sur un assez grand nombre de têtes, soit qu'elles n'eussent pas été suivies pendant une période assez étendue, les constructeurs de tables se montrèrent optimistes ou pessimistes à l'excès. Les uns, comme Duvillard, favorables à la vieillesse, lui concédaient une faculté de résistance démentie par la réalité, tandis qu'ils avaient fait à l'âge mûr la part trop exiguë; les autres, comme Deparcieux, nous laissaient subsister avec trop d'indulgence jusqu'à la soixantième année, pour nous faucher, à partir de cet âge, avec une rigueur plus impitoyable que la nature. Au point de vue des compagnies qui font à la fois des assurances en cas de vie et en cas de mort, il pouvait sembler indifférent que la table indiquât, pour certaines périodes, une mortalité trop forte ou trop faible; ce qu'elles recevaient en moins dans une branche, elles le percevaient en plus dans une autre. Encore faut-il admettre que les deux branches se balancent, ce qui n'est presque le cas nulle part. Les caprices des épidémies auraient du reste pour résultat de déranger souvent cet équilibre : l'influenza de 1889 éprouva beaucoup les sociétés d'assurances, parce qu'elle s'attaqua plus spécialement aux hommes de 30 à 50 ans et qu'elle épargna les vieillards. Les capitaux qu'il fallut débourser durant cet exercice ne furent donc pas compensés par une extinction proportionnelle de rentes viagères.

Quoiqu'elles eussent corrigé les défauts les plus choquans des instrumens dont elles continuaient de se servir, et qui remontaient à un siècle et davantage, nos compagnies françaises ne pouvaient ignorer que ces tables, dites « rapides » parce qu'elles exagéraient la brièveté de notre existence, n'étaient pas conformes à la mortalité effective. Le simple rapprochement annuel des décès survenus dans leur clientèle avec le nombre de ceux qui, d'après la prévision des tables, auraient dû se produire, le leur révélait suffisamment. Du chef seul de cette erreur résultait pour les assureurs un bénéfice important, puisque les primes payées d'après des tarifs erronés dépassaient les risques à couvrir. Il n'est que juste d'ajouter que, depuis un bon nombre d'années, ce gain imprévu était partagé avec les assurés sous forme de participation aux bénéfices.

Cette espèce de remboursement ne remédiait pas, toutefois, aux inconvéniens du système. Les frais généraux étaient mal répartis entre les « jeunes têtes, » qui payaient trop, et les « têtes âgées, » qui ne portaient pas leur juste poids de ces dépenses accessoires que l'on nomme le « chargement ». Nos quatre principales compagnies ont récemment adopté une table nouvelle,

plus exacte que l'ancienne, tirée d'élémens fournis par leurs propres archives, qui se trouve concorder absolument avec celles des sociétés anglaises et américaines. La substitution aurait eu pour effet d'abaisser les tarifs, de rendre l'assurance moins coûteuse, si le taux de capitalisation des « réserves » était resté le même.

Il est ici nécessaire de bien connaître le procédé suivi pour l'établissement des primes, ce que l'on pourrait appeler le « secret de fabrication » s'il s'agissait d'une industrie moins publique. Les tables de mortalité ont révélé aux compagnies les chances que l'homme, à chaque âge, avait de vivre ou de mourir. Elles leur apprennent, par exemple, que l'individu de 30 ans a 9 920 raisons contre 80 de se flatter d'atteindre sans encombre sa trente et unième année. Par conséquent, s'il désire contracter une assurance, en cas de décès, de 10 000 francs, il faudra lui demander 80 francs, — 0 fr. 80 pour 100 francs. Telle serait la « prime pure », le prix de revient du risque, celui par lequel l'assureur est mathématiquement couvert, sans gain ni perte. Il va de soi qu'une pareille certitude de ne rien perdre ni gagner n'est *strictement* vraie qu'à la condition d'assurer un très grand nombre de sujets âgés de 30 ans et de les assurer tous pour une somme uniforme; puisqu'une compagnie qui garantit à 90 cliens un capital de 1 000 francs et à dix autres du même âge un capital de 100 000 francs, est exposée à payer beaucoup plus qu'elle n'a perçu ou à percevoir beaucoup plus qu'elle ne paiera, suivant que les 8 pour 1 000 de sinistres porteront sur les 10 grosses polices ou sur les 90 petites. C'est ce qui arrive annuellement à toutes les compagnies, parce qu'elles ont toutes des assurés de 3 000 francs et des assurés de 300 000, parce qu'aussi le nombre des polices est extrêmement variable suivant les âges et que les chiffres des tables de mortalité ne sont vrais qu'en moyenne. Un particulier qui se ferait pour un an l'assureur d'une trentaine d'amis, en se fondant sur les meilleures statistiques de survie, se livrerait à une spéculation aussi hasardeuse que s'il confiait son argent à la roulette de Monaco.

A la *Générale*, qui possède à peu près 50 000 contrats en cours, sur des têtes échelonnées depuis 95 ans jusqu'à moins de 20 ans, il n'y a presque pas un âge où le nombre des décès concorde absolument avec la proportion indiquée par les tables. Dans la période où les assurés sont le plus nombreux, de 39 à 49 ans, la mortalité réelle est constamment inférieure ou supérieure à la mortalité présumée. L'année dernière, sur 1 705 personnes de 46 ans, il *devait* en mourir 22 : il en est mort 24. En revanche, sur 1 582 individus de 49 ans, 24 *auraient dû* disparaître dans les

douze mois : 21 seulement ont été frappés. L'écart entre les calculs et les faits s'accuse de plus en plus, à mesure que l'on opère sur un groupe plus mince : sur 385 assurés de 66 ans, 29 sont descendus dans la tombe, au lieu de 19 seulement que l'on s'attendait à perdre ; en revanche, sur 265 assurés de 72 et 74 ans, tandis que 23 étaient condamnés, on n'a vu se réaliser que pour 16 d'entre eux les pronostics des actuaires. Mais comme ces pronostics sont rigoureusement déduits d'une longue expérience, il faut bien que celle-ci se charge de les confirmer. Au bout de quelques années les bonnes et les mauvaises chances se balancent.

Puisqu'une somme de 10 000 francs peut être garantie, en cas de décès, à un homme de 30 ans, moyennant une prime de 80 francs, il paraît assez singulier, en ouvrant l'une de ces petites brochures où les sociétés d'assurances consignent le détail de leurs tarifs, d'y constater que le versement annuel exigé d'un assuré de cet âge sera, pour 10 000 francs, de 249 ou 267 francs, c'est-à-dire plus du triple. C'est que les 80 francs dont j'ai parlé correspondent bien au risque *actuel*, mais non au risque *futur*, qui va chaque année s'aggraver. Par ce seul fait qu'il vit, cet homme de 30 ans est de plus en plus exposé à mourir ; à mesure que devient plus prochaine la probabilité de son trépas, le prix, pour un capital identique, s'élève à 100 francs dès l'âge de 40 ans ; à 50 ans, il est de 154 francs ; à 60 ans, de 293 francs. Il monte, à 70 ans, jusqu'à 627 francs et correspond, à 80 ans, au chiffre énorme de 1 356 francs. Tel serait le taux de la prime « progressive » représentant le risque annuel.

Avec un pareil système, l'assurance eût été décourageante, sinon impossible. Les ressources de la plupart des assurés tendent plutôt à diminuer qu'à s'accroître ; ceux qui atteindraient à la vieillesse se verraient souvent forcés, après de longs efforts, d'abandonner leurs contrats, et, pour n'être pas exposés à cette extrémité fâcheuse, presque aucun de ceux qui profitent aujourd'hui de cette mutualité prévoyante n'y aurait eu recours. Aussi l'universalité des compagnies ont-elles calculé une prime *moyenne* invariable qui correspond à ce danger variable du décès, et elles ont appliqué cette méthode à toutes les assurances souscrites pour plusieurs années.

Au moment où l'assuré signe sa police, cette prime constante excède le risque annuel ; elle s'en rapproche chaque année, l'égale un instant, puis lui devient de plus en plus inférieure. L'assuré est, dans la compagnie, comme dans une banque le client auquel est ouvert un compte, d'abord créditeur puis débiteur ; l'assureur mettant de côté, dans les premiers temps, la somme nécessaire pour compléter les primes trop faibles des temps

à venir. Pour conserver l'exemple que j'ai choisi d'un homme de 30 ans, auquel est garanti un capital de 10 000 fr., le taux de la prime moyenne est de 180 francs. Ce chiffre, que l'assuré paiera uniformément durant toute sa vie, commence par être notablement au-dessus des 80 francs du risque de début; un peu après la cinquantième année la prime et le risque se trouvent avoir même valeur, mais pour quelques mois seulement. La période de remploi commence et peut aller jusqu'à 85 ans, ou davantage, époque où la prime de 180 francs doit faire face à un risque qui ne vaudrait pas beaucoup moins de 2 000 francs par an. Ce coût élevé des primes, pour les vieillards qui s'avisent trop tardivement de recourir à l'assurance, a même déterminé les compagnies, qui naguère accueillaient les nouveaux cliens jusqu'à 65 ans, à fermer leurs portes aux postulans ayant dépassé la soixantaine. Elles estiment qu'il faudrait leur demander trop cher et qu'ils se trouveraient exposés, s'ils avaient le malheur de vivre, à verser beaucoup plus que la somme assurée.

La réunion de tous ces excédens, encaissés pendant les premières années des contrats en cours, forme la « réserve de compensation. » Mathématiquement calculée pour parer, comme nous l'avons vu, aux chances de mortalité, elle dépend en partie du taux d'intérêt que les compagnies en retireront. Ces primes anticipées sont en effet placées aussitôt que perçues, et s'augmentent chaque année de l'intérêt qu'elles produisent, et de l'intérêt des intérêts. On évalue par avance le montant de ces intérêts composés, et, comme la réserve grossira plus ou moins vite suivant qu'elle rapportera un taux plus ou moins élevé, on voit que ce taux de capitalisation influe par là même sur la prime, dont cette réserve forme partie intégrante.

Il est bon de rappeler, pour les lecteurs qui ne sont pas familiers avec la pratique des intérêts composés, que la différence de revenu entre deux sommes, quoiqu'elle paraisse de médiocre importance à l'origine, aboutit, après un laps de temps un peu long, à des écarts immenses : 10 francs ainsi placés formeront au bout de cinquante-cinq ans un total de 50 francs, au taux de 3 pour 100, et au taux de 6 pour 100, simplement *double* du précédent, ils atteindront le chiffre *quintuple* de 246 francs. Jusqu'à ce jour les compagnies françaises calculaient que leurs placemens devaient rapporter 4 pour 100 : en réalité, ils rapportèrent davantage et le surplus fut pour elles un profit net. Une différence de 1/2 ou 1 pour 100 constituerait une différence appréciable pour les 1 500 millions que représentent aujourd'hui en bloc les réserves de nos 18 compagnies; seulement la baisse du taux de l'intérêt est venue affecter ces biens, et les quatre grands assu-

reurs : *Générale*, *Nationale*, *Phénix*, *Union*, qui possèdent ensemble 1 200 millions, — soit les quatre cinquièmes par conséquent du total français, — ont décidé de ne tenir compte désormais à leurs placemens que d'un intérêt de 3 1/2, au lieu de 4 pour 100. « C'est à peine, disent-ils, si le taux de 3 1/2 pour 100 pourra être obtenu tant que les valeurs mobilières resteront aux cours actuels ou continueront de monter. » Cette affirmation, il faut l'avouer, est contestable. La vérité me paraît être que le taux de 4 pour 100 peut encore être *obtenu*, mais qu'il ne peut plus être *dépassé*. Avec des tarifs calculés sur l'ancienne capitalisation des réserves à 4 pour 100, il n'y a plus en effet aucun *profit* à prévoir sur le chapitre des placemens; sur le chapitre de la mortalité il n'y en a pas davantage, avec les nouvelles *tables exactes* substituées depuis un an aux anciennes *tables fautives*.

IV

On a remarqué que, tout en s'attachant à évaluer aussi exactement que possible, par les tables de mortalité, les risques qu'elle prend à sa charge, toute compagnie se trouvait exposée à ce que certaines catégories, où les capitaux sont très inégalement répartis entre les diverses têtes, la constituent en gain ou en perte, suivant que les sinistres frappent les petits assurés ou les gros. Poursuivant son rôle de destructeur acharné du hasard, l'assureur le chasse ici encore de son domaine en repassant, en *réassurant*, à des confrères une part des capitaux dont il s'est chargé lorsqu'ils excèdent un certain chiffre, — 400 000 francs dans les principales sociétés, 200 000 dans les autres. — La *Générale* paie ainsi à d'autres compagnies près de 900 000 francs par an; elle reçoit d'autre part de ses voisines, pour les portions de risques dont elle les soulage, une annuité importante qui se confond dans les 34 millions de primes encaissées par elle. Comme les réassureurs demeurent libres de rejeter à leur tour sur d'autres quelque peu du fardeau qu'ils ont assumé, les risques onéreux perdent, en s'éparpillant ainsi, leur caractère aléatoire.

L'assureur, fidèle au même principe, a excepté de sa garantie ordinaire l'exercice des professions dangereuses et le séjour dans les climats meurtriers. Il se couvre de ces chances spéciales en imposant le paiement de « surprimes ». Ces supplémens sont même réglementés avec une minutie un peu puérile. Qu'une surprime professionnelle soit exigée seulement des aéronautes de métier, comme fait une compagnie étrangère, ce n'est là qu'un détail sans importance : en France la liste des surcharges impo-

sées à des classes nombreuses d'assurés est certainement arbitraire. De même pour les « surprimes de voyage ». Dans une nation aussi peu errante que la nôtre, il semble superflu d'interdire, comme font les polices, les « pays inexplorés » : je serais curieux de savoir combien nos compagnies ont perdu de cliens en Asie centrale ou en Patagonie. On peut, sans encourir la déchéance de son contrat, mourir en Égypte en deçà de la première cataracte du Nil d'un bout de l'année à l'autre, et du 1er octobre au 1er avril, entre la première et la deuxième cataracte. Plus généreuses, certaines compagnies permettent en toute saison l'approche de cette seconde cataracte. Mais il n'est pas de surprime qui puisse garantir le montant de son assurance à l'un de nos compatriotes qui décéderait au delà de la quatrième cataracte. Le voyage en Palestine n'est libre aussi qu'en certains mois. D'autres pays ne sont exempts que jusqu'à tel degré de longitude ou de latitude. Parmi ceux qui sont taxés, il ne semble pas que le Mexique, où la surprime est de 4 pour 100, soit beaucoup plus funeste aux Européens que la Perse, où elle n'est que de 2 pour 100, ni que le Japon, où elle est de 1 pour 100.

Il est un risque beaucoup plus sérieux, c'est celui de guerre. Jusqu'à 1887 il fut considéré comme absolument inassurable, en France du moins, — car il est des pays où, moyennant une taxe supplémentaire de 20 centimes par 100 francs pour les soldats et 40 centimes pour les officiers, payable annuellement jusqu'à 45 ans, — les compagnies assument cette responsabilité. Comparée d'ailleurs à plusieurs autres fléaux qui sont compris dans la garantie ordinaire, tels que la guerre civile ou les épidémies, la guerre étrangère ne paraît pas, sous le rapport de la mortalité, beaucoup plus redoutable. La guerre d'Italie, en 1859, occasionna moins de décès que le choléra de 1849. Il ne mourut pas plus de Français dans l'expédition de Crimée, en 1854, que durant l'épidémie de 1853. La grande « peste » du XIXe siècle, ce choléra asiatique qui nous vint, en 1832, d'Angleterre et de Russie, après avoir fait périr aux Indes plusieurs millions d'hommes, fut l'auteur d'une hécatombe égale à celle de l'année 1870. La proportion régulière augmenta alors de 6 personnes par 1000 —, de 22 à 28. — Il est vrai que l'épidémie en général ne choisit pas ses victimes, comme la balle ou l'obus, qui les prennent dans la force de l'âge.

Que vaut cependant, pour l'homme de 21 à 45 ans, une assurance qui disparaît au moment même où elle lui serait le plus précieuse? Mais comment, répondent les assureurs, s'exposer aux pertes incalculables résultant d'un conflit qui amènerait sur le champ de bataille des milliers de soldats? Désireuses de satis-

faire l'opinion publique, les compagnies se sont mises à l'œuvre: la plupart n'ont abouti jusqu'à présent qu'à des solutions imparfaites. Chez toutes, par le fait seul de la déclaration de guerre, les polices des hommes appelés sous les drapeaux se trouvent suspendues pendant la durée des hostilités et pendant les huit mois qui suivront la signature de la paix; le soldat venant à mourir dans ce délai étant supposé victime des suites de la campagne. S'ils succombent, les compagnies ne doivent aux héritiers que le prix du rachat de leur contrat, opéré d'office. Pour le titulaire d'une assurance de 50000 francs, souscrite à 26 ans, qui tomberait sur le champ de bataille à 30 ans, après avoir payé cinq primes, c'est-à-dire 11300 francs, la valeur du rachat imposé ne s'élèverait pas à 1900 francs! C'est à quoi se réduirait l'obligation de l'assureur. Le client n'est-il assuré que depuis moins de trois ans, ses ayans-droit ne recevront rien du tout: les primes seront purement perdues!

Veut-il soustraire les siens à cette fâcheuse éventualité, il devra verser, au moment de rejoindre son corps, une surprime qui varie de 10 à 5 pour 100 *du capital assuré*, suivant qu'il sert à l'armée active ou à l'intendance. Moyennant le paiement de cette somme, le contrat demeure en vigueur, mais non pas dans toutes les compagnies : les plus importantes se contentent de former de toutes les surprimes un fonds spécial, destiné à payer les capitaux assurés. Si le montant de cette espèce de tontine produit un excédent, chacun des intéressés en aura sa part; s'il se solde par une insuffisance, chacun d'eux pourra se trouver réduit, jusqu'à concurrence des deux tiers de son assurance; ces compagnies ne se rendant, pour leur compte, *responsables que d'un tiers*. Une seule société, à notre connaissance, garantit à ses associés le paiement total de leur contrat; elle fait mieux, elle leur avance d'office le montant de la surprime de guerre, dans une mesure plus ou moins forte, suivant leur ancienneté. Et, à ceux d'entre eux qui ne voudraient pas profiter de ces dispositions favorables, au lieu du prix de « rachat » de leur police, elle octroie la valeur de « réduction » qui, dans le cas cité plus haut, s'élèverait au triple de la première : 5700 francs au lieu de 1900.

Ces termes techniques : « valeur de réduction », « valeur de rachat », demandent une explication. Il est toujours stipulé que si l'assuré, après avoir payé les primes convenues pendant trois ans au moins, cesse ses versemens, son contrat demeurera valable pour une somme *réduite*, en proportion des débours qu'il a faits. Une personne qui payait, depuis cinq ou dix ans, pour recevoir 50000 francs au bout de vingt ans, demeurera, si elle s'arrête au quart ou à la moitié du chemin, assurée pour le quart ou la

moitié de la somme fixée d'avance : 12 500 ou 25 000 francs. Ces deux chiffres seront, après cinq ou dix ans, la « valeur de réduction » de sa police. S'il s'agit d'un assuré auquel est garanti un capital en cas de décès, la valeur de son contrat réduit dépend, comme la précédente, du nombre de primes acquittées. Un homme de 40 ans qui paye depuis dix ans pour assurer 50 000 francs à sa mort, et qui ne se soucie plus de continuer, demeure néanmoins créancier de la compagnie pour 12 500 francs. C'est à peu près le total des primes perçues.

Mais s'il n'a plus le désir de rester assuré pour une somme quelconque, la compagnie lui escompte en argent comptant cette créance éventuelle, cette assurance tronquée, pour un prix qui varie selon l'âge du client. Il est clair qu'une obligation de payer 12 500 francs, en cas de mort, est à échéance plus lointaine si le sujet a 40 ans que s'il en a 60. La première, étant moins lourde, se rachète moins cher. En restituant ainsi à ceux qui les quittent une portion de ces primes, que nous avons vu précédemment être très supérieures aux risques de début, les compagnies ne leur font pas un bien grand cadeau; elles auraient pu cependant tout conserver sans injustice, puisque les parties peuvent toujours régler les marchés à leur guise et qu'on ne rend par exemple absolument rien aux contractans dont la police n'a pas une durée minimum de trois ans.

V

Le motif de cette exception est fort simple : le bénéfice des assureurs, durant les premières années, est entièrement dévoré par les courtages de leurs agens. Nous n'avons en effet envisagé jusqu'ici que le prix exact du risque, la « prime pure ». Elle s'élève, nous l'avons vu, à 180 francs par an pour garantir en cas de décès 10 000 francs à un homme de 30 ans. Or les quatre grandes compagnies françaises exigent actuellement 267 francs. Cet écart de 87 francs est ce qu'on nomme le « chargement », destiné à faire face aux frais généraux et à constituer le profit des assureurs. Les deux premiers élémens de la prime — risque et réserve — étaient mathématiques : ce dernier est arbitraire.

La prime ainsi *chargée*, c'est-à-dire la « prime brute », celle des tarifs, est soumise à deux influences qui agissent en sens contraire : l'une tend à l'augmenter, c'est l'intérêt des compagnies qui cherchent à réaliser le plus de bénéfices possible ; l'autre tend à la réduire, c'est la concurrence de ces mêmes compagnies entre elles. Il s'établit ainsi un cours des primes d'assurances, comme un cours des marchandises, des effets publics et des

actions. L'offre peut avilir ce cours au-dessous de la valeur réelle : alors les assureurs perdent de l'argent et finalement plusieurs succombent. Des réactions se produisent; les assureurs deviennent plus exigeans, parfois se coalisent : les cours se relèvent, peut-être jusqu'à l'exagération, à moins que de nouveaux venus ne les attaquent encore. Il en est de même dans tous les commerces, et c'est la liberté de l'industrie. Depuis longtemps on admet que 30 pour 100 des primes suffisent à parer aux sinistres annuels et que la réserve des sinistres futurs absorbe 40 pour 100. Il reste donc un excédent de 30 pour 100 pour les frais et les bénéfices. Cette proportion se retrouve assez exactement dans la prime de 267 francs que j'ai analysée ci-dessus. On la constate aussi en dépouillant les comptes de nos compagnies françaises.

Au premier abord, ce gain de 30 pour 100 paraît énorme, mais il n'est qu'apparent. Et d'abord les assureurs s'engagent à le partager avec les assurés, après déduction des dépenses qu'exige le fonctionnement de l'entreprise. Comme ils estiment qu'en aucun cas ces dépenses ne pourront monter à plus du dixième des primes, que par suite il restera 20 pour 100 nets au moins à diviser entre les actionnaires et les cliens de la compagnie, ils offrent de réduire d'avance de 10 pour 100 le coût de l'assurance pour ceux qui préfèrent renoncer à toute participation aux bénéfices. En fait les compagnies, les grandes surtout, ont donné plus qu'elles ne promettaient. Elles prennent à leur compte la totalité des frais généraux, bien que ces frais dépassent le plus souvent la proportion indiquée.

Cette double charge aurait eu pour effet de réduire à peu de chose le dividende des actionnaires si, à côté du bénéfice *industriel*, de celui qui résulte proprement des opérations d'assurances, ils n'avaient profité d'un bénéfice *financier*, tiré du placement de leurs réserves, qui leur donnent annuellement un intérêt supérieur à celui qu'exige la capitalisation à 4 pour 100. A la *Générale*, par exemple, ce bénéfice représentait 2 700 000 francs en 1893 et durant les années précédentes : depuis 1894, en raison de la conversion de la rente française 4 1/2, dont la compagnie possédait une forte quantité, il ne s'élève plus qu'à 1 700 000 francs. Les placemens sont donc une partie très importante du mécanisme de l'assurance; c'est sur elle que le conseil d'administration porte plus spécialement sa surveillance. Ces conseils, où figurent comme membres et comme présidens des personnages portant pour la plupart des noms connus, quelquefois illustres, et dont plusieurs sont à la tête des grandes banques ou des industries vitales du pays, n'ont pas peu contribué, par le prestige de leur situation, à acclimater une institution utile, en rendant au public la confiance que les tontines lui avaient fait perdre. Cette

confiance revêt parfois une forme naïve, quand l'assuré d'une compagnie où M. Alphonse de Rothschild est administrateur exige absolument que la signature de ce dernier figure au bas de sa police, persuadé que son contrat acquerra ainsi une vertu spéciale, un supplément de valeur !

L'influence du conseil sur la marche des affaires est pourtant secondaire : c'est au directeur qu'appartient le rôle principal. Ce directeur, que l'on empruntait naguère au Conseil d'État, aux finances, à quelqu'une des branches de l'administration officielle, tend de plus en plus à devenir un professionnel, hiérarchiquement choisi parmi les fonctionnaires de sa compagnie, dont il a parcouru les différens grades. Le dernier quart de siècle a fait affluer dans les assurances un bon nombre de personnes que les mouvemens politiques avaient évincées du service de l'État. Il est telle compagnie que l'on prendrait ainsi pour un ministère tranquille, réactionnaire et élégant. A l'exception des directeurs, dont le traitement, triplé par une part sur les bénéfices, peut atteindre jusqu'à 100 000 francs par an, les employés sédentaires sont assez peu rétribués, mais ils sont sûrs de ce peu. Les inspecteurs et les agens arrivent à des appointemens beaucoup meilleurs, mais qui n'ont rien de fixe : le plus clair provient de leurs commissions.

Au chef du bureau de Paris ressortissent des centaines de courtiers, véritables sergens recruteurs de l'humanité assurable ; ceux-ci prennent parfois la qualité d'inspecteurs, pour se faciliter l'accès de certains cliens, bien que, sauf un petit nombre de fins limiers, ayant fait leurs preuves et touchant un minimum d'indemnité garantie, la plupart de ces rabatteurs travaillent pour le compte de plusieurs sociétés, et poussent indistinctement le gibier de leur chasse vers celle qui promet de les mieux récompenser. Les courtiers appartiennent à tous les mondes, moyennement aisés ou terriblement besogneux. Il en est de cuistres, il en est de grands seigneurs, de délicats et de « ficelles », de jeunes comme des écoliers, de vieux comme des patriarches. Les affaires devant être recherchées dans tous les milieux, et renouvelées sans cesse pour rajeunir la clientèle, les compagnies ne repoussent personne ; elles ont des affiliés jusque dans les cercles aristocratiques, courtiers occasionnels ou amateurs, courtiers honteux, sourdement détraqués par la gêne, soignant leur devanture et picorant sur leurs relations par l'exercice d'une obligeance lucrative.

En province les courtiers sont ostensiblement agens d'une compagnie déterminée, dont ils font les recouvremens. A la branche « vie » ils joignent, dans les petites localités, l'« incendie », au besoin les « accidens ». Dans de grandes villes, comme Lyon

ou Marseille, le portefeuille en cours et le mouvement régulier de contrats nouveaux dont il est l'occasion procurent des situations avantageuses, des 20 et 30 000 francs de recettes aux représentans des principales sociétés. Là-dessus ces personnages privilégiés ont à subvenir de leur poche à des frais de bureau, d'employés, de « sous-agens » dont ils sont responsables. A côté des assureurs de carrière, qui connaissent le métier et s'y consacrent exclusivement, les agens d'arrondissement sont souvent de petits propriétaires, des entrepreneurs ou des architectes, des banquiers modestes, des officiers retraités, des clercs de notaires, commis-greffiers ou voyageurs de commerce : les uns visent, dans cette besogne, le supplément de revenu qu'elle leur procure ; les autres y voient un moyen de nouer ou de maintenir des rapports utiles à leur industrie. Les compagnies, de leur côté, prennent un peu ce qu'elles trouvent : leurs agences sont tantôt disputées par plusieurs candidats, tantôt totalement dédaignées. La mission d'un courtier, qui doit faire l'éducation du public, marteler sans relâche de durs cerveaux pour y faire entrer la notion de l'assurance, et pour cela s'initier d'abord lui-même, puisqu'il est difficile de parler congrûment de ce que l'on ne comprend pas, à des questions complexes, est assez laborieuse.

Ces représentans, de nature aussi composite, sont soudés entre eux par un lien commun : les inspecteurs. La *Générale* en a 25, qui se partagent le territoire, menant une vie nomade, appointés chacun d'une dizaine de mille francs, dont ils laissent la moitié sur les routes, et contrôlés à leur tour par trois inspecteurs généraux. Aux inspecteurs on demande naturellement un degré supérieur d'éducation et de connaissances. Ces places, d'ailleurs très sollicitées et souvent occupées jadis par des gens incompétens, se sont remplies peu à peu d'un cadre de professionnels écrémés dans les bureaux de Paris, portant en province le rayonnement du pouvoir central, et possédant l'esprit d'entregent indispensable au succès.

Il n'y a pas en effet de méthode précise pour conclure des affaires nouvelles, exciter les nonchalans, entraîner les indécis. Il y faut beaucoup d'adresse et de tact. On ne saurait tenir à chacun le même langage : tout dépend de la corde sensible du client, que l'on doit deviner d'abord pour la faire vibrer ensuite. A celui qui songe à sa famille l'assureur conseillera une « vie entière » ; il suggérera une « mixte » à l'égoïste qui songe surtout à lui-même. Il est souvent utile de faire agir des intermédiaires, de les stimuler par un intérêt modique, de risquer à propos de petits cadeaux à la femme, aux enfans de son futur contractant. Cette institution très belle, très noble, de l'assurance ne peut s'implanter, étendre

ses racines et ses radicelles dans les couches profondes du pays, que grâce à une foule de moyens accessoires et de « trucs » peu grandioses. Il est pour les assureurs des hasards heureux, des affaires enlevées en quelques minutes, au café, dans la rue. Tel inspecteur fit un jour signer une police sur le parapet d'un pont; tel autre engage conversation, dans l'express de Marseille, avec un de nos directeurs de théâtre les plus connus, lie connaissance à Dijon et rédige, sur sa table de voyage, un contrat important qui, avant d'arriver à Lyon, était déjà paraphé et classé dans sa serviette.

En général, les négociations sont lentes, et, lorsque, après s'être fait longtemps attendre, l'assuré se décide, c'est quelquefois la compagnie qui le repousse, tantôt pour des causes morales, — vie déréglée, profession peu avouable : — le plus souvent pour des raisons de santé. L'assuré est invité à faire connaître, sur la formule d'adhésion qu'il doit signer, s'il a été réformé du service militaire; s'il a fait campagne ou résidé hors d'Europe; s'il a été malade et qui l'a soigné; s'il est marié, combien d'enfans; s'il a des frères ou sœurs, leur âge et leur santé; si ses père et mère vivent encore et comment se porte « toute la parenté ». Le tout afin de pouvoir conjecturer la force probable de résistance au décès qu'offrira le candidat. L'agent qui propose l'affaire adresse en même temps des renseignemens confidentiels sur « le but que veut atteindre la personne à assurer, » sur l'origine du contrat. A qui en appartient l'idée? Est-il le résultat de sollicitations? L'agent connaît-il depuis longtemps le client? Est-il son ami, son parent; a-t-il avec lui des intérêts communs? Croit-il que cet assuré soit en mesure de payer facilement ses cotisations? Quand les « interrogans » imprimés ont été remplis, tant bien que mal, et envoyés à la compagnie, celle-ci fait procéder à l'examen médical.

Quelle que soit l'importance de la somme, le médecin est tenu de répondre à un questionnaire technique et précis, condensant les résultats de l'auscultation, palpation, percussion, du cœur, de la poitrine, du foie, de l'estomac. S'il s'agit d'une femme, il énoncera « les particularités ou les troubles qui peuvent exister dans les fonctions spéciales à son sexe. » Il tiendra compte des plus minces détails, dira si la force musculaire est normale, si le sujet paraît plus jeune ou plus vieux que son âge; indiquera s'il y a excès ou insuffisance d'embonpoint, le poids, la taille, la grosseur; si la personne éprouve « quelque hésitation dans la marche à yeux fermés, » si elle a fait une saison d'eaux minérales, si elle en absorbe habituellement chez elle et lesquelles, etc. Pour les polices supérieures à 20 000 francs il doit se livrer à une critique « uroscopique » du sujet, et prononcer si le liquide est « louable ».

Cette visite est payée 10 à 20 francs au médecin accrédité dans le canton, suivant qu'il a mission de pousser plus ou moins loin son analyse.

Une fois qu'il a reçu de l'homme de l'art ce rapport, qui lui parvient sous pli cacheté, sans intermédiaire, le directeur de la compagnie connaît, dans son cabinet, son futur client aussi bien et peut-être mieux que ce dernier ne se connaît lui-même. Or aucune des parties de cette exploration faite sur sa personne et sur son passé n'est indifférente : l'on comprend qu'un phtisique, un ataxique, un diabétique, ne saurait se faire appliquer sans fraude des primes établies pour des individus sains et valides. Si l'on se montrait trop coulant, l'assurance finirait par devenir un sacrement laïque, que les malades se feraient administrer *in extremis*, au profit de leurs descendans. Il semble toutefois qu'après avoir pris les précautions qu'il a jugées utiles à sa sécurité, l'assureur devrait être engagé pour l'avenir d'une façon *irrévocable*. Plusieurs compagnies l'entendent ainsi : deux ans révolus après la signature du contrat, leurs polices deviennent incontestables, quelle que soit la cause qui ait amené la mort de l'assuré, eût-il été tué en duel, se fût-il même suicidé.

Toutes nos compagnies seraient bien inspirées en imitant cet exemple; elles éviteraient la tentation d'intenter des procès dont le gain fut plus d'une fois scandaleux. On a vu avec étonnement une compagnie en appeler aux tribunaux, parce qu'elle refusait de payer le montant d'une assurance, sous prétexte que le défunt lui avait dissimulé son état morbide : ce qu'elle prouvait par ce fait qu'antérieurement à son contrat *il avait passé un mois aux eaux* et ne l'avait pas révélé en s'assurant. Une autre compagnie refusa d'exécuter un contrat en vigueur pendant huit ans avant la mort du client, en se fondant sur ce que, *seize ans avant son décès*, cet assuré avait eu un accès de délire et un rhumatisme articulaire qu'il n'avait pas déclarés. Le triomphe des compagnies dans de pareils litiges, toujours assez retentissans, est de nature à faire perdre du terrain aux assurances, tandis que la clause d'incontestabilité des polices, après un certain délai, leur donnerait au contraire une force nouvelle.

Quelle que soit au surplus la prudence déployée par les assureurs ils n'empêcheront pas un homme décidé à quitter la vie, et désireux d'enrichir du moins sa famille par sa mort, de souscrire au printemps une police sur sa tête, puis, l'été venu, de partir pour un innocent voyage en Suisse où, le pied lui ayant manqué *par malheur* dans l'ascension d'un glacier périlleux, il demeurera enseveli sous la neige. Ce désespéré obtiendrait le même résultat

sans déplacement, rien que par l'absorption d'un plat de champignons vénéneux, *imprudemment* choisis par lui dans la forêt voisine. Il l'obtiendrait en se penchant un peu trop par la fenêtre d'un wagon, sous les tunnels du chemin de fer de ceinture parisien. Comme il est vingt manières de prendre congé volontairement de l'existence, sans suicide apparent, les compagnies ne sont en réalité garanties de ces supercheries tragiques que par le désir commun à tous les êtres de prolonger leurs jours.

Pour ne pas trop rebuter leurs agens, que le refus d'une police proposée décourage, pour lutter surtout avec plus de fruit les unes contre les autres, les sociétés ont été amenées à augmenter à l'envi le taux des commissions. De 30 pour 100 sur la prime de première année, ces commissions se sont élevées à 50, puis à 70 pour 100. Ainsi la concurrence, au lieu de profiter au public par l'abaissement des tarifs, se trouvait, en raison de cette hausse des courtages, uniquement exploitée au profit d'intermédiaires. Mais l'assuré a su s'arranger pour y participer de deux manières, l'assuré parisien surtout : il s'abouche directement avec l'administration, et exige, avant de souscrire une police, la promesse de bénéficier lui-même des remises dont il connaît l'importance.

Cette pratique n'a rien de choquant ; et cette autre ne l'est pas davantage qui consiste, de la part des agens, à se concurrencer vis-à-vis des assurés, en leur offrant d'eux-mêmes une remise sur la première année, qu'ils prélèvent sur leurs courtages. Le système est tellement usité, dans les assurances contre l'incendie, qu'il y a aujourd'hui très peu de personnes à ne pas profiter d'une partie, sinon de la totalité, de la remise annuelle de 20 pour 100, concédée par les compagnies aux intermédiaires dans cette branche. En matière d'assurance sur la vie, l'assuré étant toujours libre de verser une deuxième prime ou de s'arrêter, il advient qu'un individu qui ferait la navette entre les diverses sociétés, contractant chaque année une police nouvelle à une nouvelle administration, bénéficiant chaque fois du courtage à 70 pour 100, se trouverait assuré pour moins du tiers de la valeur. Sans pousser au maximum l'exercice organisé de cette indélicatesse, on a vu nombre de courtiers, dénués de scrupules, conseiller à leurs cliens le rachat des polices pour les assurer à nouveau dans une compagnie rivale. C'est pour obvier à cette instabilité de la clientèle, qui leur impose un accroissement de frais et pèse indirectement sur les cliens stables que plusieurs compagnies ont récemment décidé d'échelonner, sur les quatre ou cinq premières années des contrats, le paiement de cette commission effectué jusqu'alors en un seul bloc, au moment de la conclusion de l'affaire.

VI

Les compagnies *par actions* ont du reste des dangers plus pressans à conjurer. La lutte très ardente à laquelle elle se livraient les unes vis-à-vis des autres s'est étendue. Les sociétés *mutuelles* sont entrées en scène. A côté des dix-sept compagnies « à entreprise », qui exploitent l'assurance comme une industrie au profit de leurs actionnaires, la vieille Mutuelle normande contre l'incendie, doyenne de toutes les sociétés françaises en cette branche puisqu'elle remonte à 1817, a fondé en 1881 à côté d'elle, au bénéfice exclusif des assurés, la *Mutuelle-Vie* de Rouen, qui rayonne sur toute la France. Il est vraisemblable que la naissance de cette dernière ne fut pas vue de fort bon œil par ses aînées. Elle ne mit pas moins de deux ans à obtenir l'autorisation du Conseil d'État, qui lui interdit formellement l'application de tarifs plus avantageux aux assurés que ceux des compagnies existantes, multiplia pour elle les lisières, et lui imposa même la surveillance d'un inspecteur du gouvernement, chef de bureau au ministère du Commerce, qui assiste aux séances du conseil d'administration.

Si l'on examine en bloc la situation de nos dix-sept compagnies par actions, on remarque que le capital *versé* pour elles toutes monte à 50 millions de francs, ayant produit en 1894 un dividende global d'un peu plus de 9 millions. Mais ce revenu moyen de 18 pour 100 est très diversement réparti. Tous ceux qui ont placé leur argent dans les assurances sont loin d'avoir fait une belle spéculation : sur les dix-sept compagnies, il en est six dont la fondation remonte à une quinzaine d'années et dont les actionnaires, pour un débours de 21 millions de francs, ne touchent pas un centime. Sept autres rémunèrent un capital encaissé de 25 millions par une distribution de 1 200 000 francs de revenus. Enfin les quatre plus anciennes, — *Générale*, *Nationale*, *Phénix* et *Union*, — récompensent par un intérêt annuel d'environ 8 millions, le versement effectif d'une somme inférieure à 4 millions.

Ce versement originaire a naturellement acquis une valeur correspondante aux fruits qu'il a portés. Il représente au cours d'aujourd'hui près de 270 millions; parce que de 1 000 ou 1 500 francs, prix d'émission, l'action est montée à 10 000, 30 000 et 70 000 francs. Cette estimation, qui résulte de transactions journalières entre particuliers, n'a rien d'excessif. La *Générale*, par exemple, si elle vendait demain les immeubles et les valeurs mobilières qui lui appartiennent, en repassant à une autre compagnie ses engagemens et les réserves nécessaires pour y faire face, dont

le montant est de 584 millions, réaliserait un gain approximatif de 130 millions. Elle se trouverait donc en mesure de répartir entre ses actionnaires une somme à peu près égale à la cote présente de leurs titres. Mais il suffit de rapprocher ce chiffre de 584 millions d'engagemens actuels du capital originaire, pour concevoir que, dans une affaire d'assurance, la garantie des assurés réside principalement dans les réserves qu'ils constituent eux-mêmes, et dans la gestion prudente et habile des administrateurs qui les font valoir.

Cette opinion, aujourd'hui évidente, ne l'était ni en 1820, ni même en 1840. Personne ne croyait alors aux chances de succès de la mutualité dans l'assurance « vie »; personne en France du moins, puisque partout à l'étranger les mutuelles atteignent ou dépassent, pour le chiffre des capitaux assurés, les sociétés par actions. Chez nous il est fort possible que cette forme de prévoyance défigurée par les tontines, qui lui donnaient un aspect de louche spéculation, eût prospéré moins vite encore, si des capitalistes n'en avaient fait l'objet d'une entreprise honorable. Il arrive parfois que l'on consente à acheter ce que l'on ne s'était pas soucié de recevoir gratis. Personne, jusqu'à 1881, n'ayant institué de mutuelle dans notre pays, on serait fort mal venu de reprocher à nos vieilles compagnies d'assurances des bénéfices loyalement réalisés.

Mais elles ne doivent plus s'attendre aujourd'hui que, après avoir reconnu la parfaite inutilité du capital, les assurés continuent volontiers à lui servir de très grosses rentes. Elles en sont si convaincues que, toutes, depuis longtemps, ont admis le client au partage des profits. Il se plaint toutefois, ce client — et il n'a pas tort — que, pour maintenir sa part sans nuire à celle des actionnaires, on ait exagérément élevé le taux des primes. Le cadeau lui paraît ainsi sortir un peu trop de sa poche. On verra si cette observation est fondée en comparant le coût de l'assurance chez les autres nations avec ce qu'il est en France! Pour assurer à 30 ans 10 000 francs en cas de décès, il faut payer aux grandes sociétés françaises 267 fr. et seulement 240 fr. en Allemagne, 233 fr. aux États-Unis, 228 fr. en Angleterre, 204 fr. en Autriche-Hongrie. Cette différence à notre désavantage ne tiendrait-elle pas à ce que les frais accessoires sont à l'étranger moins lourds, et surtout l'immixtion de l'État moins gênante?

La mutualité, dans ces conditions, a devant elle sur notre territoire un large champ à exploiter. Effacée encore et débutante, la *Mutuelle-Vie* de Rouen ne paraît pas jusqu'ici inquiéter beaucoup ses puissantes devancières. C'est en vain que son inspecteur général, qui joint l'ardeur généreuse d'un apôtre à une intelligence rare de sa profession, se multiplie à travers les départe-

mens, le conseil d'administration n'est pas ambitieux, et le portefeuille ne grossit chaque année que d'une façon imperceptible. Mais où la timide Normandie chemine doucement dans l'ombre à tous petits pas, l'audacieuse Amérique se lance en train express à travers l'espace, recherchant le plein soleil et appelant les passans à grand bruit. Plusieurs « mutuelles » des États-Unis, colosses de l'assurance, se sont depuis quelques années implantées sur notre sol, frayant leur voie avec une publicité enragée, outrancière, suivant les procédés en usage au delà de l'Atlantique. Les compagnies françaises ont riposté. On s'est jeté pas mal de brochures à la tête. Le combat s'est poursuivi jusque devant la barre des tribunaux, chargés d'apprécier la légitimité des projectiles, jusque devant le Parlement, où des représentans malavisés ont proposé d'interdire aux compagnies étrangères une industrie dont le libre exercice leur est garanti par les traités internationaux. Et c'est justement ici qu'éclate l'incohérence extraordinaire de notre législation : elle établit un privilège à rebours.

Vers 1874, lorsque fut levée à nos frontières pour tout le monde l'obligation du passeport, ceux qui avaient le malheur d'en exhiber un demeurèrent pendant un an soumis aux formalités d'un visa rigoureux. A tout débarquant du paquebot ou du wagon étranger le douanier demandait : « Comment vous appelez-vous ? — Un tel. — Avez-vous un passeport ? — Non. — Très bien, passez ! » Quelques personnages distingués avouaient-ils ingénument être porteurs de cette pièce officielle : « Ah ! vous avez un passeport ? reprenait le douanier d'un air sévère : c'est bon ! on l'examinera tout à l'heure. » Et l'on poussait le malheureux dans une salle d'attente, où il se morfondait, enfermé à clef, jusqu'à ce que le train ou le navire se fût intégralement vidé. Puis, tandis que les autres voyageurs vaquaient paisiblement à leurs affaires, le chef de poste faisait comparaître un par un les détenteurs de passeports, s'assurait de leur identité et vérifiait longuement les cachets.

Il en est de même en matière d'assurances : on passe beaucoup plus facilement sans passeports. La réglementation actuelle par l'État n'a d'autre effet que de rendre à nos compagnies nationales la concurrence plus difficile avec les étrangères. Sans avoir besoin de beaucoup s'étendre, il est avéré que les sociétés par actions ont rendu des services dans le passé et sont encore des organismes pleins de vigueur ; mais que les mutuelles offrent de plus grands avantages aux assurés, puisqu'elles leur réservent l'intégralité des profits. Sans aller jusqu'à se dépouiller eux-mêmes, les détenteurs de titres seront donc amenés, par la force des choses, à faire une part de plus en plus large à leurs assurés. N'a-t-on pas vu, il y a quelques années, ceux-ci recevoir, sous forme de participation

aux bénéfices, à l'*Union* et au *Phénix*, le double et plus du double des actionnaires?

Mais pour lutter avec succès contre des mutuelles qui n'ont pas de capital à rémunérer, et qui de plus peuvent faire rapporter 5 pour 100 à leurs réserves, par des placemens hypothécaires qui valent les meilleurs des nôtres, il faut que nos compagnies françaises jouissent de la même liberté. Il en est une, une seule, à laquelle le gouvernement de Louis XVIII a permis d'acheter des valeurs exotiques. C'est la plus prospère et, loin de solliciter pour elle seule le maintien d'une faveur inique, parce qu'elle est exclusive, le président et le conseil de cette compagnie demandent seulement que le régime plus large sous lequel elle vit devienne le droit commun des assureurs français. Pour moi, je demande davantage : la suppression de la tutelle préventive de l'État. Le public doit savoir que la seule garantie réelle c'est, actuellement, l'honorabilité et l'intelligence des administrateurs.

L'État, qui ne s'est intéressé aux assurances que pour les écraser d'un lourd impôt, conserve à leur égard les coutumes de la Restauration et du second Empire. Il s'immisce dans leurs tarifs, leur défend de garantir certains risques — le duel par exemple « parce que c'est immoral » — leur impose un emploi très peu productif de leurs fonds, qui occasionne entre elles d'absurdes surenchères sur les terrains parisiens. Tout cela n'empêche pas un malhonnête homme de passer en se jouant à travers les mailles de ce filet de textes si bien tendu ; témoin le président du *Crédit Viager*, condamné à cinq ans de prison après la faillite de cette compagnie, dont il avait follement dissipé l'avoir. Le seul rôle qui incombe à l'État, c'est, par une surveillance, purement répressive, d'obliger les compagnies d'assurances à maintenir toujours en lumière une situation que l'opinion se chargera d'apprécier. Et pour nos compagnies, l'indépendance en matière de placemens et de réassurances, est le seul moyen pour elles de battre les rivaux étrangers avec leurs propres armes.

Vte G. D'AVENEL.

LES ORIGINES DU PALAIS FARNÈSE

A ROME

L'histoire de l'Italie est écrite dans ses monumens. Répandus à profusion d'un bout à l'autre de la péninsule, édifices publics et privés attestent l'énergie de la vie locale à l'époque la plus féconde du *Rinascimento*. Églises et palais se rencontrent à chaque pas, jusque dans les cités les plus infimes. Aussi que de surprises pour le touriste qui voyage hors des chemins battus! Telle commune insignifiante de la Lombardie ou des Romagnes, telle bourgade perdue dans les montagnes de la Toscane ou de l'Ombrie fut autrefois le siège d'une cour brillante, le berceau d'une école célèbre. Sur cette place publique aujourd'hui envahie par l'herbe, à l'ombre des hautes murailles de l'hôtel de ville, un peuple nombreux s'assemblait, tandis que les principaux discutaient les affaires de la cité dans la grande salle du conseil aux murailles peintes à fresque. Les palais couronnés de créneaux comme des forteresses ou parés de fastueuses corniches, voyaient défiler le cortège des grands seigneurs à la fois aventuriers, marchands et artistes. Et, dans cette *rocca* maintenant inoffensive, le condottiere combinait avec ses associés et ses mercenaires quelque plan savant de conquête ou de rapine. Si délabrés qu'ils soient aujourd'hui, ces édifices d'un autre âge, hôtels de ville, maisons de nobles ou forteresses, n'en constituent pas moins l'éloquent commentaire de la période la plus agitée et la plus vivante qu'enregistrent les annales de la moderne Italie.

Les grandes cités n'ont pas été à l'abri de semblables vicissitudes. Celles de Venise sont gravées en traits indéniables sur la façade de ses palais. Le nombre, l'aspect des demeures aristocratiques qui bordent le grand canal racontent mieux que toutes

les histoires le destin extraordinaire de la Sérénissime. Ces silhouettes exotiques, ces *loggie* lumineuses, ces créneaux moresques qui se mirent voluptueusement dans les eaux de la lagune rappellent d'une façon saisissante que ces palais furent bâtis pour les maîtres de la mer et de l'Orient. On se prend à chercher, derrière ces dentelles architecturales, l'appartement des femmes, véritable harem où les nobles Vénitiennes languissaient loin des regards, ne sortant que dans les grandes cérémonies pour éblouir le peuple et les étrangers de leur luxe asiatique. Mais les jours de splendeur ont depuis longtemps disparu, les palais patriciens sont là pour l'attester : baignés par une onde immobile et silencieuse, ils nous charment par la mélancolie des souvenirs et par ces tons chauds que le temps a déposés sur leurs façades. C'est partout l'abandon, la déchéance! Les roues d'une usine grincent sous les voûtes du palais Labbia décorées par Tiepolo, et l'âme de la Seigneurie a déserté pour toujours les portiques de l'incomparable palais des Doges.

Gênes s'est mieux défendue contre les assauts de la fortune. L'ancienne rivale de Venise avait, à la vérité, infiniment moins à perdre. De son passé ne se dégage pas le même parfum romantique. Cité commerciale elle fut, cité commerciale elle est restée. Élégans et confortables, peuplés d'objets d'art et de toiles de maîtres, ses palais les plus renommés ont été construits pour abriter une aristocratie de banquiers.

Plus captivans mille fois sont ceux de Florence, non seulement parce que leur architecture revêt des formes plus nobles et plus grandioses, mais surtout parce qu'elle est la fidèle image du génie toscan. Aussi quelle frappante harmonie entre ces édifices et la génération d'hommes qui les vit paraître! Avec ses murailles énormes percées de rares fenêtres ogivales et son campanile gigantesque, le *Palazzo vecchio* provoque la claire vision des jours troublés et des luttes émouvantes du moyen âge. Moins farouches, les palais Strozzi, Riccardi et Pitti personnifient bien, dans leurs majestueuses proportions, la mâle fierté de l'aristocratie florentine. Ils constituent le triomphe de l'architecture profane à l'époque de la Renaissance.

A Rome, tous les âges sont confondus dans une sorte de chaos, qui éblouit plus encore qu'il ne charme le nouveau venu surpris de rencontrer à chaque pas d'inexplicables anomalies qui prennent facilement à ses yeux inexpérimentés les proportions de véritables sacrilèges artistiques : la floraison des églises primitives écloses dans le squelette des temples païens; le mausolée d'Adrien devenu citadelle; celui d'Auguste servant de soubassement à un cirque,

la colonne Antonine développant sa spirale de marbre sculpté au milieu de l'agitation du Corso ! Dans cette ville où tous les siècles et tous les styles revivent dans quelque monument mémorable, ville des consuls, des tribuns et des empereurs, ville des gladiateurs et des martyrs, des papes, des cardinaux, des barons pillards et des princes-neveux, l'architecture a dû prendre les formes les plus variées. Les palais construits aux époques les plus différentes pour des personnages si dissemblables se distinguent par la variété presque infinie du style et du caractère.

C'est d'abord le Vatican, massif touffu de constructions disparates reliées entre elles par d'interminables galeries tapissées d'inscriptions grecques ou latines. L'entrée principale se dérobe sous un portique. Puis, pour escalader la colline, les escaliers succèdent aux escaliers doux comme les rampes d'un parc anglais ou raides comme des échelles. La longue enfilade des chambres, les corridors, les passages secrets se cherchent, s'évitent, se croisent, s'enchevêtrent comme les allées d'un labyrinthe. D'une cour froide et humide à l'aspect féodal, vous débouchez dans le *cortile* de Saint-Damase dont les trois ordres de loges étincellent au soleil du midi. Vous sortez d'un musée d'antiques pour tomber dans une chapelle aux peintures murales éclairées par un jour tombant de haut ou dans une salle royalement décorée de stucs éblouissans. Des vastes dépendances de la bibliothèque, vous vous glissez furtivement dans des appartemens mystérieux aux parois couvertes de fresques semblables à des enluminures. Déchiffrez les emblèmes répandus sur les voûtes : le bœuf d'or vous apprendra que vous êtes momentanément l'hôte d'Alexandre VI.

Pour ne pas couvrir, comme le Vatican, une colline entière, les autres palais de Rome n'en commandent pas moins l'attention, depuis le palais de Venise, sorte de château fort crénelé dont les murailles massives semblent construites pour l'éternité, jusqu'à la Cancelleria et son double portique de fins arceaux agrémentés de la rose symbolique du cardinal Riario; depuis la Farnesina évoquant le triple souvenir de Léon X, de Baldassar Peruzzi et de Raphaël, jusqu'au palais Orsini audacieusement installé sur les arcades classiques du théâtre de Marcellus, semblable, au fond des ruelles voisines du Ghetto, à un repaire de brigands réfugié dans une cour des miracles. — Mais il est un palais qui l'emporte sur tous les autres, non qu'il soit sans défauts, mais parce que, dégagée de toute influence étrangère, son architecture vraiment romaine se rattache à la pure tradition classique. Rien ne manque d'ailleurs à sa gloire. Construit sur l'ordre d'un des plus grands papes des temps modernes, le palais Farnèse eut pour architectes

Antonio da San Gallo le Jeune, Michel-Ange Buonarotti, Barozzi da Vignola, pour décorateur Annibal Carrache. Longtemps il posséda une merveilleuse collection d'antiques, de tableaux, d'objets d'art. Enfin il eut successivement pour hôtes Pier-Luigi et Marguerite d'Autriche, les grands cardinaux de la maison Farnèse, Antoine de Richelieu, la reine Christine de Suède, le duc de Créqui, le marquis de Lavardin et, à une époque toute récente, le dernier souverain des Deux-Siciles, Sa Majesté le roi François II de Bourbon.

Les ouvrages qui traitent plus ou moins spécialement du palais Farnèse s'accordent à constater que cet édifice fut commencé par Paul III, alors qu'il n'était que cardinal ; c'est tout ce qu'en dit le savant abbé Francesco Cancellieri. Letarouilly, qui a écrit sur les *Monuments de Rome moderne* un livre classique, croyait pouvoir proposer pour les premiers travaux une date voisine de 1530. Aucun d'eux ne se doutait que le palais qui sert aujourd'hui de résidence à l'ambassadeur de France près la cour d'Italie avait déjà une fort longue histoire lorsque San Gallo fut appelé par le cardinal Farnèse à en diriger la restauration. C'est à mettre en lumière ces lointaines origines qu'est consacrée cette étude.

I

Généalogistes et historiens ont longtemps disputé sur l'antiquité et le lieu d'origine des Farnèse. Ceux-ci les faisaient venir d'Allemagne en ligne directe ; ceux-là affirmaient, sur la foi de leur blason fleurdelisé, que le plus pur sang français coulait dans leurs veines; pour d'autres enfin, panégyristes de Paul III ou courtisans des ducs de Parme, peu s'en fallait que leur filiation ne remontât, selon l'expression de Cancellieri, à l'arche de Noé. Il y a plus de vraisemblance à les ranger, comme le font Gregorovius et Litta, au nombre de ces familles lombardes qui, chassées par la conquête franque, vinrent demander une nouvelle patrie à l'Étrurie romaine. Ils se seraient d'abord fixés en un lieu appelé Farneto. D'actes authentiques datant du xe siècle, il résulte qu'il y avait dès lors des seigneurs de Farneto. Quand se propagea au xiie siècle l'usage des noms patronymiques, ces seigneurs adoptèrent celui de leur résidence habituelle et le nom de Farnèse entra dans l'histoire.

Ces Farnèse ne restèrent pas confinés dans leurs terres. Les annales d'Orvieto témoignent qu'ils prirent une part active aux affaires de la cité. A maintes reprises, ils figurent au nombre de ses podestats et de ses consuls. Vers le milieu du xive siècle,

toutefois, ils reconnurent la souveraineté de la ville de Sienne et se mirent sous sa protection. Hommes de guerre avant tout, ils figurèrent dans la plupart des querelles que relève l'histoire de l'Italie centrale; mais il est à remarquer qu'à de très rares exceptions près, ils ne mirent leur épée qu'au service du parti guelfe et de la cause du pontificat. — Dès 1218, un Ranuccio Farnèse organise la ligue contre l'empereur Frédéric II; pour prix de ses services, les Florentins lui élèvent un monument dans l'église Santa-Maria del Fiore. Un autre Farnèse négocie, au commencement du xve siècle, un accord entre le Saint-Siège et Stanislas, roi de Naples. Enfin paraît Ranuccio dit l'Ancien, le véritable ancêtre de la race. Capitaine de haute valeur, il prête successivement le concours de ses talens militaires aux Siennois et aux Florentins, puis il se range sous la bannière d'Eugène IV. Il bat les ennemis du pontife et reçoit en récompense, outre la rose d'or, le titre de chevalier et de citoyen romain. Les principaux traits de la vie de ce personnage sont retracés sur les murailles du palais Farnèse et du château de Caprarola. Devenu romain par adoption, Ranuccio obtint pour son fils Pier-Luigi l'Ancien la main de Giovanella Caetani, fille d'Onorato, seigneur de Sermoneta, dont la famille avait donné deux papes à l'Église, Gélase II et le fameux Boniface VIII. C'est de cette union que naquit, le 28 février 1468, un enfant qui reçut le nom d'Alexandre et qui devait ceindre la tiare soixante-six ans plus tard sous celui de Paul III.

Dans notre Europe moderne, sans cesse agitée d'idées et de sensations nouvelles, chaque siècle a eu ses vertus favorites, chaque génération a réservé ses enthousiasmes pour certaines qualités du caractère, de l'esprit ou du cœur. Les Italiens de la Renaissance se formaient de l'individu un idéal qui différait essentiellement du nôtre. Ils prisaient avant tout les natures énergiques, supérieures, gouvernées par une volonté indomptable, servies par des facultés puissantes. Leur culte s'adressait sans partage au génie créateur, à celui surtout qui, semblant puiser à une source divine, se manifeste sous toutes les formes. Indifférens à la générosité et aux sentimens chevaleresques qu'ils considéraient comme des causes de faiblesse, ils réservaient leur admiration à l'ascendant qu'un homme exerce sur les autres hommes, et ils poussaient cette prévention si loin que le génie du mal avait infiniment plus d'attrait pour eux que les vertus banales. Artistes, d'ailleurs, dans toute la force du terme, ils envisageaient les dons extérieurs et les avantages corporels, la vigueur physique, la beauté, la grâce, l'élégance comme les

attributs indispensables de toute nature complète, comme les élémens nécessaires d'un tout harmonieux.

Sans réaliser de tout point cet idéal, Alexandre Farnèse était né avec des dispositions précieuses pour jouer un rôle important au milieu de ses contemporains. Comme presque tous ceux de sa race, il était beau et bien fait; son intelligence était ouverte, son esprit prompt, souple et fertile en ressources ; une finesse extrême, un jugement droit, des passions fortes, une volonté plus énergique encore. L'éducation qu'il reçut, éducation que la Renaissance seule pouvait donner, compléta l'œuvre de la nature. Pour maîtres on lui donna Bolognesi et Pomponius Letus. Ce dernier, qui jouissait d'une triple réputation d'érudit, de philosophe et d'orateur, sut inculquer à son élève l'amour de la science dont il était animé lui-même. Le disciple acheva de s'instruire à Florence, qui passait alors pour le foyer de toute culture. Il y fut reçu avec distinction par Laurent le Magnifique, vécut familièrement avec les politiques, les poètes et les artistes qui composaient cette cour fameuse et eut l'occasion de se lier d'amitié avec le futur Léon X, Jean de Médicis.

Quand le jeune homme rentra dans sa famille, rien ne lui manquait pour faire brillamment son chemin dans le monde. Son père, en mourant, avait laissé des biens considérables. Il était, par sa mère, apparenté avec les plus puissantes familles de Rome. Enfin, il possédait dans la beauté merveilleuse de sa sœur Giulia l'auxiliaire le plus précieux que pût souhaiter son ambition et qui devait assurer à courte échéance la fortune encore languissante de la maison Farnèse.

En dépit de tous ces avantages, Alexandre ne se fit d'abord connaître que par des équipées peu recommandables, mais qui n'étaient pas de nature à lui nuire dans l'esprit de ses concitoyens. Bien qu'engagé déjà dans les rangs de la hiérarchie ecclésiastique, il commit une action sur laquelle on ne possède que des données incertaines, mais qui attira sur lui les rigueurs d'Innocent VIII. Le pape fit enfermer le jeune imprudent au château Saint-Ange. Grâce à ses amis, il s'en évada bientôt et l'affaire ne semble pas avoir eu d'autre suite. Benvenuto Cellini, qui avait été lui-même emprisonné dans la célèbre forteresse et qui s'en était échappé en se brisant la jambe, raconte, dans sa *Vita*, que Paul III causant avec lui quarante-cinq ans plus tard fit allusion à ce commun épisode de leur existence.

L'avènement d'Alexandre VI ouvrit brusquement à l'ambition des Farnèse un horizon nouveau. La belle Giulia avait su prendre depuis quelque temps sur Rodriguez Borgia un ascendant

qui ne fit que s'affirmer quand celui-ci eut obtenu le suprême pontificat. Elle en usa pour le plus grand avantage de sa famille. L'un des premiers actes du pape, et non le moins discuté, fut d'ouvrir les portes du Sacré-Collège au frère de la favorite alors âgé de vingt-cinq ans. Le consistoire dans lequel eut lieu cette promotion porte la date du 11 septembre 1493.

Bien que devenus Romains par adoption, les Farnèse ne s'étaient jamais fixés à Rome d'une façon stable. Au séjour de la grande ville ils préféraient celui de leurs domaines, situés pour la plupart dans la région sauvage qu'embellit le lac de Bolsena. Mais la dignité nouvelle dont il était revêtu créait au jeune Alexandre des devoirs nouveaux. L'ambition lui conseillait également de ne plus rester éloigné du centre d'où partaient toutes les faveurs. Ces raisons étaient plus que suffisantes pour l'engager à se mettre en quête d'une demeure qui fût digne de son rang et de sa fortune. Il se peut que le pape ne lui ait pas refusé ses conseils dans cette circonstance, car le choix du cardinal tomba sur une maison dont Rodriguez Borgia avait dû souvent franchir le seuil quelque vingt ans plus tôt. La congrégation de Santa-Maria del Popolo en était propriétaire ; des pourparlers furent engagés ; les deux parties se mirent facilement d'accord ; le pape donna son consentement à la vente par l'entremise du cardinal de Lisbonne et, à la fin de janvier 1495, un contrat en bonne et due forme mit Farnèse en possession de l'immeuble.

Ce transfert de propriété donna lieu, comme de raison, à la rédaction d'un certain nombre d'actes qui dorment probablement dans les cartons poudreux de quelque étude de notaire parmi les paperasses inutiles, car je n'ai pu les retrouver dans l'*Archivio notarile* du Capitole, mais les copies ont passé à Naples avec les archives de la maison Farnèse et se trouvent à l'heure qu'il est au couvent de San-Severino où j'ai eu la bonne fortune de les découvrir. Comme tous les actes notariés du xve siècle, les contrats qui nous occupent sont rédigés en latin avec une profusion de détails et un luxe de précautions juridiques qui font sourire, mais qui fournissent parfois, nous allons en avoir la preuve, des indications aussi précieuses qu'inattendues.

Tous les touristes connaissent la charmante église de Santa-Maria del Popolo. C'était le premier sanctuaire qui s'offrait aux yeux du voyageur arrivant du Nord, en poste ou en diligence, au moment où il franchissait l'enceinte de la ville éternelle. Sans importance avant l'avènement des Rovere, elle devint tout à coup l'objet d'une telle faveur que les nefs et le chœur étaient littéralement envahis à la fin du xve siècle, et que ce fut à peine

si Agostino Chigi, admis dans la famille de Jules II par une étrange adoption, put trouver place dans une chapelle latérale. Sous Alexandre VI comme de nos jours, l'église del Popolo était desservie par les religieux Augustins dont le monastère était attenant à l'édifice. Le monastère a disparu depuis lors. Eh bien! c'est dans la salle capitulaire de ce couvent que fut passé, le 30 janvier 1495, le premier et le plus important de ces actes. Le contrat rédigé par maître de Filippi, qui s'intitule lui-même « notaire d'autorité impériale et apostolique », comporte les conditions du marché conclu entre le cardinal Farnèse et les moines de Santa-Maria del Popolo. Il établit notamment les limites de l'immeuble et contient une description succincte de la maison d'habitation et de ses dépendances.

Un second acte fut rédigé par Pietro-Paolo Amadei, qui s'arroge le titre plus ambitieux de « notaire par la grâce de Dieu et la volonté impériale », le 31 mars 1495. Ce tabellion de droit divin constate que l'immeuble acheté par Farnèse est désormais libéré d'une hypothèque dont il se trouvait grevé en faveur des dominicains de Santa-Maria sopra Minerva.

De ces deux documens se dégagent des renseignemens du plus haut intérêt. C'est d'abord le prix stipulé pour la vente, — cinq mille cinq cents ducats, — somme considérable pour l'époque et qui atteste à la fois la richesse de l'acquéreur et l'importance de l'acquisition. Un autre passage contient l'état des lieux. Par malheur, les détails de ce genre n'intéressaient pas le personnage pour qui la copie a été faite. Des points indiquent clairement que des phrases entières ont été supprimées dans le manuscrit de Naples. Ce qui reste suffit, toutefois, à nous apprendre que l'immeuble n'était pas isolé. D'un côté, il confinait à la propriété de feu Giovanni de Rossi, évêque d'Alatri, d'un autre à l'hospice des Anglais, tandis que des voies publiques et le Tibre constituaient ses autres limites. A la maison d'habitation se trouvaient annexées d'assez vastes dépendances, une sellerie, une cave, un four, des écuries qui donnaient sur une voie latérale conduisant au fleuve. Derrière le corps de logis principal était un grand jardin avec un cloître probablement orné de portiques, ce qui est digne de remarque. Enfin, au delà d'une autre rue se rencontraient une tour, sans doute un reste des anciens murs de Rome, et un petit jardin sur la rive même du Tibre.

Que de traits communs entre ce vieil immeuble et le palais actuel du roi de Naples! Ce grand jardin avec le cloître, cette rue qui coupait la propriété en deux tronçons, puis ce second

jardin plus petit sur la berge du fleuve! Dans cette description, si écourtée qu'elle soit, la silhouette du palais Farnèse se dessine déjà en miniature.

Cette impression première va, d'ailleurs, se fortifier et prendre corps. Il suffit de poursuivre la lecture de nos actes. Les voici qui fixent avec précision l'emplacement du palais. Il était situé dans le quartier et donnait sur la rue de la Regola — *in regione et via quæ dicitur la Regula.* — Qu'était-ce que ce quartier? Depuis plusieurs siècles déjà, la ville de Rome était partagée en treize arrondissemens ou *rioni*, division qui ne correspond qu'en apparence à l'ancienne circonscription impériale, laquelle comprenait quatorze *regiones*. Le septième de ces *rioni* portait le nom de Regola. Comme les autres quartiers de Rome, celui de la Regola avait une existence propre, des magistrats particuliers, un blason distinct : un cerf sur champ d'azur. Il formait, sur la rive gauche du Tibre, une bande fort large, puisqu'elle s'étendait du palais Cenci à l'église Santa-Maria del Gonfalone, mais peu profonde, car elle atteignait à peine le Campo de'Fiori. Quant à la rue de la Regola, c'était tout simplement la *via recta* des anciens. Au XIIe siècle, elle est qualifiée de *maior via Arenulæ* dans l'*Ordo Benedicti*, et M. le commandeur Lanciani, pour qui le sous-sol de la ville éternelle n'a pas de secrets, n'hésite pas à affirmer que cette voie suivait, au moyen âge comme sous les empereurs, le parcours actuel des rues de Capo di Ferro, de'Venti et de Monserrato. La création de la place Farnèse, au siècle suivant, coupa cette vieille voie en deux tronçons et contribua sans doute à lui faire perdre son nom traditionnel.

Les données de la topographie concordent donc avec les déductions tirées des documens d'archives pour établir d'une façon positive que l'immeuble, acquis en 1495 par le cardinal Farnèse, est bien l'ancêtre du palais de Paul III. Ainsi l'édifice que les Romains et les étrangers admirent comme une des plus nobles créations architecturales de la Renaissance se rattache à une construction plus ancienne dont il a pris en quelque sorte la place, comme nous le verrons plus loin.

Ces rapports de filiation établis, essayons de reconnaître avec quelque netteté le lieu sur lequel est bâti notre palais. Il est hors de doute que ce lieu était habité dès les premiers siècles de l'empire. L'examen des souterrains du palais ne laisse subsister aucun doute à cet égard. Nous savons déjà par les auteurs du XVIe siècle qu'Antonio da San Gallo avait rencontré des restes antiques en travaillant aux fondations du palais. Flaminio Vacca fait allusion à un égout qui se dirigeait du Campo de'Fiori vers

le Tibre. L'architecte Galasso Alghisi parle avec plus de précision d'un mur antique sur lequel San Gallo se serait appuyé pour élever son bâtiment. Ces allégations n'étaient pas erronées ; M. Le Blant, ancien directeur de l'École française de Rome, constata la présence de mosaïques romaines d'une réelle valeur artistique dans la partie nord-ouest des souterrains, et il en donna la description dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de l'année 1886. De nouvelles recherches ont eu lieu depuis lors. Grâce à l'obligeante entremise de M. le duc de San Martino, qui a bien voulu solliciter et qui a obtenu pour moi de l'auguste propriétaire l'autorisation de pratiquer des fouilles régulières dans le sous-sol du palais, une étude approfondie a été poursuivie, avec l'autorisation de l'administration italienne et sous la direction de M. Chédanne, le jeune architecte qui faisait naguère au Panthéon de Rome des découvertes si inattendues. Ces investigations ont eu pour premier résultat d'établir l'existence de nombreux restes antiques, disséminés dans toute la partie septentrionale des souterrains.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter à quel genre d'édifice se rattachent ces substructions. Monument public ou privé, il devait avoir sa façade principale sur la *via recta*. Les travaux de l'archéologie contemporaine démontrent que non loin de là une autre rue, coupant la *via recta* à angle droit, se dirigeait vers le fleuve en suivant à peu près le parcours de l'actuelle rue del Polverone pour aboutir au pont d'Agrippa, en admettant que les conjectures relatives à l'existence de ce pont soient justifiées. C'était un quartier riche en constructions républicaines et impériales. A droite du *Campus Floræ* se développaient les *Opera Pompei* avec le théâtre du célèbre triumvir. A gauche, sur le terrain où la Cancelleria appuie ses élégans portiques, se trouvaient la bibliothèque et les archives de Damase, ainsi que les écuries des quatre factions du cirque. Enfin, plus près du Tibre, un cippe récemment découvert près de l'église de Santa-Lucia della Chiavica sert à désigner l'emplacement du *Pomerium Urbis* de Claude.

Cependant dix siècles s'étaient écoulés depuis la chute de l'Empire, dix siècles pendant lesquels Rome avait subi les pires outrages. Mais il est dans la destinée de cette ville de l'emporter toujours sur les autres par quelque côté. Quand, au sortir du grand schisme, Martin V vint y fixer de nouveau le siège de l'Église, c'est à peine si elle comptait trente mille habitans. Le Forum avait disparu sous l'herbe ; des vignes couvraient le flanc des Sept Collines ; seul le Champ de Mars était habité. Les rues étroites et sales, plongées dans les ténèbres dès le coucher du soleil, les places irrégulières, les maisons basses, grossièrement

bâties, précédées de portiques primitifs, isolées les unes des autres, donnaient à l'ancienne capitale du monde la physionomie d'un grand village, mais quel village! Au milieu de solitudes majestueuses, se dressaient çà et là les gigantesques débris des constructions impériales. Il est difficile de se représenter les sentimens que devait éprouver le voyageur du xve siècle placé tout à coup en présence des ruines énormes du Colisée et du Palatin, des thermes de Dioclétien, de Titus et de Caracalla, bien autrement importantes que de nos jours, et couvertes d'une végétation dix fois séculaire. L'impression ressentie devait être d'autant plus vive que l'histoire de ces monumens, au lieu d'être éclairée par les recherches de l'archéologie moderne, n'apparaissait alors qu'à travers les légendes romantiques du moyen âge. C'étaient ensuite les églises répandues partout, dans l'enceinte de la ville et hors les portes. Pleines de reliques et de saintes images venues d'Orient, elles attiraient des légions de pèlerins à l'époque des jubilés, charmantes dans leur vieille architecture que n'avait encore profanée aucune restauration sacrilège. Puis venaient les monastères fort nombreux, perdus au milieu des vignes. Les forteresses des barons romains, souvent construites sur des débris antiques, achevaient de prêter à la ville éternelle un aspect extraordinaire.

Cependant les signes avant-coureurs d'une ère nouvelle se manifestaient nettement dans la seconde moitié du xve siècle. C'était le début d'une révolution destinée à doter Rome d'édifices merveilleux, mais au prix de dévastations déplorables. Pour faire place aux constructions nouvelles, combien de ruines encore imposantes disparurent sous la pioche des démolisseurs de la Renaissance! D'autre part, l'humanisme triomphant n'éprouvait pas plus de scrupules devant les édifices les plus vénérables du christianisme. On devait en avoir une preuve éclatante quand, en dépit de quelques protestations indignées, Jules II décréta la destruction de la basilique de Constantin sanctifiée par tant de touchants pèlerinages, entourée de si mémorables souvenirs.

Le palais sur lequel le cardinal Farnèse avait jeté son dévolu se dressait dans la partie la plus paisible d'un des quartiers les plus animés de la ville. Il confinait presque au Campo de' Fiori qui, après avoir servi de pâturage aux troupeaux d'alentour jusqu'au pontificat de Martin V, avait peu à peu perdu son caractère de prairie pour former une place publique que le cardinal Scarampo avait fait paver en 1452. Là se trouvaient les tavernes les plus fréquentées et les auberges les plus en vogue de la ville. Vers le Tibre, au contraire, tout était silence et solitude. Les murailles qui bordaient le fleuve de ce côté à la fin de l'Empire

étaient tombées en ruine; seules quelques tours encore debout apparaissaient de distance en distance.

II

Mais il est temps, ce semble, de revenir à nos notaires. Aussi bien leurs grimoires fournissent-ils sur l'histoire du palais acquis par Alexandre Farnèse des indications aussi intéressantes qu'imprévues. On se rappelle que ce palais — *domus seu palatium* — se trouvait grevé d'une hypothèque servant de garantie à une rente constituée en faveur des religieux de Santa-Maria sopra Minerva. Pour libérer l'immeuble de l'hypothèque en question, il fallut obtenir le consentement de la congrégation au profit de qui la rente était instituée. L'acte du 31 mars 1495 nous apprend que ce jour-là les religieux furent convoqués à son de cloche dans la salle de leur chapitre. A peine sont-ils réunis qu'ils font une déclaration qui vaut la peine d'être enregistrée. Ils reconnaissent, en effet, avoir appris que le cardinal Farnèse s'est rendu acquéreur d'un palais autrefois légué à la congrégation de Santa-Maria del Popolo par un Espagnol, Pierre, cardinal de Tarazona, *palatii relicti per quondam bonæ memoriæ : dominum Petrum hispanum cardinalem Tirasonensem.*

Inutile de pousser plus loin nos investigations, car nous voici, à n'en pouvoir douter, en présence du personnage qui possédait le palais avant que les religieux de la place du Peuple en devinssent à leur tour propriétaires. Reste à dégager la personnalité de cet Espagnol, de ce Pierre, cardinal de Tarazona. Il suffit, pour y parvenir, de consulter le savant ouvrage de Ciaconius, l'*Histoire des Pontifes romains.* On voit figurer, en effet, au nombre des cardinaux créés par Sixte IV dans la promotion du 15 janvier 1476, un *Petrus Ferrici hispanus* que Paul II avait placé précédemment à la tête de l'église de Tarazona en Aragon. Rien de plus aisé, en conséquence, que d'identifier ce *Petrus Ferrici hispanus* avec Pedro Ferriz, un Catalan venu jeune à Rome où il parcourut, non sans éclat, les divers degrés de la hiérarchie ecclésiastique, jusqu'au jour où le premier Rovere l'appela aux honneurs de la pourpre.

Cet homme d'église n'était pas le premier venu, et l'histoire du xve siècle n'a pas entièrement oublié son nom. Chargé à deux reprises par Pie II de missions délicates en Allemagne, il s'acquitta de sa double nonciature à la satisfaction du Saint-Siège. C'est notamment entre ses mains que l'archevêque de Mayence, Diether, fit publiquement amende honorable, en 1463. Sous les pon-

tificats de Paul II et de Sixte IV, le prélat espagnol joua dans la curie un rôle assez important pour que l'épitaphe gravée sur son tombeau le qualifiât de bras droit du pape — *dexteram suam appellare dignabantur.*

Ce tombeau est encore aujourd'hui le plus bel ornement du cloître attenant à l'église de la Minerva. Comme la plupart des monumens funéraires de la seconde moitié du xve siècle, il est adossé à la muraille et l'ordonnance architecturale n'en diffère pas essentiellement de celle qui fut adoptée pour le sépulcre de Cristoforo della Rovere, un modèle du genre. C'est à la base un socle important qui contient l'inscription d'usage. A droite et à gauche se dressent deux pilastres d'ordre corinthien d'une rare élégance, soutenus par des piédestaux où l'on voit sculpté le blason du mort surmonté du chapeau cardinalice. Au-dessus du socle, dans l'espace compris entre les pilastres, s'ouvre une niche profonde terminée dans sa partie supérieure en forme de cintre. Pedro Ferriz repose, coiffé de la mitre et enveloppé dans ses habits épiscopaux, sur un magnifique sarcophage. Sous le cintre, surmonté lui-même d'une corniche appuyée sur les pilastres latéraux, sont ménagés trois compartimens d'inégale grandeur. Au milieu, la Vierge à mi-corps soutient un Enfant-Jésus debout dont la main semble bénir. De chaque côté, un ange s'incline dans une attitude d'adoration. — C'était alors l'usage de confier à plusieurs artistes l'exécution des monumens funéraires; chacun d'eux avait sa spécialité. La pureté de l'ornementation, la délicatesse de certains détails, la sûreté de l'exécution attestent que le tombeau de Pedro Ferriz est l'œuvre de sculpteurs de talent. La manière de Mino da Fiesole se retrouve, d'ailleurs, dans le groupe de la madone et du *bambino* traité avec la supériorité de main qu'on lui connaît. Combien de touristes, combien de Romains même se sont arrêtés devant ce charmant sépulcre sans se douter que le personnage qu'ils avaient sous les yeux n'était autre que le premier propriétaire du plus beau palais de la ville éternelle!

Sixte IV, qui ouvrit à Pedro Ferriz les portes du Sacré-Collège, avait, nous l'avons constaté, une prédilection marquée pour Santa-Maria del Popolo. Il la restaura et en fit une des plus riches églises de Rome. Le cardinal espagnol, qui avait probablement peu de parens en Italie (Garimberto prétend qu'il était bâtard), voulut-il payer au souverain pontife sa dette de reconnaissance ou entendit-il témoigner simplement sa gratitude aux Pères Augustins qui lui avaient concédé la propriété d'une des chapelles de leur église? Ce qui est certain, c'est que, par son testament daté du 23 septembre 1478, il légua son palais de la Regola aux reli-

gieux de la place du Peuple en leur imposant, toutefois, certaines obligations. Se souvenant qu'il était protecteur des Dominicains, alors comme aujourd'hui desservans de Santa-Maria sopra Minerva, il leur laissa une rente de cinquante ducats. Les Augustins furent chargés de verser chaque année le montant de ce legs entre les mains des moines de la Minerva. Ils devaient, en outre, dire quatre messes par semaine pour le repos de l'âme du donateur et célébrer tous les ans le jour anniversaire de sa mort. Les clauses de ce testament furent ponctuellement exécutées. Les précieuses archives que conserve au palais de la Cancelleria la congrégation de la Visite apostolique en font foi. Lorsque le pape Alexandre VI eut autorisé les Pères Augustins à vendre le palais en question, non seulement ils durent solliciter le consentement des Dominicains de la Minerva, mais opérer le remploi du prix de la vente en achetant d'un certain Giovan Battista di Monteleone une maison sise via Paolina, dans le quartier del Ponte.

Le cardinal Ferriz était mort le 25 septembre 1478. Son palais ne fut acheté par Alexandre Farnèse que dix-sept ans plus tard. Il y aurait un vif intérêt à pouvoir se représenter autrement que par l'imagination cette antique demeure qui devait, singulière destinée! rester pendant plus d'un siècle et demi la résidence exclusive de princes de l'Église. Par malheur, les chroniques du temps sont muettes à son égard et, jusqu'à présent, les grandes collections italiennes n'ont fourni aucun dessin original, aucun plan d'architecte de nature à satisfaire notre curiosité. Bon gré mal gré, il faut se contenter de la prose de maître de Filippi et de l'état des lieux tel qu'il est conservé dans la copie incomplète des archives farnésiennes.

C'est dans ce palais qu'Alexandre Farnèse vint abriter sa fortune naissante. Il est peu probable que ce vieil immeuble répondît de tout point aux goûts d'un jeune homme qui avait pris à la cour des Médicis les habitudes du luxe le plus raffiné. Mais s'il dut s'ingénier à rendre son intérieur plus confortable, il n'eut guère le loisir de procéder à une transformation radicale. Ses relations avec les Borgia, quelque intimes qu'elles fussent, reposaient sur une base fragile. Les faveurs avaient d'abord succédé aux faveurs. Après le chapeau rouge, Farnèse avait obtenu la légation de Viterbe qui lui conférait une autorité considérable sur la région où étaient situés les domaines de sa famille. Mais, un peu plus tard, le cardinal eut l'imprudence d'appeler Giulia au lit mortuaire de leur plus jeune frère Angelo sans consulter le pontife. Giulia prit les fièvres, et, pour comble de malheur, elle tomba entre les mains d'une compagnie de Français de l'ar-

mée de Charles VIII au moment où elle quittait le château de Capodimonte pour regagner Rome. Le roi très chrétien la fit remettre en liberté sans délai, mais Borgia conçut une vive irritation contre le cardinal et le dépouilla peu après de sa légation. Farnèse dut attendre sept ans avant d'obtenir son pardon et d'être envoyé comme légat à Ancône. Légations ou disgrâce le retinrent donc loin de Rome pendant la plus grande partie du règne d'Alexandre, ne lui laissant ni le temps ni la liberté d'esprit nécessaires pour mener à bien la restauration de son palais. Il y a pourtant apparence que les principaux personnages de la cour pontificale se donnèrent plus d'une fois rendez-vous, aux jours de faveur, dans l'appartement du jeune cardinal. On dit que les murs ont des oreilles; s'ils pouvaient parler, ceux du vieux palais auraient eu apparemment de piquantes anecdotes à conter sur l'éblouissante Giulia Farnèse et son inséparable amie Lucrèce Borgia, sur Adrienne Mila, la cousine complaisante du pontife, sur le malheureux duc de Gandia et sur son frère, le terrible César.

L'avènement de Jules II sonna l'heure de la délivrance pour l'aristocratie romaine. Le second Rovere, ayant entrepris la tâche ardue d'assurer sur des bases solides l'indépendance du Saint-Siège et la liberté de l'Italie, jugea prudent de réconcilier au préalable avec le pontificat les grandes familles qu'Alexandre VI avait si cruellement frappées. Il cimenta des unions matrimoniales entre sa maison et celle des Orsini et des Colonna. Bien plus, oubliant la haine farouche qui l'animait naguère contre tout ce qui portait le nom de Borgia, il alla jusqu'à unir son neveu Niccola della Rovere à dona Laura Orsini, nièce du cardinal Farnèse, en dépit des bruits qui couraient sur l'irrégularité de sa naissance.

Tout conviait Farnèse à donner libre carrière à ses goûts innés pour la magnificence. Le pape ne trouvait-il pas, en effet, au milieu de ses entreprises les plus hasardeuses, le temps de poursuivre les travaux grandioses qui devaient faire de Rome, à brève échéance, une ville nouvelle? D'autre part, le crédit du cardinal prenait chaque jour plus de consistance. Sa situation à la cour du pape s'accroissait à tel point que, peignant la fresque de la *Remise des Décrétales* dans la chambre de l'*École d'Athènes*, Raphaël fit intervenir Alexandre Farnèse derrière Jules II, sur le même plan que Jean de Médicis, le futur Léon X. Riche, couvert de dignités, déjà renommé pour sa prudence, le frère de la belle Giulia était devenu insensiblement un des personnages les plus considérables de Rome. Il avait sa

cour de gentilshommes et de prélats, de poètes et d'artistes. Aussi le palais du cardinal Ferriz devait lui paraître bien vieux et bien morose, peut-être même commençait-il à devenir bien étroit. D'une liaison irrégulière qu'autorisaient les habitudes relâchées du siècle, Farnèse avait eu, avant de recevoir les ordres majeurs (il ne fut ordonné prêtre qu'en 1519), plusieurs fils et une fille. L'aîné de ces fils, Pier-Luigi, devait être le fondateur d'une dynastie souveraine qui régna près de deux siècles sur les duchés de Parme et de Plaisance, et dont la dernière héritière, Élisabeth Farnèse, monta sur le trône d'Espagne comme seconde femme de Philippe V, le petit-fils de Louis XIV.

Rien n'est, en conséquence, moins surprenant que de voir Francesco Albertini citer dans son livre de *Mirabilibus novæ urbis Romæ*, écrit en 1509, parmi les demeures cardinalices « le palais Farnèse agrandi et embelli par le révérendissime Alexandre Farnèse du titre de San-Eustachio. » De quels agrandissemens, de quels embellissemens est-il question? Est-ce le prélude des transformations grandioses qui devaient un jour avoir lieu? Dans sa brièveté, la notice d'Albertini semble faire allusion à des travaux achevés plutôt qu'à une restauration générale en voie d'exécution. Lui-même fait d'ailleurs, au cours de son traité, une longue énumération de palais qui portaient la trace de réparations récentes. La fièvre de bâtir avait été communiquée par le pape à son entourage. Rares étaient les grands seigneurs qui échappaient à la contagion d'un exemple venu de si haut. Le titre même d'Albertini n'est-il pas instructif au premier chef? C'est bien une nouvelle Rome que voyaient surgir les contemporains de Jules II. Farnèse n'était que trop enclin à se laisser emporter par le courant. Les travaux qu'il entreprit avant 1510 ne semblent pas, toutefois, se distinguer de ceux dont tant d'autres palais secondaires étaient alors l'objet. Le livre d'Albertini autorise, du moins, à le penser.

III

Au nombre des disciples de Bramante, ou plutôt des artistes de toutes conditions qui travaillaient sous ses ordres, se trouvait un jeune Florentin qui avait su plus particulièrement capter sa bienveillance. Son nom était Antonio Cordiani. Par sa mère, il était neveu des célèbres architectes Antonio et Giuliano da San Gallo. Cette parenté décida sans doute de sa vocation. Il vint à Rome, fut bien accueilli par ses oncles et adopta leur nom, suivant l'usage du temps. Le *studio* de maître Donato rappelait par

plus d'un trait l'atelier de Phidias sur l'acropole d'Athènes. On y travaillait à l'exécution d'un projet grandiose, et l'imprudent qui aurait osé comparer le Parthénon, alors si oublié quoique à peu près intact, avec la future basilique du Vatican, aurait fort scandalisé le pape Jules et son architecte favori. Introduit dans ce *studio*, le jeune Florentin y déploya autant d'intelligence que d'activité. Qui eût dit, en voyant avec quelle ardeur il s'appliquait à pénétrer la pensée du vieux maître, qu'il traiterait bientôt si cavalièrement son grand projet? Bramante fut charmé du zèle et des heureuses dispositions de son élève. Il l'admit à prendre une part de plus en plus intime à ses travaux, et alla jusqu'à lui permettre de diriger en personne certains détails de la construction. C'est ainsi que le jeune homme se perfectionna dans l'art de bâtir, où il surpassa l'oncle de Raphaël, et qu'il se prépara au rôle qu'il devait jouer un jour comme architecte en chef de la basilique.

C'était un brillant début, qui ne pouvait manquer d'attirer et qui attira, en effet, l'attention sur le jeune artiste. Un des premiers à lui témoigner son estime fut le cardinal Farnèse. Voici ce qu'écrit Vasari à ce sujet : « La réputation qu'Antonio avait acquise comme architecte et comme constructeur engagea le cardinal Farnèse à s'adresser à lui pour restaurer son vieux palais de Campo de'Fiori qu'il habitait avec sa famille. Antonio ne voulut pas laisser échapper cette occasion de se produire. Il présenta divers projets au cardinal, et Sa Seigneurie en choisit un qui, par sa distribution en deux appartemens, semblait devoir convenir à ses deux fils Pier-Luigi et Ranuccio. Cet ouvrage fut aussitôt commencé. »

C'était bien cette fois d'un remaniement général qu'il s'agissait. Le plan qui reçut l'approbation du cardinal devait toutefois subir, comme on le verra, d'importantes modifications; voici la raison d'une de celles qui s'imposèrent tout d'abord. Ainsi que le relate Vasari, Farnèse avait deux fils : Pier-Luigi, né en 1503, et Ranuccio, né en 1510 ou 1511. Le premier recevait une éducation militaire; le second devait appartenir à l'Église. Rien de plus naturel que le père eût songé à préparer de longue main, dans son palais, l'appartement du grand seigneur et celui du prélat. Mais il arriva que Ranuccio fut enlevé prématurément à l'affection des siens. On ignore la date de sa mort et l'histoire avait même à peu près perdu sa trace. Une bulle de Léon X, qui lui est consacrée, m'a permis de constater qu'il vivait encore en 1518 et qu'il était alors dans sa huitième année. Tout porte à croire que cet enfant mourut peu après 1518, et que cet événement engagea

le cardinal à adopter pour son palais une nouvelle distribution.

Vasari ne précise pas l'époque à laquelle les travaux de restauration furent commencés, mais la lecture des pages qui suivent le passage rapporté plus haut permet de la conjecturer. « Pendant que la renommée d'Antonio s'étendait au loin, il advint que la vieillesse et la maladie envoyèrent Bramante dans l'autre monde. Le pape Léon X lui donna comme successeur dans la construction de Saint-Pierre Raphaël d'Urbin, Giuliano da San-Gallo et Fra Giocondo de Vérone. Ce dernier quitta bientôt Rome et ne tarda pas à être suivi de Giuliano... Antonio pria alors avec instance son protecteur, le cardinal Farnèse, de supplier le pape de lui accorder la place de son oncle Giuliano. Léon X accueillit cette demande avec faveur. »

Le texte de Vasari semble d'une précision qui ne laisse pas de place au doute. Aussi est-il étonnant de voir nombre d'écrivains qui ont abordé l'histoire de l'architecture à Rome s'accorder avec Letarouilly pour assigner aux premiers travaux du palais Farnèse une date voisine de 1530. Une lecture attentive leur eût épargné cette erreur. On a, ce semble, une tendance trop marquée à négliger l'ouvrage de Vasari sous prétexte qu'il fourmille d'inexactitudes involontaires ou préméditées. Les défauts n'en peuvent effacer les qualités. Sans doute le peintre-écrivain traite parfois avec une présomptueuse légèreté des sujets sur lesquels il est insuffisamment renseigné. Trop souvent aussi il se laisse entraîner par d'injustifiables préventions à enfler sans mesure le mérite de ses amis, à ternir sans scrupule celui de ses adversaires. Mais quand il met en scène des personnages qu'il a connus, quand il rappelle des événemens qui se sont passés sous ses yeux et qu'il n'a aucun intérêt à travestir, ses assertions méritent d'être accueillies sinon aveuglément, tout au moins avec quelque déférence. Or chacun sait qu'il fut protégé par Paul III et qu'il vécut familièrement à la cour des Farnèse. Il était impossible qu'il fût mal renseigné sur l'histoire artistique d'un palais qui touchait de si près à ses protecteurs et pour lequel il travailla lui-même, quoique d'une façon tout à fait insignifiante.

Or, pour que le cardinal Farnèse intervînt auprès de Léon X comme le protecteur attitré de San Gallo, il fallait que celui-ci lui eût déjà donné des preuves éclatantes de son zèle et de son talent, et puisque la nomination d'Antonio en qualité d'*aiutante* de Raphaël porte la date du 22 novembre 1516, il s'ensuit que la restauration du palais Farnèse fut entreprise à une époque sensiblement antérieure. Heureusement pour Vasari, son témoignage se trouve corroboré par des documens sur la valeur desquels

il n'est pas possible de discuter. Dans son *Diarium*, le maître des cérémonies de Léon X, Paris de Grassi, rapporte, en effet, que « le dimanche de la Quadragésime (de l'an 1519), le pape, revenant de l'église de la Navicella et de Santa-Croce di Gerusalemme, rendit visite au nouveau palais du cardinal Farnèse, — *ad novum palatium cardinalis de Farnesio*, — et qu'il approuva ce qui avait été fait, trouvant que l'édifice était à la fois noble et somptueux. » Les travaux étaient donc assez avancés au printemps de 1519 pour que le pape éprouvât le désir de visiter la construction nouvelle, et pour qu'une fois sur les lieux il exprimât nettement sa satisfaction. Tout semble donc concorder pour établir que San-Gallo entra au service du cardinal Farnèse entre 1510, époque probable de la naissance de Ranuccio, et le 14 mars 1514, date de la mort de Bramante.

C'était alors le début d'un des plus brillans pontificats qu'enregistre l'histoire de la papauté, bien que les qualités de Léon X fussent de celles qui conviennent plutôt à un prince séculier qu'au chef suprême de l'Église. Mais si Léon X sema quelquefois le vent, ses successeurs furent seuls à récolter la tempête. Pour lui, heureux et libre de soucis, il vécut aussi longtemps que le lui permit le sang vicié des Médicis, protégeant les arts et les artistes, prodiguant sans marchander l'or de la chrétienté pour embellir Rome et soutenir l'éclat de sa cour. Autour de lui, les grands seigneurs et les prélats rivalisèrent de luxe. On vit le banquier Agostino Chigi, qui avait bâti sur les bords du Tibre un délicieux casino, le faire décorer de la propre main de Raphaël.

L'intimité qui unissait de longue date les cardinaux de Médicis et Farnèse ne se démentit pas quand le premier monta sur le trône de saint Pierre. Quoique datant des belles années de leur adolescence, leur mutuelle sympathie reposait moins sur la communauté des souvenirs que sur une étroite conformité de goûts. Imprégnés des principes de l'humanisme, ils éprouvaient à un égal degré la joie de vivre à la condition que l'existence fût relevée par les satisfactions que procurent les arts et la poésie, l'argent et la puissance. C'est un spectacle singulier pour nous de voir Léon X, à peine revêtu de la dignité suprême de l'Église, accepter l'hospitalité de Farnèse et se transporter, en déplacement de chasse, dans les terres de Canino. La cour pontificale prenait part à ces plaisirs, et les poètes de la cour célébraient le soir en vers agréables les prouesses cynégétiques de l'amphitryon et de son hôte auguste. On y faisait de transparentes allusions aux dieux de l'Olympe, et j'imagine qu'aucun souci importun ne venait

troubler, à la veille de la plus grande révolution religieuse des temps modernes, la quiétude de la noble compagnie (1).

C'était sans doute un honneur coûteux que de donner, plusieurs jours durant, l'hospitalité au pape et à sa suite; mais on pouvait s'endetter sans crainte pour plaire à un prince comme Léon X. Le Médicis répondit aux attentions dont il avait été l'objet par des grâces efficaces qui se traduisirent en riches bénéfices et en concessions utiles. Or, en dépit des accusations d'avarice portées contre lui par ses ennemis, le futur Paul III n'était pas homme à thésauriser. A mesure que ses revenus augmentaient, il trouvait de nouveaux sujets de dépenses. C'est ainsi qu'il attira San Gallo dans les domaines qu'il possédait aux environs du lac de Bolsena et le chargea de lui élever tour à tour un magnifique château à Gradoli et la forteresse de Capodimonte. En véritable Italien de la Renaissance, Antonio s'acquitta heureusement de cette double tâche, se montrant aussi savant ingénieur qu'il était habile architecte.

Les travaux du palais de Rome n'en continuaient pas moins. Il semble que le pape ait voulu engager le propriétaire à leur donner une vive impulsion, car le 5 mars 1515, il autorise Farnèse à extraire de vignes voisines du monastère de Saint-Laurent hors-les-Murs les pierres, colonnes, chapiteaux et autres ornemens qui peuvent lui être utiles. Ces Mécènes, qui professaient un véritable culte pour l'antiquité ne pouvaient soupçonner qu'un jour viendrait où l'on jugerait sévèrement les libertés qu'ils prenaient avec les monumens antiques. L'éducation qu'ils avaient reçue ne les portait pas à rêver devant une ruine, et les beautés de l'archéologie moderne n'auraient que médiocrement captivé ces natures énergiques. Il paraissait tout naturel à un Médicis d'utiliser les débris d'un édifice antique pour décorer un palais moderne, et si les marbres de San-Lorenzo trouvèrent place dans la demeure de Farnèse, il n'y eut sans doute à Rome personne pour crier à la profanation.

Cependant, soit que la place manquât pour l'exécution du plan arrêté entre le cardinal et son architecte, soit qu'ils voulussent ajouter à la majesté de l'édifice en l'isolant, on vit Farnèse procéder systématiquement à l'achat des immeubles qui confinaient au sien. La première de ces acquisitions remonte au 17 mai 1517. Elle concerne la propriété de donna Laura Orsini, fille de Giulia Farnèse, mariée, comme nous l'avons vu précé-

(1) Voyez à ce sujet les curieux articles publiés dans la *Nuova Antologia* des 1er et 15 février 1893 sous ce titre : *le Caccie di Leone X*, par Domenico Gnoli, le savant préfet de la bibliothèque Victor-Emmanuel, à Rome.

demment, à Nicola della Rovere. La voisine n'était autre que la propre nièce du cardinal. Les termes du contrat s'appliquent à laisser entendre qu'en consentant à la vente, la jeune femme ne prétend pas conclure un marché avantageux, mais se rendre au désir exprimé par un parent qui lui inspire une sympathie respectueuse. Il ne s'agissait pourtant pas d'une propriété sans importance : à la maison principale, étaient annexées d'autres maisons plus petites — *domunculi* — et l'ensemble, limité par des voies publiques et le palais même du cardinal, représente au minimum trois mille ducats. Mais Farnèse avait besoin de s'agrandir, et s'il a exercé en cette occasion une pression amicale sur sa nièce, c'est que la maison qu'elle habitait devait disparaître pour permettre au plan de San Gallo de se développer librement. — En 1522 et 1523, ce sont de nouveaux achats d'immeubles, sensiblement plus modestes, appartenant à des voisins, un Sigismundo Chigi et un Achille de Jari, qui se contentent respectivement, le premier de trois cents, le second de sept cent cinquante ducats.

Le palais n'était pas achevé quand le cardinal Farnèse fut appelé en 1594 à occuper la place vacante par la mort de Clément VII. Vasari rapporte que cet événement engagea San Gallo à modifier complètement son plan primitif, le palais d'un pape lui paraissant devoir être tout autre que celui d'un cardinal. Les changemens qu'il proposa concordaient trop avec les secrètes inclinations de Farnèse pour ne pas être agréés.

L'historien des peintres, sculpteurs et architectes entre dans quelques détails relativement aux changemens qui furent adoptés à cette époque; mais ils ne permettent pas de se faire une idée nette des remaniemens que San Gallo dut opérer sur place. De graves questions restent donc en suspens. On peut se demander, par exemple, en quoi la restauration primitive entreprise par San Gallo modifiait la maison du cardinal Ferriz et dans quelle mesure l'architecte florentin s'écarta lui-même, après 1534, du projet concerté avec le cardinal Farnèse, projet qui se trouvait alors en cours d'exécution. Pour élucider pleinement ces deux questions, il faudrait avoir entre les mains le plan de l'édifice du XVIe siècle et celui qui, élaboré par San Gallo, ne fut abandonné en partie qu'après l'élection de Paul III. Or, un hasard peut seul amener la découverte du premier, et les argumens développés par Letarouilly pour établir qu'il a retrouvé le second dans les papiers de San Gallo sont fort loin d'être concluans. Ce qui paraît hors de doute c'est que, dès le principe, Farnèse songeait beaucoup moins à une restauration dans la stricte acception du mot qu'à une transformation complète. Au nombre des dessins d'Antonio

conservés aux Uffizj de Florence, plusieurs portent cette mention : *per il cardinal di Farnese;* destinés au palais du cardinal, ils n'en furent pas moins utilisés quand fut exécuté celui du pape. L'opération capitale, celle qui eut pour effet de substituer à la bâtisse du xve siècle un édifice classique, tout ensemble noble et somptueux, selon l'expression de Léon X, fut donc décidée de prime abord. C'était l'âge d'or de la Renaissance; San Gallo, qui comprenait que son avenir était en jeu, mit tout en œuvre pour présenter au cardinal Farnèse un projet véritablement artistique. L'exaltation de ce dernier engagea sans doute l'artiste florentin à donner une importance plus grande au bâtiment et plus de splendeur à la décoration des appartemens : il n'en reste pas moins établi que les grandes lignes architecturales étaient depuis longtemps déjà définitivement arrêtées.

Les lenteurs de l'exécution seraient incompréhensibles s'il ne s'était pas agi, dès l'abord, d'un monument grandiose. « Dès que le projet fut adopté, l'ouvrage, dit Vasari, fut commencé et chaque année en vit exécuter une partie. » Il faut entendre certainement par là que l'architecte ne procéda que successivement, manière d'opérer qui permit au cardinal de demeurer dans son palais en dépit des ouvriers et d'y tenir sa cour. Si les travaux traînèrent en longueur, il put en prendre plus facilement son parti. Reste à expliquer, toutefois, comment l'édifice que Léon X visitait avec plaisir en 1519, était encore assez peu avancé en 1534, pour que San Gallo pût entreprendre d'en modifier l'ordonnance. Ces lenteurs, dont l'importance des travaux ne parviennent pas à donner suffisamment la clé, s'expliquent par des raisons de diverse nature.

C'est en premier lieu la multiplicité des travaux confiés à Antonio. Collaborateur de Raphaël dès l'année 1516, il était devenu, à la mort du grand artiste, architecte en chef de Saint-Pierre. Cet honneur ne laissait pas d'imposer à celui qui en était revêtu une grave responsabilité et un labeur incessant. En lui conférant cette haute charge, les souverains pontifes n'entendaient pas, d'ailleurs, renoncer aux services qu'il était en état de rendre comme ingénieur militaire. Léon X et Clément VII le chargèrent tour à tour d'élever les fortifications de Civita-Vecchia, de Parme et d'Orvieto. De là des déplacemens prolongés qui contraignirent l'artiste florentin à n'accorder au palais Farnèse qu'une attention intermittente. Il s'en fallait beaucoup, d'autre part, que le cardinal disposât alors des ressources presque inépuisables que le trésor pontifical devait mettre un peu plus tard entre les mains du pape Paul. Farnèse était fort riche, à la vérité, mais il avait à subvenir à des dépenses multiples, inhérentes au rang qu'il

occupait dans la hiérarchie ecclésiastique et sociale. Sous peine de courir à une ruine certaine, il était contraint d'observer quelque circonspection. Nombre de Romains croyaient même que la réalisation du projet grandiose de San Gallo était au-dessus des forces d'un particulier et la tradition veut qu'on ait trouvé un beau matin appendu à la statue de Pasquin un tronc avec une pancarte portant ces mots : *Elemosina per la fabbrica di Farnese*, ce qu'on pourrait traduire ainsi : Pour le palais Farnèse, s'il vous plaît !

Mais ces raisons s'effacent devant le fait capital de la prise de Rome par l'armée du connétable de Bourbon en 1527. Date lugubre entre toutes, qui marque une des plus tragiques catastrophes des temps modernes ! Pendant de longs mois, la ville fut à la merci des Allemands luthériens et des Espagnols qui, quoique catholiques, se montrèrent encore plus avides et plus féroces. Les richesses artistiques entassées depuis des siècles dans la capitale du monde chrétien disparurent en quelques jours, et les habitans, soumis à des tortures inouïes, énumérées avec de cruels détails dans le récit des témoins oculaires, durent livrer jusqu'à leur dernier écu. Les Romains sortirent de cette épreuve épouvantés. Plus tard, en dépouillant le manteau impérial pour revêtir l'humble froc des religieux de Saint-Juste, Charles-Quint jugea sans doute qu'une expiation extraordinaire pouvait seule le relever du crime d'avoir abandonné Rome à la fureur d'une soldatesque que nul frein ne retenait.

Enfermé avec Clément VII dans le château Saint-Ange, dont Benvenuto Cellini s'est vanté d'avoir dirigé l'artillerie, Farnèse suivit sans doute du haut des plates-formes le progrès des Impériaux et les détails du sac. Quand le brouillard du matin se déchira, les assaillans étaient déjà maîtres du Borgo. Ils envahirent le Transtévère sans rencontrer de résistance et, trouvant libre le ponte Sisto, ils se répandirent dans la ville, massacrant tout sur leur passage. Le cardinal vit le torrent dévastateur rouler sous les murs de son propre palais et il aurait pu dire comme le romancero espagnol :

Entre el Burgo y ponte Sisto
Seis mil hombres vi sin vida,
Plaça de Campo de Flor
De muertos estava llena.

Rien ne l'aurait empêché d'assister au pillage de son palais si celui-ci avait subi le sort commun. Mais il arriva qu'à peu près seule des maisons de la ville, la demeure des Farnèse fut épargnée. Le fils du cardinal, Pier-Luigi, alors âgé de vingt-quatre ans,

préluda en cette occasion aux actions scélérates qui devaient rendre son nom célèbre en coopérant activement à la ruine de sa ville natale. Une bulle de Paul III nous apprend qu'il entra dans Rome avec les premiers assaillans et qu'il n'en sortit chargé de dépouilles que pour continuer ses déprédations dans la campagne. Clément VII lança contre lui l'excommunication majeure, levée plus tard à la prière du cardinal. Comment l'homme assez fort pour se faire une part dans la curée aurait-il abandonné le palais de sa famille à la cupidité de ses compagnons de brigandage ? Il vaut mieux croire qu'il en fit momentanément un repaire où la bande qu'il dirigeait allait cacher le soir le fruit de ses rapines.

Mais si le palais Farnèse échappa de la sorte à la dévastation générale, il n'en resta pas moins inachevé. Quand le pontife et les cardinaux rentrèrent à Rome, la vie sociale n'existait pour ainsi dire plus. Les bourgeois et les artisans étaient ruinés, les artistes avaient fui dans toutes les directions. Les travaux furent donc nécessairement suspendus et, à défaut de preuves, la vraisemblance autorise à penser qu'ils ne furent pas repris pendant le pontificat du pape Clément.

Jules de Médicis disparut sans laisser de regrets au cœur des Romains qui avaient si chaudement applaudi à son élection. Le pape avait, à son lit de mort, recommandé la candidature de son ancien rival du conclave de 1523, le cardinal Farnèse, dont il semblait que l'expérience fût seule capable de diriger la barque de l'apôtre dans la tourmente soulevée par la révolte de Luther. Le Sacré-Collège, à l'unanimité, ratifia le choix de Clément VII. Rarement élection fut plus populaire. Dans Alexandre Farnèse l'aristocratie saluait l'un des siens, le parent ou l'allié des Orsini, des Caetani, des Sforza. Le peuple acclamait le dépositaire des magnifiques traditions de Jules II et de Léon X.

L'attente des Romains ne fut pas trompée. A peine installé, Paul III montra par des actes significatifs qu'il entendait effacer les dernières traces du sac maudit. De grands travaux publics furent presque aussitôt entrepris. On publia des édits sévères contre les destructeurs des marbres antiques. Les artistes accoururent de tous les points de l'Italie à l'appel du pontife qui laissa voir du premier coup la hauteur de ses pensées et la sûreté de son jugement en ordonnant à Michel-Ange de peindre sans retard la fresque du *Jugement dernier*. Mais San Gallo était depuis de longues années et devait rester jusqu'à sa mort l'artiste favori de Farnèse. Dans leurs relations régnait une familiarité touchante. Le cardinal avait tenu sur les fonts baptismaux la fille d'Antonio, et en écrivant au pape longtemps après, Antonio appelle encore

le pontife : *compare carissimo*. On peut dire que sous le pontificat de Paul III, San Gallo conserva la direction de tous les travaux qui avaient un rapport direct ou indirect avec l'architecture et l'art des fortifications. Avec la permission ou sur l'ordre exprès du pape, il se transporte successivement à Gênes, à Castro, à Népi, à Pérouse, à Plaisance, et partout il laisse des traces durables de son passage, ce qui ne l'empêche pas de construire à Rome la chapelle Pauline, la Sala Regia et de poursuivre, comme architecte en chef, l'édification de la basilique vaticane et du palais Farnèse.

Cependant, en dépit de la prodigieuse activité de San Gallo et des sommes énormes mises à sa disposition, ni lui ni le pape Paul ne devaient voir terminer le palais dont ils avaient de concert entrepris la restauration. L'architecte s'éteignit le premier en 1546. Le pape le suivit de près dans la tombe. A San Gallo succéda Michel-Ange, à Michel-Ange Vignola. Vignola disparut à son tour, et le palais, grandissant toujours, restait toujours inachevé. L'inscription proclamant que les travaux d'architecture avaient pris fin ne fut placée sur la façade méridionale que par Giacomo della Porta. On était arrivé à l'année 1589.

Toutes proportions gardées, le palais Farnèse a donc éprouvé les mêmes vicissitudes que Saint-Pierre. Les hommes, les grands hommes surtout ont une tendance naturelle à former des desseins qu'ils ne sont pas en état d'exécuter. Ils se jettent dans les plus vastes entreprises comme si l'avenir leur appartenait. Jules II et Bramante étaient trop vieux pour caresser l'espoir d'inaugurer la basilique dont ils posaient si solennellement la première pierre au printemps de 1506, mais le pontife devant qui tout pliait se flattait certainement que ses successeurs immédiats tiendraient à honneur d'achever cette merveille d'architecture sans rien changer au projet du maître d'Urbino. Il se trompait. Le plan de Bramante ne devait pas être mieux respecté par Raphaël et San Gallo que celui de San-Gallo par Michel-Ange et della Porta. Sur le penchant de la colline vaticane comme au Campo de' Fiori, les architectes succèdent aux architectes, et chacun d'eux se hâte d'apporter quelque modification à l'œuvre de ses prédécesseurs. A chaque changement de direction correspondent des innovations plus ou moins radicales, presque invariablement malheureuses. On croit corriger, embellir; on gâte et on détruit. Ce n'est pas seulement en matière d'architecture que l'on peut dire justement, en commentant le mot célèbre : *Continuatore, traditore!*

FERDINAND DE NAVENNE.

LA
VIE POPULAIRE DANS L'INDE
D'APRÈS LES HINDOUS

I

LA VIE AUX CHAMPS

I. — L'HINDOU IGNORÉ DE L'EUROPÉEN. — UN VILLAGE DU SUD DE L'INDE. — LES AUTORITÉS LOCALES. — LA TRADITION.

En quelque lieu que le mènent sa fantaisie ou les hasards de sa route, ce que le voyageur observe et ce qu'il peint ou décrit de son mieux, c'est la nature, le paysage, les monumens, les institutions, les formes extérieures de la civilisation, les cérémonies et les jeux publics. Il admire et célèbre les champs, les bois, les eaux, les monts, le temple, le théâtre, la voie publique : l'homme lui échappe presque toujours. En Asie, plus qu'ailleurs, l'indigène se défend visiblement contre la curiosité plus ou moins bienveillante de l'étranger de passage, ennemi ou simplement détracteur de mœurs et de croyances que son ignorance étonnée l'empêche de comprendre. L'Hindou surtout a comme la pudeur de sa religion et de sa famille; il ne les cache pas, mais il ne met aucun empressement, loin de là, à en révéler les mystères. Cela se concilie d'ailleurs avec son éloignement de tout prosélytisme et sa large tolérance pour les opinions d'autrui. Le touriste voit se dérouler

les processions nocturnes à la lueur des flambeaux; les idoles dorées passent devant lui dans les chars enguirlandés de jasmin, précédées des molles bayadères, au bruit des tambours et des buccins; il aperçoit les femmes chastement drapées, dans leur allure lente et noble; — mais le sanctuaire de la pagode et le zénana de la maison lui demeurent fermés.

Avide de remonter à la source aryenne et de retrouver les origines les plus lointaines de son génie, l'Européen a visité l'Inde: il a vu la terre antique et l'art étrange et rituel, entendu la poésie sacrée; il a traduit ces chants immortels où le merveilleux s'allie à la grâce, l'héroïsme à la tendresse, où il y a tant de gloire et de vertu, de grandiose et d'enfantine extravagance, de science morale et d'imagination. Il a connu l'âme écrite de l'Hindou, mais il n'a point pénétré dans sa conscience vivante et actuelle. Est-ce dédain? Est-ce impuissance? N'est-ce pas plutôt impossibilité? Transcrire la psychologie d'un peuple est en effet une œuvre de même ordre, mais autrement difficile, que de traduire sa langue. Mille détails, mille finesses et, parfois, des traits essentiels et caractéristiques échappent ou disparaissent. On veut faire un portrait et l'on esquisse, sans s'en douter ordinairement, une caricature abominable ou plaisante, où ce qui domine le plus souvent, c'est l'infatuation du peintre et sa naïveté. Dans les plus beaux livres que l'on ait publiés sur l'Inde, en France, comme en Angleterre et en Allemagne, l'individu est absent; ou, s'il paraît, on le devine peu ressemblant.

Les écrivains sont rares qui ont compris qu'il ne saurait être question ici, comme pour la Grèce, par exemple, de fils dégénérés d'une race à jamais illustre. Si elles n'ont pas permis le progrès, au sens que l'Occident attache à cette formule magique, les castes ont été du moins un obstacle à la décadence. La vie intérieure et spirituelle est aujourd'hui dans l'Inde ce qu'elle était il y a mille ans. La philosophie la plus raffinée subsiste à côté de la ferveur populaire amusée des splendeurs de la liturgie brahmanique, comme aux temps obscurs où Manou donnait des lois à la péninsule. En dépit du contact de l'Européen, l'Hindou est resté lui-même, et il n'y a point perdu, semble-t-il. Il a appris les langues de l'Occident. Les portes des universités anglaises de Calcutta, de Bombay et de Madras se sont ouvertes devant lui. Il a mesuré le savoir et la foi des chrétiens. « Votre religion, me disait Krichnacharryar, un brahme distingué, est la religion des chats, la religion de l'intérêt : vous faites le bien pour gagner le ciel. La nôtre est la religion des singes, qui se réjouissent en liberté des bienfaits de Dieu! »

Les Hindous en viennent ainsi à se peindre eux-mêmes. Ils font des livres. Ouvrons-les! Nous y apprendrons ce que nous ignorons des mœurs vraies et de la vie de tous les jours d'un peuple doux et bienveillant. N... Sing, un serdar du Pendjab, parent du feu maharajah Duleep-Sing, a écrit quelques pages sur les rivalités intérieures qui ont été si souvent la cause première de la ruine des royautés hindoues, des petites comme des grandes. Krichnacharryar, bachelier en droit et bachelier ès arts de l'université de Madras, de la caste des brahmes, au teint clair, aux joues pleines, à l'œil vif, à la parole rapide et imagée, a conversé bien des fois avec moi sous le panka. J'ai sous les yeux un livre de T. Ramakrichna, bachelier ès arts, avec une introduction de sir Grant-Duff. Ramakrichna décrit la vie de village dans l'Inde du sud. D'un trait un peu sec, il dessine les physionomies et les caractères. Il nous dira les noms de tous les habitans, leur rang social, leur fonction ou leur métier, ce qu'ils font et comment ils parlent. Ce sont les actions ordinaires des hommes qui les font le mieux connaître. Nous nous approcherons de l'âme hindoue, et sans doute elle nous paraîtra moins singulière que nous ne l'imaginions, dans notre vanité quelque peu exclusive de civilisés accoutumés à ne voir que des barbares en dehors de nous.

Je le revois souvent en rêve, ce village hindou, dans la campagne verdoyante de Pondichéry ou de Madras, ou dans le Mysore. Les rizières s'étendent à perte de vue, coupées de mille petits canaux, et se faisant plus belles aux abords des étangs dont l'eau, parcimonieusement distribuée, les fertilise. Des bouquets de manguiers à l'ombre épaisse, des groupes de palmiers et de cocotiers sveltes à l'excès, les multiplians géans qui bordent la route, les tamariniers qui protègent les bûchers où se consume la dépouille mortelle des gens pieux, font de larges taches sombres sous l'implacable soleil. Dans les champs, les pieds dans la boue et les reins brûlés, le cultivateur repique le riz vert. Sur la route cheminent les pauvres gens, chargés de fardeaux pesans ou légers; les pèlerins, vêtus de loques, vont d'un pas égal, un vase de cuivre et le bâton à la main. Et voici les petits bœufs bossus, les zébus rapides, tirant la *djarka*, l'incommode voiture aux cahots pénibles, d'où l'on sort meurtri et courbatu.

Les petites maisons se touchent sous les arbres, les unes en maçonnerie, la plupart en terre, en pisé, le toit incliné de manière à donner beaucoup d'ombre. Une petite pagode, un pagotin, est au centre du village. Devant se dresse le lingam : une colonne de granit arrondie à son extrémité supérieure; la base plonge dans une vasque dont le bord se déchire en un canal

étroit, et c'est l'emblème mystérieux et révéré de la vie féconde et inépuisable.

Plus loin, un autre groupe de maisons, plus exiguës, plus pauvres, au toit de chaume : c'est le village des pariahs, qui est comme un faubourg de l'autre, et qui a son pagotin à lui, quatre murs de pierre ou de plâtre.

Des nuées d'enfans nus jouent ou se traînent devant les portes, dans la poussière. La vue de ces innombrables créatures bronzées, la maigreur générale, les rides précoces sur les visages fatigués, éveillent la pensée de la famine qui décima si souvent ces multitudes, ce peuple immense, à la fois laborieux et misérable sous le pagne rouge ou bleu en lambeaux, et dont la détresse contraste si fort avec les splendeurs de la nature qui l'environne. Parfois on distingue, dans la cohue bigarrée des pauvres gens, le pagne blanc d'un homme riche qui porte des sandales, une émeraude à son oreille, un turban blanc, et dont les joues grasses font souvenir qu'ici l'idéal de la beauté, pour les deux sexes, c'est la pleine lune.

Une paix profonde règne sur le village. On y a gardé cependant, assure T. Ramakrichna, par tradition orale, la mémoire des guerres qui ont longtemps dévasté la contrée. Que d'invasions et que de guerres intestines! Après les musulmans intrépides qui portaient partout la terreur, c'étaient les frères ou les fils des rajahs qui se livraient de sanglans combats où les éléphans rangés en bataille piétinaient les rizières, broyant les hommes et les récoltes. Nulle terre au monde n'a été ravagée comme celle-là. Mille petits souverains se la disputaient, avides d'en tirer les impôts dont s'alimentaient leur faste et leur débauche. Mais la nature est habile à panser les blessures faites à la terre, et celle-ci n'a pas discontinué de donner le grain nourricier au pauvre homme qui la remue et la sollicite.

L'homme gras que nous avons remarqué tout à l'heure, est le chef de caste, le personnage le plus important du village, à la fois administrateur et magistrat. Le gouvernement français, qui ne respecte pas toujours assez les traditions, en a fait un maire, comme il a fait du *thasildar* un percepteur et un receveur des contributions. Ce chef de caste, ce chef des notables, est un brave homme, dont la famille est fixée dans le village depuis un temps immémorial. L'autorité qu'il exerce a quelque chose de paternel ; il sait se faire obéir sans élever la voix; il est, à la fois, craint et aimé. Dans les petits litiges quotidiens, il intervient comme un arbitre toujours écouté. C'est le juge de paix comme l'entendait Thouret.

Il est temps de dire que notre village s'appelle Mangalam (Village florissant) et que le chef de caste répond au nom un peu développé de Mouttousamymodéliar, ce qui signifie Monsieur Perle, de la caste des *modéliars*, la plus honorée peut-être des subdivisions de la caste agricole par excellence, celle des *Vellajas*. Mouttousamy, — il est permis d'abréger, — juge les auteurs de petits délits, prononce des amendes, inflige la prison pour quelques heures, commet le *taliari*, garde champêtre, à la garde des délinquans s'il s'agit de notables, et fait mettre au carcan les pariahs et autres gens de peu. C'est lui qui est chargé d'informer les autorités des vols importans et des crimes, s'il s'en commet, ainsi que des accidens. Les impôts sont payés entre ses mains; il relève la quantité d'eau tombée dans le village, jour par jour. Hélas! il pleut bien rarement dans le sud! Il inscrit les naissances, les mariages et les décès. Les fonctionnaires et les étrangers de passage sont reçus par lui; il les conduit au bengalow des voyageurs, une petite maison toujours ouverte, qui appartient à la communauté et sert d'hôtellerie, et il s'emploie à leur procurer des vivres frais, des œufs, des poulets, etc.

Mangalam est situé tout près de Chidambaram (Ciel de Sagesse) où se trouve une des plus anciennes et des plus fameuses pagodes de Çiva, un lieu de pèlerinage très fréquenté des religieux mendians. Mouttousamy est pieux. Les pèlerins s'arrêtent devant sa porte; non seulement il emplit de riz le vase de cuivre, la pannelle, qu'ils lui tendent avec une prière, mais il aime à partager son repas avec eux. Il préside aux cérémonies religieuses, aux fêtes de famille, à celles qui se donnent pour célébrer la nubilité des filles comme aux mariages. Ainsi s'exerce paternellement sa magistrature bienveillante qui lui vaut le respect et l'affection de tous. Homme avisé et de bon conseil, il sait être un ami dans le besoin, un guide expérimenté en affaires, et se plaît à partager les joies et les tristesses de ceux qui l'entourent.

Le personnage le plus important du village, après Mouttousamy, c'est Ramasamypoullé, Monsieur Rama, — Rama, le demi-dieu, le guerrier célèbre, le héros si pur du Ramayana, — de la caste *poullé*. Ramasamy est le *cournam*, l'employé du village. Il tient à jour le *paymache*, le cadastre de Mangalam, où les biens et le revenu de chacun sont gravés sur des feuilles de cocotier découpées, des *olles*. Il est aussi écrivain public, rédige les lettres et les pétitions, les actes sous seing privé, fait les comptes. Il est l'homme d'affaires, entendu et rusé, de tout le monde, et jouit de plus d'influence que d'estime. Un proverbe tamoul dit ceci : « Confie-toi, si tu veux, au petit d'une corneille, mais n'ajoute pas foi aux paroles du fils

d'un cournam! » Le proverbe n'a peut-être pas tout à fait raison; il n'en est pas moins obéi. Ramasamy peut être un excellent homme; on se tient sur ses gardes. Les braves gens du village sont obligés de s'adresser à lui, et c'est ce qui fait sa force. Qui donc saurait comme lui calculer rapidement les intérêts, tracer si nettement de son poinçon les chiffres sur les olles, fournir instantanément et de mémoire tous les renseignemens sur le compte de paymache, dire les noms des propriétaires et ceux de leurs voisins? On est émerveillé de voir qu'une si petite tête puisse contenir tant de choses.

Le garde champêtre, le *taliari*, vient ensuite, un gros homme, grand et fort, d'âge moyen, la moustache hérissée, que l'on ne voit jamais sans un bambou de six pieds de long. Nagasamynaïker — Monsieur Serpent, de la caste *naïker* — assiste Mouttousamy dans ses audiences familiales et dans ses enquêtes civiles ou criminelles. La nuit, au temps des récoltes, il veille sur les riz mûrs et donne la chasse aux maraudeurs. A lui incombe encore le soin de porter à la ville prochaine l'argent des impôts que le chef du village perçoit. Dans l'exercice de ses fonctions de police, il reçoit souvent de petits présens; les mœurs hindoues ignorent l'incorruptibilité, et elles ne s'offensent pas trop du péculat et de la concussion.

Voilà les autorités principales du village, et les choses sont ainsi depuis combien de siècles! C'est le *mamoul*, la tradition qui s'appuie sur les plus anciennes habitudes religieuses. Les manières, les coutumes, les travaux ordinaires de chaque jour ont leur origine et leur explication dans le culte, et font partie de la liturgie au même titre que les rites solennels qui s'accomplissent dans la pagode. Comme les livres sacrés des Hébreux, ceux des Hindous contiennent des prescriptions impérieuses qui concernent bien plus l'hygiène publique ou privée, et le gouvernement, que l'adoration de la divinité. Ainsi, par exemple, des ablutions quotidiennes qui sont réglées dans le plus grand détail et dont l'omission entraîne une sorte de défaveur publique.

Il n'est pas de peuple qui soit plus attaché que l'Hindou à ses institutions rurales et à ses pratiques rituelles. Ce que les ancêtres ont fait, on doit le faire toujours, sans y rien changer. Si, en dépit du sentiment conservateur qui domine dans les mœurs plus qu'ailleurs, des jeunes gens veulent innover ou se soustraire à telle ou telle pratique fastidieuse, de quel mépris ne sont-ils pas l'objet? On n'a pas assez de railleries pour ces présomptueux qui se flattent de mieux faire que ceux qui les ont précédés dans la vie. Leur conduite est censurée, on s'éloigne d'eux, on ne les comprend pas et on ne les excuse pas, car leur façon d'agir est

un outrage à ce qu'il y a de plus sacré au monde, à ce qui, à défaut d'une patrie géographique et historique, fait une patrie religieuse aux deux cents millions d'êtres humains qui ont Brahma pour divinité suprême.

Dans l'Inde française, un parti s'est créé pour favoriser la conversion au code civil, la renonciation au statut personnel. Il s'agissait d'abolir les castes, d'abandonner les rites. Le point de départ avait sa beauté : introduire la notion d'une égalité généreuse dans une civilisation fondée sur la multiplicité et la perpétuité des distinctions sociales. Il s'est trouvé qu'on avait entrepris une œuvre bien difficile. Il y a eu des adhésions retentissantes, quelques luttes de conscience. Si l'on en croit les Hindous demeurés fidèles aux traditions sociales et religieuses, et dont l'aversion pour les renonçans est extrême, ceux-ci sont, d'ailleurs, en petit nombre, et il n'est au pouvoir de personne de dire quel avenir est réservé à leurs efforts courageux.

II. — LA FÊTE DU FEU. — LES DOCTRINES DES BRAHMES

J'ai assisté sans le vouloir à la Fête du feu. Je me rendais à Mangalam. Sur mon chemin, près du Chounambar aux eaux rares, j'avais croisé une petite troupe de baigneurs à qui la foule faisait cortège et j'avais à peine pris garde à l'air inspiré et fatal de ces hommes dont quelques-uns portaient au cou des guirlandes de fleurs. Tout à coup, à un détour de la route, des bruits d'instrumens frappèrent mon oreille et j'aperçus une lueur d'incendie qui s'élevait au milieu des palmiers. Je m'approchai, on me fit place obligeamment, et je vis, au pied d'un Krichna de plâtre plus grand que nature, le rouge brasier de la pénitence où des branches sèches achevaient de flamber.

De pauvres gens, des malades, des infirmes traversaient le brasier incandescent avec plus ou moins de lenteur, faisant l'*angali*, le geste par excellence de la prière, les mains réunies en forme de coupe à la hauteur du front, et murmurant des invocations. Il s'agissait d'obtenir la guérison des maladies et le pardon des péchés. En quelle mesure les pénitens éprouvaient la sensation de la brûlure, je ne saurais le dire. La plante de leurs pieds n'en conservait pas trace : l'habitude d'aller pieds nus doit atténuer considérablement la sensibilité.

Ainsi, à la fin de notre XIXe siècle, l'Hindou est épris, comme aux temps les plus anciens, des cérémonies, des cortèges, des pompes et des rites de sa religion décorative. Cependant, tandis que la foule idolâtre s'attelle aux chars des divinités, prête encore à se faire broyer sous leurs roues pesantes, les brahmes, ses con-

ducteurs spirituels, l'élite intellectuelle et morale de la race, s'élèvent vers les plus hautes régions philosophiques et vont se perdre dans les abstractions. Et l'on peut voir, dans leurs livres, un mouvement des idées, un effort incessant et soutenu vers cette connaissance de soi-même et de la divinité qui est le but suprême de la philosophie; on peut suivre enfin leurs aspirations à la fois confuses et certaines vers la réalisation de la théorie de l'individualité morale et mentale la plus pure.

Des brahmes instruits, passionnés pour les conceptions métaphysiques, se sont affiliés aux sociétés théosophiques qui dans l'Inde, comme en Amérique et en Angleterre, ont groupé les intelligences affamées de surnaturel, et ils s'y sont rencontrés avec la secte ennemie des bonzes, avec les bouddhistes dont la florissante hérésie fait une si grande place à la méditation et à la contemplation dans la vie religieuse. Ils ne se sont pas attardés à discerner ce qu'il peut se mêler d'erreur systématique et de charlatanisme dans l'entreprise du colonel Olcott et de Mme Blavatsky, et quand Mme Besant, l'ancienne amie de M. Bradlaugh, est devenue la Mahatma, la Mère et l'Ame du nouvel ordre spirituel, cela les a laissés indifférens. Une seule chose leur importait, la poursuite de l'union avec l'homogène, de la constante et invariablement indivisible conscience de l'unité avec Brahma.

Le brahme est né deux fois. Vers l'âge de sept ou de neuf ans, il a reçu l'investiture de sa caste avec le cordon sacré. Avant cette initiation, il était l'égal des Çoudras; elle lui confère définitivement la suprématie sur les castes inférieures et le régénère, au sens absolu du mot. « La première naissance du brahme a lieu dans le sein de sa mère; la seconde lorsqu'il reçoit le cordon sacré, » ainsi s'exprime Manou. Formé de trois brins de coton, le lacet sacré, le *Yanapavita,* se porte de gauche à droite; les trois brins représentent Brahma, Vichnou et Çiva; après le mariage, ils sont doublés ou triplés.

Le jeune garçon reçoit le cordon après avoir fait une offrande au feu et récité l'hymne au soleil :

« O radieux et brillant soleil, nous t'adressons un nouvel hymne de louange! Daigne l'écouter! Comme un homme amoureux s'empresse vers une femme, emplis mon âme avide! Le soleil, universel spectateur, soit notre protecteur!

« Om! Terre! Air! Ciel! Om! méditons sur la splendeur suprême du divin soleil; qu'elle illumine notre pensée! nous avons faim et nous implorons les bienfaits du soleil éblouissant. Les rites et les hymnes des brahmes intelligens honorent le soleil resplendissant! »

C'est la seconde partie de cet hymne, un des plus anciens des

Védas, qui se récite au moment de l'initiation du jeune brahme et qui est comme la formule magique de la caste tout entière. On ne la prononce qu'à voix basse, en djapa, de façon à ce qu'elle ne soit pas entendue des profanes.

J'ai eu de nombreuses conversations avec Krichnacharryar, le brahme au visage clair, rond comme la pleine lune. Je ne veux pas m'inquiéter des motifs plus ou moins avouables qui lui avaient fait quitter Madras, certains comptes de tutelle difficiles à rendre, disaient les malveillans. J'appréciais comme une bonne fortune ces entretiens fréquens avec cet homme d'une autre race, à l'esprit ouvert, au langage imagé, et j'aimais à l'entendre parler des problèmes de la plus obscure métaphysique avec un entrain séduisant. Il s'occupait de politique et suivait les travaux du Congrès national. Il exécrait, à tort ou à raison, l'administration anglaise et voulait se faire naturaliser Français. Pendant quelque temps, il publia à Pondichéry un journal, *Hindu Republic*, où, à côté de notes pénibles pour les Anglais, il insérait tout au long les belles études de M. Barthélemy Saint-Hilaire sur le brahmanisme.

C'est par lui que j'appris à déchiffrer les traités célèbres de Sankaracharryar, d'une morale si haute, et l'on me pardonnera si j'évoque ici le souvenir de mes lectures et de mes méditations. Aussi bien que les rites populaires, les spéculations des brahmes font connaître l'âme hindoue; elles nous la montrent s'élevant vers les sommets où tendent les vœux universels, mêlés d'inquiétude et d'espérance de l'humanité, avide de connaître et de croire. A ce point il n'est plus question de races ni de peuples divers. Ce n'est pas l'âme hindoue, c'est l'esprit humain que nous allons tenter de suivre dans son vol audacieux.

L'âme universelle, l'*Atmana*, s'unissant à la divinité, à Brahma, tel est le grand objet de l'effort moral auquel nous sommes conviés. L'essence de la philosophie des Védas, c'est que l'homme ne doit rien faire en vue d'une récompense, qu'il ne doit mettre à mort ni les brahmes, ni les femmes, ni les enfans, ni les vaches, qu'il ne doit pas se rendre coupable d'adultère, qu'il doit accomplir les rites que lui imposent les shastras et sa caste, chérir sa famille, célébrer les cérémonies imposées à la naissance d'un fils, faire les sacrifices prescrits, observer les jours fériés, donner des aumônes, s'absorber dans la méditation de Brahma. En voyant que toute chose procède de Brahma et qu'ainsi qu'un vase de terre, une fois brisé, retourne à l'argile dont il a été fait, l'univers détruit se confondra en Brahma, l'homme doit croire que Brahma est toute chose.

Cet univers n'est qu'une illusion, une apparence. Le pieux

yoghi, enfin uni à Brahma, va jusqu'à perdre la notion de son corps. Il a commencé par étudier les Védas; il a médité les attributs de Brahma, il a fixé sa pensée sans interruption sur l'invisible et l'unique Brahma; à la fin sa pensée s'absorbe en Brahma, et il se contemple lui-même en Brahma. Comme une personne qui tient dans sa main une statuette de terre ou de marbre en vient à oublier la matière mise en œuvre pour ne voir que l'objet représenté, le yoghi, dans son effort exclusif, se confond avec Brahma, et se dissout dans la divinité comme le sel dans l'eau.

La métaphysique hindoue se complique d'énumérations à l'infini, de catégorisations sans nombre. Pour acquérir la sagesse suprême, il faut quatre choses : savoir distinguer ce qui passe de ce qui demeure, être indifférent aux résultats de ce que l'on a entrepris et de ce que l'on entreprendra, posséder les six qualités morales, désirer avec passion d'être délivré de l'existence matérielle. Suit la nomenclature des six qualités, des trois corps, des cinq fluides, des dix-sept marques caractéristiques de l'être moral, etc. Et cela finit par ces trois phases de la vie spirituelle : l'existence, la conscience et la félicité, *sat*, *chit* et *ananda*... L'esprit est privé de son, de toucher, de forme, de couleur, de goût, d'odeur; il est éternel, sans commencement ni fin, supérieur à la matière. A ceux dont la pensée est complètement mûre, la philosophie supérieure du Yoga, le Raja Yoga, est aisément accessible. Brahma, l'ennemi de toute ignorance (*avidyâ*), est en eux, et ils sont en Lui.

III. — UN MARIAGE. — LES ACROBATES ET LES ESCAMOTEURS

Sous tous les cieux et sous tous les climats, à toutes les races d'hommes qui, la charrue de bois ou de fer en main, la violentent pour lui arracher les grains nourriciers, la Terre, la grande Mère, féconde et généreuse, n'épargne ni la peine ni l'angoisse. Comme le paysan de notre douce France, le vellaja hindou passe par bien des alternatives de crainte et d'espoir avant de moissonner les épis mûrs. En passant devant les rizières, les femmes s'arrêtent pour entendre les chansons du pauvre homme qui demande de la pluie à Devindra, et elles interprètent les fragmens saisis au hasard, et retenus avec soin, comme des formules magiques.

Mais l'année s'ouvre, l'époque de la maturité arrive, et voici le temps de la moisson. Après avoir remercié les divinités bienfaisantes, le vellaja serre dans ses greniers le riz qui doit nourrir la famille pendant toute l'année, et réserve la paille pour les bœufs

vaillans. C'est maintenant le temps du repos. L'esprit délivré de toute préoccupation, les habitans de Mangalam vont de fête en fête. On célèbre les mariages et l'on accueille avec joie les jongleurs et les acrobates qui s'arrêtent dans le village.

Je passais devant la maison de Balakrichnapoullé — Krichna Protecteur, de la caste poullé — décorée du portique verdoyant des épousailles. Il sortit et, souriant, me convia à pénétrer sous son toit en fête. Il mariait une de ses nièces. Quelque temps avant, les parens, des deux côtés, avaient longuement médité sur les horoscopes (*sathagams*) du fiancé et de la fiancée, ce qui leur avait permis de reconnaître que, sur onze points essentiels, les destinées des futurs époux concordaient absolument. Là-dessus, on avait demandé au vieux brahme du village de désigner une date propice, et l'on s'était mis à orner la maison de la jeune fille et à bâtir le pandal où devaient se célébrer les fêtes nuptiales. La sœur du marié apportait trois noix de coco, neuf bananes, des noix d'areck et du safran qu'elle donnait à la mariée pour les partager entre ses amies et ses parentes. Les présens du marié, enveloppés dans une toile blanche, étaient remis à son futur beau-père, et c'était tout pour le premier jour.

La date heureuse arrivait, et l'on plantait, comme un mai, un figuier des pagodes à l'angle sud-ouest du jardin de la mariée, le pilier du mariage, le *mouhourta-kal*. Le soir, les parens de la jeune fille allaient chercher le marié dans un palanquin pour le placer sous un abri de feuillage tandis que des femmes faisaient brûler du camphre. On lui donnait du lait à boire, il mangeait quelques bananes, et venait se mettre sous le dais, le *manavaray*, aux côtés d'un frère de Balakrichna qui recevait les dons de ses amis. Il se retirait ensuite et la mariée venait le remplacer sous le dais, avec son oncle à elle, pour recueillir sa part de cadeaux. Le vieux brahme Ramanouya, le pourohita, bénit alors les pagnes neufs destinés aux époux, tous les vieillards présens en firent autant, et l'on envoya chercher le jeune homme et la jeune fille qui se tenaient dans leurs chambres respectives.

La mariée dut aller à la cuisine tracer avec du safran trois lignes circulaires sur une pannelle neuve dont elle orna les bords avec trois feuilles de bétel que nouait un cordon jaune. Elle remplit cette pannelle d'eau et vint s'asseoir sous le dais, à la droite du marié. On apporta, dans une petite boîte de sandal, le thaly, qui fut béni par le brahme et par les parens âgés, après quoi le marié le mit doucement au cou de la mariée. Ils étaient vêtus tous les deux avec magnificence et portaient sur la poitrine des guirlandes de fleurs qu'ils échangèrent en cet instant. Le vieux brahme leur mit un anneau de fer et du safran dans les mains

tandis que le père de la mariée disait au père du marié : « Aujourd'hui, j'ai donné ma fille en mariage à votre fils!» Les nouveaux époux se prirent par la main et firent trois fois le tour du dais; ils marchèrent sur une pierre à moudre le riz, contemplèrent les étoiles, et pénétrèrent dans la chambre nuptiale, accompagnés des vœux de tous les assistans.

Un matin, Nagasamynaïker, le taliari, vint annoncer à Mouttousamy, qui conversait avec ses amis en plein air, qu'une troupe de jongleurs et d'acrobates était arrivée dans le village et qu'elle campait dans un petit bois de manguiers, non loin de la pagode. La nouvelle se répandit comme un feu de paille dans Mangalam en émoi; les enfans accoururent vers le petit bois tandis que les mères et les sœurs se hâtaient de préparer le repas de midi, afin de jouir plus tôt du plaisir promis.

Ces jongleurs étaient des *tambaravas*, des nomades, quelque chose comme nos forains, qui voyagent en famille et vont de village en village, faisant des tours d'adresse ou de force. Ils durent demander la permission de Mouttousamy, et la représentation fut fixée à trois heures de l'après-midi. Bien avant l'heure, les habitans de Mangalam, et jusqu'aux pariahs, arrivaient devant la maison de Mouttousamy, assis avec ses amis sur des nattes, à proximité des artistes. Toutes les autres personnes étaient debout, formant un cercle compact, les femmes à part, et les plus agiles des gamins perchés dans les arbres, pour mieux voir. Sur un signal du chef du village, le plus âgé des tambaravas fit résonner son tam-tam; de nouveaux spectateurs vinrent se mêler à la foule; et la représentation commença. Tout Mangalam était là.

Le jongleur fit son boniment, qui ne manquait ni d'éloquence ni d'adresse : « Nobles et braves gens de Mangalam! s'écria-t-il d'une voix retentissante; à l'admiration de tous ceux qui ont pu me voir, j'ai exécuté les tours les plus extraordinaires. Le riche zémindar (1) Rangaretty, émerveillé de mon habileté, m'a fait présent d'un pagne brodé d'or! J'ai montré mes talens devant Ramasamymodeliar qui m'a donné le pagne neuf que ma femme porte en ce moment! Hier, nous avons exécuté les plus beaux tours devant les habitans du village voisin; ils m'ont donné de la monnaie, de vieux pagnes et beaucoup de riz! Je sais que vous avez la réputation bien établie d'être plus généreux. Vous allez voir des tours comme vous n'en avez jamais vu, et je laisse à votre libéralité le soin de me récompenser comme je le mérite! »

Les tours des clowns hindous et leurs plaisanteries ne diffèrent pas beaucoup, on le voit, de ceux des paillasses barbouillés

(1) Grand propriétaire foncier.

de blanc et de noir que l'on applaudit dans nos cirques. Ce sont les mêmes sauts périlleux, les mêmes culbutes, la même pyramide humaine, etc. T. Ramakrichna rappelle un curieux passage des mémoires attribués au Grand-Mogol, Gengis-Khan. « Un des sept hommes qui étaient devant, dit l'empereur, se tint debout; un second s'élança et posa sa tête sur celle du premier; sur les pieds du second, placés en l'air, un troisième s'établit qui en reçut un quatrième sur la tête; le cinquième se mit debout sur les pieds, placés en l'air, du quatrième, et ainsi de suite jusqu'au septième. Et ce qui fit pousser un cri de surprise aux spectateurs, ce fut de voir le premier lever l'un de ses pieds à la hauteur de son épaule et demeurer droit sur une seule jambe, montrant dans sa pose immobile une adresse et une force qui dépassaient mon intelligence. » Les clowns de nos jours ne font pas autrement ni mieux. Quelques-uns des tours exécutés devant les gens de Mangalam avaient pourtant une saveur locale. Ainsi de la noix de coco qui, lancée à une grande hauteur, vient se briser en deux sur le crâne d'un jeune homme, et de l'aiguille qu'une femme ramasse à terre avec sa paupière. Ainsi encore de la malle indienne. On peut juger de l'étonnement du bon peuple de Mangalam qui avait vu le tambarava ficeler sa compagne et la mettre dans un panier qui se trouva vide quand on l'ouvrit, quelques instans après. L'escamoteur feignit d'être inquiet un instant de la disparition de sa femme; il l'appelait de tous les côtés et sur tous les tons. Elle lui répondait enfin et se montrait à l'angle d'une maison voisine, au grand ébahissement des spectateurs.

Il y avait aussi le tour du manguier. Un officier de cipayes de mes amis obtint d'un tambarava, après l'avoir grisé abominablement, le secret de ce tour qui consiste à faire pousser un manguier sur le sol en quelques instans. Le jongleur prend une poignée de sable au milieu de laquelle il place le noyau d'une mangue et qu'il recouvre d'un lambeau d'étoffe. Tout en faisant des simagrées comiques, il manipule le tout et, le linge enlevé, on voit surgir du sable une petite branche d'arbre. Les manipulations reprennent de plus belle et la branche s'élève. Elle atteint cinquante à soixante centimètres quand un fruit vert s'y montre... La branche et le fruit étaient habilement dissimulés dans le langouti qui sert de ceinture au tambarava et lui tient lieu de tout vêtement. Et elle n'était pas plus vraie pour lui que pour nos escamoteurs ordinaires en habit noir, la formule classique et trompeuse : « Rien dans les mains, rien dans les poches! »

Cela n'empêche que, pendant de longs mois, les habitans de Mangalam s'entretenaient encore des choses merveilleuses qu'ils avaient vu faire aux tambaravas. Ceux-ci avaient emporté du vil-

lage du riz, de vieux pagnes et quelque monnaie de cuivre, puis ils avaient poursuivi leur tournée dans les villages voisins.

IV. — LE CHARMEUR DE SERPENS. — LES BŒUFS SAVANS

Le serpent frauduleux et tentateur, emblème de la ruse et de la perfidie, universel objet de répulsion et de frayeur, dont la morsure infiltre un poison mortel dans le sang de l'homme, a été de tout temps, comme il l'est encore, craint et vénéré des Hindous. A chaque pas, dans l'Inde, au nord comme au sud, on rencontre la bête venimeuse. Il n'y a pas moins de quatre-vingts espèces de serpens. La plus redoutée, celle qui jouit des honneurs de la divinité et dont la représentation se voit partout, en granit, en bronze, en bois, c'est le serpent à lunettes, le cobra-capello, qui montre sur sa nuque élargie et gonflée, quand il est irrité, deux cercles jaunâtres d'une parfaite symétrie. Les pieds de Vichnou reposent sur le cobra-capello, qui supporte le monde. On le voit, sculpté en bas-relief dans le granit, tantôt par groupes de trois, de cinq ou de sept, et faisant un dais aux divinités souriantes, ou bien en caducée, à la façon de l'attribut antique. Sur la côte malabare, les femmes portent des boucles d'oreilles et des bracelets en forme de serpens.

L'ancien archevêque de Pondichéry, Mgr Laouenan, raconte à ce sujet une légende. La femme d'un brahme mourut de la morsure d'un cobra-capello. Son époux affligé attira le serpent à lui et l'interrogea sur les motifs qui l'avaient poussé à faire périr une brahmine. La bête répondit que c'était pour obéir à la volonté de Brahma, et qu'il avait été écrit sur le crâne de la pauvre femme qu'elle devait mourir de la piqûre d'un Na-Pambou, un bon serpent. Le brahme se rendit avec le serpent devant Brahma; Yama, le déva de la Mort, fut appelé et confirma que telle était bien la destinée de la victime du cobra-capello. Et c'est depuis ce temps que les femmes portent des ornemens d'or ou d'argent figurant le serpent, et qui leur servent, à la fois, de parure et de talisman.

Jamais un Hindou ne tue un serpent. Le coin de la pagode ou de la maison, le nid de fourmis ou le bosquet où la bête rampante a fixé sa retraite devient un lieu de culte et de pèlerinage où l'on apporte du lait, du beurre clarifié, des grains de riz, et devant lequel on prononce les formules sacrées, des *mantrams* remplis de déférence et de respect. Les femmes stériles et celles qui n'ont point d'enfant mâle, épouses déshéritées qui sont l'objet d'une pitié voisine du mépris, vont se prosterner près du nid du serpent avec leurs offrandes, et elles attendent qu'il se montre à leurs yeux. Si elles l'aperçoivent enfin, après de longues heures,

c'est l'indice que leurs vœux vont être exaucés, et que bientôt elles donneront à leur époux ce fils dont le brahmanisme fait l'ouvrier par excellence du salut paternel.

Dans la plupart des poèmes hindous le serpent joue un rôle. Dans le *Ramayana*, on voit Latchoumana, le valeureux guerrier, demeurer insensible, le corps percé de flèches empoisonnées avec le venin du cobra-capello. Harischandra (le Lion lunaire), le rajah vertueux aux aventures émouvantes, considère que ses malheurs sont à leur comble quand son fils meurt de la morsure d'un serpent. Que de superstitions et de proverbes, qui en sont l'écho, entourent le serpent! Les éclipses sont causées par un reptile immense qui avale la lune ou le soleil et les fait disparaître aux yeux des humains. La vue d'un serpent suffit à mettre en déroute une armée entière. Il est impossible de tuer un serpent lorsqu'il a été vu à la fois de dix personnes. Et quand l'Européen, qui partage la terreur de l'Hindou, mais non son culte, pour le cobra-capello, parvient à en mettre un à mort, il se trouve des fidèles pour célébrer, en l'honneur de la victime, les rites funéraires. T. Ramakrichna assure que les brunes bayadères ne sont réputées réellement expertes en leur art charmant qu'après avoir dansé devant la pagode, un serpent enroulé autour de leur cou flexible.

On voit partout des charmeurs de serpens. Ce sont de grands gaillards qui ne craignent pas d'escalader le pont des bateaux de la Compagnie des Messageries maritimes dans l'espoir d'y faire de bonnes recettes. Leur industrie périlleuse est des plus lucratives, même dans l'intérieur. A Mangalam, il s'en présente souvent un qui porte un large turban, et dont le bras nu est serré dans un anneau de cuivre plat. Ce morceau de cuivre magique exerce une influence considérable sur les reptiles et les contraint à obéir au charmeur. Celui-ci tient à la main un pipeau qui s'emmanche dans une petite calebasse et rend un son nasillard; c'est le *magadi*, dont le serpent paraît écouter la musique monotone avec plaisir; dans l'autre main il a un petit panier où sont enroulées les dangereuses bêtes.

Arrivé devant la maison de Mouttousamy, le charmeur souffle dans son instrument, qui s'entend de loin, et la foule afflue aussitôt, avide d'un spectacle cent fois vu, mais dont l'attrait a quelque chose de magnétique et de mystérieux, semble-t-il. Le charmeur fait un petit discours aux nobles et braves gens de Mangalam. Il a dans son panier quatre grands cobras-capellos, dont l'un est un terrible serpent noir, de tous le plus à craindre. Quand il joue avec eux, ces reptiles cherchent à le mordre; s'ils y parvenaient, c'en serait fait de lui : le poison mortel se répandrait rapidement

dans ses veines. Mais, grâce à son brassard de cuivre, qui est enchanté, il ne craint rien. Maintenant, s'il se privait de ce talisman et qu'il fût mordu, il n'en serait pas effrayé encore. Ne possède-t-il pas un remède efficace qui absorbe le poison de la blessure et la fait se cicatriser en peu de temps? Et l'on va voir combien les serpens aiment la musique!...

Sa harangue finie, le charmeur joue un air berceur et, de sa main droite restée libre, ouvre doucement son panier qu'il a posé à terre. Les quatre cobras-capellos agitent dans un balancement continu leur tête élargie et paraissent suivre le rythme lent du magadi. L'un des serpens, le noir, se projette en avant et se rapproche de plus en plus. L'instrument se tait soudain, le cobra fait entendre un sifflement aigu et sa tête hideuse vient toucher les lèvres du charmeur, qui se rejette en arrière et reprend sa musique. Le serpent recule en se balançant, et va se replacer dans le panier qui s'est ouvert de nouveau et dont le couvercle retombe sur lui.

Le public haletant est distrait de son émotion par un cri de frayeur suivi de rires. En manière de plaisanterie, le charmeur a pris par le bras un jeune garçon qui restait là, bouche bée, et, d'un geste, a fait tomber à terre un gros scorpion noir, d'une espèce très venimeuse, qu'il a feint de découvrir sur le cou brun du spectateur. C'est le moment maintenant de vendre le fameux remède contre la morsure des serpens; il y a des acheteurs et beaucoup.

S'il honore le serpent par crainte, l'Hindou vénère la vache par reconnaissance. Le divin bouvier Krichna, l'avatar de Vichnou, institua ce culte, après avoir tué le grand cobra-capello Kalinga, dont le venin était si puissant que le vent qui l'avait touché en était empoisonné. Quand, jaloux et irrité de voir l'adoration aller aux vaches nourricières, Devindra fit pleuvoir à torrens sur les pâturages, Krichna, soulevant du doigt le mont Govartnagiri, en fit un toit à l'abri duquel se réfugièrent les bouviers et leurs troupeaux.

Dans le sud de l'Inde, on rencontre des vaches et des bœufs savans. Il faut une longue patience pour faire l'éducation des bonnes bêtes dont les gros yeux ronds et calmes ne décèlent pas une intelligence bien vive, et le résultat auquel parviennent les dresseurs n'en est que plus intéressant. Mangalam reçut un jour la visite de deux hommes conduisant une vache et un taureau, deux beaux animaux qui portaient au cou des clochettes de cuivre et dont les cornes dorées resplendissaient au soleil. Nécessairement, le taureau s'appelait Rama, comme la vache s'appelait Sita; ce sont les noms les plus répandus dans l'Inde. Très capable d'aller,

comme un caniche bien instruit, jusqu'à désigner la personne la plus belle ou la plus spirituelle « de la société », le taureau sut répondre à plusieurs questions délicates, à celle-ci, par exemple : « Existe-t-il, dans le florissant village de Mangalam, des personnes assez bienveillantes et assez généreuses pour récompenser suivant leurs mérites de dignes artistes? » Rama inclina sa tête puissante à plusieurs reprises, et tout le monde comprit que cela voulait dire : « Oui! » Quand il s'agissait de répondre négativement, l'animal demeurait immobile; c'était convenu. Son cornac lui demanda de désigner le chef du village « dont chacun célèbre la bonté et la libéralité ». Lentement, Rama fit quelques pas et vint s'arrêter devant Mouttousamy, aux rires de l'assistance.

Les deux animaux représentèrent ensuite un drame de famille, à moins que ce ne fût une comédie de mœurs. On apprit sans ménagement à Sita que Rama, son époux, traître à la foi conjugale, avait, le jour précédent, quelque peu flirté avec une autre. La pauvre vache tourna la tête et s'éloigna du taureau infidèle. Le devoir du cornac était de tenter un rapprochement et de tout faire pour ramener la paix du ménage. Il s'y employa de son mieux. D'une voix douce, et tout en caressant Sita de la main, il l'adjurait de ne pas se montrer inexorable. Puis il allait vers Rama et le pressait de revenir prendre sa place auprès de son épouse courroucée. Ni l'un ni l'autre ne voulait faire le premier pas. « Bonne Sitamalle, insistait le cornac, vous avez tort de bouder. Les shastras ne permettent pas que votre époux vienne vous demander pardon, vous le savez. C'est à vous de vous réconcilier avec lui! » La vache battait l'air de sa queue, poussait un mugissement, mais n'avançait pas. Le cornac s'écarta et, d'elle-même, Sita se rendit auprès de Rama, devant qui elle ploya les jarrets, puis tous deux se mirent à marcher, de leur pas tranquille et pesant, côte à côte, tandis que leurs montreurs faisaient résonner le tambour en l'honneur de l'heureuse réunion du couple qu'un malentendu pénible avait séparé pendant quelques instans...

Les deux bêtes reçurent des spectateurs amusés des gâteaux à l'huile, tandis que leurs propriétaires étaient récompensés avec de la menue monnaie, de vieux pagnes et un peu de riz, à l'instar des autres tambaravas.

ANTOINE MATHIVET.

LA QUESTION
DES PHOSPHATES ALGÉRIENS

I

C'était au cours d'une de mes excursions dans la région des hauts plateaux de l'Algérie. Nous marchions, depuis le matin, dans ces vastes territoires de parcours qui s'étendent entre Teniet-el-Hâad et Boghari. Bien que nous ne fussions encore qu'en mai, les rayons verticaux d'un soleil implacable nous mettaient aux épaules de cuisantes sensations de brûlure. Autour de nous, un pays d'apparence aride et désolée, dont la monotonie avait vite lassé mon attention. Les yeux mi-fermés, je m'abandonnais au pas de ma monture, ne gardant plus la perception très nette des choses qui m'entouraient, et ce fut, à un moment donné, comme dans un rêve que je vis onduler de luxuriantes moissons. Je ne crus d'abord qu'à une obsédante hallucination des vibrations de l'air en feu qui m'enveloppait. Il fallut bien me rendre à l'évidence. Le cadre d'aridité et de désolation était resté le même. Mais, dans une légère dépression du sol, c'était bien un vaste champ de blé, dont les jaunes épis se dressaient innombrables, avec le bruissement familier des moissons mûrissantes. Ils surgissaient, évoqués, semblait-il, par quelque puissant magicien, tant s'affirmait le contraste de leur vigueur avec l'apparence inféconde du sol qui les avait nourris.

Certes, ce ne pouvait être par les savans procédés de la culture intensive qu'il fallait songer à expliquer ce contraste. Les fellah, dont la misérable mechta s'apercevait au loin, devaient être étrangers aux pratiques les plus élémentaires comme à la notion même de cette culture. A l'exemple de leurs aïeux, ils avaient dû se borner au superficiel grattage du soc de bois d'une charrue primitive, et, sans plus d'efforts et de soucis, s'en remettre à Allah, pour leur rendre au centuple le grain

confié à la terre. Le laboureur arabe ignore tout autre procédé de culture. Depuis des siècles, le champ que je contemplais ne devait connaître ni labours, ni engrais, ni fumures. Pourtant, les promesses de sa récolte me semblaient comparables à celles des plus riches cultures que mon souvenir pût évoquer.

Il fallait donc qu'il eût dans son sein la source d'une inépuisable fécondité, ce sol qui prodiguait ainsi, de lui-même, ce qu'on ne peut ailleurs obtenir qu'au prix des patiens et coûteux efforts de la culture intensive. Le problème pouvait tenter un esprit observateur. Le vague de mes connaissances géologiques ne pouvait me permettre de l'envisager qu'avec l'étonnement qu'on éprouve en face de l'inexpliqué. Évidemment, ce n'est pas à mes yeux seuls qu'il a dû se présenter avec des allures d'irritant mystère.

Aujourd'hui ce problème n'est plus : le sol algérien a livré son secret. On sait désormais qu'il renferme les plus riches gisemens de phosphate de chaux qui soient connus dans le monde entier. De l'est à l'ouest, et à un niveau géologique bien déterminé, l'Algérie entière, après la Tunisie du reste, se trouve traversée par une large bande de terrain de 70 à 80 kilomètres de largeur où, presque partout, le phosphate de chaux se rencontre en couches remarquables par leur teneur et leur étendue. Ce serait là, d'après l'hypothèse la plus vraisemblable, l'ancien rivage d'une mer du début de l'époque tertiaire, la mer de l'époque suessonienne. Sur une immense plage, basse et marécageuse, le lent travail du flux et du reflux aurait trituré et mêlé les ossemens d'innombrables générations de monstres disparus, principalement de sauriens gigantesques, à en juger par la dimension des dents et des vertèbres qu'on a pu retrouver. Peut-être aussi, la mer suessonienne contenait-elle, dissoutes dans ses eaux, de fortes proportions de phosphate de chaux, dont les dépôts successifs auraient encore augmenté la richesse des gisemens qu'on rencontre aujourd'hui sur son ancien rivage. Quoi qu'il en soit, les quantités accumulées sont telles que, pendant des siècles, elles peuvent suffire à assurer la fécondité des cultures de céréales non seulement dans l'Algérie et la France, mais dans le monde entier. Si, comme celles qui l'ont précédée, notre civilisation doit sombrer et disparaître, ce ne sera pas, de longtemps du moins, dans les affres de la faim : l'Algérie tient en réserve de quoi singulièrement éclaircir le sombre avenir que Malthus a fait entrevoir à l'humanité.

Je ne veux pas abuser des chiffres. Il en faut cependant citer quelques-uns, pour donner une idée des richesses que recèle le sol algérien.

Sur un des points de la large bande de terrain que je signalais tout à l'heure, au nord-est de Tebessa et à quelques kilomètres de la frontière tunisienne, on a commencé l'exploitation de différens gîtes de

phosphate, dont on peut, dès maintenant, présumer, avec quelque certitude, l'importance et l'étendue. Il y aurait là 300 à 400 millions de tonnes de dépôts phosphatés, se présentant dans des conditions qui en permettent l'exploitation industrielle. Les matériaux d'extraction contiennent, en effet, jusqu'à 78 p. 100 de phosphate de chaux, teneur bien supérieure à celle des gisemens qu'on a exploités en France, et comparable à celle des plus riches sables de la Floride. Or, si l'on songe à la valeur commerciale du phosphate de chaux, dont les cours actuels dépassent 40 francs la tonne, on est évidemment ébloui par la fantasmagorie des chiffres, quand il s'agit d'évaluer la somme totale des richesses enfouies dans le sol algérien.

Voilà les trésors dont l'utilisation naturelle permettait, après quinze siècles d'une culture ignorante et barbare, de retrouver parfois, dans les champs de l'antique Numidie, cette merveilleuse aptitude à la production des céréales qui, jadis, les avait fait considérer comme les greniers de Rome. Il suffisait de pluies appropriées pour que, dans certaines régions, l'action fertilisante de ses phosphates donnât au sol algérien tout ce qui lui aurait manqué, s'il avait dû le tenir de la sollicitude de ses habitans.

Évidemment, de semblables ressources méritaient mieux que cette utilisation naturelle. Elles sont aujourd'hui connues et, bien qu'elle n'en soit qu'à ses débuts, leur exploitation ouvre à l'Algérie un avenir dont il est difficile de contester les promesses et les espérances. Il me paraît, certes, de nature à calmer les inquiétudes et les appréhensions de tous ceux que préoccupait la crise si grave, traversée en ce moment par la colonisation algérienne. Dans une série d'articles publiés, l'an dernier, par un grand journal parisien, sous cette rubrique : *Le mal de l'Algérie*, un écrivain de talent avait su dépeindre cette crise avec une réalité trop saisissante pour ne point légitimer toutes les craintes. C'étaient les colons ramenés, par les déceptions de leurs entreprises viticoles, à la base de toute agriculture : l'élevage du bétail et la culture des céréales. Et dans quelles conditions? Dans des conditions d'insuccès presque notoire. Aujourd'hui, et c'est là une vérité acquise, la culture des céréales ne peut être rémunératrice qu'à la condition d'être intensive, ce qui implique un judicieux emploi des fumures. Or, comment, en Algérie, se procurer ces fumures indispensables sans une augmentation notable du bétail algérien, et comment réaliser cette augmentation nécessaire dans un pays où la subsistance et, partant, la conservation du bétail se posent, chaque été, comme un problème inquiétant?

Cet avenir assez sombre est éclairci désormais par la découverte des phosphates algériens! Il est, en effet, inadmissible qu'on ne se préoccupe point de faciliter à tous ceux qui cultivent le sol algérien

l'utilisation de ce merveilleux engrais, bien supérieur, pour la culture des céréales, aux fumures que peut donner le bétail. Que les colons de la Metidja et de la vallée du Chéliff, par exemple, aient, sans grands frais, la possibilité de l'amener et de le répandre dans leurs domaines, ils pourront se consoler des déboires de la viticulture et attendre patiemment que la découverte d'une plante fourragère, appropriée aux ardeurs du climat, leur permette de donner à l'élevage du bétail toute l'extension qu'il comporte dans un pays essentiellement agricole comme l'Algérie.

Mais, si intéressante qu'elle soit, l'utilisation locale des phosphates algériens semble peu de chose à côté des résultats qu'est susceptible de donner leur exploitation industrielle. Évidemment, cette exploitation ne peut être que successive. Si capable d'extension qu'on la suppose, la consommation agricole du phosphate de chaux est cependant limitée. Ce serait en avilir les cours que d'en jeter sur le marché des quantités trop grandes. D'autre part, il faudrait se garder d'oublier l'énorme mise en œuvre de capitaux que suppose l'exploitation normale et régulière des gisemens de l'Algérie. A côté des chemins de fer à aménager ou à construire, il y a les ports eux-mêmes à organiser, comme ont su le faire les Américains dans la Floride. Il y a aussi les usines à établir, afin de traiter sur place les matériaux d'extraction dont la teneur ne serait point assez riche pour qu'on les puisse exporter tels quels. Ce n'est donc pas l'œuvre d'un jour, pas même d'un siècle, que l'exploitation industrielle des milliards de tonnes de phosphate que peut contenir le sol algérien. Il faut, du reste, s'en féliciter; car, ainsi comprise, cette exploitation est mieux qu'une cause brillante, mais passagère, d'enrichissement; elle est pour l'Algérie, comme l'exploitation de la houille pour l'Angleterre et la Belgique, une source permanente de richesse et de prospérité.

Il est, enfin, un dernier point de vue qu'on ne saurait laisser dans l'ombre, alors qu'il s'agit de tirer des phosphates algériens tout le parti désirable : c'est le point de vue fiscal. Il n'est pas douteux, en effet, que le Trésor public soit en droit de compter sur l'industrie nouvelle qui s'ouvre en Algérie, pour y asseoir des ressources fiscales qu'il ne peut songer encore à demander à l'agriculture. Cela est d'autant plus légitime que l'État a un droit plus ou moins direct sur presque tous les territoires dans lesquels paraissent, jusqu'à présent, se localiser les gisemens à exploiter. Il s'agit soit de terrains domaniaux, soit de terrains appartenant à des départemens, à des communes ou à des *douars* (1), c'est-à-dire à des collectivités que l'État lui-même a dotées des propriétés dont elles sont aujourd'hui nanties. Dans ces conditions, peut-on con-

(1) Les *douars* sont des collectivités indigènes rappelant de très près les sections de commune de notre droit administratif français.

tester au Trésor public la légitimité des prétentions qu'il voudrait émettre? C'est bien le moins que, dans une large mesure, il soit appelé à prendre sa part dans les richesses d'un sol, dont la conquête lui a coûté tant de sacrifices.

C'est donc à un triple point de vue que la découverte des phosphates algériens apparaît riche d'espérances et de promesses. Mais il faut ajouter aussi que la réalisation de ces promesses et de ces espérances dépend, pour une très large part, des mesures que sauront prendre les pouvoirs publics, en vue de donner à l'exploitation qui commence la direction et les règles les plus propres à la favoriser.

Qu'a-t-on fait jusqu'ici dans cette intention? Que se propose-t-on de faire?

Telle est la double question qu'il me reste à examiner.

II

C'est au cours de l'année 1885, à Gafsa, en Tunisie, que, pour la première fois, M. Thomas signala de remarquables couches de phosphate de chaux. La découverte fit même, je crois, l'objet d'une communication à l'Académie des Sciences. Mais ce n'est point le retentissement qu'eurent la découverte et les communications de M. Thomas, qui devait faire naître la question des phosphates algériens. Bien qu'il eût insisté sur l'importance et la richesse des gisemens qu'il avait relevés, bien qu'il eût indiqué que ces gisemens devaient se continuer en Algérie, il ne sembla pas que, dès lors, on se soit douté de l'immense portée de sa découverte et qu'on ait songé à l'utiliser au point de vue industriel ou agricole. Il y eut bien, en 1888, aux environs de Tebessa, une tentative d'exploitation industrielle. Un M. Veckerley obtint de la commune mixte de Morsott la concession (1) d'un gisement de phosphate, et en commença l'exploitation. Cette tentative ne fut pas heureuse: le gîte avait été mal choisi; la teneur des phosphates n'était pas assez élevée pour que l'exploitation pût en être continuée avec profit: elle fut vite abandonnée.

Ce n'est que deux ou trois ans plus tard que la question des phosphates algériens devait se poser comme elle se pose aujourd'hui.

Il n'est pas sans intérêt d'indiquer, avec quelques détails, comment elle est entrée dans le domaine des faits qu'on ne discute plus. Elle le doit, en effet, à un étonnement analogue à celui que j'avais éprouvé moi-même aux environs de Boghari.

Mais, cette fois, les connaissances techniques de celui qui l'éprouvait lui permettaient d'expliquer et de conclure.

(1) Je parle ici de concessions pour employer le terme généralement usité. Juridiquement il est inexact et il faudrait parler d'amodiation.

L'ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, résidant à Guelma, était, en 1890, chargé de faire une route assurant les communications entre Tebessa et la commune de Morsott. A raison des difficultés que pouvait présenter l'établissement de cette route dans le pays montagneux qu'il fallait traverser, l'ingénieur jugea nécessaire de se rendre lui-même sur les lieux pour en arrêter le tracé. Il avait avec lui un conducteur des ponts et chaussées qui était en même temps agent voyer de la commune mixte de Morsott. En procédant aux opérations du tracé, il arriva à un endroit où de merveilleuses récoltes de céréales étaient encore sur pied. Leur aspect était tel que l'ingénieur en fut frappé. «Elles appartiennent sans doute à des colons de Tebessa? dit-il à son conducteur. — Nullement, répondit celui-ci: elles sont à des indigènes de la commune mixte et nous sommes sur des terrains collectifs de culture. — Mais alors ils doivent cultiver à l'européenne et avoir un outillage européen? — Pas du tout, ils cultivent à l'arabe, se contentant de gratter la surface du sol et d'y jeter le grain. Et ce qui est encore plus surprenant, c'est que, dans ces parages, les lois de l'assolement ne sont point observées; tous les ans, de mémoire d'homme, les cultures se succèdent dans les mêmes endroits, et les rendemens sont toujours prodigieux. — Il faut alors, dit l'ingénieur, qu'il y ait ici des engrais naturels d'une rare puissance. Quand vous ferez les travaux de la route, ne manquez pas d'ouvrir les yeux et d'examiner le terrain, vous trouverez certainement un riche gisement de phosphate de chaux. »

Une fois l'ingénieur parti, le conducteur se garda bien d'oublier ses recommandations. Au cours des travaux, son attention fut appelée sur un banc de pierre très friable, de couleur grisâtre, se nuançant parfois de vert ou de violet. Il en prit quelques morceaux et les porta chez un pharmacien pour les faire analyser. Ce dernier n'eut pas de peine à y constater d'énormes proportions de phosphate de chaux.

L'ingénieur ne s'était point trompé. Il semble que son conducteur aurait dû l'en aviser. Au lieu de le faire, ce dernier se rendit chez un courtier en grains et en alfa, de nationalité anglaise, qui faisait de grandes opérations dans la région de Tebessa. Il lui remit des échantillons, en l'engageant à voir si, en Angleterre, il ne trouverait pas des capitalistes pour exploiter un énorme gisement de phosphate de chaux. Homme d'affaires entreprenant et habile, ce courtier, un M. Crookstone, sut vite apprécier, à sa juste valeur, l'opération qu'on lui signalait. Il écrivit en Angleterre et envoya des échantillons : il y fit même plusieurs voyages et ne tarda pas à réunir les capitaux nécessaires à une vaste exploitation. Pendant ce temps, le conducteur faisait demander à la commune mixte de Morsott, dans les communaux de laquelle se trouvait le gisement qu'il avait relevé, la concession du

droit d'exploiter ce gisement. La commission municipale (1) de Morsott accorda cette concession pour une durée de dix-huit ans, en fixant à 25 centimes par tonne la redevance que devrait payer le concessionnaire. Dès que l'approbation préfectorale eut rendu cette concession définitive, elle fut cédée par le concessionnaire à M. Crookstone, moyennant une redevance calculée d'après un tarif décroissant de 2 fr. 50 à 0 fr. 50 la tonne, mais avec la clause que le concessionnaire s'engageait à exploiter un minimum de 10 000 tonnes par an. On est aujourd'hui déjà bien loin de ce minimum : on prétend en effet que, cette année, l'extraction dépassera 500 000 tonnes. Or, avec les cours actuels des phosphates, c'est, pour l'exploitant, un bénéfice net de 15 à 20 francs par tonne. En admettant même quelque exagération dans les chiffres ci-dessus, il y a là une entreprise industrielle de premier ordre, dont les résultats peuvent être mis en balance avec ceux des plus riches mines d'or du Transvaal.

J'ai insisté sur les détails de cette première concession, car ils expliquent facilement les ardentes convoitises qui allaient s'allumer dans le département de Constantine. On ne tarda pas, en effet, dans un certain public, à connaître les conditions du traité qui avait été la conséquence de la concession accordée par la commune mixte de Morsott. On songea d'autant moins à les discuter que M. Crookstone, avec une initiative toute britannique, donna immédiatement à son exploitation le développement et les caractères d'une vaste entreprise industrielle. Dès lors, à Constantine, la « fièvre du phosphate » agita tous les esprits, La carte géologique de l'Algérie venait de paraître : on s'en disputa les exemplaires, afin d'y trouver l'indication des territoires susceptibles de renfermer les précieux gisemens. Il n'est pas douteux qu'il y aurait eu là le point de départ d'une spéculation effrénée. On se fût disputé tous les terrains d'origine suessonienne. L'imagination aidant, les richesses à acquérir eussent pris toute l'importance et toute la réalité des richesses acquises. Bien des espoirs eussent été déçus, bien des ruines consommées.

Pour une fois, tout au moins, on doit rendre hommage aux inextricables complications de la législation foncière algérienne, puisqu'elles ont eu le mérite de rendre une pareille spéculation impossible. C'est, en effet, dans des territoires où la propriété privée n'est point encore constituée que se trouvent, presque exclusivement, les gisemens à exploiter. L'État, les départemens, les communes mixtes ou indigènes (2), les

(1) Dans les communes mixtes, la commission municipale est appelée à exercer les attributions du conseil municipal. Présidée par l'administrateur, elle est composée de colons et d'indigènes désignés par l'administration.

(2) A côté des communes dites de plein exercice dont l'organisation est identique à celle des communes françaises, il y a, en Algérie, deux autres catégories de communes : les communes mixtes et les communes indigènes. Dans ces deux catégories

douars, tels étaient donc les propriétaires en face desquels se trouvaient nécessairement les spéculateurs, c'est-à-dire autant de propriétaires qui ne peuvent aliéner, sans l'intervention de formalités administratives, longues et compliquées. La spéculation se trouvait ainsi arrêtée à sa source même.

Aussi bien, la seule voie à suivre paraissait indiquée. Il s'agissait d'obtenir des concessions analogues à celle qu'on avait accordée déjà. Les demandes affluèrent, soit à la commune mixte de Morsott, soit à la préfecture de Constantine. Mais, en présence des compétitions et des luttes qu'entraînait cette concurrence, la question ne pouvait rester une question purement locale. Le gouverneur général de l'Algérie en fut saisi. Comme on a pu le dire très justement, dans une discussion récente, celui-ci sut, en la circonstance, se montrer le digne représentant de la France et de l'administration française en Algérie. Comprenant de suite toute l'importance de la question, son premier soin fut d'interdire aux autorités locales de statuer désormais sur les demandes de concession qui leur seraient soumises. Il avait, sans doute, de bonnes raisons pour craindre que ces autorités n'apportassent point, à l'examen des demandes dont elles étaient saisies, toute l'impartialité et toute la compétence désirables. Il se préoccupait également de ne point laisser compromettre, par des décisions hâtives ou insuffisamment préparées, des richesses dont la bonne exploitation pouvait, au plus haut degré, intéresser les finances de l'État et la prospérité de la colonie, et il entendait, avant tout, étudier les moyens les plus propres à en tirer parti.

Si rapidement qu'elles eussent été dessaisies, les autorités locales avaient pu cependant accorder deux concessions nouvelles. L'une de ces concessions devait, comme la précédente, passer immédiatement entre les mains d'une société anglaise ; la dernière seule est restée aux mains d'une société française : la Société française des Phosphates de Tébessa.

Si j'insiste sur la nationalité des sociétés appelées à bénéficier des trois concessions accordées, c'est que, pendant longtemps, on paraît avoir considéré l'intervention des capitaux anglais, dans l'exploitation des gisemens de Tébessa, comme un véritable crime de lèse patrie. C'était le thème favori des critiques qu'en Algérie, comme en France, on dirigeait contre l'administration algérienne, et je m'étonnerais, du reste, qu'on renonce à s'en servir encore.

de communes, l'élément indigène est en forte majorité. Les premières appartiennent au territoire civil; elles sont administrées par des administrateurs placés sous l'autorité des préfets et des sous-préfets. Les secondes, situées en territoire militaire, sont encore administrées par des officiers de bureau arabe, sous l'autorité des généraux de division. A ce point de vue, ceux-ci relèvent, du reste, du gouverneur général et non du commandant en chef du 19e corps d'armée.

Certes, on ne peut que déplorer que des capitaux français n'aient point pris, à Tébessa, la place exclusive à laquelle ils auraient pu prétendre. Mais ce serait étrangement méconnaître les premiers besoins de l'Algérie que de détourner, on ne sait dans quel intérêt, les capitaux étrangers de s'y aventurer. Depuis quand, au contraire, ces capitaux n'auraient-ils point, sur le sol algérien, droit aux mêmes protections que les capitaux français? Ne sont-ils point susceptibles de contribuer, aussi efficacement que ceux-ci, à la mise en valeur des richesses algériennes, et, à ce titre, ne méritent-ils point les mêmes encouragemens et les mêmes faveurs? La vérité oblige même à reconnaître que, jusqu'à présent, les capitaux anglais ont montré, pour les affaires algériennes, un empressement que sont loin d'avoir témoigné les capitaux français. L'exploitation de nombre de mines, celle de l'alfa, la recherche du pétrole, la construction du boulevard de la République à Alger, autant d'entreprises uniquement dues à l'initiative de capitalistes anglais. A Tébessa même, les sociétés anglaises, dont on incrimine l'ingérence, ont déjà consacré des millions à l'exploitation des gisemens concédés. Dès maintenant, ceux-ci sont reliés par des voies ferrées à la ligne du Bone-Guelma, et, en définitive, si la question des phosphates algériens se pose comme elle se pose aujourd'hui, c'est, il faut bien le reconnaître, grâce à la hardiesse et à l'initiative dont a su faire preuve M. Crookstone. Les aurait-on, au même degré, rencontrées chez des capitalistes français?

Dans ces conditions, est-il prudent, est-il sage d'inquiéter et d'éloigner de l'Algérie des capitaux susceptibles de lui rendre de tels services? Ne s'exposerait-on point à de graves mécomptes, en considérant comme démontré que les capitaux français sont disposés à profiter du privilège qu'on semble vouloir leur réserver dans les affaires algériennes? Aussi bien, ce ne sont point des critiques de ce genre qui auraient pu permettre de revenir sur les concessions en face desquelles on se trouve à Tébessa, et empêcher qu'on ne les considère comme autant de faits accomplis.

Mais telle n'est point peut-être l'impression qu'on éprouve, quand on examine ce qu'on pourrait appeler le côté intime des concessions incriminées, c'est-à-dire quand on se préoccupe de leur moralité et de leur légalité mêmes. Une interpellation récente, portée à la tribune du Sénat, vient de mettre en pleine lumière ce côté intime que, dans le public, on avait ignoré jusqu'ici.

Assurément, les détails du discours de M. Pauliat ne sont point de nature à diminuer les préventions dont l'honorable sénateur du Cher a déjà le privilège dans certains milieux de la colonie. Mais, en Algérie comme en France, les hommes impartiaux ne pourront que rendre hommage à la préoccupation évidente qui le domine lorsqu'il inter-

vient dans les choses d'Algérie : la préoccupation d'y revendiquer les droits de la moralité publique.

De fait, l'exposé qu'il a su faire des conditions et des circonstances dans lesquelles ont été obtenues deux au moins des trois concessions de phosphate, actuellement exploitées à Tébessa, ne pouvait manquer de soulever l'indignation du Sénat. Il l'a soulevée tant et si bien que, lorsque le gouverneur général a pris la parole en qualité de commissaire du gouvernement, il a dû bien vite se rendre compte qu'on n'attendait guère autre chose de lui que des explications sur les irrégularités et les complaisances administratives dont le tableau suggestif venait d'être évoqué. C'est la même expérience qu'a dû faire le ministre de l'Intérieur qui lui a succédé à la tribune. Vainement ont-ils essayé, l'un et l'autre, d'amener le Sénat à admettre que, dans la question des phosphates de Tébessa, il y avait autre chose que des responsabilités à dégager et à poursuivre. Profondément impressionné par les faits que l'interpellateur venait de dénoncer à sa tribune, le Sénat, pour l'instant, n'entendait y voir que cela. Aussi, après le gouverneur général et comme lui, le ministre de l'Intérieur a-t-il été contraint de céder au courant d'indignation qui entraînait le Sénat tout entier. Il a dû promettre une enquête sur les faits dénoncés à la tribune ; il a dû s'engager à ne point hésiter devant les solutions qui lui paraîtraient imposées par les résultats de cette enquête. Or, ce sont là des conclusions que ne faisait guère pressentir le début de son discours et qui, manifestement, lui ont été dictées par l'attitude de l'assemblée qui l'écoutait.

Voilà donc, de par la volonté du Sénat, la question des phosphates de Tébessa entrée dans une phase *panamiste*. Je ne sais si l'enquête promise par le gouvernement permettra de relever et d'établir des fraudes assez caractérisées pour entraîner l'annulation des concessions attaquées. Il est peut-être permis d'en douter (1). Les enquêtes de ce genre n'aboutissent guère qu'à d'inutiles scandales ; et pour quelques coupables qu'elles atteignent, combien en laissent-elles échapper !

Quand, au contraire, laissant de côté la moralité des concessions, on se préoccupe uniquement de leur légalité même, il est permis d'envisager des résultats plus précis et plus certains.

(1) Une première enquête, ordonnée par le gouverneur général, n'a donné aucun résultat. Faut-il s'en étonner puisqu'il s'agissait surtout, pour les enquêteurs, d'apprécier et de dégager les motifs qui avaient dicté la conduite administrative de tel ou tel fonctionnaire? A moins de circonstances spéciales et déterminantes, on ne peut guère supposer une question de ce genre résolue avec une certitude dictant des conclusions précises. En l'espèce, tout ce qu'ont pu dire les enquêteurs désignés par le gouverneur général, c'est que rien ne leur permettait de nier, pas plus que d'affirmer, les responsabilités mises en cause.

Comme l'a très bien indiqué M. Cambon, les questions algériennes sont si variées et si complexes qu'elles ne se présentent pas toujours avec une netteté parfaite aux yeux des autorités administratives appelées à les trancher. Il en résulte que celles-ci se peuvent aisément méprendre sur la voie légale dans laquelle il convient d'entrer pour les résoudre. Tel paraît avoir été le cas pour les concessions de Tébessa. Sans doute, de par la jurisprudence administrative établie dans la métropole, il fallait bien, nous l'expliquerons, voir de simples carrières dans les exploitations dont il s'agissait. Mais, partant de ce point de départ que les gisemens à exploiter se trouvaient dans des communaux appartenant à la commune mixte de Morsott, la préfecture de Constantine a pensé que la délivrance des concessions demandées se présentait comme une question purement communale. En conséquence, elle a estimé que, sauf son approbation ultérieure, c'était à la commission municipale qu'il appartenait de statuer (1).

Or, il est aujourd'hui démontré que les terrains, contenant les gisemens concédés, ne sont nullement des communaux dépendant de la commune mixte de Morsott, mais bien des territoires de parcours appartenant à des douars rattachés à cette commune. Dans ces conditions, la voie légale à suivre, pour l'obtention des concessions, était sensiblement différente. Il eût fallu réunir et consulter la *djema* (2) du douar intéressé. En outre, les concessions ne pouvaient devenir définitives sans l'intervention du gouverneur général ou, dans certains cas, du chef de l'État lui-même (3).

Je n'insiste pas davantage sur ces questions de légalité pure. Elles seront débattues, sans doute, devant les tribunaux compétens. J'en ai dit assez pour indiquer que, même en considérant comme désirable l'annulation ou tout au moins la revision des concessions accordées, mieux eût valu peut-être s'en tenir uniquement à une critique sévère de leur légalité. On n'eût pas, à coup sûr, inutilement déchaîné les scandales, les suspicions et les haines qu'on va nécessairement soulever dans la voie où l'indignation du Sénat semble avoir engagé le gouvernement.

Au reste, à quelque point de vue qu'elle parût s'imposer, l'annulation des concessions ne pourrait être prononcée sans qu'on se préoccupât de sauvegarder les intérêts légitimes de tous ceux qui ont dû croire à la régularité des titres, sur la foi desquels ils ont apporté à l'Algérie le concours de leur industrie et de leurs capitaux. C'est là un

(1) J'ai déjà indiqué que, dans les communes mixtes, la commission municipale remplace le conseil municipal.

(2) La *djema* joue, dans les douars, le rôle que les commissions syndicales sont parfois appelées à jouer dans les sections de commune en France. Elle comprend l'adjoint indigène ou caïd et huit à douze notables indigènes désignés par l'administration.

(3) Voyez, sur tous ces points, les articles 17 et suivans du décret du 23 mai 1863.

point qui ne saurait faire question. Il y va du bon renom de l'Algérie et de la France elle-même.

III

Nous avons dressé le bilan du passé. L'impression qui se dégage des faits, c'est que l'administration s'est montrée impuissante à défendre les intérêts généraux dans une lutte où les intérêts particuliers apportaient tant d'âpres convoitises. Mais il faut bien reconnaître que la législation existante ne lui fournissait peut-être pas des armes suffisantes. Si elle avait pu considérer les exploitations de phosphate comme des exploitations minières, certes les armes ne lui eussent point manqué. De bonne foi, on ne saurait lui reprocher de ne pas s'en être tenue à cette manière de voir. A vrai dire, celle-ci semble parfaitement conciliable avec les textes mêmes de notre législation minière. La loi organique des mines (1) laisse au chef de l'État le soin de fixer souverainement le caractère et, partant, le régime, qui conviennent à une exploitation; c'est à lui, et à lui seul, qu'il appartient légalement de résoudre la question de savoir si telle exploitation doit rester dans la classe des carrières ou passer dans celle des mines (2).

Au point de vue purement légal, la question pouvait donc sembler entière en ce qui concerne les exploitations de Tébessa.

Mais, dès qu'on ne se borne point au simple examen des textes, on est vite convaincu que l'administration locale ne pouvait songer à l'application du régime des mines. Depuis longtemps, en effet, la jurisprudence du service compétent a précisé les règles que le législateur

(1) La loi du 21 avril 1810.

(2) Il n'est pas sans intérêt d'indiquer qu'à propos même des exploitations de phosphate de chaux, le principe a été très nettement affirmé par le Conseil d'État. Un sieur A... avait formé une demande en concession de mine, relative à l'exploitation d'un gisement de phosphate de chaux qu'il avait découvert. Transmise au ministre des Travaux publics, cette demande fut rejetée par lui à raison de ce motif que le phosphate de chaux n'est point une substance concessible. Cette décision, manifestement dictée par la jurisprudence du service des mines, fut frappée d'un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'État. Celui-ci, par arrêt du 24 janvier 1872, n'hésita point à annuler la décision qu'on lui déférait. Voici les considérans de son arrêt :

« Vu la loi du 21 avril 1810; — considérant qu'aux termes de l'article 28 de cette loi, il doit être statué sur les demandes en concession de mines par décret rendu en Conseil d'État; qu'il suit de là que c'est à la même autorité, prononçant dans les mêmes formes, qu'il appartient d'accorder ou de refuser une concession, après avoir apprécié toutes les circonstances de l'affaire et notamment la question de savoir si la substance dont la concession est demandée rentre dans la catégorie des substances concessibles; — qu'en conséquence, en rejetant la demande de concession formée par le sieur A... le ministre des Travaux publics a excédé ses pouvoirs; — Art. 1. Est annulée, pour excès de pouvoir, la décision, en date du 13 janvier 1870, par laquelle le ministre des Travaux publics a rejeté la demande en concession d'un gîte de phosphate de chaux formée par le sieur A... »

n'avait point cru devoir fixer. En fait, c'est aujourd'hui cette jurisprudence qui fait la loi, puisque c'est elle qui règle l'application de celle-ci. Or, de par cette jurisprudence, le phosphate de chaux ne figure point dans les substances dont l'exploitation doit être soumise à la législation des mines, et partant, les exploitations qui en sont faites ne sont et ne peuvent être que de simples carrières.

Dans ces conditions, l'administration locale ne pouvait guère songer à appliquer aux exploitations de Tebessa une autre législation que celle des carrières.

Mais il faut évidemment reconnaître que l'application du régime des mines eût présenté d'incontestables avantages ; il eût, à coup sûr, rendu impossibles les faits regrettables que M. Pauliat a pu dénoncer à la tribune du Sénat. Le régime des mines, c'est en effet l'État choisissant librement ses concessionnaires et pouvant, par suite, exclure tous ceux qui ne lui paraissent pas présenter les garanties désirables. C'est l'exploitation exercée sous la surveillance de l'administration, dans les conditions et avec toutes les réserves qu'il plaît à l'État d'imposer dans l'acte de concession, mais, en même temps, avec toutes les facilités que la législation des mines donne aux concessionnaires pour tirer parti des richesses concédées. Le régime des carrières, c'est, au contraire, le propriétaire de la surface conservant tous ses droits, libre, par suite, d'exploiter à sa guise, par lui-même ou par ses ayans-cause, tous les gisemens que ses terrains peuvent contenir sans que l'administration ait à intervenir autrement que dans l'intérêt de la sécurité publique.

Aussi s'explique-t-on très bien que, dans l'intention d'assurer la bonne exploitation des phosphates algériens, le gouverneur général ait cru devoir proposer au gouvernement de les soumettre au régime des mines, sauf à ne consentir que des concessions temporaires. Il est à croire que le service des mines a eu de bonnes raisons à opposer à cette proposition. Elle a dû être abandonnée.

Il était cependant impossible de s'en tenir à l'application pure et simple du régime des carrières. Puisqu'on ne voulait point du régime des mines, la nécessité d'une réglementation spéciale s'imposait. C'est ce qu'a su comprendre le gouvernement. En vue de faire préciser les règles qui devaient constituer la réglementation nouvelle, il a fait appel à la compétence et aux lumières d'une commission interministérielle. Il l'a composée de manière à assurer à tous les intérêts engagés la représentation d'une indiscutable autorité (1).

(1) Cette commission comprenait :

Pour le ministère de l'Intérieur, MM. Cambon, gouverneur de l'Algérie ; Mastier, directeur des affaires départementales et communales ; Brouillet, chef du service de l'Algérie ;

Pour le ministère des finances, MM. Pallain, directeur général des douanes, et Vuarnier, directeur général de la comptabilité publique ;

Pour le ministère des Affaires étrangères, MM. Bompard, directeur des affaires

Réunie à Paris, sous la présidence du gouverneur général de l'Algérie, cette commission a aujourd'hui terminé ses travaux.

Il ne semble pas qu'elle ait consacré de longues séances à discuter la question de savoir si l'exploitation des phosphates algériens devait être soumise au régime des mines. Tenant pour acquise la solution que le service des mines lui présentait comme seule acceptable (1), elle paraît s'être uniquement préoccupée des modifications qu'il convenait d'apporter au régime des carrières, pour assurer la bonne exploitation des phosphates algériens, prévenir le retour des scandales du passé, et sauvegarder, enfin, les légitimes intérêts du trésor public. Tel est, en effet, le triple but des dispositions contenues dans le projet de décret qu'elle présente à l'agrément du chef de l'État.

La réglementation dont elle demande l'adoption paraît, de prime abord, singulièrement compliquée, plus compliquée, assurément, que ne l'eût été l'adoption pure et simple du régime des mines. Mais c'est là une critique de pure forme, sur laquelle il ne convient guère d'insister, car, en passant à l'examen du fond même de la réglementation, on est vite convaincu de l'utilité, de l'efficacité de ses dispositions.

Et en effet, tout en maintenant les exploitations de phosphate dans la classe des carrières, elle procure, en définitive, tous les avantages et toutes les garanties qu'on pouvait désirer en réclamant l'établissement du régime des mines. La raison en est simple autant que décisive. Elle réside tout entière dans la situation géographique des territoires où, jusqu'à présent du moins, paraissent localisés les gisemens à exploiter. Éloignés du littoral, ces territoires n'ont point encore été atteints par la colonisation européenne, et la propriété privée ne s'y rencontre guère. Les seuls propriétaires en face desquels on se trouve, sont ou l'État lui-même, ou des collectivités qui, plus ou moins directement, dépendent de lui, des départemens, des communes, des douars. C'est assez de cette circonstance pour que, sans créer un régime apportant des restrictions graves à la propriété privée, on ait pu rigoureusement

commerciales et consulaires; Pavillier, directeur des travaux publics de la régence de Tunis;

Pour le ministère du Commerce, MM. Chandèze, directeur du commerce extérieur;

Pour le ministère de l'Agriculture, M. Tisserand, directeur de l'agriculture;

Pour le ministère des Travaux publics, MM. Guillain, directeur des routes, de la navigation et des mines; Linder, président du conseil général des mines; Aguillon, inspecteur général des mines.

La Commission avait pour secrétaires-adjoints, avec voix consultative : MM. Bellom, ingénieur des mines, et Thiébault, attaché au cabinet du gouverneur général,

(1) D'après une parole autorisée, celle de M. Aguillon, inspecteur général des mines et rapporteur de la commission interministérielle : « Le classement du phosphate de chaux dans les carrières, et surtout du phosphate de chaux en couches comme celles de l'Algérie, découle du principe qui, dans aucun temps ni aucun pays, n'a permis de séparer de la propriété superficiaire les substances minérales du tréfonds ne constituant que de simples amendemens pour la culture des terres... »

déterminer les conditions d'ouverture et d'exploitation des carrières de phosphate, et réserver, à l'administration, des prérogatives de surveillance et de contrôle non moins importantes que celles dont le régime des mines aurait pu la doter. Il a suffi de rappeler et d'appliquer, en les appropriant aux circonstances, les principes qui, dans notre droit administratif français, règlent et dominent la gestion des différentes propriétés publiques.

C'est ainsi que l'amodiation par voie d'adjudication publique devient la règle absolue pour toute exploitation de phosphate, entreprise dans des terrains dépendant de l'administration, à quelque titre que ce soit.

C'est ainsi également que chaque adjudication donne lieu à la rédaction d'un cahier des charges déterminant, à peine de déchéance, les conditions dans lesquelles les exploitations doivent être commencées et poursuivies.

Divisé en 4 titres, entre lesquels sont répartis les 15 articles dont il se compose, le projet consacre un titre premier à l'établissement des règles qui devront présider et à l'adjudication et à la rédaction du cahier des charges, quand il s'agira de l'exploitation de gîtes situés dans des terrains appartenant à l'État.

Les titres II et III du projet envisagent l'exploitation des gisemens situés, soit dans des propriétés départementales ou communales, soit dans des terrains communaux de douar ou relevant du droit musulman. Ils précisent les modifications qui, dans ces différentes hypothèses, devront être apportées aux règles du titre premier.

Enfin, dans un titre IV, le projet établit, à titre de dispositions générales :

1° Certaines servitudes destinées à faciliter l'exploitation des carrières de phosphate;

2° La quotité du droit que le Trésor public sera en droit d'exiger et de percevoir par tonne de phosphate, marchand et prêt pour la vente, extrait en Algérie.

Je n'insiste pas autrement sur les détails d'une réglementation qui n'existe encore qu'à l'état de simple projet. Qu'il me suffise de constater que son application est de nature à favoriser singulièrement la formation et le développement d'entreprises viables, prospères et profitables à l'intérêt de tous. En la promulguant, les pouvoirs publics s'acquitteront, un peu tardivement peut-être, mais utilement à coup sûr, de la tâche nécessaire qui leur incombait dans la conservation et l'utilisation de richesses qu'on ne saurait laisser gaspiller sans nuire gravement aux intérêts de l'Algérie et de la France même.

MAURICE COLIN.

REVUE LITTÉRAIRE

LES PREMIÈRES ANNÉES DE JOSEPH DE MAISTRE

Sous le titre de *Joseph de Maistre inconnu* (1), M. François Descostes poursuit depuis quelques années la publication d'études intéressantes pour l'histoire de Chambéry et des localités circonvoisines, mais qui sont de moins de prix pour l'histoire des lettres. Ce qui rend décevante la lecture de ces gros volumes c'est assurément l'abondance des détails insignifians dont ils sont bourrés. C'est aussi que nous ne supportons plus aujourd'hui, fût-ce dans un travail de biographie, ou pour mieux dire d'hagiographie, une si complète absence d'esprit critique. Comparer Joseph de Maistre à Ézéchiel, en vérité cela n'est suffisant ni pour nous le faire comprendre, ni même pour nous le faire aimer. Certes on se représente sans peine la joie de l'érudit découvrant des documens qui vont jeter sur une question obscure un jour nouveau. Voici un écrivain qui a commencé d'écrire à quarante ans. Il est à l'âge où la formation intellectuelle est achevée, où le tour d'esprit est déterminé, où les idées sont arrêtées. Or sur les premières et longues années de la préparation, ni l'auteur lui-même, ni ses contemporains ne nous ont laissé de renseignemens. Quelle bonne fortune que celle qui va nous permettre de percer le mystère de ces années d'apprentissage!... Mais d'abord il se pourrait que ce que M. Des-

(1) François Descostes, *Joseph de Maistre avant la Révolution*, 2 vol. in-8°. *Joseph de Maistre avant la Révolution*, 1 vol. in-8°; chez Mame. Cf. Cogordan, *Joseph de Maistre*, 1 vol. in-16 (Hachette).

costes prend pour un mystère n'en fût pas un. Si on ne nous a rien conté de ce qui est arrivé à Joseph de Maistre avant le temps de l'exil, c'est qu'en effet il ne lui est rien arrivé. C'est précisément ce qui ressort du travail de son nouveau biographe. Pour ce qui est du milieu où il a vécu, des influences qu'il a subies, on ne laissait pas de les connaître. On peut se reporter à l'étude que publiait Sainte-Beuve, voilà un peu plus de cinquante ans, et antérieurement à la publication de la correspondance, on verra qu'il n'y manque rien d'essentiel. Et cela même prouve une fois de plus tout ce qu'il y a de frivole et de vain dans ce goût que nous avons pour les petits papiers. Ils ne nous font pas mieux connaître l'homme, et ils nous détournent de son œuvre... Ensuite il est hors de doute que nous serions curieux d'assister à la formation intellectuelle de Joseph de Maistre. Mais celui-ci étant un homme de pensée, de réflexion abstraite et de raisonnement, ce que nous aimerions à connaître c'est le jeu et le progrès de ses idées, c'est l'impression qu'il emporta de certaines lectures, ce sont ses enthousiasmes et ses haines de jeune homme. Sur tous ces points M. Descostes nous apporte moins d'éclaircissements que nous ne voudrions.

Il a retrouvé le registre sur lequel un certain chevalier Gaspard Roze, ami de Joseph de Maistre et son collègue au parquet du Sénat de Savoie, notait au jour le jour toutes les particularités relatives à l'intérieur des Maistre. Ce chevalier, au témoignage même de Joseph de Maistre, semble avoir été un homme excellent et un assez pauvre esprit. Son intimité n'a pas fait que Joseph de Maistre souffrît moins du tourment d'être « incompris ». Scrupuleusement il note sur son registre les naissances et les décès, les parties de campagne, les pique-niques et les macédoines. Il fait à peu près pour le compte de son ami le même travail que les Goncourt ont exécuté pour leur propre compte. Si quelque soir Joseph de Maistre a improvisé une pièce de vers sur des rimes en *ac*, en *ec*, en *ic*, en *oc*, en *uc*, il la transcrit religieusement. A coup sûr cela n'enlève rien à la gloire de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Ce sont de petites drôleries qu'un homme d'esprit peut bien commettre, à condition de ne pas s'en vanter, et qu'un fureteur, quand il les retrouve, doit avoir soin de laisser dormir dans leur poussière et dans leur pieux oubli. Néanmoins au cours de ces trois volumes on peut glaner çà et là quelques renseignemens qui ne renouvellent pas l'étude de Joseph de Maistre, mais qui font mieux saillir certains traits de la physionomie de l'écrivain. C'est ce travail que nous essaierons.

Lorsque fut publiée pour la première fois la correspondance de Joseph de Maistre, toute pleine de bonhomie et de bonne grâce, on feignit une grande surprise. Eh quoi ! cet homme d'un si âpre génie

n'avait aucune méchanceté de cœur ! Cet apologiste de la guerre n'avait pas une âme cruelle ! Ce défenseur du bourreau n'avait pas été lui-même une manière de valet de bourreau ! Ce prophète daignait parfois descendre de son trépied ! Il plaisantait, quoique avec gravité. Il badinait, quoique avec pédantisme. C'était un bon père qui aimait tendrement ses enfans, leur apprenait à conjuguer leurs verbes, et leur parlait, à l'occasion, de petits chiens et de petits singes. Véritablement cela était tout à fait extraordinaire. On se plut à faire ressortir le contraste. Le mot de Pascal reste toujours vrai : « On ne s'imagine Platon et Aristote qu'avec de grandes robes de pédans. C'étaient des gens honnêtes et comme les autres, riant avec leurs amis. »

En fait, il n'est guère de vie où il y ait plus d'unité que dans celle de Joseph de Maistre, et guère d'écrivain chez qui l'œuvre et la vie se « tiennent » mieux. Il appartient à une famille qui est le type de la famille antique, telle que nous aimons à nous la représenter en contraste avec la famille moderne. Sa mère est une personne d'une piété exemplaire et d'une haute raison. Il a pour elle un amour fait d'admiration. Il ne l'appelle que sa « sublime mère ». Et c'est d'elle qu'il se souvient quand il écrit dans les *Soirées* : « Ce qu'on appelle l'homme, c'est-à-dire l'homme moral, est peut-être formé à dix ans ; et s'il ne l'a pas été sur les genoux de sa mère, ce sera toujours un profond malheur. Rien ne peut remplacer cette éducation. Si la mère surtout s'est fait un devoir d'imprimer profondément sur le front de son fils le caractère divin, ou peut être à peu près sûr que la main du vice ne l'effacera jamais. » Son père était un homme terrible. Il suffit de regarder le portrait qu'on nous en montre pour être péniblement impressionné : des traits rudes, des sourcils froncés, des yeux qui interrogent, un nez qui menace, des lèvres rentrantes et serrées, un menton impitoyable, tout l'air d'un grand inquisiteur. Dans l'intérieur de la famille il était de ceux qui ne dédaignent pas d'abuser de leur pouvoir afin d'en mieux constater la réalité. Au tribunal il condamnait un homme à être pendu pour avoir volé trois cents francs; après quoi s'étant allé coucher il dormait d'un bon somme. L'attachement pour les Jésuites était dans la famille de Maistre une tradition. Élevé par eux, Joseph fut dès l'adolescence affilié à l'une de leurs congrégations, et fit partie de la confrérie des pénitens noirs. Les pénitens noirs de Savoie faisaient chaque année quatre processions solennelles, pieds nus, vêtus d'une cagoule noire, portant un cierge et psalmodiant des chants funèbres. Une de leurs attributions consistait à passer, auprès des criminels qui devaient être pendus, la « nuit du condamné » ; ils exhortaient le malheureux, le soutenaient, l'accompagnaient au lieu du supplice, recevaient son cadavre de la main du bourreau et l'ensevelissaient. Tels étaient les spectacles qui faisaient diversion à de sévères études.

L'écolier de Chambéry se rend à Turin pour y étudier en droit; il y est suivi par la surveillance paternelle et ne lit pas un livre dont la lecture n'ait été autorisée. Qu'on dise encore après cela que Joseph de Maistre n'a pas eu de jeunesse! Au surplus l'éducation nous façonne assez ordinairement dans le sens de notre nature. Celle que reçut Joseph de Maistre devait, de toute évidence, lui donner le culte des principes où il avait été élevé — du moment qu'elle ne lui en inspirait pas l'horreur.

Joseph de Maistre est entré dans l'assemblée dont son père est le second président; il a contracté une union chrétienne, en sage qui demande au mariage moins l'agrément que la sécurité et ne voit dans la femme que l'épouse et la mère. Il accomplit régulièrement tous les devoirs de sa charge et pratique toutes les vertus, il vit dans la famille et ne fuit pas le monde, il lit, il prend des notes, il travaille, il s'ennuie, il compose à l'occasion des pièces de circonstance qui ne tranchent guère sur celles de ses collègues, il a passé l'âge où se déclare chez ceux qui doivent en être atteints la maladie d'être auteur; il est probable qu'il va mener ainsi jusqu'au bout une vie sérieuse et médiocre et qu'il ira grossir le nombre de ces magistrats honnêtes et lettrés qui disparaissent sans laisser de traces... C'est alors qu'éclate la Révolution. Cette secousse est pour lui décisive. Elle éveille en lui le penseur. Elle suscite l'écrivain. Pourquoi donc a-t-elle eu sur lui plutôt que sur tout autre cette action déterminante? Et comment se fait-il qu'elle ait donné à ses idées la direction que l'on sait? Tel est le point dans l'histoire de l'esprit de Joseph de Maistre. Tel est le nœud de sa destinée.

Or d'une part il a compris la Révolution. — Tandis que d'autres n'y voyaient qu'un événement ou un accident, il y a vu, comme il dit, une époque. Apparemment c'est qu'il était plus intelligent que les autres. Car on a beau s'ingénier et chercher de subtiles et de douteuses explications, en pareil cas c'est toujours à cette constatation initiale qu'il en faut modestement revenir. Peut-être aussi y a-t-il été aidé, comme Mme de Staël, par sa situation d'étranger, ami de la France, placé hors d'elle, et jugeant mieux des événemens à distance. Pas un seul instant il n'a cru à une émeute passagère, résultat d'un concours fortuit de circonstances. Il en aperçoit les causes lointaines et profondes : « Les gouvernemens d'Europe avaient vieilli et leur décrépitude n'était que trop connue de ceux qui voulaient en profiter pour l'exécution de leur funestes projets; mille abus dissimulés minaient les gouvernemens. Celui de France surtout tombait en pourriture. Plus d'exemple, plus d'énergie, plus d'esprit public : une révolution était inévitable; car il faut qu'un gouvernement tombe lorsqu'il a à la fois contre lui le mépris des gens de bien et la haine des méchans. » Comme il en discerne

les causes, il en prévoit les conséquences dans toute leur étendue et dans toute leur portée. Il se rend compte que c'est le « fait accompli » qu'il faut considérer comme tel et qui ne cessera de peser sur tout l'avenir. Qu'on ne songe plus à restaurer un passé aboli! C'est fait de la monarchie absolue. « Dans ma manière de penser, le projet de mettre le lac de Genève en bouteilles est beaucoup moins fort que celui de rétablir les choses précisément sur le même pied, où elles étaient avant la Révolution. » Préparée de longue date, déchaînée avec une violence irrésistible, on peut détester la Révolution et au besoin la combattre, on ne peut ni l'ignorer ni la supprimer.

D'autre part Joseph de Maistre a personnellement souffert par la Révolution. — Elle l'a blessé au plus intime de lui-même, dans ce qu'il y avait en lui de plus profond et de meilleur. Il a le sentiment de la justice ; et il assiste au triomphe de l'iniquité. Il est chrétien, et non seulement il voit ruiner les autels, mais il est témoin d'ignobles parodies. Il est attaché à son maître ; il a pour la maison de Savoie cette fidélité tempérée par l'indépendance qui était aussi bien chez nous celle des vieux parlementaires ; et plus tard pour le service de ce roi sans royaume qui ne peut le récompenser et ne sait pas l'apprécier, il affrontera l'exil et supportera l'extrême misère. Il est patriote, et ses sympathies pour la France ne prévalent pas chez lui contre l'amour de la terre natale. Enfin un des sentimens qui chez lui sont le plus intenses est celui des affections de famille ; il a vécu dans un intérieur patriarcal dont les membres étroitement unis vont être dispersés. Il a pour sa femme et pour ses petits une affection de bon bourgeois et de brave homme : ces êtres tendrement aimés vont courir les derniers dangers, passer par toute sorte d'épreuves, souffrir loin de lui. De Maistre n'a pas ce stoïcisme de pensée et ce détachement intellectuel qui permettent de séparer les idées des faits et de juger des institutions indépendamment de ceux qui les appliquent : peu à peu et à mesure que chez lui la plaie s'avive il sent son aversion pour les choses de France se transformer en horreur.

Inévitable et haïssable, nécessaire et atroce, telle lui apparaît la Révolution. Qu'est-ce à dire sinon qu'il y faut voir un de ces fléaux que Dieu à de certains jours déchaîne sur les hommes pour leur rappeler leur néant et sa toute-puissance ? Il ne faut pas seulement que Dieu ait permis la Révolution, il faut qu'il l'ait voulue. De deux choses l'une : ou la Révolution est providentielle ou il n'y a pas de Providence. C'est le dilemme auquel on ne peut échapper. Dans quel sens un esprit désintéressé de tout *credo* résoudrait-il ce dilemme ? La question subsiste tout entière. Pour un croyant elle ne se pose pas. Toute hésitation est impossible. La foi elle-même est engagée et dicte d'avance la réponse. Il n'y a qu'un moyen pour que le crime ne

serve pas à nier la Providence, c'est qu'il serve à la prouver. — C'est ainsi que Joseph de Maistre est amené comme nécessairement à l'idée maîtresse de son œuvre, et logiquement conduit à devenir le théoricien de la Providence. Seulement la façon dont il entend sa tâche n'est pas la façon commune, ni la plus propre à rassurer les timides. Elle serait bien plutôt de nature à inquiéter les forts. La cause qu'il a en mains n'est pas si facile à gagner, puisqu'il s'agit de montrer qu'il y a de l'ordre là où les faits n'accusent que le désordre et semblent autant de démentis à la justice et au bon sens. Il choisit à plaisir le terrain le plus défavorable, et n'invoque que les argumens les plus périlleux. Comme s'il n'y avait pas assez de mal dans le monde, il en ajoute. Non content de défendre, il attaque. Il joue la difficulté. On songe à ces avocats dont les plaidoiries éloquentes font condamner le client au maximum. Ce théologien est un rhéteur. Ce représentant de l'orthodoxie est tout plein des idées des philosophes qu'il combat. Ce logicien est un sophiste. Ce prophète est un bel esprit. Il fait des mots. D'autres, par la vigueur de l'argumentation, nous entraînent alors même que nous sentons qu'ils ont tort. Aux momens même où Joseph de Maistre a le plus sûrement raison, nous avons peine à être de son avis. D'un lieu commun de la doctrine théologique il a su faire un paradoxe. Cela est tout à fait particulier; c'est ce qui distingue Joseph de Maistre entre les champions de la même cause ; c'est sa note... Mais peut-être en effet voit-on assez nettement ce tour d'esprit se dessiner chez lui pendant les années de formation.

On ne passe pas impunément quarante années de sa vie dans Chambéry : on en arrive forcément à être de Chambéry. Chez Joseph de Maistre il y a de l'homme de petite ville. Il le sait et il le déplore. Il considère que ce fut une erreur du sort et conte plaisamment comment la chose arriva. La Nature le portait dans son tablier de Nice en France : elle fit sur les Alpes un faux pas, bien excusable de la part d'une femme âgée, et le laissa tomber platement à Chambéry. Il en a souffert et il convient de l'en plaindre. « Je me rappelle, dira-t-il plus tard, ce temps où dans une petite ville de ta connaissance, la tête appuyée sur un autre dossier et ne voyant autour de notre cercle étroit que de petits hommes et de petites choses, je me disais : Suis-je donc condamné à vivre et mourir ici comme une huître attachée à son rocher? Alors je souffrais beaucoup, j'avais la tête chargée, fatiguée, aplatie par l'énorme poids du rien... » Il étouffe faute d'air et d'espace. Il songe, en les enviant, à ceux que leur destinée a placés sur une scène assez vaste. Il rêve de Paris, à la manière de ceux qui, n'en étant pas, mettent leur coquetterie à paraître plus parisiens que les Parisiens. Il y viendra plus tard et y paraîtra lourd. Là-bas dans sa petite ville où il se promène entre le chevalier Roze et le vicomte Salteur, ni

l'amitié qu'il a pour ses fidèles compagnons, ni l'humilité chrétienne elle-même ne peuvent l'empêcher de voir qu'il est très supérieur au vicomte Salteur et au chevalier Roze. Il lui manque d'être quelquefois contredit. Il prend l'habitude de tenir peu de compte de l'opinion d'autrui et d'avoir trop aisément raison. De là ce quelque chose d'étroit et de tranchant, de guindé et de raide.

Telle est l'attitude que nous verrons prendre de bonne heure à Joseph de Maistre dans la conversation. Comme presque tout le monde au XVIIIe siècle, il a le goût et le besoin de la conversation. Lui-même est un causeur éblouissant; et telle est à ce point de vue sa marque : il est non de ceux qui charment, qui séduisent, qui s'insinuent, mais de ceux qui forcent l'attention et qui surprennent. Encore, ce mot de causeur, pour le lui appliquer, faut-il le prendre dans un sens un peu spécial. La causerie, avec lui, n'est pas un échange d'idées ; il a tôt fait de l'accaparer pour la tourner au monologue. Il a si peu coutume qu'on lui donne la réplique, qu'il ne l'attend ni ne l'entend. Il n'écoute pas les réponses. Quand la parole passe à d'autres, il est sujet à de brusques somnolences. Il s'endormit pendant que parlait Mme de Staël, ce qui est proprement dormir pendant la tempête. C'est ainsi. Il n'entend que sa voix, dont il ne remarque pas que le ton monte insensiblement. Il ne lui revient d'autres idées que les siennes. Rien ne l'empêche de les pousser jusqu'au bout. S'il se rend compte qu'il force la note et qu'il dépasse la mesure, cela n'est pas pour l'arrêter. Il ne lui déplaît pas de « faire enrager » les gens. Il aime qu'on se récrie. C'est chez lui la faiblesse d'un grand esprit qu'il trouve du plaisir à étonner. Cette tendance restera toujours la sienne. Et elle aboutira à une contradiction qui peut paraître assez bizarre. Penseur orthodoxe, Joseph de Maistre a l'horreur qui convient pour les « opinions particulières. » Homme d'esprit, il ne peut s'empêcher de rechercher les opinions les plus particulières et même les plus singulières. Le dernier terme en ce genre est ce qu'on appelle le paradoxe. Joseph de Maistre s'y adonne, non par goût seulement, mais par principe et raison démonstrative. Il le cultive méthodiquement. Il pratique et met la pratique en théorie.

Nous avons à ce sujet de curieux documens, qui aussi bien se lisent tout au long dans la *Correspondance*. C'est une série de cinq dissertations rédigées à la requête d'une dame et qui auraient fait pâmer d'aise Madelon ou Philaminte. Dans la lettre où elle les demande à l'auteur, la marquise de Nav... lui rappelle certaines conversations qu'ils eurent à Lausanne : « Ce mot de paradoxe m'a rappelé une de nos charmantes soirées helvétiennes où vous traitâtes si longuement de l'utilité des paradoxes. Vous savez si vous fûtes soutenu. Et véritablement, il faut vous rendre justice, l'approbation générale vous donna

tant d'émulation que pendant huit jours au moins vous nous dites des choses de l'autre monde. » Ces quelques lignes n'ont-elles pas tout l'air d'être prises sur le vif et ne mettent-elles pas bien en scène le causeur qu'est Joseph de Maistre, amusé par ce scandale de salon, excité par l'applaudissement, jaloux de se surpasser, rivalisant avec lui-même, prolongeant la plaisanterie un peu au delà peut-être des limites accordées à la plaisanterie, qui pour être bonne doit être courte, et s'attardant à ce qu'il appelle lui-même des « extravagances méthodiques ? » La marquise ajoutait : « Mais pourquoi, je vous prie, ne me griffonneriez-vous pas quelques paradoxes pour m'amuser ? Six au moins, par charité, autant que nous en a laissé Cicéron. Aussi bien il me semble que vous êtes là en Suisse, les mains dans vos poches, comme un véritable *sfacendato*, et que c'est vous rendre service que de vous tirer de votre apathie. » A ces aimables provocations le comte répond de la façon la plus galante. De cette expression un peu vulgaire des « mains dans les poches » il sait tirer un si bon parti, il prend prétexte à de si agréables variations, qu'on se reprocherait de ne pas les citer : « Ces mains paresseuses, dit-il, qui ont fait un effort pour vous obéir, veulent rentrer dans mes poches, où vous les avez très distinctement vues. Je ne puis aujourd'hui obtenir d'elles que l'assurance écrite de ces sentimens, qui n'ont plus besoin, j'espère, d'aucune assurance. » Ces gentillesses accompagnent l'envoi des paradoxes demandés. Ils ne sont qu'au nombre de cinq, mais, comme on dit, ils sont de taille. On en jugera par les titres : Que le duel n'est pas un crime ; Que les femmes sont plus aptes que les hommes au gouvernement des États ; Que la chose la plus utile aux hommes est le jeu ; Que le beau n'est qu'une convention et une habitude ; Que la réputation des livres ne dépend point de leur mérite... Ce n'est, dira-t-on, qu'un jeu de société, auquel on peut tout juste reprocher une certaine lourdeur dans la grâce. Ne serait-ce pas plutôt une escrime où le lutteur s'exerce en vue de combats plus sérieux? C'est bien sa pensée qu'exprime Joseph de Maistre quand il écrit : « Il y a des momens où l'opinion sur certains sujets importans penche trop d'un certain côté. Il est bon de la traiter alors comme les arbres qui se courbent, et de la tirer avec force du côté opposé. » Il dira de même : « Dans toutes les questions j'ai deux ambitions. La première, le croiriez-vous? ce n'est pas d'avoir raison, c'est de forcer l'auditeur bénévole de savoir ce qu'il dit. » C'est à quoi lui sert le paradoxe. Réellement il croit à l'utilité du paradoxe en tant que moyen de discussion et procédé de recherche de la vérité. Comme si du faux on pouvait jamais tirer autre chose que le faux! La plume à la main, Joseph de Maistre a ce tort de conserver un peu trop les habitudes du causeur. La conversation, qui de soi est une jolie chose, inutile et précieuse, comme toutes les choses

d'art, a chez nous rendu quelques mauvais services à la littérature. Je crains que Joseph de Maistre n'en ait été parfois dupe et victime, et qu'il ne soit dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg* resté fidèle plus qu'il n'aurait fallu aux procédés qui lui avaient valu tant de succès dans les soirées helvétiennes.

Si nous constatons chez Joseph de Maistre ce pli du bel esprit contracté de bonne heure et resté ineffaçable, il est une autre influence à laquelle il n'a pas su résister, celle de la rhétorique. Entendez le mot dans son sens le plus fâcheux. C'était l'usage au Sénat de Chambéry, comme aussi bien dans tous les tribunaux, de prononcer pour la séance de rentrée un discours d'apparat. On sait à quel genre appartiennent ces harangues : c'est le genre démonstratif et académique, mais rehaussé de toute la pompe d'une solennité de magistrature, avec l'éclat des hermines, l'ampleur des robes, des manches et des périodes. Joseph de Maistre en entendit et il en composa. Nous en avons deux de sa façon. Nous ne demanderions pas mieux que d'ignorer ces premiers essais; mais, puisqu'on nous les met sous les yeux et qu'on nous en signale les beautés, force nous est bien d'y voir ce qui s'y trouve. Or, ce que nous révèle le premier discours de rentrée prononcé par Joseph de Maistre en 1777, c'est le lecteur tout imprégné de Rousseau. Cela est visible non pas seulement à l'emphase du style et à l'emploi de termes tels que l'Être des êtres, l'Être suprême, les préjugés, etc., mais au fond même de l'œuvre et à la nature des idées exprimées. L'orateur a choisi pour sujet la vertu, et la vertu considérée comme gage de bonheur et source d'ineffables émotions : « Ah! sans doute le vice n'est qu'une erreur, un faux calcul de l'esprit; les malheureux qui outragent la vertu ne l'ont jamais connue: ils n'ont jamais éprouvé ces transports, ces jouissances délicieuses qu'on ne décrit point, parce que l'expression est toujours trop au-dessous du sentiment. » Il n'est pas jusqu'aux idées les plus particulières à Rousseau que Joseph de Maistre n'adopte provisoirement : « Représentez-vous, s'écrie-t-il, la naissance de la société; voyez ces hommes, las du pouvoir de tout faire, réunis en foule autour des autels sacrés de la patrie qui vient de naître : tous abdiquent volontairement une partie de leur liberté, tous consentent à faire courber les volontés particulières sous le sceptre de la volonté générale : la hiérarchie sociale va se former. » Cette idée que l'institution de la société résulte d'un contrat est l'une de celles que plus tard Joseph de Maistre combattra le plus vigoureusement. Il est significatif qu'il ait commencé par la soutenir. On voit assez par là comment chez ce représentant des idées traditionnelles s'étaient infiltrées les idées de la philosophie contemporaine. L'ancien élève des jésuites s'était trop complu à des lectures que ses maîtres auraient sans doute qualifiées de « mau-

vaises lectures » et que le président de Maistre n'eût pas autorisées.

Les discours de rentrée tenaient une assez grande place dans la vie forcément monotone et dépourvue d'incidens de ces parlementaires de province. Il advint que le chevalier Roze fut appelé à son tour à payer son tribut. Le bon chevalier, qui se défiait de ses talens, voulut avoir les conseils de ses amis et leur soumit son manuscrit. Aussitôt Joseph de Maistre et l'inévitable vicomte Salteur se convoquent, se constituent en assemblée, s'érigent en tribunal et ouvrent la série des audiences. Le vicomte lisait, Joseph tenait la plume. Il rédigea ainsi un cahier de dix-sept pages d' « animadversions » à la fin duquel se trouvent les signatures des deux correcteurs. Ces gens ne pouvaient rien faire avec simplicité. M. Descostes nous donne les dix-sept pages d'animadversions de Joseph de Maistre. Il faut convenir qu'elles nous renseignent assez bien sur un point précis de sa théorie du style. L'une des remarques qui revient le plus souvent est celle-ci : « Cette phrase manque de noblesse. » Le chevalier ayant employé les termes de « ferment », de « branche gourmande », on lui objecte qu' « aucun terme technique ne doit paraître dans un ouvrage d'éloquence. » Il a écrit : « Des hommes en cheveux gris » ; on souligne l'expression et on ajoute : « Mettez vite : cheveux blancs ! » Voici quelques autres spécimens de corrections : « *Petits-maîtres*... dans une harangue ! y pensez-vous ? — *Cet homme-là*... nous semble tenir du style familier. — *Si je puis ainsi dire*... il faut : Si je puis m'exprimer ainsi. Cette dernière expression est plus noble. » Ce qui n'est pas moins instructif que de relever les corrections de Joseph de Maistre, c'est de se reporter aux passages qu'il n'a pas soulignés, que par conséquent, et comme il le déclare hautement, il approuvait. Le chevalier énumère les plus fameux disciples de l'école stoïcienne : « Cet orateur immortel dont la vaste érudition nous étonne encore maintenant a consulté l'école des stoïciens ; elle a formé ce patriote inflexible qui ravit aux dieux les hommages de la terre, et celui qui tente de briser les fers dont le premier des Césars vient de l'accabler. » Comprenez : Cicéron, Caton, Brutus. Ailleurs c'est une prosopopée, et voici plus loin l'hypotypose elle-même. Déclamation à la Rousseau, termes nobles d'après le conseil de Buffon, périphrases, tels sont pour ces sortes de « lectures publiques » les justes ornemens. Si la rhétorique est un art d'ajouter par les mots à l'idée, comment nier que de Maistre ne soit resté toute sa vie un rhéteur ? On a coutume de le juger sur deux morceaux : la page sur le bourreau et le développement sur la guerre. On a tort. On ferait mieux de le lire en entier et de suite. On aurait chance d'y apprendre beaucoup et on ne courrait pas risque de s'ennuyer. Néanmoins ces deux morceaux ne donnent pas de son œuvre une idée fausse, attendu qu'ils ne sont que les spécimens les plus achevés de sa manière.

Ces traits imprimés de bonne heure sur l'esprit de l'écrivain, le temps par la suite ne les a pas effacés. Ç'a été le malheur de Joseph de Maistre qu'il a toujours vécu dans la solitude. Aigri par la souffrance, blessé dans son amour-propre, il s'est entêté dans ses opinions. Ministre d'un roitelet, il se sentait par trop supérieur à sa situation et à sa besogne; il étouffait dans ces fonctions comme jadis il avait étouffé dans Chambéry. Si encore il avait pu se faire quelque illusion! Mais il avait trop de preuves de son impuissance. Il plaidait la cause de son souverain auprès des cours étrangères où l'on faisait la sourde oreille; il envoyait à la cour de Cagliari des avertissemens dont on ne profitait pas et qui le faisaient tenir en suspicion. Personne ne l'écoutait: il se vengea à sa manière. On ne voulait pas de ses avis: il se mit à rendre des oracles. De là cette manie de prophétiser qui suffirait à nous mettre en garde contre l'ensemble des opinions de Joseph de Maistre. Je me défie de quelqu'un qui lit si couramment dans l'avenir. Sans doute il arrive parfois que le devin devine juste ; il profite de ces coups de chance qui firent de tout temps la fortune des sibylles. Mais quelle liste on pourrait faire de ses erreurs! erreurs qu'au surplus on n'a pas le droit de lui reprocher, puisqu'elles sont inhérentes à l'humaine faiblesse. Il en est de divertissantes, et il en est d'énormes. Contentons-nous de feuilleter les premiers chapitres des *Considérations sur la France*. On projette d'élever en Amérique, pour les réunions du Congrès, une ville qui s'appellera Washington. Joseph de Maistre gage « mille contre un que la ville ne se bâtira pas, ou qu'elle ne s'appellera pas Washington, ou que le Congrès n'y résidera pas. » Il trace le programme de la Contre-Révolution et fait appel à Louis XVIII : c'est Bonaparte qui lui répond. Il déclare que la Révolution aura pour résultat « une exaltation du christianisme et de la monarchie. » Il nous semble bien que nous eussions prophétisé le contraire. Mais c'est que nous sommes mieux placés que Joseph de Maistre. Nous employons le seul moyen qui convienne pour émettre une prédiction de quelque valeur : c'est de prédire après coup. Rien d'ailleurs n'est plus séduisant, et, à tout prendre, moins dangereux que ce rôle de prophète. On dispose du temps ; on n'a pas à redouter les démentis immédiats ; on s'étourdit du bruit de sa voix qui vous revient enflé par les échos du désert. *Vox clamans in deserto*.

Ce goût pour une argumentation périlleuse, cette tendance à l'exagération dont il a dit quelque part que c'est le « mensonge des honnêtes gens », ce quelque chose de mêlé et de trouble qu'il y a dans les élémens de sa constitution intellectuelle, ce manque de sang-froid et de mesure, et enfin cette horreur d'être banal qui chez lui égale l'horreur qu'il a pour la Révolution, — tout cela a empêché Joseph de Maistre d'avoir dans sa lutte contre les idées du XVIIIe siècle ou toute l'influence

qu'il aurait voulu ou celle précisément qu'il voulait. C'est lui qui a donné cette règle pour juger des livres : « Il suffit de savoir par qui ils sont aimés et par qui ils sont haïs. » Des sympathies lui sont venues de côtés d'où lui-même il ne les aurait pas prévues. Ce ne sont pas seulement les saints-simoniens ou cet illuminé de Ballanche qui se recommandent de lui : Auguste Comte le tient pour un de ses maîtres. L'auteur du *Pape* a pour continuateur celui du *Cours de philosophie positive*. Par contre, de bons chrétiens fermement attachés à leur religion ont refusé de suivre un pareil guide. C'est qu'il a manqué de détachement; il ne s'est pas assez oublié ; il a mis de l'esprit dans des matières qui n'en comportaient pas ; il a voulu faire briller son esprit fût-ce aux dépens de la cause qu'il défendait. Il a voulu allier à la raison des docteurs de l'Église la verve de Voltaire : elles ont fait mauvais ménage. Nous avons beau connaître sa sincérité, respecter sa loyauté, le résultat ne laisse pas que d'être inquiétant. Quand on lit un livre de Joseph de Maistre on songe moins à un traité de Bossuet qu'à une préface de M. Alexandre Dumas. Au surplus, ce qui diminue la portée de l'œuvre du penseur pourrait bien être ce qui par ailleurs a contribué à l'originalité de Joseph de Maistre et qui a fait de lui, au lieu d'un simple Bonald, un grand écrivain. Plus il est irritant et plus il échappe au reproche d'être banal ou médiocre. Un théologien gâté ou, si l'on préfère, égayé par un styliste, tel semble bien avoir été de Maistre. Il est de ces brillans avocats qui compromettent les meilleures causes. Il est de ces orateurs qui contribuent puissamment à nous détourner du parti qu'ils nous recommandent. Il est de ces éloquens apologistes qui rendent la religion méconnaissable. Je n'ai pas dit qu'il n'ait point fait école.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE ENQUÊTE LITTÉRAIRE ITALIENNE

Alla Scoperta dei Letterati, par M. Ugo Ojetti, Milan, 1895.

Aux dernières pages de son éloquente étude sur les poèmes et les romans de M. Gabriel d'Annunzio (1), M. de Vogüé nous disait sa joie « de saluer en Italie un présage certain de la Renaissance latine ». Et il ajoutait, quelques lignes plus loin : « Je pense à la vieille nourrice, endormie sous ses claires étoiles le long des mers heureuses. Tous nous avons bu à son sein le meilleur de la vie de l'âme, le lait de la poésie, de l'art, de la musique. Sa mamelle paraissait tarie : si elle se gonfle à nouveau, si elle doit encore verser dans nos veines le lait de sa beauté, réjouissons-nous, souhaitons renaissance et fécondité à la nourrice de nos premiers enchantemens ! »

Aucune espérance ne saurait nous être plus chère, en effet, que celle d'un prochain renouveau du génie poétique latin ; et non seulement parce que l'Italie est la nourrice vénérée qui nous a fait boire à son sein « le meilleur de la vie de l'âme », mais un peu aussi, peut-être, parce que nous n'avons pas trouvé dans les littératures du Nord la satisfaction profonde et durable que nous en avions attendue. Il est d'ailleurs trop manifeste qu'un grand silence succède, dans ces littératures, à l'agitation fiévreuse des années passées. Les écrivains anglais s'en vont l'un après l'autre, sans laisser derrière eux personne qui puisse même prétendre à les remplacer. La Russie est devenue si pauvre

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

de romanciers et de poètes que tous les jours on y entend reprocher au comte Tolstoï d'avoir, par l'excès de son génie, rendu la tâche impossible aux auteurs de talent. En Allemagne la jeune école réaliste s'est fatiguée avant d'avoir rien produit, et il ne semble pas que les Scandinaves aient encore de quoi nous étonner bien longtemps. Si quelque forme de beauté nouvelle doit nous venir du dehors, nous avons l'impression que seules les races méridionales pourront à présent nous l'offrir ; sans compter qu'elles seules nous paraissent avoir gardé en dépôt ces précieuses vertus classiques, la clarté, la mesure, la simplicité, dont le goût renaît chez nous tous les jours plus vif. Et ne dirait-on pas que le succès des beaux romans de M. d'Annunzio a enfin décidément rompu le sortilège qui depuis tant d'années nous empêchait de nous intéresser aux littératures des pays latins?

Mais ces romans et tous les écrits de M. d'Annunzio ne sont-ils que la manifestation imprévue d'une puissante individualité artistique, ou bien peut-on y voir en outre, comme le croit M. de Vogüé, « le présage certain » d'une nouvelle renaissance italienne ? C'est ce que l'on se demande, en ce moment, un peu à tous les coins de l'Europe. Les écrivains italiens, si longtemps dédaignés, sont devenus du jour au lendemain l'objet d'une curiosité universelle, et pas un mois ne se passe sans que les revues russes, les journaux littéraires allemands, ou les *séries* anglaises, ne présentent à leurs lecteurs quelque nouveau compatriote de M. d'Annunzio. Évidemment il s'agit là d'une sorte d'expérience internationale : l'Europe entière veut savoir à quoi s'en tenir sur la *Renaissance latine*.

L'expérience, malheureusement, n'a point produit jusqu'ici de résultats décisifs ; et, chose singulière, il ne paraît pas que l'Italie elle-même sache à quoi s'en tenir sur un sujet qui pourtant la touche de si près. En Italie comme dans le reste de l'Europe, la Renaissance latine demeure encore à l'état d'hypothèse. Les uns l'admettent, d'autres la nient ; la plupart réservent leur jugement, attendant sans doute que la politique leur laisse un peu plus de loisirs pour s'occuper de questions littéraires.

Seul un jeune journaliste romain, M. Ugo Ojetti, n'a pas eu la patience d'attendre si longtemps. Désolé d'une incertitude qui risquait de s'éterniser, il a résolu de découvrir tout de suite, et de faire savoir tout de suite à ses compatriotes, si vraiment le génie poétique italien était sur le point de se réveiller. Et il s'est rappelé, fort à propos, par quelle ingénieuse méthode un de ses confrères parisiens, M. Huret, avait naguère essayé de s'informer de l'état et des tendances de la littérature française. Cet habile homme était allé trouver chez eux, dans leur cabinet de travail, quelques-uns de nos écrivains, et, séance tenante, il leur avait demandé leur avis sur les chances de durée du naturalisme ;

et puis de l'ensemble de leurs réponses il avait fait un livre, où nous pourrions aujourd'hui encore chercher les renseignemens lesplus précieux sur l'évolution de notre littérature, si par malheur la plupart des écrivains consultés ne s'étaient amusés à parler de tout autre chose, au lieu de répondre à la question précise qui leur était proposée. Mais M. Ojetti a pensé sans doute que les écrivains italiens auraient plus de scrupule, ou peut-être s'est-il promis de les ramener, le cas échéant, à l'unique sujet qui l'intéressait. Et, suivant l'exemple de M. Huret, il s'est mis en route, « à la découverte » comme il nous le dit lui-même, des écrivains de son pays, fermement résolu à ne point leur laisser de repos avant d'avoir obtenu leur avis sur le plus ou moins de probabilité d'une prochaine renaissance de la littérature italienne.

L'exploration qu'il tentait devait, toutefois, lui être plus difficile qu'elle n'avait été à son précurseur français. C'est lui-même encore qui nous en fait l'aveu, dans la préface de son livre. « M. Huret, dit-il, n'a pas eu beaucoup de peine à mener à bien son enquête : sauf une ou deux exceptions, tous les écrivains qu'il a consultés habitaient Paris, et il lui a suffi d'aller de porte en porte les interroger. Tandis que j'ai dû, moi, quittant Rome, traversant ensuite Bologne et la Vénétie, remonter jusqu'aux frontières du royaume, à Arsiero dans la province de Vicence, et à Campiglia Cervo, dans la vallée de Bielle; puis, de Gênes, repassant par Rome, j'ai dû descendre jusqu'à Naples et dans les Abruzzes. Ce n'est pas sans raison que mes confrères de la presse comique romaine m'ont représenté errant dans des régions inconnues, accoutré de costumes exotiques, tantôt naviguant au long de fleuves mystérieux, et tantôt gravissant à pic des rocs escarpés; le tout par amour pour l'art et pour mon éditeur. » Et M. Ojetti déplore, à ce propos, le manque en Italie d'un centre qui, comme Paris, attire et réunisse à demeure tous les écrivains.

L'existence d'un tel centre aurait en effet épargné bien des fatigues au jeune reporter, encore que la plupart des régions qu'il lui a fallu explorer, à en juger par le tableau qu'il en fait, n'aient vraiment que le seul défaut d'être un peu loin de Rome ; car sur les frontières du nord et à l'extrême midi, à Arsiero et à Francavilla del Mare, à Bielle et dans les Abruzzes, le ton de ses descriptions atteste un émerveillement continu. Si les écrivains italiens avaient tous pris l'habitude de vivre dans une même ville, son enquête aurait duré moins longtemps ; mais combien, en échange de cet unique avantage, combien elle y aurait perdu de son intérêt et de sa variété ! Je ne parle pas seulement de ces peintures de contrées et de mœurs qui donnent par instans à l'enquête de M. Ojetti l'attrait supplémentaire d'un récit de voyages. Mais c'est l'aspect même des écrivains, leur caractère, ce sont leurs répon-

ses qui auraient changé, si ces messieurs, au lieu de vivre chacun de son côté, s'étaient rassemblés dans un grand centre à la façon de Paris. Je ne dis pas qu'ils y seraient devenus moins intelligens, ni que leur talent s'y serait amoindri. Mais ils y auraient adopté, je crois, certaines habitudes communes de penser et de parler qui n'auraient point permis à M. Ojetti de nous tracer d'eux des portraits aussi vivans et aussi distincts. Et peut-être est-ce encore à l'absence d'un centre littéraire que les écrivains italiens doivent d'être restés plus indifférens aux questions de personnes, plus exclusivement attachés aux pures idées, que la plupart des écrivains français naguère consultés par M. Huret : je n'en ai guère rencontré, en tout cas, qui se divertissent expressément à médire de leurs confrères, ou qui confondissent les doctrines avec les personnes. Mais au fait il n'est nul besoin de comparer les auteurs italiens avec ceux des autres pays, pour comprendre combien ils tirent d'avantages de leur isolement. Car l'Italie possède, en réalité, un « centre littéraire »; ou plutôt elle en possède deux, dans la même ville, et c'est encore M. Ojetti qui s'est chargé de nous l'apprendre. Il nous fait voir tous les écrivains de Milan partagés en deux groupes ennemis, dont l'un tient ses assises au jardin Cova et l'autre au café Savini. Le premier groupe s'appelle les *Intellectuels*, le second les *Vieux;* et quand on demande à quelqu'un des *Vieux* d'entrer au café des *Intellectuels*, « il répond un *Jamais!* tout scandalisé, avec la sainte horreur d'une vierge devant un péché capital. » Or, de tous les écrivains dont on nous donne les réponses, les Milanais sont les seuls qui aient répondu à la manière des *interviewés* de M. Huret. Au lieu de principes ils ont cité des noms : infatigables, en outre, à médire de tous leurs confrères d'Italie, et de ceux de Milan en particulier.

Plaignons donc M. Ojetti d'avoir eu tant à voyager; mais ne plaignons pas l'Italie de l'isolement où s'obstinent la plupart de ses écrivains. Cet isolement ne semble pas d'ailleurs les empêcher de se tenir au courant de ce qui survient de nouveau dans leur pays : et peut-être même est-ce lui qui leur fournit le loisir de tout lire, et de s'intéresser à tout. Il ne les empêche point non plus, — si nous en jugeons par leurs réponses aux questions de M. Ojetti, — de raisonner de toutes choses avec beaucoup d'intelligence, d'esprit et de liberté.

Mais je m'aperçois que je n'ai rien dit encore de la partie essentielle de ces réponses, destinées, on s'en souvient, à résoudre le problème de la Renaissance latine. Hélas! c'est qu'elles ne l'ont point résolu; et l'enquête de M. Ojetti, considérée à ce point de vue, apparaît pour le moins aussi improductive que celle de M. Huret. L'auteur nous dit bien, dans sa préface, que la majorité de ses interlocuteurs s'est montrée favorable à l'hypothèse d'une renaissance : « Des vingt-sept

écrivains que j'ai consultés, sept seulement m'ont fait une réponse tout à fait pessimiste, MM. Giosué Carducci, Cesare Cantu, Ruggero Bonghi, Paolo Lioy, Edmondo de Amicis, Giovanni Marradi et Arturo Graf. Les trois premiers, déjà vieux et en possession de tout leur renom, ne pouvaient manquer d'avoir horreur de la nouveauté. Les quatre autres sont des socialistes, qui subordonnent les questions littéraires à des considérations économiques. » Soit, et j'admets que ceux-là seuls aient clairement témoigné de leur pessimisme : mais combien d'autres se sont récusés, ou bien se sont bornés à faire sous-entendre, sans vouloir le dire trop expressément, que l'heure de la Renaissance latine leur semblait encore assez éloignée! Voici, par exemple, un romancier, M. de Roberto, qui affirme que la littérature italienne n'a jusqu'à présent ni des sujets qu'elle puisse traiter, ni une langue dont elle puisse librement user. Voici un auteur dramatique, M. Ferdinando Martini, qui ne croit ni à l'avenir du théâtre, ni à celui de la poésie, et qui tient les *Fiancés* de Manzoni pour le seul roman italien de quelque valeur. En fait d'optimistes, je ne vois guère, à dire vrai, que le groupe des amis de M. d'Annunzio, qui ont naturellement confiance dans le génie de leur ami, et puis encore deux ou trois jeunes gens, dont on devine bien que pour eux la Renaissance latine s'est manifestée surtout dans leurs propres ouvrages.

Ainsi l'enquête de M. Ojetti échoue à nous renseigner sur les chances d'avènement d'une Renaissance latine. La chose, au surplus, n'a rien de trop surprenant; car il me semble que cette Renaissance, si elle se produit quelque jour, trouvera bien le moyen de s'affirmer par des œuvres, sans qu'il y ait besoin, pour la découvrir, d'aller interroger à leur domicile tous les écrivains du royaume. Et, en attendant, l'enquête de M. Ojetti n'aura pas été inutile : elle aura prouvé, faute de mieux, l'ardente vitalité de ces écrivains qui, aux quatre coins de l'Italie, s'efforcent de ressusciter le vieux génie national. Comme le disait à M. Ojetti l'éminent conservateur de la Pinacothèque de Bologne, M. Enrico Panzacchi, « peut-être la littérature italienne ne s'est-elle pas encore réveillée, mais tous les jours davantage nous souhaitons son réveil. Un sourd travail s'accomplit en nous sans interruption : c'est le génie de notre race qui reprend conscience de lui-même. »

On dirait en effet que, sous la diversité des opinions, un certain nombre de tendances communes commencent à se faire jour dans la littérature italienne, préparant les voies à un art nouveau. La première, et la plus générale, est une profonde lassitude des formules naturalistes. On en a assez de l'observation pure, sans autre but que l'observation même. Roman réaliste, roman psychologique, ce sont désormais des genres dont on ne veut plus. Au théâtre et dans les livres, on demande que l'observation soit subordonnée à une idée

supérieure ; et il n'y a pas jusqu'aux chefs de l'ancienne école réaliste qui ne cherchent maintenant à se justifier d'avoir placé la fin de l'art dans la simple peinture de la réalité. M. Verga déclare que le naturalisme n'est rien qu'une méthode, pouvant être employée à tel objet qu'on voudra. « Rien n'empêche, dit-il, de concevoir un roman mystique ayant une forme naturaliste. » Et M. Capuana va plus loin encore. Il avoue n'avoir plus de curiosité que pour les questions religieuses : « J'étais autrefois un athée, mais je suis devenu un croyant. J'ai reconnu le vide profond de la science, qui ne parvient pas même à satisfaire les besoins de l'esprit. Et la morale sans la religion n'est pas moins vaine que la science. »

Religion, mysticisme, voilà encore des mots qui reviennent sans cesse dans les *interviews* rapportées par M. Ojetti; et l'on dirait qu'en même temps que du naturalisme littéraire, les écrivains italiens se sont aussi fatigués du naturalisme philosophique, qui prétendait expliquer l'univers par les seules lois de la science : « La science, dit Mme Matilde Serao, c'est elle qui a tari chez nous toute fantaisie artistique. Mais nous commençons enfin à sentir son insuffisance, et le moment est prochain où nous nous affranchirons de son joug. » C'est, ce que disent encore, en d'autres termes, M. Enrico Panzacchi et M. Antonio Fogazzaro, un des poètes et un des romanciers les plus admirés de l'Italie. D'autres, en vérité, refusent de prendre au sérieux ce mouvement mystique; mais ceux-là même reconnaissent la nécessité d'un retour à l'idéalisme; et peut-être la sombre poésie qu'ils admirent dans les ouvrages de M. d'Annunzio est-elle moins éloignée qu'ils ne croient d'un certain idéal de mysticisme sensuel.

Mais ces ouvrages de M. d'Annunzio paraissent avoir eu surtout pour effet de raviver en Italie le goût du style : et c'est à ce point de vue qu'on peut vraiment les considérer comme le « présage » d'une révolution littéraire. Non pas que les auteurs italiens se soient accoutumés du premier coup à la langue nouvelle que leur offrait M. d'Annunzio, si expressive et si ornée, pleine de rythmes hardis et de tournures imprévues. Mais il n'y en a pas un qui ne l'ait discutée, et qui ne se soit en même temps repris de curiosité pour les problèmes du langage et de l'expression. Sous les aspects les plus divers, le culte de la beauté formelle semble vouloir renaître dans la patrie de Pétrarque. Et c'est encore un des mérites du livre de M. Ojetti de nous faire voir l'importance qu'attachent à présent les auteurs italiens à se constituer par tous les moyens une langue poétique définie, capable d'exprimer des pensées et des émotions nouvelles. Les uns veulent simplifier, d'autres compliquer; mais tous sont d'accord pour reconnaître la nécessité d'avoir un style, et de ramener dans la littérature un élément de beauté.

Il est donc indéniable qu'un grand changement s'opère, depuis quelques années, dans la littérature italienne; et quand l'enquête de M. Ojetti n'aurait servi qu'à nous le prouver, nous devrions lui savoir bon gré de l'avoir entreprise. Mais elle nous vaut encore d'autres renseignemens précieux. Elle nous fournit en particulier quelque chose comme la psychologie de l'écrivain italien, nous initiant à son mode de vie, au détail de ses préoccupations et de ses habitudes. Si la Renaissance latine doit vraiment se produire, nous saurons maintenant dans quel milieu elle se sera produite, en même temps que nous connaîtrons l'évolution intellectuelle et morale dont elle aura résulté. Voici, par exemple, quelques petites scènes qui m'ont paru d'une couleur locale assez prononcée.

C'est d'abord le récit d'une visite faite par M. Ojetti à Cesare Cantu, en août 1894, quelques mois avant la mort du vieil historien. « En arrivant à Milan, dit M. Ojetti, je m'informai de Cantu auprès de mes confrères; mais personne d'eux ne sut m'en rien dire. Seul un éditeur me demanda, le plus sérieusement du monde :

« — Cantu? est-ce qu'il n'est pas mort?

« Je finis pourtant, à force de patience, par découvrir l'adresse du vieillard, dans la Via Morigi. Mais encore fallait-il pouvoir pénétrer chez lui. Deux jours de suite, une servante me répondit, sur sa porte, qu'il était au lit, et ne pouvait recevoir personne. Je ne me décourageai pas, cependant, et le troisième jour enfin la porte s'ouvrit tout à fait.

« La servante me fit entrer d'abord dans une petite salle garnie d'un papier vert déteint, une salle sombre et froide, comme la cour, comme l'escalier, comme le reste de la maison, avec un air de vétusté qui me serra le cœur. Les murs étaient ornés de gravures anciennes, dont les cadres avaient en outre leurs rebords tout bourrés de cartes de visite. Je vis là des cartes de Terenzio Mamiani, de Vincenzo Gioberti, de Lamartine, de Rossini, de Victor Hugo : toutes portaient, à la suite du nom, quelques lignes manuscrites, mais elles étaient là depuis si longtemps que beaucoup des autographes étaient devenus illisibles. La carte de Lamartine portait : « *Je vous verrai dans l'après-midi...* » Le reste se perdait dans le cadre. A gauche de l'entrée, sur une petite cheminée en marbre, une glace Empire.

« Enfin la servante revint me prendre, et me conduisit au cabinet de travail de Cantu, une grande chambre encombrée de meubles, avec deux énormes fenêtres donnant sur un jardinet clos de murs. Dans un coin, derrière un bureau, je découvris le vieillard, enfoncé dans une dormeuse de cuir, et fixant sur moi des regards inquiets.

« Il avait un petit visage pâli et ridé, avec des cheveux d'un blanc jaune encore très touffus, des moustaches tombantes, un nez aquilin,

et des lèvres minces et des yeux à demi fermés où errait à tout moment un singulier sourire mélangé d'ironie et de bienveillance. Il tenait sa main droite enfoncée dans l'ouverture de son veston couleur de cendres : l'autre main reposait sur la table, fatiguée, desséchée, osseuse, une main de bois.

« Je m'informai d'abord de sa santé.

« — Je vais très bien, seulement je suis très vieux. Mais à quoi bon en parler ?

« — Et est-ce que vous écrivez ?

« — Écrire, je ne le puis plus, — et il montrait sa main droite; — mais je puis encore dicter.

« Puis il reprit :

« — Mais, d'ailleurs, pourquoi écrirais-je ? Et vous, dites-moi, vous écrivez, sans doute ?

« Et sur ma réponse affirmative, je vis s'accentuer l'énigmatique sourire de ses yeux et de ses lèvres.

« — Eh bien ! moi, je n'écris plus ! Il y a quelques semaines, j'ai offert un travail à un éditeur de Milan : il me l'a refusé. A quoi bon écrire ! Votre temps ne veut plus de moi ! »

Tel se survivait à lui-même, dans la tristesse et l'obscurité de cette petite maison abandonnée, le plus grand peut-être des historiens de l'Italie, l'ami de Michelet et de Lamartine. Mais en regard de cette vieillesse lugubre de Cantu, voici une vieillesse tout autre, glorieuse et sereine : celle du poète Giosué Carducci. Il habite, aux portes de Bologne, une belle maison élégante et simple, tout entourée de jardins et de prés fleuris. Il vit seul, le plus souvent, ayant perdu sa femme, et marié ses trois filles : mais il a pour lui tenir compagnie des œuvres d'art amoureusement choisies, et une bibliothèque pleine d'éditions rares. Et puis sans cesse ce sont des amis, des admirateurs, jeunes ou vieux, qui viennent de tous les coins de l'Italie lui apporter leur hommage.

M. Ojetti l'a vu deux fois dans la même journée : d'abord chez lui, puis, le soir, dans un café de la place Galvani. « Quand j'entrai dans ce café, le vieux poète n'était pas encore arrivé : mais un de mes confrères me fit voir, au fond de la salle, tout un groupe de personnes qui l'attendaient comme moi. Je vis là notamment un vieillard à la barbe et aux cheveux en désordre, que l'on appelait le Troglodyte, un monsieur très élégant, qui se trouva être un marquis, trois ou quatre professeurs, et puis encore un petit jeune homme blond et rose avec un foulard autour du cou. Bientôt l'on apporta les valises de Carducci, qui partait ce soir-là pour passer l'été dans les Alpes. Et bientôt il arriva lui-même, en compagnie d'un de ses gendres. Il y eut un grand bruit de chaises : tout le groupe se leva pour aller à sa

rencontre. Et quand on se fut rassis, le petit jeune homme blond et rose, au milieu d'un silence pieux, offrit au maître une longue canne, qui avait pour manche une corne de chamois. »

Devant cet auditoire recueilli, Carducci parla de son voyage, de ses projets de travaux, de l'histoire du *Risorgimento*, qu'il comptait bien terminer avant de mourir. « Il me parut plein encore de jeunesse et de santé, avec son épaisse chevelure grisonnante, et sa grande barbe, à peine tachetée de blanc, que sans cesse il tourmentait en parlant, d'un geste machinal de ses mains nerveuses et fines. »

J'ai cité déjà quelques passages des réponses faites à M. Ojetti par MM. Verga et Capuana, les deux chefs de l'école naturaliste. Tous deux sont forcés de reconnaître que le naturalisme, tel qu'ils l'ont pratiqué jadis, ne va plus, et que le temps est venu d'une littérature nouvelle. Mais on ne saurait imaginer deux manières plus différentes de faire cet aveu. M. Verga, « un bel homme d'une cinquantaine d'années, élégant et solide », admet bien la nécessité de quelques réformes ; mais il n'entend pas qu'on lui reproche d'avoir fait fausse route, et fièrement il énumère les mérites de sa méthode, laquelle, suivant lui, peut s'appliquer à tous les sujets, et revêtir les formes les plus opposées. La psychologie ? Mais le naturalisme lui fait sa part, comme au reste : il se borne seulement à indiquer les effets des mouvemens intérieurs, au lieu d'en analyser le détail à perte de vue. Les autres formules littéraires ? Mais aucune ne mérite même d'être prise au sérieux. Et là-dessus M. Verga passe en revue l'œuvre de ses confrères, avec une sévérité mêlée d'amertume.

Tout autre nous apparaît M. Capuana, « un petit homme chauve, rose, un peu obèse, avec une expression pleine de douceur. » Celui-là ne se plaint pas, ne récrimine pas ; il trouve que tout va pour le mieux, et que jamais la littérature italienne n'a été plus florissante. Les ouvrages du caractère le plus opposé, les tableaux de mœurs de M. de Roberto, les poèmes de M. d'Annunzio, les analyses psychologiques de M. Butti, tout lui semble également admirable. Et il reconnaît ensuite qu'au théâtre « le progrès est encore plus sensible que dans le roman. » Voilà un véritable optimiste ; et c'est encore, de tous les écrivains que nous présente M. Ojetti, l'un des plus aimables, et des plus sensés. Après cela de quoi se plaindrait-il ? Ses livres se sont vendus, ses pièces ont réussi ; et il a en outre le bonheur de pouvoir librement travailler et rêver « au cœur de la vieille Rome, dans une vaste chambre pleine d'air et de lumière, avec autour de lui d'innombrables livres, tous pareillement vêtus de parchemin blanc.

Veut-on connaître maintenant quelques auteurs dramatiques

italiens? Voici le plus célèbre de tous, M. Giuseppe Giacosa, l'auteur d'un drame que Mme Sarah Bernhardt a promené, il y a quelques années, à travers l'Amérique. M. Giacosa a accompagné dans cette tournée l'illustre tragédienne; et sans doute il a gardé de son voyage un souvenir très vif, car lorsque M. Ojetti lui demande son avis sur l'avenir de la littérature italienne : « Je me rappelle, lui répond-il, un discours prononcé par le président du *Lotus Club*, dans un banquet qui me fut offert à New-York. Après avoir parlé, en parfaite connaissance, de Fogazzaro et de Verga, l'éminent orateur crut pouvoir affirmer que si ces écrivains et maints autres, au lieu d'être Italiens, avaient été des Français, ou des Anglais, ou des Russes, le monde serait dedepuis longtemps déjà rempli de leurs noms. » M. Giacosa est aussi de ce sentiment; mais il pense que l'heure est prochaine où la gloire des écrivains italiens pourra enfin se répandre sans entraves à tous les coins de l'univers. « Dès maintenant, dit-il, en France, en Allemagne, en Autriche, en Suède, pas un jour ne se passe sans qu'on représente nos drames sur les plus grands théâtres : hier encore, par exemple, le plus fameux acteur de l'Autriche m'annonçait qu'il allait entreprendre une grande tournée *italienne* à travers l'Allemagne. Et je puis vous certifier à ce propos que notre influence sur la jeune école allemande est infiniment supérieure à celle des auteurs français. En France même, d'ailleurs, il n'y a pas un romancier qui n'ait subi en quelque manière l'influence de M. d'Annunzio. »

M. Giacosa, comme on le voit, se fait une haute idée de la littérature italienne, dont il se tient, très justement d'ailleurs, pour un des représentans principaux. Voici maintenant un de ses confrères, M. Marco Praga, auteur des *Vierges* et de l'*Héritier*. M. Ojetti l'a rencontré à Milan, au café Savini. « Il parle fort peu, et ses amis intimes m'ont dit qu'il n'aimait pas à parler d'art. C'est un grand jeune homme blond, mince, élégant; avec cela, un cycliste passionné. » Et comme M. Ojetti lui demande quels motifs l'ont poussé à écrire l'*Héritier*, une pièce du genre classique, tandis qu'il avait passé jusque-là pour un auteur *modernissime*, le jeune cycliste répond, de la façon la plus *modernissime*, qu'il a écrit l'*Héritier* parce qu'il avait besoin de douze mille francs. Il reconnaît d'ailleurs que c'est toujours uniquement pour avoir de quoi vivre qu'il a écrit ses pièces. Et si le roman lui paraît un genre très inférieur au drame, c'est simplement parce qu'il est d'un usage beaucoup plus difficile, et ne produit pas autant d'effet sur le grand public. « Ce qui ne m'empêche pas, ajoute-t-il, d'avoir écrit un roman et d'en avoir un autre en préparation. Mais le plus gros de mes bénéfices me vient de mes drames. Aussi ne manquerai-je point d'en produire un tous les ans, jusqu'au jour où le public ne voudra plus de moi. »

J'ai pris ces passages un peu au hasard, dans l'intéressant volume

de M. Ojetti. On y trouverait encore maints autres portraits comiques ou touchans : celui de M. Edmondo de Amicis, un littérateur fatigué de littérature et tout occupé désormais de questions sociales; celui de Mme Matilde Serao, l'apôtre du mouvement néo-chrétien; celui de M. Ferdinando Martini, qui mène de front la littérature et la politique, sans paraître du reste attacher plus d'importance à l'une qu'à l'autre. Mais j'ai hâte d'arriver à l'*interview* de M. d'Annunzio. M. Ojetti en a fait l'épilogue de son livre, « voulant, nous dit-il, terminer son pèlerinage par une visite au temple de sa foi. »

Ce temple, c'est la villa blanche et tranquille qu'habite M. d'Annunzio, à Francavilla, entre les collines et la mer. C'est surtout le cabinet de travail du jeune poète, une grande pièce tapissée de damas rouge, toute pleine de meubles rares et de bibelots précieux. Nous y voyons M. d'Annunzio assis près de sa table, « entouré de lexiques italiens, grecs, et latins, » tandis qu'un brasier répand dans la pièce des fumées d'encens. « J'ai encore devant les yeux, dit M. Ojetti, l'élégante figure de mon hôte, resté blond et frais et robuste comme à vingt ans. » Et de sa voix « précise et lente, scandant ses phrases lettre par lettre, » M. d'Annunzio expose ses vues sur le présent et l'avenir de la littérature italienne :

« Jusqu'à ces dernières années, nos romanciers se sont complu à pratiquer les étroites théories du naturalisme, mettant tout leur soin à reproduire avec leurs particularités extérieures certains aspects de la vie bourgeoise ou rustique, telle qu'ils l'avaient observée chacun dans sa province natale. Mais c'était là une étude superficielle et grossière ; elle ne tarda pas à tourner au procédé; et, malgré le talent de certains artistes, jamais prose ne fut plus pauvre, plus décolorée, plus hétéroclite, plus dépourvue de véritable *italianité*, que celle qui résulta de ce mouvement, avec ses interminables paysages d'une précision quasi géographique, et son abus fastidieux d'expressions soi-disant locales. Le cercle était trop étroit, et d'un ordre trop bas. Et bientôt les esprits plus inquiets ou plus subtils éprouvèrent le besoin d'en sortir : ils se jetèrent avec passion dans le courant spirituel qui agitait, troublait, fécondait l'Europe ; et ils firent bien. Mais il manquait, par malheur, à la plupart d'entre eux l'éducation littéraire qui seule leur eût permis de produire des œuvres vivantes. Et c'est le grand défaut des écrivains italiens, que pas un d'entre eux ne possède un *style*. »

M. d'Annunzio définit ensuite sa conception du style, et l'idée qu'il se fait du futur roman italien. Ce roman, d'après lui, pourra trouver dans la science contemporaine une source précieuse de renseignemens: « Car c'est une erreur puérile de croire que les facultés de l'artiste et celles du savant soient inconciliables. La science, elle aussi, est œuvre

d'imagination et de poésie. Et quelle mine incomparable est pour l'artiste, par exemple, la pathologie mentale, l'étude des dégénérés, des idiots, des fous ! On a pu dire justement que la science avait rendu à l'art jusqu'à cet élément antique qui paraissait à jamais perdu : le merveilleux. »

M. d'Annunzio, on le voit, est plus indulgent pour la science que la plupart de ses confrères, et il ne lui resterait plus, après cela, qu'à nous présenter M. Lombroso comme le premier des écrivains italiens. A moins pourtant que M. Ojetti n'ait mal compris sa pensée : car je trouve précisément dans une revue italienne de ces mois derniers une étude, d'ailleurs très ingénieuse et belle, sur Giorgione et ses critiques, où l'auteur du *Triomphe de la Mort* apprécie en des termes tout autres le rôle de la science et ses prétentions :

« L'esprit scientifique, dit-il, a envahi les générations de la seconde moitié de notre siècle. Frappés des résultats merveilleux de la physique et du calcul, les hommes ont pu croire quelque temps qu'avec l'aide de l'une ou de l'autre il leur serait permis de pénétrer tous les mystères et de résoudre tous les problèmes. Mais voici qu'à cette exaltation orgueilleuse succède maintenant une sorte de découragement mêlé de méfiance. On se dit, et non sans raison : « Où est donc cette certitude que la science nous avait promise ? » Si jamais certitude fut incomplète, privée d'un critérium solide, c'est bien celle des sciences naturelles. Et quant aux sciences dites exactes, les unes, — comme la géométrie, — reposent sur une base chancelante d'affirmations arbitraires ; les autres, — comme l'algèbre, — ne sont rien que des modes de raisonnement, et contiennent tout juste autant de certitude que la formule d'un syllogisme. Renonçons donc une bonne fois à la certitude ! Cet amour de la vérité, ce désir effréné de la vérité absolue, est non seulement puéril, mais irrévérencieux. Laissez à la vérité ses voiles, quand ce ne serait que par décence ; respectez la pudeur avec laquelle l'adorable nature se cache sous la trame variée de ses mystères ! »

T. DE WYZEWA

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre.

Le nouveau ministère anglais a fait sa première apparition devant le parlement. La session qui vient d'avoir lieu, et qui était tout à fait insolite à ce moment de l'année, ne pouvait pas se prolonger longtemps : elle n'a pas, en effet, duré tout un mois. On ne s'attendait pas à ce qu'elle fût très abondante en réformes. Ce ne pouvait être en réalité qu'une session blanche : tout au plus pouvait-on, de part et d'autre, s'y tâter et s'y reconnaître. La surprise aurait été grande si lord Salisbury avait exposé un véritable programme de gouvernement. C'est à la rentrée seulement qu'il aura pu arrêter ses projets de politique intérieure et qu'il les fera connaître aux Chambres. Il serait bien difficile, ou pour mieux dire impossible d'en discerner quoi que ce soit à travers le mutisme du discours du trône. Lord Salisbury, dans le langage qu'il a prêté à la reine, a parlé de plusieurs questions pendantes au dehors, notamment de la question arménienne ; mais en ce qui concerne les affaires intérieures, il s'est retranché dans une réserve absolue. Si les mœurs parlementaires de nos voisins avaient ressemblé aux nôtres, on n'aurait pas manqué, dès l'ouverture de la session, de harceler le gouvernement de questions et d'interpellations portant sur tous les détails de sa politique future, et il est probable que les plus insignifiantes auraient pris le plus de temps et auraient provoqué le plus de passions. Mais la Tamise et la Seine coulent en sens inverse l'une de l'autre. Les habitudes des deux parlemens sont tout à fait op-

posées. On laisse, à Londres, à un ministère nouveau le temps de se reconnaître, de préparer ses projets, de combiner son action. On respecte en lui la liberté de sa première heure. Il est vrai qu'en Angleterre un ministère nouveau est toujours un ministère différent de celui auquel il succède, et qu'on s'attend avec lui à une politique nouvelle. Nos voisins, économes de mouvemens inutiles, ne comprendraient pas qu'on renversât un ministère pour lui substituer son propre sosie. Ils attendent de lord Salisbury tout autre chose que de lord Rosebery; mais aussi savent-ils attendre. Nous, au contraire, nous adressons tout de suite au gouvernement du lendemain les mêmes questions qu'à celui de la veille; nous en recevons les mêmes réponses stéréotypées, et nous avons la bonhomie de nous en déclarer, au moins pour le moment, satisfaits. On voit combien l'application du gouvernement parlementaire peut comporter de variété.

Le parlement anglais a consacré sa courte session au vote du budget. C'est à peine si le parti nationaliste irlandais s'est livré à quelques exercices oratoires, qui ont plutôt manifesté ses divisions qu'ils n'ont accru ce qui peut lui rester d'autorité. Le chef officiel du parti, M. Justin Mac-Carthy, paraît avoir gardé jusqu'ici sa grande situation en Irlande; mais, à la Chambre des communes, M. Timothée Healy a joué incontestablement le principal rôle. Il a montré une verve, un esprit d'à-propos, une puissance d'ironie, une habileté de discussion qu'on lui connaissait déjà, mais qui n'avaient pas encore atteint ce degré de développement : l'impression en a été assez vive, sinon très profonde. Le malheur est que le parti irlandais ne paraît pas devoir en profiter beaucoup, puisque le talent dont M. Healy a fait preuve n'a eu d'autre résultat que d'accentuer son opposition avec M. Mac-Carthy. Celui-ci s'efforce de rester fidèle aux traditions de Parnell et de maintenir l'alliance avec les libéraux anglais. Depuis longtemps déjà, et même du vivant de Parnell, M. Healy était d'avis qu'on avait trop sacrifié à cette alliance. Qui est-ce qui a tort, qui est-ce qui a raison dans ce conflit? Peut-être est-il pour le moment assez inutile de le rechercher. Quoi qu'il en soit, M. Mac-Carthy a dénoncé dans un manifeste aux électeurs l'attitude trop indépendante de M. Healy, et ce dernier ne s'est montré rien moins que disposé à céder. La guerre intestine est donc déchaînée une fois de plus au sein du parti nationaliste, et cela d'ailleurs ne le change guère : il est coutumier du fait. En attendant, le gouvernement profite de ces divisions. Elles ne peuvent que rendre sa liberté d'action encore plus grande. Comment en usera-t-il? Assurément le *home rule*, au moins sous la forme que M. Gladstone avait conçue, est relégué pour longtemps dans les oubliettes; mais il ne serait pas impossible que lord Salisbury, fidèle à la tradition en vertu de laquelle les conservateurs ont accompli plus d'une

fois les réformes que les libéraux avaient manquées, ne développât ses franchises locales de manière à donner à l'Irlande une satisfaction immédiate, et à endormir pour plus ou moins longtemps l'énergie de ses revendications. Rien, toutefois, dans la session récente, n'a apporté d'indication sur les vues du gouvernement à cet égard, et nous relevons ici beaucoup plus les bruits qui circulent, sans nous porter garans de leur exactitude, que nous ne faisons allusion à des paroles publiques ou à des actes officiels.

Lord Salisbury, dans sa première confrontation avec elle, s'est contenté de faire tranquillement le décompte de sa belle majorité : il ne lui a encore rien demandé, sinon de voter le budget, ce qui allait de soi. Cependant, plusieurs questions de politique étrangère ont été, non pas discutées, ce serait trop dire, mais effleurées et rapidement esquissées devant le parlement. Le ministère devait à leur égard prendre une attitude, et c'est ce qu'il a fait. Avons-nous besoin de dire combien ces premières manifestations d'une pensée politique, qui n'est peut-être pas encore tout à fait fixée, avaient néanmoins d'importance? En toutes choses, les commencemens en ont : il est toujours malaisé, lorsqu'on s'est engagé dans un sens, de revenir en arrière et de changer complètement de voie.

Il semble que le gouvernement anglais l'ait compris. Les anciens discours de M. Chamberlain et de M. Curzon sont encore trop récens pour être déjà oubliés : il était permis de craindre que ces hardis champions de l'unionisme et de l'impérialisme, ces orateurs intempérans qui ne ménageaient rien, ni au dedans, ni au dehors, et qui semblaient prendre un plaisir rageur à donner toujours plus de violence à leurs coups, comme le forgeron qui s'amuse à faire retentir l'enclume, n'apportassent au gouvernement quelque chose du tempérament qu'ils avaient déployé dans l'opposition. Entraînés et lancés comme ils l'étaient, sauraient-ils s'arrêter tout net devant le portefeuille qui leur a été confié et se plier subitement à des manières nouvelles? C'était une question : elle a été heureusement résolue. On a vu une fois de plus qu'un jacobin ministre n'était pas un ministre jacobin. Il est probable que M. Chamberlain et M. Curzon n'ont rien changé à leurs opinions, mais peut-être, il y a deux mois, s'appliquaient-ils à en exagérer l'expression, tandis qu'ils prennent maintenant à tâche de la modérer. En tout cas, ils ne paraissent plus tout à fait les mêmes. Ils ont adopté sans le moindre effort apparent cette phraséologie officielle, un peu banale, habilement cadencée et balancée par la mise en équilibre de demi-idées qui se font contrepoids, où tout s'atténue et quelquefois même s'efface, où on n'aperçoit rien de bien distinct, mais où il est encore plus difficile de rien relever d'agressif, et surtout d'offensant. Dès le premier jour où il s'est essayé dans ce genre nouveau pour lui,

M. Curzon y a excellé : on aurait cru qu'il n'avait jamais fait autre chose. Nous lui en adressons tous nos complimens. Sans doute, il ne nous a pas donné pleine satisfaction dans toutes les paroles qu'il a prononcées, et, sur plus d'un point, nous aurions des réserves à faire, et même des contradictions à opposer ; mais pourtant... *quantum mutatus!* et comment ne pas lui savoir gré de sa métamorphose? Il n'est pas jusqu'à cette question d'Égypte, qui pèse si lourdement sur les rapports des deux pays et sur la situation de l'Europe tout entière, dont M. Curzon n'ait su parler de manière à ne rien compromettre, et presque à tout ménager. Il est vrai que la seconde fois qu'il a été appelé à s'expliquer sur ce sujet, il s'est tiré de peine en faisant remarquer qu'il n'y avait presque personne dans la salle des séances. Il a constaté l'absence de tous les anciens ministres, et plus particulièrement de sir William Harcourt. Était-il convenable, en l'absence du leader de l'opposition libérale, de traiter longuement d'une affaire aussi grave? Sir Charles Dilke lui-même ne l'a pas cru. Il n'a pas insisté pour que le débat fût poussé plus loin. Il s'est contenté de remercier M. Curzon de n'avoir rien dit qui pût rendre plus laborieuse la solution d'une question où l'honneur et l'intérêt de l'Angleterre sont également engagés. On sait que sir Charles Dilke n'a jamais laissé échapper une occasion de rappeler les promesses faites au sujet de l'Égypte et d'en réclamer l'exécution; malheureusement, sa voix n'a pas été mieux écoutée que tant d'autres qui se sont élevées ailleurs. Il est devenu presque un solitaire dans son pays. Nous nous joignons à lui pour féliciter M. Curzon de s'être aperçu si à propos que la salle était vide et de n'avoir pas voulu parler devant des banquettes. Le prétexte vaut ce qu'il vaut, mais la question reste intacte et cela seul nous touche. Le moment a paru mal choisi au gouvernement anglais pour traiter de l'évacuation. Toutefois, M. Curzon a dit expressément que « si une politique d'abandon n'était pas désirable, une politique d'action l'était moins encore, et que le gouvernement ne voudrait pas, dans une affaire aussi importante, se laisser pousser à une action quelconque soudaine et précipitée. » Comme il n'y avait guère dans la Chambre des communes que M. Curzon lui-même, et peut-être M. Chamberlain, qui, s'ils n'avaient pas été ministres, auraient pu pousser le gouvernement à cette action soudaine et précipitée, nous voilà rassurés sur ce point. Nous sommes d'ailleurs les premiers à reconnaître qu'au lendemain même de la constitution d'un nouveau Cabinet, le moment n'est pas encore tout à fait venu de traiter d'une manière pratique des conditions dans lesquelles l'Égypte pourra être évacuée par l'Angleterre, et de la propre initiative de celle-ci. Le ministère Salisbury a du temps devant lui pour trouver le meilleur moyen de résoudre la question. Il importe seulement que celle-ci ne puisse jamais être considérée comme abandonnée, alors

que la parfaite sécurité de l'Égypte en rend la solution toujours plus facile, pour peu qu'on veuille bien l'aborder sérieusement.

Mais, pour le moment, d'autres questions beaucoup moins graves, hâtons-nous de le dire, se posent entre l'Angleterre et la France. Comment n'en aurait-on pas parlé au parlement? Les journaux des deux pays en sont remplis. La principale de toutes, au moins si on en juge par la prodigieuse quantité d'encre qu'elle fait couler, est celle du haut Mékong. On pourrait croire, d'après l'abondance et l'ardeur des polémiques, qu'il s'agit là des intérêts les plus considérables; seulement, on s'embrouille un peu lorsqu'on en parle, et il n'y a guère de journal, pas plus en Angleterre qu'en France, qui n'ait commis en le faisant un certain nombre d'erreurs ou de confusions. On se rappelle le discours un peu trop ironique sans doute prononcé en 1890 par lord Salisbury, au sujet de l'arrangement qu'il venait de conclure avec nous entre le lac Tchad et le Niger. — La principale difficulté que nous ayons rencontrée, disait-il, a été de savoir où se trouvaient exactement les pays qu'il s'agissait de nous partager. — Cette difficulté se rencontre assez fréquemment dans les affaires coloniales, étant donné la manière dont on les traite et dont on est d'ailleurs obligé de les traiter depuis quelques années. Tout le monde, en effet, se précipite avec une hâte fiévreuse sur des territoires encore mal connus, à tel point qu'il faut bien, pour éviter les conflits, procéder à des partages et délimiter vaille que vaille, sous réserve des rectifications futures. On opère par à peu près et *grosso modo*. Toutefois, lorsqu'une controverse amicale s'ouvre entre deux gouvernemens sérieux, comme celui de Londres et celui de Paris, et que d'ailleurs l'intrusion d'aucun tiers indiscret n'est à craindre, la pensée se présente naturellement à l'esprit qu'il serait sage d'envoyer des commissaires sur les lieux pour s'assurer de ce qu'ils sont. Rien ne presse; la solution peut se faire attendre pendant quelques mois, pendant quelques années même, sans qu'il y ait grand inconvénient pour personne; il est entendu, et cela sans même qu'il soit besoin de le dire, que pendant l'enquête, le *statu quo* doit être respecté. Deux gouvernemens de bonne foi égale ne risquent rien à procéder de la sorte, et c'est ce que l'Angleterre et la France ont compris au mois de novembre 1893, lorsqu'elles ont décidé d'envoyer des commissaires sur le haut Mékong.

Elles auront donné un bon exemple aux autres, à la condition pourtant de le pousser elles-mêmes jusqu'au bout. On travaillait avec acharnement, en 1893, à un objet qui a été depuis un peu perdu de vue, à savoir la constitution d'un État-tampon entre nos possessions respectives sur le haut fleuve. L'État-tampon ressemble, dès maintenant, au vaisseau fantôme; il s'est perdu dans les brumes; mais il aura eu pour conséquence de nous faire étudier de plus près la géo-

graphie du haut fleuve, et, ne fût-ce qu'à ce titre, il n'aura pas été inutile. Pourtant il ne semble pas que le gouvernement anglais soit encore arrivé, sur ce point, à des conceptions tout à fait précises. Interrogé par lord Lamington, lord Salisbury, dans la séance du 30 août, a répondu à peu près en ces termes : « Il serait dangereux de prendre un engagement quelconque au sujet de la politique future de l'Angleterre en ce qui concerne un pays aussi peu connu que Xieng-Keng. Xieng-Keng est un État tributaire de la Birmanie, et, comme tel, appartient à la couronne britannique; mais il existe à son sujet, avec le gouvernement français, de même qu'au sujet de diverses localités de cette région, une diversité d'opinions. Des négociations se poursuivent : nous les avons abordées avec l'esprit le plus amical, et je n'ai aucun doute que nous n'arrivions à un résultat satisfaisant pour les deux parties. » On le voit, des incertitudes subsistent dans l'esprit du ministère anglais; mais lord Salisbury fait acte de loyauté en l'avouant et on ne peut que rendre justice au ton conciliant et véritablement amical, — c'est le mot dont il s'est servi, — avec lequel il a parlé de ses hésitations.

Autant que nous ayons pu nous en rendre compte nous-même, la confusion qui pèse sur cette affaire, et dont lord Salisbury ne s'est peut-être pas encore tout à fait dégagé, vient de ce qu'on comprend à tort, sous l'expression générale de Xieng-Keng, deux choses très différentes, à savoir le Xieng-Keng proprement dit et le Muong-Sing. Le premier est situé sur la rive droite du Mékong et le second sur la rive gauche, d'où les journaux anglais concluent volontiers que la principauté en question est à cheval sur le fleuve. Soit, nous reconnaissons à notre tour que le même chef, prince, roi, ou de tel autre nom qu'on voudra l'appeler, gouverne le Xieng-Keng et le Muong-Sing, mais il le fait à des titres parfaitement distincts. Un de ses prédécesseurs, — il nous serait difficile de préciser les dates, et, d'ailleurs, cela importe peu, — a passé le Mékong et s'est fixé à Muong-Sing, capitale d'un groupe de cantons qui porte le nom de cette localité. Comme souverain du Xieng-Keng, il était tributaire de la Birmanie et, par conséquent, il relève aujourd'hui de la couronne britannique; mais comme souverain du Muong-Sing, il relève de la principauté de Nan, qui est incontestablement siamoise. Il n'a pas pris le Muong-Sing de vive force et ne s'en est pas emparé par droit de conquête : pour s'y établir, il a demandé formellement et obtenu l'autorisation de Nan, c'est-à-dire du Siam, et c'est là un fait dont nous ne serions pas embarrassés de fournir des preuves irréfutables. Dans cette situation amphibie, le roi de Xieng-Keng et de Muong-Sing a payé tribut à la Birmanie et au Siam. Or qui dit Birmanie dit Angleterre; mais qui dit Siam, du moins en ce qui concerne la rive gauche du Mékong, dit France. Nous serions

aussi mal fondés à prétendre quoi que ce soit sur le Xieng-Keng, parce que son souverain règne aussi à Muong-Sing, que les Anglais le sont peu à élever des prétentions sur le Muong-Sing parce que le roi de ce pays est aussi celui de Xieng-Keng. Toute la question qui s'agite si confusément sur le haut Mékong est dans ces quelques mots. On peut la compliquer d'un certain nombre de détails, et nous y reviendrons un jour si cela est nécessaire; mais les élémens essentiels en sont, comme on le voit, d'une extrême simplicité.

Que s'est-il passé? A côté de la question de droit, il y a la situation de fait qui s'est produite au fur et à mesure que les événemens se déroulaient. Quelle qu'elle soit, avons-nous besoin de dire que cette situation n'a qu'une existence précaire? Les journaux anglais et les journaux français se sont mutuellement reproché que leurs gouvernemens respectifs eussent empiété sur les territoires l'un de l'autre. Dieu nous garde d'entrer dans ces disputes! Admettons même, si l'on veut, qu'il y ait eu des irrégularités commises de part et d'autre. Qu'importe? Si on reconnaît, et il est impossible de la contester, l'exactitude de ce que nous venons de dire, la conséquence est qu'il faut ramener les choses au point où elles étaient avant les derniers incidens, au *statu quo ante*, et cela en vertu du protocole du 25 novembre 1893 par lequel les deux puissances décidaient l'envoi sur les lieux d'une commission d'enquête. Ce protocole immobilise en quelque sorte la question jusqu'à ce qu'elle soit résolue. Tout ce qui s'est produit depuis, dans le domaine des faits, est non avenu. Le protocole a l'avantage de nous donner un point de départ certain, auquel nous pouvons toujours nous référer afin de rétablir les choses en l'état. Il constate que les négociateurs pour l'Angleterre et pour la France « s'étant trouvés arrêtés au cours de leurs travaux par la difficulté de déterminer, d'après des données certaines, les limites et la configuration des diverses provinces situées dans cette région (celle du haut Mékong), ont reconnu d'un commun accord que, pour établir dans des conditions géographiques normales, et sans occasionner de morcellement, une zone d'une étendue suffisante, il conviendrait de faire procéder à une enquête sur place par des agens techniques des deux pays... L'examen géographique auquel ils devront se livrer portera, continue le document, sur le cours du Mékong depuis son entrée dans le Xieng-Keng jusqu'à son entrée dans le Luang-Prabang; sur les limites de la province de Xieng-Keng et sur celles de la partie de Nan, au Nord du fleuve. » Il était impossible d'être plus précis, et de mieux marquer la différence qui existe entre le Xieng-Keng et la partie de Nan où est compris le Muong-Sing. L'objet de la commission d'enquête était de rechercher les limites propres de l'une et de l'autre de ces deux provinces, que le protocole avait si nettement distinguées.

Les commissaires des deux pays sont partis pour remplir leur mission. Ils ont remis depuis à leurs gouvernemens des rapports qui n'ont pas été encore livrés à la publicité. Mais la presse nous a successivement rapporté tout ce qui s'était passé, du moins en tant qu'incidens matériels, et c'est là-dessus qu'elle a, de part et d'autre, échafaudé ses griefs. Un fait certain et fâcheux est que le lieutenant Sterling a établi un poste militaire à Muong-Sing. Il y a là une violation flagrante du *statu quo*. Nous nous en sommes plaints, nous nous en plaignons encore. On nous répond, comme à l'ordinaire, que c'est nous qui avons commencé. Cette allégation est-elle fondée? Si elle l'était, cela pourrait expliquer l'acte accompli par le lieutenant Sterling, sans toutefois le légitimer. Mais que nous reproche-t-on? Il paraît que notre agent à Xieng-Kong a donné un drapeau tricolore au roi de Muong-Sing et, de plus, qu'il a élevé chez lui un blokhaus. Ce sont là deux faits qui demandent encore à être envisagés séparément. La construction d'un blokhaus, sur la rive gauche du Mékong, et sur un territoire qui ne nous est pas contesté puisqu'on nous demandait de le céder à l'État-tampon, rentrait strictement dans l'exercice de notre droit. Que notre agent ait eu tort ou raison d'élever ce blokhaus au moment où il l'a fait, nous n'en savons rien, car nous ignorons si sa sécurité était menacée, mais il a pu croire qu'elle l'était après l'occupation de Muong-Sing par les Anglais, et, dès lors, la précaution qu'il a prise, probablement sans intention de la perpétuer indéfiniment, ne pouvait pas constituer un grief sérieux contre nous. Quant au drapeau que notre agent aurait remis au roi de Muong-Sing, ce n'est pas lui qui a pris l'initiative de le donner, mais bien le roi qui le lui a demandé? Et pourquoi le roi a-t-il demandé ce drapeau? Encore une fois, nous ne voulons entrer dans aucune polémique, nous nous contentons d'exposer les faits. Dès avant l'arrivée des commissaires techniques des deux pays, à la fin de 1893, le lieutenant Sterling s'est rendu auprès du roi de Xieng-Keng-Muong-Sing, et il lui a intimé l'ordre de payer exclusivement tribut à la Birmanie pour la totalité de ses États. Voilà le fait initial : s'il est contesté, nous le prouverons. Qui pourrait dire qu'il ne portait pas atteinte à la situation antérieure? Le roi était seul. Aucun de nos agens n'était près de lui. Il n'a pas reçu de nous le moindre conseil. Il n'a été l'objet d'aucune suggestion extérieure. Pourtant, il s'est refusé énergiquement à l'acte qu'on lui prescrivait; il a préféré rompre avec le lieutenant Sterling, protester et se retirer dans la brousse. Le lieutenant anglais s'est retiré à son tour; le roi est revenu; c'est alors qu'il a demandé à notre agent à Xieng-Kong un drapeau qui constatât, en ce qui concerne Muong-Sing, son attache avec le Siam. Notre agent, sans consulter personne, a donné le drapeau. Nous ne jugeons pas l'acte qu'il a accompli, mais, à supposer qu'il fût irrégulier, était-il bien

grave ? Ne suffisait-il pas de s'en plaindre, au lieu d'exercer des représailles d'un caractère infiniment plus compromettant? La commission technique anglaise est arrivée sur les lieux avant la nôtre. Le lieutenant Sterling a cru l'occasion propice pour revenir à la charge contre le malheureux roi de Muong-Sing. Il l'a menacé de mettre la main sur ses États; il a employé contre lui tous les procédés d'intimidation; il n'a négligé aucun moyen pour l'amener à se soumettre. Cette fois encore, et toujours sans conseil d'aucune sorte, le roi a refusé de plier ; il a de nouveau pris la campagne, il la tient encore. On conviendra que, s'il y a eu des excès de zèle commis de part et d'autre, les plus caractérisés ne l'ont pas été de notre côté. Et il n'y a pas eu autre chose dans toute cette affaire. Nous ne rendons pas le gouvernement anglais responsable de tout ce que ses agens ont pu faire, pas plus qu'il ne doit imputer au nôtre la responsabilité de tous les actes de ses subordonnés. On sait combien il est difficile, ou plutôt impossible à une aussi grande distance de diriger et de modérer la conduite de ceux qui sont sur place et qui, soumis aux nécessités de chaque jour, s'en tirent de leur mieux. Le rôle des gouvernemens est de remettre les choses à leur point, et lord Salisbury l'a bien compris lorsqu'il a tenu à la Chambre des lords le langage prudent et modéré que nous avons résumé plus haut. Quant à nous, nous ne demandons qu'une chose, à savoir le rétablissement de la situation qui existait le 25 novembre 1893, jour où le protocole a été signé. Cela fait, les deux gouvernemens étudieront les rapports de leurs agens techniques et l'accord ne sera pas entre eux bien malaisé.

Il est impossible d'en douter lorsqu'on pense qu'il s'agit d'un territoire dont la population — nous parlons du Xieng-Keng et du Muong-Sing réunis — ne comprend pas plus de cinq ou six mille habitans. Le règlement à l'amiable des difficultés de ce genre est beaucoup mieux fait pour montrer le bon esprit de deux gouvernemens et pour resserrer leurs rapports, que pour mettre leurs intérêts en conflit. Nous en avons, les Anglais et nous, d'assez considérables dans ces lointaines régions, mais ils ne sont certainement pas aussi opposés qu'on veut bien le dire, et leur siège principal n'est pas sur le haut-Mékong. Ils se résument dans le besoin que nous avons, les uns et les autres, d'assurer notre pénétration commerciale sur des points bien choisis de la Chine méridionale. Sur le but à atteindre, nous ne pouvons rien sacrifier, et les Anglais ne nous sacrifieraient rien de leur côté : au surplus, il ne nous viendrait pas à l'esprit de leur demander de le faire. Rien n'est plus légitime, et, si on se place au point de vue de la civilisation universelle, rien n'est plus respectable que l'effort accompli par les Anglais dans leur sens, sinon celui que nous accomplissons nous-mêmes dans le nôtre. Les jalousies réciproques ont quelque chose d'étroit, de mesquin, presque de puéril lorsqu'elles s'ap-

pliquent à d'aussi grands objets, et que les conditions géographiques du pays s'accordent d'ailleurs pour que tous les intérêts en présence puissent recevoir, sans se heurter, sans se contrarier, leur pleine et entière satisfaction. Ce n'est pas ici le lieu de faire un cours de géographie indo-chinoise; au surplus, tout le monde sait que l'Angleterre a ses voies naturelles de pénétration en Chine et que la France a les siennes. Le Mékong seul nous aurait peut-être divisés : heureusement il n'est plus navigable en se rapprochant de la Chine. Excellent comme frontière, il est nul comme voie de pénétration. Et c'est pour cela que, ne pouvant pas nous diviser, il est, au contraire, particulièrement propre à nous séparer, c'est-à-dire à nous mettre d'accord chacun d'un côté, les uns à droite, les autres à gauche. Nous sommes convaincus que, malgré toute la fumée qu'on soulève autour de cette question artificielle, on n'en obscurcira pas la clarté. Tout le monde sent d'instinct, aussi bien en Angleterre qu'en France, que le Mékong est la frontière inévitable et finale des deux pays.

En veut-on une preuve? Nous pourrions en donner un assez grand nombre, en les empruntant toutes aux manifestations de l'opinion anglaise; mais il en est une qui nous paraît saisissante, tout en conservant un caractère particulièrement piquant. Il faut rendre hommage au journal le *Times*. C'est le plus grand journal de l'Angleterre, c'est peut-être le plus grand journal du monde. Nous ne sommes pas habituellement d'accord avec lui, mais il nous est impossible de nous en passer. Il sait tout, et s'il n'argumente pas toujours dans le sens de la droite logique et de la bonne politique, il offre du moins à ses lecteurs un réservoir de documens qui, par son étendue, sa variété, son abondance, rend les plus grands services aux publicistes de tout l'univers. Le savoir de ses rédacteurs égale leur talent, et nous nous inclinerions presque docilement devant leur compétence si elle était toujours exempte de parti pris : malheureusement, elle ne l'est presque jamais. Quoi qu'il en soit, le *Times* est une autorité si grande, si imposante, si volumineuse, qu'on serait très en peine pour la contester si ce même journal n'offrait pas le plus souvent, en cherchant bien, des armes contre lui-même. Il a fait contre la presse française, à propos de la question du haut Mékong, une campagne des plus brillantes. Rien n'échappait à sa perspicacité. Il redressait toutes les erreurs, il citait tous les textes, il niait, affirmait, dogmatisait : à l'en croire, les droits de la Birmanie, c'est-à-dire du Xieng-Keng, c'est-à-dire de la Grande-Bretagne s'étendaient sur le Muong-Sing et plus loin encore à l'est du Mékong. En même temps le *Times* annonçait depuis plusieurs semaines, non sans quelque fracas, l'apparition d'un atlas qui devait contenir le dernier mot de la géographie contemporaine, l'inventaire définitif de tous les continens et de toutes les mers. Oh! la belle réclame, qu'avec

les moyens de publicité dont il dispose, le *Times* a su faire à son atlas! Apportons-lui notre modeste concours : son atlas est parfait. Nous étions très inquiets de savoir ce que nous révélerait sa carte de l'Indo-Chine. A mesure que nous lisions les articles qui remplissaient ses longues colonnes, notre perplexité redoublait. Nous avons couru à la carte spéciale, et quelle n'a pas été notre surprise! Elle nous donne raison sur tous les points. L'atlas du *Times* nous accorde toute la rive gauche du Mékong jusqu'à Xieng-Hung et au-dessus. Nous l'aurions fait nous-même, que nous ne l'aurions pas fait autrement. Désormais nous ne nous servirons jamais d'un autre : puisse le *Times* s'en servir aussi quelquefois. On le voit, la vérité finit toujours par percer. Lorsque ce n'est pas un des rédacteurs du *Times*, c'est un de ses géographes qui la laisse échapper. Ses géographes sont encore plus forts que ses rédacteurs : ils prévoient l'avenir. Avant peu, nous n'en doutons pas, géographes et rédacteurs seront du même avis.

Car cette question n'est pas de celles qui peuvent nous laisser longtemps en désaccord. Assez d'autres subsistent, qui seront sans doute plus difficiles à résoudre. Il en est aussi qui nous rapprochent, par exemple la question d'Arménie, au sujet de laquelle l'accord de l'Angleterre, de la France et de la Russie s'est formé dès le premier moment. Lord Salisbury a manifesté sa pleine confiance dans la loyauté de cette entente : il le pouvait d'autant mieux que l'intérêt des puissances chrétiennes est ici le même. A quelque confession religieuse qu'elles appartiennent, une solidarité plus ou moins étroite, mais très réelle, s'établit entre elles toutes, et, malgré leurs rivalités accidentelles, les réunit le plus souvent dans la poursuite d'un même but. Le cri de douleur et de désespoir qui s'est élevé de l'Arménie, à la suite des derniers événemens, a eu de l'écho dans toutes les nations occidentales, et si trois gouvernemens se sont trouvés particulièrement en situation de traduire ce sentiment et de le représenter avec autorité auprès de la Porte, on peut dire que tous les autres ont fait cause commune avec eux. Cette unanimité de l'Europe devrait amener un prince aussi éclairé que le sultan Abdul-Hamid à comprendre que son intérêt se confond avec celui de tous, et à accepter le programme de réformes qui lui a été soumis par les trois puissances. On ne s'explique guère les lenteurs qu'il met à y adhérer : elles ne sauraient se prolonger sans inconvéniens, et l'on a pu craindre, à plus d'une reprise, qu'elles n'amenassent des complications que la sagesse la plus élémentaire conseillerait de prévenir. Quoi qu'il en soit, l'Angleterre a raison de compter que notre concours ne lui fera pas défaut dans une question quine laisse aucun des chrétiens d'Orient indifférent. Dans les questions de ce genre, la France a l'habitude de se placer au premier rang.

Si nos rapports sont bons avec l'Angleterre, en est-il de même avec l'Italie ? Oui, sans doute. On nous permettra de ne pas nous émouvoir beaucoup des attaques de la presse italienne contre la France, à propos de la dénonciation du traité de commerce italo-tunisien. Nos voisins d'au delà des Alpes ont paru frappés d'une véritable stupéfaction en apprenant la dénonciation de ce traité : leur surprise aurait certainement été beaucoup plus vive, bien qu'ils se fussent sans doute abstenus de la manifester, si la dénonciation n'avait pas eu lieu. En réalité, elle était attendue et escomptée depuis fort longtemps. Le traité de commerce, qui règle les rapports de l'Italie et de la Tunisie, a été conclu en 1868 pour vingt-huit ans ; il arrive à son terme normal le 8 septembre de l'année prochaine ; il devait être dénoncé un an à l'avance, faute de quoi il se trouvait renouvelé par tacite reconduction. Sans examiner pour le moment toutes les questions de droit public dans lesquelles se complaît la subtilité des journaux italiens, n'est-il pas évident qu'un traité conclu il y a si longtemps déjà entre l'Italie et la Tunisie, ne saurait plus régir aujourd'hui les rapports de ces deux pays? Quand même le protectorat de la France n'aurait pas été établi sur la Régence, il aurait fallu, après un aussi grand nombre d'années, reviser un traité qui ne pouvait plus correspondre à la situation actuelle. Il n'y a pas deux autres pays en Europe qui auraient échappé à cette même nécessité : à plus forte raison devait-elle s'imposer à deux pays, dont l'un est en Europe et l'autre en Afrique, et qui ont subi tous les deux des transformations extrêmement profondes. Et nous ne parlons pas seulement de transformations politiques, mais de transformations économiques. L'Italie d'aujourd'hui est-elle ce qu'elle était en 1868? Non, assurément, et c'est sa gloire : ses progrès sont immenses, ils frappent tous les yeux. Quant à la Tunisie, depuis quatorze ans qu'elle jouit du protectorat de la France, elle a marché à grands pas, et c'est notre honneur, dans la voie de la civilisation générale. Son commerce s'est considérablement accru ; des intérêts nouveaux y sont nés ; les anciens ont changé parfois de nature, et toujours d'importance relative ; en un mot, tout a évolué dans le monde méditerranéen, et le simple bon sens devait conclure qu'à une situation aussi nouvelle il fallait un traité de commerce nouveau.

Sans aller chercher plus loin le motif qui nous a amenés à dénoncer l'arrangement de 1868, celui-ci n'est-il pas plus que suffisant pour expliquer notre détermination et pour la justifier? Il n'y a eu là, de la part de la France protectrice de la Régence, ni un mauvais procédé, comme l'ont dit quelques journaux italiens, ni surtout un acte d'hostilité, comme l'ont prétendu certains autres, mais bien un acte de bonne administration et de bonne politique. La presse italienne est allée, à ce propos, jusqu'à mettre en cause le traité du Bardo et à soutenir que son gouver-

nement ne l'avait jamais reconnu. Est-elle bien sûre que le consul d'Italie à Tunis ne s'adresse pas quotidiennement à notre résident, en sa qualité de ministre des affaires étrangères du bey, pour toutes les questions à régler entre les deux pays ? Il le fait, incontestablement ; il l'a fait dès le premier jour ; il le fait encore tous les jours : comment aurait-il été possible de reconnaître d'une manière plus formelle le traité du Bardo ? Mais c'est trop s'arrêter à des fantaisies.

On comprendrait l'irritation des journaux italiens si, après avoir dénoncé le traité de 1868, nous avions manifesté l'intention de ne pas en conclure un autre, mais nous n'en avons rien fait. Il s'agit de substituer à un traité vieilli et démodé un arrangement plus moderne, mieux en rapport avec les intérêts actuellement en présence. C'est une œuvre qui doit être poursuivie de part et d'autre amicalement et qu'il serait très imprudent de compromettre, avant même de l'avoir entamée, par les dispositions qu'on y apporterait. Pourquoi préjuger les nôtres, puisqu'on ne les a pas encore éprouvées ? Pourquoi dresser contre nous au plus vite toute une batterie de vieux traités, antérieurs à celui de 1868, mais qui en seraient, dit-on, indépendans, et qui devraient reprendre vie au moment où lui-même prendrait fin ? Pourquoi nous opposer d'un air de défi les capitulations, comme si on voulait nous obliger, pour nous délivrer de cette obsession, à précipiter l'annexion pure et simple de la Tunisie ? Rien n'est plus loin de notre pensée, et ne serait aujourd'hui encore plus prématuré : nous n'y songeons pas, qu'on ne nous y fasse pas songer. Vraiment, l'opinion italienne se montre à notre égard d'une étrange susceptibilité : elle part en guerre sans même se préoccuper de nous avoir compris. Elle paraît toujours croire à un mauvais sentiment de notre part, comme si elle avait besoin de justifier ceux qu'elle nous manifeste de la sienne. Qu'y a-t-il pourtant de plus légitime que le remaniement d'un régime douanier qui a duré près de trente ans ? Ce n'est d'ailleurs pas seulement avec l'Italie que la Tunisie a un traité de commerce : elle en a un aussi avec l'Angleterre, et il convient d'autant plus de reviser ce dernier qu'il est perpétuel. Peut-il y avoir rien de perpétuel ni d'immuable dans les rapports commerciaux de deux pays ? C'est donc une œuvre d'ensemble que nous avons à accomplir : elle a pu être ajournée jusqu'à l'expiration du traité italo-tunisien, mais ellene saurait l'être davantage. Le moment est venu de l'aborder résolument, et l'Italie ne pourra que gagner à apporter dans cette étude un esprit aussi bienveillant que le nôtre. Pourquoi le traité à faire ne lui serait-il pas aussi favorable que le traité dénoncé ? *A priori*, rien ne s'y oppose. Des combinaisons diverses se présentent à l'esprit : nous rechercherons la meilleure, pourvu qu'on ne nous trouble pas dans cette recherche par des prétentions inadmissibles. Il est certain pour nous, que le régime du pro-

tectorat place, à l'égard l'une de l'autre, la nation protectrice et la nation protégée dans une situation toute spéciale, non seulement au point de vue politique, mais même au point de vue commercial. C'est une chose relativement neuve, dans nos mœurs politiques et coloniales, que l'application du système du protectorat. Cela sent l'improvisation. Les principes de la matière ne sont pas encore fixés. Toutes les conséquences pratiques n'en ont pas encore été tirées. Les précédens ne sont pas assez nombreux, ou bien ils sont trop confus pour qu'on puisse les invoquer et s'y appuyer. Bon gré, mal gré, il faut donc innover, inventer, et montrer de l'originalité dans le développement d'une œuvre originale. La nation protectrice, même au point de vue commercial, doit-elle être placée, relativement à la nation protégée, sur le même pied que les autres nations plus ou moins favorisées? Ne sort-elle pas de la nomenclature ordinaire de celles-ci pour occuper une situation à part? Ces questions se posent aujourd'hui sans qu'on puisse les éviter; mais évidemment elles ne seront résolues qu'après une étude très attentive. Au surplus, la multiplicité des intérêts en présence nous est un gage de l'impartialité qui présidera finalement aux solutions nécessaires. Nous avons à nous entendre avec l'Angleterre aussi bien qu'avec l'Italie, et l'Angleterre, nous sommes heureux de le dire, a toujours montré beaucoup de bon sens et de sang-froid pour le règlement de toutes les questions communes que nous avons eu à débattre en pays de protectorat. Cela est d'autant moins étonnant qu'elle aurait été elle-même dans le monde la grande initiatrice du système du protectorat, si Rome ne l'avait pas appliqué avant elle. Si l'Angleterre n'a pas changé d'esprit, — et il ne lui arrive guère d'en changer parce qu'elle est, en matière coloniale, l'héritière de la plus longue expérience, de la plus grande leçon de choses qui ait jamais existé, — nous nous entendrons avec elle aussi facilement que par le passé. Quant à l'Italie, nous sommes prêts à lui accorder, dans le cas où elle ne se mettrait pas d'accord avec nous sur un nouvel arrangement, le régime de la nation, autre que la France, qui aura été la plus favorisée; mais il vaut encore mieux faire directement un traité avec elle, pour elle, en vue de ses intérêts spéciaux contre lesquels nous n'avons, bien loin de là! aucune pensée malveillante. L'opinion, au delà des Alpes, s'est méprise sur nos intentions : nous aimons à croire qu'il n'en sera pas de même du gouvernement.

FRANCIS CHARMES.

ESSAIS ET NOTICES

VICTOR COUSIN

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENS

M. Victor Cousin. Sa vie et sa correspondance, par J. Barthélemy Saint-Hilaire. 3 vol. in-8°; Paris, Hachette et Alcan, 1895.

Le vivant portrait de Victor Cousin, placé par M. Barthélemy Saint-Hilaire au frontispice de son œuvre, donne bien l'idée de cette tête expressive, de ces traits mobiles, de ces yeux qui « lançaient des flammes. » Pour notre part, nous n'avons vu Cousin que deux fois, peu de temps avant sa mort; tout à ses souvenirs, il nous parla longuement de sa jeunesse, de son séjour en Allemagne, de sa captivité, de Schelling et de Hegel, de ses fameuses leçons de 1828 : — « Si j'eusse été ministre à cette époque, j'aurais fait taire le professeur ; » cette phrase revenait volontiers sur sa bouche, mais il se faisait plus terrible qu'il ne l'était.

En somme, il semblait d'une grande bienveillance à l'égard de la jeunesse, prompt à encourager toutes les initiatives, un peu trop porté peut-être à leur marquer d'autorité un but et une direction, libéral pourtant et surtout d'un enthousiasme communicatif. On comprenait la grande action qu'il avait exercée, alors qu'il était à la fois plus maître de lui-même et des autres. C'est cette action, primitivement vivifiante, qui restera un de ses principaux titres de gloire. Dans ces dernières années, de très beaux livres lui ont été consacrés, par M. Paul Janet, par M. Jules Simon et, tout récemment, par M. Barthélemy Saint-Hilaire ; de leur lecture il ressort que Victor Cousin eut vraiment, dans la période romantique de sa vie, la « fièvre métaphysique », fièvre généreuse qu'il sut communiquer à la jeunesse de son temps et qui vaut mieux pour l'humanité que la froideur sceptique des esprits positifs.

L'œuvre considérable que vient de publier M. Barthélemy Saint-Hilaire, toute pleine de documens inédits et d'une lecture attachante, nous semble bien près d'être définitive. Bienveillante assurément, mais juste et impartiale, cette étude, où l'auteur n'avance rien sans preuve, où il laisse parler les faits et les hommes, est propre à rétablir la vérité

historique sur la personne et sur la vie du grand remueur d'idées. Des trois beaux volumes de M. Saint-Hilaire, l'un est rempli par les lettres de V. Cousin et de ses nombreux correspondans depuis Lamennais et Lacordaire jusqu'à Schelling, Hegel et Hamilton.

Ce qu'il pensait, ce qu'on pensait autour de lui, ce qu'on pensait de lui, tout cela ressort de cette correspondance animée, où l'histoire prend l'attrait d'un roman de mœurs. Parmi les plus intéressantes nouveautés, il faut citer d'abord les échanges de lettres avec de généreux esprits de l'Italie, non seulement l'héroïque Santa-Rosa, qui devait inspirer de si nobles pages à son ami, mais encore Manzoni et surtout le gendre de Manzoni, d'Azeglio. Victor Cousin ressentit toujours la plus vive sympathie pour les affaires italiennes, spécialement pour celles du Piémont, dont il n'approuvait pas la politique, mais qu'il estimait le plus malheureux des États vers 1830. Le roi du Piémont put à bon droit le remercier pour le projet de constitution qu'il lui avait fait communiquer par son ministre d'Azeglio. Ce qui n'offre pas moins d'intérêt, ce sont tant de pièces inédites sur l'affaire de la Congrégation de l'Index. Nous y reviendrons tout à l'heure. C'est avec une parfaite indépendance d'esprit que M. Barthélemy Saint-Hilaire juge la vie et les œuvres de Victor Cousin. Comme Schelling et Hegel, il lui reproche d'avoir, à vingt-huit ans, délaissé la philosophie pour la politique et, plus tard, pour l'histoire littéraire : « Platon, disait-il à Cousin même, vaut mieux que Mme de Longueville... » Quant aux doctrines, il en est deux que M. Barthélemy Saint-Hilaire repousse avec énergie, d'abord l'assimilation de sa philosophie aux sciences naturelles (erreur dont Cousin ne nous semble qu'à moitié coupable), puis l'éclectisme : pour faire le « choix judicieux » il faut avoir un principe régulateur, et ce principe, dit excellemment M. Saint-Hilaire, « n'a plus rien d'éclectique. »

A notre avis, les doctrines inspirées en partie à Victor Cousin par Schelling et Hegel constituent, malgré quelques exagérations, le meilleur de son œuvre. Comme les successeurs de Kant, Victor Cousin comprit qu'on ne peut s'en tenir à l'opposition de la raison spéculative et de la raison pratique, de l'intelligence et de la volonté, de la connaissance et de la croyance. Pour s'élever au-dessus de cette opposition (dont on abuse tant de nos jours), il faut rendre à la « raison » son universalité, sa valeur objective et sa suprématie. De là cette belle théorie de la « raison impersonnelle et souveraine », qui est la conscience même saisissant en soi directement le principe universel de toute existence, la pensée identique à l'être. Victor Cousin répondait à Kant, non sans profondeur : « Un principe ne perd pas son autorité parce qu'il apparaît dans un sujet ; de ce qu'il tombe dans la conscience d'un être déterminé, il ne s'ensuit pas qu'il devienne relatif à cet être. » Mal-

heureusement, le rationalisme de Victor Cousin demeura trop abstrait, parce qu'il resta tout intellectuel.

Cousin ne s'aperçut pas que la vraie raison universelle est identique au principe même de tout amour, s'il est vrai que l'amour consiste précisément à vivre en autrui et en tous, d'une vie « impersonnelle ». C'est que Victor Cousin et son école s'en sont tenus à une métaphysique individualiste : le point de vue social ou, pour mieux dire, « sociologique » est absent de cette philosophie toute tournée vers soi. De là cette conséquence : elle n'a pas conscience d'être une religion en même temps qu'une philosophie. La religion, en effet, ne saurait être individualiste; elle est essentiellement « sociologique ». Aussi Victor Cousin, après avoir dépassé l'antinomie kantienne de la raison pure et de la raison pratique, — ce qui est à nos yeux son principal mérite, — ne sut-il pas résoudre l'apparente opposition de la raison philosophique et du sentiment religieux. C'est, selon nous, le grand défaut de sa doctrine. Il dut s'en tenir à un compromis éclectique, à une sorte de charte, de traité d'alliance entre les deux « sœurs immortelles », l'une « élevant doucement l'autre du demi-jour des symboles aux clartés de la pensée pure. » Quand il essaya de faire passer cette alliance dans la pratique en faisant approuver sa propre philosophie par l'autorité religieuse, sa politique se heurta à des impossibilités qu'il aurait dû prévoir. Des hauteurs où se trouvent d'accord toutes les bonnes volontés et toutes les convictions sincères, qui sont vraiment « l'église universelle », il fallut descendre aux querelles de formules et de textes; on se perdit à la fin dans la casuistique. Persuadé que le XVIIIe siècle, en son matérialisme, avait voulu être libre « avec une morale d'esclaves », Cousin se proposait de répandre, par la morale spiritualiste, les idées communes à toutes les grandes religions : c'est dans cette vraie intention qu'il avait publié son traité *du Vrai, du Beau et du Bien.*

Mais il voulut aller plus loin et se faire délivrer un brevet d'orthodoxie. Son désir était, écrivait-il à Pie IX, de « laisser un livre irréprochable, que les pères et mères de famille chrétiens pussent voir sans crainte entre les mains de leurs enfans. » Voulant ainsi maintenir à la fois l'indépendance de la philosophie et la soumettre à l'Index, Victor Cousin se trouvait engagé, dit M. Saint-Hilaire, « dans une voie sans issue. » En vain, par une sorte d'humble confession au pape, reconnaît-il « le caractère équivoque » et la « tendance panthéiste » de certains passages de ses œuvres : — « J'avais, dit-il, séjourné plus longtemps que je ne l'aurais voulu en Allemagne et j'y avais entretenu un assez long commerce avec la nouvelle philosophie allemande. » Le Saint-Père, comme il le devait, lui demanda de déclarer publiquement sa croyance « aux dogmes traditionnels de

l'Église catholique, » notamment à « l'Incarnation du fils coéternel au père. » Plus tard, avec l'approbation de l'Index, le Père Perrone marque les corrections nécessaires à ce livre *du Vrai, du Beau et du Bien*, qui nous paraît aujourd'hui si inoffensif : — Ne pas placer Spinoza « parmi les grands philosophes », ne pas donner « tant de valeur à la théorie de Kant ; » on ne peut tolérer les éloges donnés à des hommes pervers, « Calvin et autres, » ni les « éloges excessifs à Port-Royal, » ni les phrases sur « la révocation de l'Édit de Nantes » et sur « l'immortelle Déclaration des droits. » Enfin la querelle finit par revenir au point même où elle était du temps de Pascal, et rien n'est plus instructif que la critique minutieuse du Père Perrone : — « Page 386, il est dit qu'un malheureux qui souffre, qui va mourir peut-être, n'a pas le moindre droit sur la moindre partie de votre fortune, qu'il commettrait une faute s'il usait de violence pour vous arracher une obole. Certes la violence n'est pas permise ; mais l'enseignement commun des théologiens est qu'en cas de nécessité extrême, prendre à autrui n'est pas une faute, qu'il n'y a pas de vol. C'est à modifier. » Victor Cousin ne modifia pas : il y eut rupture.

M. Barthélemy Saint-Hilaire blâme vivement son ami d'avoir tenté l'impossible. « La philosophie, ajoute-t-il avec raison, se reconnaît un devoir supérieur à tout autre : c'est de conserver son absolue liberté. » Mais M. Barthélemy Saint-Hilaire, avec l'école dont le principal représentant fut Victor Cousin, considère toujours la philosophie comme une sorte d'effort individualiste par lequel un petit nombre d'intelligences d'élite s'élèvent, pour leur propre compte, au « grand jour » de la réflexion en laissant la masse dans le crépuscule des « symboles ». Nous nous demandons si cette conception de la philosophie est vraiment la plus haute ; à notre avis, elle n'est ni assez sociale, ni, par cela même, assez religieuse : ce n'est pas seulement « l'alliance », croyons-nous, mais l'unité de la philosophie et de la religion que la société à venir doit se proposer comme idéal.

Et c'est pourquoi les philosophes eux-mêmes peuvent se joindre aux croyans éclairés, comme Lacordaire, pour rejeter tout rationalisme concentré en soi et incapable de rayonner universellement. « Le dernier mot, disait Lacordaire à Cousin, c'est le mot de l'âme, celui qui achève la gloire, en s'introduisant dans la conscience. La dernière gloire est d'être aimé... Il faut donner son âme au genre humain ou désespérer d'avoir la sienne. »

ALFRED FOUILLÉE.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

APRÈS FORTUNE FAITE

QUATRIÈME PARTIE (1)

XIV

Pendant les six mois que M. Trayaz avait passés en Amérique, les amours de Silvère étaient allées leur train, non sans beaucoup de contrariétés causées par les capricieuses jalousies du dragon qui détenait et gardait son bien, et dont il devait sans cesse acheter les complaisances; mais s'il eut quelques accès d'humeur, il ne survint aucun de ces accrocs que souhaitait et prévoyait Mme de Rins. Il avait compris bien vite que Mme Verlaque entendait faire son éducation, qu'elle lui ferait payer cher son bonheur, qu'il ne le posséderait qu'à titre onéreux. Elle lui avait exposé dès les premiers jours son code des bienséances et représenté que, le mariage devant avoir lieu dans dix mois, il pouvait se produire des incidens fâcheux; qu'il fallait compter avec les refroidissemens, les repentirs qui amènent les ruptures; que partant il devait s'abstenir non seulement de toute démarche qui risquerait de compromettre sa fille, mais de ces assiduités qu'on remarque, et elle le pria de mettre quelque intervalle entre ses visites. En lui dictant ses règles de conduite, elle semblait lui dire : « Si vous manquez à une seule de nos conventions, marché nul ! » Mais en même temps elle lui donnait à entendre qu'il ne tenait qu'à lui d'obtenir par sa bonne conduite qu'elle se relâchât de ses sévérités et tempérât la rigueur de la loi. Bref, on ne se

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 1er et 15 septembre.

voyait qu'une fois la semaine; chaque dimanche il dînait chez elle et y passait la soirée; mais elle n'avait jamais souffert qu'il s'entretînt tête à tête avec Ameline; elle était toujours là; ses yeux débonnaires ou menaçans, ses oreilles fines, toujours attentives, faisaient bonne garde, et rien ne lui échappait de la mémoire.

Il était amoureux; les amoureux prennent leur parti de bien des choses. Et cependant, quoique, à son vif déplaisir, il ne pût parler à sa future seul à seule, la faire causer, l'interroger, l'examiner à son aise, il ne se faisait plus aucune illusion ni sur la portée de cet esprit ni sur les faiblesses de ce caractère. Il savait que l'exquise douceur d'Ameline n'était que la mollesse dangereuse d'une âme trop facile; que ne sachant pas haïr, elle était incapable d'aimer fortement; que son sourire promettait cent fois plus qu'elle ne pouvait tenir; qu'elle n'avait d'autre vertu que ses ignorances, et que, le serpent n'ayant pas encore parlé à cette colombe, on ne pouvait prévoir ce qu'elle lui répondrait. Il savait aussi qu'il n'y avait entre elle et l'homme qu'il était aucune affinité de goûts, d'humeurs et de pensées; qu'elle ne s'intéresserait jamais à ses travaux; que jamais elle n'aurait d'autres secours à lui offrir que des étonnemens ou des indifférences; qu'elle serait pour lui l'éternelle étrangère. Il ne laissait pas de l'adorer; il lui semblait que sa beauté lui tenait lieu de tout, c'était une fleur dont il voulait orner sa vie. Il avait dû corriger sa définition de l'amour; il ne le regardait plus comme un acte de foi, comme une confiance transformée; elle ne lui en inspirait aucune. Il avait reconnu que c'est une ivresse des yeux et du cœur, un ensorcellement, une magie, une déraison délicieuse, qu'ainsi le veut la nature, et comme en sa qualité de botaniste il respectait dévotement toutes les lois naturelles, il subissait sans comprendre et déraisonnait avec joie.

Pendant qu'il méditait sur les mystères de l'amour, Mme Verlaque raisonnait avec elle-même sur les meilleurs moyens à employer pour amener son futur gendre où elle voulait. Elle avait l'esprit trop ouvert, pour ne pas s'être aperçue qu'il était fort intelligent, qu'il avait tout pour réussir. Les talens étaient à ses yeux des capitaux qu'il faut placer à gros intérêts, et l'art des placemens lui paraissait le premier, le plus admirable de tous. Plus elle était disposée à rendre justice au mérite de ce jeune homme, à convenir que la nature l'avait comblé des dons les plus heureux, plus elle s'indignait du médiocre et maigre usage qu'il avait fait jusque-là de son fonds. Elle se promettait de le former, de lui enseigner comment on doit s'y prendre pour faire son chemin dans le monde. Malheureusement elle avait décou-

vert bientôt qu'il n'était pas aisé à manier. Elle était trop habile pour vouloir emporter de vive force une place si bien défendue, trop persévérante pour se laisser rebuter par les fatigues et les lenteurs d'un long siège, et elle avait commencé de tirer ses parallèles.

Sa méthode, lorsqu'elle trouvait de la résistance, était de multiplier les incidens, de s'attaquer d'abord à des questions accessoires, auxquelles elle affectait de mettre une grande importance, de s'attirer beaucoup de petits refus, qu'elle endossait de bonne grâce, en réservant pour la fin l'essentiel, le principal, de manière à pouvoir dire : « Voyez comme je suis de bonne composition, j'ai cédé sur tout. Votre tour est venu, récompensez-moi de ma complaisance en m'accordant la bagatelle que je vous demande. » La bagatelle était toujours sa grosse affaire, la seule qui lui tînt vraiment au cœur. L'une des premières questions qu'elle posa à Silvère, réduite à sa plus simple expression, pouvait se traduire ainsi : « Quand vous serez marié, que ferez-vous de moi? » Il répondit avec toute sorte de circonlocutions qu'aux termes de son contrat avec Mme de Rins, il continuerait d'habiter le pavillon qu'elle avait fait restaurer pour lui, et que ce logement, suffisant pour deux personnes, ne l'était pas pour trois. Elle parut trouver cet arrêt dur: au fond, que lui importait? Elle comptait en temps et lieu donner ses instructions à Ameline, qui se déclarerait absolument résolue à ne jamais se séparer de sa mère. Elle s'informa ensuite si, à l'occasion de son mariage il n'obtiendrait pas de Mme de Rins une augmentation sérieuse. Il répliqua que la comtesse, qui n'était pas aussi riche qu'on le pensait à Hyères, l'avait augmenté récemment, qu'il se ferait une conscience de rien demander. Elle revint plusieurs fois à la charge, insistant pour la forme. Il lui paraissait écrit qu'avec un peu de manège elle amènerait facilement M. Trayaz à faire un sort au jeune ménage. Quand on a un oncle richissime et qu'on sait s'en servir, on nourrit de plus hautes ambitions que celle de cultiver à perpétuité le jardin de Mme de Rins. C'était à cette condition tacite qu'elle avait accordé sa fille à Silvère : elle n'entendait pas en faire la femme d'un jardinier.

Après s'être amusée à la broutille et avoir essuyé quelques échecs sans conséquence, elle livra enfin sa grande bataille et lui demanda un jour s'il avait fait part à son oncle de son projet de mariage. Il repartit que son oncle était en Amérique et peut-être n'en reviendrait jamais.

— Il en reviendra, dit-elle, soyez sûr qu'il en reviendra. Vous avez passé deux semaines chez lui: ce serait manquer à toutes les

convenances que de lui laisser apprendre par la voix publique un événement de famille, qui est de nature à l'intéresser beaucoup.

Il donna de mauvaises défaites, allégua qu'il ne savait où écrire. Elle lui représenta fort justement qu'il pouvait se renseigner à la Figuière, que M. Trayaz avait sûrement eu le soin d'y laisser son adresse. Il rompit la conversation, elle la renoua le dimanche suivant, et de semaine en semaine elle devenait plus pressante. Après s'être tenu sur la réserve, forcé dans ses retranchemens, il dut parler : il expliqua que M. Trayaz était un homme d'un caractère dur et absolu, que leurs humeurs s'accordaient mal, qu'à la suite de certaines mésintelligences, il y avait du froid entre eux, qu'ils ne s'étaient pas quittés bons amis; mais il n'osa point raconter l'incident qui avait amené leur rupture, tant il était sûr de n'être ni approuvé ni même compris. Elle demeura stupéfaite. Eh quoi! on pouvait donc pousser jusqu'à l'imbécillité l'ignorance de la vie et la bêtise dans les affaires? Il y avait donc des jeunes gens intelligens qui, incapables de prendre sur leur humeur, rompaient pour des questions de bibus avec un oncle qui remuait l'or à la pelle? Pendant qu'il lui débitait son histoire de l'air empêché d'un homme qui ne veut pas mentir, mais qui tient à ne dire que la moitié de la vérité, elle l'observait en dessous avec l'attention d'un naturaliste étudiant un insecte rare; elle était bien aise de savoir exactement comment cette sorte d'animaux était faite.

Quand il eut fini :

— C'est une affaire, dit-elle, qui a été mal emmanchée : quand on a fait une sottise, on la répare, et celle-ci ne me semble pas difficile à raccommoder. Mais raison de plus pour écrire!

Ameline assistait à ces débats indolente et inerte, sans prendre parti, et son sourire donnait tour à tour raison à chacun des deux disputans : sa mère n'avait pas encore jugé à propos de lui faire une opinion sur ce point capital. En définitive, Mme Verlaque eut beau le solliciter avec les plus vives instances, Silvère n'écrivit pas; mais cette fois elle ne se résigna point. Un jour qu'il venait dîner chez elle, il eut le chagrin d'apprendre qu'Ameline était souffrante et ne paraîtrait pas à table, et il passa la soirée tête à tête avec sa belle-mère, qui riait sous cape de sa déconvenue. Une semaine plus tard, elle renouvela le même jeu, lui cela encore sa divinité, et le surlendemain, un petit billet très court l'informait que la mère et la fille venaient de partir pour faire un séjour chez des parens. Leur absence dura tout un mois, pendant lequel il resta sans nouvelles et se rongea d'inquiétude : il craignait par momens qu'Ameline ne fût perdue pour lui, il désespéra de la

revoir jamais, et il eut besoin de tout son courage pour ne pas se lancer à sa recherche. Il la revit, elle reparut enfin, et en se retrouvant auprès d'elle, il se montra si agité, si nerveux, que Mme Verlaque s'applaudit de son heureux expédient. Il lui parut que quelques semaines de privations et d'anxiétés avaient suffi pour amollir ce cœur dur, pour mûrir ce fruit vert, pour mettre ce pécheur en état de grâce. Évidemment, il était pris, tout à fait pris; son amour offrait tous les symptômes d'une maladie sérieuse. Elle put se flatter qu'elle le tenait, que la place assiégée, réduite à l'extrémité, ne tarderait pas à lui apporter ses clefs sur un plat d'argent.

Un après-midi, comme elle était seule dans son petit salon tendu de jaune et s'occupait à ravauder du linge, partageant son esprit entre ses reprises et son idée constante, qui se mêlait à toutes les autres, sa vieille bonne pour tout faire entra, une carte à la main, et lui annonça qu'un inconnu, petit homme pâle au long nez pointu, demandait à lui parler.

— Quelque fâcheux! murmura-t-elle.

Mais elle n'eut pas plutôt jeté les yeux sur la carte qu'elle laissa échapper un cri et changea de couleur. Habile à se renseigner, elle avait appris depuis plusieurs jours déjà que M. Trayaz était revenu d'Amérique, et du matin au soir, quelquefois du soir au matin, elle ruminait des plans de conduite, agitait sans cesse la question de savoir par quels moyens décisifs elle obligerait Silvère à l'introduire auprès de l'homme providentiel. Quel coup de fortune! il avait pris les devans; il était là, dans son antichambre, et demandait à lui parler. Sa seule inquiétude était celle que peut ressentir une araignée en voyant dans son filet une si énorme mouche qu'elle se prend à douter que la toile soit assez forte pour retenir cette riche capture. Elle domina son émotion, dissimula sa joie, et comme elle n'était pas femme à se jeter à la tête des gens, ce fut d'un air digne et posé qu'elle reçut l'homme providentiel.

Il la mit bientôt à l'aise. On le lui avait peint comme un vieillard rébarbatif et sourcilleux; elle lui trouvait l'air bon enfant et beaucoup d'abandon dans les manières, et elle se disait dans son heureux étonnement qu'à l'user certaines entreprises dont on s'était fait des monstres sont plus faciles qu'on ne le croyait, que les chemins embarrassés se dégagent, que d'infranchissables montagnes s'aplanissent comme par enchantement.

— Ne vous étonnez pas, madame, lui dit-il, que j'aie pris la liberté de venir vous voir. Je savais, avant de m'embarquer pour New-York, que mademoiselle votre fille avait fait une promesse

de mariage à un jeune homme qui m'est de quelque chose et à qui je m'intéresse.

— Ah! monsieur, interrompit-elle, il est bien digne de l'intérêt que vous lui accordez et de vos bontés pour lui.

Là-dessus, elle entama un pompeux éloge de Silvère, énuméra ses qualités de cœur et d'esprit, déclara que de jour en jour elle sentait redoubler l'estime et l'affection qu'elle lui portait.

— Oui, madame, j'en conviens, reprit-il, c'est un garçon fort distingué et, quand il lui plaît, fort agréable. Mais, soit dit entre nous, il a une chienne de tête dont on n'a pas facilement raison, et nous sommes en délicatesse, lui et moi. Je projetais de lui faire un brillant avenir, et mes propositions avaient paru lui sourire beaucoup: il m'a désobligé par son entêtement puéril à me refuser une petite concession que je lui demandais, et, je vous l'avoue, je ne suis pas habitué aux refus.

Il lui récita l'histoire que, trois mois auparavant, assis à l'ombre d'un sycomore, il avait contée à Meg et à Sally, mais cette fois il abrégea sa narration; il proportionnait la longueur de ses discours au degré de sympathie que lui inspirait son auditoire. Mme Verlaque fut comme frappée de stupeur. C'était donc pour une raison si futile, pour une pareille vétille, que Silvère s'était brouillé avec son oncle et avec la fortune! Cette aventure lui paraissait si invraisemblable qu'elle eût refusé d'y croire, s'il était permis de douter de la parole d'un vieillard qui ne compte que par millions et n'a pas d'héritiers directs.

— Soyons indulgens, dit-elle en regardant d'un œil de pitié une photographie de Silvère accrochée à la muraille. Notre jeune homme joint à de grandes qualités quelques petits défauts. Il est d'humeur vive, prompte; il ne pèse pas toujours ses paroles ni la conséquence de ses actions. Il faut passer quelque chose à la jeunesse, pourvu qu'elle reconnaisse ses erreurs. Il ne m'avait point conté sa sotte équipée, mais il m'avait souvent parlé de vous, et toujours dans les termes d'un affectueux respect.

— Je suis prêt à lui tout pardonner, madame. On se brouille, on se raccommode, ainsi va le monde, mais je ne donne rien pour rien. Si, comme je veux l'espérer, nous reprenons nos grands projets, Silvère sera tenu de venir souvent me voir pour en conférer avec moi, et le moyen qu'il vienne à la Figuière sans y rencontrer M. Sucquier? Je n'entends pas qu'un neveu que j'aime et un intendant qui m'est utile vivent ensemble comme chien et chat. Toutefois je serai bon prince : je dispense ce garçon de présenter des excuses à l'homme qu'il a traité de fripon; j'exige seulement que la première fois qu'il le verra, sans faire aucune allu-

sion à ce qui s'est passé, il lui tende la main. Avouez que je le tiens quitte à bon marché.

— Je le tiendrais, moi, pour le dernier des extravagans s'il refusait des conditions si douces, et je suis sûre qu'il les acceptera avec empressement.

— J'en suis moins sûr que vous, chère madame, et je me flatte de le bien connaître. Si nous voulons réussir, ne le pressons pas trop, ne lui mettons pas le pistolet sur la gorge. Vous lui direz de ma part que je lui donne huit jours pour réfléchir et me faire tenir sa réponse. Croyez-moi, cette négociation sera laborieuse, et pour la mener à bonne fin je fais moins de fond sur votre éloquence que sur la beauté de Mlle Verlaque, qu'on m'a beaucoup vantée. Ne la verrai-je pas?

Elle sortit et reparut aussitôt, amenant sa fille dans un négligé de cendrillon, sans lui avoir laissé le temps de passer une robe de ville, de retoucher à sa coiffure ou de mettre un nœud de rubans à son corsage. A quoi bon? Ameline avait cette insolence de beauté qui peut mépriser impunément les vaines parures et les précautions. Elle la poussa devant elle, dans l'endroit le plus éclairé de la chambre, et, la prenant par le menton, elle l'obligea de redresser la tête et de se présenter de face à M. Trayaz. Elle semblait étaler sa marchandise, et son regard disait : « Ce n'est pas de la pacotille. La voilà toute brute : jugez un peu de ce qu'elle est quand je la pare. » Ce fut au tour de M. Trayaz d'être frappé d'étonnement ; il contemplait en silence cette merveille et trouvait qu'on ne lui en avait pas dit assez.

— Peste! fit-il enfin, mon neveu est un homme de goût, et ce n'est pas seulement en orchis et en azalées qu'il se connaît.

—Ah! de grâce, monsieur, vous allez me la gâter, dit Mme Verlaque, dont les effarouchemens étaient des minauderies.

— Laissez donc, madame! Vous ne me ferez pas croire qu'elle ne sait pas ce qu'elle vaut.

— Par une heureuse contradiction, tout à la fois elle le sait et ne le sait pas.

— Et moi, je veux qu'elle le sache, et que dans cette occasion elle se comporte en effrontée coquette. C'est sur ses manèges que je compte pour gagner mon procès... Mademoiselle, ce n'est pas assez d'avoir de beaux yeux, il faut savoir s'en servir: vous servez-vous quelquefois des vôtres?

Elle les détourna modestement, puis les ramena sur lui, et, sans aucun dessein prémédité, ils étaient si doux, si caressans, si persuasifs, qu'il s'écria :

— Tudieu! si la maladie de cet entêté résiste à cette méde-

cine, je le déclare incurable... Madame votre mère vous expliquera, mademoiselle, ce que nous attendons de vous. Eh. vraiment, cette petite négociation mérite que vous vous donniez quelque peine pour la conduire à bon port. Il y va de votre avenir; nous voulons vous faire une heureuse et belle destinée. La richesse, c'est le bonheur, on le prétend du moins, et vous ne méprisez pas, je pense, les maisons où l'argent roule. Sachez que je suis très généreux pour les petites filles qui épousent mes intérêts; mais si le bon Dieu regarde l'intention, je ne la répute jamais pour le fait, et je ne récompense que les services effectifs qu'on me rend. Preste! qu'on se mette en campagne, et que les beaux yeux que voici ne fassent pas long feu! Prouvez-nous que si les jeunes gens proposent, ce sont les petites filles qui disposent.

Elle ne comprenait que très vaguement ce qu'il lui disait, mais il lui parut qu'il y avait un charme secret dans cette parole un peu rêche, et qu'elle prenait plaisir à l'écouter. Il se retira, laissant Mme Verlaque dans le ravissement. Son petit salon jaune lui semblait métamorphosé: une grande chose s'y était passée, il avait reçu la visite d'un grand personnage, d'un être auguste, d'un dieu descendu du ciel, et elle regardait d'un œil attendri le fauteuil de velours éraillé où Jupiter s'était assis... Mais les satisfactions de vanité ne lui procuraient que des joies superficielles et passagères : c'est au solide qu'elle s'attachait. Jupiter avait déclaré qu'il aimait son neveu, et il avait dit aussi qu'il était fort généreux pour quiconque l'obligeait. Elle perçait dans l'avenir, elle voyait déjà Ameline à la tête d'une grosse fortune, que sa mère était chargée d'administrer; elle la voyait nageant dans l'opulence et menant un grand train de vie, que sa mère était chargée de gouverner.

Elle ne rêva pas longtemps: la minute d'après, cette femme agissante avait mis sa capote et son manteau, et se dirigeait vers le jardin de Mme de Rins. Elle trouva Silvère dans son pavillon, aux prises avec deux tas de graines qu'il examinait à la loupe. Elle le regarda un instant sans parler, mais pas sans rire, puis elle lui dit :

— Convenez, mon cher monsieur, que vous êtes un jeune homme fort singulier, très étrange et vraiment extraordinaire!

— Qu'ai-je bien pu faire d'extraordinaire et d'étrange? lui demanda-t-il en lui avançant une chaise.

— Convenez que si vous vous aidez de votre raison pour étudier des graines, vous ne l'employez pas souvent à vous conduire dans vos affaires.

— Que voulez-vous dire? Chère madame, expliquez-vous.

— Je pose en fait que vous n'aviez pas la tête bien saine, le jour où vous avez refusé des propositions magnifiques plutôt que d'adresser du bout des lèvres un mot d'excuse à un homme que vous aviez traité de fripon.

— Il l'est, madame. Oh! soyez sûre qu'il l'est... Mais qui a bien pu vous dire?...

— Vous le saurez tout à l'heure. Au préalable, dites votre *peccavi*. Eh! bon Dieu, je veux croire sur votre parole que M. l'intendant n'a pas la conscience absolument nette. Êtes-vous certain de n'avoir jamais fait de politesses à des Sucquiers encore plus tarés que lui?

— Si cela m'est arrivé, c'est que je ne les connaissais pas. Lui, je le connais, j'ai pénétré dans les replis de sa belle âme... Mais encore un coup...

— Vous raisonnez comme un enfant, et vous êtes plus heureux que sage... M. Trayaz sort de chez moi, ajouta-t-elle en se rengorgeant. Il consent à tout oublier et à reprendre le projet dont il vous avait entretenu.

Silvère fut saisi de joie, et son visage s'illumina, mais ce ne fut qu'un éclair.

— M. Trayaz fait toujours ses conditions, dit-il : vous a-t-il chargée de me les signifier?

— Cet oncle, qui ne demande qu'à faire tomber sur vous une pluie d'or, est le plus accommodant des hommes. Il vous fait grâce des excuses: la première fois que vous rencontrerez M. Sucquier, vous lui tendrez la main, et tout sera dit.

— Toucher cette patte! s'écria-t-il avec une grimace de dégoût.

Le plat qu'on le condamnait à manger lui faisait soulever le cœur.

— Oui, vous n'êtes qu'un enfant, reprit-elle d'un ton sec. M. Sucquier est-il un lépreux, un pestiféré?

— Il est pis que cela, chère madame. Plût au ciel qu'il fût tout blanc de lèpre! ma main serait bientôt dans la sienne.

Elle était du nombre des femmes qui sont plus fines qu'adroites. Elle démêlait promptement les caractères et ce qui se passait au fond des cœurs; mais, emportée par sa passion, il lui était plus facile de trouver le mot qui inquiète ou irrite que la parole qui rassure ou persuade. Elle ne sut pas garder pour elle ce que M. Trayaz lui avait dit, et elle s'écria:

— Quel travail que d'avoir à raisonner avec un brise-raison! Oui ou non, si vous vous réconciliez avec votre oncle et qu'il crée ce fameux jardin dont vous serez le directeur, pourrez-vous vous dispenser de le voir souvent?

— Assurément non.

— Et quand vous irez à la Figuière, y rencontrerez-vous M. Sucquier?

— Cela n'est que trop certain.

— J'en conclus que la sagesse la plus élémentaire vous commande de vivre dès maintenant en de bons termes avec lui.

— Et moi, j'en conclus, madame, qu'après avoir serré une fois cette main sale, je devrai la serrer tous les jours, que je ne m'en sens pas le courage, que vous me condamnez aux galères à perpétuité. Et notez bien que je ne tirerai aucun profit de mon humiliation volontaire. Mon oncle, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, est un homme absolu et tout d'une pièce, et j'avoue que moi-même j'ai le caractère entier. Je crains qu'à peine rapatriés nous ne nous brouillions de nouveau ; il sera le bienfaiteur, je serai l'obligé, et en défendant ma dignité contre lui, j'aurai l'air d'un ingrat. Croyez qu'il m'en coûte infiniment de refuser ses offres, que je sais mieux que personne tout ce que j'y perds : cet homme absolu a beaucoup d'esprit, il me comprendra et m'en estimera davantage. Que sais-je? peut-être un jour me rendra-t-il son amitié sans conditions.

— Oh! le bon billet! dit-elle en se levant. Il y a des occasions qui ne se retrouvent pas et des perdrix qu'on ne couche pas deux fois en joue. Mais je ne puis croire que vous m'ayez dit votre dernier mot. M. Trayaz, qui pousse la débonnaireté jusqu'à ses dernières limites, vous donne huit jours pour réfléchir : moi, je ne vous accorde que quarante-huit heures. Je vous attendrai mercredi matin, et si votre réponse n'est pas satisfaisante...

Elle n'acheva pas; elle avait été sur le point de dire : Le mariage sera rompu!

— D'ici là, reprit-elle avec un sourire forcé, je m'informerai s'il se trouve dans le voisinage une maison de fous un peu confortable, où je vous enfermerai pour le reste de votre vie. Ayant quelque amitié pour vous, je demanderai qu'on vous y traite avec tous les égards dus à un grand botaniste, qui n'a pas toujours le sens commun.

Cela dit, elle partit brusquement, furieuse de s'être heurté la tête contre un mur et battue contre un rocher. Elle aimait qu'on eût l'esprit et le cœur bien faits; les incompréhensibles bizarreries de cet entêté la mettaient en rage : elle l'eût volontiers étranglé de ses deux mains. Mais quoi! il lui était précieux et sacré; tant que son oncle l'aimait, il valait son pesant d'or. Pouvait-elle songer à rompre avec lui avant d'avoir épuisé le trésor de sa patience et toutes les ressources de son art?

XV

Eût-il employé à faire des réflexions le sursis de quarante-huit heures qui lui était accordé, Silvère n'eût pas changé sa résolution. En la prenant, il n'avait écouté que son instinct; elle lui avait été comme dictée par sa chair et son sang, et sa raison, intervenant la dernière, l'avait approuvée. De généreuses ambitions, de nobles intérêts, son avenir d'homme et de savant, celui d'Ameline, dont le bonheur lui était plus cher que le sien, tout lui commandait de dire oui, et cependant il ne perdit pas une minute à délibérer, à balancer le pour et le contre. Il sentait qu'en disant non il cédait à une force intérieure contre laquelle il ne pouvait rien; qu'il y a des nécessités fatales auxquelles il faut se plier, des arrêts qu'on ne revise point et des déchéances dont l'amour lui-même et ses joies ne consolent pas.

Au jour et à l'heure que lui avait marqués Mme Verlaque, il se présenta chez elle. On lui apprit qu'elle était sortie, et, n'osant violer la consigne qu'elle lui avait imposée, il se retirait tristement quand la porte du salon s'ouvrit, et une voix très douce lui dit :

— Ne vous en allez pas, monsieur Silvère : maman ne tardera pas à rentrer.

Il revint vivement sur ses pas, et l'instant d'après ils étaient assis, Ameline et lui, l'un en face de l'autre. Le farouche chaperon s'était relâché de son importune surveillance, et pour la première fois ils se trouvaient tout seuls. Une circonstance si extraordinaire, un événement si mémorable auraient dû lui donner à penser. Aussi bien Ameline n'avait pas sa physionomie habituelle. Son visage tranquille exprimait le trouble et le mystère; il y avait de l'inquiétude dans ses grands yeux paisibles, et un œil plus exercé que celui de Silvère eût deviné que ce cœur endormi ressentait comme un léger frissonnement de fièvre. Enchanté de sa bonne fortune, il ne s'aperçut de rien; il savait seulement qu'il était seul avec elle, qu'elle était adorable et qu'il l'adorait. Il ouvrait la bouche pour le lui dire, elle ne lui laissa pas le temps de commencer son discours.

— Vous apportez votre réponse : je ne doute pas qu'elle ne soit telle que nous la voulons, maman et moi.

— Hélas ! j'ai le vif regret de ne pouvoir vous satisfaire. J'en suis pour ce que j'ai dit, et il m'est impossible de me soumettre à la cruelle opération qu'on prétend m'imposer.

— On vous demande si peu de chose !

— Ce qui est peu pour les uns est beaucoup pour les autres.

Je conviens que je n'ai pas l'échine très souple. Êtes-vous sûre que la souplesse soit toujours une qualité louable? Si jamais je rencontre M. Sucquier, je me souviendrai qu'il ne faut désobliger personne; mais, je le répète, on m'en demande trop.

— J'avais cru, murmura-t-elle, j'avais pensé... Non, je ne m'attendais pas à cela.

Son visage s'était assombri par degrés, et son sourire avait pâli comme une lampe à laquelle l'huile vient à manquer; il y avait eu contre-ordre, la fête était contremandée, et on éteignait les lumières. Il crut voir rouler des larmes dans ses yeux, et le cœur lui saigna. — « Oh! le vilain brutal, qui la fait pleurer! » pensa-t-il. — Mais quelque remords qu'il éprouvât, sa résolution n'en fut pas ébranlée.

Il changea de place, vint s'asseoir à côté d'elle et lui prit les deux mains:

— Croyez bien que je suis désolé de vous faire de la peine.

— Si c'était vrai, vous ne m'en feriez pas.

— Écoutez-moi, je veux tout vous expliquer; je suis certain qu'après m'avoir entendu, vous me comprendrez et vous m'approuverez.

Et il lui expliqua tout, le passé, le présent, l'avenir, les événemens, les situations, les caractères, les cas de conscience, les lois de l'honneur, les choses qu'on voudrait pouvoir faire et qu'on ne peut faire. Il s'étudiait à être clair, net dans ses définitions; ses argumens étaient démonstratifs, pressans, et son discours fut aussi incisif que le son de sa voix était tendre. Il s'aperçut bientôt qu'il perdait ses peines, que sa parole ne mordait pas, qu'elle ne l'écoutait qu'à demi, qu'elle avait des absences, et que lorsqu'elle écoutait, elle ne comprenait pas la moitié de ce qu'il lui disait; que cette âme d'innocente vierge était un petit clavecin fort primitif, qui avait peu de touches et auquel il manquait plus d'une corde: on n'y pouvait jouer que des airs très simples, des motifs champêtres et enfantins; il ne sortait pas de là, et son répertoire était court. Essayait-on de lui apprendre une musique plus compliquée, il rendait mal ou ne rendait plus.

— Je ne vous ai pas persuadée? lui demanda-t-il.

— Non, répondit-elle en secouant la tête.

— Mais concevez donc que je dois avoir des motifs bien impérieux pour me refuser à une réconciliation qui me mettrait en état de vous faire un sort digne de vous!... C'est dans un vase d'or que je voudrais voir fleurir la plante que j'aime.

— Si vous m'aimiez, vous feriez ce qui me fait plaisir.

Elle se recueillit un instant. Peut-être cherchait-elle à se

remémorer sa leçon, à s'assurer qu'elle l'avait bien retenue, qu'elle n'omettait, ne passait rien.

— Ce n'est pas l'intérêt qui me tente dans cette affaire, reprit-elle, et la pauvreté ne m'a jamais fait peur. Ce salon est sombre et pauvrement meublé; pourtant j'y suis heureuse. Savez-vous ce qui est nécessaire au bonheur? C'est la paix, et votre entêtement me fait craindre que vous n'ayez le cœur dur, que vous ne sachiez pas pardonner, que vous ne teniez à vos rancunes plus qu'à vos affections. J'ai entendu dire un jour à quelqu'un que vous aviez une mauvaise tête: cela m'a chagrinée. Aujourd'hui vous détestez M. Sucquier; demain vous aurez un autre ennemi, que vous haïrez à mort, et il y aura toujours un visage qui vous déplaira. Ce que je déteste, moi, ce sont les procès, les querelles. Je voudrais que l'homme que j'épouserai me ressemblât, qu'il fût disposé à vivre en paix avec tout le monde, qu'il détestât comme moi tout ce qui aigrit le cœur et trouble la vie.

— Je vous le jure, dit-il, la paix est pour moi comme pour vous le plus précieux des biens; mais vous ne voulez pas pourtant que je l'achète au prix d'une lâcheté?

— Une lâcheté! Ce n'est pas être lâche que d'avouer, de réparer ses torts. Vous vous mettez quelquefois dans l'esprit des idées singulières, et vous raisonnez trop. Quand on aime, on ne raisonne pas. Ai-je raisonné quand vous m'avez demandé si je consentais à vous épouser et que j'ai répondu oui tout de suite et peut-être à l'étourdie?... Non, vous ne m'aimez pas.

Il se laissa couler à ses pieds, et, lui parlant à genoux:

— Regardez-moi en face, les yeux dans les yeux, et osez me dire que je ne vous aime pas à la folie!

— Si vous m'aimiez, vous diriez oui!

— Ah! demandez-moi toute autre chose, imposez-moi toutes les épreuves qu'il vous plaira...

— C'est ce qu'on dit en pareil cas, interrompit-elle. Lorsqu'une jeune fille consent à épouser un méchant homme, il est toujours prêt à lui offrir tout ce qu'elle ne demande point, et il lui refuse la seule chose qu'elle désire... Non, non, vous ne m'aimez pas!

Elle attachait sur lui ses grands yeux noirs, dont M. Trayaz lui avait révélé la puissance. Pour la première fois, son regard avait pris feu, et il semblait qu'elle tâchât d'en communiquer les ardeurs à ce coupable agenouillé, dont la résistance commençait à mollir: tel l'émailleur, armé de son chalumeau, dirige la flamme sur le métal qu'il veut fondre. Silvère sentait son courage se fondre dans sa poitrine. Ce fut bien pis quand, s'étant

penchée, elle lui prit la tête entre ses deux mains et murmura :

— Dites oui... Je vous aimerai tant !

Au même moment deux lèvres brûlantes se collèrent aux siennes. Ce baiser inattendu et délicieux lui égara l'esprit. Il se crut transporté soudain dans un monde qu'il ne connaissait pas, et, en respirant l'air de ce pays enchanté, il lui parut que les cas de conscience, les lois de l'honneur, les scrupules, les délicatesses d'une âme jalouse de sa gloire étaient un pur néant; que les fiertés se consolent sans peine des soufflets qu'on leur donne; que la femme qu'on aime ne demande jamais que ce qui est juste et raisonnable; que le premier devoir d'un homme de cœur est de ne pas la faire pleurer et de vouloir tout ce qu'elle veut; que les obéissances sont des fêtes, les servitudes des ivresses; que les seuls événemens qui comptent dans la vie sont les baisers qu'on a reçus et les baisers qu'on espère et après lesquels on languit.

Son trouble était tel qu'il ne s'aperçut pas que Mme Verlaque venait d'entrer, et que, tout en dénouant les brides de son chapeau, elle le regardait avec des yeux sévères, qui lui reprochaient dans un langage fort intelligible de prendre en son absence d'étranges privautés et d'avoir indignement abusé de sa confiance. Ameline s'était levée.

— Ah ! maman, dit-elle, ne nous grondez pas : il consent à tout !

Le visage de Mme Verlaque se radoucit aussitôt; elle tendit la main au rebelle repenti, et lui dit d'une voix presque maternelle :

— Je vous remercie, monsieur, en son nom et au mien.

On avait accusé Silvère de trop raisonner : dans cette circonstance il ne raisonna point. Il ne lui vint pas à l'esprit qu'il eût donné dans un piège ; il ne s'avisa pas de se dire que cette petite scène, dont il gardait un souvenir exquis, avait été concertée entre une mère savante en politique et une fille docile ; que, paroles et gestes, Ameline avait récité une leçon apprise, joué avec beaucoup de naturel un rôle qu'on lui avait fait peut-être répéter. Il lui était si doux de se croire aimé, qu'il écartait les doutes comme on écarte les malheurs ou comme on chasse les taons. Aussi bien on lui avait extorqué ou surpris son consentement, et il ne pouvait plus s'en dédire. Mme Verlaque avait pris la plume sur-le-champ pour annoncer à M. Trayaz l'heureuse issue de sa négociation. A quoi M. Trayaz avait répondu courrier par courrier que le surlendemain il arriverait à Hyères, qu'il descendrait à l'hôtel Continental, et qu'il la priait d'y venir déjeuner

avec lui en compagnie de sa fille et de son futur gendre. Il avait soin d'ajouter qu'il entendait que ce déjeuner fût gai, que M. Sucquier n'y paraîtrait pas.

— M. Trayaz, pensa Silvère, aime à expédier les affaires, et je donnerais ma tête à couper que je rencontrerai M. Sucquier en sortant de table.

Mais Mme Verlaque et Ameline lui faisaient fête et lui témoignaient tant de gratitude qu'il était résolu à avaler galamment la couleuvre, et il berçait sa conscience pour endormir l'enfant ou l'empêcher de crier.

Le surlendemain, par une grise matinée de novembre, Mme Verlaque s'acheminait vers l'hôtel Continental, accompagnée d'une jeune fille qui, après de grandes émotions, avait repris sa figure placide et d'un jeune homme dont il était difficile de dire quel air il avait, tant son visage était ce jour-là mobile et changeant. Quoique ses invités arrivassent en avance, M. Trayaz les attendait déjà dans un salon particulier. Il accueillit son neveu comme si rien ne s'était passé, et, lui frappant trois petits coups sur l'épaule, il lui dit :

— Charmé de te revoir, mon garçon !

On se mit à table, et il prouva qu'il n'avait pas perdu l'appétit en Amérique. Il prouva aussi qu'il ne pouvait gagner une bataille sans que sa figure le dît. Il avait comme une mousse pétillante de gaîté dans le regard, et son long nez pointu, qu'il fronçait à tout instant, semblait rire. Il était heureux, il l'était trop et le laissait trop voir. Il savait un gré infini à son neveu d'avoir été de si facile composition, mais il l'estimait moins. Il lui voulait beaucoup de bien, mais il le trouvait diminué ; il posait en fait que la taille de ce jeune homme s'était raccourcie subitement d'un demi-mètre.

— Voilà ! se disait-il : on porte haut la tête, on est chatouilleux sur le point d'honneur, et au moindre propos malsonnant on s'effarouche, on met flamberge au vent ; après quoi on réfléchit, on rengaine, on s'accommode, on se rend à des prières et des simagrées de femme. Nous ne sommes pas faits de la même pâte, lui et moi. Sans contredit, dans le temps de ma folle jeunesse, je n'ai jamais sacrifié mes intérêts à ma fierté ; mais je m'arrangeais pour sauver les apparences, et je ne me donnais pas à moi-même de si durs démentis. A sa place, j'aurais rusé, j'aurais trouvé quelque biais, quelque expédient, et je serais sorti de mon procès avec les honneurs de la guerre. Que voulez-vous ? s'il tient de moi, la race a dégénéré, et il le sent bien : il a l'air content, mais pas fier.

Et comme il pensait souvent à miss Sally Wheeler, qui lui avait fait décidément une vive impression :

— J'ai narré à Sal le premier chapitre de cette histoire, et mes récits lui avaient monté l'imagination : la suite lui plaira moins. Je lui écrirai dès ce soir, je lui raconterai la défaite de ce jeune coq de combat, et que ce cœur de fer avait une paille, et elle rabattra de son enthousiasme.

Silvère se disait de son côté : — Il a l'air triomphant; il est de ces hommes qui n'épargnent pas les vaincus.

Du commencement à la fin du repas M. Trayaz ne déparla point; le bonheur le rendait loquace. Il prodiguait les complimens à Ameline, lui débitait des douceurs. Il l'appelait quelquefois sa bru.

— J'avais rêvé plus d'une fois de me marier et d'avoir un fils, dit-il à Mme Verlaque, plus habile que lui à contenir les débordemens de sa joie : ce garçon m'en tiendra lieu.

Il eut l'imprudence d'ajouter : — Je ne le croyais pas d'un tempérament amoureux, et je n'aurais jamais pensé qu'un jour deux beaux yeux le gouverneraient. Je te félicite, tu t'en trouveras bien. Ma foi ! je plains les hommes que les femmes n'ont jamais fait sortir de leur naturel, ni jamais privés de leur raison. Je fis jadis des folies pour elles; à la vérité, dans aucun temps de ma vie, elles ne m'ont fait faire des sottises : vous discernez cette nuance, chère madame ? Et puis je me suis calmé, et il y a beau jour que j'ai dételé; je distingue encore la brune d'avec la blonde, je m'en tiens là. Moi qui ne lis rien, j'ai lu quelque part que je ne sais qui avait dit d'un grand homme, dont le nom m'échappe, qu'il était monté de bonne heure dans sa tête et n'en était plus redescendu. Voilà en deux mots le résumé de ma petite biographie.

Cependant, quoiqu'il se vantât d'être revenu des femmes, il pensa de nouveau à miss Sally Wheeler : il la comparait à Ameline.

— Entre cette Provençale et cette Américaine, se disait-il encore, il y a la même différence qu'entre le soleil et la lune. C'est égal, j'aime mieux l'autre ! Celle-ci est une image, une idole, un décor; sa gorge est faite au tour, mais on ne sait ce qu'il y a dedans, et je présume que le plus souvent il n'y a personne. L'autre, avec sa poitrine plate, est une maison sans architecture, mais bien tenue et toujours habitée. Disons plutôt que c'est une horloge qui marche bien, qui ne s'arrête jamais, et dont on entend de loin le tic tac. Heureux l'homme qui s'en servira pour savoir l'heure et régler sa montre ! Mais les hommes sont des imbéciles, et leurs passions sont des insanités.

Puis il parla de son ami James Brodley; il déclara que c'était de tous les mortels celui qu'il admirait le plus, le seul joueur qui, à sa connaissance, avait eu assez de force d'âme pour quitter le jeu sur une perte et le seul pour qui la vieillesse fût un âge heureux.

— Que n'ai-je acquis et cultivé dès mes jeunes années, s'écria-t-il, quelque goût violent, l'amour des papillons ou la passion des bouquins! Mais dorénavant je puis me dispenser d'écrire l'histoire des flibustiers. Notre jardin botanique, Silvère, dégourdira les langueurs de ma sénilité. Je me sens déjà pour lui des entrailles de père. Buvons à sa santé, mon fils : ce sera du même coup boire à la tienne!... Tantôt nous irons nous promener en voiture et nous choisirons notre emplacement. Mais ce n'est pas toi que je chargerai d'acheter les terrains. Il faut un peu de mystère et de diplomatie dans les marchés, et tu es le moins diplomate des hommes. J'ai sous la main quelqu'un qui s'entend merveilleusement à cette sorte d'affaires : nous le mettrons en campagne, et j'entends que le rabais qu'il nous obtiendra serve à grossir le traitement de M. le directeur.

A ces mots, le visage de Mme Verlaque rayonna, celui d'Ameline exprima une joie tranquille, et Silvère se sentit envahir par une sombre et farouche mélancolie.

— Eh! parbleu oui, ce sera lui! pensa-t-il. Ce courtier d'amour et d'usure projettera éternellement sa vilaine ombre sur mon jardin et mon bonheur, et, pour surcroît de misère, je serai son obligé.

Il n'avait mangé que du bout des dents et n'avait pas bu. Il tenta d'étourdir son chagrin en se versant coup sur coup deux rasades de château-laffite. Quelques instans après, M. Trayaz se levait de table. On descendit dans le jardin de l'hôtel et on s'y promena. Le moment fatal approchait, et le château-laffite n'opérait pas. Silvère en était venu à souhaiter du plus profond de son âme que quelque catastrophe, un incendie, un déluge, un tremblement de terre contraignît le plus impitoyable des juges de surseoir à l'exécution de son arrêt; mais les élémens ne se dérangent pas pour nous épargner des humiliations.

Tout à coup il vit paraître à l'extrémité d'une allée un gros homme, qui, si court que fût son souffle, s'avançait à pas précipités : c'est toujours à grands pas que s'avancent les malheurs. Jamais Silvère n'avait trouvé sa laideur si repoussante. Cependant il s'était paré pour cette cérémonie; il portait une grosse épingle d'or à sa cravate, et ses gants comme son chapeau étaient tout neufs. Il s'arrêta une seconde pour respirer; puis il reprit sa marche, salua Mme Verlaque et sa fille, à qui M. Trayaz le pré-

senta. Cela fait, se retournant, il se dirigea vers Silvère Sauvagin, qui se tenait assez loin en arrière. Quoique son attitude fût plutôt humble que superbe, Silvère le soupçonna d'avoir aux lèvres un sourire narquois, et il crut entendre un cri de sa fierté à l'agonie, qui disait : « Je me meurs : ne me sauveras-tu pas ? »

Il s'aperçut en même temps que M. Sucquier venait de déganter l'une de ses pattes et la lui tendait. Il tâcha d'allonger le bras pour la prendre : ses muscles refusèrent d'obéir, sa volonté se heurta contre cette impossibilité physique dont il avait parlé à Mme de Rins. Il retira vivement sa main, la porta à sa barbe, dont il arracha quelques poils, en balbutiant :

— Ah ! c'est plus fort que moi !... Je ne peux pas, je ne peux pas !

Et, tournant les talons, il s'enfuit. Mme Verlaque essaya de le rappeler.

— Y pensez-vous, madame ? lui cria M. Trayaz d'une voix tonnante. Laissez courir ce fou !

XVI

Silvère Sauvagin n'éprouvait aucun remords d'avoir faussé son serment d'amoureux. Il avait essayé loyalement de violenter sa nature, et il avait trouvé son maître, découvert qu'il ne faut pas se prendre à plus fort que soi, qu'il y avait en lui un autre lui-même dont il ne disposait pas, et qui, né pour commander, refusait d'obéir. Mais il ne pouvait se pardonner d'avoir malgré lui, dans l'ensorcellement d'un baiser, pris un engagement téméraire et promis l'impossible. A ses regrets se joignaient de lancinantes inquiétudes. La petite femme aux joues potelées et à l'âme sèche de qui dépendait son sort, ne lui ferait-elle pas expier sa faute par un long exil ou peut-être, plus durement encore, par une rupture déclarée ? Ne s'était-il pas fermé à jamais les portes de son paradis ? Tourmenté par ses doutes, il voulut savoir sur-le-champ ce qu'il devait craindre et ce qu'il pouvait espérer, et, le soir de ce même jour, il se présenta chez Mme Verlaque, le cœur ému, la tête basse. L'accueil qu'elle lui fit le surprit et le charma. Elle leva les bras au ciel, puis elle se mit à rire et lui dit :

— J'en ris pour n'en pas pleurer. Quelle comédie vous nous avez donnée, et quel homme étrange vous êtes !

Voyant rire sa mère, Ameline en fit autant.

— Si on me l'avait raconté, dit-elle, je ne l'aurais pas cru ; mais il faut bien que je le croie puisque je l'ai vu.

Pendant toute la soirée, on le harcela, on le railla, et il se prêta de bonne grâce à tout, la peine qu'on lui infligeait lui

paraissant très douce en comparaison de celle qu'il méritait.

Il eût été moins étonné s'il avait su qu'en le regardant s'enfuir, M. Trayaz, pris d'un accès de gaîté sarcastique et aiguë, avait dit, les paupières à demi closes : « Décidément, mon pauvre Sucquier, il vous déteste bien... Sans adieu, chère madame : nous sommes gens de revue... Mon aimable bru, je vous baise les mains. » Mme Verlaque conclut de là que Silvère avait jeté un charme sur le nabab, que ce qui s'était décousu se recoudrait aisément, et qu'en tout cas elle ne devait pas se presser de prendre un parti. Sa seule vengeance fut de redoubler de sollicitude maternelle et de veiller sans cesse à ce que Silvère ne parlât jamais de près à sa fille. Elle la gardait avec autant de soin qu'on peut garder une moisson contre la gourmandise et les injures des oiseaux pillards. Quelque contrariété qu'en ressentît Silvère, il se consolait en songeant qu'avant peu les rôles seraient intervertis, qu'à son tour il défendrait son champ contre les entreprises de sa belle-mère ; du même coup, il jura d'oublier à jamais celui qu'il appelait le grand vendeur de fumée.

— Mon oncle, se disait-il, a reconnu que j'étais un animal indécrottable ; il a renoncé à faire mon bonheur en me mettant sous le joug de sa tyrannique amitié, et il ne pense plus à moi : ne pensons plus à lui.

Il se trompait bien, son oncle pensait beaucoup à lui. Conservant le plus vif ressentiment de l'offense qu'il avait reçue, mais ne pouvant s'empêcher de tenir l'offenseur en haute estime, M. Trayaz tour à tour et quelquefois en même temps aurait voulu lui faire fête et l'envoyer aux cinq cents diables. Il avait dit à miss Sally Wheeler : « C'est un garçon comme il n'y en a point. » Si Silvère avait donné la main à M. Sucquier, ce n'eût plus été à ses yeux qu'un jeune homme comme il y en a beaucoup, et il l'eût traité par-dessous jambe. Il éprouvait pour lui une admiration secrète et il était furieux de sa résistance. Il avait juré par toutes les mines d'or ou d'argent de l'univers qu'il recourrait aux grands moyens, licites ou illicites, pour avoir raison de cet entêté et de ses bravades, qu'il le materait, le contraindrait à plier le genou devant lui, à lui dire comme l'enfant prodigue las de manger des caroubes : « Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, faites de moi l'un de vos serviteurs. » C'était une affaire arrêtée dans son esprit, et qui lui paraissait cent fois plus intéressante que la création d'un jardin botanique. Il avait enfin trouvé une occupation digne de lui ; cet homme qui aimait à se battre avait une grande partie à jouer et à gagner. Il ne s'ennuyait plus, il se sentait rajeunir.

Il était en correspondance réglée avec M. Brodley. Quelques

jours plus tard, il joignit à sa lettre un billet qu'il le pria de faire tenir à Sally : « Votre héros, écrivait-il à sa jeune amie, a gagné la première manche ; je vous certifie qu'il perdra la seconde : je le ferai repic et capot. » Elle lui répondit : « Ce jeune homme m'intéresse beaucoup ; je vous en prie, conduisez-vous galamment, n'arrivez pas à vos fins par de mauvais moyens ; ménagez-le, ne le trichez pas, ou je viendrai à son secours. »

— Pauvre petite ! pensa-t-il, que peut-elle faire pour lui ? Il a deux grands vices : il est court de finance et il est amoureux. Sa bourse trop plate et son cœur trop plein le mettront à ma discrétion.

On voit par là combien il était dangereux de se faire aimer de lui et qu'il y avait des contradictions manifestes dans ses sentimens et dans sa conduite. Il prétendait réduire un jeune homme qui l'avait touché par la franchise, la noblesse de son caractère à perdre par ses abaissemens toutes ses qualités séduisantes, tout ce qui donnait de la beauté à sa vie et du prix à son âme. Il faut croire que l'admiration qu'il ressentait malgré lui pour des vertus au-dessus du commun était accompagnée d'un secret dépit et lui pesait, qu'il leur portait envie, qu'elles lui faisaient ombrage. Il tâchait de se persuader qu'elles étaient de vaines apparences, qu'on ne connaît les âmes qu'à l'user, que les plus pures et les plus fières sont à la merci des occasions, et ce grand tentateur se faisait un jeu de les mettre à l'épreuve, de leur dresser des embûches : les défaillances réjouissaient sa malignité et vengeaient son orgueil.

Il s'occupa d'abord de repeupler sa maison. Il n'eut qu'un signe à faire, et sa famille accourut, d'autant plus empressée que, son séjour en Amérique se prolongeant, elle avait craint qu'il n'y restât. Vers le milieu de janvier la Figuière était rentrée en possession de tous ses hôtes de l'hiver précédent. Les murs du salon rouge entendaient de nouveau les propos concilians de Mme Limiès et son accent d'autorité douce, la voix grave de Mme Lejail, le gazouillis flûté de Mme de la Farlède, les ronflemens de Jules, le rire aigrelet de Huguette, les roucoulemens amoureux et les vantardises de Casimir, les prophéties couleur de rose du corpulent Hector et les lugubres jérémiades de l'ex-préfet.

Ce second séjour s'annonçait mieux que le premier. M. Trayaz semblait plus frais, plus dispos et comme ragaillardi : on n'en soupçonnait pas la raison. Quand on le félicitait de sa bonne mine, il répondait qu'il dormait mieux et que le sommeil rafraîchit le sang. On trouva aussi qu'il avait plus d'égards, plus de ménagemens pour ses invités, M. Lejail lui-même en convenait ; il ne leur décochait que d'innocentes épigrammes : quand on prépare

une campagne sérieuse, on ne s'amuse pas à la petite guerre. Ce qui étonna le plus, c'est que dès les premiers jours il cessa d'employer ses soirées à travailler avec M. Sucquier; il déclara que désormais il les passerait en famille et qu'il désirait qu'on se divertît et qu'on l'amusât. On ne savait pas qu'il devait recevoir avant peu la visite de trois Américaines, dont l'une lui était particulièrement chère; il souhaitait qu'elles se plussent chez lui; il voulait monter sa maison sur un bon pied, en faire un endroit récréatif et s'assurer que Sal ne s'y ennuierait pas.

Il possédait une riche collection de costumes exotiques, mexicains, chinois, japonais, des plumes et des arcs de Peaux-Rouges. Il mit toute cette garde-robe à la disposition de Casimir, qu'il nomma son *impresario*, et il fut entendu que deux fois la semaine on représenterait en grand appareil des charades et des tableaux vivans. Casimir, qui avait la veine abondante et facile, et qui était plus apte à conduire une intrigue dramatique que ses entreprises privées, composa au pied levé une comédie en vers à deux personnages; elle renfermait une scène d'amour assez vive, que Huguette, comédienne consommée, consentit à jouer avec lui. Cette pièce eut tant de succès qu'on décida de la rejouer devant un plus grand public. Il y avait alors parmi les hivernans du Lavandou deux familles lyonnaises de la connaissance de M. de la Farlède, qui connaissait tout le monde; ces Lyonnais avaient eux-mêmes des relations à Hyères. On les invita, eux et leurs amis, et ces avances furent reçues avec empressement. Il y eut un soir, dans une villa dont le propriétaire passait pour un de ces ours qui ne savent pas danser, un dîner de plus de trente couverts. Le repas fut magnifique, le service irréprochable, et la représentation qui suivit alla aux nues. Les Hyérois rentrèrent chez eux au milieu de la nuit par un train spécial que M. Trayaz avait commandé à leur intention. On s'accordait à dire qu'il s'était singulièrement humanisé, qu'on ne pouvait avoir l'humeur plus hospitalière, que, selon l'expression de Huguette, il était devenu subitement un délicieux vieillard.

Tout en s'amusant, il ne perdait pas de vue sa grande et ténébreuse machination; mais il ne se pressait pas, il voulait jouer à jeu sûr. Une occasion se présenta qui lui parut bonne. Il envoya son intendant en mission secrète, le chargea de faire une reconnaissance, et, comme M. Sucquier était un admirable informateur, il apprit de lui tout ce qu'il désirait savoir.

Il y avait de cela sept ou huit ans, un marquis de Coulevreux, originaire du nord de la France, était venu s'établir à Hyères. Ce gentilhomme de taille effilée, de petite santé et de figure fort agréable, joignait à une dévotion rigide une intelligence très

cultivée, une grande distinction et des formes exquises. Dès son arrivée, on s'occupa d'autant plus de lui qu'il semblait s'envelopper d'un certain mystère; sa conversation était riche, variée et pleine de charme; mais personne ne réussissait à le faire parler de lui. On croyait savoir qu'après avoir perdu sa femme morte à la fleur de l'âge, il avait voulu s'engager dans les ordres, qu'un prélat de ses amis l'en avait dissuadé. Il ne portait pas l'habit ecclésiastique; mais il ressemblait, avait dit quelqu'un, à un homme d'église sécularisé. Les libres penseurs d'Hyères tenaient pour constant qu'il était affilié à la plus puissante des sociétés, que c'était un de ces jésuites de robe courte qui vivent dans le monde et y travaillent secrètement à la vigne du Seigneur. On a beau détester les jésuites, quand la religion s'allie aux séductions de l'esprit, qu'elle a de l'aménité dans ses mœurs, un visage souriant et qu'elle fait tout avec grâce, on est toujours tenté de croire qu'ils sont pour quelque chose dans cette affaire.

M. de Coulevreux était fort répandu et dans la colonie hivernante et dans l'aristocratie locale, très fermée aux étrangers. Ce pacifique et irrésistible conquérant avait vu s'ouvrir devant lui toutes les portes et tous les cœurs. Dans le temps que Mme de Rins sortait quelquefois le soir, elle l'avait rencontré chez des amis communs. Quoiqu'elle fût lente à se livrer, elle subit le charme. On se lia; à l'attrait succéda bientôt une chaude admiration, puis une confiance absolue. Elle l'initia peu à peu à toutes ses pensées et à toutes ses affaires. Il exerçait sur elle un grand ascendant; elle ne faisait rien sans le consulter. Son confesseur était un vicaire de Saint-Louis, d'esprit et de manières rustiques. Elle avait besoin d'un directeur: elle l'avait trouvé, et elle s'abandonnait entièrement aux volontés et aux avis de cet homme du monde, qui était un saint.

Il venait la voir à des jours réglés, et, en traversant le jardin, il s'était croisé quelquefois avec Silvère; mais on ne s'était jamais abordé. Il demandait de loin en loin à Mme de Rins si elle était toujours contente de son jardinier: ses réponses étaient brèves et évasives. Les femmes les plus confiantes ne disent jamais tout, et les femmes les plus irréprochables ont toujours quelque chose à cacher. Mme de Rins n'avait jamais dit à son vénéré directeur le cas infini qu'elle faisait de Silvère Sauvagin, la place qu'il tenait dans sa vie; elle aurait craint de lui donner de la jalousie et qu'il ne la blâmât d'être si attachée à un jeune homme qui respectait sa foi, sans la partager, et qui exigeait qu'on respectât la sienne, laquelle se réduisait, pensait-elle, à adorer la divine harmonie de l'univers que révèlent les jasmins et les roses. Elle s'était bornée à répondre que c'était un garçon rangé, très comme

il faut, absolument honnête, très laborieux, très entendu en horticulture, et, que possédant plus d'un talent, il lui apprenait à peindre les fleurs à l'aquarelle. M. de Coulevreux avait trouvé bon qu'elle se donnât ce passe-temps et n'avait pas insisté. Pour être heureuse, il lui fallait un jardinier hors ligne, capable de lui montrer la botanique, et un conseiller spirituel qui administrât sa conscience et lui enseignât ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour se mettre en règle avec le ciel. Elle possédait ces deux trésors, elle entendait les garder l'un et l'autre. Ne s'intéressant guère aux plantes, le marquis n'avait point été curieux d'étudier de plus près ce savant horticulteur qui se renfermait dans les soins de sa profession et, quand il rencontrait Silvère, il le saluait avec cette exquise politesse dont il ne se départait pas, mais aussi avec cette indifférence un peu dédaigneuse que peut avoir un homme qui gouverne une âme pour celui qui gouverne un jardin.

De nombreuses familles anglaises passent la mauvaise saison soit à Hyères, soit dans les grands hôtels qu'on a construits sur la colline de Costebelle, et où la reine Victoria fit naguère un séjour. M. de Coulevreux méditait depuis longtemps un projet: il rêvait de fonder un collège anglo-français de jeunes filles, où l'enseignement serait donné en plusieurs langues, *an anglo-french college for ladies*, *education in four languages*. Doué d'un esprit subtil, d'un cœur chaud et d'une grande élévation de sentimens, il ennoblissait ses finesses en les faisant servir à de généreux desseins. Il avait longuement réfléchi sur les meilleurs moyens à employer pour agir sur les âmes; c'est à cela qu'il rapportait tout, et quand il se proposait de doter Hyères d'un collège anglo-français, il avait ses vues secrètes. Mme de Rins était une des rares personnes avec qui il s'en fût expliqué.

— Mon premier soin, lui avait-il dit un jour, sera de recruter un personnel de choix. Nos professeurs seront des hommes intelligens et capables, munis de diplômes universitaires, initiés aux découvertes et aux méthodes de la science moderne, mais fermement convaincus que, si important qu'il soit d'instruire la jeunesse, il importe bien davantage de faire son éducation et qu'un Dieu toujours présent peut seul régler nos actions et nos désirs. Il ne me suffira pas qu'ils aient une piété éclairée et solide: j'exigerai qu'elle soit aimable, enjouée, attirante. Eh! ma chère comtesse, je regarderai même aux figures : je ne les sommerai pas d'être des Antinoüs; mais quiconque aura un visage triste, morne, peu avenant, sera impitoyablement éconduit. Oui, j'exige qu'ils soient agréables à voir, agréables à entendre. La première vertu que je leur prêcherai sera la discrétion. Je leur enjoindrai

de respecter les croyances, les préjugés et les erreurs des jeunes protestantes qui fréquenteront notre collège, et celui qui essaiera de les convertir sera rappelé à l'ordre. Je ne crois pas aux conversions raisonnées ni à la puissance des syllogismes en forme. Nombre d'Anglais se sont convertis pour avoir passé la semaine sainte à Rome. Si nous ne pouvons offrir à nos Anglaises des fêtes magnifiques et d'éblouissantes cérémonies, c'est par la porte du cœur que le vrai Dieu pénétrera dans ces raisons rebelles. Trouvant chez nous des gens de grand mérite, sévères dans leurs principes, agréables dans leurs manières, d'humeur libre, sereine et gaie et parfaitement heureux, elles se diront malgré elles : « Une foi qui inspire de si aimables vertus doit être vraie. » Les historiens de la littérature expliquent beaucoup de choses par l'influence des milieux; elle me paraît plus sensible encore dans l'histoire des consciences. Les médecins d'aujourd'hui guérissent bien des maux par les cures d'air : c'est un traitement que je crois aussi efficace pour les âmes que pour les corps. Ma chère comtesse, je veux que l'air qu'on respirera dans notre collège soit si doux qu'après nous avoir quittés, nos Anglaises cherchent à le retrouver ailleurs et sentent le besoin de le respirer toute leur vie.

Le plan était beau, mais c'est une entreprise coûteuse que de vouloir prendre le cœur et l'imagination des Anglais. M. de Coulevreux les connaissait assez pour savoir qu'ils jugent volontiers du dedans par les dehors et, que, pour les attirer, son collège devait avoir belle apparence. Il n'entreprenait rien à la légère ; il voulut s'assurer d'abord qu'il pourrait rassembler des fonds suffisans. Il ne possédait qu'une médiocre fortune, et il abandonnait aux pauvres les deux tiers de ses revenus. Il est dur d'être riche en projets et léger d'argent; mais il avait beaucoup d'amis, il les mit à contribution. Mme de Rins, qui passait pour ménager ses petits écus, le pria de la taxer aussi haut qu'il lui plairait : il n'eut garde de la trop charger. Il fit une tournée, se présenta chez tous les notables de la région, et, sans leur révéler ses intentions secrètes, il leur expliqua combien l'établissement qu'il voulait fonder serait profitable à la ville d'Hyères et les chances qu'avaient ses souscripteurs de toucher un honnête intérêt de leurs versemens. Il ne se présenta pas à la Figuière : s'étant enquis des opinions de M. Trayaz, il jugea qu'il n'avait rien à espérer de cette énorme bourse, qui mettait peu de grâce dans ses refus.

Tels étaient les renseignemens recueillis par M. Sucquier. M. Trayaz les trouva satisfaisans, et il témoigna sa reconnaissance à son émissaire par un petit grognement affectueux: c'était sa façon de s'acquitter.

Quelques heures plus tard, il emmenait Mme Limiès dans sa

chambre et lui annonçait sans préambule qu'il avait un important service à lui demander. Puis, sans entrer dans un détail inutile, il déclara que son neveu Silvère Sauvagin était un vilain cœur, un ingrat, un insolent et sa bête d'aversion; qu'il lui avait voué une effroyable haine, qu'il entendait le lui prouver, et que les personnes de sa famille qui l'aideraient dans sa vengeance pourraient compter sur sa gratitude. Il s'exprimait sur un ton de si vive irritation que sa sœur le crut tout à fait sincère : elle ne se douta pas que ses sentimens pour l'ingrat étaient beaucoup plus compliqués qu'il ne le disait, qu'il souhaitait l'amendement et non la mort du pécheur.

Il lui parla ensuite de Mme de Rins et de l'ascendant, de l'empire qu'exerçait sur elle M. de Coulevreux, dont il lui exposa les projets.

— Je ne sais trop, dit-il, pourquoi ce marquis ne m'a pas honoré de sa visite ni porté sur sa liste de souscripteurs. A la vérité, je le soupçonne d'être un fin renard et de vouloir travailler clandestinement à la conversion des petites Anglaises d'Hyères. Mais, si indifférent que je sois à leur salut, je suis bon diable dans le fond, et j'aime mieux qu'elles deviennent de ferventes catholiques que d'aigres méthodistes.

Là-dessus il prononça un véhément réquisitoire contre Wesley et les wesleyens, surtout contre les wesleyennes, qui se croient les distributrices de l'Esprit Saint, et qui tout en disant qu'il souffle où il veut, l'envoient impertinemment souffler où il leur plaît.

— Ces femmes-là, dit-il, ont toutes l'humeur morose et acide, et je leur préfère encore les jésuites de robe courte.

Mme Limiès ne pouvait deviner qu'il pensait en ce moment à une Américaine, à Mme Hannah Wheeler, dont il ne parlait à personne.

Après cette digression, retournant à son sujet :

— Ce qui va bien t'étonner, toi qui t'étonnes facilement, c'est que j'entends souscrire pour cinquante mille francs à leur collège anglo-français. Ce qui t'étonnera moins, c'est que tu es la personne que j'ai choisie entre toutes pour les remettre en main propre à M. de Coulevreux. Tu me parais avoir plus de zèle que tes filles pour la gloire de Dieu : une telle mission te revient de droit. Mais ce n'est pas tout d'être zélée, il faut être intelligente, et nous allons voir si tu l'es. Tâche de me comprendre sans me demander plus d'éclaircissemens; je hais les longs discours. Ouvre tes deux oreilles... M'écoutes-tu?... Un jour que je me promenais en voiture avec le maudit garnement que je veux punir de ses mauvais procédés, il émit je ne sais quelle proposition malson-

nante, qui me fit penser qu'il avait des sentimens peu orthodoxes et ne croyait pas à grand'chose. Je demandai à ce catholique à gros grains comment il s'y prenait pour vivre en si bonne harmonie avec Mme de Rins, qui est une dévote. Il me répondit en se carrant qu'aussi tolérante que pieuse, elle n'avait jamais exigé qu'il pratiquât; que si elle s'était ingérée dans ses petites affaires de conscience, il ne serait pas resté chez elle un jour de plus. Je l'en crois sans peine : c'est un enragé qui ne s'est jamais dit que les gueux sont tenus de faire des concessions, qu'il n'est permis qu'aux gens qui ont des rentes d'avoir des principes dont ils ne démordent pas, que ce luxe est interdit à quiconque n'a pas son pain cuit.

Là-dessus, fermant tout à fait l'œil droit et la regardant de tout son œil gauche :

— As-tu compris?

Elle avait compris, et de plus amples explications eussent été superflues. Elle était naturellement intelligente; ne l'eût-elle pas été, une poule qui cherche du grain pour ses poussins fait dans l'occasion des miracles de sagacité et d'industrie.

XVII

Dès le lendemain elle entrait en campagne, et à deux heures de l'après-midi elle se présenta chez M. de Coulevreux, qui habitait une modeste villa dans l'un des faubourgs d'Hyères. Elle fut très bien reçue : elle apportait cinquante mille francs offerts à titre de don gratuit et comme première mise de fonds; c'était une aubaine absolument inespérée, et on pouvait les croire tombés du ciel.

Le marquis, après avoir exprimé sa chaude reconnaissance, s'attacha à lui prouver que M. Trayaz faisait un utile emploi de son argent. Il lui représenta combien le collège qu'il s'occupait de créer était propre à attirer à Hyères une nombreuse colonie étrangère. Il insista sur le caractère international qu'il entendait donner à une maison d'éducation, où de jeunes Anglaises et de jeunes Françaises, élevées côte à côte, apprendraient à se connaître, à s'aimer, à se défaire des sottes et fâcheuses préventions qu'on avait pu leur donner. Il lui signala les avantages d'un enseignement polyglotte, lui cita le mot de l'empereur Charles-Quint : « Toute langue qu'on s'approprie est une âme de plus qu'on acquiert. » Il mêlait aux banalités des remarques fines, ingénieuses, et elle trouva qu'il disait tout avec grâce; mais il se garda de lui répéter ce qu'il avait confié à Mme de Rins, qu'il savait discrète comme le tombeau.

Elle l'écoutait avec beaucoup de déférence, mais avec un peu d'inquiétude. Elle croyait découvrir en lui plus de charme que d'autorité. Elle se demandait si ce brillant causeur, qui possédait le don de l'insinuation, savait commander, s'il était vraiment un de ces directeurs de conscience dont les avis sont des ordres. Avait-il sur Mme de Rins un tel empire qu'il fût certain d'être obéi s'il l'engageait à renvoyer un jeune homme dont elle n'avait qu'à se louer ? Elle craignait que M. Trayaz n'eût été abusé par de faux rapports. Elle changea d'avis lorsque, ayant épuisé son sujet, il l'amena par des détours insensibles à lui parler avec quelque détail du généreux donateur qui en usait si obligeamment à son égard. Elle s'empressa de lui apprendre qu'après l'avoir longtemps affligée par son indifférence religieuse, M. Trayaz avait fait, durant son long séjour en Amérique, de salutaires réflexions et reconnu la supériorité du catholicisme sur toutes les sectes protestantes, que sa conscience s'était réveillée, qu'elle avait la douce assurance qu'il vieillirait et mourrait enfant de l'Église. Elle s'avisa que depuis quelques instans M. de Coulevreux avait un autre visage, que son regard jusque-là distrait et un peu voilé brillait d'un éclat extraordinaire, qu'il avait des yeux d'aigle, et que la force s'enveloppe quelquefois de grâce.

— Merci de la bonne nouvelle que vous me donnez ! lui dit-il. Je suis heureux de penser qu'un jour cet homme remarquable sera tout à fait de nos amis.

Sentant qu'il marchait sur un terrain solide, il hasarda d'autres questions. Elle lui parla de ses deux filles, qu'elle lui représenta comme des mères chrétiennes, tout occupées de leurs enfans, à qui elles enseignaient à faire passer les biens spirituels avant les autres. Puis, après une pause :

— Hélas ! reprit-elle, avec un peu d'émotion, on prétend que tout troupeau a son mouton noir. Notre famille a le sien.

— Quel est ce mouton noir ?

— Pourquoi faut-il qu'un jeune homme qui a de grandes qualités et, dit-on, de grands talens, nous donne de grandes inquiétudes ? Son père, qui est mort ruiné, l'a laissé sans ressources. Il s'en est pris à la société et à Dieu, et il affiche l'impiété. Il est d'autant plus impardonnable que la Providence lui a fait trouver une bonne place, où il a su se maintenir jusqu'aujourd'hui ; et pourtant son esprit s'est aigri de plus en plus. Il est venu récemment passer quelques jours à la Figuière ; il nous a tous scandalisés par ses discours cyniques, par son âpre incrédulité. Mon frère lui adressa de paternelles remontrances, qu'il reçut fort mal, et on a rompu.

— Comment l'appelez-vous ?

— C'est le fils de feu ma sœur, Mme Sauvagin, et sûrement il ne tient d'elle que ce qu'il a de bon, car elle n'aimait pas les mécréans.

— Vous voulez donc parler, madame, du maître-jardinier de la comtesse de Rins? dit-il d'un ton grave.

— Précisément. Nous nous intéressions trop à mon neveu pour ne pas être heureux de le savoir au service d'une femme plus capable que toute autre de le réconcilier avec les saines doctrines et les vertus chrétiennes. Nous attendions beaucoup de la bienfaisante influence qu'elle ne pouvait manquer d'exercer sur son esprit chagrin et superbe; nous nous flattions qu'elle exigerait de lui qu'il pratiquât: c'est souvent par les pratiques que la foi s'acquiert. Mme de Rins n'a pas pensé avoir charge d'âmes. M. Trayaz demandait un jour à Silvère si la comtesse ne lui avait jamais enjoint de s'acquitter du devoir pascal, s'il n'avait pas eu à ce sujet quelques difficultés avec elle. — Pas la moindre, répondit-il d'un ton dégagé: elle est aussi tolérante que pieuse.

— La tolérance, répliqua doucement le marquis, est une vertu, et quelquefois elle est une faiblesse. Nous devons haïr l'impiété et aimer l'impie comme un frère; c'est de toutes nos obligations la plus délicate à remplir.

Cela dit, il changea de propos. Peu après, des visiteurs se firent annoncer, Mme Limiès se retira fort perplexe et peu rassurée sur le résultat de sa mission. Il lui semblait que le marquis avait pris bien légèrement cette affaire, et elle tremblait que M. Trayaz, déçu dans son attente, ne l'accusât de maladresse et d'avoir fait un sot usage de ses cinquante mille francs. Elle eut dans la même minute un autre désagrément. Comme elle allait sortir de la villa, elle vit passer sur l'un des trottoirs de la route de Saint-Tropez son neveu, qui était en course : un instant plus tard, ils se seraient rencontrés face à face. Elle se hâta de détourner la tête et lui laissa le temps de s'éloigner.

Mme Limiès était dans l'erreur : loin d'avoir pris légèrement cette affaire, le marquis en avait été douloureusement affecté. Il était le plus autoritaire des directeurs et le plus consciencieux des chrétiens. Il avait eu le déplaisir d'apprendre qu'une femme qui faisait profession de tout lui dire avait des secrets pour lui, et en même temps il se reprochait d'avoir commis un péché de négligence en ne lui parlant pas davantage de Silvère. Il avait un autre chagrin; est-il un saint qui soit exempt de toute faiblesse humaine? Il savait que la comtesse exigeait de tous ses gens la plus exacte observation de leurs devoirs religieux: si elle avait fait une exception en faveur de son jardinier, qui logeait chez elle et mangeait à sa table, il fallait que ce jardinier

lui fût bien cher! Il en conçut quelque jalousie. Elle s'était vainement appliquée à ne lui en jamais donner; quelques précautions qu'elle eût prises, un événement inopiné avait dérangé toutes ses mesures. Comme l'avarice, la jalousie endurcit le cœur : pour la première fois de sa vie, M. de Coulevreux se montra dur.

Deux heures plus tard il entrait dans le salon de Mme de Rins et lui disait :

— On prétend, ma chère comtesse, que vous êtes aussi tolérante que pieuse. Comme Dieu, la vraie tolérance ne fait point acception des personnes. Je crains que la vôtre ne soit pas égale pour tout le monde, qu'elle n'ait deux poids et deux mesures, qu'elle ne passe aux uns ce qu'elle ne souffre pas aux autres. Je sais, et je vous en loue, que vous ne prenez à votre service que des catholiques pratiquans, que vous avez l'œil à ce que tout votre monde fréquente les églises. Or il y a dans votre maison un jeune homme qui n'est pas un domestique, et dont l'exemple doit avoir quelque influence sur tout ce qui vous entoure, un jeune homme pour qui vous avez beaucoup d'estime et d'affection...

Il avait prononcé ces derniers mots avec un accent d'amertume qu'il se reprocha. Il s'interrompit un instant; puis il reprit :

— Non seulement M. Silvère Sauvagin n'assiste jamais à l'office et ne fait pas ses pâques; il est, m'assure-t-on, un incrédule déclaré; il lui arrive parfois de tenir des propos qui scandalisent les croyans, et c'est à vous qu'ils s'en prennent.

Elle avait pâli : elle sentait qu'un malheur venait d'entrer dans sa maison.

— Soyez certain qu'on le calomnie, répondit-elle vivement. M. Sauvagin se respecte trop pour tenir où que ce soit des propos inconvenans, et je n'aurais jamais souffert qu'il en tînt chez moi, vous ne me faites pas l'injure d'en douter.

— Assurément, et je veux admettre qu'on l'ait calomnié. Mais, je vous prie, remplit-il ses devoirs religieux? et s'il ne les remplit pas, lui avez-vous jamais fait quelque observation à ce sujet?... Pourquoi a-t-il seul le privilège de s'affranchir de la règle et de se conduire chez vous comme il l'entend?... Ne craignez-vous pas que le public ne s'en étonne et n'aille imaginer qu'il y a quelque chose de particulier entre vous et lui?

Après avoir pâli, elle rougit et baissa les yeux. Hélas! il avait dit vrai, il y avait quelque chose de particulier entre Silvère et elle. Une passion, une idolâtrie commune les avait liés : des fleurs brunes, jaunes, bleues, incarnates, violettes ou grises, avaient été les entremetteuses de cette affaire; l'affection qu'elle lui por-

tait était un sentiment confus, vague, qu'elle n'aurait su définir, et qui ressemblait peut-être à un péché, mais si peu! Et cependant elle serait morte plutôt que d'en faire l'aveu à l'homme qui gouvernait sa conscience. Ce qui est plus grave, c'est qu'elle éprouvait quelque douceur à penser qu'il y avait dans son cœur un coin caché dont elle s'était réservé la jouissance, qu'il y avait une portion d'elle-même qui n'appartenait qu'à elle. Elle s'en était quelquefois expliquée avec Dieu, et il lui avait semblé que si le Dieu qu'on adore à l'église la condamnait, celui qui a créé les plantes et qui se plaît parmi les buissons et les roses souriait à son innocente faute. C'était dans sa vie retirée et presque austère l'endroit charmant et fleuri; sa tendresse pour un impie, dont l'impiété ne l'effarouchait pas, lui paraissait non seulement digne d'excuse, mais délectable. Elle avait son aventure, son roman; si sérieuse qu'elle soit, quelle est la femme vraiment femme qui puisse vivre sans roman? Mais tout cela se passait dans une nuit profonde, impénétrable, et voilà qu'un homme armé d'un flambeau venait de porter une lumière crue dans ce fond mystérieux de son cœur, qu'elle ne montrait que de loin en loin au Dieu qui pardonne! Quelque vénération qu'elle eût pour M. de Coulevreux, elle le trouvait indiscret et cruel.

Elle ne répondit pas à sa question.

— Il faut être indulgent, dit-elle, pour les erreurs d'un jeune homme qui mérite l'estime par son irréprochable probité, par la droiture de son caractère, par ses sentimens d'honneur. Il me paraît impossible qu'il ne revienne pas un jour à Dieu. J'ai cru que le mieux était de patienter, d'attendre et d'espérer. Soyez sûr qu'avec le temps...

— Je veux croire, interrompit-il, qu'il possède toutes les vertus que la comtesse de Rins lui attribue; mais, à vrai dire, je m'occupe moins de lui que de vous. Vous êtes-vous acquittée de votre devoir? l'avez-vous averti?

— Oui, dit-elle.

— Et il ne s'est pas rendu?... Avez-vous insisté? êtes-vous retournée à la charge?

Elle secoua la tête.

— C'est lui-même, reprit-il en haussant le ton, oui, c'est lui-même qui vous a louée d'être aussi tolérante que pieuse, et convenez que, sortant de sa bouche, cet éloge ressemble à une accusation... Êtes-vous contente de vous? Je m'en rapporte à votre conscience... Nous vivons dans des temps agités et difficiles, où l'obligation de confesser hautement sa foi est un devoir plus impérieux, plus sacré que jamais. Le maître que nous servons a déclaré que qui n'est pas pour lui est contre lui.

Elle avait un air d'accablement qui le toucha, il adoucit sa voix :

— Il y a plusieurs sortes d'incrédules. Votre jeune homme lit-il Voltaire, Strauss ou Renan?

— Je ne pense pas qu'il se soit jamais occupé de controverses religieuses ni qu'il ait aucun goût pour les livres prohibés.

— Si incrédule qu'on soit, on croit toujours à quelque chose. A quoi peut-il bien croire?

— Aux fleurs, répondit-elle avec un sourire mélancolique.

— Oh! bien, dit-il en souriant aussi, c'est une foi qui peut s'allier avec la nôtre : rien n'empêche d'aimer les fleurs et de croire au Dieu des chrétiens. Vous-même vous les aimez beaucoup, et personne ne vous soupçonnera jamais de n'être pas une bonne chrétienne. N'est-il pas écrit dans les saints livres que les cieux et la terre annoncent la gloire de l'Éternel, que, du cèdre à l'hysope, tout raconte ses merveilles?... J'aime beaucoup les roses, ma chère comtesse.

— Il se vante! pensa-t-elle : il ne les aime pas comme nous et comme elles veulent qu'on les aime.

Il se tut un instant; il lui sembla qu'il n'avait pas assez sondé le terrain.

— Soit! montrons-nous indulgens et patiens, poursuivit-il. Avant d'ordonner, descendez jusqu'à la prière. Dites-lui que c'est une grâce qu'il vous fera. Vous avez eu pour lui tant de bontés! J'aime à croire que la reconnaissance est au nombre de ses vertus. D'ailleurs son intérêt vous répond de lui; on m'assure qu'il est sans ressources, qu'il doit tenir à sa place... Demandez-lui, ajouta-t-il en appuyant sur chaque mot, de vous accompagner tous les dimanches à la messe : sans doute il ne vous refusera pas cette marque de déférence et d'affection.

— Vous ne le connaissez point, répliqua-t-elle en secouant de nouveau la tête. Il adore les fleurs et sa fierté.

— Il a le cœur libre, pensa M. de Coulevreux; mais je crains que le sien ne soit pris.

Et, fronçant le sourcil : — Ce que vous appelez sa fierté me paraît être une révolte ouverte contre la loi divine. Dites plutôt qu'il a un grand fonds d'orgueil et que l'orgueil n'est jamais une vertu.

Puis, d'un ton décisif : — Il faut que cet orgueilleux se soumette ou se démette!

Elle était consternée. Oui, le malheur venait d'entrer dans sa maison. Et quel malheur? celui qu'elle avait le plus redouté, celui qu'elle avait employé toute sa diplomatie de femme à détourner, à conjurer. Elle se rappela la douceur des années écou-

lées qui ne reviendraient plus, tout ce que Silvère lui avait appris, la première plante que, pour son instruction, il avait peinte sous ses yeux, de quelle façon il préparait ses pinceaux, les godets où il mettait ses couleurs, les longues soirées qu'ils passaient ensemble et qui leur semblaient courtes, leurs communes adorations, leurs entretiens toujours sérieux auxquels se mêlait un charme secret, les vivacités amusantes de ce jeune maître, qui exigeait qu'on fût prompt à le comprendre, l'attention qu'il avait à ne jamais sortir du respect et les impatiences qu'elle lui causait par les lenteurs de son esprit. L'avenir lui fit peur. Quel vide! quel désert! Vraiment on était bien dur pour elle. Après s'être longtemps défiée de lui et d'elle-même, elle s'était senti, sans qu'il pût s'en douter, un attrait croissant pour son caractère, pour ses singularités, pour ses leçons, pour sa personne, et parfois le son de sa voix l'avait fait tressaillir. Cette femme sans reproche et sans tache ne s'était plus défendue. Elle avait dit pour se rassurer : « J'ai cinquante ans, il n'en a pas encore trente; ce jeune homme qui nourrit mon esprit et dont la voix me remue le cœur pourrait être mon fils. » Elle l'aimait innocemment, mais elle l'aimait assez pour qu'elle pût craindre de l'aimer trop. Il lui avait fait connaître à la fois les joies d'un attachement pur et l'émotion clandestine du mal... Il fallait renoncer à tout cela. Oui, on était dur pour elle. Était-elle donc si coupable? Toujours appliquée à se contenir, sévère à elle-même et se surveillant sans cesse, il n'avait rien deviné. Il lui souvint d'avoir lu qu'une vieille religieuse, tenue de donner tout son bien à la communauté, s'était réservé un petit clos qui lui était cher, et que touchée tardivement de la grâce, elle avait consenti, après de longs combats, à livrer la clef de son jardin, qui était la clef de son cœur. Il lui parut que le sort de cette nonne avait été moins rigoureux que le sien, qu'on souffre moins de donner à Dieu son jardin que son jardinier.

M. de Coulevreux respectait sa triste rêverie. Après un long silence, se réveillant, elle le regarda d'un œil fixe, et lut sur son visage aux fins contours, qui avait en ce moment un caractère de beauté froide et sévère, qu'il était arrivé chez elle résolu à frapper un grand coup, que sa décision était irrévocable, qu'il ne lui accorderait rien, pas même un sursis.

— Vous le voulez? demanda-t-elle sur le ton d'une victime qui interroge son bourreau.

— Je le veux, répondit-il d'une voix si ferme et si impérieuse que Mme Limiès, si elle avait assisté à cette conférence, n'eût plus douté qu'on ne puisse allier au talent de l'insinuation le don du commandement... Ne prenez donc pas cette affaire au tragique, continua-t-il. Si c'est par un sentiment d'humanité qu'il

vous répugne de renvoyer M. Sauvagin, il ne tient qu'à vous d'adoucir sa disgrâce en vous montrant généreuse. Je me charge du reste : je me fais fort de vous trouver avant deux jours un jardinier habile, de mœurs exemplaires, qui aura toutes les vertus de ce mécréant et peut-être celles qui lui manquent.

Elle savait qu'il avait les bras longs, qu'il se mêlait de beaucoup de choses, que son salon, presque nu, où s'était décidé plus d'un mariage, servait dans l'occasion de bureau de placement. Pourtant son offre lui sembla dérisoire, et elle lui repartit avec un frémissement dans la voix :

— Ne prenez pas cette peine. L'un de ses aides est un ouvrier intelligent, dont je tâcherai de faire l'éducation.

La chrétienne se résignait, la femme se vengea :

— Il y a des hommes, dit-elle, qu'on ne remplace pas : on les regrette.

Se sentant bravé, ému d'une sourde colère, il attacha sur elle ses yeux d'aigle, qui fouillaient dans les âmes et forçaient les volontés : elle n'en put soutenir l'éclat. Elle se courba humblement et, sans prononcer une parole, elle demanda grâce.

Il se leva, et les bras croisés :

— Madame, s'écria-t-il, Dieu est moins jaloux des idoles auxquelles nous sacrifions à la face du soleil que de celles que nous adorons dans la nuit de notre cœur.

En sortant, le briseur d'idoles, satisfait de sa victoire, aperçut de loin l'inconscient rival dont il venait de se débarrasser. Il eut un mouvement de pitié sincère :

— Pauvre garçon! pensa-t-il; il ne se doute pas de ce qui l'attend.

Et il s'affligea de n'être pas à même de lui servir une pension, sous la réserve expresse que ce botaniste dangereux, qui opérait des prestiges, s'en irait chercher des plantes dans une contrée fort éloignée.

Lorsque, deux heures après, Silvère dîna tête à tête avec Mme de Rins, il fut frappé de son air morne, défait et de ses longs silences. Il lui demanda si elle était souffrante : elle ne répondit ni oui ni non. Il pensa qu'elle avait reçu quelque fâcheuse nouvelle; il était à mille lieues de s'imaginer qu'il pût être pour quelque chose dans sa mélancolie. Comme tous les soirs, ils prirent le café au salon; mais, contre sa coutume, elle alla s'installer, sa tasse à la main, dans un fauteuil bas, près de la cheminée et aussi loin que possible de la lampe, dont la lumière, rabattue par une gaze rose, n'arrivait pas jusqu'à elle. Ses chagrins aimaient l'ombre, et quand elle avait de durs devoirs à remplir, elle désirait qu'on ne vît pas ce qui se passait sur son visage. Elle voulait

en finir sur-le-champ, dire tout de suite ce qu'on l'avait condamnée à dire. Diplomatie, manèges, artifices de rhétorique, rien ne pouvait conjurer son inévitable destinée. Elle se sentait prise dans les mâchoires d'un étau : à quoi bon prolonger son supplice?

— Monsieur Sauvagin, dit-elle tout à coup, que me répondriez-vous si je vous priais d'aller désormais tous les dimanches à la messe?

Il demeura interdit; de tous les incidens qui pouvaient se produire, c'était le plus inattendu. Comme s'il eût voulu s'assurer que c'était elle qui avait parlé et savoir ce que disait sa figure, il souleva un instant l'abat-jour de la lampe; il s'avisa que la comtesse avait le teint blême, les lèvres serrées. Évidemment l'affaire était grave. Se raidissant contre son émotion :

— Si vous me demandiez, madame, ou si vous m'ordonniez, ce qui dans le cas présent revient au même, d'aller tous les dimanches à la messe, je vous répondrais que vous avez attendu bien longtemps pour m'adresser cette requête; qu'au surplus rien de pareil n'avait été stipulé entre nous; que jusqu'ici vous avez respecté mes doutes comme je respectais votre piété. Je crois vous l'avoir dit, je ne suis pas incrédule par principes, et je n'ai aucune animosité contre l'Église et ses dogmes. Il y a des énigmes dont j'ai renoncé à trouver le mot; nous sommes entourés de mystères que je n'ai eu ni le loisir ni le goût d'approfondir, et j'ajoute que de toutes les explications qu'on a pu donner de l'univers, le matérialisme m'a toujours paru la plus insuffisante et la plus sotte. Il faut tout prévoir; il peut arriver qu'un jour mes croyances un peu vagues et la religion naturelle ne me suffisent plus. Si je viens à changer, on n'aura pas besoin de me montrer le chemin de l'église, je le prendrai de mon propre mouvement; mais en tout ce qui regarde ma conscience, je ne suivrai jamais le mouvement d'autrui, et j'entends que personne ne puisse me soupçonner de pratiquer par contrainte, ou par hypocrisie, ou par intérêt... Enfin, madame, votre demande me surprend au dernier point, et je suis tenté de croire que vous obéissez à je ne sais quelle suggestion... Oui, madame, c'est bien vous qui avez parlé, mais j'ai cru reconnaître la voix d'un autre.

Il lui vint une soudaine inspiration, et il s'écria :

— Je vois ce que c'est : il y a là-dessous un vilain petit complot. Cet après-midi, j'ai vu Mme Limiès sortir de la villa de M. de Coulevreux, et deux heures plus tard il était chez vous. Le coup est parti de la Figuière : M. Trayaz se venge, et vous êtes l'instrument de sa vengeance.

— Dites plutôt que j'en suis la victime, répliqua-t-elle d'une voix éteinte.

Ce mot tendre ne le toucha point : il avait en ce moment un cœur de pierre.

— Eh ! oui, on avait juré de me chasser d'ici, et, l'ordre d'expulsion vous ayant été signifié par un homme à qui vous ne pouvez rien refuser...

— Vous savez bien, interrompit-elle, qu'il ne tiendrait qu'à vous de rester chez moi toute votre vie, et que si vous aviez un caractère moins entier...

Il l'interrompit à son tour :

— Vous en usez comme mon oncle, dit-il en riant du bout des lèvres. Tel est mon sort : on me propose des conditions inacceptables, et si je les refuse, on s'en prend à mon mauvais caractère.

Elle fut sur le point de se féliciter de ce qu'il était dur et injuste : il lui sembla qu'elle le regretterait moins. Mais la flamme qu'il avait dans les yeux le rendait beau ; elle détourna les siens.

— Vous avez promis ? reprit-il.

— J'ai promis.

— Et vous attendez mon remplaçant ?

— Je ne vous remplacerai point.

— Quand vous convient-il que je parte ?

— Vous ferez ce qu'il vous plaira, prenez votre temps.

— Je serai parti dès demain.

Et, l'ayant saluée, il alla s'enfermer dans son pavillon, où il employa toute la nuit à empaqueter ses livres, son linge, ses habits, ses herbiers, ses albums.

Le lendemain matin, elle le fit appeler pour régler son compte. La nuit blanche qu'il venait de passer n'avait pas adouci son humeur et sa colère : il avait les mouvemens brusques, le ton hautain. Elle lui dit qu'il avait droit à une indemnité : il l'arrêta dès les premiers mots, déclara qu'il ne demandait que son dû. Elle insista ; il lui repartit :

— C'est peut-être une idée chrétienne que les injustices se réparent par des aumônes, ce n'est pas la mienne : je n'accepte l'aumône de personne, et je me souviens des injustices.

Elle s'attendrit : — Je vous en supplie, dit-elle, ne nous quittons pas ainsi ! Souvenez-vous des jours d'autrefois, de ce que vous étiez pour moi, de ce que j'ai tâché d'être pour vous...

— En toute chose, regarde à la fin ! dit le proverbe, et convenez, madame, que la fin est mauvaise.

Alors il vit pleurer cette femme qui ne pleurait jamais, et il sentit qu'il était injuste, qu'elle était plus malheureuse que lui, qu'elle souffrait cruellement d'un acte de pieuse obéissance, auquel elle n'aurait pu se refuser sans croire son âme en danger. Lui

prenant les deux mains, ces longues mains pâles à qui il avait appris à peindre, il les pressa respectueusement sur ses lèvres. Une légère rougeur lui monta aux joues, et elle murmura :

— Je suis plus généreuse que vous, j'accepte votre aumône.

Il ne répondit pas, et, après lui avoir annoncé qu'il enverrait chercher son bagage avant le soir, il partit. Elle le reconduisit jusqu'à la porte qui ouvrait sur la terrasse. Immobile sur le seuil, elle le regardait s'éloigner. Quelques mois auparavant, dans les Montagnes Rocheuses, M. Trayaz avait vu passer devant lui sa jeunesse sous les traits d'un petit homme trapu qui cherchait de l'or : Mme de Rins voyait la sienne ou le peu qu'il lui en restait s'en aller à jamais avec un singulier garçon qui adorait les fleurs et sa fierté. Elle se sentait plus vieille de vingt longues années ; c'en était fait de son chaste et silencieux roman. Un Dieu jaloux, qui veut qu'on se mortifie, avait tout brûlé, tout consumé dans son cœur, s'indignant d'apprendre qu'il s'y trouvait un coin vert où de temps à autre chantait un oiseau. Cependant, avant d'ouvrir la grille, Silvère s'était retourné pour jeter un dernier regard au jardin qui n'était plus à lui. Il s'aperçut qu'une plante à haute tige s'était détachée de son tuteur et laissait pendre sa tête ; revenant sur ses pas, il s'agenouilla pieusement devant elle et la rattacha. Puis il s'en alla pour ne plus revenir.

— Ils ont raison, dit à demi-voix Mme de Rins, en pensant au Dieu jaloux et au marquis de Coulevreux ; ils ont raison, je l'aimais trop.

XVIII

Le coup avait été aussi rude qu'imprévu, et il fallut plusieurs jours à Silvère pour s'en remettre. Le premier étourdissement passé, il constata qu'il en était quitte pour de fortes contusions, qu'il n'y avait pas eu de fracture. Économe, rangé comme une fourmi, il avait dans ces dernières années mis quelques milliers de francs de côté. Il pouvait se retourner, attendre. Il loua pour un semestre trois petites chambres à un quatrième étage de la rue du Portalet. Tout en s'occupant de s'y installer, lui et ses effets, il raisonnait, il philosophait.

— J'aurais tort de me plaindre, se disait-il. Si j'étais resté plus longtemps chez Mme de Rins, je m'y serais engourdi. Bien logé, bien nourri, assuré de ma subsistance et du lendemain, j'étais malade de trop d'aise. Mon corps était au large, j'avais l'esprit à l'étroit. On me volait mon temps, on m'employait à une foule de choses où la botanique n'a rien à voir. Je serais devenu à la longue une façon d'intendant, un honnête Sucquier,

s'il est permis d'accoupler ces deux mots, et, ce qui est pire, comme on s'accoutume à tout, je n'aurais pas eu le sentiment de ma déchéance. J'ai perdu mon oreiller et mon lit de plume ; me voilà condamné à la vie d'efforts, d'inquiétudes et de souffrances. En me chassant de mon médiocre paradis, mon cher oncle m'a rendu, à son insu, un fier service. Il a réveillé toutes mes ambitions : je lui prouverai que le malheur qui énerve les faibles fortifie les grands courages, et que les despotes qui se vengent ne savent pas toujours très bien ce qu'ils font... On a jeté le chien à l'eau ; nage, mon fils !

Qu'allait-il faire ? Il s'était décidé sans hésitation pour le parti qui lui semblait le plus sage, le plus sûr et aussi le plus attrayant. Il avait résolu de se rendre avant peu à Paris et d'aller exposer son cas à M. Martigue, comptant, pour se tirer d'affaire, sur l'assistance et le conseil de son vieil ami. Ils étaient en correspondance suivie, et récemment cet éminent académicien avait eu l'occasion de lui témoigner l'estime qu'il faisait de lui. Chargé de composer un *Manuel de botanique* à l'usage des élèves de l'École de pharmacie et absorbé par des travaux plus importans, il s'était contenté d'esquisser l'ouvrage, avait envoyé ce brouillon à Silvère, en le priant de le revoir, de le remanier à sa guise. Silvère avait tout revu, ajouté des chapitres entiers, et M. Martigue, après mûr examen, lui avait écrit :

« A merveille, mon jeune ami ! Je viens de donner notre livre à l'imprimerie. Ce qu'il y a de mieux dans mon *Manuel* et de plus original n'est pas de moi : je le dirai dans ma préface. »

Si impatient qu'il fût de respirer l'air de Paris, Silvère dut retarder de quelques jours son départ. Mme Verlaque et sa fille se trouvaient absentes au moment de sa rupture avec Mme de Rins ; elles étaient allées passer une semaine chez des parens. Il avait des comptes à leur rendre, et il n'était pas sans inquiétude. Il sentait bien lui-même que, mis subitement sur le pavé, il n'était plus pour l'instant un gendre acceptable ; mais il se croyait certain d'obtenir à bref délai une place et un traitement suffisant pour faire vivre deux nouveaux mariés, décidés à tant s'aimer que le pain dur leur paraîtrait tendre. Il l'avait juré par sa foi, par sa volonté, par son amour. Réussirait-il à faire partager à Mme Verlaque sa superbe confiance ? Elle n'avait pas l'esprit commode, elle était peu facile à convaincre.

— Et surtout, pensait-il, gardons-nous de mêler dans cette affaire et dans mon discours le nom de M. Trayaz. Si elle pouvait se douter que c'est lui qui m'a joué ce tour noir, qu'il est désormais mon ennemi mortel, que je n'ai plus rien à espérer de lui, elle m'évincerait sans pitié, et tout serait fini entre nous.

On lui annonça sur la fin de la semaine que Mme Verlaque arriverait le lendemain, par le train de midi, et le lendemain vers deux heures il était chez elle. Il n'eut pas la peine de l'instruire de sa disgrâce : les mauvaises nouvelles vont vite, et de la gare à la porte de son appartement elle avait rencontré deux personnes bien informées, qui s'étaient empressées de lui apprendre que la comtesse de Rins était en délicatesse avec M. Sauvagin et l'avait renvoyé.

— Eh bien! lui cria-t-elle avant qu'il pût placer un mot, vous avez donc fait encore des vôtres! Là, franchement, quoique je me flatte de vous connaître, je ne m'attendais pas à cette seconde incartade... Mais parlez donc! expliquez-vous! Que s'est-il passé?

Il s'expliqua de son mieux. Les yeux au ciel, elle semblait prendre les saints du paradis à témoin de la violence qu'elle se faisait en écoutant ce récit saugrenu sans tordre le cou au narrateur.

— Vous auriez donc été bien malheureux d'aller tous les dimanches à la messe?... Vous n'êtes pas seulement étrange, bizarre, absurde ; pour trancher le mot, vous êtes un Iroquois!

Il lui exposa ses raisons, sans parvenir à se faire comprendre.

— Ce qui me paraît clair, dit-elle, c'est qu'il y a des consciences bien promptes à s'effaroucher et des scrupules qui mènent leur homme tout droit à l'hôpital.

Cependant, quoiqu'elle en mourût d'envie, elle ne rompit point. Elle était furieuse contre lui, ses explications et sa conduite lui semblaient pitoyables, mais il était encore pour elle le neveu d'un oncle énormément riche qui s'obstinait à l'aimer beaucoup, et partant un magnifique parti. Elle le pensait du moins, et, eût-elle su que M. Trayaz avait ourdi cette trame, elle avait l'esprit assez pénétrant pour juger que certains procédés sont compatibles avec certains sentimens, que qui aime bien châtie bien.

— Vous raisonneriez jusqu'à demain, lui dit-elle, que vous ne réussiriez pas à me convaincre. Laissons cela, et faites-moi l'honneur de m'exposer vos plans, car j'aime à croire que vous en avez.

Il lui fit part du projet qu'il avait formé, et cette fois elle comprit mieux, mais elle demeura perplexe. Elle savait que Paris est une ville où un habile homme, en se remuant beaucoup, peut attraper de bonnes places ; elle croyait Silvère capable de se remuer ; mais quelle habileté pouvait-on attendre d'un extravagant qui tenait sa conscience pour un trésor inestimable et ne souffrait pas que personne y touchât? Il lui parla de M. Martigue

et du *Manuel de botanique :* ce fut la partie de son discours qui fit le plus d'effet.

— Évidemment, pensa-t-elle, il a de la science et du talent; mais il les placera tout au plus à un pour cent, et encore ! Les Iroquois ont le don précieux de travailler et de vendre à perte. Heureusement, je suis là !

— Dieu veuille, lui répondit-elle, que vos espérances ne soient pas chimériques, et que M. Martigue soit un ami aussi chaud, aussi solide qu'il vous plaît de le croire ! Il ne faut jamais bâtir sur le sable... Enfin débrouillez-vous. Je vous crois fort amoureux ; vous pensez bien que votre mariage sera remis de mois en mois jusqu'au jour où vous aurez retrouvé une situation.

Et elle lui dit en prose ce que Corneille a dit en vers :

Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix !

A peine se fut-il retiré, elle courut au grand remède et écrivit une longue lettre à M. Trayaz. Elle lui racontait le fâcheux événement et la détermination qu'avait prise Silvère d'aller tenter fortune à Paris et de demander du secours à M. Martigue. Elle lui confiait ses cuisans soucis. Pouvait-elle donner sa fille à un imprudent trop sujet à faire des frasques et de l'avenir duquel elle commençait à douter? Par une transition habilement ménagée, elle lui glissait deux mots de ses ennuis de propriétaire. N'ayant pu louer sa maison, elle s'était résolue à la vendre au rabais : un Russe lui en avait offert cent mille francs ; mais, au moment de conclure, il s'était ravisé, et elle avait manqué cette belle occasion. Puis, revenant à son premier sujet, elle insinuait, et c'était le passage de sa lettre dont elle avait le plus pesé les termes, qu'il y avait dans ce monde un être omnipotent, un magicien qui, d'un coup de sa baguette miraculeuse, pouvait faire jaillir de la roche la plus aride une source vive, convertir les déserts en gras pâturages et les chagrins des mères en de savoureuses félicités. Elle avait ajouté un post-scriptum ainsi conçu : — « Votre pauvre *petite bru*, qui se recommande à votre indulgente amitié, est fort triste et se désole : je ne sais si je dois lui conseiller de ne plus penser à un jeune homme qu'elle aime beaucoup, et dont elle voit les rares qualités et oublie les dangereux défauts. »

Elle relut sa missive, elle en fut contente et se hâta de l'expédier. Dans la soirée, Silvère, qui devait partir le lendemain à la première heure, vint faire ses adieux. Elle poussa la longanimité jusqu'à souffrir qu'il demeurât cinq minutes seul à seule avec sa fille.

— La main sur la conscience, lui demanda-t-il, aime-t-on encore un peu l'Iroquois ?

Elle ne s'entendait guère à varier ses litanies :

— Je vous avais dit que j'aimais la paix, et vous vous brouillez avec tout le monde.

— Ah ! distinguons : ce sont les autres qui se brouillent avec moi. Au surplus, que m'importe ? Le bonheur, le vrai bonheur c'est vous, et pourvu que vous me restiez fidèle, je suis prêt à soutenir que tout va à merveille, que tout ce qui existe est le mieux possible, et que les coquins eux-mêmes ont du bon.

Il lui avait dit cela avec un élan de passion qui réchauffa son indolence.

— Il vous en coûte donc beaucoup d'aller à l'église ? Il faudra pourtant que vous y alliez pour m'épouser.

— J'y irai, ce jour-là, de grand cœur. Il m'est insupportable de céder à la contrainte ; mais quand l'amour s'en mêle, rien ne me coûte, et les obéissances me sont douces.

— Pas toujours. Si vous aviez tenu la promesse que vous m'aviez faite, vous ne seriez pas en guerre avec votre oncle.

— Oublions le passé, s'écria-t-il, et ne songeons qu'à l'avenir. Qu'ai-je besoin de mon oncle et de ses millions ? J'ai de la volonté, j'ai des bras, j'ai des jambes, je suis de la race des ambitieux et des opiniâtres ; j'arriverai, je vous le jure, et je vous ferai un sort digne de vous... Mais savez-vous comment une femme doit s'y prendre pour doubler la force d'un homme ? Elle s'assied bien en face de lui, elle avance la tête, elle le regarde fixement, et elle lui dit tout bas, tout bas : « Iroquois, je t'aime, et tu en as pour ta vie ! »

Cette Méridionale lymphatique, passive, au ton lent et traînant, finissait toujours par s'échauffer au jeu. Tel quel, Silvère était après tout l'homme qu'elle préférait à tous les autres ; car si les autres l'admiraient et le lui faisaient sentir, il était le seul qui lui eût parlé d'amour, et quand il en parlait, cette musique lui chatouillait le cœur ; comme elle n'était pas ingrate, il y avait des instans où ce joueur de flûte, qui lui procurait des sensations inconnues, se faisait aimer d'elle aussi passionnément, aussi tendrement qu'il lui était possible d'aimer quelqu'un ou quelque chose. Elle fit ce qu'il lui disait de faire ; elle s'assit en face et tout près de lui, avança la tête, le regarda fixement.

— Vous aimez ce fou ? dit-il.

— Oui.

— Et il en a pour sa vie ?

— Pour toute sa vie.

Dans son ravissement, il s'apprêtait à sceller par un nouveau baiser leur traité de paix et d'alliance éternelle ; mais Mme Verlaque reparut soudain, et il n'était pas question de s'embrasser

en sa présence : elle lui ôta le morceau de la bouche. Quelques minutes après, elle lui exprima, en le reconduisant, le désir d'avoir souvent de ses nouvelles; en même temps elle lui signifiait qu'il eût à la prendre pour sa boîte aux lettres; que s'il avait quelque chose de particulier à mander à Ameline, elle s'acquitterait fidèlement de ses messages. Il goûta peu cet arrangement, mais il était dans cette disposition d'esprit où l'on ne se plaint de rien, où l'on avale la mouche avec le sirop. Le lendemain, à son réveil, il crut entendre le bourdonnement d'une voix douce et moelleuse, qui lui disait à l'oreille : « Pour la vie! pour toute la vie! »

Mme Verlaque passa les jours suivans dans une grande anxiété. Impatiente de recevoir une réponse de M. Trayaz, les heures de distribution et le facteur de la poste tenaient une place considérable dans ses pensées. Elle commençait à se décourager lorsqu'un matin elle vit entrer chez elle un gros homme rouge qu'elle connaissait. M. Trayaz, qui n'aimait pas à écrire, lui avait dépêché son intendant. Coiffé d'un chapeau gris à haute forme, M. Sucquier portait un habit de drap fin, un gilet blanc, une cravate bleu de ciel; sa boutonnière était fleurie, et il n'en était pas plus beau. Cependant sa face bourgeonnée plut beaucoup à Mme Verlaque. Il l'aborda d'un air de gravité et de mystère. Après s'être installé dans un fauteuil dont il fit crier les ressorts, avoir ouvert sa tabatière d'argent, prisé, toussé, soufflé et battu quelque temps la campagne pour exaspérer son impatience, il accoucha enfin et lui dit sur le ton familier qu'il prenait avec tout le monde, sauf avec l'homme puissant qui l'employait :

— Je vous apporte, madame, une nouvelle qui vous sera sûrement agréable. Vous avez annoncé à M. Trayaz que vous étiez désireuse de vendre votre maison : il ne sera pas fâché d'avoir un pied-à-terre à Hyères. Il m'a chargé d'examiner votre villa; sur mon rapport il s'est décidé à l'acheter et m'a prié de vous dire qu'en considération de vos embarras et de l'intérêt qu'il vous porte, il vous en offre deux cent mille francs, payables à jour préfix et selon les convenances de la venderesse.

Le cœur de Mme Verlaque se dilata. Mais comme elle n'acquittait pas volontiers la dette de la reconnaissance, elle hasarda de dire que dans ces conditions elle céderait sa maison au prix coûtant. Elle n'y gagna que de se faire rabrouer.

— Je ne sais ce qu'elle a coûté, lui repartit M. Sucquier d'un ton caustique, mais je sais que dans l'état où elle est, je n'en donnerais pas soixante mille francs.

Elle s'empressa de battre en retraite, loua le procédé généreux de M. Trayaz, déclara qu'il y a des amitiés auxquelles on attache un prix infini.

— Nous voilà donc d'accord, chère madame. Seulement...

— Ah! oui, dit-elle en souriant, je crois savoir que M. Trayaz ne fait jamais rien pour rien.

— Vous êtes une femme d'esprit et vous avez rencontré juste dans votre conjecture. Voici ce que M. Trayaz attend de vous : il désire qu'en ce qui concerne le mariage de mademoiselle votre fille, vous lui transmettiez vos droits sur elle, que vous lui en fassiez un transport en règle... Je vous étonne, chère madame?

— Beaucoup, cher monsieur!

— Croyez-moi, il n'y a rien là qui puisse vous effrayer et nous travaillons à votre bien. Si mécontent qu'il soit des procédés de son neveu, M. Trayaz s'obstine à s'intéresser à lui. Pourquoi est-il féru de ce garçon? C'est une faiblesse de vieillard que je ne me charge pas d'expliquer.

A ces mots, il se frotta la joue comme pour en effacer un soufflet qui y était resté.

— Bref, reprit-il, cet oncle débonnaire est prêt à se réconcilier avec son neveu, mais à la condition que l'ingrat s'humiliera devant lui. Ne serait-ce pas un admirable moyen de le mater que d'obtenir de vous le droit de disposer de la main de mademoiselle votre fille, et de pouvoir dire à cet hurluberlu : « Je la donnerai à qui me plaira : tâche de me plaire! » Au surplus, vous comprenez, madame, quel avantage vous pouvez retirer de cet étrange caprice. M. Trayaz devient en quelque sorte responsable de l'avenir de Mlle Verlaque. S'il la donne à son neveu, vous pouvez être sûr qu'il la dotera; s'il la lui refuse, il se croira tenu de lui trouver quelque autre parti, et la dot sera plus grosse encore.

Elle n'avait pas besoin qu'on lui expliquât tout ce qu'il y avait d'avantageux pour elle dans cette combinaison, qui lui sourit, et elle déclara que sans prendre le temps de la réflexion, elle souscrivait de grand cœur à l'arrangement qu'on lui proposait.

— Voilà qui est bien, poursuivit Sucquier. Seulement...

— Il y en a encore un? interrompit-elle de nouveau. Cette fois je commence à m'inquiéter.

— M. Trayaz désire, chère madame, que jusqu'au retour de M. Sauvagin, mademoiselle votre fille aille vivre en otage à la Figuière, et je vous jure qu'elle y sera traitée comme une reine.

— Je le crois, repartit Mme Verlaque, devenue tout à coup pensive; mais du moment que j'autorise M. Trayaz à accorder ou à refuser à son gré la main de ma fille, que lui importe qu'elle vive chez moi ou chez lui?

— Ah! vous ne le connaissez pas encore. C'est un homme d'imagination qui s'ennuie et qui cherche à se désennuyer. Que voulez-vous? il a le goût des signes visibles, des symboles qui

parlent aux yeux, et il ne méprise pas la mise en scène. En revenant de Paris, M. Sauvagin se précipite chez vous... : « — Où est-elle donc? » — Et vous lui dites : « — Ne la cherchez point, vous ne la trouveriez pas; votre oncle me l'a escamotée : c'est à lui qu'il faut la réclamer. » Quel coup de poignard! Et que n'ira-t-il pas s'imaginer? M. Trayaz le voit déjà, accourant tout éperdu à la Figuière, se jetant à ses pieds. Quoique mon seigneur et maître ne soit pas grand clerc en matière d'histoire, il a peut-être ouï parler du pape Grégoire VII et d'un certain empereur allemand qui fit amende honorable à Canossa. Assurément il ne contraindra pas M. Sauvagin à passer une nuit en chemise dans la neige : il n'y a pas souvent de la neige dans le Var au mois d'avril. Mais il trouvera autre chose; quand on s'ennuie, on se distrait, on dissipe ses brouillards comme on peut... N'allez pas lui gâter ses plaisirs!

Elle devenait de plus en plus songeuse, et les objections abondaient dans son esprit.

— Monsieur Sucquier, dit-elle, je tiens beaucoup à vendre ma maison, mais je tiens beaucoup plus encore à la réputation de ma fille. Elle est la première de mes affections...

— Et, soit dit entre nous, insinua-t-il, les affections sont quelquefois des affaires.

Elle ne releva pas cet impertinent propos, mais elle ajouta d'un ton sec :

— Je vous avoue que l'envoyer ainsi seule dans une maison étrangère... Si je l'y accompagnais, ce serait autre chose.

— Oui certes, madame, ce serait autre chose. Quelque agrément que M. Trayaz trouvât dans votre société, la petite pièce qu'il prépare perdrait de son sel, et il vous en voudrait de vos défiances. Aussi bien vous avez l'air de croire que vous enverrez Mlle Ameline dans un ménage de garçon, qu'elle n'y aura d'autre compagnie que celle d'un vieux célibataire. Erreur profonde! désabusez-vous, chère madame. Elle trouvera là-bas toute la famille de M. Trayaz, laquelle, si je sais compter sur mes doigts, se compose de trois femmes du meilleur monde et d'une jeune fille des plus agréables, Mlle Huguette Lejail. Elle s'amusera : on s'amuse beaucoup cette année à la Figuière. M. Trayaz a singulièrement rajeuni depuis son dernier voyage en Amérique. Nous avons une ou deux fois chaque semaine de grands dîners, la comédie, des concerts, des charades, des tableaux vivans, que sais-je encore? Votre fille a mené jusqu'ici une vie assez triste : laissez-la se secouer, et soyez sûre qu'on aura pour elle autant de respect que de soins. J'oubliais de vous dire que M. Trayaz, qui depuis son rajeunissement mêle un peu d'enfantillage à tout ce qu'il fait, ménage à

ses invités une surprise, une petite fête où il destine un rôle à la plus belle fille de la Provence... Enfin, il le veut! Conseil d'ami : regardez-y à dix fois avant de le désobliger.

Quand on demande au propriétaire d'un tableau de grand prix de l'envoyer à une exposition, il est partagé entre le désir de le produire dans le monde, de s'en faire gloire, et la crainte que ce chef-d'œuvre qui vaut une fortune n'éprouve une de ces avaries qu'on ne répare pas, ne lui revienne détérioré, avili. Mme Verlaque ressentait les mêmes perplexités. Elle se tut quelques instans. Puis :

— Monsieur Sucquier, me permettez-vous de m'ouvrir à vous avec une entière confiance?

— Comment donc, chère madame! Je me pique d'être un bon physionomiste, et dès notre première rencontre il m'a paru que nous étions faits, vous et moi, pour nous entendre. Je vous l'ai prouvé en m'expliquant tout à l'heure avec une liberté de langage et une absolue franchise que je n'ai pas avec tout le monde.

— Cher monsieur, s'il faut tout vous dire, je crains que M. Trayaz n'admire trop ma fille.

— Et vous en concluez qu'il pourrait être tenté de la prendre pour lui?

Il fit une pause à son tour, et roulant sa tabatière entre ses doigts, il semblait hésiter à poursuivre. Il se décida enfin à franchir le pas :

— On m'avait chargé de vous transmettre un message, et jusqu'ici vous avez eu affaire à l'ambassadeur de M. Trayaz. En ce moment, madame, M. Sucquier vous parle en son propre et privé nom : faites-lui l'honneur de l'écouter. Tout est possible. Mon Dieu! oui, il pourrait arriver que M. Trayaz, plus jeune de jour en jour, devînt amoureux de mademoiselle votre fille jusque par-dessus les oreilles!... Eh! le beau malheur si elle venait à l'épouser lui et ses quatre-vingts millions!

Mme Verlaque vit tout tourner autour d'elle. Elle était si troublée que M. Sucquier ne lui apparaissait plus que dans un grand éloignement et comme un point; il ne reprit que par degrés ses dimensions véritables. Dès qu'elle fut revenue de sa violente émotion :

— Ah! dit-elle, il y a de parfaits bonheurs qu'on n'ose souhaiter. Mais, comme vous le dites, tout est possible. Ne pourrait-il pas arriver aussi?...

— Non, interrompit-il d'un ton péremptoire, et vous vous alarmez à tort. Si M. Trayaz fait jamais la cour à votre fille, ce sera pour le bon motif. Croyez-moi, exception faite pour M. Sauvagin que nous n'aurons pas de peine à évincer puisqu'il s'en

charge lui-même, mon auguste patron est peu disposé à faire le bonheur de ses héritiers présomptifs, qu'il soupçonne d'attendre impatiemment sa mort. Bien conservé comme il l'est, si son cœur venait à se prendre, je ne serais pas surpris qu'il leur jouât le tour de se marier à leur barbe et de procréer un petit héritier direct, frais et rose. Verriez-vous grand mal à cela?

Elle fut prise d'un nouvel éblouissement, et passa son mouchoir sur son front moite de sueur. Auprès de la chimère dont elle se repaissait, toutes celles qu'elle avait caressées jusqu'alors étaient un pur néant : elle eut la vision d'un immense tonneau tout bondé d'or qu'une petite femme grasse, qui lui ressemblait beaucoup, mettait en perce; elle puisait, puisait, et le tonneau ne se vidait pas.

— Convenons de nos faits, poursuivit M. Sucquier en se carrant dans son fauteuil. Je vous affirme et vous certifie qu'à l'instant où je parle, M. Trayaz n'a pour votre fille qu'une bienveillance toute paternelle, une amitié de vieillard; que son idée est de la donner à son toqué de neveu. Mon idée à moi, dont je n'aurais garde de lui souffler mot, est que Mlle Ameline, si elle sait s'y prendre... Est-elle habile? a-t-elle quelque adresse, quelque manège?

— La malheureuse ne sait pas même ce que c'est!

— Est-elle docile au moins?

— C'est sa grande qualité.

— Eh bien! si je suis assez heureux pour vous inspirer quelque confiance, priez-la, ordonnez-lui de se gouverner entièrement par mes conseils... Vous vous en remettez, j'espère, à mon expérience et à ma bonne foi?

— En doutez-vous? dit-elle. Si ce que nous souhaitons arrivait, si l'oncle se substituait au neveu, vous seriez bien vengé de l'affront que vous a fait cet impertinent.

— Croyez, madame, dit-il avec un accent aigre-doux, que je n'ai pas l'âme rancunière, et que je n'invoque jamais dans mes oraisons le Dieu des vengeances... Si vous parveniez au terme de vos souhaits, — mon Dieu! il est permis à chacun de penser à soi, j'ose espérer que celui qui aura été à la peine sera à l'honneur, et qu'outre le plaisir très vif que je puis avoir à vous obliger, vous voudrez bien...

Elle lui épargna l'embarras d'achever.

— Monsieur Sucquier, nous ne sommes pas des ingrates, ma fille et moi.

Il haussa légèrement les épaules, fit une moue d'incrédulité.

— D'ailleurs, ajouta-t-elle, notre intérêt vous répond de nous,

nous prendrons tous les engagemens qu'il vous plaira. Ne tenez-vous pas notre sort dans vos mains?

Elle avait touché la bonne corde, et il sourit agréablement.

— J'ai toujours aimé, dit-il, la vérité crue et sans phrases.

Puis, s'étant levé : — Nous nous égarons dans le septième ciel; reprenons terre, s'il vous plaît. Dans quelques jours M. Trayaz vous enverra une femme de chambre qu'il se propose d'attacher au service particulier de mademoiselle votre fille, et qui viendra la chercher pour la conduire à la Figuière.

Elle s'inclina en signe d'acquiescement et serra jusqu'à deux fois la main que Silvère n'avait pas voulu toucher. Elle passa le reste du jour dans une sorte d'ivresse. Elle sentait par tout son corps un fourmillement de joie; sa tête lui semblait trop petite pour contenir ses espérances, et, comme un arbre qui plie sous le poids de ses fruits, elle avait peine à porter son bonheur et ses rêves.

Elle ne donna à sa fille que de brèves explications, se borna à lui dire que M. Trayaz l'avait prise en grande affection et désirait avoir quelque temps sous son toit « sa charmante bru », qu'il y a des invitations qu'on ne peut refuser. Ameline pâlit d'effroi. Mme Verlaque lui représenta qu'il y allait de son avenir, qu'au surplus on s'amusait beaucoup à la Figuière. Elle ajouta que M. Sucquier était un digne et excellent homme, qui se faisait un plaisir de veiller sur les jeunes filles et de les secourir dans leurs embarras.

Dès le lendemain, elle fit venir la plus habile couturière et la meilleure modiste d'Hyères, et s'occupa de la bien nipper. Elle lui fit présent d'un médaillon d'or et d'un bracelet de perles qu'elle avait sauvés de son naufrage. Au jour marqué, Virginie — ainsi se nommait la femme de chambre que M. Trayaz mettait à son service — vint la chercher. Mme Verlaque l'accompagna à la gare, lui recommanda une fois encore de prendre M. Sucquier pour son confident et son conseiller. Cette recommandation, faite d'un ton solennel, l'étonna beaucoup. Elle n'était pas dans le secret des dieux; elle ignorait les espérances inouïes qu'on fondait sur sa beauté.

Elle avait le cœur gros, et longtemps après que sa mère eut disparu, elle la cherchait encore du regard. On lui avait dit et répété que M. Sucquier était le meilleur des conseillers, le plus sûr des confidens. Elle serait donc tenue de lui faire des confidences, de lui demander des conseils? Tout cela lui semblait fort inquiétant. La Figuière lui apparaissait comme un endroit redoutable, où elle aurait des problèmes à résoudre, des décisions à prendre, où des sphinx posaient aux jeunes innocentes des ques-

tions obscures auxquelles elles ne savaient que répondre. Et sa mère ne serait plus là, cette mère qui savait tout et dont les yeux lui dictaient ses volontés!

Heureusement, si elle s'effarait de peu de chose, elle n'était pas difficile à rassurer: pour peu qu'on eût d'autorité sur elle, c'était un jeu de l'agiter ou de la calmer. Virginie était une enjôleuse, qui la séduisit bientôt par ses chatteries, et lui persuada qu'elle avait tort de se tourmenter, de se faire des monstres, qu'il n'y en avait point à la Figuière, qu'elle y trouverait une maison très confortable, où tout le monde s'appliquerait à lui rendre la vie douce et facile. Elle apprit de cette fille accorte, obligeante, qui ne déparlait pas, mais ne parlait jamais en l'air, que le soir même M. Trayaz donnerait une grande fête et quel rôle il désirait qu'elle y jouât. Ce rôle s'accordait avec ses goûts. Elle n'avait aucun talent pour la conversation; mais les oiseaux aiment à chanter : c'était son langage naturel. M. Trayaz, toujours bien renseigné, n'ignorait pas qu'elle avait un gosier de rossignol, et il comptait sur cette virtuose pour embellir un intermède dont il se proposait de régaler ses invités. Virginie lui apprit encore qu'il tenait beaucoup à ce que personne ne fût instruit de son arrivée et les mesures qu'il avait prises pour l'introduire chez lui nuitamment et en grand mystère. C'était dans sa vie une étonnante nouveauté ; rien d'approchant ne lui était jamais arrivé. Cette petite machination, dont elle ne pouvait deviner le but, après l'avoir effrayée, l'amusa. Elle avait l'esprit complaisant, elle résolut de tout prendre en bonne part et finit par se convaincre que la Figuière n'était pas le monde des épouvantes, qu'elle y vivrait en paix, que, grâce à l'amitié dévouée et aux bons avis d'une femme de chambre qui avait gagné toute sa confiance, elle éviterait les mésaventures, les pas glissans, les rencontres dangereuses et les regards qui font peur.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La cinquième partie au prochain numéro.*)

LE MARÉCHAL BUGEAUD

D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

Thomas-Robert Bugeaud de la Piconnerie, maréchal de France, duc d'Isly, le vainqueur d'Abd-el-Kader et le véritable conquérant de l'Algérie, compte à bon droit parmi les figures originales d'un siècle auquel les hommes originaux n'ont certes pas manqué. Être en même temps un de nos meilleurs capitaines et l'un de nos premiers agriculteurs; personnifier dans toute leur grandeur deux forces vitales de la France, le paysan et le soldat; témoigner d'une égale supériorité dans l'art de détruire et de créer, montrer en toutes choses un bon sens un peu rude sans doute, mais efficace, une volonté ardente, précise; avoir la vision rapide et claire de la réalité, du but et des moyens d'y parvenir; inspirer confiance par cette qualité indéfinissable, l'autorité, qui est aux hommes ce que la grâce est aux femmes, et se compose de force morale, de ténacité, d'éloquence, du prestige de la victoire; demander peu de conseils aux livres et aux hommes, beaucoup à l'expérience, à l'observation directe; tirer de son génie intérieur le projet d'une campagne, le plan d'une bataille, les argumens propres à ébranler la routine rurale, — personne, maintenant que la fumée des polémiques et des injures d'antan est dissipée, ne s'aviserait de contester à Bugeaud de tels mérites. Si l'on ajoute un caractère impétueux, passionné, droit et sensible; une confiance entière dans la valeur de ses conceptions; le besoin de penser tout haut, de dire leur fait à tous, amis et adversaires, journaux et colons, chambres et ministres, sans s'inquiéter de déplaire ou d'embarrasser; un esprit vif, débordant de saillies qui attestaient d'ailleurs plus de verve que de bon goût;

une intelligence toute personnelle, indépendante des fortes études classiques qui firent défaut à sa jeunesse; si l'on met en ligne l'art de surprendre et de dompter les caprices de la fortune en face de l'ennemi, de se faire adorer de ses soldats et d'en obtenir les plus rares efforts; et si enfin, l'on note, au service de ces dons, une santé de fer, fortifiée par la terrible endurance des guerres du premier Empire, par les longues années passées au milieu des champs, et cette faculté de travailler presque indéfiniment commune aux grands hommes d'action, on aura les principales lignes du portrait, tel qu'il se dégage des nombreux écrits de Bugeaud, de l'ouvrage si complet de M. d'Ideville, — et d'une correspondance intime que le hasard a mise en notre possession.

Il naquit à Limoges le 15 octobre 1784, quatorzième enfant d'un gentilhomme périgourdin, Jean-Ambroise Bugeaud, marquis de la Piconnerie, et de Françoise de Sutton de Clonard, issue d'une famille irlandaise qui s'était fixée en France avec Jacques II. On le destinait à l'Église, mais la Révolution éclata, bouleversant fortunes, espérances, projets. Son père, sa mère, une de ses sœurs emprisonnés, ses frères aînés émigrés, ses plus jeunes sœurs obligées de travailler pour vivre, de faire des chemises, tandis que, âgé de huit ans à peine, il s'occupait de la cuisine et des commissions, — heureux encore lorsque la journée se passait sans une visite au tribunal révolutionnaire, où Phillis venait avec lui défendre la tête de ses parens, — ces premières leçons de choses durent graver en sa jeune âme de profonds enseignemens. Il perd bientôt sa mère, passe quelque temps à Limoges avec son père, gentilhomme féodal dans toute la force du terme, dur, égoïste, violent, ivre d'autorité et d'orgueil, à qui ses enfans ne devaient jamais adresser la parole sans être interrogés, que longtemps après sa mort les paysans croyaient entendre pendant la nuit, faisant rage à travers les bois de la Durantie, escorté d'une meute fantastique, lançant avec sa trompe des appels de menace qui se confondaient avec le vent et le tonnerre. Bugeaud étouffait dans cette atmosphère de contrainte et de terreur. Se sentant abandonné, sevré de toute caresse, il quitte un jour la maison, et, muni d'un morceau de pain, marche toute la nuit, arrive, exténué mais ravi, au château de la Durantie (près Lanouaille, Dordogne) où le marquis avait laissé ses filles : il n'avait que treize ans et avait fait seize lieues sans s'arrêter. Là aussi on était fort pauvre; ses sœurs, faute de chaussures, restaient des mois sans sortir, mais leur tendresse toute maternelle transforma cette demeure en paradis : avec elles il apprenait des scènes de Molière et de Racine, qu'ils jouaient en se donnant la réplique; sa pêche, sa chasse alimen-

taient une table maigrement servie où les châtaignes formaient le plat de fondation. Et, — tant ils avaient l'habitude de mettre en commun joies, pensées, soucis, — une nuit d'hiver, tandis qu'il attendait le renard à l'affût, apercevant des bécasses qui sautillaient sur la neige durcie, il courut à la maison pour forcer Phillis et Hélène à se lever et prendre leur part de ses émotions cynégétiques.

Ayant de la sorte atteint dix-huit ans, et comprenant que cette existence ne pouvait toujours durer, qu'il fallait, pour lui, pour les siens, se créer un avenir, il demande une place de commis à M. Festugières, maître de forges dans le Périgord : « Je ne veux pas d'un gentilhomme pour commis, répond celui-ci; ce n'est pas votre place : votre intelligence vous mènera à de grandes positions dans l'armée. Entrez-y donc, puisque vous êtes pauvre. » Conseil prophétique qui désespéra d'abord notre héros, parole heureuse qui fit lever le bon grain, car, employé dans les forges du Périgord, qui sait si Bugeaud se fût seulement rendu digne de remplacer un jour son patron? Le 29 juin 1804, il est admis aux vélites de la garde, et sa correspondance avec Phillis nous initie à sa nouvelle existence. Comment la vie de caserne n'aurait-elle pas semblé très amère à ce jeune homme de dix-neuf ans qui avait vécu au grand air, en libre grâce, dans l'intimité de la famille, et se trouvait subitement soumis à une discipline d'airain, malmené par les anciens (1), commandé par des chefs qui « tous ont une très mauvaise morale, croient qu'après la mort tout est fini, qu'ils sont des animaux comme les autres. Ils croient à un Être suprême, mais ils le supposent neutre? » Il déplore la pauvreté qui l'a chassé de son pays, cherche « à se former une bonne société bourgeoise, » trouve fort mauvais que les lingères de Paris entretiennent presque toutes un grenadier et, loin d'en être payées, qu'elles le paient. Afin de se procurer des livres d'étude, il vend une partie de son pain, et, quand ses camarades ne font plus leur sabbat d'enfer, il lit à la clarté douteuse du lumignon

(1) A cette époque, les soldats avaient une seule gamelle de soupe pour six; on la plaçait sur un banc ou sur une table, les convives formaient un rond autour; chacun à son tour plongeait sa cuiller de bois et la retirait pendant que le voisin exécutait la même manœuvre. « Un jour, dit la comtesse Féray, mon père, affamé, oublia la consigne, et, après avoir avalé une première cuillerée, en prit immédiatement une seconde. Sur ce, un des vieux grognards se précipite vers le gourmand et lui crie en fureur : « Avec tes *thématiques* et ta *gérographie*, tu n'es qu'un f... blanc-bec. » A cette apostrophe, l'insolent reçut sur la figure le contenu de la gamelle. Un duel s'ensuivit; le vieux grognard fut tué; et de ce jour les jeunes conscrits souffre-douleur et martyrs furent respectés davantage dans le régiment. » Bugeaud eut plus tard deux autres duels également funestes à ses adversaires. Le dernier, en 1832, coûta la vie au député Dulong.

enfumé de la chambrée. Comme il regrette son chien, son fusil, les caresses des chères sœurs! Comme il maudit son ambition! Souvent il a bien faim et dévore en rêve les châtaignes, les pommes de terre de la vieille Durantie. Sa consolation est d'aller s'asseoir au pied d'un arbre, dans la forêt de Fontainebleau, pour y pleurer toutes ses larmes. Un de ses camarades, l'ayant rencontré au milieu de ces tristes ébats, le gronde amicalement : « Que fais-tu là, grand imbécile? Au lieu de pleurnicher comme un veau, viens au bal des blanchisseuses. » Il l'entraîne de force, donne le mot d'ordre aux plus jolies filles de l'endroit, et voilà Bugeaud entouré, fêté, oubliant sa mélancolie entre un sourire et la valse dont il raffole : on peut croire qu'il retourna un peu moins souvent au bois.

Aussi bien de puissantes distractions viennent imprimer un meilleur branle à son âme : les fêtes du sacre où « tout avait l'air divin », où l'Empereur lui a adressé la parole, où il se serait cru dans l'Olympe s'il n'avait pris la fièvre en faisant la haie devant le cortège les pieds dans la boue; le camp de Boulogne; la campagne de 1805, Austerlitz, la capitulation d'Ulm, l'armée ennemie défilant aux pieds de l'Empereur, qui, en se chauffant, brûle cette redingote grise, « à laquelle il semble attacher un peu de superstition; » les souffrances, les fatigues, les privations mille fois plus pénibles que la bataille, si pénibles qu'à certain moment Bugeaud invoque un de ces boulets qui pleuvent sur son régiment. D'ailleurs le métier de héros est si fort celui d'un brigand qu'il le déteste de toute son âme : il faut avoir un cœur de rocher, dénué de toute humanité, pour aimer la guerre, et, ces rois qui la déclarent sans motifs légitimes, « on devrait les condamner à entendre toute leur vie les cris des blessés. » Même après l'épaulette, Bugeaud songea plusieurs fois à quitter l'armée, et il l'eût fait si ses sœurs n'avaient retenu sa lettre de démission. Il gagne à Austerlitz son galon de caporal dans la garde, qui équivalait au grade de sergent-major dans la ligne. Promu sous-lieutenant au 64e de ligne en 1806, il reçoit à Pulstuck, pendant la campagne de Pologne, sa première blessure. Dans l'Europe centrale il a vu se former, marcher, subsister des armées de 100000 hommes; en Espagne l'attend la guerre de partisans, la guerre de siège, la guerre des rues : l'émeute à Madrid, le siège de Saragosse, Lérida, Valence, Tortose, Tarragone, sont les principales étapes de cette rude chevauchée de cinq ans, sous les ordres du maréchal Suchet, celui-là même auquel Napoléon décernait ce compliment : « Ce qu'il écrit vaut mieux que ce qu'il dit; ce qu'il fait vaut mieux que ce qu'il écrit. » Deux brillans

combats, Ordal et Bubrégal, le font major et lieutenant-colonel; mais, comme l'avancement à cette époque est très lent, qu'il ne suffit pas de bien jouer et qu'il faut encore être heureux, Suchet réclame en vain pour lui le grade de colonel.

C'est Louis XVIII qui, le 11 juin 1814, répara ce déni de justice. Pendant les Cent-Jours, Bugeaud, colonel du 14e de ligne, formant l'avant-garde de l'armée des Alpes, accomplit trois faits d'armes qui disparaissent dans la grandeur du désastre de Waterloo : le 15 juin, il enveloppe un bataillon piémontais, s'en empare presque sans coup férir, met en déroute une brigade accourue au secours de sa grand'garde, occupe Conflans et l'Hospital; quelques jours après, il enlève un bataillon de grand'garde établi à Moulins; et, enfin, le 28 juin, apprenant que 10000 Autrichiens approchent, il forme son régiment en colonne serrée, lui lit le bulletin de Waterloo, et ajoute ces belles paroles : « Soldats du 14e, voici votre aigle : c'est au nom de la patrie que je vous le présente, car, si l'Empereur, comme on assure, n'est plus notre souverain, la France reste. C'est elle qui vous confie ce drapeau; il sera toujours pour vous le talisman de la victoire. Jurez que tant qu'il existera un soldat du 14e, aucune main ennemie n'en approchera! — Nous le jurons! » s'écrie tout d'une voix le régiment. Le combat s'engage, et pendant dix heures, 1751 Français tiennent tête à l'ennemi, tuent 2000 hommes, font 960 prisonniers, — et Bugeaud, renforcé de deux bataillons, se disposait à achever la destruction des Autrichiens, lorsque se présenta un officier d'état-major annonçant la signature de l'armistice.

Au mois de septembre 1815, malgré sa loyale adhésion à la royauté, Bugeaud est licencié comme brigand de la Loire, et se retire à la Durantie, où il épouse Mlle de Lafaye, où pendant quinze ans il va satisfaire une de ses maîtresses passions, l'agriculture. Manier la charrue et la faux, diriger soi-même du matin au soir les ouvriers, n'est qu'un jeu pour un tel homme. Mais il ne lui suffit pas de transformer sa propriété par de nouveaux procédés de culture, de fonder une école dans sa propre maison : il veut changer le sort misérable du paysan et coloniser le pays; il s'attaque à la routine, triomphe des défiances, prouve la bonté de ses idées par le succès; et l'un des plus beaux jours de sa vie est sans doute celui où les propriétaires du canton forment à sa voix le premier comice agricole de France. Et, après comme avant 1830, à la Chambre et en Algérie, dans sa correspondance avec les préfets et les ministres, au Conseil général de la Dordogne, il demeure un des plus fermes défenseurs de l'agriculture, soit qu'il réclame des millions pour généraliser l'institution des comices

agricoles ou qu'il propose de fertiliser les landes de Bretagne et de Gascogne avec le concours de l'armée, les territoires de l'Algérie par des colonies militaires, soit qu'il s'efforce d'introduire des cultures nouvelles, comme le mûrier, dans son département, toujours fidèle à sa devise : *Ense et aratro*. Et en effet, pourquoi l'armée, qui porte en elle tous les élémens d'une société, ne pourrait-elle, avec ses bras nombreux et à bon marché, produire une partie de ce qu'elle coûte? s'il y a du trop-plein dans les villes, qui empêcherait de l'employer dans les campagnes? et pourquoi l'agriculture, mieux connue, donnant des résultats certains, ne deviendrait-elle pas une carrière qui absorberait les intelligences oisives et, par leur intelligence même, dangereuses? Ces idées réformatrices, Bugeaud les répandra continuellement, avec la ferveur de l'apôtre, sans se laisser décourager par l'égoïsme de ses auditeurs. Tout lui sera tribune et prétexte à conférence, l'écurie du paysan qu'il visite, le champ où il laboure, la route où il chemine. Et grâce à son activité, peu à peu le Périgord, une partie même du Limousin revêtent une nouvelle physionomie : aux maigres bruyères, aux prairies marécageuses, au bétail étique, aux métairies sordides, succèdent les champs bien cultivés, des fermes confortables, des prés largement drainés, des prairies artificielles nourrissant de beaux animaux; mieux vêtu, mieux nourri, mieux logé, le paysan aime cet homme qui lui apporte la contagion du bon exemple. Il avait soin aussi, pour se mettre à la portée de ses Périgourdins, simple colonel ou maréchal de France, de leur parler presque toujours en patois, et l'on a conservé plusieurs de ces harangues où il leur distribuait la manne des conseils pratiques : tel, dans une langue moins rustique, mais aussi claire, aussi incisive, s'adressait aux paysans du Bourg-d'Iré, un autre agriculteur, le comte de Falloux.

La révolution de 1830 n'était pas pour affliger grandement le colonel Bugeaud. Il se trouvait sans doute heureux dans son horizon restreint, refusant d'assister aux conciliabules républicains ou bonapartistes de Périgueux et de Limoges; mais l'action, maîtresse de tels hommes, devait tôt ou tard l'emporter dans des régions plus vastes, plus orageuses aussi. Croyant la guerre imminente, il demande donc du service au lendemain des journées de Juillet, et reçoit le commandement du 56e de ligne, en garnison à Grenoble. Là, tout en instruisant ses soldats, il suit d'un regard inquiet les premières aventures du nouveau régime. Deux tendances se manifestaient, deux partis s'étaient aussitôt formés parmi les vainqueurs de 1830 : — ceux-ci prétendant que Louis-Philippe avait été couronné non *parce que*, mais *quoique* Bour-

bon, partisans d'une nouvelle Charte, hantés par le souvenir de la Déclaration des Droits de l'Homme et de la Constitution de 1791, voyant dans la monarchie nouvelle la meilleure des républiques, prêtant l'oreille aux utopistes, pleins de bienveillance pour les émeutiers, estimant enfin qu'on faisait toujours trop pour le pouvoir, jamais assez pour la liberté; ceux-là — et parmi eux le duc de Broglie, Guizot, Casimir Perier — s'efforçant de ne pas devenir révolutionnaires même en accomplissant une révolution; rappelant que celle-ci avait été entreprise consommée pour l'ordre et non contre l'ordre, au cri de : Vive la Charte! et se flattant d'introniser une quasi-légitimité, une quasi-hérédité. Est-il besoin de dire que c'est de leur côté que Bugeaud se rangea? Autant il s'indigne des faiblesses du jury, des concessions aux amis du bonnet rouge, aux députés de l'opposition, autant il seconde une politique qui au dehors posait le principe de non-intervention; au dedans faisait respecter le jugement de la Chambre des pairs sur les ministres de Charles X; enlevait à La Fayette le commandement des gardes nationales du royaume; et, prenant tout son essor avec Casimir Perier, ramenait le calme dans les rues, l'ordre dans l'administration, et rassurait l'Europe sans lui céder (1).

Élu député, promu général en 1831, il donne un gage de son dévouement en acceptant, bien malgré lui, le poste de gouverneur de la citadelle de Blaye, où venait d'être enfermée la duchesse de Berry (13 janvier 1833). « Le Roi le sacrifie, sans penser qu'il a une famille, soupirait Mme Bugeaud; et, devant le déchaînement des partis, le gouvernement ne le soutiendra pas! » Lourde, en effet, était la tâche. Bugeaud s'efforça de la remplir en gentilhomme : il répond avec indépendance aux ministres, leur met le marché à la main lorsqu'il juge sa dignité compromise, émet l'avis de renvoyer la princesse avant les couches, décide non sans peine le Cabinet à lui épargner un acte de constatation de son état, concilie, — elle-même l'a reconnu plus tard, — ses devoirs

(1) On jouait *Robert le Diable* en 1832, et Henri Heine commentait spirituellement le sens politique du livret : « Robert le Diable, fils d'un démon aussi réprouvé que Philippe-Égalité et d'une princesse aussi pieuse que la fille des Penthièvre, Robert le Diable est poussé au mal, à la révolution, par l'esprit de son père, et, par celui de sa mère, au bien, c'est-à-dire vers l'ancien régime. Ces deux natures innées se combattent dans son âme; il flotte entre les deux principes, il est juste-milieu. C'est en vain que les voix de l'abîme infernal veulent l'entraîner dans le mouvement, en vain qu'il est appelé par les esprits de la Convention qui, nonnes révolutionnaires, sortent de leur tombeau, en vain que Robespierre, sous la figure de Mlle Taglioni, lui donne l'accolade. Il résiste à toutes les attaques, à toutes les séductions. Il est protégé par l'amour d'une princesse des Deux-Siciles, qui est fort pieuse, et lui aussi devient pieux; et nous l'apercevons à la fin dans le giron de l'Église, au milieu du bourdonnement des prêtres et des nuages d'encens. »

de soldat avec les égards dus à une grande infortune. Des relations courtoises s'établissent même entre le geôlier, sa famille et la prisonnière. Dieu sait cependant si les attaques des carlistes, les dénégations de l'entourage de la duchesse, exaspéraient un homme aussi loyal que susceptible! — « Que me diriez-vous, lui demanda un jour M. de Brissac, si dans de pareils momens j'allais visiter le chambre de votre femme et tâter son lit? — Comme son geste et son ton étaient impertinens, je lui répondis : « Je vous donnerais un soufflet et un coup d'épée; mais ma femme n'a pas fait la guerre civile; elle n'a pas non plus accouché devant un nombreux public et montré à trente grenadiers et à un maréchal de France que son enfant allait naître. Ces gens-là parlent et argumentent comme s'ils étaient encore aux Tuileries. » Lorsque tout est terminé, le général supplie le président du conseil de ne lui accorder aucune récompense : de cette affaire il n'attend rien et ne veut rien que le bonheur d'aller passer cinq ou six mois avec ses bœufs et ses trèfles; et, le Roi lui ayant spontanément envoyé 20 000 francs, il obtient qu'on les consacre à l'établissement d'une fontaine sur la place d'Excideuil. Hélas ! pendant que Mme Bugeaud et ses enfans rentraient en Dordogne, il fallait que le général bût le calice jusqu'à la lie : il dut accompagner la duchesse de Berry, en Sicile, et, sitôt qu'on eut mis le pied sur l'*Agathe*, il put constater que soins, égards, marques de sympathie étaient oubliés comme par enchantement. La princesse le tenait à l'écart avec une préméditation évidente de le mortifier, tandis qu'elle comblait de politesses toute la marine, prenait le bras même à de simples élèves. Aussi ne fit-il aucun séjour à Palerme, et reprit-il joyeusement le chemin de la France.

C'est alors que commencent ses relations avec Romieu, le futur auteur de l'*Ère des Césars* et du *Spectre rouge*, d'abord mystificateur émérite, vaudevilliste, dramaturge, rédacteur en chef du *Messager*, puis administrateur fort distingué, de bon renom et de grande popularité, circonspect et avisé, préparé d'ailleurs à ces fonctions par de fortes études (il avait passé par l'École polytechnique et montra une rare compétence dans les questions de ponts et chaussées, d'eaux et forêts). Bugeaud, qui se connaissait en hommes, eut bientôt apprécié les solides qualités du nouveau préfet de la Dordogne, et les rapports officiels firent place à une sympathie affectueuse. J'ai sous les yeux cent seize lettres que lui écrivit le général de 1833 à 1844, et, si elles ne présentent pas leur auteur sous un nouvel aspect, du moins confirment-elles d'une manière décisive le témoignage de sa famille et de ses amis; elles mettent en relief son caractère public

et privé, ses opinions sur les hommes et les choses à mesure qu'ils défilent, se heurtent ou se mêlent à sa vie. Des questions de famille, des affaires départementales, je n'aurai cure : les deux amis se racontent naturellement les soucis, les joies intimes; de loin comme de près Bugeaud suit avec sollicitude les intérêts de ses commettans, s'efforce de faire pleuvoir sur eux la rosée des bienfaits du pouvoir, se montre un député fort vigilant et expert en cuisine électorale; comme on pense, ses adversaires sont un peu les ennemis de la chose publique, et il a en horreur les tièdes, les traîtres qui pullulent en Dordogne, à Paris, en Algérie.

Ils ont d'autres affinités : pas plus que le préfet, le général ne saurait se tenir d'insérer dans les *carrés de papier* des articles anonymes, de rendre coup pour coup aux journaux qui l'attaquent. Ceux-ci ne s'en font pas faute : ils savent combien il a l'épiderme sensible, et le criblent de mille flèches. Et lui de faire face de tous côtés, sans que jamais personne arrive à lui faire goûter les avantages d'un silencieux dédain. Qu'il défendît son honneur injustement attaqué à propos du procès du général de Brossard, ses intentions méconnues, ses plans, ses opérations militaires, il ne distingue pas entre la plaisanterie et la satire amère, ne s'inquiète pas s'il blessera d'autres personnes ou lui-même par ricochet, s'il est bien utile de tirer des perdreaux avec des boulets de trente-deux. Cette *lépreuse*, cette *épileptique*, la presse, il la compare à la peste, au choléra; elle opprime tout le monde, sauf cinq cents loups-garous de journalistes; elle embarbouille de sophismes l'esprit des nouveaux députés; elle perdra la France! Le journaliste qui tous les jours attaque l'ordre social est cent fois plus coupable que le malheureux qu'on envoie aux galères pendant dix ans pour un fait isolé. La presse indépendante est bien plus dépendante que la presse soudoyée : aucun ministre n'aurait de quoi la rétribuer comme la rétribuent les passions. Mais le remède? Museler le plus possible la mauvaise presse, celle qui ne pense pas comme lui, qui critique la royauté, les ministres; se concerter pour faire une presse *exterminante*, *annihilante*, empêcher maires et fonctionnaires de s'abonner aux journaux *des gueux du bousingotisme*, faire vivre *les nôtres*, ne pas rougir d'être de son parti. Avec Bugeaud l'homme de guerre déborde sans cesse sur l'homme politique, il voit la société comme un camp, avec ses parcs d'artillerie, un général en chef, des officiers, des soldats, le code militaire, le sabre et le nerf de bœuf pour la gouverner. Tout ce qui se rapproche de cet idéal lui plaît, tout ce qui s'en écarte l'horripile.

« Ici (dans le Nord, écrit-il en 1839), la presse a hébété une

population paisible, modérée, industrielle et riche. Elle nomme huit députés de l'opposition extrême ou presque extrême sur douze, malgré qu'elle veuille la monarchie, l'ordre et la paix, et qu'elle soit très satisfaite des brillantes affaires qu'elle fait. Les fabricans, les filateurs, les boutiquiers sont orgueilleux comme des parvenus; ils veulent, disent-ils, des députés indépendans; et ils prennent les plus dépendans possibles de leurs passions, de la presse et d'une vaine popularité. Voilà l'œuvre de cette presse qu'on dit tombée dans l'impuissance, et qui, selon moi, sera toujours très forte, parce que les sots et les faibles seront toujours en majorité... » Plus loin, le général exprime le désir que M. Thiers fasse partie du nouveau cabinet, après le triomphe de la coalition de 1839, cette fronde parlementaire où chacun mit son drapeau dans sa poche pour l'en retirer tout fripé, où les chefs donnèrent un si mauvais exemple aux soldats, marchant de faute en faute, ouvrant la porte à la coalition réformiste de 1847, esclaves de leurs ressentimens, de leurs ambitions, de leurs amours-propres irrités :

M. Thiers hors du Cabinet ira aux dernières limites, et, en attendant, il rendra le gouvernement très pénible, et par son habileté personnelle, et parce qu'il dispose de toute la presse, laquelle forme aujourd'hui l'aristocratie la plus compacte, la plus puissante qui ait jamais existé. Voyez comme elle tient le pays bloqué de manière à ne lui laisser arriver aucune vérité. Voyez comme elle élève un de ses chefs au-dessus du roi. C'est un duc de Bourgogne...

Et ailleurs :

...Je ne pense pas que la faction soit tout à fait découragée; ses raisons sont dans la presse, et tant que celle-ci pourra souffler le feu et prêcher la république, il y aura de temps à autre des tentatives et du sang répandu. C'est là tout notre mal. Insensés que nous fûmes de lâcher la presse sans bride ni liens! Nous avons établi la liberté de 500 journalistes, de quelques factieux, et opprimé tout le reste. En tout cela nous avons obéi aux sophismes dont la presse elle-même avait embarbouillé notre esprit et troublé notre raison, pour mieux établir son influence despotique. Oh! comme je la hais! Quand pourrai-je faire partie d'une croisade contre elle? Jamais on ne détesta autant les barons féodaux! Plus j'aime la liberté, plus je suis patriote, et plus j'abhorre la presse! Elle fait tant de mal au pays! Elle corrompt tout : les lois, les hommes, les meilleures choses; et on l'appelle la plus précieuse de nos libertés! Ah! oui, précieuse, comme la peste et le choléra! Mieux vaudrait porter ces deux fléaux aux Allemands que la liberté de la presse!... Quand les journaux me paieront-ils leurs scélératesses? Oui, il y a liberté pour les journaux : tout le reste est esclave. Mais les journaux eux-mêmes sont esclaves des passions qu'ils ont soulevées, des nécessités de leur horrible fabrique, des sordides intérêts qui s'y rattachent. Pauvres indépendans! comme dit Jaubert.

Très autoritaire, dévoué à la politique du Roi, archigouvermental, protectionniste et censitaire dans l'âme, il déteste la République, les régicides, les émeutiers, « qu'il faut mettre à part des forçats pour que ceux-ci ne soient pas infectés par ces excrémens de l'espèce humaine, » n'aime pas l'opposition, témoigne une sympathie fort tiède au régime parlementaire. C'est une politique réaliste dans toute la force du terme, d'une logique rigoureuse mais étroite, peu attentive aux leçons de l'histoire, aux perpétuelles antinomies des questions. Les yeux fixés sur le péril d'aujourd'hui, sur l'heure présente, il a manqué à Bugeaud de voyager dans le passé ou même dans le présent, d'aller par exemple en Turquie, où le général Sebastiani, en moins de deux ans d'ambassade, voyait périr par des conspirations onze ministres et deux souverains. En revanche, de tels hommes sont d'incomparables agens : jamais de défaillance, une présence d'esprit que rien ne déconcerte, un dévouement infatigable, des idées simples qui tout naturellement se concrètent en volonté, en action, en succès immédiat. Dans ses lettres à Romieu, on voit Bugeaud, mécontent souvent et pour son compte et pour le compte de la France, toujours prêt à servir au premier appel, à brûler ses vaisseaux, affrontant toutes les responsabilités, même celles d'actes qu'il n'a pas accomplis, — par exemple se taisant lorsqu'on l'appelle l'égorgeur de la rue Transnonain ; — et il n'avait point pris part à cette répression. Cependant il n'ignore pas les avantages du métier de Célimène parlementaire ; il sait qu'il vaut mieux se promettre que se donner, qu'on tient davantage les hommes par l'espérance que par la reconnaissance, que les caractères non tranchés, nageant entre deux eaux, réussissent ; qu'enfin beaucoup de politiques n'osent s'associer à lui, le nommer aux grands emplois à cause de la haine que lui portent les factieux et la presse. Et j'imagine que ces relations familières purent inspirer à Romieu quelques-unes des idées ultra-autoritaires qui font le thème de l'*Ère des Césars*, du *Spectre rouge*, et qu'aussi quelques molécules de cette humeur combative passèrent dans le talent de Louis Veuillot, qui, rédacteur du *Mémorial de la Dordogne* pendant plusieurs années, devint et resta son ami fidèle jusqu'à la mort.

Je trouve qu'il y a trois ans et demi que le gouvernement attend un peu de respect, qu'il attend de ses fonctionnaires autant de dévouement et de considération qu'ils en accordent aux clubs, aux journaux, aux bousingots ; savez-vous pourquoi ? C'est que le gouvernement est faible et débonnaire et que les journaux, les clubs, les bousingots sont hardis et querelleurs. Carrel est plus respecté que le Roi cent fois ; c'est que Carrel a un journal mordant

et qu'il met l'épée à la main. Faites-vous mouton et l'on vous tondra; cet adage vaut celui de la reine Gillette... — Le gouvernement fait en grand ce que vous avez fait en petit. Voyez comme cela lui réussit ! Il ne tire aucun parti de ses victoires. Il est aujourd'hui aussi faible qu'avant les journées d'Avril. Le public commence à douter, malgré l'évidence des résultats, malgré la prospérité générale. Pourquoi? C'est qu'on a manqué de fermeté ; c'est que personne n'a encore été puni; c'est qu'aucun fonctionnaire n'a été destitué pour ses hostilités ouvertes. Aussi redoutent-ils plus de déplaire au journal bousingot qu'au gouvernement. Nos ministres ont beaucoup de talent de parole, beaucoup de savoir, mais ils ne savent pas manier le pouvoir. Sous ce rapport, un maître d'armes de régiment gouvernerait mieux qu'eux... (Lettre du 18 octobre 1834.) — On règne bien plus dans le monde par ses vices que par ses vertus; c'est que les vices sont une force... — Des tempéramens, des ménagemens, de la souplesse, de l'adresse, oui, il en faut, mais en son temps, et ce qu'il faut le plus, c'est de la fermeté, de la force. Pourquoi Napoléon a-t-il été le souverain le mieux obéi? C'est qu'on savait qu'il ne fléchirait pas devant les petites considérations, et qu'il serait inexorable pour l'hostilité et l'insubordination?... Toutes ces sales lâchetés viennent de ce que l'on croyait de l'avenir et de la force à la République. C'est qu'il y avait derrière tout cela 6 ou 8 000 coquins armés. Il ne faut pas se brouiller avec ces puissances, attaquons le Roi et le juste milieu : s'ils sont vaincus, nous chanterons victoire et nous partagerons le gâteau; s'ils triomphent, nous n'avons rien à en redouter. En résumé, on respecte la force, on se rallie à la force, on ne respecte pas la faiblesse, telles bonnes que soient ses intentions. Cela est vrai en gouvernement, en administration, comme en guerre... — Essayons donc de la barre de fer...

Voilà pour le ministère lorsqu'il verse dans la tolérance et le laisser faire ; et voici pour les Chambres qu'il ne ménage pas plus, où il voit intrigailler tant d'hommes qui ne valent pas ses bœufs, que dis-je? *les loups et les renards* de la Durantie :

La Chambre passée était un mauvais plat fait avec de bons comestibles. (Lettre du 30 août 1837.) Espérons que des élections prochaines il sortira quelque chose de plus net, mais non pas de plus avancé dans le *progrrrrès*. Vous savez que j'appelle progrès deux épis, deux moutons, deux bœufs pour un. Vous voyez comme moi, et chaque jour vient prouver que nous avons du bon sens...

L'esprit public me paraît se gâter; l'anarchie de la Chambre (janvier 1839) passe dans les esprits, il circule une foule d'idées fausses : le Roi envoie de l'argent à l'étranger, il ne fait pas de dépenses, et c'est la cause de la stagnation du commerce. C'est aussi la faute du gouvernement si le pain est cher, le Roi veut nous ramener au despotisme, etc. — On me raconta l'autre jour que, sous la Restauration, le comte de Marcellus s'étant avisé de proposer à la Chambre de placer, au-dessus de la tribune, le Christ comme témoignage de respect, de justice et de foi, le comte Beugnot demanda la parole et dit : « Je viens appuyer la proposition, et j'y ajouterai même un amendement qui sera de circonstance ici : je prie la Chambre de faire inscrire en lettres d'or, aux pieds du Sauveur, ces paroles de grâce qu'il adresse, en mourant, à Dieu : « Pardonnez-leur, mon père, car ils ne savent ni ce qu'ils font ni ce qu'ils disent. »

Certes Bugeaud en mainte circonstance eût avec enthousiasme voté une semblable proposition : les détails de la cuisine politique, la traite des députés, les secrets de certaines consciences ne lui répugnent pas moins que l'incohérence parlementaire.

Les qualités brillantes de M. Thiers, son esprit, son talent de parole, ses dons de fascination avaient profondément impressionné Bugeaud qui longtemps vit en lui l'homme du gouvernement de Juillet. Thiers historien militaire, théoricien et praticien du régime représentatif, Thiers défenseur de l'ordre, causeur prestigieux dans un salon et à la tribune, Thiers homme d'État universel, voyageur d'idées incomparable, charmait un soldat qui avec lui se sentait presque à côté d'un compagnon d'armes. Ses admirateurs le proclamaient le Gœthe de la politique, le Périclès, l'Alcibiade du système parlementaire, et il tenait de Napoléon sans doute son goût pour les drames d'imagination, les coups de théâtre, les projets poétiques qui caressent l'âme des foules : peut-être avait-il conquis une partie de sa popularité en flattant le penchant national pour le bonapartisme ; et puis, mieux que les autres ministres de la monarchie, il avait le sens de la révolution. Ses ennemis, au contraire, le traitaient de roué gouvernemental sans foi ni loi, lui reprochaient d'être le Danton en miniature d'un régime pacifique, l'historien de la fortune et du succès, de personnifier la fantaisie de la domination et le sensualisme du pouvoir, de n'avoir que l'habileté des petites choses : et Bugeaud de se récrier contre les critiques, et d'en découdre pour son ami. Mais voilà que petit à petit Thiers creusait le fossé entre ses collègues du 11 Octobre et lui ; il voulait rester séparé et distinct, prêtait l'oreille au tiers parti, aux chefs de l'opposition dynastique. Bugeaud devenait inquiet, chagrin comme un amant qui découvre chez une maîtresse adorée quelques défauts ; la coupure s'élargissait, la scission s'accusait plus profonde, envenimée par les états-majors des généraux. M. Thiers enrégimentait sous son drapeau presque toute la presse, il formait le ministère du 22 février 1836, où entrèrent trois coryphées du tiers-parti. Bugeaud se lamentait de plus en plus, mais la lune de miel durait encore, le charme n'était pas rompu : Bugeaud pouvait marcher avec le Roi qui espérait maintenir par M. Thiers l'ancienne politique, tout en faisant fléchir légèrement les apparences, et à qui cette trinité ministérielle de Guizot, Thiers, de Broglie semblait Casimir Perier en trois personnes. A plusieurs reprises, le général tente de les réconcilier, se flatte même d'avoir réussi, confond des armistices avec la paix, comme si les amitiés des hommes politiques étaient autre chose en général que

des trêves formées par des haines ou des intérêts communs.

Je suis bien parvenu à rapprocher MM. Thiers et Guizot, écrit-il à Romieu en 1836. Ils se voient, ils se donnent le bras et causent amicalement; mais il y a autour d'eux beaucoup d'irritation. Autour du premier elle est quelquefois violente et grossière, autour du second elle est digne, mais profonde. A la Chambre elle se manifeste dans les commissions et les bureaux. Les jeunes doctrinaires, pour me servir du dégoûtant jargon des partis, font la petite guerre, et cela désole M. Thiers. Je prêche les Jaubert, les Piscatory, mais ils me répondent que, M. Thiers ayant voulu les traiter en brebis galeuses, les séparer de l'ancienne majorité, ils tiennent à lui faire sentir ce que valait leur ancienne amitié, et lui prouver qu'il n'était pas facile de faire d'eux un cheptel ministériel. « Mais prenez garde! leur dis-je : par des tracasseries mesquines vous nuirez à votre position. Les hommes comme moi n'aiment que la guerre de principes : notre force est dans la dignité et le dévouement désintéressé au système du 13 Mars ; quand on verra que vous faites la guerre aux hommes, on vous délaissera. Gardez vos munitions pour les combats qu'il faudrait livrer à une infraction sérieuse à notre système. » Ils conviennent que j'ai raison, et je crois qu'ils sont un peu calmés. Au total, voici la situation : les doctrinaires et la presque totalité de l'ancienne majorité se tiennent en observation et donnent leur adhésion conditionnellement; les oppositions continuent de se taire par tactique et peut-être par convention tacite ; le tiers-parti espère des places dans l'intervalle des sessions. Le ministère ira donc sans danger jusqu'à quelque grosse question où, la gauche l'abandonnant, il pourrait être renversé par un vote, mais il ne sera point attaqué ouvertement par l'ancienne majorité qui, dans l'intérêt du pays et dans le sien propre, doit le soutenir, tant qu'il restera dans la ligue. Or, comme il paraît très décidé à y rester, il faut de l'imprévu pour l'abattre ; mais l'imprévu gouverne le monde...

Que Bugeaud n'ait pas d'affinités électives avec le centre gauche, qu'il condamne sévèrement ses fluctuations, ses compromis avec la gauche, l'accuse de dissoudre la majorité, de convoiter avant tout des places, le contraire aurait de quoi nous surprendre : jamais les chefs du tiers-parti ne trouveront grâce devant lui, car ils lui font l'effet de ces gens qui s'interposent entre l'incendie et les pompiers. Aussi fait-il bonne garde autour de la majorité conservatrice dont il est un des membres influens, et, sentinelle avancée, se plaçant lui-même en grand'garde, observant les menées, les approches de l'ennemi, notant le plus petit pli de terrain, il dénonce le péril, la plus légère tentative de schisme. Vous ne devriez pas être ici, vous! crie-t-il en pleine Chambre au légitimiste Berryer. Très suspects aussi, archi-suspects les Dupin, les Teste, les Passy, les Dufaure. Faire la guerre de partisan, entretenir de bons rapports avec Barrot, ménager les factieux, craindre de mécontenter la presse, cribler d'épigrammes les doctrinaires, ces erremens flairent l'hérésie : ce parti-là est en quelque sorte le pont aux ânes de la gauche, comme la gauche est le pont aux ânes du parti républicain; ce sont des hommes

politiques sans portée, des hermaphrodites, d'indignes roués sans patriotisme; gens d'esprit, peut-être, et encore! Pour Bugeaud l'esprit n'est rien sans justesse et sans profondeur; il ne le sépare point de l'art de bien faire, et prise peu les hommes qui ne sont que des hommes de mots, car dans sa pensée un homme d'esprit est un homme « capable de gouvernement, d'industrie ou de commerce. » J'imagine qu'il leur appliquerait volontiers le mot du moraliste : les abus les plus crians sont ceux dont on ne profite pas; — et en tout cas, il trouve fort mauvais qu'on soit à la fois fonctionnaire et de l'opposition, dans la garnison de la place et dans l'armée assiégeante.

« Ne nous effrayons pas trop du tiers-parti : il est peu nombreux, et il n'a pas un ministère à former qui puisse durer un mois. Il est composé de quelques hommes à préventions contre certains ministres, et à préjugés quant aux principes politiques. Joignez-y une demi-douzaine d'ambitieux, dont deux seulement ont du mérite : Dupin pour la parole, Passy pour les affaires, et voilà le tiers-parti (20 avril 1834). » Lorsqu'un ministère de tiers-parti s'ébauche en 1835, pour ne durer que ce que durent les roses, pas même une semaine, Bugeaud, furieux, s'empresse d'accommoder à sa façon les coryphées du *parti-eunuque*...

Eh bien! qu'en dites-vous? N'avons-nous pas un propre ministère? C'est donc désormais par la mollesse, l'indécision, l'amour d'une vaine popularité, les dénigremens de salon sur les hommes dont on est envieux, qu'on peut arriver à gouverner la France! Un Teste! un Passy! un Charles Dupin! Teste est un homme sans énergie, qui n'a pas osé voter ouvertement avec nous dans les grandes circonstances, et qui demanda que la loi des associations ne fût que temporaire. En un mot, c'est un être amphibie. Il n'y a de positif chez lui que l'ambition de faire une fortune qu'il n'a pas. Passy est plus honorable, mais il n'a pris la parole que pour éplucher les budgets, jamais pour défendre la société et le trône constitutionnel. Charles Dupin s'est mieux conduit à la Chambre; je ne lui reproche que ses intrigues, ses dénigremens ambitieux et l'ennui qu'il nous a donné à la tribune...

Tout est bien qui finit bien, et Bugeaud se réjouit grandement du résultat : le ministère était allégé du maréchal Gérard, démissionnaire parce qu'on lui refusait l'amnistie. L'amnistie! encore une folie aux yeux du général!

Est-ce que, s'exclame-t-il, le crime politique n'est pas plus énorme, plus odieux cent fois que le crime de droit commun? Est-ce que l'assassin qui plonge une nation dans l'anarchie, la guerre civile et la guerre étrangère, est moins coupable que celui qui tue une seule personne, que la fille qui fait périr son enfant pour sauver son honneur?

Jugemens sommaires qui attestent une fois de plus les dérai-

sons de la raison, les illogismes de la logique et la nécessité des concordats entre les principes et les hommes. Et comment Bugeaud aurait-il compris Dupin, sympathisé avec lui? Ils étaient aux pôles opposés du talent. Le général aurait peut-être fait bon marché du droit écrit. Dupin y rapporte tout, politique, morale, philosophie : le gouvernement n'est qu'un tribunal agrandi, avec ses actions, exceptions, défenses, moyens dilatoires; la Charte de 1814, un contrat synallagmatique rompu pour inexécution des conditions, refait en 1830 avec des conditions nouvelles. Dans cette recherche scolastique du texte, celui qu'on appela « le plus spirituel des esprits communs » s'attache aux virgules, aux syllabes, semblable au vieux préteur romain qui, observateur fidèle du droit quiritaire formaliste et barbare, ignorait le droit des gens, plus humain, plus spiritualiste. Emporté par son zèle de légiste, Dupin se place un jour en face de Jésus-Christ, dénonce la sentence de Pilate comme injuste et sujette à revision, pour vice de forme et fausse interprétation de la loi. Incapable de discipline, aussi prompt au sarcasme qu'aux oscillations politiques, détestant « ces beaux Narcisses de doctrinaires », habile à mêler les brusqueries aux complimens lucratifs, et si près de ses intérêts qu'on l'accusa d'avoir fait sa règle de conduite d'un mot prêté au maréchal Soult : « On ne m'arrachera mon traitement qu'avec la vie, » il déploya les qualités d'un président modèle, mais ne dut s'en prendre qu'à son caractère et à ses coups de boutoir s'il perdit cette dignité. Et je ne voudrais pas laisser entendre, après lui, que, s'il l'eût conservée, Louis-Philippe serait peut-être mort aux Tuileries, mais la Chambre y aurait gagné sans doute quelques instans de gaîté; — et une attitude plus ferme le 24 février.

Bugeaud aime le Roi, la royauté, et s'il reproche quelque chose à Louis-Philippe, c'est de manquer parfois de fermeté. D'ailleurs, il n'admet nullement que le trône soit devenu un fauteuil, la royauté une métaphore, une abstraction couronnée, son représentant un dieu d'Épicure. Dans cette mêlée confuse, où le parti arrivé au pouvoir prend les armes de son adversaire, comme Hamlet et Laërte échangent leurs épées au milieu du combat, le Roi lui apparaît comme régulateur suprême et clef de voûte du système : lui seul peut pacifier les combattans, discerner les véritables courans de l'opinion publique, établir une moyenne entre ceux-ci et les volontés de la Chambre; seul il représente l'esprit de permanence et de tradition. Et tant mieux s'il est le vrai ministre, dont la pensée se fait acte dans la politique étrangère, qui gouverne aussi bien qu'il règne, à force de concessions, de bonnes

leçons, de ménagemens! Tant mieux si le chef d'orchestre des Tuileries arrive, en fin de compte, à obtenir la même musique de ses principaux artistes! « Votre Majesté, lui dit un jour Thiers, croit être l'homme le plus fin de ce pays, mais je connais ici quelqu'un de bien plus fin : c'est moi. » Et le Roi de répliquer fort justement : « Vous vous trompez, monsieur Thiers : si vous l'étiez, vous ne le diriez pas. » La politique est une espèce de religion qui compte ses croyans, ses indifférens, ses faux dévots, ses athées et ses exploiteurs : Bugeaud de prime abord se range parmi les croyans; il a l'oreille du Roi, s'emploie à maintenir la majorité en un faisceau solide. Toutes ses sympathies vont vers M. Thiers et les doctrinaires; on sent qu'il lui en coûtera beaucoup de suivre les uns plutôt que l'autre, qu'il s'y résignera cependant, parce que M. Thiers fait trop de coquetteries à la révolution, tandis que ces « monstres de doctrinaires ont l'infamie d'avoir des idées arrêtées, qu'ils sont assez simples pour croire que flatter les passions anarchiques n'est pas le meilleur moyen de les amortir, et que les hommes de la victoire ne doivent pas céder le pas aux hommes sans couleur, aux lâches et aux ambitieux. »

Peut-être témoigne-t-il moins de goût que le Roi à M. Molé, un indifférent et un éclectique qui eût volontiers rangé la politique au nombre des sciences inexactes, entre l'astrologie et l'alchimie, pour lequel semblait fait le mot de Retz : « Il faut souvent changer d'avis pour rester de son opinion. » Étranger d'ailleurs à tout dogmatisme étroit, plein d'aversion pour les formules et les idées arrêtées, possédant au plus haut degré la science des détails, le côté domestique des affaires, l'art de séduire les hommes, mais ne trouvant dans nos révolutions perpétuelles rien qui ressemblât à un principe, toujours porté à se contenter du passable de crainte du mauvais, Molé se distinguait fortement des doctrinaires. Il se contentait de gouverner avec les intérêts, peu soucieux du lendemain, manquant des qualités qui dominent les événemens, orateur adroit, insinuant, un peu insuffisant en présence des crises extraordinaires; ce qui ne l'empêche point *de faire la chouette* aux coalisés de 1839. Et ce scepticisme conciliant, qui devait agacer Bugeaud, arrangeait fort bien le Roi, qui retrouvait en Molé le parfait homme de cour, agréable aux puissances étrangères, agréable à lui-même. « Vous verrez, observe plaisamment Henri Heine, que toutes les fois qu'on lui laissera l'alternative de choisir ou M. Guizot ou M. Thiers pour premier ministre, Louis-Philippe répondra toujours avec regret : « Laissez-moi prendre Molé! » Le Roi me rappelle à cette occasion un petit garçon à qui je voulais acheter un jouet. Lorsque je lui demandai ce qu'il préférait d'un

Chinois ou d'un Turc, le petit répondit : « Je préfère un petit cheval de bois, peint en rouge, avec un sifflet dans le derrière. » Et, de son côté, Bugeaud se fit plus d'une fois devant la Chambre l'interprète de la pensée secrète du Roi, qui lui témoignait de la confiance, et avait avec lui des entretiens dont quelques échos viennent jusqu'à Romieu; mais leur rareté fait contraste avec l'abondance des autres épanchemens, et l'on ne peut que le regretter si toutes les conversations royales ressemblaient à celle-ci :

Mon cher préfet, j'ai vu le Roi, et S. M., en me questionnant sur le département, m'a fourni très naturellement l'occasion de lui parler de la division. Voici le dialogue qui a eu lieu : « Comment va votre département? Est-on content? — Il va bien, Sire. On y est calme, les dernières lois y ont produit un excellent effet. On n'y parle presque plus politique. On s'y occupe beaucoup d'intérêts matériels, d'agriculture, de routes et de chemins. Une seule chose afflige le département et surtout Périgueux : c'est la suppression de la 20e division militaire. Votre Majesté, en signant cette mesure, ne s'est pas souvenue qu'immédiatement après la révolution de Juillet, elle promit au maire et à la députation de Périgueux que la division ne leur serait plus enlevée. — Doucement! général, je n'ai rien promis, car la maison d'Orléans a pour principe depuis fort longtemps de ne rien promettre, mais de faire tout ce qu'on peut. Un autre principe que nous avait laissé un de nos aïeux, c'était de ne jamais lire une lettre ou un placet en présence de celui qui nous le remet. Je n'ai donc pas pu promettre cela, j'ai dit que je ferais ce que je pourrais. — V. M. en est certainement convaincue, mais, au milieu de ce délire de la révolution de Juillet, elle peut bien avoir oublié un moment ces petites règles de conduite, et il est malheureux qu'on ait proposé cette mesure à V. M., sans une urgence bien évidente, car il est certain que la population de Périgueux croyait avoir votre promesse. — (Avec impatience). Non, général, je n'ai rien promis. — Je le crois, Sire, mais il y a un remède en attendant mieux, c'est de nous donner une bonne garnison. — Ah! voyez pour cela le ministre, je ne demande pas mieux. » J'ai dû cesser une conversation qui fatiguait évidemment le Roi, et je l'ai félicité sur la gloire que le duc d'Orléans vient d'acquérir à Oran. Alors sa figure s'est épanouie, et, dans une conversation de dix minutes, il m'a dit des choses pleines de vérité et de bon jugement.

En réalité, Bugeaud est du parti du Roi et il suit sa politique; il la sert avec efficacité, parce qu'elle est la sienne, et que le régime constitutionnel n'en permet pas de meilleure. Et l'on se tromperait fort si l'on s'imaginait que l'esprit militaire rarement s'associe avec la souplesse et l'habileté : ils s'accordent très bien au contraire, l'art de gouverner les hommes faisant partie des qualités d'un bon général ; qu'ils aient ou non un fusil entre les mains, leur inspirer confiance est un problème fort ardu. Et qu'est-ce donc que la stratégie et la tactique, sinon la finesse, l'esprit de repartie mises en œuvre et portées à leur plus haute puissance? Qu'est-ce que ces ruses de guerre, brusques attaques et retraites, marches rapides, charges de cavalerie soudaines?

Qu'est-ce que ces armistices, ces capitulations, sinon la diplomatie de l'épée? Ce décor de franchise réelle ou apparente, cet appareil de bonhomie, loin de montrer la pensée intime, ne servent-ils point à mieux la cacher, et les moyens que l'homme de guerre tire de son métier ne sauraient-ils dérouter ses adversaires quand il les applique à la vie civile? Je ne parle pas ici de Bugeaud, dont le talent ne réclamait que justice, mais combien de ses émules surent mettre au service de leurs ambitions personnelles le flair du courtisan le plus délié! « Vous pouvez toujours compter sur ma parole militaire, disait Napoléon; seulement ne comptez pas sur ma parole politique. » L'une et l'autre ne se mêlaient-elles pas au point de se confondre souvent? La guerre ne contient-elle pas une part énorme de politique, et, de ce que les hommes d'épée font d'autres gestes, en déploient-ils moins de souplesse pour réussir?

A la Chambre, dont Bugeaud fut membre pendant ce règne, son éloquence un peu âpre, qui sentait *la poudre à canon*, sa franchise parfois brutale, l'originalité de ses saillies, ne laissent personne indifférent : il exaspère les uns, il effraie les autres par des hardiesses qu'ils approuvent en secret. Jamais un de ses discours ne passe inaperçu; quelques-uns même, lorsqu'il fait appel au patriotisme, obtiennent un assentiment presque unanime, arrachent des larmes aux députés, aux spectateurs des tribunes. Point de harangue de parade, aucun effet de style, nul souci des périodes cadencées : il parle parce qu'il est ému, pour défendre ou faire triompher ses vues; et il parle souvent, parce que les questions qu'il connaît reviennent souvent sur le tapis. Tant pis s'il lui échappe une expression triviale, comme ce fameux *picotin d'avoine* appliqué à l'avancement des officiers; tant pis si la presse lui reproche un langage de caporal, l'appelle un orateur de corps de garde : il n'épargnera pas non plus cette aristocratie de l'écritoire, ces généraux de l'émeute qui disposent de la publicité et dénaturent les séances. D'abord il était allé s'asseoir à côté de MM. Laffitte et Dupont de l'Eure, mais il a trouvé là des billevesées tellement extraordinaires qu'il a bientôt émigré dans les rangs de la majorité. Les guerres de propagande, de liberté! Mais ces guerres-là, comme les autres, se résolvent par des batailles, et pour gagner des batailles, il faut des bataillons, des escadrons et des batteries bien organisées. Pour sa chère agriculture il est sans cesse sur la brèche, réclamant crédits, conseil central, encouragemens aux comices agricoles (1), décora-

(1) Il en donne cette excellente définition : « Un comice agricole, c'est une petite société d'agriculture, non pas théorique, mais pratique, qui se charge d'appliquer,

tions pour leurs membres les meilleurs, bourses pour leurs enfans. Il risquera même de se compromettre en demandant à Abd-el-Kader, au traité de la Tafna, 100 000 francs pour les chemins vicinaux de la Dordogne. Protectionniste décidé, il traite de songe-creux les économistes et redouterait davantage l'invasion permanente des bestiaux étrangers que l'invasion des armées russe et autrichienne. « En agriculture, s'écrie-t-il, tout est grand, le plus petit progrès est immense, car il se multiplie par 52 millions d'hectares et 18 millions d'agriculteurs. » Même sollicitude pour l'armée. Ne répand-elle pas d'une main ce qu'elle reçoit de l'autre? Ne fait-elle pas vivre une foule d'industries? Les garnisons ne donnent-elles pas la vie, l'activité à toutes les branches du commerce? Et sur ce terrain, qu'il s'agisse des traitemens des officiers, de pensions en faveur des veuves, du recrutement de l'armée, des fortifications de Paris, des places de guerre, de l'école de la Flèche, des conseils de revision, de l'enseignement de la gymnastique aux soldats, sa parole a toujours du retentissement, elle tombe de haut, elle est attendue avec impatience, écoutée presque toujours avec respect. Peu importe que son opinion soit ou non populaire : en 1840 il s'oppose énergiquement à ce que la France fasse la guerre à l'Europe pour Méhémet-Ali; longtemps avant il lance cet avertissement prophétique : « On ne défend, ou l'on n'envahit les empires que par des batailles. La guerre va très vite, et, si la paix était troublée, vous n'auriez pas, comme au commencement de la Révolution française, le temps d'organiser des troupes. Je le répète, la guerre marche vite aujourd'hui, et il faut être en mesure dès le début de livrer des batailles avec des chances de les gagner. Une bataille gagnée donne à l'armée victorieuse des avantages immenses ; elle gagne habituellement un carré de soixante ou quatre-vingts lieues de côté. »

Principes politiques, conceptions militaires du général semblent résumés dans une lettre inédite, que Bugeaud communiqua à Romieu, puisqu'elle figure à son dossier, lettre vraiment éloquente à force de simplicité, de clarté, de patriotisme, de lucidité stratégique, dont il faut reproduire les principaux passages, malgré sa longueur, car elle est pleine de choses, fait comprendre la puissance de séduction de M. Thiers, et combien ceux qu'on appela *les gazelles* de cet homme d'État avaient de peine à sortir du cercle enchanté :

sur la surface qu'elle embrasse dans son action, ce qui convient le mieux au sol, au climat, aux habitudes de la localité... »

J'ai reçu vos adieux avec peine, car je suis fâché de vous voir quitter la France dans des circonstances qui sont loin d'être rassurantes pour qui sait voir d'un peu loin, et vous pouvez d'un instant à l'autre être nécessaire et presque indispensable. Je suivrai au besoin d'autant mieux vos conseils, dont je vous remercie, que jamais ma pensée ni mon ambition ne s'étaient tournées de ce côté-là, et ce n'est pas à une époque où le pouvoir devient chaque jour moins appréciable que naîtront chez moi les prétentions de le partager. Je ne me sens pas assez nécessaire pour me dévouer, et, selon moi, pour vouloir un ministère, il faut avoir une grande ambition ou de grands talens qu'on veut montrer et faire tourner au profit du pays. Si j'avais eu la grande ambition, je me serais bien gardé de me dessiner comme je l'ai fait à la Chambre... J'aurais surtout évité de me brouiller avec la presse, de lui rompre en visière comme je l'ai fait. J'aurais été indécis, pâle, insignifiant; j'aurais blâmé dans le couloir les mesures de salut pour lesquelles j'aurais voté tout doucement; j'aurais été tiers-parti en un mot. Voilà ce qu'on fait quand on n'a pas votre talent de tribune et qu'on veut absolument arriver. Avec votre talent, j'aurais fait comme vous, j'aurais soutenu Perier, j'aurais modéré la Révolution, mais je ne me serais pas séparé de ceux qui, pendant six ans, m'auraient aidé dans l'œuvre la plus belle, la plus difficile, la plus patriotique qui ait jamais été accomplie par des hommes d'État... Je ne vous ai jamais dit que vous étiez le véritable représentant de la Révolution de Juillet, j'étais trop de vos amis pour cela. Je vous préférais, je vous préfère encore aux doctrinaires, parce que je vous crois plus l'homme d'État des circonstances difficiles, telles qu'une grande guerre, une insurrection; mais quant au fond de la politique intérieure, je n'ai jamais su apercevoir la moindre différence. Cette nuance a été inventée par les journalistes et les ambitieux; elle a été accueillie par les esprits de travers et les hommes sans portée qui ne voyaient pas que séparer ces deux colonnes, c'était diviser la majorité en présence des factions ennemies toujours prêtes à profiter de nos fautes...

Les doctrinaires n'auront pas la majorité, et ce ne serait pas moi qui pourrais la leur donner. Je serais un embarras de plus pour eux, on crierait dix fois plus fort que c'est un ministère impitoyable puisqu'il s'est adjoint l'égorgeur des rues en Avril. Ils auraient raison de m'appeler impitoyable... oui, je serais impitoyable envers ces hommes corrompus qui tous les jours compromettent la France pour satisfaire leur cupidité ou leur basse ambition. Avec moi, ils ne joueraient pas à l'insurrection : la victoire serait terrible... il ne leur serait pas permis d'être lâches au combat et audacieusement insolens dans leurs feuilles. J'appliquerais là les saines règles de la tactique, je complèterais la victoire les jours suivans. Je ne dirais pas aux vaincus, comme on a semblé leur dire : « Préparez-vous à dix autres batailles, reprenez vos armes, remplissez vos arsenaux, et quand vous vous croirez assez forts, vous nous attaquerez de nouveau. » Aussi disent-ils qu'ils ont dix batailles à perdre, et que nous n'en avons qu'une. Je les mettrais à l'unisson, ils n'en livreraient qu'une...

L'ensemble de votre lettre indique de l'acrimonie contre les doctrinaires. Et pourquoi leur en voudriez-vous d'entrer au pouvoir lorsque vous le quittez volontairement? On ne dira pas, j'espère, que ce sont leurs intrigues qui vous en chassent; ils étaient loin de Paris, isolés, à la campagne. Ils ne pouvaient pas prévoir les événemens d'Espagne, et la dissidence qui surviendrait dans la manière de les envisager et d'agir avec eux. La place est vacante, on les appelle, ils la prennent: et il y a un certain courage à la

prendre en face de la révolution espagnole et de l'état déplorable de la Chambre. Dans une telle situation, ils ne refuseront le secours de personne, et vous pourrez les protéger tout à votre aise. Vous vous honorerez et vous servirez le pays en raffermissant la politique du 11 Octobre qu'on a espéré ébranler.

Mais laissons cette fastidieuse politique, et parlons guerre et Afrique. Voici le maréchal C. (Clauzel) qui recommence ses opérations et son système de camps retranchés et de blockhouses; il aura bientôt mis en prison (en avançant dans le pays) une autre forte partie des troupes qui restent disponibles. Je les vois déjà faire des camps retranchés et des blockhouses de quatre lieues en quatre lieues, sur les trois lignes d'opérations. C'est déjà commencé en avant de Bouffarick. Quoi! on ne voudra pas comprendre que la domination du pays est dans la mobilité des troupes; qu'avec un ennemi essentiellement mobile, il faut se rendre aussi mobile que possible; que les postes retranchés ne commandent qu'à la portée du fusil; que tout le reste du pays appartient à l'ennemi; que les postes multipliés sur une ligne et sur une base d'opérations ne dispensent pas d'une colonne agissante tout aussi forte que si les postes n'existaient pas; qu'on ne peut réellement communiquer qu'avec cette colonne; et que la multiplication des postes empêche souvent de l'avoir disponible, à moins que l'effectif ne soit immense?...

Tâchez de vous échapper d'Italie pour aller visiter Alger, Bône et Oran...

Il faut pénétrer dans le pays avec nos expéditions, si vous voulez le juger et surtout le voir, non pas avec les lunettes de l'histoire, mais les grands yeux du commerce et de l'agriculture, puisque c'est là-dessus qu'est basé l'espoir de la colonie. Il est évident que si le pays, par la nature de son sol, par son climat, surtout par la rareté de ses eaux, par l'exiguïté de ses rivières qui ne permettent d'irriguer qu'une infiniment petite partie de la surface, ne peut produire que du grain et des bestiaux, la France aurait grand tort de persévérer dans des sacrifices qui, dans tous les cas, ne pourraient amener des résultats que pour les générations futures. Tâchez d'apprécier toutes les difficultés matérielles qui s'opposent à l'établissement des Européens au milieu des Arabes. Je vous recommande aussi d'observer le palmier nain dont nos grands hommes n'ont rien dit : c'est l'un des plus grands obstacles à la culture. Ils ont dit que le soleil d'Afrique vivifiait tout; à moi il m'a paru le principal inconvénient à une bonne culture, excepté dans le très petit nombre de localités où l'on pourrait arroser.

Voyez tout cela, mon ami, vous ne pouvez mieux occuper les loisirs de l'homme d'État; c'est plus utile que de visiter les monumens de Rome et de Florence. Surtout méfiez-vous des intéressés et des charlatans qui abondent là comme à Paris, et peut-être plus...

Il ne me reste plus que le temps et la place de vous dire que, ministre déchu ou en disponibilité, je vous aime autant et plus que président du Conseil, que je vous aimerai dans toutes les situations, à moins que vous ne redeveniez journaliste; et que j'aime tout ce qui vous appartient. C'est l'élan du cœur, mais c'est aussi du devoir, car vous avez été pour moi aussi bon que je pouvais le désirer. Votre ami envers et contre tous, malgré tout.

Ainsi, à la fin de 1836, Bugeaud a pénétré en Algérie, il a vaincu, il a été *le maître de l'heure*, il a trouvé la véritable méthode de la guerre arabe, et, après avoir vu, comparé, jugé, il ne sait s'il faut garder ou abandonner la nouvelle conquête : en

1840, il doutera encore. Faut-il s'étonner si beaucoup d'hommes politiques ont hésité et hésiteront longtemps, si cet état d'incertitude imprime à la lutte une allure incohérente, où les succès n'ont pas de lendemain, où les fautes diplomatiques succèdent aux fautes militaires, où l'on gaspille les millions de la France, le sang de ses soldats dans des expéditions mal concertées, au point que Veuillot put, sans trop d'exagération, avancer qu'en 1841 le territoire français n'était qu'un hôpital dans une prison? Des traités maladroits ont grandi la puissance de l'ennemi qu'il fallait abattre, d'Abd-el-Kader, l'homme le plus éloquent et le meilleur cavalier de son pays, qui en peu de temps a formé le noyau d'une nation arabe, créé des finances, établi des fabriques de fusils et de poudre, organisé une armée régulière, qui incarne les passions et les rêves de ses compatriotes, et vis-à-vis d'eux se pare du titre de coupeur de têtes de chrétiens pour l'amour de Dieu. Le 4 juin 1836, Bugeaud écrit à Romieu qu'il regarde la colonie d'Alger comme le ver rongeur de la France, un fléau que les Bourbons déchus semblent nous avoir laissé pour se venger de leur défaite; et les Chambres pensent de même, mais pas plus que les ministres elles n'ont le courage de leur opinion. Si cependant elles se prononçaient pour l'abandon, il y aurait lieu de négocier avec les puissances intéressées à la suppression de la piraterie pour occuper à frais communs quelques points militaires de la côte. Mais si le système contraire triomphe, plus de demi-mesures, plus d'occupation limitée, car il est plus facile de prendre le tout que la partie. Et, par une piquante ironie de la fortune, au moment même où il va parler contre l'Algérie, le Roi l'appelle à venger l'échec du général d'Arlanges, à débloquer le camp de la Tafna.

Mais Bugeaud a mesuré la grandeur de l'obstacle (1); à peine arrivé, il ordonne, au grand étonnement de ses officiers, le renvoi à Oran des canons, du matériel de campagne; les mulets, les chevaux porteront le matériel de campagne, les tentes servi-

(1) Il avait alors cinquante ans (1836). « Il était de haute stature, carrément sculpté, et d'une vigueur peu commune; il avait le visage plein et musculeux, légèrement gravé de petite vérole, le teint fortement coloré, l'œil gris clair; le regard perçant, mais adouci dans la vie ordinaire par l'expression d'une sympathique bienveillance; le nez légèrement aquilin, la bouche un peu grande, la lèvre fine et railleuse. Quand la physionomie, empreinte de franchise et de simplicité, s'animait tout à coup au choc d'une pensée rapide, le génie rayonnait sur son front large et puissant, couronné de cheveux très rares, qui pointaient en flammes argentées. Tout en lui respirait alors l'habitude du commandement et l'allure supérieure d'une volonté sûre de se faire obéir. C'était une nature de fer, âpre à la fatigue, inaccessible aux infirmités de l'âge, et qui n'aurait dû disparaître que dans le nuage d'un champ de bataille. »

ront de bâts et de sacs; et l'on pourra passer de la défensive à l'offensive, s'écarter des routes battues, celles qu'on nomme les chemins du sultan, traverser montagnes et torrens. Ayant ainsi rendu sa division indépendante du convoi, il se rend à Tlemcen, revient à la Tafna, met en défaut la vigilance de l'émir. « Ce Français est un renard, s'écrie le prince des croyans, et son armée est un serpent, mais sera-t-il un lion? » Et séduite par l'espoir de s'emparer des approvisionnemens destinés à la garnison de Tlemcen, l'armée musulmane quitte les hauteurs, vient livrer bataille aux chrétiens en rase campagne, au confluent de la Sickah et de l'Isser. Avoir attiré l'ennemi où il veut, c'est pour Bugeaud l'avoir vaincu; dès huit heures du matin, le combat est terminé : 1 200 Arabes tués, 130 prisonniers, 700 fusils, 6 drapeaux tombent entre nos mains; de notre côté on ne compte que 32 hommes tués et 70 blessés (6 juillet 1836).

Moins d'un an après, il revenait en Algérie : le maréchal Clauzel ayant subi un grave échec devant Constantine, le sentiment national se prononça fortement pour une réparation complète. Le gouvernement porta l'effectif de 31 000 à 43 000 hommes, nomma le général de Damrémont gouverneur général et Bugeaud commandant de la province d'Oran, avec la mission secrète de traiter le plus tôt possible avec Abd-el-Kader. Le 30 mai 1837, Bugeaud signait le traité de la Tafna qui fut ratifié par les Chambres, malgré les violentes critiques de l'opposition, critiques justifiées par les avantages considérables accordés à l'émir : reconnu souverain indépendant, dispensé du tribut, ce dernier obtenait l'intérieur des provinces d'Oran et de Tittery, avec le district et le port de Cherchell qui lui donnait l'accès de la mer. Nous reculions ainsi jusqu'en 1830 sous le rapport de l'occupation territoriale, nous abandonnions des tribus fidèles qui avaient combattu sous nos drapeaux; — mais cette convention pacifiait les provinces d'Alger, d'Oran, de Tittery, permettait à la division d'Oran de marcher sur Constantine. Et puis, comme dira plus tard Bugeaud à la tribune, les traités n'ont jamais lié les nations que quand ils sont conformes à leurs intérêts.

Il n'avait pas tardé à s'apercevoir que les Arabes sont nos maîtres en rouerie diplomatique. Il constate qu'ils ne disent jamais ni oui ni non, de peur de s'enferrer; leur formule ordinaire est : s'il plaît à Dieu, quand Dieu voudra, cela est dans les mains de Dieu. Dans son entrevue avec Abd-el-Kader, celui-ci gardait l'avantage de l'étiquette et du décor de la force aux yeux de ses sujets, malgré la bravoure du général qui s'avança presque seul au milieu de son armée, et de sa forte main l'enleva de terre

pour lui apprendre à se tenir debout avec lui. D'ailleurs il employait à merveille ses derniers mois dans la province d'Oran, et, en attendant une complète revanche, il étudiait à fond ses adversaires.

Pendant que vous faites de la statistique électorale, j'échange des lettres avec Abd-el-Kader et ses agens, je parcours le pays pour l'étudier; je licencie le bey de Mostaganem et sa milice turque; je lui substitue une administration municipale et une milice africaine sans solde, ce qui constitue une économie de 152 000 francs. J'instruis mes troupes et mes officiers, j'organise et j'instruis la milice d'Oran, ce qui a fait crier les journalistes; je chasse un général voleur et traître; je mets de l'ordre dans tous les services, je présente au gouvernement les moyens d'économiser plusieurs millions sur la nourriture des hommes et des chevaux; je distribue des terres à nos soldats pour y cultiver des pommes de terre et autres légumes, et je leur fais chercher du bois qu'ils vendent en ville pour se procurer des outils, des charrues, des semences. Enfin je donne des idées d'agriculture à nos douairs, et je tâche de leur enseigner la culture des arbres et d'un fourrage artificiel. Tous ces travaux sont entremêlés de mille détails, de mille affaires que donnent sans cesse les Arabes alliés ou voisins, qui sont bien les hommes les plus difficiles à conduire qui existent sur la surface du globe, surtout avec nos mœurs et nos lois douces, qu'ils considèrent comme faiblesse. Il faut être grand marabout et chef absolu comme Abd-el-Kader, faire couper quelques têtes et distribuer des millions de coups de bâton, pour en venir à bout. Aussi quand je passe dans la rue, aucun Arabe ne me salue, et si Mustapha ou l'un de ses lieutenans paraît, on se lève, on salue, et l'on baisse la tête ou la main selon son rang. Cependant nos Arabes m'aiment et m'estiment comme guerrier, mais je suis un Roumy qui ne leur a jamais fait donner des coups de bâton et qui les reçoit avec cordialité quand ils viennent le voir. Nous n'avons rien de ce qu'il faut pour gouverner ces gens-là. Si j'y restais, je deviendrais trois quarts Arabe, un quart Français.

Il rentra en France à la fin de 1837, et ne revint en Algérie que trois ans plus tard, cette fois en qualité de gouverneur général. C'est au ministère de M. Guizot que revint l'honneur d'un choix si heureux; mais avant qu'on osât affronter les clameurs de l'opposition, il y avait eu bien des hésitations, bien du temps perdu et des mécomptes causés par ces ajournemens. Bugeaud rongeait son frein, vouait aux dieux infernaux les ministres pusillanimes, les journaux qui lui fabriquaient une auréole d'impopularité, le maréchal Valée qui, « invisible dans son palais, excepté pour une actrice et une jeune Mauresque, dégoûtait tout le monde. » Il fait du dévouement depuis dix ans, et on vient de lui offrir, quoi? une division sous les ordres du maréchal! On le juge toujours propre aux situations difficiles, jamais aux situations élevées! Eh bien! que les ministres envoient les journalistes commander en Algérie, puisqu'ils gouvernent par eux, pour eux! La maison brûle, et cependant il se tait! — Dès 1839, Abd-el-Kader avait com-

plété son organisation, accru son armée régulière, élevé au sud de l'Atlas une ceinture de forteresses nouvelles : Thaza, Saïda, Tafraoua, Tagdent, où il cache son trésor, ses dépôts, ses fabriques, ses arsenaux ; il fait prêcher la guerre sainte dans toutes les mosquées, persuade aux indigènes que, semblables aux poissons, nous ne pouvons vivre qu'à la mer. « La haine du chrétien est un héritage légué par les aïeux, et l'on ne saurait renier cet héritage. Le paradis n'est-il pas au bout de leurs fusils ? » Fidèles à la voix des marabouts, les Arabes oublient leurs défaites, s'exaltent au moindre succès, se promettent d'expulser l'infidèle de la terre musulmane, d'envahir ensuite la terre chrétienne. « Oui, le sultan enverra l'aman aux chrétiens, ils lui conduiront des gadas, disant : « Seigneur des Seigneurs, vous êtes le couteau et nous la chair, tranchez comme il vous plaira ! »

Vers la fin de 1840, on avait occupé Milianah et Médéah ; mais les garnisons étaient bloquées, on ne pouvait leur porter des vivres sans livrer de sérieux combats ; l'ennemi poussait des partis jusqu'auprès d'Alger, il fallait 1 500 hommes pour aller à Blidah. La campagne déserte, la confiance partout ébranlée, la population européenne diminuant, aucune relation avec l'indigène qui n'apportait ni un œuf ni un bœuf, impossibilité d'aller à un quart de lieue d'Oran sans risquer sa tête, ce tableau de la situation avait éloigné du maréchal Valée la plupart de ses partisans : le ministère du 12 mai 1839 songeait à le rappeler vers la fin de décembre, mais le duc d'Orléans, son protecteur, était parvenu à conjurer l'orage. Bugeaud l'explique fort nettement dans une lettre du 5 janvier 1840, où, n'osant s'en prendre directement au prince, il décharge sa mauvaise humeur sur les ministres :

Après m'avoir répété avec développement ce qu'il m'avait dit dans ses lettres, après avoir ajouté qu'il avait acquis plusieurs fois, en Afrique, la conviction que j'étais l'officier général le plus désiré de l'armée, il m'a conseillé d'accepter une division sous les ordres du maréchal Valée. De mon côté, j'ai répondu d'abord ce que j'avais déjà dit au G. de B..y... et j'ai ajouté : « Si j'ai l'opinion, les vœux de l'armée, si mes principes de guerre sont les seuls applicables à l'Afrique, si, au moyen de ces principes, j'ai seul battu Abd-el-Kader, toutes choses que dit V. A. R., je suis l'homme que vous devez chercher pour le mettre à la tête de l'armée. La grande opinion que V. A. veut bien avoir de moi, et le sentiment que j'ai de ma force, ne me permettent pas d'accepter une division sous les ordres d'un homme qui, à mon avis, ne connaît pas la guerre d'Afrique : je jouerais là un rôle de caporal qui ne va plus à mon âge et à mes antécédens militaires. Depuis 1810, j'ai toujours été détaché, c'est-à-dire que j'ai commandé en chef. Je commandais en 1815 l'avant-garde de l'armée des Alpes, et j'ai gagné seul trois combats, dont un des plus mémorables ; enfin j'ai commandé deux fois en chef en Afrique, et j'ai battu trois fois Abd-el-Kader. M. le maréchal Valée

n'a ni livré ni gagné un seul combat. Si V. A. R. désire que j'aille avec elle en simple volontaire, je suis prêt à partir; mais je la prie de me dispenser du reste. » Le prince a paru être de mon avis, et il a fini par me dire que la question ne serait pas résolue dans cette campagne, et que probablement je serais appelé plus tard à terminer cette affaire.

Mais par les lettres que vous avez lues, et aussi d'après sa conversation, le prince m'avait fait croire que les ministres, en majorité, m'étaient opposés. Je m'en suis plaint à quelques députés qui occupent des fonctions près d'eux, et cela leur a été rapporté. Aussitôt ils ont saisi individuellement l'occasion de protester contre cette imputation, et comme leurs dires particuliers étaient tout à fait d'accord, j'ai dû rester convaincu de ce qui suit. A la première nouvelle des désastres, il fut décidé à l'unanimité du Conseil que je serais envoyé pour prendre le commandement des troupes; mais bientôt on réfléchit qu'ayant un caractère ferme et des idées arrêtées, je cadrerais mal avec le maréchal despote et entêté. Il fut alors question de rappeler le maréchal, mais le prince ayant plaidé sa cause avec la plus grande chaleur, ce ministère, qui prétendait mettre à néant l'influence de la cour, abandonna cette idée, et ce fut alors qu'on chercha à dégoûter le maréchal par des contrariétés, afin qu'il demandât lui-même son rappel, ce qu'il ne fera pas. Est-ce là de la force et de la dignité?... Ainsi le prince ne m'a dit que la deuxième partie de l'affaire, et s'est bien gardé d'avouer que seul il avait soutenu le maréchal Valée...

Il fallut enfin se rendre à l'évidence : le 29 décembre 1840, Bugeaud était nommé gouverneur général, et quelques mois après tout avait changé de face; Boghar, Thaza, Tagdent, Mascara tombent en son pouvoir, des razzias nombreuses, des combats partout heureux signalent la campagne de printemps. Bientôt il pénètre dans les montagnes de Sidi-Yahia, tandis que Lamoricière ravitaille Mascara, renverse la forteresse de Saïda, détruit le village de la Guetna, berceau de la famille d'Abd-el-Kader. En 1842, le général enveloppe dans un grand mouvement combiné les rebelles de l'Atlas entre Médéah et Milianah, obtient de nombreuses soumissions. En 1843, il jette les bases d'Orléansville et de Tenès, fond avec trois colonnes sur les pays soulevés, brûle la ville d'Haïnda, refoule son adversaire dans les monts Gouraïa; puis c'est la prise de la Smala par le duc d'Aumale, avec 4000 prisonniers, 4 drapeaux, 1 canon, un immense butin. Pendant l'automne, Bugeaud, qui vient d'être nommé maréchal de France, envahit une troisième fois les montagnes de l'Ouarensénis, Changarnier et Lamoricière fondent de nouveaux établissemens militaires, le plus habile lieutenant de l'émir, Sidi-Embareck, perd la vie dans un sanglant engagement sur l'Oued-Malah. « Aujourd'hui, disaient avec orgueil nos soldats, notre père Bugeaud veut que nous ayons des jarrets de cerf, des ventres de fourmi et des cœurs de lion. » La lutte en effet devient une question de vitesse, et ce n'est plus une chasse au lion, mais

une chasse au renard qu'on mène en Afrique : les Arabes, assez enclins d'abord à mépriser le fantassin, appelaient le nôtre *Askeur-Djemel*, fantassin-chameau. Abd-el-Kader a perdu les cinq sixièmes de ses États, tous ses forts ou dépôts de guerre, son armée permanente ; la province de Tittery est pacifiée et organisée jusqu'au désert. Cependant il lutte avec une admirable énergie, et transporte la guerre sur les frontières du Maroc où il a pour complices tous les marabouts, derviches et santons de l'empire, lancés sur la route de son ambition. La mauvaise foi des Marocains fournit au maréchal l'occasion d'une victoire plus éclatante que toutes les autres : tandis que le prince de Joinville bombarde Tanger et Mogador, il gagne, le 6 août 1844, la bataille d'Isly. La veille du combat il expliquait à ses officiers son plan de combat d'une manière saisissante qui justifiait son surnom de chef de l'école spiritualiste militaire (1) : « Avec notre petite armée dont l'effectif s'élève à 6500 baïonnettes et 1500 chevaux, je vais attaquer l'armée du prince marocain qui, d'après mes renseignemens, s'élève à 60 000 cavaliers. Je voudrais que ce nombre fût double, fût triple, car plus il y en aura, plus leur désordre et leur désastre seront grands. Moi, j'ai une armée, lui n'a qu'une cohue. Je vais vous prédire ce qui se passera. Et d'abord, je veux vous expliquer mon ordre d'attaque. Je donne à ma petite armée la forme d'une hure de sanglier. Entendez-vous bien ! La défense de droite, c'est Lamoricière ; la défense de gauche, c'est Bedeau ; le museau c'est Pélissier, et moi je suis entre les deux oreilles. Qui pourra arrêter notre force de pénétration ? Ah ! mes amis, nous entrerons dans l'armée marocaine comme un couteau dans du beurre. Je n'ai qu'une crainte, c'est que, prévoyant une défaite, ils ne se dérobent à nos coups. »

Cette victoire consacrait la conquête de l'Algérie : non d'une manière définitive toutefois. Poussés par Abd-el-Kader et par un habile agitateur, Bou-Maza (l'homme à la chèvre), le Dahra et l'Ouarensénis donnent le signal de la révolte au printemps de 1845 : nouvelle insurrection plus générale pendant l'automne de 1845, en l'absence du maréchal qui rentre aussitôt à Alger, lance dix-huit colonnes mobiles, leur impose des fatigues écrasantes, et paie lui-même de sa personne avec un courage aussi simple que dominateur : en peu de mois l'Algérie est de nouveau subjuguée, apaisée. Les succès de 1846 et 1847, la prise de Bou-Maza, une

(1) Quand on le fit duc d'Isly, il refusa de payer les 18000 francs réclamés pour droit de sceau, par ce motif péremptoire qu'avec cette somme on pouvait se procurer vingt-quatre paires de bons bœufs. Le gouvernement s'empressa de délivrer le parchemin à titre gracieux.

expédition victorieuse dans la grande Kabylie, complétèrent son œuvre; puis, le 30 mai 1847, ne pouvant obtenir un crédit pour cette colonisation militaire qui lui tenait tant à cœur, il donna sa démission : grâce à lui, la population européenne était quadruplée, les revenus du pays quintuplés, le commerce décuplé, de grands travaux, routes, ponts, barrages, édifices de toute nature exécutés, plusieurs villes, de nombreux villages fondés. Comme tous les grands capitaines, il avait obtenu des prodiges de ses soldats, par la victoire sans doute, mais aussi par ses rares qualités d'administrateur, qualités qui semblaient sortir de son cœur autant que de son cerveau. Il excelle dans l'art de ménager les marches et les repos, veille avec un soin infini au bien-être de ses hommes, examine la qualité des vivres, châtie les fournisseurs qui mettent de l'eau de mer dans le vin de la troupe, et il lui arrivera de congédier fort cavalièrement le duc de Nemours qui le dérangeait dans l'inspection de caisses de biscuit. Savait-il l'anecdote des centurions romains en Sicile découvrant que la plupart des sacs de blé destinés à l'armée étaient remplis de terre? Et les *gros officiers* le voyaient avec quelque étonnement négliger la dignité du commandement, descendre de cheval, par exemple, pour aider un muletier, ou bien encore faire déshabiller tous les soldats d'une colonne et punir ceux qui ne portaient point la ceinture de flanelle réglementaire. Un jour qu'il se promenait dans le camp, il entendit un zouave se plaindre de la pluie et de la faim : « Conscrit, tu as tort, gronda un vieux soldat, si tu avais été, hier, comme moi, de garde à la tente « de la casquette, » tu donnerais des renfoncemens à tes gémissemens (1). Tout maréchal de France et duc qu'il est, entends-tu, conscrit, je l'ai vu de mes yeux, le vieux, grignoter tout seul, sans se plaindre, un morceau de biscuit et boire par-dessus un coup d'eau! Or, quand le bon Dieu n'a rien, que veux-tu qu'aient ses saints? — Il a raison, l'ancien, s'écria l'escouade. Tais-toi, conscrit; à bas le conscrit! » De tels éloges payaient Bugeaud de tous ses soins. Malgré sa prédilection pour la colonisation militaire au moyen de soldats mariés,

(1) Une seule fois les réguliers de l'émir réussirent à mettre en défaut la vigilance de ses fidèles zouaves, et, pendant la nuit, vinrent faire sur le camp une décharge meurtrière. Le maréchal, réveillé en sursaut, court au danger, rallie ses hommes et rétablit l'ordre. Le combat achevé, il s'aperçoit que tout le monde le regarde en souriant, porte la main à sa tête; il était coiffé comme le roi d'Yvetot de Béranger. Il demande sa casquette et mille voix de crier : « La casquette, la casquette du maréchal! » Le lendemain matin, les zouaves suivaient leurs clairons en chantant ces paroles légendaires répétées par toute l'armée française : As-tu vu la casquette, la casquette? As-tu vu la casquette du père Bugeaud? La fanfare de marche n'eut plus d'autre nom, et le maréchal disait souvent au clairon de piquet : « Sonne *la Casquette.* » (Duc d'Aumale, *les Zouaves; Revue* du 15 mars 1855.)

il fit bon accueil à certains colons célibataires, aux sœurs de Saint-Joseph, aux jésuites, aux trappistes établis depuis 1843 à Staouéli, les aida puissamment dans leur entreprise, assista avec les autorités ecclésiastiques et civiles à la pose de la première pierre de la nouvelle abbaye : elle fut placée sur un lit de boulets ramassés sur le champ de bataille de Staouéli. Il mit à la disposition des Pères des sapeurs du génie, des condamnés militaires, et, faisant la part de Dieu, leur donna à plusieurs reprises des troupeaux de bœufs, de vaches et de moutons pris dans les razzias : même il obtint de l'évêque de Valence un secours de dix mille francs pour continuer les travaux de construction qui menaçaient de rester inachevés. Ni bigot, ni jésuite, disait-il de lui-même, mais humain et bon chrétien.

Moins d'un an après son retour en France, la monarchie de Juillet s'écroulait lamentablement, et il assistait à sa chute, impuissant, la rage au cœur, investi trop tard d'un commandement que la faiblesse du pouvoir achevait de paralyser, dénonçant avec force les causes immédiates de cette révolution, la défaillance d'un roi qui préféra tomber en philosophe, la campagne des banquets, la neutralité des baïonnettes intelligentes entre les émeutiers et les défenseurs de l'ordre, insensible à ces causes lointaines ou médiates qui, elles aussi, agirent puissamment contre le trône : le vice de l'institution de juillet 1830, la réforme électorale refusée ou ajournée, l'incapacité de la bourgeoisie à devenir un parti de gouvernement, la méconnaissance des aspirations légitimes de la démocratie, cette faute des conseillers de la couronne qui s'attachèrent à la lettre de la Constitution au lieu d'en respecter l'esprit, qui, loin d'entendre le silence de ceux qui ne parlaient point, s'enfermèrent obstinément dans l'étroite enceinte du pays légal, et ne découvrirent point l'immense région qui enserrait de toutes parts celui-ci. Retiré à la Durantie après ces terribles angoisses, menacé un instant par les mauvais gars des communes environnantes auxquels on avait persuadé que le Roi lui avait confié trente millions en pièces de cinq francs, Bugeaud revivait douloureusement le drame du 24 février, regrettant de ne pas *les* avoir sauvés malgré eux, dictant à sa fille bien-aimée, la comtesse Féray, des lettres, des brochures où il combattait avec sa lucidité habituelle les doctrines socialistes, toujours préoccupé de cette presse qui, même en 1845, au milieu de ses plus grands triomphes, empoisonnait son existence, de l'opinion publique, cette dispensatrice de la gloire en viager. Au mois de mars 1848, alors qu'on croyait à une guerre européenne, il avait offert ses services à Lamartine ; ils furent refusés ; il cherchait à se conso-

ler en causant par la poste avec Louis Veuillot, Léon Roches, Thiers, Bedeau, Gardères (1), en donnant son avis sur les affaires de l'Algérie au général Cavaignac qui avait chargé le colonel Féray de le consulter. Un instant se pose sa candidature à la présidence

(1) A cette occasion, nous avons tout récemment retrouvé, dans les archives de la *Revue*, à laquelle on se rappellera peut-être que le maréchal Bugeaud avait collaboré (voyez la *Revue* des 1er mars 1845 *Bataille d'Isly*, 1er juin 1848, 1er et 15 juillet 1848), la lettre suivante, adressée à M. François Buloz, et que nous donnons pour compléter le portrait du personnage politique :

La Durantie, 4 juillet 48.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du deux juillet; les événemens m'empêchèrent de vous envoyer l'article que je vous avais annoncé; je partis pour Bordeaux, et ce n'est qu'à mon retour que j'ai pu le terminer. Vous devez l'avoir reçu dans ce moment.

Autant qu'on peut être bon juge de son œuvre, je crois que cet écrit est fort important : il contient des vérités que l'on sait peut-être, mais qu'on ne dit pas au peuple. Je veux croire que nos utopistes ne les savent pas, car, s'ils les savaient, ils seraient de grands scélérats, puisqu'ils proclament le contraire et font que l'on s'égorge pour une révolution sociale qui n'a aucune base, aucune autre mine à exploiter que celle du travail. Pourquoi donc s'égorger? Je consentirais peut-être à bouleverser la société s'il était vrai que l'on pût par là améliorer le sort des masses. Mais j'ai la conviction la plus profonde que l'on atteindrait le but opposé, et c'est justement pour cela et parce que j'aime réellement le peuple, que je suis conservateur à outrance. J'ai pour cela autant d'ardeur que les démolisseurs, et j'y sacrifierais cent vies si je les avais, pour combattre les barbares qui se sont élevés au sein de la civilisation par l'odieuse influence des écrivains à l'esprit faux.

Vous ne vous êtes pas trompé : j'ai longtemps médité sur la guerre des rues, je l'ai faite à Saragosse et à Paris; je l'ai professée à l'École-Militaire lorsque j'y commandais une brigade en 1831. Pour éviter les attaques des journaux, je confondais ce cours oral avec d'autres sujets de guerre et je prenais pour exemple les sièges de Saragosse et du Caire. Comme mon auditoire était nombreux, puisqu'il se composait de tous les officiers et sous-officiers de trois régimens, il s'y trouva quelques affiliés des sociétés secrètes qui me dénoncèrent au *National* et à la *Tribune*. Ces deux feuilles m'attaquèrent avec violence, ce qui ne m'empêcha pas de continuer. Ma persistance me valut des lettres anonymes dans lesquelles on me menaçait de m'assassiner pour me punir d'enseigner « l'art d'opprimer et d'égorger les citoyens ».

Les bons Français qui m'écrivaient sont de ceux qui ont la prétention de violer les lois, d'attaquer à main armée le gouvernement, et qui trouvent odieux et infâme que l'on se défende. Ils viennent de voir que la république, ou, pour parler plus vrai, la société, n'a pas été de cet avis.

Je suis donc en mesure de faire un traité assez complet de la matière; je vais tâcher d'en trouver le temps; il nous restera à examiner si je dois le signer. Je vous ai dit que je donnerais cent vies pour l'ordre, mais je voudrais les donner en combattant, comme mon ami le brave général Négrier. Je ne redoute que l'assassinat, et mon traité pourrait bien m'y exposer. J'ai vu par quelques détails des événemens de Paris que mes leçons de l'École-Militaire n'avaient pas été entièrement perdues. Sur quelques points, on a percé les maisons à un étage quelconque, pour déborder les barricades : cela faisait partie de mon enseignement.

Je crois connaître les moyens de rendre impossible la réussite de l'émeute, mais il faut pour cela un gouvernement qui ait la volonté et le courage de les appliquer.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

Maréchal B. d'Isly.

P. S. — Je vous ai prié, dans la lettre qui accompagne l'article, de le faire revoir soigneusement et de l'insérer dans le numéro du 15 : je vous renouvelle cette prière.

Je n'ai pas reçu le numéro de la *Revue* que vous m'annoncez.

de la République, et, dans ses lettres à MM. Léonce de Lavergne et Louis Veuillot, on sent plus d'hésitation que d'empressement à accepter une telle charge ; en tous cas, si ses amis le portent, il recommande son procédé ordinaire : la décision, l'énergie. Mais il ne croit pas au succès de son nom, les conservateurs se montrant « toujours disposés à brûler plusieurs cierges devant le diable et à mettre tout au plus un lampion devant Dieu. » Bientôt d'ailleurs, il se rallie à la candidature du prince Napoléon, qu'il préfère, *malgré tout*, à la domination de « cet infâme *National*. »

Nommé le 20 décembre 1848 commandant en chef de l'armée des Alpes, on le voit, dans ses proclamations, préoccupé des dangers intérieurs plus que des dangers extérieurs, déclarer sans ambages à ses soldats, aux habitans de Lyon, de Bourges que les départemens ne doivent plus subir la tyrannie des factions de Paris; mais au milieu des occupations les plus sévères, de déplacemens continuels, une invincible sollicitude le ramène aux choses de la terre : « Donne-moi des nouvelles de mon veau et de ma génisse normands-limousins, écrit-il le 11 mars 1849 à la duchesse d'Isly. Je parie que tu n'es pas allée les voir. As-tu du lait? Les avoines sont-elles nées? Les trèfles sont-ils semés? Travaille-t-on à la bâtisse des maisons? » Nommé représentant à l'Assemblée législative qui venait de se réunir, comme il s'apprêtait à regagner Lyon, le mal qui sévissait à Paris, le choléra, l'atteignit le 6 juin, en revenant d'une séance. Quatre jours après il expirait, calme comme en un jour de bataille, ayant gardé la pleine conscience de soi-même, entouré de ses amis. Le président de la République, le général Cavaignac, le comte Molé, le général Rulhières, ministre de la guerre, l'archevêque de Paris rendirent visite à ce grand serviteur de la France, dont l'épée était une frontière, selon l'expression de Veuillot. Mais tous ces honneurs qu'on lui prodigua pendant sa maladie et après sa mort, funérailles solennelles aux Invalides, statues à Alger, à Périgueux, il y eût renoncé de grand cœur pour revoir sa femme et ses enfans restés à la Durantie, ignorant la gravité du mal, rassurés par son aide de camp le colonel Suget qui annonçait la convalescence, le départ immédiat pour la campagne. Vain espoir : le surlendemain, l'évêque de Périgueux apporta la fatale nouvelle. Leur désespoir ne connut plus de bornes, quand ils apprirent que l'imprudence d'un domestique, un verre d'eau rougie donné au maréchal malgré les prescriptions des médecins, avaient causé une rechute: à peine eut-il bu, il tomba dans d'horribles souffrances; eux présens, le malade était peut-être sauvé.

Aller droit au but, ne jamais se laisser dominer par l'imagition, dédaigner la poésie politique, et croire qu'un peuple est satisfait s'il peut mettre la poule au pot le dimanche, ce fut une des forces et aussi une des faiblesses de ce rude soldat. Mais toutes les charités ne sont pas du pain, toutes les libertés ne sont pas des libertés culinaires, des libertés grasses, bien portantes : on a vu des peuples pauvres, gardant des mœurs simples avec le plus noble idéal, des peuples riches et corrompus, incapables de vivre autrement que dans la servitude. Sous certains rapports, la conception du maréchal était une conception matérialiste, niant l'effort d'une société vers sa plénitude d'expansion morale. Que la plupart des hommes ne demandent que sécurité et bien-être, qu'ils n'aient souci que de leur estomac, et qu'il faille répéter la formule dédaigneuse de Proudhon : « un sur dix mille, les autres sont des bipèdes », une telle théorie n'a rien de flatteur pour notre pauvre humanité. Mais n'y eût-il qu'un petit nombre d'êtres préoccupés d'absolu, de liberté, ceux-là font marcher le pouvoir sans qu'il s'en doute, et ils le brisent parfois comme un fétu de paille, parce qu'ils représentent la dignité humaine. C'est pourquoi un gouvernement doit toujours s'inquiéter de ce que demandent la jeunesse, les poètes, les penseurs, c'est-à-dire l'enthousiasme, l'esprit et l'intelligence : ces forces-là ont leur raison, aussi raisonnable parfois que les calculs du bon sens ; peut-être se trompent-elles aujourd'hui, mais qui sait si elles n'auront pas raison demain ? Lamartine sous la monarchie de Juillet avait fondé un parti social qui, disait-il, siégeait au plafond ; les hommes d'État de ce régime se moquèrent du parti social qu'un autre poète, Henri Heine, signalait avec tant de clairvoyance ; ils ne sacrifièrent point au dieu inconnu ; et les plus admirables talens se perdirent, entraînèrent avec eux la royauté pour n'avoir pas assez compris que le suffrage universel était la conclusion fatale et légitime du syllogisme politique dont les prémisses avaient été posées en 1789 ; qu'un peuple n'a pas moins besoin d'avancer que de durer ; que le danger stationnaire en certains cas se dresse aussi menaçant que le danger révolutionnaire.

VICTOR DU BLED.

PAPIN

ET LA

MACHINE A VAPEUR

Il y a plusieurs places pour les élus dans la maison de Dieu, et il y a plusieurs rangs dans la science, parmi les hommes dont les noms ont passé à la postérité. Les rangs dépendent à la fois de la grandeur des problèmes résolus, ou abordés; de la force intellectuelle et inventive des auteurs; enfin de l'importance des résultats pratiques, laquelle n'est pas nécessairement proportionnelle à la difficulté des problèmes. L'opinion, — c'est-à-dire le jugement que chacun se fait des découvertes, soit parmi les gens compétens, soit parmi le public, — joue aussi un rôle dans la distribution des réputations. Du vivant des hommes, et même plus tard, cette opinion dépend dans une certaine mesure de l'art avec lequel ils ont su cultiver leur gloire, grossir leurs propres travaux, en passant sous silence, ou en amoindrissant systématiquement ceux de leurs prédécesseurs et de leurs contemporains; tandis que d'autres savans, tels que Papin, ignorent ces artifices. La gloire dépend encore, à toute époque, de ces données légendaires par lesquelles les Grecs excellaient à grandir leurs compatriotes, ainsi que de cette rivalité moderne des écoles scientifiques et des nationalités, cherchant à s'attribuer le principal honneur des progrès de la civilisation.

Ce sont là des élémens multiples, qui interviennent surtout quand il s'agit des génies de second ordre, tels que Papin. Chacun les pèse à sa propre balance et l'estime que l'on en fait varie avec les temps et les lieux.

Cependant on doit reconnaître que la réputation de Papin, un peu effacée au siècle dernier, a brillé dans le nôtre d'un nouvel éclat, à la suite des recherches qui ont établi complètement son rôle au début des inventions dont est sortie la machine à vapeur de notre temps, — et spécialement l'application de cette machine à la direction des vaisseaux. L'enthousiasme excité par ces grandes découvertes, qui ont multiplié dans une proportion presque miraculeuse les effets du travail humain et transformé toutes les industries et l'art du commerce par terre et par mer, n'est pas encore éteint; il a amené les esprits curieux à l'examen des degrés successifs, suivant lesquels la science technique et appliquée est parvenue à les réaliser. Arago, entre autres, a retracé d'une façon magistrale l'histoire de la machine à vapeur, il y a soixante ans (*Œuvres d'Arago*, t. V). Déjà le rôle de Papin, comme promoteur primitif de ce que l'on appelait alors la pompe à feu, est signalé dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (t. XIV, p. 167 et 169, édition de Genève, 1778). Mais la pompe à feu n'était pas encore devenue la machine à vapeur moderne.

Nulle question n'est définitivement vidée, ni dans l'histoire, ni dans la science. Il y a toujours lieu à une revision, et il est même nécessaire de la faire à de certains intervalles : des documens nouveaux intervenant sans cesse, qui modifient les premières opinions. Nous en rencontrerons quelques-uns au cours de ce récit, soit dans la connaissance exacte des textes anciens, soit dans la trouvaille imprévue des renseignemens nouveaux relatifs au bateau à vapeur de Papin, renseignemens qu'Arago n'avait pas connus et qui viennent fournir un plus solide appui à ses jugemens.

Reconnaissons pourtant qu'à son époque, on tranchait ces questions de priorité par des appréciations peut-être trop absolues ; les grandes inventions, dans l'ordre pratique surtout, étant graduelles, et leur mise en œuvre reposant sur une progression de détails et de perfectionnemens, qui ne permettent pas d'en attribuer toute la gloire, ni même parfois la gloire principale, à une personnalité unique. La vérité en cette matière consiste dans le récit impartial et critique des travaux et des idées qui se sont succédé, appuyés les uns sur les autres.

La marche des sciences impose même une réserve plus générale et qui s'applique à toute découverte. L'intérêt que nous attachons aujourd'hui à ce qui touche la machine à vapeur à cause de l'universalité de son emploi est certes plus grand que celui attribué il y a cent ans à la pompe à feu ; mais peut-être cet intérêt diminuera-t-il dans l'avenir, le jour où la machine à vapeur, — engin de transformation assez imparfait, en somme, de l'énergie des agens naturels, — viendrait à faire place à quel-

que autre appareil, mieux approprié à leur utilisation, et plus conforme aux théories nouvelles de la thermodynamique. Le transport à distance des forces naturelles par l'électricité a déjà détrôné la vapeur sur plus d'un point; néanmoins il est incontestable que celle-ci dirige encore en souveraine la marche des chemins de fer, des navires, et de la plupart des industries. Jusqu'ici la reconnaissance que nous devons aux savans et aux ingénieurs qui ont créé la machine à vapeur, par la lente évolution de leurs réflexions et de leurs expériences, demeure justifiée dans toute son étendue.

Papin a joué un rôle capital dans cette création. Ce sont Salomon de Caus et Papin qui en ont signalé les idées maîtresses, à savoir l'application du ressort de la vapeur pour élever l'eau (1615); et surtout la construction d'une machine à feu, pourvue d'un piston, où la force élastique de la vapeur est combinée avec la propriété de cette vapeur de se condenser par le froid, en produisant un vide qui fait intervenir la pression atmosphérique. Or cette machine est décrite dans un mémoire latin, publié par Papin dans les *Acta eruditorum*, *Lipsiæ*, en 1690. Il a prévu en même temps et signalé les applications de sa machine à toutes sortes de travaux, et il a réalisé avec le concours de cette même machine le premier bateau à vapeur connu, bateau détruit par la ghilde des bateliers du Weser en septembre 1707. Quels qu'aient été les immenses progrès accomplis après les publications de Salomon de Caus et de Papin, d'abord par Savery et d'autres, et surtout par le puissant génie de Watt, et par celui des ingénieurs du XIXe siècle, c'est un devoir pour tout historien de la science de reconnaître les titres des premiers inventeurs; alors surtout que leur existence, telle que celle de Papin, s'est écoulée dans l'agitation d'espérances sans cesse renouvelées et sans cesse déçues, et terminée au sein de l'abandon, de l'obscurité et de la misère.

J'ai été engagé à reprendre cette étude par la suite de mes recherches sur la science antique, sur sa transmission au moyen âge, sur l'invention des matières explosives, et sur les engins de mécanique et d'artillerie employés aux XIVe et XVe siècles. Mais la cause occasionnelle du présent article a été la publication intitulée : *la Vie et les Ouvrages de Denis Papin*, commencée en 1869 par de la Saussaye, et poursuivie récemment par M. de Belenet, officier d'infanterie. Quatre volumes ont déjà paru, quatre autres nous sont promis. Je crois remplir un devoir envers un zèle si méritoire, en présentant aux lecteurs de la *Revue* les fruits de mes réflexions sur la nouvelle publication.

Je retracerai d'abord le tableau des inventions multiples de Papin, afin d'en montrer le caractère général, tel qu'il fut et dut

être compris de ses contemporains : on se rendra mieux compte ainsi des circonstances et des fautes qui ont troublé sa vie et amené ses malheurs. Puis je rapporterai brièvement sa biographie et je terminerai en m'attachant à la suite des idées et des travaux qui l'ont conduit à trouver la machine à vapeur.

I. — LES INVENTIONS

Le nom de Papin, sans être celui d'un génie supérieur, tel que Galilée, Newton, Lavoisier, ou même Cavendish, Ampère ou Laplace, mérite cependant de rester dans la mémoire des hommes, en raison de sa valeur propre et du temps où il a accompli ses travaux. Le XVIIe siècle est l'une des époques critiques de l'humanité moderne : c'est le moment où les sciences commencent à apercevoir les lois générales de la physique et de la mécanique, celui où elles s'essaient à sortir des laboratoires pour mettre ces lois en œuvre, dans la pratique des diverses industries ; préludant ainsi au vaste développement des applications des théories scientifiques auquel nous assistons aujourd'hui, ainsi qu'à la puissance et au bien-être chaque jour croissans qui en résultent pour les races européennes. Il est intéressant d'en examiner les commencemens. A ce point de vue, les expériences et les imaginations mêmes de Papin, le jugement qu'en ont porté ses contemporains, enfin ses relations personnelles avec quelques-uns des plus distingués d'entre eux, tels que Boyle, Huygens et Leibnitz, sont très dignes de notre attention.

Disons d'abord que la caractéristique de Papin n'est pas celle d'un savant pur : il n'a découvert aucun principe général en physique, ou en mathématiques ; ses idées même n'y sont pas toujours justes, et il a soutenu contre Leibnitz, sur la question des forces vives, une controverse où il n'a pas témoigné une reconnaissance suffisante de l'infériorité de son génie, comparé à celui de son adversaire. Cependant, je le répète, on ne saurait lui contester le mérite d'avoir développé avec opiniâtreté tout un ensemble d'idées et de tentatives, qui ont servi de base à la découverte des machines à vapeur. Papin est en réalité un inventeur demi-scientifique, demi-industriel, fécond en propositions de tout ordre, les unes neuves et ingénieuses, les autres médiocres ou banales, quelques-unes chimériques.

Afin de mettre le talent d'expérimentateur de Papin dans tout son jour et d'en bien montrer la valeur positive, nous parlerons d'abord de l'une de ses premières inventions, celle du *digesteur*, ou marmite autoclave, qui porte son nom et qui l'a conservé jusqu'à notre temps, où il est encore en usage. C'est l'appareil

qu'il a le plus complètement étudié et réalisé; son origine vient d'une idée de Boyle, l'un des maîtres de Papin. Mais c'est ce dernier qui lui a donné sa forme et son véritable caractère. La publication de sa description eut lieu d'abord en Angleterre, en 1681, sous le titre suivant : *A new digestor, or engine for softening bones, containing the description of its make and use in cookery, voyages at sea, confectionary making of drinks*, etc. (London, 1681); puis, l'année suivante, en France, sous un titre un peu différent : *La manière d'amollir les os et de faire cuire toutes sortes de viandes en fort peu de temps et à peu de frais.* (Paris, 1682.)

Le « digesteur » de Papin a joué un rôle historique important, tant au point de vue pratique qu'au point de vue scientifique. Au point de vue pratique, il a été employé pendant le XVIIIe siècle et la première moitié du XIXe, conformément aux idées de l'inventeur, pour cuire les alimens et surtout pour extraire des os leur gélatine, destinée à servir de nourriture dans les hôpitaux. On avait même fondé sur son emploi toute une théorie chimico-physiologique de la digestion. Après un si long usage aux dépens de l'estomac des indigens et des malades, l'appareil eut un étrange retour de fortune; on s'avisa, il y a un demi-siècle, de contester les propriétés nutritives de la gélatine. Les expériences de Magendie et d'autres amenèrent à des conclusions négatives, et cette pratique du digesteur tomba. On l'a remplacé par la mise en œuvre des extraits de viande, faits à des températures bien plus basses, et dont l'emploi, tantôt efficace, tantôt illusoire, suivant les conditions de fabrication, a soulevé aussi bien des discussions.

La marmite de Papin n'est cependant pas restée dans l'oubli. Cet appareil est le premier type industriel de ceux où l'on opère au moyen d'une vapeur, sous une charge supérieure à la pression atmosphérique. Papin l'avait pourvu d'une disposition protectrice qui le caractérise et qui est restée dans toutes nos machines à vapeur : je veux parler de la soupape de sûreté, destinée à limiter la pression intérieure, de façon à prévenir les explosions. Reproduisons les paroles mêmes de l'auteur :

« Pour connaître la quantité de pression, on ajuste sur le couvercle une verge de fer, munie d'un poids glissant sur un anneau et portant sur une soupape garnie de papier, mise en communication par un étroit orifice avec le cylindre d'enveloppe. » Il calcule ensuite, d'après la longueur du bras de levier, la pression exercée sur la surface de la soupape. La limite de pression dans son appareil étant environ de 9 atmosphères, elle répondrait à une température voisine de 175°, température à laquelle les matières

animales sont décomposées, et dépouillées de toute vertu comestible. Mais, en fait, l'appareil de Papin fonctionnait vers 4 atmosphères ; c'était encore trop. Dans les usages domestiques, on ne doit pas dépasser 2 ou 3 atmosphères, et lorsque Papin cuisait des pâtés ou des pigeonneaux, il restait certainement dans ces limites. On se tient même au-dessous dans la préparation des boîtes de conserves alimentaires.

L'autoclave, plus ou moins modifié, a été ainsi conservé par l'industrie, et il continue également à être employé journellement dans les laboratoires de physiologie, comme très commode pour développer en vase clos une température de 120 à 130 degrés, capable de tuer les microbes et de jouer le rôle de stérilisateur : c'est là, je crois, aujourd'hui, dans l'industrie, comme dans la science, son principal usage.

Le grand effort de Papin s'est tourné ensuite vers les applications du vide, dont il avait étudié la production dès ses débuts, dans les laboratoires de Huygens et de Boyle. Il a entrepris d'en tirer une force motrice générale, c'est-à-dire d'utiliser l'effort et le travail de la pression atmosphérique. J'y reviendrai plus loin, en exposant l'historique de la machine à vapeur. Mais en ce moment je m'attacherai surtout à donner une idée du mouvement d'esprit de Papin, en indiquant la suite de ses inventions.

C'est ainsi qu'il propose tour à tour des machines à extraire l'eau des mines, à faire monter l'eau des rivières dans des réservoirs et pour l'arrosage des jardins : problèmes fort en honneur aux XVIe et XVIIe siècles, époque où chaque prince élevait des palais, et où Louis XIV construisait Versailles, le plus vaste et le plus magnifique, sinon le plus parfait de tous.

Papin cherche aussi à appliquer la force motrice du vide pour faire marcher des voitures sur terre et sur eau; à lancer, toujours par la force du vide, des grenades à 90 pas. Il imagine un long tube, destiné à transporter à de grandes distances la force motrice du vide : à peu près comme nous le faisons aujourd'hui pour le transport des lettres dans les tubes pneumatiques. Malheureusement les tubes et jointures d'alors étaient trop imparfaits pour tenir le vide sur de grandes étendues; ce qui fit échouer l'expérience. On sait comment l'électricité de notre temps a résolu le problème, avec une étendue et une perfection qui rappellent les rêves de la magie. Mais l'électro-dynamique n'était même pas soupçonnée en 1680.

A côté de ces vues générales et des projets d'appareils qu'elles suscitaient, Papin, toujours en effervescence, en met en avant une multitude d'autres, destinés à exciter la curiosité des princes et des grands seigneurs allemands, auprès desquels il résidait.

Toutefois, en raison même de cette variété perpétuelle de projets nouveaux, pareils à des bulles de savon, qui montent sans cesse briller et crever à la surface de l'eau, l'inventeur ne réussissait guère à se concilier la confiance de ses protecteurs, au degré qu'il fallait pour obtenir les fonds nécessaires à la réalisation de ses propositions : il s'en plaint même, non sans amertume, à l'occasion de la construction des machines destinées à élever l'eau de la Fulda dans un réservoir, pour l'arrosage des jardins du landgrave de Hesse, à Cassel. Plus tard il s'en prend, comme tous les inventeurs, aux ennemis réels ou supposés qu'il avait suscités. « J'ai lieu de croire que mes ennemis ont encore prévalu », écrivait-il en 1707.

Citons encore quelques-uns de ses projets : il propose des appareils soufflans, propres à entretenir la flamme sous l'eau, ou bien encore à alimenter la cloche à plongeur et les bateaux sous-marins, à ventiler les mines, à évaporer l'eau des salines, à fondre le fer et le verre dans les fourneaux ; des appareils fumivores, utilisant la combustion de la fumée ; un procédé pour la conservation des légumes par l'esprit de soufre (acide sulfureux) ; la fabrication d'une serrure à secrets ; des horloges perfectionnées, réminiscence des travaux qu'il avait faits autrefois avec son vieux maître Huygens ; des chambres à air comprimé, pour y étudier la vie des animaux et des plantes et pour traiter les maladies, — idée reprise de nos jours ; — des lits à sommiers et matelas remplis d'air, au lieu de plumes, — Leibnitz lui commanda même des coussins de ce genre pour sa voiture ; — une disposition pour déterminer la fulmination de l'eau projetée sur une plaque de fer rouge, en la frappant au moyen d'un marteau — ce qui répondait sans doute à quelque expérience mal comprise, relative à l'état sphéroïdal.

L'une de ses idées les plus funestes fut celle d'un canon à vapeur pour lancer des projectiles, canon dont l'explosion détruisit son atelier, fit périr plusieurs hommes, et détermina sa disgrâce auprès de son protecteur, le landgrave de Hesse, qui avait failli être enveloppé dans la catastrophe.

Au lieu de s'attacher avec persévérance à la réalisation complète de quelqu'une de ces idées, comme il l'avait fait pour son digesteur, Papin passait sans cesse de l'une à l'autre : ce qui devait à la longue lui faire perdre tout crédit, aucun de ses projets n'aboutissant.

La plupart même n'avaient rien d'original, étant agités également par d'autres inventeurs contemporains. Plusieurs des problèmes qu'ils prétendaient avoir résolus dès la fin du XVIIe siècle, sont venus jusqu'à notre temps et ils continuent à faire l'objet

des brevets pris de nos jours, en excitant toujours les mêmes espérances, la même activité désordonnée des inventeurs, et les mêmes déceptions.

A Londres, vers 1707, il essaya, comme tant d'autres, de faire exploiter l'une de ses découvertes par une compagnie d'actionnaires; mais il ne trouva pas sur la place la confiance nécessaire.

J'ai dû faire ce récit des inventions perpétuelles de Papin, afin de bien faire connaître son caractère et l'origine de ses malheurs; mais il faudrait se garder de l'envisager comme un charlatan, dupe de sa folle imagination. Les esprits supérieurs d'alors, tels que Huygens et Leibnitz, ont déclaré plus d'une fois la valeur personnelle et le mérite de Papin. Leibnitz surtout, qui l'avait connu à Paris, alors que lui-même était pareillement aux débuts de sa carrière, ne cessait de l'encourager et essayait même de lui signaler des perfectionnemens, ainsi qu'on le voit dans sa correspondance. Il avait d'autant plus de mérite à le faire que Papin, irritable, impatient et obstiné, même dans ses erreurs, lui donne parfois occasion de se plaindre doucement de son ton et de son aigreur. Mais Leibnitz était une nature morale trop élevée pour ne pas passer par-dessus ces inégalités de caractère. Son amitié fut fidèle à Papin jusqu'au bout. Au milieu de ce flux d'idées et de projets sans cesse renouvelés, il n'est pas surprenant que Leibnitz n'ait réussi à intéresser ni le landgrave de Hesse, ni la Société Royale, à l'exécution des propositions vraiment géniales de Papin, telles que son bateau mû par la vapeur, le premier de cette espèce qui ait été construit. Les temps d'ailleurs n'étaient pas mûrs, ni la science ou l'art d'alors suffisans, pour amener à bonne fin cette ébauche d'une découverte qui a exigé plus d'un siècle d'efforts avant de parvenir à son accomplissement.

Aussi, malgré son génie et ses talens pratiques, Papin a-t-il vécu errant et agité, en butte aux inimitiés suscitées par ses prétentions et son caractère, victime douloureuse de sa propre imprévoyance. Sa seule consolation, s'il a pu les pressentir, a dû être sa confiance dans les jugemens de la postérité.

II. — LA BIOGRAPHIE

Le moment est venu de retracer brièvement le tableau de cette odyssée qui devait si tristement finir, avant d'exposer les idées maîtresses qui dirigèrent Papin dans les plus importantes de ses inventions, je veux dire celles relatives à la machine à vapeur.

Né à Blois, d'une famille protestante (22 avril 1647), il suivit dès l'âge de 17 ans les cours de la Faculté de médecine de l'Uni-

versité d'Angers; il fut reçu médecin en 1669. On ne sait s'il exerça cet art; mais deux ans après, en 1671, Huygens, qu'il avait connu à Angers, l'appela à Paris, pour l'aider dans les expériences qu'il poursuivait au Louvre, dans les bâtimens de la Bibliothèque du roi. Papin put se livrer, sous cette haute direction, à son goût pour la physique et la mécanique. Les notions nouvelles relatives au vide, qui résultaient des découvertes de Torricelli et des expériences de Pascal, ainsi que les machines à faire le vide, récemment inventées par Otto de Guericke, occupaient alors tous les esprits, celui d'Huygens en particulier; ce fut là que Papin puisa les notions théoriques et acquit les connaissances pratiques, qu'il mit en œuvre plus tard dans ses inventions. Ce fut aussi à ce moment qu'il se trouva en relation avec Leibnitz, résidant à Paris (1672-1676) comme précepteur du fils du baron de Bornebourg et contracta avec lui une amitié que Leibnitz ne cessa de manifester par ses services.

Après avoir publié en 1674 un premier mémoire sur le vide, consacré en partie à des découvertes de physique pure et en partie à la conservation des fruits, Papin abandonne sa position à Paris pour aller chercher fortune en Angleterre. Peut-être sa qualité de protestant lui fermait-elle dès lors en France l'accès à des situations plus hautes; cependant il ne fait aucune allusion à une semblable circonstance. Il quitta donc la France, bien avant la révocation de l'Édit de Nantes; non à la suite, comme l'ont prétendu quelques-uns de ses biographes.

Lorsqu'il passa en Angleterre, Huygens l'y recommanda. Boyle, à son tour, le prit comme aide et collaborateur dans son laboratoire (1676-1679); il le fit nommer, en 1680, titulaire de la Société Royale, dont il était l'un des fondateurs. En 1681, Papin inventa son digesteur, son œuvre la plus accomplie: la destination en était essentiellement pratique; j'en ai parlé plus haut.

Cependant, au bout de six ans de séjour, au lieu de poursuivre à Londres le lent développement d'une carrière scientifique qui s'annonçait avec quelque éclat, Papin se laisse entraîner vers une nouvelle aventure. Sarotti, chargé d'affaires du Sénat de Venise à la cour d'Angleterre, au moment de retourner dans sa patrie, voulut y fonder ce qu'on appelait alors une Académie, c'est-à-dire une réunion de savans et d'artistes, patronnés et pensionnés par lui. Papin accepta ses offres décevantes; et il abandonna, pour le suivre, son titre de membre de la Société Royale, tenu à résidence. Après être descendu à Anvers, il fit à Paris, en 1682, une courte visite, la dernière de sa vie, et il alla passer à Venise deux années, qui lui furent de peu d'utilité.

En 1684, Sarotti étant renvoyé en Angleterre par le Sénat,

son Académie tomba, et Papin revint à Londres, où la Société Royale lui rendit son titre de membre et de « curateur aux expériences de la Société ». Elle y affecta un traitement trimestriel de 190 livres tournois ; traitement modeste, mais suffisant à cette époque pour assurer à un savant qui débutait le loisir de s'attacher à ses études, il aurait sans doute été accru avec le temps et le progrès de sa réputation. Papin y continua ses inventions d'ordre pratique, fondées pour la plupart sur l'emploi du vide. Mais aucune de ces inventions ne paraît avoir atteint la période des applications industrielles, au moment où il abandonna Londres pour l'Allemagne, attiré par de nouvelles espérances.

Les savans d'alors passaient ainsi d'État en État, de France en Angleterre, en Allemagne, en Italie, et réciproquement, — comme le montre l'histoire de l'Académie des sciences au temps de Louis XIV, — sans être assujettis à ces liens de nationalité, qui rendent aujourd'hui de telles mutations, sinon impossibles, du moins de plus en plus rares. Elles le sont devenues surtout depuis la constitution de l'Italie et de l'Allemagne en grandes nations ; chacun trouvant plus aisément à faire sa carrière dans son propre pays que dans les autres, où un étranger rencontre les difficultés des examens et des grades ; sans parler des situations acquises et des jalousies nationales.

A la suite de la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV, les protestans opprimés quittèrent en foule la France et transportèrent de tous côtés leurs industries. Le landgrave de Hesse, de même que l'électeur de Brandebourg et les autres princes protestans, cherchèrent à attirer chez eux les proscrits, en leur assurant un bon accueil et divers privilèges. Une partie de la famille de Papin émigra de Blois à Marbourg, et le landgrave, curieux d'inventions scientifiques, pensa à appeler Papin dans ses États. Il lui offrit le titre de professeur de mathématiques à l'Université de Marbourg, avec un émolument de 150 florins ; ce qui représentait 1 600 à 1 700 livres tournois, le double à peu près de la subvention de Papin en Angleterre, plus un éventuel variable. C'était pour l'époque un traitement considérable, équivalant à celui des professeurs de l'enseignement supérieur d'aujourd'hui en France.

Papin se trouvait ainsi, à 40 ans, dans une belle situation et en état de poursuivre ses expériences. Son titre embrassait les sciences physiques. Malheureusement pour lui, il devait faire quatre leçons par semaine, lourde charge pour un homme qui n'avait jamais professé.

A cette époque d'ailleurs, les étudians s'occupaient surtout de théologie, de droit ou de médecine, seuls enseignemens susceptibles

d'aboutir à des carrières profitables. Les sciences proprement dites, étant à peu près de nul rapport, n'attiraient personne : aussi les élèves ne tardèrent-ils pas à lui faire défaut. De là des discussions avec le Sénat académique de Marbourg, la prospérité de l'Université et l'éventuel des professeurs étant subordonnés au nombre des élèves. La jalousie excitée par l'introduction de ce nouveau-venu dans le corps académique vint sans doute s'y joindre. Cependant il ne faudrait rien exagérer à cet égard ; car les Universités allemandes ont toujours été accoutumées à l'appel de savans étrangers à la localité. Le landgrave était sympathique aux chercheurs et aux esprits distingués et se glorifiait du titre d' « artisan couronné ». Tous ces petits princes allemands rivalisaient entre eux de culture et de goût pour les arts et les sciences, imitant en cela le grand modèle de Louis XIV, et suivant une tradition qui remontait au XVIe siècle et à la Renaissance. C'est ainsi que Charles de Hesse finit par appeler Papin à résider à Cassel, sa capitale (1695), avec le titre et les honoraires de son conseiller et de son médecin, payés par sa cassette. Il lui maintint en outre son traitement de professeur à Marbourg, malgré l'opposition du Sénat académique, qui se plaignait de ne trouver personne pour faire la suppléance, à cause de l'insuffisance de l'éventuel. Papin, en abandonnant ses fonctions de professeur, devenait ainsi complètement dépendant de la faveur personnelle du prince : situation toujours délicate et qui devait se dérober un jour devant lui.

En 1690, Papin se maria avec sa cousine, devenue veuve deux ans auparavant, et qui avait avec elle sa mère et sa fille. Il prit ainsi de nouvelles charges de famille. On ignore s'il eut des enfans : cet homme, tout occupé de ses idées, ne parle jamais des personnes qui le touchent.

L'année précédente, l'Académie des sciences de Paris avait sanctionné le choix de Papin comme correspondant désigné par l'abbé Galois : les correspondans d'alors étaient attachés à l'individualité des académiciens et n'avaient pas, comme aujourd'hui, un titre impersonnel ; mais il fallait l'approbation du corps. On voit que Papin était parvenu à une situation considérable dans le monde scientifique de l'époque. Il la conserva pendant vingt ans, publiant sans cesse de nouveaux projets et de nouvelles propositions pour créer la force motrice, projets fondés sur l'emploi du vide et le ressort de la vapeur.

En 1688, c'est une machine à faire le vide, au moyen de la poudre à canon ; en 1690, une autre où le vide est produit par la condensation de la vapeur d'eau : c'est déjà la machine à vapeur, et il en indique les applications à l'épuisement des mines, à l'éléva-

tion de l'eau et à la marche des chariots et des navires. On reviendra tout à l'heure avec détail sur ce mémoire, œuvre principale de Papin. Cependant il s'agissait toujours de projets, ou de modèles en petit : l'exécution en grand eût exigé des études nouvelles et présenté des difficultés que Papin semblait à peine soupçonner. C'est ainsi qu'il exprime la surprise de voir le prince adopter d'autres appareils que les siens, appareils plus pratiques sans doute, pour faire monter l'eau de la Fulda au sommet des tours de son château et arroser les jardins. Une machine d'épuisement, construite sous la direction de Papin par l'ordre du landgrave, fut malheureusement emportée par les glaces de la Fulda, La proposition de sa pompe balistique pour lancer les grenades à 90 pas, faite successivement au landgrave, à la Hollande, au Hanovre, à l'Angleterre, fut refusée de tout le monde, comme inférieure aux procédés connus de l'artillerie : on croirait lire l'aventure d'un inventeur de notre époque. Pendant ce temps, Papin ne cessait de présenter au landgrave des projets nouveaux, de lui demander les ressources nécessaires à leur exécution, de se plaindre de ses collègues, envieux du bruit que faisaient ses expériences et mécontens de voir Papin se décharger sur eux de sa part du travail collectif. *Negant Mathesim esse de pane lucrando*, écrivait-il à Leibnitz. Il dut même réclamer l'intervention du prince dans des querelles obscures, suscitées au sein de la communauté protestante et qui avaient amené son excommunication par ses coreligionnaires. Le landgrave, sans entrer dans la querelle, y mit fin par des ordres impératifs. Mais, préoccupé par les intérêts de son État et par les besoins de la guerre, perpétuellement entretenue en Europe sous Louis XIV, et qui absorbait toutes les ressources disponibles, Charles Ier finit par ne plus prêter qu'une oreille distraite à ces réclamations continuelles et à ces projets, dont le fruit utile était si rarement atteint. Il était d'ailleurs, suivant un mot de Leibnitz, chancelant dans ses résolutions. « Les princes ont tant de sortes d'occupations qu'ils ne pensent guère aux sciences, » écrivait Papin. Les revenus promis étaient, comme il le dit, « difficiles à tirer à cause de la guerre. » Dès 1690, il demandait à Huygens de lui trouver une situation en Hollande.

Cependant, il persistait à suivre ses inventions, lorsque arriva la catastrophe de l'explosion du canon rempli d'eau, l'explosion qui démolit une partie de l'atelier et blessa mortellement plusieurs personnes. De la Saussaye et les biographes de Papin y voient l'effet de quelque noir complot de ses ennemis. Je ne sais : mais une telle expérience serait dangereuse, même de notre temps, où l'on possède mieux l'art de régler la détente de la vapeur d'eau : on ne l'exécuterait certes pas dans l'intérieur d'un édifice, et l'on

prendrait des précautions, dont Papin ne soupçonnait peut-être même pas la nécessité. Quoi qu'il en soit, ce coup lui fut fatal. Les adversaires de sa faveur auprès du prince affectèrent de regarder Papin comme « un aventurier, entreprenant sans expérience et par pure spéculation cent choses diverses, au péril de sa propre existence et des jours du souverain. »

Abandonnant, sans doute contre son gré, la situation qu'il avait à Cassel, Papin demanda l'autorisation de se retirer en Angleterre, et elle lui fut accordée, sans qu'il ait stipulé de dédommagement (1707). Il avait soixante ans, et il recommençait sa carrière, moins avancé qu'au moment où Boyle le faisait nommer en 1680 curateur aux expériences de la Société Royale. Toujours enthousiaste et rempli d'espérances, il voulait vendre à la reine d'Angleterre la machine de son bateau à vapeur, comme cent ans plus tard Fulton proposa la sienne à Napoléon : on voit combien la réalisation pratique était encore lointaine. Mais Papin ne se croyait pas moins sûr de son fait. Il emporta avec lui la chaloupe modèle, destinée à marcher au moyen de la vapeur, et il débuta par naviguer sur la Fulda, se proposant de faire démonter sa machine un peu plus loin, pour la mettre à bord du navire qui traverserait la mer.

C'est ici qu'éclate l'imprévoyance de cet homme de génie. En arrivant à l'embouchure de la Fulda, pour passer sur le Weser, on sortait des États du landgrave de Hesse, dont la protection le couvrait, pour pénétrer dans ceux de l'électeur de Hanovre. Là, la navigation du Weser était attribuée par monopole à la ghilde des bateliers, très jalouse d'un privilège dont elle vivait. Il fallait donc à Papin des autorisations spéciales pour poursuivre sa navigation. Il les demanda en effet; mais, malgré une recommandation de Leibnitz, les bureaux de l'électeur de Hanovre refusèrent catégoriquement, et la ghilde ne fit pas meilleur accueil à la demande. Au lieu de poursuivre ses négociations, ou au besoin de démonter sa machine un peu plus tôt, sur les bords de la Fulda même, Papin, impatienté et se berçant de je ne sais quelle illusion, s'imagina qu'il pourrait poursuivre quand même et éluder le privilège des bateliers. Il s'embarqua donc avec sa famille et quelques bateliers sur son bateau « sans rames, ni voiles, » et pourvu uniquement de roues ; c'est-à-dire dans les conditions les plus propres à exciter la jalousie et la crainte des possesseurs du monopole. Nous savons dans le dernier détail ce qui arriva ; car les procès-verbaux, rédigés au bailliage de Munden, ont été retrouvés et publiés. A peine Papin est-il descendu à Loch, dans les eaux du Hanovre, que les bateliers s'emparent de son bateau et déclarent qu'il est devenu la propriété de la ghilde. Malgré une tentative impuis-

sante du bailli pour le protéger, le bourgmestre délivre l'ordre de saisie. Elle a lieu au milieu des lamentations de la famille de Papin. On brise la chaloupe et la machine, et on en vend aussitôt sur place les matériaux aux enchères, le quart du produit étant prélevé pour le compte de l'électeur de Hanovre, suivant l'usage. « Le bonhomme de passager », dit le bailli, qui n'avait pas réussi à le sauver, « s'éloigna sans proférer une plainte. »

Cette aventure, quelle qu'ait été la témérité de Papin, est certes l'une des plus tragiques que rapporte le martyrologe des inventeurs. Mais, par l'un de ces retours inattendus que comporte l'histoire, elle est devenue la preuve la plus forte que l'on puisse invoquer pour établir que Papin est le premier inventeur du bateau à vapeur et qu'il en avait réellement construit un, dès l'an 1707.

Ses traverses n'étaient pas finies. Arrivé à Londres, il n'y retrouva plus Boyle ni ses anciens amis : la mort lui avait enlevé ses protecteurs. On lui rendit bien ses vieilles fonctions de curateur aux expériences de la Société Royale, mais sans traitement fixe et avec des indemnités irrégulières. Une lettre de Papin, datée du 16 mai 1709, adressée au docteur Sloane, secrétaire de la Société, « manifeste l'humble désir de recevoir dix livres sterling. » Le pain de l'exil est amer, disait Dante, et ses escaliers sont durs à monter. Dans une autre lettre au même, datée du 31 décembre 1711, Papin supplie cette même Société, « dont il ne saurait trop louer les bontés passées », et pour laquelle il travaillait, « de faire attention que depuis près de sept mois qu'il vaque à ses expériences, avec le dévouement de l'homme le plus honnête et selon sa capacité, il a vécu sans une pièce de monnaie, forcé de s'épargner les alimens et toutes les autres choses indispensables à la vie. » Et il ajoute : « Ne se voyant pas en état de rendre ses devoirs » au délégué de la compagnie, « il est forcé de se tenir celé dans une demeure inconnue. » Sa famille même paraît à ce moment avoir été chercher ailleurs des moyens d'existence, peut-être à Cassel, où il lui restait des parens : car il n'en est plus question davantage dans le récit de ses misères.

Cependant il persévérait dans ses projets, et il demanda en 1708 à la Société Royale, avec l'appui d'une lettre de Leibnitz, son aide pécuniaire pour faire exécuter l'invention du bateau mis en mouvement par le feu. Newton était alors président : l'invention lui fut renvoyée. Mais les plus puissans génies sont rarement les plus sympathiques aux souffrances des autres, ou les plus prompts à les encourager. Newton proposa d'étudier graduellement l'invention de Papin, par des expériences aussi simples et aussi peu coûteuses que possible, en raisonnant sur ces expériences.

L'avis était sage, mais peu propre à encourager le malheureux. Ces expériences, telles quelles, ont-elles eu lieu? Nulle trace ne s'en retrouve dans les archives et les papiers d'alors.

Privé de toutes ressources et réduit à « mettre ses machines dans le coin de sa pauvre cheminée », Papin paraît avoir quitté Londres en 1712 et être retourné en Hollande, puis en Allemagne. En 1714, il se trouvait à Cassel, d'après la correspondance de Leibnitz, où ce dernier le recommande encore à un ami, en disant « qu'il a un mérite qui certainement n'est pas ordinaire. » C'est la dernière trace que l'on ait de Papin, qui s'éteignit dans l'oubli. Son asile suprême est inconnu, ainsi que la date de sa mort.

Parlons maintenant des compensations posthumes que lui réservait la destinée : je veux dire l'invention qui a perpétué sa mémoire, la machine à vapeur.

III. — LA MACHINE A VAPEUR

Le souffle de l'air, dit Aristote, provient de l'action combinée du sec et de l'humide. L'élément liquide infiltré dans la terre, et réchauffé par le soleil et par le feu interne, produit les tremblemens de terre. Sénèque explique de même ceux-ci par l'action de la vapeur des eaux bouillonnantes, échauffées par le foyer souterrain. Ces idées générales furent traduites en expériences par les physiciens grecs d'Alexandrie, dont les œuvres sur ce point nous sont parvenues, compilées par Héron d'Alexandrie dans le traité des *Pneumatiques*. Il y démontre entre autres l'existence réelle de l'air par une expérience. En submergeant un vase à orifice renversé, l'eau n'y pénètre pas; mais si l'on perce un trou dans la partie supérieure, l'eau remplit le vase et l'air s'échappe, en produisant un souffle facile à percevoir.

Soumet-on l'eau à l'action du feu, dit encore Héron, elle se change en air, — en gaz, pour nous, — et ce changement, se renouvelant sans cesse par l'action du feu, détermine les mêmes mouvemens que les fluides atmosphériques.

De là deux expériences : l'une consiste à faire danser une boule légère placée sur l'orifice étroit d'une chaudière; l'autre, à faire tourner une boule creuse, dans l'axe de laquelle pénètre un courant de vapeur d'eau, qui s'échappe par deux tubes, fixés sur l'équateur de la boule et recourbés à angle droit, en sens inverse l'un de l'autre. C'est le premier appareil (éolipyle) fondé sur la force motrice de la vapeur d'eau qui soit connu.

Héron en décrit beaucoup d'autres, où le mouvement est produit, tantôt par la compression de l'air, développée en vase clos par une introduction d'eau; tantôt par la dilatation de l'air échauffé,

lequel refoule l'eau contenue dans une certaine capacité. Telle est notamment la machine suivante, destinée à ouvrir les portes d'une chapelle, au moment où l'on allume le feu du sacrifice, et à les refermer, quand le feu est éteint. L'autel sur lequel on allume le feu est creux et communique par en bas avec un vase contenant de l'eau. L'air échauffé exerce sur cette eau une pression, laquelle refoule l'eau par un siphon dans un autre vase, suspendu à des cordes et tenu en équilibre par un contrepoids. L'eau refoulée augmente le poids du vase où elle tombe et soulève le contrepoids : celui-ci, par un jeu de cordes et de poulies, fait ouvrir les portes du sanctuaire. Quand le feu est éteint, l'air enfermé sous l'autel se contracte : la pression diminue dans le vase inférieur; le siphon fonctionne en sens inverse et y fait repasser l'eau qu'il avait perdue. Par suite, le vase suspendu s'allège, le contrepoids s'abaisse et referme les portes de la chapelle.

C'est ainsi que les propriétés et les ressorts de l'air et de la vapeur d'eau étaient appliqués par les physiciens anciens, soit à des jeux d'enfans, tels que l'éolipyle, soit à des fraudes sacerdotales. Le nombre et la variété de celles-ci, énumérées sans réflexion par Héron d'Alexandrie, comme faciles à produire en vertu des propriétés physiques de l'air, est considérable. Les détails rapportés par ce savant s'accordent avec ceux qui nous sont donnés par les *Philosophumena* et les auteurs ecclésiastiques, ainsi que par les alchimistes grecs (phosphorescence nocturne des pierres précieuses, et, suivant d'autres auteurs, des statues des divinités; enduits pour rendre les prêtres incombustibles, etc.). La fraude jouait alors, comme l'histoire le prouve, un grand rôle dans l'accomplissement des miracles, destinés à frapper l'imagination du vulgaire.

Mais nul, chez les Grecs ou les Romains, n'avait l'idée de chercher dans les propriétés des corps la source de forces motrices, avec l'intention d'épargner le labeur humain. Les citoyens, dispensés par l'institution de l'esclavage de la dure loi du travail manuel, méprisaient celui-ci; à l'exception des cas où il s'applique à la guerre ou à l'agriculture. C'était l'époque où Aristote légitimait l'esclavage, en disant que la navette ne pouvait pas marcher toute seule : il n'avait pas la pensée que l'on pût la faire marcher à l'aide des forces naturelles. L'Église a conservé pendant tout le moyen âge ce dédain du travail servile, regardé comme la punition du péché originel. Aussi les savans d'Alexandrie ne tournèrent-ils pas de ce côté leurs réflexions.

L'art de la guerre fut le seul auquel leurs découvertes firent faire de notables progrès, consignés vers le temps de la guerre du Péloponèse dans le traité d'Eneas Tacticus, et depuis, dans de

nombreux ouvrages grecs et latins. Les légendes que les Romains ont concentrées sur le nom d'Archimède et sur le siège de Syracuse, où ils éprouvèrent les effets inattendus et effrayans de ces machines et artifices, doivent être reportées en réalité sur plusieurs générations de géomètres et de mécaniciens. Mais aucun de ces progrès, dans l'antiquité, n'a reposé sur une force motrice empruntée aux gaz ou aux vapeurs : c'est seulement l'invention du feu grégeois qui a conduit plus tard les observateurs à constater avec surprise la force d'impulsion des matières explosives et à en tirer la poudre à canon (1).

Dans le long intervalle qui sépare les Ptolémées de Salomon de Caus, nous ne trouvons que deux ou trois faits, révélant quelque application de la force de la vapeur. L'un est une anecdote d'Agathias, d'après lequel Anthemius, le savant architecte de Sainte-Sophie, se serait amusé à ébranler l'appartement de son ennemi, Zenon, par la pression de la vapeur d'eau ; l'autre rentre dans ces fraudes de prêtres, signalées plus haut.

On trouva vers le xve siècle, au château de Rothenbourg, ensevelie sous les décombres, une vieille idole en bronze, appelée depuis *Entpustend* ou *Pustorich* (le Souffleur), et qui paraît être l'image de Perun ou Perkunas, divinité wendo-slave présidant aux phénomènes atmosphériques. C'est une statue creuse, dont la tête porte en guise de bouche un orifice annulaire, et un autre orifice plus petit au sommet. Elle pouvait être fixée à un poteau, à l'aide d'une chaîne. Cette statue fut achetée en 1522 par le châtelain de Sondershausen, lieu où elle est restée. D'après la tradition, cette idole, remplie d'eau et mise sur un brasier, vomissait des flammes et brûlait les maisons et les vergers des Saxons Thuringiens, lorsque ceux-ci refusaient aux prêtres une part des récoltes auxquelles Perun présidait. Divers essais furent faits dans les temps modernes, pour en vérifier les propriétés. Le premier eut un dénoûment fatal : l'idole incendia le château de Rothenbourg. Au deuxième essai, la statue se renversa et l'eau qu'elle contenait éteignit le feu. En 1817, Ludloff, conservateur du musée de Sondershausen, combina mieux son expérience. L'idole étant remplie d'eau aux trois quarts et placée sur un foyer, ses orifices bouchés d'ailleurs avec de fortes chevilles, au bout de quelque temps elle se prit à mugir ; puis la cheville de la bouche sauta avec bruit, et un jet de vapeur, accompagné de sifflemens aigus, s'élança à 30 ou 40 pieds de distance, en enveloppant tout l'espace environnant d'un brouillard épais, qui couvrit une vaste surface.

(1) Voir l'article que j'ai consacré à cette question, dans la *Revue* du 15 août 1891.

Quittons la région des merveilles pour rentrer dans l'ordre scientifique. On a coutume de citer à propos des machines à vapeur quelques phrases vagues de Roger Bacon sur les vaisseaux, qui parcourront un jour les mers sans rameurs, et sur les chars rapides, destinés à marcher sans le secours d'aucun animal : c'étaient les rêves d'un enthousiaste, entrevoyant la puissance future de la science. Mais on ne saurait pas y chercher plus de réalité que dans les prophéties de Sénèque le Tragique, sur les terres situées au delà de l'*ultima Thule*.

En 1826, de Navarette a publié, dans la *Correspondance astronomique de Zach*, une note, soi-disant originaire des archives de Simancas, d'après laquelle un nommé Blasco de Garay aurait proposé, en 1543, une machine pour faire aller les navires sans rames ni voiles. La force motrice de la machine est demeurée inconnue ; en outre, ce qui est plus grave, le document en question n'a jamais été publié, ni même vu depuis, par aucune personne digne de foi. Jusque-là, il sera prudent de réserver son jugement.

Peut-être le lecteur me permettra-t-il de rapprocher de cette annonce les textes authentiques suivans, qui figurent dans un manuscrit latin (n° 197) de la Bibliothèque royale de Munich. C'est un manuscrit à figures, relatif à l'artillerie et aux arts mécaniques, avec légendes en vieil allemand ; sa date est voisine de l'an 1430. J'en ai reproduit, par photogravures, et publié avec commentaires 25 pages, dans les *Annales de physique et de chimie* (6e série, t. XXIV, 1891). Au folio 17 verso (p. 456 de la publication), on voit un bateau à roues, sans rameurs, et la légende suivante : « Ceci est un bateau avec quatre roues à aubes, desservies par 4 hommes... Ce navire peut porter 20 hommes d'armes... Le vaisseau doit être couvert pour qu'on ne puisse voir les hommes. Sur le devant, il aura un éperon de bataille, et de chaque côté, une pointe secondaire et un canon. Cela s'appelle un vaisseau de combat, et les gens de Catalogne s'en servent pour être les maîtres des autres vaisseaux. »

Valturius (*De Re militari*, 1472) figure aussi des bateaux avec un couple et même avec cinq couples de roues. On voit que les bateaux naviguant sans voiles et sans rames (apparentes) existaient bien avant les bateaux à vapeur.

La Renaissance ayant remis au jour les anciens auteurs, l'expérience de l'éolipyle frappa plus d'un savant et d'un ingénieur, comme démonstration de la force de la vapeur. On fit même divers essais pour en tirer des applications : tel, par exemple, un tournebroche, mû directement par un éolipyle, imaginé en 1597, d'après R. Stuart (*A descriptive history of the Steam Engine*), et un moulin à poudre, décrit dans un ouvrage

imprimé à Rome en 1629, par Branca, ingénieur et architecte de la Santa Casa di Loreta. Dans ce moulin, la vapeur d'eau, chassée par un orifice, communique l'impulsion à une roue dentée et, par suite de divers engrenages, aux deux pilons chargés de broyer les substances dont se compose la poudre de guerre. Dans un autre appareil similaire, c'est un courant d'air chaud qui donne l'impulsion. Depuis deux siècles et plus cette question des machines à poudre préoccupait beaucoup les ingénieurs, en raison de l'importance toujours croissante de l'artillerie.

Disons en passant que l'on constate ici la transformation d'un mouvement rotatoire en un mouvement alternatif, et par conséquent la possibilité de réaliser le changement inverse. Cette transformation est donc connue depuis longtemps. On la trouve, d'ailleurs, également dans la figure d'un moulin à poudre, dessiné dans le manuscrit de Munich, écrit vers 1430, manuscrit dont j'ai déjà parlé, et l'on pourrait sans doute remonter plus haut.

Quoi qu'il en soit de ce problème, dont la solution a été attribuée à tort aux inventeurs des machines à vapeur, on voit que l'action motrice de la vapeur d'eau, mise en œuvre dans le moulin à poudre cité plus haut, s'exerçait directement et à la façon du vent dans les moulins ordinaires. Jusqu'ici nous sommes toujours dans le même ordre d'idées qu'avec l'éolipyle.

En tous cas, la date de publication de l'ouvrage de Branca (1629) est postérieure de quinze ans à celle du livre de Salomon de Caus. La même remarque s'applique à une petite fontaine jaillissante de Kircher, jeu de physique analogue à la fontaine de Héron, mais fondé sur l'impulsion de la vapeur d'eau. Kircher, né en 1602, n'avait que douze ans lors de la publication de l'ingénieur français, et l'impression du *Museum kircherianum* eut lieu seulement en 1719.

L'évêque anglais Wilkins, né en 1614, l'un des fondateurs de la Société Royale, dans un ouvrage publié en 1648, c'est-à-dire postérieur de trente-quatre ans à celui de Salomon de Caus, a traité également des éolipyles et de l'application du courant d'air projeté par leur étroit orifice, pour activer ou concentrer la chaleur dans la fonte du verre et des métaux, ainsi que pour faire marcher la broche à rôtir. Ce sont toujours là des variantes de l'éolipyle ; elles montrent que son rôle n'est pas négligeable dans la suite historique de nos inventions.

Mais une connaissance plus claire de la force élastique de la vapeur et des effets directs développés par sa pression, même sans écoulement, avait déjà été signalée antérieurement aux publications précédentes, dans un ouvrage de Salomon de Caus,

intitulé : *les Raisons des forces mouvantes*, imprimé à Francfort en 1614, puis à Paris en 1624.

Salomon de Caus (c'est-à-dire originaire du pays de Caux, près Dieppe) était un habile homme, ingénieur du roi et architecte, fort instruit, de grande réputation en son temps, mort à Paris du temps de Louis XIII. On lui a forgé, en 1834, une légende imaginaire, échafaudée sur une fausse lettre de Marion de Lorme, d'après laquelle il aurait inventé la machine à vapeur et été enfermé comme fou à Bicêtre. Cette légende, hâtons-nous de le dire, n'a aucun fondement. Plus heureux que Papin, Salomon de Caus a vécu considéré et chargé d'entreprises profitables, par la faveur des princes ; il savait les servir d'une façon efficace. C'est lui qui a décoré le parc du prince de Galles, à Richemond, et les admirables jardins de l'électeur à Heidelberg. Il connaissait l'art d'élever et de diriger l'eau, pour lui faire produire des arrosemens, des jets d'eau, des sources et des cascades. Dans son ouvrage intitulé : *les Raisons des forces mouvantes*, résumé de ses connaissances sur l'art d'élever l'eau, il indique en passant, comme l'un des artifices praticables : « l'aide du feu, dont il se peut faire par diverses machines. » Il rappelle d'abord, comme un fait bien connu, qu'une boule close, remplie d'eau et mise sur le feu, ne tarde pas à crever avec explosion ; puis il cite, comme exemple particulier de la force de la vapeur pour élever l'eau, l'emploi d'une boule de cuivre, avec orifice latéral pour introduire l'eau, et tuyau vertical, soudé à la partie supérieure ; l'un et l'autre pourvus d'un robinet. En mettant la boule sur le feu, l'eau montera par le tuyau : le tout avec figure à l'appui. Il est clair qu'il s'agit ici d'un principe et d'un appareil schématique, comme nous disons aujourd'hui, plutôt que d'une machine utilisable sous cette forme même dans la pratique. Salomon de Caus était un ingénieur trop rompu aux difficultés de celle-ci, pour ne pas voir les imperfections d'un appareil aussi primitif.

Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas moins certain que c'est là le plus ancien énoncé, clair et formel, du principe de la force élastique, sur lequel repose la machine à vapeur. Il n'était guère d'ailleurs possible d'aller plus loin, à une époque où l'on ignorait les lois mêmes de l'élasticité de l'air, ainsi que de celle de la vapeur d'eau, les lois de la détente, enfin la possibilité de réaliser le vide et le rôle de la pression atmosphérique.

Que dire à cet égard du marquis de Worcester, pour lequel on a souvent revendiqué la gloire d'avoir inventé la machine à vapeur? C'était, d'après Walpole, son contemporain, un mécanicien de pure fantaisie, infatué d'idées chimériques, qu'il a consignées dans un ouvrage intitulé : *A century of inventions* (1663).

Il y propose une machine destinée à élever l'eau à l'aide du feu, c'est-à-dire par l'action de la vapeur d'eau ; c'est précisément le problème résolu en principe par Salomon de Caus : la machine de Worcester semble dériver de l'appareil de ce dernier. Mais la description de la machine de Worcester, de l'aveu commun, est inintelligible : soit par l'effet d'une ambiguïté volontaire, destinée à cacher le secret de ses dispositions ; soit par suite de l'ignorance du marquis, la proposition étant due à un collaborateur du métier, dont l'aide lui aurait manqué ensuite pour fabriquer l'appareil. Aussi, les auteurs anglais les plus éclairés, tels que Robert Stuart, déclarent-ils aujourd'hui que « les droits du marquis au titre d'inventeur se réduisent aux éloges emphatiques qu'il fait lui-même de l'avantage et des propriétés miraculeuses de ses inventions. S'il est vrai qu'il ait fait quelque découverte et qu'il ait essayé de l'utiliser en faisant construire une machine, il est vrai aussi de dire qu'il ne reste pas plus de traces de la découverte que de la machine elle-même. L'opinion la plus probable est qu'il n'a fait ni l'une ni l'autre. »

C'est ainsi que nous arrivons jusqu'au temps de Papin, le premier qui ait exécuté des recherches méthodiques, dont le détail soit constaté par des documens datés et imprimés, sur l'application en vase clos de la vapeur d'eau à des machines industrielles. Son point de départ est intéressant à signaler. En effet, il ne chercha pas d'abord à appliquer le ressort de la vapeur elle-même, n'ayant pris que plus tard la question par ce côté. Aux débuts, ce que Papin tâche d'utiliser, c'est la force motrice due à l'action du vide, c'est-à-dire à la pression atmosphérique.

Ce nouveau point de vue était la conséquence des découvertes qui venaient d'être faites en physique par Torricelli, Pascal et Otto de Guericke. On a souvent raconté cette histoire ; mais il est nécessaire de la résumer en deux mots, comme préambule. C'était une vieille doctrine que la nature ne souffre pas le vide. Héron d'Alexandrie, pour ne parler que des auteurs déjà cités dans cet article, n'admet pas l'existence d'un vide parfait, groupé de façon à former un espace aggloméré ; mais seulement celle d'un vide disséminé par interstices dans l'air, le feu, l'élément liquide, etc. On sait comment les fontainiers de Florence connaissaient par la pratique l'impossibilité d'élever par des pompes aspirantes l'eau au-dessus de 32 pieds. Galilée, interrogé par eux, s'en tira par une réponse vague et illusoire. Mais son élève, Torricelli, trouva la véritable explication, en montrant que dans un tube rempli de mercure et retourné dans une cuvette, ce métal ne s'élève qu'à 28 pouces : la hauteur des colonnes d'eau et de mercure ainsi soulevées est en raison même de la densité de ces liquides et elle

mesure une seule et même force, la pression atmosphérique. — Pascal vérifia cette grande découverte, en répétant l'expérience sur une montagne, telle que le Puy de Dôme, et Otto de Guericke l'appliqua à produire le vide, à l'aide de pompes, dans un espace confiné : c'est l'inventeur de la machine pneumatique.

Les idées des physiciens et des philosophes furent aussitôt modifiées par ces grandes découvertes. Au point de vue mécanique entre autres, il en résultait cette conséquence inattendue et surprenante que tous les corps placés sur la terre éprouvent une pression énorme; car elle équivaut au poids d'un kilogramme environ par centimètre carré. De là une multitude d'expériences, instituées pour vérifier l'existence de cette pression et en déduire les conséquences : de là aussi une étude approfondie des diverses machines et procédés propres à produire le vide. Huygens et Boyle, les maîtres de Papin, y ont consacré bien du temps, et Papin, sous leur direction, apprit à les connaître. Il eut l'idée d'en tirer une force motrice, applicable à diverses industries; cette idée, commune d'ailleurs à plus d'un physicien contemporain, le guida dans ses premiers travaux. Il suffit en effet, après avoir fait le vide sous un piston ajusté à l'entrée d'un corps de pompe, de laisser agir la pression atmosphérique, pour disposer d'une action équivalente à celle d'un poids, facile à calculer d'après ce qui précède; ce poids agit pendant un intervalle mesuré par la longueur du corps de pompe. On pouvait ainsi faire monter l'eau; opération qui préoccupait à la fois les ingénieurs préposés à des mines sans cesse envahies, et les architectes chargés de construire les jardins de Versailles; on pouvait encore mettre en mouvement les moulins, lancer des projectiles, etc. Bref, on était conduit à chercher à remplacer les forces naturelles spontanées, telles que celles des cours d'eau ou du vent, par un agent plus facile à régler.

Il s'agissait donc de découvrir des procédés commodes et économiques pour faire le vide et pour le renouveler, au fur et à mesure, de façon à développer la force motrice d'une manière continue. L'emploi du travail des hommes ou des animaux, pour produire le vide destiné à servir d'agent moteur, constituait une sorte de cercle vicieux; car il était évidemment préférable d'utiliser ce travail directement. Il en est de même des forces hydrauliques, qui furent un moment proposées.

On crut trouver le nouvel agent dans la poudre à canon. L'abbé d'Hautefeuille la proposa; Huygens en étudia l'emploi (1681), et Papin ensuite. Son mémoire : *De novo pulveris pyrii usus*, publié dans les *Acta eruditorum* de Leipsick, en septembre 1688, renferme la description d'une machine à faire le vide au moyen

de la poudre à canon. Celle-ci, enflammée à l'aide d'une « mèche d'Allemagne » (cordeau), de longueur suffisante, chassait par son explosion l'air contenu sous le piston et qui sortait par une soupape. Puis le piston, en s'abaissant, soulevait un poids : dans une expérience de Huygens, ce poids s'éleva à 1200 livres environ. Quoi qu'il en soit du principe, cet appareil fonctionna mal, surtout quand il s'agit d'en renouveler les effets. Il fallait régler le poids de la poudre, sous peine de déterminer l'explosion du corps de pompe; l'inflammation même était périlleuse pour la personne chargée d'introduire périodiquement la cartouche. La soupape ne se fermait pas à temps, de façon à laisser sortir tout l'air au moment de l'inflammation, et sans qu'il en rentrât aussitôt après. La poudre même, ce qu'on ne savait pas bien alors, développe des gaz. Bref, après des expériences reitérées à Marbourg et à Londres, le procédé fut abandonné. Il n'a été repris que de notre temps, au moyen, non de la poudre, mais des machines à gaz, qui permettent de mieux régler l'inflammation, la dilatation et la détente : ces machines n'ont réussi qu'après la découverte d'une série de lois physiques et chimiques, ignorées au XVIIe siècle.

C'est alors que Papin conçut son idée géniale, celle de l'emploi de la vapeur d'eau pour soulever le piston. Il n'y vit d'abord que la production du vide; mais il ne tarda pas à apercevoir le rôle principal de la vapeur. En effet, il écrit à Leibnitz : « Outre la succion dont je me servais, j'emploie la force de la pression que l'eau exerce sur les corps, en se dilatant par sa vaporisation. »

Dans son enthousiasme sur la puissance nouvelle qu'il entrevoit, il s'écrie : « Une livre d'eau a plus de puissance qu'une livre de poudre à canon. »

Cette phrase exprimait ses espérances et ses illusions. Il convient de nous y arrêter un moment, pour montrer combien peu Papin soupçonnait l'origine première des forces qu'il cherchait à mettre en jeu; ses idées théoriques ne s'élevaient pas au-dessus d'un certain niveau, et les temps d'ailleurs n'étaient pas venus. Il y a fallu toutes les découvertes de la chimie et de la thermodynamique.

Parlons d'abord de la livre d'eau. En soi, prise à la température ordinaire, elle ne fournira pas d'autre force que celle qui résulte de son poids. Pour lui en communiquer d'autres, il faut l'échauffer, c'est-à-dire y introduire une énergie étrangère, celle de la chaleur. Celle-ci résulte le plus ordinairement des énergies chimiques, tirées de la combustion, c'est-à-dire de la combinaison de l'oxygène de l'air avec le carbone et l'hydrogène des combustibles. Ce sont ces derniers, dont Papin parle à peine, qui,

par leur réaction sur l'oxygène atmosphérique, sont la véritable source de la force développée par la machine à vapeur.

En principe, cette force introduite dans une livre d'eau pourrait être regardée comme susceptible d'un accroissement indéfini; mais en pratique elle est fort limitée, ne présentant dans nos machines à haute pression qu'un travail utilisable, équivalant au maximum à six unités de chaleur environ, et qui opère avec développement d'une pression de huit atmosphères.

La force emmagasinée dans la poudre à canon et dans les matières explosives est d'une autre nature et d'une intensité plus grande. Observons d'abord que leur énergie réside toute en elles-mêmes. Dans la plupart des cas, elle est développée par une combustion interne; les comburans et les combustibles se trouvant associés dans un même mélange, comme la poudre noire, ou mieux, dans une même combinaison, comme la nitroglycérine, ou la poudre-coton. Cette énergie n'est pas d'ailleurs illimitée, ou sans limite connue, ainsi que le supposent trop souvent des inventeurs ignorans. Les limites de la force des matières explosives sont données par une théorie certaine et faciles à calculer : il suffit de connaître la nature chimique des réactions produites par l'explosion, le volume des gaz et la quantité de chaleur qu'elles développent.

Pour la poudre à canon, cette énergie totale est 5 fois aussi grande que celle qui est emmagasinée dans l'eau liquide, portée de 100 à 170° au sein d'une chaudière. Pour la nitroglycérine, elle est 11 fois aussi grande. La portion même de cette énergie utilisable dans les armes à feu est bien plus considérable que celle fournie par l'eau de nos machines. D'après les données de MM. Sebert et Hugoniot, elle répondrait, pour une livre de poudre noire, à 160 unités de chaleur; c'est-à-dire qu'elle serait 25 fois plus considérable que celle de l'eau enfermée dans nos machines. En outre, elle développe une pression de 2400 atmosphères dans les canons, c'est-à-dire 300 fois plus grande.

Sans entrer dans plus de détails sur ce sujet, qui nous mènerait trop loin, on voit quelle était la grandeur des illusions de Papin, nées de l'ignorance où l'on était alors sur le véritable rôle de la chaleur, sur les lois de la détente et surtout sur la nature de la combustion. Elles n'enlèvent rien d'ailleurs à l'importance des découvertes de Papin.

Il avait bien vu que ce qu'il n'avait pas réussi à réaliser avec la poudre, il allait le faire avec la vapeur d'eau. Les expériences exécutées avec son digesteur lui avaient à la fois appris la puissance réelle de cet agent et les moyens à employer pour le mettre en œuvre, pour le diriger, et même pour se mettre en garde

contre l'excès de son action. Aussi sa découverte ne repose-t-elle pas sur un simple énoncé, ou sur l'indication sommaire d'un principe. Mais il a décrit en détail sa méthode et sa machine, dans l'ouvrage qui a pour titre : *Nova methodus ad vires motrices validissimas levi pretio comparandas* (*Acta eruditorum, Lipsiæ*, septembre 1690).

Il l'a réimprimé en 1695, en français, à Cassel, dans son *Recueil de diverses pièces*, sous le titre suivant : *Nouvelle manière de produire à peu de frais des forces mouvantes extrêmement grandes*. Papin y indique en ces termes le principe de sa machine : « Comme l'eau a la propriété, étant par le feu changée en vapeurs, de faire ressort comme l'air et ensuite de se recondenser si bien par le froid, qu'il ne lui reste plus aucune apparence de cette force de ressort, j'ai cru qu'il ne serait pas difficile de faire des machines dans lesquelles, par le moyen d'une chaleur médiocre et à peu de frais, l'eau ferait le vide parfait. » — « On voit, dit-il encore, combien cette machine qui est si simple pourrait former de prodigieuses forces et à bon marché. Car on sait qu'une colonne d'air qui s'appuie sur un tuyau d'un pied de diamètre pèse presque 2000 livres. » Et aussitôt, apercevant avec quelle promptitude une idée scientifique se change en applications industrielles : « Cette invention se pourrait appliquer à tirer l'eau des mines, jeter des bombes, ramer contre le vent. Cette force serait préférable à celle des galériens pour aller vite en mer. »

La machine à vapeur était une chose trop compliquée pour être instituée ainsi subitement, de toutes pièces et par un même homme. Voici, à mon avis, et d'accord avec Arago, ce que l'on est autorisé à regarder comme l'œuvre personnelle de Papin.

En 1690, Papin a conçu la possibilité de faire une machine à vapeur et à piston ; il a décrit un appareil remplissant ces conditions, où il combinait la force élastique de la vapeur d'eau avec la propriété de cette vapeur de se condenser par le froid, en laissant vide l'espace qu'elle occupait. De là résulte une double force motrice, l'une attribuable à la force élastique de la vapeur, l'autre à la pression atmosphérique : la machine de Papin les utilisait toutes deux. Elle avait double effet, avec deux corps de pompe. Elle était disposée de façon à transformer un mouvement rectiligne en un mouvement de rotation continu, suivant des artifices connus depuis plusieurs siècles, et qui ont été encore perfectionnés depuis. La soupape de sûreté est due aussi à Papin.

Tels sont les titres essentiels de Papin. Leur publication et leur description sont antérieures de plusieurs années aux brevets anglais pris par Savery en 1698, puis par Newcomen, Cawley et

Savery en 1705, brevets dont les auteurs empruntèrent à Papin l'idée du piston mû par la vapeur et celle de la condensation de cette dernière. Cela résulte non seulement de la publicité incontestable des travaux de Papin en 1690 et 1695, mais aussi des relations de Newcomen avec Hookes, par qui il avait eu une connaissance raisonnée de l'invention de Papin.

Mais ce que Papin n'avait pas réussi à obtenir, c'est-à-dire l'application de la machine à vapeur à l'industrie, les artistes anglais y parvinrent. Il fallait pour cela, reconnaissons-le hautement, qu'à un inventeur proprement dit, homme à projets, confiné dans ses ateliers privés, succédassent des ingénieurs proprement dits, rompus aux traditions de l'industrie. C'est là le mérite réel des Anglais, qui rendirent pratiques les machines de Papin, à l'aide de dispositions techniques bien mieux appropriées.

Il convient de mettre ici les choses au point et de les présenter sous leur jour véritable. Autre chose est la priorité scientifique, qui appartient à Papin, et la propriété industrielle, sanctionnée par la législation des brevets, qui fut dévolue à Savery, Newcomen et Cawley. Aucun reproche ne saurait être adressé à ces derniers, quelque dure que cette législation pût paraître au premier inventeur. Dès lors la machine à vapeur commença à se répandre vers 1710. Cependant le nouvel engin n'a pris tout son essor qu'à la suite des travaux de Watt (1769). Watt est, à proprement parler, le second fondateur de la machine à vapeur.

Ce n'est pas ici le lieu de refaire l'histoire complète de cette machine, devenue désormais étrangère à son premier inventeur. Mais il y aurait une extrême injustice à oublier de dire que Papin a le premier appliqué son invention à la marche des navires, ainsi qu'il en annonçait le projet dès 1690. Il a construit le premier bateau à vapeur qui ait navigué, bateau dont nous avons rappelé plus haut la catastrophe.

Tandis qu'il a pu voir les premières applications de sa machine à l'industrie, applications cruelles pour lui, parce qu'elles étaient faites par d'autres, qui ne lui en ont su aucun gré; il devait au contraire s'écouler plus d'un demi-siècle, jusqu'au moment où Périer et le marquis de Jouffroy renouvelèrent des essais, qui devaient aboutir à transformer tout le système de la navigation.

Les chariots à vapeur, que Papin avait aussi entrevus comme en rêve, et dont il avait bien jugé la difficulté supérieure à celle des bateaux, sont venus plus tard encore. Papin et ses contemporains ne soupçonnèrent pas l'invention des rails, nécessaires à la marche des chemins de fer, et la génération à laquelle j'appartiens se souvient encore d'avoir assisté à leur construction.

Nulle histoire peut-être ne marque mieux que celle-ci la progression des industries modernes, qui transforment les sociétés humaines; comment elles ont pour point de départ et pour base essentielle les travaux de théorie pure des savans, tels que Galilée et Torricelli, qui découvrent les faits et les principes fondamentaux dans leurs laboratoires; puis viennent les inventeurs d'applications scientifiques, personnages inquiets et tourmentés, mélange de gens recommandables, de charlatans et d'esprits chimériques, qui aperçoivent les applications, sans toujours réussir à les réaliser; jusqu'au jour où les ingénieurs, qui eux n'ont ni trouvé les faits ou les principes, ni même deviné leurs applications, réussissent à les mettre en œuvre, par des procédés vraiment pratiques, empruntés à leur expérience technique : ils les réalisent enfin, à leur profit particulier et pour celui de la société. Il est rare que ces trois rôles, et même que deux d'entre eux, soient joués par une seule et même personne. De là tant de mécomptes et de protestations. En principe et en justice abstraite, la part légitime et idéale en quelque sorte des profits des inventions devrait être partagée entre ces trois catégories de personnes : savans purs, inventeurs industriels d'applications scientifiques, et ingénieurs praticiens. Mais en fait, elle finit d'ordinaire par échoir entièrement à la dernière. Trop heureux si le bénéfice définitif n'aboutit pas à un dernier larron, pour parler comme le fabuliste, je veux dire au spéculateur avisé qui, sans avoir fait aucun effort intellectuel, attend le moment où la fourniture du capital, nécessaire à la réalisation et fourni par l'argent des autres, lui permet d'absorber à son propre avantage tout le fruit des travaux des véritables créateurs. Ainsi va le monde; la plainte désespérée des inventeurs de génie, tels que Papin, n'a pas encore réussi à changer leur destin :

Desine fata Deûm flecti sperare precando :

et je ne sais si la nouvelle organisation du monde, rêvée par les socialistes, leur assurera un meilleur avenir.

BERTHELOT.

UNE FAUTE

Devant la porte du cimetière, rangées sur deux files, stationnaient une vingtaine de grandes calèches de deuil, destinées à ramener en ville les personnes qui venaient d'accompagner à sa dernière demeure M. Germain Lepesqueur, notable commerçant, chevalier de la Légion d'honneur, gros fournisseur de l'armée.

L'intendant Reinviller, qui sortait des premiers, s'arrêta un instant, puis se rangea un peu sur le côté de la chaussée, afin de rendre leur liberté aux nombreux officiers de toutes armes qui n'auraient point, sans cela, osé le dépasser. Pendant que ces messieurs, en défilant devant lui, le saluaient respectueusement, Reinviller, la tête haute, très droit dans sa tunique noire à grosses broderies d'argent, la main gauche sur la poignée de l'épée, attirait le regard par sa physionomie encore jeune, mais rude, dure, presque hautaine.

Il semblait ne savoir trop comment faire. Au milieu d'une telle affluence, accaparer une voiture à soi seul eût été d'assez mauvais goût; pourtant Reinviller ne se souciait guère de se commettre avec des inconnus; et justement l'assistance paraissait mêlée. Il y avait là, semblait-il, toutes sortes de gens : des Vénérables des loges, — le défunt était franc-maçon, — qu'on reconnaissait à leurs insignes; puis, à coup sûr, d'anciens cliens de Lepesqueur, des tanneurs, des mégissiers, des selliers; enfin, portant leurs bannières constellées de clinquant, des membres de sociétés chorales dont le défunt avait sans doute été le bienfaiteur.

Les regards de l'officier, qui erraient de côté et d'autre, cherchant parmi tout ce monde quelque figure de connaissance, se fixèrent bientôt sur un monsieur âgé, à longs cheveux blancs, qui se tenait devant la portière d'une voiture vide. Lui aussi,

probablement, se préoccupait de mettre la main sur quelqu'un de son quartier. Reinviller le reconnut : c'était un avocat, ancien bâtonnier de l'ordre, maître Bouxel, vieillard fort affable, qui habitait à deux pas de l'hôtel de l'Intendance. Sans être précisément lié avec lui, Reinviller l'avait plusieurs fois rencontré à la Préfecture et à la Trésorerie générale.

Et cependant l'intendant eut un clappement de langue maussade. Son regard, presque masqué par d'épais sourcils, sembla s'assombrir encore, et sourdement, mordant sa moustache, il gronda : « Non, il me parlerait du mort!... c'était son ami, non! »

Mais déjà, chapeau bas, l'avocat s'avançait :

— Monsieur l'intendant voudra-t-il me faire l'honneur?... Nous suivons la même route...

Refuser eût été grossier. Reinviller s'inclina, et sans autre cérémonie, sans un mot d'ailleurs, d'un mouvement un peu brusque, il s'installa dans le fond de la calèche.

— Vous pouvez partir, mon ami, dit Me Bouxel au cocher, lequel, d'apparence, eût préféré compléter sa voiture. Allons, en route!

Tout en maugréant, l'homme se décidait à « démarrer », et la voiture, bientôt, descendait la côte, secouée par le petit trot de haridelles roussâtres mal tondues.

— Quelle nombreuse assistance à cet enterrement! murmura au bout d'un instant Me Bouxel.

L'officier, qui regardait au dehors, esquissa de la tête un assentiment ennuyé. Vainement, revenant à la charge, l'avocat essayait encore une fois d'amorcer la conversation. L'autre, rigide, sa maigre silhouette au grand nez d'aigle immobile contre la glace, s'obstinait à ne point répondre.

— Oh! oh! il le fait exprès, il se boutonne, dit à part lui Me Bouxel. Il faudra pourtant bien... Du reste, reprit-il tout haut, c'est justice. On devait ces égards à sa mémoire; car si quelqu'un doit être *unanimement* regretté, c'est assurément ce pauvre Lepesqueur. Il avait fait tant de bien durant ces dernières années, n'est-ce pas?... si généreusement prodigué sa fortune! Et il meurt dans la force de l'âge, à cinquante-trois ans.

Encore une fois, M. Reinviller se bornait à un léger signe de tête, mais presque aussitôt une grimace, qui semblait trahir quelque mauvaise humeur, crispa sa lèvre.

— C'est surtout l'armée, n'est-ce pas, monsieur l'intendant, qui a été l'objet de ses largesses?

Cette fois, comprenant à l'obstination de son interlocuteur qu'il n'en démordrait pas, l'officier, se tournant vers lui, se mit

à le fixer, mais avec des yeux si pénétrans, si hostiles, que Mᵉ Bouxel en semblait tout gêné.

— Ah çà! monsieur l'avocat, je vous croyais un intime de Lepesqueur. On m'avait assuré que, dans ces derniers temps, vous étiez devenu son... son *confident*. Ce ne serait donc pas exact?

— Si!... c'est exact, monsieur; j'ai eu maintes fois l'occasion de causer...

— Alors... vous savez la répulsion... invincible que m'inspirait cet individu; vous en connaissez le motif. Dès lors, ne comprenez-vous pas que, si je suis ici, c'est *tout simplement* pour le monde, pour la galerie, afin d'éviter un scandale. J'ai gardé le secret sur le crime de cet homme, secret absolu, — à ce point que certaines gens (quoiqu'on ne nous ait guère vus ensemble) tenaient ce Lepesqueur pour mon ami. Mon ami!... c'est fort tout de même!... N'importe, il m'était impossible de ne pas assister à son enterrement...

— Hélas! oui, monsieur, Lepesqueur m'a tout dit, tout!... Je sais que vous le haïssiez... Je sais... la cause de cette haine et ses déplorables suites. Je sais aussi que lentement, froidement, quatre années durant, sans une heure de pitié... Oh! vers quel affreux calvaire l'avez-vous traîné tout sanglant!

Les bras croisés, l'intendant écoutait. Par instans, ses yeux flamboyaient comme s'il eût eu peine à se contenir. Dès que l'avocat eut fini, il lança avec l'accent d'une violente indignation :

— Cet homme avait volé l'État!

— Volé!... peut-être, mais...

— Il n'y a pas de *peut-être!* Il n'y a pas de *mais*, monsieur. Vous me permettrez de constater, dussé-je paraître oublier les égards qu'on doit à un homme de votre âge, que nous n'avons pas les mêmes idées sur ce que j'appelle tout simplement *le devoir*. Moi qui ne suis point enclin à cette indulgence facile, — qui peut-être est, chez vous, une nécessité professionnelle, — moi qui vis sans cesse parmi ces gens d'honneur que sont nos officiers, je professe hautement que quiconque essaie de détrousser l'armée est un malfaiteur et mérite un châtiment exemplaire. Au temps de la Convention, votre Lepesqueur eût été fusillé; aujourd'hui, la veulerie des caractères, l'affaissement de l'idée patriotique, une courtisanerie de plus en plus marquée envers l'argent, font que lorsque nous surprenons quelque gros bonnet en flagrant délit de tromperie sur ses livraisons, ou, chose plus grave encore, de corruption de fonctionnaire, vingt personnes s'interposent aussitôt, s'efforçant d'étouffer l'affaire. On dirait, ma parole, qu'il y a danger public à clouer de pareilles gens au pilori! Résultat : le brigand échappe et recommence! Il va s'em-

busquer sur une autre route! Voilà comment les choses se pratiquent. C'est... c'est lamentable!

Eh bien! moi, — et la voix de l'intendant vibra d'une colère plus véhémente encore, — moi, monsieur, je me suis juré d'être implacable toujours, quoi qu'il m'en dût coûter. J'ai entamé contre ces bandits une guerre au couteau. Sans cesse aux aguets, je les devinais, je les éventais comme le limier évente la bête puante, et Dieu sait si, ensuite, je tenais la piste! Vingt fois ils ont mis en jeu leurs influences, essayant à tout prix de me casser les reins, de se débarrasser de moi. Vingt fois ils ont cru tenir ma disgrâce... De quoi ne m'a-t-on pas accusé! Tour à tour ils m'ont fait passer pour bonapartiste, pour boulangiste, anarchiste... Que sais-je?

Se défendre contre leurs embûches, déjouer leurs pièges, c'était déjà beaucoup... Pour moi ce n'était pas assez...

Un jour, oui, un jour, grâce à une circonstance étrange, romanesque, j'en ai enfin saisi un...

L'avocat écoutait le front dans la main. L'officier reprit : — Je le tenais, le gredin, il était à mon absolue discrétion... Alors, j'ai frappé, oui, sans la moindre pitié. Et pourtant il pleurait, demandait grâce. Je l'ai lentement supplicié. Ah! il en est mort! Tant mieux, tant mieux, c'était bien là ce que je cherchais... Ce serait à refaire, je le referais. — Et d'un ton sarcastique : — A ma place, je vois, monsieur, qu'aujourd'hui vous en seriez aux remords! Vous avez le cœur... tendre!

L'intendant parlait avec tant d'animation que ses mains en tremblaient. Il répéta : — Non, je n'ai pas de remords, pas trace! »

— Patience! dit gravement l'avocat; ils ne surgissent pas en une heure. Patience!... Quand le temps aura donné aux choses le recul qu'il faut; quand vous-même, l'esprit et le cœur apaisés, vous pourrez embrasser dans son ensemble votre œuvre de justicier, alors qui sait!... Vous souriez ironiquement... Laissez-moi vous faire observer deux choses : la première, c'est que les hommes (j'ai au moins sur vous l'avantage de les avoir beaucoup, beaucoup pratiqués), les hommes ne sont jamais aussi mauvais qu'ils le paraissent. Il y a presque toujours, parmi les motifs qui ont inspiré leurs actions, parmi les circonstances plus ou moins fatales qui les entouraient, une inconnue qui échappe; si jamais cette inconnue se dégage, ce ne sera que beaucoup plus tard. La seconde, c'est que les passionnés comme vous jugent toujours avec des idées préconçues. Vous ne connaissiez pas Lepesqueur avant de le condamner. Serait-ce donc pendant que vous le torturiez que vous l'auriez étudié? Non! Eh bien...

peut-être, dans deux mois, quand je vous aurai *tout dit*, regretterez-vous bien des choses...

Puis, après un silence : — Il faudra que je vienne vous voir... dans quelque temps.

— Je suis à votre entière disposition, s'empressa de répondre l'intendant, comme si les dernières paroles de l'avocat eussent fait impression sur lui. Je serai flatté de recevoir votre visite, et si vous voulez, dès demain, je...

— En ce moment je ne pourrais... Je suis trop absorbé par quelques gros procès. Et puis... j'ai *d'autres raisons*... que vous comprendrez plus tard. En septembre, s'il vous était possible, s'il vous convenait de m'accorder une soirée, ou mieux encore une après-midi, où nous ne fussions pas exposés à être dérangés...

— Mais en septembre j'ai les grandes manœuvres. Je ne serai pas ici... Voulez-vous que nous différions cet entretien jusqu'en octobre?

— Parfaitement, monsieur l'intendant! Entendu pour octobre; mais quels sont les jours où vous êtes le moins occupé, où l'on est le plus assuré de vous trouver seul?

— Ma foi! le dimanche, à partir de trois heures. Vous le savez, je vis à l'écart, je suis célibataire, je ne dîne presque jamais en ville. Ma distraction c'est le cheval, mais ce jour-là, il y a trop de foule dans les rues pour que je veuille monter, de sorte que je reste en tête à tête avec moi-même.

Il ajouta avec un rien de tristesse : — Vous me ferez plaisir de choisir un dimanche. C'est bien mon plus mauvais jour... Je vous avoue que souvent j'ai quelque peine à passer ces fins d'après-midi, surtout en automne. De sorte que, même venant m'entretenir de... qui vous savez, vous serez encore le bienvenu.

— Au mois d'octobre, donc!... Mais pardon, nous voici arrivés l'un et l'autre... Monsieur l'intendant, votre serviteur.

II

Sept à huit semaines s'étaient écoulées.

Debout devant une fenêtre ouverte, l'intendant Reinviller regardait vers le jardin, un jardin planté de très grands arbres, qui devait s'étendre assez loin, du moins autant que l'ombre envahissante de cette fin de journée permettait d'en juger.

Avec ses hauts marronniers aux bras noirâtres, déjà à demi dépouillés, avec sa pelouse où les herbes folles poussaient à foison, ses statues de marbre, ses bancs de pierre tachés d'humidité, ce jardin faisait penser à ces très anciennes demeures de

noblesse laissées à l'abandon, comme on en trouve sur des lisières de forêts, au fond de quelques provinces reculées.

Des souffles rares passaient. L'intendant restait sans bouger, les mains derrière le dos, écoutant le menu bruissement des feuilles qui se détachaient d'en haut, tombant les unes après les autres en tournoyant.

Le vieil hôtel qui, les jours de semaine, était si animé grâce à l'incessant va-et-vient d'officiers de tous grades, de soldats de toutes armes, désert aujourd'hui, semblait funèbre. Sauf en janvier, le dimanche, l'intendant avait l'habitude de donner libéralement congé à ses ordonnances, estimant que, si, par grand hasard, en dépit de sa sauvagerie, quelqu'un s'avisait de lui venir rendre visite, la femme du concierge suffirait bien pour ouvrir les portes : « Allez, mes garçons, allez vous amuser, disait-il; moi, je garde la maison ! »

Cet isolement, en somme, le reposait de toute la fatigue de la semaine écoulée; et puis c'était ce jour-là seulement qu'il s'appartenait un peu, qu'il pouvait se recueillir, songer au passé; — et Reinviller y songeait souvent, bien souvent.

Oh ! que c'était bon, maintenant que ses espérances d'antan, ses chères espérances, semblaient de jour en jour plus irréalisables, que c'était doux d'évoquer le temps où une vie toute nouvelle commençait pour lui, — sa période d'épanouissement, de ferveur, d'enthousiasme, on pourrait dire de fanatisme. Il marchait alors, patriote exalté, à la conquête d'une revanche de gloire. Et pourtant Dieu sait qu'il avait souffert plus cruellement que d'autres des désastres de l'année terrible !

Au commencement de juillet 1870, François Reinviller, l'un des premiers de la classe de mathématiques spéciales au lycée de Strasbourg, venait d'être admissible simultanément à Polytechnique et à Normale. Il opta pour cette dernière école. A cette époque c'était un garçon paisible (les plus résolus ont souvent commencé par être de grands timides), calme, peu bavard, docile, un garçon dont la modestie, le goût pour l'effacement, désolaient son père, un ancien lieutenant-colonel d'artillerie, caractère solidement trempé, homme d'action s'il en fut. Le vœu le plus cher du colonel eût été de voir son fils embrasser la carrière militaire, tandis que le jeune homme, très hanté par ces rêves humanitaires qui grisèrent, vers la fin de l'Empire, tant de cerveaux de vingt ans, abhorrait le métier des armes. D'ailleurs, pour être soldat, il lui eût fallu se séparer de ses parens. Or il les aimait tendrement, surtout sa mère, pauvre femme de santé frêle, dont la vie ne se prolongeait que grâce aux soins

dévoués dont l'entouraient les siens. Dans le professorat, dès lors qu'il ne visait pas à arriver à Paris, dès lors qu'il ne formait d'autres vœux que de rester en Alsace, tout laissait présager qu'il obtiendrait aisément ce qu'il désirait.

Mais survinrent nos premières défaites. Aussitôt M. Reinviller père reprenait du service, et, nommé au commandement de l'un des régimens de marche formés à Châlons, faisait partie de cette malheureuse armée que Mac-Mahon entraînait vers Metz et qui fut détruite à Sedan. Le premier septembre, l'un des derniers obus de l'ennemi jetait à bas de son cheval, la mâchoire broyée, le colonel Reinviller qui mourait dans la nuit.

A cette terrible nouvelle, le premier mouvement de François fut de courir s'engager, mais il pensa à sa mère, et alors se dit que, s'il partait, elle n'y résisterait pas.

Il attendit...

Cette mère avait l'âme trop pareille à celle de son fils pour ne pas deviner les secrètes pensées qui l'agitaient. Elle comprit qu'il ne fallait pas que François entendît gronder le canon. Ce serait trop dur de résister à la tentation! Aussi précipitamment elle quittait Strasbourg, emmenant son fils jusque chez des cousins qu'ils avaient près de Saint-Brieuc. Là, au moins, loin des champs de bataille, elle pourrait surveiller son cher enfant, — tout ce qui lui restait à aimer sur terre.

Vaine précaution, hélas! Le lendemain du jour où parvint en Bretagne la foudroyante nouvelle de la capitulation de Metz, Mme Reinviller qui, pendant la nuit, avait cru entendre un peu de bruit en haut dans la chambre de François, montait dès l'aube, le cœur étreint d'une vague angoisse, s'informer si le petit, comme elle l'appelait, n'était pas souffrant... La chambre était vide... Sur la table une lettre... L'adieu du soldat :

« Je vais te faire de la peine, beaucoup de peine, ma pauvre maman, mais, vois-tu, *il le faut*. Est-ce qu'un grand garçon comme moi peut rester à se croiser les bras quand les autres se battent? Ne dis plus que je ne suis qu'*un* parmi des milliers, c'est-à-dire rien. Ton fils en vaut plus d'un. Il sera utile là où on le mettra, parce qu'il s'appelle Reinviller, parce qu'il donnera l'exemple... Ça, j'en réponds, et tu n'en doutes pas!

« J'ai bien souffert depuis ces quelques semaines, va! Il s'est fait en moi un bouleversement inouï. Je ne suis plus le même. J'ai découvert soudain ce que c'était que la Patrie. Comme elle est belle, comme elle est grande! Elle crie, elle appelle au secours! Je me donne à elle — tout entier.

« Je vais à Tours. Le nom de mon père, mon titre d'admis-

sible à Polytechnique, m'assurent que le gouvernement de la Défense nationale fera de moi un officier.

« Je te dirai, pour finir, petite mère, — et cela calmera bien sûr tes alarmes, — que je suis résolu à servir dans l'intendance. Non que j'aie peur, ah! Dieu non! Mais je sais que c'est là que Gambetta manque le plus de gens comme il lui en faudrait, et justement, tu le sais, moi, j'ai de l'ordre, de la méthode; je me sens la bosse de l'organisation.

« Tu le vois, je courrai peu de dangers. Sois sûre que, dès qu'il sera possible, je reviendrai t'embrasser, et tu seras fière de moi.

« Ton fils bien-aimé,

« François Reinviller. »

Ainsi qu'il le prévoyait, le jeune homme fut d'emblée nommé officier d'administration. C'était le moment où l'on commençait à organiser, dans le Nord, cette vaillante petite armée avec laquelle un chef énergique allait essayer de dégager Paris.

François Reinviller, attaché au quartier général, devint un des plus précieux sous-ordres du général en chef. On le voyait partout, il savait tout, et sa mémoire prodigieuse pouvait instantanément indiquer à Faidherbe quelle quantité d'approvisionnemens, de munitions et d'hommes il y aurait à tel endroit, à tel jour, à telle heure.

Chose étrange, ce garçon, naguère très doux et volontiers indulgent aux fautes des autres, se révéla, à l'armée, un chef d'une sévérité impitoyable; sa main s'abattait avec une rigueur presque féroce sur quiconque enfreignait le devoir.

De tels auxiliaires étaient trop rares pour n'être pas aussitôt appréciés d'un général comme Faidherbe : aussi l'armistice trouvait-il Reinviller officier de première classe, faisant fonction de sous-intendant, et décoré.

Hélas! sa mère... sa mère était morte... Désormais la destinée du jeune homme était fixée, car il restait seul, et ne pouvait plus retourner dans son Alsace.

Et puis, il venait d'observer de près les défauts de notre système administratif; son coup d'œil clairvoyant et sûr savait déjà comment y remédier. Il sentait pouvoir rendre les plus grands services, et cela eût suffi pour le déterminer à rester soldat.

Dix années durant, il n'épargna point sa peine, se signalant

tour à tour dans les fonctions les plus diverses. Il y avait tant à faire! Tout était à renouveler dans l'immense machine.

De cela, certes, nul ne doutait; mais parmi les innombrables plans de réformes qu'on lui offrait, le ministre ne savait plus lequel choisir, tâtonnait, perdait son temps à des essais souvent malencontreux, lorsque Reinviller lui arriva tout à point avec un système d'ensemble serré, clair, logique. Plus on examina ce système, plus on le fouilla, et plus il parut remarquable. Adopté en fin de compte, le plan Reinviller devait donner d'excellens résultats.

Immédiatement l'auteur se vit classé hors de pair. Par la suite, toutes les fois qu'il fut question d'une mesure administrative importante, on prit l'habitude au ministère, si éloignée que fût sa garnison, d'appeler Reinviller à Paris, afin de le consulter. Et pourtant ce n'était point une intelligence supérieure; mais l'obstination, le dévouement passionné à une tâche unique, une tâche à laquelle on donne toutes ses forces, font aussi les grandes et belles œuvres. Et Reinviller, soldat au cerveau casqué, mais fier et rude soldat, avait donné à son métier et à son œuvre, depuis des années, tout ce qu'il leur pouvait donner.

Le défaut de ce genre d'hommes, c'est que, le jour où ils se trompent de chemin, rien ne les arrête, et alors, le plus honnêtement du monde, sans s'en douter, ils peuvent faire bien du mal.

Depuis, et à mesure même qu'il montait dans la hiérarchie, Reinviller, avare de son temps, vivant loin de toutes les distractions où se dissipaient trop de ses anciens camarades, devenait comme une sorte d'ascète.

Sa physionomie aux traits durement accentués, ses yeux caves, son front coupé d'un pli profond entre les sourcils, disaient bien la tension incessante d'inflexible volonté, particulière à l'homme courbé sous son propre joug, esclave de la pensée qui l'étreint.

C'était un triste, et comme, avec cela, il avait la figure fort maigre, ses officiers entre eux l'appelaient *la tête de mort*. Ils ne l'aimaient guère. Reinviller le savait et, loin d'en gémir, s'en déclarait satisfait. Les chefs qu'on aime, professait-il, ne valent rien. A l'armée on a coutume de railler les bons, — et l'on a raison. La fonction de l'officier est de briser les résistances rebelles, sans relâche et *à tout prix*. La morale ordinaire ne saurait avoir cours à l'armée. Là, ce qui importe, c'est *le résultat*. Quand il s'agit de sauver le pays par un déchaînement de forces brutales, on le sauve comme on peut, non comme on veut. Ma

foi, oui! la fin justifie les moyens!... Et lorsqu'un Chanzy, à l'armée de la Loire, ordonne de fusiller ce caporal qui vient de voler une poule, *il fait bien*. Et lorsque tel autre, arrivant prendre le commandement de la petite armée du Calvados, la surprend en pleine débandade, les mobiles affolés fuyant à travers les labours, jetant leurs sacs, leurs armes, pour aller plus vite, et qu'alors, se lançant au galop au milieu des fuyards, le général fait empoigner, adosser à un pommier et exécuter le premier gradé qu'il rencontre, *il fait bien*. La preuve, c'est que les hommes que cette rigueur a d'autant plus épouvantés qu'elle frappe au hasard, retrouvent à l'instant leur discipline, se remettent en ligne. Admirant soudain qui les fouaille, ils disent tout bas : « Crédié, un rude homme, celui-là!... » Demain, s'il le faut, ils se feront hacher pour lui...

Non, on ne l'aimait pas, mais on l'estimait. On avait en lui une immense confiance. Ses moindres paroles étaient rapportées, commentées, discutées dans le corps d'officiers. Sur un simple geste, il était compris et aussitôt obéi.

Mais il y avait quelque chose que personne ne s'expliquait, c'était la perpétuelle, la croissante tristesse de Reinviller. Pourquoi son humeur devenait-elle de jour en jour plus amère? Alors qu'il était sous-intendant à Évreux, un soir, en plein salon, on l'avait entendu proférer de singulières paroles. C'était un blâme hardi de la politique coloniale du gouvernement, politique qui, pour lui, Alsacien, tuait toute possibilité de revanche sur l'Allemagne. Lancées sans ménagement, ces paroles étonnaient l'indifférence égoïste et un peu sceptique du monde officiel.

— Reinviller marronne contre le gouvernement! disait-on, ah! par exemple, voilà qui passe les bornes. Car, enfin, il est le plus jeune intendant de corps d'armée! Faut-il qu'il ait le caractère mal fait! Qu'est-ce que cela veut dire? — Et certains concluaient : — Peuh! c'est une attitude, une pose!

Mais ce fut dans ses rapports avec les fournisseurs de l'armée que Reinviller se montra le plus intraitable. Vis-à-vis d'eux, il était certainement agressif, — et agressif jusqu'à la provocation. Il les harcelait de reproches incessans et pas toujours très justifiés. Pour les moindres taches aux objets proposés à son examen, il rebutait ceux-ci impitoyablement. Quelques fournisseurs ayant tenté de l'amadouer par des politesses fort innocentes et dont il n'était guère possible de prendre ombrage, — des invitations de chasse, par exemple, — se virent furieusement malmenés. Il les fit venir chez lui et les apostropha de telle sorte

qu'ils n'eurent plus envie de recommencer. L'un d'eux racontait qu'il en avait encore froid dans le dos ; il s'était cru aux prises avec un dogue enragé.

Au ministère même, on commençait à être assez ennuyé de Reinviller, le grincheux, — bête noire des préfets comme des généraux chefs de corps. Avec lui le ministre avait toujours quelque incident désagréable sur la planche. Seulement il fallait bien avouer que son corps d'armée était, au point de vue administratif, tenu comme pas un.

Aussi, quand certains scandales qui venaient d'éclater à X..., siège de la 22e région militaire, réclamèrent qu'on y envoyât un homme à poigne, Reinviller fut choisi justement à cause de ses défauts de brutal qui ne transigeait point.

— Allez là-bas, mon ami, dit le ministre, et flanquez-moi un bon coup de balai. Cognez dur. Ne ménagez personne. Je vous en serai reconnaissant... Consentez-vous ?

Oh ! il accepta sans hésiter. Il n'avait ni famille, ni foyer, ni ami : la résidence lui importait peu...

C'est à tout ce long passé que Reinviller, accoudé à la barre d'appui de la fenêtre, songeait ce jour-là, en attendant vaguement la visite de Me Bouxel.

On allait donc parler de l'*affaire Lepesqueur*. A ce nom, il tordait sa moustache avec une satisfaction évidente. Lepesqueur ! le coquin qu'il avait broyé sous son talon. Ah ! cette exécution, il s'en souvenait encore comme si c'était hier.

III

La première rencontre de Reinviller, avec celui dont il devait devenir le pire ennemi, datait de quatre ans déjà.

C'était à peine huit jours après son arrivée à X... Un matin que Reinviller se trouvait dans son cabinet, on lui remit la carte d'un nommé Lepesqueur, qui avait soumissionné d'importans marchés de cuirs. Ce monsieur, — disait le planton qui apportait la carte, — voulait entretenir M. l'intendant Reinviller en particulier, de sorte que, si celui-ci était occupé, il préférait revenir.

— Attendez ! attendez un moment, fit Reinviller de qui les yeux brillèrent soudain... Dites à ce monsieur que je suis seul, mais que j'achève une lettre importante,... je lui demande cinq minutes ; priez-le donc de s'asseoir, n'est-ce pas.

En fait l'intendant n'était nullement en train d'écrire. Au con-

traire, assez désœuvré à ce moment, il venait de parcourir son courrier et feuilletait une revue scientifique où se trouvaient exposées les dernières inventions électriques d'Edison. Il posa vivement la revue sur son bureau. Lepesqueur!... Oui, il se sentait une antipathie violente contre cet homme. Dans les bureaux, on le lui avait assez généralement dépeint comme un individu intrigant, ayant joué plus d'un mauvais tour à l'administration, mais s'y prenant avec tant d'adresse qu'on ne pouvait jamais arriver à lui rien faire avouer. Récemment il avait obtenu un très important marché d'équipement pour la territoriale à des prix tout à fait exorbitans, grâce à certain bruit, habilement propagé auprès de ses concurrens, qu'au dernier moment l'adjudication serait remise de huit jours. Les concurrens, des Parisiens pour la plupart, s'étaient communiqué les uns aux autres les renseignemens que chacun d'eux avait reçus d'une source différente, et comme ces renseignemens concordaient, ils ne se dérangèrent pas. Le tour était joué. C'était sans doute Lepesqueur qui avait tout manigancé, — mais on n'a jamais la preuve de ces choses-là.

Il est aisé d'imaginer le bruit que devait soulever cette adjudication. Quand les journaux radicaux de la région apprirent les prix auxquels elle était prononcée, ils commentèrent le fait en termes blessans pour l'intendance.

On comprend dès lors que ce nom de Lepesqueur venait d'évoquer soudain chez Reinviller l'idée d'un coquin. Aussi, avec son caractère tout d'une pièce et sa promptitude à s'indigner, il n'avait pour l'instant qu'une pensée : se tenir bien en garde, et, à tout prix, arriver à prendre son individu sur le fait.

Reinviller se remémorait ce qu'il savait de la situation; du rang social de Lepesqueur, essayant de se représenter l'homme.

On lui attribuait une grosse fortune. Mais la richesse n'avait aucun prestige aux yeux de l'intendant. Tout au contraire, et comme il ne croyait guère à l'honnêteté d'origine des grosses fortunes commerciales, l'opulence même de Lepesqueur le confirmait dans la conviction qu'il allait se trouver face à face avec un de ces pirates qu'il avait précisément mission d'exécuter.

Et Reinviller méditait, l'œil fixé sur la porte.

Qu'allait-il se passer? Ce Lepesqueur aurait-il l'impudence de profiter de ce qu'ils seraient seuls tous deux pour lui faire comprendre... que, si monsieur l'intendant voulait bien être coulant sur l'inspection de certaines fournitures, il y trouverait profit? Que répondre alors? Crier très fort?... Le traiter de misérable, lui montrer la porte. Mais en quoi serait-ce une exécution? Le-

pesqueur s'en retournerait tranquillement chez lui, Gros-Jean comme devant.

Tout d'un coup Reinviller releva la tête d'un geste résolu. Il avait son idée... Et aussitôt il pressa le bouton d'une sonnette électrique.

— Introduisez ce monsieur !

Au moment où il entrait, le fournisseur put voir l'intendant occupé des deux mains à arranger quelque chose au fond du tiroir de son bureau. Ensuite le tiroir fut repoussé, mais avec d'infinies précautions, comme s'il recélait un objet très fragile.

Alors seulement Reinviller s'occupa de son visiteur. Il se leva, et d'un air aimable, le buste incliné, un sourire fort engageant aux lèvres :

— Monsieur, votre nom m'est connu. Je sais que vous êtes un des plus puissans industriels de ces vallées... veuillez prendre la peine de vous asseoir. Vous avez d'avance toute ma sympathie, croyez-le bien. Quoi qu'on en ait dit, — car j'arrive précédé de je ne sais quelle ridicule réputation de croquemitaine, — je n'ai jamais mangé personne, et ne veux me faire ici *que des amis*.

Lepesqueur, la mine déjà épanouie, s'empressait de s'asseoir dans le fauteuil qui lui était offert. Corpulent, plutôt petit, la physionomie ouverte, le nez relevé et pointu, il offrait les dehors d'un brave commerçant, pas distingué assurément, mais de sens pratique et d'intelligence souple.

— Que désirez-vous, monsieur? fit l'intendant. J'écoute. Je vous serais seulement obligé de parler à haute voix, étant quelque peu dur d'oreille... Rassurez-vous, mon cabinet est trop vaste, a trop de tentures et de tapis pour que rien de ce qui y est dit puisse percer au dehors.

— Eh! monsieur l'intendant, voici! voici... hum! hum!...

Lepesqueur toussa légèrement comme s'il éprouvait quelque secret embarras. Il caressa une ou deux fois du dos de sa main gantée de clair un menton soigneusement rasé, puis, tout d'un trait et délibérément :

— Monsieur l'intendant, voilà! Au moment où nos relations vont commencer, je voudrais... en quelque sorte à titre de... Bref, on vous a peut-être dit que j'étais charitable,... je serais heureux de vous voir accepter ceci...pour les œuvres auxquelles vous vous intéressez. Cette obole... peut soulager bien des infortunes.

Ah! ah!... ça se dessinait : Reinviller ne pouvait s'y tromper; on *opérait*, et cette manière pleine de désinvolture disait assez que

l'opérateur n'en était point à son coup d'essai. Un débutant n'aurait jamais eu pareil aplomb.

— Trop aimable, monsieur, fit l'intendant, renversé dans son fauteuil et s'exprimant avec un flegme parfait en dodelinant de la tête... trop aimable... Cependant, je désire que vous précisiez... *obole* est un mot... vague... Combien y a-t-il dans l'enveloppe que vous me remettez?

— *Trente!* répondit à voix basse Lepesqueur, que cette placidité bizarre prenait un tant soit peu au dépourvu.

— Vous dites?... Je n'ai pas bien entendu, fit l'intendant, qui taquinait ostensiblement de la main le bouton de ce même tiroir que tout à l'heure il avait refermé avec précaution.

— *Trente!* reprit un peu plus haut le fournisseur.

— *Trente mille francs*, n'est-ce pas? Bigre!... une jolie somme! mais, voyons, mon cher monsieur, dites-moi donc tout de suite, puisque nous en sommes là, *ce que vous désirez*. En affaire il faut aller droit au but. Quel est ce... défaut... de vos cuirs que vous désirez que je regarde... d'un œil?...

— Oh! *défaut*, monsieur l'intendant, le mot... est trop fort.

— Si, si! *défaut*, parlons net... *défectuosité*, si vous le préférez.

Le singulier homme, songeait Lepesqueur; ma parole, il est cynique! Dans quel temps vivons-nous! Les autres, jusqu'ici... ou bien au premier mot me chassaient d'un air indigné, ou bien alors feignaient de ne rien voir, et, tout aussitôt, quand ils avaient glissé l'enveloppe dans leur poche, semblaient gênés, devenaient tout drôles... Ma foi, moi qui, pour la première fois, frappe aussi haut, je n'en reviens pas! Alors plus ils sont galonnés, plus... C'est raide, tout de même!

— Eh bien! voilà, monsieur, reprit Lepesqueur, après une pause; il se pourrait que... par suite d'une erreur... le tannage parût, aux yeux de certaines personnes,... avoir été trop... rapide; cependant la qualité... en elle-même...

— De grâce, mon cher monsieur, précisons, fit doucement l'intendant, en même temps que de sa main étendue il soupesait l'enveloppe comme pour vérifier si vraiment le poids concordait bien avec le chiffre annoncé, vos cuirs, n'est-ce pas? ne sont pas conformes au cahier des charges; ils sont *inférieurs*, *ils auront moins de durée*, et vous venez m'apporter des lunettes... spéciales. Avouez-le!

En disant cela, Reinviller riait... mais de quel rire!

— Mon Dieu! il y a un peu... de ça, balbutiait l'autre de plus en plus interloqué. — Décidément il ne comprenait pas, et cela le

gênait de ne pas comprendre. En dépit de l'instinctive inquiétude qui le gagnait, il se mit à rire aussi. Il riait même bruyamment.

Mais l'expression de figure de l'intendant venait de changer soudain. Il se leva, repoussa brusquement le tiroir, y donna un tour de clef, puis tout droit et braquant sur Lepesqueur deux yeux haineux :

— Ah! j'en tiens donc un!... Depuis le temps!... Eh bien, il va apprendre comment je m'appelle. Vous êtes un bandit, monsieur! — et d'un geste de violent dégoût, il lui jeta à la figure l'enveloppe aux billets.

Tout d'abord Lepesqueur ne parut pas trop se rendre compte de ce qui lui arrivait, car il se baissa, ramassa l'enveloppe, l'essuya sur sa manche, et resta un moment à s'écarquiller les yeux. Mais bientôt, retrouvant son aplomb :

— Ho! ho!... vous n'avez pas besoin, monsieur, de crier si fort! Vous n'êtes pas le premier à qui... Les gens acceptent ou refusent... affaire d'inspiration! Vous auriez très bien pu donner mon argent aux pauvres, si vous n'en vouliez pas! Enfin, c'est votre affaire! Mais, — et sa voix devint plus hardie, — quant à vos menaces, ça non! *Essayez!* — Il eut un grand geste de bras, puis haussant ses larges épaules : — Vous savez... ça ne réussit pas, le tapage! Vous avez donc oublié l'affaire de l'intendant Gaujac, celui qui à Bordeaux accusa mon confrère Ringeval... Il ne put rien prouver, Gaujac, et sa dénonciation lui retomba sur le nez... Les députés s'en mêlèrent et on dégomma le petit tapageur... Ce qu'il doit s'en mordre les pouces aujourd'hui!

Et Lepesqueur goguenard, insolent, le poing sur la hanche, se mit à ricaner. Tout en jouant de l'autre main avec la pomme de sa canne, il observait l'intendant du coin de l'œil.

Sur le visage de celui-ci aucun trait n'avait même remué.

— L'affaire de ce malheureux Gaujac?... Si je m'en souviens! Je m'en souviens tellement... que *j'ai pris, moi, mes précautions*, entendez-vous?... Je l'attendais, votre démarche, car je savais déjà quelles saletés vous alliez tenter de nous fourrer. Et alors, j'avais préparé... *ce qu'il faut.*

Lepesqueur cessa soudain de ricaner. — Préparé? murmura-t-il, préparé!... Quoi?... Où?... Et ses yeux firent très vite le tour de la pièce.

— Ah! mon gaillard, vous vous étiez dit que, puisque nous n'étions que deux ici, je ne pourrais jamais prouver votre infamie... Que devant la justice votre parole vaudrait la mienne,

que votre démenti neutraliserait mon affirmation; — un accusateur n'est pas un témoin. Eh bien! *nous étions trois*, monsieur! Il y a ici, dans cette pièce, quelqu'un qui a tout entendu, un témoin incorruptible, et tel que *rien* ne peut disparaître de ce qui s'est dit en sa présence. Déjà vous avez peur, vous pâlissez, mais sans me bien comprendre encore... Je vais vous aider... Rappelez-vous donc mon tiroir entr'ouvert juste à l'instant précis où vous entriez... Eh bien... *il y a quelque chose dedans... où vos paroles sont consignées.* Vous n'y êtes pas encore? Pourtant vous devez être au courant des progrès de la science, monsieur l'industriel! Rappelez-vous donc la dernière invention d'Edison!

Lepesqueur eut une contraction anxieuse et porta la main à son front : « Quoi? un... un... pho...

— Oui!... c'est ça... un phonographe! Et maintenant sortez! Vous saurez bientôt votre châtiment... Quel qu'il soit, il sera terrible : ou le bagne, ou...

Lepesqueur écrasé, terrassé, les traits décomposés, baissa la tête. Ses mains serrées l'une contre l'autre semblaient demander grâce.

— ... ou pis que le bagne! entendez-vous! reprit l'intendant.

Éperdu, chancelant, butant à chaque pas, Lepesqueur sortit. Des sons rauques, inintelligibles s'échappaient de sa gorge. Il fit un faux pas dans l'escalier et faillit rouler jusqu'en bas. En se jetant comme un fou dans son coupé il murmurait : « Perdu! Je suis perdu! »

IV

Quinze jours s'écoulèrent sans qu'il vît rien venir. Ces deux semaines furent épouvantables pour lui. Il n'y avait pas à se faire d'illusions avec un homme pareil!... Un Reinviller ne pouvait qu'être sans pitié. Une nuit même, affolé, il songea au suicide, mais il se souvint qu'il avait un enfant, sa fille Valentine.

Aussi lui fut-ce un soulagement de voir arriver enfin la lettre attendue, une lettre dont l'enveloppe portait : *Intendance du 22e Corps. Cabinet de l'Intendant.* Au moins, il allait savoir à quoi s'en tenir.

A sa stupéfaction profonde, il lut ceci : « Connaissant la générosité de M. Lepesqueur, on recommande à sa philanthropie comme à son patriotisme la création d'un Cercle de sous-officiers: le besoin s'en fait sentir de plus en plus. Certain hôtel de la rue Jeanne d'Arc, actuellement à vendre, conviendrait fort à l'instal-

lation dudit cercle. Inutile de répondre : *on ne doute pas de M. Lepesqueur.* »

Il relut trois fois cette lettre.

Peu à peu son angoisse se calmait. L'arrêt était rendu. Eh bien, il l'acceptait : c'était entendu. Un sacrifice d'argent, une rançon en espèces allaient le délivrer. Pas trop tôt!... Ouf!... Grand Dieu! qu'il avait eu peur!... En définitive, au lieu de la prison, l'amende, une grosse amende, mais du moins, nul ne le saurait... Pas encore si féroce qu'il en avait l'air, ce Reinviller!... Eh! parbleu oui, on le lui donnera son cercle, et beau encore!

Sur ce, Lepesqueur, quelque peu philosophe, presque fataliste ainsi que le sont souvent les gens de faible moralité, se mit à peser le pour et le contre de son aventure, et finit par conclure que, tout compte fait, la création de ce cercle lui donnerait du relief sur la place. Quelle fière réclame! « Fallait-il être riche, dirait-on, pour pouvoir, comme ça, de but en blanc, retirer deux cent mille francs de son commerce, — pour un simple cadeau! »

Aussitôt, sans plus tergiverser, Lepesqueur entamait des négociations afin d'acheter la maison que l'intendant lui avait désignée. On ne la lui vendait pas trop cher; aussi s'attelait-il avec entrain aux travaux de réfection et d'aménagement intérieur.

Sept ou huit mois plus tard, les autorités civiles et militaires au grand complet, — moins cependant l'intendant Reinviller qu'une malencontreuse grippe clouait à la chambre, — assistaient en grand apparat à l'inauguration du cercle. Il y eut un punch d'honneur offert par tout le corps d'officiers au donateur dont chacun vanta la munificence. La sympathie générale lui venait à ce point que des gens qui, jusqu'alors ne l'estimaient guère, le recherchèrent, le prônèrent et devinrent de ses plus chauds partisans.

Et maintenant c'était fini, les mémoires soldés. Débarrassé de tous soucis, le négociant allait goûter un peu de quiétude. Certes la saignée avait été rude, mais enfin, après la pluie le beau temps...

V

Il se trompait.

La semaine suivante un officier se présentait chez M. Lepesqueur, avec mission de lui remettre en mains propres, de la part de l'intendant, une missive ouverte dont on le priait de prendre immédiatement connaissance.

Un peu interdit, un plissement inquiet aux lèvres, le four-

nisseur commença par dévisager l'officier. C'était un petit gros de bonne mine, à peau grasse et blanche, la raie au milieu, les cheveux en bandeaux, — de ces garçons qui semblent heureux d'être au monde... Lepesqueur se rassura. Celui-là n'avait rien qui annonçât un messager de mauvaise nouvelle.

— Je vois ce que c'est! pensa le fournisseur... Un remercîment, tout simplement. Il me doit bien ça, car vraiment je n'ai pas lésiné. — Tout à coup, dès les premières lignes, son front se rembrunit : — Qu'est-ce... que... qu'il me chante encore : *la nécessité d'améliorer l'eau du quartier de cavalerie... à peine deux cent cinquante mille francs...* Ah ça! mais... fou, il est fou! fou à lier. Deux cent cinquante mille francs *à nouveau...* Ah ça! mais... Sacrebleu!... Est-ce qu'il croit que j'en sue, que j'en ponds de l'argent!... se fiche-t-il de moi? »

Lepesqueur, très irrité, se démenait sa lettre à la main. Il arpentait son bureau. — Non!... Mais a-t-on jamais vu un... un aplomb pareil? — Il était à ce point outré qu'il en oubliait la présence de l'officier.

A la fin celui-ci :

— Quelle réponse dois-je transmettre, monsieur? Peut-on espérer que votre générosité... si bien... connue?...

Cette question glaça Lepesqueur. Il revit brusquement la terrible scène chez l'intendant, le jour où il lui semblait que les gendarmes montaient l'escalier, allaient le saisir au collet. Oh! ce phonographe où *tout* se trouvait reproduit, tout, jusqu'au son de sa voix. Quelle menace! C'était comme un revolver chargé, sans cesse braqué contre sa tempe.

Alors les jambes lui manquèrent. Il s'affaissa sur une chaise, balbutiant qu'il se trouvait un peu indisposé. Il répondrait dans la journée... certainement!

— Mes ordres exprès, monsieur, sont de ne pas revenir sans votre réponse... Mais je puis attendre... autant qu'il vous plaira.

Lepesqueur, abruti du coup, s'épongeait le front. Ah! il comprenait le châtiment! *C'était ça.* Quelle perspective d'avenir!... Sa fortune prise de force, lambeau par lambeau, arrachée comme avec des tenailles... Tout y passerait, tout... Et après... quoi?

— Mais c'est abominable, avait-il envie de crier, il ne sait donc pas que j'ai une fille! Et puis... On me croit riche... ce n'est pas vrai. Que je fasse encore la dépense qu'il réclame, et *après* je n'aurai plus rien ou presque rien. Mais c'est du vol, du brigandage! C'est affreux!

— Quelle réponse, monsieur? articula encore une fois l'officier de son ton le plus tranquille.

Lepesqueur tressaillit et tout blême :
— Je... je... Dites... que je me conformerai.

Est-ce qu'il pouvait refuser !

Seulement, quand ensuite il se trouva tout seul, il se prit les cheveux à poignée et pleura. Il n'avait donc pas été assez châtié comme ça? Son argent, mais de tous les côtés il fuyait comme par les fentes d'un vieux tonneau. Tenez ! Rien que cette malheureuse fourniture de cuirs pour l'artillerie que Reinviller avait refusée... il avait fallu la repasser à la Turquie à quarante pour cent de perte, sans compter des pots-de-vin à un tas de pachas !... Un désastre !

Pas d'illusion, il était désormais à deux doigts de la ruine. La ruine !... Et à son âge est-ce qu'on refait une fortune ?...

— Au moins... pourtant !... finit-il par dire, si c'était le dernier sacrifice !

Alors il supputait ce qui lui resterait d'argent. Bien peu de chose !... Enfin... on pourrait peut-être encore vivre... Mais comment s'assurer que ce serait au moins la fin ?

Lepesqueur était un homme ingénieux, plein de ressources; une idée lui vint pendant la nuit : *il traînerait les travaux indéfiniment en longueur!* Du reste, capter des sources, creuser des tranchées, installer des conduites, c'est très compliqué... Il y a des masses d'études préparatoires; et en fait de terrassement, il faut être du métier pour s'y reconnaître. L'entrepreneur, en pareil cas, peut espacer son travail, surtout quand il y a plusieurs chantiers, sans qu'un profane y voie goutte...

— Et puis, sapristi, à la fin des fins, tout le monde est mortel! Il n'est pas de fer, ce b...-là ! Ah ! murmurait le bonhomme, qui faisait le bon apôtre et s'attendrissait sur soi-même, en voilà une canaille ! Il me vole comme dans un bois; c'est un maître-chanteur numéro un. Moi, je n'ai rien de pareil sur la conscience. Et pourtant si j'avais voulu ! J'en connaissais, moi, des gens que j'aurais pu exploiter... Et Lepesqueur sentait de grosses larmes d'indignation lui gonfler les yeux : — Je suis sûrement plus honnête que lui ! — concluait-il avec un accent pénétré, en frappant violemment du poing sur son bureau.

Grâce à son stratagème, Lepesqueur eut du répit. Son ciel se dégageait peu à peu de ces nuages menaçans qui encombraient l'horizon. Le pauvre homme entrevoyait la fin de sa peine. Déjà il formait vaguement des projets d'avenir. Donc il allait pouvoir faire revenir de Paris Valentine, sa grande fille, de qui les études tiraient à leur fin. Depuis longtemps il ne voulait pas la voir,

redoutant par-dessus tout, qu'indiscrète et bavarde comme elle l'était, elle ne le tracassât de questions sur ses fastueuses libéralités. Il se connaissait aussi, il se savait enclin à trop jaser le soir après dîner entre deux petits verres de chartreuse. Souvent il lâchait des confidences que le lendemain il déplorait. Non, bouche close, pas de Valentine, tant que son affaire ne serait pas terminée!...

Sur ces entrefaites, à l'improviste, car il ne l'avait pas le moins du monde sollicitée, il reçut la croix de la Légion d'honneur. Le ministre de la guerre pensait devoir cela au généreux bienfaiteur de l'armée.

Deux jours plus tard, sans s'être annoncée, Valentine arrivait de Paris, en vrai coup de vent, se jeter dans les bras de son père.

La supérieure du Roule, une religieuse fort adroite et toujours bien renseignée, apprenant que ce Lepesqueur, — dont elle ne se faisait jusqu'alors qu'une assez piètre idée, — semblait tourner au personnage d'importance, qu'il serait peut-être député demain, comptait par cette aimable prévenance se ménager ses bonnes grâces.

Valentine, forte fille à la voix masculine, pleine de santé, rose comme pivoine, apportait à son père une joie très démonstrative, Elle adorait les émotions, et, afin de ne pas trop engraisser, se dépensait beaucoup, se démenait en toute occasion, exagérait ses gestes, multipliait ses paroles. Aussi, ravie de partir, s'amusa-t-elle d'abord, comme d'une escapade garçonnière, de ce voyage à l'autre bout de la France, en la seule compagnie d'une petite sous-maîtresse qui n'avait jamais rien vu et s'ébahissait de tout.

A peine débarquée, la jeune fille harcelait son père de questions. Comment, pourquoi cette décoration? Jamais dans ses lettres il ne lui avait laissé pressentir qu'on y songeât pour lui. Et cependant, d'ordinaire, cela ne tombe pas du ciel! Mais le bonhomme, sentant le terrain dangereux, se montra très réservé. Il ne parlait que par monosyllabes, en pesant tous ses mots.

Ce n'était vraiment pas très folâtre, en tous cas fort peu du goût de Valentine; son père lui parut déplorablement taciturne, et plus ours qu'elle ne l'avait jamais connu. Vraiment la province méritait bien sa réputation. Comme la vie devait y être assommante!

Elle voulut du moins s'en aller par la ville, faire des achats, se montrer dans les magasins, produire son petit effet sur les naturels de l'endroit; mais quand elle demanda de l'argent à son père, celui-ci fit la grimace et déclara que ces allures-là poseraient très

mal Valentine. A X... on était économe et l'on n'aimait guère le genre parisien.

Alors elle regretta d'être venue. Quoi! elle se claquemurerait plus longtemps, dans cette vieille maison humide, sentant le moisi, meublée en acajou, style empire, où les pendules dorées étaient bêtement enfermées sous des globes!... Ah! combien cette longue séparation les avait faits étrangers l'un à l'autre, son père et elle!

Deux jours plus tard, en déjeunant, elle déclarait nettement d'un petit ton rêche (à propos des prochaines grandes vacances), qu'à moins que son père ne lui promît un cheval de selle, elle préférait rester aux environs de Paris chez sa grande amie, Thérèse Bernheim, d'une famille de banquiers où elle était très bien accueillie.

Le fournisseur n'était pas content, et, tout en se curant les dents avec la pointe de son couteau, il répondit à sa fille, de son petit ton nasillard, qu'elle avait décidément des idées au-dessus de sa condition. Puisqu'elle n'était pas plus raisonnable, il croyait bon de la prévenir dès maintenant qu'elle n'aurait point, à *beaucoup près*, la dot qu'elle supposait. Il était temps de dissiper des illusions absurdes.

— Combien alors?

— Ceci, c'est mon affaire. Une fille ne doit pas demander ce que tu demandes. Ce n'est pas convenable.

Valentine, aussitôt :

— J'ai pourtant besoin de savoir à quoi m'en tenir... Et puis... alors, si tu n'es pas riche, pourquoi jettes-tu tant d'argent à ces soldats? Ta fille ne compte donc pas? Alors... faut le dire?

Que répondre?

Il balbutia, maugréant d'un ton bourru que charbonnier est maître chez lui.

Trois jours après, Valentine qui, depuis lors, n'avait plus voulu dire un mot, repartait pour Paris. Elle s'en allait exaspérée, résolue à ne revenir dans ce trou que le jour où il lui serait impossible de faire autrement. D'ailleurs comment trouverait-elle à X... le mari très riche qu'elle voulait, qu'il lui fallait, sans lequel elle ne concevait pas l'existence? Oh! non, on ne la reverrait pas de sitôt. Autant courir le monde comme demoiselle de compagnie, si elle ne trouvait pas à se caser à Paris.

Ce départ fut très sensible à Lepesqueur. Certes il n'y avait jamais eu beaucoup d'intimité entre eux, mais, à tout prendre, sa fille était la seule personne qui dût ne pas l'abandonner, quoi qu'il eût fait, — la seule personne sur qui il fût en droit de

compter au cas, malheureusement possible, où sa détresse s'aggraverait encore.

VI

Allait-il du moins réussir à sauver quelques miettes de sa belle fortune d'autrefois? Il y comptait toujours bien. Les travaux d'eau semblaient devoir être bientôt achevés.

Lorsqu'ils seraient terminés, dans cinq à six mois, il liquiderait toutes ses affaires, s'en irait en Algérie, dans quelqu'une de ces tranquilles petites villes de la côte où la vie est pour rien. Il raconterait avant de partir que sa santé précaire exigeait un climat plus doux.

Là-bas, on passe pour opulent avec dix mille francs de rente, et l'argent y est si rare que la moindre dot suffit à procurer à une fille un mari passable. Valentine épouserait sans doute quelque petit fonctionnaire, et alors, lui, auprès de ses enfans, dans quelque riant cottage, sous un ciel plus clément, il s'éteindrait en paix.

Hélas! hélas! il y eut bientôt une *troisième*, puis une *quatrième* lettre de l'intendant. Comme s'il eût deviné que sa victime méditait de lui échapper, il l'empoignait, la serrait plus étroitement encore. Le ton des lettres devenait comminatoire, impérieux, hautain.

Pas d'erreur, c'était une ruine *complète* que le bourreau impitoyable avait résolue.

Alors le bonhomme s'abandonna. La vie lui devint à charge. Il sentait peser sur ses épaules un fardeau insupportable, écrasant. A quoi bon se débattre, à quoi bon tenter de fuir, puisqu'il serait repris à coup sûr!

Sa santé s'altéra très rapidement. Son mal, une affection du cœur qu'il n'avait point songé à soigner tant ses autres soucis l'absorbaient, et que, d'ailleurs, ces mêmes soucis aggravaient chaque jour, fit de dangereux progrès. Maintenant c'était pour lui une simple question de mois...

La fin de sa vie se passa dans les affres d'un perpétuel, d'un horrible cauchemar. A la dernière sommation de l'intendant, réclamant dix mille francs pour l'Œuvre des enfans de troupe, il n'avait rien répondu, mais alors il en était réduit à un tel degré de misère morale que chaque coup de sonnette lui coupait la respiration et le laissait ensuite tout tremblant, ses maigres mains crispées serrant désespérément les bras du fauteuil.

Maintenant il était ruiné, oh! complètement ruiné. Depuis

des mois il avait dû fermer sa maison de commerce, ce qui ne lui donnait même plus un prétexte honnête pour rester à découvert chez son banquier. Il est vrai que Lepesqueur prétendait que ses recouvremens étaient en retard et qu'on lui devait encore des sommes considérables.

Du jour où le négociant, — dont, en somme, la probité commerciale n'avait jamais été suspectée par personne, — comprit qu'il ne pourrait jamais restituer l'argent qu'il empruntait, de ce jour-là, à toutes ses souffrances s'ajouta encore la conscience intime de sa vilenie. Il volait donc, il volait ses meilleurs amis! Ah! quand cela finirait-il?

Une nuit il se sentit beaucoup plus mal. La mort sans doute s'avançait à grands pas. Elle serait la bienvenue... Le lendemain matin il faisait appeler Me Bouxel, son conseil autrefois, presque son ami et le parrain de sa fille. Il lui confessait tout. En pleurant il le suppliait de tenter l'impossible pour que Valentine, si mal préparée aux rudes labeurs, aux humiliations d'une existence de fille pauvre, trouvât quelque part un abri : « A tout prix, procurez-lui un mari... fût-il vieux, fût-il infirme... Elle n'a pas de ressort, elle serait incapable de gagner sa vie. Surtout qu'elle ignore toujours le... le coup qui m'a frappé... Propagez partout que des spéculations malheureuses m'ont ruiné tout à coup. Le public le croira et Valentine aussi... Mon Dieu!... »

— Je vous le promets, mon ami, fit Me Bouxel, serrant avec émotion la main du moribond.

L'enterrement de l'ancien fournisseur des armées fut imposant. Nombre de discours officiels célébrèrent les vertus de l'homme privé et du philanthrope. On blâma généralement M. Reinviller d'avoir obstinément gardé le silence devant le cercueil. Cette abstention, qui resta inexpliquée, parut de fort mauvais goût, un vrai manque de tact et une injustice. Et il fallut que cette impression fût bien générale, car le préfet lui-même, homme mesuré et circonspect, ne se gêna pas pour dire combien il déplorait, en la circonstance, l'attitude de l'intendant du 22 corps d'armée.

VII

Mais bientôt d'étranges rumeurs se mirent à courir la ville : le père Lepesqueur, qu'on avait dit si riche, ne laissait, disait-on, presque rien. Les gens de bon sens haussèrent d'abord les épaules. C'était invraisemblable. Pourtant, quand la chose devint

avérée, qu'on cita même certains de ses créanciers, qu'on sut que tous ses immeubles étaient hypothéqués, ce fut une stupeur. Quelle histoire! On n'y comprenait rien. « Alors il était fou! » disait-on.

Le plus surpris de tous, à la nouvelle de ce sinistre financier, eût assurément été Reinviller, s'il avait consenti à croire ce qu'on disait, mais il s'y refusa carrément.

— Allons donc, fit-il en secouant la tête, ce n'est pas à moi qu'ils feront avaler de pareilles bourdes.

Avec la naïve, l'enfantine candeur de beaucoup d'officiers, honnêtes gens à l'esprit absolu, qui ignorent de la vie tout ce qui ne se rapporte pas directement à leur métier, Reinviller avait la tête farcie de préjugés. Il gratifiait régulièrement de fortunes immenses tous les commerçans qui traitaient avec l'armée. Donc Lepesqueur était richissime. Cela ne faisait pas l'ombre d'un doute. Alors qu'est-ce qu'on essayait de lui corner aux oreilles!

Et il reprit sa belle quiétude de conscience.

— Au surplus, comme il le disait, inutile de me mettre martel en tête avant la visite que m'a annoncée cet avocat; si, par hasard, il y a quelque feu sous toute cette fumée, il me le dira bien! Et puis... quand il serait complètement décavé, Lepesqueur?... qu'est-ce que ça peut me faire?

N'importe, cette visite, il commençait, depuis quelques jours, à la désirer avec plus d'impatience qu'il ne voulait se l'avouer.

. . . . . .

— ... Veuillez donc prendre la peine de vous asseoir, maître Bouxel. J'espérais bien en effet vous voir aujourd'hui. Oui, c'est curieux, mais j'ai souvent pensé à vous, depuis... depuis cet enterrement. Virginie, tenez, ma fille, posez la lampe sur mon bureau... Là! c'est bien, laissez-nous. Et je n'y suis pour personne!

Me Bouxel semblait soucieux, peu pressé surtout d'entrer en matière. Une fois assis, il demanda :

— Sommes-nous bien seuls ici, monsieur l'intendant?

— Certainement. Du reste, regardez! La pièce est trop grande pour que des oreilles indiscrètes, fussent-elles même collées contre les boiseries...

— Mais... dans... ce tiroir?... rien de caché? fit l'autre, le regard aiguisé.

M. Reinviller ne répondit d'abord pas. Il paraissait tout interloqué.

— Pas de phonographe? précisa l'avocat.

— De phonographe? Vous plaisantez! Ah çà? est-ce qu'un

homme comme vous, un homme intelligent, qui n'a la conscience obérée d'aucun crime... croirait à de pareilles balivernes?

— *Balivernes*, mais...? *balivernes*, dites-vous?

— Voyons, monsieur, c'était bon pour Lepesqueur, un fripon pris sur le fait et affolé. Mais — Reinviller eut un sourire dédaigneux — vous pensez bien que je n'ai jamais eu le moindre phonographe entre les mains... Je vous assure que cela ne fait point partie de notre matériel.

— Quoi! il n'y avait pas ici, dans votre tiroir, un?...

— Non certes! Rien.

— Grand Dieu! mais alors... s'exclama Me Bouxel, alors Lepesqueur s'est laissé... rouler comme un... comme un imbécile!

— Comme un homme qui a peur de la Cour d'assises, rectifia quelque peu sèchement l'intendant. Eh oui! cher monsieur, la peur ne raisonne pas, et ce coquin avait ce jour-là une frousse terrible, une frousse comme je n'en ai jamais vu. Il est vrai que, ma foi, en la circonstance, j'ai dû, sans doute, jouer la comédie avec un sérieux superbe. Il s'y est trompé.

Me Bouxel ne semblait pas encore remis de son étonnement.

— Oh! voilà qui est inouï, murmurait-il, la tête un peu de côté. Je n'ai jamais observé rien d'aussi extraordinaire... je...

— Mais si, monsieur l'avocat, mais si! Je suis beaucoup plus jeune que vous, j'ai moins d'expérience, pourtant il me semble qu'on voit de ces situations-là. Tenez, un de mes camarades de promotion — et il n'est nullement bâti en hercule — se voit assailli, un soir, le long du canal Saint-Martin, par deux rôdeurs qui surgissent de derrière le parapet. Sans hésiter, loin de fuir, il met vivement la main à la poche, y prend quelque chose, et alors, courant vers celui des deux bandits qui est le plus près, il crie : « Je suis capitaine de cuirassiers! suis-moi au poste ou je te brûle! » L'individu recule, s'arrête, se laisse prendre, et les voilà partis à la recherche d'un agent. Mon ami n'avait pris dans sa poche que... son trousseau de clefs. L'audace d'un drôle, voyez-vous, est toute factice. Elle est autrement facile à démonter qu'on ne croit; ce qu'on nomme *courage* n'est, chez l'homme, que le sentiment réfléchi de sa force, — force morale ou force physique. Lepesqueur, ce jour-là, devait éprouver déjà une émotion de tous les diables au moment où il montait chez moi, sa fameuse enveloppe dans la main. Dès lors, j'avais barre sur lui, j'étais le plus fort des deux; et, du moment que j'osais...

— Enfin, fit l'avocat, ce que vous m'apprenez me stupéfie, mais ne change rien à ce que j'ai à vous dire.

« En venant causer avec vous, je voulais vous montrer quelle

responsabilité vous avez assumée en vous constituant justicier. Mais d'abord, monsieur, une simple question : ne craignez-vous rien?... Êtes-vous bien à l'abri de toute suspicion?... Croyez-vous qu'il n'y ait pas contre vous des armes... dangereuses, et dont je pourrais user si je voulais venger Lepesqueur? Lisez donc ceci.

Alors s'approchant de la lampe :

— Lisez-moi cette pièce, monsieur, et méditez-la.

Qu'est-ce que cela peut bien être, semblait se demander l'intendant, qui déroulait une copie de compte en forme commerciale. Il lut d'abord le titre : *Grand-livre de M. Lepesqueur, folio n° 237, POTS-DE-VIN espèces réclamés par l'intendant Reinviller.*

— Tiens, fit l'officier en ricanant, elle est roide! Voyons le détail : « *20 000 francs le 2 février.* » Il parut fouiller rapidement dans ses souvenirs, « c'est sans doute pour l'œuvre des soldats coloniaux réformés », « *13000 francs en mars*, c'était pour... ma foi, je suppose qu'il s'agit de diverses petites œuvres dont je lui avais indiqué le détail. Eh bien, monsieur, tout cela je ne saisis pas pourquoi il l'a inscrit à mon nom, car il n'en est pas entré un sou dans ma poche, ou du moins je n'ai été qu'un intermédiaire.

— Qu'est-ce qui le prouve? demanda Me Bouxel.

L'intendant resta un moment sans répondre. Puis il eut un « Oh! » de stupeur : — Mais, monsieur, je serais un voleur alors?

Il y eut un silence.

— ... Monsieur, reprit Reinviller avec tristesse, si vous supposiez, si un homme comme vous supposait un seul instant que j'ai pu détourner un centime... j'en serais bien malheureux.

— Soyez certain, monsieur, que je n'ai pas l'ombre d'un soupçon contre votre honneur, mais je vous fais observer simplement ceci : l'homme que vous avez tué a voulu se venger. C'est sans doute une perfidie, seulement avouez que, si ce grand livre de Lepesqueur est lu par des yeux... hostiles, vous serez certainement compromis. On clabaudera.

— C'est vrai!

— ... Et que de très bonne foi quelqu'un pourrait à son tour s'improviser justicier *contre vous!* La peine du talion.

Reinviller se taisait.

— Passons... monsieur, assez sur ce sujet, reprit l'avocat. Je vous ai posé une question, vous avez répondu bravement, sans équivoque, je vous sais un homme loyal. Passons... Ce n'est pas pour cela que je viens ici... Maintenant, écoutez, apprenez ce que vous avez fait en ruinant Lepesqueur.

— J'écoute, monsieur, fit Reinviller très attentif.

— D'abord, savez-vous exactement à quelle détresse vous l'avez réduit?

L'intendant fait un signe disant son ignorance complète, puis :

— On a dit... bien des choses, mais j'ai grand'peine à croire...

— Eh bien, voici des faits positifs. Non seulement il est mort ruiné, *mais il doit encore près de 30 000 francs* à l'un de ses amis.

— Est-ce possible ?... Vraiment?... Vous ne vous trompez pas?... Il n'était donc pas deux fois, trois fois millionnaire, comme j'en étais convaincu?

— *Pas même une fois.*

— Mais on disait...

— Qui donc vous avait renseigné?

— ... Les on-dit... ce qu'on appelle le bruit public.

— Pas suffisant, monsieur!... Vous eussiez autrement pris vos renseignemens, n'est-ce pas, s'il s'était agi d'épouser sa fille?

— Quoi! interrompt Reinviller, ce malheu... il laisse une fille?

Me Bouxel ne répond pas.

Il s'est fait un morne silence. Reinviller est trop droit pour essayer de nier qu'il a agi bien légèrement dans cette circonstance. Pourtant il tente d'expliquer sa conduite :

— Il fallait bien que personne ne soupçonnât le crime de cet homme. Puisque je lui imposais une *rançon*, je lui devais au moins le secret. Alors j'ai de mon mieux supputé sa fortune... j'avais cru que mes exigences ne la dépassaient pas, loin de là.

Le ton de Me Bouxel se fait soudain très âpre :

— Et où donc, monsieur, aviez-vous pris que cette fortune, quel qu'en fût le chiffre, était *née du vol?* Lepesqueur fut jadis un rude travailleur. Parti de rien, il a été cinq ans contre maître, a amassé sou à sou quelques milliers de francs et s'est établi avec cela. Il était déjà mon client et, je puis dire, mon ami à cette époque. Mes souvenirs sont très précis. Lepesqueur se tuait à la peine. Pendant dix ans, il n'a vendu ses cuirs qu'au petit commerce; c'est ainsi que lentement il a commencé à s'enrichir. Puis il s'est marié et, comme sa femme lui apportait quelque chose, il a fait le gros et l'exportation. Plus tard seulement il s'est mis à fournir l'armée, mais toutes ses fournitures bout à bout n'ont pas dépassé trois millions. Il en est sur lesquelles à coup sûr il a perdu de l'argent. Supposez un bénéfice moyen de quinze pour cent... Cela ne fait pas des sommes énormes.

— Vraiment? murmure l'intendant, vous m'étonnez.

— Eh quoi? pas un instant il ne vous a passé par l'esprit que vous pouviez vous méprendre!

Reinviller s'efforce de faire bonne contenance. Mais c'est en vain. Visiblement, il est désarçonné, confondu. De vagues et confuses protestations lui sortent de la gorge.

— Voulez-vous me laisser aller jusqu'au bout, monsieur l'intendant?

— Faites, monsieur, je vous en prie... Je ne vous cache pas que tout cela m'est bien pénible à entendre. Mais, Dieu merci, je ne suis pas de ceux qui se dérobent à leur devoir... Parlez, dites-moi le montant de la créance, le nom du créancier de Lepesqueur : dans huit jours il sera remboursé. J'ai commis une faute... je la répare.

L'avocat fixant Reinviller :

— Non, monsieur, je refuse!...

— Et de quel droit?

— Le créancier... c'est moi, et je n'entends pas être remboursé!

Les deux hommes s'observent longuement.

— Votre refus, monsieur, est... incompréhensible!

— Vous croyez?... — L'avocat a un regard étrange. Accoudé sur son fauteuil, il laisse lentement tomber ces mots : Il me faut *davantage*.

— Quoi donc? demande Reinviller, tout pâle.

— Lepesqueur avait une fille... elle n'a plus rien, elle est sur le pavé. Il faut l'épouser.

— Par exemple!... Vous n'y songez pas!...

— Il le faut!

— Jamais! Je suis prêt à ce que vous voudrez,.. même à lui faire... une rente... J'ai quelque fortune, cent cinquante mille francs peut-être... des maisons... là-bas... en Alsace. Je lui déléguerai une part du revenu... mais quant à...

— Ce n'est pas assez, monsieur.

Reinviller secoue la tête :

— Quoi? lui donner tout, alors? toute ma fortune?

L'avocat n'a plus son ton agressif de tout à l'heure. Il se rapproche de l'intendant; il lui parle doucement, tristement :

— Si vous donnez de but en blanc votre fortune à cette jeune fille, monsieur, on supposera *certaines raisons* à cette libéralité d'un célibataire. Valentine sera atteinte dans son honneur, *ce n'est pas possible*.

— Vous avez peut-être raison.

— Donc, ceci n'est pas un moyen.

— Mais alors personne ici ne s'intéresse à elle? Car enfin... c'est inconcevable que...

— Non, *personne* que moi. Et moi, mes ressources sont limitées. Je ne puis conserver un fardeau pareil... Enfin j'aurai bientôt soixante-dix ans. Mais je réponds à votre question et je vous dis : il n'y aura *personne* pour secourir Valentine.

— Pourquoi ?

— Parce que, soyez-en persuadé, ici, tous sont ravis de voir plongée dans la misère la fille du riche qui, en apparence, gâchait le métier de riche. Ils veilleront soigneusement à ce que la déchéance de la fille *subsiste* à titre d'exemple mémorable. « Ah! Lepesqueur, tu nous as humiliés de ta générosité, ah! tu es cause qu'on nous a montrés du doigt, qu'on nous a appelés *mauvais riches*, nous qui gardions notre argent pour nous, eh bien! voilà où ça mène de jeter l'or par les fenêtres! Regarde-la, ta fille. Elle tend la main dans la rue, devant les monumens que tu as superbement offerts à l'armée. Imbécile! » Oh! oui, la misère de Valentine est précieuse. *On l'entretiendra... cette misère!*

Après une longue pause Me Bouxel reprend :

— J'ai fini, monsieur, j'ai été dur, je vous ai fait beaucoup de peine. Rendez-moi cette justice que je ne pouvais faire autrement. Vous êtes un grand cœur, un trop grand cœur. Le malheur qui est arrivé vient de là. Vous vous êtes, un jour, laissé emporter par un excès d'indignation. Vous avez tout brisé en aveugle. Aujourd'hui je vous montre le désastre en même temps qu'un moyen... de réparer... ce qui est encore réparable. C'est un moyen héroïque, assurément, mais c'est le seul.

Reinviller pousse un profond soupir. Il secoue la tête d'un air désespéré.

— Vous avez donc bien horreur du mariage, monsieur l'intendant?

— ... De grâce, ne me parlez pas, gémit Reinviller qui, affaissé sur lui-même, semble souffrir cruellement. Laissez-moi me ressaisir un peu... Ma pauvre tête bat la campagne... Ah! vous en parlez à l'aise, pour vous c'est bien simple, tandis que pour moi... Et pensez-vous donc que j'oserais rester soldat après un mariage pareil! Avoir eu l'existence que j'ai eue, être si fier de son passé pour... Oh!... quelle lutte!... Réparer, oui, je *le dois*, et je ne demande qu'à réparer, mais pas par un... suicide... et c'est se suicider que...

Un moment après, plus calme, et comme s'il se sentait honteux de s'être livré ainsi, il reprend tout en marchant :

— Mais non, mais non, monsieur, je n'ai aucune hostilité contre le mariage... On se marie peu maintenant, parce que la bourgeoisie s'appauvrit et... alors...

Reinviller essaie de changer le ton de la conversation, de prendre un air dégagé, mais il ne peut pas.

Alors il se rassoit et, tout haletant, la tête dans la main, dit à voix basse, comme par saccades : « Si je ne suis pas marié, c'est surtout... que je n'ai pas eu le temps d'y penser,... autant qu'on doit... à... choisir la mère de ses enfans. Et puis... quand on se donne à son pays comme je l'ai fait, on a si peu de place dans le cœur pour autre chose... Cependant, à plusieurs reprises, j'ai vaguement... songé au mariage... Il y a deux mois même, j'apprenais qu'une amie d'enfance... charmante, une jeune femme qui jadis... et je songeais...

— Maintenant votre devoir n'est-il pas ailleurs?

— Peut-être... qui sait? — Reinviller resta un moment sans parler. — En supposant, reprit-il, que je me résigne... oh! ce qui me choque, c'est qu'un mariage puisse se traiter ainsi et que ce soit *moi* qui... Ah! on parle des mariages d'agences, mais ils sont propres auprès d'un comme celui-ci. Dire que je ne l'ai même *jamais vue*, cette jeune fille !

— A quoi bon, si vous devez l'épouser *quand même?*

— Mais alors ce n'est plus un mariage... c'est... c'est... Au moins, est-elle bien?

— Une blonde presque rousse, figure large, gros nez,... la bouche un peu grande. Le teint pas mal... En somme, une de ces physionomies dont on ne dit trop rien. Je me ferais un scrupule de vous présenter Valentine comme jolie. Non, à vrai dire, il s'en faut!...

— Mais au moins de la distinction? une expression aimable?

— ... Peuh!... Du chic, certainement!

— Intelligente?

— Assez... Pourtant je dois vous avouer qu'elle ne paraît guère se rendre compte de sa situation, Ainsi, en ce moment, elle porte un deuil trop élégant. Et puis Valentine se fait encore des illusions sur les partis qu'elle pourrait espérer... Cependant elle n'hésitera pas une minute si vous demandez sa main. Il y a certes une forte différence d'âge, mais votre rang social, votre fortune...

— Grand Dieu, mais j'y pense, fit Reinviller qui n'avait guère écouté l'avocat, c'est impossible... Et les enfans! c'est... c'est le sang de ce misérable! Ma femme... *une Lepesqueur*, oh!... oh!... c'est monstrueux! Non... Je ne veux pas. Je ne le dois pas. J'entends rester propre. Si mon père me voyait. Oh!... » Et de sa voix chaude, vibrante, il profère : « Déchoir en face

de moi-même. Non, vous ne le feriez pas, *vous*, ce mariage!

— Si, je le ferais, oh! l'âme brisée de chagrin, mais je le ferais. C'est le devoir!

— Le devoir... le devoir... un mot dont on abuse... Le devoir, est-ce qu'on sait où il est, quand il y en a deux en conflit?

— Oh! c'est toujours le plus rude qui est le vrai!

— Et d'ailleurs, fait-il après un silence, si, abordant d'autres considérations, j'osais fouiller vos pensées jusque dans leurs replis secrets, il me semble bien que je trouverais que la ruine, je pourrais dire le meurtre de Lepesqueur, ont été pour vous... *autre chose* que l'accomplissement d'une froide sentence de justicier.

— Expliquez-vous... je... je ne comprends pas.

— Lorsque vous ne cessiez de couver des yeux votre victime, lorsque chaque jour vous serriez plus fort le lien qui l'étranglait, n'avez-vous point, à de certaines heures, senti en vous de vrais bondissemens de *joie?* Avez-vous joui de cette torture?

Reinviller réfléchit :

— Et... quand cela serait?

— Ah! c'est qu'alors je me demanderais si vous n'avez pas cherché, de ce côté, une consolation, tout au moins une diversion à vos... déboires?

— Quels déboires?

— Voulez-vous me permettre d'être très net, très franc? Oui?... Eh bien... On dit ici qu'entier, exclusif dans vos idées, passionné et violent de caractère, vous vous révoltez contre certaines choses... On dit que, tout en feignant d'avoir conservé dans l'avenir la même confiance qu'il y a vingt ans, au fond de vous-même, vous, Alsacien, vous êtes consterné de l'orientation nouvelle de notre politique; que ce que vous appelez la *folie coloniale* vous déchire l'âme... Il est exact, n'est-ce pas, qu'un jour, au moment de signer un ordre de mise en route pour le Sénégal d'un groupe de volontaires de votre beau corps d'armée, vous avez brisé votre plume en murmurant avec l'accent du désespoir : « Oh!... ce n'est pas pour cela que je les préparais!... » Est-ce vrai?

D'une voix sourde, mais sans hésiter, Reinviller répond : « C'est vrai! »

—... Alors... il vous fallait un dérivatif à vos colères, et, puisque vous aviez Lepesqueur dans la main, vous vous êtes vengé sur lui... C'était humain! Qui souffre est injuste, qui souffre trop veut à tout prix être soulagé. Et quoi donc soulage mieux qu'une belle haine?

Reinviller est déconcerté. Les bras lui tombent :

— Mais, en vérité, c'est effrayant! Quel homme êtes-vous donc, monsieur, pour lire si clairement en moi-même? C'est pourtant vrai. Cette lutte contre Lepesqueur m'a procuré, tant qu'elle a duré, une sorte de haineuse volupté. Je m'en suis repu... si bien qu'il m'a laissé comme un vide, cet homme, le jour où il est mort... Mais, je vous le jure, je ne m'en rendais pas compte!... oh! du tout.

Il reste longtemps absorbé; puis, tristement :

— Vous avez raison, je le dois... Il le faut... Mais c'est plus qu'une *réparation* ce mariage, c'est... c'est...

— Une *expiation!*

. . . . . .

L'intendant, de plus en plus sombre, est visiblement à bout. Lui qui d'ordinaire se tient si droit, les épaules effacées, la tête haute, il reste comme plié en deux. A la fin il balbutie d'une voix éteinte :

— Je vous demande vingt-quatre heures pour me décider, Me Bouxel. Demain, à cette heure-ci, vous aurez un mot...

L'avocat salue lentement et se retire, sans que Reinviller ait pu prendre sur soi de lui tendre la main, sans même qu'il ait bougé du fauteuil.

VIII

Le mariage vient d'être annoncé en ville.

Il a prodigieusement surpris. Mais ce qui a surpris davantage encore, c'est le bruit d'après lequel Reinviller démissionne, demande sa retraite. Sa retraite à quarante-quatre ans!

— Alors quoi? disent les gens (car on ne parle que de ça à X...), il va s'en aller planter ses choux, dans quelque coin retiré, en Bretagne, paraît-il? Eh bien, en voilà un qui fait une boulette! Il s'imagine alors que la femme qu'il épouse va être malléable au point de renoncer au monde avant même d'en avoir tâté; il se flatte de la transformer en une ménagère modeste, économe!... Mais il ne l'a donc pas regardée... ou alors il est aveugle. Valentine n'a pas grand cœur, Valentine est fantasque et n'en fera qu'à sa tête. Avec cela qu'elle se gêne! L'autre jour, comme pour se moquer du monde, ne s'est-elle pas avisée de se faire envoyer du Jardin d'acclimatation ces deux énormes dogues gris souris avec lesquels elle se promène en ville au grand effroi des enfans, au grand scandale de la police, — car elle refuse obstinément

de les tenir en laisse ni de les museler. Ce qu'elle rabrouait hier les agens qui lui faisaient des observations !...

Et parce qu'il a vingt-cinq ans de plus qu'elle, son mari s'imagine la mieux garder à soi en la cachant très loin, en la mettant sous clef. Eh bien, il en verra de drôles !

— N'importe, reprend un autre, cette passion subite est incompréhensible. Dites-moi un peu, qu'est-ce que cette grosse ébouriffée a donc pour emballer un homme? Et le plus étourdissant de tout ce qu'on raconte, c'est que cet amoureux si flambant ne rend visite à sa fiancée qu'une fois par semaine !

— Pour moi — dit un connaisseur, le galant général de Sizecourt, qui, l'autre jour, à la soirée du directeur des contributions, causait au fumoir devant quelques intimes, — pour moi, mes amis, Reinviller est victime de ce qu'on appelle *la crise;* vous savez, la crise des hommes trop sages, de ceux qui arrivent à quarante-cinq ans sans avoir assez pratiqué la femme. C'est alors chez eux une sorte de folie, de frénésie des sens. Reinviller ne se possède plus, mais comme il en éprouve au fond quelque honte, qu'il redoute les plaisanteries, il se compose des dehors gourmés d'homme froid. Voilà pourquoi on le voit à peine chez sa future. Demain il se dédommagera...

« Oh! la jupe, !quelle puissance! Hein! comme tout d'un coup les plus énergiques, les plus sages d'entre nous s'y laissent prendre! Qu'en dites-vous, colonel?

— Moi, mon général... j'hésite à me prononcer... j'hésite beaucoup. Je n'y vois pas bien clair, dans tout ça. C'était à mes yeux un type de paladin d'autrefois, que ce Reinviller... Je l'admirais!... C'est taquinant d'en rabattre! Et puis je suis agacé de voir cette Valentine se dandiner comme une dinde huppée depuis qu'on raconte qu'elle a fait tourner la tête à ce malheureux!

— Eh oui, il faut payer tribut à l'amour!... Tous y passent, tôt ou tard! que voulez-vous, c'est la vie!... reprend le général. C'est la vie!... N'importe, messieurs, je ne me console pas non plus de voir Reinviller nous quitter. Une perte pour l'armée!... une vraie perte!

MASSON-FORESTIER.

LE COSMOPOLITISME

ET

LA LITTÉRATURE NATIONALE

Lorsqu'il y a de cela plus de cent cinquante ans, — c'était en 1726, — Voltaire, le premier des Français, pénétrait, pour ainsi parler, dans l'horreur sacrée de la forêt shakspearienne, il y faisait bonne contenance, étant brave de sa nature, mais on s'apercevait bien qu'il entrait dans un monde inconnu; et il en devait rapporter *Zaïre*, mais si nous ignorions combien l'admiration est voisine de l'étonnement, ou quelquefois de l'effarement même, nous n'aurions pour l'apprendre qu'à relire les *Lettres anglaises*. Quatre-vingts ans plus tard, en 1810, dans son livre de l'*Allemagne*, ce n'était plus seulement Shakspeare, c'était Ossian, c'était Gœthe et Schiller que Mme de Staël ne craignait pas d'opposer ou de préférer à Voltaire lui-même, à Corneille, à Racine; et, sincèrement effrayée de la « stérilité dont notre littérature lui paraissait menacée », elle déclarait n'y voir de remède que dans la fréquentation des « littératures du Nord ». Mais de nos jours enfin, nous entrons vraiment de plain-pied, comme chez nous, dans un roman de Tolstoï ou de Dostoïevsky : *Anna Karénine* ou *Crime et Châtiment;* si les drames d'Ibsen, *Solness le constructeur* ou *le Canard sauvage,* nous surprennent encore d'abord, nous nous faisons promptement l'âme qu'il faut pour les entendre; et, Norvégiens ou Russes, ni les uns ni les autres ne nous paraissent être d'une autre race que la nôtre.

C'est toute l'histoire en raccourci de ce que l'on appelle aujourd'hui le « cosmopolitisme littéraire ».

Une question s'est élevée là-dessus, qui est de savoir si nous devons nous féliciter de cet élargissement de notre horizon intellectuel, ou s'il ne conviendrait pas plutôt d'en faire des plaintes

patriotiques. Dirai-je que ceux qui en font ne savent en général ni l'anglais, ni l'allemand, ni le russe, ni le norvégien? Évidemment il n'y a là qu'une rencontre, un « pur hasard », une coïncidence. J'aime donc mieux répondre que les adversaires du cosmopolitisme n'ont suffisamment considéré ni les causes de ce cosmopolitisme même; — ni le caractère essentiel de la littérature française; — ni les services qu'en tout temps nous avons tirés du commerce des littératures étrangères.

I

Tout le monde sait quel abus la critique et l'histoire, dans le siècle où nous sommes, ont fait de la notion ou de l'idée de race, et je n'ai garde à mon tour, par un contraire abus, de nier qu'une littérature donnée soit, en un certain sens, l'expression fidèle et caractéristique du génie d'une race. Il n'y a donc rien de plus anglais, j'en conviens, que les comédies de Shakspeare : *les Joyeuses Commères de Windsor* ou *le Songe d'une nuit d'été;* rien de plus espagnol que les *autos* de Calderon, ou les *Visions* de Quevedo. *Le Prince* de Machiavel est sans doute encore un livre bien « italien »; les *Affinités électives* sont un roman bien « allemand ». Et il se pourrait, à la vérité, qu'un autre mot n'expliquât pas moins heureusement ce que ces œuvres célèbres ont de plus original. Il se pourrait, en y songeant, que *le Prince* fût moins italien que « machiavélique », et *les Joyeuses Commères de Windsor,* après tout, moins anglaises, que « shakspeariennes ». Nous ne connaissons en effet qu'un Shakspeare et qu'un Machiavel. C'est ce qui donne à penser que leurs qualités ne leur appartiennent pas moins, leur appartiennent plutôt à titre individuel qu'à titre national. Combien de Gaulois, et même de Champenois, ne sont pas La Fontaine! Combien de Bourguignons, et de Français, par conséquent, ne sont pas Lamartine ou Bossuet, mais Piron, par exemple! Mais encore une fois, je ne veux pas nier qu'il y ait eu des « littératures nationales »; j'admets qu'elles soient l'expression du génie des races; et je demande seulement ce que c'est qu'une race.

Anatomiste, physiologiste ou ethnographe, vous remarquerez qu'aucun savant n'a qualité pour me le dire. Un savant me dira que les Chinois ne sont pas des Anglais et que les Maoris ne sont pas des Germains! Je m'en doutais; mais précisément ce n'est pas la question. La question est de savoir si les aptitudes innées ou héréditaires de l'Anglais et du Chinois sont ou ne sont pas, comme qui dirait « interchangeables » entre elles. Car, la doctrine évolutive a renversé ou anéanti les frontières que l'ancienne

histoire naturelle avait élevées entre les espèces. Il serait donc plaisant que d'un cynocéphale ou d'un macaque le temps, l'occasion, les circonstances, — et tout ce que l'on enveloppe de causes inconnues sous le nom de sélection naturelle, — eussent pu faire un homme; et que d'un Chinois ou d'un Japonais elles ne pussent pas faire un Allemand ou un Français! Aussi bien, et sous nos yeux, d'un mélange d'Anglais, d'Irlandais et d'Allemands, c'est-à-dire de Saxons, de Celtes et de Germains, cinquante années n'ont-elles pas suffi pour dégager une race américaine? Il y a une « race américaine » : tous les observateurs s'accordent en ce point. N'est-ce pas comme si l'on disait que ce n'est pas le sang qui fait les races? qu'elles ne sont en réalité que des « formations historiques, » dont l'étude ne peut relever que de l'historien? des « composés » instables par définition? un je ne sais quoi de mobile, d'éternellement ondoyant, de fluide, qui participe du mouvement perpétuel de l'histoire elle-même? — et c'est précisément où j'en voulais venir.

« Grâce à la solidarité croissante qui unifie le monde, — écrivait-on ici même il y a quelques années, — il se crée de nos jours un esprit européen, un fonds de culture, d'idées et d'inclinations communes à toutes les sociétés intelligentes ; comme l'habit partout uniforme, on retrouve cet esprit assez semblable et docile aux mêmes influences à Londres, à Pétersbourg, à Rome ou à Berlin. On le retrouve même beaucoup plus loin, sur le paquebot qui sillonne le Pacifique, dans la prairie qu'un émigrant défriche, dans le comptoir qu'un négociant installe aux antipodes. » Aveugle qui le nierait! Londres ou Paris sont aujourd'hui plus près de Rome qu'il y a cent ans Berlin ne l'était de Vienne. Les frontières ne sont pas tombées! et au contraire, nous les voyons tous les jours, dans l'Europe entière, se hérisser de nouvelles défenses ou de nouvelles menaces; on n'a pas non plus construit de tunnel sous la Manche. Mais il n'en est pas moins vrai que les idées s'échangent ou se communiquent plus rapidement d'un bout à l'autre de l'Europe qu'il y a cent ans de province à province, et là est la grande raison du cosmopolitisme littéraire. Auteurs dramatiques ou romanciers, dans la mesure où leur art s'efforce d'imiter la vie commune, le modèle qu'ils essaient de reproduire est le même, à Paris ou à Londres, à Berlin ou Saint-Pétersbourg, à Boston ou à Philadelphie. Il s'est de plus établi, presque sur tous les sujets, une façon de penser commune. Et, de cette manière de penser commune, jointe à cette manière de vivre identique, résulte une manière analogue de sentir qui, de génération en génération, efface en chacun de nous l'empreinte héréditaire ou première de la race.

L'internationalisme industriel et commercial a d'abord opéré cet effet. Sans doute, ils mangent encore de la « bouillabaisse » à Marseille, et peut-être qu'en Calabre ils portent encore des chapeaux pointus! Mais, au grand regret des amateurs de « pittoresque » et de couleur locale, ce sont déjà d'un bout du monde à l'autre les mêmes produits qui se fabriquent, qui s'exportent, et qui s'importent. C'est que ce sont les mêmes besoins qu'il s'agit de satisfaire. A vrai dire, on ne construit pas d'une façon à Cologne et d'une autre à Florence, mais ce sont partout aujourd'hui les mêmes maisons que l'on habite, — ou si peu différentes! — et distribuées, ornées, décorées, parquetées, lambrissées, tapissées, meublées de la même manière. Ne sont-ce pas aussi les mêmes « viandes » que l'on mange? Il n'y aura bientôt plus de mets nationaux qu'en Afrique! Mais ce sont assurément les mêmes vêtemens dont on s'habille, les mêmes chapeaux dont on se coiffe, les mêmes chaussures dont on se chausse; et, pour se les procurer, ce sont les mêmes moyens que l'on emploie, je veux dire que ce sont les mêmes métiers que l'on pratique. Ajoutons qu'on les pratique de la même manière. Tout compte fait, il n'y a pas deux manières d'extraire le charbon de la mine; l'industrie de la soie n'a pas d'autres procédés à Lyon qu'à Milan; quelque perfectionnement qu'un ingénieur ou un chimiste invente, il ne demeure jamais longtemps ni son secret ni la propriété de la compagnie qui l'exploite. Et, en deux mots, pour le faire court, d'un bout du monde à l'autre bout, les hommes d'aujourd'hui, par centaines de millions, n'occupent le temps de leur vie qu'à poursuivre, par les mêmes moyens, les mêmes objets, dont ils attendent les mêmes services, les mêmes avantages, ou les mêmes plaisirs.

En même temps que l'internationalisme industriel et commercial créait ainsi une manière commune ou presque identique de vivre, l'internationalisme scientifique, de son côté, créait, lui, une manière de penser presque plus uniforme ou identique encore. A-t-il peut-être existé jadis une physique française et une physique anglaise? une chimie latine et une chimie germanique? Je crois, si l'on le voulait, que l'on pourrait presque le soutenir. La médecine chinoise ou indoue n'est assurément pas la médecine européenne; et ceux qui font tant d'état du pouvoir mystérieux de la race ne sont-ils pas comme obligés de distinguer l'une de l'autre la physiologie néo-latine et la physiologie anglo-saxonne? Mais, très certainement, c'était hier encore qu'il fallait distinguer une critique anglaise et une critique française, une philosophie allemande et une philosophie anglaise. Ce que Voltaire ne pouvait supporter de Shakspeare, on montrerait sans

beaucoup de peine que c'était justement ce qu'y admirait de préférence la critique anglaise; et si jamais philosophes ont différé les uns des autres, c'est Schelling de Thomas Reid ou Schopenhauer de Dugald Stewart. Nous aurons vu changer tout cela. Les Anglais continueront-ils seulement d'être plus curieux de physique expérimentale et les Allemands de métaphysique transcendante? Croiront-ils devoir cet hommage au passé de leur race? Mais, en attendant, c'est à Iéna ou à Berlin que la philosophie tout entière se voit réduite à la « physio-psychologie » et c'est à Oxford, je pense, qu'il faut aller aujourd'hui chercher les derniers des métaphysiciens. Voilà qui est nouveau! Les aptitudes anglaises sont devenues les aptitudes allemandes! Mais ce qui est encore plus nouveau, c'est que tous ensemble, Anglais ou Allemands, Français ou Italiens, Norvégiens ou Russes, ils ont la conscience de travailler à une œuvre commune. La science, — et je prends ici le mot dans son acception la plus générale, — est devenue pour eux non seulement la maîtresse de la vie commune, mais, et de même qu'autrefois la religion, une règle impersonnelle et souveraine de penser. On discute et on se dispute, sans doute! C'est qu'il y a savans et savans; et puis la science ne dit pas toujours tout ce qu'elle semble dire, tout ce qu'on lui fait dire. Il y a des questions qui lui échappent et que l'on peut affirmer qui lui échapperont toujours. On ne trouvera jamais l'absolu dans le col d'un matras. Mais, divisions ou contradictions, discussions ou disputes, rien ne saurait empêcher que, sous la discipline de la science, une unité intellectuelle soit en train de se refaire, et déjà nous pouvons affirmer qu'il y a des siècles que le monde n'avait pensé d'une manière plus uniforme. Aux mêmes problèmes, si ce ne sont pas les mêmes réponses que l'on fait, ce sont du moins les mêmes méthodes que l'on applique; et c'est pourquoi, comme on voit, dans les mêmes régions du globe, les mêmes vents régner dans les mêmes saisons, ce sont aussi, dans le monde intellectuel, les mêmes courans d'idées qui se forment, qui grossissent, qui dominent, qui s'interrompent, et qui rentrent sous terre à la fois.

Comment se pourrait-il, qu'en de semblables conditions, une transformation de la manière de sentir ne suivît pas la transformation de la manière de penser et de la manière de vivre? Nos sensations, nos sentimens varient avec leurs causes; et comment à la longue la répétition des mêmes idées ou la continuité des mêmes habitudes s'empêcheraient-elles de produire les mêmes effets? Ce serait le renversement des lois de la nature et de celles de la logique même. Qui niera qu'il y ait un rapport, encore mal connu, si l'on veut, et indéterminé, mais certain, entre la multi-

plication du nombre des suicides, et les progrès de l'alcoolisme? ou, pour éveiller quelque image moins attristante, qui niera que, dans le monde entier, la conception de la « vie heureuse » et par conséquent la nature du rêve ne soit devenue sensiblement la même? *Trahit sua quemque voluptas*, disait un vieux proverbe! On aurait promptement fait le compte des « voluptés » que les hommes d'aujourd'hui poursuivent; et dans toutes les races, comme sous toutes les latitudes, on serait étonné de l'entière analogie des désirs! Mêmes cafés-concerts et mêmes brasseries! mêmes plaisirs champêtres et mêmes « bateaux de fleurs »! Il n'est pas jusqu'aux « sports » qui ne soient devenus internationaux, les courses de taureaux après les courses de chevaux, et le *foot ball*, et le *lawn tennis*, et la bicyclette. On s'y entraîne de la même manière, par le même exercice, en observant le même régime. Et quelle en est manifestement la première des conséquences? En nous fabriquant à tous les mêmes corps, et en les marquant au besoin des mêmes tares, c'est toujours d'effacer en chacun de nous les traits caractéristiques, et pour ainsi parler « signalétiques » de la race.

« Il n'y a point d'*hommes* dans le monde — disait Joseph de Maistre; — j'ai vu, dans ma vie, des Français, des Italiens, des Russes; je sais même, grâce à Montesquieu, qu'*on peut être Persan;* mais quant à l'*homme*, je déclare ne l'avoir rencontré de ma vie; s'il existe, c'est bien à mon insu. » Et, pour le plaisir de faire un paradoxe, Joseph de Maistre oubliait ce jour-là que le grand honneur du catholicisme, dont le nom même le dit assez éloquemment, était de n'avoir vu dans l'humanité que des hommes. Italiens ou Français, Chinois ou Annamites, Rome ne connaît que des chrétiens. Mais si le paradoxe, en des temps plus anciens, a pu contenir et a contenu sa part de vérité, c'en est le contrepied qu'il faut prendre aujourd'hui. Pour toutes les raisons que nous venons d'indiquer, les noms d'Anglais et de Français, d'Allemands et d'Italiens ne désigneront bientôt plus que des groupemens politiques. On ne se ressemblera pas tous! mais les différences n'auront plus rien ou presque rien d'ethnique : elles seront individuelles. Il y aura une « race européenne »; et les rivalités ou les haines ne désarmeront pas dans le monde; mais s'il éclatait demain une guerre européenne, ce serait, comme disait le poète, une guerre déjà « plus que civile. » Elle n'en serait pas pour cela moins atroce!

C'est donc en vain que l'on essaierait de s'opposer aux progrès du cosmopolitisme ou de l'européanisme littéraire, s'ils ne sont, — comme, dans un autre ordre d'idées, les progrès de la démocratie, — qu'un effet entre beaucoup d'autres, un cas particu-

lier, une conséquence inéluctable de l'universelle transformation qui s'opère dans le monde contemporain. C'est pourquoi ceux-là seuls peuvent le regretter dont le désœuvrement ne demande à la littérature que des « secousses » pour diversifier leur ennui; ou encore, et aux antipodes du monde intellectuel, ces esprits paresseux qui n'aiment pas à être dérangés dans leurs habitudes. Les romans de George Eliot ou ceux de Tolstoï, *Adam Bede* ou *Anna Karénine*, étaient certes faits pour troubler les lecteurs de Paul de Kock ou de Pigault-Lebrun, ces représentans attitrés du « vieil esprit gaulois; » et les *Revenans* ou *Maison de Poupée*, — qui n'ont pas autrement étonné les spectateurs de l'*Étrangère* ou de la *Femme de Claude*, — avaient de quoi scandaliser les admirateurs de Labiche ou de Duvert et Lauzanne. Mais, de se porter après cela pour les champions de « l'esprit français » ou les défenseurs de « la tradition nationale », c'est ce qu'on ne saurait leur permettre! Et la raison en est que si nous éprouvions la crainte, en admirant le talent, quelle que soit sa patrie d'origine, de voir s'évanouir dans « les brouillards du Nord, » ou se flétrir « aux feux du Midi » les qualités que nous croyons être celles de notre littérature, c'est précisément alors que nous nous méprendrions sur la nature de ces qualités mêmes. De toutes les littératures de l'Europe moderne, il n'y en a qu'une qui n'ait rien à perdre, mais au contraire tout à gagner au développement de l'esprit « cosmopolite » ou « européen, » — et tout justement c'est la nôtre.

II

Nous sommes fiers, et à bon droit, du pacifique empire que notre littérature a longtemps exercé dans le monde. Mais qu'est-ce que nous croyons donc que les étrangers en aient admiré ou goûté? Quels motifs pensons-nous qu'ils aient eus de s'y intéresser? Il y en a d'historiques et il y en a de géographiques. Mais s'il y en a probablement aussi de littéraires, nous ne pouvons pas être assez sots ou assez impertinens pour nous flatter que les Anglais aient trouvé nos grands écrivains supérieurs aux leurs, Descartes à Bacon ou Molière à Shakspeare. Nous ne pouvons pas supposer davantage que Racine même ou La Fontaine, que Pascal ou Bossuet, — les plus grands artistes de notre langue, — aient procuré aux Italiens des « sensations d'art » plus vives, ou d'une qualité de volupté plus rare, que les grands virtuoses de leur littérature, un Pétrarque, un Arioste, un Tasse? Et nous imaginerons-nous, par hasard, que les compatriotes de Cervantes et de Calderon aient pu demander des leçons de « chevalerie », de

grandeur d'âme, d'héroïsme à l'auteur du *Cid* et d'*Horace*? Non, sans doute, rien de tout cela! Mais, de très bonne heure, notre littérature a été de toutes les littératures de l'Europe moderne « la plus civile », ou la plus soucieuse non seulement de célébrer, mais de promouvoir, en quelque sorte, et de perfectionner, comme on l'a si bien dit, « les arts utiles à la vie humaine ». Ou, en d'autres termes, les chefs-d'œuvre de la littérature française ont été, pendant trois cents ans, des œuvres où la nature et l'histoire ne sont généralement exprimées qu' « en fonction de l'homme »; l'homme à son tour qu' « en fonction de la société »; et la société enfin qu' « en fonction de l'universelle humanité ». Hâtons-nous d'expliquer ce que ces formules ont d'un peu... mathématique et, je le reconnais tout le premier, de plus pédantesque encore que de mathématique.

Exprimer la nature ou l'histoire « en fonction de l'homme » c'est ne jamais perdre de vue que l'estime qu'il faut faire des civilisations ou des individus se mesure exactement par les services qu'ils ont rendus à l'humanité, et c'est se souvenir que si « l'homme n'est pas dans la nature comme un empire dans un empire », cependant l'humanité ne dure, ne se développe et ne se perfectionne qu'à la condition de s'opposer à la nature. L'homme est un animal qui a le pouvoir de résister à la nature; il en a même le devoir; et par exemple, c'est ce que l'on oublie quand on admire l'énergie d'un César Borgia, comme l'on pourrait faire la férocité d'un tigre, ou que l'on pardonne à un Néron pour la beauté des phrases qu'on en peut faire. Ç'a été, comme on le sait, la grande erreur du romantisme, de l'auteur d'*Hernani* comme de celui d'*Antony*, pour ne rien dire ici des moindres; et voilà des écrivains qui ne se sont guère inquiétés d'exprimer la nature et l'histoire « en fonction de l'homme! » Un ou deux au moins de nos classiques ne s'en étaient pas inquiétés davantage: Corneille, par exemple, quand il écrivait sa *Théodore* ou son *Attila*! Mais les autres, tous les autres, n'ont employé leur talent ou fait servir leur génie qu'à « célébrer, comme nous disions, les arts utiles à la vie humaine. » Qu'est-ce qu'un Rabelais ou un Montaigne ont essayé d'écarter de leur œuvre? Tout ce qui n'est pas « humain », tout ce qui n'entre pas de soi dans le commerce de la vie civile, tout ce qui n'intéresse que la pure curiosité, toutes les questions dont celle de la chimère est demeurée le type : *Utrum Chimæra bombinans in vacuo possit comedere secundas intentiones*. Rappellerai-je encore, dans son style un peu cru, la conclusion des *Essais?* « Nous avons beau nous monter sur des échasses, encore faut-il marcher de nos jambes, et au plus élevé trône du monde ne sommes-nous assis que sur notre...

derrière. » C'est pourquoi toute la sagesse, comme le dit l'auteur, n'est que de devenir homme, et le rôle de l'écrivain n'est que d'y aider son semblable. Car ce n'est pas l'homme qui est fait pour l'art ou pour la littérature, ou pour la politique, ou pour la religion même, mais au contraire, c'est la religion, c'est la politique, c'est la littérature, c'est l'art qui sont faits pour l'homme. Le sophiste avait raison : Πάντων ἄνθρωπος μέτρον, et il ne suffit que de le bien entendre. Quelles que soient les forces étrangères à nous qui agissent dans la nature ou dans l'histoire, nous ne connaissons d'elles que les rapports qu'elles ont avec nous. Si, pour essayer de les mieux définir, la science ou la philosophie les distinguent de nous, les en isolent, ou nous les opposent, ce ne sont jamais là que des abstractions. Il appartient précisément à la littérature de nous en faire souvenir. Elle y réussit en les ramenant à la mesure de l'homme, et c'est ce que j'appelle exprimer la nature ou l'histoire en « fonction de l'homme ».

Je dis de plus que nos grands écrivains n'ont jamais exprimé l'homme qu' « en fonction de la société », et peut-être aucun autre caractère ne met-il plus de différence entre eux et les grands écrivains étrangers. Il semble du moins qu'en Angleterre comme en Espagne, et en Allemagne comme en Italie, le génie ou le talent même n'aient trop souvent été considérés que comme un titre à se distinguer ou à « s'excepter ». On y affecte volontiers l'horreur des idées communes. « La grande supériorité des Allemands, a dit quelque part Mme de Staël, est dans l'indépendance de l'esprit, dans l'originalité individuelle... En Allemagne tout est indépendant, tout est individuel... il n'y a de goût fixé sur rien ». Mais au contraire nos classiques n'ont considéré comme une véritable « supériorité » que celle qui se terminait à quelque utilité commune, et là, précisément, est la raison de l'accueil qu'ils ont reçu même des étrangers. Voyez la « fable » de La Fontaine, la « comédie » de Molière, la « satire » de Boileau. L'objet de la satire de Boileau est d'ailleurs trop évident pour que j'y insiste. Mais qu'est-ce que l'*École des maris* ou l'*École des femmes*, si ce ne sont des opinions, et des opinions raisonnées, sur l'éducation qu'il convient de donner aux femmes en vue du mariage, et par conséquent *dans l'intérêt de la société?* Qu'est-ce que *Tartufe*, si ce n'est une opinion, et une opinion très artificieusement motivée, sur la part qu'on doit faire à la religion *dans l'intérêt de la société?* Ou bien encore qu'est-ce que le *Misanthrope*, si ce n'est une opinion sur les sacrifices qu'exige de nous *l'usage de la société?* C'est ainsi que perce et qu'apparaît partout dans la comédie de Molière la préoccupation sociale. Qui ne sait encore qu'elle fait le fond de la fable de

La Fontaine? et que, pour cette raison seule, — car j'en donnerais plusieurs autres, — La Fontaine n'est pas du tout, dans la littérature du XVIIe siècle, l'exception que l'on se plaît quelquefois à en faire. Jamais grands écrivains, dans aucune langue, ou depuis les Grecs, ne nous ont moins parlé d'eux que nos classiques français. Non seulement de leur personne, ou de leurs sentimens, mais de leurs idées même, ils ne nous livrent dans leurs écrits que ce qu'ils croient qui peut entrer dans la communauté. Si leurs œuvres ne respirent pas toujours une morale très pure ni très noble, elles sont toujours comme une école de vie sociale, de « bonnes manières », de sagesse mondaine. Ils nous enseignent l'art de vivre. Nous apprenons d'eux à être « honnêtes gens ». C'est ce que j'appelle exprimer l'homme en « fonction de la société »; et l'on voit comment cela conduit insensiblement à exprimer la société en « fonction de l'humanité ».

Qui nous dira précisément ce qu'un Dante a voulu faire, j'entends « de dessein principal et formé », en écrivant sa *Divine Comédie?* un Shakspeare sa *Tempête?* un Cervantes son *Don Quichotte?* On est tenté de se demander s'ils s'en rendaient compte eux-mêmes, dans quelle mesure? si plutôt leur génie n'a pas agi peut-être en eux comme « une force de la nature »? et, en un certain sens, s'ils ne sont pas grands, et originaux surtout, de leur inconscience même? Au contraire les raisons qu'un Corneille ou un Molière ont eues d'écrire, l'un son *Horace* et l'autre son *Tartufe*, un Pascal ses *Provinciales*, un Bossuet son *Discours sur l'histoire universelle*, sont plus claires que le jour, et le moindre écolier les saisit. On ne connaît pas un écrit de Bossuet, je l'ai dit bien souvent, qui ne soit en même temps un acte; et nous avons de lui plus de quarante volumes! Évidemment, dans son esprit, l'idée d'un service à rendre à la cause de l'humanité, — qu'il confondait d'ailleurs avec la cause de l'ordre, — ne se séparait pas de la définition ou de la notion même de l'art d'écrire. Mais c'est surtout au XVIIIe siècle que ce caractère de notre littérature se déclare, et que, ni Voltaire n'improvise une tragédie ou un conte, *Mahomet* ou *Candide*, ni Montesquieu ne distille un chapitre de son *Esprit des Lois*, ni Rousseau ne rumine un de ses *Discours*, ni Diderot ne compile un article ou ne fait graver une planche de l'*Encyclopédie*, sans une intention d'opérer quelque effet pratique, et, par là, de conformer à un idéal plus « humain » ou prétendu tel, la figure de la société de l'avenir. Ils sont hommes avant tout, avant même d'être Français, et quand ils écrivent contre la société, c'est pour l'humanité. Ce qu'ils attaquent sous le nom de préjugés, pensent-ils

toujours que ce soit l'erreur? Je ne voudrais pas en répondre! mais, en tout cas, c'est la tradition, c'est la coutume, je dirais volontiers, c'est le costume, si c'est tout ce qui contribue à faire de chacun de nous le produit de la race et de son milieu, le fils de son père, l'enfant de sa province, l'homme de sa condition, le citoyen de son pays. C'est encore, et partant, tout ce qu'ils croient qui s'oppose aux progrès de la raison abstraite, impersonnelle et universelle. Mais n'est-ce pas aussi pour cela qu'ils sont lus et compris, admirés et suivis, loués, imités, copiés à Berlin comme à Naples, et à Madrid comme à Saint-Pétersbourg? Allemands ou Russes, ils ne leur parlent à tous que de ce qu'ils ont de commun avec eux! et puisqu'il n'y a pas d'oreille humaine qui ne se dresse et qui ne s'ouvre avidement quand elle entend sonner les mots de « Justice » et de « Liberté », c'est ce que je veux dire quand je dis qu'ils expriment leur idéal « en fonction de l'humanité ».

Toutes les autres explications se ramènent à celle-ci. On a vanté la « clarté », la « logique », la « netteté » de la langue française, et on a eu raison. Mais ce n'est pas la langue française qui est de soi plus logique ou plus claire qu'une autre, c'est la pensée française; et elle ne l'est devenue que pour avoir travaillé cinq ou six siècles durant à se faire comprendre. Et, pour se faire comprendre, nos grands écrivains n'en ont pas imaginé de moyen plus sûr, plus naturel d'ailleurs, — ni plus « civil », c'est le cas de le dire, — que de parler aux hommes de ce qui pouvait ou de ce qui devait en tout temps intéresser le plus grand nombre d'entre eux. Vous ne voyez pas l'importance ou l'intérêt pour vous, femme du monde ou petit bourgeois, de cette question de jurisprudence ou de théologie, sont-ils venus nous dire, et vous la laissez à résoudre aux hommes de loi et aux théologiens! Nous allons vous montrer qu'il y va de votre repos, ou de votre fortune, ou de votre liberté, et pour vous le montrer, nous allons la transcrire dans le langage courant de vos habitudes ou de vos occupations. C'est ainsi que, bien loin de s'enfermer dans une contemplation égoïste d'eux-mêmes, et de n'écrire que pour quelques initiés, leur ambition a toujours été d'étendre davantage leur public. « Il faut écrire pour tout le monde, répétait George Sand à Flaubert, pour tout ce qui a besoin d'être initié. » Telle est bien la leçon que nos classiques nous donnent. N'est-ce pas déjà comme si l'on disait que, sans en être moins nationale, notre littérature a donc été toujours cosmopolite. Ce qui n'est pas « français » ce n'est pas « ce qui n'est pas clair », c'est ce qui n'est pas immédiatement entendu; et qu'est-ce qui n'est pas immédiatement entendu? C'est ce qui est trop « personnel »... Et par un détour

imprévu, c'est ce qui me ramène à parler de la récente influence des littératures étrangères.

III

Avez-vous connu Jérôme Paturot? Cet ancien romantique, devenu garde national, distinguait deux écoles en économie politique : l'une, qu'il appelait française, et l'autre que, « pour la mieux flétrir, » disait-il, il qualifiait d'humanitaire. Mais comme il était marchand de flanelle, c'était sur les laines qu'il fallait l'entendre parler. « Nous avons les laines du Derbyshire, — s'écriait-il, — nous avons les laines de Ségovie, nous avons les laines « électorales » de Saxe, qui toutes ont placé leur résidence à l'étranger. *C'est dommage, car elles ont du bon;* mais je ne leur pardonne pas pour cela d'avoir poussé hors du beau pays de France. » Oserai-je dire qu'ainsi raisonnent quelques-uns de ceux qui se sont institués les gardiens de notre tradition? Eux non plus, ils ne nient pas que Tolstoï et qu'Ibsen « aient du bon », mais ils ne leur pardonnent pas d'avoir écrit « hors de France »; et c'est d'ailleurs avec regret, mais c'est avec courage, que d'une question de littérature ils font une question de patriotisme. Si cependant notre mission littéraire n'a consisté qu'à nous rendre en quelque manière les médiateurs de la circulation des idées, ou encore à leur donner, — quelle qu'en fût l'origine, anglaise, italienne, allemande, espagnole, orientale, arabe ou chinoise au besoin, — le titre, la forme et le coin qu'il fallait pour en faire la valeur universelle d'échange, je viens de montrer qu'au point de vue même du patriotisme, ils se trompaient étrangement sur les moyens d'étendre le domaine, l'action et l'influence de la littérature française. Latins nous-mêmes, évidemment nous avons mieux à faire que de protester en ricanant quand nous entendons parler de « Renaissance latine. » Et pour les « littératures du Nord », si les temps sont changés de Gœthe et de Byron, c'est quand nous invoquons le secours de l'esprit français contre elles que nous sommes infidèles à notre vraie tradition. Si nous pouvons nous flatter de la ressaisir quelque jour, les « littératures du Nord » auront fait ce miracle; — et c'est ce qu'il me reste à faire voir maintenant.

Qu'y avait-il donc de moins conforme à notre tradition, — je veux dire aux leçons de Corneille et de Pascal, ou de Voltaire et même de Rousseau, — que la religion de l'art pour l'art? que cette superstition de l'écriture artiste, comme on l'appelait encore il y a quelque dix ans? que cette idolâtrie perverse de la forme, dont l'auteur de *Madame Bovary* a été le grand prêtre ou le Schaha-

barim ? « Honneur et respect à la perfection divine de la forme ! » c'est George Eliot qui l'a dit, et on ne saurait trop le redire ! Mais de qui se moquait ce mystificateur de Baudelaire quand il prétendait découvrir dans un mot « des scintillations égales à celles des crinières inextricables des comètes ? » et Flaubert s'entendait-il quand il se demandait si « un livre, *indépendamment de ce qu'il dit*, » ne peut pas posséder une beauté souveraine ? Ce qu'en tout cas les « littératures du Nord » ont appris de nos jours à toute une jeunesse qui l'avait oublié, c'est qu'on n'écrit pas pour écrire, ou pour décrire, mais pour agir, ni pour soi seul ou pour quelques initiés, mais pour tout le monde. Comment sont écrits les romans de Tolstoï et les drames d'Ibsen ? Je l'ignore. Mais, au travers d'une traduction, quand on les a vus produire autant ou plus d'effet, soulever autant d'émotion, exercer autant d'influence que dans leur langue originale, il a bien fallu convenir que le secret du style n'était pas où l'avait cru voir et où l'avait mis la rhétorique romantique. Il a fallu convenir aussi que l'art n'avait pas son objet ou sa fin en lui-même, et qu'au moins dans la mesure où le roman et le drame sont une imitation de la vie, les séparer de la vie c'était leur enlever à eux-mêmes leur raison d'être. Mais si c'était bien ce qu'avaient enseigné nos classiques, au nom de quel patriotisme étroit, ou plutôt à rebours, repousserions-nous encore une fois la leçon ? Les idées vont et viennent, elles évoluent, elles se transforment ; tandis que nous méconnaissons nous-mêmes nos propres traditions, d'autres littératures s'en emparent, les développent, les font leurs à leur tour ; ont-elles cessé pour cela d'être nôtres ? Non, sans doute ; mais une expérience de plus en a une fois de plus confirmé l'éternelle vérité.

Si la superstition de l'art pour l'art n'est pas conforme à notre tradition littéraire, ce qui l'est sans doute encore moins, c'est l'étalage orgueilleux et naïf de soi-même dans son œuvre. Et, je l'ai dit plus d'une fois, je n'en veux pas autrement à l'auteur des *Feuilles d'Automne* et de *Ruy Blas* ou d'*Indiana* et de *Valentine* de ne s'être généralement inspirés que d'eux seuls. Étant ce qu'ils étaient, ils ne pouvaient rien faire de mieux. Il est d'ailleurs permis d'admirer ce que l'on n'approuve pas, et je serais fâché que George Sand et Victor Hugo ne fussent pas ce qu'ils sont. Ils n'en ont pas moins donné le plus fâcheux exemple. Mais, au contraire, ce qui caractérise éminemment les chefs-d'œuvre récens des « littératures du Nord », c'est justement le peu de place que l'auteur y occupe dans son œuvre. George Eliot ne s'est point confessée dans le *Moulin sur la Floss*. Ce n'est pas sur lui-même que Tolstoï, dans *Anna Karénine*, a essayé de nous apitoyer. On ne

voit point passer la personne d'Ibsen dans *Maison de poupée*. Et qui dira que ce ne soit pas là l'une des raisons de leur succès? On était fatigué des « confessions » des enfans du siècle. Ils avaient abusé du droit de nous conter leurs expériences amoureuses. Nous savions bien qu'il y avait de pires infortunes que celle d'Olympio. Mais nos classiques aussi le savaient, et qu'il y a plus que de l'impolitesse, qu'il y a, comme ils disaient, de l' « incivilité » à ne toujours parler que de soi! Si les étrangers s'en sont aperçus à leur tour, et, jusque dans les littératures qui passaient à bon droit pour les plus « individualistes », si l'on a vu le Moi perdre de son importance, est-ce à nous de nous en plaindre? Et encore ici quel danger veut-on que coure l' « esprit français » à redevenir ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être?

Mais lorsque l'on donne à l'art un autre objet, plus généreux, moins égoïste, que de manifester la virtuosité de l'artiste ou la personnalité de l'individu, s'il faut nécessairement alors qu'on en arrive à se préoccuper des questions sociales, qu'y a-t-il, encore et toujours, de plus classique et de plus français? Rien, à la vérité, ne paraissait plus ridicule aux Flaubert et aux Baudelaire, que je suis bien obligé de nommer encore, puisque c'est eux que l'on réclame ou que l'on avoue pour maîtres. Le triomphe de l'art consistait à leurs yeux dans la revendication de son inutilité même. Indifférens et comme étrangers au reste de l'humanité, les questions qui nous intéressent et qui font pour ainsi dire la trame de la vie quotidienne, n'existaient pas pour eux. Ils marchaient dans une ivresse d'orgueil qu'ils prenaient pour un rêve de beauté. Mais, précisément, dans les « littératures du Nord » le talent et le génie ne se sont employés depuis tantôt un demi-siècle qu'à soutenir des « thèses ». Oui, c'est une « thèse » qu'*Adam Bede*. Si jamais pièce eut l'intention déclarée de prouver quelque chose, c'est le *Canard sauvage*. Et quelle « thèse » encore plus évidente que celle de la *Sonate à Kreutzer?* Autre raison du succès des « littératures du Nord ». Tolstoï a si peu méprisé ses lecteurs qu'il a voulu les rendre juges, même de ses idées les plus particulières. Autant qu'un dramaturge Ibsen est un moraliste. Et ferai-je tort à George Eliot en disant que tel de ses romans n'est qu'une prédication positiviste? Toute cette littérature est « sociale » et au besoin « socialiste ». Mais en prenant ce dernier mot comme il est toujours permis de le prendre, — pour l'opposer au mot d' « individualiste » ou d' « égoïste, » — n'a-t-on pas vu, n'avons-nous pas vu que l'on n'en saurait appliquer de plus juste à notre littérature? Ne sont-ce pas des « thèses » que les tragédies de Corneille, son *Horace* ou son *Polyeucte?* et les comédies de Molière, son *Tartufe* ou ses *Femmes savantes?* Mettrai-je ici les *Pro-*

vinciales de Pascal ou les *Sermons* de Bossuet? Je nommerai du moins les contes de Voltaire, qui sont encore des « thèses », son *Zadig* ou son *Candide*, et les romans de Rousseau, son *Émile* ou sa *Nouvelle Héloïse*. Ceux-ci non plus n'ont jamais cru qu'il fût possible de représenter la vie sans la juger elle-même, sans essayer de l'améliorer ou, si l'on veut encore, d'y introduire plus de justice ou de charité. Reprocherons-nous aux « littératures du Nord » d'avoir préféré cette conception de la littérature et de l'art? Ce serait leur reprocher d'avoir préféré notre « tradition » à une autre, et témoigner de l'ardeur de notre patriotisme en regrettant qu'on nous ait imités.

Est-ce à dire maintenant que nous devions *tout* imiter des « littératures du Nord »? nous faire une « âme scandinave » ou « russe »? écrire des *Salammbô* slaves, ou mettre à la scène des *Ruy Blas* norvégiens? Ce serait retomber dans l'erreur romantique; et, puisque l'on veut mêler le patriotisme au débat, ce qui est français, quand on est Français, c'est donc de faire des drames ou des romans français, et non étrusques ou carthaginois. Comme d'ailleurs les Ibsen et les Tolstoï, ainsi que les Balzac et les Dumas, ont assurément leurs défauts, nous ne les prendrons pas pour des qualités; et surtout nous n'imputerons pas aux « littératures du Nord » en tant que telles, des vices de composition, par exemple, ou un défaut de clarté qui ne sont que les défaillances personnelles du dramaturge ou du romancier. Ce n'est point son obscurité, quoi que l'on en puisse dire, qui fait la beauté de la *Tempête;* et pour être parfaitement clair, *Otello* n'en est pas, je pense, moins anglais. Nos jeunes gens se trompent donc, et ils ne sont pas très polis, quand ils se croient très « septentrionaux » dès qu'ils sont inintelligibles. Mais, du Nord ou du Midi, romanciers, auteurs dramatiques ou poètes, quand ils nous apportent sur nous-mêmes, sur notre « humanité » des renseignemens qui sont nouveaux de la nouveauté de leur observation personnelle ou de celle des mœurs qu'ils ont peintes, si nous refusions d'en tirer profit, de nous en enrichir nous-mêmes, nous, et le trésor commun de la littérature européenne, parce que la psychologie n'en est pas conforme à celle de l'auteur d'*Un Chapeau de paille d'Italie* ou même de *Gabrielle* et de la *Jeunesse*, c'est vraiment alors, je le répète en terminant, que nous serions infidèles à notre propre exemple. Ce n'est pas ce que nous devons à tant de traducteurs, de commentateurs, de critiques, et de créateurs, — tels qu'un Corneille, quand il enlevait, pour ainsi parler, la gloire du *Cid* à l'Espagne, ou tels qu'un Rousseau, quand sa *Nouvelle Héloïse* donnait l'essor à la réputation européenne de Samuel Richardson.

Il faudrait peut-être insister sur ce point. C'est devenu presque un lieu commun, dans nos histoires de la littérature, que de railler plus ou moins agréablement notre longue indifférence aux littératures étrangères ; et, naturellement, les étrangers, à cet égard, se sont empressés de nous en croire. Comme si cependant, — depuis l'auteur de l'*Heptaméron*, la Marguerite des Marguerites, jusqu'à l'auteur de *Gil Blas*, l'ancien commis de la Ferme devenu romancier — nous n'avions pas essayé de faire passer dans notre langue, en l'appropriant à nos exigences nationales, pour ne rien dire du théâtre, la substance du conte italien et celle du roman picaresque espagnol! Ou, comme si ce même Voltaire, à qui l'on fait un si grand crime, si souvent reproché! d'avoir quelque part traité Shakspeare de « sauvage ivre », n'avait pas commencé par en être le véritable introducteur en France et en Allemagne même? Or, en ce temps-là, les étrangers étaient curieux de nous, — parce que nous étions la France de Louis XIV, nous l'étions encore, nous étions toujours de toutes les nations de l'Europe la plus populaire, la plus riche, et la mieux gouvernée ; — ils n'étaient pas curieux les uns des autres. Qui donc, à Florence ou à Rome, se souciait alors de Pope ou d'Addison? et qui donc, à Berlin ou à Leipsig, de Calderon ou de Lope de Vega? Mais aujourd'hui même, est-ce que je ne pourrais pas citer des Allemands qui admirent dans Massillon le prédicateur de la *Mi-Carême*, ou — dans des publications officielles ! — qui s'étonnent de rencontrer le *Lazarille de Tormes*, et qui se demandent quel monstre est cela? Rappelons-le donc aux autres; et rappelons-le-nous. C'est nous, Français, qui avons compris les premiers la nécessité pour une grande littérature de porter son regard au delà de ses frontières. Nous avons fait mieux encore. C'est nous qui, dans le même temps que l'Académie de Berlin s'enquérait des causes de « l'universalité de la langue française » et couronnait le discours de Rivarol sur ce sujet, c'est nous qui les premiers avons dissuadé l'Europe de « considérer le siècle de Louis XIV comme un modèle de perfection... au delà duquel on ne pourrait s'élever. » C'est nous enfin qui avons inauguré, dans l'histoire du monde moderne, le cosmopolitisme littéraire ; — et je ne crois pas qu'il y ait lieu de nous en repentir.

Car nous pouvons nous rassurer : il y aura toujours des Français pour lire *le Roi des Montagnes;* et il y en aura toujours pour applaudir *la Cagnotte*. Que si quelque jour l'heureuse gaîté qui brille dans ce genre de vaudeville s'assombrissait peut-être au contact de la mélancolie habituelle du Nord, ou du Midi — car le Midi a aussi sa mélancolie, pour ne pas dire sa tristesse, et Leopardi, que je sache, n'est pas un auteur gai, — je n'y verrais

pour ma part aucun inconvénient. Et après cela, sous l'influence des causes que j'ai tâché d'indiquer, si le cosmopolitisme littéraire gagnait encore, et qu'il réussît à éteindre ce que les différences de race ont allumé de haines de sang parmi les hommes, j'y verrais un grand gain pour la civilisation et pour l'humanité tout entière. On ne triomphera jamais de tant de sortes de haines que le conflit de leurs intérêts, de leurs passions, ou de leurs idées entretiennent et ravivent quotidiennement entre les hommes; et faut-il souhaiter seulement que l'on en triomphât? C'est une grande question! Il y a de « justes » guerres, s'il n'y a pas de « justes » haines. Mais les haines de races, plus terribles que toutes les autres, ont quelque chose d'animal, si je puis ainsi dire, et quelque chose, à ce titre, de particulièrement « inhumain ». Elles ont un peu perdu de leur antique violence, dans le siècle où nous sommes, et il semble qu'elles ne se réveillent plus qu'à de rares et lointains intervalles. On ne saurait travailler trop activement, ni surtout trop continûment, à les assoupir, à les endormir, à les anéantir, et, quand l'extension du cosmopolitisme littéraire n'aboutirait quelque jour qu'à cet unique résultat, nous l'estimons dès à présent assez considérable. Ai-je besoin d'ajouter qu'aucun rôle ne saurait mieux convenir à la littérature que de se consacrer à cette tâche? et, dans un monde qui ne valait pas le nôtre, n'était-ce pas déjà ce que voulaient dire les anciens quand ils disaient que beaucoup d'autres choses assurément sont humaines, mais que la littérature est plus humaine encore : *humaniores litteræ?*

FERDINAND BRUNETIÈRE.

DEUX RÉVOLUTIONS AU JAPON

Les récens succès militaires du Japon ont étonné ceux mêmes qui croyaient le mieux le connaître. On s'est demandé s'il ne ménageait pas à l'Europe des surprises nouvelles. Les Japonais ont prouvé qu'ils avaient su tout au moins réformer leur méthode de guerre et réorganiser leur armée. Mais l'histoire témoigne suffisamment de leurs vertus guerrières pour qu'on puisse imputer ces rapides progrès dans la science militaire à des aptitudes spéciales. Ont-ils également bien profité de toutes les leçons qui leur ont été données ? Qu'ont-ils exactement emprunté à l'Europe et que lui emprunteront-ils encore ? Voilà ce qu'il serait curieux de savoir.

Parmi les épisodes de l'histoire encore si peu connue du Japon, il en est un qui peut jeter quelque lumière sur ces questions.

Les Japonais des VIe et VIIe siècles de l'ère chrétienne voulurent s'assimiler la civilisation chinoise. Ils apportèrent à cette entreprise la fougue, la ténacité et l'unanimité qu'on peut constater chez leurs descendans. Ce fut une révolution complète et dont l'histoire n'offre guère d'exemples. Sans transition, et sans arrière-pensée, ils rejetèrent alors ce qui constituait leur individualité nationale, et les différenciait du peuple qu'ils prenaient pour modèle. Ils dépouillèrent en bloc leurs coutumes, leurs traditions, leurs croyances propres, comme on fait un vêtement démodé, pour y substituer des coutumes, des traditions et des croyances étrangères qu'ils jugeaient préférables. Ils se firent Chinois, comme ceux d'aujourd'hui veulent se faire Occidentaux.

Il nous a paru curieux de rapprocher les faits passés des événemens présens, de rechercher le profit que les Japonais avaient,

au moyen âge, tiré de cette tentative, dans quelle mesure elle avait réussi et comment ils avaient su adapter la civilisation chinoise aux qualités propres de leur génie national. Il n'est personne qui ne se soit en effet demandé s'ils ne faisaient pas fausse route, s'il était possible à un peuple de se transformer comme ils le veulent faire, s'ils n'allaient pas perdre leur originalité et leurs qualités propres, sans acquérir des qualités équivalentes.

Une vérité semble clairement ressortir de l'histoire : c'est l'impossibilité des transformations soudaines. La nature n'opère que par gradations insensibles. C'est là un axiome aussi exact dans l'ordre moral que dans l'ordre des choses physiques. L'Europe a mis des siècles pour passer du régime féodal et des institutions du moyen âge au régime et à la civilisation que nous avons sous les yeux. Volontiers on engagerait les Japonais à s'imposer les mêmes transitions. Or ils n'entendent pas procéder ainsi.

De quel côté est l'erreur? Peut-être l'expérience tentée au moyen âge fournira-t-elle à cet égard quelque lumière.

Ce n'est pas qu'il y ait identité complète entre le phénomène ancien et le nouveau. En histoire, les événemens sont trop complexes pour qu'on trouve jamais autre chose que des analogies, et telle condition semblait tout d'abord secondaire qui prend ensuite une importance décisive et change le dénouement du tout au tout. Il n'en est pas moins nécessaire toutefois d'étudier le passé d'un peuple pour connaître ses ressources et ses défauts. La race japonaise a, dans les événemens que nous allons raconter, fait preuve de qualités remarquables. Ces qualités ont-elles disparu et, si elles subsistent, suffiront-elles au succès espéré? L'effort à faire n'est-il pas trop grand?

Cette question n'est d'ailleurs pas la seule que provoque la révolution pacifique du Japon. Il nous importerait, par exemple, beaucoup de savoir si les Chinois ne suivront pas le mouvement imprimé par leurs voisins; si, par l'effet même des progrès accomplis, ces marchés de l'Extrême-Orient, aujourd'hui ouverts à nos produits, ne se fermeront point un jour, comme s'est fermé le marché américain, et si ces peuples ne viendront pas alors nous faire sur nos propres places une redoutable concurrence; enfin si leur influence s'exercera sur notre idéal moral et religieux, comme elle s'est exercée déjà sur notre esthétique. Nous posons ces questions sans prétendre à les résoudre. Nous voudrions surtout faire ressortir les analogies et les différences du mouvement actuel et de la révolution des VIe et VIIe siècles, et du même coup indiquer par quelques traits le degré de culture auquel est parvenu le Japon moderne.

I

Il convient, pour faire comprendre les événemens que nous allons exposer, d'en bien marquer le point de départ, c'est-à-dire de déterminer l'état de civilisation atteint par les Japonais quand ces événemens commencèrent.

A lire leurs annales, il semblerait que le Japon n'a jamais connu la barbarie. Elles nous parlent des premiers souverains du pays comme Anquetil parlait du roi Pharamond, de son palais et de sa cour. Il ne faut pas s'en étonner. Ces annales, dont les premières remontent à 720, c'est-à-dire à une époque où les Japonais étaient depuis longtemps en contact avec la Chine, furent rédigées sur le modèle des annales chinoises, copiées trop servilement. Aussi n'ont-elles, pour le sujet qui nous occupe, qu'une valeur minime. Heureusement des renseignemens plus sûrs nous sont fournis sur le Japon primitif par un auteur chinois, Ma-touan-lin, qui, dans une sorte d'encyclopédie, a littéralement transcrit des documens d'une authenticité incontestable. Ces documens contiennent notamment des descriptions de l'ancien Japon fournies soit par des voyageurs chinois, soit par des ambassadeurs japonais à la cour de Chine.

Les premiers rapports des Japonais avec la Chine et la Corée paraissent remonter au premier siècle avant Jésus-Christ. Ils ne tardèrent pas à devenir fréquens. Mais comme ils se résumaient dans un échange d'ambassades avec la Chine et dans une suite d'incursions plus ou moins heureuses en Corée, la civilisation japonaise n'y pouvait beaucoup gagner. Les Chinois avaient alors sur les Japonais, à tous égards, une supériorité comparable à la supériorité des Romains sur les Germains, ou des Français du XVIIe siècle sur les Moscovites.

La Chine était certainement à cette époque un pays extrêmement policé. Elle connaissait l'écriture depuis plus de dix siècles. Ses grands philosophes avaient dégagé les principes sur lesquels repose encore maintenant la société chinoise ; ses artistes avaient découvert la plupart des procédés et des formes esthétiques propres à l'Extrême-Orient. Elle avait ses historiographes, ses poètes, des législateurs pleins de sagesse, un système administratif presque trop savant. Tous ces élémens lui composaient une civilisation déjà vieille et très accentuée. La Corée subissait entièrement l'influence politique et l'ascendant moral de ses puissans voisins. Les Japonais, au contraire, n'étaient pas encore sortis de l'état barbare. On voit, par les descriptions que nous transmet Ma-touan-lin, qu'ils vivaient de chasse et de pêche, soup-

çonnant à peine l'agriculture : « Ils n'avaient ni bœufs, ni chevaux, ni moutons, ni poules. Ils marchaient nu-pieds, mangeaient avec leurs doigts et portaient sur eux, grâce au tatouage, leurs quartiers de noblesse. Les hommes se vêtaient de lés d'étoffes, placés en travers et retenus ensemble au moyen de nœuds; la robe des femmes était une simple pièce de toile avec un trou pour passer la tête. » Des voyageurs chinois du IIIe siècle signalent dans l'archipel japonais un peu d'agriculture, mais encore à l'état rudimentaire et exceptionnel. Marins hardis, les Japonais préféraient aller piller les villages coréens ou échanger au loin leur poisson contre du riz.

Selon les annales japonaises, cet état de choses aurait cessé, comme par miracle, en l'an 285. Un Coréen nommé Wani aurait alors importé au Japon l'écriture et toutes les sciences chinoises. L'assertion est à tous égards inacceptable. D'une part, l'étude des caractères idéographiques, seule écriture pratiquée en Chine, devait alors présenter, vu la pénurie des livres et des professeurs, d'incroyables difficultés. Elle ne pouvait donc se propager au Japon que très lentement. D'autre part, il paraît établi, par les annales coréennes, que le Coréen en question ne passa au Japon qu'en l'an 405. D'ailleurs les Japonais étaient alors dans un état bien primitif pour accepter brusquement une civilisation aussi raffinée qu'était la civilisation chinoise. La perfection des produits matériels de la Chine pouvait les frapper; mais sa supériorité intellectuelle et morale devait leur demeurer inintelligible. Pour qu'ils la pussent goûter, une sorte d'initiation graduelle était nécessaire.

L'histoire nous enseigne que ce sont presque toujours et partout les religions qui ont rempli ces fonctions d'éducatrices et d'initiatrices. Or, parmi les religions de la Chine, il en est une qui convenait merveilleusement à ce rôle : le bouddhisme. Depuis sa diffusion en Chine au Ier siècle et en Corée au IVe, le bouddhisme s'était comme matérialisé et humanisé, pour s'adapter au génie positif des races de l'Extrême-Orient. Ses prêtres offraient au peuple le spectacle de cérémonies magnifiques et lui imposaient une foule de petites pratiques, à l'observation minutieuse desquelles les esprits simples sont trop heureux de s'astreindre. Les gracieuses légendes enfantées par l'imagination hindoue éveillaient la poésie latente qui sommeille dans toute âme humaine. Enfin Çakya-Mouni en exaltant par-dessus toutes choses la charité et la pureté, sans plus s'attacher aux distinctions de caste et de race, ne pouvait manquer d'attirer à sa religion les humbles et les déshérités du monde.

C'est au milieu du VIe siècle que le bouddhisme commença à

se répandre dans l'archipel japonais. Qu'étaient donc alors ses habitans? Il importe de le savoir puisque c'est alors que débute la révolution que nous avons entrepris d'exposer. Ma-touan-lin transcrit dans son encyclopédie la relation d'une visite faite en l'an 600 par des ambassadeurs japonais à la cour de Chine, et tout spécialement la description qu'ils donnèrent de leur pays. Or cette peinture met en relief un trait particulièrement significatif. Les envoyés assurent qu'avant de connaître l'écriture chinoise *par les livres bouddhiques* venus de Corée, leurs compatriotes n'avaient pas d'écriture, mais qu'ils gravaient certaines marques sur du bois et comptaient au moyen de nœuds faits à des cordes. Voilà qui en dit long sur l'état social des Japonais avant l'introduction du bouddhisme. Quelques marques gravées sur du bois et quelques nœuds faits sur des cordes ne constituent ni une écriture ni un système de numération. On se demande si les germes de civilisation déposés au Japon vers 405 n'avaient pas été complètement étouffés. Quoi qu'il en soit, et même en supposant quelques exceptions, on peut considérer comme établi que les Japonais, pris en masse, n'étaient guère plus civilisés au milieu du VIe siècle que les Francs de Clovis.

Le bouddhisme recruta ses premiers adhérens dans les hautes classes. Aujourd'hui encore ce sont les plus ardentes aux nouveautés. D'abord persécutée, la nouvelle religion ne tarda pas à triompher et sous le titre de régent, le chef du mouvement devint maître absolu du pouvoir. Ce prince connu sous le nom de *Shotokou Taishi* a laissé, en 17 articles, une sorte de testament politique dont le texte a été fidèlement conservé. Or un seul de ces articles parle du bouddhisme. Presque tous les autres semblent inspirés de Confucius. Ainsi déjà le bouddhisme et le confucéisme, qui, en Chine, divisaient les esprits en fractions ennemies, étaient, au Japon, concurremment acceptés par les lettrés.

A aucune époque d'ailleurs les Japonais n'ont fait preuve d'intolérance religieuse. Plus curieux que fanatiques, ils répugnent aux fortes croyances et n'aiment rien tant qu'examiner, comparer et comprendre. La difficulté de concilier les deux doctrines en ce qu'elles avaient de contraire les inquiétait médiocrement.

Cet éclectisme des savans allait pénétrer dans la nation tout entière. Les bonzes avaient prêché la bonne nouvelle; on avait fait venir les livres sacrés. Mais, pour les comprendre, il avait fallu préalablement étudier l'écriture chinoise. Une fois en possession de celle-ci, les Japonais s'étaient bien vite attachés à lire les grands classiques, les ouvrages de science, de morale et de législation. D'autre part, il fallait aux prêtres de riches étoffes, des idoles dorées et des vases en terre ou en bronze. C'est ainsi

que la nouvelle religion faisait naître le goût des sciences, des arts, et propageait les procédés industriels de la Chine. Quand *Shotokou* mourut (622), les luttes religieuses avaient pris fin. Toutefois la révolution n'était qu'ébauchée ; le soin de lui donner une application pratique devait appartenir à trois princes éminens qui se succédèrent à peu d'intervalle : Tenchi-Tenno, Temmou-Tenno et Mommou-Tenno.

Le premier, *Tenchi-Tenno*, gouverna de 642 à 670, d'abord comme prince impérial, puis comme empereur. C'était une façon de poète et de savant; mais son plus beau titre de gloire est dans son œuvre politique et législative. Il créa toute une organisation administrative sur un plan dont nous ne possédons que quelques traits, mais qui suffisent à donner la plus haute idée de son intelligence. Il constitua à ses sujets un état civil régulier, ordonna que chacun prît un nom distinct et fit procéder à un recensement général. La population fut répartie par groupes de cinquante familles : le chef de chaque groupe était chargé de maintenir l'ordre et de tenir à jour les registres d'état civil. Puis il institua un système unique de poids et mesures. De tels règlemens s'imposaient comme la base d'une administration bien ordonnée et la condition nécessaire des réformes militaires et financières. Le seul fait d'en avoir compris l'opportunité mériterait à leur auteur une place dans l'histoire.

Le même prince fit rédiger un code en vingt-deux volumes. Ce code a complètement péri, mais peut-être cette perte n'est-elle pas trop à regretter. La tentative en effet devait être prématurée, et la plus grande partie de l'ouvrage dut passer dans les lois de 701, qu'on possède et que nous analyserons plus loin. Nous glisserons sur les mesures de détail qui accompagnent ces grandes réformes. Certaines d'entre elles cependant ne laissent pas que d'ajouter à la gloire de ce prince. C'est ainsi qu'on le voit renouveler l'interdiction d'enterrer vifs les esclaves sur la tombe des nobles. C'est encore lui qui s'occupa de distribuer, entre les agriculteurs, l'eau nécessaire aux irrigations.

Bien qu'inférieur au précédent, l'empereur *Temmou* (673-685) sut continuer son œuvre. Il institua une commission législative en lui recommandant de ne pas se montrer trop radicale en matière d'innovations, centralisa les services administratifs de l'armée, encouragea l'enseignement des sciences, notamment par la fondation d'un observatoire astronomique, et donna aux bonzes l'appui du pouvoir civil. Peut-être à cet égard alla-t-il un peu trop loin ; car on le voit s'immiscer dans les questions de dogme et, par exemple, interdire à ses sujets de manger la chair des animaux domestiques.

Quant à l'empereur *Mommou* (697-708), il eut la gloire de laisser après lui deux codes qui ont traversé les siècles et qui étaient encore, il y a vingt ans, étudiés dans les écoles japonaises, sinon en vue d'une application pratique, du moins comme le monument le plus remarquable de la sagesse antique. Si apparentes que soient à nos yeux leurs imperfections, ce n'est pas un mince mérite, ni très commun, d'avoir pendant dix siècles inspiré ce respect à une nation cultivée et formé la base de son état social. L'un d'eux contient ce qu'on pourrait appeler le droit administratif de l'époque et une partie du droit civil, l'autre la législation criminelle.

A ce moment, la révolution peut être considérée comme achevée. Grâce aux documens qui subsistent, il est possible de se faire une idée assez précise des résultats qu'elle avait produits.

II

Voyons d'abord comment fonctionnaient les organes essentiels de toute société : la famille, la propriété et l'État.

La famille se recrutait par le mariage légitime, par le concubinat et par l'adoption. L'analogie de cette organisation avec celle de la famille romaine ne peut manquer de frapper les historiens.

Le mariage était, semble-t-il, un contrat privé, c'est-à-dire à la formation duquel les pouvoirs publics ne présidaient pas. La loi n'y intervenait que pour exiger certaines conditions, comme l'âge de quinze ans pour l'homme, de treize pour la femme, et l'autorisation des ascendans ; pour prohiber la bigamie ; enfin pour punir sévèrement l'adultère et n'autoriser la répudiation que sous certaines réserves. Le concubinat était, comme à Rome, une union reconnue par la loi, mais inférieure au mariage légitime. L'épouse en titre, maîtresse de la maison, avec l'autorité et la dignité naturellement attachées à cette fonction, primait les concubines, qui n'étaient que ses servantes ; et la loi veillait à ce que le mari n'intervertît pas les rôles. L'adoption, sans avoir alors l'importance qu'elle prit plus tard, intervenait pour donner à la famille un chef lorsqu'il le fallait.

A la mort du père, ses biens se répartissaient également entre ses enfans légitimes mâles ; les filles et les enfans de concubines prenaient une part moindre. Le droit d'aînesse (qui, à partir du XIIIe siècle, devait se généraliser) n'existait alors que pour les maisons nobles.

Dans un pays qui semble n'avoir guère connu le régime pastoral, la propriété mobilière devait compter pour bien peu de chose. Quant à la propriété foncière perpétuelle, elle n'existait qu'à l'état d'exception. Tous les six ans avaient lieu des partages de terres entre les familles. La part de chacune variait avec le nombre, l'âge et le sexe de ses membres. On retrouve là les traits essentiels du *mir* russe et des institutions qui ont persisté dans la race slave. Ces analogies sont d'ailleurs assez naturelles chez des peuples qui semblent avoir eu pour berceau les mêmes régions.

L'autorité du monarque était sans limite : sa seule volonté faisait et défaisait la loi. Il subissait toutefois, comme tous les souverains absolus, l'influence de son entourage et devait compter avec les intrigues de palais. Tout le Japon central et méridional reconnaissait son pouvoir : le Nord était encore indépendant.

Les huit ministres qui se partageaient l'administration avaient au-dessus d'eux un conseil politique, composé de cinq à six personnes. Tandis que la guerre, la marine et les affaires étrangères se trouvaient groupées dans un seul ministère, dit des relations extérieures, les rites, cérémonies, traditions, généalogies et fêtes civiles ou religieuses, prenant une importance capitale, occupaient quatre ou cinq ministres.

Depuis 710, le gouvernement, jusque-là nomade, avait dû adopter un siège fixe.

Les ressources indispensables à une cour déjà luxueuse et au fonctionnement déjà compliqué des divers services provenaient : 1° du domaine territorial de l'empereur ; 2° des impôts ; 3° des corvées et de quelques privilèges, dont le plus important était le droit de battre monnaie. L'empereur, outre ses droits sur toutes ou presque toutes les terres du pays, avait un domaine propre, qu'il faisait cultiver, pour en tirer des revenus, sans doute modiques.

Les impôts formaient l'aliment principal du trésor. L'impôt foncier seul fournissait plus des trois quarts du revenu total. Le cultivateur payait de 3 à 4 pour 100 du produit présumé de sa terre. Pour la plus grande part, l'impôt était perçu en riz. Le fisc n'avait pas l'âpreté qu'il montre dans nos sociétés modernes. Les exemptions sont fréquentes : tantôt on dégrève toute une région pour mauvaise récolte, tantôt tel ou tel cultivateur, pour récompenser ses services ou encourager des défrichemens. Plus souvent encore le fisc accorde des délais. Cependant les charges, si légères en apparence, devaient, en certaines années, paraître trop lourdes aux imposés (n'oublions pas qu'elles étaient calculées sur le produit *présumé* de la terre) : car nous voyons les paysans,

comme ceux du Bas-Empire romain, fuir pour y échapper. Les corvées étaient collectives. Les villages fournissaient et nourrissaient les hommes chargés de porter le riz dans les greniers de l'État. De même chaque province devait envoyer un certain nombre d'ouvriers employés soit à la construction ou à l'entretien du palais, soit à la culture des rizières impériales, des chevaux, des hommes d'armes et des servantes, — que les règlemens recommandent de choisir jeunes et jolies.

Les monnaies métalliques étaient encore peu employées. Les premières étaient venues du continent. En 708, le gouvernement japonais en fit frapper d'autres dans le pays. Mais il ne réussit pas à en répandre l'usage : les paiemens continuèrent à se faire en riz. Lui-même payait ses fonctionnaires avec cette denrée.

Les textes font mention d'une noblesse ; mais ils négligent de nous éclairer sur son origine, son organisation et ses privilèges. Probablement elle se composait de toutes les personnes issues de la famille impériale, des grands fonctionnaires et des hommes les plus riches.

Le clergé bouddhiste formait un corps assez puissant pour que le gouvernement craignît d'appliquer à un bonze les peines de droit commun. Ses chefs étaient tous des savans. Beaucoup approchaient le trône de trop près pour ne pas empiéter quelque peu sur les pouvoirs politiques. On voit poindre, dans les décrets du VIIIe siècle, la crainte de cette influence et le désir de la diminuer.

La majorité de la population se composait d'agriculteurs. C'est à peine si, dans les textes, il est parlé des industriels et des commerçans. Les empereurs encourageaient les défrichemens par des distinctions honorifiques, des exemptions de taxes ou des concessions de terres. De plus, ils défendaient aux nobles de consacrer à la chasse au delà d'une étendue déterminée de territoire. Les gouverneurs avaient ordre de s'enquérir des besoins de l'agriculture et de dresser des rapports périodiques sur les inondations et la destruction des insectes nuisibles. Cette sollicitude se conçoit d'autant mieux que c'était l'agriculture qui, dans la somme des contributions, formait les gros chiffres. Par suite de l'importance capitale des rizières, la distribution de l'eau provoquait de sérieuses difficultés et de fréquens règlemens. Aussi la construction d'un canal d'irrigation était-elle récompensée comme un défrichement. Les Japonais inauguraient le système d'irrigations dans lequel ils devaient passer maîtres.

Le gouvernement entassait dans ses greniers d'énormes réserves de riz qu'il prêtait ou donnait dans les années de disette.

Certaines des mesures prescrites nous sembleraient aujourd'hui légèrement entachées de socialisme. C'est ainsi qu'au besoin il ordonnait aux riches de nourrir les pauvres.

Des barrières établies aux cols des montagnes ou sur la frontière des provinces étaient destinées à empêcher les paysans de déserter leur village. Ces désertions d'ailleurs exposaient leurs auteurs à la peine de l'esclavage. Enfin mentionnons une coutume qui devait contribuer à les rendre plus rares : nous voulons parler d'une espèce de solidarité *sui generis* que la loi et les mœurs avaient créée entre les familles. Elles devaient se grouper par quatre ou cinq sous la direction d'un chef qu'elles choisissaient avec l'approbation du gouvernement. Chacun des membres du groupe était civilement et même pénalement responsable des fautes de tous les autres. On conçoit qu'il y avait là un système de surveillance réciproque et de police gratuite fort ingénieux.

L'esclavage était appliqué comme peine et les parens vendaient parfois leurs enfans. Mais pour se faire une idée de la condition des esclaves, il faut chercher des analogies dans les premiers temps de la République romaine. De même race que son maître, l'esclave japonais était une sorte de domestique, vivant dans la maison avec la femme et les enfans, presque un membre de la famille.

Les infractions à la loi sont, dans le code criminel de Mommou-Tenno, l'objet d'une longue et minutieuse énumération. Il classe à part sous le nom de crimes *atroces* un certain nombre d'entre elles qui semblent avoir pour caractère commun d'impliquer une sorte de sacrilège : la destruction des temples, le vol d'objets sacrés, les complots contre l'empereur ou sa famille, le meurtre d'un ascendant ou d'un professeur par son élève, etc. — Il institue cinq peines : les verges, la bastonnade, les travaux forcés, la déportation et la mort. Chacune d'elles comporte d'ailleurs un certain nombre de degrés. Il permet, sauf dans quelques cas, la conversion des peines corporelles en peines pécuniaires, d'après un tarif rigoureusement fixé. Mais ce n'est pas la *composition* des lois barbares. Loin que la famille de la victime reçoive le prix du sang, il lui est sévèrement interdit de pactiser avec le coupable. A l'administration seule appartient le droit d'accorder ou de refuser la conversion.

Les mesures d'instruction prescrites par ce code marquent un progrès sensible sur ce qu'on connaît de la législation antérieure. Les épreuves par l'eau et le feu ont disparu. La torture subsiste, mais sans tous les raffinemens de cruauté qui avaient été imaginés auparavant. La dénonciation est déclarée obligatoire ; mais les

proches parens et les serviteurs des coupables sont dispensés de cette obligation. La dénonciation d'un ascendant ou d'un frère aîné est même prohibée et punie. L'aveu du coupable entraîne son absolution, s'il est intervenu avant la découverte du crime. Le juge s'éclaire surtout par l'interrogatoire de l'accusé et la déclaration des témoins. Sur ce point encore, la loi manifeste une mansuétude et un souci de la justice remarquables : elle dispense de l'obligation de porter témoignage les enfans, les malades, les vieillards de plus de 70 ans, les proches parens de l'accusé et ses esclaves.

III.

Ce n'est pas sans surprise que, jetant un coup d'œil en arrière, nous mesurons le chemin parcouru en moins de deux siècles, c'est-à-dire depuis l'introduction du bouddhisme jusqu'à la rédaction des codes de Mommou-Tenno. La transformation n'était pas seulement apparente et superficielle. Partis de l'état sauvage ou peu s'en faut, les Japonais s'étaient approprié le meilleur de la civilisation chinoise. Si leurs progrès sentaient l'imitation, faut-il s'en étonner? Comme les Gaulois, les Germains et les Russes, les Japonais devaient commencer par imiter. Mais les institutions nouvelles n'allaient pas tarder à se développer et se modifier pour donner lieu à une civilisation originale.

Insistons sur ce point de vue. A bien des égards, le Japon n'est pas resté à la remorque de la Chine. Il a gardé quelque chose de son ancienne physionomie, de ses coutumes et de ses croyances. La transplantation d'une plante étrangère sur le sol japonais devait produire des fruits d'une saveur particulière.

Les Japonais possédaient-ils, avant de connaître les Chinois, une écriture propre? C'est fort peu probable et tout à fait inconciliable avec les documens de Ma-touan-lin. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'au VIIIe siècle les caractères idéographiques des Chinois régnaient sans partage.

On sait sans doute que cette écriture offre, entre autres inconvéniens, ceux de développer la mémoire au détriment de la raison, de manquer de souplesse pour traduire les nuances de la pensée, et surtout de mettre obstacle à la diffusion des connaissances. Aristocratique entre toutes, elle crée entre les lettrés et le peuple un fossé infranchissable. C'est pourquoi, dès le IXe siècle, les Japonais furent amenés à imaginer une écriture syllabique composée de 47 signes, c'est-à-dire relativement très simple. Si celle-ci n'a pas détrôné chez eux l'écriture chinoise, elle permet du

moins de donner à la masse de la population une instruction élémentaire. Il y a là, en somme, un très réel progrès, que les Chinois n'ont pas fait.

En Extrême-Orient l'écriture et la littérature se tiennent de si près que le Japon devait être conduit à s'inspirer de la littérature chinoise. Toutefois le génie propre de la nation s'est donné carrière dans les genres populaires, les romans, les contes, les légendes, les pièces de théâtre et les chansons, qui rappellent un peu nos fabliaux, nos chansons de gestes, nos mystères et nos vieilles chroniques.

En matière religieuse non plus l'imitation ne fut pas servile. La Chine, au VIIIe siècle, se partageait entre le bouddhisme et le taosséisme, sans parler des doctrines de Confucius. Les Japonais firent preuve d'un heureux discernement, en laissant à leurs voisins le taosséisme. De plus, ils donnèrent aux dieux nationaux une place dans le nouveau Panthéon. Enfin le bouddhisme lui-même se développa et se transforma. En quelques siècles, huit ou dix sectes se fondèrent, les unes s'inspirant de la philosophie la plus élevée de Çakya-Mouni, les autres mieux adaptées peut-être aux besoins intellectuels des classes inférieures.

Enfin l'art fournit un dernier témoignage de l'originalité que les Japonais ont su allier à leur goût pour l'imitation. L'art chinois semble plus puissant, plus grandiose et plus fortement créateur. Mais l'art japonais est plus souple, plus fin et plus près de la nature. Si le céramiste chinois l'emporte quelquefois par la science de ses procédés, son confrère japonais lui est supérieur par le goût et le talent d'harmoniser les couleurs. En peinture, à côté des écoles japonaises qui se réclament de la Chine, il en est qui lui doivent bien peu. Elle n'offre rien d'analogue, par exemple, aux œuvres popularisées par la gravure, comme celles d'*Hokousai* ou de *Hiroshige*, de *Tosa*, de *Toba* ou de *Kiosai*. En architecture, l'analogie n'existe même plus, sauf dans les monumens sacrés : les maisons japonaises sont des modèles d'élégance et de gaîté ; les rues des villes, largement aérées, sont saines et riantes dès que paraît un rayon de soleil ; en Chine, la maison est triste et sombre ; les rues étroites respirent la puanteur et l'humidité. Bref, l'art japonais procède de l'art chinois, mais sans en être une copie, et sur bien des points l'élève a dépassé le maître.

IV

Quand, en 1542, des Portugais furent conduits par les hasards de la navigation sur les côtes du Japon, ils y trouvèrent, au lieu

de l'empire que nous venons de décrire, un régime féodal vieux déjà de plusieurs siècles. On sait comment, de ce contact avec les Européens, sortit, trois siècles plus tard, une révolution politique et sociale qui dure encore. Nous n'entreprendrons ni de peindre la féodalité japonaise, ni de raconter l'accueil fait aux Européens et l'histoire du Japon de 1542 à 1854. Ces faits ont été racontés ici même dans des articles auxquels on peut aisément se référer.

Les supposant connus, nous comparerons brièvement, ainsi que nous l'avons annoncé, la révolution du VIe siècle à celle d'aujourd'hui.

On peut remarquer tout d'abord qu'aux deux époques les Japonais ne sont venus ni immédiatement, ni directement à la civilisation étrangère. Lorsque le prince *Shotokou-Taishi* triompha, comme on a vu plus haut, leurs rapports avec le continent asiatique duraient depuis six siècles, sans que la supériorité de la civilisation chinoise les eût séduits. Et ce ne fut pas, au VIe siècle, cette supériorité qui les lança dans l'étude des livres chinois : ce fut le désir tout religieux de mieux connaître l'enseignement du Bouddha. De même, après avoir, au XVIe siècle, largement ouvert leurs portes aux hommes de l'Occident, ils les fermèrent brusquement, et, durant près de deux cents ans, les progrès de la civilisation occidentale au Japon furent à peine sensibles. Il fallut les événemens de 1854 à 1868 pour les pousser dans la voie nouvelle. On sait qu'en 1854 leur gouvernement ne négligea rien pour empêcher les Occidentaux de pénétrer sur son territoire. Il ne fut pas le plus fort et dut signer des traités qui ôtaient aux Japonais deux des prérogatives les plus importantes de la souveraineté : la liberté douanière et la juridiction sur les étrangers. Comment rompre ces traités? On essaya d'abord de la ruse et de la violence, mais vainement. Il parut aux Japonais que le seul moyen de recouvrer leur indépendance était de reconstituer leurs forces de guerre pour être en mesure de saisir un jour la première occasion favorable. Tel fut le premier moteur de la révolution moderne. L'occasion rêvée tardant à se présenter, ils négocièrent. Mais on leur opposa toujours l'infériorité de leur justice. Pour lever l'objection, ils modifièrent leurs lois et réorganisèrent leurs tribunaux. Par cette porte ouverte toutes nos institutions ont fini par pénétrer dans la place. Aujourd'hui les classes dirigeantes reconnaissent la valeur propre de la civilisation occidentale. Beaucoup l'admirent, sinon en totalité, du moins dans telle ou telle de ses manifestations. Mais il est certain qu'il y a quarante ans le sentiment général du pays à l'égard

de cette même civilisation était tout autre que l'admiration.

A côté de ces analogies, on doit marquer bien des différences entre les deux révolutions. Celle du VIe siècle s'opérait chez un peuple enfant, tout prêt à s'ouvrir aux premières impressions du dehors : aujourd'hui le Japon possède tout un passé illustre, une masse énorme de traditions, de croyances, de préjugés difficilement conciliables avec les nôtres, un idéal différent de l'idéal européen. En revanche, il est vrai, le Japonais contemporain a des besoins moraux et un développement intellectuel qui manquaient à ses ancêtres. D'autre part, ceux-ci furent emportés jadis par le moteur le plus puissant peut-être des actions humaines, l'enthousiasme religieux. Qui pourrait dire de combien de siècles eût été reculé l'avènement de la civilisation japonaise sans l'impulsion qu'il leur donna? Or ce mobile semble bien faire défaut aujourd'hui. Au XVIe siècle, le christianisme parut quelque temps appelé aux plus brillantes destinées sur la terre japonaise. Les missionnaires virent accourir à eux par milliers les indigènes de toutes classes : paysans, *samouraï* et *daïmios*. Pour faire pièce au clergé bouddhiste, le chef du pouvoir lui-même les favorisa. Mais ces premiers succès ne durèrent pas. Par suite d'un revirement encore mal expliqué, le gouvernement donna ordre aux missionnaires de cesser leurs prédications. Ils résistèrent et provoquèrent ainsi une affreuse persécution. Leurs néophytes furent exilés ou massacrés. On put croire que tous les germes de la foi nouvelle étaient étouffés.

Lorque les missionnaires, après les événemens de 1854, reparurent au Japon, ils y retrouvèrent les traces des conversions anciennes et conçurent les plus hautes espérances. Depuis lors il a fallu bien en rabattre. Ce n'est pas que le gouvernement continue à les persécuter : bien au contraire, il les encourage et leur accorde des facilités d'établissement qu'il refuse aux négocians. Mais la prédication glisse sur la population indigène comme l'eau sur le marbre, sans la pénétrer. Les classes supérieures ne voient dans le missionnaire catholique ou protestant qu'un professeur de langue anglaise ou française, de sciences ou de lettres. Si on écoute son enseignement religieux, c'est comme une superfluité qu'il faut subir par surcroît. Quant aux classes inférieures, elles restent bouddhistes. On compte au Japon moins de cent mille chrétiens. Qu'est-ce sur une population de quarante millions d'habitans?

Enfin, au VIe siècle, la civilisation qu'empruntait le Japon était celle d'un peuple de même race. Or cette communauté d'origine implique une certaine analogie de tempérament, de be-

soins, de goûts et d'idéal. Il est impossible de n'en pas tenir compte.

Nous aurons à voir si, à ces différences dans les origines et les conditions des deux révolutions, ne correspondent pas d'autres différences dans leurs effets et leur portée. Pour l'instant, toute discussion à ce sujet serait prématurée. Mieux vaut étudier en lui-même le mouvement contemporain.

V

Dans l'ordre matériel, les progrès sont indiscutables. Ce pays, qui en 1870 n'avait que des chemins médiocres, voit aujourd'hui ses provinces les plus reculées, et Yezo même, son Algérie, sillonnées de bonnes et larges routes, que parcourent les voitures publiques. Une grande ligne de chemins de fer traverse l'île principale dans toute sa longueur. Des embranchemens s'y rattachent dont les trois principaux relient les deux mers. A Yezo et à Kiou-Siou, d'autres lignes unissent entre eux les principaux centres. En douze ans, le parcours exploité a décuplé : il atteignait 1900 milles anglais à la fin de 1893. Et ce ne sont pas, comme l'ont cru des touristes trop spirituels, de dangereux joujoux créés pour la joie et l'ébahissement des populations. Les bénéfices réalisés sont la meilleure preuve du contraire : ils feraient envie à bien des sociétés européennes. Ce succès des chemins de fer n'a d'ailleurs pas empêché le nombre des voitures et chariots de tripler depuis dix ans.

Le réseau télégraphique s'est développé dans les mêmes conditions, et on est surpris de voir que les habitans en aient si vite apprécié l'usage. Les services postaux fonctionnent d'une façon très satisfaisante même pour des Occidentaux et prennent d'année en année un accroissement analogue. La progression est d'ailleurs aussi constante pour les lettres que pour les journaux et imprimés, pour les relations intérieures que pour les relations internationales. Une centaine de chaloupes à vapeur et plus d'un millier de grands voiliers de forme japonaise sillonnent constamment les fleuves, les canaux et les lacs. Les radeaux sont plus nombreux encore. Les principaux ports voient se succéder sans interruption les navires étrangers ou indigènes. Aussi les importations sont-elles montées de 53 millions de francs en 1868 à 174 millions en 1880, 260 millions en 1888, et 300 en 1893. Les exportations ont suivi le même mouvement ascensionnel, avec des chiffres un peu plus élevés.

Est-ce là, comme on a donné à l'entendre, une prospérité

toute en façade, un progrès plus apparent que réel, un trompe-l'œil habilement ménagé par le gouvernement? De pareilles assertions sont puériles. Tout indique, au contraire, que les Japonais, du haut en bas de l'échelle sociale, ont su profiter pour améliorer leur état matériel, seul en cause jusqu'à présent, de nos procédés, de nos méthodes et de nos instrumens. De 1879 à 1893, la surface des terres cultivées en céréales s'est accrue d'un dixième et le rendement moyen d'un huitième. La production du thé a augmenté d'un cinquième et celle de la soie a doublé dans la même période. Mêmes résultats dans l'industrie. Les mines de charbon, d'or, d'étain et de cuivre ont triplé leur rendement depuis 1882; celui du soufre a sextuplé, celui du pétrole a décuplé.

Les industries d'exportation se sont singulièrement développées; c'est ainsi que le Japon expédie aujourd'hui au dehors vingt fois plus de papier et presque cent fois plus d'étoffes de soie ou de coton qu'en 1877. Assurément les produits japonais commencent à faire concurrence aux produits similaires étrangers même en Europe. On a vu dans les expositions récentes, à Tokio par exemple, les fabricans japonais apporter quantité de marchandises à l'instar de Paris. Les touristes s'en plaignent ironiquement. Leur désillusion se conçoit : quarante-cinq jours de mer pour retrouver les contrefaçons imparfaites du Bon-Marché ou de la Belle-Jardinière ne sont pas pour mettre en belle humeur. Mais l'ironie est-elle de mise? Ces imitations manquent d'élégance, d'accord; mais elles suffisent aux gens du pays et, sans nous fermer absolument le marché indigène, elles en alimentent les trois quarts. Pour certains articles, comme la cristallerie, la parfumerie, les parapluies, la chaussure, les allumettes, l'importation étrangère a presque cessé, quoique la consommation s'accroisse. Pour d'autres, elle demeure stationnaire. Enfin le Japon exportait encore hier, en Corée, pour six à huit millions de savons, de couteaux, de parapluies, etc., c'est-à-dire de ces objets de nouvelle fabrication. C'est peu, sans doute, en soi; mais comme pronostic ces chiffres méritent l'attention.

Qu'il se rencontre un industriel européen assez osé et assez habile pour faire fabriquer au Japon, sous sa direction et à destination de l'Europe, quantité de ces objets que nous payons si cher; la place qu'il occuperait sur nos marchés pourrait causer plus d'une surprise. Les forêts du pays sont riches d'essences propres à l'industrie. L'ébéniste japonais n'a pas d'égal hors l'ouvrier français. Or, tandis que ce dernier gagne de 6 à 10 francs par jour, le Japonais se contente de 1 à 2 francs. Les charpen-

tiers et les tailleurs gagnent de 2 francs à 2 fr. 50. Les manufactures paient leurs ouvriers de 1 à 2 francs dans la capitale et beaucoup moins en province. Quant aux femmes, elles touchent rarement plus d'un franc. Sans doute ces gens sont encore inexpérimentés dans la confection de nos produits, mais ce n'est là qu'affaire d'éducation. Sans doute aussi les marchandises ainsi fabriquées ne pourraient parvenir sur nos marchés que grevées des frais de transport, mais ces frais sont presque insignifians. Il est vrai enfin que l'ouvrier japonais n'a ni la vigueur ni la force de résistance des ouvriers français ou anglais. Mais l'entraînement atténuerait cette différence, qui d'ailleurs n'est pas du tout en proportion de la différence des salaires. En somme, pour le même prix, le Japonais ferait deux ou trois fois plus d'ouvrage : c'est le point essentiel.

Ajoutons que les embarras que soulèvent chez nous les questions ouvrières n'ont pas encore troublé l'Extrême-Orient. On n'y connaît encore ni les grèves, ni la Bourse du travail, ni le problème des trois-huit. Or, si légitimes que puissent paraître les revendications du quatrième état, elles n'en créent pas moins, dans la lutte internationale, une infériorité notable pour le pays où elles se manifestent.

En somme, le Japon devance déjà bien des pays qui, depuis des siècles, sont en contact avec l'Europe, comme l'Égypte, la Turquie ou le Maroc. A moins de supposer les rapports du gouvernement systématiquement faussés chaque année, ce que rien n'autorise à croire, il faut bien se rendre à l'évidence et convenir que toutes les indications fournies jusqu'ici s'accordent à établir une activité et une prospérité peu ordinaires. Les chiffres de la population prouvent d'ailleurs que cette croissance rapide n'a pas affaibli les forces vives du pays. De 1883 à 1893, la population s'est élevée de 37452000 âmes à 41090000, soit presque d'un dixième en dix ans.

VI

Les modifications dans l'organisation sociale et politique du pays prêtent davantage à la discussion : en cette matière, la vérité absolue est plus difficile à démêler. Les chiffres, à cet égard, ne sauraient fournir des argumens péremptoires. Encore donnent-ils cependant des indications précieuses. Ils établissent surtout la persévérance du gouvernement et de la nation.

L'organisation de la famille n'a pas sensiblement changé depuis 1854; elle est restée, dans ses traits essentiels, telle que la

peignait M. Bousquet. Le mariage, le concubinat et l'adoption en forment la base. Le pouvoir de son chef est limité en fait par la nécessité de consulter les parens dans les circonstances graves. Il a sous son autorité une femme de premier rang et quelquefois une ou plusieurs épouses de second rang, des enfans et des frères ou sœurs cadets. Le chef mort est remplacé, sauf indignité ou incapacité, par l'aîné des enfans. Cet état dure depuis des siècles, mais des signes précurseurs permettent de prévoir quelques changemens. Sans jouir encore du droit de contrôle qu'elle s'attribue chez nous, l'autorité publique intervient, dans les relations familiales, beaucoup plus souvent qu'autrefois et sous une forme nouvelle. Tout doucement les tribunaux font passer dans leur jurisprudence nos principes juridiques. L'état civil prend une précision qui lui manquait. Le mariage n'est pas encore, comme chez nous, l'œuvre d'un officier public; mais il doit être déclaré à la mairie dans les trois jours. La tutelle s'organise. En un mot la famille n'est plus un groupe fermé aux regards de l'État : la porte s'entr'ouvre.

La femme japonaise aspire à prendre chez elle et dans la société une place qui lui avait été refusée jusqu'ici. Longtemps elle s'est montrée réfractaire aux idées nouvelles, mais, depuis dix ans, les choses ont bien changé. Les réformes des programmes d'enseignement ont insensiblement produit leur effet. Voici que les jeunes filles apprennent le français ou l'anglais, lisent nos écrivains et envient la situation que font nos mœurs à leurs sœurs d'Europe. Des revues se sont fondées, qui tiennent à la fois du *Journal des demoiselles* et du *Droit des femmes*, c'est-à-dire mêlent les modes aux revendications féminines. S'il est d'ailleurs difficile de savoir jusqu'à quel point ces revendications trouvent de l'écho, on peut aisément en revanche constater le succès des toilettes étrangères. Dans les bals, par exemple, le costume national avait, en 1888, presque entièrement disparu. L'impératrice y figurait avec des ajustemens venus de Paris ou de Berlin. La réaction qui s'est, paraît-il, manifestée vers 1890, sera fatalement éphémère. Ce sont, il faut bien le dire, les hommes qui ont donné l'exemple. Non qu'ils préfèrent nos vêtemens aux leurs; mais ils savent qu'en dépit du proverbe on juge le moine sur l'habit, et que la robe japonaise, si elle ne crée pas la différence entre eux et les Européens, la souligne du moins aux regards. La crainte du pittoresque est, à leurs yeux, le commencement de la sagesse.

Le régime des biens a subi, depuis 1868, une subversion totale. Le domaine éminent qui appartenait au souverain ou aux seigneurs sur les terres est supprimé. La propriété libre, telle

que nous la connaissons, forme la règle. Des lois spéciales ont commencé l'organisation du régime hypothécaire et rendu publiques les transmissions immobilières. En 1880 un nouveau code pénal a été promulgué. Ce code, préparé par les soins d'un savant professeur de la Faculté de Paris, s'inspire de la loi française, dont il corrige les imperfections. Depuis le 1er janvier 1881 il est appliqué par les tribunaux, et jamais cette application n'a donné lieu à d'autres difficultés que les controverses juridiques que soulèvent toutes les lois.

La féodalité territoriale semblait, il y a quarante ans, inébranlable, avec, à sa tête, un chef plus absolu que le tsar. Depuis 1868, le gouvernement s'est efforcé de préparer l'application du régime nouveau par un ensemble de mesures mieux graduées qu'on ne le croit en général. Successivement on l'a vu créer, pour discuter les lois, un Sénat et un Conseil d'État analogues à ceux que créait en France la constitution de l'an VIII, puis des conseils généraux pour administrer les affaires locales. Chaque année, les ministres appelaient près d'eux les chefs des services provinciaux (préfets, présidens de tribunaux et de cours, etc.) pour étudier les besoins des populations et rédiger les ordonnances de réformation. En 1889, enfin, l'empereur a octroyé une constitution au pays et convoqué un Parlement. Cette constitution, assez analogue à notre charte de 1814, n'a rien de très caractéristique. Le pouvoir législatif y est confié à deux Chambres : une Chambre haute, composée des princes du sang, des délégués de la noblesse et de membres nommés par l'empereur; une Chambre basse, formée par les députés élus au suffrage direct restreint. L'empereur se réserve : 1° la sanction des lois; 2° le droit d'émettre des décrets complémentaires; 3° la proclamation de l'état de siège, avec des pouvoirs extraordinaires, au cas de péril public; 4° le privilège de déclarer la guerre et le commandement des troupes de terre et de mer. Il reconnaît à ses sujets la liberté de conscience, de circulation et de pétition, avec le droit de ne payer d'impôts que ceux votés par les Chambres.

Quand le Parlement se réunit pour la première fois en novembre 1890, le gouvernement choisit pour président de la Chambre des pairs un ex-premier ministre qui avait présidé aux réformes, pour *leader* de la Chambre des députés un des chefs de l'opposition constitutionnelle. Depuis lors, le Parlement ou plutôt la Chambre des députés et le pouvoir exécutif ont fait assez mauvais ménage. Les novateurs se sont donné carrière, comme on pouvait s'y attendre : le gouvernement a résisté. Le dissentiment

a surtout porté sur deux points particulièrement délicats : la réduction des dépenses et la revision des traités avec les États étrangers. D'une part, la Chambre vote des dégrèvemens et des réductions de dépenses que le gouvernement estime incompatibles avec le bon fonctionnement des services publics. D'autre part, les députés expriment le sentiment général du pays en exigeant la dénonciation immédiate des traités. Mais les ministres, instruits par l'expérience, jugent qu'ils ne gagneraient rien à user de violence. Cette seconde difficulté semble devoir bientôt disparaître. Mais le gouvernement impérial a dû trois fois déjà dissoudre la Chambre et en appeler au pays. C'est beaucoup en cinq ans. Toutefois y a-t-il lieu de s'en étonner outre mesure et de conclure à l'impossibilité d'acclimater jamais le régime parlementaire au Japon ?

Le régime parlementaire est un instrument bien délicat pour un peuple si neuf à la vie politique. Ce n'est ni l'intelligence, ni l'habileté, ni même la patience qui manquent aux Japonais. Leurs hommes d'État comprennent fort bien le fonctionnement des institutions empruntées à l'Europe, et plus d'une fois le pays a fait preuve de sagesse. Ajoutons qu'il a toujours compté d'excellens administrateurs. Mais il faut avouer que l'existence antérieure du Japon l'a mal préparé à la liberté moderne. Les nations européennes puisent dans une longue tradition historique le sentiment du *droit* qui leur donne plus ou moins le courage de résister au pouvoir. C'est ce sentiment qui crée des citoyens, c'est-à-dire des membres du corps social, participant, pour leur quote-part, à la gestion des affaires publiques. Or, durant de longs siècles, les Japonais ont été pliés à obéir non à des lois, mais à des volontés. Le peuple était soumis au bon plaisir des *samouraï*, qui eux-mêmes obéissaient aveuglément aux grands seigneurs (*daïmio*), tandis que ceux-ci tremblaient devant le souverain (*shogun*). L'histoire mentionne bien les résistances courageuses qui se sont produites à tous les degrés de cette échelle sociale. Mais les hommes d'élite qui se sacrifiaient ainsi sentaient eux-mêmes qu'ils n'étaient que des révoltés, et la masse, tout en les admirant, trouvait naturel qu'ils fussent mis à mort. Rien dans le passé n'a donc préparé les Japonais au régime démocratique et parlementaire qui est devenu le leur. Les comptes rendus des Chambres témoignent d'une grande inexpérience, mais on peut compter que cette inexpérience disparaîtra, et l'éducation politique du pays marchera vite. Depuis plusieurs années la presse jouit d'une liberté que nous aurions enviée il y a trente ans seulement. Si les résultats en sont encore minces, c'est que les journalistes

avaient eux-mêmes à faire leur apprentissage. Ignorant les motifs des actes du gouvernement et parfois l'existence même de ces actes, ils en étaient réduits à disserter dans le vide, c'est-à-dire qu'ils se lançaient dans des discussions académiques sur les grandes questions constitutionnelles ou se bornaient à critiquer au hasard les intentions présupposées des ministres. La publicité des Chambres leur fournit maintenant un aliment plus substantiel.

D'autre part, le gouvernement n'a rien négligé pour contribuer à l'éducation des classes supérieures. Les écoles de droit se sont multipliées. Des professeurs, dont plusieurs Français, ont vulgarisé les principes du droit public et privé européen. Une section de l'Université impériale correspond assez bien à notre École des sciences politiques. L'initiative privée a créé dans les principaux centres d'autres écoles de droit. Celles de Tokio comptent à elles seules près de 3 000 étudians. Loin de les redouter, l'État les encourage, les subventionne, leur fournit indirectement des professeurs et contrôle les examens de leurs élèves. De tels efforts donneront assurément la science à la génération nouvelle. Lui donneront-ils ce sentiment des droits et des devoirs civiques sans lequel on ne saurait concevoir la liberté politique? Pourquoi non? A cet égard, la transformation du droit positif a beaucoup fait et fera plus encore. Les lois, il y a trente ans, n'étaient guère connues que des juges; on ne les publiait pas. L'idée que les pouvoirs du gouvernement eussent des bornes ne s'était pas fait jour, au moins chez les gens du peuple. Aujourd'hui chacun connaît ou peut connaître exactement la limite de ses droits. La constitution et les codes sont publiés; les lois paraissent au journal officiel. Le nombre des actions intentées à l'État ou à ses fonctionnaires va croissant. Ainsi pénètre peu à peu, des couches supérieures dans les couches inférieures, l'idée de droit et de justice, c'est-à-dire l'idée la plus propre à élever le niveau moral d'une nation.

Avec elle s'est propagé le sentiment de l'égalité. L'empereur, qui, avant 1868, ne se montrait jamais aux populations et que celles-ci tenaient pour le représentant de la divinité, a donné l'exemple. Il reçoit maintenant les étrangers et ses propres sujets, sinon avec la simplicité d'un roi constitutionnel, du moins avec infiniment de bonne grâce et de courtoisie. L'ancienne aristocratie foncière n'a pas tout à fait perdu le prestige que lui assuraient ses richesses et sa haute situation; mais son seul privilège sérieux est maintenant le droit qu'elle possède de former la majorité dans la Chambre des pairs. Tout au plus peut-on compter, parmi les grands fonctionnaires et les officiers supérieurs de l'armée, quatre

ou cinq descendans des anciennes familles de *daïmio*. Quant aux anciens *eta*, qui constituaient avant la révolution une véritable classe de parias, ils ont conquis l'égalité devant l'opinion comme devant la loi.

La nouvelle organisation administrative se complète et se perfectionne. Le Japon a maintenant ses préfets et ses sous-préfets, un Conseil d'État, et une Cour des comptes qui applique en général nos règlemens sur la comptabilité publique. Depuis quinze ans, ces rouages fonctionnent régulièrement. On ne soutient plus guère maintenant que les finances japonaises soient dans un état déplorable. On pouvait le croire vers 1880, quand les importations dépassaient de beaucoup les exportations et que le papier-monnaie baissait à mesure que se multipliaient les émissions. Mais aujourd'hui le papier, remboursable à caisse ouverte, comme nos billets de Banque, est au pair; l'argent a reparu dans la circulation; les exportations, depuis plus de dix ans déjà, excèdent les importations ; le gouvernement, qui empruntait à 10 pour 100, trouve depuis dix ans des capitaux à 5 pour 100 et au-dessous; la dette publique est modeste, et tous les budgets se soldent par des excédens. Enfin l'indemnité chinoise va remplir le trésor.

Avant 1890, c'est-à-dire avant la création des deux Chambres, l'administration financière se contrôlait elle-même. On l'accusait d'avoir en réserve des quantités formidables de papier et de les répandre secrètement (accusation d'ailleurs contraire aux données de la science économique). On déclarait faux les états de recettes et de dépenses qu'elle publiait. Ne discutons pas le passé. La confiance naît de la publicité. Le Japon recueillera les bénéfices de son nouveau régime.

VII

Ces réformes dans la législation et dans l'organisation politique du Japon ont-elles entraîné une transformation morale? Si les lois, notamment les lois civiles et pénales d'un pays, peuvent influer sur l'état moral de ses habitans, ce qu'il est difficile de nier, il faut convenir que le Japon a fait, depuis 1880 surtout, plusieurs pas dans la voie du progrès.

Les statistiques ne permettent pas d'affirmer qu'il y ait amélioration de la moralité des populations. Le nombre des grands crimes est en décroissance. Mais celui des délits a augmenté. Toutefois il faut tenir compte des perfectionnemens apportés aux moyens de répression. Aussi ne saurions-nous accepter sans ré-

serves les appréciations formulées dans un ouvrage, d'ailleurs fort remarquable, qu'a publié M. de Villaret sur le Japon : « La religion n'existe plus, dit-il ; les idées d'honneur, de dévouement, de désintéressement qui caractérisaient les classes supérieures, qui faisaient des *samouraï* une caste à sentimens élevés, héroïques, surhumains parfois, ont fait place trop généralement aux aspirations les plus vulgaires. » Si nous ne trouvions dans cette phrase un mot exotique, nous pourrions croire que l'auteur fait le procès au monde moderne tout entier.

Les vertus propres à l'âge féodal se sont en effet partout éclipsées, parce qu'elles étaient peu compatibles avec les luttes actuelles. En revanche, les Japonais ne reverront plus ni ces brigands célèbres, chevaliers errans du crime, dont les aventures peu édifiantes ont défrayé les romanciers et les artistes, ni les seigneurs cruels et efféminés qui terrorisaient leurs vassaux. Le moyen âge est clos pour le Japon. Des vertus nouvelles sont nées chez ses habitans dont il n'est que juste de leur tenir compte : l'amour du droit et le respect de la parole donnée, le patriotisme, le sentiment de la discipline, le goût de la science.

Les Japonais aiment leur patrie avec une passion qui peut n'être pas toujours parfaitement éclairée, mais à laquelle il faut rendre hommage, même lorsqu'elle se traduit en actes d'hostilité vis-à-vis des étrangers. En 1886, quelques Japonais périrent dans le naufrage d'un navire anglais par la faute du commandant. Du nord au sud, et jusque dans les campagnes, le mouvement d'indignation fut général, et la pression de l'opinion publique força la cour anglaise à punir les coupables. En 1887, le gouvernement ouvre une souscription gratuite pour l'achat de navires de guerre, et encaisse six millions de francs, somme considérable pour le pays. Nous nous abstiendrons de citer les traits d'héroïsme individuel qu'ont relatés les journaux au cours de la dernière guerre. Bornons-nous à rappeler que, du jour où les hostilités ont été ouvertes, le gouvernement a trouvé non seulement dans la masse de la population, mais même dans la presse indépendante et dans la fraction hostile du Parlement, le concours le plus dévoué.

Le patriotisme des Japonais devait les conduire de bonne heure à réorganiser leur armée et leur flotte. Aussi les premiers efforts du gouvernement impérial se portèrent-ils de ce côté après la restauration de 1868. Toutefois nous nous abstiendrons d'insister sur cette réorganisation. Après les nombreux articles publiés sur ce sujet, deux mots suffisent. M. de Villaret, qui fut l'un des officiers français engagés pour l'instruction des troupes japonaises,

écrivait en 1889 : « Les officiers sont, par éducation et par tradition, d'un courage indiscutable; les soldats sont extrêmement durs à la fatigue, patiens, sobres, courageux, naturellement gais et insoucians ; bien dirigés, ils pourraient égaler les meilleurs soldats connus. » Il faisait toutefois ses réserves sur la discipline, qu'il jugeait médiocre, sur les services auxiliaires, insuffisamment agencés, et sur le commandement supérieur, pour lequel aucun chef n'avait alors fait ses preuves. Mais les espérances que concevait alors le distingué professeur ont été largement dépassées.

On devine aisément que la création d'une armée et d'une flotte modernes n'a pas été sans coûter gros aux Japonais. Mais du moins les sacrifices ainsi consentis ne l'ont pas été en pure perte. Et nous n'entendons pas parler ici des bénéfices encore problématiques qu'ils espèrent tirer de leur campagne contre la Chine. Ceux que nous avons en vue sont d'autre nature.

Tout d'abord l'idée de patrie s'est épurée en eux. Ils avaient été jusque-là les hommes d'un clan et d'un seigneur, comme au XIVe siècle on était Armagnac ou Bourguignon. Il a fallu au Japon la crainte de la domination étrangère pour qu'ils se sentissent Japonais. De jour en jour l'idée de clan, cette dernière trace du moyen âge, tend à disparaître. Au contact des officiers européens, ils sont en voie d'acquérir une autre qualité, l'esprit de discipline. Nous venons de dire qu'il y a encore à désirer de ce côté; mais on le conçoit en se reportant aux traditions militaires du pays et aux origines de son armée et de sa marine. Les troupes des anciens *daïmio* ressemblaient fort à des bandes de routiers ou francs-tireurs. Quant à la marine, elle n'existait pas : pour s'attaquer les uns les autres, ils s'adressaient aux pirates qui tenaient en maîtres absolus la mer intérieure, et que les vaisseaux européens ne connaissaient que trop. Il a fallu infuser aux troupes de terre et de mer un esprit tout nouveau. Le progrès, de ce côté encore, est indéniable.

Les Japonais ont à un haut degré l'amour, ou plutôt la curiosité de la science. Cette curiosité, superficielle chez les gens du peuple, devient pour les jeunes gens de la bourgeoisie un mobile puissant qui les pousse à entreprendre par goût les plus hautes études. En tous cas elle est sincère chez tous et permet de déraciner des préjugés d'ailleurs peu tenaces pour y substituer assez facilement les idées occidentales.

A vrai dire, aucune littérature étrangère ne nous a paru les séduire (à l'exception de la littérature chinoise, bien entendu). Ceux-là seulement qui sont venus en Europe goûtent notre

théâtre et nos romans. Le nombre des ouvrages purement littéraires qui ont été traduits en japonais est insignifiant. En revanche, la supériorité scientifique des Occidentaux est admise sans réserve. La science chinoise est convaincue d'erreur. Le premier ouvrage traduit du français fut un traité de chimie du baron Thénard. Depuis lors, le mouvement ne s'est plus arrêté. Le système métrique est officiellement adopté dans le pays. La physique, la chimie, les mathématiques, l'histoire naturelle figurent sur les programmes de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire. Des revues propagent ces connaissances et publient des travaux originaux. Tokio possède de remarquables observatoires (l'observatoire sismologique a été détruit par un incendie), plusieurs musées d'histoire naturelle et un jardin botanique bien aménagé. Cette diffusion des sciences initiera les Japonais à la méthode d'analyse et d'observation et devra donner à leur esprit la rigueur scientifique qui lui manque encore.

La curiosité des Japonais s'est étendue aux arts de l'Europe. L'art national gagnera-t-il à ce contact? On peut en douter. D'une part, son originalité propre tend à disparaître et la perfection des œuvres est en baisse. L'artiste, qui produit surtout pour l'exportation et qui est payé à la tâche, économise sur les matières qu'il emploie, sur sa peine et sur ses années d'apprentissage. Il se borne à copier les anciens et n'invente plus guère. L'exportateur, plus marchand qu'artiste, demande surtout la quantité : c'est le triomphe du trompe-l'œil. Pourtant quelques jeunes gens ont étudié dans nos écoles et s'approprient nos procédés. Les résultats, jusqu'à présent, ont été médiocres. Mais en sera-t-il toujours ainsi? L'application des principes de la perspective et de l'anatomie, par exemple, leur fera-t-elle perdre leurs qualités natives : le goût, la fantaisie, la finesse d'observation, le don d'harmoniser les couleurs et le sentiment de la nature? Nous laissons à de plus compétens le soin de décider.

Nous ne dirons rien de la musique. Il ne semble pas, jusqu'à présent, que, sur ce point, les peuples de l'Europe aient rien de commun avec ceux de l'Extrême-Orient. Le gouvernement japonais a engagé d'excellens professeurs étrangers, qui ont, à force de patience, réussi à former des fanfares très acceptables. L'habileté acquise des exécutans peut faire illusion, mais le sentiment musical n'y est pas. La foule d'ailleurs continue à préférer la musique nationale.

VIII

En somme, les progrès économiques du Japon sont de nature à satisfaire les plus difficiles. Il est sorti du moyen âge pour entrer sans transition dans l'âge des chemins de fer et de l'électricité.

Sa métamorphose politique, pour être moins avancée, n'est guère moins digne d'attention. Il faut reconnaître que ses hommes d'État ont fait preuve de sagesse et de dextérité. On les a vus doter leur pays du régime parlementaire, faire face sans s'endetter aux multiples dépenses qu'entraînaient leurs réformes; enfin ils sont en voie d'amener les principales puissances à renoncer aux avantages stipulés en 1858 et de les forcer à compter désormais avec lui. Cependant la révolution moderne nous paraît être jusqu'à présent moins profonde que celle du moyen âge. A cette époque, les Japonais avaient tout accepté de la Chine : ses industries, ses arts, sa littérature, ses institutions, sa morale et sa philosophie. En notre siècle, au contraire, tandis que le Japon extérieur et tangible s'est modifié, les Japonais sont sensiblement restés les mêmes. Nous en avons fait prévoir les raisons : dissemblance de race entre eux et les Européens, nécessité d'effacer des traditions de plusieurs siècles, absence enfin de tout élément religieux dans la révolution moderne.

Faut-il en conclure que les Japonais sont et demeureront toujours réfractaires à la civilisation occidentale? D'aucuns l'ont déclaré. Pour nous, il nous semble que de pareilles affirmations sont bien risquées. L'étude de l'histoire ne peut qu'inspirer une extrême réserve. Les contemporains de César pouvaient-ils prévoir l'avenir de la Gaule ou de la Germanie? ceux de Louis XIV, les destinées réservées aux Moscovites? Qui marquera les différences irréductibles entre les races et les voies que doit suivre un peuple pour aller de la barbarie à la civilisation?

D'ailleurs, il ne s'agit pas, pour les Japonais, d'abdiquer toute originalité nationale et de se faire Européens. Ils peuvent, tout en restant Japonais, tout en conservant leurs coutumes, leur idéal artistique, voire leur religion et leur conception de la vie, profiter de leur contact avec la race blanche. Ils peuvent, tout en se développant dans la voie tracée par leur histoire, emprunter à notre culture ce qu'elle a de meilleur. Il y aurait là pour eux l'occasion d'une *renaissance*. Ainsi fit l'Europe au XVIe siècle, quand elle retrouva l'antiquité classique. Pour ne citer qu'un exemple, le Japon, qui possède une suite incomparable d'annales, quantité de chroniques et d'œuvres très érudites, le Japon n'a pas d'his-

toire au vrai sens du mot. Or le jour où quelques travailleurs formés à nos méthodes voudront soumettre à une critique sérieuse les matériaux dont ils disposent et les mettre en œuvre en s'inspirant de nos grands historiens, ils pourront reconstituer le passé de leur pays. Certains Japonais comprennent ainsi le problème; ils entendent utiliser, non copier. Il paraît assez juste de leur faire crédit de quelques lustres encore et de ne pas exiger de changemens à vue.

Se produira-t-il un revirement vers le passé? Rien ne le fait prévoir. Il semble que, depuis vingt-cinq ans, le parti progressiste ait englobé toute la nation. Quelques sages, sans doute, ou peut-être des ambitieux, réclament plus de maturité dans les projets de réformes. D'autres vont jusqu'à souhaiter qu'une heureuse combinaison concilie les institutions européennes avec les traditions nationales. Mais il n'y a pas là ce qu'on peut appeler un parti vieux japonais.

Depuis l'ouverture des Chambres, une sorte de réaction s'est dessinée. Mais, il ne faut pas s'y méprendre, les manifestations populaires ont été dirigées contre les procédés et contre les hommes du gouvernement bien plus que contre les réformes.

On parle volontiers de l'inconstance du peuple japonais. Le reproche est-il fondé? Voilà deux mille ans, sinon plus, que la même famille conserve la dignité impériale. De 1600 à 1868, l'organisation sociale n'a pas bougé. De 1868 à 1890, c'est-à-dire jusqu'à l'inauguration du nouveau régime, les mêmes ministres sont restés au pouvoir, passant d'un ministère à un autre. Combien de peuples en Europe en pourraient dire autant? On trouve les Japonais mobiles dans leurs affections. C'est possible; mais, pour les juger, il serait bon de se placer à leur point de vue et non au nôtre. Ce qui change, ce sont les circonstances : leur but n'a pas varié. Ils veulent, aujourd'hui comme il y a trente ans, obtenir l'abolition du privilège d'exterritorialité conféré aux étrangers et recouvrer leur indépendance douanière. Supprimez cet objectif, leur conduite paraîtra bizarre et décousue. Admettez-le, tout s'explique. Ajoutons que, dans l'œuvre colossale qu'ils ont entreprise, leurs hommes d'État ont quelquefois hésité et tâtonné : que les politiques infaillibles leur jettent donc la première pierre!

De nos relations avec les Japonais, notre civilisation sortira-t-elle modifiée? Jusqu'à présent, leur influence ne s'est guère exercée en dehors de l'art. A leur contact, nos arts décoratifs se sont renouvelés et nos peintres ont pris plus de liberté d'allure et plus de fantaisie. L'évolution n'est peut-être pas encore ache-

vée. Les artistes de l'Orient ne nous ont pas, tant s'en faut, révélé tous leurs secrets. Sans parler de leurs procédés industriels, nous ignorons, par exemple, les règles qui, pour eux, remplacent notre symétrie. On nous permettra de ne pas insister sur les manifestations du néo-bouddhisme : elles sont, jusqu'à présent, pure affaire de dilettantisme. Si cette religion d'ailleurs devait continuer chez nous ses progrès, c'est à l'Inde et non au Japon que nous irions demander des enseignemens.

En matière économique, l'action de l'Extrême-Orient peut avoir des conséquences bien plus graves. Nous avons dit comment les ouvriers japonais ou chinois pouvaient, en travaillant chez eux pour l'Europe, faire concurrence aux nôtres. Japon et Chine pourraient bien aussi nous envoyer un jour le trop-plein de leur population. Ces émigrations ont causé et causent encore de sérieux embarras à certains peuples. Les Chinois, travaillant à bas prix, étaient parvenus, en quelques années, à accaparer tous les petits métiers en Amérique et en Australie. Ces États, abdiquant, pour la circonstance, leurs théories humanitaires et libérales, leur ont brutalement fermé les portes. Que ferait l'Europe en face de cette invasion? Ces questions que nous nous bornons à indiquer se posent plus pressantes de jour en jour. En leur qualité de néophytes, les Japonais ont une ardeur de prosélytisme qu'on soupçonne à peine. Ils n'aspirent à rien moins qu'à guider la Corée et peut-être même la Chine dans la voie qu'eux-mêmes ont suivie. Ce sentiment, qui n'a pas été étranger aux derniers événemens, se fera jour encore. Chaque siècle se présente ainsi avec son stock de problèmes inquiétans. Heureusement la nature humaine est assez souple et ses besoins assez multiples pour faire surgir presque toujours des solutions tout à fait inattendues.

G. Appert.

LE LIVRE ANGLAIS

ROBINSON CRUSOÉ

Les dernières élections aux Communes d'Angleterre ont été pour toutes les personnes attentives un grand sujet de réflexions. Ce peuple, nous disait-on depuis longtemps, subit comme les autres le mal du siècle ; sous des apparences de stabilité, il est désagrégé par la crise de transformation sociale qui travaille les nations européennes; il nous réserve des surprises, il nous apparaîtra, lui aussi, en rupture de tradition. — Les événemens ne se hâtent pas de justifier ces pronostics. Le peuple anglais a manifesté une fois de plus son esprit de conséquence et de conservation. Au milieu de nos flottes portées à la dérive sur des mers inconnues, ce vieux vaisseau gouverne, tient sa route, lutte contre le vent. D'autres louvoient et se maintiennent, uniquement parce que le coup de barre du pilote contrarie à temps la manœuvre d'une partie de l'équipage ; celui-là avance par l'effort calculé de l'équipage, prompt à tous les changemens de manœuvre que commande la boussole. Cette boussole est la volonté accumulée des morts. Rare spectacle, le gouvernement d'une audace vivante subordonnée à la volonté des morts.

On voudrait avoir un bon traité de psychologie historique sur un peuple si intéressant; et l'on souhaiterait que ce ne fût pas un ouvrage de philosophie didactique, monstre toujours redoutable. Ce traité existe, nous l'avons tous lu dès le premier âge : c'est le *Robinson Crusoé*.

Dans le temps que les élections anglaises occupaient notre attention, et comme je me demandais auquel de ses grands livres cette race a le mieux confié son secret de force, le hasard mit sous ma main une traduction du chef-d'œuvre de Daniel de Foë par Petrus Borel le Lycanthrope. C'est une nouvelle aventure de

Robinson, et non la moins singulière, que le plus truculent des romantiques se soit attaché à ce simple récit et l'ait traduit avec une exactitude consciencieuse. Encore un calomnié, ce gilet rouge! Son travail le montre homme d'application et de bon sens. Après avoir prévenu le public, comme il est d'usage, contre les traductions concurrentes, contre « le délayage blafard, sans caractère et sans onction, » de son devancier Saint-Hyacinthe, contre la version « androgyne » de Mme Amable Tastu, Petrus Borel affirme qu'il a entrepris sa tâche par choix et par amour, pour un petit nombre d'esprits d'élite; parce que, dit-il, « le traducteur de ce livre ne croit pas à l'injustice. » — Qui refuserait d'écouter cet appel ingénu?

On ne résiste pas à des volumes imprimés par Terzuolo sur le papier à chandelles de ces temps héroïques; signés par le Lycanthrope, ornés de vignettes par les frères Devéria, Boulanger, Célestin Nanteuil; enrichis de notices sur le matelot Selkirk, prototype de Robinson; complétés par une *Dissertation religieuse* où l'abbé La Bouderie, vicaire général d'Avignon, fait intervenir Silvio Pellico et les arrêts de la Sorbonne pour réfuter les erreurs doctrinales du dissident anglais. — J'ai relu l'inoubliable histoire qui amusait l'enfant et qui fait penser l'homme. Elle m'a affermi dans ma persuasion; mieux que Shakspeare ou Macaulay, mieux que les grandes fleurs récentes de l'âme anglaise, *Adam Bede* ou *Aurora Leigh*, le *Robinson Crusoé* nous donne la claire intelligence de cette race et la raison de ses progrès dans le monde.

I

Il y a dans la littérature séculière deux récits qui échappent à toute classification, à toute comparaison, parce que leur universalité les place hors de pair : le *Don Quichotte* et le *Robinson Crusoé*. D'autres chefs-d'œuvre montent plus haut par la perfection de l'art ou par la sublimité de la pensée; mais ils ne s'adressent pas à tous les âges, à toutes les conditions; ils veulent pour être goûtés un esprit déjà formé et une culture intellectuelle qui n'est pas donnée à tous. Cervantès et Daniel de Foë ont seuls résolu le problème d'intéresser, par les attraits différens d'une même pensée, le petit enfant et le vieillard réfléchi, la servante et le philosophe. Leurs créations, organismes vraiment vivans, croissent et se développent avec notre individu, acquérant comme lui des facultés nouvelles au cours des années, manifestant comme lui un pouvoir de transformation, d'adaptation aux divers âges et aux divers milieux. La même phrase tient en

réserve plusieurs sens, qui se découvrent successivement au regard; sur la page où nous avions ri ou tremblé, quand nous l'épelions pour la première fois, notre cœur d'homme se serre douloureusement, si c'est le *Don Quichotte*, notre esprit médite profondément, si c'est le *Robinson*. Lisons-nous ces volumes à nos enfans, les effets divergens et souvent contraires se produisent simultanément, faisant mesurer la distance qui nous sépare de ces petits êtres.

Les deux œuvres ne sont comparables qu'entre elles; la même définition s'appliquerait à l'une et à l'autre : roman d'analyse dans un roman d'aventures, tournant autour d'un personnage principal doublé d'un satellite. Elles se ressemblent par les procédés de composition, par le réalisme minutieux auquel ces idéalistes demeurent appliqués dans tous leurs rêves. Mais la ressemblance s'arrête là. Sous son apparence de badinage enjoué, le *Don Quichotte* est le plus pessimiste de tous les livres; le *Robinson* en est le plus optimiste. L'un raconte la défaite d'un idéal démesuré, l'autre le triomphe d'un idéal raisonnable. Les impressions différentes qu'ils nous laissent s'expliquent trop bien : le héros de Cervantès est aux prises avec les hommes, avec des hommes civilisés; celui de Daniel de Foë n'a pour adversaires que la nature, la fatalité des choses et les sauvages: il est le mieux loti. Quoi qu'il en soit, l'œuvre du premier contient toute l'histoire de la pauvre Espagne, du peuple chevaleresque qui défend l'Europe contre l'invasion musulmane, découvre et conquiert les nouveaux mondes, se fait le champion universel de l'Église, et succombe toujours sous le poids de ses entreprises, sous les sévérités de la fortune ironique. Il s'est rencontré un génie moqueur dans cette nation grave; sa gaîté amère et sa philosophie cruelle sont le résidu de toutes les expériences, de toutes les déceptions de sa noble et chimérique patrie. Il semble, au contraire, que l'Anglais ait voulu écrire le *livre de raison* de son pays, et qu'il en ait fait un hymne de reconnaissance au dieu soigneux qui assure les succès pratiques de ce pays.

Il faut bien croire que l'optimisme religieux du bon Daniel est le sentiment collectif d'une race, car il eut peu de motifs personnels de remercier le Ciel. Si le *Robinson* vient tout naturellement en parallèle avec le *Don Quichotte*, c'est surtout parce qu'il y a des rapprochemens frappans entre les destinées de leurs auteurs. Misérable et agitée fut la vie du dissident anglais, comme celle du soldat espagnol. Tous deux étaient des réfractaires; tous deux, malchanceux de génie, pouvaient s'appliquer le dire du premier : « Le talent ne sert pas aux usages ordinaires de la vie.

Le vif-argent ne peut se transformer en monnaie courante; excellent pour séparer l'or de l'alliage, il devient inutile dès que vous voulez le changer en quelque chose de compact et de solide. » Banqueroutier décrété de prise de corps, ruiné, attaché au pilori, traqué par ses ennemis politiques et abandonné par ses enfans, de Foë composa peut-être quelques parties de son récit dans la prison de Newgate, comme Cervantès dans la geôle de Medrano. L'un et l'autre a répandu beaucoup d'encre, pour ne gagner à ce métier que très peu de pain et ne laisser qu'un seul livre, enfant de la vieillesse, conçu dans le découragement des besognes infructueuses, et qui devait faire oublier tous les aînés obscurs.

Poète, philosophe, théologien, économiste, pamphlétaire d'une rare vigueur et d'une intarissable fécondité, grand remueur d'idées sur tous les sujets, journaliste enfin, — il fonda la première revue anglaise du temps qu'il était à Newgate, et nous naquîmes ainsi de l'ennui d'une prison, — Daniel de Foë eût pu remplir une bibliothèque de ses œuvres. Il en vivait mal et rien n'en survécut, sauf le livre immortel, payé par grâce dix guinées, qu'il entreprit à 58 ans, après avoir rencontré dans une taverne l'homme vêtu de peaux de chèvres : ce Selkirk ou Selcraig dont il fit sa société, tant l'aventure du matelot déserteur l'avait frappé, et qui devint dans l'esprit méditatif de Daniel le type national et historique par excellence : l'Anglais dissident, rebelle ou mauvaise tête, fondant des empires lointains par nécessité, converti au bien par les difficultés de sa tâche, à l'optimisme par la réussite, finissant dans une sainteté confortable et lucrative.

Robinson, — gardons à Selkirk le nom sous lequel il a fait sa prodigieuse fortune, — Robinson est d'abord et avant tout l'incoercible échappé des fiords scandinaves, l'amant de la mer appelé par la tempête, qui lance sa petite barque sur l'Océan aux premiers jours de l'histoire européenne; qui ne peut se résigner à jeter l'ancre aussi longtemps que le vaste monde, tentation et proie désignée de sa race, dérobe un lopin de terre à sa curiosité de l'inconnu, à son instinct de migration et de domination. A lui, à ses frères dépaysés et reconnaissables, on peut appliquer ce que le poète a dit de la conque ensablée :

> Longue et désespérée
> En toi gémit toujours la grande voix des mers.

C'est ce nostalgique d'infini et de liberté périlleuse que leur Ibsen symbolise dans cette dame de la mer, hantée et attirée par l'élément maternel : « Jour et nuit, l'hiver comme l'été, je sens en moi cette attraction de la mer... Je crois que, si nous étions

accoutumés, dès notre naissance, à vivre sur mer, dans la mer même, nous serions peut-être beaucoup plus parfaits que nous ne le sommes. Voilà pourquoi nous souffrons tous d'une peine secrète. Croyez-moi, la mélancolie de l'humanité vient de là... Il me semblait à la fin que j'appartenais aussi à l'Océan. » —Voyez les débuts de Robinson : en dépit des remontrances de son père, en dépit des raisonnemens qu'il se fait à lui-même, une force invincible le pousse sur les vaisseaux. Il y souffre mort et passion, chacun de ses voyages a une fin ruineuse et tragique ; il recommence toujours. Après la formidable épreuve où il s'est cru guéri à jamais, alors qu'il vieillit dans le repos et l'opulence, la moindre suggestion d'un négociant ou d'un capitaine suffit pour réveiller le marin primordial qui sommeille en lui ; à l'extrême limite de l'âge, il repart sur les mers d'Asie, sans motifs plausibles, pour le plaisir. C'est là le fond de son âme et ce qui fait de ce simple matelot un héros mythique ; il est l'Anglais, qui fut le *northman*, qui reste le juif-errant des grandes eaux.

Il est encore l'Anglais par son imagination indomptable, par cette révolte obstinée de l'individu contre laquelle ni le raisonnement ni la sévérité des hommes ne peuvent rien, et qui ne se laissera discipliner que par la leçon des choses librement acceptée. « J'étais né pour être mon propre destructeur, » dit-il. Il pense, agit et part comme faisaient les personnages de Shakspeare, comme feront un Byron et un Shelley. Ceux-ci périront avant de s'être amendés, dans l'agitation du cœur et l'impénitence finale, parce qu'ils ne se soumettront jamais à la réalité. Robinson a commencé comme eux, il fut pétri, comme ils le sont tous, avec ce même ferment de Prométhée ; mais il représente plus exactement la moyenne de sa nation, il se soumet à la réalité : elle l'assagit et lui rend le gouvernement de lui-même, avec beaucoup de livres sterling par surcroît.

On se demande parfois si de Foë savait bien qu'il écrivait le poème de la volonté anglaise et de l'orgueil anglais, quand il amenait progressivement ce naufragé solitaire à la condition d'un seigneur suzerain, quand il le montrait tirant de sa seule industrie les élémens de la civilisation, dominant à son tour la nature qui l'avait écrasé et les hommes qui l'avaient menacé. L'intention de l'écrivain n'est pas douteuse. C'est bien le triomphe de la volonté qu'il entendait peindre, je n'en retiens d'autre preuve que cette réflexion de son héros : « Sans l'appréhension des sauvages, j'aurais entrepris ce travail, et peut-être en serais-je venu à bout, car j'abandonnais rarement une chose avant de l'avoir accomplie, quand une fois elle m'était entrée dans la tête assez obstinément

pour m'y faire mettre la main. » Et c'est bien la conscience d'une supériorité de race qui a dicté le curieux entretien de Robinson avec les Espagnols recueillis dans l'île : « Señor, reprit l'Espagnol, si nous pauvres Castillans eussions été à votre place, nous n'eussions pas tiré du vaisseau la moitié de ces choses que vous sûtes en tirer; jamais nous n'aurions trouvé le moyen de nous procurer un radeau pour les transporter, ni de le conduire à terre sans l'aide d'une chaloupe ou d'une voile; et à plus forte raison pas un de nous ne l'eût fait s'il eût été seul. » — Sentez-vous la confiance inébranlable de l'auteur dans la suprématie du génie saxon?

Robinson n'est pas seulement de son pays, il est de son temps; mais il en est avec des nuances nationales indélébiles. La reconstruction de la société par l'homme naturel, la connaissance et la réforme de l'esprit humain par l'étude du sauvage, ce furent les grandes marottes du XVIIIe siècle. Ce siècle avait remis en question toutes les traditions sur lesquelles vivait l'humanité; il pressentait qu'un monde allait mourir avec lui, qu'un autre s'efforçait de naître; il se rejetait d'instinct vers les origines, pour y trouver le secret de cette palingénésie sociale qui tournait toutes les têtes. Conduite par la pensée française, l'enquête universelle lui empruntait un caractère d'idéalisme rationnel et de contradiction frondeuse à tout ce qui existait; il ne s'agissait pas de chercher comment les idées et les sociétés s'étaient formées, mais de décider comment elles *avaient dû* se former suivant un idéal de justice absolue et de perfection abstraite, comment elles devraient désormais se régler sur une chimère antérieure, pour répondre aux espérances du siècle. Consultez Rousseau ou Diderot, le *Contrat Social* ou le *Supplément au voyage de Bougainville;* consultez le sage Montesquieu lui-même ou le sceptique Voltaire, les philosophes de cabinet et les navigateurs frottés de philosophie : chez tous, alors même qu'ils croient observer sincèrement les réalités lointaines dans le temps ou dans l'espace, vous trouverez le très noble préjugé qu'elles doivent être meilleures que les réalités présentes; la conviction innée que le mal, ou ce qui leur paraît le mal, a été introduit par quelques méchans fourbes et peut être éliminé par une raison éclairée.

Supposez le *Robinson* naissant en France, si par impossible l'histoire de ce solitaire eût tenté quelqu'un chez le plus sociable des peuples. Notre Robinson serait sensible et réformateur. Une aventure d'amour viendrait vite égayer la monotonie de l'existence dans l'île, et je gage que Vendredi changerait de sexe. Les sauvages, trop honnêtes gens pour le dévorer, l'instrui-

raient à penser, à se dégager de la superstition, à retrouver les lois naturelles. La petite colonie aussitôt formée, ce fondateur d'empire se hâterait de lui donner une constitution, des règlemens minutieux et compliqués, suffisamment tyranniques pour lui assurer le bonheur selon la formule rationnelle du législateur. Si nous avions affaire à Rousseau ou à Bernardin, le *Robinson* deviendrait une idylle, quelque chose comme *Paul et Virginie* colonisateurs; et si l'humeur critique de Voltaire s'en emparait, les habitans de l'île auraient vite fait de se déchirer, par la faute des prêtres et des magistrats; le Robinson de France, c'est Candide, un naïf qui a trop d'esprit pour jamais se soumettre à la réalité et se laisser corriger par elle. Ne le croyez pas quand il fait vœu de cultiver son jardin : il y cherchera toujours des fleurs extraordinaires et saccagera ce jardin qui se refuse à les donner.

Daniel de Foë partageait toutes les préoccupations de son siècle; il les a devancées sur plus d'un point, elles se font jour dans ses écrits antérieurs. Son *Robinson*, c'est aussi une reconstruction de l'histoire de l'homme; non pas comme elle *devrait* être, mais telle qu'elle est d'après les données de l'expérience. L'Anglais Crusoé ne souffre pas d'un excès de sensibilité. Il y a quelque chose de sec et de froid dans ses désespoirs les plus tragiques : on sent qu'il a trop de confiance en soi-même pour s'y abandonner complètement. Quand il perd son vieux chien, quand son fidèle Vendredi meurt à ses pieds sur le pont du vaisseau, Robinson leur accorde quelques regrets, avec mesure : ce sont des accidens malheureux dont il faut prendre son parti. La femme n'apparaît que très tard dans ce sévère récit, avec les vaches et les poules nécessaires au peuplement de l'île, pour le même motif et comme un objet de première utilité. Robinson ne cherche pas le bonheur, mais le *confortable;* c'est vers l'acquisition de ce confortable que doit tendre le progrès : le mot et le besoin dominant qu'il exprime reviennent sans cesse dans la narration. Et cet homme raisonnable, qui est tout le contraire de notre homme rationnel, fait volontiers la leçon « à ces gens mécontens qui ne peuvent jouir confortablement des biens que Dieu leur a donnés, parce qu'ils tournent leurs regards et leurs convoitises vers des choses qu'il ne leur a point départies. »

Surtout, et c'est là son trait distinctif, national, Robinson n'a pas un instant l'idée d'instituer dans son île une Salente, un essai d'humanité meilleure. Il y organise d'abord sa propre existence, son *home*, autant que cela lui est possible, sur le type qui satisferait le mieux un bon fermier du Yorkshire. Disposant d'une table rase pour y construire au gré de son imagination, ce

qui fut le rêve de tous les idéologues du XVIIIe siècle, il se contente de refaire pas à pas les étapes de l'industrie humaine, telle que la tradition des gens de métiers l'a développée. L'« île du Désespoir » n'est pas un champ d'expériences philosophiques, mais bien un domaine anglais à exploiter. L'île se peuple, ce prince a des sujets : il s'inquiète alors de les faire vivre, et non de les transformer en argumens démonstratifs d'un meilleur état social. Espagnols, Anglais, Caraïbes, tous naufragés ou sauvages, livrés par l'extrême misère ou par l'ignorance à sa puissance illimitée : quelle tentation, Français mes frères ! travailler sur cette matière humaine, la ployer aux conceptions de notre raison ! Robinson jouit secrètement de sa puissance ; il se considère comme l'unique et légitime possesseur de la terre qu'une ténacité anglaise pouvait seule rendre habitable, et où les autres hommes sont recueillis par grâce ; mais il ne lui entre pas dans le cerveau que cette puissance s'étende jusque sur le for intérieur de ces autres hommes, qu'il soit le maître de ces âmes et de ces volontés étrangères. D'ailleurs, cette façon d'user de son bien ne serait pas pratique. Il laisse chaque tribu s'organiser à sa guise, suivant ses mœurs particulières. Et il va ramasser au Brésil, où ses plantations prospèrent sans lui depuis vingt-sept ans, les cruzades qui sont la vraie récompense d'un grand effort anglais.

Au lendemain de son naufrage, alors qu'il extrayait du vaisseau les choses indispensables à sa subsistance, Robinson avait trouvé dans le tiroir du capitaine un rouleau d'or. Il s'était abandonné à un premier mouvement d'une belle et saisissante philosophie sur la relativité des richesses : — « O drogue ! à quoi es-tu bonne ? Un seul de ces couteaux est plus pour moi que cette somme. Demeure donc où tu es et va au fond de la mer, comme une créature qui ne mérite pas qu'on la sauve. » Puis, le prudent Anglais eut un second mouvement, le bon, qui fut d'envelopper les espèces dans un lambeau de toile et de les mettre à l'abri. Elles fructifièrent plus tard. Il ne faut rien laisser perdre, alors même qu'on est à demi noyé et condamné selon toute apparence à la prison perpétuelle. Il faut organiser sa vie dès le premier instant comme si l'on devait retourner le soir à son club de Londres. Ainsi pensent ces gens sensés.

Il semble, à première vue, qu'une œuvre alourdie par cet esprit terre à terre doive avoir une moindre valeur d'art et une moindre valeur morale que les fictions de nos écrivains, inspirées par l'ardent souci d'embellir et de réformer le monde. *Robinson* fait la preuve du contraire. Il faut bien que la vie réelle, nettement discernée et acceptée, soit une source puissante d'émotions artis-

tiques: sans un artifice de style, avec l'exactitude monotone et les répétitions d'un livre de loch, par le seul effet de la vérité ou de la vraisemblance dans chaque détail, Daniel de Foë nous touche et nous passionne mieux que les magiciens de la plume; le drame qu'il raconte devient nôtre, nous découvrons dans ce microcosme notre histoire individuelle et celle du genre humain. L'humble matelot jeté par la vague contre le rocher où il se cramponne, contre ce rocher dont son industrie le fera roi, prend à nos yeux la figure symbolique de l'Adam de la Sixtine, du premier homme abandonné dans sa faiblesse, dans sa nudité, au pied de la dure montagne qu'il doit gravir et asservir. Ses luttes et ses triomphes sur la nature, ce sont nos luttes et celles de nos plus lointains ancêtres, nos souffrances, nos justes sujets d'orgueil. Si l'auteur eût coloré ses procès-verbaux d'un rayon de merveilleux, notre imagination s'y laisserait séduire par instans ; nous ne serions pas pris sans relâche, et au plus profond de nos fibres, comme chacun ne l'est que par sa propre histoire, par les douleurs qu'il peut éprouver, par les espérances qu'il peut raisonnablement concevoir.

L'efficacité morale du livre est si grande qu'on n'a pas encore trouvé de plus sûr instructeur pour l'esprit et le caractère de l'enfant. Quel sermon vaudrait cet exemple continu de rédemption par l'énergie, ce juste choix entre les soumissions nécessaires et les combats qu'il faut livrer? L'auteur du *Robinson* aurait pu s'en tenir à la leçon vivante qui se dégage d'un pareil triomphe de la raison et de la volonté; mais il eût menti au sang des soldats de Cromwell qui coulait dans ses veines, et son livre ne serait pas le bréviaire complet de l'âme anglaise, si le dieu anglais n'intervenait pas à chaque page de ce livre avec sa physionomie tranchée, son accent caractéristique. Dans la pensée du puritain qui le composa, le *Robinson* était avant tout un ouvrage d'édification, un chapitre ajouté à la Bible; un second livre de Job, épuré des doutes et des murmures qui déparent le premier.

II

Jusqu'à la catastrophe qui le précipite dans l'île du Désespoir, et quelque temps encore après cette catastrophe, Robinson a vécu comme un parfait païen, « plongé dans une sorte de stupidité d'âme. » Un jour, à la place où il avait secoué sur le talus de son rempart un vieux sac à grains emporté du navire, vidé par les rats, et où il ne restait qu'un peu de bale et de poussière, le solitaire voit croître des tiges vertes : il reconnaît de l'orge et du

riz. Dans sa joie, il croit d'abord à un miracle, à une assistance surnaturelle du ciel. Puis il se rappelle le sac secoué. Le miracle n'en subsiste pas moins, pense-t-il, mais un miracle raisonnable, acceptable pour un esprit anglais; une marque de la protection divine s'exerçant par l'intermédiaire d'une cause naturelle. Ce fut le premier coup de foudre de la conversion, tout d'attendrissement et de reconnaissance. Le second lui vint peu après d'un songe effrayant, durant une nuit de tremblement de terre et d'ouragan : un personnage resplendissant s'avançait sur lui, une pique à la main, et criait d'une voix terrible : « Puisque toutes ces choses ne t'ont point porté au repentir, tu mourras ! »

A partir de ce moment, Robinson réfléchit sur son endurcissement, il fait l'examen de ses fautes et le compte des grâces qu'il a reçues. Comme un exact négociant de la Cité, il dresse sur deux colonnes, par doit et avoir, le bilan des maux auxquels il a échappé, des biens qui lui ont été impartis. Entré dans cette voie, l'ingénieux insulaire devient promptement un *cause-finalier* qui rendrait des points au bon Bernardin. Le moindre événement, la découverte d'un nouveau fruit ou d'un animal inconnu, lui sont des signes évidens qu'un ordre d'en-haut a disposé toutes choses dans la nature pour le service particulier de Robinson. Mais il y a des événemens contraires? Sans doute : toutefois ils auraient pu être plus fâcheux; avec ce simple correctif, on les reporte à la colonne des bienfaits, on s'affermit dans cet optimisme fortifiant où notre héros ne bronche plus. Une fois encore il fut tenté, un jour qu'une forte fièvre le tenait. Le problème de l'existence du mal, ce redoutable écueil de l'optimisme, assiégeait son esprit : il ne savait comment le résoudre. De cette épreuve aussi devait sortir un grand bien. Comme la fièvre redoublait, il lui revint à la pensée que les Brésiliens, dans toutes leurs maladies, ne prenaient d'autres remèdes que leur tabac, et qu'il restait un rouleau de tabac dans un des coffres sauvés du bâtiment. Robinson alla au coffre, il y trouva de quoi fumer, ce qui lui procura un soulagement immédiat et une agréable distraction par la suite; mais ce tabac cachait un remède bien autrement salutaire : une Bible, rangée là sous les hardes. Ainsi, le ciel lui accordait miraculeusement le pain de l'esprit après le pain du corps.

Qu'importe désormais s'il lui manque quelques outils indispensables au charpentier, quelques denrées de première nécessité? Le pionnier d'Angleterre a sa Bible, l'instrument divin qui peut remplacer tous les autres et donne toutes les forces; avec sa Bible, son installation est complète, il est tout à fait *confortable*. Je répète à dessein le mot qu'il emploie lui-même, pour montrer

la nuance particulière de cette religion, le lien étroit entre le besoin de piété et le besoin de bien-être. Lisez, à quelques lignes de distance et dans le même élan de reconnaissance, ces deux phrases qui résument l'idéal de l'Anglais Robinson : « Le chagrin glissait plus légèrement sur moi ; mon habitation devenait excessivement confortable... Nous avions la parole de Dieu à lire et son Esprit pour nous diriger, tout comme si nous eussions été en Angleterre. » — Un chrétien oriental ou latin, soumis au genre de vie de Robinson avec d'aussi ardentes dispositions religieuses, n'eût pas manqué de penser aux Pères du Désert; il eût consolé sa détresse en se conformant sur quelques points aux pratiques et à l'esprit des anachorètes. Robinson n'a rien de ces ascètes, sauf l'extérieur; ses plus vives effusions de piété ne lui font jamais perdre de vue l'agrandissement et l'amélioration de son domaine.

Sa religion veut de l'aisance et aussi des convenances sociales. Quand il revient visiter dans son île les naufragés espagnols et anglais qu'il y a installés, il trouve ces colons emménagés avec quelques femmes sauvages. Les pauvres diables ont abandonné l'Europe sans esprit de retour; ils vivront et mourront là; on conçoit qu'ils se soient procuré sans plus de formalités des objets si nécessaires. Sur l'observation que lui fait le bénédictin, Robinson s'épouvante d'avoir tant tardé à « lever le scandale. » Il s'avoue à lui-même que la chose n'est pas facile, qu'il peut se rencontrer dans le nombre des bigames assez excusables, et que d'ailleurs il n'y avait dans l'île aucun ecclésiastique pour marier ces gens de rites différens, devenus eux-mêmes des demi-sauvages, étrangers à toute pratique religieuse. N'importe! il eût fallu plus tôt, il faut au plus vite « un contrat formel des deux parties, fait par-devant témoins, confirmé au moyen de quelque signe par lequel ils se seraient reconnus engagés, n'eût-il consisté que dans la rupture d'un fétu... Et c'était une grande faute de ne l'avoir pas fait. » — Bref, une formalité *convenable*, un acte plus social encore que religieux.

Les conférences de Robinson avec le bénédictin peuvent compter parmi les plus curieuses et les plus belles pages du livre. A cet endroit, le puritain de Foë se relâche, il s'amollit quelque peu au souffle de tolérance et de concorde que lui envoie son siècle. Robinson a recueilli ce prêtre parmi les passagers du bâtiment en détresse; il le tient en forte suspicion, « d'abord comme papiste, secondement comme prêtre papiste, et troisièmement comme prêtre papiste français. » Voilà bien des tares; mais notre navigateur s'aperçoit que ce suppôt de Bélial est un très honnête

homme, d'esprit fort large. Chose prodigieuse, les deux théologiens s'entendent sur les points qui les réunissent et ils écartent les points qui les divisent; ils conviennent d'enseigner dans l'île aux sauvages, aux Anglais et aux Espagnols ensauvagés, un christianisme à la portée de tous, où les gens de toute communion se mouvront à l'aise. De Foë esquisse avec une parfaite bonne foi le type d'apôtre de ce missionnaire français, auquel il donne toutes les générosités du cœur, toutes les illuminations de l'esprit. A telles enseignes que Robinson finit par dire à son interlocuteur, en lui prenant la main : « Mon ami, je souhaiterais que tout le clergé de l'Église romaine fût doué d'une telle modération, et d'une charité égale à la vôtre. Je suis entièrement de votre opinion ; mais je dois vous dire que, si vous prêchiez une pareille doctrine en Espagne ou en Italie, on vous livrerait à l'Inquisition. — Cela se peut, répondit le bénédictin. J'ignore ce que feraient les Espagnols ou les Italiens; mais je ne dirai pas qu'ils en soient meilleurs chrétiens pour cette rigueur : car ma conviction est qu'il n'y a point d'hérésie dans un excès de charité. »

Non moins curieux est le catéchisme que Robinson fait à Vendredi d'abord, et plus tard aux autres Caraïbes. Ces gens adorent le grand vieillard Bénamuckée : quand ils veulent se le rendre favorable, ils vont sur la montagne et lui disent « O! », car ils supposent que ce dieu devine leur pensée. C'est tout leur culte. Robinson les amène à un christianisme latitudinaire, très simplifié pour leur usage. Cependant il a de la peine à réfuter quelques-unes de leurs objections, celles des femmes surtout, qui se montrent plus subtiles disputeuses.

C'est toujours l'existence du mal qui est la pierre d'achoppement, et aussi l'incarnation du mal dans le diable. Pourquoi le grand Bénamuckée des blancs tolère-t-il le diable? Or, Robinson tient beaucoup au diable. Qui ne se rappelle l'instant dramatique où le solitaire aperçoit pour la première fois l'empreinte d'un pied humain sur le sable de son île? Cet homme souffre pardessus tout de la privation de société; il n'avait la veille encore qu'un désir, retrouver des semblables; et la découverte de ce vestige l'emplit d'une indicible épouvante! Serait-ce un tour du Malin? « Je me demandais pourquoi Satan se serait incarné en un semblable lieu, sans autre but que celui de laisser une empreinte de son pied, ce qui n'était même pas un but, car il ne pouvait avoir l'assurance que je le rencontrerais. Je considérai d'ailleurs que le diable aurait eu pour m'épouvanter bien d'autres moyens que la simple marque de son pied, et qu'il n'aurait pas été assez

simple pour laisser un vestige dans un lieu où il y avait dix mille à parier contre un que je ne le verrais pas... Tout cela me semblait contradictoire en soi, et avec les idées communément admises sur la subtilité du démon... Je conclus que ce devaient être de plus dangereuses créatures, c'est-à-dire des sauvages de la terre ferme. » — Néanmoins, en plus d'une rencontre, Robinson soupçonne encore que Satan rôde autour de lui. Il y croit trop fermement pour laisser Vendredi dans l'ignorance sur ce point capital. « J'entrai en un long discours touchant le diable... Je trouvai qu'il n'était pas aussi facile d'imprimer dans son esprit de justes notions sur le diable qu'il l'avait été de lui en donner sur l'existence d'un Dieu. »

Comme il apparaît dans tous ces passages, l'abîme qui sépare de Foë de ses contemporains français ! Pour eux aussi, la controverse entre chrétiens et sauvages est un thème favori; Diderot a donné le modèle du genre dans le *Supplément au voyage de Bougainville :* c'est toujours le sauvage, soufflé par nos philosophes, qui embarrasse et démonte le chrétien. Ils prennent à ce jeu leur meilleur plaisir, Le prédicant anglais n'y entendrait rien. Sûr de la vérité qu'il possède, il néglige les objections; il les balayerait au besoin avec ce suprême argument, qui est au fond de son esprit : Le Dieu anglais est le vrai Dieu, puisqu'il m'a donné votre terre, pauvres sauvages, et vous a mis en ma puissance.

Argument biblique : il a servi à l'ancien peuple élu, il pourrait servir au nouveau, à ces puritains qui ont hérité de la religion d'Israël. Le Jéhovah des compagnons de David suffit si bien aux compagnons de Cromwell, l'Ancien Testament correspond si exactement à leur tour d'esprit, qu'on se demande parfois ce qu'ils ont retenu du Nouveau. Peu de choses, assurément. Exception faite pour les quelques chapitres où le bénédictin intervient et provoque dans l'âme de Robinson la détente que j'ai dite, tout ce livre d'édification eût pu être écrit par un homme qui n'aurait jamais ouï parler de l'Évangile. Le nom du Christ est prononcé, mais son esprit est absent. La Bible, voilà le seul régulateur de ces consciences. Ils en sont si pénétrés qu'elle transparaît sous chaque page, sous chaque phrase de leur écriture. On dirait presque un pastiche des livres hébreux. Cependant Robinson, ou Daniel de Foë, si l'on préfère, est de complexion humaine et douce, il a horreur de verser le sang, son optimisme ne voit partout que de bonnes et honnêtes créatures. Que serait-ce si nous avions affaire à un de ces âpres dissidens chez qui l'humeur naturelle exaspérait encore la sévérité de la doctrine ?

Doctrine étroite et audacieuse à la fois. Il semble que cette

catégorie de réformés n'ait demandé au libre examen d'émanciper sa raison que pour la réincarcérer aussitôt dans une geôle. Ce n'est pas eux qui abuseraient du principe. Étrangers à notre rage de logique, ils ne comprendraient même pas la forte argumentation d'un Bossuet sur les variations, si saisissante pour nous; ils lui répondraient : « Une barrière nous gênait dans notre champ : nous l'avons repoussée à la limite de notre terre; elle est aussi solide à cette nouvelle place, et nul d'entre nous ne songe à la franchir. » — En effet, on peut être certain que le scrupuleux Robinson s'en tiendra sa vie durant aux articles du Covenant et au sens littéral de sa Bible. Son formalisme nous fait parfois sourire; il a sa grandeur, et c'est une force. Ne dirait-on pas une scène du camp des Têtes-Rondes, cette mutinerie à bord dans le golfe Persique? Robinson menace les matelots de la juste rétribution du ciel : le maître d'équipage lui répond qu'il ne saurait appuyer ses censures d'aucun passage des Écritures et lui oppose le verset où il est dit que ceux sur lesquels la tour de Siloé tomba n'étaient pas plus coupables que les autres Galiléens. — La réception dans l'île des trois malheureux Anglais, arrachés aux mains des cannibales, est véritablement imposante par son caractère de gravité religieuse et patriarcale; ces quelques hommes, jetés par des infortunes différentes dans ce désert, se reconnaissent compatriotes aux formules bibliques de salutation qu'ils échangent. Abraham ne reçoit pas autrement les envoyés célestes sur le seuil de sa tente.

La signification religieuse du *Robinson* est moins familière à notre public que les aventures du héros populaire; nos éditions courantes, allégées de ses effusions et de ses dissertations, ne donnent pas la vraie physionomie du livre. C'est surtout par ce côté qu'il est le livre anglais, le fidèle miroir des millions d'hommes qui le lisent dans l'original, sur tous les rivages où des vaisseaux britanniques portent des gens de mer, des colons et des Bibles. Je n'ai garde d'étendre tout ce que j'en ai dit aux nombreuses variétés individuelles d'une race; mais quand on aura fait, aussi larges que l'on voudra, les réserves nécessaires dans les généralisations de cet ordre, on m'accordera que le type modelé en pleine réalité par Daniel de Foë représente les caractères essentiels et spécifiques de sa nation; qu'il en représente au moins les parties vivaces, pullulantes, celles qui ont entrepris et qui continuent sur toute la planète l'œuvre de conquête dont Robinson pourrait être le patron. Car il y a eu, il y a encore des myriades de Robinsons, poursuivant la même tâche avec les mêmes procédés, les mêmes sentimens. Il y a un Robinson partout où un

pionnier isolé de la famille anglo-saxonne, parti avec sa hache et sa Bible, s'enfonce dans la forêt ou dans la savane d'Amérique, d'Afrique, d'Australie. Je ne prétends pas que M. Cecil Rhodes ou sir Henry Parkes aient exactement l'âme volontaire et mystique, les conceptions particulières, les étrangetés réjouissantes du *gentleman* vêtu de peaux de chèvres; mais je serais fort surpris qu'ils n'en eussent pas quelque chose; et l'on peut affirmer qu'il y avait beaucoup de cette âme chez Franklin et chez Washington.

Les fils, les émules de Robinson savent d'ailleurs ce qu'ils lui doivent et se reconnaissent complaisamment en lui. Philarète Chasles rapporte, dans son étude sur Daniel de Foë, le témoignage d'un colon qui défrichait les bords de l'Ohio; et, bien que Philarète Chasles soit sujet à caution, il n'y a pas de raison pour le soupçonner ici d'une mystification. « Souvent, disait cet homme, après avoir été vingt mois sans apercevoir figure humaine, n'ayant pour pain que de mauvaise orge bouillie, harcelé par les Indiens et par les animaux des bois, forcé de lutter pied à pied contre une nature sauvage, je rentrais, épuisé; à la lueur de ma bougie de jonc trempée dans de la graisse de castor, je parcourais ce divin volume : ce fut, avec ma Bible, ma consolation et mon soutien. *Je sentais que tout ce qu'avait fait Crusoé, je pouvais le faire.* La simplicité de son récit portait la conviction dans ma pensée et le courage dans mon âme. Je m'endormais paisible, ayant à côté de moi mon chien que j'avais appelé Vendredi; et le lendemain, dès quatre heures, après avoir serré ce volume plus précieux que l'or, je reprenais ma cognée, je me remettais à l'ouvrage, et je bénissais Dieu d'avoir donné à un homme tant de puissance sur ses semblables, tant de force consolatrice. »

Oui, l'île du Désespoir s'est agrandie jusqu'aux confins de la Terre, puisque son souverain règne sur tant de cœurs qui pensent ainsi de lui et obéissent à ses exemples; sans compter les enfans de tout pays qui l'éliraient roi, si on leur permettait ce jouet dangereux, le suffrage universel. Il avait commencé de régner sur un chien, un chat et un perroquet. Voilà un bel encouragement pour toutes les ambitions, un beau lot pour un être de fiction et pour le misérable écrivain qui créa cet être dans l'angoisse. Quand les shérifs de la reine Anne conduisaient Daniel de Foë au pilori, ils ne prévoyaient pas que ce banqueroutier paierait si généreusement sa dette à l'Angleterre. Qui fera le compte des voiles, des vocations, des richesses que la pensée inspirée de cet homme a poussées sur les océans?

Une des vignettes romantiques dont j'ai parlé représente l'ar-

rivée de Vendredi au « Château » : le sauvage se prosterne devant son maître avec le geste humble et tendre qui affirme son vasselage. « Il s'approcha de moi ; puis, s'agenouillant encore, baisa la terre, mit sa tête sur la terre, prit mon pied, mit mon pied sur sa tête : ce fut, il me semble, un serment juré d'être à jamais mon esclave. »

On contemple cette scène, et l'on ne peut s'empêcher de penser que de Foë y enferma d'avance, comme en un tableau symbolique, le rêve obstiné de son pays, de toute sa race : une domination illimitée sur l'univers, une prise en tutelle de tous les peuples trop faibles pour résister à Robinson. — Le dessein que poursuit ce dur matelot et la façon dont il le réalise n'éveillent pas toujours la sympathie, loin de là. Son souci du droit d'autrui est parfois trop sommaire. Il faut veiller sur Robinson, surtout après ce dernier *poll*, où je crois bien qu'il a voté avec enthousiasme, parce qu'il attendait du résultat beaucoup de satisfactions pour son humeur expansive. Et afin de veiller utilement sur lui, il faut le bien connaître, ce qui est difficile ; il faut aller chercher sa pensée historique et les raisons de sa force dans les livres où il se raconte ingénument, en premier lieu dans celui qui porte son nom. Ces précautions prises, on serait très injuste et par trop désintéressé de ce qui glorifie l'homme de tous les temps et de tous les lieux, si l'on ne proclamait pas que Robinson mérite sa fortune par de rares vertus, et qu'il y a beaucoup à admirer, beaucoup à apprendre, chez ce magnifique exemplaire de l'humanité.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

L'EMPEREUR GUILLAUME II

ET SA MANIÈRE

D'ENTENDRE LE GOUVERNEMENT PERSONNEL

On a beaucoup parlé, à Berlin et ailleurs, du baron de Hammerstein, de ses malversations et de sa fuite; on ne voit pas pourtant que cet incident puisse avoir des conséquences politiques. Sans doute ce fut une joie pour les libéraux prussiens de toute nuance de découvrir qu'un des membres les plus influens du parti conservateur, l'homme de grande autorité qui dirigea longtemps la *Gazette de la Croix*, et qui, se posant en champion zélé du trône et de l'autel, fulminait sans cesse contre les corruptions du siècle, était un viveur sans scrupule, qu'on l'accusait d'avoir commis des faux en écriture accompagnés d'escroquerie et d'abus de confiance. Après tout, ce sont là des mésaventures assez communes dans l'histoire des partis. Ils ont tous leurs brebis galeuses, il n'en est pas un qui n'ait de temps à autre des exclusions à prononcer et des lessives à faire. On tâche de les couler en famille; mais aujourd'hui tout s'ébruite, et jamais le linge sale n'a été plus difficile à cacher.

Quand le journal socialiste le *Vorwärts* eut publié la lettre qu'en 1888, au lendemain de l'avènement de Guillaume II, M. Stœcker adressait à son ami le baron de Hammerstein, et dans laquelle il s'expliquait savamment sur la conduite que devait tenir le parti conservateur pour s'emparer de la confiance du jeune souverain et le brouiller avec M. de Bismarck, les libéraux se flattèrent que cette publication discréditerait à jamais l'ex-prédicateur de cour. Mais les hommes d'église se tirent toujours des mauvais pas. En vain pressait-on les conservateurs de rompre avec M. Stœcker, comme s'il eût été complice des faux du baron: le comité du parti a déclaré que sa lettre ne l'avait

nullement entaché en son honneur, que ses intentions avaient été louables, qu'il avait rendu service à la bonne cause en s'appliquant à dégoûter l'empereur de la funeste politique intérieure du prince de Bismarck. Cette fameuse lettre ne nous a rien appris sur le caractère de M. Stœcker; nous savions depuis longtemps qu'il a un égal talent pour la prédication et pour l'intrigue. Cet onctueux cabaleur mourra sans avoir compris qu'il n'est pas dans ce monde de figure plus déplaisante que celle d'un renard qui prêche le royaume de Dieu. Mais, en bonne justice, pouvait-on l'impliquer dans les accusations portées contre M. de Hammerstein? On peut être un faux saint et n'être pas un faussaire, et il arrive aux plus honnêtes gens d'avoir des amis compromettans : c'est un malheur, ce n'est pas un crime.

Tandis que les libéraux exhortaient les conservateurs à descendre dans leur conscience, à se repentir de s'être laissé conduire si longtemps par des chefs indignes et qu'ils les engageaient éloquemment à épurer leur parti, les bismarckiens, les adversaires irréconciliables du « nouveau cours », qui, fidèles à l'illustre exilé, ne se lassent pas de répéter que depuis qu'il n'est plus là tout va de mal en pis, tentaient eux aussi d'exploiter l'incident au profit de leur cause. Ils reprochent sans cesse à leur souverain d'avoir sacrifié le prince de Bismarck à des intrigues de cour, d'avoir souffert que des conseillers occultes pervertissent son bon sens naturel. « Vous savez aujourd'hui, disent-ils à Guillaume II, dans quelles tristes mains vous aviez mis vos intérêts; vous savez par quels tripotages de coulisse on a surpris votre bonne foi, et ce que valaient les courtisans néfastes dont les conseils vous ont égaré! »

Je ne pense pas que l'empereur Guillaume II soit fort sensible à ces reproches peu fondés. Dans cette occasion, M. Stœcker et le baron de Hammerstein furent des ouvriers très inutiles, des enfonceurs de portes ouvertes. Les deux compères employaient l'influence qu'ils se flattaient d'avoir sur leur jeune souverain non à vaincre les résistances qu'il opposait à leurs projets, mais à lui persuader de faire une chose qu'il avait depuis longtemps résolue. La mouche du coche se glorifiait d'avoir aidé la voiture à monter la côte: ces bourdons ou ces frelons de cour l'avaient aidée à la descendre. Le bel exploit! Avait-elle besoin d'eux pour suivre sa pente naturelle? Le passage le plus curieux de la fameuse lettre de M. Stœcker est un mot du jeune empereur qu'il rapportait à son ami : « — Je veux laisser le vieux Bismarck souffler pendant six mois, avait dit Guillaume II, puis je régnerai seul. » Tout prouve que ce fut là la première pensée de son règne, qu'elle lui était venue en montant sur le trône. Il a patienté; il a accordé un sursis à son illustre victime, il l'a laissée souffler un an et demi. Il a considéré que ce délai était nécessaire à sa propre instruction, qu'il lui fallait

plus de six mois pour achever son apprentissage, s'orienter, se mettre au courant des affaires. Quand il a su tout ce qu'il voulait savoir, il a frappé le grand coup.

On assure qu'à la veille de l'avènement, l'impératrice Augusta-Victoria disait avec un soupir : « Je tremble en songeant à demain : nous étions si libres et si heureux! Mon mari assumera de lourdes responsabilités, et il ne sera plus à moi. » Elle le connaissait, elle était certaine qu'il ne croirait régner que le jour où il gouvernerait et répondrait de tout. « Je finis par un des plus importans avis que je puisse vous donner, disait Louis XIV à son petit-fils Philippe V partant pour l'Espagne. Ne vous laissez pas gouverner, soyez le maître. N'ayez jamais de favori ni de premier ministre. Écoutez, consultez votre conseil, mais décidez. Dieu, qui vous a fait roi, vous donnera les lumières qui vous sont nécessaires tant que vous aurez de bonnes intentions. » L'empereur Guillaume II s'était dit tout cela à lui-même. Quoiqu'un jour il ait prononcé un jugement très dur sur les rois de France, sa manière de procéder, ne lui en déplaise, fait penser quelquefois au roi-soleil. Il en a usé à l'égard du prince de Bismarck comme Louis XIV avec le surintendant Fouquet; il a prouvé qu'il savait dissimuler. Le 1er janvier 1890, il lui adressait une lettre de félicitations, où il était dit : « Je prie Dieu qu'il me conserve pendant de longues années encore vos éprouvés et fidèles conseils dans ma pesante tâche de souverain. » Quatre semaines plus tard, le 1er février, il faisait venir M. de Caprivi, et lui disait : « Le poste de chancelier de l'empire sera prochainement vacant : je vous le destine, tenez-vous prêt. »

Quoi qu'on en dise, l'empereur-roi Guillaume II a une façon d'entendre le gouvernement personnel qui lui est tout à fait particulière, et il n'a pris pour modèle aucun de ses prédécesseurs. La Prusse a eu des rois gouvernés par des favoris, par des coteries de palais, par une camarilla, témoin Frédéric-Guillaume II, ce très médiocre neveu et successeur très indigne du grand Frédéric, qui avait dit de lui : « A ma mort, on mènera joyeuse vie à la cour; mon neveu gaspillera le trésor, négligera l'armée; les femmes gouverneront, et l'État périra. » L'État n'a pas péri, mais il s'en est fallu de peu. L'influence prépondérante était celle de la trop séduisante comtesse Lichtenau, et le conseiller omnipotent était le général de Bischofswerder, dont la politique était d'être tout en ayant l'air de n'être rien. « Frédéric-Guillaume II était-il hésitant, embarrassé, le général décidait pour lui; avait-il au milieu d'une partie de plaisir quelque affaire d'État à régler, il appelait Bischofswerder, lui commandait d'arranger les choses pour le mieux : Bischofswerder prenait la plume, le roi signait sans avoir lu (1). » Dans

(1) *Die Camarilla am preussischen Hofe*, eine geschichtliche Studie herausgegeben von Dr Erich Bischoff, Leipzig.

les cas de peu de conséquence, il s'en remettait à son chambellan Rietz, qui lui avait rendu le service d'épouser sa maîtresse; il le traitait sans façons, lui administrait dans ses colères des soufflets, des coups de pied ou de bâton : Rietz se consolait en bâtonnant à son tour quelque subalterne et en amassant dans l'ombre des écus pour ses vieux jours.

La Prusse a connu une autre forme de gouvernement personnel infiniment plus respectable, et qui fait meilleure figure dans le monde; elle a eu des souverains d'un esprit supérieur et d'une prodigieuse activité, qui se chargeaient de tout décider et de tout faire. Ils n'avaient point de favoris, et leurs ministres n'étaient que les obéissans exécuteurs de leurs volontés : tel l'homme incomparable dont Voltaire a dit « qu'il vivait sans cour, sans conseil et sans culte, et qu'il n'entrait dans son palais de Potsdam ni femmes ni prêtres. » Chaque matin, son premier ministre, qui n'était qu'un commis à qui les secrétaires d'État envoyaient toutes leurs dépêches, arrivait par un escalier dérobé avec une grosse liasse de papiers sous le bras. Le roi faisait mettre les réponses en marge, en deux mots. Toutes les affaires du royaume étaient expédiées ainsi en une heure. Rarement les secrétaires d'État, les conseillers en charge l'abordaient; il y en avait même à qui il n'avait jamais parlé. « Le roi son père avait mis un tel ordre dans les finances, tout s'exécutait si militairement, l'obéissance était si aveugle, que quatre cents lieues de pays étaient gouvernées comme une abbaye. » Quand un souverain a du génie et qu'il est capable de régler lui-même toutes ses affaires, d'administrer ses finances et de gagner ses batailles, il peut réduire ses ministres aux fonctions de simples commis et se passer de confidens : il ne dit le plus souvent ses secrets qu'à son bonnet.

Si, à défaut de génie, il a ces qualités royales qui le remplacent parfois avec avantage, le bon sens, l'application, l'amour du travail, la rectitude de l'esprit, la sûreté du jugement, le discernement des hommes, et si par une faveur du ciel il rencontre parmi ses conseillers un homme d'État de premier ordre, à qui les événemens fournissent l'occasion de donner toute sa mesure, du jour où il l'aura honoré de sa confiance, il se croira tenu de le soutenir, de le défendre contre les intrigues de cour, de lui garder jusqu'au bout une inviolable fidélité. Cette sorte de gouvernement personnel suppose chez le monarque une vertu rare sur les trônes, une dose peu commune d'abnégation, et une absence totale de toutes les petites vanités. Ajoutez que les ministres omnipotens ne sont pas toujours commodes à vivre : ils ont des caprices et des hauteurs, ils aiment à faire sentir à leur maître qu'ils lui sont nécessaires, ils se font payer très cher leurs services, ils traitent avec lui de couronne à couronne.

Guillaume Ier a été le type de ces souverains qui donnent carte

blanche à leur ministre, en font le dépositaire de leur volonté et se résignent à gouverner par procuration. Il a eu souvent à se plaindre de son chancelier, dont la politique contrariait ses inclinations, faisait bon marché de ses scrupules, froissait ses préjugés et sa conscience. Souvent les chefs du parti féodal, ses amis naturels, ont tenté de le détacher de M. de Bismarck, de l'aigrir, de lui peindre des plus noires couleurs des projets et des manœuvres qu'ils tenaient pour funestes. Il écoutait leurs doléances, il y mêlait les siennes; mais, si pesant que fût le joug, il n'a jamais essayé de le secouer; sa conclusion était toujours : « Puisqu'il le veut, laissons-le faire. » Et quand son ombrageux ministre affectait d'être mécontent et offrait sa démission, il répondait : « Jamais! » Il pensait qu'un vrai souverain se fait un devoir et même une gloire de sacrifier à l'intérêt de l'État ses goûts et ses dégoûts, ses aversions, ses sympathies, ses opinions particulières et jusqu'à sa conscience. Je ne sais si ces durs sacrifices assurent à un roi une meilleure place dans le ciel; mais ils lui valent sans contredit un bon renom dans l'histoire. La patience est une belle vertu, et les rôles passifs ne sont pas les plus faciles à soutenir. Les prodigieux événemens qui se sont accomplis sous le règne de Guillaume Ier lui ont procuré de grandes joies; il les avait méritées, il avait collaboré par le renoncement et la souffrance.

L'empereur Guillaume II professe pour son grand-père une vive et respectueuse admiration, qu'il ne perd aucune occasion d'exprimer publiquement et avec éclat. Cette grande mémoire lui est chère et sacrée, et toute atteinte qu'on y porte est à ses yeux un sacrilège, dont il demande compte à l'offenseur. C'est de tous les outrages celui qu'il pardonne le moins, c'est le péché contre le Saint-Esprit. « Dans ce jour plus que jamais, s'écriait-il le soir du vingt-cinquième anniversaire de Sedan, nous devons témoigner la reconnaissance et l'enthousiasme que nous inspire Guillaume Ier. Pourquoi faut-il que de vils insulteurs troublent l'allégresse de cette fête? Une horde d'hommes indignes de se dire Allemands osent injurier la nation en traînant dans la boue la personne vénérée par nous, honorée par tous, de l'empereur qui est entré dans l'éternité. » Mais s'il admire sincèrement son aïeul, il n'a eu garde de l'imiter, de se régler sur son exemple; quand il le loue, il rend hommage à des vertus qu'il n'a pas, qu'il se soucie peu d'avoir et qu'il se sent incapable de pratiquer. Il ne se pique point d'abnégation, de renoncement à sa propre gloire. « Vous verrez, avait dit mélancoliquement M. de Bismarck, qu'il voudra devenir son propre chancelier et son président du conseil. » Il lui serait insupportable de se sentir en puissance de tuteur; dès son avènement à la couronne, il était résolu à se mettre bientôt hors de page. Il ne se croirait ni empereur ni roi s'il ne gouvernait pas, et il ne lui suffit point d'être tout

dans l'État : n'ayant pas le mépris des apparences, il veut être et il veut paraître.

Mais croirons-nous que, comme le prétendent les journaux bismarckiens, il n'a secoué la tutelle d'un grand homme d'État que pour tomber sous le joug des conseillers occultes, et qu'une camarilla gouverne secrètement celui qui se flatte de tout gouverner? Les souverains qui se laissent conduire par leurs chambellans ou par des coteries sont en général des hommes de plaisir, qui, comme Frédéric-Guillaume II, pensent qu'on est mieux sur un trône que partout ailleurs pour s'amuser, et qui se déchargent sur leurs créatures du poids incommode des affaires. Guillaume II est aussi diligent qu'appliqué; il aime passionnément son métier, il a le goût des fardeaux, il les porte avec aisance, il regarderait comme son plus mortel ennemi l'homme qui lui proposerait de les porter à sa place.

Si les rois fainéans chargent leurs favoris de travailler pour eux, les rois irrésolus, indécis, hésitans, s'en remettent à la camarilla du soin de leur dicter leur thème et leur conduite. Frédéric-Guillaume IV passait sa vie à agiter les questions sans les résoudre, à discuter sans conclure; cherchant sans cesse sa volonté, il avait besoin que d'obligeans amis l'aidassent à la trouver et qu'on lui épargnât la fatigue de se décider. Assurément son petit-neveu n'est pas une âme timide et irrésolue, et je ne crois pas qu'il lui arrive souvent de chercher sa volonté. Diplomatie, guerre, marine, administration intérieure, cultes, enseignement public ou privé, il a ses idées personnelles sur tout. Il en a même sur une foule de sujets que les rois peuvent se dispenser d'approfondir et abandonner aux simples mortels. Littérature, théâtre, peinture, architecture, de quoi qu'il retourne, il juge, il décide, il tranche. Qu'on aime ou qu'on n'aime pas les airs que chante ce brillant oiseau, on ne le soupçonnera pas de répéter une leçon apprise : il les compose lui-même ou, pour mieux dire, c'est la nature qui les lui enseigne. Il n'est aucun des souverains d'aujourd'hui qui ait un caractère plus nettement tracé et qui le mette davantage dans ce qu'il fait et ce qu'il dit. Il est du nombre des hommes chez lesquels les qualités innées l'emportent toujours sur les qualités acquises, et on ne lui reprochera jamais de manquer de naturel; il en a tant qu'on lui reprocherait plutôt d'en avoir trop.

Parmi ses glorieux ancêtres, ceux dont, selon toute apparence, il envie le plus le sort sont les hommes de génie qui purent se passer de ministres et de conseillers secrets, et qui pratiquèrent le gouvernement personnel sans ménagement, sans artifice et sans mystère, à la face du soleil. Comme eux, il a dit plus d'une fois : « La loi, c'est ma volonté : *Sit pro lege voluntas! Sic volo, sic jubeo.* » Mais il sent bien lui-même que cela n'est qu'à moitié vrai. Il est possible que le grand Fré-

déric gouvernât comme une abbaye quatre cents lieues de territoire ; mais l'abbaye après lui s'est prodigieusement agrandie, et un empereur-roi qui a cinquante millions de sujets doit renoncer aux méthodes simples et abrégées. Le moyen désormais qu'il suffise à tout, qu'il gère son empire comme un domaine? Dans le retentissant discours que prononça Guillaume II à Kœnigsberg, il avait dit : « Ma porte est ouverte en tout temps à chacun de mes sujets, et je leur prête volontiers l'oreille. » On a remarqué à ce propos que son intention était fort louable, mais qu'avec la meilleure volonté du monde il lui serait bien difficile de donner audience à tous les hobereaux, à tous les bourgeois, à tous les ouvriers de campagne ou de manufactures, qui seraient charmés de s'entretenir avec lui de leurs intérêts particuliers. Faute de mieux, ils élisent des députés, qu'ils chargent de lui faire connaître leurs besoins, leurs vœux, leurs désirs et leurs griefs. C'est une grave complication que n'a point connue le grand Frédéric ; il n'a jamais eu la peine de s'aboucher avec des assemblées législatives, de leur exposer ses projets et d'en obtenir les crédits nécessaires à leur exécution. Quoi qu'il entreprenne, Guillaume II ne saurait se passer du concours de ses Chambres, qu'il a quelquefois maudites, mais dont il a jusqu'ici reconnu les droits. Renonçant à l'exercice direct du pouvoir personnel, il a accommodé au temps son goût et son humeur, il a recouru aux expédiens, et c'est là l'originalité de sa situation, qui ne ressemble à rien de ce que la Prusse avait vu jusqu'à ce jour.

Un souverain condamné à s'entendre avec ses Chambres ne peut leur exposer en personne ses projets ni les discuter avec elles ; quand il le pourrait, il ne le voudrait pas: il craindrait d'attenter à la majesté du trône. Partant il est obligé d'avoir de vrais ministres, qui lui servent de négociateurs auprès du Parlement, et pour réussir dans leur délicate et laborieuse mission, ces ministres doivent avoir quelque surface et quelque autorité, être autre chose que des commis. Mais, d'autre part, sous un régime de gouvernement personnel, il leur est défendu d'avoir aucune opinion particulière, aucune volonté propre : ils ne sont que les fidèles interprètes, les truchemens de la volonté et de la pensée du souverain, et voilà le nœud de la difficulté. On exige qu'ils soient très souples, très dociles, très obéissans ; mais il faut aussi qu'ils aient assez de caractère, de mérite, de compétence, pour se faire respecter, pour imposer à une assemblée, pour avoir raison des tribuns et des ergoteurs, et il est infiniment difficile de trouver des hommes distingués qui consentent à n'être que des automates. Un jour ou l'autre, ils se redressent, ils ont des velléités d'indépendance, ils trouvent à redire aux ordres qu'on leur donne, ils font des représentations ; on discute, on s'échauffe, on se raccommode quelquefois, on finit toujours par se brouiller. Aussi faut-il s'attendre à ce que l'instabilité ministérielle

soit un des caractères du règne de Guillaume II. Il n'y voit pas d'inconvénient : cette instabilité révèle au grand public le véritable état des choses. Les ministres passent, le souverain reste ; s'ils ne passaient pas, on pourrait les croire nécessaires, et il n'y a qu'un homme nécessaire, qui est le souverain.

En les choisissant, Guillaume II s'inspire des circonstances, de l'opportunité des conjonctures et des temps. Il est fertile en projets, mais il y en a toujours un qui a le pas sur les autres. Il appelle dans ses conseils les hommes qui lui semblent le plus capables de comprendre sa pensée du moment, de la goûter et de la faire approuver par les Chambres. Il leur demande d'entrer dans ses vues, il les dispense d'être des hommes d'État. Un homme d'État a des idées, et il vaut mieux qu'ils n'en aient pas : s'ils en avaient, il pourrait arriver qu'elles ne s'accordassent pas avec les siennes. L'une des conditions de la vraie, de la parfaite royauté, est que le souverain jouisse seul de la prérogative de penser, et que ses ministres soient d'excellens instrumens de transmission. « — Vous êtes mon homme, » dit un jour Guillaume II à M. Miquel, qui lui avait été recommandé peu auparavant par le comte Waldersee. Cela signifiait : « Vous êtes l'homme le plus propre à exécuter la tâche dont je désire présentement vous charger. Si la situation ou ma pensée venaient à changer, je trouverais facilement à vous remplacer. » Je suis désolé de le comparer une fois encore à Louis XIV, dont il fait peu de cas ; mais il y a des rapprochemens qui s'imposent. Lorsque le grand roi choisit Barbezieux pour succéder à Louvois dans le ministère de la guerre, il lui dit : « J'ai formé votre père, je vous formerai de même. » Il en dit à peu près autant à Chamillard. Quand l'empereur Guillaume II annonça au général de Caprivi, le 1er février 1890, qu'il l'avait désigné pour successeur du prince de Bismarck, le général s'effara, allégua son insuffisance : il ne s'était guère occupé de politique ; les connaissances, la préparation, tout lui manquait. — « Eh ! qu'importe ? lui fut-il répondu : vous recevrez mes instructions. »

Il ne suffit pas que le souverain ait des ministres aussi dociles qu'intelligens, dont le principal office est de défendre ses idées dans le Parlement : il leur laisse ce soin, mais il se réserve celui de parler à son peuple, d'entrer fréquemment en communication directe avec lui, de lui donner des conseils et des avis. Gouvernés longtemps par un empereur qui, économe de ses discours, abandonnait à son chancelier l'honneur et la fatigue de leur enseigner le bon chemin, les Allemands s'étonnèrent que son successeur parlât tant ; et quand ils eurent épuisé le plaisir que leur procurait cette nouveauté, ils se plaignirent qu'il parlât trop. On s'imagina que, doué comme son grand-oncle Frédéric-Guillaume IV d'une éloquence naturelle, il profitait de toutes les occasions d'exercer son talent, que le son de sa voix lui plaisait, que ce

virtuose aimait à se faire admirer. Il n'en est rien, et quand on étudie de près les discours de Guillaume II, on se convainc qu'en pratiquant avec succès l'art oratoire, il s'acquitte d'une obligation que lui a imposée sa conscience. Nous vivons dans un temps où les gouvernans ne peuvent se dispenser de parler; mais, pour que le gouvernement par la parole soit conforme aux règles d'une saine politique, il faut que ce soit le souverain qui parle : le droit d'être écouté n'est pas la moins précieuse de ses prérogatives. Ce commerce incessant qu'il entretient avec la nation est le seul contrepoids efficace au parlementarisme. Un empereur qui néglige de haranguer la nation, de lui faire connaître ses idées sur les événemens, sur la situation, sur les cabales des partis, de l'admonester, de l'exhorter, de la mettre en garde contre les mauvais conseils, oublie qu'il a charge d'âmes, que le premier de ses devoirs est de faire l'éducation de ses sujets, et ce qui est plus grave, il laisse croire qu'il tient à s'effacer devant ses ministres, tandis que le principe d'autorité veut qu'il les contraigne à s'effacer sans cesse devant lui. Quand le gros bourdon se met en branle et sonne à la volée, on n'entend plus tinter les petites cloches.

Il faut convenir toutefois que cette méthode royale a ses inconvéniens. Un roi qui parle beaucoup s'expose à ce que ses sujets commentent, épiloguent, épluchent ses harangues, ses homélies et ses réquisitoires, et dans un pays où la presse est libre, il doit s'attendre à être traité parfois avec un peu d'irrévérence. Au mois de juin 1891, le comte Hohenthal signalait à la Chambre des seigneurs de Prusse comme un fait insolite et fâcheux la liberté que prenaient les journaux de mêler l'empereur à leurs débats et de le prendre à partie : « C'est un phénomène tout nouveau, disait-il, que de voir la personne du souverain mêlée aux discussions publiques. » Un journal de Berlin répondit avec quelque raison qu'un monarque qui désire demeurer en dehors et au-dessus de tous les débats ne doit jamais parler que par la bouche ou avec l'assentiment de ses ministres responsables. Dans presque toutes les monarchies du monde, le principe que le souverain règne et ne gouverne pas n'est qu'une fiction; mais cette fiction tutélaire est respectée des souverains : ils ont la main dans beaucoup d'affaires, ils n'ont garde de la laisser voir. Guillaume II, tout au contraire, affecte en toute rencontre de se découvrir et de déclarer que c'est lui qui couvre ses ministres. Il devrait être tolérant pour les étourdis qui s'attribuent le droit de réplique ; il se montre cependant fort sensible à leurs attaques, et dernièrement des journalistes ont été arrêtés pour s'être permis de critiquer l'un de ses toasts. Comme le disait Voltaire, tous les gouvernemens des hommes sont des contradictions.

Beaucoup d'Allemands se plaignent aussi que, quoique leur empereur aime à parler, il se soucie peu de satisfaire leurs curiosités, qu'ils ne

trouvent dans ses discours aucun éclaircissement sur tel incident étrange qui fait travailler leur imagination, sur tel point obscur de sa conduite, sur telle crise ministérielle qui leur paraît une énigme. Ces Allemands candides prouvent par leurs plaintes qu'ils comprennent bien mal le système de gouvernement par la parole qu'a inauguré Guillaume II. Le souverain parle pour instruire son peuple et quelquefois aussi pour lui ouvrir le fond de son cœur ; mais il ne lui doit point l'explication de ses actes, il n'a pas de comptes à lui rendre. Les nombreux discours de Guillaume II nous donnent une idée exacte de son caractère, de ses goûts et de ses dégoûts, de ce qu'il aime ou n'aime pas, de ce qu'il approuve ou désapprouve ; mais nous n'apprenons pas, en les lisant, pour quel motif il a remplacé M. de Bismarck par le général de Caprivi et M. de Caprivi par le prince Hohenlohe : ceci ne regarde que lui, c'est son affaire, c'est son secret. Chose bizarre, ce souverain qui parle est de tous les princes régnans celui que nous croyons le mieux connaître, et il est aussi le plus mystérieux. Il sait tout le prix d'un mot bien placé, il sait aussi le prix du silence, et il pratique avec une égale supériorité l'art de parler et l'art de se taire.

Un Anglais, qui a le goût des paradoxes hasardés, qui prend plaisir à avancer et à soutenir d'insoutenables propositions, était revenu récemment de Berlin ; je lui demandai quelles impressions il en rapportait. « L'empereur, me dit-il, est un homme unique, et je l'admire beaucoup ; mais il faut se défier de lui, c'est un sauvage. » Je me récriai : comparer à l'homme des bois un souverain d'un esprit si cultivé, d'une instruction si variée ! — « Eh ! oui, reprit-il, c'est le plus cultivé, le plus civilisé de tous les sauvages, mais c'est un sauvage. » Et refusant de s'expliquer, il me laissa le soin de déchiffrer son rébus.

Il voulait dire peut-être que plus l'homme se civilise, plus il a de respect pour les conventions, pour les fictions ; que Guillaume II les méprise, qu'il est ce qu'il est, et qu'il ne faut pas lui demander de forcer son indomptable naturel. Pour la plupart des rois et des empereurs la parfaite correction est la première des vertus, et leur principale étude est de bien soutenir leur personnage, de se montrer en toute rencontre tels qu'ils désirent qu'on les voie : ce n'est pas à l'homme que vous avez affaire, mais au souverain ; l'homme ne sort pas de chez lui et n'est connu que de lui-même et de son entourage. Supposez un prince qui ait l'horreur du convenu, qui se montre toujours tel qu'il est, qui dise tout haut ce qu'il pense, qui ne se compose jamais selon les circonstances et les lieux, qui fasse part à ses sujets de toutes ses impressions, qui leur déclare sans détours ses sentimens et l'idée qu'il se fait de ses droits et de leurs devoirs : un Anglais qui n'aime pas les masques pensera faire son éloge en disant qu'il y a en lui un fond

d'indélébile sauvagerie. « C'est un homme unique, et je l'admire beaucoup. » Il est si rare de ne ressembler à rien ! Les cours sont le dernier endroit du monde où l'on aille chercher l'homme des bois, et quand on l'y trouve, c'est un enchantement.

« — Mais il faut se défier de lui, » ajoutait-il. Pourquoi? Parce qu'on est tenté de se fier aveuglément aux hommes qui se donnent toujours pour ce qu'ils sont, et qui ne se croient point tenus de vous dire toujours ce qu'ils feront. Les civilisés posent en principe que la politique est un art, une science; que l'habileté savante et méthodique est seule digne de présider à la direction des affaires humaines. Supposez un prince qui se gouverne par pur instinct, qu'un mouvement intérieur et tout naturel fait agir sans le secours de la réflexion, dont les volontés indélibérées ressemblent à des impulsions du cœur : quoiqu'il ne se chausse jamais de mocassins et qu'il n'ait jamais eu la fantaisie de scalper ses ennemis, il sera permis d'avancer qu'il est plus rapproché qu'un autre de l'état de nature, et il sera permis de croire que son habileté, qui n'est point une méthode apprise, mais qui tient à son tempérament, est souvent fort redoutable. Elle ne nous prévient pas, elle ne nous avertit pas de nous mettre en défense; elle a le caractère d'une inspiration subite, elle déconcerte, elle déroute par la promptitude de ses manœuvres, par la rapidité de ses coups. — « J'admire prodigieusement, disait mon Anglais, la façon dont il s'est défait de son vieux chancelier, et j'admire encore plus comment il l'a obligé à se rapatrier ostensiblement avec lui. Pour échapper à la plus fausse des situations, il entendait que le jour où mourrait ce grand homme, si populaire dans toute l'Allemagne, son empereur pût conduire son deuil, présider en personne à ces funérailles nationales. Il fallait à cet effet conclure une paix plâtrée avec cet homme terrible. Bismarck s'y est prêté, dans le vain espoir que son jeune maître allait le reprendre à son service, et assurément il n'a pas été le bon marchand de cette affaire. » Cet Anglais, qui aime les sauvages, était ravi de penser que le plus grand diplomate de ce siècle, celui qui a trompé les plus fins, s'était laissé prendre à une ruse de Huron.

Ce qui paraît certain, c'est que de tous les métiers qu'on peut faire dans ce monde, l'un des plus durs à la fois, et des moins assurés, des plus précaires, est celui de ministre de l'empereur-roi Guillaume II. Il faut avoir beaucoup de mérite et encore plus de modestie, rendre des services et ne s'en point prévaloir, être un homme utile et n'être pas un homme d'importance. On prétend que M. de Bismarck se pèse chaque matin, au saut du lit : Guillaume II pèse tous les jours ses ministres à la balance du bien public, et quand ils ont acquis trop de poids, il les congédie ; ainsi le veut le système. Le prince Hohenlohe

s'est appliqué, en remplissant ses hautes fonctions, à avoir une contenance modeste. Sera-t-il encore chancelier dans un mois? Un passage du toast que l'empereur portait l'autre jour à sa garde, a fait croire qu'il méditait une campagne à fond contre les socialistes, et on affirme que le prince Hohenlohe est contraire aux lois d'exception. Ce qui doit le rendre pensif, c'est que la question sociale a été l'occasion de la chute de son prédécesseur, lequel est tombé au moment où il se croyait sûr que son souverain lui sacrifierait son dangereux rival, le comte Eulenburg, président du ministère prussien.

Voici comment une brochure allemande, qui semble avoir été écrite par un homme bien informé, résume les péripéties de cette pièce (1) :

Le 19 octobre, le ministère tient une séance où le comte Eulenburg cherche à s'entendre avec ses collègues au sujet des mesures à prendre contre les partis subversifs. Le 23, M. de Caprivi, qui désapprouve les projets du comte Eulenburg, offre sa démission. Le même jour, l'empereur va le trouver, lui déclare qu'il peut compter sur lui, qu'il a toute sa confiance. Cependant le comte Philippe Eulenburg, ambassadeur d'Allemagne à Vienne, qui passe pour être fort agréable à son souverain, l'a invité à une partie de chasse dans son domaine de Liebenberg. L'empereur y trouve tous les Eulenburg, sauf le président du conseil, qu il mande par dépêche. Sur ces entrefaites paraît un article de la *Gazette de Cologne*, où il est dit que l'empereur a donné raison à M. de Caprivi, « qu'il est derrière lui. » Cet article déplaît au souverain : il n'admet pas qu'on dise qu'il est derrière quelqu'un, ni qu'on puisse croire qu'il a engagé l'avenir, qu'il n'autorisera jamais des mesures contre le socialisme plus radicales que celles qui agréent au général de Caprivi. Le 26, il lui fait porter par le chef de son cabinet civil, M. de Lucanus, l'ordre de désavouer l'article. Le chancelier répond qu'il ne l'a point inspiré, mais qu'il y souscrit. Guillaume II lui fait donner sa démission et du même coup accepte celle du comte Eulenburg. Le 29, le journal officiel annonce que le prince Hohenlohe a recueilli l'héritage des deux morts.

Que se passera-t-il demain? Personne ne saurait le dire, et probablement Guillaume II lui-même ne le sait pas encore ; mais au moment opportun, il le saura, l'instinct aura parlé. Les Allemands doivent s'attendre à ce que leur empereur les étonne souvent, et ils seraient en vérité aussi exigeans que présomptueux s'ils se flattaient que les surprises qu'il leur ménage leur seront toutes agréables.

G. VALBERT.

(1) *Die Politik am Berliner Hofe.* Leipzig, 1895.

LA MUSIQUE GRECQUE

ET

LES CHANTS DE L'ÉGLISE LATINE

« Il n'est pas possible, a dit Wagner, de réfléchir tant soit peu profondément sur notre art sans découvrir ses rapports de solidarité avec celui des Grecs. L'art moderne n'est en vérité qu'un anneau dans la chaîne du développement esthétique de l'Europe entière, développement qui a son point de départ chez les Hellènes. » Dans tous les arts, en effet, et à toutes les époques, l'influence de l'art grec s'est fait sentir de quelque façon; et l'on peut affirmer que la musique en particulier n'a jamais cessé d'en porter la trace. Mais pour découvrir cette trace aux diverses phases de son évolution, encore faut-il prendre la peine de la chercher et, suivant l'expression de Wagner, « réfléchir tant soit peu profondément » sur les destinées de la musique. » Or c'est ce que, trop longtemps, on a négligé de faire. Nous ne saurions admettre, avec M. Gevaert, que « la période de la réflexion commence à peine pour la musique »; car il y a plus de soixante ans qu'elle a commencé, et personne peut-être n'a autant contribué que M. Gevaert lui-même à lui faire produire des résultats décisifs. Mais, incontestablement, elle est venue plus tard pour la musique que pour les autres arts. Qui s'inquiétait au temps de Bach des origines de cette langue nouvelle, dont le maître immortel achevait, pour plusieurs siècles, de régler la syntaxe? Qui se préoccupait de son histoire, de ses premiers bégaiemens, de ses lentes transformations, des nombreux écrits théoriques que lui avaient consacrés l'antiquité et le moyen âge?

En revanche, depuis soixante ans, depuis que s'est ouverte cette

période de la réflexion, combien d'efforts, combien d'intelligentes recherches, combien de découvertes imprévues! En 1840 paraît à Berlin l'étude de Bellermann, *Die Hymnen des Dionysios und Mesomedes;* en 1847, à Paris, une notice très remarquée d'un savant français, Vincent, sur *Trois manuscrits grecs relatifs à la musique;* en 1865, à Leipzig, le considérable et superbe travail de Westphal, *Geschichte der älteren und mittelalterlichen Musik,* suivi bientôt de sa *Metrik der Griechen;* vers la même époque, l'*Histoire de la Musique,* d'Ambros, plus tard corrigée et développée dans une seconde édition. Enfin, en 1875, ce sont les deux gros volumes de M. F.-A. Gevaert, *Histoire et théorie de la musique dans l'antiquité,* ouvrage sans précédent, véritable monument de science et de divination historique, complété encore tout récemment par un troisième livre non moins précieux : *La Mélopée antique dans les chants de l'Église latine* (Gand, 1895).

L'homme éminent à qui nous devons cette admirable reconstitution de plus de quinze siècles d'histoire artistique, M. Fr.-Aug. Gevaert, est un Belge des provinces flamandes. Fils de paysans, n'ayant guère jusqu'à l'adolescence quitté son village natal, servant de messe, enfant de chœur, sans doute son âme s'est à jamais imprégnée d'une atmosphère toute spéciale, faite d'encens et de musique pieuse. C'est par un morceau religieux, une messe à trois voix, qu'il a débuté dans la carrière de la composition musicale. Et lorsque plus tard, en 1871, l'auteur de tant d'opéras applaudis, du *Diable au Moulin,* du *Capitaine Henriot,* de *Quentin Durward,* fut nommé directeur du Conservatoire de Bruxelles, en remplacement de Fétis, grande fut la surprise de ses amis de le voir brusquement renoncer à tout succès de composition pour s'occuper tout entier d'histoire et de théorie musicale. Il apprend toutes les langues, recherche, rassemble, classe, compare tous les documens du passé. Et un jour enfin, la chanson des souvenirs résonnant en lui plus nette et plus pressante, il se demande s'il n'est pas possible de retrouver dans les chants de l'antiquité grecque l'origine de ces mélodies dont s'est nourrie son enfance, et que les fils de paysans, comme il le dit lui-même, sentent bien plus vivement que les citadins. Il se met au travail, consacre dix années à préparer et à mettre au point les deux premiers volumes de la *Musique dans l'antiquité,* ouvrage de poète et de penseur en même temps que de sévère historien; et durant dix années ensuite il amasse les élémens de son troisième volume, cette *Mélopée antique* qui forme la conclusion et comme le couronnement de son œuvre. Et voici que, grâce à lui, la brume se dissipe; voici que le monde musical ancien surgit devant nous dans sa pleine lumière; et que là-bas, tout au fond de l'immense plaine, se laissent entrevoir les sources mêmes du fleuve sacré.

I

Jusqu'à la guerre du Péloponnèse, la musique n'est en Grèce qu'un assaisonnement de la poésie. Elle a mission d'éveiller dans l'âme de l'auditeur le sentiment et les idées propres à faciliter l'intelligence parfaite de l'œuvre poétique, celle-ci restant l'objet principal autour duquel viennent se grouper tous les élémens d'exécution. Pendant la période classique, tout est toujours disposé pour donner le plus de relief, le plus d'intensité possible à la parole. Et jusqu'à la fin de cette période, le poète composera toujours lui-même la musique de ses drames : il ne viendra jamais à l'esprit d'Eschyle, de Sophocle ou d'Euripide, de confier à autrui le soin de traduire dans le langage des sons les battemens de cœur de leurs personnages.

La même phrase parlée, qui serait à peine perceptible dans une vaste enceinte, devient parfaitement intelligible au spectateur même le plus éloigné, dès qu'elle est musicalement déclamée. Nous pouvons nous en rendre compte par le simple répons d'un enfant de chœur sous les voûtes de nos grandes cathédrales, ou mieux encore par les commandemens militaires de nos officiers de cavalerie au champ de manœuvre. Mais il ne faut pas traiter polyphoniquement les voix si l'on veut laisser en évidence le texte du poète. Aussi le chœur antique ne procédait-il jamais qu'à l'unisson ou à l'octave. Seuls, les instrumens qui l'accompagnaient se permettaient de timides commentaires, soit au-dessus, soit au-dessous du chant, sorte de contrepoint fort rudimentaire et souvent improvisé. Et encore le public protestait-il parfois. Platon demande que cet accompagnement polyphonique soit laissé aux musiciens de profession, et qu'on en supprime l'étude dans le plan d'éducation des citoyens, ceux-ci ne devant s'accompagner sur la cithare qu'en redoublant le texte vocal.

Mais bientôt, avec Euripide, la conception générale de l'œuvre dramatique se transforme : le chœur perd de son omnipotence et fait place aux solistes. La musique tend à prendre une situation indépendante. Les héroïnes d'Euripide chantent beaucoup : désormais l'acteur qui jouait cette sorte de rôle sera doublé d'un bon chanteur, — car c'était un homme qui représentait tour à tour Hélène ou Iphigénie, Phèdre ou Alceste. Chez Euripide, chaque fois qu'il y a une émotion violente à exprimer, un cri du cœur à noter, l'ïambe fait place à des vers mélodiques. De là ces récits déclamés, ces duos précurseurs de nos morceaux d'opéra, élémens caractéristiques de la tragédie nouvelle.

L'orchestre d'alors se composait de deux familles instrumentales : les cordes et les vents.

Les instrumens à cordes, lyres et cithares, n'étaient que des harpes de dimensions restreintes, variant de la septième à la onzième, n'ayant jamais en tout cas dépassé les limites d'une double octave. L'archet était inconnu : lyres et cithares vibraient soit au moyen d'un crochet en os, en métal ou en bois, le plectre, soit directement sous l'action du doigt. Les instrumens à vent, αὗλοι, se rapprochaient de la flûte à bec, du hautbois, voire même de nos clarinettes, les uns à embouchure simple, les autres à anches. Seuls ces instrumens de bois figuraient au théâtre grec : en étaient rigoureusement exclus les instrumens à percussion, lesquels ne servaient guère qu'à seconder des rythmes de danses, certains jours de fêtes plus ou moins licencieuses, celles du culte de Cybèle par exemple. Quant aux instrumens de métal, trompettes droites et cors recourbés, on ne les utilisait en Grèce que dans certains actes et cérémonies de la vie publique et religieuse : appels de guerre, proclamations de hérauts, sacrifices, funérailles.

Les αὗλοι destinés à se faire entendre sur la scène étaient d'une espèce particulière et portaient un nom spécial : *chalumeaux tragiques*. L'αὐλοῦ marchait ordinairement en avant du chœur auquel il donnait le ton dans une courte ritournelle : telle l'antienne avant le psaume dans le chant de l'Église latine.

A mesure que le rôle de la musique devient plus important au théâtre, ses moyens linguistiques d'expression se perfectionnent. Les sept tons diatoniques de l'époque primitive ne lui suffisent plus, — ces sept tons que le moyen âge nous a approximativement conservés dans son plain-chant. — Le chromatisme apparaît, d'abord avec les treize modes aristoxéniens, ensuite avec les quinze tons néo-aristoxéniens. « Combien Philoxène l'emporte sur tous les compositeurs, et que ses cantilènes sont admirablement variées par les modulations, par les passages chromatiques !... » (Athénée, 4-XIV.)

Mais si la langue s'enrichit, les moyens matériels, les ressources instrumentales de l'orchestre ne s'accroissent nullement. « Un phénomène caractéristique de l'histoire musicale, dit M. Gevaert, c'est la lenteur avec laquelle se développe l'étendue des lyres et des cithares, et la vive résistance que l'esprit conservateur des Grecs européens opposa toujours au perfectionnement des instrumens nationaux. Longtemps on se contenta de sept ou huit cordes, et ce nombre ne fut dépassé qu'à une époque où la décadence de l'art classique se faisait déjà sentir. » Chose très étonnante quand on songe que, depuis une date fort reculée, la plupart des instrumens asiatiques, infiniment plus étendus et plus riches, avaient pénétré en Grèce et y étaient cultivés avec succès. Mais ceux-ci semblent avoir été toujours exclus des compositions destinées aux exécutions publiques. Ils servaient dans les fêtes privées : on en usait, par exemple, pour accompagner les

chants bachiques des esclaves, pendant le souper des riches citoyens d'Athènes.

Vers ces temps lointains, le diapason était d'une *tierce mineure* au-dessous du nôtre. Étant donné que la moyenne de la voix humaine gravite entre deux *ré*, celui du médium de la clef de *fa* et son octave supérieure, les documens anciens : *Invocations à la Muse*, *à Hélios*, *à Némésis*, etc., les découvertes récentes (depuis 1880) : *chanson* gravée sur le monument funéraire de Tralles, *chœurs* d'Euripide retrouvés à Vienne sur un papyrus appartenant à l'archiduc Regnier, *hymne* de Delphes, etc., nous indiquent un parti pris de notation de près de deux tons trop élevée.

Chaque printemps, à Athènes, à l'occasion des fêtes dionysiaques, se donnaient des représentations théâtrales solennelles, pendant lesquelles trois poètes-musiciens dramatiques étaient admis à concourir. L'archonte fournissait à chacun d'eux un chœur de quarante-huit hommes, personnel que l'auteur était tenu d'instruire, de même qu'il avait à faire répéter les acteurs : ceux-ci lui étaient désignés par la voie du sort, à moins qu'il n'eût déjà engagé lui-même les interprètes de son œuvre. Tous les frais de la représentation restaient à la charge d'un riche citoyen qui recevait en compensation le titre de « chorège ». Les quarante-huit choristes constituant le personnel chantant et dansant mis à la disposition de l'auteur, ne formaient pas une masse unique appelée à participer simultanément à l'exécution de l'œuvre entière : le poète-musicien les divisait en quatre chœurs de douze personnes, ayant chacun son chef ou coryphée, chacun d'un caractère vocal et « orchestique » bien défini. Lorsque le chœur simple faisait face au spectateur, il y avait quatre personnes de front, trois dans le sens de la profondeur, les meilleurs choristes ainsi que le coryphée ayant place au premier rang, le plus près du public.

Ce n'est qu'à dater de la conquête macédonienne que les théâtres restent ouverts toute l'année. Philippe, ayant pu constater l'enthousiasme des Hellènes pour les spectacles lyriques, se dit fort judicieusement qu'un peuple qu'on amuserait beaucoup songerait moins à se plaindre. Alexandre suit l'exemple paternel et inaugure un système de fêtes sans pareilles jusqu'alors. Aux jeux funèbres en l'honneur d'Éphestion, trois mille artistes sont convoqués à Ecbatane. A Suse, à l'occasion de son mariage avec la fille de l'infortuné Darius, trois grands jours de musique et de spectacles : d'abord concours de virtuoses, ensuite concours de sociétés chorales, enfin grande lutte dramatique entre trois troupes de tragédiens, trois troupes de comédiens, chacune ayant son maëstro, ses chœurs et son orchestre.

Mais ce n'était déjà plus l'art sévère et pur d'autrefois : on commençait à oublier Eschyle ; Sophocle et Euripide ne se maintiennent dans la

faveur publique que grâce aux changemens, aux coupures qu'on leur fait subir. Dès lors, poètes et musiciens forment deux castes distinctes : le nombre des virtuoses s'accroît démesurément. Il se fonde des conservatoires, le collège de Théos par exemple, où l'on donnait à l'enfant une éducation suffisante pour que, ses études terminées, il pût embrasser la carrière d'acteur ou celle de musicien. Il se crée des agences théâtrales comme les nôtres, organisant des compagnies qui courent la province et jouent les pièces nouvelles.

Après Philippe et Alexandre, Rome exagère encore. Malgré la dépopulation graduelle de l'Hellade et l'émigration des artistes et des savans vers des contrées plus prospères, les fêtes musicales deviennent de plus en plus fréquentes. Il y a des concours solennels dans des bourgades comme Tanagra, Thespies, Thèbes même, alors à peu près déserte. Ainsi que le constate M. Gevaert, la musique fut le dernier art de la société païenne. Rien ne manifeste avec plus d'éclat la persistance des traditions artistiques chez les Hellènes que le programme des luttes musicales, resté sans changemens essentiels depuis Périclès : chant citharodique, solo pour instrument à vent, solo de cithare, jeu de l'*aulos* combiné avec un chœur chantant et dansant. Même l'antique danse pyrrhique restera en honneur à Rome, quoique ayant dépouillé son caractère guerrier pour tomber à l'état de simple pantomime...

Excepté Nævius, qui essaya de créer une scène vraiment nationale, tous les tragiques latins se sont contentés d'adapter les drames de Sophocle et d'Euripide à la mesure du théâtre romain. La partie musicale de leurs ouvrages se compose aussi de chœurs et d'airs (*cantica*), mais avec des mélodies toujours écrites par un musicien de profession. Les premières apparitions à Rome des compagnies dionysiaques, musiciens, danseurs et déclamateurs, datent de la destruction de Corinthe : renouvelées de plus en plus fréquemment, elles exercèrent peu à peu sur les rives du Tibre « une influence aussi décisive que le séjour des bouffons italiens sur celles de la Seine en 1752. » Toute la vie du monde élégant fut bientôt organisée d'après la mode grecque. Chrysogone, le riche affranchi de Sylla, comptait tant de musiciens parmi ses esclaves, qu'autour de sa maison ce n'étaient, du matin au soir, que concerts d'instrumens et chansons. Mécène se faisait bercer dans son sommeil par les doux accens de symphonies exécutées à distance. Horace se propose joyeusement d'aller ouïr chez le favori d'Auguste et les nobles mélodies de la lyre dorienne et les cantilènes asiatiques des chalumeaux phrygiens :

Sonante mixtum tibiis carmen lyra,
Hac Dorium, illis barbarum !

Vers le milieu du Ier siècle de notre ère, l'intérêt du public pour la musique d'ensemble s'accroît au point que l'on organise des fêtes sans aucun mélange de représentation théâtrale. « Dans nos concerts, écrit Sénèque, il y a plus d'exécutans qu'il n'y avait jadis de spectateurs dans les théâtres. » Les plus hautes classes de la société ne se contentent plus de jouir oisivement de la musique, elles la pratiquent elles-mêmes. Norbacus Flaccus, consul en l'an 19, est un zélé trompettiste ; Calpurnius Pison, un cithariste remarquable ; Caligula chante et danse ; Titus joue des instrumens à cordes avec une rare distinction. On sait que la belle voix et le talent de Britannicus excitèrent tout d'abord la jalousie de Néron. Quant à celui-ci, ce n'est qu'à force de volonté et d'efforts qu'il parvint à tirer parti d'une voix de baryton naturellement caverneuse et gutturale : « Sur la fin de sa vie, nous dit Suétone, il fit vœu, dans le cas où l'empire lui resterait, de paraître aux jeux qui seraient célébrés pour fêter sa victoire, d'y jouer de l'*orgue*, du *chalumeau chorique*, de la *cornemuse*, et d'y représenter en pantomime le *Turnus* de Virgile... »

Au siècle suivant, Trajan interdit la pantomime à Rome, mais en Grèce il fonde des concours de solistes. Une réaction se produit alors : Adrien envoie des troupes d'artistes dionysiaques courir l'immense territoire de l'empire jusque par delà les Alpes, dans l'extrême Nord. Outre les scènes de tragédie chantées et jouées par un seul artiste, le répertoire scénique avait alors repris pour base les drames d'Euripide, exécutés en partie avec leur musique primitive : au moins est-on fondé à tenir cette dernière circonstance pour très probable, quand on considère que Denys d'Halicarnasse (le Jeune) et Lucien de Samosate parlent de certaines mélodies du grand tragique comme étant parfaitement connues de leurs lecteurs. » Au IIIe siècle, nous voyons Caracalla élever un tombeau à Mésomède pour les progrès par lui apportés à la technique des instrumens à cordes ; Héliogabale chanter, sonner de la trompette, toucher de l'orgue ; Alexandre Sévère jouer de la lyre, du chalumeau, et aussi de la trompette et de l'orgue, à l'exemple de son prédécesseur. Sous le règne éphémère de Carin et de Numérien, on donne un concert où sont réunis cent trompettes, cent joueurs de chalumeaux courbes, centchoraules, cent aulètes solistes et mille acteurs de pantomime.

Voilà maintenant la capitale de l'empire transférée à Constantinople (330). Les Césars sont devenus chrétiens, mais il se gardent de supprimer ou de restreindre les spectacles traditionnels, auxquels la grande majorité des adhérens de la nouvelle religion ne se montre pas moins passionnément attachée que la population païenne. Il est assez curieux de constater que, justement vers le milieu du IVe siècle, les femmes, exclues jusque-là de toute participation à l'art dramatique,

sauf dans les farces populaires, commencent à se montrer sur la scène. Les évêques multiplient leurs objurgations contre l'abus du théâtre. mais en vain. Les plaintes ne sont pas moins vives de la part des philosophes polythéistes : l'empereur Julien déplore les tendances efféminées de la musique de son temps et s'occupe de créer des écoles pour relever l'art du chœur et le diriger dans des voies plus saines. C'est en 395 que le paganisme est officiellement aboli à Rome : les théâtres y restent en faveur ; de même le chant et le jeu de la cithare, les concerts et la musique d'orgue : « Que l'on entende les tambours et, en même temps, les cordes, la symphonie, le chalumeau, le bois, la cymbale, le flageolet, la flûte, le sistre, et que l'instrument dont le gosier d'airain inspire les chants, l'*orgue humide*, émette bruyamment des sons engendrés par un soufflet ! »

Les incursions répétées des Barbares en Italie et dans tous les pays d'Occident pendant le ve siècle, incursions partout accompagnées de ruines, de pillages effroyables, réduisirent les peuples à la misère et portèrent un coup mortel à l'art musical et dramatique. Dans la plupart des grandes villes les théâtres furent détruits ou tombèrent en ruines. Salvien, évêque de Marseille, reproche à ses ouailles leur ardeur pour les divertissemens de la scène, que ni guerres ni dévastations n'ont pu parvenir à éteindre. « Lorsque, au cours du vi^e siècle, conclut M. Gevaert dans son dernier chapitre de l'*Histoire de la musique dans l'antiquité*, la dernière institution artistique de la civilisation païenne vint à sombrer en Occident, la société chrétienne, qui se développait à l'ombre de l'Église de Rome, possédait déjà une poésie et une musique adaptées à son culte. Les premiers monumens de cet art naissant — hymnes de saint Ambroise — remontent à la fin du ive siècle, époque où la technique gréco-romaine était encore très vivante, et où Ammien Marcellin nous montre Rome possédée d'une véritable manie de dilettantisme. Naturellement les cantilènes primitives du christianisme occidental naquirent dans l'atmosphère musicale de leur temps et s'inspirèrent des formes mélodiques en vigueur ; toutefois elles ne prirent pour modèles ni les airs efféminés du théâtre ni les prétentieuses compositions de concert, mais de vieux *nomes* (1) consacrés par une tradition séculaire, et les modestes refrains dont se contentait l'humble population dans laquelle se recrutèrent les adhérents de la nouvelle foi. » Dès les premiers jours où le chant catholique apparaît hors de la pénombre de ses origines, nous le voyons se ramifier en deux directions opposées, l'une tendant vers la mélodie mesurée unie à des textes en vers ; l'autre cherchant un idéal plus étroitement liturgique, se contentant de textes en prose et du rythme

(1) Νόμος, loi, règle, manière d'être, caractère particulier d'une certaine musique.

naturel de la phrase parlée. D'un côté, *hymnes*, *séquences* ou *proses*; de l'autre, les *psaumes*, *répons* et *antiennes*, c'est-à-dire le « plain-chant » dans le sens strict du mot.

II

« En réalité, dit M. Gevaert le chant rythmé associé au jeu d'un instrument, et souvent accompagné de danse, continua d'être cultivé sans interruption par des *musiciens de profession* dans les pays d'Occident autrefois soumis à la domination romaine. Bien que vivant sur un fonds immuable, très restreint apparemment, de motifs poétiques et de thèmes musicaux, cet art séculier ne put demeurer stationnaire au milieu d'une société en voie de transformation constante. Tandis que le chant liturgique arrive dès la fin du VIIe siècle à son état définitif et s'y *maintient* pour toute la suite des âges, le chant mondain se modifie peu à peu, en même temps que la société occidentale, délaissant d'abord la langue littéraire avec sa métrique savante, pour le langage populaire et les vers accentués, plus tard abandonnant complètement le latin, devenu inintelligible aux masses, et adaptant aux idiomes romans et germaniques ce qui lui restait de rythmes antiques. A partir du Xe siècle, son action sur l'art ecclésiastique se manifeste par des inventions de grande portée. L'*Organum* d'Hucbald et de Guy d'Arezzo, cet embryon de la polyphonie moderne, est une imitation du grossier accompagnement qu'exécutaient sur leurs instrumens à cordes les chanteurs de l'époque carlovingienne. Les mélodies et les rythmes des *séquences* ou *proses*, comme les ariettes des drames liturgiques, proviennent de la même source. »

Parmi les divers genres de morceaux dont se forma plus tard l'antiphonaire romain, aucun ne nous est connu par des documens littéraires aussi anciens que l'*hymnodie strophique*. Ce fut le grand défenseur de la foi catholique en Occident, l'évêque de Poitiers, saint Hilaire (367), qui composa les premiers chants de cette espèce. Trois de ses hymnes ont été retrouvées de nos jours : la première, en strophes alphabétiques (*Ante secula*), combat les doctrines ariennes; la seconde (*Fefellit sacrum verbum*) est mise dans la bouche d'une païenne récemment convertie; la dernière (*Adæ cernis gloriam*) porte la suscription *in Satanam*. Mais le véritable fondateur de l'hymnodie, et du chant de l'Église latine en général, fut saint Ambroise : « D'aucuns prétendent que j'ai fasciné le peuple par le charme mélodique de mes hymnes, écrit l'illustre évêque de Milan : assurément je ne m'en défendrai pas. Il y a là, je l'avoue, un charme de grande puissance. Quoi de plus entraînant que la confession de la Trinité renouvelée chaque jour par la bouche du peuple entier? » *Deus creator omnium, Jam surgit hora*

tertia, Æterne rerum Conditor, Veni Redemptor gentium, Illuxit orbi jam dies, Bis ternas horas explicans, telles sont les hymnes attribuées à saint Ambroise par d'irrécusables témoignages. Quant aux quatre autres : *O lux beata Trinitas, Hic est dies verus Dei, Splendor paternæ gloriæ, Æterna Christi munera*, leur authenticité, quoique moins prouvée, ne nous paraît pas non plus sérieusement contestable.

Le vers employé par saint Ambroise, et devenu typique en Occident pour l'hymnodie liturgique, est le *dimètre ïambique*.

Il se rencontre déjà en série continue chez le plus ancien lyrique latin, Lœvius ; chez Horace, il apparaît seulement comme second vers d'un couplet épodique. Le rythme du motif principal de l'*Hymne à la Muse* n'en est qu'une légère variante. C'était apparemment, au IVe siècle, un modèle rythmique très familier à l'oreille : son extrême facilité le rendait propre à être chanté par les masses.

Après nous avoir fait observer, à ce propos, que toutes les cantilènes hymnétiques présentant quelque ancienneté appartiennent à l'un des trois modes principaux de la musique grecque classique, le *Dorien*, l'*Iastien*, l'*Eolien*, et après avoir examiné les soixante pièces de ce genre parvenues jusqu'à nous, M. Gevaert en arrive à conclure qu'une vingtaine seulement de ces pièces présentent au musicien un très sérieux intérêt, les autres n'étant guère qu'imitées des premières, et qu'en somme l'hymnographie latine a atteint dès son origine son point de culture le plus élevé, la seconde génération ayant versé déjà dans l'art très relatif de la contrefaçon.

« Enfin nous arrivons à l'objet spécial de notre examen, dit-il : les antiennes de l'office *des Heures*. Les cantilènes dont nous nous occuperons désormais ont généralement pour texte les paroles mêmes de l'Écriture sainte : elles ne connaissent d'autre rythme que le parallélisme de la poésie des Hébreux, et n'ont retenu de la musique de l'antiquité profane que l'élément imposé par le milieu historique et social ; les modes sous leur forme concrète, c'est-à-dire les motifs mélodiques généralement répandus dans le monde romain. Le domaine exclusif du chant antiphonique est le service divin. »

Et ce chant antiphonique, répétons-le ici, c'est le vrai plain-chant. On appelle *antiphone* ou *antienne* la cantilène entonnée par le préchantre avant le psaume ou le cantique biblique. Musicalement elle forme l'introduction et le finale du chant psalmique, auquel elle se relie par la communauté de mode. Nous avons vu que chez les anciens tout morceau de chant était précédé d'un prélude instrumental dont le but était d'inculquer à l'auditoire, et à l'exécutant lui-même, le ton et le mode de la mélodie vocale. Lorsque l'Église adopta la psalmodie collective, une formule musicale de même genre devint indispensable pour indiquer au chœur des fidèles l'air et le diapason du psaume à chanter. Or,

les instrumens n'ayant pas accès au sanctuaire, leur rôle passa à la voie du préchantre, et le prélude se transforma en une antienne, tantôt vocalisée sans autre texte que les syllabes du mot hébraïque *Alleluia*, tantôt chantée sur un verset tiré de la Bible.

Instituée par l'Église d'Antioche au milieu du IVe siècle, la psalmodie antiphonique se propagea rapidement. Rome l'adopta au temps du pape saint Célestin (422-432). Saint Léon, second successeur de Célestin, lui donna une organisation durable en instituant à côté de la basilique de Saint-Pierre un monastère chargé du service des *Heures canoniques:* telle est l'origine de la *Schola pontificalis,* sorte de conseil supérieur du chant liturgique. A cette époque, l'art antique n'avait pas cessé d'être cultivé activement, et les dénominations des modes grecs se maintenaient dans l'usage général; au commencement du siècle suivant, Cassiodore se sert encore des termes *dorien, éolien, iastien;* mais « après la catastrophe où sombra toute l'ancienne société romaine (574) ce dernier reste de connaissances musicales disparut... A l'époque de saint Grégoire le Grand (600), l'érudit Isidore de Séville ne sait plus ce que c'est qu'un mode, ce que c'est qu'un ton. »

Après une période de deux siècles, période vide de documens musicaux, vers 850 apparaît le premier ouvrage didactique consacré aux chants de l'Église, *Musica disciplina,* du moine Aurélien de Réomé, dans lequel les quatre modes *authentiques* et les quatre *plagaux*, définitivement adoptés par la liturgie catholique, sont pour la première fois désignés par leur numéro d'ordre. A quelle époque le nouveau système modal s'implanta à Rome, on ne saurait le dire : Aurélien, le seul écrivain qui donne quelques renseignemens spéciaux à ce sujet, sait qu'il était pratiqué en Occident du temps de Charlemagne. « Mais si les documens littéraires nous laissent dans une profonde obscurité, les monumens musicaux, les chants eux-mêmes de l'Église latine nous envoient quelques rayons de lumière. En examinant les répons de la messe (particulièrement les *Graduels*), on s'aperçoit que les auteurs des mélodies ont mis sciemment en pratique la théorie des huit sons. Or, comme les parties les plus récentes de l'*Antiphonale missarum* étaient terminées avant 715, nous sommes forcés d'admettre que la tonalité aujourd'hui dite « grégorienne » avait déjà pris racine à Rome pendant le dernier tiers du VIIe siècle. »

Les nomes que le chant chrétien a puisés au fonds commun de la musique gréco-romaine sont assez peu nombreux : quarante-sept thèmes seulement, à ce que nous apprend le chercheur infatigable qui a eu la patience d'étudier, d'analyser, de comparer toutes les antiennes de l'office romain contenues dans les documens musicaux du IXe et du Xe siècle; et encore est-il à remarquer que beaucoup de ces thèmes ne se différencient que par leurs premières notes ou par leur cadence finale.

Après avoir étudié la coupe, la mélopée et la valeur musicale des antiennes, M. Gevaert étudie les trois époques du chant antiphonique :

1° *Antiennes vocalisées sur le mot Alleluia et antiennes psalmiques*, les plus anciennes remontant à la première organisation du chant des *Heures ;* — cette première catégorie existait seule encore au temps où saint Benoît rédigeait la règle de son ordre, vers 530 ;

2° *Antiennes tirées d'écrits publics autres que les psaumes* (Évangiles, livres prophétiques, historiques), datant du premier tiers du VIe siècle, au début des guerres gothiques ;

3° *Antiennes empruntées aux actes des martyrs ou à la vie des saints honorés à Rome d'un culte particulier*, ne faisant pas encore partie de l'office sous le pontificat de saint Grégoire (590-604).

« L'*Alleluia*, dit M. Gevaert, fut, au IVe siècle, le cri de victoire du christianisme sorti de deux siècles et demi de persécutions et d'avanies, l'interjection hébraïque, modulée sous toutes les formes, devint un refrain d'allégresse qui accompagnait les occupations quotidiennes des paisibles populations converties à la nouvelle foi...

« Mais les véritables joyaux de l'Antiphonaire de l'office se trouvent parmi les cantilènes composées sur les textes de la seconde espèce, et particulièrement sur des extraits des livres prophétiques.

« C'est donc pendant l'intervalle compris entre 540 et 600 que cette branche du chant liturgique est parvenue à son plein développement et a donné ses fruits les plus savoureux : les offices de l'Avent et du cycle de Noël, modèles inimitables de mélodie tour à tour grandiose et suave, où tout respire la paix, l'espoir dans la venue prochaine d'une ère de félicité et de salut.

« Comment de pareils chants ont-ils pu se produire à une époque que notre imagination se représente comme une suite interminable et ininterrompue de guerres, de pillages, de massacres, de destructions, de bouleversemens et de cataclysmes tels, que saint Grégoire y voit les symptômes effrayans de la décrépitude du monde et les signes avant-coureurs de l'imminente catastrophe finale ? Il semblerait que, pendant la durée entière de ces soixante années, l'Église n'ait eu de voix que pour gémir et pour se répandre en accens d'angoisse et de suprême désolation... En réalité, la série des désastres ne fut pas continue. Après l'anéantissement de la puissance gothique par Narsès et la reprise définitive de Rome par les Byzantins (552), l'Église jouit d'une assez longue période de tranquillité et les peuples italiques purent croire à un meilleur avenir... Les pires calamités ne devaient commencer que sous le pape Benoît Ier (575-579) : d'abord les incursions incessantes des sauvages Lombards, puis une famine épouvantable ; plus tard des pluies diluviennes, et par suite une inondation qui amena l'écroulement d'une grande partie des anciens monumens de Rome ;

enfin l'horrible peste par laquelle s'inaugura le pontificat de saint Grégoire (590). C'est pendant les années d'accalmie (560-575), à ce moment extraordinaire de l'histoire où, l'esprit antique mort, l'idée catholique prend la direction de la société occidentale, que nous inclinons à placer la composition des plus beaux chants de l'office divin, seuls témoins parlant encore de l'état d'âme de ceux qui vécurent au milieu de tant de formidables événemens. »

Il est impossible de mentionner les diverses causes d'altération du plain-chant, depuis le IXe siècle jusqu'à nous, sans entrer dans un ordre d'explications trop techniques. Je ne parlerai donc point du fameux *diabolus in musica*, cet intervalle de « quinte moindre » que ne redoutaient ni les Grecs ni les chantres habiles de la liturgie nouvelle, et qu'on retrouve à chaque page des manuscrits antérieurs au Xe siècle, époque où le peuple, admis dans le sanctuaire, a naïvement détérioré tout ce qui le gênait : fait dont témoignent non seulement les textes, mais les tons eux-mêmes ! Nous laisserons aussi de côté les divergences des manuscrits, les erreurs d'interprétation dans la figuration des nomes, les transpositions incomplètes, les fautes de tout genre reproduites par les premiers livres imprimés. Encore bien moins prendrons-nous part aux controverses historiques et à la discussion célèbre sur le véritable auteur de la réforme grégorienne. Faut-il l'attribuer à Grégoire Ier, ou bien à ses successeurs Léon II, Benoît II, Serge Ier, tous trois expressément désignés par les contemporains comme ayant possédé des connaissances spéciales en matière de chant...?

Aujourd'hui les torts sont réparés. Dans la seconde partie de son colossal travail, M. Gevaert nous donne la collection complète, soigneusement revisée et justifiée, des antiennes de l'office romain, comparaison faite entre chacune d'elles et son type originel, les « modes » pris pour base de la classification générale. La lumière est donc faite. Grâce à cette admirable *Mélopée antique dans le chant de l'Église latine*, nous pouvons enfin suivre, pour ainsi dire heure par heure, les progrès de ce lent, mais irrésistible courant, issu du pays d'Homère, venant peu à peu envahir et féconder le monde occidental. Ils se déroulent maintenant sous nos yeux, de Pindare à Guy d'Arezzo, les anneaux de « cette chaîne sans fin du développement esthétique de l'Europe », suivant l'expression de Wagner — les quinze premiers siècles de notre art.

CH.-M. WIDOR.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

La principale préoccupation de l'esprit public depuis quelques jours est venue de Madagascar. Les journaux ne parlent guère que de notre expédition, et il n'est pas un lointain village où elle ne soit l'objet de toutes les conversations. Nous vivons dans un temps où la perméabilité des masses populaires les plus profondes fait des progrès prodigieux. Les nouvelles de l'autre bout du monde se répandent partout avec une rapidité dont on ne pouvait, il y a quelques années encore, se faire aucune idée. Il est vrai qu'elles y arrivent assez souvent déformées par les milieux divers qu'elles ont si rapidement traversés, et par les miroirs plus ou moins fidèles qui en ont renvoyé l'image. L'importance relative des objets change quelquefois du tout au tout. On n'imaginerait pas combien les détails qu'on nous donne, avec une singulière abondance, sur l'agonie et la mort d'un pauvre petit soldat, ou même d'un malheureux porteur somali, émeuvent la sensibilité des lecteurs. Et cela est triste, assurément. Mais enfin, lorsqu'on entreprend une expédition militaire, ne faut-il pas s'attendre à des accidens de ce genre ; et les récits trop appuyés dans lesquels se complaisent les correspondans des agences et des journaux constituent-ils une littérature bien saine? On sent un peu trop chez eux, soit dit sans les offenser, l'habitude des romans-feuilletons. Les petites choses finissent par couvrir complètement les grandes. Et malheureusement, dans un pays où tout le monde lit, mais non pas depuis bien longtemps, et où les impressions littéraires sont d'autant plus vives qu'elles sont neuves et qu'elles restent confuses, il s'établit une corrélation intime entre le chroniqueur et le lecteur. Ce dernier est légion; il se confond avec le suffrage universel tout entier. On croirait vraiment, à voir le degré d'excitation, puis d'énervement, où est arrivée l'opinion publique, qu'une campagne à Madagascar avait été considérée à l'origine comme un simple jeu. Évidemment, il y a de la déception, de la désillusion, autant que de l'irritation, dans le sentiment qui se manifeste aujourd'hui partout. Eh quoi! nous

ne sommes pas encore à Tananarive? Nous avons perdu par suite de maladies quelques centaines d'hommes, un millier peut-être? Une incertitude pleine d'angoisse plane encore sur le résultat final? Qui aurait pu croire à de pareilles choses? Des fautes très graves ont été accumulées, oui sans doute, et cela est déplorable; mais il semble, à l'impression produite, qu'on s'attendait à n'en voir commettre aucune au cours d'une pareille campagne, et n'était-ce pas trop exiger?

Le 14 novembre de l'année dernière, nous rendions compte de la séance de la Chambre où M. le ministre des Affaires étrangères avait fait part au Parlement et au pays de la situation à Madagascar. La tentative de conciliation faite par M. Le Myre de Vilers avait été repoussée. Une sorte de panique s'était emparée de nos nationaux : ils avaient évacué l'intérieur de l'île pour gagner la côte et chercher quelque sécurité dans les villes du littoral, ou sur nos navires. Que faire? Fallait-il baisser la tête et accepter le fait accompli? Pouvions-nous renoncer, en un jour de défaillance, à une politique poursuivie pendant de longues années? Ni le gouvernement, ni la Chambre, ni le pays ne l'ont pensé. Il y avait, en ce moment, dans tous les organes de l'opinion, unanimité patriotique, et, malgré les inquiétudes que nous éprouvions dès cette époque, nous n'avons pas voulu la troubler. A la suite d'une longue série d'imprudences, la guerre était devenue inévitable. Il n'était plus temps de récriminer sur le passé; il fallait envisager avec sang-froid les obligations du moment présent. « L'attitude de la Chambre pendant le discours de M. le ministre des Affaires étrangères a été, disions-nous, très significative : elle a été silencieuse, recueillie, presque impassible. Le temps est passé où il suffisait de parler de Madagascar pour provoquer sur tous les bancs, depuis l'extrême droite jusqu'à l'extrême gauche, un entraînement auquel personne n'échappait. Depuis lors, on a pris des renseignemens, on s'est éclairé; on a su qu'un tiers à peine de la grande île était utilement cultivable, que tout d'ailleurs y était à faire, qu'il n'y avait pas la moindre route, pas même de sentiers, et que la fièvre s'étendait comme un mur de défense sur presque toutes les côtes. Ceux qui croient et qui disent que Madagascar serait une colonie supérieure au Tonkin n'ont certainement consulté aucun de ceux qui en sont revenus. La vérité, et la Chambre en a le sentiment, est qu'il s'agit là d'une entreprise de longue haleine, sérieuse, coûteuse, qui demandera des efforts considérables, lesquels seront peut-être médiocrement rémunérés dans l'avenir. Des fautes nombreuses, commises depuis 1885, nous ont amenés peu à peu à la situation où nous sommes. Cette situation est d'autant plus grave que notre liberté de détermination est plus apparente que réelle... » Et nous concluions comme il suit : « Ce n'est rien moins qu'une simple promenade militaire que nous allons faire à Madagascar. Nous espérons que 15 000 hommes y suffiront; nous sou-

haitons qu'on ne dépasse pas 65 millions. Mais il serait moins grave assurément de s'être trompé sur le nombre des millions que sur celui des hommes indispensables. »

Que l'on se soit trompé sur le nombre des millions, c'est maintenant hors de doute : dès le premier jour, nous en avions le sentiment. Si, en fin de compte, le chiffre des crédits demandés primitivement à la Chambre n'est que doublé, il faudra se tenir pour très satisfait. Nous ne sommes pas encore au bout de nos peines, ni de nos sacrifices. Peut-être, au moment où ces lignes seront publiées, et nous l'espérons autant que nous le souhaitons, la nouvelle de notre entrée à Tananarive nous sera-t-elle parvenue ; mais ce serait une grande erreur de croire tout terminé par là. Que le gouvernement malgache se soumette, ou qu'il résiste au dernier moment, ou encore qu'il prenne la fuite et nous oblige à le poursuivre à travers la grande île, les conséquences, dans l'une ou dans l'autre de ces hypothèses, seront pour nous très différentes et inégales, mais elles seront toujours très lourdes. Voilà ce qu'il importe de savoir pour éviter toute surprise nouvelle, car l'extrême impressionnabilité de l'opinion est un danger ajouté aux autres. Peut-être même est-il le plus grave de tous, parce qu'il est en nous-même, ce qui rend encore plus difficile d'y pourvoir. Ce qui se passe en France et à Paris, depuis quelques jours, n'est pas plus rassurant que ce qui s'est passé entre Majunga et Tananarive. On tremble à la pensée de ce qui arriverait le jour où nous aurions à traverser des épreuves plus redoutables encore que celles de Madagascar. Quelque dramatiques qu'aient été les récits des journaux, les incidens de la récente campagne ne sont pas de ceux dont on ne revient pas : il suffit d'y apporter un peu de sang-froid et de fermeté. Mais ce qui est inquiétant comme symptôme, c'est l'état nerveux de l'esprit public. Loin de nous la pensée d'établir une comparaison qui serait excessive, et par conséquent inexacte : il y a eu pourtant, dans l'affolement des imaginations, quelque chose des sentimens, ou plutôt des sensations, que nous avons vus se produire à une autre époque, où la patrie se trouvait en présence de malheurs autrement graves. Ces critiques du plan de campagne, faites le plus souvent par des amateurs de stratégie ; ces injonctions adressées au gouvernement ; ces bruits de disgrâce contre tel général ; cette faveur subite témoignée, bien malgré lui, à tel autre ; cette intervention continuelle de l'ignorance publique dans les détails d'une campagne en cours d'exécution ; ce soupçon que l'on faisait planer sur tous ; ces polémiques inconvenantes entre deux ministères, pour se renvoyer mutuellement la responsabilité de fautes qu'ils ne veulent d'ailleurs pas reconnaître ; ces dénonciations venant d'on ne sait où et visant au hasard l'incapacité d'on ne sait qui ; — pourquoi ne pas avouer que tout cela a eu mauvais air et n'est pas très digne d'une grande et forte nation comme la nôtre ?

Nous ne méconnaissons pas les fautes qui ont été commises. Qu'elles l'aient été par la Guerre ou par la Marine, cela peut intéresser ces deux ministères, et ils paraissent, en effet, attacher le plus grand prix à se blanchir l'un au détriment de l'autre; mais nous restons médiocrement soucieux de ce côté de la question. Il nous importe peu que les fautes principales viennent de celui-ci ou de celui-là, car nous n'en souffrons pas moins dans un cas que dans l'autre. A nos yeux, la faute originelle, et la plus lourde, est dans la composition même du corps expéditionnaire. On sait avec quelle imprudente légèreté il a été formé de pièces et de morceaux par le ministre de la Guerre de cette époque, M. le général Mercier. L'erreur a été reconnue lorsqu'il était déjà trop tard pour la réparer, et elle a pesé cruellement sur la suite de la campagne. La plupart des soldats qui ont été prélevés sur l'armée métropolitaine étaient trop jeunes et n'offraient pas assez de résistance pour supporter les fatigues d'une campagne à travers un pays aussi malsain que Madagascar. Si l'on avait eu besoin d'une démonstration nouvelle de la nécessité d'une armée coloniale pour faire de la politique et des expéditions coloniales, on l'aurait eue dans tout ce qui vient de se passer. L'armée métropolitaine, formée sur le principe du service obligatoire pour tous, et du service à courte durée, n'est faite, ni matériellement ni politiquement, pour les entreprises de ce genre. Cette vérité a été niée par M. le général Mercier, mais elle a été confirmée par les faits. On n'a pas oublié qu'au moment de la discussion du budget de la Guerre, un député, M. de Montebello, a repris la question, et a demandé au nouveau gouvernement et au nouveau ministre quelles étaient leurs intentions au sujet de l'armée coloniale. Il a énuméré avec beaucoup de précision et de vigueur les obstacles qui s'étaient opposés jusqu'alors à la constitution de cette armée, et il a prié M. le président du Conseil de dire nettement à la Chambre ce qu'il en pensait. M. Ribot a donné pleinement raison à M. de Montebello. Il a promis de déposer à très brève échéance un projet d'organisation de l'armée coloniale. Depuis lors nous n'avons rien vu venir. On annonce toujours que le projet est à l'étude, et il l'est, en effet, depuis une douzaine d'années, sinon davantage, sans avoir jamais pu aboutir. Ici encore, les meilleures volontés sont venues se briser contre les prétentions opposées et les divisions du ministère de la Guerre et du ministère de la Marine, et il ne s'est pas trouvé un gouvernement assez fort pour subordonner ces intérêts contraires à l'intérêt supérieur du pays. On annonce que, sur l'initiative de M. Cavaignac, rapporteur du budget de la Guerre, la commission du budget s'est emparée de la question. Ce n'est pas à cette commission qu'il appartient de la trancher, et au surplus la solution proposée par M. Cavaignac est bien loin de nous paraître la meilleure. Mais, de manière ou d'autre, il faut une solution, et nous savons gré à tous ceux qui le rappellent, — même mal à pro-

pos, dirions-nous, si on pouvait le rappeler mal à propos. Nous espérons bien qu'après l'expédition de Madagascar on attendra longtemps avant d'en entamer une autre; toutefois, avec un empire colonial aussi étendu que le nôtre, des conflits peuvent toujours se produire, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, et il importe que nous ayons pour les vaincre l'outil approprié. N'y a-t-il pas quelque chose d'illogique et de contraire au bon sens à suivre la politique que nous suivons, sans en avoir créé au préalable les organes indispensables? Si l'on a cru tout faire en instituant un ministère des Colonies, on s'est bien trompé ; on n'a rien fait du tout ; il n'y a eu rien de changé en France, il n'y a eu qu'un ministre de plus. On a augmenté l'énergie des tentations qui s'exerçaient déjà avec trop de force sur une administration très peu maîtresse d'elle-même. Le jour même où le ministère a été créé, nous avons prévu Madagascar, — *hoc erat in votis!* — et c'est peut-être pour cela que M. Chautemps, rapporteur du projet de loi sur l'expédition, est devenu presque aussitôt ministre des Colonies. Mais quant à l'armée coloniale, elle est restée plus profondément enfouie que jamais dans des limbes impénétrables. On aura plus tard beaucoup de peine à comprendre que, ayant donné une si grande et si rapide extension à notre politique au delà des mers, nous ayons négligé de la pourvoir des deux instrumens qui, seuls, pouvaient en assurer le succès, à savoir une armée coloniale et une loi sur les compagnies de colonisation. Le ministère des Colonies n'est qu'une façade derrière laquelle il n'y a rien, et qui a le tort de faire croire qu'il y a quelque chose.

Ceci n'est pas une digression. Il est certain à nos yeux que, si tous les soldats que nous avons envoyés à Madagascar avaient été des hommes faits, rompus à la fatigue et habitués à de rudes climats, il y aurait aujourd'hui moins de malades dans les hôpitaux, moins de morts sous la terre ou au fond des mers, et que la colonne qui est sur le point d'arriver à Tananarive serait plus résistante et plus imposante. Qui aurait pu croire, lorsque nous sommes partis quinze mille, — et il faut ajouter à ce nombre environ dix mille porteurs, — que quatre mille et quelques centaines d'hommes à peine seraient capables de partir d'Andriba pour marcher sur la capitale? Et combien seront-ils au moment d'y toucher? Oui, certes, les fautes ont été multipliées, sans quoi ce résultat serait inexplicable. On a parlé beaucoup du désordre qui a présidé au débarquement, et qui paraît, en effet, avoir été extrême. L'histoire du wharf qu'on a été obligé de couper en deux, parce que les sondages faits pour l'établir en une seule jetée avaient été mal exécutés, est passée à l'état de légende. Quelques optimistes quand même assurent aujourd'hui qu'il a mieux valu avoir deux wharfs plus courts que d'en avoir eu un seul plus long. Mais ce qu'on ne peut nier, c'est que les chalans faisaient défaut pour le

débarquement, que les canonnières manquaient pour remonter le Betsiboka jusqu'à Suberbieville, et que la flotille sur laquelle on avait compté s'est trouvée insuffisante. De là des retards qui ont influé sur toute l'expédition. La marche de Majunga à Suberbieville, et de Suberbieville jusqu'à Andriba, a été extrêmement laborieuse. Pas un seul moment nos soldats n'ont été arrêtés par l'ennemi. Toutes les fois que nous les avons rencontrés, les Hovas ont pris la fuite, soit qu'ils aient été démoralisés par la supériorité de nos armes, soit qu'ils aient voulu réserver toutes leurs forces pour un combat désespéré sous les murs mêmes de Tananarive. On a pu dire, presque sans exagération, que s'il n'y avait pas eu des Hovas dans l'île, les difficultés auraient été pour nous exactement les mêmes, car elles ont consisté presque exclusivement dans le climat qu'il a fallu subir et dans la nature des régions qu'il a fallu traverser. Mais ne savait-on pas d'avance que le climat était meurtrier? Ignorait-on qu'il n'y avait pas, sur tout le territoire de Madagascar, une seule route? On le croirait, en vérité, lorsqu'on songe au fâcheux *impedimentum* dont on a encombré notre marche par le fait des voitures Lefebvre. Ces voitures avaient pourtant été essayées déjà dans la brousse du Dahomey, et elles y avaient donné de très médiocres résultats : mais enfin la distance de Kotonou à Abomey n'est pas comparable à celle qui sépare Majunga de Tananarive, ou même d'Andriba, puisque c'est là qu'on s'est décidé à se séparer de ce poids mort. Étant données les conditions générales de l'expédition, le problème était des plus simples à poser, sinon à résoudre. Il s'agissait de traverser le plus rapidement possible les parties vraiment insalubres de l'île, pour arriver jusqu'aux plateaux. Par suite de quelle aberration d'esprit a-t-on compliqué l'opération par la nécessité de faire une route, non pas seulement pour nos soldats, mais encore pour plusieurs milliers de véhicules qui ne pouvaient rouler que sur un chemin carrossable? On a perdu ainsi un temps précieux, et, ce qui est pire, on a laissé nos hommes exposés pendant de longues semaines à un climat qui, au su de tout le monde, devait produire chez eux des effets funestes. Ce sont là les plus lourdes fautes commises dans la conduite même de la campagne. Nous ne parlons pas du rapatriement des malades par la mer Rouge; il a été presque universellement blâmé; mais il n'a pas eu d'effet immédiat sur l'expédition elle-même, puisque les malades qu'on renvoyait en Europe étaient évidemment considérés comme incapables de reprendre jamais leur place dans le corps expéditionnaire : de toute manière, ils étaient perdus pour la suite des opérations.

Maintenant, le sort en est jeté. Nous n'avons plus qu'à attendre des nouvelles de la colonne qui a quitté Andriba et qui est peut-être arrivée en ce moment même à Tananarive. L'esprit de critique a été poussé si loin, — et sans doute l'esprit de parti s'y est mêlé quelquefois, — qu'on a reproché au général Duchesne la témérité de sa marche finale sur la capi-

tale. On a même assuré qu'il n'avait agi que sur l'ordre formel du gouvernement, lequel aurait besoin d'un succès pour la prochaine rentrée des Chambres, et qui jouerait ainsi le tout pour le tout. Avons-nous besoin de dire que ces accusations tiennent de la fantaisie? Le général Duchesne, une fois parvenu à Andriba, n'avait plus qu'un parti à prendre, et nous aurions préféré qu'il le prît plus tôt. Le moindre retard nouveau nous aurait exposés à ne pas atteindre le but avant la saison des pluies : dès lors l'opération tout entière était manquée, au moins pour cette année, et nous étions exposés à toutes les rigueurs de l'hivernage dans les conditions les plus déplorables. Les lenteurs même qui ont caractérisé la première phase de l'opération ont eu du moins pour résultat d'assurer au général Duchesne une base d'opération aussi solide que possible. Puisque les voitures Lefebvre ont pu arriver jusque là, grâce à la route qu'on leur a faite, espérons qu'elles servent maintenant à quelque chose, et que les transports sont devenus faciles et rapides entre Suberbieville et Andriba. La colonne de marche est partie dans les meilleures conditions : le sort de la campagne dépend désormais de sa bonne fortune. Rien n'égale l'impatience avec laquelle, au moment où nous écrivons, la France entière attend un télégramme qui lui annonce l'entrée de nos troupes à Tananarive. Certes, tout ne sera pas terminé alors. En mettant les choses au mieux, c'est-à-dire dans l'hypothèse où le gouvernement hova se soumettrait et accepterait tel quel le traité que le général Duchesne apporte avec lui, bien des questions resteraient encore en suspens. Il serait téméraire de croire que le traité de Tananarive produira instantanément les effets que le traité du Bardo a produits autrefois dans la Régence de Tunis. Nous aurons à faire peu à peu la conquête de l'île, et à y établir partout l'autorité de notre protectorat. Mais n'anticipons pas sur un avenir qui n'est pas encore ouvert. Pour le moment, toutes les pensées comme tous les vœux se concentrent sur la colonne de marche, et il y a quelque chose d'émouvant dans cette attente générale : l'émotion toutefois est mêlée de confiance. L'anxiété de ces derniers jours se dissipera vite quand nous serons entrés à Tananarive. Nous aurons atteint, pour cette année, le résultat que nous avions visé, et c'est surtout en matière de politique coloniale qu'il est vrai de dire qu'à chaque année suffit sa peine.

A l'étranger, la quinzaine qui vient de s'écouler a été marquée par un seul événement de quelque importance, à savoir la célébration à Rome de l'anniversaire du 20 septembre. Les Allemands fêtent ce qu'ils appellent leurs noces d'argent avec la victoire : il y a vingt-cinq ans, en effet, qu'ils nous ont battus dans les conditions que l'on sait. Ces souvenirs sont trop douloureux pour que nous rendions compte des commémorations allemandes : cependant, il faut reconnaître qu'elles sont

légitimes, et qu'en somme, dans l'éclat qui leur est donné, il ne s'est produit aucun incident dont nous ayons eu particulièrement à nous plaindre. On s'est appliqué à leur enlever tout caractère agressif. Il semble que les Italiens aient été un peu jaloux des réjouissances de leurs alliés et qu'ils aient voulu, eux aussi, célébrer leurs noces d'argent avec quelque chose : il est difficile de trouver une autre explication à la solennité inaccoutumée qu'ils ont donnée, cette année, à la célébration du 20 septembre. On ne peut vraiment pas, au point de vue purement militaire, comparer les fêtes italiennes à celles qui ont lieu en Allemagne, car enfin, si la poudre a parlé bruyamment, en 1870, autour de la Porta Pia, ce n'était évidemment que pour la forme : le malheureux Pie IX était sans défense. Mais, au point de vue moral et politique, la date du 20 septembre n'en est pas moins très importante dans l'histoire de l'Italie. Elle marque la fin d'une période et le commencement d'une autre. Tous les ans, on la célébrait dans les différentes villes de la péninsule, et on le faisait de manières très différentes suivant le plus ou moins d'enthousiasme qu'elle excitait ici ou là. Ces manifestations avaient conservé un caractère tout local et municipal. Cette année, on a décidé de faire du 20 septembre une fête nationale, ce qui était peut-être grandir les choses, car il y a dans l'histoire de l'Italie contemporaine des souvenirs plus glorieux que celui-là : il est vrai qu'ils ne reportent pas la pensée juste à vingt-cinq ans en arrière, et qu'ils ne peuvent pas se combiner et s'allier avec les anniversaires allemands. Quoi qu'il en soit, la résolution une fois prise, M. Crispi l'a exécutée avec sa décision ordinaire. Non pas que cela lui ait été de prime abord bien agréable, mais il est habitué à passer hardiment sur toutes les difficultés. Lorsque la proposition a été faite à la Chambre d'ériger le 20 septembre en fête nationale, il semble bien que le gouvernement ait été pris un peu au dépourvu. L'initiative venait d'on ne sait plus quel député obscur : M. Crispi est trop fin pour n'avoir pas senti tout de suite qu'elle avait de grands inconvéniens, et, dans la franchise du premier moment, il n'a pas caché qu'elle lui semblait peu opportune. Il y a des calices qu'il faut avaler vite, en fermant les yeux; celui-là était du nombre. Combattre la motion présentée aurait semblé une sorte de désavœu des événemens de 1870, ou, dans tous les cas, aurait été interprété de la sorte. M. Crispi a donc demandé à la Chambre de voter la proposition à l'unanimité, et c'est ce qu'elle a fait. A partir de ce moment, toutes les autres questions sont passées au second plan. On ne s'est plus occupé que des fêtes du 20 septembre; mais elles provoquaient les sentimens les plus divers.

Sans doute, une grande partie de l'opinion approuvait : toutefois, quelques-uns de ceux qui le faisaient le plus haut se demandaient plus bas s'il était de bonne politique de prendre Rome pour théâtre de manifestations qui devaient être considérées comme offensantes pour

le Saint-Père. Au milieu de la ville en fête, parée, illuminée, un point était condamné à demeurer triste et sombre; et là, un vieillard qui n'est rien moins que résigné, le plus auguste des souverains dépossédés, celui de tous assurément qui reste le plus grand dans sa chute temporelle, devait ressentir l'outrage avec amertume et préparer quelque protestation douloureuse et ulcérée. Il y a bien peu d'Italiens qui, au fond de l'âme, ne regrettent la rupture qui s'est faite entre le pape et le roi, entre la tiare et la couronne. Elle était probablement inévitable, mais ils ne la regardent pas moins comme déplorable, et, dans le secret de leurs rêves, tous s'abandonnent à l'espérance de voir cette antinomie se résoudre un jour. Il s'est passé un petit incident qui mérite bien d'être mentionné, parce qu'il révèle sous une forme piquante ce que ce sentiment a de profond. L'homme qui paraissait le plus naturellement désigné pour prendre part aux fêtes de Rome est le général Cadorna : c'est lui qui a enfoncé la Porta Pia en 1870, et fait à coups de canon la fameuse brèche par où est passée la révolution triomphante. Le général Cadorna a reçu une invitation particulière d'avoir à se rendre à Rome ; il a répondu au Syndicat en s'excusant pour des raisons d'âge et de santé. Il se réjouissait volontiers du pèlerinage patriotique qui allait faire accourir tant de citoyens italiens, mais il avait soin de marquer sa satisfaction de voir « à toutes les époques de l'année accourir à Rome des pèlerins de toutes les parties du monde pour rendre l'hommage dû à l'Église et à son vénérable chef. » Qui se serait attendu à cette réponse de la part du bombardeur de 1870? Elle est pourtant bien italienne. Les journaux avancés ont jeté feu et flammes contre le général Cadorna : qui sait ce que leurs rédacteurs écriront à leur tour dans vingt-cinq ans? Sur tous les points de l'Italie des manifestations de respect et de sympathie se sont produites en faveur du Saint-Père, et des télégrammes de condoléance lui sont venus par monceaux du monde entier. En Belgique en particulier et en Autriche, de la part soit du clergé, soit des fidèles, de vives protestations se sont élevées contre ce que la célébration du 20 septembre avait de blessant pour le Saint-Siège et pour le pontife qui l'occupe avec tant de dignité.

En outre, M. Crispi ne pouvait pas se dissimuler que les fêtes de Rome causeraient quelque embarras à plus d'un gouvernement étranger, et surtout à ceux avec lesquels il a noué les liens les plus intimes. Tous ont accepté les faits accomplis il y a vingt-cinq ans, mais il en est qui n'aiment pas beaucoup qu'on les leur rappelle. Ne parlons pas de nous, à qui on ne peut vraiment pas demander de prendre goût aux anniversaires de 1870, quels qu'ils soient, et celui du 20 septembre n'a rien qui doive particulièrement nous agréer. Mais nous ne sommes pas seuls à éprouver, à l'égard de cette date, un sentiment de réserve. L'Allemagne elle-même, dont le gouvernement est pro-

testant, compte un très grand nombre de catholiques, organisés comme on le sait en parti puissant, et avec lequel il faut compter. Dans chaque pays, les catholiques ont leurs préoccupations dominantes. Chez nous, il ne semble pas que, depuis d'assez longues années, la situation temporelle du Saint-Père y occupe la première place : il n'en est pas tout à fait de même en Allemagne. L'irritation y aurait été extrêmement vive si le gouvernement avait pris une part quelconque aux fêtes de Rome, et il a bien fallu ménager cette susceptibilité

Avons-nous besoin de dire qu'en Autriche l'embarras a dû être encore plus grand. Si le gouvernement de l'Allemagne est protestant, celui de l'Autriche est catholique. L'empereur Guillaume aime à aller à Rome. Avant lui, son père, lorsqu'il était prince impérial, faisait aussi de fréquens voyages en Italie, et il a passé à San-Remo les derniers jours qui ont précédé sa fin. Il n'en est pas de même de l'empereur François-Joseph. Celui-ci a bien voulu oublier que l'Italie actuelle s'est faite en grande partie à ses propres dépens; mais il n'a pas oublié aussi aisément qu'elle s'est faite aux dépens du pape, et, plus encore par inclination de conscience que par raison politique, il n'a jamais remis les pieds dans la péninsule depuis 1870. Lorsqu'il vient dans le midi de la France, il a soin d'éviter le territoire italien. En 1881, le roi Humbert, accompagné de la reine Marguerite, est allé à Vienne, où il a été reçu officiellement, en très grande pompe. L'empereur François-Joseph ne faisait aucune difficulté à accueillir chez lui son allié, son ami; mais lorsqu'il s'est agi pour lui de rendre la visite, la difficulté a commencé. Il l'aurait rendue volontiers, on le dit du moins, à Venise, à Milan, dans des provinces qui lui avaient autrefois appartenu à lui-même et qui lui avaient été arrachées par le sort de la guerre; mais, à Rome, il n'y pouvait consentir. S'il avait renoncé pour son compte à la Vénétie et à la Lombardie, le pape n'avait pas renoncé à ses États. Il y avait là une situation devant laquelle on pouvait s'incliner, mais qu'on ne pouvait pas consacrer par une démonstration personnelle. Ce qui est sûr, c'est que, depuis quatorze ans, la visite faite à Vienne par le roi Humbert et la reine Marguerite ne leur a jamais été rendue, parce qu'il aurait fallu pour cela que François-Joseph allât à Rome. La politique a conseillé de part et d'autre de jeter un voile sur cette situation fausse; malheureusement, la fête du 20 septembre a quelque peu soulevé ou même déchiré ce voile. L'abstention de l'Autriche, abstention qui d'avance était certaine, a déterminé celle des autres puissances. Tous les ambassadeurs, sauf l'ambassadeur d'Angleterre, ont fermé leurs fenêtres le 20 septembre et se sont gardés de les pavoiser. Nous ne pouvions pas faire plus que les autres, qui ne faisaient rien. La fête du 20 septembre a donc gardé un caractère tout italien : elle y a gagné en intimité, mais elle y a un peu perdu en rayonnement. La Triple-Alliance n'y a pas figuré.

Il est vrai que l'attitude de l'Autriche était particulièrement difficile dans cette circonstance, car, si l'Autriche est l'alliée de l'Italie, il s'en faut de beaucoup que la confiance des deux gouvernemens soit entière et porte sur tous les points. L'Autriche, assurément, a fait son deuil de ce qu'elle a perdu; il n'entre pas dans sa pensée de reconquérir la Vénétie et la Lombardie; mais elle a la prétention de garder toujours ce qu'elle a pu conserver jusqu'ici, c'est-à-dire Trente et Trieste, et il n'est pas un seul patriote italien qui n'ait l'espoir de les lui arracher un jour. L'alliance austro-italienne porte sur des intérêts européens très généraux et plus ou moins bien compris : elle s'arrête aux intérêts respectifs des deux pays. La révolution italienne est momentanément suspendue, elle n'est pas achevée : elle ne le sera que lorsque Trieste et Trente auront fait retour à la patrie antique et en auront complété l'unité. Il y a à Trente, et surtout à Trieste, une population italienne très ardente, dont les comités se rattachent à ceux de la péninsule, et, dans les uns pas plus que dans les autres, on ne renonce à rien. Les obligations qui résultent de la politique d'alliance mettent une sourdine à l'expression de ces sentimens, sans que l'intensité en soit diminuée. Des conspirations, des luttes à main armée ont eu lieu autrefois, et ont fait des martyrs dont le nom est resté dans les cœurs patriotes. N'était-il pas évident qu'une fête comme celle du 20 septembre, qui n'était autre chose que l'arrogante glorification de la révolution italienne, devait amener une fermentation violente dans ces élémens plus ou moins troubles, que la raison d'État peut comprimer, mais non pas les étouffer? C'était jouer avec la poudre que de célébrer cette date. L'Autriche s'est abstenue; nous allons voir à quelles manifestations on s'est livré contre elle; mais si, faisant violence à ses sentimens, à ses instincts, elle avait cru devoir les subordonner à un intérêt politique supérieur et prendre part, quand même, aux réjouissances de Rome, il est infiniment probable qu'elle aurait été encore plus maltraitée. La prudence, en un tel jour, conseillait de ne pas montrer le drapeau autrichien.

A Trieste, la commémoration du 20 septembre avait été formellement interdite, et rien n'était plus naturel. En Italie, dès le premier jour, les comités révolutionnaires ont annoncé l'intention de célébrer la mémoire du triestin Venezian et d'installer son buste dans une niche sur la façade du Vascello, le casino qui, en 1849, été vivement disputé entre Français et Italiens. Ce sont des souvenirs bien lointains, et complètement effacés pour nous. La police avait interdit l'inauguration du buste de Venezian et fermé avec des planches la niche où on devait le placer. Il n'a été tenu aucun compte de ses ordres, et les planches qu'elle avait clouées contre la niche ont été violemment arrachées. Le buste de Venezian a été inauguré aux cris de : « A bas l'Autriche ! » pendant que le député Barzilaï, Triestin lui-même, pro-

nonçait un discours très violent. On raconte aussi qu'au moment où la députation des Triestins, — car si on a pu leur interdire de célébrer le 20 septembre chez eux, on n'a pas pu les empêcher d'aller le célébrer à Rome, — au moment donc où la députation des Triestins déposait sur la tombe de Victor-Emmanuel une couronne avec cette inscription : « A leur roi regretté, Trieste et l'Istrie! » M. Villa, président de la Chambre des députés, qui visitait le Panthéon, a demandé qu'on lui présentât les délégués. « Je me réjouis avec vous, leur a-t-il dit, de l'hommage rendu au grand roi. J'ai toujours éprouvé un sentiment chaleureux pour l'italianité de Trieste. C'est mon ardent désir que vos vœux s'accomplissent. » Un tel langage, dans la bouche du président de la Chambre des députés, a une portée qui n'échappera à personne. Au reste, les manifestations du même genre se sont multipliées, et il deviendrait difficile de les raconter toutes. Parfois, elles ont pris un caractère nettement républicain. Mais, de toutes, les plus significatives sont celles qui se sont produites devant le palais Chigi, où siège l'ambassade d'Autriche. Le 21 septembre, lorsque le long cortège qui venait de quitter la Porta Pia a défilé devant l'ambassade, toutes les bannières se sont abaissées en même temps comme si elles obéissaient à un mot d'ordre, en même temps que se faisaient entendre des salves de sifflets. Les fêtes populaires ont cela de précieux, mais aussi de dangereux, qu'elles font jaillir avec force les sentimens que la diplomatie comprime au fond des cœurs. Et c'était bien là le péril du 20 septembre, péril que M. Crispi avait, dès le premier moment, entrevu, mais qu'il se faisait fort de conjurer. On voit qu'il n'y a qu'assez imparfaitement réussi.

Au reste, l'incident le plus curieux a été le discours que M. Crispi lui-même a prononcé au pied de la statue de Garibaldi. L'inauguration de ce monument a été, si on nous permet d'employer ce mot vulgaire, le clou de toutes ces fêtes. Elle a réussi admirablement. Le temps était splendide. L'enthousiasme était à son comble. M. Crispi, qui est un des derniers survivans des grandes luttes et qui a gardé dans son caractère quelque chose de ce qu'elles ont eu d'aventureux, de hardi, de brutal, enfin de très mélangé, M. Crispi était en quelque sorte désigné pour prendre la parole. Il l'a fait, mais, de l'aveu de tous, son discours a causé une grande déception. Un thème admirable s'offrait à lui : qui ne l'aurait applaudi s'il s'était borné à le développer? Pourquoi ne s'est-il pas contenté de glorifier la patrie italienne, de mesurer l'espace parcouru, le progrès accompli depuis vingt-cinq ans? Il aurait fait vibrer tous les cœurs, même au delà des Alpes, s'il avait montré l'Italie ayant pris place désormais au rang des grandes puissances, étendant glorieusement son domaine colonial, participant à toutes les grandes choses qui se font dans le monde, et sûre enfin de son avenir autant qu'elle est fière de son passé. On lui aurait su gré

d'éviter toute allusion à ce que l'œuvre accomplie avait eu quelquefois d'exigences fâcheuses et à ce qu'elle avait laissé de divisions. En un jour pareil, une fanfare purement patriotique aurait été tout à fait à sa place. M. Crispi ne l'a pas compris. Irrité sans doute des manifestations qui s'étaient déjà produites autour du Saint-Père, il a adressé au Vatican une admonestation sévère et menaçante, et dans quels termes! A l'entendre, c'est pour son plus grand bien que le Pape a été privé du pouvoir temporel. Ce pouvoir était pour lui une gêne, une diminution de sa liberté. Il y avait là un problème resté irrésolu à travers les siècles et qui pesait sur la papauté : le génie italien l'a résolu par la loi des garanties. « La catholicité devrait être reconnaissante à l'Italie des services qu'elle a rendus au pontificat romain. Tout cela est notre œuvre : œuvre du parlement et du roi. Je dirai même, a-t-il ajouté, que ce fut l'accomplissement de la volonté du Très-Haut. Les audacieux qui, méconnaissant la loi éternelle, s'opposent à la volonté de Dieu ne manquent pas, et nous devons reconnaître avec regret que ce sont ceux qui se disent ses ministres. Mais ils ne prévaudront pas, et peut-être deviendront-ils plus sages. Les ministres du culte savent qu'on ne les touchera pas tant qu'ils resteront dans les limites de leur droit. Ils savent qu'en prêchant la rébellion contre les lois leur œuvre ne profiterait qu'aux anarchistes, qui nient Dieu et le roi. Cette œuvre alors ne pourrait pas rester impunie. » On croirait entendre Bonaparte, devant la grande Pyramide, parlant aux imans et aux muphtis.

Il serait impossible de comprendre pourquoi M. Crispi, d'ailleurs à l'étonnement général, a cru devoir prononcer de semblables paroles, si sa situation et son intelligence élevées ne lui avaient pas fait sentir par mille symptômes qui échappaient à d'autres, mais dont sa perspicacité était frappée, que cette fête, qu'on le voulût ou non, ne pouvait pas être celle de l'union : tout au plus était-elle celle de l'unité, et encore? Nous ne voulons pas dire par là qu'elle n'ait pas été fort brillante. Elle a jeté pendant plusieurs jours de suite un très vif éclat. Le roi, la reine, le prince royal, ont été l'objet d'ovations enthousiastes et sans cesse renouvelées. Mais on a été un peu surpris de l'absence autour d'eux de quelques personnes de leur famille. Quoi qu'il en soit, leur popularité s'est manifestée de la manière la plus évidente. Les critiques, et elles ont été abondantes, ont porté sur leur gouvernement. On en a voulu à M. Crispi de n'avoir pas accordé amnistie pleine et entière aux condamnés politiques, dont le plus grand nombre ont été frappés par les tribunaux militaires à la suite des troubles de Sicile. Leurs peines ont été diminuées, elles n'ont pas été levées. M. Crispi a craint sans doute de paraître céder à l'opinion publique, qui, dans des élections répétées, a donné une écrasante majorité de suffrages à quelques-uns de ces malheureux. Nous ne sommes pas juge de la question de savoir si

la situation intérieure de l'Italie permettait en ce moment de pousser la clémence jusqu'au bout, et il faut bien croire que non, car jamais occasion n'avait été plus favorable au plein exercice de la générosité royale. En tout cas, la déception a été grande, et les journaux avancés ne manquent pas de l'exprimer en termes acerbes ou même violens. Il en est plusieurs qui blâment les fêtes, et qui opposent à ce décor de théâtre l'état de l'Italie telle qu'ils la voient, ou peut-être qu'ils veulent la faire voir. Nous n'avons aucune intention de nous faire ici l'écho de leurs doléances. L'Italie a jugé bon de choisir le 20 septembre pour sa fête nationale : c'est son affaire. Ne nous a-t-on pas reproché quelquefois à nous-mêmes d'avoir pris pour la nôtre le 14 juillet? Et il est certain que si on regarde froidement le fait en lui-même, au lieu de le considérer comme un symbole, il prête facilement à la critique. Mais le 14 juillet ne regarde que nous, tandis que le 20 septembre touche, comme on l'a vu, à des intérêts internationaux qui n'ont pas encore retrouvé leur équilibre. La loi des garanties elle-même, bien qu'on nous la présente comme une des productions les plus achevées du génie italien, mérite-t-elle tout à fait son nom? On peut en douter, puisqu'il dépend du gouvernement seul de la retirer, et que M. Crispi a semblé menacer le Vatican de ne plus en tenir compte le jour où il jugera que le clergé est sorti des limites de son droit. Mais, encore une fois, nous ne discutons pas ces questions. Tout ce que nous voulons dire, c'est qu'elles dormaient, et que M. Crispi, soit par la fête du 20 septembre elle-même, soit surtout par le langage qu'il y a tenu, les a brusquement réveillées. Il les a posées à nouveau, agitées, discutées, et non pas peut-être résolues de manière à tranquilliser tout le monde. A quoi bon cette mise en scène? C'est un plus grand principe politique que celui qui recommande *quieta non movere*. Le temps arrange bien des choses, à la condition qu'on le laisse agir patiemment et sans le troubler. Lorsqu'on fait le bilan des avantages et des inconvéniens que la fête du 20 septembre a procurés à l'Italie, il est au moins douteux que la balance penche du côté des premiers.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

APRÈS FORTUNE FAITE

CINQUIÈME PARTIE (1)

XIX

M. l'intendant avait dit vrai, le vieux poirier qu'on croyait mort avait subitement reverdi. Par intervalles, à de certains jours, M. Trayaz était un autre homme. Il le sentait lui-même et il faisait honneur de son heureux changement à deux jumelles qui lui avaient plu, avec lesquelles il avait beaucoup bavardé, et plus encore au neveu récalcitrant qu'il se promettait de réduire à l'obéissance. Si son visage flétri s'était ranimé, si son regard sombre, éteint, s'était réchauffé, son cœur n'en était pas plus tendre. Aux raisons majeures qu'il avait eues de faire venir chez lui Mlle Ameline Verlaque s'en ajoutait une autre que M. Sucquier n'avait pas dite : il aimait à inquiéter sa famille. Il lui préparait une surprise désagréable pour le mois de mai, dans la personne de trois Américaines dont il espérait la visite; mais il ne voulait pas attendre jusque-là pour lui procurer de pénibles émotions. Il avait plus que personne le talent de tenir son monde sur le gril.

Il y avait toujours à la Figuière un favori ou une favorite. Depuis quelque temps déjà, c'était Mlle Huguette Lejail qui occupait la première place dans les bonnes grâces du maître; il ne fallait plus songer à soutenir la concurrence; elle triomphait, elle régnait, elle trônait. Elle n'avait que la peine de désirer, tout

(1) Voir la *Revue* des 15 août, 1er et 15 septembre, 1er octobre.

lui était accordé. Son grand-oncle semblait avoir ouvert à ses fantaisies un crédit illimité : chiffons, bijoux, il la comblait de présens; il l'avait autorisée à ordonner comme elle l'entendait les fêtes et les festins, à commander dans sa maison, à chapitrer ses gens, qui étaient chapeau bas devant elle. Sam lui-même, Sam l'avisé, déclara un jour à l'office que cette jolie petite intrigante était une sorcière, qu'elle menait le vieil homme par le bout du nez, qu'on verrait bientôt s'accomplir un événement extraordinaire, phénoménal, *stupendous*. On le pria de s'expliquer, il répondit :

— Motus! je sais ce que je dis.

Si Sam s'étonnait de cette prodigieuse fortune, d'autres s'indignaient. Mme de la Farlède en perdait l'appétit, le sommeil et jaunissait à vue d'œil. Elle porta ses doléances devant le tribunal de sa mère; elle accusa sa sœur d'avoir violé la foi des traités : Mme Lejail fut aigre dans sa riposte ; Mme Limiès chercha vainement à rabattre les coups; on fut une semaine sans se parler. Casimir ne s'indignait ni ne s'étonnait, mais il n'était qu'à demi content. Il se plaignit plus d'une fois que sa reine, à qui la tête tournait, le négligeât ou le traitât avec arrogance. Cependant elle s'étudiait dans ses bons jours à le consoler de ses oublis et de ses hauteurs. Elle lui avait les obligations qu'a une comédienne à l'auteur qui lui fait des rôles. Ne l'avait-il pas aidée à gagner le cœur de M. Trayaz en composant des charades, des pièces, et lui fournissant l'occasion de déployer ses rares talens, de briller, d'enlever tous les suffrages? Pour racheter ses torts, elle faisait avec son poète de grandes parties de tandem, heureuse de se montrer à son oncle dans le costume de cycliste qu'il avait commandé pour elle à Paris, de lui faire admirer sa veste courte, sa chemisette de flanelle, son col artiste, sa cravate de satin noir, son pantalon zouave à gros plis creux, qu'une ceinture retenait à sa taille et qui retombait en bouffant au-dessus de son mollet. Elle portait un corset merveilleux qui se prêtait à tous ses mouvemens, mais elle ne le montrait pas. Les deux casse-cou faisaient des courses folles, dévalaient à toute vitesse les côtes les plus rapides, et de temps à autre roulaient ensemble dans une fondrière. C'étaient là des accidens qui plaisaient infiniment à Casimir. Elle lui reprochait de les chercher et de les exploiter, et en prenait prétexte pour le bouder, après quoi elle le recevait à merci.

Cette jolie fille, qui avait depuis peu de jours dix-huit ans accomplis, méritait son bonheur, mais elle péchait par une intempérance naturelle : il ne lui suffisait pas d'user, elle abusait. Elle posait en fait que si son oncle avait mis du temps à lui

rendre justice, dorénavant il était à sa dévotion, et très familière avec lui, quand elle lui présentait des requêtes, il semblait, à son ton, qu'elle lui intimât des ordres. Il ne se cabrait point, la laissait faire, paraissait mâcher son mors avec plaisir.

Depuis qu'on vivait à la Figuière sous un régime de tolérance, depuis qu'il était permis de s'y coiffer d'une calotte de velours, d'avoir des pardessus de rechange et de ne tâter que des plats dont s'accommodent les santés délicates, M. Lejail geignait moins. Un jour, dans l'exaltation de son triomphe, Huguette lui dit :

— Je le forme, je le tiens, je le gouverne. C'est moi qui désormais fais ici la pluie et le beau temps.

— Défie-toi, lui répliqua-t-il. Je ne crois à ses bonnes intentions que lorsqu'il se contente d'être modérément aimable. Mais quand ce délicieux vieillard, comme tu l'appelles, devient doux comme miel, sois sûr qu'il médite quelque mauvais coup.

— Maman te l'a dit souvent, tu as peur de ton ombre.

— Que l'expérience des autres te profite ! Que sont devenus, je te prie, les deux astres qui brillèrent quelque temps d'un si vif éclat? Nous les avons vus pâlir, filer et tomber.

— Mes deux cousins se sont conduits comme des imbéciles.

Et se penchant à son oreille :

— Laisse-moi faire, et nous ne partagerons avec personne.

Il lui tira révérencieusement son bonnet.

— Tu es une charmante et ambitieuse fille, dit-il, et je lis dans ta pensée. Ta devise est celle de Fouquet, un écureuil avec ces mots : « *Quò non ascendam ?* Où ne monterai-je point? » Louis XIV se fit expliquer cette devise, et Fouquet fut un homme perdu... Au bout du fossé la culbute ! Heureusement tu as des jambes de chat, tu te relèveras bien vite et tu te remettras à courir.

Elle avait fait un pari avec son oncle et gagné une discrétion. Quand il lui demanda comment il devait s'acquitter, elle lui représenta qu'on avait donné à la Figuière des dîners, des soirées, la comédie, qu'on n'y avait jamais dansé ni soupé. Il fut convenu que quinze jours plus tard on donnerait un bal, qu'elle était chargée de tout arranger, de tout régler à sa guise, qu'elle avait de pleins pouvoirs, carte blanche. Pendant deux semaines elle s'occupa du matin au soir des préparatifs de sa fête, dont elle entendait qu'il fût parlé. La décoration intérieure et extérieure, les violons, le souper, elle voulait que tout fût parfait et surpassât l'attente publique. Il est facile de bien faire les choses quand on dispose d'un crédit illimité : encore faut-il avoir l'esprit inventif, beaucoup d'application, descendre aux moindres détails. Elle avait bonne tête, elle n'oubliait rien, expédiait des ordres et

des commandes à Toulon, à Marseille, à Paris. Grave comme un politique qui médite une grande entreprise et sur qui pèse une lourde responsabilité, elle affectait de grands airs. Elle n'écoutait qu'à moitié ce qu'on lui disait, obligeait les gens à se répéter. Au demeurant, elle décidait tout par elle-même, rembarrait les impertinens qui s'ingéraient de lui donner des avis, tenait les questionneurs à distance, méprisait les murmures des jaloux.

Mme de la Farlède, à qui le sang bouillait, osa insinuer un jour à M. Trayaz que Huguette se croyait dame et maîtresse de la Figuière. Il lui répondit brusquement :

— Laissez-la faire : elle est très intelligente, cette petite ! Et d'ailleurs, de quoi te mêles-tu ? C'est son bal.

Elle se retira, désespérée.

Huguette n'avait consulté personne avant de rédiger la liste de ses invités. On avait formé en peu de temps de nombreuses liaisons : la vertu attractive de l'or est si puissante ! Aux Lyonnais, devenus les habitués de la maison, à leurs amis, aux amis de leurs amis, s'étaient adjoints peu à peu tous les propriétaires de villas des environs, parmi lesquels il y avait un écrivain connu et un artiste célèbre. Tout le monde était curieux de visiter la demeure du lion et de tâter de sa cuisine. Il n'était bruit que de son luxe de bon goût et sans ostentation, de la chère aussi délicate que succulente qu'il faisait à ses hôtes, du bouquet exquis de ses vins, de la magnificence de sa solide et massive argenterie. L'artiste célèbre, qui passait pour le plus raffiné des gourmands, avait déclaré que la Figuière était, à sa connaissance, le seul endroit où l'on fût servi en vaisselle plate et où la table ne laissât rien à désirer. Il y a des boîtes qui valent mieux que leur contenu : à la Figuière, le contenu surpassait de beaucoup la boîte, et si agréable, si cossue qu'elle fût, quiconque entrait pour la première fois dans cette maison bourgeoise, où rien n'était donné au faste, s'étonnait d'y recevoir une splendide et royale hospitalité. On ne savait pas qu'elle avait été construite par un bourru qui s'était promis d'y vivre seul, et qui était devenu sociable par nécessité, par le désir pressant de ne pas périr d'ennui.

Quoique sa grand'mère lui eût fait à ce sujet de timides remontrances, les cartes d'invitation de Huguette étaient ainsi conçues : « M. Christophe Trayaz et Mlle Huguette Lejail recevront chez eux, le lundi 10 avril, à partir de dix heures du soir. On dansera. » Elle se proposait d'en adresser une à un jeune Anglais, M. Hornsby, et Casimir en prit occasion pour lui faire une grosse querelle. Il se plaignait que depuis quelques jours l'ingrate ne le comptât plus pour rien ; il n'attendait que le moment de laisser éclater son dépit. M. Hornsby fit déborder la

coupe. C'était un cadet de grande famille qui relevait de maladie et qu'on avait envoyé dans le Midi pour s'y refaire: il s'était promptement refait; quand il ne canotait pas, il courait la montagne à cheval. Huguette l'avait rencontré chez des voisins, et il avait eu pour elle de flatteuses attentions. De ce jour, elle n'avait cessé de faire son éloge à Casimir, de vanter en termes provocans sa figure, sa noble prestance, son rare mérite, les grâces de son esprit; elle le lui donnait pour le jeune homme le plus accompli qu'elle eût jamais connu. Elle en fit tant qu'il prit cet insulaire en exécration.

Un matin, se trouvant seul avec elle :

— Votre grand'mère, lui dit-il, m'a appris tantôt une nouvelle si extraordinaire que je refuse d'y croire.

— Que vous a-t-elle dit de si incroyable?

— Elle prétend que vous avez l'intention d'inviter M. Hornsby à votre bal. Vous ne ferez pas une démarche aussi inconvenante.

— En quoi cette démarche vous paraît-elle inconvenante?

— M. Hornsby n'a pas été présenté à mon oncle, et vous le connaissez à peine.

— Je le connais assez pour savoir qu'il est charmant.

— Vous vous attirerez un affront. Les Anglais n'acceptent pas d'invitations dans des maisons où ils n'ont pas été présentés.

— Lorsque les Anglais voyagent sur le continent, ils sont moins esclaves de l'étiquette, et ils acceptent toujours les invitations quand la personne qui les fait leur plaît.

— Je vous réponds qu'il ne viendra pas.

— Je vous jure qu'il viendra, et je tiens beaucoup à ce qu'il vienne. On m'assure qu'il est un admirable valseur, et je compte sur lui pour conduire avec moi le cotillon.

C'en était trop, et, emporté par sa colère, il joua le tout pour le tout, en quoi il eut tort.

— Il faut choisir entre lui et moi, dit-il. Si M. Hornsby vient à votre bal, je n'y paraîtrai point.

— A votre aise, les volontés sont libres.

Quelques jours plus tard, M. Hornsby ayant écrit à Mlle Huguette Lejail qu'il serait heureux de se rendre à sa gracieuse invitation, Casimir feignit qu'une affaire urgente l'appelait à Aix, et il partit sans qu'elle eût tenté de le retenir. Les grandes prospérités la rendaient inhumaine.

Le soir du 10 avril, avant neuf heures, elle était sous les armes. Sa robe, où le tulle blanc se mêlait au satin, sortait des mains d'une des grandes couturières de Paris, et une ouvrière de la maison était venue la lui essayer : elle s'étalait en grosses coques sur le côté gauche du corsage, le ballon des manches

s'échappait d'une épaulette de fleurs. Sa coiffure, haute, fort simple, n'était agrémentée que d'une houppette de barbeaux, dont le bleu clair faisait chanter le blond doux de ses cheveux. Elle descendit s'assurer qu'on avait exécuté tous ses ordres; elle parcourut les salons, la salle à manger, le jardin illuminé, promenant partout l'œil du maître. Elle passa en revue son orchestre, qu'elle avait fait venir de Marseille et composé avec soin : piano, violons, violoncelles, instrumens à vent, tous ses musiciens étaient de choix. Elle entendait que la toilette de M. Trayaz fût irréprochable; elle examina de près son frac, son gilet, ses gants; elle lui remontra que son valet de chambre lui avait noué négligemment sa cravate : elle lui refit son nœud.

Vers dix heures, on commença d'arriver. Les invités étaient reçus à l'entrée du premier salon par un sexagénaire reverdi et par une jolie jeunesse de dix-huit ans qui semblait être chez elle, faire les honneurs de sa maison. Quelques nouveaux venus s'y trompèrent : l'un d'eux l'appela « madame », ce qui la ravit d'aise. M. Hornsby supposa que si la chose n'était pas faite, elle ne tarderait pas à se faire, que ce bal était une fête de fiançailles, et il éprouva cette sourde mélancolie qu'inspire toujours aux jeunes gens le bonheur des vieillards, et dont ils se consolent en souhaitant que bien volé ne profite pas. A plusieurs reprises Mme Lejail sentit s'émouvoir ses entrailles de mère : elle tressaillait d'orgueil et de joie; l'ex-préfet trouvait sa fille étonnante et se prenait à douter de ses doutes; Mme de la Farlède navrée n'avait plus la force de dissimuler l'amertume de son chagrin, et Sam, poussant le coude du maître d'hôtel, lui murmura à l'oreille :

— Ne l'avais-je pas prédit?

Pendant toute la soirée, elle eut le visage rayonnant : il n'y avait pas un nuage entre elle et son soleil. Non seulement elle était jolie, elle dansait fort bien, elle se sentait admirée, et tous les regards le lui disaient. Elle était l'objet de tous les empressemens, de toutes les attentions. Ne sacrifiant point ses devoirs à ses plaisirs, elle se dérobait parfois à ses courtisans pour aller faire un tour dans le salon où l'on jouait et dans la bibliothèque, convertie en fumoir. Elle disait aux joueurs : « Amusez-vous : je veux que ce soir tout le monde s'amuse, » — et aux fumeurs : « De grâce, laissez cette fenêtre entr'ouverte : je permets qu'on fume, je ne voudrais pas qu'on s'enfumât. » Elle grondait les paresseux qui se groupaient dans un entre-deux de portes pour causer chevaux ou bicyclettes : « Ne voyez-vous pas qu'il y a de charmantes personnes qui font tapisserie? Je désire, messieurs, que tout le monde danse. » Et de temps à autre, interpellant d'un ton plus sévère les domestiques qui servaient les rafraîchis-

semens : « Souvenez-vous de mes instructions : j'entends que tout se fasse comme je l'ai dit. » Ainsi qu'elle l'avait annoncé à Casimir, elle conduisit le cotillon avec M. Hornsby, qui, détrompé de son erreur, calculait dans sa tête quelle dot cette nièce de millionnaire pourrait bien apporter à son mari. Ce cotillon très animé, qu'elle enrichit d'une figure de son invention, finit entre deux et trois heures. Les accessoires, choisis par elle, étaient d'un goût singulier et magnifique. Ils fournirent à l'artiste célèbre l'occasion de déclarer à l'écrivain connu que si la Figuière était la seule maison où l'on mangeât bien dans de la vaisselle plate, c'était aussi un endroit extraordinaire où tout ce qui reluisait était d'or.

On ne dansait plus, on s'apprêtait à aller souper. Huguette prit le bras de M. Hornsby, et, ouvrant la marche, se dirigeait avec lui vers la salle à manger, quand M. Trayaz l'arrêta au passage :

— Huguette, lui dit-il, qu'est donc ceci?

Ce qu'il lui montrait du doigt était une petite fille qui, sortie de quelque mystérieuse cachette, venait de monter sur l'estrade des musiciens occupés à se rafraîchir. L'apparition de cette inconnue fut un coup de théâtre : hommes et femmes s'étaient retournés, et un instant lui suffit pour attirer sur elle tous les regards. Sa tête aux abondans cheveux ondés s'encadrait dans une mantille de dentelle qui faisait ressortir les purs contours de son visage, et que relevait une grande fleur de pourpier jaune piquée comme une cocarde au-dessus de son oreille gauche. Les crevés de sa robe de soie noire laissaient entrevoir le rose pâle de son corsage et de sa jupe. Ses souliers, de maroquin rouge brun, étaient attachés avec des rubans écarlates. Elle tenait d'une main un éventail en plumes, de l'autre un papier de musique. La curiosité et l'admiration qu'elle excitait ne lui causaient aucun mouvement d'orgueil. Elle semblait dire à tous ces yeux braqués sur elle :

— Si je vous plais, remerciez-en le bon Dieu : c'est lui qui m'a faite, je n'y suis pour rien.

— Eh bien! que t'en semble? dit M. Trayaz à sa petite-nièce.

Elle était intelligente : à son accent, à la noirceur de son sourire, elle reconnut sur-le-champ qu'il lui jouait un tour de son métier, que l'incident était prémédité et pourrait avoir de graves conséquences, que la belle inconnue était une rivale dangereuse, que sa couronne chancelait sur sa tête, que c'en était fait de son glorieux bonheur, que les mites s'y mettaient.

M. Trayaz s'approcha du chef d'orchestre, et lui demanda d'un ton d'humeur qui s'était permis d'amener céans cette demoiselle et ce

qu'elle y venait faire. Il répondit que c'était une jeune Andalouse qui s'était enfuie de la maison paternelle parce qu'on voulait la contraindre à épouser un homme qu'elle n'aimait pas, qu'elle avait une fort jolie voix, qu'elle gagnait son pain en chantant dans les rues et quelquefois dans les salons. Puis, se tournant vers elle, il lui représenta qu'elle avait indisposé M. Trayaz en s'introduisant chez lui sans en demander la permission, que certainement on excuserait son audace lorsqu'on l'aurait entendue. Il l'engagea à chanter un air de son pays, s'offrit à l'accompagner. Pour toute réponse, elle lui tendit son papier noté, et il se mit au piano.

Avant d'attaquer sa première note, elle eut un moment de vive émotion, et on vit trembler son éventail dans sa main. A peine eut-elle entamé son air, elle se rassura. Elle avait été à bonne école : sa méthode comme sa diction faisaient honneur à ses maîtres. Sa voix d'une grande étendue et d'un beau timbre était pleine, moelleuse, limpide, enveloppante, et sortait sans effort comme une voix d'oiseau. Cette remarquable virtuose n'était pas faite pour exprimer les ardeurs et les orages de la grande passion ; c'était un ange de paix, dont la musique caressait les oreilles, berçait les sens et les cœurs, leur parlait de joies tranquilles dont on ne se lasse point, de peines qui ont leurs douceurs, d'un baume qui guérit toutes les blessures, d'un monde où le mal ne se querelle jamais avec le bien, où les plaisirs sont des délices sans être des ivresses, où des âmes innocentes se gorgent d'un bonheur pur, indéfinissable, qui comme les vins exquis est clair et bon jusqu'à la lie et que ne suit aucun repentir.

On était sous le charme, et quand elle eut fini, on l'applaudit à tout rompre. Mme de la Farlède dit assez haut pour être entendue de sa nièce :

— Voilà chanter : cela repose des voix à l'épine-vinette.

Au même instant, l'écrivain connu disait au peintre célèbre :

— Si jamais elle s'engage à l'Opéra-Comique, on y courra comme au feu. Cette petite a une fortune dans le gosier.

— Et ailleurs aussi, repartit le peintre en jetant un regard amoureux sur les taillades et les crevés de la robe de soie noire.

Et ils se promirent l'un et l'autre de lier plus ample connaissance avec elle.

De toutes parts on suppliait, on sommait l'Espagnole de répéter sa chanson. L'écrivain connu se trompait : elle n'avait pas le tempérament d'une étoile d'opéra. Il lui en avait coûté beaucoup de se produire devant un si nombreux public, et, avant d'affronter cette épreuve, elle avait plus d'une fois recommandé

son âme à Dieu. Elle était au bout de son courage; M. Trayaz vint à son secours.

— Laissez-la tranquille, dit-il: cette chanteuse de rues a largement payé ses droits d'entrée, et pour moi, je la tiens quitte.

Cela dit, au vif étonnement de toute l'assistance, il s'avança vers elle, lui offrit galamment son bras et la conduisit à table.

M. Hornsby en était tout suffoqué; il trouvait ce procédé incongru, choquant.

— Pensez-vous, demanda-t-il à Huguette, que M. votre oncle ait réellement l'intention de la faire souper avec nous?

— Ne voyez-vous pas qu'il nous mystifie, répondit-elle, et qu'elle n'a jamais chanté sur le pavé? Je donnerais beaucoup pour savoir qui elle est.

Casimir, qui savait tant de choses, était à Aix, et les quelques Hyérois qu'elle avait priés à son bal étaient déjà repartis : personne ne put la renseigner. Son souper somptueux lui parut triste, funèbre, et elle n'aurait su dire quel goût avait sa monumentale bouillabaisse, qu'elle avait commandée à la Réserve de Marseille, et qu'on jugea supérieure à celles du Lavandou. Elle avait été la reine du bal, elle était la maîtresse de la maison, et, en cette qualité, elle s'était assise en face de son oncle; mais il lui semblait que, si elle avait encore le titre, elle n'exerçait plus, qu'on n'avait plus d'yeux que pour sa souriante rivale, que M. Trayaz avait placée à côté de lui et avec qui il s'entretenait à voix basse. Elle s'imaginait par momens que les adorateurs de l'astre nouveau insultaient à sa disgrâce, qu'on se moquait d'elle, que Mme de la Farlède la regardait en dessous, que son père lui-même ricanait. Il lui fut plus sensible encore de constater que M. Hornsby était distrait et répondait tout de travers à ses questions. Il crut peut-être se rendre agréable en lui disant :

— Oh! mademoiselle, comme vous avez le nez fin! Vous aviez mille fois raison, ce n'est pas une chanteuse de rues. Observez plutôt ses mains : je n'en ai jamais vu de si parfaites.

Cette reine détrônée protestait contre sa déchéance; elle en appelait, elle essayait par intervalles de faire rentrer ses sujets dans le devoir, d'affirmer son existence et ses droits. A plusieurs reprises elle interpella M. Trayaz à travers la table, soit pour lui adresser des demandes, soit pour se plaindre des lenteurs du service, car le temps lui durait: elle aurait voulu abréger ce souper lugubre et les mortels déplaisirs qu'on lui donnait. M. Trayaz faisait le sourd; il n'était occupé que de sa voisine, qu'il agaçait tour à tour ou cajolait. Elle se sentait vaincue, dépossédée, anéantie. Son orgueil en détresse lui disait : « Nos beaux jours se sont envolés, notre heure est passée. » Elle se comparait à un

noyé qui s'efforce vainement de remonter à la surface de l'eau, et que la lame recouvre incessamment: il descend, il enfonce, et tout est fini.

Enfin on se leva de table. L'inconnue se perdit dans la foule, disparut. Huguette réussit à rejoindre M. Trayaz, et, d'une voix saccadée :

— Mon oncle, dit-elle, ne me ferez-vous pas la grâce de me révéler le mot de cette énigme?

Le délicieux vieillard lui repartit de son ton pointu d'autrefois :

— Devine, ma poulette: tu as tant d'esprit!

Il faisait déjà grand jour quand elle se mit au lit. Elle trouva dur son oreiller, où elle tournait et retournait sa tête. Elle finit par se dire : « N'exagérons pas mon malheur. C'est sans doute une étrangère qui est en séjour dans quelque villa des environs: cet oiseau de passage ne tardera pas à regagner son pays, et, le ciel soit béni! nous ne l'entendrons plus roucouler ses romances, nous ne reverrons plus ses yeux noirs et ses mains, qui, paraît-il, sont parfaites. » Cette pensée consolante lui procura trois ou quatre heures de sommeil.

Mais un peu plus tard, comme elle entrait au salon quelques instans avant le déjeuner, elle y retrouva cette figure odieuse qu'elle espérait ne plus revoir, et autour de laquelle on faisait cercle.

— Mes enfans, disait M. Trayaz, je vous présente une jeune personne qui sera bientôt de la famille : c'est Mlle Ameline Verlaque, la fiancée de mon neveu Silvère Sauvagin.

Huguette sentit ses paupières se gonfler de larmes prêtes à jaillir. Elle avait du caractère; elle se fit à elle-même le serment de sauver son honneur, de ne pas pleurer.

Elle ne pleura pas.

XX

Pendant une demi-journée, la famille de M. Trayaz fut plongée dans une stupeur silencieuse, comparable à celle que ressentit la grenouillère où tomba jadis à grand bruit une solive. On ne s'alla pas cacher sous les eaux et dans les joncs, mais on n'approchait qu'en tremblant. Peu à peu on recouvra l'usage de ses sens, on se remit de sa confusion, on raisonna, on s'apprivoisa avec l'événement. La gent marécageuse ne se rendit pas familière jusqu'à sauter sur l'épaule de la nouvelle reine qu'on avait obtenue du ciel sans la demander ni la désirer; mais on osa la regarder au visage. Personne ne songea à discuter sa beauté, évidente comme

le soleil. Il n'y eut pas jusqu'à la mère de la favorite disgraciée qui, malgré le cruel dépit que lui causait une chute profonde suivant de si près une prodigieuse élévation, ne convînt pourtant que la fausse Espagnole avait des yeux étonnans. « Sa beauté, dit-elle à son mari, ne ressemble guère à celle de Huguette ; mais il faut avouer qu'elle est bien dans son genre ; je lui reproche seulement d'avoir la taille un peu courte et pas assez dégagée. » On ne tarda pas à reconnaître aussi qu'elle avait un bon caractère, l'humeur douce et pacifique, qu'elle était commode à vivre, sensible aux égards qu'on lui témoignait, et, bon gré mal gré, il fallait en avoir beaucoup, sous peine d'encourir les censures du tyran, qui exigeait qu'on la traitât en princesse et veillait sur sa brebis avec une sollicitude de père.

Mais par quel bizarre caprice l'avait-il fait venir chez lui? C'était la grande question qu'on agitait tout le jour et quelquefois toute la nuit. Tout le monde s'accordait à penser que quoi qu'il en pût dire, il ne songeait nullement à la marier à Silvère Sauvagin. Bien que Mme Limiès, personne discrète, n'eût parlé qu'à mots couverts de la mission diplomatique qu'elle était allée remplir auprès du marquis de Coulevreux, elle en avait dit assez pour convaincre ses gendres et leurs femmes que leur oncle avait pris Silvère en haine ; ils en concluaient que son intention était d'enlever à ce neveu détesté la jeune fille qu'il aimait. Mais quelles vues M. Trayaz avait-il sur elle? Que comptait-il en faire? Sur ce chapitre on différait d'avis. Mme Limiès et Mme de la Farlède étaient certaines qu'il se proposait de l'adopter, de la doter magnifiquement et de la marier à quelque millionnaire français ou américain. Mme Lejail, au contraire, son beau-frère et son mari estimaient qu'il avait mis dans son bonnet de la garder pour lui, de l'épouser, et qu'il pousserait la perversité, l'indélicatesse, l'ingratitude envers sa famille jusqu'à persuader à cette belle enfant de lui en donner un. De toute manière, qu'il l'adoptât ou qu'il l'épousât, elle aurait la grosse part dans la succession. Ce malheur leur paraissait à tous inévitable ; il ne restait qu'à en atténuer l'effet. Personne ne doutait qu'elle ne plût infiniment au maître ; peut-être un jour aurait-elle assez d'empire sur lui pour devenir l'arbitre de ses libéralités et faire tomber la pluie d'or où elle voudrait. Elle était désormais une puissance qu'il fallait détruire ou ménager ; mais le moyen de la détruire? Sans s'être concertés, et quoiqu'ils se fussent soigneusement abstenus de se communiquer leurs réflexions, ils arrêtèrent tous le même plan de conduite. On ne se borna plus à avoir des égards pour Mlle Verlaque, à lui faire des politesses : on la choyait, on la courtisait, on se disputait son lumineux sourire, et il n'y avait point de

mécontens : s'il était beau comme le soleil, comme le soleil aussi il luisait indifféremment pour tout le monde, sans distinction des bons ou des méchans.

Mme de la Farlède et sa sœur travaillaient à l'envi à gagner la confiance et le cœur d'Ameline. L'une était presque sincère dans ses démonstrations, tant elle lui savait de gré d'avoir humilié, supplanté son impertinente nièce, affranchi la Figuière d'une tyrannie insupportable. Elle s'attachait à la séduire par ses caresses, par ses flatteries, et ses paroles étaient de velours comme ses yeux. Elle lui faisait des complimens à perte de vue sur sa beauté, sur son chant, sur sa voix, sur ses toilettes toujours du meilleur goût. Elle ne se lassait pas de l'entretenir des perfections morales de Jules, de l'intéresser à cet enfant dont les dehors un peu rustiques cachaient, à l'en croire, une âme délicate et sensible : « Il faut l'aimer, disait-elle, pour savoir tout ce qu'il vaut. Ce qui m'a vivement frappée, c'est qu'il se donne difficilement et qu'il s'est donné à vous dès le premier jour. » Elle inventait des prétextes pour aller la trouver dans sa chambre, et l'amusait par ses bavardages. Elle lui représenta que Virginie la coiffait mal, tirait un médiocre parti de ses splendides cheveux noirs à reflets bleus ; elle voulut la coiffer de ses mains, et, experte dans cet art, elle fit un chef-d'œuvre, que M. Trayaz admira.

Mme Lejail avait un grand désavantage : elle ne pouvait sourire à Mlle Verlaque qu'en l'absence et à l'insu de sa fille, qui ne lui aurait point pardonné de pactiser avec l'ennemi ; mais ne sommes-nous pas tenus de servir malgré eux les intérêts de ceux que nous aimons ? Elle s'y prenait autrement que sa sœur : elle ne flattait pas Ameline, ce talent lui manquait. Toujours grave et digne, elle lui parlait sur un ton d'affection maternelle, lui insinuait que les jeunes filles ont besoin de bons conseils, lui offrait les siens. Elle lui reprochait de trop exposer sa précieuse santé, se montrait attentive à la garantir du froid, du chaud, du soleil, de la pluie, l'entourait de soins hygiéniques, qu'elle n'avait jamais eus pour son mari. Un soir qu'elles se promenaient ensemble en voiture, le vent ayant fraîchi, au risque d'attraper un rhume et quelque résistance que fît Ameline, elle se dépouilla de son châle pour l'en couvrir.

Les deux sœurs avaient ceci de commun, que tout en s'occupant de lui prodiguer les douceurs ou les conseils, elles s'efforçaient de pénétrer les mystères de son âme ingénue, qui n'en avait point ; chaque jour elles jetaient leur filet dans cette eau dormante et s'affligeaient de n'en rien ramener, ni petit, ni gros poisson. Chacune d'elles avait sa méthode : Mme de la Farlède usait de surprise, procédait par à-coups, lui posait sans préam-

bule des questions inattendues qui l'étonnaient, la déconcertaient : l'ex-préfète, au contraire, enveloppait les siennes dans de longues périodes alambiquées, où venaient s'insérer une foule de propositions incidentes; elle faisait des allusions obscures à tel événement qui pourrait se produire, à la conduite que pourrait tenir telle personne dans tel cas donné à l'égard de telle autre personne. Les deux méthodes manquaient également leur effet. Les questions inopinées demeuraient sans réponse, et les allusions obscures étaient pour Ameline des rébus qu'elle ne cherchait pas même à deviner. Elle écoutait tout avec un sincère désir de s'instruire, mais plus on s'acharnait à lui fournir des lumières, plus l'ombre s'épaississait. Mme Lejail la croyait profondément dissimulée, Mme de la Farlède la définissait une âme candide et tortueuse. Le fait est qu'elle ne disait rien parce qu'elle n'avait absolument rien à dire. Elle n'avait pas le moindre soupçon du trouble qu'avait causé sa soudaine arrivée, des jalousies et des appréhensions qu'elle excitait, des intrigues occultes qui se croisaient autour d'elle, et ne pouvait supposer qu'on la considérât tour à tour comme un inévitable danger ou comme l'espérance de toute une famille battue des vents. Elle pensait que la Figuière était un délicieux purgatoire où l'on avait ses aises, qu'elle n'avait jamais été si heureuse, et elle se promettait de dire à Silvère tant de bien de M. Trayaz qu'il se réconcilierait avec son oncle et la ramènerait souvent, après leur mariage, dans cette agréable maison où l'on ne trouvait que des femmes charmantes dont l'une condescendait à vous coiffer, dont l'autre vous passait son tartan aussitôt que le mistral fraîchissait.

— Comme ils sont tous bons pour moi! dit-elle un matin à Virginie dans une effusion de cœur.

M. Sucquier avait donné secrètement ses instructions à cette fille éveillée, en lui glissant dans la main deux ou trois pièces d'or, et il l'avait commise au soin de préparer le terrain.

— Je voudrais bien voir, répondit-elle, qu'ils fussent autrement, et en vérité c'est Mademoiselle qui est trop bonne! A sa place, je me donnerais le plaisir de marcher sur ces gens-là.

— Je ne vous comprends pas. Pourquoi serais-je impolie envers des personnes qui me comblent de politesses?

— Eh! ne voyez-vous qu'ils vous flagornent, qu'ils sont plats et rampans? Ils ont compris que Mademoiselle était une puissance.

— Moi! une puissance? fit Ameline en riant. Vous êtes folle, Virginie.

— Ah! si Mademoiselle savait se servir de sa beauté, quelle fortune! quelle destinée!

Elle ajouta sur un ton de mystère : — Que Mademoiselle le veuille bien, et Mme de la Farlède qui est une chattemite, et Mme Lejail, qui est un épouvantail à moineaux, se trouveraient trop honorées de lui épousseter et de lui lacer ses bottines... Eh! ne comprenez-vous pas qu'il ne tient qu'à vous de devenir la maîtresse de cette maison et de tout ce qu'on voit de cette fenêtre, vous m'entendez, de tout!

— Quelle extravagance! Moi, la maîtresse de cette maison? Vous croyez donc, Virginie, que quand j'aurai épousé Silvère, M. Trayaz nous la donnera? Lorsque j'étais petite, j'aimais les contes de fées; mais il faut être raisonnable, et je n'ai jamais cru que ce fussent des histoires vraies.

Virginie avait beaucoup de peine à préparer le terrain. Ses insinuations étaient aussi peu comprises que les amphigouris et les tortillages de Mme Lejail. Ameline avait l'esprit paresseux, et le génie ne suppléait pas au travail. Les logogriphes n'étaient point son affaire.

En arrivant à Aix, Casimir était résolu à se détacher à jamais de la plus ingrate, de la plus perfide des coquettes. Il tenta de se distraire; il renoua une liaison depuis longtemps rompue : Anaïs lui parut fade, et sa cousine était toujours devant ses yeux. Las de lutter contre sa fatale passion, il voulut subir son destin, retourner à la Figuière; quand on ne peut pas la secouer, on tâche d'aimer sa chaîne.

Il eut la joie d'apprendre à son débotté que M. Hornsby était reparti pour l'Angleterre. Il découvrit peu après, sans avoir besoin d'interroger personne, que celle qui, deux semaines auparavant, commandait à la baguette, était déchue de son crédit, n'était plus rien. Ce coup du sort ne suffisait pas à le venger : il voulut mettre le comble à cette grande infortune en obsédant de ses hommages la nouvelle favorite, dont il devint le courtisan le plus empressé, le plus assidu. Il tournait sans cesse autour d'elle, sans cesse il lui offrait ses services, épiait l'occasion de lui être agréable. Il n'avait songé d'abord qu'à exciter la jalousie de Huguette; mais la favorite avait un si beau tour de visage, le teint d'un brun si doré, qu'en la serrant de près, il lui arrivait quelquefois de penser plus à son plaisir qu'à sa vengeance. Dans les promenades il la suivait comme son ombre; pendant les repas il attachait sur ce pur profil et ces joues angéliques de longs regards de félibre amoureux. A plusieurs reprises M. Trayaz lui fit les gros yeux : il n'en eut cure.

Ameline dit un soir à Virginie : — M. Casimir est bien gentil pour moi; au reste, dans cette maison, tout le monde est gentil.

— Oh! celui-là, répondit-elle, c'est autre chose. Si hanneton qu'il soit, Mademoiselle fera bien de se défier de lui.

— Pourquoi donc?

— Parce que... parce que..., répliqua finement Virginie, qui s'obstinait à croire qu'elle pouvait se faire entendre à demi-mot.

— Parce que? — repartit Ameline : ce n'est pas une explication.

Casimir s'avisa de lui demander s'il ne lui plairait pas d'apprendre à monter à bicyclette, et lui offrit d'être son professeur : on sait quel goût il avait pour cet exercice, pour les côtes rapides et pour les fossés. Elle accepta, et les leçons devaient commencer le lendemain. M. Trayaz eut vent de ce projet, il y mit son veto, donnant pour raison que les femmes n'ont jamais bonne grâce à bicyclette. Quelques instans après, il prit son neveu à part et lui dit :

— Tu vois cette petite fille qui s'en va là-bas : j'entends qu'elle te soit sacrée. Je permets qu'on la regarde discrètement, je défends qu'on y touche.

Et comme il entreprenait de se justifier :

— Suffit! Il y a des choses que je n'aime pas à dire deux fois.

— Gros jaloux! pensa Casimir. Quelle joie j'aurais à te la voler!

Pourtant il n'essaya pas. Quand sa tête s'échauffait, il ne songeait qu'à suivre sa pointe; mais il avait des retours de bon sens, les sagesses alternaient dans sa vie avec les déraisons, les échappées. Après réflexion :

— Non, ne chassons pas sur ses terres, se dit-il, et respectons ses faiblesses. Il est vieux et laid; mais cette petite alouette doit être sensible au miroitement des millions : entre lui et moi la partie n'est pas égale. Casimir, ne faisons pas de sottises, et retournons à nos premières amours.

Mme Lejail avait craint durant quelques jours que la santé de sa fille ne se ressentît de la catastrophe du 10 avril, qui l'avait comme assommée. Après avoir fléchi sous le coup, elle se redressa bien vite. Elle affectait un air souriant, une grande indifférence à sa défaite. Quand elle avait le cœur gros, elle s'enfermait dans sa chambre et méditait tristement sur la fragilité des grands bonheurs, sur les odieux caprices et les trames diaboliques de son oncle. Elle se souvenait d'avoir lu qu'au mois d'octobre 1564; le roi Charles IX avait passé cinq jours à Hyères, où il se prit d'affection pour un superbe oranger qui avait porté en une saison, dit la chronique, plus de quatorze mille oranges, et sur le tronc duquel on grava cette inscription : « Je me glorifie d'avoir été

aimé d'un roi. » Quelques semaines s'écoulèrent, et, la Provence ayant eu un des hivers les plus rigoureux dont elle ait gardé la mémoire, il suffit d'une nuit de forte gelée pour détruire l'oranger miraculeux.

— Moi aussi, pensait Huguette, je fus aimée d'un roi, et ma gloire a péri en une nuit!

Elle avait du ressort, l'horreur d'être plainte, le stoïcisme d'une vanité qui cache soigneusement ses blessures et repousse la pitié comme une offense. Elle faisait bonne mine à M. Trayaz. Elle paraissait le voir sans dépit reporter toutes ses attentions, toutes ses grâces sur Mlle Verlaque, la couver des yeux, la consulter sur tout, encenser sa nouvelle idole, s'appliquer à la mettre en lumière et dans son jour. Elle ne sourcillait pas quand il suppliait Ameline de lui répéter jusqu'à trois fois ses romances, qu'il se pâmait en l'écoutant et déclarait impertinemment qu'il n'avait pas ouï chanter jusque-là. Elle poussa la force d'âme jusqu'à être polie pour son heureuse rivale; elle tenta même de s'insinuer dans sa familiarité : elle était curieuse de voir le fond d'un cœur qui, disait-on, enfermait jalousement ses secrets, et qu'elle soupçonnait d'être vide. Elle essaya de lui jouer de mauvais tours : à table, elle lui adressait des questions captieuses, dans l'espérance qu'il lui échapperait quelque sottise; mais Ameline parlait peu, et quand une question l'embarrassait, elle se tirait d'affaire par un sourire. Cette ingénue avait la prudence du serpent. Par une autre perfidie, un soir qu'il y avait du monde, Huguette la pressa d'accepter un rôle dans une charade. M. Trayaz devina son intention : il fit remplacer la charade par un tableau vivant, où Ameline, costumée en sultane des *Mille et une Nuits* et éblouissante de pierreries, qui sortaient d'une cassette inconnue et n'avaient jamais vu le feu de la rampe, remporta un triomphal succès. Huguette sembla n'en prendre aucun ombrage.

Elle avait été sensible à l'infidélité de son cousin; il lui était dur de le voir s'atteler, lui aussi, au char de la sultane. Elle n'en témoigna rien. Au surplus, elle avait prévu qu'il perdrait ses soins, son travail et ses pas, que son entreprise était vaine, que s'il s'entêtait, M. Trayaz le secouerait d'importance et le casserait net comme un verre.

— L'imbécile! pensait-elle. Quand on fait de mauvaises actions, il faut au moins qu'elles profitent.

Elle faisait cette réflexion en se promenant seule dans le parc, à l'instant même où le vieillard jaloux disait à son neveu : « J'entends que cette petite fille te soit sacrée! » Elle venait de s'asseoir sur un banc quand elle vit paraître Casimir, qui semblait la chercher. Il s'approcha, l'aborda timidement. Elle s'avisa sur-le-

champ qu'il avait l'air penaud d'un renard qui a manqué sa poule, et Casimir, de son côté, crut s'apercevoir ou s'imagina qu'elle avait les yeux rouges.

— Comment donc! lui dit-elle, vous n'êtes pas auprès de votre princesse?

— Ma princesse! Je n'en connais qu'une, et elle est ici.

— Soyez de bonne foi : convenez que vous êtes passionnément épris de Mlle Verlaque.

— C'est à vous, ma cousine, de convenir que vous avez été bien dure pour moi.

— Et vous avez voulu m'en punir?

— J'ai voulu me distraire, me consoler. Hélas! j'ai découvert que Mlle Verlaque est peu consolante, et qu'il m'était encore plus doux de gémir à vos pieds que de m'amuser avec une petite sotte, à qui il faut expliquer les fadeurs qu'on lui débite.

— Dites plutôt que la chasse est trop bien gardée, qu'il y a des pièges à loup et que le propriétaire n'est pas commode... Vous avez le teint brouillé d'un homme à qui il est arrivé un accident.

— Un accident! à quoi pensez-vous? Je me suis aperçu tout bonnement qu'il était impossible de vous bouder plus de huit jours, et je viens vous supplier de me reprendre à votre service... Dans le temps de la gaie science, lorsqu'il y avait à Aix une cour d'amour, un prix fut proposé pour celui qui résoudrait le mieux la question de savoir s'il faut admirer davantage un amour éternel, sans intermittence ou une passion orageuse, troublée par de fréquentes querelles et qui survit à toutes les brouilles. Un troubadour opina en faveur de l'amour tranquille, en alléguant que le vrai soleil ne souffre jamais que les nuages obscurcissent sa face; un autre, plus avisé, lui représenta qu'en les mangeant il prouve bien mieux sa puissance. Tous les chagrins que vous m'avez faits, mon amour les mange, ou, pour changer de comparaison, je suis un de ces caniches qu'on a beau rabrouer, maltraiter, ils reviennent toujours. Ma cousine, prenez-en votre parti, vous ne perdrez jamais votre chien.

— Langue dorée! murmura-t-elle.

Puis, lui jetant un coup d'œil farouche : — Je ne vous pardonnerai que si vous nous délivrez de cette odieuse créature.

— Peste! vous exigez beaucoup de votre serviteur. Je vous donnai jadis un échantillon de mon savoir-faire en semant la zizanie entre mon oncle et un de nos cousins qui nous gênait. L'entreprise à laquelle vous me conviez est autrement difficile, et, le fût-elle moins, vous m'avez jusqu'aujourd'hui si mal payé de mes peines que je suis devenu très défiant. Je vous le déclare,

quelque récompense que vous me promettiez, j'entends toucher à l'instant même un léger acompte.

— Soit! fit-elle.

Il se disposait à lui prendre un baiser; mais elle se recula, en disant sur un ton de reproche mêlé de mépris : — Oh! pas cela! c'est bête, et cela ne se fait que dans les fossés. — Puis, dégantant sa main droite : — Le voulez-vous? je vous le donne.

Le présent qu'elle lui jeta était un gant de Suède souvent porté; on y voyait des traces d'usure, et même un doigt était troué; dans ses heures de sombre rêverie, elle l'avait plus d'une fois mordillé de toutes ses jolies dents. Il s'en saisit avec avidité et le pressa sur ses lèvres.

— Donnant, donnant! fit-elle. Comment vous y prendrez-vous pour éconduire cette aventurière avant que mon oncle l'épouse?

— Premièrement, aventurière me paraît un mot un peu dur. En second lieu, à mon humble avis, elle ne sera jamais épousée. Depuis peu, tous les habitans de cette maison ne parlent plus que par énigmes ou se taisent comme des carpes. Cependant, à quelques mots que j'ai attrapés au passage, il m'a paru que, comme vous, votre mère croit M. Trayaz disposé à conduire Mlle Verlaque à l'autel. Erreur profonde! Il me l'a dit un jour, le mariage est à ses yeux le plus lourd des jougs; si malfaisant qu'il soit, il n'est pas homme à se faire du mal à lui-même pour en faire aux autres, et de ce côté-là nous pouvons être tranquilles. Il veut châtier Silvère en lui prenant sa fiancée : qu'a-t-il besoin de l'épouser? Il se contentera...

— De quoi?

— Mon Dieu! il se propose... il compte...

Il cherchait ses mots, craignant d'effaroucher la modestie de cette vierge.

— Eh! grand nigaud, s'écria-t-elle, dites tout de suite qu'il en veut faire sa maîtresse... Mais je ne pense pas que pour cela le cas soit moins grave.

— Ah! permettez : on se débarrasse plus aisément d'une maîtresse que d'une femme. Nous lui susciterons une rivale... Mais voyez ce que c'est que de vous aimer! Il me vient à l'esprit une admirable combinaison. Je vois quelquefois à Aix, en tout bien et tout honneur, une jeune personne qui assurément n'est pas aussi belle que l'autre; mais qu'elle est drôle, amusante! Quand M. Trayaz sera las de sa conquête, je la fais venir, je lui ménage une rencontre avec ce vieillard trop jeune, et le tour est joué.

Elle hocha la tête et parut avoir peu de confiance dans son admirable combinaison.

— Mon cousin, dit-elle, rendez-moi mon gant!

On vint les déranger, et il garda son gant, qu'elle regrettait.

Depuis que M. Trayaz passait ses soirées en famille, le salon rouge avait été délaissé. D'ailleurs, les habitués ne se souciaient plus de converser ensemble : des conflits d'amour-propre et d'intérêts avaient jeté entre eux beaucoup de froid; loin de se rechercher, on s'évitait, chacun tirait de son côté. Un soir, M. Trayaz eut d'importantes affaires à discuter avec son intendant, et il se retira de bonne heure. Qu'allait-on faire? On ne déracine pas facilement les vieilles habitudes; elles repoussent d'elles-mêmes. Aussi bien les conflits avaient cessé; un commun péril rapprochait les sœurs ennemies; on avait beaucoup de choses à se dire, des questions à se faire, des réflexions à se communiquer. On se tait quelque temps, on jure de se taire toujours, et on s'aperçoit que les longs silences sont un supplice. Hommes et femmes s'interrogèrent un instant du regard, les rancunes furent oubliées, et quelques minutes après, machinalement, sans y penser, à la grande joie de Mme Limiès, qui détestait les dissensions, ils se trouvèrent tous réunis dans ce qu'ils appelaient jadis la salle des conférences. Huguette seule s'abstint d'y paraître; elle ne pouvait pardonner à Mme de la Farlède son mot sur « les voix à l'épine-vinette ».

Casimir était allé chercher le frais dans une avenue du parc. De trop copieuses libations lui avaient échauffé la tête et le sang. D'habitude il était sobre, n'ayant pas besoin de boire pour se griser; ce soir-là, par exception, il avait trop fêté un vin de Nuits, nouvellement arrivé, qui sentait la rose et dont il ne s'était pas assez méfié. Les fumées qui lui troublaient le cerveau commençaient à peine à se dissiper quand un domestique vint l'avertir qu'on prenait le thé dans le salon rouge. Cette nouvelle le réjouit. Comme Mme Limiès, il n'aimait pas les bouderies, et il préférait les jardins et les bois aux maisons taciturnes. Lorsqu'il fit son entrée, un débat pacifique, mais passionné, s'était engagé entre Mme de la Farlède et sa sœur. L'une disait : — « Il l'adoptera ! » — L'autre répliquait : — « Il l'épousera ! » Et chacune déduisait ses raisons.

— Arrivez donc, Casimir! s'écria M. de la Farlède. Nous comptons sur vos lumières pour juger notre différend.

— Je renvoie les parties dos-à-dos, répondit-il. Je ne crois ni au mariage ni à l'adoption.

Aussitôt qu'il se fut expliqué, tout le monde se récria. Il était seul de son avis.

— Daignez m'écouter, reprit-il. Si M. Trayaz avait l'intention d'adopter ou d'épouser Mlle Verlaque, il s'appliquerait à ménager sa réputation, et il n'aurait pas souffert qu'elle vînt ici sans se faire accompagner de son chaperon naturel, qui est sa mère.

— Il ne faut pas épiloguer les actions de mon frère, dit

Mme Limiès. Il n'a pas toujours tout le tact désirable; il a vécu si longtemps au fond d'une mine!

— Il en est sorti, et, ne vous déplaise, il sait toujours ce qu'il fait. Il ne pèche contre les convenances qu'à bon escient, et quand il invite les filles sans les mères, c'est que les mères le gênent. Eh! vraiment, ne semble-t-il pas se complaire à compromettre la belle Ameline? Où la loge-t-il? Dans le pavillon de l'Est, qui n'est habité que par lui et par M. Sucquier, lequel, vous en conviendrez, n'est pas un argus incommode. Sur quelle pièce s'ouvre son cabinet de travail? Sur la bibliothèque. Qu'y a-t-il au bout de cette bibliothèque? Un escalier en limaçon, qui aboutit à la porte de l'appartement occupé par Mlle Verlaque.

— Vous ignorez peut-être, dit Mme Lejail, qu'une femme de chambre y couche à côté d'elle?

— Avez-vous lu le *Mariage de Figaro?* Je vous dirai comme Suzanne : « Il sonne le matin pour lui donner quelque bonne et longue commission, et, zeste! en deux pas, puis, crac! en trois sauts... » Aussi bien cette femme de chambre me paraît une fille cousue de mystères et de fort bonne composition. Je la crois bien faite pour tenir...

— Mais taisez-vous donc, mon cher, interrompit M. de la Farlède en lui mettant sa large main sur la bouche. Ne voyez-vous pas que vous faites rougir ma femme?

Tandis que son irréprochable sœur pouvait tout entendre, Blandine, qui avait quelque chose sur la conscience, avait les oreilles délicates et sévères.

— Casimir cherche midi à quatorze heures, dit M. Lejail. Je suis tenté de croire qu'en reléguant Mlle Verlaque dans le pavillon de l'Est, M. Trayaz a voulu mettre toute la largeur de la maison entre elle et don Juan... Oh! ne vous défendez pas : nous sommes tous témoins que durant la moitié d'une semaine vous lui avez fait une cour acharnée.

— Je me livrais à une expérience, je voulais éprouver la longanimité de mon oncle. Je n'ai donné mon cœur qu'une fois, et Mme Lejail sait à qui.

Mme Lejail ne parut pas le savoir: elle avait renoncé à se mêler de cette affaire.

— A ce compte, reprit Hector, vous pensez, mon bon, qu'avant peu...

— Moi! je pense et j'affirme que la chose est plus qu'à demi faite.

Il s'éleva contre l'orateur un tollé général.

— A qui persuaderez-vous, s'écriait Mme Lejail, qu'avec son air de parfaite innocence Mlle Verlaque soit une effrontée?

— Quand on avance des énormités, disait Mme Limiès sur un ton d'indignation, on les prouve. Où sont vos preuves?

— Il y a des indices qui en tiennent lieu. Rappelez-vous le fameux tableau vivant où cette coquine innocente nous est apparue costumée en sultane et toute reluisante de bijoux. Mon oncle a voulu que pendant toute la soirée elle gardât son coûteux accoutrement et sa mirifique parure; il semblait nous dire : « Je suis un bon payeur : cotisez-vous tous ensemble, je ne crains pas la surenchère. »

— Pure imagination! Vous voyez ce qu'il vous plaît de voir.

— Et tantôt, poursuivit Casimir, quand il a pris congé de sa belle amie en lui serrant tendrement les deux mains, elle lui a lancé un regard tel qu'une jeune fille qui n'a plus rien à apprendre en peut lancer à l'homme qui lui a tout appris.

— Ma parole! il est prodigieux! fit M. de la Farlède. Grand déchiffreur de visages, expliquez-nous un peu ce que disait ce regard.

— Il disait d'abord : « À tout à l'heure! » Il disait ensuite...

— Assez, assez, Casimir! dit Mme de la Farlède. De grâce, n'approfondissons pas.

— Autre preuve plus démonstrative encore! Sachez que ce matin notre cher oncle avait un paiement à faire et pas de monnaie : les millionnaires n'ont pas toujours des sous, c'est la consolation du pauvre. Il me pria de partir bien vite à bicyclette et d'aller changer un billet de mille francs au Lavandou. A mon retour... Vous n'ignorez pas que le cabinet de mon oncle est précédé d'un petit vestibule; les portes étaient restées ouvertes. Je l'aperçus assis devant sa table et tenant à la main une lettre, laquelle, je m'en assurai l'instant d'après, venait d'Amérique. Vous n'ignorez pas non plus qu'à de certains momens il converse à demi-voix avec lui-même. J'entendis distinctement cette phrase : « Si belle qu'elle soit, toute sa personne ne vaut pas le petit doigt de Sal. »

— Sal! Sal! qu'est-ce que Sal? s'écria tout le monde en chœur.

— Si ma cousine Huguette était ici, elle vous expliquerait que Sal ou Sally est en anglais un petit nom d'amitié qui signifie Sarah.

— Et connaissez-vous Sal?

— Je ne la vis jamais, et apparemment jamais je ne saurai ce que vaut le bout de son petit doigt. Mais j'affirme que, ainsi qu'en témoignent et son nom et le papier comme le timbre de sa lettre, Sal est une Américaine; je soutiens que cette Américaine est une fort jolie personne avec qui mon oncle s'amusa jadis, et que comparant les plaisirs que Sal lui avait procurés à ceux...

— Passez, passez, Casimir! interrompit Mme de la Farlède en se bouchant les oreilles. Décidément vous êtes insupportable.

— Votre argumentation, dit M. Lejail, manque de solidité, et on ne condamne pas un accusé sur des indices.

— J'ajoute, s'écria Mme Limiès, que vous faites injure à mon frère. Il se respecte et nous respecte; je le déclare incapable de nous imposer la société d'une jeune fille qu'il aurait mise à mal.

— La belle raison! dit Casimir. Il nous connaît, il sait ce qu'il peut attendre de notre inépuisable complaisance, combien nous sommes faciles, coulans en affaires... N'avons-nous pas avalé M. l'intendant? Nous avalerons bien la maîtresse.

Ce propos, qui ne fut pas relevé, produisit une fâcheuse impression. Il y a des vérités dont le visage est si déplaisant qu'on s'accorde communément à les laisser au fond de leur puits.

Tout à coup Casimir se frappa le front : une inspiration lui était venue. Il prit son chapeau et se dirigea vers la porte.

— Où allez-vous? lui cria-t-on.

— Vous ne me croyez pas, j'entends vous obliger à me croire. Je vais de ce pas faire une reconnaissance dans le camp ennemi et chercher une preuve qui fermera la bouche aux plus incrédules.

On essaya en vain de le retenir; il sortit la tête haute, de l'air déterminé d'un preux qui met flamberge au vent : quand il n'était pas troubadour, il était chevalier.

— C'est un drôle de corps! dit M. de la Farlède.

— Il n'a pas toujours le sens commun! dit Mme Lejail.

— La grâce que je lui souhaite, dit Mme de la Farlède, est d'apprendre à châtier son langage et de savoir qu'il y a des choses qu'on ne dit pas devant les honnêtes femmes.

— Pensez-vous réellement, demanda son mari, qu'il aille faire une reconnaissance dans le pavillon de l'Est?

— Laissez donc! lui répondit Mme Limiès. C'est un hâbleur, il est allé se coucher.

— Je ne sais que vous dire, répliqua M. Lejail, qui présageait toujours des malheurs. Il n'était pas dans son assiette, et je crains qu'il n'ait abusé du vin de Nuits. Il avait l'air d'un homme qui s'embarque dans une équipée; il pourrait bien y laisser ses oreilles. Dieu bénisse et protège les nôtres!

Casimir n'était pas allé se coucher. Il ne rentra dans sa chambre que pour changer ses bottines vernies contre des chaussons à semelle de feutre dont il se servait pour faire des armes. Il s'aperçut bientôt que son expédition était moins aisée qu'il ne l'avait pensé. Les rez-de-chaussée des deux corps de logis communiquaient par une galerie qu'on fermait toujours la nuit; mais

d'habitude la bibliothèque, qui reliait les premiers étages, et qui, percée d'une double rangée de baies, prenait jour et sur le jardin et sur la cour, restait ouverte. Casimir la trouva close et se confirma dans ses soupçons.

— Niez après cela, se dit-il, que mon oncle ne prenne ses précautions pour n'être pas dérangé dans ses escapades nocturnes!

Il ne se découragea point; il s'était fait blanc de son épée, il voulait s'acquitter à sa gloire de son engagement téméraire. Les deux pavillons avaient une sortie de derrière sur le jardin. Dix minutes plus tard, adossé contre un eucalyptus, il contemplait les fenêtres de la bibliothèque, qui semblaient lui porter un défi. Comment se hisser jusque-là? La lune éclairait: il s'avisa qu'une de ces fenêtres était entre-bâillée et qu'une branche de l'eucalyptus venait presque l'affleurer. Impossible de grimper à l'arbre, dont le tronc était aussi gros que lisse. Il se souvint d'avoir aperçu quelque part une échelle; il l'alla chercher, la dressa, l'appliqua contre la muraille. Elle était un peu courte; mais vigoureux, souple, rompu à tous les exercices du corps, lorsqu'il eut atteint l'échelon le plus élevé, s'y tenant debout, il posa ses mains sur l'appui de la croisée, s'enleva à la force des poignets, poussa de la tête l'un des vantaux, et dit : « Nous y voilà! »

Après avoir pénétré dans le camp ennemi, il demeura un instant immobile, le jarret tendu, retenant son souffle, interrogeant l'ombre et le silence. Il connaissait les êtres, il gagna à pas de loup l'escalier en limaçon, le gravit sur la pointe du pied, parvint à une porte vitrée dont les carreaux étaient en verre dépoli; par excès de précaution, une portière intérieure de damas la rendait absolument impénétrable au regard le plus indiscret. Il y colla son oreille. L'appartement d'Ameline lui parut en parfait repos; la paix de l'innocence y régnait. Il redescendit l'escalier, se glissa doucement vers le couloir qui conduisait au cabinet de travail, tira à lui l'un des tambours, écouta et crut reconnaître la voix de M. Sucquier.

— Il est encore en conférence avec son intendant, pensa-t-il: si amoureux qu'il soit, il fait passer ses affaires avant ses plaisirs.

En ce moment, l'horloge de la ville frappa douze coups, et il se dit :

— Voilà l'heure des crimes et du berger : attendons!

Il revint sur ses pas, transporta délicatement un fauteuil dans l'embrasure d'une fenêtre, s'y blottit en s'abritant derrière un rideau de tapisserie, et attendit. Les excès de table, après avoir échauffé, excité le cerveau, l'engourdissent. Il sentit ses paupières s'alourdir; à plusieurs reprises il se secoua pour se

réveiller; quelques minutes après, il s'endormait profondément.

Il fut réveillé par le chant d'un coq qui avait pris la lune pour le soleil. Il fit sonner sa montre à répétition: il était trois heures. Craignant de se laisser surprendre par le jour, il ne songea plus qu'à opérer en bon ordre sa retraite. Il regagna la croisée par laquelle il était entré, l'enjamba; mais comme, cramponné par les mains à l'appui, il cherchait des pieds son échelle, ayant heurté du talon l'un des montans, cette échelle mal calée trébucha et s'abattit lourdement, avec un bruit sourd. Pour surcroît d'infortune, il crut entendre un pas pesant qui faisait gémir le gravier d'une allée. Dégageant l'un de ses bras, il tâcha d'attirer à lui la branche de l'eucalyptus qui était de niveau avec la croisée et de s'y suspendre: il n'y réussit pas, et tout à coup, les forces lui manquant, il se laissa choir sur une plate-bande, dont le terreau amortit un peu sa chute. Il vit dix mille chandelles, après quoi il ne vit plus rien. Il revint peu à peu de son étourdissement, se ramassa, se tâta le corps, se félicita de ne s'être cassé ni bras ni jambes. Mais, au même instant, une main jadis noueuse, depuis longtemps amaigrie et flasque, à laquelle la colère restituait sa vigueur d'autrefois, l'appréhenda si violemment à la gorge qu'il pensa suffoquer.

Depuis peu, M. Trayaz souffrait la nuit d'oppressions qui lui causaient des insomnies. Sa coutume, en pareil cas, était de se lever et de humer l'air, accoudé à sa fenêtre. Cette fois, il s'était rhabillé, était descendu dans le jardin, et il arpentait une allée à la fraîcheur lorsque, à deux reprises, un bruit sourd avait attiré son attention. Pensant qu'un rôdeur nocturne avait pénétré chez lui, il s'était dirigé vers le lieu suspect, avait reconnu son neveu, l'avait happé par son nœud de cravate, et le serrait si fort que Casimir, qui n'avait ni la force ni la volonté de se défendre, employa le peu de souffle qui lui restait à murmurer d'une voix agonisante :

— Mon oncle, vous m'étranglez!

— Le grand malheur! répondit M. Trayaz.

Il consentit cependant à desserrer un peu son étreinte, et, le dévorant des yeux :

— D'où viens-tu? Est-ce que par hasard...

— Ah! mon oncle, à quoi pensez-vous? Vous m'avez défendu d'y toucher: elle m'est sacrée.

M. Trayaz lâcha le cou qu'il tenait, et s'emparant d'une oreille qu'il pinça jusqu'au sang:

— Grand dadais, je comprends ce que c'est... Je n'aime pas les curieux et j'ai horreur des espions.

Il ajouta :

— Je veux te rendre à ta mère, qui s'ennuie sans toi. Tu iras la rejoindre par le premier train.

L'obligeante prédiction de M. Lejail ne s'était accomplie qu'à moitié : Casimir n'avait pas laissé ses oreilles dans son équipée ; il les rapportait, mais en mauvais état, l'une surtout, qui avait reçu un sérieux dommage. A la cuisson qu'il y ressentait se joignait la confusion d'avoir fait une école et la douloureuse perspective d'un long exil, qui devait le séparer de Huguette et l'empêcher de mettre à exécution l'admirable manœuvre par laquelle il s'était promis de mériter sa main. M. de la Farlède, qui l'avait entendu rentrer à la pointe du jour, se présenta de bonne heure dans sa chambre pour avoir le premier des nouvelles de son héroïque campagne. Il l'aborda d'un air souriant et jovial, le félicita chaudement de n'être pas comme M. Lejail un de ces couards qui ont grand soin de leur peau, mais un homme de cœur et d'action, plein de zèle pour la cause commune et prêt à s'exposer pour la servir. Casimir lui raconta sa dolente histoire. A mesure qu'il avançait dans son récit, M. de la Farlède devenait froid, rêveur. Il pensait peut-être, comme Mazarin, que la plus précieuse qualité des hommes d'action est d'être heureux. Casimir, qui savait que le meilleur moyen d'échapper au ridicule est de rire de soi-même, essaya de tourner les choses en plaisanterie. Plus il s'égayait, plus M. de la Farlède était grave, et ce fut sur un ton glacial qu'il prit congé de lui en lui souhaitant un bon voyage.

Quand, deux heures plus tard, celui qui s'était dévoué pour la cause commune partit pour subir sa peine, tout le monde était levé, et, grâce à M. de la Farlède, tout le monde était au fait. Cependant personne n'eut le courage de venir lui serrer la main. Il faut avoir une grande âme pour braver la contagion du malheur, et, à ce qu'il semble, il n'y avait pas de grandes âmes à la Figuière. Ce fut Sam qui mit le banni en voiture, lui rendit les derniers devoirs avec une politesse fourrée d'ironie. Sam ne faisait plus de paris : les fréquentes et brusques révolutions de palais qui s'étaient accomplies sous ses yeux l'avaient dérouté et rendu sceptique. Mais il n'avait jamais cru aux chances de Casimir. Il avait toujours dit que ce bellâtre était un écervelé, qui parlait trop, qu'il se garderait de gager un mégot sur une tête où il n'y avait que du vent.

A l'instant même où Casimir était envoyé en exil, Mlle Verlaque, cause innocente de sa triste mésaventure, s'était retirée dans un des bosquets du jardin et lisait une lettre de sa mère, qu'on venait de lui remettre. Tout à coup elle vit s'avancer vers elle M. Sucquier. C'était la première fois qu'il tentait de lui parler

tête à tête. Jusqu'alors il s'était tenu sur la réserve; il savait attendre et choisissait les bons momens : M. Trayaz, depuis qu'il ne s'endormait qu'au petit jour, faisait la grasse matinée, et son intendant avait constaté que les volets de ses fenêtres étaient encore fermés.

Ameline éprouva quelque émotion. Si peu sagace qu'elle fût, cette alouette eut la sensation vague qu'elle se trouvait en présence d'un basilic. M. Sucquier s'assit auprès d'elle, engagea l'entretien en lui demandant si elle se plaisait à la Figuière. Elle lui fit la même réponse qu'elle avait souvent faite à Virginie : elle lui déclara que la Figuière était un endroit charmant, elle se loua des honnêtes procédés qu'on avait pour elle, elle se loua surtout de toutes les bontés que lui témoignait M. Trayaz.

— Et voilà l'ingratitude des femmes ! lui dit-il d'un ton patelin. Il s'étudie à vous rendre heureuse, et vous prenez plaisir à le rendre malheureux.

— Moi ? fit-elle profondément étonnée. Mais quel chagrin ai-je pu lui faire ?

— N'est-ce pas un homme à plaindre, répliqua-t-il en assourdissant sa voix, qu'un vieillard qui vous aime et qui n'ose pas vous le dire ?

— Mais que dites-vous donc là, monsieur Sucquier ? s'écria-t-elle. M. Trayaz serait amoureux de moi !

— Éperdument, follement.

Elle le regarda pour s'assurer s'il plaisantait : il n'avait jamais eu l'air plus sérieux. Elle le regarda une seconde fois pour acquérir la certitude qu'il n'avait pas perdu la raison : si déplaisante que parût à Silvère Sauvagin la figure de M. Sucquier, ce n'était pas celle d'un aliéné, il s'en fallait.

— Monsieur Sucquier, dit-elle résolument, ce n'est pas possible.

— C'est tellement possible que c'est arrivé, et vous êtes à ma connaissance la seule personne qui en doute encore.

Elle demeura muette de surprise. Puis elle fit un grand effort de mémoire, elle repassa dans son esprit tout ce qu'avait pu lui dire M. Trayaz, et elle constata qu'il n'avait jamais laissé échapper une parole qui ressemblât à une déclaration. Il lui avait prodigué les complimens, l'avait félicitée d'avoir de si beaux cheveux, une si belle voix : tant de gens en avaient fait autant ! Elle se rappela ensuite certains entretiens qu'elle avait eus avec Silvère, certaines choses qu'il lui avait dites, la figure et les yeux qu'il avait en les disant, certain baiser qui lui avait fait éprouver des sensations étranges et révélé tout un monde inconnu. Oui, elle avait su dès

lors ce qu'il faut entendre par l'amour. M. Trayaz avait-il jamais dit un seul de ces mots dont la douceur chatouille,

... Et là-dedans remue
Certain je ne sais quoi dont on est tout émue ?

Avait-il attaché sur elle un de ces regards qui vous prouvent que vous êtes aimée ? Encore un coup, elle savait pertinemment, pour l'avoir appris de Silvère, ce que c'était que l'amour, et, quelque sentiment qu'eût pour elle M. Trayaz, ce n'était pas cela, c'était tout autre chose.

Voilà ce qu'elle se disait à elle-même en raisonnant sur un cas si obscur, si bizarre, qu'elle s'y perdait. Absorbée dans ce grand travail d'esprit, elle ne se souvenait plus que M. Sucquier était là, et que, lui donnant le temps de se débrouiller, il attendait patiemment qu'elle fût en état de lui répondre. Elle s'en souvint enfin :

— Je vous assure, dit-elle, que M. Trayaz n'a jamais prononcé une parole qui pût me faire croire...

— Eh ! mademoiselle, interrompit-il, les vieillards sont timides ; ils craignent de compromettre la dignité de leur âge, la gravité de leur caractère ; ils tremblent qu'on ne se moque d'eux : quand la tête blanchit, le cœur se défie de lui-même et n'ose plus... C'est une belle charité que d'aller au-devant de leurs inquiets désirs, d'avoir quelque complaisance pour ces âmes troublées... Essayez un jour de mettre M. Trayaz à son aise et sur la voie, et vous m'en donnerez des nouvelles.

— Je ne le ferai pas, car si vraiment, comme vous le dites, il était amoureux de moi, ce serait un grand malheur.

— Eh, quoi ! serait-ce un si grand malheur d'épouser un homme qui vous mettrait à même de rendre heureux tout ce qui vous entoure, de procurer à Mme votre mère cette vie large dont elle est depuis longtemps sevrée ?

— Lui, m'épouser ? Ah ! quelle extravagance !... Mais quand l'idée lui en viendrait, poursuivit-elle avec un accent tragique, ce serait, je vous le répète, un grand malheur. Je ne suis plus libre, le seul homme que je puisse épouser est mon fiancé, Silvère Sauvagin.

— Vous l'aimez beaucoup, ce jeune homme ?

— Beaucoup, répondit-elle sans hésitation.

— Et vous croyez qu'il vous aime ?

— Il me l'a dit et si bien dit !

Alors il entama un discours destiné à lui démontrer que Silvère ne l'aimait pas, qu'un homme vraiment épris sacrifie tout au bonheur de la femme qu'il aime. Quels sacrifices lui avait-il

faits? N'avait-il pas refusé par orgueil, par un stupide point d'honneur, de se réconcilier avec M. Trayaz et du même coup frustré sans remords Mlle Verlaque des plus belles espérances, du plus brillant avenir? Il s'appliqua ensuite à lui prouver que cet être au cœur dur n'avait de véritable affection que pour ses haines, que ce botaniste, qui peut-être ne savait pas tout ce qu'il se vantait de savoir, était agressif, querelleur, opiniâtre et passerait sa vie à se faire d'implacables ennemis, qu'elle était certaine d'être horriblement malheureuse avec lui et de mourir sur la paille.

Elle trouva qu'il y avait beaucoup d'exagération, mais un grain, un petit grain de vérité dans ce qu'il disait.

— C'est égal, monsieur : quand il est parti, nous nous sommes dit l'un à l'autre que nous nous aimions pour la vie, pour toute la vie.

— On dit tant de choses! s'écria-t-il.

Et comme il savait que Mme Verlaque interceptait soigneusement toutes les lettres de son futur gendre, il se donna le plaisir de demander à Ameline si Silvère lui écrivait souvent. Elle confessa que jusqu'à ce jour elle n'avait reçu de lui ni lettre ni billet.

— Cela ne m'étonne pas! Paris est la ville des amusemens, des oublis. Croyez-moi, il n'y était pas depuis quarante-huit heures qu'il ne pensait plus à vous, et peut-être, au moment où je parle, jure-t-il à une jeune personne, qui sûrement vous ressemble très peu, qu'il l'aimera jusqu'à sa mort et même après.

Elle secoua la tête, tant cette infidélité lui paraissait invraisemblable; mais depuis quelques instans l'invraisemblable lui semblait possible. Il commençait à la connaître; il savait que son esprit s'accoutumait difficilement aux idées nouvelles, qu'elle avait la digestion lente; il fit une pause: il attendait qu'elle se fût assimilé la bienfaisante nourriture dont il la gorgeait. Puis il commença une seconde harangue; il s'attacha à lui persuader que les vieux maris, lorsqu'ils sont amoureux, sont bien préférables aux jeunes ; que débonnaires, complaisans, ils n'exigent rien, qu'ils quémandent, qu'ils mendient; que la moindre grâce qu'on leur accorde les remplit de joie, les rend heureux autant qu'un pauvre à qui on fait l'aumône d'une pièce d'or.

Elle l'écoutait d'une oreille distraite. Une curiosité lui était venue: elle se demandait pour quelle raison M. Sucquier désirait tant qu'elle épousât M. Trayaz. Si elle avait été plus fine, elle aurait remarqué que lorsqu'elle lui adressa cette question, il devint plus rouge encore qu'à l'ordinaire.

— Quoi de plus naturel? dit-il. Je m'intéresse fort au bonheur

d'un homme qui a toujours été parfait pour moi. Si je le savais en danger de mort, je ne serais pas le dernier à aller chercher le médecin. C'est son cœur qui est malade : les médecins ne traitent pas ce genre de maladies. Je suis venu vous trouver, et je vous dis : « Guérissez-le ! »

Elle résistait encore : — Quand vous parlez, monsieur Sucquier, je ne puis m'empêcher de vous croire, mais je ne vous croirai pas longtemps... Car, voyez-vous, ajouta-t-elle en pensant à Silvère, quand un homme a le cœur malade, cela se lit sur son visage, et la figure de M. Trayaz ne m'a jamais dit qu'il fût amoureux.

— Mais, jeune incrédule, je vous le répète, vous êtes seule à ignorer ce qui est aujourd'hui de notoriété publique. Si je n'avais des raisons pour vous demander le secret, je vous dirais : « Consultez au hasard l'un des habitans de cette maison : il n'en est pas un qui n'ait percé le fond de cette affaire. » Vous imaginez-vous que la sœur, les nièces, les neveux de M. Trayaz seraient si empressés autour de vous s'ils ne savaient qu'il vous aime assez pour avoir envie de vous épouser, et de faire de vous l'unique maîtresse de ses volontés et de sa fortune ?

Pour la seconde fois, elle resta muette d'étonnement. Virginie lui avait insinué que Mme Lejail et Mme de la Farlède lui faisaient leur cour parce qu'elle était une puissance : elle l'avait accusée de se moquer d'elle. Un homme grave, M. Sucquier, venait de lui donner le mot de l'énigme. Si un matin Mme de la Farlède l'avait coiffée de ses mains, si un soir Mme Lejail l'avait enveloppée de son châle, c'est qu'un vieux monsieur très riche avait conçu pour elle une passion qui le rendait malade. Elle s'était figuré que la Figuière était une maison où l'on s'amusait beaucoup : la Figuière était un endroit où il se passait des choses ténébreuses et effrayantes, dont on ne se doutait pas, jusqu'à ce que M. Sucquier vînt vous trouver dans un bosquet d'orangers et de jasmins et vous ouvrît les yeux. Elle en conclut qu'à la Figuière, et peut-être dans le monde entier, la vie était une affaire prodigieusement compliquée. Cette pensée qu'elle n'avait jamais eue lui causa une telle émotion qu'elle poussa un long et gros soupir.

M. Sucquier s'aperçut avec plaisir que son éloquence n'était pas demeurée sans effet. Il avait enfoncé le clou, il le riva.

— Savez-vous, reprit-il, que le maître de céans vient de chasser comme un coquin son neveu Casimir ? Ah ! mademoiselle, que vous êtes redoutable ! Le seul tort de ce beau garçon était d'avoir trop tourné autour de vous. Quand on est jaloux, mademoiselle Ameline, c'est qu'on est amoureux.

Il lui parut que cette fois encore M. Sucquier disait vrai. Elle

se souvint que lorsque Casimir avait voulu lui apprendre à monter à bicyclette, M. Trayaz s'était opposé à ce projet avec une vivacité, une véhémence qu'elle avait trouvée singulière. Décidément la vie était une chose très compliquée, et on avait raison de dire que tout arrive.

— Aussi bien, poursuivit M. Sucquier, il ne vous restera plus aucun doute si vous voulez vous prêter à une petite expérience que je me propose de faire avant peu.

— Une expérience? s'écria-t-elle, épouvantée.

Et joignant les mains, elle leva sur lui des yeux humides qui semblaient le supplier d'écarter ce malheur de dessus sa tête.

En ce moment, il s'aperçut que Sam ouvrait les volets de la chambre à coucher de M. Trayaz, et il jugea convenable de ne pas prolonger davantage ce colloque clandestin. Il se leva, mais, avant de partir, passant du ton paterne à l'accent autoritaire:

— Mademoiselle, nous reparlerons prochainement de tout cela. Mme Verlaque, je le sais, vous a recommandé de me prendre pour votre conseiller; nous sommes devenus très bons amis, elle et moi; elle m'a confié le soin de ses intérêts, qui sont les vôtres; soyez sûre que je ne vous donnerai jamais que les avis qu'elle vous donnerait elle-même.

Et, posant son doigt sur sa bouche:

— Soyez discrète; ne parlez de rien qu'à Virginie.

Pendant qu'elle le regardait s'en aller, elle se souvint que lorsqu'elle était enfant (Dieu sait qu'elle croyait ne plus l'être!) ses parens l'avaient conduite un jour dans un magasin de jouets pour qu'elle y choisît une poupée. On lui en avait montré deux, entre lesquelles son cœur avait un instant balancé. L'une était mise comme une princesse, dorée comme une châsse; l'autre, assez pauvrement nippée, l'avait séduite par sa figure avenante, par la franchise de son sourire; en fin de compte elle lui avait donné la préférence et ne s'en était pas repentie. « Tu n'as pas l'esprit du commerce, lui avait dit sa mère: tu as fait un marché de dupe. » L'aventure des deux poupées lui étant revenue à la mémoire, elle revit en imagination celle qu'elle avait choisie, ses yeux honnêtes, le sourire qui l'avait séduite. Mais elle crut entendre la voix de sa mère, qui de l'avenue des Palmiers lui criait: « Tu n'as pas l'esprit du commerce! » Laissée à elle-même, elle avait un penchant naturel pour les marchés de dupe; un instinct confus l'avertissait que ce sont souvent des marchés d'or, que souvent le bonheur est là.

Elle passa le reste du jour dans un trouble inexprimable, qui se remarquait sur son visage; personne n'y fit attention: on s'occupait de se garder à carreau contre les violentes bourrades

de M. Trayaz. L'incident de la nuit précédente l'avait vivement irrité, et, pour la première fois depuis son retour d'Amérique, il était d'une humeur massacrante. Soupçonnant ses nièces et ses neveux par alliance d'avoir trempé dans le complot, il leur décochait coup sur coup des mots cruels, et comme dans ses colères il ne distinguait plus les innocens des coupables, il parlait à Ameline elle-même sur un ton dur et cassant. Elle pensait que cela s'accordait bien avec les assertions de M. Sucquier : peut-être lui en voulait-il de ne pas le mettre sur la voie de s'expliquer ; peut-être aussi était-ce sa façon d'aimer. Elle n'avait jamais vu Jupiter hors de lui : au bruit de son tonnerre, bêtes, gens, murs, meubles, assiettes, carafes, vaisselle ciselée, du commencement à la fin du dîner tout le monde trembla.

Dès qu'elle fut rentrée dans sa chambre, elle fit part à Virginie de ses observations, de ses conjectures, et finit par lui répéter mot pour mot les filandreux discours de M. Sucquier.

— Mon Dieu ! s'écria Virginie, c'est ce que j'ai dit plus d'une fois à Mademoiselle ; mais elle ne voulait pas me croire.

Et comme Ameline ne cessait de dire et de redire qu'il se passait à la Figuière des événemens aussi invraisemblables qu'un conte de fées :

— Je n'ai jamais lu de contes ; mais je suis bien tentée de croire que c'est par l'ordre de M. Trayaz que M. Sucquier a entrepris Mademoiselle, que c'était une affaire concertée entre eux.

Cette idée la frappa beaucoup ; elle en sentit toute l'importance. Non, elle ne pouvait plus douter de ce qu'on appelait son bonheur et de ce qu'elle s'obstinait à regarder comme son malheur ; car s'il est doux d'être aimé d'un homme qu'on aime, il est bien malheureux d'être recherchée par deux prétendans entre lesquels il faut opter, comme on choisit entre deux poupées quand on est petite. Quel labeur d'esprit ! quelle peur de se tromper ! En vérité, elle se trouvait fort à plaindre.

Le sommeil fut lent à venir. Elle songeait à Silvère et à l'inoubliable baiser, et il lui semblait que l'amour est un grand bien, qu'aucun plaisir n'est comparable à certains chatouillemens du cœur. Elle se demandait ensuite s'il était vrai que Paris fût une ville où l'on perdait la mémoire, et comment il pouvait se faire que Silvère ne lui eût jamais écrit. Puis elle se disait que si M. Trayaz avait réellement le cœur malade et lui commandait de l'épouser, elle n'aurait pas le courage de dire non ; elle croyait voir sa figure, ses orageux sourcils, et un frisson la saisissait. Pourquoi tant de gens s'entendaient-ils pour la chagriner ? On savait bien que ce mariage ne la tentait pas ; mais sa mère le voulait, M. Sucquier le voulait, Virginie le voulait. Bientôt après

l'image de Silvère la hanta de nouveau, et ses yeux se remplirent de larmes. Elle prit un grand parti : elle décida que se souvenir, réfléchir, prévoir est un travail fatigant et dangereux; qu'à chaque jour suffit sa peine; qu'il est inutile de s'alarmer d'avance de catastrophes qu'on ne peut empêcher; qu'il ne sert de rien de tourmenter sa tête, son âme et sa vie; qu'il y a dans les événemens de ce monde des mystères qu'il ne convient pas d'approfondir, des fatalités auxquelles il faut se laisser aller comme l'oiseau s'abandonne au vent qui l'emporte.

Elle parvint à s'endormir; mais elle fit de mauvais rêves, et sa première pensée, en s'éveillant, fut qu'on passait à la Figuière des nuits fâcheuses, que c'était un séjour funeste aux gens tranquilles, qu'ils y respiraient un air malsain, qu'elle voulait s'en aller, qu'elle s'en irait.

En ce moment, par la porte entr'ouverte de son cabinet de toilette, arriva jusqu'à son oreille la vague chanson d'un robinet qui s'égouttait, et, ayant promené son regard dans une grande chambre tendue de soie blanche et élégamment meublée, dont le soleil caressait les dorures, elle aperçut au pied de son lit la souriante Virginie, qui guettait le moment où elle ouvrirait les yeux pour lui offrir un bouquet de roses et lui annoncer que tout était prêt, que sa baignoire l'attendait. Cela fit diversion à ses chagrins: il lui parut que si la Figuière n'était pas un lieu de repos et de sûreté, on y trouvait en revanche ces douceurs de la vie qui à vrai dire ne chatouillent pas le cœur, mais qui ne laissent pas d'avoir leur prix.

XXI

A peine débarqué, Silvère Sauvagin avait couru chez M. Martigue, qui, n'étant pas de loisir, n'avait pu le recevoir. Il ne réussit à le joindre que le surlendemain, et, contre son attente, il fut froidement accueilli.

M. Trayaz avait appris par le canal de Mme Verlaque ce que son neveu allait faire à Paris et sur qui cet écervelé se reposait du soin de le tirer d'embarras; il avait avisé. Il entendait le tenir par Ameline, il entendait aussi lui couper les vivres. Il pensait qu'un amoureux qu'on contrarie dans ses plans de mariage, et qui, par surcroît, est en danger de mourir de faim, devient souple comme un fil de caoutchouc, qu'on en fait tout ce qu'on veut. Jadis, il s'était mis en rapport avec M. Martigue pour savoir exactement ce que valait Silvère, et il lui avait fait part de son grand projet; il était naturel qu'il lui expliquât pourquoi ce projet était demeuré en suspens. Le jour même du départ de son neveu,

il écrivit une longue lettre, dont les dernières lignes étaient ainsi conçues :

« Vous le voyez, il avait rompu avec moi, il vient de rompre avec Mme de Rins, il rompt avec tout le monde. Si vous avez quelque amitié pour lui, ne lui venez pas en aide. Je me charge de lui assurer un avenir, j'en fais mon affaire. Mes intentions, que je vous avais fait connaître, sont toujours les mêmes, mais il a quelque chose à réparer, et j'entends qu'il répare. Parlez-lui raison, lavez-lui la tête, faites-lui comprendre que quelque mérite qu'on ait, il y a des défauts de caractère qui nuisent à un jeune homme et l'empêchent d'arriver. Renvoyez-le-moi assagi, repentant, je le recevrai à bras ouverts et je tuerai le veau gras. »

Cette lettre avait produit beaucoup d'effet sur M. Martigue, qui l'avait trouvée fort raisonnable. Il faisait grand cas du mérite de Silvère et de sa science, mais il le connaissait peu, ne l'ayant pas revu depuis leur première rencontre. On lui apprenait que ce botaniste de haute espérance avait de graves défauts de caractère, qu'il s'était aliéné par ses mauvais procédés la bienveillance d'un oncle richissime dont la cassette était à sa dévotion. Ce neveu de millionnaire qui désirait qu'il l'aidât à se placer lui parut ressembler à ces mendians qui vous demandent un sou, et qui ont des rouleaux de louis d'or enfouis dans une paillasse. Que ne la décousent-ils pour les en retirer! Au surplus, si obligeant qu'il soit, un membre de l'Institut, quand il est fort occupé, est heureux de trouver une raison qui le dispense de se remuer pour son prochain.

Il rabroua Silvère, lui fit une verte mercuriale, lui reprocha son ombrageuse susceptibilité, lui représenta que nos défauts nous font souvent plus de tort que nos vices.

— Vous n'avez pas même, dit-il, la sagesse du perroquet, qui ne quitte pas le barreau qu'il tient avec ses pattes avant d'en avoir saisi un autre avec son bec. Que ne gardiez-vous provisoirement votre place chez Mme de Rins? Les Allemands disent qu'un moineau dans la main vaut mieux qu'un pigeon sur le toit. C'est le pigeon que vous aviez dans la main, et vous le lâchez pour un pierrot perché sur un chéneau.

Cette semonce inattendue déconcerta Silvère, à qui les yeux sortirent de la tête. Il répondit que ce n'était pas lui qui quittait ses places, que c'étaient ses places qui le quittaient.

— Ce n'est pas là ce que m'écrit votre oncle.

— Mon oncle vous a écrit! Décidément cet homme est terrible dans ses vengeances. Il a donc juré de m'ôter le pain de la bouche, de me réduire à la besace? Non content d'avoir obtenu de Mme de Rins qu'elle me donnât mon congé, il veut me faire perdre votre amitié, sur laquelle je faisais fond.

Il raconta brièvement ses malheurs à M. Martigue, que ce récit affrianda : les savans aiment les ragots, et les êtres bizarres intéressent les naturalistes. Cependant la conduite de Silvère lui semblait plus étonnante qu'admirable. Comme Mlle Meg Wheeler, il estimait qu'un vrai savant doit faire passer sa fierté par le trou d'une aiguille quand la science y peut trouver quelque profit.

— Que vous ayez l'esprit scientifique, lui dit-il, je n'en saurais douter, mais je doute que vous ayez le tempérament d'un vrai savant. Vous avez l'épiderme trop sensible, trop de raideur dans le caractère. La science veut qu'on la préfère à tout et nous aguerrit contre les vains scrupules. Tenez plutôt : un testateur, plus généreux que sensé, léguait dernièrement à notre Académie une somme considérable, destinée à récompenser les astronomes qui parviendraient à nous mettre en communication avec les habitans de Mars. Plusieurs de nos confrères déclaraient que l'Académie ne pouvait, sans se déshonorer, accepter ce legs ridicule. Nous leur avons représenté qu'il est facile de détourner le sens d'un testament et d'employer l'argent d'un fou à récompenser des travaux utiles... Si vous aviez eu, comme moi, l'avantage d'être élevé chez les Jésuites, vous sauriez ce que c'est que la direction d'intention, laquelle consiste à corriger le vice du moyen par la pureté de la fin. Il en coûte peu de donner une poignée de main à M. Sucquier quand on substitue tacitement à l'intention de lui être agréable celle de rendre de grands services à la science et à soi-même, en devenant le directeur d'un superbe jardin des plantes. Croyez que la casuistique a son prix et facilite singulièrement les affaires de ce monde.

Silvère lui expliqua pour quelles raisons il ne serait jamais qu'un médiocre casuiste ; qu'au surplus, s'il avait cédé à son oncle sur un point, il aurait dû bientôt lui céder en tout et s'avilir par de basses complaisances ; que M. Trayaz était un odieux tyran qui se plaisait à humilier les gens qu'il prétendait aimer.

— Vous avez le génie de l'exagération, répliqua M. Martigue. Oh ! soleil du Midi, voilà comme tu chauffes et détraques les meilleures cervelles !... Mon cher monsieur, je n'ai qu'un conseil à vous donner : reprenez le train, et allez faire vos soumissions à cet oncle obligeant et terrible.

— Jamais ! répondit-il, jamais !

En vain son vieil ami lui remontra qu'à Paris, plus encore qu'ailleurs, il faut commencer par les commencemens, que les siens seraient humbles, ingrats, pénibles.

— Si je réussissais à vous trouver une place, elle serait à peine suffisante pour vous faire vivre. Vous m'avez dit, si je ne me trompe, que vous pensez à vous marier. Vous prendrez votre

parti de pâtir; aurez-vous le cœur de voir pâtir votre femme?

Il répondit que Mlle Verlaque l'aimait assez pour se résigner aux gênes d'une vie étroite, que d'ailleurs elle avait toujours vécu très petitement, que les botanistes de Paris ne savaient pas jusqu'où allait la sobriété provençale.

— En revanche, s'écria M. Martigue, je sais avec quelle facilité bouillonne le sang provençal. Vous ne pouvez souffrir les assujettissemens, et vous vous sentirez fort assujetti : au premier chagrin qu'on vous donnera, vous vous cabrerez, et on s'en prendra à moi.

Il jura ses grands dieux qu'il aurait une patience angélique, qu'il serait doux comme un agneau.

— Je vous promets, dit-il en souriant, d'apprendre à diriger mon intention. Si on me fait des misères, je les supporterai en pensant à mon désir de ne vous causer aucun ennui.

Voyant qu'il avait beau cracher dans le plat, il ne parvenait pas à l'en dégoûter, M. Martigue se trouva fort embarrassé, et, comme il lui arrivait en pareil cas, il résolut de consulter l'oracle. Il avait épousé une femme plus âgée que lui; elle lui avait apporté de la fortune, il la considérait beaucoup, et en tout ce qui ne regardait pas la botanique il prenait ses avis. Il lui présenta Silvère, qu'elle retint à dîner. Il était dans sa destinée de plaire aux femmes, sans y tâcher : nous leur demandons d'être très femmes, elles aiment qu'un homme soit très homme. Il plut tout de suite à Mme Martigue. Pendant et après le repas, elle le fit causer; il lui parla de son oncle avec plus de mélancolie que de colère, comme on parle d'une pluie qui mouille jusqu'aux os ou d'une grêle qui saccage les arbres à fruits; mais il s'échauffa en décrivant les grâces de Mlle Verlaque. Elle le trouva intéressant; elle avait un faible pour les jeunes savans de complexion amoureuse. Bref, elle conçut pour lui beaucoup de bienveillance. M. Martigue s'en aperçut, et comme il prenait congé :

— Je penserai à votre affaire; je tâcherai de vous trouver quelque chose.

— Oh! la bonne parole! fit Silvère, en lui serrant les deux mains.

— A moins toutefois que vous ne vous ravisiez et que, par un retour de sagesse...

— Proposez-moi plutôt, interrompit-il, de me faire commissionnaire ou décrotteur.

Dès qu'il fut parti : — Drôle d'original! dit M. Martigue à sa femme. Je crois à son avenir de savant, mais hors de la science c'est un fou.

— Les jeunes gens capables d'être un peu fous m'intéressent, répondit-elle: ils sont si rares aujourd'hui!

Pendant les semaines qui suivirent, Silvère n'eut pas de peine à employer utilement ses journées. Il visitait souvent deux jardins, fondés, l'un en 1626, l'autre en 1858; le reste du temps, il musait. Il était enchanté de Paris; il lui semblait que partout ailleurs l'esprit doit chercher sa vie, que dans cette ville privilégiée il n'est pas besoin de courir après les idées, que ce sont elles qui courent après les passans. Il fréquentait les spectacles, et plus encore le salon de Mme Martigue, qui recevait beaucoup. Elle avait le goût et l'art de faire valoir les jeunes gens à qui elle voulait du bien; il s'appliquait à lui faire honneur et croyait s'apercevoir que, si les hommes le jugeaient plus étrange qu'agréable, les femmes le trouvaient plus aimable que singulier.

M. Martigue se montrait accueillant, hospitalier, mais évitait de lui parler de rien, de lui donner aucun espoir. Silvère le soupçonnait d'avoir entièrement oublié sa promesse. Peu à peu l'inquiétude le prit, et Paris perdit son charme. Quoiqu'on lui eût défendu d'écrire directement à Ameline, il trompait ses ennuis en lui adressant de longues lettres, où il s'étudiait à ne pas laisser percer son découragement. De loin en loin, il recevait de Mme Verlaque de courtes et sèches réponses qui se terminaient par ces mots :

« Ameline va bien. J'aime à croire que vos espérances n'étaient pas des illusions et qu'on vous aide à réparer vos fatales étourderies. »

Heureusement pour lui, elle n'avait garde de lui apprendre que sa fille était à la Figuière. S'il avait pu s'en douter, il serait parti incontinent pour la Provence, et il aurait eu lieu de s'en repentir, car M. Martigue, qu'il calomniait, s'occupait de lui sans en rien dire, étant de ces hommes extraordinaires qui tuent l'ours avant d'en promettre la peau.

Un lundi, au sortir d'une séance de son Académie, à laquelle Silvère avait assisté, il lui prit le bras et lui dit : — J'ai une nouvelle à vous donner.

Et comme ils descendaient ensemble l'escalier du palais de l'Institut :

— Êtes-vous toujours dans les mêmes dispositions?

— Toujours.

— Vous vous obstinez à préférer la voie rude et étroite au chemin large et facile?

— Plus que jamais.

— Vous ne m'autorisez pas à vous servir de médiateur auprès de M. votre oncle, à lui écrire que vous êtes venu à résipiscence?

— Jamais! au grand jamais!

— Toujours! jamais! c'est le fond de votre vocabulaire, c'est-

à-dire que vous n'aurez jamais aucune conduite et que vous serez toujours absurde. Si je n'écoutais que moi-même, je vous aurais planté là, mais vous avez fait la conquête de ma femme; elle a plaidé votre cause, et je me suis laissé sottement convaincre. Eh bien! j'ai quelque chose à vous offrir. N'ouvrez pas de si grands yeux: ce n'est pas le Pérou. Je me fais fort de vous procurer, dès l'automne prochain, une place d'aide-naturaliste ou d'assistant au Muséum. Vous savez ce que c'est qu'un assistant : il a le soin des herbiers et des galeries, il classe les collections rapportées par les voyageurs, il prépare les publications de botanique descriptive; son traitement varie de quatre à six mille francs. Vous avez vingt-six ans: Decaisne avait juste votre âge quand il fut choisi par Jussieu en 1833. Il avait commencé par être simple garçon jardinier. Vos commencemens se ressemblent: puissiez-vous être quelque jour un Decaisne!

Ils arpentaient en ce moment le pont des Arts. Silvère contemplait avec attendrissement la barbe grise du dieu sauveur.

— Au surplus, continua M. Martigue, je tâcherai de vous trouver des ressources supplémentaires. Vous savez que j'ai un grand ouvrage à terminer; mes yeux commencent à se fatiguer, je me déchargerai sur vous d'une partie de la besogne. Ainsi l'a décidé ma femme dans sa profonde sagesse, et c'est elle qui fixera le chiffre de vos émolumens. Ce qui m'ennuie, c'est ce maudit projet de mariage qui complique tout. Un célibataire se tire toujours d'embarras. Ne pourriez-vous renoncer à Mlle Verlaque?... Oh! ne m'avalez pas! Vous allez me répéter votre éternel jamais. Au fait, si vous étiez plus raisonnable, l'intérêt que vous porte Mme Martigue en serait sensiblement refroidi : c'est aux fous amoureux qu'elle s'intéresse surtout. Et, tenez, elle m'a prié de vous faire une proposition : elle possède sur le quai de la Tournelle, à quelques pas du Jardin des Plantes, un immeuble fort logeable, ma foi! Il y a au cinquième un petit appartement qui sera vacant au prochain terme. A la vérité, il est exposé au nord, mais il a de doubles fenêtres et de bons poêles. Du balcon, on aperçoit le quai, les étalages des bouquinistes, les chalans qui descendent ou remontent la Seine. Vous débattrez avec ma femme le prix du loyer.

Et comme Silvère cherchait des mots pour lui exprimer sa reconnaissance :

— Je n'ai aucun droit à votre gratitude, allez remercier Mme Martigue. Elle m'a signifié son expresse volonté: je m'exécute, mais fort à contre-cœur, et ma conscience n'est pas tranquille. Quand je compare ce qu'elle vous offre à ce que vous

offrait M. Trayaz, il me semble qu'elle prête une corde à un homme qui veut se pendre.

— Lorsqu'on a des amis tels que vous et elle, repartit Silvère, on a le droit de croire à son avenir, et je crois au mien comme je crois que la balustrade que voici est en fer.

Et il frappa violemment de sa canne cette balustrade qui n'en pouvait mais. Ivre de joie, il courut chez Mme Martigue, qu'il remercia avec effusion, avec transport. Dès qu'il fut rentré dans son hôtel et dans son bon sens, il écrivit à Ameline une lettre de quatre pages.

« On prétend, lui disait-il, que nous aurons quelques mauvais momens à passer. Y a-t-il de mauvais momens quand on s'aime? Fiez-vous-en à moi, l'amour fait des miracles. Tout à l'heure je me suis arrêté sur le quai de la Tournelle, et j'ai contemplé notre balcon, qui donne sur la Seine. J'ai cru nous y voir: nous nous penchions pour regarder les passans et les bateaux, et plus souvent encore nous nous regardions l'un l'autre. Je vous jure que nous avions l'air aussi réjoui que deux citronniers en fleur. C'est pour la vie, n'est-ce pas? pour toute la vie! »

S'il n'avait tenu qu'à lui, il se serait mis en route vingt-quatre heures après sa lettre, tant il avait hâte de revoir Ameline, de lui tout raconter, de lui tout expliquer. Mais le dieu sauveur désirait le présenter aux administrateurs du Muséum, et Mme Martigue donnait quelques jours plus tard un grand dîner, dont elle désirait qu'il fût : pouvait-il rien lui refuser? Il resta une semaine encore à Paris. Il repartit enfin, et durant tout le trajet il se sentit le cœur léger comme une plume et des gaîtés d'alouette. Il causait avec les puissances invisibles qui gouvernent les hommes, les destinées et les jardins. On sait qu'il avait peu de goût pour les doctrines matérialistes : le bonheur exaltait son idéalisme. Il lui semblait dans ses grandes joies que la matière n'est qu'une apparence, que les corps sont composés de molécules incorporelles, d'une multitude infinie d'âmes infiniment petites, et qu'il y en avait une autre infiniment grande qui, les contenant toutes, se communiquait sans cesse à elles et à lui.

Aussitôt arrivé, il courut chez Mme Verlaque, qu'à son grand étonnement il trouva seule, et dont la physionomie ne lui annonça rien de bon. Tout d'une haleine elle lui donna deux nouvelles : elle lui apprit que depuis un mois environ Ameline était à la Figuière, et que s'il désirait l'épouser, c'était à M. Trayaz qu'il devait demander sa main.

Le grand machinateur ne s'était pas trompé dans ses prévisions : le coup fut terrible. Perdu dans ses pensées, Silvère s'efforçait de mesurer toute l'étendue de son désastre. C'en était

fait, son bonheur était une barque avariée, qui venait de s'affaler sur la côte. Quand il eut réussi à dénouer sa langue :

— Quoi donc, madame, s'écria-t-il, sans m'en avertir vous avez retiré votre parole ?

— Mais il me semble, répondit-elle, que c'est vous qui me l'avez rendue. Vos incompréhensibles incartades avaient tout remis en question. Vous nous avez écrit que vous aviez une place en vue et d'obligeans amis qui se chargeaient de vous assurer un avenir. Je crains qu'il n'y ait de réel dans tout cela que le fameux balcon d'où l'on voit passer les bateaux; je veux croire qu'il en passe beaucoup : est-ce assez pour faire le bonheur d'une femme?... Enfin, vous vous expliquerez avec M. Trayaz. Persuadez-le, et Ameline est à vous.

— Comment peut-il se faire, madame, qu'une mère s'en remette à un étranger du soin de disposer du sort de sa fille ?

— Oh! reprit-elle avec un redoublement de hauteur, vous n'allez pas, je pense, m'enseigner mes devoirs. J'ai une confiance absolue dans le jugement et le caractère de M. Trayaz : quelle que soit sa décision, je la ratifie d'avance.

Le regard qu'elle lui jeta ressemblait à un discours obscur, à une menace voilée, et présageait d'autres malheurs plus grands encore, qui lui causèrent des frissons. Il la salua et sortit, pâle de colère, pâle d'effroi. Il tâchait de se calmer, de se rassurer; il se disait :

— Ameline m'aime ; je suis sûr d'elle, sûr de son cœur.

Il le disait, mais il en rabattait la moitié.

Comme il traversait l'avenue des Palmiers en délibérant avec lui-même sur le parti qu'il devait prendre, quelqu'un l'appela, et, s'étant retourné, il se trouva face à face avec Casimir. Il était prédestiné à le rencontrer dans les circonstances décisives de sa vie, et toujours dans l'avenue des Palmiers. Après être sorti de la Figuière par une mauvaise porte, Casimir n'avait eu garde de se rendre directement à Aix; il n'était pas pressé de raconter sa mésaventure à sa mère, et il était venu chercher dans une ville qui lui plaisait des distractions aux douleurs d'un long exil.

— Vous voilà donc de retour? dit-il à Silvère en lui prenant le bras. Eh bien! il s'est passé des événemens en votre absence La colombe a déménagé, vous n'avez trouvé que le nid. Vous n'avez pas l'air content, et je le conçois. Je puis vous donner de ses nouvelles; je ne vous dissimulerai pas qu'elle semblait se plaire dans sa nouvelle cage.

Il y a des bonaces qui précèdent et préparent les tempêtes. Ce fut d'un ton calme, presque doux, que Silvère lui dit, en dégageant son bras :

— Quelles intentions pensez-vous qu'ait eues M. Trayaz lorsqu'il a fait venir chez lui Mlle Verlaque ?

— Que vous dirai-je, mon bon ? Nos estimables parens sont divisés d'opinion à ce sujet. Les uns prétendent qu'il se propose de l'épouser ; les autres, et je suis du nombre, assurent... Je n'en dis pas davantage, je parle à un homme intelligent.

Silvère éprouva une inexprimable angoisse, comme si un fer rouge lui avait traversé la poitrine. Il eut la force de se dominer.

— Je ne suis pas un homme intelligent, répondit-il avec un semblant de sourire ; je ne comprends rien à rien. Expliquez-vous ; dites-moi tout ce que vous savez, tout ce que vous avez vu, et je vous tiendrai pour le meilleur de mes amis.

— A vrai dire, je n'ai rien vu ; j'ai voulu voir, je me suis fait prendre, on m'a traité d'espion et congédié. Mais je suis payé pour savoir que le lieu des rendez-vous nocturnes est le jardin, qu'entre minuit et l'aurore il s'y passe des choses curieuses. Ah ! croyez-moi, mon cousin, amusons-nous pendant que nous sommes jeunes ; n'attendons pas que nos dents tombent pour avoir envie de manger. C'est un vilain et ridicule personnage qu'un vieillard reverdi qui reprend goût à la chair fraîche... Bah ! à votre place, j'aurais bientôt fait d'étourdir mon chagrin, et dès ce soir...

— Oh ! permettez, interrompit Silvère en le regardant d'un air égaré, je ne vous demande pas de conseils : notre amitié ne va pas encore jusque-là.

A ces mots, ayant jeté les yeux sur un cadran d'horloge, il calcula qu'il avait deux heures à passer chez lui avant de prendre le train du Sud-France qui arrivait au Lavandou dans la soirée, et il tourna le dos au meilleur de ses amis.

— Sa tête n'y est plus, pensa Casimir. Il y aura bientôt du grabuge à la Figuière.

Et quoiqu'il ne fût pas vindicatif, son visage s'épanouit ; peu s'en fallut qu'il n'encourageât les combattans de la voix et du geste. Mais, l'image de celle qu'il aimait lui étant apparue, son front se contracta et il poussa un douloureux soupir. Au même instant, il vit trotter devant lui une jolie fille. Il la suivit machinalement, en se disant qu'une jupe retroussée est plus agréable à contempler que la figure d'un fou ; que son cousin Silvère manquait tout à fait de philosophie ; que peu de chose suffit pour consoler les philosophes de leurs peines d'amour.

— Sans compter, ajoutait-il, que les consolations sont quelquefois préférables aux bonheurs.

XXII

Silvère se trouvait à la gare vingt minutes avant le départ du train. Il n'y avait pas grand monde. Il monta dans un compartiment où il était seul, et il s'en félicita : il avait peur des curieux, il craignait qu'on ne découvrît son secret, qu'on ne devinât qu'il avait un revolver chargé dans sa poche et la ferme résolution de s'en servir. Loin de se calmer, sa colère s'exaspérait de moment en moment.

— Je savais, disait-il, qu'il était un odieux tyran, je ne savais pas qu'il fût le dernier des lâches. Je le tuerai !

Le train le déposa au Lavandou à six heures trois quarts. Quoique le trajet lui eût paru long, il arrivait beaucoup trop tôt. Il comptait attendre la nuit close pour s'acheminer à pied vers la Figuière et s'introduire dans un jardin où il se passait, disait-on, « des choses curieuses ». Si invraisemblable que fût le renseignement que lui avait fourni de bonne foi un étourdi, il ne songeait pas à le discuter : la jalousie n'a jamais l'esprit critique, et nos colères ont rarement le sens commun. Il choisit, pour y faire halte, celle des deux auberges du Lavandou dans laquelle il n'était jamais entré et dont les propriétaires ne le connaissaient pas. On l'introduisit dans la salle où dînaient les pensionnaires. Il essaya de manger. Il promenait ses yeux sur les figures qui l'entouraient, et qui lui étaient absolument inconnues ; il s'attendait pourtant qu'un de ces dîneurs allait se tourner vers lui et lui dire : « Je vous donne ma parole qu'elle est sa maîtresse. » Cette idée ne leur vint pas. Ils causaient de leurs petites affaires, qui n'avaient rien de commun avec la sienne. De temps à autre, dans les intervalles de silence, il entendait les bruits du dehors, le léger clapotis des vagues brassant le sable de la plage. La mer avait, elle aussi, ses affaires, qui l'occupaient : elle n'avait jamais ouï parler ni de M. Trayaz ni de Mlle Verlaque, et se souciait peu de savoir si elle était vraiment sa maîtresse.

Il était écrit cependant qu'il ne sortirait pas de cette auberge sans avoir entendu prononcer le nom de Mlle Verlaque. Comme il entrait dans la cuisine pour régler son addition, il aperçut dans la salle à boire, dont la porte était entr'ouverte, deux hommes attablés devant une bouteille de vin vieux. L'un faisait face à Silvère, qui ne se souvenait pas d'avoir vu ses énormes favoris couleur carotte ; mais il le reconnut à sa livrée pour un des cochers de M. Trayaz. Il ne voyait l'autre que de dos : à sa tournure et à son accent peu commun en Provence, il devina sans peine que c'était un valet de chambre américain, qui s'appelait Sam.

L'aubergiste s'approcha d'eux pour déboucher leur bouteille.

— D'où venez-vous, John? demanda-t-il à l'homme aux favoris.

John répondit qu'il venait de conduire ces messieurs et ces dames dans une villa des environs, qui donnait un dîner prié, suivi d'une sauterie.

— Et vous, Sam, qu'avez-vous affaire de les accompagner? Vous êtes donc devenu groom, mon garçon?

Sam daigna lui expliquer en se dandinant que par pure courtoisie il avait remplacé le valet de pied, qui s'était fait arracher le matin la plus grosse de ses dents molaires.

— Je ne vois qu'un landau, reprit l'aubergiste, qui avait écarté le rideau pour regarder dans la rue. Comment vous y êtes-vous pris pour les y caser tous?

— Ils n'étaient que cinq, dit Sam. Nous avons chez nous un particulier qui a été préfet et qui ne sort jamais le soir. Il est sans cesse occupé de soigner un refroidissement et d'en éviter un autre.

— Et le patron a gardé la maison pour lui tenir compagnie?

Sam le regarda d'un air de pitié, tant sa façon d'expliquer les faits historiques lui semblait inepte. John, qui entrait facilement dans la peau de son maître, répondit d'un ton rogue :

— Vous devriez savoir que, si nous aimons à faire des politesses, nous n'acceptons jamais celles qu'on nous rend.

— Aussi bien, fit Sam, qu'aurions-nous été faire à leur bal? Nous n'avions pas de pupille à surveiller. Mlle Verlaque s'est levée ce matin avec la migraine, et ce soir elle n'avait pas le cœur à la danse.

— Elle eût été la reine, dit l'aubergiste, qui fit claquer sa langue. Elle est diablement jolie, cette petite!

— Je ne sais que vous dire, gros gourmand, repartit Sam en passant son doigt entre son faux col et son cou et jetant un regard furtif dans la glace du comptoir, pour s'assurer que son nœud de cravate était coquet. Non, je ne sais que vous dire. L'autre me plaît davantage, et si vous me donnez le choix, c'est elle que je prends. Elle a plus de chic et elle a du nerf. J'aime les femmes qui ont du nerf. Votre Mlle Ameline n'a jamais su ce qu'elle voulait et ne le saura jamais. Ne pariez rien sur elle, vous perdriez.

— Je ne m'en plains pas, roucoula John, qui caressait ses favoris. Quand je la conduis à la promenade et qu'il faut choisir entre deux chemins, c'est moi qui décide.

— Enfin, mon gros papa, poursuivit Sam en frappant l'aubergiste sur le ventre, me donnez-vous Mlle Huguette? Elle m'irait comme un gant.

— Je te la donne, mon garçon, si tu me donnes celle qui ne veut rien.

— Il faut vous en torcher le bec, répliqua-t-il. Vous arrivez trop tard, monsieur le gargotier : aussi vrai que votre vin bouché sent moins la framboise que le fût, la place est prise. Et si je disais tout ce que je sais... J'avais juré de ne plus parier, ajouta-t-il d'un ton renchéri ; eh bien ! vous voyez cette montre, qui outre son prix réel a pour moi une valeur de sentiment que j'oserais dire incalculable : je vous parie ce précieux oignon qu'avant neuf mois d'ici... Et comme son père il aura le nez pointu. Mais, chut ! soyons discret.

— Croyez-vous rien m'apprendre, mon mignon ? répondit le gargotier. Je me suis laissé conter par la receveuse de la poste...

En ce moment il s'éleva une dispute à la table voisine, où l'on jouait à la manille, et le reste de leur conversation se perdit dans le brouhaha.

Quelques minutes après, Silvère était en route. Il prit d'abord par la plage ; mais le cri du sable sous ses pieds l'agaçait, et la mer l'irritait par son monotone murmure, où se révélait son indifférence. Il voulut mettre un peu d'espace entre elle et lui ; il la laissa à sa gauche et s'engagea dans un sentier malaisé, qui tantôt traversait des bouquets de tamaris, tantôt serpentait entre des buissons de lentisques et quelquefois se trouvait interrompu par un fossé, qu'il fallait franchir sur une planche. On était dans les derniers jours d'avril ; neuf heures venaient de sonner à une horloge lointaine. La nuit s'était rapidement épaissie, et la lune, en son décours, ne s'était pas encore levée. Cependant il ne broncha pas une fois ; il avait la lucidité d'un somnambule ; il lui semblait que son idée marchait devant lui, tenant à la main une lanterne qui lui montrait sa route. Il pensait à Sam, à la receveuse de la poste, et il se disait :

— Cette aventure est déjà devenue la fable publique.

Puis il tâtait sa poche pour constater que son revolver à six coups ne s'était pas perdu en chemin. Il aurait pu lui dire avec plus de sincérité qu'il ne l'avait dit à Casimir : « Je vous tiens pour le meilleur de mes amis. »

Arrivé au pied de la petite falaise, il la gravit rapidement, descendit l'autre versant au pas de course. Il approchait de la maison du peintre, depuis longtemps inhabitée. A sa vive surprise, il découvrit de la lumière dans une grande pièce qui avait servi jadis d'atelier, et dont la large fenêtre donnait sur la mer. Il continua d'avancer. Lorsqu'il eut atteint le petit quai, il grimpa sur le parapet, se dressa sur ses orteils, et avisa dans la pièce éclairée un vieillard maigre, qui, penché sur une longue table

couverte de papiers, écrivait une lettre. En apercevant si près de lui l'homme qu'il voulait tuer, il éprouva une violente émotion. Tout à coup une chouette poussa un hôlement aigu : il tressaillit et se demanda si ce n'était pas de sa gorge qu'était sorti ce cri d'oiseau.

— Ils ont changé leur programme, pensa-t-il en descendant de son juchoir; ils ont délaissé leur jardin; ils sont mieux ici, et c'est désormais l'Antonine qui abrite leurs amours... Il est seul; un peu de patience, elle ne tardera pas à venir.

Il en était sûr; ce soir-là, il était sûr de tout; il ne croyait pas, il savait.

Il ignorait pourtant qu'en venant coucher dans le chalet qu'on avait surnommé l'Antonine, M. Trayaz ne s'était nullement proposé d'en faire sa petite maison. Il avait eu durant quelques jours les nerfs fort irrités. Ayant surpris Casimir en flagrant délit d'espionnage et soupçonné tous ses héritiers présomptifs d'avoir été du complot, s'il avait suivi son premier mouvement, il les eût tous mis à la porte. Il s'était ravisé, il leur ménageait un autre châtiment. Aussi bien, Mme Limiès, qu'ils lui avaient dépêchée comme ambassadrice, lui avait donné des explications si concluantes qu'il s'en était déclaré satisfait, et les articles de la paix avaient été signés sur le dos de Casimir. Quoiqu'il lui en coûtât de convenir de ses torts, il était rentré en lui-même; ce fâcheux incident lui avait servi de leçon : il s'était reproché d'avoir poussé jusqu'à l'imprudence l'excès des précautions, compromis contre son dessein Mlle Verlaque en exerçant sur elle une surveillance trop jalouse, et en la logeant trop près de lui. De ce jour il s'était moins occupé d'Ameline, l'avait traitée avec beaucoup plus de froideur. Ne pouvant songer à lui faire quitter un appartement préparé, meublé tout exprès pour elle, il avait pensé à quitter le sien. L'idée lui était venue qu'un chalet situé au bord de la mer serait un bon pied-à-terre pour un homme qui se sentait de l'oppression, qu'on y avait sans doute la respiration plus libre. Il s'était bien trouvé de son déménagement; ses nuits étaient plus tranquilles, la plainte de la vague berçait son sommeil. Les soirées qu'il passait dans cette demeure solitaire, dont l'ameublement, conservé avec soin, était fort rustique, et où M. Sucquier et Sam avaient seuls le droit de pénétrer, lui étaient douces. Il s'y rappelait les temps passés, il s'imaginait y revivre de sa vie d'autrefois : l'Antonine et son modeste mobilier lui rendaient un peu de ce bonheur qu'on ne goûte qu'avant fortune faite. Il y avait dans un coin un vieux fauteuil en cuir noir, éraflé et un peu boîteux; il s'y asseyait souvent, et durant quelques minutes ses épaules ne gémissaient plus sous le poids des années et des millions.

C'était une nouvelle qu'il se proposait de mander à miss Sal Wheeler, aussitôt qu'il aurait achevé la longue missive qu'il était en train d'écrire à M. Brodley : lettre d'affaires et billet doux devaient voyager sous le même pli.

Silvère s'était approché à pas de loup de la large fenêtre cintrée que M. Trayaz avait l'habitude de laisser ouverte. Si elle n'était pas à la hauteur du coude, elle se prêtait admirablement à l'escalade : il suffisait d'allonger le bras pour saisir la tringle de fer qui la bordait, et le pied pouvait trouver facilement un point d'appui sur un mur à bossages en tête de diamant. Silvère s'établit en faction. Il entendait par intervalles le grincement d'une plume sur le papier et parfois aussi de profonds soupirs.

— Sa seconde jeunesse ne lui suffit pas, se disait-il : il y a des cas où l'on regrette la première... Deux enjambées, ajoutait-il, et le trouble-fête les couche en joue.

Un quart d'heure s'était écoulé lorsqu'il aperçut un feu follet, qui n'était peut-être qu'une lanterne, et qui se promenait parmi les pins en se dirigeant vers la maison. Puis il crut ouïr un bourdonnement de voix, et l'instant d'après le craquement des marches d'un petit degré en sapin, abrité sous un porche et conduisant à la galerie qui précédait l'Antonine du côté du midi. Tout rentra dans le silence ; mais un peu plus tard trois petits coups furent frappés à la porte de l'atelier. M. Trayaz se redressa, posa sa plume, et cria : Entrez ! La porte s'ouvrit, quelqu'un entra. Silvère tenait pour démontré que c'était elle : cette fois, il ne se trompait pas.

Elle était si émue que, immobile sur le seuil, elle regardait le plancher sans trouver un mot à dire. M. Trayaz n'était pas ému, mais prodigieusement étonné ; il n'en croyait pas ses yeux.

— Refermez cette porte ! dit-il d'un ton brusque. Ne voyez-vous pas que la fenêtre est ouverte, et qu'il y a ici un courant d'air capable d'éteindre ma lampe et de tuer en une seconde tous les Lejail de l'univers ?

Elle obéit, ferma la porte. Son émotion avait redoublé : on ne la recevait pas comme elle s'y attendait. Elle regrettait amèrement d'être venue, elle aurait voulu s'en aller ; mais il est plus facile d'entrer dans la caverne du lion que d'en sortir.

— Avancez donc. Ah ça ! que signifie... ? Depuis quand nous promenons-nous toute seule la nuit ?

— Je n'étais pas seule, dit-elle d'une voix enfantine : Virginie m'accompagnait.

— Je crois voir une déchirure à votre robe.

— C'est un buisson qui l'a accrochée.

— Le mal n'est pas grand ; les robes déchirées se raccom-

modent, ou on est quitte pour en acheter d'autres. Ce qui est plus grave, c'est de faire un accroc à sa réputation ; une fois perdue, on ne la remplace pas... Vous avez rencontré peut-être un curieux, un médisant?

— Tout le monde est au bal, et on ne rentrera qu'au matin.

— Peste! grommela-t-il, cette affaire a été savamment concertée... Puis, haussant la voix : — Faites-moi la grâce de m'expliquer ce que vous venez faire ici.

Elle lui répondit, en essayant de se faire une contenance, que depuis quelque temps elle était fort malheureuse; qu'après l'avoir comblée de faveurs, il avait changé de conduite et de manières à son égard, qu'elle craignait d'avoir encouru sa disgrâce, de lui avoir causé quelque chagrin; que cette pensée la tourmentait, l'empêchait de dormir, qu'elle avait voulu en avoir le cœur net; que, prenant son courage à deux mains, elle était venue le supplier de lui dire ce qu'il avait à lui reprocher et comment elle pouvait réparer ses torts involontaires.

Il l'écoutait attentivement et ne croyait pas un traître mot de l'histoire qu'elle lui débitait.

— Je crois savoir de quoi il retourne! murmura-t-il.

Ce qui lui paraissait certain, c'est qu'elle avait en ce moment une beauté provocante, une flamme étrange dans les yeux, et sur les lèvres un de ces sourires douteux qui servent à déguiser les grands embarras. De seconde en seconde il sentait sa tête se monter.

— Eh! parblèu, dit-il, je serais bien bête de ne pas profiter d'une si belle occasion!

Puis, après un court silence : — Mademoiselle, que votre destinée s'accomplisse!... Venez vous asseoir sur mes genoux!

Il tournait le dos à la fenêtre; il ne vit pas une main qui venait de saisir fortement la barre d'appui.

— Eh bien! qu'attendez-vous?

Elle ne souriait plus, elle avait peur. M. Sucquier l'avait trompée ; ce n'était pas là ce qu'on lui avait annoncé. Ce vieillard qu'on disait éperdument amoureux avait des yeux qui exprimaient le désir et une bouche qui exprimait le mépris. Elle commençait à comprendre, à deviner. Il s'était fait comme une trouée dans le brouillard qui enveloppait son cerveau. D'effrayans mystères auxquels elle n'avait jamais pensé se révélaient subitement à son innocence. Qu'allait-il se passer? Elle avait le sentiment vague qu'il y a des imprudences qui ne se réparent pas, qu'on sort quelquefois d'un chalet tout autre qu'on n'y était entrée.

— Mais avancez donc, ma mignonne! Pourquoi me faire

languir? Tâchez de vous persuader que je suis jeune et charmant, qu'on peut avoir le teint défraîchi, les yeux éraillés et un cœur de jouvenceau. Ne savez-vous pas qu'un millionnaire est toujours délicieux?

Au lieu d'avancer, elle reculait, comme pour s'éloigner d'un abîme qui l'appelait et où elle craignait de rouler. Elle recula jusqu'à la muraille, et, la muraille ayant résisté aux efforts qu'elle faisait pour s'y ouvrir un passage, elle se laissa tomber sur une chaise, enfouit son visage dans ses mains, et éclata en sanglots. Cette douleur d'enfant, aiguë et déchirante, le toucha peu, mais le dégrisa tout d'un coup. Il eut honte de s'être mépris. Se parlant à lui-même :

— Eh! oui, elle a dix ans, et si jamais j'en eus vingt, je ne devrais plus m'en souvenir... Triple niais!

Il se leva, s'approcha de cette petite fille en larmes, l'obligea de relever la tête, et lui dit d'un ton paternel :

— Ne pleurez pas : je n'aime pas les enfans qui pleurent, et il n'y a pas là de quoi pleurer. Consolons-nous! sourions! Je veux qu'on sourie: si vous ne souriez pas, je me fâche.

Elle portait à son corsage une fleur de grenadier. Il la prit, lui en frotta doucement les lèvres. Cette bouche chatouillée s'entr'ouvrit, et bientôt, par degrés, on vit renaître le sourire.

— A la bonne heure! dit-il.

Pendant qu'elle essuyait ses beaux yeux, il l'observait, l'examinait curieusement. Puis, s'étant penché sur elle :

— Je veux vous dire en un mot ce que je pense de vous : Mademoiselle Ameline Verlaque, vous êtes une inconsciente... vous êtes l'ange du vice!

Elle ne se formalisa point de cette dure sentence, et ne cessa pas de sourire. Ce qui la faisait rire ou pleurer, c'était moins ce qu'on lui disait que le ton dont on lui parlait, et, quoique M. Trayaz n'eût plus l'accent paternel, il lui sembla que sa grosse voix était bienveillante, que tout est bien qui finit bien.

Cependant il se sentait comme brisé de l'effort qu'il avait dû faire pour reprendre possession de lui-même. La sueur lui vint au front, et il avait les bras rompus. Il se rappela qu'un jour il avait arrêté à la force du poignet un attelage de mules emballées : la victoire qu'il venait de remporter lui parut un exploit plus signalé. Il s'avança vers la fenêtre, huma l'air et l'odeur saline des varechs. S'il eût été plus calme ou que la lune eût éclairé, il aurait aperçu à ses pieds un jeune homme qui, tout saisi de la scène qu'on lui avait donnée, ne songeait plus à se cacher. Il ne le vit pas; il constata seulement que la mer parlait très bas, que le sommeil la gagnait.

— Elle est plus heureuse que moi, pensa-t-il : je ne dormirai pas cette nuit.

Il s'éloigna de la fenêtre, se laissa tomber dans le vieux fauteuil de cuir, et, attachant sur Ameline le pesant regard d'un juge qui interroge un accusé :

— Ce n'est pas tout, dit-il : j'entends couler à fond cette affaire. Dites-moi la vérité, toute la vérité; quand les petites filles mentent, on les fouette. Telle que je vous connais, mademoiselle, vous n'êtes pas venue ici de votre propre mouvement. Il y a un teinturier; je veux dire qu'en faisant votre belle frasque, vous avez cédé à la suggestion de quelqu'un. Qui est ce quelqu'un? je veux le savoir.

Elle était devenue très pâle; les lèvres et les mains lui tremblaient. En vain la pressa-t-il de questions, elle ne répondit que par un morne silence : l'inertie est une force, c'était la seule qui fût à son usage. Il commençait à s'impatienter, lorsque tout à coup, s'étant frappé le front :

— Mademoiselle, j'ai un petit doigt qui sait tout, et mon petit doigt me dit que l'auteur de cette trame, celui qui a tout imaginé, tout conduit, est M. Félix Sucquier. Comme mes sots neveux et mes sottes nièces, il s'est mis des coquecigrues dans la tête, et il vous a persuadé que j'étais amoureux de vous; que, si vous saviez vous y prendre, vous m'améneriez facilement à vous épouser. Ne niez pas : je suis sûr de ce que je vous dis.

Elle était stupéfaite, ne pouvant comprendre qu'il y eût un homme capable de lire ainsi dans les âmes. Il lui faisait l'effet d'un sorcier, et, toute confuse, elle avait mis son mouchoir sur ses yeux, comme si, forcée d'entendre les vérités qu'il lui disait, elle avait voulu du moins s'épargner le chagrin de les voir. Elle rompit enfin son long silence, et, commençant coup sur coup dix phrases qu'elle n'osait achever :

— Je vous en supplie, monsieur, disait-elle, pardonnez-moi et n'allez pas croire... Non, ne croyez pas... Je vous assure, je vous jure... Je lui ai dit que c'était une folie, qu'il rêvait... Je ne voulais pas venir, c'est lui qui l'a voulu...

A ces mots, l'émotion lui coupant la parole, sa voix s'éteignit, et elle eut un nouvel accès de pleurs et de sanglots.

— Sacrebleu! renfoncez vos larmes. Faut-il vous répéter que je n'aime pas les enfans qui pleurent?... Je conviens que M. Sucquier est un orateur éloquent et persuasif. Savez-vous ce qu'à votre place j'eusse répondu à ce bon apôtre? Je lui aurais dit : « Je ne suis plus libre; je me suis promise à un jeune homme que j'aime beaucoup... » Mais, à ce qu'il semble, vous ne l'aimez guère?

— Ah! que dites-vous là? balbutia-t-elle en joignant les mains. Je l'aime beaucoup, je n'aime que lui!

— Elle l'aime beaucoup! elle a le front de me soutenir qu'elle l'aime! Étrange façon d'aimer!... Eh! vraiment, ma mignonne, j'ai bien envie de prendre le couteau de chasse que vous voyez là-bas pendu à un clou, et d'ouvrir votre joli petit cœur pour savoir comment il est fait et ce qu'il y a dedans.

Et comme elle renouvelait ses protestations :

— Taisez-vous, s'écria-t-il en frappant du poing sur la table, et écoutez-moi! Vous n'avez pas l'air de vous douter qu'en suivant les indiscrets conseils de M. Sucquier, vous avez joué gros jeu et couru de grands risques; qu'il y a quelque imprudence à venir coqueter la nuit avec un vieillard qui n'est pas encore tout à fait décrépit. S'il n'a pas cueilli la fleur qui s'offrait à lui, vous n'en êtes pas redevable à sa vertu. Je ne crois pas beaucoup à la morale. Heureusement je suis un cérébral, et apprenez pour votre gouverne qu'un cérébral est un homme qui s'occupe plus de ce qui se passe dans son cerveau que de ce qui peut arriver à son cœur. J'ai mis toujours au-dessus de tout le plaisir de faire ma volonté, et ma volonté très arrêtée est de vous marier à mon neveu Silvère Sauvagin, que j'envoie à tous les diables. Encore faut-il être correct en affaires. Je lui ai pris sa jolie marionnette; mais le ciel me préserve de la garder pour moi! J'entends lui rendre son bien; Mlle Verlaque est à mes yeux un dépôt dont je lui dois compte: si la marchandise était avariée, il n'en voudrait plus... Eh! bon Dieu, que gagneriez-vous à devenir ma femme? On prétend que j'ai quatre-vingts millions; admettons que je les aie : qu'en feriez-vous si moi-même je ne sais qu'en faire? Et pourtant j'ai une bouche plus grande que la vôtre et des incisives qui mordent mieux que vos quenottes. Vous m'enviez donc ma richesse? Croyez-en mon expérience, mademoiselle, une grande fortune n'est qu'un fruit pourri qui attire les mouches... Voilà le premier point de mon sermon. M'écoutez-vous? Ne vous endormez pas.

Il lui faisait injure: elle n'avait aucune envie de dormir. Assise dans l'ombre, sur une chaise basse, tordant entre ses doigts son mouchoir mouillé de larmes, qu'elle avait mis en tapon, elle l'écoutait avec une attention dévote. Il la ramenait dans le chemin qu'elle avait toujours regardé comme le seul bon, le seul qui pût la conduire au bonheur. Ce qu'il disait dans un style magnifique et sublime, elle l'avait dit cent fois à Virginie, à M. Sucquier, lorsqu'ils lui étourdissaient les oreilles, lui empoisonnaient l'esprit par leurs raisonnemens captieux. Elle éprouvait en ce moment une grande joie : telle une croyante, que des hérétiques s'appliquaient à convertir et dont ils commençaient à

égarer la raison, se sent comme rendue à elle-même quand un homme plein d'autorité, apôtre de la saine doctrine, confond ces sophistes et raffermit sa foi chancelante.

— Je continue, reprit-il : l'écluse est ouverte, il faut que le torrent s'écoule... Vous êtes excusable de vous être fait des illusions ; on ne vous avait pas expliqué ce que vous veniez faire sous mon toit. Sachez, mademoiselle, que j'ai acheté à Mme votre mère le droit de disposer à mon gré de votre délicieuse petite personne et de la donner à qui me plaira... Oh ! ne prenez pas ces airs de gazelle effarouchée. C'est à lui que je vous donnerai, mais je ne me presserai point. Je lui rendrai sa marionnette quand il aura pour moi toute la soumission que j'ai le droit d'exiger de lui. Je m'amuserai à l'inquiéter, à le faire attendre, languir ; je mettrai sa patience et sa fierté à de dures épreuves. J'entends que ce jeune chêne devienne souple et pliant comme de l'osier. Oui, j'aurai la joie de le voir souffrir... Tâchez de me comprendre ; que Dieu vous fasse cette grâce ! J'ai pour ce jeune homme que vous aimez d'une si étrange manière beaucoup d'estime, et il y a des momens où je le hais.

Il s'était levé ; il allait et venait, les mains dans ses poches, tantôt se retournant pour lui parler, tantôt parlant à la cantonade ou à lui-même :

— Je le hais, disait-il, parce qu'il m'a résisté et que je n'ai jamais souffert qu'on me résistât. Je le hais surtout parce que ce gueux est plus riche que moi et qu'il se procure, sans y prendre peine, des plaisirs que je ne connais pas. J'ai sué du sang, je me suis tué le corps et l'âme, pour amasser des écus, et je crève de mélancolie et d'ennui. En bonne justice, il n'y a que les riches qui aient le droit d'être heureux ; Monsieur se permet de l'être. Son bonheur dépenaillé et superbe est un scandale ; c'est un défi, un affront qu'il me fait... Oh ! ne craignez pas que je lui veuille du mal ! Je le comblerai de grâces. Je veux seulement lui prouver qu'il a tort de se croire un phénix, qu'il est pétri de la même argile que nous, que sa vertu est à la merci des accidens, qu'il est aussi tendre qu'un autre aux tentations, aussi sujet que vous et moi à adorer les faux biens et les faux dieux. « Le cœur haut, la fortune basse ! » voilà ce qu'il porte écrit sur son visage. J'effacerai cette inscription, je badigeonnerai cette insolente façade, et on ne la reconnaîtra plus... Il y eut jadis, mademoiselle, un homme qui vendit son ombre au diable et qui pensait avoir fait une bonne affaire. A quoi sert une ombre ? Il découvrit que la sienne lui manquait beaucoup, et il aurait bien voulu la ravoir. J'achéterai son ombre à ce jeune coq de combat, dont je veux faire un coq en pâte. Je la lui paierai si cher qu'il bénira le ciel

de lui avoir donné un tel oncle, mais sa fierté ne chantera plus : je serai délivré de cet insupportable coquerico... En voilà assez, j'oublie à qui je parle. On ne jette pas ses perles devant... les anges.

Ameline avait trouvé ce second discours moins intelligible que le premier ; l'eau étant plus profonde, elle avait perdu pied. Elle avait compris cependant que M. Trayaz ne la marierait qu'après avoir réglé son compte avec le jeune coq de combat. C'était fâcheux, mais il n'y avait là rien d'alarmant. Convaincue désormais que sa destinée était d'aimer beaucoup Silvère et de l'épouser, elle pensait qu'elle serait plus sûre encore d'être heureuse avec lui si un vieillard, qui portait dans sa tête des trésors de sagesse, lui enseignait par des moyens doux à assouplir son caractère, à devenir doux et bénin.

— Je connais une Américaine, reprit-il, qui a mis au monde deux jumelles. La mère m'agrée peu, elle n'a pas le sens commun ; mais ses filles me plaisent, l'une surtout qui s'appelle Sal. Si Sal était ici, je n'aurais pas besoin de lui expliquer comment il se peut faire qu'un homme soit heureux de vendre son ombre et malheureux de l'avoir vendue... Voulez-vous voir Sal ? La voici.

Et il lui montrait du doigt une photographie accrochée à la muraille.

Quoique Sal l'intéressât peu, elle s'empressa de se lever et traversa la chambre pour regarder de près la figure de cette jeune Américaine, dont il semblait faire si grand cas. Maigre, svelte, bien campée sur ses jambes, l'air délibéré, résolu, le regard assuré, Sal était représentée debout au milieu d'une avenue de parc, tenant dans sa main droite une baguette dont elle menaçait un petit épagneul qui, dressé sur ses pattes de derrière, trouvait sans doute la pose trop longue.

— Elle ne ressemble pas à une fleur, dit M. Trayaz, mais à un petit animal bien musclé qui a son idée et qui n'a pas perdu de temps à la trouver. Elle n'a guère que vingt ans, et elle a déjà un air d'autorité ; tout en elle est net et précis. On sent qu'en toute chose elle va droit au but, qu'elle s'applique à faire tout ce qu'elle fait avec la moindre dépense possible de force, de mouvement et de paroles.

— Elle est jolie, fort jolie ! dit Ameline par complaisance.

— Eh ! non, répliqua-t-il avec un haussement d'épaules. En comparaison de Mlle Verlaque, Sal est un vrai petit magot ; mais si ses yeux ne sont pas des diamans noirs, si elle a des cheveux beaucoup moins longs que la plus belle fille de la Provence, en revanche elle a des pensées beaucoup moins courtes.

Sal eût deviné peut-être pourquoi il avait en ce moment le regard dur et le ton aigre : elle était fille à comprendre qu'à moins d'être un saint, un homme qui par vertu ou par calcul ne cueille pas les roses en ressent toujours quelque secret dépit. Ameline n'avait jamais de curiosités oiseuses. Aussi bien depuis un instant une inquiétude lui était venue et absorbait ses courtes pensées.

— Monsieur, dit-elle d'un air pénétré, me permettez-vous de vous adresser une question?

— Soit! c'est la première et j'ose espérer que ce sera la dernière.

— Ah! monsieur, croyez-vous qu'il m'aime encore?

— Et pourquoi ne vous aimerait-il plus? Le ciel le bénisse, il n'a pas assisté à notre intéressant entretien.

— M. Sucquier m'a dit que Paris est une ville où l'on oublie.

— Sacrée tête de linotte, ne comprenez-vous pas que votre éternel Sucquier a vu deux choses dans cette affaire, son bien d'abord, puis le mal d'autrui? Quel homme résiste à la tentation de conclure un bon marché en tirant vengeance de son ennemi? C'est double bénéfice, et dans ce triste monde on a rarement l'occasion de concilier son profit avec son plaisir... Enfin, mademoiselle, il n'y a qu'un mot qui serve. Mme Verlaque m'avait fait l'honneur de m'annoncer que Silvère serait de retour dès aujourd'hui : peut-être dans quelques heures sera-t-il ici. Croyez bien que je me fais une fête de le recevoir.

A ces mots, ayant fait claquer bruyamment ses doigts et ses mâchoires comme pour effaroucher et mettre en fuite un chat ou un oiseau :

— Haut le pied! déguerpissons!

Tenant sa lampe de la main gauche, et de sa main droite poussant Ameline par les épaules, il l'accompagna jusqu'au haut du petit degré.

— Il est nuit noire... Sacrebleu! je vais être obligé de reconduire jusque chez elle cette petite niaise, qui est venue me déranger dans mes écritures.

— Ne prenez pas cette peine, balbutia-t-elle : Virginie m'attend.

— Et je gagerais, dit-il, qu'elle n'est pas seule.

Elle s'enfuit, sans oser se retourner: ce sorcier l'épouvantait par sa clairvoyance.

L'histoire rapporte qu'en effet Virginie avait peur la nuit; qu'en s'embarquant pour cette aventure, elle avait exigé que M. Sucquier lui fît escorte; qu'elle avait encore de la fraîcheur, et qu'en ce moment ils se parlaient de très près.

Ameline avait disparu. M. Trayaz lui cria de sa voix la plus aiguë :

— Quand vous verrez M. Sucquier, vous lui direz de ma part qu'il est un fier imbécile !

Depuis quelques instans, Silvère s'était esquivé sans bruit. Comme il cherchait sa route à tâtons, la lune, qui venait enfin de se lever, lui prêta son assistance et le favorisa de sa secourable, tranquille et silencieuse société. Durant une heure, il avait entendu jaser un vieillard et une petite fille, et ce qu'ils avaient dit lui avait fait prendre la parole humaine en horreur : un astre qui se tait lui paraissait un être divin. Arrivé au Lavandou, il suivit le premier sentier qui s'offrait à lui ; jusqu'au matin, il promena dans la montagne son amère et noire tristesse. A la pointe du jour, il était assis sur la plateforme d'un rocher. Le ciel s'était peu à peu couvert ; enveloppée d'un voile de brume, la mer était d'un gris de lin : elle semblait frappée de langueur et par endroits lourde comme du plomb ; plus au large, elle s'exhalait, s'évaporait, s'en allait en fumée. Il causait avec lui-même ; une voix intérieure lui disait : « Expulse la femme de ta pensée et de ton cœur ; aime assez ce que tu fais pour que cet amour te tienne lieu du bonheur qu'elle peut donner. Eh ! oui, la vie, sans la femme, a des heures aussi tristes, aussi languissantes que cette mer qui roulait hier soir des vagues d'azur et de pourpre, et qui ce matin s'est réveillée dans le brouillard. Il faut savoir se contenter des bonheurs gris ; c'est tout ce que la destinée doit à l'homme, et c'est à lui de faire le reste : autrement à quoi te servirait ce qu'il y a de plus précieux en toi, la volonté et le courage ? »

Il vit paraître l'aurore, aussi grise que la mer. Ayant laissé vaguer ses yeux autour de lui, il aperçut une plante herbacée de haute tige que dix ans auparavant il avait eu la joie de rencontrer pour la première fois. C'était une dauphinelle staphisaigre. Il la reconnut de loin à ses grandes feuilles palmées, à ses fleurs en épis hérissés de poils mous. Il se leva, il cueillit un de ces épis, il froissa ces fleurs bleues contre ses lèvres, en leur disant :

— Vous passez pour vénéneuses, et cependant on peut vous embrasser sans risquer de s'en repentir.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LE 20 SEPTEMBRE A ROME

IMPRESSIONS D'UN TÉMOIN

Une erreur de tact : ainsi sont appréciées, dans certains cercles diplomatiques, les solennités romaines du 20 septembre. Les pages qui suivent ne seront point une ratification de ce jugement, moins encore une réfutation; ce n'est pas ici le lieu de prendre parti pour l'Italie contre le Vatican, ou pour le Vatican contre l'Italie. Analyser ces fêtes, en débrouiller la complexité; décomposer cette vaste clameur qui se répercuta, plusieurs jours durant, du Janicule à la Porte Pie, et de la Porte Pie au Janicule; distinguer, dans ces parades, les acteurs et les comparses; jeter un regard, aussi, dans les sphères où l'on boudait et dans celles où l'on souffrait; expliquer enfin quel sens a pris l'anniversaire du 20 septembre et quelles conséquences en peuvent être augurées : c'est là tout ce qu'on s'est proposé, en observant les solennités romaines; et l'on ne se propose rien de plus, en les commentant.

I

Il est une formule, volontiers répétée par la presse officieuse de l'Italie, et qui fournit comme une clef d'introduction dans l'histoire contemporaine de ce pays; elle définit le présent état de choses, « une alliance entre la monarchie et la démocratie ». Devenue maîtresse de toute l'Italie, la maison de Savoie a continué de laisser marcher devant elle, comme au temps où elle n'était encore que prétendante, une avant-garde de tirailleurs qui se flatte de symboliser la nation et qui fièrement s'intitule « la démocratie italienne ». Voilà bientôt quarante ans qu'entre la monarchie et cette avant-garde un dialogue à demi-voix s'est engagé, dans lequel, de part et d'autre, on ne dit que la moitié de ce qu'on

veut dire, mais en laissant deviner l'autre moitié. Chacun se rappelle la période qui suivit le Congrès de Paris : le Piémont, alors, par des encouragemens plus clairs que formels, poussait en avant les garibaldiens; et par des désaveux plus formels que clairs, dont l'Europe aimait à se rassurer, il réussissait à déblayer le terrain devant eux. C'est un genre de conversation auquel la prise de Rome n'a pas mis terme, avec cette différence que, depuis 1870, ce sont plutôt les *reduci* qui parlent, et la monarchie qui exécute. A l'égard des hommes qui risquèrent leur vie pour unifier l'Italie, la jeune royauté accepte volontiers les chaînes de la reconnaissance; elle ne les veut point sentir gênantes; elle aime mieux les porter allégrement, qu'être accusée de les supporter. Dans la bâtisse qu'ils ont contribué à élever, les survivans des vieilles luttes se croient quelque peu propriétaires; et sans doute ils cédèrent galamment leur droit à la maison de Savoie; mais celle-ci, non moins galamment, leur doit accorder quelque usufruit. Lorsqu'ils font vibrer les mots *Sempre Avanti Savoia* en esquissant le geste du salut, il suffit d'être bon entendeur pour observer que leur ambitieux enthousiasme et le souvenir très précis des services rendus ajoutent à cette exclamation je ne sais quoi d'impérieux. Le gouvernement italien est bon entendeur.

Aussi lorsque, çà et là, parmi ces hommes qui remontent à l'âge héroïque et qui, par leur imagination, y vivent encore, s'éveilla l'ardent désir d'une commémoration solennelle du 20 septembre, ce désir, immédiatement, trouva l'écho qu'ils exigeaient. Puisque la question était posée, il fallait qu'une forte majorité répondît oui : c'est ce qu'expliqua M. Francesco Crispi devant le Parlement. Connaisseur de l'âme populaire, manieur de l'âme parlementaire, il recueillit à Montecitorio, en faveur des fêtes, l'imposante approbation qu'il souhaitait. Le gouvernement et les *reduci* se donnèrent rendez-vous à Rome pour le 20 septembre.

Telles qu'on les pouvait attendre d'après ces prémices, telles se sont déroulées ces fêtes; elles ont affirmé, constamment traduit l'inaltérable solidarité qui continue d'exister entre la monarchie installée à Rome et les lutteurs qui l'y conduisirent.

II

Rome s'est parée, pour les noces d'argent de l'Italie, comme pour celles des souverains en 1893. En plus, il y avait des chemises rouges; nous y prêterons attention tout à l'heure. Il y avait, en moins, les princes de la maison royale, un empereur, et le pavoisement des ambassades. Pour la séculaire lignée de Savoie, Turin demeure le *home* traditionnel, avec tous les agré-

mens du *home :* liberté, aisance, calme. Les souverains sont accourus où ils croyaient que les appelait leur devoir; les collatéraux ont préféré la villégiature piémontaise.

Un instant, voilà trois mois environ, certains journaux avaient espéré la venue de Guillaume II. D'autres observèrent, peut-être après qu'on eut pressenti Berlin, que l'hôte impérial serait de trop; on se consola de son absence, élégamment, en cherchant des raisons posthumes de la désirer, et on les trouva. Quiconque est un peu familier avec la presse républicaine de l'Italie connaît ces formules simplistes qui gravent pour longtemps, dans l'esprit des masses, les demi-vraisemblances — demi-mensonges aussi — dont est faite la politique quotidienne : c'est un dogme, pour les croyans de cette presse, que le roi est vassal de son ministre, vassal lui-même de Berlin. Pour le respect que mérite la dynastie, c'est déjà trop que la caricature ait traduit cette conception; il ne fallait point que la photographie s'en mêlât en fixant de nouveau sur la même plaque Guillaume II et Humbert Ier. La mauvaise foi des partis hostiles eût interprété les préséances, accordées à l'impérial visiteur par un roi toujours courtois, comme des marques d'effacement. Joignez à cela que, pour les Romains, un empereur reste quelque chose de plus qu'un roi : vieille notion qu'on tient des ancêtres et qu'on mettra longtemps à oublier. *Italia farà da se*, avait dit l'héroïque Charles-Albert, en une de ces phrases qui illuminent l'histoire parce qu'elles la créent; sous l'action de ce verbe, l'Italie contemporaine s'éveilla. A l'approche des fêtes de la puberté, on a dit de même, à la Consulta : *Italia festeggierà da se;* le geste était noble, et digne d'un État qui tient à grandir, et plus encore à se grandir.

Les ambassades ont fait comme l'empereur d'Allemagne; elles ont ignoré la fête. Il est à croire que, pour la chancellerie française, la part qui devait être prise à ces solennités ne fut point l'objet d'un long débat. « Après Sedan, les destins étaient accomplis, la poire était mûre, elle tomba. » C'est M. Giosuè Carducci en personne, l'illustre poète italien, qui commémorait ainsi, récemment, la brèche de la Porte Pie. Il parlait exactement : elle fut le corollaire d'une autre brèche, celle des Ardennes, en même temps que la violation d'une promesse donnée à la France. Toute considération religieuse négligée, la France n'avait point à célébrer une « victoire » édifiée sur ses défaites.

Dans la presse italienne, on avait annoncé que les pays catholiques et les pays protestans se comporteraient diversement; que les premiers s'abstiendraient de faire pavoiser; que les seconds, au contraire, s'associeraient aux liesses romaines. Seule l'ambassade d'Angleterre, proche de la Porte Pie, a mis ses drapeaux. Plusieurs

membres de la presse indigène ont cru voir que le palais Caffarelli, habité par le représentant de Guillaume II, avait, lui aussi, pris un air de fête : hallucination singulière, et frappant indice de la place que tient l'Allemagne dans certaines imaginations italiennes ! le vieux palais Caffarelli n'avait d'autre pavoisement que sa tapisserie de lierre.

Les députés du Centre, qui applaudissaient à Munich, au mois d'août, un fort habile discours en faveur de la liberté du pape, seront reconnaissans à leur empereur de l'abstention qu'il a commandée. Il est vraisemblable qu'au Vatican l'unanime discrétion avec laquelle la diplomatie européenne a battu en retraite à l'occasion du 20 septembre aura fait plaisir. La question romaine est une de ces questions que les ambassadeurs n'aiment pas poser ; mais ils aiment encore moins entendre dire qu'elle est résolue : on a vu cela au congrès de Berlin, et les chancelleries, en 1895, attachent trop de prix à l'amitié de Léon XIII pour risquer de lui déplaire gravement.

Dans une élégante plaquette parue peu de temps avant les fêtes, M. Carlo Gatti prévoyait que « la fleur de toute l'Europe viendrait, en représentation officielle (1) », commémorer la brèche. C'était l'instant où l'on attendait M. Mommsen, à défaut de son souverain : l'illustre historien de la première Rome s'est excusé.

Au Quirinal, où l'on a de l'esprit et de l'expérience, où l'on sait, par exemple, combien il en coûte au religieux empereur d'Autriche de marchander une visite à son royal allié, on a su comprendre, une fois de plus, les nécessités de convenance auxquelles l'Europe devait déférer, et l'on a disposé les fêtes du 20 septembre comme une manifestation en famille. Mais la « démocratie », second membre de la famille, s'est moins promptement consolée. Pour les hommes de tumulte à qui parfois on en laisse usurper la direction, c'est une maxime d'aller faire une scène devant l'ambassade de France lorsqu'ils sont en colère contre le Pape, et d'aller faire une scène devant l'ambassade d'Autriche lorsqu'ils sont en colère contre l'étranger : la République française devient ainsi le bouc émissaire du « cléricalisme », et la Monarchie apostolique devient le bouc émissaire de l'Europe. On a sifflé, le 20 septembre, et fortement sifflé, devant les fenêtres de l'ambassade autrichienne : le palais Chigi, pourtant, n'avait fait qu'imiter la nudité du palais Caffarelli. Ces effervescences d'une foule quotidiennement aimable, et qui n'est hargneuse que par crises, intéressent la diplomatie plus qu'elles

(1) Carlo Gatti, *Roma per il suo 25° anniversario di vita libera*, p. 95 (Florence, Bocca).

ne l'inquiètent; c'est toujours, pour des ambassadeurs, une instructive fortune de recueillir l'expression de la « voix populaire », même rude ou perçante.

III

On avait donné à ces fêtes un caractère éminemment populaire. Des billets à prix très réduit avaient été mis en vente dans toute l'Italie. Les patriotes de profession, semi-héros, semi-martyrs, dont la place était marquée dans les cortèges, et qu'attendait même, à Rome, la plus économique hospitalité, étaient tous venus. Pour entourer ces respectables vétérans, le gouvernement avait gracieusement offert le voyage à un grand nombre de jeunes gens, gymnastes et tireurs. Une partie des conseils municipaux de l'Italie avaient envoyé des délégués. Joignez à cela une multitude de visiteurs, jaloux de trouver à bon marché ce qu'on appelle à Rome un *buon divertimento*, amis des illuminations et des fanfares, oublieux des impôts lorsqu'on leur propose des réjouissances, et tout prêts à vous traiter d'importun si vous leur représentiez que ces fêtes pourraient bien accroître les impôts. En tout, 120000 voyageurs, dont quelques-uns, pour emprunter leur langage, venaient officier « sur les autels de la patrie rachetée »; dont quelques autres étaient conviés à s'édifier; et dont le plus grand nombre, enfin, fut constamment de bonne humeur, sauf à l'illumination du Tibre, qu'on trouva mal réussie.

Dans l'après-midi du 20 septembre, la Porte Pie offrait un spectacle étrange : à travers sa brèche, trop étroite pour l'affluence, un flot d'hommes rouges sous un lambeau de ciel bleu. Ce flot s'avançait, avec les bannières d'antan, vers une colonne dressée en dehors de la porte et rappelant le vingt-cinquième anniversaire : il y avait là le syndic de Rome, et l'armée italienne faisait escorte aux chemises rouges. L'armée tenait ses rangs serrés et bien fermés; les garibaldiens, plus paternes, fraternisant volontiers avec qui veut s'échauffer, laissaient la foule se mêler à leurs rangs; elle faisait tache au milieu de l'écarlate, elle mettait même quelque désordre. Autour de la colonne tout se confondit. Le syndic tint le discours officiel; et puis, sur le piédestal, où faisaient vedette quelques *camicie rosse* et quelques *carabinieri*, des orateurs populaires se succédèrent. Personnel de discipline, digne héritière des vieilles troupes piémontaises, l'armée, dans ce cortège, représentait la monarchie; le personnel des anciennes émeutes représentait la « démocratie ».

On avait vu, le matin, une cérémonie plus significative encore : la monarchie en personne s'était transportée au Janicule

pour inaugurer la statue de Garibaldi. Le grand condottiere fut le vrai héros de cet anniversaire. On a commencé d'ériger un monument à Victor-Emmanuel sur le Capitole ; mais il est loin d'être achevé. Les survivans de Gaëte et de Mentana viendront-ils en aussi grand nombre lorsque le roi galant homme essaiera son cheval de bronze? M. Crispi, qui sait les coquetteries commandées par la politique, a jugé nécessaire de placer le nom de Victor-Emmanuel dans la première phrase de son discours sur Garibaldi. Il a parlé, ensuite, des « deux astres : le Roi et Garibaldi. » Les paroles s'envolent, les statues restent. Pour l'instant, sur l'horizon des sept collines, un seul de ces astres resplendit. La monarchie accorde beaucoup de préséances à la « démocratie »; la « démocratie » les rendra-t-elle à la monarchie? Il semblerait, à lire certains journaux aimés des *reduci*, que ce qui présentement leur paraît le plus urgent, c'est l'érection d'une statue à Giuseppe Mazzini.

Le 22, le 24, un Cavour de bronze, un Minghetti de bronze, furent à leur tour découverts. La foule était moins nombreuse, à leur ombre, qu'à l'ombre de Garibaldi. Devant les faits d'armes et le manteau romain du vieux héros, leurs services et leurs redingotes pâlissent; mais la monarchie s'honore en ne les oubliant point. Le Piémont, spécialement, sera reconnaissant des hommages rendus à Cavour. S'associant, en revanche, à l'indifférence de beaucoup, M. Crispi a gardé le silence devant la statue du grand ministre. On a prêté au président du conseil je ne sais quelle jalousie rétrospective; pourquoi chercher si loin, et pourquoi s'étonner si M. Crispi, homme du Midi, épris du bruit, n'a qu'une médiocre intelligence de la nature de Cavour, homme du Nord, négociateur épris du mystère?

IV

La « démocratie italienne » n'a pas seulement arboré des emblèmes politiques, mais aussi des emblèmes religieux. Ce ne sont pas des benêts de séminaire, savamment hallucinés, ce sont cent vingt mille témoins, venus de toutes les parties de l'Italie, qui ont vu flotter, dans toutes les cérémonies du 20 septembre, et parfois en avant des drapeaux mêmes de l'armée, quatre-vingts étendards des loges maçonniques. Le fait est d'importance; et des généraux peu suspects de papisme se sont respectueusement plaints au roi. Jusqu'à ces derniers temps, les associations de cet ordre avaient le verbe assez haut pour s'imposer à l'attention des gouvernans et l'attitude assez discrète pour échapper à l'attention des gouvernés : sage maxime, et d'excellente politique,

qui leur permettait, presque au même moment, de s'affirmer et de se nier, de régner et de se cacher. On ne savait point au juste si l'on avait affaire, en elles, à quelque puissance légendaire dans laquelle l'imagination dévote se serait plu à incarner Satan, ou bien à un nouveau facteur de l'histoire. L'attitude qu'elles ont prise aux fêtes anniversaires du 20 septembre demeurera, pour la seconde opinion, un argument des plus sérieux. Déjà, il y a deux ans, l'un des étages du palais Borghèse, vieille résidence de famille papaline, avait été loué, avec fracas, par la maçonnerie italienne, heureuse d'affirmer la « désaffectation » définitive de la Rome papale.

On dit qu'à certaines minutes les bannières des sectes portèrent ombrage aux bannières des vieilles bandes garibaldiennes, bien que depuis longtemps les unes et les autres soient accoutumées à dialoguer. Dans la presse italienne, on a pu remarquer des divergences notables dans la façon d'interpréter les fêtes ; les deux interprétations pourraient être exactement symbolisées par les deux catégories de bannières.

On lisait dans le *Popolo Romano*, au matin du 20 septembre : « D'autres aujourd'hui célébreront la chute du gouvernement sacerdotal, la victoire de la libre raison ; nous préférons nous tenir sur un terrain plus pratique et plus positif; nous célébrons l'Italie une avec Rome capitale, et le roi que la nation, avec des sentimens unanimes, a proclamé le premier gentilhomme d'Italie. » Les organes du parti conservateur faisaient entendre une note analogue; ils insistaient sur la portée patriotique des fêtes. M. le marquis di Rudini avait exprimé la crainte que la pacification religieuse ne fût troublée par l'anniversaire du 20 septembre; et la presse qu'il inspire mérite ce témoignage, qu'elle s'est discrètement renfermée dans un domaine « pratique et positif ».

Mais cette presse est minorité, à Rome; dans la majorité des journaux, théories et négations s'épanouissaient. « Ce n'est pas seulement l'unité de l'Italie qu'on célèbre, écrivait la *Tribuna :* c'est l'émancipation de la conscience humaine, c'est la liberté de la pensée, dans leur triomphe, qui sont aujourd'hui saluées sur les cimes du Janicule et à la Porte Pie. » Le *Messaggero* faisait écho : « L'Italie n'est point entrée à Rome, au prix de tant de sacrifices, pour une simple question de territoire, mais pour démolir cette grande expression du règne de la foi par la force : la papauté politique. En ce jour solennel, invoquons le génie de Rome ouvert à l'atmosphère de la vie nouvelle, à une atmosphère ravivée par le souffle moderne de la forte et libre vie populaire, et inclinons-nous devant *la fatidique brèche, qui est le monument le plus grandiose parmi ceux qui se sont élevés au* XIXe *siècle.* » J'ai

traduit littéralement, dût le lecteur ne point excuser l'incohérence des métaphores. Et la *Capitale*, enfin (j'arrêterai là les citations), célèbre la prise de Rome comme un épisode des conquêtes de la liberté et de la pensée humaine, et fait remarquer qu' « on entra dans Rome lorsque la superstition, du haut du trône de Pierre, sanctionnait l'extrême absurdité, l'infaillibilité. » Que l'édifice italien, souhaitant un faîte, ait trouvé ce faîte à Rome : c'est, paraît-il, une considération trop secondaire pour que cette presse s'y arrête longuement.

Aux approches du 20 septembre, j'ai fait en chemin de fer l'honorable rencontre de deux garibaldiens; trois Bédouins occupaient un autre coin du compartiment. Les deux garibaldiens étaient chargés de médailles, parlaient beaucoup des prêtres et des zouaves, se réjouissaient à la pensée que le pape déchu, derrière ses volets encore intangibles, verrait des chemises rouges sous la colonnade du Bernin, et considéraient que depuis Mentana la France et l'Italie avaient cessé d'être sœurs. Suspendant un instant ce colloque politique, l'un d'eux regarda les Bédouins, s'étonna de leur fez, de leurs sandales, de leurs amples culottes s'arrêtant à mi-jambe. Interpellés, ces paysans du désert, avec une réserve fière qui me rappelait le paysan du Danube, répondirent qu'en semblable appareil on se rend à la Mecque pour faire ses dévotions au Prophète. Je n'oublierai jamais l'expression du regard, à la fois méprisante et conquérante, avec laquelle un de mes deux grognards s'exclama : *Ah! la civiltà Italiana!* Il venait de découvrir que l'humanité entière n'était pas encore renouvelée, qu'on avait terrassé dans Rome les superstitions occidentales, mais que les superstitions orientales restaient debout; soyez certain qu'à Rome il aura moins fêté l'unification de la patrie italienne que l'émancipation de la conscience humaine.

A la brèche de la Porte Pie, on a posé deux inscriptions. L'une, intelligible, affirme que depuis vingt-cinq ans, à Rome, l'autorité de la foi et la liberté de l'esprit vivent sous d'égales lois; elle se termine par une mention de l'unité nationale; pour les simples patriotes, cette inscription suffira. Mais les « mégalomanes » de la libre pensée, pareils à mon voisin de wagon, en souhaitaient une autre, et voici celle que leur a fournie M. Bovio : « Lorsque à l'universalité du droit, affirmé deux fois d'une façon romaine, les destins ajoutèrent la conscience libre de l'humanité nouvelle, par cette brèche l'Italie rentra dans Rome. »

Tout de même qu'on ne saisit pas certains sermons si l'on ne possède la clef du langage dévot, et tout de même qu'il est utile, alors, d'avoir passé par la sacristie avant de s'approcher de la chaire, ainsi les sectes ont constitué je ne sais quelle métaphy-

sique historique, vague par elle-même, s'énonçant plus vaguement encore; sous ces phrases superbes, l'idée finit par s'éteindre, si jamais elle y a scintillé; ou du moins, pour discerner et attraper l'étincelle, il est bon d'avoir passé par la loge avant de s'acheminer vers la tribune.

V

Entre l'allégresse clairement énoncée des patriotes et l'allégresse pompeusement affichée des « libres-penseurs », quelle position a prise le ministère? C'est à l'inauguration du monument de Garibaldi qu'on l'attendait. Pour les uns comme pour les autres, le grand Giuseppe est un ancêtre respecté : M. Crispi pouvait exalter, en lui, l'héroïsme de la vie; il pouvait exalter, aussi, cette indépendance de la raison qui, chez Garibaldi, suppléait à la culture. Il s'est épargné la peine de choisir, en ne parlant presque point de Garibaldi.

« Le christianisme, divin de sa nature, n'a pas besoin de canons pour exister... Le christianisme, avec la parole de Paul et de Chrysostome, a pu, sans l'appui des armes temporelles, conquérir le monde... L'Évangile, nous le croyons, est la vérité... Le vicaire du Christ sur la terre est fait pour prêcher la paix, pour absoudre les fils d'Adam, avec la prière et avec le pardon... La religion n'est pas et ne doit pas être fonction d'État... La religion réconforte les croyans par l'espérance d'un avenir éternel; elle nourrit l'esprit dans la foi, et par là la religion est sainte. » Ces édifiantes réflexions sont extraites du discours de M. Crispi. Et s'élevant *ex abrupto* au-dessus du ton de l'homélie, il a fini par dire : « Qui oserait s'imposer à Dieu? » On ne croyait pas entendre le ministre d'un état laïque.

M. Crispi déconcerte toutes prévisions : c'est par là qu'il maintient intact le prestige de sa puissante originalité. Si un seul homme pouvait deviner ce que M. Crispi dira ou fera demain, cet homme aurait le cerveau fait comme lui; M. Crispi cesserait d'être unique. Or il veut être unique. Il n'est pas de ces ministres rassis, classiques de la politique, qui veulent, au jour le jour, laisser voir et palper par l'opinion la suite de leurs idées, la cohérence successive de leurs plans, et qui conçoivent leur carrière comme une correcte pièce en cinq actes. Francesco Crispi semble avoir bâti sa vie comme une pièce à tiroirs. Il procède par à-coups; mais ces à-coups ne sont pas des coups de tête. Comme le Dieu de Leibnitz avait aperçu d'avance la série des mondes qu'il pourrait créer, ainsi M. Crispi, en passant de la cave du conspirateur dans le cabinet de l'homme d'État, s'est à l'avance

représenté la série des avatars qu'il pouvait traverser et des postures qu'il pouvait prendre ; seulement le Dieu de Leibnitz arrêta son choix une fois pour toutes ; M. Crispi, au contraire, nature éminemment riche, a décidé de se diversifier et de faire passer sous les yeux de l'univers étonné la totalité des imprévus qu'il a d'avance concertés. Après le coup de théâtre du Janicule, combien nous en ménage-t-il encore ? Lui seul le sait. Dieu veuille que d'un prochain tiroir la guerre européenne ne surgisse pas ! Au Janicule, le 20 septembre, c'est l'épouvantail d'une guerre religieuse qui s'est dressé.

La coupole de Saint-Pierre, les murailles du Vatican, se profilaient à l'horizon ; le ciel était d'une belle sérénité bleue, sous réserve d'un tout petit nuage. Un collaborateur de la *Tribuna*, que cette bavure céleste inquiétait (nous sommes toujours, ici, sur la terre des augures), était non moins attentif à la marche du signe aérien qu'à la statue de Garibaldi. Il écrivait le soir même dans son journal : « Singulière *combinazione!* Précisément à l'instant où le monument fut découvert, un rapide petit nuage a projeté son ombre sur la coupole vaticane. » La *combinazione* fut évidemment concertée entre Dieu et M. Crispi.

Car voici la thèse qu'a soutenue ce dernier ; indiquons-en le fond avec le même recueillement qu'en inspire la forme. M. Crispi a établi que « la catholicité devait être reconnaissante à l'Italie, » que l'Italie « a réalisé le volonté du Très-Haut, » et qu'enfin, grâce à l'Italie, « la loi éternelle » a été accomplie. « Ils ne manquent point, a-t-il ajouté, les audacieux qui s'opposent au Seigneur ; et, nous devons le dire avec un vrai serrement de cœur, ce sont ceux qui se disent ses ministres. » Les souverains écoutaient, les garibaldiens écoutaient, les francs-maçons écoutaient. Habitués aux anathèmes de la chaire, ces derniers se purent croire visés lorsque M. Crispi dénonça les ennemis du Très-Haut. La fin de la phrase les rassura : il s'agissait seulement du pape et des prêtres. En fait, c'était un sermon à la cantonade, destiné à être lu sur la colline voisine.

Il y a été lu. On sait maintenant au Vatican, grâce aux menaces qui terminèrent le discours, que la loi des garanties est sujette à revision ; et précisément parce qu'on s'en doutait, on n'avait jamais voulu, depuis un quart de siècle, reconnaître au Parlement le droit de faire une telle loi et se mettre à la merci des caprices successifs des majorités ou, pour mieux dire, des premiers ministres.

En affirmant l'existence de son collaborateur Dieu, M. Crispi a pu choquer les athées. Les croyans n'admettent pas la collaboration. Les amis de la paix religieuse, comme M. di Rudini, sont

plus inquiets encore après les fêtes qu'avant. La foule trouve le monument superbe; elle prête peu d'attention à la façon dont on l'inaugure. Et quant à la « démocratie », qui s'était fait offrir ces somptueuses fêtes, il lui suffit que le pape, ennemi prochain, ait reçu une bonne leçon, même moyennant quelques concessions à l'ennemi lointain, Dieu.

VI

En Italie, il n'y a pas moins de deux autres fractions populaires qui ont quelque droit, elles aussi, à s'intituler « démocratie » : l'une radicale (ce qui veut dire républicaine), l'autre catholique. On a trouvé, dans les sphères officielles, qu'au 20 septembre la première se faisait trop voir et que la seconde boudait à l'excès.

Le Panthéon patriotique de la jeune Italie compte au Transtevere un certain nombre de saints locaux, d'un aloi trop douteux, paraît-il, ou d'un républicanisme trop authentique, pour que le gouvernement central s'associe à leur culte; il compte aussi, au delà des frontières, à Trieste, quelques valeureux martyrs, auxquels l'encens officiel doit être provisoirement refusé. La démocratie radicale condamne ces tiédeurs et ces ajournemens. Elle a eu ses cérémonies à elle, que surveillait la police, mère ou marâtre suivant les instans.

On a toléré généralement l'hymne de Garibaldi : c'était à peu près nécessaire, puisque la cour honore son bronze. Mais l'hymne de Mameli fut presque constamment proscrit. Les manifestans regrettaient beaucoup l'absence du « Messie de la Sicile », M. de Felice, dont l'immunité parlementaire subit une longue réclusion; mais, dès que son nom était prononcé, la police intervenait. La démocratie radicale a fait, le 21, son pèlerinage à Garibaldi, vingt-quatre heures après le roi; en revanche, elle a tourné le dos à Cavour, pour faire, comme l'on dit à Rome, une *gita* patriotique à Mentana.

M. Antonio Fratti dirigeait la *gita*. Dans un récent article d'une revue radicale (1), il traduit l'état d'esprit de ses amis. Il dénonce les longues tergiversations que fit la royauté piémontaise avant de s'installer à Rome; il flétrit la répression des émeutes méridionales, la perpétuité des divisions sociales; il déclare qu'à la brèche de la Porte Pie devait succéder « une bien autre brèche, morale et politique »; il conclut qu'on ira mani-

(1) *Rivista popolare*, 15 septembre 1895, p. 513-517.

fester, « sur l'autel de Mentana, l'augure d'une aurore nouvelle ». Son ami le député Imbriani était plutôt hostile à toute solennité, tant que Trieste serait séparée de la patrie.

En tout autre pays, entre deux séries de manifestations, l'une officielle, l'autre révolutionnaire, des heurts se produisent; la première réprime la seconde, à moins que la seconde n'expulse la première. Il n'en est point ainsi, en Italie. Suivant les heures et suivant les convenances, on est également expert à esquiver les conflits ou à les créer; et puis une ville qui a un air de fête inspire à tous une aimable humeur. J'augurerais enfin qu'un certain nombre de vétérans passèrent volontiers d'un cortège à l'autre, pour s'exalter deux fois et pleurer à deux reprises leur vieux chef Garibaldi.

VII

Ce n'est point en paradant que les catholiques prouvent leur force, c'est en boudant. Leurs maisons, nombreuses à Rome, sont demeurées vierges de tout drapeau. Contagieuse est la bouderie : les hôtels, les grands magasins, qui ont besoin du parti noir comme du parti blanc, « combinent » leur façade, et ne la pavoisent, en somme, que très discrètement. C'est à Rome un dicton, que les solennités du pape, attirant un public cosmopolite, sont plus lucratives que celles de la nation; il faut donc ménager les deux clientèles, et la première surtout. Voilà pourquoi les fêtes, ici, ont en général quelque chose d'incomplet; et toujours on y trouve de la grâce (le contraire est-il possible en Italie ?), mais jamais une unanime bonne grâce.

Nombreux sont les catholiques dans les conseils municipaux de la péninsule, et même des plus grandes agglomérations, Rome, Milan, Turin, Venise, Bologne, Naples; ils sont majorité dans ce dernier hôtel de ville. Partout où ils ont fait loi, ils se sont prononcés contre l'anniversaire; ils ont refusé d'y envoyer des délégués. Nulle contre-manifestation, d'ailleurs, mais une passivité de sourds-muets, une invincible force d'inertie. Cette attitude prouve que l'unité nationale de l'Italie est encore inachevée, tout comme en est inachevée l'unité morale, si l'on en croit M. Antonio Fratti, et l'unité territoriale, si l'on en croit M. Imbriani.

Voilà vingt-cinq ans que, par ordre d'en haut, les catholiques italiens se désintéressent de la vie parlementaire de leur pays. Un de leurs notables, que j'ai visité à l'occasion des fêtes, m'expliquait cette tactique. « Je sais, me disait-il, qu'à l'étranger elle fut longtemps mal jugée. Pie IX passait pour entêté; on ne

s'étonnait point de le trouver en rébellion contre les faits accomplis. Mais en 1878 on espérait qu'un pape moins obstiné permettrait à des catholiques d'entrer à Montecitorio, de négocier avec le gouvernement du roi, et de pratiquer, pour l'intérêt du pape, la politique du *Do ut des*. Léon XIII maintint le *veto*, et l'Europe devint d'autant plus attentive, qu'il le maintenait sans éclats de voix. Dix-sept ans ont passé, et le Vatican constate aujourd'hui — il aurait eu le droit d'en douter, tant il était blâmé ! — que son intransigeance, exclusivement inspirée, à l'origine, par des raisons de dignité, est devenue la plus habile des politiques. Dans les assemblées parlementaires, les catholiques sont toujours du parti de l'ordre ; siégeant à Montecitorio, on les y aurait donc vus, malgré eux et tour à tour, auxiliaires des droites contre la gauche constitutionnelle, de la gauche constitutionnelle contre les partis radicaux, et du gouvernement de fait, enfin, contre les révolutionnaires. Ils auraient gaspillé leurs paroles sans profit pour l'ordre ancien, et leurs votes au profit de l'ordre nouveau. Continuant, au nom de Sa Sainteté, à faire d'expresses réserves sur l'occupation de Rome, ils n'auraient pu demander à Sa Majesté la récompense de leurs services. Devant le pays, en revanche, ils auraient eu la responsabilité qu'on assume lorsqu'on possède, dans une Chambre, une force numérique, et qu'on s'en sert. Monarchistes sans le vouloir et presque sans le savoir, ils auraient remorqué, sans jamais y monter, le char du jeune gouvernement. Par leurs votes, enfin, ils auraient, en telles circonstances, consolidé tels ministres, aujourd'hui répudiés par les honnêtes gens ou tout au moins éclaboussés ; il pâtiraient eux-mêmes de ces éclaboussures.

« Ils ont en général, au contraire, observé le mot d'ordre : *Nè eleggibili nè elettori*. Le résultat, le voici. D'une part, à l'heure présente, les chefs de partis qui manœuvrent à Montecitorio ont perdu la confiance populaire ; ils rejettent les uns sur les autres les fautes commises ; on a fait certains procès scandaleux ; chose pire encore, il en est d'autres qu'on n'a pas faits ; il y a un grand déchet de politiciens, et une usure, non moins grande, de ceux qui ont échappé au déchet. Vous apercevez, d'autre part, une fraction populaire, demeurée vierge, insoupçonnée, inattaquable, parce qu'elle ne fut jamais une fraction parlementaire ; ce sont les catholiques. L'état des finances, l'insécurité des expéditions africaines, la disgrâce des vins siciliens, la mévente des soufres sur le marché de l'univers, tout cela est inscrit par la malveillance publique au passif de M. Crispi, homme providentiel, que l'on rend naturellement responsable, non seulement de ses erreurs,

mais des défaveurs de la Providence. Les catholiques sont innocens de tous ces malheurs.

« Il y a là une force qui se réserve; dans l'organisme politique de la jeune Italie, il y a une inconnue. Observez qu'aux élections législatives les abstentions sont nombreuses (1). Le chiffre des votans oscille entre cinquante et soixante pour cent des électeurs. A Rome, cette année même, dans un quartier où le ministre Baccelli luttait contre un révolutionnaire, la proportion des votans aux inscrits fut de 36 pour 100. Répartissez, comme il sied, cette foule d'abstentionnistes, en catholiques et en blasés; vous trouvez qu'elle est tout près d'être une majorité. Or les catholiques s'organisent, surtout dans le Nord, où les dirige un petit-neveu de Joseph de Maistre, infatigable fondateur d'œuvres sociales; dans les élections municipales et provinciales, ils doivent à cette orientation de très notables succès. Ils accumulent leur force et ne la dépensent pas; ils attendent. »

Je quittai mon interlocuteur avec cette impression, que le Vatican, par sa longue patience, aura peut-être plus de prise sur l'Italie, lorsqu'il jugera l'heure venue, que l'Italie n'en a sur le Vatican, cerné par elle. Durant les fêtes, l'administration des postes et télégraphes de Sa Majesté eut à transmettre à Sa Sainteté un très grand nombre de lettres et de dépêches, venues, non pas seulement de tous les points du monde, mais de tous les points du royaume.

VIII

Élite ou coterie, — élite de jadis, dont la victoire a fait une coterie, — les patriotes qui ont demandé et obtenu les solennités du 20 septembre, et qui s'y sont fêtés eux-mêmes, représentent, en définitive, une fraction seulement du peuple. Récompensés comme ils le méritaient, ils sont des parvenus de la révolution; ils doivent à leur passé une situation sociale. Mais, tandis qu'autour d'eux l'esprit public s'est renouvelé, tels ils étaient, tels ils sont restés. Habitués à haïr le gouvernement des prêtres, ils continuent de haïr les prêtres après la disparition de ce gouvernement. Habitués à se repaître l'esprit de ce mot abstrait : « liberté », ils ramassent encore, dans ce mot-là, l'alpha et l'oméga de leurs rêves, bien que depuis vingt-cinq ans cette liberté politique existe, au moins pour eux. Ils ont cru précéder le pays, et ils n'ont point marché avec lui. Ce qui préoccupe aujourd'hui l'Italie,

(1) Voir les statistiques de M. Orazio Focardi : *I partiti politici alle elezioni generali dell' anno 1895* (Extrait du *Giornale degli economisti*).

ce sont les conditions économiques et sociales; la démocratie socialiste, la démocratie catholique, y dévouent leur attention; le groupe de libres esprits qui se qualifie *democrazia italiana* y demeure beaucoup plus indifférent. Depuis le moment épique de leur vie, on dirait que ces hommes ont cessé de vivre; comment donc introduiraient-ils, dans la politique qu'ils inspirent et dans les avis qu'ils donnent à leurs mandataires, cette notion même de vie, indispensable à la santé de l'État, et dont M. Charles Benoist, dans ses écrits sociologiques, a si lumineusement retrouvé les titres et si fortement rappelé les droits? C'est au détriment même de l'édifice par eux fondé que ces vétérans d'un autre âge survivent à leur vieille gloire. Ayant conservé les idées et les attitudes d'une période de luttes, ils sont incapables d'orienter le gouvernement central, qui les respecte, et les administrations locales, qu'ils font trembler, vers la pacification. Il est des ouvrages, en politique, qui ne peuvent être consolidés que par l'effacement des premiers maçons; tout ami de l'Italie devrait souhaiter cet effacement. Et peu à peu, sans doute, Dieu les efface — le Dieu du pape et de M. Crispi; — mais ils prétendent imposer leur doctrine, la façon de leurs propres cerveaux, et la vétérance de leurs pensées, aux politiciens plus jeunes qui rêvent l'héritage. Ainsi se forme et se cramponne une oligarchie, spécialement affectée à la conduite de l'État, oligarchie dont le personnel va se rajeunissant et dont les idées vont vieillissant, dont la valeur intellectuelle n'augmente pas et dont la valeur morale diminue. La brèche de la Porte Pie, le 20 septembre 1895, a livré passage, derechef, à cette oligarchie-là; plus encore qu'en 1870 pour l'armée piémontaise, la voie fut trouvée libre cette année-ci. On est attristé, découragé, engourdi, par ce quart de siècle qui vient d'expirer, rapide, infécond, et qui est moins joyeux à son terme, moins riche en promesses qu'il ne paraissait à son aurore; c'est M. Bonghi qui fait entendre, dans la *Nuova Antologia*, ces courageuses doléances (1). Il les répète dans un discours, au moment même des fêtes; il rend la papauté responsable des déceptions de l'Italie, et laisse entrevoir, à l'ardente lumière de ses invectives, que la victoire de 1870 fut plus facile que fructueuse, et plus bruyante que complète.

IX

Le 20 septembre 1895, il n'y a pas eu de vainqueurs, ou plutôt les vainqueurs de la veille — cette oligarchie que j'ai définie

(1) *Nuova Antologia*, 15 septembre 1895, p. 197.

— demeurent ceux du lendemain. Il y a eu, en revanche, deux catégories de vaincus. Les uns vivent aux alentours du Vatican, les autres un peu partout, en Italie. Ils méritent d'être salués, non sans un ironique sourire à l'adresse des premiers, non sans une cordiale plainte à l'adresse des seconds.

C'est peut-être aux environs de la Curie, — on l'ignore trop en France, — que la politique d'expectative pratiquée par Léon XIII a rencontré, dans les dix dernières années, les plus fortes oppositions. Il m'est arrivé parfois, en dehors de Rome, de recueillir cette opinion que le pape Léon XIII aurait autour de lui toute une muraille de courtisans, chargés d'entretenir et de réchauffer ses « illusions » au sujet du pouvoir temporel ; depuis que les *Monsignori* ne peuvent plus être associés au gouvernement des États romains, ils auraient pour unique fonction, sur la boudeuse colline du Vatican, de faire espérer le Pape contre toute espérance. Ceux qui parlent de la sorte connaissent bien mal la Curie. Parmi ces prélats de rang moyen, d'âme moyennement élevée, que les traditions de leur jeunesse ou de leur famille accoutumaient à considérer l'Église comme une carrière, plus d'un, au contraire, détient en tête, et parfois même sur le papier, quelque magistral dessein de *conciliazione*, également propice au triple intérêt de sa foi, de sa patrie et de sa fortune. L'indéviable ligne de conduite de Léon XIII et de son secrétaire d'État condamne à un long chômage ces pieux entremetteurs; ils en sont inconsolables. Ils seraient si heureux d'agir, de s'agiter surtout, au moment où les deux Romes, enfin décidées au *connubio*, s'initieraient à la vie commune, et d'être là, eux, les artisans de la liaison, pour prévenir ou réparer les premières gaucheries; ils y gagneraient deux confiances, et au moins un « poste », peut-être deux. Servir deux maîtres est toujours amusant, lorsqu'on sait louvoyer entre eux; cela passe même pour « honorable », dès qu'on est rémunéré de part et d'autre; et qu'en fait on les serve ou qu'on les desserve, peu importe, puisqu'en desservant l'un on peut se flatter de servir l'autre, et réciproquement. Si Léon XIII avait eu, le 19 septembre 1895, quelque velléité de laisser un coin d'escabeau, près du gouvernail de la barque divine, à ces amateurs de mitoyenneté, assurément, le 21, cette intention se fût évanouie. Au lendemain de ce vingt-cinquième anniversaire, le fossé qui sépare les deux souverainetés romaines est plus large qu'au lendemain même de la brèche. Les hommes d'Eglise qui travaillaient à le combler, dans l'espoir d'être les premiers à le franchir, ont stérilement employé leur vie.

Ils viennent d'entendre M. le cardinal Ferrari, dont ils escomp-

taient imprudemment l'alliance, déclarer que la vraie « Rome intangible » était celle de Pie IX ; ils viennent d'observer les manifestations de la hiérarchie catholique, en Espagne comme aux États-Unis, en Belgique comme en Hollande, en France comme en Autriche. Léon XIII, à plusieurs reprises, leur avait donné cette réponse : que le Pape, pour demeurer grand, doit apparaître libre ; que l'opinion chrétienne, plus chatouilleuse au XIXe siècle qu'au XIVe, exige une garantie permanente de cette liberté ; qu'elle trouve cette garantie, non dans la loi italienne de mars 1871 ou dans les promesses offertes par la jeune royauté, mais, au contraire, dans l'intransigeance opposée par le Vatican tant à cette loi qu'à ces promesses ; et que les circonstances, enfin, maintiennent le Pape dans cette alternative étrange : se faire captif volontaire, au détriment de sa commodité, ou bien courir le risque, au détriment de son prestige et de son magistère, de devenir le captif inconscient et involontaire d'une nation, tout au moins (ce qui serait presque aussi grave) de passer pour tel. Les calculateurs politiques qui évincèrent ces objections sont évincés à leur tour par la marche des événemens.

Je m'arrête avec respect devant une autre classe de vaincus. Héritiers intellectuels des penseurs italiens de la première moitié de ce siècle, ils ont continué d'associer en leurs cœurs un pieux et sincère attachement à l'Évangile et un fervent amour de l'Italie libre. Par le crédit qui toujours s'attache à des âmes d'une vertu peu commune, par leurs écrits, par leur parole, ils travaillaient, hommes et femmes, à créer un mouvement d'opinion où se reflétât la dualité même de leur âme. *Sulla breccia*, *Sur la brèche :* Mlle Giacomelli écrivait naguère, sous ce titre, une œuvre fortement morale, d'une inspiration tout ensemble patriotique et catholique ; il ne s'agissait pas de la Porte Pie, mais de cette brèche sur laquelle doit s'exposer et s'évertuer tout homme qui se veut rendre digne de vivre en vivant pour son pays et pour sa foi. La *Rassegna Nazionale*, publiée à Florence, incarne aussi les idées de cette élite de penseurs (1).

L'unité italienne qu'ils auraient édifiée si l'action des sectes ne les avait devancés, aurait assez notablement différé de l'unité italienne avec laquelle ils doivent aujourd'hui compter. Pellico, d'Azeglio, Gioberti, Rosmini, firent jadis un brouillon de cette grande page historique ; mais le brouillon fut fort retouché, et la page est signée Mazzini, Garibaldi ; elle vient d'être contresignée

(1) On en trouverait l'expression toute récente dans l'article qu'elle a publié sur le vingt-cinquième anniversaire, en son numéro du 16 septembre, sous la signature U. P. D.

Crispi. Il n'importe; les nobles Italiens auxquels nous voulons rendre hommage passaient condamnation sur cette substitution de signatures; ils prenaient l'Italie telle quelle, achevée par les sectes, et la voulaient faire baptiser. Ils se consolaient de n'en avoir pas été les pères s'ils en pouvaient être les parrains. Ils croyaient avoir, au Parlement même, un certain nombre d'alliés, qui d'ailleurs se cachaient dans le rang et se laissaient ignorer. Ils se plaignaient que la conduite actuelle du Saint-Siège, propice aux intérêts religieux dans l'univers, portât préjudice à la vitalité chrétienne en Italie. Ils représentaient que la maison de Savoie compte un saint parmi ses ancêtres, et que scrupuleusement, malgré l'ingratitude des circonstances, elle se comporte comme une famille catholique. Pour leur œuvre, ils attendaient le concours du Roi; ils travaillaient à arracher celui du Pape; ils priaient, surtout, pour obtenir celui de Dieu. Le 20 septembre 1895 restera pour eux une journée de deuil. Sur leurs espérances, quatre-vingts étendards des sociétés secrètes ont projeté la plus épaisse des ombres; de multicolores affiches ont célébré l'Italie une comme le porte-drapeau de je ne sais quelle impiété internationale, et derrière ces prétentions le monde officiel s'est comme relégué au second plan.

Par une merveilleuse destinée, Rome n'a jamais été, d'une façon plus complète et plus adéquate qu'aujourd'hui, la capitale et le résumé de l'univers. C'est de Rome que divergent, et c'est à Rome que refluent les deux courans d'idées entre lesquels oscille notre humanité. Le catholicisme, type de la religion organisée, garde son siège à Rome; et l'irréligion organisée revendique Rome comme son bien. La Ville Éternelle offre un sanctuaire au Vicaire de Dieu; elle offre un sanctuaire, aussi, à « la conscience de l'humanité nouvelle », comme dit M. Giovanni Bovio. Demain le Pape y peut tenir un concile; hier au palais Borghèse, pour prendre acte de l'anniversaire, la « maçonnerie universelle », officiellement, en tenait un. Christ et Antechrist si vous parlez la langue de l'Église, obscurantisme et progrès si vous parlez une autre langue, ont leur quartier général sur le sol, passablement nivelé, des sept collines. Garibaldi, chevauchant sur le Janicule, est entouré de deux femmes qui lui rendent hommage : l'une représente l'Europe, l'autre l'Amérique : elles symbolisent un règne universel, qu'exercerait le grand aventurier. Il paraîtrait que l'occupation de Cosmopolis fut d'une portée cosmopolite. C'est bien ce que pensaient les catholiques depuis un quart de siècle; mais ils manquaient de documens pour le prouver. On vient de leur en fournir, abondamment. La population romaine a été

dûment informée qu'en 1870 l'orientation intellectuelle de l'humanité était incertaine, et que la prise de Rome en décida.

Que devient en tout cela, me direz-vous, la question nationale? Elle recule. Sur le haut du pavé, deux internationalismes sont aux prises. La *caduta del potere teocratico* a été plus acclamée que l'*Italia libera;* publicistes et clubistes ont moins fêté l'affranchissement de leur pays que l'affranchissement de l'univers. Reprenez les volumes de Taine sur la Révolution; relisez-y, au bas des pages, les déclamations des Jacobins sur la mission de la France révolutionnaire. On vient d'entendre, à Rome, à peu près le même air, avec une chanson un peu différente, et qui vise, non point encore, comme chez nous il y a cent ans, l'idée monarchique, mais l'idée religieuse. « L'Italie rachetée se tient à l'avant-garde de l'humanité affranchie. » Voilà des phrases qui nous paraissent vieillottes; elles sont courantes, dans les manifestes qui fêtèrent le 20 septembre; une certaine irreligion les inspire, une certaine mégalomanie les applaudit; elles satisfont chez beaucoup de gens, même intelligens, un prurit de grandiloquence, même inintelligible.

« Le XX septembre. Ode : » aux nombreuses productions poétiques qu'il a déjà données, M. Mario Rapisardi vient d'ajouter celle-là. On y trouve du souffle, de la vigueur, de l'optimisme. « Par cette brèche s'élance, lumineux, le siècle nouveau. Peuples, écoutez. » Voilà les premiers vers. Et voici les derniers : « Là où César et Pierre ont jadis régné, que règne enfin... » Vous vous attendez à lire « Savoia ». Détrompez-vous. « Là où César et Pierre ont jadis régné, que l'homme règne enfin. »

C'est à Catane que M. Rapisardi a publié son ode. En Sicile plus encore que dans la péninsule, il y a *des hommes* qui souffrent, et cruellement. Pauvres êtres minuscules broyés dans les collisions de la vie économique, ils tournent leurs regards vers Humbert Ier, qu'ils savent dévoué à tout son peuple, et vers une reine dont la grâce exquise est une souriante promesse de bonté. Quant à cette autre façon de souverain, *l'homme*, prétentieux successeur de César et de Pierre, ils se moquent bien de son règne. Jusques à quand cette entité, dont un philosophisme appauvri dessina jadis les contours, et dont au jour le jour les sectes gonflent le vide, non contente de se vouloir mesurer avec Léon XIII, disputera-t-elle le trône à la noble maison de Savoie?

★★★

DÉGÉNÉRESCENCE?

LE PASSÉ ET LE PRÉSENT DE NOTRE RACE

La France est-elle la « grande dégénérée », ou subit-elle, sous une forme plus aiguë et plus visible, une crise morale et sociale commune à toutes les nations modernes? Et par quels moyens généraux peut-elle sortir à son honneur de ce péril, comme elle est sortie de tant d'autres dont son histoire est remplie? Un tel problème mérite, de la part des psychologues et des moralistes, l'attention la plus impartiale, en même temps qu'il impose les conclusions les plus prudentes. A toutes les époques on trouve des pessimistes à côté des optimistes, et il est des périodes particulièrement douloureuses où il semble que tout soit perdu parce qu'on ignore l'avenir. « Les maux dont nous souffrons actuellement, a dit Guizot, nous semblent toujours incomparables. »

La première et la plus irrémédiable des dégénérescences, — la seule dont nous nous occuperons aujourd'hui, — serait celle qui atteindrait la race même, soit en altérant ses caractères essentiels, soit en la menaçant de disparaître. Mais d'abord, quelle est la vraie nature de notre race? Sa composition diffère-t-elle de celle des nations voisines, et en quoi? Quelles sont ses origines, comment s'est-elle révélée dans son développement, enfin qu'est-elle aujourd'hui? Par la comparaison du présent avec le passé, nous pourrons apprécier à leur juste valeur les symptômes de notre prétendue « fin de race ».

I

Grand est le désordre des idées quand il s'agit de caractériser les Français sous le rapport ethnique. Les uns, ayant sans cesse à la bouche la « décadence latine », nous traitent de Latins ; les autres de Celtes, et on pourrait tout aussi bien, à ce compte, nous appeler des Germains. La vérité est que la France est une combinaison des trois élémens principaux auxquels, en Europe, se ramènent tous les autres. César, au début de ses *Commentaires*, distingue fort bien lui-même les trois groupes ethniques des Aquitains, des Celtes, des Belges. Quand Auguste divisa en trois provinces la *Gallia nova*, il conserva ces groupes, et la Gaule se partagea en une Aquitaine ibérique, en une Celtique centrale, en une Belgique où dominait l'élément galate et germain. Le plus ancien fonds de la population gauloise est un peuple brun au crâne allongé, parent des Ibères et appartenant au type « méditerranéen » des anthropologistes. Plus tard, le long de la chaîne des Alpes, pénètre un peuple brun nouveau, à tête très large, de petite taille, et dont certains représentans ont paru mongoloïdes : ce sont les Ligures. Par la même voie arrivent des Celtes, également brachycéphales et peut-être aussi d'origine asiatique. Enfin, pendant l'âge du fer, des conquérans descendent du Nord, grands et blonds, à tête allongée. C'est eux qui formèrent, en se mêlant aux Ibéro-Ligures et aux Celtes, le peuple gaulois connu des Romains. L'assise même de la population française fut ainsi constituée dès l'âge du fer. Plus tard, les nouvelles invasions germaniques, franque et normande, ne firent que renforcer l'élément grand et blond : elles refoulèrent le Celte pur dans la Bretagne, dans le Massif central, dans les Cévennes et les Alpes.

Selon M. d'Arbois de Jubainville, nous serions, pour la plupart, les descendans des peuples oubliés, Ibères et surtout Ligures, dont les Gaulois, nos « aïeux supposés », triomphèrent avant d'être eux-mêmes conquis par les Romains. Mais le savant professeur nous semble beaucoup trop méconnaître l'importance de l'élément scandinave et germanique en Gaule. Parce que toute la cavalerie réunie par Vercingétorix pour la lutte suprême s'élevait seulement à 15 000 hommes, M. d'Arbois croit pouvoir en conclure que la caste conquérante, la caste vraiment « gauloise », ne montait qu'à 60 000 âmes et que le reste était Ibère ou Ligure. C'est pousser bien loin la témérité de l'induction. S'il en était ainsi, comment y aurait-il eu en Gaule tant de blonds dolichocéphales, qui ne pouvaient être ni Ibères, ni Ligures, ni

même Celtes, au sens ethnique du mot, et qui ne pouvaient donc appartenir qu'à la race germano-scandinave? Au reste, Strabon dit formellement que les hommes de race gallique ressemblent aux Germains sous le rapport physique, ont les mêmes institutions, reconnaissent la même origine. Et ce n'est pas seulement Strabon, c'est aussi César, c'est Diodore de Sicile qui nous disent que « les Gaulois étaient de grande taille, avec la peau blanche et les cheveux blonds ». Or, ce n'est pas là un portrait de Celto-Slaves, c'est un portrait de race septentrionale qui s'appliquerait tout aussi bien aux Germains (1). Diodore ajoute que les Gaulois sont d'un aspect effrayant; ils ont la voix forte et rude; « ils parlent peu », habitude plus germanique que celtique; ils s'expriment par énigmes et affectent dans leur langage de laisser deviner la plupart des choses. Ils emploient beaucoup l'hyperbole, soit pour se vanter eux-mêmes, soit pour abaisser les autres. Dans leurs discours, ils sont menaçans, hautains et portés au tragique. Tous ces traits sont encore plus applicables aux Scandinaves et aux Germains qu'aux Celto-Slaves. De même, quand Diodore nous montre ces corps gigantesques, d'aspect effrayant, protégés par des boucliers hauts comme un homme, portant d'énormes casques d'airain ornés de cornes ou de figures en relief d'oiseaux et de quadrupèdes, combattant les uns nus, les autres sous des cuirasses de fer, maniant avec une aisance herculéenne des épées qui ne sont « guère moins grandes que le javelot des autres nations », ou lançant de lourdes piques « qui ont les pointes plus longues que leurs épées, » comment méconnaître que, bien avant l'arrivée des Francs, les Gaulois offraient déjà le type du nord-ouest très caractérisé, bien plus que le type celto-slave? Et c'est ce que confirment de tous points les découvertes relatives aux crânes de l'époque.

Aujourd'hui encore, les individus grands, blonds et aux yeux clairs, à tête allongée, descendans des Galates ou Kymris, des Belges, des Francs, des Normands, se trouvent dans le nord, dans l'est et dans le nord-ouest de la France. Les départemens du sud et de

(1) Les vrais Celtes ont la région antérieure du crâne large et saillante; leurs cheveux lisses et plats, non bouclés, sont blonds ou châtain-clair dans l'enfance, mais, dans l'âge adulte, deviennent bruns ou d'un châtain plus ou moins foncé. Entre le nez et le front se trouve une dépression assez considérable. Les yeux sont d'un brun plus ou moins clair; la face est large, le teint souvent frais et coloré, le menton arrondi; le cou est assez court; les épaules larges et horizontalement placées; la poitrine est large et développée; les courbes rachidiennes, cervicale, dorsale et lombaire, sont peu prononcées; les membres sont bien musclés, mais leurs formes, ainsi que celles du tronc, sont un peu courtes et trapues; enfin la taille est médiocre et tout le développement a lieu en largeur plutôt qu'en hauteur. Les Celtes de Bretagne, d'Auvergne, des Cévennes et de Savoie peuvent donner une idée de ce type.

l'ouest sont surtout peuplés de châtains et de bruns, à taille moyenne ou petite, les uns brachycéphales, descendans des Celtes et des Ligures, les autres dolichocéphales, descendans des Méditerranéens ou des Ibères (ancêtres des Basques). Il y a cependant beaucoup de blonds qui sont restés dans les Deux-Sèvres, dans la Charente-Inférieure (probablement à cause des Alains, qui ont donné leur nom à l'Aunis), enfin dans la Drôme et la Vaucluse. La répartition des blonds et des bruns en France, telle qu'on peut se la représenter d'après la carte de M. Topinard, rend visibles aux yeux les invasions gauloises et germaniques qui ont refoulé les Ibères, les Ligures et les Celtes. Les envahisseurs blonds sont venus du nord-est et ont repoussé les brachycéphales bruns dans les montagnes, qui opposaient une barrière aux incursions. Aussi retrouvons-nous aujourd'hui les brachycéphales concentrés : 1° dans les Vosges, où ils ont gardé leur tête large tout en prenant des couleurs blondes, dans le Jura, dans le département de Saône-et-Loire ; 2° dans le Massif central, où ils s'étendent vers Aubusson et la Creuse, couvrent toute la Corrèze, l'arrondissement de Sarlat, en Dordogne, une partie de l'arrondissement de Bergerac, pour se continuer avec les têtes très larges du Cantal, de la Haute-Loire et de la Lozère (les trois départemens où l'indice céphalique et la brachycéphalie sont le plus élevés). D'autres blonds sont venus directement des côtes de l'Océan par la Charente-Inférieure, tels que les Saxons, les Normands, les Anglais. Partout des mélanges ont eu lieu. Le Bitarige du Cher est à la fois grand, blond et brachycéphale, analogue au Lorrain. Le Périgourdin est dû au croisement du dolicho-blond avec le dolicho-brun méditerranéen de Cro-Magnon ; le Gascon est issu du croisement de cette même race de Cro-Magnon avec le brachycéphale : c'est un véritable Celtibère. Le Montpelliérain dolicho-brun a une grande analogie avec les Africains. En Bretagne, Kymris et Celtes se sont mêlés, quoique certains cantons soient demeurés plus purement celtiques.

En somme, si les Méditerranéens et les Celtes ont formé les couches les plus profondes et les plus anciennes de la Gaule, surtout au midi, dans le centre et à l'ouest, la couche germanique et scandinave n'en a pas moins été très considérable, surtout dans l'est et le nord. L'Angleterre, qui était, elle aussi, peuplée d'abord d'Ibères et de Celtes, est devenue germanique et scandinave pour plus de la moitié de sa population ; on peut admettre, d'après tous les restes découverts dans les tombeaux, qu'il en fut à peu près de même en Gaule. Dans les temps reculés, notre pays constituait un mélange où les dolichocéphales bruns et

blonds dominaient par l'influence ethnique et peut-être même par le nombre. C'était à peu près l'équivalent de ce que sont aujourd'hui la Grande-Bretagne et l'Allemagne prises dans leur ensemble, où les dolicho-blonds forment un peu plus de la moitié de la population totale.

II

Après avoir dégagé les trois élémens essentiels de la population dans l'ancienne France, il importe de marquer l'influence que devait exercer chacun d'eux sur le caractère de cette race qu'on accuse aujourd'hui d'être en voie de disparition.

On sait que les Celtes ont pour traits dominans la vivacité d'esprit, la mobilité d'humeur, l'enjouement, plus d'intelligence que de volonté énergique, une certaine docilité moutonnière et le goût de se laisser conduire par autrui. M. F. Galton leur attribue, en conséquence, l'esprit de troupeau, l'esprit « grégaire ». Mais il faut remarquer que cet esprit tient aussi à une qualité dominante de la race : sociabilité, sympathie rapide et contagion des sentimens, besoin de camaraderie et d'expansion vers autrui. Selon nous, cette qualité même résulte en partie de la conscience qu'ont les Celtes d'un certain manque natif d'énergie dans la volonté, qui semble leur caractéristique. Le Celte supplée d'ordinaire par la résistance passive à cette insuffisance de son activité volontaire; c'est un doux entêté. En outre, ne se sentant pas très fort à lui tout seul, il a une instinctive tendance à chercher la force dans l'union, à s'appuyer sur autrui, à se sentir en communauté avec le groupe dont il fait partie. Par la même raison, il est de nature pacifique : plaies et bosses ne sont point de son goût. Il est prudent, prévoyant, ménager de lui-même et de ses biens. Pour l'intelligence, les Celtes valent les Germains et les Scandinaves, au moins en ce qui concerne les qualités proprement intellectuelles, non peut-être celles qui sont plutôt sous la dépendance des qualités volontaires. Par exemple, la faculté de comprendre et d'apprendre, le jugement, le raisonnement, la mémoire, l'imagination, tout cela semble aussi développé chez les Celtes à tête large que chez les Germains à tête longue. S'agit-il de la faculté d'attention, en grande partie volontaire, elle semble, en moyenne, moins énergique ou moins tenace. De même, ce qui exige de l'initiative et de l'audace à rompre les associations d'idées habituelles sera moins fréquent chez le Celte que chez l'homme du Nord; il se lancera moins volontiers dans les hasards de l'inconnu, dans le péril des découvertes, non qu'il

soit plus incapable de trouver, mais parce qu'il est moins hardi à chercher, d'un naturel plus tranquille et peu amoureux des grands risques. En un mot, c'est par la nature des sentimens et de la volonté, plutôt que par l'intelligence, qu'on peut ici établir des distinctions.

Le Morvandais, fort bien étudié par M. Hovelacque, peut nous fournir un bon spécimen du Celte : il est « sobre, économe, courageux, attaché à son pays, curieux, fin, d'esprit mobile sous une apparence indolente, hospitalier, obligeant sans calcul ». Les qualités et défauts de l'Auvergnat, avec son entêtement proverbial, sont bien connus. L'Auvergne, d'après sa littérature, est « inflexible et raisonneuse ». Il faut d'ailleurs, pour apprécier le caractère auvergnat, faire une part à l'influence de la vie des montagnes et aux habitudes essentiellement rustiques qui s'imposèrent aux Celtes réfugiés sur les hauteurs. Les brachycéphales ont toujours été, selon le mot de M. Topinard, « les opprimés, les victimes des dolichocéphales. » Ceux-ci, brouillons et remuans, batailleurs et pillards, les arrachaient à leurs champs et les obligeaient à les suivre en leurs folles expéditions, tantôt à Delphes, tantôt au Capitole; les Celtes, eux, n'éprouvent pas le besoin de courir le monde, de lancer des flèches vers le ciel ou de se battre contre la mer; ils aiment le sol de la patrie, ils sont attachés à leur famille; ils s'inquiètent quand ils n'aperçoivent plus la fumée de leur toit, ils se créent par l'imagination un monde à eux, souvent fantastique, et y font de longs voyages sans quitter le coin de leur feu. Ils aiment mieux conter des aventures que s'y lancer. Prosaïques lorsque leur condition les y invite, ils ont cependant leur poésie rêveuse et merveilleuse ; ils croient aux fées, aux esprits, aux perpétuelles communications entre les morts et les vivans. Fidèles à la religion de leurs pères, dévoués souvent jusqu'au sacrifice, ils sont conservateurs en politique, tant qu'ils ne sont pas poussés à bout. En un mot, ils ont les qualités et les imperfections des volontés plutôt douces que violentes et plutôt routinières que révolutionnaires. Notre rude et pensive Bretagne, retirée aux confins du monde, noyée dans ses brumes océaniennes, nous offre des Celtes plus poétisés et plus susceptibles de mélancolie, avec un sentiment religieux plus intense; peut-être ses qualités particulières sont-elles dues, comme en Irlande, comme dans le pays de Galles et en Écosse, au mélange du sang celtique avec une certaine proportion de sang kymrique blond, sous un climat humide et brumeux.

La physiologie du cerveau est encore trop peu développée pour qu'on puisse localiser sûrement les facultés intellectuelles en des

régions déterminées de l'encéphale : on n'a guère réussi que pour la faculté du langage ; en ce qui concerne l'intelligence, on est réduit à cette assertion vague, qu'elle a ses principaux organes dans les lobes frontaux. Peut-être l'énergie volontaire dépend-elle quelque peu de l'allongement du cerveau et d'une certaine proportion entre les parties antérieures et postérieures, par conséquent entre la longueur et la largeur. Toujours est-il que chez les hommes du nord dolichocéphales, de haute taille et aux muscles très robustes, la volonté semble plus forte, souvent violente, et en même temps plus tenace. Ils ont un fond sauvage qui peut fort bien tenir à ce que la région occipitale est plutôt celle des passions violentes et de l'énergie carnassière. Le climat du nord, en favorisant un certain lymphatisme général, tempère cette fougue par une certaine lenteur de la pensée et de l'action. Le blond du nord, qui fut si longtemps barbare, se montre essentiellement individualiste : son moi est plus développé. Il est aussi plus capable de grands écarts par rapport à la moyenne générale. Et ces écarts sont tantôt au-dessus, tantôt au-dessous. Dans le premier cas, vous avez des hommes extraordinaires, surtout par l'esprit d'aventure et d'entreprise, sanguins au moral comme au physique, risquant le tout pour le tout ; dans le second cas, vous avez des hommes inférieurs, d'une lenteur d'esprit, d'une lourdeur et d'un lymphatisme que n'offrent pas les Celtes. Aussi ces derniers atteignent-ils une moyenne générale très élevée, tout en ayant peut-être moins d'élans individuels vers les hautes régions.

Avec leurs qualités et leurs défauts, les Celtes sont très propres à fournir pour une nation une bonne matière première, solide et rustique, utile par son inertie même et son poids ; mais ils ont besoin d'être tout à la fois entraînés en avant et disciplinés par une race plus personnelle, impérieuse, de volonté plus explosive. Il était donc fort heureux pour les Celtes de notre pays qu'un élément scandinave et germanique leur fût apporté, d'abord par les Kymris ou Galates, puis par les Wisigoths, par les Francs, enfin par les Normands, par tous ces terribles compagnons qui les empêchèrent de s'endormir.

Quant à l'élément méditerranéen, qui, lui aussi, est surtout dolichocéphale, il devait prêter aux Français de précieuses qualités. Sous le rapport psychologique, on sait que la race méditerranéenne est caractérisée par la pénétration de l'intelligence, jointe à une certaine passion méridionale. En outre, elle a des marques de volonté importantes : une énergie intérieure qui sait se contenir et attendre, une ténacité qui n'oublie pas son but. Ce sont les traits du tempérament bilieux, intensif plutôt que

diffusif, qui, en se joignant à l'influence nerveuse, maintient celle-ci en dedans. Ces traits s'accusent à mesure qu'on descend davantage vers l'Afrique. Les Méditerranéens de la Ligurie primitive (plus tard envahie par des têtes larges) étaient appelés par les Romains du nom d'indomptables; les Ibères d'Espagne firent aux Romains la résistance la plus longue et la plus désespérée: qui ne se rappelle l'héroïsme des Numantins? Opiniâtre, patiente, vindicative, la race ibérienne est moins sociable que les autres, plus amie de la solitude et de l'indépendance. Les Ibères se tenaient volontiers à l'écart ou restaient divisés en petites tribus montagnardes. Les Méditerranéens de Provence et d'Italie étaient moins farouches et moins concentrés que ceux d'Espagne; ils avaient et ont encore la souplesse d'esprit, l'humeur gaie et vive, un plus grand besoin de camaraderie et de vie en commun. On a même prétendu que ces Méditerranéens sont « urbains par excellence », c'est-à-dire attirés par la vie des villes ou des bourgs, foncièrement ennemis de l'existence rustique; ils ont besoin de causer, de commercer dans tous les sens du mot, de manier les affaires et l'argent; ils ont quelque chose du Sémite, dont ils sont parens. Selon quelques anthropologistes, le Méditerranéen, — *homo arabicus* de Bory, Berbère, Ibère, Sémite, — serait un croisement de l'homme européen avec des tribus noires du nord de l'Afrique, très intelligentes et elles-mêmes dolichocéphales. Toujours est-il que le croisement de l'Ibère avec le Celte a produit le Gascon, pétillant de vivacité, fin et spirituel, moqueur et beau parleur; le Languedoc, « violent et fort », est une Espagne gauloise et même une Afrique; la Provence « chaude et vibrante, toute grâce et toute flamme » (1), est une Italie expansive et ouverte, gaie, légère, pour ainsi dire hellénisée en même temps que celtisée. La part des Méditerranéens ou, si l'on veut, des Méridionaux, fut en somme, bien plus considérable en Gaule qu'en Germanie. Au delà du Rhin et sur le Danube s'étendaient d'épaisses couches de Celtes, qui y subsistent encore et s'y accroissent; mais, outre que l'élément blond y était jadis plus prédominant, l'élément méditerranéen y faisait souvent défaut. De là en Germanie (si on veut des formules ethnologiques) un ensemble qu'on peut appeler germano-celtique, au lieu d'un ensemble celto-méditerranéen-germanique, comme en Gaule.

Cette fusion de trois races devait finir par former chez nous une harmonie rare et précieuse, une sorte d'accord parfait où le Celte donne la tonique, le Méditerranéen la médiante et le Ger-

(1) Voir M. Lanson, *Histoire de la Littérature française.*

main la dominante. Sous le rapport psychologique comme sous le rapport ethnique, les « fatalités » de notre race, qui, prétend-on, péseraient de plus en plus sur nous, ne sont donc qu'un mot.

II

Si nous réunissons et classons ce que les anciens nous disent des Gaulois, nous y verrons la confirmation des données concordantes de l'anthropologie et de la psychologie, ainsi que le contraste des prétendus Latins de France avec les vrais Latins d'Italie ou avec les Germains purs.

Nous ne sommes plus au temps où Hume écrivait : « Voulez-vous connaître les Grecs et les Romains, étudiez les Anglais et les Français ; les hommes décrits par Tacite et Polybe ressemblent aux hommes qui nous entourent. » Quand Hume invoquait Tacite, Polybe et César pour prétendre que l'homme est partout le même, il ne remarquait pas que les peuples dépeints par ces historiens offrent déjà les plus frappans contrastes : chacun avait déjà, avec ses qualités propres, des défauts qui eussent pu faire croire à une décadence, quand ce n'était qu'un commencement. Tacite nous décrit les Germains, grands corps blancs, flegmatiques, avec des yeux bleus farouches et des cheveux rougeâtres, — force herculéenne, estomacs voraces, repus de viande et de fromage, réchauffés par des liqueurs fortes ; — penchant à l'ivrognerie brutale et lourde, goût du jeu, tempérament froid, tardif pour l'amour, mœurs relativement pures (pour des sauvages), culte du foyer domestique, rudesse de manières, mais une certaine honnêteté ; amour de la guerre et amour de la liberté, fidélité aux compagnons dans la vie et dans la mort, mais querelles sanglantes et haines héréditaires. Et Tacite fait sans doute des Germains une description quelque peu romanesque et romantique, avec la secrète intention de faire la leçon aux Romains ; mais nous n'en reconnaissons pas moins dans son tableau cette race originale dont il a dit : *propriam et sinceram et tantum sui similem gentem.* C'est un tout autre portrait que celui où César nous peint les Gaulois, grands corps blancs, avec les mêmes yeux clairs et farouches, avec la même force physique, mais de race plus mêlée ; au moral, « mobiles dans les conseils, amoureux des révolutions », se laissant, sur de faux bruits, emporter à des actions qu'ils regretteront ensuite, décidant par coup de tête des affaires les plus importantes ; abattus par le premier revers comme ils ont été enflammés par la première victoire ; aussi prompts à entre-

prendre des guerres sans motif que mous et pauvres d'énergie à l'heure des désastres; passionnés pour toutes les aventures, se lançant en Grèce et à Rome pour le plaisir de batailler; généreux d'ailleurs, hospitaliers, ouverts, affables, mais légers et inconstans, vaniteux, trop occupés de tout ce qui brille, ayant la finesse d'esprit et la plaisanterie prompte, le goût des récits et la curiosité insatiable pour toutes les nouvelles, le culte de l'éloquence, une étonnante facilité à parler et à se laisser prendre aux mots. Comment nier, après de semblables descriptions, la persistance des types nationaux à travers l'histoire? C'est que le caractère dépend, pour une notable partie, de la constitution et du tempérament héréditaire, qui dépendent eux-mêmes des races et des milieux.

Si nous analysons de plus près les diverses facultés fondamentales résultant du mélange ethnique en Gaule, nous trouvons que la sensibilité, chez nos ancêtres, avait déjà pour caractéristique la mobilité nerveuse qu'on nous reproche comme une dégénérescence. César y voyait une « infirmité gauloise ». Les Romains constataient aussi chez nos ancêtres, par contraste avec leur propre caractère, l'extrême facilité à s'enflammer tous à la fois et à multiplier la passion de chacun par celle de tous. C'est ce que la science moderne appelle un phénomène d'induction nerveuse. Ce résultat était dû, sans doute, au mélange de blonds sanguins et non flegmatiques avec des Celtes nerveux et de tempérament expansif. La race blonde n'a toutes ses qualités de sérieux et de constance que dans le Nord, parce qu'un élément de lymphatisme vient alors tempérer l'élément sanguin-nerveux, dont la constance n'est pas la qualité maîtresse. Voyez les Hellènes croisés avec les Pélasges, c'est-à-dire des Hyperboréens dolicho-blonds croisés avec des Méditerranéens dolicho-bruns : ce mélange a beaucoup de rapports avec la caractère gaulois pour la légèreté et l'esprit. L'élément celtique donne toujours à l'élément germano-scandinave plus de vivacité et de mobilité. Il semble que tous les peuples où abondent les Celto-Slaves, comme les Irlandais et les Polonais, soient moins flegmatiques et moins maîtres de soi. Sous le ciel tempéré de la Gaule, blonds et bruns semblent avoir rivalisé de mobilité et de passion contagieuse. Ennemis de l'isolement, les Gaulois s'associent volontiers en grandes hordes, tout de suite familiers avec les inconnus, les faisant asseoir et raconter les histoires des terres lointaines, « se mêlant avec tous et se mêlant de tout ». La facilité avec laquelle ils se lient aux peuples étrangers et en subissent le contact fait que, vainqueurs ou vaincus, ils fusionnent avec les autres peuples ou se laissent

absorber par eux. De là le grand nombre de peuples mixtes dans lesquels ils formèrent un élément constitutif : Celto-Scythes, Celto-Ligures, Gallo-Romains, etc.

L'esprit de sociabilité et de prompte sympathie engendre celui de générosité. On connaît le passage où Strabon dit que les Gaulois « prennent volontiers en main la cause des opprimés », aiment à défendre les faibles contre les forts. Ils punissent de mort l'assassin d'un étranger, tandis qu'ils n'imposent que l'exil au meurtrier d'un concitoyen; enfin ils protègent les voyageurs. Polybe et César parlent aussi de ces associations de « fraternité » où de jeunes guerriers, s'attachant à quelque chef en renom, s'imposaient un dévouement absolu à sa personne, « montant sur le bûcher en même temps que celui qui les avait aimés ». Ici le Germain et le Celte se fondent en un. Comme ombre au tableau, les historiens nous montrent chez les Gaulois la vie des sens portée à tous les excès, « des mœurs légères et dissolues, qui les font se rouler à l'aveugle dans la débauche ». Michelet prétend que, si les Gaulois étaient débauchés, du moins ne connaissaient-ils pas l'ivrognerie des Germains; cependant Ammien Marcellin nous dit que, « avides de vin, les Gaulois recherchent toutes les boissons qui y ressemblent; on voit souvent les hommes de la classe inférieure, abrutis par une ivresse continuelle, errer en décrivant des zigzags ». Le peuple s'enivrait surtout avec la *cervisia*, le *zythus* et le *corma*. Les Celtes de notre Bretagne, aujourd'hui encore, ne donnent guère l'exemple de la tempérance. Tout au plus peut-on conjecturer que l'ivrognerie celtique devait être moins sombre que l'ivresse germanique. A vrai dire, les vices des barbares sont presque partout les mêmes. Toutefois, la sobriété des Méridionaux, tels que les Latins et les Grecs, contrastait, dès l'antiquité, avec l'intempérance des peuples du Nord.

L'esprit de société et la préoccupation d'autrui engendrent tout naturellement la vanité. Bien connue est l'ostentation gauloise. Les vêtemens en poil noir des Ibères et leurs bottes tissues de cheveux contrastaient avec les saies des Gaulois aux vives couleurs, bariolées, quadrillées, semées de fleurs en broderie. Des chaînes d'or massives recouvraient leurs poitrines « blanches et nues ». Ils prenaient un soin particulier pour ne pas devenir ventrus, jusqu'à punir, dit Strabon, les jeunes gens dont l'ampleur dépassait les dimensions permises (1).

(1) Les peuples germaniques, ou qui se croient tels, accusent les races celtiques de malpropreté. Comment se fait-il que les Gaulois aient inventé le savon? Au témoignage d'Ammien Marcellin, ils donnaient, tout au contraire, grande attention à l'entretien de leur corps et on ne les voyait jamais couverts de sales haillons.

Les fanfaronnades et les « gasconnades » gauloises ont souvent choqué les anciens. Il ne fallait pas trop se fier, remarque Michelet, à ces joyeux compagnons : ils ont aimé de bonne heure à gaber, comme on disait au moyen âge. La parole n'avait pour eux rien de sérieux. Ils promettaient, puis riaient, et tout était dit (1). Parler, d'ailleurs, ne leur coûtait rien. Diseurs infatigables, on sait quelle affaire c'était, dans leurs assemblées, que de maintenir la parole à l'orateur au milieu des interruptions : « Il fallait, dit Michelet, qu'un homme chargé d'obtenir le silence marchât l'épée à la main sur l'interrupteur. » On reprochait aussi aux Gaulois leur amour de la raillerie grossière. Polyen raconte qu'un jour les Celtes d'Illyrie simulèrent une retraite précipitée en laissant dans le camp abandonné une multitude de mets purgatifs.

Sous le rapport de l'intelligence, les Gaulois avaient déjà vivacité, facilité, ingéniosité. César admire non seulement leur talent à imiter, mais aussi leur invention. Ils avaient d'ailleurs imaginé nombre d'objets utiles, bientôt adoptés par les autres nations : cottes de maille, tapis ornés, matelas, tamis de crin, tonneaux, etc. Tous les anciens, comme Strabon, déclarent les Gaulois très susceptibles de culture et d'instruction. Avec leur esprit souple et éveillé, ils avaient la curiosité universelle et l'universelle aptitude. La faculté d'assimilation chez ce peuple, est étonnante, jusqu'à être inquiétante. Dès qu'ils sont en contact avec les Grecs de Macédoine ou avec ceux de Marseille, ils adoptent l'alphabet grec, ils apprennent la culture de l'olivier et de la vigne, remplacent l'eau par le vin, le lait et la bière, frappent des pièces à l'imitation des monnaies de la Grèce, copient habilement les statues grecques, surtout les Hermès. La rapidité avec laquelle ils devaient s'initier à la civilisation romaine tient du prodige.

Au point de vue de la volonté, le premier trait et le plus saillant du caractère gaulois, d'après le portrait qu'en fait César, c'est cette impétuosité qui devait plus tard s'appeler la *furia francese*. Effet de la combinaison de trois races ardentes. L'autre trait, non moins connu, c'est la vaillance et le mépris de la mort, poussé jusqu'à un enivrement voisin de la folie : *non paventi funera Galliæ*. Les Gaulois jouent avec la mort, ils la provoquent : au milieu du combat, ils se dépouillent de leurs vêtemens et jettent leurs boucliers; après le combat, ils déchirent souvent leurs plaies de leurs propres mains pour les agrandir et s'en faire gloire. Ne jamais reculer, voilà leur point d'honneur, et pour

(1) Michelet, *Histoire de France*.

cette race éminemment sociale l'honneur est tout; ils lancent des flèches contre l'océan, ils marchent l'épée en main contre le ciel; souvent ils s'obstinent à rester sous un toit embrasé, par parade de courage. Qui n'a pas lu les pages où Michelet nous les montre, pour quelque argent, pour un peu de vin, s'engageant à mourir? Ils montaient sur une estrade, distribuaient à leurs amis le vin et l'argent, se couchaient sur leurs boucliers et tendaient la gorge.

D'accord avec César, Strabon nous dit, dans une peinture devenue classique, que le caractère commun de cette race est d'être « irritable », folle de guerre, prompte au combat, « du reste simple et sans malignité ». Si on excite ces hommes, « ils marchent droit à l'ennemi et l'attaquent de front, sans s'informer d'autre chose. Aussi, par la ruse, on en vient facilement à bout. On les attire au combat quand on veut, où l'on veut; peu importent les motifs, ils sont toujours prêts, n'eussent-ils d'autres armes que leur force et leur audace. » Toutefois, « par la persuasion, ils se laissent facilement amener aux choses utiles ». Insupportables comme vainqueurs, « ils tombent dans l'abattement s'ils sont vaincus. » Spontanés, conclut Strabon, irréfléchis, le sens politique leur fait défaut dans leurs entreprises. Flavius Vopisque appelle les Gaulois le peuple le plus turbulent de la terre, toujours impatient de changer de chef et de gouvernement, toujours à la recherche des plus périlleuses aventures.

Avec ce caractère passionné et emporté, les Gaulois ne pouvaient avoir ni le goût de la discipline, ni l'amour de la hiérarchie. Peu disposés à sacrifier leur bon plaisir, ils avaient l'instinct égalitaire. Les privilèges mêmes de l'aînesse leur furent toujours odieux. Chez eux, les parts étaient égales entre frères, « comme également longues leurs épées ». En Germanie, on égalisait aussi les épées, mais l'aîné nourrissait ses frères, contens de garder leur place hiérarchique à l'indivisible foyer. Chez les Celtes, la loi de succession égale imposait à chaque génération un partage, entraînait un bouleversement continuel des propriétés, une révolution éternelle. C'était aussi l'occasion d'une infinité de disputes et de haines. Les différens peuples celtiques, le plus souvent jaloux entre eux, n'avaient pas le talent de centraliser leurs forces contre l'ennemi commun; ils se laissaient vaincre l'un après l'autre pour n'avoir pas su marcher l'un avec l'autre. On a beaucoup reproché aux Celtes cette anarchie, cette impuissance à fonder un État uni. Mais il ne faut pas exagérer, comme on le fait d'habitude, ce contraste avec les Germains et avec les Latins. Ne trouve-t-on pas chez les vieux Germains la même anarchie? Les « princes » germains sont des chefs élus en raison de leur force

physique ou de leurs qualités guerrières; ils ont des « compagnons » qui les ont choisis librement : c'est là un lien entre individus, non un lien public. L'idée de l'État, à vrai dire, n'existe pas. Chez les Gaulois, il n'y avait pas seulement ainsi « compagnonnage », il y avait déjà « clientèle »; ce qui, au point de vue de la sociologie, suppose une organisation plus savante. Et ce système de clientèle ne s'appliquait pas seulement aux individus, il s'étendait à des tribus entières : un peuple faible était client d'un plus fort. Des espèces de confédérations embrassaient presque toute la Gaule; faut-il rappeler qu'à l'époque de César, deux peuples rivaux, les Éduens et les Arvernes, se disputaient le patronage des différens peuples gaulois? Il y a là, plus encore qu'en Germanie, une première esquisse du lien féodal. La vérité est que les Germains étaient restés à un état social plus simple; leur race étant moins mêlée, il n'y avait pas chez eux une distinction aussi profonde entre conquérans et conquis; c'est pour cela qu'ils avaient plutôt des compagnons que des « cliens ». Mais, en somme, ils ne manifestaient guère plus d'*esprit public* que les Gaulois; divisés comme eux, ils furent comme eux vaincus en raison de leur division même. Ils restèrent même bien plus longtemps à l'état d'anarchie que les Gaulois, qui se plièrent tout de suite à la centralisation romaine.

Ce qu'on peut admettre, c'est que les Celtes avaient tout ensemble moins d'individualisme, et, sauf dans le domaine religieux, moins de sentiment hiérarchique que les purs Germains. Comme nous l'avons dit, ils se sont toujours montrés plus égalitaires, que ce fût l'égalité dans la liberté ou l'égalité sous un maître. En outre, grâce à leur sociabilité plus grande, ils étaient parvenus à un stade plus élevé de l'évolution sociale. S'appuyer sur ces faits pour en tirer des inductions applicables à notre époque, c'est se faire illusion; ceux qui nous traitent de Celtes nous prétendent anarchiques, ceux qui nous traitent de Romains nous prétendent faits pour la centralisation despotique. La vérité est que, ici encore, le *Fatum* des races est une idole. Vainement oppose-t-on, surtout en Allemagne, les nations « latines » aux nations germaniques; vainement rejette-t-on la France parmi ces peuples latins, « légers et frivoles », qui auraient tous « le besoin inné de la tutelle gouvernementale », au lieu d'avoir le goût germanique de la liberté et de l'initiative individuelle; la France, on l'a vu, n'est point une nation latine. Les historiens ont même montré que, parmi les contrées occidentales, nulle ne demeura plus pure du sang romain que la Gaule. Il y eut sans doute, dans les vallées de l'Aude, du Rhône et de la Moselle, des colonies romaines ou

italiennes assez nombreuses, mais elles étaient peu fortes, et, de plus, le contingent des colons amenés à l'origine ne semble pas avoir été renouvelé. On a évalué à trente mille le nombre des colons romains établis par César et Auguste (1); doublez ce nombre, si vous voulez, triplez-le; ajoutez-y les négocians, les industriels, les fonctionnaires, les esclaves, vous n'aurez encore que de faibles chiffres d'immigration romaine. Même en Provence

Les blondes Grecques d'Arle aux yeux de Sarrazines

ne sont probablement ni grecques ni sarrazines. On peut pourtant reconnaître, à Arles et ailleurs, quelques restes du type romain; mais où est « le sang latin » de la France?

IV

Si on a pu nommer la France une nation néo-latine, c'est uniquement en raison de sa culture et de son éducation, par conséquent du nouveau milieu social produit par la conquête. De tous les peuples réduits par Rome, le plus vite assimilé fut assurément le peuple gaulois. Les Romains eux-mêmes en furent frappés. Bien plus courte fut la résistance en Gaule qu'en Espagne. Faut-il attribuer ce fait au caractère de la race? Il semble bien qu'en effet, capables d'un effort intense, les Gaulois l'étaient moins d'un effort soutenu. Intense, leur élan le fut, de manière même à épuiser presque en une fois les réserves de forces nationales. Quand Vercingétorix tenta la dernière résistance, il y eut, dit César, « une telle ardeur unanime pour reconquérir la liberté et pour ressaisir l'ancienne gloire militaire de la race, que même les anciens amis de Rome oublièrent les bienfaits reçus d'elle, et que tous, de toutes les forces de leur âme et de toutes leurs ressources matérielles, ne songèrent plus qu'à se battre. » César exagère un peu. La Gaule ne se souleva pas à la fois tout entière. Les Ibères attendirent qu'on vînt les attaquer chez eux; le Midi ne « bougea » pas. Vercingétorix ne réussit point à entraîner tous les chefs. Ce fut surtout la plèbe celtique, opprimée par les légions et par les négocians d'Italie, qui soutint la cause de l'indépendance. L'aristocratie ne fut maintenue dans le devoir par Vercingétorix qu'à force de supplices; et dès que le héros fut vaincu, elle se soumit. Les membres du parti aristocratique préféraient la domination romaine à la menace de la démocratie

(1) Voir *Gallia*, par M. Jullien; Paris, Hachette, 1894.

celte; ils soutinrent au besoin César. Au reste, dix ans de guerre acharnée et meurtrière avaient fait en grande partie disparaître de la Gaule l'élément guerrier et inquiet par excellence, les chefs et combattans galliques ou germaniques d'origine. Après une telle perte de sang, la race des dolicho-blonds se trouvait nécessairement épuisée; restait le troupeau plus docile des Celtes, pacifique de nature, disposé à prendre son parti de l'inévitable, fatigué surtout de la tyrannie aristocratique, et ne demandant pas mieux que de changer ses nombreux maîtres, trop bien connus, pour un seul, qu'il ne connaissait pas. Comment donc un pays divisé d'esprit par l'opposition des races, des classes, des peuples, aurait-il triomphé du plus grand capitaine des temps anciens? En outre, Plutarque rappelle que César avait déjà pris en France plus de huit cents villes, soumis plus de trois cents peuples, combattu en divers temps contre trois millions d'hommes, sur lesquels un million périt en bataille rangée et un million fut réduit en captivité; un écrivain romain compare la Gaule épuisée à un malade qui, ayant tari son sang, a perdu jusqu'à l'espérance. On peut donc dire que, plus la résistance finale fut centralisée et ramenée à l'unité, plus elle s'exposait à être brisée d'un seul coup : elle n'acheta l'intensité qu'au prix de la durée.

Une fois vainqueur, César trouva bientôt des alliés chez ses ennemis de la veille; n'est-ce pas la « légion des alouettes » qui l'aida à fonder l'Empire? Ne lui reprochait-on pas d'avoir, « du haut des Alpes, dechaîné la furie celtique », introduit des Celtes jusque dans le Sénat, si bien que la « braie gauloise », disait-on, avait envahi les tribunes romaines? Les vaincus finirent par s'enthousiasmer pour leur vainqueur, montrant ainsi leur facilité à suivre les grands génies de guerre, à s'éprendre pour un homme, à admirer toute puissance qui les tient en respect, si cette puissance est en même temps intelligente et affecte les dehors de la générosité. Le Bonaparte latin leur avait persuadé qu'à force de vivre au milieu d'eux, il était devenu Gaulois comme eux; le César corse, qui avait commencé par haïr profondément les Français, leur persuada de même qu'il était la France personnifiée (1).

Ce dont les Gaulois avaient le plus besoin, c'était d'unité : si, avant la conquête romaine, ils possédaient plus d'indépendance, ils eurent à la suite plus de cohésion. L'esprit politique, avons-

(1) On connaît ce mot de Voltaire : « Vous ne passez pas par une seule ville de France, ou d'Espagne, ou des bords du Rhin, ou du rivage d'Angleterre, où vous ne trouviez de bonnes gens qui se vantent d'avoir eu César chez eux. Chaque province dispute à sa voisine l'honneur d'être la première en date à qui César donna les étrivières. » Tous les peuples admirent celui qui les châtie bien, qu'ils soient Celtes ou Germains.

nous dit, manque généralement aux Celtes; Rome leur donna un conseil national, un culte commun, l'habitude des mêmes pensées, la conscience des mêmes intérêts, le sentiment d'une solidarité effective. Par là, bien loin de faire disparaître la nation gauloise, l'État romain fit grandir chez les Gaulois l'idée de la patrie (1). Les nations latines et néo-latines ont été, dit-on, et sont encore amoureuses du pouvoir d'un seul. Pourtant, sans parler des Grecs qui ont vécu en république, il semble bien que la république latine eût eu une assez longue durée et un assez grand rôle dans l'histoire. Si Rome finit par adorer ses empereurs, si la Gaule, en cette adoration, s'associa vite à l'Italie, c'est que l'Empire assurait vraiment la paix romaine, dont le monde était avide. La puissance impériale se présentait aux esprits comme une sorte de Providence. La Gaule demeura d'ailleurs, parmi les États de l'Empire romain, le plus indépendant d'esprit, comme elle était le plus volontairement fidèle. Elle garda son originalité, elle eut sa physionomie propre, avec une vraie capitale, Lyon, des empereurs à elle ou pour elle. « Il est dans la nature des Gaulois, disait un écrivain du IIIe siècle, de ne pouvoir supporter les princes frivoles et indignes de la vertu romaine ou livrés à la débauche. » Quand la Gaule ne se créait pas elle-même un César, Rome lui en donnait un pour elle, Constance Chlore ou Julien. Ainsi se trouvaient conciliés et le sentiment de l'intérêt commun et l'orgueil national, qui devait toujours jouer un si grand rôle dans notre histoire.

Ibéro-celto-germains par le sang, nos ancêtres ont été latinisés par l'éducation, mais l'action fut lente et souvent peu profonde. La fameuse culture « classique », dont Taine a exagéré l'influence, n'aurait eu qu'une action superficielle, si elle n'avait trouvé en France certaines aptitudes natives qui n'ont rien de romain. D'ailleurs, quoi de plus dissemblable que le caractère des trois nations « sœurs », France, Italie, Espagne? Les classer ensemble sous le nom de race latine et, de certains défauts aujourd'hui communs à leur éducation ou à leur religion, conclure à la décadence de cette race, c'est un raisonnement qui n'a rien de scientifique. Si nous ne sommes néo-latins que par notre bonne volonté et par notre éducation, il dépend de nous de réformer cette éducation là où elle est fautive, et de diriger notre volonté vers un idéal supérieur (2).

(1) Voir à ce sujet M. Jullien, *Gallia*.

(2) On pourrait faire des remarques analogues à propos des fatalités du sang celte, auxquelles nous vouent certains anthropologistes. Voyez l'exemple de l'Irlande, de l'Écosse et du pays de Galles. Les défauts que les Anglais reprochent aux Irlan-

V

Après l'influence de la société romaine, la race gauloise subit celle des Francs; mais il faut bien comprendre la nature de cette influence. Il y a une idée qui, depuis plus de cent cinquante ans, s'était insensiblement enracinée dans les esprits des historiens : c'est celle qui représentait l'Empire romain comme un despotisme pur, avec toute la corruption morale qui en résulte, et la vieille Germanie comme la pure liberté, comme la terre de la vertu. Fustel de Coulanges aura l'honneur d'avoir montré que la première assertion n'était « qu'à moitié vraie », et la seconde fausse. De même, dit-il, qu'on s'est figuré une Angleterre qui avait toujours été sage, toujours libre, toujours prospère, on a imaginé une Germanie, une Allemagne toujours laborieuse, toujours vertueuse, intelligente. Dès lors, l'invasion franque et germanique nous apparaissait comme une régénération de notre race et même de l'espèce humaine. Les Allemands n'ont pas manqué de représenter leurs ancêtres comme les grands purificateurs de la corruption latine, et nous avons fini par les croire sur parole. « Nos théories historiques, concluait Fustel de Coulanges, sont le point de départ où toutes nos factions ont pris naissance; elles sont le terrain où ont germé toutes nos haines. » Francs et Germains n'ont ni régénéré ni vraiment transformé la Gaule. Ils étaient aussi corrompus que pouvaient l'être les Romains, et, de plus, leur corruption était barbare. Ils ne possédaient « ni vertus vraiment particulières ni institutions absolument originales. »

dais « celtiques », voisins des Gaulois, sont bien connus; ils sont imprévoyans, dépensiers, mobiles, faciles à l'enthousiasme et au découragement; toute difficulté les agace; ils passent d'un extrême à l'autre; ils sont trop impressionnables, passionnés, et d'esprit souvent superficiel. Mais ces défauts, qui n'empêchent pas les hautes qualités du cœur, tiennent-ils uniquement à la race celtique? Non, car il y a à peu près autant d'élémens germaniques et blonds en Irlande qu'en Angleterre et en Écosse, — la moitié environ. En outre, l'Écosse a le même fonds celtique que l'Irlande, et combien peu elle lui ressemble! La vérité est que, l'Écosse ayant gagné beaucoup à son union avec l'Angleterre, les qualités celtiques et les qualités germaniques s'y sont développées simultanément plutôt que les défauts; malgré l'égale proportion d'élémens blonds et d'élémens bruns, la tradition et l'éducation ont fait prédominer le tour d'esprit anglais. L'Irlande, elle, au lieu de gagner, ne fit que perdre à son union avec l'Angleterre et fut maintenue dans une véritable servitude. Si le pays de Galles, — profondément celtique et gallique, lui, — n'avait pas embrassé la Réforme, il eût sans doute partagé le sort de l'Irlande; mais l'antipathie de race ne fut pas nourrie par l'antipathie religieuse. Au XVIIIe siècle, les Gallois abandonnèrent l'Église anglicane, aristocratique, despotique et à demi papiste; ils se rallièrent en masse à la réformation des méthodistes et prirent le nom de presbytériens welches : les voilà, à l'exemple des Écossais, lancés dans un tout autre courant que leurs frères d'Irlande, comme aussi leurs frères de France.

Ils pratiquaient, comme l'avaient fait les Gaulois, la propriété familiale. Leur prétendue liberté politique n'est qu'une illusion (1). D'ailleurs, ils n'envahissent pas la Gaule, à proprement parler; ils s'y infiltrent par petites bandes, « appelées par les Romains et aussitôt romanisées ». Les Gaulois, qui n'avaient été nullement asservis par les Romains, ne sont pas non plus traités en race inférieure et servile par les Germains. « Ceux-ci pillent et usurpent, mais ils n'opèrent pas de déplacement en masse de la propriété ». Ils ne changent rien ni dans le régime des personnes, ni dans celui des biens. Quand les Francs dominent et substituent leur monarchie à la puissance romaine, c'est toujours le droit romain qui l'emporte sur le germanique. Quand la monarchie franque devient impuissante à assurer la sécurité des personnes, des biens et du travail, on cherche d'autres garanties, et le régime féodal s'introduit en Gaule, comme il s'était produit, sous l'action de causes analogues, dans des sociétés antérieures. Ce régime, dont les Allemands ont voulu faire honneur à leurs ancêtres, n'est pas un accident propre à l'Europe du moyen âge, ni quelque chose de « germanique », mais une des formes normales et générales du progrès social dans l'humanité (2). Qu'est-ce que les races ont ici à voir? La vraie explication est dans « les processus sociologiques ».

Malgré certaines exagérations qu'on peut reprocher à Fustel de Coulanges, sa thèse reste vraie, et c'est dans la sociologie (dont il eut pourtant le tort de méconnaître lui-même l'existence comme science spéciale) qu'on doit chercher les raisons les plus profondes du développement national, partie intégrante du développement humain. Or, à ce point de vue, l'influence germanique en Gaule fut en effet très secondaire. Mais, ce que Fustel de Coulanges a négligé de considérer, ainsi que les autres historiens, c'est l'influence ethnique des Francs. Précisément parce qu'ils s'infiltrèrent peu à peu, se mêlèrent aux populations, en firent pour ainsi dire la conquête physiologique, ils durent apporter des élémens à la constitution du peuple français. La race dolicho-blonde s'était peu à peu affaiblie, usée, éliminée elle-même par

(1) Fustel de Coulanges, *le Bénéfice*, p. 12.

(2) Il y a analogie entre la clientèle antique des Romains, la clientèle des Gaulois et le servage germanique; entre la lente révolution qui fit du client un possesseur, puis un propriétaire du sol, et celle qui fit des serfs de la glèbe des serfs abonnés, puis des paysans propriétaires; entre les transformations de l'armée dans la cité antique après que la plèbe y entra et celle des armées du moyen âge après l'établissement des communes; entre ces communes mêmes, nées de la prospérité des classes moyennes, et la démocratie antique, née du commerce et de la substitution de la richesse mobilière à l'immobilière.

les expéditions et les guerres, en même temps que par la pullulation rapide de la masse brachycéphale et celto-slave. Les Francs n'ont fait, comme les Normands, que maintenir ou accroître la proportion des blonds en France, mais, par là, ils nous ont empêché d'avoir un tempérament trop celtique. Leur sang a renforcé la dose d'énergie, d'initiative, de fermeté, de sérieux, qui entrait dans la composition du caractère gaulois (1). Ce n'est pas sans danger, croyons-nous, que se fût altérée, surtout autrefois, la proportion de ces trois espèces d'équivalens chimiques qui sont le sang celte, le sang germain et le sang méditerranéen. L'harmonie physiologique de la race en a perpétué l'harmonie mentale. Il y a donc ici une double erreur à éviter : on a tort d'attribuer aux Latins une influence ethnique sur notre caractère national, tandis qu'il faut leur attribuer simplement une influence intellectuelle et politique; on a tort aussi de prêter aux Francs ou aux Germains une grande action morale et sociale sur la Gaule, tandis qu'il faut surtout leur reconnaître une influence ethnique, maintenue d'ailleurs dans des limites assez étroites.

Avec son mélange de climats dont aucun n'était excessif, avec son mélange de races dont aucune n'avait une influence exclusive et absolue, la Gaule se trouva plus dégagée que toute autre terre des fatalités purement physiques, soit de milieu, soit d'origine; du même coup, elle était grande ouverte aux influences d'ordre spirituel et humain : elle devint, par excellence, la terre de sociabilité. Avec ses aptitudes universelles, elle reçut en elle toutes les idées déjà acquises à la civilisation, puis se montra à son tour inventive et initiatrice.

VI

Si maintenant nous comparons le présent de notre race à son passé, peut-on dire qu'il y ait « dégénérescence ethnique » (2) ? Le

(1) D'après les nombreux restes recueillis dans nos cimetières mérovingiens, les Francs étaient grands, de charpente épaisse et rude, avec des insertions musculaires prononcées. Leurs traits étaient parfois grossiers, leur face un peu écrasée et élargie, les pommettes assez saillantes, les orbites assez profondes et peu élevées, leur ouverture nasale plus large que chez aucun autre peuple de l'Europe, sauf les Finnois et les Lapons. Ils sont très dolichocéphales. Leur type se retrouve sur les bords de l'Elbe; on le suit en Orient jusqu'en Galicie. Les Gaulois, très dolichocéphales aussi, avaient une capacité cranienne plus grande, la face et l'ouverture nasale plus étroites; ils ressemblaient aux Frisons.

(2) Outre le livre de M. Max Nordau, *Dégénérescence*, on peut consulter à ce sujet *Dégénérés et Déséquilibrés*, par le Dr S. Dallemagne; Alcan, 1895. — Féré, *la Famille névropathique;* Alcan, 1893. — Pierre Janet, *État mental des hystériques;* Paris, 1892. — Déjerine, *l'Hérédité dans les maladies nerveuses;* Paris, 1894. — Sollier, *la Psychologie de l'idiot;* Paris, Alcan, 1891.

mélange final des peuples et peuplades, en nombre si considérable, a toujours offert en France beaucoup moins d'homogénéité qu'en Angleterre par exemple (un pays insulaire et clos); si nous avons dû à ce fait une très grande diversité d'aptitudes, nous lui avons dû aussi un équilibre plus instable, où l'on voit, comme par des sautes de vent intérieures, alterner des influences très diverses. Mêlez ensemble, selon art, un Breton, un Normand et un Gascon, vous aurez une image lointaine et déformée du Français moyen d'aujourd'hui. Plus grossière sera la caricature si vous mêlez un Polonais, un Allemand, un Anglais, un Espagnol, un Italien et un Grec; cependant il est certain que la France résume l'Europe et que, au point de vue de la race et du caractère comme au point de vue du climat, nous avons en nous quelque chose des plus diverses contrées européennes. Mais, le mélange s'étant fait il y a de nombreux siècles, une certaine harmonie des élémens s'est établie, d'abord dans l'ancienne Gaule, puis dans la France moderne.

L'acquisition d'un caractère national, le plus un et le plus riche possible, produit chez un peuple une unité d'esprit et de conduite qui le porte au sommet de sa grandeur. Quand ce caractère se décompose, perd son unité et son homogénéité, il engendre l'instabilité des opinions et des actions. Divisé en lui-même contre lui-même, le peuple est alors en équilibre instable. C'est ce qui fait le péril d'une introduction d'élémens étrangers non assimilés ou d'assimilation difficile. Ce péril commence à se manifester en France. Nous sommes menacés de voir croître l'instabilité de notre caractère national par la croissante invasion des étrangers dans notre pays. En Angleterre, le nombre total de résidens étrangers est de 5 pour mille; en Allemagne 8, en Autriche 17. En France, la proportion est allée croissant avec rapidité. En 1886, elle était déjà de 30 pour 1 000; aujourd'hui elle approche de 4 pour 100. Un étranger sur 25 ou 30 habitans, c'est beaucoup, et l'influence sur la race ne saurait être négligeable (1). Ne suffisant plus nous-mêmes à renouveler et à grossir notre population, nous nous peuplons d'élémens empruntés à tous les coins de l'horizon, à la Belgique, à la Suisse, à l'Allemagne, à l'Italie. La

(1) Depuis quarante ans, le nombre des habitans s'est accru, en France, de 2 millions 350 000 individus; les étrangers sont entrés, dans cet accroissement, pour 900 000, soit 39 p. 100. Depuis quelques années, il y a excédent de naissances chez les étrangers habitant la France, alors que, chez les Français, depuis trois ans, les excédens de décès se succèdent. Les Belges constituent près de la moitié du nombre d'étrangers. Puis viennent les Italiens. Mais les Belges fournissent, sur le sol français, le plus grand nombre de naissances; les Italiens n'y font, le plus souvent, qu'un séjour passager. Voir le beau travail de M. Turquan publié par le journal de la *Société de Statistique*, nov. 1894.

complète fusion de ces élémens demanderait des années. Tant qu'elle n'est pas faite, un certain trouble se produit au sein du caractère national.

De plus, au point de vue ethnique, les anthropologistes croient que la proportion de nos races composantes se modifie. Tout le long de notre histoire, nous avons fait une énorme dépense des Gaulois dolicho-blonds, par les guerres où ils se sont fait décimer; nous en avons envoyé, par l'édit de Nantes, des familles entières à l'étranger, parmi les meilleures et les plus morales; la Révolution, à son tour, en a décapité des masses, en attendant que l'Empire semât la partie la plus vigoureuse de la population entière sur tous les champs de bataille. Les longues guerres ont toujours, sur les peuples, des effets désastreux; l'un des principaux est la disparition ou la diminution de la partie la plus valide, de celle qui, en faisant souche, eût le mieux conservé la vigueur physique et mentale de la race. Supposez, selon la remarque de M. de Lilienfeld, qu'un troupeau fût exclusivement défendu par ses membres les plus forts et les plus jeunes, tandis que les plus faibles et les plus âgés seraient en dehors de la lutte et presque seuls à se reproduire, il est clair qu'au bout d'un certain temps le troupeau serait en dégénérescence : la sélection opérée à rebours produirait un abaissement du ton vital. Il en est de même pour les peuples : les victoires leur coûtent aussi cher que les défaites. Une des raisons qui font que l'Angleterre a conservé, dans sa population, une plus grande vigueur physique, une taille plus haute, une race plus pure que les autres nations, c'est que sa situation insulaire lui a permis de prendre une part relativement faible aux guerres continentales, de ne pas user tout ensemble ses finances et son capital humain à l'entretien d'armées permanentes et à des massacres internationaux. De même, se tenant depuis longtemps en dehors de nos luttes, la Scandinavie a conservé une race forte et saine. La France, au contraire, a usé le meilleur de sa richesse virile en batailles et en révolutions. L'Allemagne a subi des saignées analogues. Les peuples qui tirent l'épée périront par l'épée; ils ne versent le sang des autres qu'en épuisant le leur. C'est vraiment aux pacifiques que la terre appartient, car les belliqueux s'éliminent par extermination mutuelle. De nos jours, une longue guerre généralisée compromettrait la vitalité de la race et chez les vaincus et chez les vainqueurs. Une guerre de la France et de la Russie contre la triple alliance ne serait pas seulement la ruine économique, mais la ruine physiologique des nations belligérantes, sauf la Russie, dont les ressources en hommes sont immenses. L'Angleterre, pour bénéficier de cette ruine générale, sous le rapport in-

dustriel, politique et ethnique, n'aurait qu'à s'abstenir. Les panégyristes de la guerre feraient bien de méditer sur ces lois de physiologie sociale, qui aboutissent au *Væ victoribus* non moins qu'au *Væ victis.*

En l'absence des guerres, les villes continuent la consommation des parties les plus actives et les plus intelligentes de la population, non seulement en France, mais dans la plupart des autres contrées. En trente années, les centres urbains ont absorbé chez nous sept centièmes de la population totale, au détriment des petites communes. Dans les villes, la natalité est moindre qu'ailleurs, la mortalité plus élevée. Les partisans des villes font cependant observer qu'à Paris la proportion des décès n'est supérieure que de 5 pour 100 à celle de l'ensemble de la France, qu'elle va diminuant avec les progrès de l'hygiène, enfin que, si on tient compte de tous les individus qui se rendent à Paris dans l'intention d'y vivre « à haute pression », les conditions d'existence y semblent plus favorables qu'ailleurs. — Soit : mais c'est précisément cette vie à haute pression qui est dévorante, dangereuse pour l'équilibre physique et moral. N'est-il pas démontré que les familles s'éteignent rapidement dans les grandes cités, qui ont besoin sans cesse d'être renouvelées par les recrues de la province? Les anthropologistes ont établi en outre que les villes consomment principalement des dolicho-blonds et des dolicho-bruns, en exerçant une puissance d'attraction sur ces deux races entreprenantes, intelligentes, inquiètes, nullement casanières, ennemies par instinct de l'isolement campagnard. Après avoir prospéré au milieu des grandes villes, ils s'éteignent bientôt dans leur postérité. Toutes ces causes réunies amènent l'absorption progressive des dolicho-blonds et bruns dans la lourde masse des brachy-bruns. L'indice céphalique augmente d'un degré depuis le moyen âge, au profit des crânes larges ; la taille diminue et la couleur se fonce. Nous redevenons donc de plus en plus celto-slaves et « touraniens », comme nous l'étions avant l'arrivée des Gaulois, tandis que l'élément dit aryen va diminuant chez nous d'importance et d'influence. Tel est le phénomène qui inquiète certains anthropologistes. Il se produit d'ailleurs chez tous les autres peuples européens, quoique avec moins d'intensité et de rapidité dans le nord-ouest. C'est, pour ainsi dire, une russification générale et lente de l'Europe, y compris l'Allemagne même, un panceltisme ou panslavisme spontané. Il est impossible encore d'apprécier les conséquences heureuses ou malheureuses de ce changement, mais ce qui est certain, c'est que l'équilibre de nos trois races composantes est compromis par la montée continue d'élémens nouveaux due à

notre infécondité systématique, à nos longues guerres, enfin au drainage des grandes villes. Nous sommes aujourd'hui envahis au sud par des Celto-Méditerranéens, au nord par des Germains plus ou moins celtisés; en une certaine mesure il y a compensation, mais les nouveaux venus ne peuvent être des Français aussi vrais que les autres et il serait infiniment préférable que la France se suffît à elle-même. En moins d'un siècle, le nombre des Européens hors d'Europe est passé de 9 millions à 82; l'Angleterre a produit 7 millions d'émigrans; l'Allemagne 3 millions. La France continuera-t-elle d'assister, repliée sur soi, à cette fécondité débordante des autres nations? Consentira-t-elle, au lieu de peupler le monde, à vider son sein de sa propre race pour n'y recevoir que des élémens étrangers?

La question de la race, on le voit, est intimement liée à celle de la population. L'émigration dans les villes, la cherté croissante de la vie et la diminution de la valeur de l'argent, qui invitent à une prévoyance extrême, l'aisance croissante, qui augmente les besoins au lieu de les apaiser et les fait grandir plus vite qu'ils ne peuvent se satisfaire, la densité croissante de la population (plus grande en France qu'en Allemagne), la disparition de l'esprit colonisateur (la France l'avait au siècle dernier, l'Angleterre, où la population est dense, l'a toujours); la loi militaire, qui retarde les mariages en arrachant les jeunes gens aux occupations rurales pour les pousser dans les villes, la loi du partage égal des fortunes, qui fait qu'on ne veut pas morceler son bien en le divisant et qui, de plus, excite les enfans à compter sur une fortune toute faite, à perdre ainsi l'esprit d'entreprise et à s'engourdir dans la médiocrité, — voilà les causes économiques et sociales de la natalité toujours décroissante (1).

La France pratique un darwinisme à rebours, en faisant reposer le recrutement de sa population sur la sélection des types inférieurs. Les classes aisées, qui sont arrivées par l'intelligence

(1) La réduction exagérée de la quotité disponible (qui devrait être élevée à la moitié) et la presque suppression de la liberté de tester par nos codes, a retenti sur le mouvement de la population. « L'ancien régime, a dit Viel-Castel, faisait des fils aînés; le régime actuel fait des fils uniques. Au Congrès de 1815, le diplomate anglais, n'ayant pu obtenir de restreindre nos frontières autant qu'il le désirait, s'écria : « Après tout, les Français sont suffisamment affaiblis par leur régime de succession. » On se rappelle la parole plus récente et plus dure prononcée dans le Parlement d'Allemagne : « Leur infécondité équivaut pour eux, chaque jour, à la perte d'une bataille, et dispensera, dans quelque temps, les ennemis de la France d'avoir à compter avec elle. »

La stérilité actuelle de la Normandie fait contraste avec la superbe expansion de ses rejetons au Canada. En 1763, lorsque Louis XV céda aux Anglais ces « quelques arpens de neige », ils étaient 60 000. Aujourd'hui, la population franco-canadienne dépasse 1 million 500 000 âmes, sans compter plus de 500 000 Canadiens français établis aux États-Unis.

et le travail à une certaine aisance, qui par cela même ont montré, en moyenne, une certaine supériorité intellectuelle et volontaire, sont précisément celles qui s'éliminent elles-mêmes par la stérilité voulue. Au contraire, l'imprévoyance, l'inintelligence, la paresse, l'ivrognerie, la misère intellectuelle et matérielle sont prolifiques et se chargent, pour une bonne part, du recrutement national. On a dit avec raison que, si un éleveur procédait ainsi, il arriverait vite à la dégénérescence de ses bœufs ou de ses chevaux (1).

La diminution de la natalité est la plus sérieuse des raisons qui nous ont fait accuser de dégénérescence. Rien de plus difficile que de savoir si elle n'a que les causes volontaires précédemment énumérées, ou si elle a aussi *en partie* une cause involontaire et physiologique (2). Un des meilleurs moyens qu'on ait proposé pour résoudre cet inquiétant problème, c'est la comparaison du mouvement de la natalité avec celui de la masculinité. Les familles qui restreignent volontairement le nombre de leurs enfans désirent de préférence des garçons; souvent même, si le premier né est du sexe masculin, les époux s'arrêtent et n'ont plus d'autres enfans. Il en résulte que, là où la restriction de la natalité est purement volontaire, la masculinité doit augmenter. Quand, au contraire, le nombre des enfans mâles diminue, il y a présomption en faveur d'un épuisement (3). Ces principes étant posés, que peut-on en conclure relativement à la France entière? Voici les faits. Bien qu'en France le nombre des enfans par ménage ait constamment diminué depuis un siècle, bien que, par suite, la proportion des fils uniques ait augmenté, nous voyons que la

(1) Voir M. Cheysson, *l'Affaiblissement de la natalité française.*

(2) Voir sur ce point, outre les pages de Guyau dans l'*Irréligion de l'avenir*, celles de M. Tarde dans ses *Études pénales et sociales*, le livre de M. Dumont et son article dans la *Revue Scientifique* de juin 1894.

(3) C'est en effet dans l'âge de la force, depuis vingt-six jusqu'à cinquante ans, que les pères engendrent le plus de garçons. Lorsqu'une race végétale ou animale est affaiblie, menacée même dans son existence, c'est du côté masculin que la stérilité produit d'abord ses effets. Chez les végétaux hybrides, qui ne se reproduisent que difficilement entre eux, il reste habituellement un assez grand nombre de fleurs possédant des ovules bien conformés, tandis que les anthères sont atrophiées et le pollen presque inerte. Dans les communes françaises auxquelles l'émigration (causée souvent par le phylloxera) enlève la partie la plus valide de la population, on voit aussitôt diminuer simultanément la natalité et la masculinité, ce qui indique que la diminution des naissances y est elle-même due à des causes involontaires. Dans certains départemens, comme le Gers, une natalité très faible s'allie au contraire à une masculinité très élevée; c'est la preuve que la faiblesse de la natalité tient à des causes volontaires. Les campagnes présentent plus de naissances masculines que les villes, et celles-ci que les capitales; et cependant les villes et les capitales sont le séjour des ménages les plus attentifs au *self-restraint*, et qui se contentent même d'un garçon. C'est une preuve que la diminution de la natalité dans les villes n'est pas uniquement due à la volonté, mais aussi à la fatigue physiologique. (Voir l'intéressante étude de M. Dumont dans la *Revue Scientifique*, juin 1894.)

masculinité s'est abaissée avec lenteur, il est vrai, mais très régulièrement depuis le commencement du siècle jusqu'à nos jours. De 107 garçons environ pour 100 filles en 1801, on est tombé à 104. De là on a conclu que, si la diminution de la natalité dans notre pays a en grande partie des causes volontaires, comme d'autre part elle coïncide avec une diminution de la masculinité, elle a dû avoir aussi des causes de nature physiologique. C'est donc tout ensemble la volonté et la capacité d'avoir beaucoup d'enfans qui diminuent, la première très rapidement, la seconde très lentement, comme par une punition au pied boiteux, qui, si l'on n'y prend garde, finira par menacer la race (1).

Par bonheur, l'abaissement de la masculinité est encore trop faible et trop lent pour indiquer une dégénérescence. Il fait seulement craindre une moins bonne santé générale, qui nous semble produite par l'amoindrissement de la sélection naturelle et sociale. En effet, chez un peuple peu fécond, la sélection ne trouve pas assez à s'exercer en faveur des plus robustes et des mieux « adaptés au milieu ». Les familles se réduisent elles-mêmes artificiellement à quelques membres, tels que le hasard les a produits : et ces membres, faute de concurrence active au dehors, bénéficient de leur petit nombre; ils sont conservés eux-mêmes artificiellement, quelle que soit la faiblesse de leur constitution. Il peut en résulter à la longue, pour la nation entière, un abaissement de ce que les physiologistes appellent le *ton vital*. De là, dans un ensemble de tempéramens sanguins-nerveux, l'appauvrissement de l'élément sanguin au profit de l'élément nerveux : les nerfs perdent leur modérateur. Et si le nervosisme est un danger pour l'individu, il est un danger bien plus grand pour la nation; il ne peut qu'augmenter encore notre défaut essentiel : volonté instable, manque de ténacité et de persistance.

Le phénomène qui se produit en France n'est d'ailleurs que l'exagération des effets généraux amenés par la civilisation, qu'on accuse, elle aussi, d'être une cause de dégénérescence. Avec la division croissante du travail, fruit du progrès industriel et scientifique, les fonctions diverses de l'esprit et du corps sont inégalement exercées; il y a surmenage ou mauvais usage d'une partie, désuétude et négligence des autres : de là, destruction partielle de divers organes, délabrement général de la santé,

(1) Là même où la natalité augmente, tout n'est pas gagné. M. Arsène Dumont a montré que, depuis quelques années, la natalité s'était relevée dans la commune d'Ouessant, qu'elle avait presque doublé dans les cantons de Lillebonne et d'Isigny. Cependant ces communes se dépeuplent. C'est que l'accroissement de la natalité est dû à celui de l'ivrognerie et du vice, ainsi que de l'imprévoyance. Les enfans sont malingres, le nombre des garçons diminue et la mortalité progresse encore plus rapidement que la natalité. On voit la complexité de ces problèmes.

rupture de l'équilibre dans la constitution, dans le tempérament, dans le caractère. Le cerveau, ou plutôt quelques régions du cerveau, sont souvent trop stimulées, tandis que le reste du corps est négligé. « Sous beaucoup de rapports, a-t-on dit, l'éducation et la civilisation encouragent l'énervement et la faiblesse, sapent la vigueur et la santé naturelles de l'animal humain (1). » L'alcool, le tabac, le thé, le café, le travail cérébral excessif, les veilles tardives, la dissipation, la vie renfermée, la conservation artificielle des faibles et beaucoup d'autres causes nuisent à la constitution et au tempérament modernes. Plus la civilisation avance, plus la sélection se fait au profit de l'intelligence, et il en résulte un affaiblissement dans la sélection des plus robustes. Voici un ouvrier ayant peu de vigueur physique, mais avisé et instruit; il arrivera aux meilleurs postes, il lui sera plus facile de se marier et de faire souche. Au contraire, tel ouvrier mieux constitué et plus fort végétera dans une situation inférieure et s'éteindra souvent sans postérité. De là, après un temps, une certaine rupture d'équilibre dans la constitution d'un peuple, en faveur du cerveau et au détriment d'un certain nombre de qualités plus voisines de la vie animale. Le malheur est que ces qualités « animales » sont aussi la base de la volonté, si on considère chez celle-ci la quantité d'énergie, non la qualité et la direction de l'énergie. Il est donc à craindre que l'affaiblissement de la vigueur physique n'entraîne un certain affaiblissement de la vigueur morale : courage, ardeur, constance, fermeté, tout ce qui tient à une accumulation de force vive et motrice. L'intelligence s'affine avec les nerfs, mais la volonté se relâche avec les muscles. Il faut alors que la force des idées vienne suppléer à celle du caractère; et si le désordre est dans les idées mêmes, il passe dans la conduite.

Non seulement, chez les sociétés civilisées, ce n'est plus la constitution normale de l'organisme qui, dans la lutte pour la vie, assure la supériorité et les moyens d'existence, mais c'est souvent, nous l'avons vu, le développement anormal de certaines aptitudes spéciales, utiles à une industrie, à un art, à une fonction quelconque de la société. On voit alors une espèce particulière d'intérêt social l'emporter sur la constitution normale de l'individu et sur l'intérêt physiologique de la race. Les ruptures d'équilibre entre les facultés, développant les unes et atrophiant les autres, deviennent de plus en plus fréquentes parce qu'on en peut tirer un profit immédiat. Le danger est à côté du profit : il est plus lointain, mais il subsiste. Il y a un équilibre dont la race ne peut s'écarter sans compromettre pour ses besoins présens sa vitalité

(1) Ball, *Effets de l'usage et de la désuétude.*

à venir. Nous ne pouvons pas, sur le conseil de Rousseau, retourner vivre de la vie des bois, mais nous devons maintenir le corps sain pour avoir l'âme saine.

Ajoutons que l'hérédité des habitudes acquises transmet le mal avec beaucoup plus d'efficacité et de promptitude que le bien. Elle transmet la folie et la névrose plutôt que la force de cerveau qui les a précédées. Elle perpétue et intensifie la détérioration des sens de l'homme civilisé, telle que la myopie. « Forte pour le mal et lente pour le bien », elle communique promptement l'épilepsie aux cobayes, mais transmet misérablement les acquisitions du génie. Aussi la sélection naturelle ou artificielle des individus les plus aptes sera-t-elle encore longtemps « l'unique moyen de garantir la race contre la tendance croissante à la dégénérescence, qui finirait par engloutir tous les avantages de la civilisation (1). »

A ceux qui déplorent la fréquence des maladies constitutionnelles et nerveuses, les optimistes ont répondu qu'il ne faut pas juger les nombres réels sur les listes de la statistique et sur les catalogues sans cesse enrichis de la médecine contemporaine. Nos savans ont constaté et nommé une foule de maladies, comme le diabète ou le mal de Bright, qu'on méconnaissait autrefois. L'auscultation et l'examen microscopique ont révélé toute la série des tuberculoses (2). Quant aux maladies nerveuses, on en a catalogué de nos jours une magnifique collection, mais les possessions d'autrefois ne semblent pas indiquer que les hystériques fussent en petit nombre. Quelque incertitude qu'il reste sur ce point, il est pourtant difficile d'admettre que l'augmentation progressive de la vie nerveuse et cérébrale n'entraîne pas, *a priori*, une augmentation du nervosisme.

On a aussi beaucoup discuté à propos des progrès de l'alcoolisme. Les optimistes font remarquer que l'ivrognerie existait chez les contemporains de Shakspeare, comme aussi chez ceux de Racine et de Boileau, au témoignage de Saint-Simon. Comparés aux gentilshommes et bourgeois d'alors, nos bourgeois modernes seraient, dit-on, des modèles de sobriété et de tempérance. — Nous n'en doutons pas, mais le peuple? Comment nier ici les progrès effrayans de l'alcoolisme? On répond que l'alcool abêtit et détruit dans leur postérité ceux qui en abusent, et que les bons finissent par rester. — Peut-être, mais en attendant, la société est infestée d'alcooliques ou de fils d'alcooliques, chez qui la tare paternelle se reconnaît à l'épilepsie, à la tuberculose et à d'autres transformations morbides. La population des Vosges

(1) Ball., *Effets de l'usage et de la désuétude.*

(2) Voir les excellentes réflexions, un peu trop optimistes peut-être, de M. L. Weber dans la *Revue de métaphysique et de morale*, 1894.

était jadis renommée pour sa force et pour sa taille. Aujourd'hui les conseils de revision constatent une diminution rapide de la taille et de la vigueur; et ils attribuent avec raison ce résultat aux progrès extraordinaires de l'ivrognerie non seulement parmi les hommes, mais aussi parmi les femmes. Alors qu'on lutte avec succès contre le mal en Suède, en Suisse, en Allemagne, aux États-Unis, par une législation sévère, par le monopole de l'alcool, laissera-t-on la plaie se généraliser en France?

L'affaissement de la volonté, chez un peuple, dépend en grande partie de l'affaissement du système nerveux et musculaire; or celui-ci, à son tour, dépend beaucoup des mœurs plus ou moins relâchées. Comme l'ivrognerie, la débauche a un contre-coup fatal et produit la déséquilibration rapide d'un peuple. On ne saurait donc trop blâmer le relâchement actuel des mœurs, la liberté abusive laissée à la presse licencieuse, aux spectacles démoralisateurs, à l'étalage du vice sous toutes ses formes. On peut même dire qu'en général tout ce qui excite les passions chez un peuple, de quelque nature qu'elles soient, est dangereux. Il y a en effet beaucoup de sentimens et de penchans qui gardent un caractère indéfini, tant qu'ils n'ont l'idée ni d'eux-mêmes ni de leurs objets. L'exemple classique, c'est le vague désir qui s'éveille chez le jeune homme ou la jeune fille quand est venu l'âge de l'amour :

Voi che sapete che cosa è amar...

Qu'un mot révèle le sentiment à lui-même, le définisse en définissant son objet, aussitôt la passion acquiert, avec cette expression intérieure et intellectuelle, une force d'expression extérieure et volontaire qui peut devenir presque irrésistible. On sourit des « formules », mais formuler une passion, une tentation, c'est lui donner à la fois un esprit et un corps; c'est la faire passer de l'état de penchant obscur à l'état d'idée claire. Qu'est-ce donc si, non content de la « formuler », on l'excite encore de toutes les manières. Les passions, dont la prépondérance est en raison inverse de l'énergie volontaire, ont une grande influence sur le caractère national, car elles transforment héréditairement les poumons, le cœur et le cerveau. On sait, en effet, que toute émotion s'accompagne de mouvemens plus ou moins désordonnés dans les viscères, dans la circulation sanguine et surtout dans ce qu'on pourrait appeler la circulation nerveuse. De là une plus ou moins grande déséquilibration physique, en même temps que psychique, avec abaissement consécutif de l'énergie vitale et volontaire. Toute surexcitation aboutit nécessairement à la dépression. Il en résulte des générations de plus en plus nerveuses, toutes prêtes,

dès la naissance, à s'agiter et à se consumer, sans force pour vouloir, incapables d'un dessein suivi, jouet des orages intérieurs. Le mal existe en tous les pays; mais le nôtre y est particulièrement exposé, parce que le tempérament qui domine en France est, nous l'avons vu, le sensitif intellectuel. Les pornographes, si justement flagellés par M. Nordau, ne sont point, comme il le prétend, des « dégénérés »; ils savent parfaitement ce qu'ils font et pourquoi ils le font; mais ce qui est vrai, c'est qu'ils travaillent activement à la dégénérescence. — La littérature de ce genre, répond-on, trouve des lecteurs à l'étranger aussi bien qu'en France. — Oui, mais les gouvernemens étrangers luttent contre le mal en interdisant les livres que nous laissons, nous, s'étaler au grand jour. Ce genre de trafic pseudo-littéraire a sans doute existé de tout temps, mais autrefois la police restreignait la contagion. Que des lois sévères soient appliquées, la maladie sera enrayée sur l'heure. Se fier ici à la « liberté » pour se régler elle-même, c'est, en réalité, porter atteinte à la liberté que nous avons tous de respirer un air sain et de le faire respirer à nos enfans (1).

Parmi les faits qui, contrastant avec ceux qui précèdent, motivent à notre endroit un pronostic favorable, il faut citer la diminution de la mortalité, si notable en France. Au début du siècle, on comptait annuellement chez nous 26 décès par mille habitans; on n'en compte aujourd'hui que 22. Les tables de mortalité accusent une sensible augmentation de la vie moyenne depuis cent ans. Les compagnies d'assurances, l'ayant appris à leurs dépens, ont dû modifier leurs tarifs. Les médecins se font honneur de ce résultat; on leur a répondu que, malgré les progrès de la médecine et de l'hygiène, ce résultat ne se serait pas manifesté si nous étions aussi dégénérés qu'ils aiment à le dire. Toujours est-il qu'il se produit, par une plus grande durée de la vie, une certaine compensation à notre diminution probable de vigueur vitale. Reste à savoir s'il ne serait point profitable de vivre mieux et moins longtemps. Mais, si nous vivions mieux, nous vivrions plus longtemps encore.

En résumé, certains symptômes fâcheux sont plus visibles en France, parce que nous avons devancé les autres nations eu-

(1) Dans les villes comme Paris, les divertissemens et spectacles où l'art est vraiment en jeu n'étant pas à la portée des petites bourses, il ne reste plus guère que les cafés-concerts, dont l'influence dépravante sur les esprits incultes a été bien mise en évidence par M. Mismer dans son livre : *Dix ans soldat*. Il est d'autres villes où la population réclame les jeux du cirque et se rue aux courses de taureaux, à la condition expresse que le sang coule. Les enfans et les femmes assistent au spectacle et s'initient aux joies de la cruauté.

ropéennes. Le mouvement d'arrêt de la natalité, par exemple, se produira un jour chez elles; quant à l'absorption des élémens de race blonde dans les races celto-slaves, elle s'observe aussi en Allemagne et en Italie. Même en Angleterre, le nombre des bruns augmente. Il n'est pas démontré que ce soit un irréparable malheur; en tout cas, s'il y a là une « dislocation » ethnique, elle n'est pas particulière à notre pays. De même pour le progrès de l'alcoolisme et de la débauche, dont il ne faut pas juger exclusivement d'après les romans dont on tolère chez nous la publication, mais contre lequel nous avons le tort de ne pas réagir. Cet ensemble de circonstances défavorables, mais encore imparfaitement définies et mesurées, ne saurait justifier notre condamnation à mort. On en doit seulement conclure la nécessité, pour la France comme pour les autres nations, d'abord d'une meilleure hygiène physique, capable de contrebalancer les effets du surmenage intellectuel ou passionnel, puis d'une réaction salutaire contre l'abandon des campagnes au profit des villes, enfin et surtout de lois très rigoureuses contre l'ivrognerie et la débauche. Le succès des mesures prises en Suède et dans certains États de l'Union américaine devrait convaincre nos législateurs, si malheureusement ceux-ci n'étaient sous le vasselage politique des « cabarets ». Quant aux excitations de la presse à la débauche, quelque fermeté de la part du gouvernement et du parlement suffirait à y mettre fin : ici, la tâche est facile, et nous sommes impardonnables de ne pas l'accomplir.

En présence des maux actuels, l'indifférence et le découragement auraient les mêmes effets et sont également à craindre. Rien de pire pour un peuple que l'« auto-suggestion » de sa déchéance: à force de se répéter qu'il va tomber, il se donne à lui-même le vertige et tombe. Comme, sur le champ de bataille, la persuasion de la défaite rend la défaite certaine, ainsi le découragement national enlève aux caractères leur ressort et devient semblable à l'obsession du suicide. En se payant de mots comme « fin de race » ou « fin de siècle », on s'abandonne au courant général, on se désintéresse, on prétexte son impuissance individuelle contre une destinée qui pèse sur tout un peuple et prend même l'aspect d'une fatalité physique. En réalité, nous l'avons vu, cette fatalité n'existe pas.

Renan insista jadis à l'excès sur l'influence de la race, en même temps que Taine exagérait celle des milieux; tous deux ont fini par reconnaître dans une nation, — et surtout dans la nation française, plus ouverte aux influences sociales, — un « principe spirituel », aboutissant d'un long passé d'efforts, de sacrifices

et de dévouemens », un héritage reçu indivis, qu'il faut continuer de faire valoir et qu'on accepte avec conscience par une sorte de « plébiscite de tous les jours ». Nous sommes ce que vous fûtes, disait le chant spartiate aux ancêtres, nous serons ce que vous êtes. Ce que les poètes antiques disaient par figure, les savans modernes ont raison de le redire au nom de la réalité même; mais ce n'est pas seulement, comme beaucoup d'entre eux paraissent encore le croire, l'hérédité de la race et l'action permanente du milieu physique, c'est le langage, l'éducation, la religion, les lois et les mœurs qui perpétuent l'influence ancestrale. Cette impulsion qui, partie de si loin, nous traverse et nous ébranle à travers les âges, comme une même force soulevant tous les flots d'une même mer, n'est pas uniquement la poussée aveugle des instincts de l'âge quaternaire ou celle des agens matériels qui nous entourent; elle est encore celle des idées et des sentimens développés par la civilisation et qui superposent à l'organisme physique un organisme moral. Si une nation est un même corps, elle est avant tout une même âme. Dans quelque étude ultérieure nous essaierons de montrer, au point de vue psychologique, ce qu'est devenue l'âme française. Dès à présent nous pouvons conclure qu'on ne saurait voir un « crépuscule de peuple » dans un excès de nervosisme ou dans un affaiblissement musculaire qu'on retrouverait plus ou moins chez les autres nations. Si la vie intellectuelle et les influences sociales, avec leurs biens et leurs maux, sont devenues en France plus prédominantes qu'ailleurs, tandis que les influences ethniques y sont arrivées à un état d'équilibre éminemment instable, il y a là pour nous une raison d'espérer comme de craindre. Aux heures critiques, le caractère national, avec les destinées heureuses ou malheureuses qu'il enveloppe, devient surtout une question d'intelligence et de volonté : la perte ou le salut de la nation est en ses propres mains.

ALFRED FOUILLÉE.

DE L'ORGANISATION

DU

SUFFRAGE UNIVERSEL

III [1]

COMBINAISONS

Après les *expédiens* ou les *palliatifs*, et avant les *systèmes*, à mi-chemin entre ce qui est tout simple et ce qui serait vraiment organique, vient ce qu'on pourrait appeler la série des combinaisons. — Ce sont bien, en effet, des « combinaisons » et non des « systèmes », si tous ces procédés ont un caractère empirique; si leurs inventeurs ou leurs propagateurs se préoccupent beaucoup plus du résultat prochain que du résultat définitif; s'ils n'ont pour règle et pour mesure que l'intérêt immédiat, et beaucoup moins l'intérêt public qu'un intérêt de parti. — Jeu d'échecs de la politique, considérée seulement comme un ensemble de petites fins à réaliser par un assemblage de petits moyens; où l'imagination des joueurs peut, presque à l'infini, multiplier les coups, varier l'ordre et la marche des pièces et, avec les mêmes pions, avec les mêmes électeurs, élevés, suivant une échelle convenue, à la troisième ou quatrième puissance, faire des cavaliers ou des

(1) Voyez la *Revue* des 1er juillet et 15 août 1895.

tours, — des électeurs du second ou du troisième degré, des électeurs à trois ou quatre voix, — et où, enfin, il ne s'agit que de gagner la partie. Tels sont un peu, tels apparaissent du moins, dans les lois adoptées et les projets présentés jusqu'ici, sinon dans les exposés théoriques : le suffrage à plusieurs degrés; le vote plural sous ses diverses formes; et les arrangemens intermédiaires qui relient le vote plural à la représentation proportionnelle : — vote cumulatif, vote limité, vote par division, vote multiple.

I. — LE SUFFRAGE A PLUSIEURS DEGRÉS

Il fut un temps — et peut-être n'est-il pas encore passé — où le suffrage à plusieurs degrés rencontrait une grande faveur, surtout dans le « juste milieu » de l'opinion, parmi les gens que choque et froisse la grossièreté du suffrage universel direct, et qui ne croient pas que la démocratie ait elle-même tant de vertus qu'elle puisse faire fi de la raison, comme c'est s'en moquer que d'attribuer au plus capable des citoyens et au moins capable, non pas seulement, en principe, le même droit, mais, en pratique, absolument la même fonction. Le suffrage à deux ou à plusieurs degrés, — par lequel les électeurs nomment d'autres électeurs qui nomment les membres du Parlement, — est donc de toutes les « combinaisons » celle qui, à première vue, semblerait le mieux convenir à un régime où l'on aurait souci de mettre d'accord le sens démocratique avec le bon sens. C'est la solution rationaliste ou doctrinaire : solution moyenne qui ne bouleverse rien et n'épouvante point par sa nouveauté; chère, par là même, aux esprits moyens et, dans leur ensemble, aux classes moyennes; formule pour ainsi dire « bourgeoise » de la démocratie et du suffrage universel.

Elle a, d'ailleurs, le mérite, devenu rare et précieux en politique, de reposer, théoriquement, sur une idée juste : à savoir que l'élection est de son essence ou devrait être un *choix*. Et voici comment sur cette vérité, sur cette idée juste, s'échafaude la « combinaison » du suffrage à plusieurs degrés. Puisque l'élection est essentiellement un choix, la condition indispensable pour que l'élection soit bonne et le choix bien fait, c'est que celui qui choisit connaisse bien celui qui est choisi, et qu'il le prenne au plus près de lui. Dans le régime parlementaire actuel, et, en général, dans le gouvernement représentatif, le nombre des élus étant nécessairement très limité, d'une part, et, d'autre part, le nombre des électeurs étant nécessairement fort étendu, il ne se peut pas que tous les électeurs soient assez près des élus, ou des éligibles, pour les bien connaître. Mais ils sont tous plus près

d'hommes qu'ils connaissent mieux et qui eux-mêmes connaissent mieux, en étant plus près, les hommes à élire. Il faut, par conséquent, que ceux-là d'abord élisent ceux-ci, afin que ceux-ci, à leur tour, élisent définitivement les autres.

Il le faut, et cela suffit, car c'est toute la combinaison, et, si l'idée sur laquelle elle se fonde est juste, elle n'est pas nouvelle. Les avantages du suffrage à plusieurs degrés, évidens tant que l'on s'en tient à disserter, et la part faite, théoriquement, à la raison dans le suffrage universel par l'invention du vote étagé ou échelonné, n'ont pas échappé aux auteurs qui ont traité de ces questions, à John Stuart Mill moins qu'à tout autre. C'est lui qui, le premier, croyons-nous, a écrit le mot de : suffrage *filtré*, comme si, à ce barrage des degrés, les impuretés du suffrage s'arrêtaient, ses impuretés originelles, ou comme si, en cette double ou triple opération, le suffrage universel se distillait et comme se sublimait !

Mais c'est lui aussi, c'est John Stuart Mill qui, après avoir proclamé l'excellence du suffrage à plusieurs degrés ou sa supériorité, *en logique*, sur les formes toutes droites et rudimentaires du suffrage, se voyait contraint d'avouer qu'*en fait*, et dès que l'on veut se servir du filtre, l'appareil ne fonctionne pas ou fonctionne mal, et de si défectueuse façon que les mérites supposés du suffrage par échelons en sont considérablement réduits, si tant est qu'ils ne disparaissent pas tout à fait. L'écart est grand entre le rendement calculé et le rendement constaté; entre ce que *devrait* donner le suffrage à plusieurs degrés et ce qu'il donne. Pour divers motifs : parce qu'il n'est pas toujours vrai que les électeurs du second degré connaissent mieux les candidats que la plupart des électeurs du premier degré; et ainsi, le but est manqué, qui était de choisir, d'*élire*, en meilleure connaissance de cause; ensuite, parce que la pratique du suffrage à plusieurs degrés exigerait de l'électeur primaire plus d'oubli de soi, plus d'abnégation, pour se résoudre à n'être qu'un *électeur préparatoire*. Et, de l'électeur secondaire, elle exigerait, avec les mêmes qualités, d'autres qualités par surcroît : de l'indépendance, de la fermeté et du courage même, pour réussir à se garder tout ensemble et de l'attraction d'en haut et de la poussée d'en bas, sollicités qu'ils seront par les deux pôles, de l'un à l'autre desquels se transporte incessamment la force dans les démocraties : l'État et le peuple, le pouvoir et le nombre.

Car c'est dès le commencement et en ce point fondamental que l'esprit de sacrifice, ou du moins l'esprit d'ordre et de hiérarchie fera défaut à l'électeur primaire, — et c'est dès le commencement et en ce point fondamental que la pratique démentira la théorie. — Théoriquement, on se flatte que les électeurs du premier degré

s'en remettraient à ceux du second, qui choisiraient et investiraient, qui éliraient dans la plénitude du sens. Mais la pratique donne tout autre chose. Ce n'est que par exception que l'électeur primaire se résignera à choisir seulement celui qui doit choisir pour lui. A l'ordinaire, il tombera en l'une ou l'autre de ces deux extrémités : ou il lui semblera sans intérêt de se déranger pour si peu, — et le premier degré du suffrage s'affaissera, s'effondrera sous le second; ou bien, tout de suite et tout d'un coup, l'électeur primaire entendra choisir celui qui devra être choisi, et il l'imposera à l'électeur du second degré, réduit au rôle d'homme de paille ou de tiers entremis entre le véritable électeur et l'élu : — alors le second degré du suffrage sera écrasé et annihilé sous le premier. Que l'électeur du premier degré se détache ou empiète, il y a un acte qu'il n'accomplira pas : précisément celui qu'on lui demande, et dont l'accomplissement est nécessaire à la marche normale du suffrage à plusieurs degrés; il ne se bornera pas à choisir l'électeur du second degré. Quoi qu'il fasse après cela, qu'il ne vote pas du tout ou vote par delà et par dessus l'électeur du second degré, un des degrés du suffrage aura disparu, soit le premier, soit le second, — et le suffrage à deux degrés se trouvera, en pratique, ramené tout juste à ce qu'est le suffrage universel direct.

Il y sera ramené autrement encore. Le suffrage universel direct aboutit, on l'a vu, à une mystification, et le peuple, en qui résident — on le lui chante sur tous les tons — la force et le droit, la « souveraineté », n'est, dans le fait, qu'un fantoche aux mains de quelques-uns. Si le suffrage à deux degrés coupait court à cette plaisanterie, nous délivrait de la tyrannie hypocrite et le plus souvent stupide des comités! Mais non, dans aucune des deux hypothèses. Si l'électeur primaire boude et déserte le scrutin du premier degré, le champ n'en est ouvert que plus large et plus libre aux entrepreneurs d'élections, qui se rabattent sur les électeurs du second degré et tâchent de les circonvenir, comme ils faisaient des autres. Si, au contraire, l'électeur primaire regimbe, et traite en commissionnaire, chargé de porter son bulletin, l'électeur du second degré, s'il le choisit, à cause non pas de sa capacité à bien choisir, mais de sa docilité à voter pour tel ou tel, qu'il s'imagine avoir lui-même et à l'avance choisi, il n'en sera ni plus ni moins qu'il n'en est avec le suffrage direct, et dans les dessous du suffrage à deux degrés, comme dans les dessous du suffrage direct, se tiendra, caché et conduisant la pièce, l'éternel X, Y ou Z.

Ni pis ni mieux que dans le suffrage direct. Le suffrage à deux degrés ne fait qu'ajouter une vaine formalité, — l'investiture par

les électeurs secondaires ; — il échelonne légalement le suffrage, mais sans en prévenir, sans en empêcher, au bas de l'échelle, l'accaparement illégal. Avec les comités, il y a, dans le suffrage, qualifié de direct, deux degrés : le comité, les électeurs ; avec le suffrage dit à deux degrés, il y en a trois, dont l'un ne compte guère : le comité, les électeurs primaires et les électeurs secondaires ; le premier, aussi effronté, aussi nuisible que dans le suffrage direct ; les seconds, aussi apathiques, aussi hypnotisables ; les derniers, impuissans et comme passifs, et aussi sujets à la tentation.

Ainsi en est-il et en doit-il être du suffrage à deux degrés, du suffrage à plusieurs degrés ; et d'instituer cinq ou six degrés, au lieu de deux, ne l'amenderait pas. Plus il y aurait de degrés entre eux et le scrutin définitif, plus les électeurs primaires s'éloigneraient, se retrancheraient à l'écart et s'endormiraient. Là où ils ne dormiraient pas, ils sauteraient d'un furieux élan et briseraient tous les degrés interposés. Plus il y aurait de degrés, moins ils participeraient à la vie politique, qui s'élaborerait sans eux et au-dessus d'eux, comme une chose à jamais mystérieuse pour eux ; et cependant c'est la loi de l'État moderne que le plus grand nombre possible de citoyens vive le plus pleinement possible, et le plus consciemment, de toute la vie nationale. Là où ils secoueraient la torpeur naturelle aux foules, ils se jetteraient dans cette espèce de frénésie qui ne leur est pas moins naturelle, et, dès qu'ils souffriraient de ne rien être et de ne rien faire, ils voudraient tout faire et tout être...

Cherchez maintenant le bénéfice qu'on peut tirer, dans la pratique, du suffrage à plusieurs degrés : c'est proprement de l'art pour l'art, et la belle machine qu'on a montée travaille à vide, pour travailler ! Cherchez, dans la pratique, quelle dose de raison ou de bon sens la démocratie acquiert par la substitution du suffrage échelonné au suffrage direct ; de combien d'absurdités et d'immoralités, entre toutes celles qu'elle porte en suspension, ce filtrage l'a débarrassée ; de combien de pas, par cette substitution, progresse l'éducation des citoyens, et de combien de battemens s'accroît la circulation de la vie politique ; quel sérieux et quelle dignité l'introduction de deux ou de plusieurs degrés donne au suffrage universel ; en quoi l'élection devient plus digne et plus nette ; quels élémens d'amélioration y puise et s'assimile le corps électoral !

On a tôt fait de distinguer et de dire : Le suffrage direct n'est que l'*élection ;* le suffrage à plusieurs degrés est la *sélection*. Des mots ! puisque la sélection et l'élection ne sont, toutes deux, qu'une seule et même chose : un choix. Or la valeur du choix dé-

pend et dépendra toujours, plus que de tout le reste, de la valeur de celui qui choisit. Si donc, direct ou à plusieurs degrés, le suffrage universel demeure sensiblement pareil à ce que nous connaissons, ses produits peuvent-ils être, dans un cas, supérieurs à ce qu'ils sont dans l'autre? Et si le corps électoral ne s'améliore pas, le corps élu qui sortira du suffrage à plusieurs degrés sera-t-il meilleur que le corps élu sorti du suffrage direct?

C'est ce qu'il est aisé de soutenir par des argumens spécieux, et malaisé — ou même impossible — d'établir par des faits probans. Les faits établissent, au contraire, que, comme le corps électoral, les corps élus ne sont guère, avec le suffrage gradué, meilleurs qu'ils étaient sans lui.

En France, de 1791 à 1814, nous avons eu le suffrage universel, ou un suffrage très général, à plusieurs degrés. Les trois constitutions révolutionnaires, — celles des 3-14 septembre 1791, du 24 juin 1793 et du 5 fructidor an III (22 août 1795), — reposent sur la division des Français en citoyens actifs et en électeurs, et sur leur répartition, selon des conditions variables, en assemblées primaires (citoyens actifs), et en assemblées électorales (électeurs proprement dits). De ce régime sont issus la Législative, la Convention, le Conseil des Anciens et le Conseil des Cinq-Cents, qui eurent leurs gloires et leurs misères; dont trois, sur quatre, furent médiocres, la Législative et les deux Conseils; tandis que la Convention ne fut grande que dans la passion, emportée qu'elle était par la grandeur des circonstances au-dessus d'elle-même et du pays, toute proportion, toute conséquence rompues entre son origine, sa composition et ses destinées.

La Constitution consulaire du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799) et le Sénatus-Consulte organique du 16 thermidor an X (4 août 1802), instituent soit deux listes, d'arrondissement et de département, soit trois collèges, de canton, d'arrondissement et de département, qui, à vrai dire, ont un droit de présentation bien plus qu'un droit de nomination, et désignent bien plus qu'ils n'élisent. De là naquit le Corps législatif de l'Empire qui fut, par la grandeur du Maître, retenu au-dessous du pays et de lui-même, et qui ne put donner sa mesure.

Sous la Restauration, de 1815 à 1830, si le suffrage fut censitaire et restreint, ce n'en fut pas moins, par le double collège, une sorte de suffrage à plusieurs degrés. Le parlementarisme, en France, ne connut pas de plus belle époque; mais est-ce au mode de l'élection qu'il faut en rapporter l'honneur? ou n'est-ce pas, de préférence, à de multiples causes qui dépassent de beaucoup la forme du suffrage? Le gouvernement de Juillet conserva le suffrage censitaire et restreint, mais en un seul collège, et la seconde Répu-

blique intronisa le suffrage universel, direct, égalisé, rasé et nivelé.

L'histoire ne fournit donc pas la preuve que le suffrage à plusieurs degrés donne des produits supérieurs aux produits du suffrage tout simple ; et nous ne le retrouverons plus chez nous que pour l'élection du Sénat, pour une besogne regardée au fond comme inférieure, depuis que la Chambre des députés s'est arrogé une prépotence qui touche de fort près à l'omnipotence. On sait que les sénateurs sont élus, en collège départemental : 1° par des électeurs de droit : députés, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement ; 2° par des électeurs *ad hoc*, délégués des conseils municipaux. C'est une élection à deux et trois degrés, puisque, comme électeurs *ad hoc*, les conseils municipaux élus (premier degré) élisent des délégués (deuxième degré), qui participent à l'élection des sénateurs (troisième degré).

Si le suffrage à plusieurs degrés est décidément supérieur au suffrage direct, il s'ensuit que le Sénat doit être, en qualité, supérieur à la Chambre. Or, pourquoi taire qu'il n'en est pas ou n'en est plus ainsi ? que la revision de 1884, qui a supprimé, par extinction, les inamovibles et remis leurs sièges à l'élection ordinaire, a eu pour effet d'abaisser, rapidement et constamment, le niveau du Sénat ? que les sénateurs ne sont plus guère que des députés vieillis ? et que, au fond, le Sénat et la Chambre se valent ? ce qui est un fait considérable à l'appui de notre thèse : que, si ingénieuse que soit la combinaison du suffrage à plusieurs degrés et si séduisante au premier aspect, elle se révèle, à l'user, peu utile et peu efficace.

Le suffrage à plusieurs degrés n'en occupe pas moins une place importante sur la carte électorale de l'Europe. Presque partout on s'en remet à lui de l'élection des chambres hautes, et nulle part on ne le voit s'écarter des deux ou trois formes définies ci-dessus. On vient de rappeler comment est élu le Sénat français. Le Sénat belge est élu pour moitié au suffrage direct et pour moitié au second degré, par les conseils provinciaux (corps électifs). Dans le royaume des Pays-Bas, la Chambre haute, ou Première Chambre, est également nommée par ces corps électifs, les conseils provinciaux. En Suède, l'élection de la Chambre haute appartient aux conseils provinciaux et aux conseils municipaux des villes non représentées au conseil provincial. En Norvège, c'est la Chambre des députés qui tire d'elle-même une Chambre haute, par la désignation d'un quart de ses propres membres.

Jusqu'ici, Chambre des députés, conseils provinciaux ou conseils municipaux, ce sont des corps élus, mais des corps constitués dans l'État à d'autres fins que d'élire la Chambre haute, qui élisent au dernier degré. En Danemark, au contraire, pour la

partie du *Landsthing* ou Première Chambre qui n'est pas nommée par le roi, ce sont des délégués *ad hoc :* les électeurs choisissent, quelque avantage fait aux plus imposés, un certain nombre d'entre eux, qui deviennent les électeurs secondaires

En Espagne, comme en France, pour la plus importante des fractions électives du Sénat, on s'arrête à un moyen terme : font, au dernier degré, l'élection : les députations provinciales, c'est-à-dire des corps constitués, et des délégués des *ayuntamientos* ou conseils municipaux, c'est-à-dire des délégués *ad hoc*, mais des délégués de corps constitués, électeurs tertiaires, et non des électeurs secondaires nommés immédiatement par tous les électeurs primaires.

Voilà en ce qui concerne les Chambres hautes. Pour les secondes Chambres, des députés ou des représentans, le suffrage est, la plupart du temps, direct. On le trouve pourtant, à deux degrés, dans le royaume de Prusse, avec la division du corps électoral en tiers, d'après le montant des contributions. On le trouve encore en Autriche, pour la quatrième classe d'électeurs (habitans des communes rurales). Obligatoire en Norvège pour les villes et pour les campagnes, il est facultatif en Suède, au gré de la majorité des électeurs de chaque circonscription.

Mais, que le suffrage gradué soit à deux, trois ou cinq degrés, ou plus encore, nous en revenons à ceci : il faut que l'élection définitive soit faite, ou par des corps électifs, constitués à d'autres fins que cette élection même, ou par des collèges de délégués choisis à cette fin même de l'élection.

Dans le premier cas, les inconvéniens et les dangers sont évidens : ce sera l'introduction de la politique, de ses préoccupations et de ses procédés là où elle n'a que faire ; l'élection éventuelle du Sénat ou de la Chambre au second degré par les conseils provinciaux ou les conseils municipaux faussera, dès le début, les élections aux conseils provinciaux et aux conseils municipaux. De plus, le sort des uns est lié avec une fâcheuse rigueur à la fortune des autres : il n'est pas possible qu'il en aille différemment, et c'est une grosse question constitutionnelle, de savoir ce qu'il adviendra du corps qui a élu si le corps qui a été élu vient à être dissous; ou réciproquement, du corps qui a été élu si la dissolution frappe le corps dont il procède.

Dans le second cas, celui de l'élection au deuxième degré par des collèges ou des corps formés exclusivement à cette fin, il peut se présenter deux espèces : ou le corps électoral ainsi formé sera permanent, j'entends qu'il aura une mission durable, d'une durée égale, si l'on veut, à la durée des pouvoirs de la Chambre qu'il élit, quatre ans ou même huit ans; ou bien il sera strictement

éphémère, et ses pouvoirs expireront le soir même du jour où il les aura une seule fois exercés. Permanent, il sera, pendant quatre ans ou huit ans, travaillé par les influences gouvernementales; éphémère, il ne sera que l'instrument du caprice, « suggéré », de la multitude, en ce jour-là; permanent, il sera sans sincérité, éphémère, sans autorité.

Ce n'est pas tout, et, dans ce second cas, élection par un corps *ad hoc* (éphémère, du reste, ou permanent), le suffrage à plusieurs degrés ne guérit pas non plus une autre plaie du suffrage : l'abstention. Loin de la guérir, ne l'aggrave-t-il point? En Autriche, où la quatrième classe (électeurs ruraux) vote à deux degrés, le chiffre des votans du premier degré n'est que de 31 pour 100 environ des électeurs inscrits. En Suède, où les élections ont lieu facultativement au suffrage direct ou au suffrage à deux degrés, la moyenne des votans par rapport aux inscrits était, d'après une statistique récente, de 42 pour 100 dans les élections directes et de 22 pour 100 seulement, — près de moitié moindre, — dans les élections indirectes. Les chiffres confirment et éclairent, de la sorte, ce qui a déjà été dit : que, dégoûtés ou humiliés de n'être que des vice-citoyens ou des sous-citoyens, les électeurs primaires, dans le suffrage à plusieurs degrés, ne se considéreront plus comme tenus à un devoir électoral quelconque. Ne faire d'eux que des électeurs du premier degré, c'est faire de la plupart d'entre eux des électeurs d'aucun degré, des non-électeurs.

Pour toutes ces raisons, on ne saurait ne pas conclure avec John Stuart Mill : « Du moment que le double degré d'élection commencerait à avoir quelque effet, il commencerait à avoir un mauvais effet. » Et encore : « Par l'élection directe, on se peut procurer tous les avantages de l'élection indirecte ; quant à ceux de ces avantages qu'on ne peut obtenir par l'élection directe, on ne les obtiendrait pas plus par l'élection indirecte ; tandis que cette dernière a d'énormes désavantages qui lui sont particuliers. » Transposant en termes négatifs, nous conclurons : Il n'est pas une faiblesse, pas un vice du suffrage universel direct auquel, sûrement et pratiquement, porte remède le suffrage à plusieurs degrés.

En fait, il ne garantit pas de meilleures élections, un corps électoral meilleur, de meilleurs corps élus, ni, par suite, une représentation, ni, par suite encore, une meilleure législation que le suffrage universel direct. En fait, il n'avance pas d'une ligne l'éducation du suffrage, si même il ne la retarde, et ne diminue pas d'une unité, si même il ne l'augmente, le total des abstentions. En fait, ce n'est ni un obstacle à la corruption, ni une barrière à l'ignorance, ni une borne à l'incohérence, ni un frein à la mobilité du suffrage universel. On ne dit pas qu'un chef sceptique et avisé ne puisse

pas, dans l'occasion, s'en servir dans l'intérêt immédiat ou apparent de son parti. Mais il ne sera jamais qu'un expédient ou, un peu plus peut-être, une « combinaison » d'un empirisme inférieur, de cet empirisme étroit et égoïste dont c'est tout l'objet de favoriser, au détriment des autres, telle classe qui s'attribue orgueilleusement le monopole du bon sens et du sens politique.

Cette combinaison est, d'ailleurs, « sans aucune base dans les traditions nationales », et, sans racines dans le passé, elle serait sans justification dans l'avenir; elle est déjà sans opportunité dans le présent. Il n'est plus l'heure de faire des vice-citoyens ou des sous-citoyens. On a trop discouru de souveraineté pour heurter, de front ou de flanc, l'égalité, — factice tant qu'on voudra, et fictive, mais acquise, ne fût-ce que par prescription, et fût-ce contre la raison, — l'égalité dans le droit électoral, l'équivalence politique dans l'État... Et après tout, et avant tout, le suffrage à plusieurs degrés est à peine moins anarchique et à peine plus organique que le suffrage universel direct. Ce dont il s'agit, on ne l'a point oublié, c'est d'organiser le suffrage. Mais ce n'est pas l'organiser que de le couper en deux ou trois sections, de le loger en deux ou trois étages, ou de le promener sur deux ou trois plans : ainsi, les Japonais tirent, de boîtes de plus en plus grandes, des boîtes de plus en plus petites. Le suffrage à plusieurs degrés, en face des nécessités de demain, ne serait pas autre chose : un joli jeu de patience, mais, « sous l'œil des Barbares », un amusement puéril.

Ce n'est pas assez pour des hommes qui n'ont plus le temps de s'amuser. — Aux amans de la raison pure, aux doctrinaires, il faut rappeler que la politique pratique, comme la mécanique appliquée, doit apprécier et la dépense de force et la restitution de cette force en travail, qu'elle n'est pas une philosophie et ne peut pas se contenter de jouir de la beauté idéale ou géométrique des formes. Aux autres, aux « empiriques » déclarés, aux faiseurs de combinaisons, aux gens peu susceptibles d'émotion intellectuelle que meut et aiguillonne seule l'obsession du gain palpable, pouvoir ou profit plus solide encore, il faut apprendre que le point à décider n'est pas : Quelle classe gouvernera, ni quelles personnes? mais bien : Comment faire vivre toutes les classes et tous les citoyens, en paix et en équilibre, dans l'État moderne, dans un État de droit, construit par en bas?

II. — LE VOTE PLURAL

Le suffrage à plusieurs degrés donne, quand il se greffe sur le suffrage universel, à tous les citoyens une voix, mais les répartit

en catégories dont chacune remplit dans l'élection une fonction différente. Le vote plural, lorsque lui aussi, il se superpose au suffrage universel, assure à tous les citoyens au moins une voix, mais, à certaines catégories de citoyens et sous certaines conditions, il accorde un certain nombre de voix supplémentaires. Le suffrage à plusieurs degrés rompt bien l'égalité entre les électeurs, mais seulement, si on peut le dire, dans le procédé de l'élection. Le vote plural la rompt dans l'attribution même de la qualité électorale. Le suffrage à plusieurs degrés est fondé sur l'idée que, l'élection étant un choix, la plus grande part, dans l'action d'élire, doit revenir à ceux qui sont présumés le plus capables de faire le meilleur choix. Le vote plural, ajouté, comme il l'est généralement, au suffrage universel, repose sur ces deux principes : égalité, identité de genre ou d'espèce entre les hommes — tous les hommes sont des hommes : — donc une voix à chaque citoyen; mais inégalité de valeur entre les hommes, — tous les hommes ne sont pas les mêmes hommes : — donc une voix aux uns, plusieurs voix aux autres. Au fond, vote plural et suffrage à plusieurs degrés partent de la même idée : inégalité d'aptitude ou de valeur entre les hommes ; mais le suffrage à plusieurs degrés biaise avec elle et tourne autour ; le vote plural la proclame franchement.

Sa théorie est, franchement, une théorie d'inégalité, et, chose remarquable, elle a pénétré avec quelque éclat dans la politique vers le même temps ou peu de temps après que Darwin, dans la biologie, et Spencer, dans la sociologie, arrivaient à des conclusions impliquant l'inégalité naturelle des individus, des races et des sociétés. — La Révolution française avait déclaré de droit naturel l'égalité de tous les hommes, et la conséquence pratique en devait être que tous seraient également électeurs. — S'appuyant sur l'étude de l'homme naturel et de l'homme social, la théorie nouvelle proclamait qu'il n'y a de droits naturels que ceux fondés sur des faits naturels. Du rapprochement de ces deux notions : « Il ne saurait y avoir de droit naturel en contradiction avec le fait naturel » et : « Le fait naturel, c'est l'inégalité de valeur entre les hommes », la conséquence pratique découlait toute seule : — Puisque l'inégalité est le fait, l'égalité ne saurait être le droit ; puisque tous les hommes ne sont pas les mêmes hommes, tous ne doivent pas être électeurs à la même puissance; et c'est ainsi que de l'inégalité naturelle on déduisait le vote plural, régime d'inégalité.

En elle-même, ce n'est certes pas nous que cette théorie scandalise. Si elle devait rester dans le domaine des idées, nous y souscririons volontiers. Non; ni physiquement, ni moralement, ni intellectuellement, non, par aucun fait naturel, les hommes

ne sont égaux entre eux; socialement, ils ne le sont pas davantage : ils ne devraient donc pas l'être politiquement, et en lui-même, non plus, un régime d'inégalité n'aurait rien qui nous révoltât.

Mais ce que, depuis qu'il y a une humanité, ils ne sont pas, de par la nature, — chez nous et depuis cinquante ans, ils sont censés l'être de par la loi. — C'est là un de ces accidens, une de ces contingences que le philosophe peut négliger, parce qu'ils n'empêchent pas le vrai d'être le vrai, mais qui arrêtent l'homme d'État, parce qu'ils empêchent le vrai d'être le possible. Pour l'homme d'État, le fait naturel, l'inégalité, est périmé, après cinquante ans, par le fait *légal*, artificiel : l'égalité. — Contre l'admission en France du vote plural il ne faut point d'autre argument : nous avons, depuis cinquante ans, le suffrage universel égal. *Argumentum ex necessitate.* C'est tout, et voilà circonscrit le cercle des réformes réalisables : il est permis et possible de toucher à la forme et même à la substance du suffrage, pourvu qu'on ne touche pas à l'égalité du suffrage, ce qui ne nous est plus possible et, par conséquent, ne nous est pas permis.

Aussi bien, dans les pays mêmes où l'on ne serait lié par aucun *fait légal* antérieur, où l'on pourrait bâtir en plaine rase, où ne vient pas cet argument suprême de l'impossible, manque-t-il d'argumens contre le vote plural? et, si peu réfractaire que l'on soit à la théorie de l'inégalité, n'y a-t-il pas de grandes difficultés dans l'application, dans la mise en mouvement du régime qui en serait l'expression pratique?

Si fait, il y en a, et de très grandes. L'égalité est toute lisse, toute plate et n'exige pas de longs calculs : un est toujours égal à un. Mais il en est autrement de l'inégalité : elle est pleine d'inégalités, et un n'est pas à trois comme un est à dix. De là, un premier et grave embarras : comment régler la progression des voix? (En réalité le vote plural est une sorte de suffrage progressif.) D'après l'échelle des valeurs. Mais comment dresser cette échelle? Avec quels élémens et sur quels signes? S'il s'agissait de la valeur physiologique des hommes, on la reconnaîtrait peut-être à des marques visibles et l'on pourrait s'en rapporter à des certificats de médecin. Mais il s'agit et de leur valeur intellectuelle, dont les diplômes donnent rarement la mesure exacte; — et de leur valeur morale, sur laquelle il est si fréquent de se tromper; — et de leur valeur sociale, car l'intérêt entre ici en ligne, et ils doivent compter non seulement pour ce qu'ils sont, mais pour ce qu'ils ont; — et surtout de leur valeur politique, qui est ce qu'il y a au monde de moins perceptible et de moins exprimable arithmétiquement. Et il s'agit tantôt de toutes ces valeurs à la fois,

tantôt de deux ou trois ensemble, et tantôt d'une seule d'entre elles. Comment faire? à quoi se prendre? et à combien coter chacune?

Les élémens de pluralité, proposés le plus communément, sont : la propriété, l'instruction, la position sociale ; c'est-à-dire qu'on propose ordinairement d'accorder un certain nombre de voix supplémentaires à ceux qui justifient d'une certaine propriété, d'une certaine instruction, d'une certaine position sociale. A ces trois élémens de pluralité correspondent trois conceptions différentes de l'État : retenir pour critérium ou pour étalon la propriété, c'est regarder l'État comme une société par actions, où le citoyen, l'actionnaire a le droit d'intervenir, à raison et en proportion de son apport de capital ; — choisir l'instruction, c'est le considérer comme une université, comme un collège à la direction duquel les maîtres participent à raison et en proportion de leur grade ; — envisager la position sociale, c'est regarder l'État comme un corps où chaque membre remplit la fonction qui lui est dévolue et concourt à la vie générale, à raison et en proportion de sa fonction particulière.

Prise pour critérium ou pour étalon, la propriété, tout d'abord, paraît offrir un avantage : elle est facile à constater sur les registres du percepteur et se dénonce d'elle-même par le rôle des contributions directes. Foncière, elle est au grand soleil ; mobilière, elle n'échappe plus guère et de moins en moins elle échappera à l'impôt : elle présenterait donc, comme élément de pluralité, des chances d'approximative justesse, et sans doute serait-ce satisfaire à la justice même que d'établir quelque proportionnalité entre la part de chacun dans les charges et sa part aussi dans les droits. Mais il faut prendre garde que ce n'est pas seulement des charges publiques que dérivent les droits publics, et que, par suite, la propriété ou les taxes qui la constatent ne peuvent, à elles seules, fournir une base au vote plural. Et il faut encore prendre garde que le vote plural basé sur la propriété aura l'air d'un cens hypocrite ; qu'il en sera réellement un, et que de toutes les distinctions, celles auxquelles répugnent le plus les démocraties (mais est-il un État moderne qui ne soit plus ou moins imbu de démocratie?) sont celles dont le fondement est la fortune. De toutes les inégalités, les plus durement senties sont celles qui viennent de l'argent. Dans les démocraties, l'argent peut beaucoup, beaucoup trop, mais tout malgré la loi et rien par elle : elle ne lui consent pas le moindre privilège ; officiellement, elle le déteste et le proscrit. C'est pourquoi l'on ne peut pas, aujourd'hui, faire de la propriété, du cens, de la fortune ou de l'argent, une même chose sous quatre noms, la base unique du vote plural.

La fera-t-on, alors, de l'instruction? Elle paraît, elle aussi, assez facile à constater par les parchemins et les titres. Il paraît même assez facile aussi d'établir, en se servant d'elle, une progression dans le suffrage : à tant de bandes d'hermine il reviendrait tant de voix. Mais, outre que ce serait de tous points constituer un mandarinat, il faudrait être bien certain que l'égalité de grade garantit l'égalité de savoir et de mérite; et en fût-on certain encore, ce qu'on a dit ailleurs n'aurait rien perdu de sa force: qu'il n'y a entre l'instruction littéraire, scientifique ou même juridique et l'éducation politique nul rapport fixe et nécessaire; et quand même encore ce rapport existerait, les brevets ne nous renseigneraient ni sur le caractère, qui ne se prouve pas par examen, ni sur d'autres conditions qui ne sont pas moins rigoureusement requises, et qui le sont peut-être plus, pour faire un bon citoyen, un électeur posé et judicieux, que de connaître en ses détails l'antiquité grecque ou romaine. Hélas! qu'on en a vu de médecins illustres, et de chimistes éminens, et d'admirables avocats, et de docteurs dans une ou deux des quatre Facultés, hélas! qu'on en a vu battre les champs en politique et véritablement trop mal user de la voix qu'ils avaient comme tout le monde, ou, rendus sceptiques par leur science même, en user si peu, que ce n'est pas la peine de leur en donner plus que n'en a le commun des mortels! Et c'est pourquoi l'on ne peut tirer de l'instruction toute seule la base de la pluralité.

S'attachera-t-on enfin, attachera-t-on la pluralité de suffrage à la position sociale? Quoique ce soit encore assez précis, « la position sociale », c'est déjà bien plus vaste et plus compréhensif que la propriété ou l'instruction. La « position sociale » englobe ces deux élémens et plusieurs autres avec eux. Elle résulte, elle est un composé et de la fortune, et de la culture, et de la profession ou de la fonction; elle sous-entend le prestige, l'influence ou du moins l'estime, la considération, puisqu'il n'y a plus, à présent, d'influence de position, de prestige social. Des trois bases sur lesquelles on croit que le vote plural peut être assis, c'est évidemment la plus large, celle qui, ne se restreignant ni à la seule propriété, ni à l'instruction seule, ni à la profession ou à la fonction seule, mais au contraire les admettant toutes en composition, se prête le moins à des exclusions qui soient trop brutalement des injustices.

Mais toute large qu'est cette troisième base, et la fît-on plus large encore, eût-on trouvé « dans la position sociale » l'élément de la pluralité, et de chacun des sous-élémens qui y entrent eût-on trouvé le signe extérieur, clair et tangible, qu'on ne serait point, pour cela, hors d'affaire. Il resterait à déterminer la pro-

gression elle-même, le rapport de la position sociale à la puissance électorale, et, ce rapport déterminé, à l'exprimer arithmétiquement — pour telle position, tant de voix; — mais, avant de le déterminer, que de questions il y aurait à résoudre! La « position sociale » compterait-elle en masse et conférerait-elle, indivisément, tant de voix supplémentaires? ou bien, comme c'est un composé, la décomposerait-on pour donner tant de voix à la propriété, tant à l'instruction, tant à la profession, etc.? Et si on la décomposait, donnerait-on à la propriété, à l'instruction, à la profession exactement le même nombre de voix? donnerait-on autant de voix à la petite qu'à la grande propriété, à l'instruction moyenne qu'à l'instruction supérieure, et aux professions moyennes qu'aux plus hautes fonctions de l'État? Dirait-on, par exemple : « Tout citoyen qui paie plus de 500 francs de contributions directes a une voix supplémentaire? » ou dirait-on : « Tout citoyen qui paie 500 francs a une voix supplémentaire; tout citoyen qui paie 1 000 francs, deux voix; 2000 francs, trois voix, et ainsi de suite »?

L'esprit et le but du vote plural étant ce qu'ils sont, — incontestablement, plus le thermomètre électoral sera sensible aux inégalités naturelles et sociales, plus la gradation en sera délicate — et plus près ce régime sera de la perfection. Mais, pour rendre un pareil régime supportable à notre monde, en notre temps, il faudrait qu'on ne fît de la position sociale, induite de la fortune, de la culture et de la profession, que la base principale, non point la base unique, et que l'on reconnût, à côté d'elle, d'autres élémens de pluralité plus accessibles, ou — comment dire? — plus démocratiques : l'âge, l'habitation, l'épargne, la qualité de chef de famille? D'où les mêmes questions à trancher et d'autres coefficiens à calculer. Au-dessus de 30 ans, aurait-on toujours une voix supplémentaire, et n'en aurait-on qu'une? Ou serait-ce une à 30 ans, deux à 40 ans, trois à 50 ans? Le chef de famille n'aurait-il qu'une voix supplémentaire une fois donnée, quel que soit le nombre de ses enfans? en aurait-il une pour la femme et une par enfant? les enfans mineurs et de sexe féminin compteraient-ils au père, ou ne compterait-on que les garçons parvenus presque à la majorité, comme entre 18 et 21 ans?

Et soit : il serait entendu que le citoyen qui aurait le moins de voix en aurait au moins une, mais combien de voix aurait le citoyen qui en aurait le plus? *Trois*, comme aux élections politiques en Belgique? *six* ou *douze*, comme jadis à certaines élections locales en Angleterre? *cent*, comme aux élections communales à Stockholm? Dans un des projets de vote plural les plus fortement motivés et les plus minutieusement étudiés

que l'on cite, — projet élaboré pour la Grande-Bretagne, — le maximum était de 25 voix, attribuées conformément à ce tableau :

Capacité générale.	Droits civiques et majorité d'âge	1
Age et Expérience politique.	Dix ans d'expérience électorale et 31 ans au moins	1
	Vingt ans d'expérience et 41 ans	2
	Trente ans d'expérience et 51 ans	3
	Ancien député	3
Propriété.	Électeurs payant annuellement 500 livres sterling pour *incometax*	1
	200 livres sterling	2
	500 —	3
	1 000 —	4
	2 000 —	5
	3 000 —	6
	5 000 —	8
	10 000 —	10
Éducation.	Lire et écrire sous la dictée	1
	Certificat de *middle-class*	2
	Grade de maître ès arts ou bachelier ès arts	4
Profession.	Prêtres et pasteurs, avocats et médecins	4

Sur ce tableau, il est à remarquer que les élémens plus accessibles ou démocratiques de pluralité sont manifestement sacrifiés aux autres; que l'âge ne confère pas plus de trois voix; que la qualité de chef de famille n'y figure pas du tout, mais que le cens, en revanche, donne jusqu'à dix voix; que l'instruction littéraire en donne quatre, et que trois professions — pourquoi ces trois seulement? — en ajoutent quatre pour leur part. La combinaison, en ce cas, repose donc sur la « position sociale », qui, par le cens, l'éducation et la profession, est dotée, en tout, de dix-huit voix. L'ancienne combinaison, autrefois usitée aux élections locales anglaises, était, quant à elle, ouvertement et exclusivement censitaire. En Suède, aux élections communales de Stockholm, le vote plural est aussi à base censitaire.

La place des élémens démocratiques est moins resserrée, la place de l'argent est moins grande, et la place de l'instruction plus grande, dans la combinaison qui a prévalu en Belgique, à la suite de la revision constitutionnelle de 1890-1893. La capacité générale, droits civiques et majorité (25 ans), donne une voix, suffrage universel. L'âge de 35 ans, la qualité de chef de famille, le fait de payer à l'État au moins 5 francs de contribution personnelle sur l'habitation, ces trois circonstances réunies valent une voix supplémentaire. Il en est de même : une voix supplémentaire à ceux qui, âgés de 25 ans, sont propriétaires d'immeubles estimés au cadastre à 2 000 francs au moins ou titulaires, depuis

deux ans au moins, soit d'une inscription au grand-livre de la dette publique, soit d'un carnet de rente belge à la caisse d'épargne, d'au moins 100 francs de rente, la propriété de la femme étant comptée au mari, celle des enfans mineurs au père. C'est la double catégorie des électeurs pluraux à une voix supplémentaire. Et maintenant, ont deux voix de supplément : les citoyens âgés de 25 ans accomplis qui sont « porteurs d'un diplôme d'enseignement supérieur ou d'un certificat de fréquentation d'un cours complet d'enseignement moyen du degré supérieur », et ceux qui remplissent ou ont rempli une fonction publique, qui occupent ou ont occupé une position, qui exercent ou ont exercé une profession privée, lesquelles fonctions, positions ou professions, « impliquent la présomption que le titulaire possède au moins les connaissances de l'enseignement moyen du degré supérieur. » Nul ne peut cumuler plus de trois votes.

Telle est la formule belge du suffrage plural, où trouvent leur place à peu près tous les élémens possibles de pluralité, qui n'est pas en soi anti-démocratique, qui ne constitue à la fortune aucun avantage sans compensation, sans rachat par d'autres conditions ; qui met au-dessus du reste l'instruction ou la fonction ; — formule capacitaire plutôt que censitaire, — qui s'arrête à 3 voix, ne va ni à 100 ni même à 25, et qui n'en est pas moins arbitraire pourtant et qui n'en a pas moins le caractère d'une combinaison. En premier lieu, ne graduant le suffrage que d'un à trois, elle est théoriquement inférieure à la formule qui le gradue de un à vingt-cinq, — parce qu'elle ne saisit pas, ne serre pas et ne traduit pas par autant d'inégalités électorales autant d'inégalités naturelles ou sociales. Ensuite, elle n'est pas moins arbitraire, car pourquoi trois votes au maximum ? pourquoi une voix à l'âge et une à la propriété ? pourquoi deux voix à l'instruction et à la fonction ? pourquoi 35 ans ? pourquoi 5 francs de cote personnelle ? pourquoi 2 000 francs de fortune en immeubles ? pourquoi 100 francs de rente ? pourquoi l'enseignement moyen du degré supérieur ? Tout est parfaitement arbitraire, et ce serait 45 ans au lieu de 35, 10 francs au lieu de 5 francs, 4 000 francs au lieu de 2 000, 200 francs de rente au lieu de 100, et l'enseignement supérieur seul, que le régime n'en serait pas changé : il n'y aurait de changé que ses effets politiques, et c'est en cela que se décèle son caractère de pure combinaison.

Suivant que l'on veut obtenir tel ou tel effet politique, on hausse ou l'on baisse la mire, mais c'est toujours l'effet le plus prochain, l'effet immédiat que l'on vise. La revision belge en eût fait la démonstration, si d'aventure elle eût été à faire. On ose dire que, dans la préparation et la discussion des lois élec-

torales, les Chambres belges, droite et gauche, ont obéi à des préoccupations de parti, toutes prochaines, immédiates. Le fond du débat n'a pas cessé d'être : Donner le double ou le triple vote à telle catégorie de citoyens nous fera gagner ou nous fera perdre tant de voix. Le corps électoral, à la fin, s'est trouvé comprendre environ 1 370 000 citoyens de 25 ans, disposant, grâce au vote plural, de 2 110 000 suffrages. 850 000 électeurs n'avaient qu'une voix; 294 000 en avaient deux, et 223 000 en avaient trois. Au total, sur ces 2 110 000 suffrages, il y avait 850 000 voix unitaires et 1 300 000 voix plurales. — 104 conservateurs ont été élus; en face d'eux, 20 radicaux seulement, avec 29 socialistes : le gouvernement a eu une majorité bien ronde et bien compacte. — Si l'on en juge à l'effet immédiat, d'après la politique myope des empiriques, la combinaison a donc réussi; mais si l'on prend les choses de plus haut et si l'on découvre plus loin, ce n'est point la solution ni de la crise de l'État moderne, ni du problème de l'organisation du suffrage, et peut-être pour la Belgique même n'est-ce qu'une solution provisoire.

Car toute combinaison porte en elle-même sa condamnation, et ce que l'arbitraire a fait, l'arbitraire est, à tout instant, maître de le détruire. Et voyez à quels soubresauts, à quels bouleversemens l'État se verra exposé ! Si, même de bonne foi et dans des vues plus généreuses que l'intérêt actuel du parti, considérant que la stabilité, la conservation de ce qui est, est le premier besoin de la société et son premier devoir à lui, un gouvernement règle l'échelle du vote plural de telle manière que les élémens conservateurs tiennent les autres en échec et règnent, il se peut faire, à son tour, que demain un gouvernement plus hardi ou plus inquiet du mal qui travaille les peuples pense que la société a plus besoin de mouvement que de repos et que son devoir à lui est de corriger plus que de conserver : avec la même bonne foi, dans des vues non moins généreuses, il réglera l'échelle du vote plural de telle manière que les élémens progressistes ou transformistes ne soient plus comprimés, et l'emportent.

Conservateur ou progressiste, selon les heures et les hommes, l'État construit sur le suffrage plural en recevra donc une empreinte de partialité et comme de finalité électorale. Il semblera n'avoir pour objectif que de faire prédominer tels élémens sociaux sur tels autres et telle classe d'électeurs sur telle autre classe, ce qui — faut-il le redire ? — est l'opposé de la solution cherchée : ordonner le suffrage de façon à maintenir en paix et en équilibre, dans l'État, tous les élémens sociaux et toutes les classes de citoyens. On sait bien que, théoriquement, le vote plural se propose de rétablir cet équilibre, rompu, au bénéfice

du nombre, par le suffrage universel. Mais on sait aussi qu'il n'y peut arriver que par des calculs, et que ce n'est pas pour rien que le mot a deux sens dans toutes les langues. Le grand défaut du vote plural, ce qui le condamne à n'être qu'une combinaison, et ce qui, comme combinaison même, le condamne, c'est qu'il prête à trop de calculs : or la moins soupçonneuse prudence conseille de faire dépendre aussi peu que possible des calculs des hommes d'État, — puisqu'eux-mêmes dépendent des partis, — l'équilibre politique de l'État.

Et ce ne sont encore que des combinaisons : le *vote cumulatif*, par lequel l'électeur pourrait porter sur un seul nom soit, au scrutin de liste, autant de voix qu'il a de députés à élire, soit, dans le régime plural, autant de voix que la loi lui en confère; le vote *multiple*, par lequel il pourrait voter en autant d'endroits qu'il a des intérêts ou une résidence; le vote *limité*, par lequel, étant donné qu'il ait quatre députés à élire, il ne pourrait voter que pour trois; et le vote *de division*, tout voisin du vote *limité*, par lequel le premier nom porté sur chaque bulletin aurait une voix entière, le second une demi-voix, le troisième un tiers de voix.

De ces quatre combinaisons, les deux premières sont des variétés du vote plural; les deux dernières sont des bâtards, qu'on retrouvera en leur lieu, du vote plural et de la représentation proportionnelle.

Le vote cumulatif a été ou est employé pour certaines élections locales en Angleterre, en Écosse, et dans quelques États de l'Union américaine, comme la Pensylvanie et l'Illinois; il suppose des opinions très fermes, des partis très disciplinés et des listes pas trop nombreuses. — Le vote multiple est pratiqué dans les élections politiques ou les élections communales en Angleterre et en Autriche, en Prusse et en Italie. Il suppose ou que les élections n'ont pas lieu partout le même jour, ou que l'on peut voter par procuration ou correspondance.

Le vote cumulatif est fondé sur la liberté de la personne : libre à l'électeur de donner à qui il lui plaît toutes les voix dont il dispose. Le vote multiple fait du suffrage un droit plutôt réel que personnel; il s'attache moins à la personne qu'à la maison ou à la terre; il a des allures archaïques, comme s'il venait de loin dans l'histoire. D'où qu'il vienne, rejetons-le comme une forme usée et rejetons le vote cumulatif comme un expédient médiocre. Des expédiens ou des combinaisons, c'est bien ce qu'ils sont en effet, tous ces succédanés du vote plural, et des combinaisons qui peuvent, en se combinant entre elles, faire de la combinaison double : nids à surprises et sacs à malices, réceptacles d'erreurs, de fraudes et d'iniquités. Mais ce jugement serait trop

sévère — et ne serait pas juste — si l'on voulait en rester là, le prononcer tout sec et n'y ajouter rien.

Il y a une chose au moins à ajouter, et c'est que, dans ses fondemens et à son point de départ, la théorie d'où sont sorties toutes ces combinaisons jugées et rejetées, cette théorie avait du bon. C'était l'ébauche, assez distincte déjà, d'une théorie de la société et de l'État, qui se refusait à ne voir dans la société qu'une agglomération d'individus et dans l'État qu'une addition d'unités. Cette théorie ébauchée, ses auteurs l'appelaient *dynamique*, car ils concevaient la société et l'État plutôt comme des mécanismes mus par des *forces;* et, poussée plus avant, nous l'appelons *organique*, regardant la société et l'État plutôt comme des organismes qui remplissent des *fonctions*. Mais, c'est la même; et elle contenait en germe un système dynamique ou organique du suffrage, force motrice ou fonction vitale de l'État moderne.

Malheureusement, elle a dévié sur le chemin de la réalisation pratique, dans la courbe à faire pour passer de l'idée à l'acte par la loi; et, dynamique ou organique, la théorie est venue finir en une combinaison arithmétique. Tandis qu'à son point de départ elle niait l'excellence, la divinité du nombre, et repoussait la notion purement arithmétique de la société et de l'État, elle y retournait à son point d'arrivée; elle allait aboutir à des jongleries de nombres; elle recommençait, après avoir posé en principe que les hommes sont force ou fonction de la société et de l'État, à les traiter en pratique comme des chiffres.

C'est là qu'elle a dévié : c'est là que la voie est à reprendre. Ayant posé en principe que les hommes sont force ou fonction de la société et de l'État, il faut les traiter en pratique comme force ou fonction de la société et de l'État. Il faut que la théorie s'achève, non pas en une combinaison arithmétique, mais en un système organique, et que ce système ait pour première assise, non pas le suffrage pluralisé, — soit en degré, soit en puissance, — mais le suffrage organisé.

CHARLES BENOIST.

UNE PAGE

DE

L'HISTOIRE DES MORMONS

I. Documens recueillis sur les lieux, par l'auteur, en novembre 1875. — II. *The Lee Trial, an expose of the Mountain Meadows Massacre.* Salt Lake City, Utah. Tribune Printing Company, Publishers, 1875. — III. *The History of the Pacific States*, vol. XXVI, *History of Utah.* Bancroft Works in 39 vols., in-8°. With maps and illustrations. The History Company, publishers. San Francisco. — IV. *Brigham's Destroying angel*, New-York : Geo. A. Crofutt, publisher, 1872. — V. *Tell it all.* by Mrs. T. B. H. Stenhouse. Hartford, Conn. : A. O. Worthington et C°, 1874.

Bien qu'aujourd'hui presque ignoré en Europe, le mormonisme n'a pas disparu, et ce n'est pas la chose la moins curieuse de notre époque que l'éclosion dans le premier quart de ce siècle et le maintien jusqu'à l'heure actuelle, aux États-Unis, de cette religion pleine d'analogies bizarres avec une secte apparue il y a plus de trois siècles déjà, mais morte, noyée dans le sang, au bout de peu d'années.

Notre objet, ici, n'est pas de faire une étude des institutions des Mormons, ni de comparer leurs doctrines à celles des sectaires jadis enrôlés sous la bannière de Jean de Leyde, cet hôtelier qui, après s'être joint aux anabaptistes, devint le chef d'une Église qu'il appela la Nouvelle Sion, — nom que les Mormons ont aussi donné à la leur, — et qui, comme Brigham Young, institua la polygamie chez ses sectateurs. Nous ne voulons pas, non plus, mettre en balance avec les atrocités commises sous l'inspiration des passions religieuses, à Munster, à Zwickau, au XVIe siècle, — ou ailleurs, à d'autres époques, — ce qui s'est passé de l'autre côté de l'Atlantique, au XIXe siècle. Nous voulons seulement retracer

les péripéties d'un sombre drame qui émut violemment l'opinion publique aux États-Unis, lorsque la nouvelle s'en répandit et lorsqu'on poursuivit les coupables, pensant que ces quelques pages d'histoire aideront à faire connaître certains dessous, en général peu connus, d'une organisation religieuse, politique et sociale assurément fort étrange au temps actuel, et qu'elles permettront de juger une croyance ayant tenu dans un si avilissant servage ceux qui y sont affiliés, que des Mormons ont pu, sans hésitation, sur un signe, aller jusqu'au meurtre ou couvrir, par leur silence, les crimes dont leurs frères s'étaient rendus coupables.

I

En l'année 1857, l'Utah était un territoire isolé du monde et traversé seulement, de loin en loin, par de rares émigrans se rendant dans l'Ouest. Habité presque exclusivement par quelques tribus d'Indiens et par les Mormons, il se trouvait entièrement dans les mains de ces derniers.

Cette sorte de prise de possession s'était opérée tout naturellement. Brigham Young (1), en 1848, lorsqu'il avait amené sur les bords du lac Salé *les Saints du dernier jour* (2), fuyant ce qu'il leur plaisait d'appeler les persécutions des gentils (3), avait été élu par ses coreligionnaires gouverneur de l'État qu'ils avaient, sous le nom de Deseret (4), organisé dans cette région qui dépendait alors du Mexique. L'année suivante les États-Unis étaient devenus possesseurs du pays, par suite de la cession qui leur en avait été faite. Ayant refusé de reconnaître le nouvel État, le congrès l'avait constitué en territoire en 1850, mais Brigham Young avait été maintenu dans ses hautes fonctions par Millard Fillmore qui, d'abord vice-président des États-Unis, venait de remplacer le président Taylor, mort le 9 juillet 1850. Fillmore avait commis une lourde faute, car avec l'appui du gouverneur, l'organisation politique et judiciaire, établie conformément aux lois des États-

(1) Brigham Young, né à Whitingham (Vermont), le 1er juin 1801. Fils d'un fermier, son éducation fut sommaire, et dans sa jeunesse il exerça le métier de peintre en bâtimens et de vitrier. Ce fut en 1830 que, pour la première fois, il lut le contenu des Tables dont l'existence avait été révélée au prophète Joseph Smith. En 1832, il se fit baptiser et se rendit dans l'Ohio auprès du Prophète, qui ne tarda pas à le distinguer. En 1835, il devenait un des douze apôtres. Absent de Nauvoo, établissement fondé en 1838, dans l'Illinois, quand Joseph Smith et son frère Hiram furent massacrés à Carthage (juin 1844), il se hâta de revenir et fut élu Président par les Apôtres, dont le choix fut approuvé par la majorité des Mormons.

(2) Un des noms que prennent les Mormons.

(3) Les Mormons désignent ainsi les chrétiens.

(4) Ou « Terre de l'Abeille ».

Unis, avait, au bout de très peu de temps, en raison même des principes fondamentaux du Mormonisme, fini par se confondre avec l'organisation religieuse. A plusieurs reprises le gouvernement fédéral avait tenté de faire respecter son autorité méconnue, mais sans succès, en 1854, par exemple, quand fut envoyé un corps de troupes commandé par le colonel Steptoe, nommé gouverneur en remplacement de Brigham Young. De guerre lasse, on avait laissé les choses suivre leur cours, si bien qu'au mois de février 1856 la population, excitée par ses prédicateurs, s'était ameutée, avait violenté les magistrats et forcé tous les fonctionnaires du gouvernement fédéral à quitter le Territoire.

A cette même époque, la Réforme prêchée par Brigham Young et les chefs de l'*Église de Jésus-Christ des Saints du dernier jour*, était, dans l'Utah, accueillie avec grande faveur par le plus grand nombre, et la polygamie (1) était en passe de devenir un article de foi. Simultanément, les plus effroyables théories se faisaient jour : Young dans le Tabernacle, les Apôtres, les Évêques, les Anciens tels que Jedediah M. Grant et Heber C. Kimball, ouvertement dans leurs sermons, préconisaient l'*expiation par le sang*, comme le châtiment mérité de certains crimes, tels que la divulgation des secrets de l'Église ou l'apostasie. Ils s'appuyaient, pour convaincre les fanatiques sectateurs de Joseph Smith (2), sur des exemples tirés de l'Ancien Testament et citaient les cas où les *jeunes hommes d'Israël avaient servi le Seigneur en versant le sang de ses ennemis*. Ils rappelaient qu'un certain nombre d'Israélites s'étant soulevés contre Moïse, ceux qui lui étaient restés fidèles les avaient exterminés; Jahel avait frappé à mort Sisara qui commandait les troupes du roi d'Asor ; Aod avait tué Eglon, roi des Moabites, qui avait asservi les Juifs ; et Athalie, ayant usurpé le pouvoir, avait été massacrée sur l'ordre du grand-prêtre Joad. De tels enseignemens avaient porté leurs fruits et c'était sans en faire mystère qu'on parlait de l'existence, — connue autrefois des élus seulement, — de ces *Anges Destructeurs* ou *Danites* (3) qui

(1) Le 29 août 1852, Brigham Young avait proclamé *la Loi céleste du Mariage*, sanctionnant la polygamie. Une sorte de schisme en était résulté.

(2) Joseph Smith, fondateur du mormonisne, né le 23 décembre 1805, à Sharon (Vermont), d'une famille presbytérienne. Ce fut, à l'en croire, en 1820, à la suite d'un Revival, — sorte de conférence religieuse, — qu'il se sentit touché de la grâce. Quelque temps après, toujours d'après lui, dans un bois situé près de Manchester, dans le comté d'Ontario, il eut une première vision, puis trois ans après, trois visions successives dans lesquelles un ange lui révéla l'œuvre à laquelle il était appelé, et l'existence du Livre qui contenait l'Évangile de la Religion nouvelle. Il ne fut autorisé à en prendre connaissance qu'en 1827, et il en fut dépossédé par la volonté divine, l'année suivante. La nouvelle Église reçut sa première organisation en 1830.

(3) Nom tiré de la Genèse, XLIX, 17. — En 1875, on voyait encore circuler dans

avaient pour mission de punir de mort toute offense aux Saints ou à la religion.

Telle était la situation vers le milieu de 1857, quand la nouvelle se répandit dans l'Utah, que depuis le mois de juin, le gouvernement fédéral avait suspendu le service des dépêches entre le Territoire et les États de l'Est, et qu'un corps de l'armée des États-Unis était envoyé pour rappeler les Mormons au respect des lois établies et installer un gouverneur, que venait de nommer le président des États-Unis, Buchanan. Une effervescence considérable se manifesta aussitôt. Des meetings s'organisèrent, et, tandis que les uns ne parlaient de rien moins que de faire le vide devant l'ennemi, de brûler les villes, les villages, les fermes, et de fuir dans les montagnes, les autres, inspirés par Brigham Young, s'efforçaient de faire triompher les idées de résistance et de lutte à outrance.

Sur ces entrefaites, vers le commencement de septembre, une troupe d'environ 120 émigrans, hommes, femmes et enfans, qui avaient abandonné l'Arkansas pour aller chercher des terres plus fertiles en Californie et s'y établir, pénétrait dans l'Utah.

Jamais convoi mieux organisé n'avait franchi les Montagnes Rocheuses. Il se composait d'une trentaine de ces lourds chariots couverts d'une bâche en toile, attelés de six ou quelquefois de huit paires de bœufs, tels que les connaissent bien tous ceux qui ont parcouru les prairies. Les émigrans, pour la plupart, étaient des gens aisés et ils poussaient devant eux un troupeau de quatre à cinq cents têtes de bétail. Le bon ordre, depuis le premier jour, n'avait cessé de régner dans la colonne, qui faisait halte chaque dimanche, la journée étant consacrée au repos et à la prière dite par un ancien pasteur méthodiste qui faisait partie de la troupe. Les difficultés rencontrées n'avaient pas été trop grandes, mais la traversée des solitudes du Far-West avait durement éprouvé hommes et bêtes, partis depuis trois mois déjà; et en atteignant la région du lac Salé, les émigrans se disaient avec joie qu'ils allaient se trouver au milieu de gens de leur race et non seulement pouvoir donner un peu de repos à leurs animaux, mais aussi renouveler leurs provisions pour la longue route qui leur restait à parcourir.

S'arrêtant sur la rive droite du Jourdain, — qui amène dans le grand lac Salé les eaux du lac Utah, — ils y dressèrent leurs tentes, puis, quelques-uns se dirigèrent vers Salt Lake City, la capitale du Territoire, pour y acheter des vivres. A leur stupé-

les rues de Salt Lake City, un de ces Danites du nom de Porter Rockwell, que la rumeur publique accusait de plus de 90 meurtres.

faction, non seulement les habitans refusèrent d'entrer en communication avec eux, mais l'ordre formel fut intimé au convoi de lever le camp et de poursuivre son chemin. Rien ne pouvait motiver une pareille conduite, ni une pareille exigence. L'abondance régnait dans la région; la récolte venait d'être rentrée; il était en outre du devoir du gouverneur Brigham Young de protéger ces émigrans respectueux observateurs des lois, qu'ils voulussent s'établir dans le pays ou qu'ils ne fissent que le traverser.

Forcés de se remettre en marche, les malheureux Arkansais suivirent la côte est du lac Utah pour tourner ensuite à l'ouest et se diriger vers Los Angelos, en Californie. Ils traversèrent un nombre assez considérable d'établissemens dans un état florissant; ils passèrent successivement à American Fork, Battle Creek, Provo, Springville, Spanish Fork, Payson, Salt Creek et Fillmore. Partout ils demandèrent à acheter des vivres et du fourrage, offrant de payer ce qui serait exigé; ils se heurtèrent partout à des refus brutaux et grossiers. Personne ne voulait communiquer avec eux, ni leur vendre quoi que ce fût; un mot d'ordre avait été donné que nul n'osait enfreindre. Il se trouva, cependant, trois ou quatre Mormons, moins fanatiques, ou plus charitables et plus braves, ou plus avides de gagner de l'argent, qui, furtivement la nuit, s'introduisirent dans le camp avec le peu de vivres qu'ils pouvaient porter sur leurs épaules. Ce fut tout ce que purent se procurer les émigrans jusqu'à leur arrivée à la Corn Creek, où ils dressèrent leurs tentes proche de celles de quelques Indiens Pah-Vants qui, plus généreux que les blancs, consentirent à céder une trentaine de bushels de grain. Le bushel ne représente guère que 36 litres 1/4; c'était une quantité bien minime; d'autre part, il devenait urgent de trouver du fourrage pour le bétail et les animaux de trait. Le chef de la milice de l'Utah du sud, que les émigrans rencontrèrent à la Corn Creek et auquel ils demandèrent avis, leur conseilla de se rendre aux Mountain Meadows.

Suivant la direction indiquée, ils passèrent à Beaver, à Parowan, dont l'entrée leur fut refusée, et contraints, par suite, d'abandonner la route tracée, ils passèrent à l'ouest du fort, et vinrent camper sur les bords de la rivière. Là encore, ils s'efforcèrent vainement de s'approvisionner.

A Cedar City, qu'ils atteignirent le lendemain, ils furent autorisés à acheter cinquante bushels de blé provenant de la dîme payée à l'Église, mais c'était absolument insuffisant pour les 70 jours de route qu'ils avaient encore à parcourir, et la perspective de périr par la famine, avant d'atteindre San Bernadino, en Californie, menaçait de s'affirmer inéluctable. Les attelages étaient

si épuisés qu'il fallut trois jours au convoi pour parcourir les 32 kilomètres qui séparent Cedar City de Iron Creek et deux jours pour faire les 24 kilomètres que l'on compte de Iron Creek aux Mountain Meadows. Enfin, les émigrans atteignirent cette vallée où, trouvant du fourrage en abondance, ils décidèrent de faire un long séjour. Ils se croyaient, pour un temps au moins, au bout de leurs épreuves et ne se doutaient pas du sort qui leur était réservé.

Vers le 7 septembre, dans la matinée, sans que rien eût pu les mettre sur leurs gardes, ils étaient assaillis par une décharge qui leur tuait sept hommes et en blessait une quinzaine. Frappés d'effroi, les survivans jettent les yeux autour du camp et se voient cernés par une troupe nombreuse d'Indiens Yutes. Bravement, ils se préparent à se défendre. Ils forment rapidement une enceinte circulaire avec leur chariots, — ce que dans l'ouest on appelle un *corral*, — et tout autour, creusant la terre qu'ils rejettent en avant, jusqu'à la hauteur des moyeux des roues, ils construisent un retranchement, derrière lequel ils subissent jusqu'au soir, sans plus de dommage, le feu de leurs assaillans.

Déçus dans leur espoir de venir aisément à bout du convoi, les Indiens, pendant la nuit, dépêchent un courrier à Cedar City pour prévenir le major John D. Lee (1), alors sous-agent du gouvernement auprès des Indiens, dans le district de l'Utah Sud. Ce misérable, à la suite d'un conseil tenu à Parowan, précisément le jour où le convoi passait près de cette localité, conseil auquel assistaient le grand prêtre mormon de l'Utah Sud, Isaac C. Haight, le colonel de la milice, Dame, et l'apôtre George. A. Smith, avait assemblé tous les Peaux-Rouges de la région; il leur avait suggéré l'idée d'attaquer le convoi, espérant qu'il n'y aurait pas de résistance, que tous les émigrans seraient tués et que le bruit se propagerait que les Indiens avaient été les seuls auteurs du massacre. Ce plan féroce devait être, en partie du moins, déjoué par la bravoure des Arkansais.

Cependant le régiment de la milice du Iron County, connu sous le nom de la Légion de Nauvoo, avait dès l'issue de la réunion tenu à Parowan, en prévision des événemens, reçu l'ordre de se préparer à marcher *armé et équipé conformément à la loi*. Aussitôt qu'il est avisé de la résistance des émigrans, John D. Lee dirige sur les Mountain Meadows les miliciens qu'il a réunis, auxquels il a dit que le convoi a été massacré par les In-

(1) Lee naquit à Kaskaskia, dans l'Illinois, en 1812. Il se joignit aux Mormons en 1837; il devint évêque, membre de la Législature de l'Utah et juge du comté de Washington (U.). Il eut 18 femmes et 64 enfans.

diens et qu'on a besoin de la légion pour ensevelir les victimes. — Il se trouve un seul homme assez crédule pour venir avec une pelle : on lui demande ce qu'il a fait de son fusil et on le renvoie en le traitant d'imbécile. Lorsque le régiment arrive à proximité du lieu du combat, les chefs, immédiatement, se rendent compte du danger qu'offrirait un assaut et de la nécessité de recourir à un siège en règle; mais ils ne sont pas inquiets, ils tiennent pour certain que, dénués d'eau, réduits à leurs propres ressources comme vivres, les Arkansais seront, à bref délai, forcés de se rendre. Quant à ceux-ci, ils ne se doutent pas encore des ennemis auxquels ils ont affaire; ils pensent que ce ne sont que des Indiens, dont l'agression, bien que sans motif, n'est pas pour les surprendre outre mesure; ils ne se doutent pas que, mêlés aux Yutes, aux Soshones, il y a des blancs peints et vêtus comme ces Peaux-Rouges et qui, comme ces Peaux-Rouges, attendent impatiemment le moment de les égorger.

Bientôt la soif commence à se faire sentir dans le corral, et les Arkansais, dans l'espoir de toucher les cœurs de leurs sauvages ennemis, se hasardent à envoyer au puits voisin deux jeunes filles vêtues de blanc. A peine ont-elles fait quelques pas, qu'elles tombent mortellement frappées. Les assaillans font bonne garde ; un certain nombre, le doigt sur la détente, sont toujours prêts à saluer d'une balle de leur rifle quiconque se risquerait à se montrer hors de l'abri du retranchement, tandis que les autres, comme pour insulter aux angoisses des assiégés, occupent leurs loisirs, bruyamment, à jouer au palet, jeu fort en honneur chez les Indiens. Chez les émigrans alors, on agite la question de savoir s'il ne serait pas préférable de s'ouvrir un passage de vive force; mais on y renonce promptement en songeant aux outrages, aux tortures que les Peaux-Rouges, s'ils sont victorieux, feront subir aux femmes, aux enfans, avant de les massacrer, de les scalper, et on finit par décider qu'on tiendra dans le retranchement jusqu'à la dernière extrémité avant de tenter une sortie désespérée.

Et pendant ce temps, John D. Lee s'inquiète, il redoute que le siège ne traîne en longueur; il pense qu'il est urgent d'en finir; il redoute que, la nouvelle de ce qui se passe venant à se répandre, les consciences ne se réveillent, peut-être, malgré la crainte qu'inspirent les hauts dignitaires de l'Église et n'exigent la délivrance du convoi. Il s'avise alors d'un exécrable stratagème.

Soudain, les assiégés voient s'avancer vers eux un groupe d'individus, en armes, au-dessus desquels flotte le drapeau américain : ils grimpent sur le retranchement, ils poussent des cris de joie, ils acclament leurs libérateurs! La petite troupe fait halte à

quelque distance du corral; un homme se détache qui déploie un fanion blanc, c'est John D. Lee : il pénètre dans le retranchement et dit aux assiégés qu'il vient leur parler en ami; que les Peaux-Rouges sont exaspérés de certains actes commis par les émigrans; et que rien ne pourra calmer la fureur des sauvages que l'abandon des approvisionnemens, des armes, du bétail. Il insiste pour que les Arkansais se soumettent à ces conditions et promet à ce prix sa protection, celle des Mormons et de leur milice.

Ces propositions étonnent les assiégés. Quelques-uns se demandent pourquoi ce chef d'un régiment qui s'abrite sous le drapeau des États-Unis, vient à eux, Américains aussi, avec un fanion blanc comme s'il avait affaire à des ennemis. Mais d'autres sont d'avis qu'il n'y a pas de choix, qu'il faut accepter les conditions posées, que tout vaut mieux que risquer de laisser à la merci des Peaux-Rouges les femmes et les enfans. Après une longue délibération, les émigrans se décident à mettre bas les armes. John D. Lee dicte les termes de la capitulation : les blessés, les enfans en bas âge, les armes seront placés dans les chariots et passeront devant la front de la troupe; les femmes et les enfans plus âgés suivront à pied, et à petite distance, derrière, viendront les hommes valides, marchant deux par deux.

Toutes choses ainsi réglées, la colonne ne tarde pas à se mettre en mouvement: la première portion défile devant la milice rangée en bataille, puis la seconde, et quand arrivent les hommes valides l'ordre leur est donné de se mettre en file et près de chacun se place un soldat, le fusil chargé.

Au bout de 800 mètres, la tête de colonne arrive à l'embuscade où sont cachés les Indiens et des Mormons déguisés en Peaux-Rouges qui ont pour mission de massacrer les blessés, les femmes, les enfans assez âgés pour donner lieu de craindre qu'ils puissent garder le souvenir du drame qui va se dérouler et le raconter un jour. Le commandement : Halte! se fait entendre. A ce signal, chaque milicien tire sur l'homme auprès duquel il est placé. Les Indiens, bondissant hors des buissons, poussant des clameurs sauvages, égorgent les blessés, les femmes et les enfans. Des cris d'épouvante, de douleur, mêlés aux supplications, aux prières, déchirent l'air. L'effroyable boucherie ne se ralentit pas. Dans la confusion du premier moment, quelques-uns cherchent à se dérober, les assaillans les poursuivent. A nul il n'est fait grâce. Deux jeunes filles sont reprises à 400 ou 500 mètres de distance et sont égorgées avec des raffinemens de cruauté inouïs; une autre, traînée derrière les buissons, subit les derniers outrages avant de recevoir le coup de bowie-knife que lui ouvrira la gorge d'une oreille à l'autre. Il n'y a d'épargnés, — encore plusieurs

ont-ils été blessés dans les bras de leur mère, frappée mortellement, — que 17 petits enfans, trop jeunes pour pouvoir plus tard se rien rappeler, et tandis que quelques-uns des meurtriers portent ces pauvres orphelins dans un ranch voisin, les autres dépouillent les corps des victimes ou donnent la chasse au petit nombre d'hommes déterminés qui, sentant toute résistance vaine, ont fini par se frayer un passage. Deux de ces hommes sont tués alors qu'ils cherchent à étancher dans un ruisseau encaissé, coulant à quelque distance et où ils se croyaient momentanément à l'abri, la soif qui les dévore. Trois autres ont fui dans la direction de l'ouest; des Indiens montés se jettent sur leurs traces, ne tardent pas à les rejoindre et les massacrent comme leurs compagnons.

L'œuvre de mort terminée, — il avait suffi d'une demi-heure, — les Indiens se dispersèrent, tandis que les troupes de la milice reprenaient la route des localités d'où elles avaient été amenées, abandonnant les cadavres, nus, sans distinction d'âge ni de sexe, pour servir de proie aux loups ou pourrir sur place et, quinze jours plus tard, des gens qui passaient près du lieu du massacre frissonnaient d'épouvante devant le spectacle qui s'offrait à leurs yeux : sur un espace de plus d'un kilomètre carré, on voyait dispersés des débris informes en partie dévorés, à côté d'ossemens d'adultes et d'enfans, de têtes de femmes dont les cheveux épars demeuraient accrochés aux buissons. Détail singulier, le corps d'une jeune fille qu'une balle avait frappée un peu au-dessous du cœur et qui semblait dormir tant son visage respirait le calme, gisait seul à l'écart, intact, respecté par le temps et par les fauves.

Le partage du butin s'effectua rapidement. Aux Peaux-Rouges furent laissés les vêtemens ensanglantés et déchirés dans la lutte, les munitions ainsi que la petite quantité de vivres trouvés. Le reste fut divisé entre les Mormons, après que la dixième partie en eut été mise de côté pour l'Église ou plutôt pour Brigham Young. Un dixième du bétail fut ainsi immédiatement dirigé sur Salt Lake City où il fut vendu au profit du Président. Quant à ce qui constituait la part prélevée pour lui, sur les autres objets pillés, on le rangea dans les magasins destinés à recevoir la dîme perçue sur tout ce qui était produit ou vendu dans l'Utah, conformément à la loi mormonne, et, trois mois après, tout cela fut mis aux enchères. Nombre de femmes purent, par la suite, se parer de bijoux acquis à cette vente et, en manière de plaisanterie, les initiés, qui connaissaient l'origine de ces bijoux, disaient, lorsqu'il y était fait allusion, qu'ils provenaient du siège de Sébastopol. Officiellement, pour sa part, John D. Lee reçut environ 250 têtes de

bétail. Marqués au fer rouge, à sa marque, ces animaux allèrent grossir son troupeau sur son ranch. On ne sut jamais ce qu'étaient devenus l'or et l'argent que les émigrans possédaient, avec lesquels ils comptaient acheter des terres en Californie. Il semble bien probable que l'homme qui leur imposa les conditions auxquelles, en face d'une mort imminente, ils furent contraints de se soumettre, dut, sur ce point, savoir quelque chose de précis; mais il ne laissa jamais rien échapper qui pût le faire supposer. Brigham Young lui avait, sans doute, commandé le silence à cet égard, comme il le commanda à l'égard du massacre à tous ceux qui y avaient pris part, leur interdisant même de s'en entretenir entre eux; et tel était le respect qu'inspiraient les ordres du Président que, — chose à peine croyable, — des gens qui habitaient non loin des Mountain Meadows, non seulement ne connurent jamais les détails du drame, mais n'apprirent le fait lui-même que par la vague rumeur qui en circula.

D'ailleurs, si, en dépit de la terreur qui faisait courber tous les fronts, cette effroyable boucherie excita sur le moment, une certaine émotion, le chiffre inusité des victimes, seul, en fut cause, car aussi bien antérieurement qu'à l'époque même, nombre de meurtres, également abominables, avaient été où étaient presque journellement perpétrés sous l'inspiration de Young et des sommités de l'Église, principalement par un certain Bill Hickman, alors à la tête des Danites et qui successivement devint shériff et représentant de l'un des comtés, répartiteur et collecteur des taxes, et enfin marshal (1).

Quoi qu'il en ait été, quelques jours s'étaient à peine écoulés que survenaient des motifs de préoccupation suffisans pour faire oublier à chacun, dans l'Utah, tout ce qui ne le touchait pas directement. Les troupes fédérales, fortes de 2500 hommes, dont on avait annoncé l'arrivée prochaine, étaient signalées et on racontait que le colonel Harney, qui les commandait, disait hautement que parmi les principaux Mormons, il y avait plus de trente individus qu'il ferait pendre, aussitôt pris, sans autre forme de procès. Incontinent, Brigham Young, en tant que gouverneur, lança une proclamation dans laquelle il traitait les soldats de l'armée américaine de gens sans aveu, leur interdisait l'entrée de l'Utah, et appelait tous les hommes valides à la défense du Territoire.

L'armée fédérale atteignit la Green River dans les premiers jours d'octobre, franchit ce cours d'eau, et harcelée par des partis ennemis d'une audace extrême qui, en deux fois, lui enlevèrent

(1) Les fonctions du marshal sont à la fois celles d'un greffier et d'un commissaire de police.

deux convois et plus de 800 têtes de bétail, elle gagna la Ham's Fork pour se diriger sur Bridger, situé à environ 40 kilomètres au sud. Pendant ce temps, le gros des contingens de la milice s'établissait solidement de façon à barrer le passage du Echo Cañon, au fond duquel coule la Weber qui se jette dans le grand lac Salé; c'était le seul point à l'ouest par lequel il fût possible de pénétrer dans l'intérieur. Le commandant des troupes fédérales, contraint, par suite, de changer son plan primitif, prit alors la résolution de gagner par le nord, en pays ouvert, la vallée du Salt Lake. Mais le froid fit subitement son apparition, — on était à la mi-novembre. — Une neige abondante commença à tomber, et le colonel A. S. Johnston, qui venait d'être nommé à la direction des opérations, en remplacement de Harney rappelé dans le Kansas, dut se résoudre à faire prendre ses quartiers d'hiver à l'armée des États-Unis.

Le 27 novembre, le nouveau gouverneur, Alfred Cumming, déclarait le Territoire en état de rebellion, et Brigham Young, tout en faisant travailler activement à achever l'armement et l'équipement des milices, à compléter les ouvrages de défense, répondait en ordonnant aux habitans de Salt Lake City et de la région nord de l'Utah de rassembler tout ce qu'ils possédaient et d'émigrer vers le sud.

Cette mesure était pour faire réfléchir et donnait lieu de penser que les Mormons ne négligeraient aucun moyen de résistance. La situation semblait donc se compliquer, quand un peu avant la fin de l'hiver, les affaires prirent une tournure plus pacifique, grâce à l'intervention de Thomas L. Kane, de Pennsylvanie, venu à Salt Lake City par la voie de Californie, apportant des lettres de Buchanan, président des États-Unis. Thomas Kane se rendit de Salt Lake City au Fort Bridger, près duquel se trouvait, sur la Black's Fork, le colonel A. S. Johnston, puis à Washington, et vers la fin de mai 1858 deux délégués, le gouverneur Powel, du Kentucky, et Ben Mac Cullough arrivèrent porteurs de paroles de paix et promettant, au nom de Buchanan, le pardon à tous ceux qui feraient leur soumission immédiate.

Brigham Young et les principaux membres de l'Église tinrent conseil et décidèrent d'accepter les conditions offertes. Le colonel Johnston vint alors camper à une petite distance à l'ouest de la capitale et fit savoir que, si les habitans ne rentraient pas sans délai, il ferait occuper militairement les édifices et les maisons. Les habitans de la ville comme ceux du nord du Territoire se trouvaient à environ 80 kilomètres au sud dans la vallée d'Utah; le président Young commanda à chacun de rentrer chez soi; on obéit et l'armée fédérale s'établit sur la rive ouest du lac Utah,

à environ 55 kilomètres au sud de Salt Lake City, dans une localité qui prit le nom de camp Floyd. Le calme ainsi rétabli, le gouverneur Alfred Cumming put enfin être installé dans ses fonctions, et de nouveaux juges, un nouveau marshal, furent nommés.

II

On eût été autorisé à penser qu'un ordre de choses régulier étant ainsi constitué dans l'Utah, la justice pourrait désormais agir, le cas échéant. Les gens qui se bercèrent de cette illusion furent tôt détrompés, et Cradlebaugh, l'un des nouveaux juges, ne tarda pas à acquérir par lui-même la preuve que tout son zèle serait inutile et se briserait contre l'organisation religieuse à laquelle présidait Brigham Young.

La peur, qui, jusque-là, avait tenu toutes les bouches hermétiquement closes, s'était en partie dissipée et, chez les saints du dernier jour eux-mêmes, on commençait à chuchoter des choses sur lesquelles, jadis, on eût redouté d'arrêter seulement la pensée. Ce fut ainsi que, peu de temps après que Cradlebaugh eut pris possession de son siège de juge de district, divers bruits arrivés à ses oreilles et quelques avis indirects qui lui parvinrent lui donnèrent lieu de supposer qu'un certain nombre d'assassinats commis récemment et le massacre des Mountain Meadows dont le secret avait fini par transpirer, avaient été ordonnés par quelque haut dignitaire de l'Église, qui devait en être tenu pour responsable. Décidé à remplir les obligations qui lui incombaient, Cradlebaugh ordonna au mois de mars 1859, c'est-à-dire dix-huit mois après le massacre, une enquête judiciaire, et convoqua le *Grand Jury* à Provo, petite ville située sur la côte est du lac Utah.

Un certain nombre de personnages, occupant des situations élevées dans la hiérarchie de l'Église, se trouvèrent impliqués dans l'affaire de la façon la plus grave ; mais les jurés, appartenant tous au mormonisme et tenus par leurs sermens de ne jamais se prêter à des poursuites exercées contre un de leurs frères, devant une cour de Gentils, refusèrent de prononcer la mise en accusation, ce qui arrêta court l'action de la justice (1). Après avoir vainement tenté, durant deux semaines entières, d'amener les jurés à une plus juste appréciation de leur devoir, Cradlebaugh dut les renvoyer, mais non sans une virulente apostrophe : « Si vous vous attendez, leur dit-il, à ce que cette Cour vous protège,

(1) « Personne ne sera tenu de répondre à l'accusation d'un crime capital ou autre crime infamant, qu'après la dénonciation ou la mise en accusation par un grand jury... » (Art. V des *Art. additionnels et Amendemens à la Constitution des États-Unis.* — 15 décembre 1791.)

vous et vos frères, contre les agissemens dont vous seriez victimes du fait des Gentils ou des Indiens, cette attente ne se réalisera pas tant que vous n'aurez pas puni les assassins cachés parmi vous! Quand vous serez revenus à la raison, quand vous serez disposés à châtier ces grands criminels, alors il sera temps de vous protéger et de faire application de la loi en votre faveur! »

Du conflit ainsi engagé entre les autorités fédérales et les autorités territoriales de l'Utah, il résulta qu'il devint impossible de faire dans ce territoire une enquête sur un crime du ressort d'un grand jury, ni d'en poursuivre les auteurs avec chance d'aboutir. Cette situation dura quinze années.

Pareil fait pourra surprendre ceux qui ne savent pas combien les Américains sont respectueux envers les choses établies, et quelle est, en particulier, leur vénération pour la Constitution. C'est là un point qui mériterait de fixer l'attention de certains de nos démocrates. Ne considérant que le haut degré de prospérité atteint par la République des États-Unis, ils paraissent avoir négligé d'étudier comment ses illustres fondateurs ont compris la liberté et su imposer d'étroites limites aux tentatives de modifications dont la nécessité n'aurait pas été démontrée ou qui n'auraient pas pour unique objet le bien de l'État. Se doutent-ils seulement que, pendant plus de soixante ans, de 1804 à 1865, pas un amendement à la Constitution ne passa, et qu'il fallut la guerre de Sécession pour que celui qui consacrait l'abolition de l'esclavage fût adopté (18 décembre 1865)? Savent-ils que, pour devenir partie de la Constitution, il faut qu'un amendement, proposé en vertu d'une résolution du Sénat et de la Chambre des Représentans des États-Unis, assemblés en congrès, et les deux tiers de chaque Chambre étant d'un commun avis, soit proposé aux législatures des différens Etats, comme amendement à la Constitution des États-Unis, et qu'il soit ratifié par les trois quarts des susdites législatures?

Un acte du Congrès (1), devenu exécutoire le 23 juin 1874, permit enfin à la justice de reprendre son action dans l'Utah: cet acte investissait le *district attorney* pour les États-Unis, dans ce territoire, du droit de provoquer les poursuites contre les criminels dans l'Utah. En outre, en vertu de cet acte, connu sous le nom de *Poland bill*, la composition du jury se trouvait modifiée par l'obligation pour le shériff de mettre, à l'avenir, les noms de 50 Mormons et de 50 Gentils dans l'urne d'où seraient extraits les noms des 12 jurés constituant le grand jury.

Sans perdre de temps, le juge du second district judiciaire de

(1) « Le Congrès aura le droit de faire toutes les lois et réglementations nécessaires pour les territoires ou autres propriétés des États-Unis. » (Sect. 3. — Art. IV de la *Constitution des États-Unis*.)

l'Utah, l'Hon. Jacob S. Boreman, chargea le premier grand jury, dont la liste fut dressée conformément à la loi nouvelle, de procéder à une enquête sur le massacre des Mountain Meadows et de prononcer la mise en accusation de toute personne ayant participé à son exécution. Le résultat de l'enquête amena la mise en accusation, sous l'inculpation de meurtre et de complicité de meurtre, de William H. Dame, John Doyle Lee, Isaac C. Haight, John M. Higbee, Philipp Klingensmith, William C. Stewart, Samuel Jukes, George Adair junior, et de quelques autres. Des mandats d'amener furent lancés contre eux, et après quelques jours de recherches énergiquement menées, John D. Lee et William H. Dame furent arrêtés et conduits en prison pour être jugés.

L'ouverture du procès, devant la cour du second district, à Beaver, dans l'Utah méridional, fut fixée au 12 juillet 1875. L'accusation était soutenue par l'Hon. William C. Carey, *district attorney* pour les États-Unis, assisté de R. N.-Baskin, — de Salt Lake City, — et du juge Whedon, — de Beaver. Au banc de la défense devaient s'asseoir MM. Sutherland et Bates, le juge Hoge, Wells Spicer, John Mc Farlane et W. W. Bishop, — de Pioche.

III

Au jour dit, à 11 heures du matin, la cour fit son entrée dans la salle où devait se dérouler le procès. Le président, le juge Boreman, déclara immédiatement l'audience ouverte, et on procéda à l'appel des noms des personnes inscrites sur la liste des gens susceptibles de faire partie du jury : 32 répondirent, et après vérification il fut reconnu qu'une seule, comme étrangère, ne remplissait pas les conditions requises. Puis la cause fut ajournée, en raison de l'absence d'une partie des témoins assignés ainsi que d'une négociation entamée entre la défense et l'accusation, par suite du désir exprimé spontanément par Lee de *turn states evidence*, c'est-à-dire, en bon français, de se présenter comme témoin et de dénoncer ses complices (1).

Le ministère public était moins anxieux de provoquer la condamnation du prisonnier que d'arriver à connaître tous les détails, depuis si longtemps tenus cachés, du massacre. Il était, comme Cradlebaugh jadis, convaincu qu'il se trouvait derrière Lee des gens haut placés ; que Lee n'avait été qu'un instrument ; et que, s'il disait toute la vérité, ainsi qu'il en manifestait la volonté, le but visé par la justice serait atteint plus sûrement que de toute autre façon. Ce qui contribuait à faire supposer que le prisonnier ne cache-

(1) Ce qui assure la grâce du témoin dénonciateur.

rait rien, c'est que plusieurs des membres de son conseil de défense affirmaient que, par suite des injustices et des mauvais traitemens auxquels il avait été en butte de la part de ses supérieurs ecclésiastiques, il avait abjuré toute fidélité à l'Église. Ils ajoutaient qu'il était le bouc émissaire sur lequel depuis longtemps on rejetait toute la responsabilité du massacre, et que ses 18 femmes et ses nombreux enfans le suppliaient de divulguer tout, pour que les inspirateurs du crime fussent enfin contraints à répondre de leurs actes.

Le mercredi 14, Spicer proposa de fixer au lundi suivant le procès de son client, et le *district attorney* fit la même proposition en ce qui concernait Dame. La cour s'enquit si le ministère public serait prêt à la date indiquée : on savait qu'il avait rencontré des difficultés inouïes à trouver des témoins disposés à parler; qu'il avait, à maintes reprises, pu constater combien fidèlement les Mormons observaient le secret que leur commandaient leurs lois religieuses ; qu'il avait été amené à la conviction qu'une entente existait dans la communauté pour tenter d'éviter aux meurtriers le châtiment qui les menaçait, et qu'un certain nombre des témoins assignés, dont quelques-uns des plus importans, ne s'étaient pas rendus à la citation qui leur avait été adressée, entre autres Philipp Klingensmith, peu de temps avant évêque mormon de Cedar-City, et Joël White, jadis un soldat de la légion de Nauvoo, qui tous deux avaient participé au massacre. Mais Carey avait surmonté tous ces obstacles, et il venait d'être avisé que Klingensmith et Joël White, appréhendés par les officiers de police envoyés à leur recherche, allaient arriver : il répondit donc affirmativement à la demande de la cour, et celle-ci prévint les témoins d'avoir à se présenter devant elle le lundi 19 et les jurés le jeudi 22.

John D. Lee consacra les derniers jours de la semaine à la rédaction de son compte rendu des faits incriminés. Le dimanche 18 juin, le ministère public et la défense prirent connaissance de ce factum, qui était très volumineux.

Commençant par l'exposé des motifs qui l'avaient décidé à faire l'aveu de la vérité, le prisonnier affirmait qu'il agissait guidé non par un esprit de vengeance, mais par le sentiment de ses obligations envers Dieu, envers son pays, envers lui-même, et afin que, les faits étant connus, la responsabilité du massacre retombât sur qui de droit. Puis, insistant sur ce qu'antérieurement il avait souffert : arrestation, violences, emprisonnement de huit mois, dont trois avec les fers aux pieds, il disait qu'il avait tout supporté avec résignation et courage, parce qu'il savait que la plupart de ceux qui avaient trempé les mains dans cet attentat n'avaient agi que

par obéissance et sous l'impulsion d'un fanatisme surexcité par les autorités de l'Église et par ce qu'on leur avait enseigné comme leur devoir envers Dieu. Il ajoutait que, sachant maintenant que le but du gouvernement et le désir de la cour n'étaient pas tant de punir ces misérables égarés que de connaître leurs chefs, il avait résolu d'éclairer la justice et qu'il n'y faillirait pas. Enfin, arrivant aux faits mêmes, il racontait, avec des détails qui eussent fait frissonner le plus insensible, tout ce qui s'était passé depuis l'entrée du convoi dans l'Utah, jusqu'au dénouement fatal et au partage du butin.

Mais dans ce document Lee laissait absolument dans l'ombre les preuves de la complicité des hautes personnalités de l'Église; il n'accusait que les autorités militaires locales, John M. Higbee, lieutenant-colonel du régiment de milice, et Isaac C. Haight, major du même régiment, qui seuls, selon lui, avaient eu qualité pour donner les ordres, en raison de la loi martiale que Brigham Young avait proclamée à la nouvelle de l'approche de l'armée fédérale. La population, d'ailleurs, était sous l'influence d'une exaspération pouvant expliquer bien des choses. En finissant, le prisonnier racontait que, peu de jours après le massacre, le major Isaac C. Haight, sous-ordre de W. Dame dans le district militaire du Iron, l'avait chargé d'aller à Salt Lake City rendre compte à Brigham Young de ce qui s'était passé, lui recommandant d'en assumer la responsabilité le plus possible et lui affirmant que cela lui mériterait une récompense du ciel; qu'en conséquence il s'était transporté auprès du président, mais que celui-ci, en entendant son récit, avait versé des larmes comme un enfant, tordant ses bras de désespoir et disant que cette horrible affaire serait une source de malheur pour les Mormons et qu'il aurait tout donné pour qu'elle n'arrivât pas. Lee serait alors rentré fort abattu et aurait rapporté à ses chefs le résultat de la mission dont ils l'avaient chargé.

Le ministère public refusa d'accepter cette déposition, dans laquelle apparaissait d'une manière trop évidente le manque de bonne foi du prisonnier, qui s'était, en effet, bien gardé de compromettre d'une façon quelconque les personnages occupant les situations les plus élevées dans la hiérarchie de l'Église.

Du reste, sur les cinq membres qui composaient son conseil de défense, tandis que Spicer, Bishop et Hog disaient tous trois hautement vouloir avant tout sauver leur client, quoi qu'il pût advenir aux autres coupables, Sutherland et Bates, avocats en titre de l'Église, et qui, manifestement, avaient imposé leur concours, paraissaient n'avoir qu'un but : éviter à tout prix que le président fût incriminé. C'était assurément à la pression qu'ils

avaient exercée sur Lee, pendant qu'il rédigeait sa confession, qu'il fallait attribuer le caractère par trop partial et incomplet de sa déposition.

Le lundi 19, la cour se réunit et le greffier fit l'appel des témoins cités par l'accusation; il y en avait un peu plus d'une centaine, dont les deux tiers étaient présens. Le marshal reçut l'ordre de veiller à ce qu'ils fussent tenus à l'écart, hors de la salle d'audience, jusqu'à ce qu'ils eussent été interrogés, et la défense fut avisée d'avoir à remettre la liste des témoins par elle assignés, pour que la même mesure fût prise à leur égard. Puis l'audience fut ajournée au lendemain. Le mardi 20, le *district attorney* Carey introduisit un nouvel acte d'accusation, incriminant Lee, Dame et sept autres individus, conjointement, de meurtre et d'association illégale. Dans le premier, Lee et Dame avaient été accusés de meurtre seulement, et l'on avait craint que la défense n'en profitât pour empêcher d'importantes dépositions de se produire. Le reste de la journée fut donné aux défenseurs pour examiner ce nouveau document.

Vers le soir, le bruit d'une complication probable courut, le marshal des États-Unis ayant été prévenu que les avocats de la défense se préparaient à user d'un moyen adroit pour entraver l'action du ministère public : des plaintes avaient été dressées contre un certain nombre de témoins cités par l'accusation, et on disait que des mandats d'arrêt allaient immédiatement être lancés contre eux. Le marshal, sans perdre une minute, prit les mesures exigées par les circonstances; il fit amener chez lui, pour le mettre à l'abri, Klingensmith, celui de tous les apostats dont les dépositions paraissaient devoir être les plus dangereuses pour le parti de l'Église; puis il prévint le conseil de la défense qu'il avait garanti de toute poursuite, de toute arrestation, les témoins présens, et qu'il les protégerait à tout hasard; il fit aussi savoir que, si quelque juge de paix lançait un mandat d'arrêt et si quelque constable tentait de l'exécuter, l'un et l'autre seraient incontinent arrêtés et conduits devant le commissaire des États-Unis; enfin, il nomma six officiers de police supplémentaires, qui prêtèrent le serment nécessaire.

Le 21, dès l'ouverture de l'audience, la défense commença, mais sans succès, par provoquer trois incidens dilatoires; puis Lee fit connaître qu'il *plaidait non coupable*. Par le premier chef d'accusation, Lee, Dame et sept autres individus étaient chargés du meurtre de John Smith et de celui d'un nombre considérable d'hommes, de femmes et d'enfans, en un lieu désigné et à une date déterminée. Au nom de la défense, Sutherland demanda que Dame et Lee fussent jugés ensemble. Le ministère public s'y

opposa, et la cour ordonna que les causes seraient disjointes. Les défenseurs demandèrent alors jusqu'au lendemain pour examiner si, en présence du nouvel acte d'accusation, ils seraient en mesure de soutenir le procès. Cela leur fut accordé.

La journée du jeudi 22 fut consacrée à la composition du jury. Douze noms furent extraits de l'urne, les individus appelés vinrent prendre place au banc qui leur était réservé; quelques-uns furent récusés, soit par la défense, soit par le ministère public: ils furent remplacés, et le jury finit par se trouver composé de quatre Gentils: Josephus Wade, J.-C. Heister, Paul Price, John Brewer, et de huit Mormons: Isaac Duffin, John Knight, George F. Jarvis, Milton Daley, John C. Duncan, James C. Robinson, John J. Chidester, Ute Perkins sr. On leur fit prêter serment et on les confia à la garde du marshal.

Il a paru nécessaire, jusqu'ici, d'entrer dans de nombreux détails, afin de permettre une appréciation exacte des préliminaires du procès et des difficultés qu'il fallut surmonter pour que la justice pût suivre son cours. Il est moins utile de s'appesantir sur le procès lui-même, qui prit des proportions considérables, et il suffira d'en signaler les points les plus intéressans, dans les dépositions principalement.

Le vendredi matin 23 juin, le *district attorney* Carey, s'adressant aux jurés, leur fit un exposé des faits que l'on connaît; puis il fut procédé à l'audition des témoins.

Les deux premiers, Robert Keyes et Asahel Bennett, donnèrent seulement des détails sur l'aspect du théâtre du massacre quelques semaines après que celui-ci eut été consommé.

Philipp Klingensmith fut ensuite appelé. La défense s'étant opposée à ce qu'il fût entendu parce qu'il était sous le coup d'une accusation de meurtre, le *district attorney* déclara renoncer à exercer des poursuites contre lui. Klingensmith parla alors, et sa déposition fut particulièrement accablante pour Lee. Lors de l'arrivée du convoi des Arkansais dans l'Utah, il était évêque, dit-il, mais n'occupait aucun grade dans la milice. Il avait assisté au conseil qui s'était tenu à Cedar City et où avait été discutée la question de la destruction des émigrans. A ce conseil étaient présens : Haight, Higbee, Morrell, Allen et quelques autres. On n'était pas tombé d'accord et la séance avait été levée. Le lendemain, il se rencontra avec Haight, Higbee et Joël White : comme — ainsi qu'il l'avait fait la veille — il protestait contre le massacre des émigrans, on décida que, accompagné de Joël White, il irait demander au Président de laisser passer le convoi paisiblement. En se rendant chez Brigham Young, ils aperçurent dans un champ John D. Lee, qui, s'étant enquis du but de leur voyage, leur dit

qu'il avait quelque objection à ce qu'il fût fait droit à leur requête. Ils rencontrèrent, à leur retour, Allen, et faisant allusion à ce qui venait de se passer à Parowan : « Le sort en est jeté, leur dit celui-ci : les émigrans sont condamnés, » et il ajouta que Lee avait reçu des chefs réunis à Parowan l'ordre de marcher avec la milice, que Joël White serait, sans doute, envoyé à la Pinto Creek pour transmettre la révocation de l'ordre donné précédemment, de laisser passer le convoi.

Trois jours plus tard, Klingensmith se trouvant avec quelques autres chez Mc Farlane, Haight entra et leur annonça que, d'après les nouvelles venues du camp la nuit précédente, les choses n'avaient pas marché ainsi qu'on l'espérait et que l'on demandait des renforts. Haight partit alors pour Parowan, afin de prendre des instructions; là, Dame lui commanda d'user de ruse pour déloger les émigrans et de n'épargner que les tout petits enfans. Le témoin se rendit lui-même à la ville, et devant la maison de Ira Allen, il entendit Higbee disant aux gens réunis en cet endroit : « Venez, vous êtes commandés pour marcher, *armés et équipés conformément à la loi.* » Il prit en conséquence son cheval et son fusil, et se mit en route avec Charley Hopkins, Higbee, Willis, Sam Mc Murdy et d'autres encore. La petite troupe atteignit à la nuit le ranch de Hamblin; elle y trouva Lee avec quelques hommes. Lee appela Klingensmith, lui montra une lettre renfermant, prétendait-il, des ordres venus de Parowan, lui expliqua que les émigrans étaient si solidement fortifiés que ce ne serait que par un stratagème qu'on pourrait en avoir raison et ajouta qu'il s'en chargeait. On se mit en marche vers le cours d'eau près duquel étaient campés les Indiens et la milice venue du comté de Washington. Arrivé là, Lee fit former le cercle à la troupe et lui adressa quelques mots. Klingensmith cita les noms de plusieurs des hommes présens, entre autres celui d'un individu nommé Slade qui se tenait avec lui en dehors du cercle. Ils échangèrent leur opinion sur le massacre qui se préparait; tous deux s'accordaient à dire que ce serait un crime épouvantable, mais qu'il n'y avait aucun moyen pour eux de se soustraire à l'obligation d'y prendre part.

Klingensmith fit ensuite, avec une profusion de détails, un récit terrifiant du carnage, récit fréquemment interrompu par les murmures de l'auditoire; puis le témoin, continuant sa déposition, dit qu'ayant reçu l'ordre de s'occuper des enfans, il se rendit à l'endroit où se trouvaient les chariots; il fit une description sommaire de l'horrible spectacle qui s'était présenté à sa vue, et avoua qu'il eut hâte de s'y dérober en emmenant les malheureux orphelins, dont quelques-uns étaient blessés. Il ne revit

pas Lee à Cedar City, mais seulement plus tard, à Salt Lake.

Le conseil pour la défense, à cet instant, s'opposa à ce que le témoin répondît à la question qui lui fut posée sur la conversation qu'il avait alors eue avec Lee. Un long débat s'ensuivit, et la cour finit par décider qu'elle pourrait accepter à titre de témoignage les déclarations du prisonnier tendant à l'incriminer lui-même.

Le témoin donna de nombreux renseignemens sur le partage du butin, puis il dit que Lee avait été envoyé à Brigham Young pour lui rendre compte des événemens, que quelques jours après, à Salt Lake City, il retrouva le messager et que celui-ci l'informa que le président était au courant de toute l'affaire. Le lendemain Lee, Charley Hopkins et Klingensmith se rendaient chez Young qui leur faisait le meilleur accueil et, en les congédiant, leur recommandait de ne rien dire du massacre à personne et de n'en même pas parler entre eux. En terminant sa déposition, le témoin ajouta qu'il ignorait comment les Indiens avaient été amenés à prendre part à la tuerie, mais qu'il avait su par Allen et Joël White, que des instructions avaient été données à Lee, à l'effet de se rendre à la Pinto Creek où se trouvaient les Peaux-Rouges et de les réunir. Il affirma ne connaître le nom d'aucune des victimes et ne savoir si l'ordre d'exécuter le massacre émanait de George A. Smith, commandant de la légion de Nauvoo, de l'Utah du sud. Lee avait le commandement, sur le terrain, des troupes dont W. H. Dame était le colonel, John M. Higbee le lieutenant-colonel et Isaac C. Haight le major.

L'interrogatoire de Klingensmith dura jusqu'au samedi matin. Il parut, à diverses reprises, avoir une certaine répugnance à parler, mais il répondit avec un grand accent de vérité à toutes les questions qui lui furent adressées et toujours après avoir mûrement réfléchi. Cinq individus ayant, comme lui, pris part au massacre, furent amenés à la barre; aucun n'avoua qu'il avait tiré sur les émigrans; lui seul ne s'en cacha pas et dans l'interrogatoire contradictoire que lui fit subir le juge Sutherland, comme celui-ci lui disait : « Je suppose que vous avez tiré par-dessus la tête de ces malheureux? — Non, répondit-il, j'ai bien tiré sur l'homme qui m'avait été désigné et j'ai lieu de penser que je l'ai tué. »

Cet interrogatoire contradictoire n'eut d'autre résultat que de donner à Klingensmith l'occasion de faire connaître quelques nouveaux faits intéressans.

Il dit qu'en 1857 il était évêque de Cedar City; comme tel, ses fonctions consistaient à veiller aux intérêts matériels de la communauté, à la perception de la dîme, à la surveillance des

labours; son autorité était limitée au temporel; il était sous les ordres de Isaac C. Haight, président de son district. Lorsqu'au conseil tenu à Cedar City, il avait été question de la destruction du convoi, aucune raison n'avait été mise en avant, il en fut étonné, et ce fut là, d'ailleurs, qu'il apprit les ordres venus d'en haut, portant défense de communiquer avec les émigrans. Ni durant ce conseil, ni plus tard, bien qu'il désapprouvât la mesure, il n'osa y faire une opposition sérieuse, parce qu'il eût risqué sa vie. Sa longue expérience autorisait ces craintes, et d'autres, qui pensaient comme lui, agirent de la même façon. Cette assertion provoqua une protestation de W. W. Bishop, un des avocats de la défense : il déclara qu'aux États-Unis on aurait quelque peine à admettre l'existence d'un état de choses tel que l'homme, occupant le second rang dans la région, eût pu être forcé de tremper ses mains dans le sang, pour mettre à l'abri sa vie, qui eût été en danger s'il eût refusé d'obéir et de participer à un assassinat.

Joël M. White fut interrogé ensuite, et sa déposition confirma celle de Klingensmith sur tous les points. En ce qui le touchait personnellement, White dit que Haight l'avait envoyé à la Pinto Creek porter une lettre destinée à Richard Robinson, chargé de la surveillance des Indiens, l'informant que ceux-ci devaient laisser passer les émigrans sans les molester. Il ne savait pourquoi cet ordre avait été révoqué. Lorsque Higbee lui commanda de se rendre aux Mountain Meadows où un combat s'était engagé entre les Indiens et les émigrans, il lui répondit qu'il n'avait pas de fusil; il dut, néanmoins, marcher avec sa charrette pour aider au transport des hommes et des vivres; il ignorait, à ce moment, si on allait secourir les Indiens ou le convoi. Il ajouta qu'une semaine environ avant le passage de celui-ci, des émissaires étaient venus exciter l'animosité des habitans, en racontant, entre autres choses, que les Arkansais avaient empoisonné la rivière Corn Creek et il affirma que ce fut Lee qui fit aux Peaux-Rouges la distribution du bétail leur revenant, comme part du butin.

Une femme, Anne Eliza Hog, sourde mais non pas muette, — on eut occasion de le constater, — succéda à Joël White. Elle déclara avoir assisté à un meeting provoqué par Lee, la veille du départ de la milice. A cette réunion, Lee tint les discours les plus violens, faisant remarquer que les Mormons avaient déjà assez souffert par le fait des Gentils à Nauvoo, et ailleurs; que le président Haight avait refusé de recevoir leurs délégués; et qu'il valait mieux en finir avec eux. Cette motion fut votée par acclamation et la milice partit le lendemain matin. Cinq jours plus tard, les hommes rentrèrent et, dans une nouvelle réunion, Lee rendit

compte de l'expédition ; il raconta qu'il avait couru de sérieux dangers, ses vêtemens ayant été traversés par deux balles, au moment où il allait déployer le drapeau de parlementaire. Le récit qu'il fit des faits, — du moins tel que le rapporta Anne Eliza Hog, — concordait absolument avec les témoignages recueillis précédemment. En finissant, Lee dit avoir tué un homme et un enfant, d'un même coup de feu, mais qu'il n'était pas responsable du sang innocent ainsi versé ; la faute en était à l'homme qui tenait l'enfant dans ses bras et s'était refusé à le lui livrer. Anne Eliza habitait Fort Harmony, dans le comté du Iron ; elle y vit trois ou quatre des orphelins qui avaient été épargnés, mais l'un d'eux, un petit garçon, ayant montré du doigt l'assassin de son père — un Indien qu'il voyait porteur des vêtemens dont celui-ci avait été dépouillé, — l'infortuné disparut un beau jour et personne oncques n'en entendit parler. Lee avait, du reste, formellement recommandé qu'on ne fît jamais aucune question à ces enfans, dans l'espérance que le souvenir des événemens s'effacerait de leur mémoire.

Les dépositions de Thomas D. Willis, John H. Willis, William Matthews, William Young, Samuel Pollock, John Sherratt, William Bradshaw, — qui raconta que venu au rassemblement de la milice avec une pelle et sans fusil, il fut bafoué et renvoyé, — de Robert Kershaw et d'autres encore, confirmèrent les accusations portées contre Lee.

Durant ce défilé des témoins, il se produisit deux incidens.

Le premier eut son origine dans une discussion qui s'éleva entre Baskin et Sutherland pendant l'interrogatoire contradictoire auquel était soumis Samuel Pollock et occupa la Cour pendant deux heures. Les sympathies de Pollock étaient très visiblement acquises à l'accusé, dont les défenseurs avaient constamment cherché à obtenir, tant de lui-même que des différens témoins, des dépositions sur ce qui avait pu être dit, soit par les uns, soit par les autres, tandis que Carey avait toujours dirigé les interrogatoires de façon que les réponses portassent uniquement sur les faits. Les efforts de la défense pour obtenir des témoignages sur les propos qui avaient été tenus, à aucun moment des débats, ne se manifestèrent plus énergiquement que dans l'interrogatoire de Pollock par Sutherland, dont le but était de démontrer que la responsabilité du massacre incombait aux Indiens qui, — prétendait la défense, — étaient les maîtres de la situation et avaient forcé, par leurs menaces, les blancs à prendre part aux meurtres commis. Citant de nombreuses autorités à l'appui de sa thèse, Baskin soutint que, sauf les cas bien déterminés de défense personnelle, de défense de propriété ou d'accident, tuer un homme est toujours un

crime ; que nul ne peut invoquer qu'il a été contraint, pour se justifier, d'avoir versé le sang d'autrui ; que le devoir de chacun est de sacrifier sa vie plutôt que de disposer de celle d'un individu inoffensif. Il contesta qu'il fût permis de produire devant un tribunal des paroles ou des actes tendant à justifier un meurtre et cela, parce que l'homme qui médite un assassinat a toujours le soin de prendre les précautions nécessaires pour cacher le mobile qui l'a guidé, pour éviter le châtiment qui le menace. Il dit, enfin, qu'il est toujours permis d'admettre la déposition d'un homme se chargeant lui-même, parce qu'il n'est pas vraisemblable que cet homme cherche à se porter préjudice personnellement ; mais qu'on ne peut accepter les dires d'un meurtrier, soit avant le crime, soit au moment du crime, parce que ses paroles peuvent n'avoir eu d'autre objet que d'égarer la justice. — La Cour sanctionna la manière de voir de Baskin.

Le second incident fut amené également par le juge Sutherland, dans la journée du mercredi. Il demanda à la Cour la permission de donner lecture d'un certificat de médecin, qu'il venait de recevoir de Salt Lake City, par le télégraphe, constatant que la santé de Brigham Young et celle de George A. Smith ne leur permettaient pas de se déplacer. Il ajouta que notification avait été faite à Carey que le lendemain à midi, M. William Clayton, un *notary public*, recevrait les dépositions de ces deux personnages et qu'en même temps, Carey avait été invité à donner à Salt Lake City procuration à un attorney, pour être présent aux dépositions des témoins absens et interroger ceux-ci contradictoirement ; il offrait de payer le prix des télégrammes ainsi que les honoraires de l'attorney et demanda à la Cour de requérir Carey de désigner ce mandataire. Carey s'opposa à ce que la requête de Sutherland fût admise et la Cour décida qu'elle était irrégulière et inconvenante : les officiers du Gouvernement qui assistaient à l'audience représentaient le peuple américain ; ils n'avaient pas à se trouver à Salt Lake City à la date et à l'heure indiquées ; Sutherland n'avait aucun droit de requérir le District attorney de désigner un délégué, alors que ses subordonnés l'assistaient dans des poursuites exercées par lui ; la défense d'ailleurs ne pouvait invoquer un cas subit et de force majeure, il y avait près de deux semaines que le procès était commencé, et non seulement elle avait eu amplement le temps de réunir tous les témoins qui pouvaient lui être nécessaires, mais elle s'était elle-même déclarée prête pour le procès ; si les témoins appelés par elle lui faisaient défaut, elle n'avait qu'à s'en prendre à elle-même, mais il n'était pas possible de s'écarter des règles ordinaires de procédure.

L'audition des témoins cités par le ministère public avait duré du vendredi 23 juillet au mercredi 28 ; à l'ouverture de l'audience, le vendredi suivant, Wells Spicer prit la parole au nom de la défense. Il prononça un discours très travaillé, plein de réticences, et commença par passer assez légèrement sur les faits qui précédèrent le massacre, puis, quand il arriva au drame des Mountain Meadows, il s'écria que d'accord avec le ministère public, il pensait qu'il n'y avait pas d'expressions assez fortes pour stigmatiser, comme il convenait, un crime qui rivalisait avec tout ce que l'histoire pouvait offrir de pire comme perfidie et cruauté. Des Indiens avaient massacré le convoi et, malheureusement, parmi ces véritables bouchers, il y avait eu aussi des blancs obéissant à un mot d'ordre émanant d'une autorité si absolue et si redoutée que nul n'aurait songé à résister. L'orateur n'entendait pas, disait-il, envelopper toute la communauté dans une même réprobation ; il admettait que, comme dans toute société, il y avait parmi les Mormons des bons et des méchans, mais le fait même pour les Saints du dernier jour d'habiter un pays frontière et constamment menacé, l'attrait du péril et de la vie d'aventure, devaient naturellement amener dans le sein de leur Église une foule de gens capables de tous les forfaits. A son avis, parmi les blancs qui avaient participé au massacre, il était deux catégories : ceux qui par pure férocité, au mépris des lois, et foulant au pied toute crainte, devinrent des assassins, puis ceux qui, soumis à l'abject esclavage sous lequel tous les sectateurs du prophète courbaient la tête, en tuant, obéirent à un cruel mandat qu'ils n'avaient pas osé repousser. Citant la Bible, il parla de peuples mis à mort par l'ordre de Dieu, mais il se hâta d'ajouter que jamais il n'aurait l'audace de laisser entendre que les meurtres commis aux Mountain Meadows eussent été perpétrés pour apaiser la colère céleste : il y avait assurément eu quelque autre motif, motif bien impérieux, qui avait contraint les coupables au crime. Quant à Lee, sa présence sur les lieux était incontestable, mais il n'existait pas un soupçon de preuve qu'il eût frappé une seule des victimes.

Expliquant les origines du drame, Spicer dit que les émigrans avaient été amicalement accueillis d'abord, mais que le convoi malheureusement était en grande partie composé de jeunes gens venus de l'Arkansas, trappeurs et chasseurs, dont la conduite avait fini par soulever l'animosité des habitans, déjà très montés par l'approche des troupes fédérales. Arrivés à la Corn Creek, les Arkansais eurent des difficultés avec les Indiens Pah-Vants, et de ces difficultés qui amenèrent une collision, résulta le massacre. Selon l'orateur, si les émigrans n'avaient pas eu maille à

partir avec les sauvages, ils eussent traversé le Territoire sans souffrir de dommage. Revenant à son client, il exalta l'héroïsme dont il avait fait preuve, affirmant que seul au milieu de ses coréligionnaires paralysés à la fois par la terreur que leur inspiraient leurs dangereux alliés, les Indiens, et par les ordres terribles qu'ils avaient reçus, il éleva la voix contre cette tuerie et qu'il ne se tut que lorsque, le menaçant de son rifle, Higbee lui imposa silence.

L'heure de la suspension de l'audience arriva avant que Spicer n'eût terminé. Son discours, jusque-là, avait profondément mécontenté ses collègues, dont deux au moins avaient surtout en vue d'empêcher, à tout prix, que le président Young fût incriminé, et qui considéraient la défense de Lee comme tout à fait accessoire. L'argumentation de Spicer accusant successivement les ordres du président, l'émotion causée par l'approche de l'armée de Johnston, la collision avec les Indiens suscitée par les émigrans, avait paru très faible et très décousue. Aussi, à la reprise de l'audience, Spicer dut-il se contenter de lire quelques lignes élaborées par l'un de ses collègues, dans lesquelles il revenait partiellement sur ses assertions du matin, et quand il eut achevé, il laissa les membres du jury fort perplexes et se demandant à quelle conclusion il avait voulu venir.

L'audition des témoins cités par la défense commença par celle de Jesse N. Smith, parent du prophète-martyr et de George A. Smith. Il déclara que dans le courant du mois d'août 1857, il avait fait une tournée dans les divers centres de l'Utah, avec George A. Smith qui prêchait et profitait de l'occasion pour recommander à ses auditeurs d'épargner leurs grains et de n'en point donner à leurs animaux, comme nourriture. Jamais il ne l'entendit faire allusion au convoi des émigrans; lui-même céda à ceux-ci du sel et de la farine, quand ils passèrent à Parowan. Vers le 10 septembre, il fut mandé par le colonel Dame, qui avait entendu dire que les Arkansais avaient été attaqués par les Indiens et qui désirait l'envoyer aux informations. Il se rendit, en conséquence, à Cedar City avec Édouard Dalton; il n'y entendit que des rumeurs confuses concernant cette attaque, mais à Pinto on tenait la nouvelle comme certaine; ayant été avisé, en même temps, qu'il y avait quelque danger à se rendre sur les lieux, il revint à Parowan le 12 septembre, rapporter ce qu'il avait appris à Dame qui ne fit aucune observation.

Silas S. Smith, frère du témoin précédent, confirma la déposition de celui-ci, en ce qui touchait les recommandations faites par George A. Smith de ne point donner de blé aux bêtes; il ne l'entendit jamais conseiller de ne pas vendre de vivres aux émi-

grans. Étant venu camper avec son frère, George A. Smith et l'évêque Farnsworth à la Corn Creek, où se trouvait déjà établi le campement des Arkansais, quelques-uns d'entre eux vinrent s'asseoir près de leur feu, leur firent diverses questions sans importance et demandèrent s'il y avait quelque chance pour que les Indiens mangeassent de la viande d'un bœuf qui gisait mort près de là. Quarante-huit heures plus tard, il arriva à Beaver où il dépassa le convoi des émigrans, puis rentra chez lui à Paragoonah, dans le comté du Iron. Quelques jours après il fut requis par le colonel Dame pour se rendre avec dix hommes au secours des émigrans qui avaient des difficultés avec les Indiens, près de Beaver. En y arrivant, il trouva les premiers abrités derrière leurs chariots disposés en corral. Il parvint par une distribution de viande de bœuf à apaiser les Indiens, qui prétendaient que quelques-uns de leurs guerriers avaient été tués par les émigrans et voulaient laver cet affront dans le sang. Lorsqu'il partit, il croyait l'affaire arrangée, et depuis, n'eut aucun rapport avec le convoi. Il était capitaine dans la milice. Il n'entendit jamais discuter le sort des émigrans qui lui parurent des gens peu recommandables, mal disposés pour les Peaux-Rouges et qui juraient et blasphémaient de la façon la plus épouvantable.

Elisha Hoops, le troisième témoin, déposa qu'il habitait Beaver en 1857 et qu'il connaissait George A. Smith, Jesse N. Smith, l'ex-évêque Farnsworth ainsi que diverses autres personnes marquantes de l'Église. Il accompagnait les Smith au mois de septembre et se trouvait au campement de la Corn Creek lorsque plusieurs émigrans vinrent causer et demander où ils pourraient trouver de l'herbe et de l'eau pour refaire leur bétail. Un bœuf mort gisait entre les deux campemens, et au moment où les Smith se mettaient en route avec le témoin, celui-ci vit un médecin allemand, de petite taille, qui faisait partie du convoi, sortir un poignard à poignée d'argent, le plonger à trois reprises dans le corps du bœuf, puis prendre une fiole pleine d'un liquide légèrement coloré et verser ce liquide dans les trous faits par le poignard. Le témoin n'eut plus occasion de revoir le convoi.

Procédant à un interrogatoire contradictoire, Baskin ne tarda pas à mettre Elisha Hoops dans le plus grand embarras. Répondant aux questions qui lui étaient posées, Hoops dit que les Smith et l'évêque Farnsworth étaient déjà montés dans leur voiture quand le médecin allemand avait procédé à son opération, qu'il ne savait pas si ses compagnons l'avaient vue, mais qu'ils ne la leur avaient pas signalée ; que dix minutes ou un quart d'heure après, des Indiens étaient venus proposer un marché au docteur, sans doute parce qu'ils avaient besoin de la peau du bœuf pour en

faire des mocassins et qu'ayant fini par donner quelques peaux d'antilopes en échange, ils s'étaient mis en devoir de dépouiller l'animal. Baskin fit observer au témoin, que, sans appuyer sur ce qu'il y avait d'étrange à ce qu'il se fût trouvé des acquéreurs pour un objet qui allait évidemment être abandonné sur place, il était surpris que, malgré qu'il partît, selon son dire, justement au moment où le médecin allemand venait de verser le contenu de sa fiole, il eût pu voir le marché se conclure et les Peaux-Rouges dépouiller le bœuf. Ainsi mis au pied du mur, Hoops prétendit qu'un accident étant survenu au harnais de l'un des chevaux de la voiture qu'il conduisait, son départ s'était trouvé retardé d'une demi-heure, mais quand on lui demanda quelle était la partie du harnais qu'il avait fallu réparer, pris à l'improviste, il se troubla, et de question en question, on arriva, au grand dommage de la défense, à la démonstration que le témoignage d'Elisha Hoops avait été acheté.

La déposition de Brigham Young mérite d'être rapportée dans ses parties essentielles. « Son âge : 75 ans ; malade depuis quelque temps déjà, l'état de sa santé lui interdisait de se rendre à Beaver. En 1857, il était gouverneur du Territoire, — par suite, surintendant des Affaires indiennes, — et président de l'Église de J.-C. des Saints du dernier jour. Toute communication régulière entre l'Utah et les États-Unis avait été interrompue par le gouvernement fédéral qui avait, en outre, envoyé des troupes, dans le dessein avéré de détruire le mormonisme. Autant que ses souvenirs lui permettaient de l'affirmer, il n'y avait plus dans le Territoire, de juge des États-Unis. Il avait entendu vaguement parler, vers la fin de l'été, du passage d'un convoi venant de l'Arkansas, se rendant en Californie ; mais il n'avait jamais su que les émigrans eussent été mis en demeure de s'éloigner de Salt Lake City et, en tout cas, il n'avait jamais donné d'ordre à cet effet. Il n'avait pas été interdit aux habitans de céder du grain aux émigrans pour leur nourriture personnelle, mais ils avaient été avisés de ne pas leur en vendre pour leur bétail, parce qu'en prévision des événemens qui se préparaient, il était nécessaire de veiller à ce que le pays fût largement approvisionné. Il n'avait appris la destruction du convoi que quelque temps après le massacre et seulement par de vagues rumeurs. Deux mois plus tard, Lee vint le trouver à son cabinet, pour l'entretenir des Indiens qui s'agitaient et menaçaient les établissemens des blancs ; l'évêque lui parla alors du massacre, mais dès les premiers mots il l'arrêta : ce qu'il avait appris par la rumeur publique lui suffisait ; il reculait devant le sentiment de l'impression pénible que n'auraient pas manqué d'éveiller chez lui les détails qu'il soupçonnait. Philipp Klingensmith ne se trou-

vait pas avec Lee, lors de la visite de celui-ci, et Brigham Young n'avait aucun souvenir que le premier lui eût jamais parlé du massacre, ni que lui-même eût donné des instructions à Klingensmith touchant les dépouilles des émigrans; il avait toujours ignoré et ignorait encore l'emploi qui en avait été fait. Il n'avait pas, en tant que gouverneur, ordonné une enquête et traduit les coupables devant la justice, parce qu'un autre gouverneur venait à cette époque d'être nommé par le président des États-Unis, que ce gouverneur était en route pour prendre possession de son poste, et parce qu'il n'y avait pas de juge des États-Unis dans l'Utah. Peu de temps après l'arrivée du gouverneur Cumming, il avait prié celui-ci de prendre avec lui le juge Cradlebaugh, du District sud, offrant de leur prêter son concours pour procéder à une enquête et amener les coupables devant la justice. Vers le 10 septembre 1857, il avait reçu de Isaac C. Haight, ou de John D. Lee une communication concernant le convoi des Arkansais, — il avait recherché ce document, mais ne l'avait pas retrouvé, — et en réponse, il avait écrit à Isaac C. Haight qui remplissait les fonctions de président à Cedar City, de laisser non seulement cette troupe d'émigrans, mais tous les convois analogues, traverser paisiblement le Territoire et de calmer les Indiens hostiles qui voudraient leur faire un mauvais parti. »

Cette déposition singulièrement maladroite de la part d'un homme aussi avisé et où Brigham Young faisait si bon marché de ce pouvoir autocratique dont tout le monde le savait investi, restera comme la preuve écrasante de la complicité du président dans le massacre des Mountain Meadows, complicité dont paraît cependant douter l'historien Hubert Howe Bancroft.

Quant à George A. Smith, sa déposition était fort courte : après y avoir dit qu'il avait 58 ans, que la maladie l'empêchait de paraître devant la Cour, il déclarait qu'en 1857 il était un des douze apôtres de l'Église de J.-C. des Saints du dernier jour, qu'il n'occupait aucune autre position officielle et n'avait aucun grade dans la milice; il certifiait qu'il n'avait pris part à aucun conseil auquel auraient assisté W. H. Dame, Isaac C. Haight et autres, où il aurait été question d'attaquer le convoi massacré dans le courant de septembre 1857. En un mot, il tenait pour fausses toutes les accusations portées contre lui.

L'audition des témoins était terminée. — Le mardi 3 août, le juge Boreman prit la parole et, s'adressant aux jurés, leur expliqua les devoirs que la loi leur imposait, les articles du Code criminel applicables en la circonstance, et leur rappela qu'ils étaient libres, qu'ils ne dépendaient que de leur conscience. Il insista sur ce qu'ils étaient seuls juges des faits exposés devant eux et du degré

de créance que méritaient les divers témoignages. Il leur dit que le massacre des Mountain Meadows était sans analogue dans les fastes des temps modernes et chez les peuples civilisés, que les hommes qui avaient commis cet exécrable forfait avaient montré une férocité vraiment diabolique; puis il fit remarquer que le crime n'était pas contesté, non plus que le lieu où il avait été commis, ni la date, et il ajouta que le prisonnier amené devant le jury était accusé non seulement d'avoir été un des acteurs du drame, mais aussi de l'avoir dirigé. D'autres, tels que Dame, Haight, Higbee, Adair, Wilden, Jukes, Klingensmith, Stewart, avaient également été accusés, mais en ce moment, John Doyle Lee, seul, était en cause ; le jury n'avait pas à s'occuper si ses complices seraient arrêtés à leur tour et mis en jugement; il était raisonnable de penser que cette mesure de justice ne se ferait pas attendre, mais actuellement, il le leur répétait, il s'agissait uniquement pour les jurés de prononcer si John Doyle Lee était innocent ou coupable. Après cet exorde, le juge Boreman entra dans un examen minutieux de tous les faits sur lesquels les jurés allaient être appelés à prononcer, donnant tous les éclaircissemens qui lui paraissaient utiles sur les points qui pourraient sembler obscurs, tant en ce qui concernait l'appréciation du degré de culpabilité, qu'en ce qui touchait la peine encourue, et il termina en adjurant le jury de prononcer son verdict sans avoir égard aux influences extérieures, selon sa conscience, en se rappelant que c'était là son devoir vis-à-vis du prisonnier comme du pays tout entier.

Le lendemain, mercredi 4 août, le *district attorney* Carey prit la parole au nom du ministère public. Rappelant successivement tous les témoignages produits contre John D. Lee, il prouva qu'il y avait eu préméditation de sa part ; que des ordres mystérieux et redoutables avaient été donnés ; que la thèse rendant les Indiens responsables du massacre était aussi peu soutenable qu'était absurde l'histoire du bœuf empoisonné, qui aurait été la cause du conflit entre les émigrans et les Peaux-Rouges ; enfin il se demanda s'il existait un parti politique ou une organisation théocratique qui consentirait à assumer la honte de justifier ce massacre, s'il y avait un seul homme qui serait prêt à venir à cette barre, dire : « Rendez la liberté à ce prisonnier ! » Il affirma qu'il ne croyait pas que ce fût possible et conclut en demandant aux jurés de prononcer le verdict qui s'imposait à leur conscience.

Le juge Sutherland répondit le premier pour la défense. Après les lieux communs ordinaires sur la peine de mort, après avoir reconnu que le massacre des Mountain Meadows était un crime épouvantable, sans précédent, qu'il n'y avait pas de châtiment suffisant pour les individus coupables d'un si horrible forfait, il

demanda au jury s'il se croyait assez complètement éclairé par les témoignages produits. Il fit observer que l'on n'avait pas cité tous les témoins que l'on aurait dû appeler et que parmi ceux qui avaient déposé, seuls, Klingensmith et White avaient eu à répondre sur les faits qui s'étaient déroulés sous leurs yeux, comme sur ce qu'ils avaient dit et ouï dire avant de se rendre aux Mountain Meadows, pendant qu'ils s'y trouvaient et postérieurement. Les autres personnes entendues avaient été invitées à se borner à la narration des faits, soit que, témoins cités par le ministère public, elles eussent eu à subir un interrogatoire contradictoire dirigé par la défense, soit qu'elles eussent été citées par celle-ci. Et malgré cela, il n'avait pas été possible de prouver qu'il y eût eu, entre les gens incriminés, une entente ayant un autre but que de sauver les émigrans qui avaient survécu et d'enterrer les morts. Il fit remarquer que l'attaque, à la suite de laquelle le convoi s'était couvert par un retranchement, était survenue inopinément du fait des Indiens; puis, essayant toujours de mettre en cause ceux qui se trouvaient nommés dans l'acte d'accusation, il constata que tous n'étaient pas venus de la même localité, qu'ils ne campaient pas tous ensemble, et prétendit en tirer la preuve qu'ils n'avaient pu se concerter. Il montra les Indiens disparus le jour où les Arkansais se confièrent aux Mormons et, à l'insu de ceux-ci, placés en embuscade. Il demanda où était la preuve que Lee eût conçu le plan abominable dont on l'accusait, et affirma que les Mormons avaient été aussi surpris que les émigrans par l'agression soudaine des Peaux-Rouges. Lee, d'ailleurs, était avec la tête du convoi, à ce moment; il n'avait rien pu voir et s'était hâté de mettre les enfans à l'abri. Puis l'orateur chercha à prouver le peu de confiance que devaient inspirer les confessions de Philipp Klingensmith et de Joël White qui, de leur propre aveu, avaient pris part au massacre; il s'efforça de montrer que de nombreuses divergences s'étaient produites dans les dépositions relatives aux ordres qu'on prétendait avoir été donnés par Lee et à la formation des Mormons marchant en file avec les émigrans. Il conclut en disant que seuls, exaspérés contre les Arkansais qui avaient empoisonné les viandes laissées derrière eux et l'eau des rivières, les Indiens étaient les auteurs du massacre; que les Mormons n'étaient accourus que pour essayer de s'interposer; qu'après la capitulation négociée par Lee, ils avaient cru que les Indiens s'étaient rendus à leurs prières, mais que traîtres, comme toujours, les Peaux-Rouges s'étaient rués sur les émigrans qui défilaient devant eux désarmés; que, par son courage et son adresse, Lee avait réussi à sauver les enfans et que ce qui avait pu être arraché aux Indiens,

du pillage du convoi, avait été déposé entre les mains des autorités de l'Église, pour subvenir à l'entretien des orphelins, héritiers indiqués des victimes.

Le juge E. D. Hog prit la parole après Sutherland, pour montrer les contradictions qu'il constatait dans les différentes dépositions. Son plaidoyer fut court, mais W. W. Bishop qui le remplaça parla pendant plus de cinq heures : il commença par attaquer avec la plus grande violence la déposition de Klingensmith, puis il tourna ses foudres contre le témoin lui-même, le comparant à Caïn errant sur la terre, marqué au front du stigmate du meurtrier. Il fit ensuite observer que parmi les orateurs qui l'avaient précédé, quelques-uns avaient manifesté leur étonnement en constatant l'obéissance aveugle dont avaient fait preuve les gens incriminés; il déclara qu'il n'y avait là aucun sujet de surprise pour quiconque connaissait la discipline rigide imposée par l'Église. Il taxa d'inconvenante l'observation du ministère public affirmant aux jurés que le monde avait les yeux fixés sur eux; seule, leur conscience devait les guider dans le prononcé du verdict dont dépendait la vie du prisonnier. La péroraison ne fut qu'une longue flatterie à l'adresse du jury, la glorification des sentimens dont il disait le savoir animé : elle excita les applaudissemens de l'auditoire composé presque exclusivement de Mormons, et le marshal fut obligé d'intervenir, pour rappeler à l'ordre les assistans.

Le dernier mot appartenait au ministère public qui, par l'organe de R. N. Baskin, commença par prendre sévèrement la défense à partie. L'orateur dit que, si un étranger avait entendu les attaques portées contre le peuple des États-Unis et ses attorneys, il aurait été en droit de se demander : « Qui donc était en accusation ici? » Puis, revenant à la cause, R. N. Baskin constata que le fait du massacre, odieux en lui-même, révoltant par les détails, était établi, reconnu; il parla de l'organisation de la légion de Nauvoo, corps de troupe qui offensait la conscience publique, qui n'était qu'un instrument brutal entre les mains du despotisme de l'Église et qui faisait partie intégrante de celle-ci, ses officiers les plus élevés en grade étant en même temps revêtus des plus hautes dignités ecclésiastiques. Le recueil des lois de l'Utah en main, il prouva que jusqu'à l'année précédente, leur exécution était confiée aux autorités mormonnes, que le marshal du Territoire, chargé des poursuites criminelles était nommé par le même pouvoir; que les *Probate Courts* exerçaient leur action concurremment avec les *Courts* de District des États-Unis. En 1874, seulement, un acte du Congrès investissant le District attorney des États-Unis du pouvoir d'exercer les poursuites, avait changé le système judi-

ciaire. Les autorités mormonnes étaient donc seules responsables du temps écoulé depuis le crime commis aux Mountain Meadows, sans que les coupables eussent été poursuivis et déférés à la justice. Ce crime était à la fois un crime de lèse-civilisation et de lèse-humanité; c'était donc à juste titre que, dans cette enceinte, il avait été dit que le monde civilisé avait les yeux sur le jury. Ce n'était pas le spectacle du prisonnier pendu que désirait le pays, il voulait voir son honneur vengé. La défense avait prétendu que le ministère public demandait la condamnation de Lee parce qu'il était un Mormon. Cette assertion était une insulte à l'intelligence des jurés. L'orateur passa ensuite en revue les témoignages et les témoins, et s'attacha plus particulièrement à la personnalité de Klingensmith. Qui était-il? Un ancien évêque mormon. En raison de sa haute situation, il avait été un des principaux auteurs du crime et sa déposition avait été en butte spécialement à toutes les attaques de la défense, parce qu'il avait avoué sa participation au massacre. Toutes ses réponses, marquées au coin de la vérité, n'avaient été faites qu'après mûre réflexion; toutes avaient été corroborées par les déclarations des autres témoins. Les avocats de Lee avaient demandé quel emploi pouvait donc bien remplir un pareil homme? L'orateur allait les éclairer sur ce point : Klingensmith jadis avait été estimé bon pour devenir un évêque polygame, pour aider à l'*établissement du royaume*, pour exécuter les ordres de ses supérieurs, pour tuer et piller sur un commandement de Brigham Young, le serviteur élu de Dieu. Tant que sa soumission ne s'était pas démentie, il avait été reconnu apte à gravir tous les degrés de la hiérarchie de l'Église, jamais un mot n'avait été prononcé contre lui. Mais maintenant qu'il avait secoué les chaînes de la servitude, qu'il témoignait de son repentir en déchargeant sa conscience du poids qui l'oppressait, il n'était plus qu'un monstre haïssable! Revenant à l'accusé, R. N. Baskin montra que tous les témoignages étaient d'accord pour prouver que c'était Lee qui avait amené les émigrans à capituler et il demanda au jury s'il était admissible que ce fût dans l'intention d'arracher les Arkansais à la poignée d'Indiens qui les entouraient, qu'il avait engagé ces malheureux à mettre bas les armes, à lui confier leurs enfans et à marcher à la mort, sur une file.

Si les Indiens avaient forcé les Mormons à participer au massacre, il était bien probable qu'à leur tour les Mormons eussent été les victimes de leurs sauvages alliés et durant les jours qui suivirent, on n'eût pas vu les Peaux-Rouges venir, sans exciter ni étonnement, ni crainte, laver paisiblement, dans les fossés de Cedar City, les vêtemens souillés de sang de ceux qui avaient

succombé. Puis l'orateur appuya sur la visite de Lee, Higbee et Klingensmith au président, visite durant laquelle un rapport circonstancié des événemens ayant été fait à Brigham Young, alors gouverneur du Territoire et *ex-officio* surintendant pour la surveillance à exercer sur les Indiens, celui-ci s'était contenté de donner à Klingensmith l'ordre de remettre à Lee le dixième du butin qui avait été recueilli et de faire marquer à la marque de l'Église le bétail qui lui revenait, après quoi il s'était borné à recommander à ses visiteurs de ne parler du massacre à personne et d'éviter de s'en entretenir entre eux.

Baskin affirma que certainement, sur la terre entière, il n'existait pas une autre communauté où, pendant 18 ans, un pareil attentat n'eût été l'objet d'aucune poursuite et où, par son silence, le peuple se fût en quelque sorte déclaré le complice des auteurs de cet exécrable forfait; qu'il n'y avait pas de société régulièrement organisée où il pût publiquement être enseigné que tuer était un devoir envers Dieu. Il reconnut que la Constitution garantissait la liberté religieuse (1), mais que ses auteurs n'avaient pas entendu, sous cette étiquette, garantir la liberté de commettre des crimes; il adjura le jury de faire abandon de ses sympathies et de prononcer le verdict qu'imposaient les témoignages recueillis; enfin il conclut en disant que parmi les jurés il y avait des Mormons; qu'en général ceux qui appartenaient à cette secte avaient perdu tout sentiment viril, abdiqué toute volonté, et que c'était avec tristesse qu'il avouait ne pas s'attendre à ce que ceux-là fissent leur devoir d'hommes libres et probes.

Le jury se retira alors pour délibérer. Il demeura en séance trois jours, au bout desquels il déclara ne pouvoir se mettre d'accord. — Il y avait eu, dit-on, neuf voix pour l'acquittement et trois pour la condamnation, le chef du jury, J. C. Heister, un Gentil, ayant selon toute apparence voté avec les huit jurés mormons.

Devant cette impossibilité d'arriver à un verdict (2), le jury fut congédié et Lee reconduit à la prison, pour y attendre le moment où il serait de nouveau mis en jugement.

IV

Une année s'écoula avant que les poursuites fussent reprises. Le procès recommença à Beaver, devant la cour du District, pré-

(1) « Le Congrès ne pourra établir une religion d'État, ni défendre le libre exercice d'une religion... » (Art. I des *Art. additionnels et Amendemens à la Constitution des États-Unis d'Amérique.*)

(2) Aux États-Unis, pour la condamnation ou l'acquittement, l'unanimité est nécessaire.

sidée encore par le juge Boreman et dura du 13 au 20 septembre 1876. Cette fois, les autorités de l'Église avaient décidé d'abandonner le prisonnier à son sort, et les jurés mormons avaient reçu des instructions en conséquence.

Entrer dans le détail de ce second procès n'offrirait qu'un minime intérêt et exposerait à des redites inutiles. Il convient, toutefois, de citer la déposition de Samuel Mc Murdy, qui affirma avoir vu l'accusé tuer une femme de sa main, achever deux ou trois des blessés qui se trouvaient dans les chariots et ordonner la mort de deux jeunes filles, qui s'étaient échappées et que ramenaient des Indiens, envoyés à leur poursuite.

Reconnu coupable, John Doyle Lee fut condamné à la peine capitale et l'exécution fixée au 26 janvier 1877.

Les poursuites contre William H. Dame, Isaac C. Haight et les autres individus compris dans l'acte d'accusation furent abandonnées.

Lee interjeta appel, mais la Cour suprême ayant confirmé le jugement, usant des droits que lui conféraient les lois de l'Utah de choisir le genre de mort, il demanda à être fusillé.

L'exécution eut lieu à dix heures du matin, sur le théâtre même du crime.

Des voitures amenèrent le détachement armé, le prisonnier, le marshal des États-Unis, William Nelson, le District attorney, et quelques autres personnes. Descendu de voiture, Lee s'assit sur un cercueil grossier fait avec des planches de sapin, qu'on avait déposé au pied du tumulus élevé à la mémoire des victimes du massacre et, avec un calme extraordinaire, il attendit que tous les préparatifs fussent achevés. Alors le marshal, ayant lu l'ordre d'exécution, se tourna vers le condamné et lui demanda s'il n'avait rien à dire. Celui-ci se leva, jeta les yeux autour de lui et, sans que sa voix dénotât la moindre émotion, déclara qu'il n'avait pas grand'chose à ajouter à ce qu'il avait dit déjà : une victime était nécessaire, et c'était lui qui avait été désigné ; pendant trente ans, il s'était complu à satisfaire aux volontés de Brigham Young, et dans quelques instans, il allait recevoir sa récompense! Mais il ne craignait pas la mort et demandait seulement à Dieu de le recevoir dans sa miséricorde. — Puis il s'associa à la prière d'un pasteur méthodiste agenouillé près de lui, échangea une poignée de main avec chacun des assistans, se laissa bander les yeux et, s'asseyant sur le cercueil, face au peloton d'exécution, il demanda aux soldats de le viser au cœur. Quelques secondes après, une détonation se faisait entendre et John D. Lee s'affaissait foudroyé.

Dans un écrit précédant de peu de jours sa fin tragique, il

avait reconnu sa culpabilité, mais il y avait affirmé, une dernière fois, que l'ordre d'exécuter le massacre émanait de Brigham Young. Celui-ci protesta énergiquement, comme il l'avait fait précédemment, contre cette accusation renouvelée au seuil de la tombe. Peut-être, en dépit de ses dénégations, eût-il été appelé ultérieurement à donner la preuve de son innocence, mais s'il était coupable, il échappa à la justice des hommes : il mourut en effet du choléra, quelques mois plus tard, le 29 août 1877.

En terminant le récit de cet épisode détaché de l'histoire des Mormons, il convient de constater que, si le mormonisme existe encore aujourd'hui, il a été fort amendé... au moins en apparence, et a cessé d'être un danger.

Progressivement, le Congrès a ramené à des proportions compatibles avec la morale la somme de liberté accordée aux Saints du dernier jour, pour se conformer aux prescriptions de leurs lois religieuses.

Ces réformes ont naturellement rencontré une violente opposition chez les intéressés, mais, — et le fait étonnera peut-être, — elles ont aussi été vivement combattues, aux États-Unis, par un grand nombre d'esprits éclairés qui, malgré leur peu de sympathie pour les coreligionnaires de Brigham Young, pensaient que toute immixtion dans les affaires de l'Église, fondée par Joseph Smith, risquerait de porter une atteinte au principe fondamental de la liberté des cultes, inscrit dans la Constitution. A Washington, un groupe important parmi les législateurs partageait si bien cette opinion que la loi mettant fin à la polygamie, devenue exécutoire en 1887, — qui revisait la loi de mars 1882, édictée elle-même pour remplacer celle de 1862, restée sans effet, — n'a été votée au Sénat que par 37 voix contre 13 ; il y a eu 26 abstentions, et elle a passé sans recevoir l'approbation du président des États-Unis. C'est là un nouvel et intéressant exemple de ce profond respect de la Constitution qui, ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer, distingue le peuple américain ; c'est aussi la preuve de l'existence de ce sentiment si vif de la liberté, en quelque sorte inné chez lui, mais trop rare chez nous, qui apprend à chacun à respecter les opinions d'autrui.

LOUIS DE TURENNE.

LA DOCTRINE ARTISTIQUE

DE

RICHARD WAGNER

Je voudrais essayer de définir brièvement la doctrine artistique de Richard Wagner telle qu'il l'a conçue et énoncée lui-même, ou du moins qu'elle se dégage pour moi de l'étude attentive de tous ses écrits. Mais avant tout, je dois prévenir le lecteur que ce que j'entends par la doctrine artistique de Wagner ne consiste ni dans une certaine tendance musicale, ni dans un système d'art précis et combiné de toutes pièces. Wagner, d'ailleurs, ne se faisait pas faute de railler la soi-disant tendance wagnérienne. « Ce que peut bien être ma *tendance*, écrivait-il dans les dernières années de sa vie, c'est ce que je ne suis jamais parvenu à découvrir. » Il conseillait aux jeunes musiciens « d'éviter toutes les Écoles, et en particulier l'École wagnérienne. » Et pour ce qui est de son système, il s'en est expliqué en termes très nets, dans la conclusion du plus considérable de ses écrits, *Opéra et Drame:* « Celui qui a compris mon livre de telle sorte, dit-il, qu'il a cru que je voulais y exposer un *système* arbitrairement inventé, et devant désormais servir de modèle, celui-là, sans doute, n'a pas voulu me comprendre. »

La doctrine artistique de Richard Wagner ne consiste pas non plus dans une série de réformes et d'innovations techniques. Certes l'œuvre de Wagner est riche en leçons de technique, et pour le musicien, et pour le poète, et pour le dramaturge. Mais, comme le dit encore Wagner, « il ne faut parler de technique qu'entre gens du métier : le laïque ne doit pas avoir à s'en occuper. » La

chasse aux motifs et aux réminiscences, la recherche, sous tous les accords, d'intentions subtiles et profondes, ce sont à coup sûr des passe-temps inoffensifs, et je ne nie pas qu'ils puissent à l'occasion être utiles ; mais ils n'ont rien à voir avec une doctrine artistique. Sans compter qu'il est toujours assez dangereux de vouloir déduire d'une œuvre d'art des leçons de technique trop absolues. Wagner lui-même l'entendait ainsi : qu'on se rappelle, par exemple, avec quelle réserve il a touché aux questions de technique toutes les fois qu'il a eu à parler de Beethoven, son seul vrai maître ! Et ne voit-on pas combien de dommage ont causé à l'art des temps modernes les œuvres sublimes de l'art grec, simplement parce que nous avons voulu en induire des leçons, c'est-à-dire des lois et des règles à notre usage, tandis qu'il n'y avait à en inférer qu'une seule leçon : et c'est, à savoir, que les hommes qui ont produit de tels ouvrages devaient se faire du monde une autre conception que la nôtre, et vivre d'une autre vie. Les Grecs étaient un peuple d'artistes, et nous ne le sommes point : voilà l'unique enseignement qui résulte pour nous de leurs œuvres.

La doctrine artistique de Richard Wagner, ce sont les principes généraux que, durant toute la seconde période de sa vie, il a obstinément, infatigablement, invariablement soutenus, par la parole et par l'action : c'est l'ensemble de ses idées sur la *destination de l'art*.

I

Dès le début de cette période, et jusqu'à la fin de sa vie, c'est dans l'art grec que Wagner a pris le point de départ de ses théories : non pas qu'il ait jamais eu la vaine intention d'emprunter à l'architecture, à la sculpture, à la musique, au théâtre grecs, des règles positives et permanentes ; mais parce que, suivant son expression, « les ruines elles-mêmes du monde grec nous enseignent à présent de quelle façon la vie, dans notre monde moderne, pourrait nous être rendue supportable. » Ainsi l'art véritable possède, d'après Wagner, une valeur si haute, que ses ruines elles-mêmes peuvent encore nous servir de leçon ; et non point pour nous apprendre à créer des œuvres d'art, mais pour nous montrer de quelle façon nous devrions réorganiser notre vie.

La vie, en effet, ne peut être « supportable » pour l'homme que dans une société où « l'art en constitue la fonction la plus haute ». Et tel n'est pas, assurément, le cas de notre société d'à

présent. L'art n'y est point la fonction la plus haute de la vie. Nous l'entendons plutôt comme l'entendait Rossini, qui donnait pour fondement et pour objet essentiel à tout art « de nous aider à tuer notre temps ». Tout ce qui s'élève aujourd'hui au-dessus de cette conception n'est encore que « des vœux, plus ou moins clairement exprimés, en fin de compte un nouveau témoignage de notre impuissance. » Et notre impuissance provient de ce que l'art moderne est un luxe, une chose superflue, « un art artificiel », faute de pouvoir s'appuyer sur la vie. « C'est de la vie seule que peut naître un besoin réel d'art, dit encore Wagner, et c'est elle seule qui peut fournir à l'art sa matière et sa forme. Pour qu'une œuvre d'art soit vivante, il faut qu'elle jaillisse directement de la vie. »

Ainsi la vie a besoin de l'art pour se réorganiser et « nous devenir supportable » : et l'art, de son côté, pour être la fonction suprême de la vie, doit puiser en elle sa matière et sa forme. Il y a là une de ces antithèses qu'on rencontre souvent dans les écrits de Wagner ; mais les deux thèses n'ont rien de contradictoire, et l'on découvre tout de suite leur liaison intime. Seules les conditions de notre vie moderne nous obligent à les séparer, par le fait de la séparation radicale qui s'est produite chez nous entre l'art et la vie. Si l'art avait continué à se développer harmonieusement, tel qu'il était au temps de la tragédie grecque (que Xénophon appelait « la véritable éducatrice de la Grèce »), nous n'aurions pas aujourd'hui une vie sans art et un art obligé de se maintenir en dehors de la vie : car l'action réciproque de l'art et de la vie aurait pu s'exercer librement. Mais nous subissons désormais les effets de cette « grande révolution de l'humanité, dont les premiers actes ont été la décomposition de la tragédie grecque et la dissolution de l'État athénien. » L'art est devenu si étranger à la vie, qu'il pourrait disparaître demain tout entier sans que la vie s'en trouvât modifiée. Et de là résulte que la doctrine artistique de Richard Wagner, pour une et homogène qu'elle soit, ne saurait s'exprimer qu'en deux thèses séparées. Tantôt, en effet, dans ses écrits, le maître considère l'art en fonction de la vie, et se demande quel devrait être son rôle dans une société bien organisée ; et tantôt il s'efforce, avec plus de détail encore, d'établir sous quelle forme et à quelles conditions « l'art pourrait devenir la plus haute fonction de la vie ». De sorte que, nous conformant au sentiment même de Wagner, nous diviserons en deux parties l'exposé de sa doctrine artistique, pour étudier tour à tour le rôle qu'il assigne à l'art dans la vie, et sa conception de l'œuvre d'art idéale.

II

Schopenhauer distingue, comme l'on sait, trois degrés dans la connaissance : la connaissance ordinaire, ou pratique, qui ne perçoit les choses que par rapport à nous; la connaissance scientifique, qui les perçoit dans leurs rapports entre elles ; et la connaissance artistique, ou « purement objective », qui, de la variété de leurs rapports, dégage toujours plus clairement l'essence des choses (1). Avant même d'avoir lu Schopenhauer, Wagner était arrivé à une conception pareille de la connaissance artistique.

Il ne l'a point exprimée, naturellement, en des termes philosophiques aussi précis; et peut-être même certaines des expressions qu'il en a données risqueraient-elles de nous paraître assez énigmatiques, si nous n'étions d'avance au courant de l'ensemble de sa doctrine : ainsi, lorsqu'il nous dit que « la science trouvera son accomplissement dans l'art, en même temps que sa rédemption. » Seul le philosophe pouvait fournir une claire définition logique de ce que l'artiste se bornait à sentir; mais pour Wagner comme pour Schopenhauer, la dignité de l'art se fonde sur ce fait, que la connaissance artistique est une connaissance « purement objective », et réalise, comme telle, la forme suprême de la connaissance.

Mais de même que le philosophe et l'artiste étaient parvenus à cette conception par des voies différentes, de même cette conception les a ensuite conduits dans des directions différentes. Schopenhauer ne se préoccupe que de son système de métaphysique : « La philosophie, dit-il, restera une entreprise vaine, aussi longtemps qu'elle ne substituera pas la connaissance artistique à la connaissance scientifique. » Mais Wagner, l'artiste qui, « même dans son art, ne cherchait que la vie » de cette conception de la connaissance artistique, a aussitôt conclu que « l'art devait être le véritable éducateur de la vie humaine. »

Il estimait que le sentiment artistique, à lui seul, produisait déjà une connaissance *purement objective*. « L'homme y parle à la nature, et la nature lui répond. Et ne comprend-il pas mieux la nature, dans cet entretien, que ne fait le savant à travers son microscope? Celui-ci ne comprend de la nature que ce qu'il n'a nul besoin d'en comprendre, tandis que l'artiste, dans la fièvre de

(1) Je ne connais aucun autre philosophe qui ait exprimé cette distinction aussi clairement que Schopenhauer; mais plus d'un, avant lui, l'avait pressentie. Kant, par exemple, distinguait déjà « les trois degrés de la connaissance », et Baumgarten plaçait dans la beauté le fondement de la connaissance philosophique.

l'inspiration, devine au contraire ce qu'elle a pour lui de plus nécessaire. Et la compréhension qu'il en a est d'une étendue infinie, et c'est une compréhension où ne saurait atteindre l'effort le plus vaste de l'intelligence abstraite. Ce que l'artiste comprend de la nature, en effet, c'est « l'essence même des choses, sous la variété de leurs rapports. » — « Il jette un cri : et dans le cri qui lui répond, c'est lui encore qu'il retrouve. Il perçoit, dans le sentiment artistique, ce que lui ont caché les distractions de la vie ordinaire, à savoir que son être intime ne fait qu'un avec l'être intime de toutes choses. » Et comme Wagner, suivant ses propres paroles, « ne cherche partout que la vie », voici la conclusion qu'il tire de sa théorie de la connaissance artistique : « La science, dit-il, si haute qu'on la conçoive, ne saurait jamais être appelée à agir directement sur l'âme d'un peuple; son rôle se borne à couronner une civilisation déjà établie; tandis que l'art, au contraire, a pour mission d'instruire le peuple, de former son âme. » La connaissance artistique apprend à l'homme à connaître la nature et à se connaître lui-même. Et, comme le disait Novalis, « seul l'artiste peut deviner l'énigme de la vie. »

Mais il importe de noter ici un point du plus grand intérêt. Cette haute portée qu il assigne à l'art, Wagner ne l'assigne pas à un art égoïste, individuel, isolé, né de la fantaisie personnelle, à l'art de luxe qu'est notre art d'à présent, destiné seulement à satisfaire les caprices d'esprits raffinés. Pour devenir l'éducateur d'un peuple, l'art doit d'abord sortir de ce peuple même : il doit être un art général, colleetif, répondant à des besoins artistiques communs. « Le véritable besoin d'art ne peut être qu'un besoin collectif », lisons-nous dans *Art et Climat;* et un chapitre de l'écrit *l'Œuvre d'art de l'avenir* porte en épigraphe : « Le peuple, force efficiente de l'œuvre d'art. » Dans un autre endroit du même écrit, Wagner nous dit plus expressément encore que, « pour que l'artiste crée une œuvre grande et vraiment artistique, il faut que nous tous nous y collaborions avec lui. La tragédie d'Eschyle et de Sophocle a été l'œuvre d'Athènes. » Wagner, on le voit, a repris la pensée de Gœthe : « C'est l'ensemble des hommes qui seul peut connaître la nature, et lui seul peut vivre ce qu'il y a dans la vie de purement humain. » Mais ici encore, Wagner ne s'en tient pas à une simple constatation théorique : il en conclut que c'est à l'art qu'incombe la mission de dégager, de la diversité des apparences et du conflit des intérêts, cette connaissance commune et cette vie commune qui seules pourront sauver l'humanité et rendre le monde « supportable ». Et voilà ce qu'il veut dire, lorsqu'il place « la rédemption de la science dans l'art » et « la rédemption de l'homme de l'utilité dans

l'homme de la poésie. » Il pense que, de même que c'est seulement dans un art supérieur que la communauté des hommes pourra prendre conscience d'elle-même, de même cet art supérieur doit naître des besoins artistiques de cette communauté tout entière, et exprimer sa vie.

Il ne s'agit point, naturellement, d'une synthèse abstraite d'élémens d'abord séparés. La connaissance artistique diffère de la connaissance scientifique en ce qu'elle est « purement objective ». Et ainsi la tâche de l'artiste ne consiste pas à composer un ensemble de choses qu'on aurait d'abord isolées, mais à pénétrer jusqu'à l'essence des choses, sous leur diversité apparente, et à saisir d'un seul coup leur profonde unité réelle. Ni l'analyse, ni la synthèse, n'ont donc rien à faire ici. La science est toujours obligée de sacrifier l'individu à l'espèce, et de se mouvoir ainsi dans l'abstrait. L'art, au contraire, suivant le mot de Schiller, « saisit directement l'individualité des choses ». Dans l'individu tel qu'il le crée, il parvient à révéler l'espèce : et non point par une série de combinaisons systématiques, par une accumulation systématique d'analogies et d'homologies; mais en nous faisant apercevoir, — par le libre développement d'une individualité vivante, par la suppression des singularités fortuites et la mise en valeur des caractères essentiels, — ce qui constitue l'unique contenu réel de cette *espèce*, dont la science ne nous donne jamais qu'une notion tout abstraite.

Il faut remarquer d'autre part que l'art est infiniment plus apte que la science à jouer un rôle collectif et universel. C'est seulement à l'étendue infinie de sa matière que la science doit le grand nombre de ses chercheurs. Par essence, elle est d'une nature égoïste. Entre elle et l'ensemble du peuple, il ne saurait y avoir de relations directes. Elle n'a point de patrie. Et le savant lui-même ne possède d'elle que la part qu'il s'en est personnellement acquise. Les plus belles conquêtes de la science ne sont encore que la propriété d'une caste : tandis que l'art véritable, l'art vivant, vient de la collectivité et y retourne. Si sublime que soit le génie d'un artiste, mille liens le rattachent toujours à la société qui l'entoure; et Wagner a pu dire en ce sens que « l'individu isolé ne saurait rien inventer, mais peut seulement s'approprier une invention commune ». Il n'a point cessé non plus de protester contre l'emploi courant, et à son avis trop commode, du mot de *génie*, pour désigner une force de création artistique qui lui paraissait plutôt collective qu'individuelle. Il n'admettait point qu'on considérât l'artiste comme un prodige tombé du ciel; il ne voyait en lui que la « floraison d'une puissance collective, floraison capable de produire à son tour des germes nouveaux. »

Et de même que les œuvres d'art ont besoin de cette puissance collective pour naître, c'est à elle aussi qu'elles retournent, car une œuvre n'est belle que si elle émeut d'autres âmes après celle qui l'a créée. « Le drame, disait-il, ne peut être conçu que comme l'expression d'un besoin de création artistique commun, et de ce besoin commun doit résulter pour le drame une sympathie commune. Lorsque l'une ou l'autre de ces conditions fait défaut, le drame n'a rien de nécessaire, et n'est qu'un produit accidentel. »

Ainsi l'art véritable doit avoir pour effet d'unir l'humanité. Il doit résulter de la collaboration de tous, et fournir à tous la joie la plus haute. Tel est cet art que Wagner aimait à appeler « l'art de l'avenir. » Et l'on peut voir dès maintenant à quel profond besoin de l'âme humaine il a mission de répondre. Lui seul, d'après Wagner, peut nous sauver de la complication, tous les jours plus grande et plus désastreuse, de notre vie sociale : de cette complication infinie où l'individu n'a plus même le sentiment d'être un homme, mais devient quelque chose comme un *homunculus* artificiel, l'élément infinitésimal d'un monstrueux mécanisme. N'est-il pas visible, en effet, qu'à mesure que notre civilisation avance, que notre science se développe, et que se complique l'organisation totale de notre vie, l'horizon de chacun de nous ne cesse pas de se rétrécir? D'année en année l'individu obtient une part plus petite, dans l'ensemble de la possession spirituelle de l'humanité. Déjà Schiller s'effrayait de cet émiettement : « Toujours condamné à ne tenir qu'un fragment de l'ensemble, disait-il, l'homme finit par ne devenir lui-même qu'un fragment. Ayant toujours dans l'oreille le seul bruit monotone de la roue qu'il fait tourner, il devient hors d'état de développer l'harmonie de son être ; et au lieu d'exprimer en lui l'humanité tout entière, il n'est plus qu'un reflet de ses affaires ou de sa science. » Et déjà aussi Schiller, comme Wagner, voyait dans l'art l'unique voie de salut : « Seul l'idéal, disait-il, peut ramener les hommes à l'unité. » Cette conception de la valeur éducatrice et rédemptrice de l'art me paraît d'ailleurs un trait distinctif de l'esprit allemand. Tandis que pour la plupart des écrivains français l'art n'était qu'un simple divertissement, Gœthe l'appelait « la magie du sage » ; Schiller lui attribuait le pouvoir de « rendre à l'homme sa dignité perdue » ; Beethoven disait de la musique « qu'elle donnait accès à un monde supérieur » ; et voici que Wagner définit l'art « notre unique salut dans cette vie terrestre. » La puissance d'expression nouvelle dont dispose désormais le poète-musicien se trouve répondre, d'après lui, à un profond besoin intérieur de l'humanité tout entière.

Comme une roue qui tourne sans cesse plus vite, le tourbillon de la vie nous roule, nous secoue, nous entraîne toujours plus loin du terrain ferme de la nature. Mais l'art apparaît : il délivre la pensée en la transportant de l'apparence dans la réalité; il rachète la science; il habitue l'homme à se faire de la nature une compréhension infinie; dans « l'homme de l'utilité », il réveille l'harmonie de son essence humaine; au philosophe il montre la voie de la connaissance purement objective; à ceux qui ont soif de liberté il apprend la manière de reconquérir leur dignité d'homme; enfin il ressaisit et conserve le cœur de la religion, et, uni à elle, il conduit l'humanité hors de « l'état de meurtre et de rapine organisé et légalisé », où la politique l'a amenée, il la conduit vers un état nouveau, vraiment conforme aux besoins profonds de sa nature. Telle est, d'après Wagner, la haute destination de l'art.

Nous aimerions à pouvoir suivre Wagner dans les détails de cette théorie, à voir, par exemple, comment l'art des Grecs, suivant lui, s'est trouvé détruit le jour où il a rejeté « ce qui formait son lien avec la communauté », c'est-à-dire la religion; comment l'art grec avait pour objet essentiel « d'exprimer ce qu'il y avait de plus profond et de plus noble dans la conscience populaire », tandis que ce qu'il y a de plus noble et de plus profond dans notre conscience est, au contraire, « la négation même de notre art d'à présent »; comment « l'art véritable ne peut naître que sur le fondement d'une moralité véritable », et comment un art supérieur ne peut devenir accessible au peuple que sur le fondement « du symbole religieux d'un monde parfaitement moral. » Il ne serait pas sans importance non plus que nous insistions sur la lutte constante de Wagner contre la façon de concevoir l'art comme une notion abstraite, et en général contre toute théorie esthétique qui prétendrait imposer ses conclusions à l'artiste. Mais la place nous est mesurée; et il nous suffira d'avoir indiqué les deux principes essentiels de cette partie de la doctrine artistique de Richard Wagner : le rôle éducateur, rédempteur de l'art, et la nécessité pour l'art supérieur d'être un art collectif.

III

Il nous reste à savoir maintenant sous quelle forme pourra se manifester cet art supérieur. La réponse de Wagner à cette question est d'ailleurs suffisamment connue : la forme la plus haute de l'art, pour lui, est le *drame*.

Mais ici encore nous devons commencer par établir une distinction, faute de laquelle la conception wagnérienne du drame

risquerait d'être comprise inexactement. Dans son écrit *la Poésie et la Composition*, daté de 1879, Wagner distingue trois degrés chez le ποιητής : le Voyant, le Poète et l'Artiste. Le Voyant est celui qui perçoit non pas l'apparence, mais l'essence des choses, « non pas la réalité, mais la vérité supérieure à toute réalité. » En lui s'incarne et se personnifie la connaissance inconsciente, involontaire, du peuple, cette connaissance artistique dont parle Schopenhauer. Aussi le Voyant a-t-il pour faculté principale « la faculté du peuple, la force d'invention », qui n'est au fond que la reconnaissance de cette « vérité » dont la vue nous est cachée par l'illusion de la « réalité ». En opposition avec celui qui invente sans le savoir, et sans le vouloir, le Poète, lui, est un créateur conscient. Et non seulement il a conscience de ce qu'il voit, mais il veut encore l'exprimer et le reproduire. Par là il est un Artiste : il l'est d'autant plus qu'il parvient à donner de sa vision intérieure une reproduction plus complète.

Les êtres mystérieux dont le Voyant sent d'instinct la présence autour de lui ; les voix qui lui parlent dans le vent, dans le tonnerre, dans l'eau ; les formes qu'il aperçoit dans les forêts ; les nuages, les rayons de la lune, le Poète les perçoit aussi, mais volontairement, et avec l'intention expresse de les *représenter*, c'est-à-dire de les montrer aux autres hommes, de « communiquer à autrui ses visions de Voyant. » Et, tout d'abord, il essaie de les représenter par le *récit*. C'est dans ce sens que Wagner a dit du conteur qu'il était le véritable poète. Mais son récit ne consiste pas seulement dans des mots traduisant des idées (1) : ses mots ont, en outre, une vie rythmique qui leur est propre ; ils sont accompagnés de certains gestes définis, et ils ne sont point *parlés* mais *chantés*, de telle sorte que dès l'origine le Poète se trouve être en même temps un acteur et un musicien (2). Et bientôt ces langages purement humains, la parole, le chant et le geste, ne suffisent plus au Poète, toujours préoccupé de reproduire d'une façon plus complète l'image de la nature qu'il porte en lui. Et le Poète devient un Artiste : il découvre que la vision qu'il espérait reproduire, par le moyen d'un simple récit, exige, pour être pleinement réalisée au dehors, tout un appareil de règles et de pro-

(1) Le célèbre philologue américain Whitney affirme que « c'est une erreur profonde de considérer la voix comme l'organe *spécifique* du langage : elle n'est qu'un de ses organes, entre maints autres. »

(2) On retrouve aujourd'hui encore, dans les principautés des Balkans, la trace vivante de ce qu'ont dû être nos premiers poètes. Dans ce pays, le barde continue à *chanter* les exploits des héros ; il s'accompagne sur la *guzla*, dont il joue aussi durant les pauses de son chant ; et sans cesse il change de ton et d'attitude, et donne à son visage des expressions nouvelles. L'ensemble est d'un effet dramatique si poignant que nous avons vu mainte fois la foule des auditeurs haleter et frémir d'émotion aux récits de ce poète, qui est resté un *poète* et n'est pas devenu un *artiste*.

cédés techniques. A ses premiers modes d'expression il en adjoint d'autres, ceux que lui fournissent l'architecture, la sculpture, la peinture, etc. Et un moment arrive, enfin où la primitive vision totale de la nature se divise, comme un rayon de lumière en entrant dans une chambre noire; les diverses formes d'expression, de plus en plus développées, se séparent; et de plus en plus elles s'éloignent de leur fonction première, qui était de reproduire, dans son ensemble vivant, l'image reflétée dans l'âme du Voyant. Et les arts, ainsi séparés, n'étant plus employés à l'œuvre de vie, ne sont plus que de l'artifice.

Mais, suivant le mot de Schiller, « si l'artifice nous a écartés de la nature, c'est à l'art qu'il appartient de nous y ramener ». Et pour nous ramener à la nature, il faut que l'art, à la façon d'une puissante lentille, rassemble de nouveau en un seul rayon ces fragmens de la lumière artificiellement séparés. L'œuvre d'art suprême sera donc celle qui, au lieu de s'adresser isolément à tel ou tel de nos sens, reprendra l'intention primitive de toute poésie, et, usant de tous les moyens d'expression dont elle pourra disposer, se proposera pour but de reproduire complètement, directement, la vision du Voyant.

Le Voyant percevait des formes, entendait des voix, assistait à l'évolution d'aventures diverses, et aucun de nos arts n'était en état de reproduire dans son ensemble cette image variée qu'il se faisait du monde. La poésie se bornait à décrire, la peinture à représenter, la musique à éveiller des sentimens et des émotions. Mais le drame tel que l'a rêvé Wagner, le drame n'est pas une forme d'art déterminée : c'est « la projection au dehors de cette image du monde que nous portons au fond de nous-mêmes. » En lui s'accomplit ce « retour à la nature par le moyen de l'art » qu'avait déjà pressenti Schiller.

Qu'on nous permette, à ce propos, de faire justice en passant de deux erreurs communément répandues, et qui attestent, l'une et l'autre, une singulière inintelligence de la doctrine artistique de Richard Wagner.

La première consiste à prétendre que Wagner aurait contesté aux arts particuliers leur raison d'être, et rêvé leur suppression au profit du drame. De nombreux passages de ses écrits prouvent assez clairement le contraire. Personne n'a parlé avec plus d'admiration de la peinture de paysage, des maîtres italiens de la Renaissance, des grandes époques de l'architecture (1). Il suffirait

(1) « Cet artiste aujourd'hui si négligé, l'architecte, c'est lui qui est proprement le *poète* des arts plastiques : son rôle par rapport au sculpteur et au peintre est le

d'ailleurs, pour réduire à néant cette affirmation, de rappeler le chapitre vraiment magistral consacré par Wagner, dans *Opéra et Drame*, à l'histoire de la littérature, ou encore tant de jugemens qu'il a portés sur la musique et les musiciens. Lui-même, aussi bien, se plaignait, dès 1850, de cette interprétation monstrueuse qu'on faisait de sa théorie. Un journal ayant affirmé qu'il « voulait proclamer la déchéance de la sculpture », Wagner écrivait à un ami que « les bras lui tombaient devant de pareilles insanités », et qu'il voyait bien que « ce n'était plus la peine désormais de parler ni d'écrire sur tous ces sujets. » Loin de rêver la déchéance des arts particuliers, il disait au contraire que « dans le drame, le peuple se retrouverait et retrouverait *chacun de ses arts.* » Le drame n'était pas pour lui une forme d'art spéciale, mais une œuvre commune à laquelle tous les arts devaient collaborer, sans cesser le moins du monde pour cela d'avoir, en outre, leur existence propre.

Et il n'est pas davantage exact de soutenir que Wagner ait projeté un « mélange des arts » où chacun des arts se trouverait détourné de sa destination naturelle. Personne n'a, au contraire, plus sévèrement condamné ce mélange des arts, ni plus rigoureusement affirmé le nécessité pour tout art de se restreindre au rôle qui lui revient en propre. Encore une fois, le drame n'était pas pour lui la combinaison des diverses formes d'art, mais une œuvre spéciale, un organisme homogène et complet, dont tous les élémens concourent, chacun par ses moyens propres, à une fin commune.

Ceci nous ramène à la définition du drame, qui n'est pour Wagner ni une branche particulière de la littérature, ni la réunion des arts divers, mais un essai de représentation totale de cette « image du monde qui se reflète dans l'âme du Voyant. »

Nous sommes aujourd'hui bien déshabitués de cette conception primitive du drame. Celui-ci n'est plus rien pour nous qu'un genre littéraire comme les autres; et ainsi s'explique que nous en soyons encore à nous demander s'il est vraiment possible d'appeler Wagner « un grand poète ». Encore la plupart de nos philologues et de nos esthéticiens répondent-ils à cette question par un « non » catégorique. Donc Wagner a pu créer dans sa jeunesse des figures comme le Hollandais Volant et Senta, comme Tannhæuser et Elsa; dans son âge mûr, une Isolde, un Wotan, une Brunehilde, un Hans Sachs, un Parsifal : et l'on se demande sérieusement si l'homme qui a créé toutes ces âmes immortelles

même que celui du poète par rapport au musicien et au metteur en scène. » (Wagner, *Gesammelte Schriften*, p. 21.)

était un vrai poète! Les Grecs n'auraient pas compris une semblable question, et nous avons l'espoir qu'un jour viendra où l'on cessera de la comprendre. Mais cet exemple nous fait voir comment Wagner a été amené à dire « qu'il s'agissait désormais d'une régénération complète de l'art, et que nos arts d'à présent n'étaient plus que l'ombre de l'art véritable. »

Cette régénération bienheureuse ne pourra avoir lieu que si nous revenons à la source de tout art, *au drame*, ressuscité avec le concours de tous les sens et l'emploi de tous les moyens d'expression. Et c'est de cet art régénéré que Wagner a pu dire que, « si nous l'avions, tous les autres arts trouveraient en lui leur justification. »

Mais le drame, à son tour, ne pourra réaliser ce haut idéal, il ne pourra devenir l'œuvre d'art suprême et universelle, et contenir à leur plus haut degré tous les autres arts, qu'à la condition expresse que son contenu soit *purement humain*. Il ne peut y avoir de drame parfait que le drame *purement humain*.

Le *purement humain*, c'est « ce qui exprime l'essence de l'humanité comme telle »; c'est ce qui est affranchi de toute convention, de toute formule historique ou locale; c'est ce d'où se trouve « exclu le particulier et l'accidentel ». Un drame historique, par exemple, ne saurait être un drame *purement humain*, et pas davantage une pièce dont le sujet reposerait sur telle ou telle conception conventionnelle de l'honneur. De même encore, « un sujet qui s'adresse exclusivement à l'intelligence », car le drame *purement humain* doit représenter l'homme tout entier, et admettre le sentiment en même temps que la pensée.

Cette théorie du *purement humain*, considéré comme la condition fondamentale du drame supérieur, est à mon avis la partie la plus importante de la doctrine artistique de Richard Wagner. Elle résume à elle seule l'essence entière du drame nouveau, de cet art dans lequel, suivant le mot de Wagner, « il y aura toujours à inventer du nouveau ». On a bien pu découvrir dans Aristote la trace d'une théorie analogue, et Wagner lui-même ne manque jamais de se rapporter à Eschyle et à Sophocle, « dont l'art *purement humain* est le plus magnifique héritage de l'histoire de la Grèce. » Mais c'était en tout cas une théorie complètement perdue, et Wagner aura eu le premier la gloire de nous la rendre si clairement exprimée.

Il est touchant, par exemple, d'entendre Schiller se plaindre, dans une lettre à Gœthe, de la nécessité où il est de s'en tenir au drame historique, et aspirer vers un « sujet purement passionnel et humain ». Il est curieux aussi de voir Gœthe protester

contre « l'envahissement de la poésie même par la pensée pure ». Et d'autre part, ne voyons-nous pas les musiciens s'efforcer durant deux siècles, depuis Peri et Monteverde jusqu'à Gluck, de revenir directement à la tragédie grecque? Leurs efforts, en vérité, sont restés vains; car ils essayaient de verser un vin nouveau dans de vieux vases, en voulant marier la musique moderne avec la poésie antique. Mais ces vains efforts n'en attestent pas moins une aspiration qui devenait sans cesse plus pressante et plus forte, chez les musiciens comme chez les poètes, une aspiration vers une forme d'art supérieure, où le poète et le musicien pourraient collaborer. Il leur manquait seulement la clef qui leur aurait ouvert ce royaume nouveau. Gluck disait que « le plus grand musicien ne pouvait encore faire que de médiocre musique, si le poète ne lui fournissait un sujet qui l'inspirât. » Et vers le même temps, Schiller affirmait que « le drame tendait vers la musique »; il racontait que ses idées poétiques naissaient toujours en lui « d'une certaine disposition musicale »; il écrivait à Gœthe: « J'ai toujours eu l'espoir que l'opéra pourrait nous rendre la tragédie antique sous une forme plus noble. » Gœthe, de son côté, rêvait « une action commune de la poésie, de la peinture, du chant, de la musique, et de l'art théâtral; » et il ajoutait: « Quand tous ces arts pourront agir en commun et se trouver réunis dans un même spectacle, ce sera là une fête à laquelle nulle autre ne se pourra comparer. » Les critiques, eux aussi, en Allemagne comme en France, exprimaient le même vœu. Lessing, par exemple, disait « que la nature lui paraissait avoir destiné la poésie et la musique non pas tant à être liées ensemble qu'à former un seul et même art. » Herder prévoyait une œuvre d'art « où la poésie, la musique, l'action et la décoration ne feraient qu'un. » Restait seulement à trouver la matière de ce drame nouveau, que pressentaient ainsi, depuis plus d'un siècle, les poètes et les musiciens. Cette matière, c'est Wagner qui l'a trouvée, quand il a donné pour sujet au drame idéal « le purement humain, dégagé de toute convention. »

IV

Un musicien seul, en vérité, pouvait apercevoir aussi clairement cette loi fondamentale du drame. Car de tous les arts humains la musique seule est, d'une manière exclusive, *purement humaine;* elle seule n'exprime jamais rien de spécial, d'accidentel, d'individuel. Comme le disait Wagner dans un de ses écrits de jeunesse, « ce que la musique exprime est éternel, infini et idéal; elle ne dit pas la passion, l'amour, le regret de tel ou tel indi-

vidu dans telle ou telle situation, mais la passion, l'amour, le regret mêmes. » Et ainsi la musique se trouve être la condition indispensable de cette limitation du drame au purement humain.

Je ne saurais avoir l'intention ici d'approfondir avec Wagner la philosophie de la musique. Wagner n'a fait d'ailleurs que reprendre à ce sujet les idées de Schopenhauer, dont il a fait, dans son écrit sur *Beethoven*, un développement plein de profondeur et de poésie. Mais sa théorie du drame poético-musical était arrêtée dans son esprit bien avant qu'il ne connût Schopenhauer ; et c'est elle seule qui nous importe aujourd'hui.

Il nous est cependant indispensable de rappeler ici, pour l'intelligence de cette théorie, que la musique, suivant Wagner, par l'inconcevabilité logique de son action, agit sur l'homme « à la façon d'une force naturelle, que l'on subit sans pouvoir se l'expliquer ». C'était déjà l'opinion de Gœthe : « La dignité de l'art, disait-il, n'apparaît nulle part aussi éminemment que dans la musique : car la musique n'a point de matière, elle est toute forme et toute substance ; et elle relève et ennoblit tout ce qu'elle exprime. » Les poètes romantiques allemands sont allés plus loin encore. Henri de Kleist considérait la musique comme « la racine de tous les arts », Hoffmann disait que « la musique ouvrait à l'homme un monde inconnu, un monde qui n'avait rien de commun avec celui que nous font voir nos sens. » Le monde inconnu dont parlait Hoffmann, c'est cette « image complète du monde » que Wagner place dans l'âme prédestinée du Voyant.

Comme il y a loin, de ces nobles jugemens des poètes sur le rôle sacré de la musique, aux théories de nos esthéticiens déclarant, avec le philosophe Herbart, que « l'essence véritable de la musique consiste tout entière dans les règles du simple et du double contre-point », et lui refusant en conséquence toute signification supérieure ! Déjà Schiller nous a appris que la musique avait sur lui le pouvoir de lui faire créer des formes vivantes. Et voici que Wagner, complétant son témoignage, nous révèle le véritable pouvoir de la musique. La musique, pour lui, est un organisme féminin, incapable de créer par lui-même des formes vivantes, mais qui devient, de tous les arts, le plus créateur, lorsqu'il est fécondé par le Poète-Voyant : c'est dans le drame seulement que la musique peut créer des formes. Et il en résulte, d'autre part, que le drame *purement humain* ne saurait se passer du secours de la musique.

« La musique, dit Wagner, ne doit pas entrer dans le drame comme un simple élément à côté d'autres. Il faut lui rendre son ancienne dignité, et reconnaître en elle non la collaboratrice, ni la rivale, mais la mère du drame. C'est en avant et non pas à

l'arrière du drame qu'est sa place. Elle chante, et ce qu'elle chante, elle vous le montre là-bas sur la scène. Elle est comme une aïeule qui révélerait à ses enfans, sous la forme de légendes, les mystères de la religion. »

Mais pour que la musique remplisse ce rôle, il faut qu'à son tour elle soit incorporée dans le drame. « Une musique qui voudrait être son objet à elle-même, exprimer à elle seule un objet défini, cesserait absolument d'être de la musique. Tout effort pour devenir d'elle-même dramatique et caractéristique ne peut avoir d'autre effet que de déposséder la musique de son essence propre. » Et non seulement la musique ne saurait être à elle seule le drame, mais elle est même hors d'état de créer aucune forme pour l'œil ou pour l'imagination. « Quand le musicien essaie de peindre, dit Wagner, il produit quelque chose qui n'est ni une peinture ni de la musique. » Personne n'a plus sévèrement jugé non plus la *musique à programme :* « Le programme, dit-il, aggrave encore la question du pourquoi, au lieu de la résoudre. Ce n'est pas lui qui peut exprimer la signification d'une symphonie, mais bien une action dramatique réalisée sur la scène. » Et l'on sait d'autre part que, dans les œuvres de Beethoven, Wagner a toujours vu des drames; il affirmait que ces œuvres sublimes ne sauraient être comprises si on les considérait comme de la musique pure. Mais d'autre part il n'a point cessé de soutenir que, pour heureuse et bienfaisante, et « nécessaire », qu'ait été l'*erreur* de Beethoven, ce maître admirable s'était trompé, en exprimant par la seule musique ce dont l'expression complète était réservée au drame. Erreur qui a été pour Wagner lui-même de l'effet le plus précieux : elle seule lui a révélé, en effet, le pouvoir profond de la musique. Car ce n'est pas Gluck, mais Beethoven, qui a enseigné à Wagner la voie du drame *purement humain*.

C'est là un point d'histoire assez important, et qui nous aide à comprendre la véritable fonction de la musique dans le drame.

Nous avons vu que la musique, livrée à elle seule, était incapable de créer des formes, ne pouvant ni peindre, ni décrire ni exprimer une action. Mais ce serait une erreur de penser que les mots, les idées, les vers puissent limiter et déterminer la musique. « Jamais les vers du poète n'y parviendraient, quand même ce seraient ceux de Gœthe ou de Schiller : cela n'est possible qu'au drame, en tant qu'il projette devant nos yeux le reflet de la musique, en tant que les mots et les pensées n'y servent plus qu'à la vie de l'action. » La tentative de Gluck pour adapter la musique aux paroles, si glorieuse qu'elle soit, n'a rien à voir ici; tandis que c'est, au contraire, « l'erreur nécessaire » de Beethoven

qui nous a révélé le pouvoir inépuisable de la musique. « Par son effort héroïque pour atteindre l'idéal nécessaire dans une voie impossible, Beethoven nous a montré l'aptitude infinie de la musique à atteindre cet idéal dans une voie où elle n'aurait plus besoin d'être que ce qu'elle est en réalité, l'*art de l'expression.* »

On comprend maintenant ce que voulait dire Wagner quand il rêvait d'un drame où « se trouveraient confondues dans une essence unique les figures de Shakspeare et les mélodies de Beethoven. » Et l'on devine pourquoi il nous dit qu'il aurait aimé à définir ses drames : « de la musique réalisée en action et rendue visible. »

V

Il nous reste à voir quel sera, dans ce drame idéal, le rôle des autres arts, et en particulier de la poésie. Wagner n'était nullement sur ce point de l'avis de Milton, qui croyait possible l'union « d'une musique sublime avec des vers immortels. » — « Le fait qu'une musique ne perd rien de son caractère quand on change les paroles qu'elle prétend traduire, disait-il au contraire, prouve assez clairement que la soi-disant relation intime de la musique et de la poésie est une pure illusion. Quand on entend des paroles chantées, à supposer même qu'on perçoive les paroles (ce qui, dans les chœurs notamment, est presque impossible), ce n'est pas à ces paroles qu'on fait attention, mais à la seule émotion musicale provoquée par elles chez le musicien. » Cette déclaration, venant de Wagner, pourra, au premier abord, surprendre plus d'un lecteur. Elle est en contradiction flagrante avec ce principe de Gluck « que l'objet de la musique est de soutenir la poésie. » Mais nous avons dit déjà que la conception wagnérienne du drame, loin d'être d'accord avec celle de Gluck, de ses prédécesseurs et de ses successeurs, comme on le répète communément, lui est au contraire tout à fait opposée. Wagner, d'ailleurs, dit encore dans un autre endroit que « toute réunion de la musique et de la poésie a nécessairement pour effet de dégrader cette dernière. »

C'est que, pour comprendre la théorie de Wagner, il faut toujours revenir à cette pensée de Lessing, que « la nature a destiné la poésie et la musique non pas à être liées ensemble, mais à former un seul et même art. » Ni la musique ni la poésie n'ont en effet pour objet, dans le drame wagnérien, de « se soutenir » l'une l'autre, mais elles doivent toutes deux agir en commun. La relation de la poésie et de la musique ne cesse d'être

illusoire que lorsque les deux formes d'art renoncent également à leur valeur absolue, pour se consacrer à une fin supérieure, qui est la création du drame. L'union idéale du poète et du musicien, Wagner la comparait toujours à celle de l'homme et de la femme : le poète féconde, le musicien enfante.

Cette comparaison contient en germe le programme complet du rôle destiné par Wagner à la poésie dans le drame. Déjà Rousseau avait insisté sur la nécessité de n'admettre dans le drame musical que « des idées très simples et en petit nombre ». C'est précisément au poète que revient cette tâche de simplification. Il doit simplifier en « concentrant sur un seul point des momens divers » ; il doit simplifier en éliminant tout ce qui est conventionnel, historique, accidentel ; il doit simplifier en ramenant les caractères à leurs lignes primitives et réelles. Et sa tâche de simplification doit s'étendre jusqu'au style. Il doit « réduire le nombre des mots accessoires, multipliés à l'excès par la complication de la phrase littéraire » ; il doit éliminer du discours « tout ce qui ne s'adresse pas au sentiment, mais à la seule raison » ; et c'est à ce prix qu'il pourra « en faire un langage purement humain ». Tel est le sens profond de cette parole souvent citée, et souvent mal interprétée, de Wagner : « En vérité la grandeur du poète se mesure surtout à ce qu'il sait taire. » Le poète, en effet, dit dès l'abord au musicien : « Fais jaillir ta mélodie, pour qu'elle coule à travers toute l'œuvre comme un torrent ininterrompu ; en elle tu diras ce que je tairai, parce que toi seul peux le dire : et moi, en me taisant, je dirai tout, parce que c'est moi qui te conduirai par la main. »

C'est que la musique a elle aussi son langage, « un langage nouveau, capable d'exprimer l'illimité avec une précision incomparable. » Ce langage a été développé, amené à la maîtrise parfaite de ses moyens par les grands symphonistes. Et aujourd'hui, « avec les symphonies de Beethoven, nous traversons la frontière d'une période nouvelle de l'histoire de l'art ; » et la dernière symphonie de Beethoven est « l'Évangile de l'art de l'avenir ».

Ainsi Wagner, tout en prenant le point de départ de sa théorie du drame dans la tragédie grecque, ne songe nullement à une résurrection de cette forme d'art disparue. Le *Dramma per musica* italien, tel surtout qu'il s'est développé dans les dernières œuvres de Gluck, constitue en une certaine mesure un essai de résurrection de ce genre ; mais pas du tout le drame de Wagner. Ce drame est au contraire fondé sur les dernières conquêtes de celui de tous les arts qui est arrivé le dernier à sa maturité : de la musique.

Et que l'on ne croie pas que ces sacrifices mutuels de la poésie et de la musique constituent le moins du monde une entrave pour ces deux arts. Certes il y a tout un genre de *beautés* qui sont de mise dans les arts isolés, et qui ne sauraient trouver leur emploi dans le drame (1). Mais, en revanche, la collaboration de la musique « donne au souffle de la poésie une plénitude incomparable; » et la musique à son tour trouve dans le concours de la parole « une fécondation indéfinie du pouvoir purement musical de l'homme. »

Outre la musique et la poésie, la mimique, la plastique, la peinture et maints autres arts concourent à l'achèvement du drame purement humain. Mais à vouloir fixer avec détail ce que doit y être leur rôle, on risquerait de tomber dans un excès de dogmatisme; mieux vaut, sur ce point, voir à l'œuvre Wagner lui-même, dans ses drames. Nous y trouverons notamment le *geste* muet promu, par la collaboration de la musique, à une intensité et à une puissance d'expression qui en font un des élémens constitutifs de l'action dramatique : ainsi, dans le *Rheingold*, le geste de Wotan élevant l'épée; dans *Tristan*, la scène de la coupe. Ailleurs, par exemple dans les scènes du temple de *Parsifal*, c'est le *tableau* qui acquiert toute l'importance d'un élément d'émotion dramatique, toujours grâce à la collaboration du poète, qui nous fait comprendre le sens défini du tableau, et à celle du musicien, qui nous en fait ressentir la portée pathétique. Enfin il n'y a pas une des œuvres de Wagner, depuis le *Hollandais Volant* jusqu'au troisième acte de *Parsifal*, où la *plastique* ne joue par instans un rôle capital dans le développement de l'action. Il importe seulement, au point de vue théorique, que ces arts divers se bornent toujours à remplir dans le drame la fonction spéciale que la nature leur a assignée, sans vouloir jamais empiéter l'un sur l'autre. Wagner, dans un passage de son *Œuvre d'art de l'avenir*, nous a indiqué la manière dont ces arts divers pourraient s'harmoniser dans le drame. « Se complétant sous mille formes diverses, tantôt ils agiraient tous en commun, tantôt deux à deux, tantôt l'un après l'autre, suivant les exigences de l'action dramatique, seule chargée de donner la mesure et la direction... Mais tous ne doivent avoir qu'une seule intention, qui est le drame lui-même. »

Le drame, c'est en effet le centre où tout doit converger.

(1) De là vient, soit dit en passant, l'impossibilité absolue de séparer, dans les drames de Wagner, le *texte* et la *musique*, et de les examiner d après les règles spéciales de chacun des deux arts.

Mais l'on peut se demander encore quelle devra être la matière de ce drame idéal, et quelles règles spéciales résulteront pour son *action dramatique* des conditions nouvelles où il aura à se produire. Une première règle en résultera directement : la nécessité de restreindre la matière de l'action dramatique au *purement humain*. Et du rôle particulier de la musique dans le drame, il résultera encore la nécessité pour le dramaturge nouveau de diriger son action beaucoup plus vers l'intérieur, vers le cœur et l'âme de ses personnages, que n'y était tenu l'auteur de drame simplement littéraire.

Mais en dehors de ces deux règles, dont la première seule a une valeur absolue, il n'y en a point d'autre qu'on puisse fixer avec rigueur. En essayant de préciser davantage la théorie de l'action dramatique, on courrait chance d'imposer des limites arbitraires et inutiles à l'infinie variété du génie créateur. C'est ce qui est arrivé à Wagner lui-même, dans son *Opéra et Drame*. Sous l'impression de son *Anneau du Nibelung*, qui l'occupait à ce moment, il a indiqué dans son livre comme nécessairement exigées par la définition du drame musical certaines limitations, — par exemple la suppression des chœurs, — dont il s'est lui-même dégagé dans ses œuvres suivantes. Et il y a encore maintes de ses observations, notamment sur l'emploi du mythe et de la légende, qu'il faut bien se garder de prendre pour des règles absolues. Le seul principe véritable du drame, lui-même l'a nettement formulé, en disant que « le drame devait revêtir sans cesse des formes nouvelles. »

VI

Ceci nous amène à une dernière question, fort importante, elle aussi, et encore plus difficile à résoudre : la question de savoir si nous sommes en droit de considérer les œuvres dramatiques de Wagner comme des exemples de ce drame dont il a exposé le plan dans ses écrits.

La question, à dire vrai, n'est difficile à résoudre que pour nous, et en raison de notre admiration pour ces œuvres magnifiques. Pour Wagner, la réponse n'avait rien d'embarrassant : ce n'est pas une fois, mais vingt fois, qu'il l'a formulée dans ses écrits. Et sa réponse était négative : il n'entendait nullement qu'on cherchât dans ses drames les exemples de sa théorie du drame.

Il ne se lassait pas de répéter que le drame, tel qu'il le rêvait, était « actuellement impossible ». Dans *Opéra et Drame*, il écrivait : « Personne ne peut être aussi clairement convaincu que

moi-même de cette vérité, que la réalisation du drame tel que je le conçois dépend de conditions qui la rendent actuellement impossible, non seulement à moi, mais à une volonté et à des aptitudes infiniment supérieures aux miennes. Elle dépend d'un état social, et par suite d'une collaboration collective, qui sont exactement à l'opposé de ce que nous avons à présent. » Et un an plus tard, en 1852, tandis qu'il était tout entier dans son *Anneau du Nibelung*, il écrivait à Uhlig : « A propos ! aie bien soin de protester contre l'accusation qu'on me fait de travailler à l'œuvre d'art de l'avenir : il faudrait pourtant bien que les sots apprennent à lire, avant de se mêler d'écrire ! » Il avait d'ailleurs, précédemment déjà, déclaré à Uhlig que « l'œuvre d'art de l'avenir ne saurait à présent être créée, mais tout au plus préparée. »

Ces divers passages prouvent, en tout cas, que la doctrine artistique générale de Wagner, et même sa théorie particulière du drame *purement humain*, doivent être considérées en dehors de son œuvre dramatique personnelle. Elles forment, comme le lecteur a pu s'en rendre compte, une partie organique de sa conception totale de l'univers.

Dans l'œuvre dramatique de Wagner, au contraire, le génie individuel domine tout le reste. Et Wagner a beau nous dire que, s'il a pu établir en théorie les élémens essentiels du drame *purement humain*, c'est « parce qu'il les a d'abord inconsciemment découverts dans la pratique de son art » : cette déclaration n'atténue pas l'erreur de ceux qui prétendent voir dans son œuvre un exemple complet et définitif de l'œuvre d'art de l'avenir, telle qu'il l'a conçue. Admettons plutôt, comme il le dit encore, que « l'œuvre d'art de l'avenir peut tout au plus aujourd'hui être pressentie. » Et il ajoute : « Seul le solitaire, dans son amer sentiment du tragique de cette situation, peut s'élever à un état d'ivresse assez complet pour tenter de réaliser l'impossible. »

Que Wagner a « réalisé l'impossible », c'est ce que nous sommes bien tenté de croire quand nous entendons *Tristan*, l'*Anneau du Nibelung*, *Parsifal*, et les *Maîtres Chanteurs*. Et ces œuvres incomparables nous donnent le clair « pressentiment » de ce que sera l'œuvre « collective » de l'art de l'avenir. Mais cet art lui-même, c'est de l'avenir seul que nous aurons à l'attendre.

Il ne faudrait pas croire, cependant, que, pour avoir été un « solitaire, », Wagner ait entièrement échappé à cette loi de « production collective » dont il faisait la condition nécessaire de toute véritable création artistique. L'art nouveau qu'il a créé, en effet, il ne l'a créé qu'avec la collaboration de tous les grands poètes et musiciens d'autrefois, et tout particulièrement des artistes de son

pays. Et c'est même, à nos yeux, sa vraie grandeur, qu'il n'ait pas été dans l'histoire un accident, un phénomène isolé, mais au contraire le produit direct et longuement préparé de toute l'évolution artistique du génie allemand. Le drame wagnérien est l'œuvre et la propriété des grands poètes et des grands musiciens de l'Allemagne : c'est en leur nom, sur leur ordre, que Wagner a parlé et qu'il a créé.

Tous les grands musiciens allemands ont été, en effet, des dramaturges. Les *Passions* et la *Grande Messe* de Bach prouvent assez l'énorme puissance dramatique du vieux maître; et il n'y a pas une de ses œuvres de pure musique où n'apparaisse son souci de l'accent et de l'expression. Pareillement Hændel; et Haydn lui-même n'échappe pas à cette règle. Gluck, qui, du genre faux du *Dramma per musica* a tiré des merveilles de force et de vérité dramatiques; Mozart, « ce suprême et divin génie », comme l'appelait Wagner, Mozart qui, en dépit de livrets abominables, dont il souffrait cruellement, et des fâcheuses conditions où il se trouvait, nous a laissé des *drames* immortels; enfin Beethoven, qui n'était rien qu'un dramaturge : tous ces maîtres paraissent avoir senti, d'une façon plus ou moins consciente, que quelque chose leur manquait pour réaliser pleinement leur idéal d'art. Et c'est ce qu'ont senti, de leur côté, les poètes, Wieland, Schiller, Gœthe, Lessing, Herder, Kleist, Hoffmann, et tant d'autres qui pourraient être considérés, eux aussi, comme les précurseurs du drame wagnérien.

Wagner n'est donc pas un génie isolé. Il est le dernier fruit du génie de sa race; et la forme d'art qu'il a instituée, résumé des aspirations séculaires des poètes et des musiciens allemands, cette forme ne doit pas s'appeler le *drame wagnérien*. Son nom véritable est : *le drame allemand*.

On parle couramment du drame grec, du drame anglais, de la tragédie française, du drame espagnol; et ces noms n'expriment pas seulement la nationalité des auteurs, mais un genre spécial, une forme déterminée du drame. Désormais, on pourra, dans le même sens, parler du *drame allemand*. Et ce drame sera celui dont Wagner nous a indiqué les règles, et fait pressentir la beauté, le drame poético-musical, *purement humain*.

HOUSTON STEWART CHAMBERLAIN.

LA
VIE POPULAIRE DANS L'INDE
D'APRÈS LES HINDOUS

II [1]

LA VIE PUBLIQUE

I. — PRINCIPAUX ADHÉRENS DU CONGRÈS NATIONAL DE L'INDE. UNE PROCLAMATION ÉLECTORALE SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS.

S'il est indifférent aux braves gens du village de Mangalam, ainsi qu'au commun des Hindous, d'être gouvernés par le vertueux Rama ou par les Rakshasas impies, il n'en va pas de même pour les habitans de Conjeveram et, généralement, pour tous les bourgs et villes où un contact plus fréquent avec l'administration anglaise a développé des germes de mécontentement et d'opposition. A cette heure il est bien peu d'agglomérations où l'on ne rencontre des partisans du Congrès national, de cette assemblée qui se réunit chaque année, le 25 décembre, pendant les vacances de Christmas, pour délibérer sur les aspirations et les vœux de la masse des Hindous. J'ai sous les yeux une liste des membres les plus influens du Congrès national; il s'y rencontre des maharajahs à côté de manufacturiers, d'hommes de loi, de fonctionnaires anglais repentis, de journalistes, de professeurs. Leurs noms sont connus et révérés de toute l'Inde; leur place

(1) Voir la *Revue* du 15 septembre.

est ici, puisqu'on me les a obligeamment communiqués et qu'il s'agit de montrer les Hindous peints par eux-mêmes (1).

Des agitateurs, une presse, une assemblée! Que nous voilà loin du désintéressement et de la passivité qui sont de si précieuses garanties de sécurité pour l'administration anglaise! Encouragés par des hommes d'État anglais, les lord Ripon, les Trevelyan, les travaux du Congrès national tendent à des buts précis : allégement des impôts, séparation des pouvoirs, liberté du port d'armes; accession des Hindous à tous les emplois, etc. Aboutiront-ils? Des femmes, dont la Pandita Rama Bai est la plus en vue, secondent les efforts des congressistes, principalement en ce qui regarde le mariage des enfans-veuves, des jeunes filles qui, mariées dans leur enfance et ayant perdu leur mari avant l'époque de la nubilité, sont condamnées, par les rites, à un veuvage prématuré et perpétuel.

(1) Membres les plus influens du Congrès national de l'Inde :
Le Pandit (savant) Adjudhia Nath, membre du Conseil législatif d'Allahabad, adjoint au Secrétaire général du Congrès. — Le Babou W. C. Bonnerjee, de Calcutta, président du Congrès en 1885. — Le Babou S. N. Bonnerjee, de Calcutta. — Le Maharajah de Durbhunga (Bengale). — Le Maharajah de Visyanagram (présidence de Madras). — M. Syance, membre du conseil législatif de Bombay. — M. Jelang, juge à la haute-cour de Bombay. — M. Mehta, de Bombay. — M. Bhunnji, de Bombay. — M. Dada Bhae Nourozeji, de Bombay. — Le Pandit Gopi Nath, de Lahore. — M. Sujiad Hussein, de Lucknow, un musulman. — MM. Shabinjada Ram et Murlee Dhur, avocats à Umballah. — MM. Ghunga Lal et Surmulk Rac, avocats à Amritsar. — M. Dusanahi Ram, avocat à Lahore. — M. Rousham Lal, avocat à Allahabad. — M. Muddum Gopala, de Delhi. — Le rajah Rompal Sing, des Provinces nord-ouest. — M. Ram Soubaya, du Pendjab. — M. Mala Hari, d'Allahabad. — M. Hume, ancien secrétaire du Vice-roi, présentement secrétaire général du Congrès. — M. Norton, un eurasien, un métis de Madras, avocat. — Le Serdar Dyal Sing, de Lahore, vice-président du Congrès. — MM. P. C. Chatterjee et R. P. Rae, avocats à Lahore. — MM. Mono Mohum Ghose, A. M. Bose, Muttee Lal Ghose, Ashotas, Bisuvas, A. Dhur, Jay Goshinda Schome, Dr. R. G. Rerr, Gotindra Nath Jagore. Brojendro Comar Roy, de Calcutta. — MM. Delundra Chandra Ghose, Nobin Chandra Bural, J. Palit, M. Haldhur, B. Chakramvartée, Dr. R. J. Sircar, N. B. Sircar, L. B. Bysack, J. K. Bassu, Prya Nath Ghose, Subya Prasad Gangolée, du Bengale. — Le dewan Bahadour Ruga Nath Roe, de Madras. — Rae Bahadour P. Ananda Charlou, de Madras, membre de la commission permanente du Congrès national. — M. Gourousamy chetty, bachelier ès arts, de Madras. — M. Sababady modeliar, fabricant de tissus de coton à Pondichéry. — MM. C. Etharajon poullé et Rae Bahadour S. Ramasamy modeliar, de Madras. — M. Sankara Nair, du Malabar, membre du Conseil législatif de Madras. — MM. W. S. Santz et Rangacharijar, de Madras. — MM. Swasamyyer, Krichnasamy, Rajah Rama Roo, Soubramanyer, Rangasamyengar, J. V. Leshagore Yer, Adam, M. Arraragam charryar, de Madras — M. Lala Mya Das, du Pendjab. — M. Lorin Chandra, de Peschawar. — M. Gopal Suhae, d'Amritsar. — M. Latchoumana Mulkar, membre du Conseil législatif de Bombay, etc., etc., etc.

Voici maintenant les principaux journaux qui soutiennent le Congrès national de l'Inde : Le *Miroir de l'Indou*, le *Bengali*, le *Patriote Hindou*, l'*Amrita Bazar Patrika*, de Calcutta. — Le *Clair de Lune*, de Bombay. — *India*, de Londres. — La *Tribune*, le *Journal du Peuple*, l'*Akbarien*, le *Mitravillas*, le *Roni*, le *Kerkah du Kashmir*, de Lahore. — Le *Morning Post*, d'Allahabad. — L'*Hindou*, de Madras. — Le *Punch d'Oudh*, de Lucknow.

En quelle mesure le brahmanisme intervient dans la vie publique, au cœur de l'Inde, on le saura par la poésie suivante, qui est un appel adressé aux électeurs dans un village français où fonctionne nécessairement le suffrage universel. Il s'agit d'une élection au Conseil général; le candidat s'appelle Chanemougavelayoda modéliar :

STANCES

COMPOSÉES PAR A. SIVAGOUROUNADAPOULLÉ,

maître d'école, demeurant à Canouvapeth, commune de Villenour,

sur la demande de Comarasamypoullé, fils de Tandavarayapoullé, dudit village.

Avec l'appui suprême de Manakalatangarane, fils aîné de Çiva, qui habite Pondichéry, pays fertile entre tous, afin que les Hindous français vivent dans la prospérité et goûtent un bonheur infini, je veux chanter la gloire de Chanemougame, le second fils de Çiva...

A la nouvelle que les dévas avaient été emprisonnés par le géant Sourasatmane, le Coumaraval entreprit de les délivrer en frappant de son dard mortel ce terrible héros, et renversa ainsi les projets du fier Indra... Dès que l'on prononce le nom de Chanemougavelayoudane, le Sadasivane (un des noms de Çiva, porté par le concurrent du candidat) se trouble...

Il (le candidat) est né sous l'invocation de Chanemougavelayoudane pour relever dans le monde la religion des Hindous, pour terrasser ses ennemis gonflés de jalousie et pour épargner aux braves gens les maux dont on les menace. Électeurs, si vous voulez échapper au péril, ne méprisez pas le Saravanane! Ceux qui viennent avec des armes pour nous assaillir seront un jour sans asile sous le ciel, et le Sadasivane (le concurrent du candidat) sera lui-même abaissé!...

Ne vous laissez pas intimider par les cris de nos adversaires! Qu'est devenue la force de Ravana, qui cependant remuait des montagnes? (Ici, une allusion aux renonçans.) Il y a des hommes qui feignent de s'intéresser à nous et de croire que l'Hilinga a été dédiée à Vibouchanane : n'allez pas vous avilir en renonçant à vos mœurs et à votre religion. Un chien ne peut jamais devenir un lion, et vous savez bien que vous ne pourrez subsister sous la protection de la Mahadeva qui allaita le pourceau nourri d'excrémens!...

Il est aisé de vivre, mais il faut nous souvenir des rajahs que leur orgueil a perdus et de ceux en petit nombre qui ont laissé un bon souvenir après eux! Écartons les apostats! Mieux vaudrait mendier sur les chemins que renoncer à nos us et coutumes. Soyez sans crainte : les dangers dont vous êtes entourés vont se dissiper grâce à Chanemougame!...

Recherchons l'origine des maux dont nous sommes victimes; soyons fidèles à nos traditions; demandons la protection de Chanemougame, qui se connaît lui-même; fermons l'oreille aux conseils perfides... Si nous agissions autrement, nous serions pareils à cet en-

fant qui, grimpé au milieu d'un palmier, ne bouge plus, craintif, n'osant ni monter plus haut ni redescendre...

C'est la vérité; c'est la vérité!

II. — LE JOUR DE L'AN. — LE REPAS EN FAMILLE. — LA PROCESSION.

Mangalam est en fête. Levées dès l'aube, les femmes s'acquittent diligemment de leurs travaux ordinaires. Le sol de la maison est balayé et lavé et, devant la porte, on trace avec le riz en poudre des ornemens linéaires. La porte elle-même, peinte de safran et de curcuma, est décorée de guirlandes de feuilles de manguier. Dans la rue, les petites filles, uniquement vêtues d'un bijou d'argent qui pend à un cordon, construisent des édifices avec des galettes de bouse de vache et les ornent de fleurs. Le potier est l'homme le plus occupé du jour; les femmes viennent en foule lui acheter des pannelles neuves de toutes les dimensions. Pour mettre celles-ci sur le feu, on attend que le vieux Ramanouja, le saint brahme octogénaire, ait désigné l'instant propice, l'heure favorable, d'après les règles de l'astrologie. Des parens et des amis arrivent des villages voisins, les mains chargées de fruits, et l'on voit paraître, suivant leur mari, les filles de Mangalam qui se sont mariées dans le cours de l'année.

C'est le Pongol-Sangarandy, le jour de l'an des Hindous, la plus grande fête du village, qui tombe vers le 10 ou 12 janvier de notre calendrier et ouvre le mois de Taye. Les douze mois de l'année solaire, dans l'Inde, sont ceux de Taye, Macy, Pangoumy, Sitteray, Vagacy, Amy, Ady, Avany, Prattacy, Aypicy, Cartigay, Margacy. Il y a six saisons, le Vasanta-Kalam, beau temps; qui commence avec le mois de Pangouny; le Grichma ou Uchtna-Kalam, temps chaud, qui commence avec le mois de Vagacy; le Varcha ou Mari-Kalam, temps orageux, qui commence avec le mois d'Ady; le Carcada ou Kulur-Kalam, temps frais, qui commence avec le mois de Prattacy; le Hemanta ou Pani-Kalam, temps de la rosée, qui commence avec le mois de Cartigay; et le Sisira ou Pin-Pani-Kalam, temps humide, qui commence avec le mois de Taye; l'année se partage encore en deux grandes périodes de six mois. La première, que le Pongol inaugure, est dédiée aux Devas bienfaisans; c'est celle des fêtes de famille, des mariages, des grandes cérémonies religieuses. La seconde est dédiée aux mauvais génies, aux Assouras; c'est celle des travaux pénibles des champs, des procès et des querelles.

Le matin du Pongol, les hommes sont allés chercher dans les rizières quelques épis verts, presque mûrs, puisqu'on est à la veille de la moisson. Ils font bouillir ces premiers grains de riz

et en font une offrande au Soleil et à Indra. Indra reçoit les actions de grâces des cultivateurs à qui il a donné de la pluie en la saison propice. Et c'est l'occasion pour T. Ramakrichna de rappeler la grande querelle de Krichna et d'Indra.

Krichna passa son enfance malicieuse au milieu des bouviers, comme on le sait. Il leur suggéra d'offrir un culte séparé aux vaches nourricières qui donnent le lait et le beurre, ainsi qu'aux montagnes où les bonnes bêtes s'en vont paître, et de délaisser le culte d'Indra. « Indra, dit-il aux pauvres gens, donne la pluie aux champs, mais nous n'avons pas besoin de tant d'eau. Nous vivons de nos troupeaux, et c'est à eux que nous devons faire une offrande de riz bouilli, à eux qui fournissent le lait, et aux montagnes qui leur fournissent l'herbe! » Les bouviers suivent ce conseil. Ils s'en vont célébrer les rites sur le mont Govartnagiri, et se prosternent devant les vaches tendres.

Indra s'irrite de ne plus recevoir les hommages de ceux qui gardent les troupeaux et déchaîne sur la terre les nuages chargés de pluie. C'est le déluge. Les bouviers consternés se tournent vers Krichna et le supplient de leur venir en aide. C'est alors que, du bout du doigt, l'avatar de Vichnou soulève le mont Govartnagiri et en fait comme un toit sous lequel les bouviers continuent de paître leurs troupeaux paisiblement, à l'abri de la pluie.

Moins heureux, les cultivateurs submergés implorent Indra et lui montrent les bouviers affranchis du culte du déva et protégés par Krichna. Indra arrête la pluie et fait amende honorable devant l'avatar de Vichnou qui, content d'avoir humilié le déva, décide que désormais Indra sera adoré le premier jour de l'année, et les troupeaux le second, et qu'ils auront leur part de riz bouilli. Pongol signifie bouillir.

Et voilà pourquoi, ce jour-là, à l'heure choisie par le vieux Ramanouja, les femmes de Mangalam, dans les pannelles neuves, bariolées de safran et d'ocre, mettaient du riz et un peu de lait. On veillait attentivement autour du feu, et lorsque le riz commençait à bouillir, les enfans s'écriaient joyeusement : « Pongol! Pongol! » Dans chaque pannelle on prenait une poignée de riz et on l'offrait à Indra; on brisait des noix de coco, on brûlait du camphre, et l'on se prosternait.

Le repas vient ensuite, celui des hommes d'abord. Ils sont assis sur deux rangs, se faisant vis-à-vis, par terre, dans le koutam, la chambre la plus vaste. Le gendre occupe la place d'honneur, en sa qualité d'hôte. Sur les assiettes, des feuilles de bananier découpées, sont placés tous les ingrédiens avec le riz bouilli au milieu. Du bout des doigts on fait prestement une boulette de riz assaisonnée comme il faut et on la jette avec adresse dans la

bouche, car il importe d'éviter autant que possible le contact des doigts malpropres et des lèvres. Après le cari, plus ou moins violent, on mange le riz au lait, puis c'est le tour des gâteaux frits et des boissons sucrées. Ce déjeuner terminé, on mâche le bétel et la noix d'areck, on se parfume d'un peu de poudre de santal, et l'on s'en va faire la sieste. Les femmes prennent ensuite leur repas, et c'est enfin le tour des serviteurs.

Le lendemain on fait bouillir de nouveau du riz dans les pannelles neuves et l'on en offre aux vaches nourricières et aux bœufs vaillans qui, le matin, ont été baignés et lavés dans l'étang. Les cornes peintes en bleu ou en rouge, des guirlandes de fleurs et de feuillage sur leur cou puissant, et quelquefois un collier de verroterie, les doux et bienfaisans animaux sont conduits, en une procession lente, dans les rues du village, au son des instrumens.

Les parens et les amis se font des visites en commémoration de la cessation des pluies diluviennes envoyées par Indra mécontent, et des visites que se firent ceux qui avaient survécu à l'inondation et qui sortaient de leur maison, en s'enquérant du sort de leurs voisins. Et l'on se pose une question, toujours la même: « Le riz est-il bouilli? » Cela revient à dire : « Je vous la souhaite bonne et heureuse! » Les parias se déguisent en pèlerins et chantent des hymnes; leurs filles dansent des rondes; et les bayadères, suivies de leur orchestre, vont de maison en maison recevoir des étrennes. On porte, ce jour-là, des pagnes tout neufs, et c'est toute parée que la foule fait cortège à la divinité de la pagode que l'on conduit, dans un palanquin décoré à profusion de fleurs de jasmin, jusqu'aux ruines d'une antique pagode de granit, à peu de distance de Mangalam, sur une colline.

La vue était magnifique quand le cortège pieux passa sous le porche en ruine de l'antique pagode. Au loin, se déroulait la rivière entre deux berges de sable. En bas, s'étendait, comme un autre fleuve, la foule en fête, à la lueur des torches et des feux de Bengale, tandis que, dans l'or fondu du jour finissant, se montrait la lune très pâle. Au sommet, devant la divinité éblouissante de dorures et de pierreries, sous le jasmin odorant, les brahmes récitaient les Védas sacrés. Par endroits, des déclamateurs ambulans, des jongleurs et des acrobates, des mendians, se mêlaient à la procession pour la divertir.

III. — LES MUSULMANS DANS L'INDE. — HIS HIGHNESS THE MAHARAJAH OF MYSORE. — LE NIZAM D'HYDERABAD.

A côté des Hindous, dans l'Inde, il y a les musulmans. Ils vivent côte à côte, sans se confondre, ennemis plus par la reli-

gion que par la race : les musulmans manifestant sans cesse leur mépris pour les pagodes peuplées d'idoles, et les Hindous affectant volontiers de troubler du tapage de leurs processions le recueillement des mosquées. Dans la seule présidence de Madras, il y a plus de deux millions de musulmans exerçant toutes les professions, de préférence celle du commerce. Ils sont plus de cinquante millions dans la péninsule, et font d'excellens soldats; mais les Anglais les tiennent un peu en défiance en raison précisément de leurs aptitudes militaires. Et puis n'ont-ils pas été, jusqu'au dernier moment, les alliés des Français? Je ne saurais dire l'émotion que j'ai éprouvée, lors de mon voyage dans le Mysore, quand j'ai vu, intactes encore en dépit des combats livrés sous leurs murailles épaisses, les fortifications élevées par les officiers français. Seringapatam, Bangalore, tout pleins du souvenir de Tippou, le vaillant successeur de Hyder Ali Khan, évoquent un passé glorieux et douloureux à la fois pour une âme française. Les Anglais ont abandonné la forteresse de Bangalore au maharajah hindou dont ils ont restauré la dynastie après la défaite de nos alliés. Là, j'ai vu la maison de Tippou avec ses arcades mauresques peintes et dorées et d'une si belle ordonnance. Je me suis arrêté longuement dans ce décor militaire et oriental, devant ces parois rouges qui ont vu nos soldats et ceux du sultan tenter en commun un dernier et suprême effort.

Les musulmans nous furent des alliés fidèles, on le voit, longtemps après l'inqualifiable disgrâce de Dupleix. Ils sont demeurés nos amis, dans l'ensemble. L'un d'eux m'apportait, un jour, avec une expression de fierté, le brevet de « soubédar » décerné à son aïeul par les Français; un autre me montrait un sabre d'honneur qui lui venait de nos généraux. Dans le Mysore, ils font la confidence de l'exclusion relative où on les tient des fonctions publiques. Je n'en ai presque pas rencontré dans les réunions officielles.

J'avais reçu un carton : *His Highness the Maharajah of Mysore requests the pleasure of your company at a garden party,* etc. A mon grand regret, je ne pus me rendre à l'invitation de Chama Rajendra Oudeyar, mais je le vis dans une fête donnée par le résident anglais et à laquelle j'assistais en touriste. De taille moyenne, le visage rond comme la pleine lune, une moustache noire, épaisse, portant gaiement ses trente-cinq ans, le maharajah était vêtu d'un ulster, chaussé de bottines vernies et coiffé du turban. Sa grande distraction est de conduire son four-in-hand. Il laisse à ses ministres le soin d'administrer la principauté et de mettre en coupe réglée les immenses richesses minières qu'elle renferme. De son côté il se livre avec entrain à tous les sports favoris des Anglais, tout en observant les rites du brahmanisme

le plus étroit et en célébrant jalousement, aux jours fixés et avec une magnificence vraiment royale, les cérémonies compliquées qu'ils prescrivent.

Quand il passe dans les avenues, au galop de ses quatre chevaux, les musulmans lèvent à peine la tête. Qu'est-il pour eux, sinon le représentant d'une race sujette? Le maharajah s'inquiète peu de ces mécontens impassibles, au sein de la fastueuse subordination que la domination anglaise lui impose. Rien ne vient troubler, d'ailleurs, les musulmans dans leur foi.

J'ai vu à Bangalore, et j'avais déjà vu à Pondichéry, se dérouler le cortège carnavalesque musulman du Moharom, où l'on aurait peine vraiment à reconnaître les pratiques sévères que le Coran exige des sectateurs de Mahomet. Pendant plusieurs jours c'était un défilé de masques plus ou moins effrayans, de tigres de carton aux rugissemens enroués, de visages terriblement peints ou plâtrés. A Pondichéry, la nuit, sous la lune, des chars immenses, inondés de lumière, circulaient lentement précédés de bêtes féroces gambadant, et de jeunes gens s'escrimant avec de longs bâtons. Par momens, le cortège s'arrêtait, et les fusées partaient au milieu des détonations.

Ces fêtes populaires du Moharom sont un sujet d'affliction pour les musulmans pieux. Ils rappellent à ceux qui s'y abandonnent, que ce mois est consacré au souvenir de la mort d'El-Hussein, le fils bien-aimé d'Ali et de Fatma. Les malheurs d'El-Hussein, les dangers qu'il courut dans le désert, sa fermeté, son courage invincible et sa piété à l'heure de la mort doivent être commémorés par les cœurs religieux. Les dix premiers jours du mois doivent être employés à la prière et à la récitation des stances qui racontent les aventures du saint héros, sa fuite de Médine et sa fin courageuse dans les plaines de Kerbala.

Plus d'une fois les notables musulmans ont invoqué l'intercession des autorités pour arriver à empêcher des divertissemens où ils voient une offense à leur culte, encore qu'ils aient lieu sous le couvert de l'islamisme. On n'a pu leur donner satisfaction; c'eût été s'exposer à un soulèvement peut-être. Récemment, un musulman des plus distingués, à la veille du Moharom, s'attachait à montrer les Persans, qui sont chiites, célébrant la mémoire d'El-Hussein avec une piété profonde, alors que, dans l'Inde, elle est le prétexte de manifestations burlesques pour le moins.

Ce n'est pas seulement par les fêtes bruyantes du Moharom que les musulmans semblent s'écarter des prescriptions originaires du Coran. A l'instar des Hindous, ils se sont divisés en castes. Les matelassiers ont leur mosquée comme les blanchisseurs ont la leur. Parmi les négocians, des groupes rivaux ont leurs temples séparés

et fatiguent de leurs incessantes compétitions l'administration qui n'en peut mais. Ces divisions se font jour jusque dans les écoles, où de bons vieillards à barbe blanche, qui ne connaissent que l'hindostani, expliquent aux jeunes garçons, dont ce sera plus tard tout le savoir, les beautés du Livre saint. Chaque mosquée voudrait avoir son école.

La caste musulmane la plus respectable, celle parmi laquelle la politique française a rencontré jadis et retrouverait maintenant, s'il en était besoin, le plus de sympathie, est celle des « cheiks ». Ceux que l'on désigne ainsi sont réputés descendre en droite ligne de Mahomet par Abou-Bekr et Omar. Ils sont sunnites. On les reconnaît aisément à leurs traits qui sont beaux et nobles, à leur attitude qui est fière, à leurs vêtemens qui sont amples.

Il s'est trouvé aussi parmi eux de grands ministres, des hommes d'État comme Salar Jung, qui fut pendant trente ans, de 1853 à 1882, le dewan du Nizam d'Hyderabad, et qui sut opposer aux empiétemens anglais une savante et habile résistance, tout en assurant à l'empire du Nizam la paix et la prospérité sous un bon gouvernement. Dans leur semi-indépendance, les États du Nizam sont tout ce qui reste de ce Deccan que la politique géniale de Dupleix avait fait nôtre, pour ainsi dire. Leurs dix millions d'habitans, répartis en dix-neuf districts, vivent sous la règle musulmane qui leur est douce. Il y a jusqu'à des parsis dans la haute administration. J'ai reçu un jour la visite d'un préfet ou collecteur du Nizam, homme des plus instruits et des plus distingués, qui portait le bonnet en cône tronqué des adorateurs du feu.

Le Nizam actuel se pare des noms et titres que voici : Meer Mahboud, Ali Khan, Bahadour, Fath Jung, Nizam oul doulah et Nizam oul moulk. Il professe personnellement à l'égard du résident anglais une réserve si marquée qu'elle pourrait être prise, assure-t-on, pour de l'aversion. A ce point que c'est à peine si, dans tout le cours de l'année, l'agent du gouvernement de la Reine-Impératrice peut être reçu une ou deux fois par le défiant et hautain souverain. Forte de 45000 hommes, l'armée du Nizam est relativement bien exercée. Le ministre qui en a la haute direction est Mahomed Moyendine Khan, général studieux et appliqué.

J'ai gardé un vivant souvenir de la conversation agréable du ministre. Il était souffrant, voyageait dans le sud pour remettre sa santé, et ne cachait pas sa satisfaction de s'entretenir avec des Français. Nous passâmes peu d'instans ensemble, assez cependant pour fortifier en moi l'impression que les élémens musulmans ne seront peut-être pas à dédaigner le jour où la Russie, comme on lui en prête le dessein, voudra étendre son empire en Asie au détriment de la puissance britannique.

IV. — AU PAYS DES VOLEURS. — LES CALLARS.

Un jour, à Pondichéry, par une resplendissante et chaude matinée de février, alors que peu d'Européens se risquaient dans les rues sous le soleil éclatant, le pousse-pousse du docteur R... s'arrêta devant ma porte qui s'ouvrit aussitôt. Le docteur revenait de Madura. Il avait vu le grand sanctuaire de la pagode sainte, dédiée à Çiva, la salle immense dont les mille colonnes de granit sculpté semblent les arbres d'une forêt géante et obscure, le gopuram inachevé, les galeries où des bas-reliefs admirables décrivent et la conversion du rajah Couna Pandya et les supplices des gourous hérétiques dont ce prince avait trop longtemps suivi les cérémonies, et il racontait avec enthousiasme ses impressions d'artiste au spectacle de tant de merveilles. C'est que, mieux que tout autre monument, l'imposante pagode célèbre, en la splendeur de son architecture et la richesse de ses ornemens, la victoire du çivaïsme renaissant et la fin du bouddhisme dans le sud de l'Inde.

Les miracles ne furent pas épargnés pour cette conversion. La guérison du rajah, tombé dangereusement malade, en fut l'enjeu. Des épreuves décisives attestèrent l'infériorité des doctrines bouddhistes. On écrivit sur des olles des mentrams ou des préceptes des deux cultes et on les jeta dans les eaux du Vaigáy. Les olles où le poinçon avait tracé les maximes çivaïstes remontèrent le courant de la rivière jusqu'à un lieu qui fut appelé depuis Tirouvedaka, la loi sainte, et où Çiva en personne, sous les traits d'un vieillard, les ramassa pour venir les présenter au rajah. Celui-ci était quelque peu bossu : Çiva lui donna une stature magnifique et on ne l'appela plus que le beau Pandya. Là-dessus, huit mille bouddhistes avec leurs gourous furent exilés ou empalés. La vérité finit toujours par triompher de l'erreur.

Le docteur parlait avec ardeur de ce qu'il avait vu et m'engageait vivement à retourner à Madura et à Ramasoueram, le rendez-vous des pèlerins pieux, avec sa pagode qui n'a pas moins de trois cents mètres de long sur plus de deux cents mètres de large. Il s'était arrêté à Dindigoul... Et là se plaçait l'incident le moins gai du voyage. A la gare, des Callars l'avaient adroitement débarrassé de sa sacoche où se trouvaient deux ou trois cents roupies. Fort heureusement pour le docteur, il avait un compagnon de route, M. de B..., capitaine de cipayes, qui mit sa bourse à son entière disposition.

Les Callars ou voleurs sont les restes d'une caste ou corporation dans laquelle le vol était en honneur. Ils sont très nombreux à Madura, à Trichinopoly et à Tanjore. Le rajah du petit État de

Poudoucottah, dont je vais parler, est le chef reconnu de cette caste, qui ne laisse pas d'être assez redoutée. Comme la plupart des autochtones du sud, ce sont des hommes de petite taille, aux traits fins et réguliers, mais à la peau très noire. Ils se disent çivaïstes; en réalité ils seraient les fervens adorateurs des démons et des génies. Ils enterrent leurs morts généralement et se marient sans avoir aucun égard aux plus proches degrés de parenté. Il en est même qui, à l'instar des Nairs, pratiquent la polyandrie, en souvenir sans doute de la belle Draupadi qui fut en même temps l'épouse du vaillant Arjuna et de ses quatre frères. Avec le temps, les mœurs des Callars se sont un peu modifiées. On a commencé par en faire des soldats et des agens de police, puis on les a incités à devenir des agriculteurs et des propriétaires. Ils ont ainsi peu à peu cessé d'être la terreur des villages paisibles qu'ils avaient l'habitude autrefois de mettre au pillage. Ils n'ont point cependant perdu toute habileté professionnelle, et il est prudent de prendre ses précautions quand on traverse les territoires où ils sont en majorité. Le docteur avait, à ses dépens, fait l'expérience de leur dextérité et c'est en vain qu'il avait lancé la police anglaise à la recherche de ses voleurs.

A quelque temps de là on vint m'annoncer l'arrivée prochaine à Pondichéry de Sa Hautesse Sri Brahadambal Das Rajah Vijaya Rai Marthanda Bhairava Tondiman, Bahadour, le propre rajah de Poudoucottah, le pays des Callars. Un notable de la ville, mon ami Cou-Latchoumanasamychettyar, mit à la disposition du prince une petite villa entourée d'un jardin où l'on fit quelques aménagemens indispensables, et j'avertis le docteur, qui prit galamment son parti d'être présenté à ce souverain des pick-pockets.

Sri Brahadambal Tondiman est un gros garçon joufflu de quinze ou seize ans qui a fait ses classes au collège de Madras et qui en est sorti avec un diplôme qui correspond à notre certificat d'études. Il a deux tuteurs, l'un dans la personne du collecteur de Trichinopoly et l'autre dans celle de son dewan ou ministre. Le jeune rajah était vêtu d'un uniforme de fantaisie où dominaient le rouge et l'or; il portait un sabre recourbé d'un beau travail et ne paraissait pas trop gêné dans ses attitudes. Il s'exprimait bien en anglais, avec l'accent particulier aux Hindous, et se montra très aimable pour tous ceux qui l'entretinrent. Nous n'échangeâmes d'ailleurs, sous l'œil vigilant du ministre, que des banalités.

Je lui rendis sa visite le jour même, dans la villa de Cou-Latchoumansamychettyar, où il me reçut entouré de quatre gardes tout de rouge habillés. Son armée, il est temps de le dire, se compose de cent vingt-six hommes d'infanterie et d'un peloton de

vingt et un cavaliers, sans parler de deux ou trois mille miliciens. Ses trois cent mille sujets lui paient une liste civile de cinq cent mille francs. La seconde entrevue ne fut pas moins cordiale et pas moins insignifiante que la première. Feudataire de l'Angleterre, à laquelle les Callars ont été jadis de quelque secours, le rajah de Poudoucottah est le type de ces innombrables rajahs que l'occupation étrangère a complètement annihilés au point de n'en faire, en quelque sorte, que les administrateurs plus ou moins indépendans de certaines provinces de l'empire anglo-indien.

Le rajah voyageait avec la veuve de son prédécesseur, la *ranie* douairière, que les dames européennes allèrent saluer dans un appartement réservé. L'entrevue fut des plus courtes. La ranie, une petite vieille aux cheveux gris, au visage ratatiné, était couverte de bijoux dans son pagne de soie et d'or. Elle fit à ses visiteuses l'accueil le plus charmant, s'informa de leur santé, leur offrit des diamans qu'elles refusèrent, et finalement les invita à la venir voir à Poudoucottah. Un interprète indou traduisait en anglais les demandes et les réponses, tandis que des serviteurs éventaient les interlocutrices. Je recueillis de nombreux détails sur les Callars en qui se retrouvent, en définitive, les caractères principaux bien qu'atténués des tribus sauvages du sud sur lesquelles la conquête aryenne fut à peu près impuissante. S'ils n'ont qu'une notion insuffisante du bien d'autrui, cela vient de ce que, poursuivis par les envahisseurs, il leur fallait demander au pillage ce que la chasse leur donnait dans les temps primitifs. Dans l'orgueil de leur antique civilisation, les brahmes ne pactisèrent jamais avec ceux qu'ils considéraient, au point de vue de leur religion affinée, comme des païens que l'on devait détruire, puisqu'on ne pouvait les convertir.

Ils sont, en réalité, les plus purs dravidiens avec leurs oreilles au lobe exagérément allongé et leurs habitudes sociales et religieuses si différentes de celles de la plupart des Hindous. Ils firent longtemps aux Anglais une guerre d'embûches et d'assassinats, et de nombreux officiers au service de la « Vieille Dame de Londres, » la Compagnie, furent étranglés ou égorgés, puis dépouillés par eux. Ils ont traité depuis avec l'étranger, qui a su utiliser leurs vices à l'égal de leurs qualités, et à voir le jeune et distingué rajah de Poudoucottah, on ne se douterait pas que c'est là le souverain d'un peuple de voleurs.

ANTOINE MATHIVET.

LE
LEGS PHILOSOPHIQUE DE PASTEUR

Cet homme si simplement grand aimait peu le vain bruit des mots; et sur une tombe où l'humanité reconnaissante s'incline, les louanges enflées avec des amplifications de rhétorique sonneraient creux. Désireux de rendre ici à Pasteur l'hommage que doivent à sa mémoire tous les organes de la pensée française, nous voudrions imiter ce maître lorsqu'il épiait une des forces de la nature. Empruntons à sa méthode ce que nous en pouvons prendre, faisons ce qu'il faisait lui-même pour les objets de son étude; essayons de déterminer sa fonction dans la vie générale de son temps.

Les découvertes du savant ont été jugées et célébrées par ses pairs. A mesure qu'elles se produisaient, on en signalait dans cette *Revue* la signification et l'enchaînement. Nos collaborateurs qualifiés pour traiter des sciences naturelles m'ont épargné d'avance une tâche où je serais novice. Je renvoie aux bulletins de victoire qu'ils enregistraient le lecteur qui voudrait relire l'histoire de cette opiniâtre conquête sur l'inconnu. M. Vallery-Radot en a raconté ailleurs les étapes avec une parfaite clarté (1). Les applications purement scientifiques de la doctrine sont familières à tous ceux qui ont quelque curiosité des secrets de la vie; ses résultats pratiques et bienfaisans sont gravés dans toutes les mémoires.

Il y a autre chose dans le legs de Pasteur. Ce génie prudent ne croyait et ne voulait travailler que dans un ordre de connaissances rigoureusement limité par son objet. Malgré lui, par l'étendue et la force des principes d'où il était parti, ce chimiste

(1) *Histoire d'un savant par un ignorant*, Hetzel, Paris.

est devenu physiologiste, ce physiologiste a dû se faire médecin, et de son microscope est sortie une philosophie de la vie. La doctrine pastorienne s'est infiltrée dans les idées générales qui ont, en apparence, le moins de rapport avec les études biologiques. Son inventeur ne prétendait pas si loin ; mais consulte-t-on jamais un inventeur sur l'extension progressive qu'on donne à sa découverte? Une grande doctrine scientifique ne reste pas longtemps confinée dans le laboratoire : elle s'échappe des matras et des cornues, elle déborde sur toutes les applications de l'esprit humain, elle marque de son empreinte une civilisation. Essayez de mesurer, dans l'ensemble de nos conceptions sur le monde et sur la vie, la part qui revient aux hypothèses universellement admises d'un Galilée et d'un Newton, aux hypothèses encore discutées d'un Darwin ; ni les spéculations des métaphysiciens ni les révolutions de la politique n'ont aussi profondément agi dans la pensée des hommes ; et, par suite, dans les transformations de nos sociétés. De même pour les hypothèses de Pasteur, plus rapidement vérifiées que celles de ses devanciers, puisqu'il pouvait faire la preuve expérimentale : elles sont déjà entrées dans l'histoire des idées ; et c'est par là qu'il nous appartient à tous.

Il disait, dans son discours de réception à l'Académie : « Vous avez voulu témoigner une fois de plus de l'impression profonde que le monde, les habitudes de la vie, les lettres à leur tour reçoivent de tant de découvertes accumulées. » — Non seulement une impression, mais une direction.

Toutefois cette direction ne peut s'exercer que sur des esprits déjà orientés dans le sens où elle les précipitera ; et c'est le cas de dire que le germe apporté par l'inventeur a besoin d'un milieu de culture favorable à son développement. Si grand qu'il soit, un homme n'est jamais qu'un anneau d'une chaîne. Il y a une harmonie préétablie entre les diverses manifestations de la pensée à une même époque. Comme l'écrivain de génie, le savant est à la fois un produit et un fabricateur des idées de son temps. Voici une doctrine qui proclame l'omnipotence des infiniment petits ; on l'imagine malaisément naissant et faisant fortune au siècle de Louis XIV, dans un groupe d'intelligences qui rapportaient tous les phénomènes de la nature et de l'histoire à de grandes causes simples, à des volontés particulières et souveraines. Réciproquement, on ne conçoit guère la possibilité d'un retour aux conditions intellectuelles et sociales du siècle de Louis XIV, après qu'une pareille théorie a envahi l'entendement.

Rattacher la doctrine pastorienne au mouvement général des idées et aux autres préoccupations de notre siècle, discerner ce

qu'elle ajoute de nouveau à ce mouvement et à ces préoccupations, telle sera, croyons-nous, la double tâche de la critique historique. On en peut esquisser dès maintenant une ébauche sommaire.

Avant que Pasteur n'eût forcé l'attention du monde, et en dehors des cercles strictement scientifiques, un naturaliste éminent occupait l'opinion de tous ceux qui lisent et qui pensent en Europe. Plus heureux, plus complet ou plus patient que Lamarck et Geoffroy Saint-Hilaire, Charles Darwin avait attaché son nom à un ensemble d'idées très controversé, aujourd'hui connu de tous, — et défiguré par presque tous. Je devais rappeler ce nom au début de cette étude : nos successeurs, lorsqu'ils étudieront la pensée philosophique de notre temps et la contribution importante des sciences naturelles dans cette pensée, rapprocheront certainement les deux savans, les deux doctrines qui se complètent l'une l'autre et qui ont marqué des traces si profondes dans les esprits. — Je cours au-devant d'une objection qu'on ne manquera pas de soulever : Il n'y a pas de comparaison possible, dira-t-on, entre l'hypothèse invérifiable de Darwin et les découvertes rigoureusement prouvées de Pasteur. En effet, au point de vue de la valeur scientifique et de la crédibilité, il existe un abîme entre les deux. Mais j'étudie ici des influences, les empreintes laissées dans les intelligences par deux explications de la vie. Vraie ou fausse, on m'accordera que la thèse darwinienne a pénétré fort avant dans toutes les intelligences contemporaines, à commencer par les hommes qui se croient ou se disent les plus réfractaires au principe comme aux exagérations de cette thèse.

Je devais rappeler le nom de Darwin, parce qu'il a préparé les voies à Pasteur dans plus d'une direction; et d'abord dans la partie la plus solide et la moins contestable de ses études, dans les recherches sur les fonds marins, sur les récifs de coraux et les îles du Pacifique. Il y fait entrer en scène les infiniment petits ; il montre leur pullulement dans certains parages de l'Océan, où l'eau n'est plus que de la gélatine vivante, leurs travaux gigantesques sur les continens qu'ils bâtissent ou exhaussent. Darwin nous a habitués à voir ces infimes artisans remplissant la nature et collaborant à ses plus grandes œuvres; il a frayé la route où Pasteur devait faire le pas décisif, en conduisant les troupeaux des microzoaires jusque dans les tissus du corps humain. Les théories mêmes de l'évolution et de la sélection des plus aptes sont indispensables pour comprendre facilement les idées de

Pasteur; un certain nombre de ces dernières ne sont que les corollaires des propositions de Darwin.

Ajouterai-je qu'il faut rapprocher ces deux grands hommes, parce qu'ils ont donné l'exemple d'une pondération parfaite, d'une entière et respectueuse liberté dans la recherche scientifique? Puisqu'il y a une querelle de la science et de la foi, c'est à ces maîtres qu'il faut s'adresser pour apprendre d'eux combien il est facile de l'ignorer. Quelle que fût leur pensée intime, — et l'on connaît assez celle de Pasteur, — ils n'étaient au laboratoire que des savans, esclaves du résultat trouvé, indifférens aux interprétations hâtives des casuistes de l'affirmation ou de la négation; ils se lançaient sans arrière-pensée en pleine mer, à la poursuite de la vérité scientifique; persuadés que si elle est vraiment la vérité, elle se coordonnera toujours, après quelques malentendus, avec l'ensemble des vérités qui dirigent l'humanité. Ces nobles esprits se touchaient par le souci d'éclairer très librement les esprits sans blesser les consciences; comme leurs doctrines se touchent par des rapports de conséquence, par la fusion que nous en avons fait dans notre philosophie de la nature.

La doctrine pastorienne a ceci d'original et de fort qu'elle est sortie tout entière d'une méthode. Habituellement, une doctrine préconçue crée sa méthode, pour s'étendre et se prouver; Descartes lui-même, partant d'une proposition métaphysique, n'a pas procédé autrement. Avec Pasteur, la méthode a engendré la doctrine.

Cette méthode expérimentale, il la recevait d'une lignée de savans, dans un temps qui refusait de plus en plus sa créance à tout autre moyen de démonstration. Entre les maîtres qui subordonnèrent les recherches scientifiques à l'emploi de cet instrument unique, je crois bien qu'il faut nommer Magendie comme le plus résolu, le plus intransigeant. Claude Bernard, pour ne parler que des physiologistes, avait persévéré dans la même voie. L'efficacité merveilleuse de la méthode la mit en si grand crédit, qu'on voulut l'approprier à des sciences très différentes des sciences naturelles. Le positivisme fut un effort désespéré pour ramener toutes nos connaissances au critérium de l'expérimentation. Confondant un système avec une méthode, ses adeptes eurent parfois l'illusion qu'ils pouvaient introduire dans leur criticisme les procédés et les certitudes du laboratoire. De puissantes intelligences, un Comte, un Littré, rivalisèrent avec les chimistes et les physiciens; ils tentèrent d'assujettir l'étude de l'esprit humain et du passé disparu à la discipline qui réussissait si bien dans l'étude des choses tangibles et permanentes.

La légitimité de cette extension fit l'objet d'un débat mémorable entre Pasteur et Renan, dans les discours qu'ils échangèrent

à l'Académie. Le savant réclamait pour ses seules études le bénéfice de la méthode expérimentale : « L'erreur d'Auguste Comte et de M. Littré, disait-il, est de confondre cette méthode avec la méthode restreinte de l'observation. Étrangers tous deux à l'expérimentation, ils donnent au mot expérience l'acception qui lui est attribuée dans la conversation du monde, où il n'a point du tout le même sens que dans le langage scientifique. » La thèse de Pasteur pouvait se résumer dans cette affirmation : Vous autres ouvriers des champs voisins, vous n'avez que les pauvres outils de l'observation et de l'induction : ils ne vous donneront jamais la certitude, réservée à nous seuls. — Renan ne défendit pas l'erreur des positivistes, trop apparente à son esprit clairvoyant; il revendiqua pour la critique la dignité de méthode scientifique, il essaya de prouver qu'elle peut aussi procurer quelque certitude, au moins la certitude dans la négation. En était-il très convaincu, le délicieux ironiste qui concluait ainsi : « Le résultat final, c'est encore que le plus grand des sages a été l'Ecclésiaste, quand il représente le monde livré aux disputes des hommes, pour qu'ils n'y comprennent rien depuis un bout jusqu'à l'autre » ? — Ce sérieux Pasteur voulait comprendre le bout qu'il tenait. Dans cette joute du pot de fer contre le pot de cristal, ce n'est pas le pot de fer qui fut vaincu.

Le positivisme qu'il malmenait n'était pourtant qu'un excès de l'esprit scientifique, tout-puissant pendant la seconde moitié de notre siècle, et auquel le savant devait ses triomphes. Grâce à cette disposition générale, la méthode expérimentale avait pu se répandre et s'imposer à tous, l'attention publique était éveillée sur des découvertes qui se prouvaient avec les seules preuves en faveur. Qui sait si, en d'autres temps, Pasteur se fût tenu à sa méthode avec la même constance? Il s'y attacha avec une soumission effrénée, si l'on peut associer deux mots qui peignent sa servitude volontaire devant le creuset d'expériences. Non pas qu'il fût rebelle à l'intuition ni qu'il s'interdît l'hypothèse : il savait que, sans l'intuition, le mieux armé des savans demeure un médiocre préparateur. La caractéristique de son génie fut un admirable équilibre entre les suggestions de l'inspiratrice intérieure et le témoignage du fait qui les contrôle, les justifie ou les réfute. Éclairé par l'intuition et gardé contre ses caprices, il s'enfonça dans le monde souterrain de la vie avec cette lampe de mineur, résigné à ne libérer jamais la flamme que sa prudence emprisonnait.

Ce don de divination attentive, impitoyable à elle-même tant qu'elle ne s'était pas vérifiée, se révéla tout entier dans sa première découverte. Les travaux subséquens de Pasteur frappent

davantage l'imagination populaire; il n'en est aucun, ce me semble, y compris la prophylaxie de la rage, qui égale comme opération de l'intelligence cette théorie de la dissymétrie moléculaire, aboutissant à une loi d'où allaient découler toutes les trouvailles ultérieures. Pour son coup d'essai, l'observateur avait discerné et défini l'indice certain de la vie; une particularité optique le décelait; tout ce qui présentait cette particularité était produit de la vie; tout ce qui ne la présentait pas provenait de la matière inorganique. Combien de portes sur l'inconnu se sont ouvertes et s'ouvriront encore avec ces deux clefs!

Il les a laissées sur sa tombe. L'usage que Pasteur fit de sa méthode et l'étroit assujettissement de sa doctrine à cette méthode eurent une conséquence précieuse : il la faut signaler ici. Le grand écrivain et la plupart des grands savans emportent avec eux l'instrument qui avait fait avancer l'humanité. Celui de Pasteur demeure entier, bon pour les mêmes services dans toute main dressée à l'employer. Il a monté une machine à découvertes et à bienfaits : elle continuera de donner ses produits après la disparition du chef d'usine. Disons mieux, et la comparaison ne paraîtra pas trop ambitieuse : il a opéré comme le Créateur, instituant par un premier acte les lois d'où devait sortir le développement progressif de l'univers. Ces lois portent naturellement leurs effets, sans qu'il soit besoin de l'intervention d'un miracle, le miracle du génie. Pour obtenir tous les résultats contenus en puissance dans les lois pastoriennes, il suffira aux disciples de les faire fonctionner exactement, suivant les formules promulguées par ce législateur de l'invisible.

Passons à la doctrine, engendrée et garantie par la méthode. Si je ne me trompe, trois propositions fondamentales la résument : — Les phénomènes de la vie ne sont pas attribuables à des agens physico-chimiques, ils sont dus à l'opération d'agens biologiques; — ces agens sont des infiniment petits, répandus dans tous les organismes; — ils portent en eux le remède aux maux qu'ils causent, on leur arrache ce remède par l'atténuation des virus.

La premier de ces principes renouvelait la physiologie, depuis les travaux de Claude Bernard et de son école. « Les élémens histologiques intérieurs sont tous de véritables organismes élémentaires aquatiques », avait dit ce savant dans une phrase qui condensait toutes ses idées, et dont on saisit la liaison cachée, mais solide, avec les vues de Darwin sur les premières origines des êtres. A l'explication physico-chimique, imposée par Lavoisier, encore soutenue par Liebig, la nouvelle école française substituait l'explication biologique. En d'autres termes, on croyait

jusqu'alors que la vie était entretenue et détruite dans les tissus organisés par les réactions de la matière inorganique : Claude Bernard et Pasteur montraient tous les corps vivans soumis aux actions vitales d'une matière organique, participante de leur nature.

Ils réintégraient de la vie dans la vie, pour ainsi dire. — Chacun aperçoit la portée philosophique d'une pareille substitution. Elle atteignait dans une certaine mesure la conception mécanique de l'univers, qui semblait jusqu'alors confirmée par tous les progrès des sciences. Sans doute, les êtres rudimentaires à qui l'on nous rendait sont soumis eux-mêmes aux lois de la chimie organique; ils ne suppriment pas les réactions chimiques, ils s'en font les agens : mécanismes animés, si l'on veut, à peine différens de la matière inanimée. Mais si peu qu'ils en diffèrent, ils apportent avec eux le grand principe inconnu, la vie. Ils sont de l'autre côté de la barrière qui divise le monde en deux parties, l'une où nous pouvons nous flatter de reproduire à notre volonté tous les phénomènes, l'autre où nous ne produirons jamais le phénomène initial. Si les corps animaux et végétaux n'étaient, comme on le croyait, que les résultantes d'affinités chimiques, et en quelque sorte des éprouvettes où les élémens de la matière inorganique se combineraient pour maintenir, transformer, supprimer la vie, le chimiste pourrait se promettre un pouvoir illimité sur ces corps. Il est ou sera probablement un jour maître absolu des élémens inorganiques, invariables; il sait ou saura reproduire toutes leurs combinaisons : donc, si ces élémens sont les agens immédiats de la vie, il peut ou il pourra commander à la vie; et, sinon en provoquer le naissance, du moins en imiter tous les phénomènes, puis les régir à son gré là où ils se manifestent spontanément.

Claude Bernard et Pasteur ont dissipé ce beau rêve. Nous pouvons connaître, et grâce au dernier nous pouvons maîtriser dans une large mesure les humbles organismes qui nous travaillent; mais, si limités qu'ils soient, nous ne pouvons pas provoquer leur apparition, comme nous provoquons la combinaison des gaz, la formation des acides ou des sels. Le pourrions-nous, ils nous échapperaient encore, puisqu'ils portent en eux un *devenir*, toutes les évolutions possibles de l'être vivant. Et, pour le remarquer en passant, alors même que les partisans de la génération spontanée n'eussent pas été confondus à leur tour par Pasteur, l'espoir qu'ils avaient vu luire un instant, la création possible de la vie dans le laboratoire, ne les eût pas menés fort loin : cette vie leur aurait échappé par l'évolution. D'ailleurs leur prétendue découverte était ruinée d'avance par la notion même de l'évolution. Claude Bernard

l'avait très bien vu ; il leur opposait un argument fort ingénieux : « Je ne concevrais pas qu'une cellule formée spontanément et sans parens pût avoir une évolution, puisqu'elle n'aurait pas eu un état antérieur. »

Ainsi, Pasteur apparaît comme le vengeur et le gardien des droits de la vie. Il contribua à lui restituer un domaine d'où on l'avait indûment évincée ; dans ce domaine, il arrêta les téméraires qui croyaient déchirer le voile jeté sur les origines de la vie ; il prouva que ce voile demeurait entier, impénétrable. Contradiction bien significative et que nous ne saurions trop méditer : cet homme, qui fit reculer le mystère sur tant de points, ramena dans le monde plus de mystère puisqu'il y réintroduisit plus de vie ; et il y aura toujours quelque attache dernière par où ces deux mots seront inséparables. Il le reconnaissait hautement, il répondait d'avance à des assertions superficielles, lorsqu'il disait dans une circonstance solennelle : « Elles (les préoccupations de l'âme) me paraissent d'essence éternelle, parce que le mystère qui enveloppe l'univers et dont elles sont une émanation est lui-même éternel de sa nature. » — Pasteur nous éclaira comme ces lumières qu'on allume pour trouver la route dans la nuit, et qui font paraître la voûte du ciel d'autant plus obscure qu'elles sont plus brillantes, plus révélatrices de ce qui existe sur notre terre.

Avec une méthode « essentiellement positiviste », — il l'avouait loyalement, — et dont la force avait fait tout le succès du positivisme, il délogea ce dernier de positions qu'on croyait définitivement acquises. Il étendit et assura nos connaissances sur l'organisation de la matière ; du même coup, il battit en brèche le matérialisme, dirais-je, si je ne répugnais à l'emploi de ce mot anti-scientifique, équivoque, dangereux. Une certaine école, où l'on remplace volontiers les raisons par des injures, en a trop abusé contre de respectables savans. Imitons la réserve de Renan, qui disait finement : « Je ne me sers jamais de ces deux mots, spiritualisme et matérialisme. Le but du monde, c'est l'idée, mais je ne connais pas un cas où l'idée se soit produite sans matière ; je ne connais pas d'esprit pur ni d'œuvre d'esprit pur. Je ne sais pas bien si je suis spiritualiste ou matérialiste. » Tenons-nous-en à la définition irréprochable de Claude Bernard : « La matière n'engendre pas les phénomènes qu'elle manifeste ; elle ne fait absolument que donner aux phénomènes leurs conditions de manifestation. »

Ramenée à ces termes prudens, la leçon philosophique qui se dégage de toute l'œuvre de Pasteur offre une belle unité : dissymétrie moléculaire, actions vitales dans les organismes, fermentations, réfutation de la génération spontanée, atténuation

des virus, tous ses travaux peuvent se résumer dans une brève formule : restauration de la vie, et par conséquent du mystère qui accompagne la vie. Il n'est pas besoin de développemens pour montrer combien cette leçon, si peu d'accord avec l'esprit philosophique qui régnait vers 1860, correspond aux exigences et aux aspirations du sentiment actuel dans les divers domaines de la pensée. Pasteur fut un des créateurs de ce sentiment.

Les invisibles ouvriers auxquels il remit le soin de la vie sont des infiniment petits. Ils sont innombrables, ils sont partout. Leurs mutations rapides décident de nos destinées. Je ne sais, — et je regrette aujourd'hui de n'avoir jamais interrogé Pasteur sur ce point, — si la page fameuse de Pascal, qui pourrait servir d'épigraphe aux travaux de notre savant, fut pour quelque chose dans sa vocation vers cet ordre d'études. Quoi qu'il en soit, entre « les deux abîmes de l'infini, » il choisit tout d'abord « l'abîme nouveau », celui du ciron, et fixa pour toujours son attention « dans l'enceinte de ce raccourci d'atome. » Grâce aux grands résultats qu'il en tirait, l'attention publique, on peut même dire l'attention populaire, suivit bientôt son microscope et les menues multitudes que cet instrument révélait. Microbes et bacilles firent une fortune prodigieuse : ils exercèrent promptement sur les imaginations l'obsession que Pasteur subissait de leur fait, et qu'il a communiquée à tous ses contemporains. On apprit l'histoire, puis le roman de ce monde nouveau ; on en tira des conséquences sans fin, quelques-unes hasardeuses, d'autres puériles, et qui eussent fait sourire l'inventeur. Qu'importe? De l'ensemble des notions de seconde main, justes ou fausses, une notion fondamentale se dégageait pour tous : nous sommes gouvernés, nourris, tués par le peuple incalculable des infiniment petits.

La science aboutissait à ces conclusions sur la vie au moment où des principes de même nature, et qu'on pourrait presque définir dans les mêmes termes, présidaient à l'organisation des sociétés. Un rapprochement inévitable se présentait à l'esprit. Qu'il soit aventureux, subtil, illégitime, qu'on le traite de généralisation hâtive ou de simple billevesée, accordons tout; le rapprochement ne s'en fait pas moins dans un grand nombre d'intelligences; dès qu'il est fait, une idée naît, et nul n'empêchera qu'une idée fasse son chemin. L'entendement humain peut se tromper dans les rapports qu'il établit entre des choses dissemblables; nous croyons qu'il n'a pas tort de chercher d'instinct un lien entre les idées dirigeantes d'une époque, une harmonie entre les manifestations concomitantes de la vie, bref, l'unité de loi.

Il serait absurde de prétendre que la doctrine pastorienne apporte un appui rationnel à nos systèmes politiques et sociaux, à

la démocratie, au suffrage universel ; voire même au socialisme, envisagé comme l'association des petits intérêts qui se liguent pour mieux vivre aux dépens d'un grand corps. Les transformations de l'État moderne et les fermentations des masses populaires n'ont pas attendu pour se produire l'exemple du *Mycoderma aceti;* elles ne s'arrêteraient point parce qu'un savant trouverait une autre explication des phénomènes vitaux. Il n'en est pas moins vrai que l'homme, toujours incertain et inquiet sur la valeur de ses frêles constructions, leur cherche un patron dans l'éternel modèle, dans la nature; qu'il est encouragé et rassuré quand cette sage nature lui montre ou paraît lui montrer, réalisées dans l'œuvre éternelle, des intentions semblables à celles qu'il s'efforce de réaliser dans son œuvre éphémère. La doctrine pastorienne annonce une de ces conformités. Elle constate la loi du nombre, elle découvre les sources de la vie et les causes de la mort dans une infinité d'êtres très faibles, qui deviennent tout-puissans par leur réunion, qui triomphent des plus robustes organismes. Elle nous livre cette découverte à l'heure où nos sociétés font sur elles-mêmes un travail commandé par des constatations identiques. Qui refuserait de réfléchir sur cette simultanéité? C'est tout ce que l'on peut dire aujourd'hui. Aller plus loin, confondre la tâche du sociologue et celle du physiologiste, ce serait retomber dans l'erreur que nous reprochions au positivisme; et l'on compromettrait le legs philosophique de Pasteur, riche de conséquences à longue portée, en lui demandant une sanction scientifique pour des théories politiques et sociales essentiellement contingentes. Les historiens à venir, plus hardis que nous n'avons le droit de l'être, dégageront et rassembleront les grandes lignes de notre temps; ils verront vraisemblablement dans l'organisateur des microbes et dans son œuvre la « figure » de tout un siècle, au sens où Bossuet employait ce terme; comme nous voyons dans ce même Bossuet et dans son œuvre la figure du XVIIe siècle.

L'atténuation des virus est le magnifique couronnement de l'œuvre de Pasteur. Il avait toujours soutenu que « la virulence tient à la vie, » et que les maladies de venin, comme les appelaient nos pères, étaient dues à l'invasion de corpuscules vivans. Il n'était pas le premier qui émettait cette théorie; mais le premier il sut en donner la preuve expérimentale; le premier il reconnut avec certitude les bacilles particuliers de quelques-unes de ces maladies; le premier, enfin, il s'avisa qu'il pouvait atténuer la virulence de ses prisonniers, et inoculer ainsi sous une forme bénigne des affections qui ne récidivent pas. Le principe de la vaccine le guidait; mais, tandis que Jenner n'avait tiré de ce

principe qu'une seule application, née du hasard et purement empirique, Pasteur en faisait sortir une méthode curative d'un pouvoir illimité; on peut espérer qu'elle combattra victorieusement tous les fléaux, à mesure que leurs véhicules caractéristiques se laisseront surprendre par le microscope. Avec la sage lenteur qui lui garantissait la solidité de ses conquêtes, il s'attaqua d'abord aux maladies des animaux; ayant éprouvé sur eux l'infaillibilité de la méthode, il osa l'expérimenter sur l'homme. Cette première réussite est d'autant plus admirable qu'il n'a jamais pu voir, comme on sait, l'animalcule spécifique de la rage; il dut inventer pour le réduire des procédés d'atténuation différens de ceux qu'il avait employés jusqu'alors. Pasteur a gouverné ce terrible inconnu comme Leverrier gouvernait dans l'espace une planète qu'il n'avait pas vue, qu'il connaissait par la seule révélation du calcul. Ces deux triomphes de l'intelligence ont la même beauté grandiose.

La théorie des virus atténués est féconde en conséquences pratiques, d'un prix incalculable pour l'humanité. Serait-ce un vain jeu de lui demander par surcroît des enseignemens philosophiques? On ne ferait à coup sûr rien de nouveau en cherchant des rapports entre les maladies physiques et les maladies morales, entre les méthodes d'hygiène et de médication qui s'inspirent des mêmes principes pour traiter le corps et l'âme. Si Pasteur a trouvé une application précise et toute nouvelle du vieux précepte *similia similibus curantur*, ce précepte n'en remonte pas moins très haut; il a été commun de tout temps aux médecins et aux moralistes. Le voici rajeuni par la doctrine pastorienne : de ce chef aussi, elle peut avoir d'utiles répercussions dans l'ordre spirituel. Il y a des fléaux moraux et des contagions intellectuelles. L'observation nous apprend que le chirurgien n'y peut rien et que le remède est le plus souvent caché dans le mal. Je ne veux ici d'autre exemple que celui de Pasteur lui-même. Nous avons vu comment il inquiéta et fit reculer le positivisme en empruntant aux positivistes leurs armes, leurs méthodes, le meilleur de leur esprit. D'autres tonnaient contre l'erreur et la vouaient aux anathèmes; ils ne gagnaient rien sur elle; ils ignoraient l'efficacité des virus atténués. Toutes les idées fausses ou dangereuses, naguère encore très puissantes, que nous voyons céder peu à peu, n'ont pas été sensiblement entamées par leurs adversaires directs et violens. Elles sont tombées en discrédit sous la critique d'écrivains qui les avaient d'abord épousées, qui les ont ruinées avec des raisonnemens déduits de ces idées elles-mêmes.

Nous nous sommes attardé à considérer dans cette fertile doctrine pastorienne quelques-unes de ses réactions, déjà sensibles

et qui le deviendront davantage, sur les tendances morales, intellectuelles, sociales de notre époque. Ne nous lassons pas de le rappeler, cette doctrine est avant tout une méthode et n'est presque que cela; sa meilleure leçon philosophique ressort de cette simple constatation : c'est par là qu'elle reflète, qu'elle affermira à son tour l'esprit scientifique qui fait la vraie grandeur du temps présent. Ne le confondons jamais avec la suffisance bruyante et malfaisante qui usurpe trop souvent son nom. Pasteur est une bonne pierre de touche pour distinguer celui-là de celle-ci. Nul mieux que ce savant n'a justifié le mot de son prédécesseur Buffon sur la patience qui est le génie.

La méthode, la patience qui sera encore du génie vont continuer l'œuvre de l'illustre mort à son foyer scientifique, sur ce terrain où les disciples ont ramassé l'arme du maître contre les ennemis invisibles. C'est là qu'on garde la plus précieuse part de son legs. Hier la diphtérie se rendait, demain ce sera un autre fléau. On ne peut dire adieu à l'initiateur sans adresser un salut respectueux et des vœux ardens à ces hommes en qui il survit. En même temps qu'ils multiplieront les applications utiles, leurs travaux développeront cette philosophie de la nature qui féconde tout le champ de la pensée. Faire penser, c'est aussi une fonction salutaire de Pasteur et des pastoriens, un rayon de leur gloire.

Pour la masse des hommes, indifférente aux spéculations désintéressées, cette gloire du savant n'est faite que de souffrance vaincue; et ce génie de patience est un génie de bonté. Pendant que nous le conduisions à Notre-Dame, des chanteurs populaires assemblaient les ouvriers dans les carrefours; ils chantaient une naïve complainte sur la mort du Bienfaiteur. Je les écoutais en m'en revenant; il me semblait voir naître la légende qui le représentera quelque jour, si les sources de l'imagination ne tarissent pas dans notre peuple, comme l'un de ces demi-dieux que les mythes antiques nous ont légués, héros vainqueurs des fléaux, dompteurs des monstres, protecteurs des hommes. L'admiration et la reconnaissance des générations successives feront du modeste savant un Hercule moderne. Nous avons vu quelle était sa massue : une méthode. Je répéterais une dernière fois qu'il lui emprunta toute sa force, si je n'avais de sûres raisons de savoir que le peuple sentait juste, et que le grand réservoir de la force, chez Pasteur, était moins encore dans la profondeur de l'intelligence que dans la souveraine bonté du cœur.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

REVUE LITTÉRAIRE

UN ROMANCIER DES MŒURS DE LA PROVINCE : M. RENÉ BAZIN

Quand on vient de lire quelques-uns des romans d'aujourd'hui, on songe à part soi : « Tout de même, comme le champ de la littérature est étroit ! Car d'un livre à l'autre il n'y a que le style qui change, et encore ! Mais pour les personnages qui sont mis en scène, pour les mœurs qui sont étudiées, pour les sentimens qui sont analysés, c'est toujours la même chose. C'est toujours le même monde, riche, oisif, distingué, dépravé ; un monde situé, paraît-il, dans un coin de Paris, un petit monde qui tiendrait tout entier dans un salon ou peut-être sur le canapé laissé libre par les doctrinaires d'antan. On y observe comment dans une atmosphère spéciale et sous l'action de fermens variés la plante humaine se décompose et comment s'y comportent tous les bacilles de la pourriture. Pour ma part, je n'ai jamais connu personne qui ressemblât à ces gens-là, car je choisis mes relations. L'âme de ces gens m'est tout à fait étrangère ; j'accepte ce qu'on m'en dit, comme je ferais les récits d'un explorateur et faute de pouvoir vérifier. J'ai beau faire, je ne sens en moi pas même le germe de leurs perversités, et leurs élégances me paraissent bien vilaines. Apparemment, c'est que ni moi ni mes pareils nous ne sommes des personnages de roman. Il y a une humanité pour les livres : on la reconnaît à ce qu'elle est en dehors de l'humanité générale. La littérature est un état violent. Les honnêtes gens ne sont pas intéressans. La santé n'a pas de valeur au point de vue de l'art. Il n'y a que l'exception et la maladie qui comptent... » On songe ainsi à part soi et on se garde bien de dire ce qu'on pense, car on ne se soucie pas de passer pour naïf. On se

contente de rêver de livres qui, sans avoir moins de mérite littéraire, auraient un intérêt moins spécial, et qui, sans pallier l'humaine misère, ne laisseraient pas après eux une impression de dégoût et n'auraient pas un relent de mauvais livres. Cela explique le cas que nous faisons des livres de M. René Bazin. Nous l'aimons pour ce qu'il y a dans ses œuvres de délicatesse d'âme et d'élévation de sentimens, et pour le courage qu'il a de rester honnête et chaste, tout en étant clairvoyant et véridique. Et nous lui savons gré d'avoir beaucoup de talent.

M. René Bazin ne m'en voudra pas si je lui avoue que ce qu'il y a de meilleur en lui je l'attribue pour une forte part au milieu où il a vécu, à l'éducation qu'il a reçue, aux impressions qui lui sont venues de l'extérieur. Nous autres qui n'avons pas été élevés à la campagne, il y a tout un ordre de jouissances et d'émotions qui nous sera à jamais fermé. Le charme de la nature nous restera lettre morte; il pourra être pour nous une conception de l'esprit, mais nous n'en sentirons pas agir au fond de nous l'influence; nous ne saurons pas les secrets que confient les choses à ceux qui de bonne heure ont été initiés à leur langage. Si quelque jour, par lassitude et dégoût de nous-mêmes, nous nous avisons d'aller demander aux champs un peu de repos pour nos corps et de rafraîchissement pour nos âmes, nous deviendrons cet être ridicule : un citadin en villégiature. Les grands écrivains de ce siècle qui ont su nous dire les choses de la nature avaient appris de bonne heure à les connaître, un Chateaubriand comme un Jean-Jacques. Lamartine avait entendu les voix du soir épandues par les airs, et suivi les « chars gémissans » que ramènent les moissonneurs. George Sand avait couru les traînes de son Berry, écouté à la veillée les récits du chanvreur. C'est que l'âme est alors toute neuve et docile; elle n'est pas encore assez occupée d'elle-même pour être devenue inattentive aux spectacles qui l'entourent, et, sa jeunesse se confondant avec l'éternelle jeunesse des choses, toutes ses impressions ont la douceur et l'attrait qui vient de ce qu'elle sent en elle s'éveiller la vie. C'est le temps des longs rêves, et l'âge où s'insinue par tout l'être je ne sais quel parfum de poésie qui plus tard ne se dissipera jamais complètement. Nous autres, enfans des villes, nous avons à peine rêvé; nous n'avons pas su flâner; avons-nous eu même une enfance?

Les premières années de M. René Bazin ont coulé paisiblement dans la campagne aux environs de Segré. J'imagine qu'étant de complexion frêle et de santé débile, on voulut qu'il eût pour se rétablir les soins de la terre maternelle. Il errait librement par les champs et par les bois. Il suivait tout un jour le sentier où il n'avait pour guide que sa fantaisie. Les épisodes de la vie qui court dans la sève des plantes et sous la feuillée des arbres étaient les événemens de sa vie. « D'abord,

et c'est une nouvelle, les chatons de saules ont éclaté. Du haut en bas des branches, des luisettes, — un nom qui dit bien la lueur argentée des feuilles, — des houppes d'étamines, de petits bonnets-à-poils en soie fine, se sont accrochés. » Il reconnaît la date de l'année à la parure de la terre, « la renoncule d'eau étant fleurie et les coucous-pelote pas encore. » Hélas! savons-nous même comment est faite la renoncule d'eau et ce que c'est que le coucou-pelote? Il distingue l'heure du jour aux bruits qui viennent de la campagne : « Des bruits se croisent : appels des coqs dans les fermes et des merles dans les fossés, roulemens de chariots, jappemens des chiens qu'on détache, voix qui partent des maisons vers les hommes attardés au loin, un pas qui sonne on ne sait où et que bientôt l'herbe étouffe. » Il sait l'époque où reviennent les oiseaux de passage chassés par le froid, et reste éveillé la nuit pour guetter leur retour. A courir ainsi de droite et de gauche, on se fait des relations : il en a dans les fermes et dans les maisons des paysans. Même il en a d'un peu compromettantes. Il a des amis dans la bohème des campagnes, parmi les irréguliers, braconniers de terre ferme et braconniers des marais, preneurs de rats, meneurs de loups, taupiers un peu sorciers, faiseurs de métiers qu'un bon chrétien n'avouerait pas. Ceux-là par tout l'inconnu de leur vie appartiennent à la légende. Ils sont les témoins de choses inquiétantes. « Aux heures crépusculaires, dans les vallées que traverse une rivière, quand les derniers rayons meurent au couchant, avez-vous entendu le bruit d'un battoir sous les aulnes? Vous avez passé. Eux se sont approchés. Ils ont reconnu dans l'ombre la lavandière maudite, la fille qui a étranglé son enfant, et qui lave, chaque soir, le même lange inutile. Vit-elle? est-elle morte? Qui peut savoir? Elle bat son linge, et sa compagnie est mauvaise. » Mauvaise encore l'apparition des « demoiselles de l'eau » qui se lèvent sur les étangs habillées de robes de brouillard. Ceux qui fréquentent ce monde des apparences fantastiques, on les redoute, et malgré tout on se sent attiré vers eux. On écoute d'étranges récits où ils sont mêlés. Peu à peu on devine qu'au delà de leurs formes sensibles les choses ont un inconnu, un mystère dont l'atteinte à de certaines heures nous laisse tout frissonnans. — C'est ainsi que, par ses émotions, par ses spectacles, par toute son atmosphère, la campagne natale formait la sensibilité du futur écrivain et lui mettait au cœur la « douceur angevine ».

M. René Bazin est resté fidèle à sa province. Il habite cette aimable ville d'Angers. Quand il s'en éloigne, c'est pour courir la France, c'est pour voyager une fois en Sicile, une fois en Espagne. On ne le rencontre guère sur nos boulevards. Ce n'est pas qu'il ait contre Paris aucun préjugé ni qu'il ne sache apprécier comme il convient l'air de notre société et la qualité de nos divertissemens. Mais il se rend compte

qu'à séjourner parmi nous il n'aurait rien à gagner et qu'au contraire il y compromettrait son originalité et la saveur de son talent. Nous nous moquons volontiers de la vie de province. Nous nous moquons de tant de choses, faute de les comprendre et de savoir les goûter! Il est probable en effet que la province a ses travers; je remarque seulement que ceux qu'on a coutume de lui reprocher, nous devrions être les derniers à les invoquer contre elle. Il paraît que dans les petites villes chacun s'occupe un peu trop de ce que fait son voisin. Or c'est en cela que les petites villes sont pareilles à notre grande ville; car ceux qui se plaignent des commérages de la province, c'est donc qu'ils n'ont jamais mis les pieds dans un salon de Paris. Nous reprochons encore à l'esprit provincial son étroitesse. Mais est-il possible que nous nous abusions si fort sur ce qui est le caractère même de l'esprit parisien? C'est ici que règnent les préjugés, que s'imposent les idées toutes faites, faites on ne sait trop comment mais on sait trop par qui, ici qu'hommes et choses sont appréciés à un point de vue tout à fait particulier, d'après une morale arbitraire et changeante qui n'a plus cours au delà des fortifications ou peut-être passé la Madeleine. Échapper à cette tyrannie c'est pour un écrivain qui vit en province le grand avantage. Dangereuse aussi la vie qui est proprement celle de l'homme de lettres! Il a trop près de lui l'image obsédante de la rivalité; il entend de trop près le bruit de son succès, auquel insensiblement il est amené à tout rapporter et à tout sacrifier, au point de se réduire au rôle d'amuseur. Il est la dupe de son métier. Hors de cette atmosphère spéciale et de ce milieu factice l'écrivain est mieux placé pour juger de toutes choses. Il est à l'abri de nos engouemens, il n'est ni dépendant de nos modes, ni prisonnier de l'opinion d'autrui. Il s'appartient. Il peut se rendre compte de ses goûts, suivre sa pente naturelle, protéger son rêve. La vie littéraire ne lui est pas un mirage qui l'empêche d'apercevoir la vie. Avant d'être un auteur il est un homme, ayant une maison qui est sa maison, une famille qui a des attaches dans un pays, qui tient au sol, et ne ressemble pas à ces smalahs improvisées que le hasard de la fortune ou du succès fait surgir un beau jour d'on ne sait quelles troubles origines. Cela est une garantie pour la dignité de l'œuvre comme pour celle de l'écrivain et une sauvegarde contre bien des extravagances. Et enfin cette vie de province, c'est celle que mène en France et hors de France le plus grand nombre des hommes; en sorte qu'on ne voit pas pourquoi la littérature, limitant elle-même son horizon, ne consentirait à s'occuper que d'une exception qui pourrait bien n'être pas même une élite.

Je ne vais pas jusqu'à dire que pour être digne de tenir une plume il faille nécessairement être de Pézenas et que la vie n'ait d'intérêt que dans l'enceinte de Landerneau; mais si l'on veut savoir les ressources

qu'offre la province à un écrivain qui l'aime, on n'a qu'à parcourir les articles que M. René Bazin publie dans le *Journal des Débats* sous ce titre : *En province*, et qui sont parmi les plus jolies choses que nous devions au journalisme littéraire d'aujourd'hui. Paysages, études de mœurs, souvenirs, rêveries, légendes, anecdotes, petits drames, des élémens très divers s'y mêlent de la façon la plus naturelle et la plus libre, donnant l'impression directe des choses vues : « Je reviendrai aux champs, aux bois et aux faubourgs. Je dirai quel visage a cette année le printemps qui s'éveille, à moins que je ne vous mène en Normandie, dans les herbages où les bonnes gens comptent déjà les bottes de foin, ou que je ne vous raconte comment mon ami le vieux Michel fut trouvé mort au pied d'un arbre qu'il élaguait, le dernier jour des grandes gelées. » Ces provinces de l'ouest de la France, Bretagne, Anjou, Vendée, les Landes et jusqu'au pays Basque, M. René Bazin les a explorées en toutes les saisons et à toutes les heures ; il en a aperçu tous les aspects : il ne se lasse pas de les noter et de les rendre. Voici de petites villes : Vitré, Fougères, Pontorson, Agde, Béziers, d'autres encore, dont on ne parle guère dans les livres et qui ne tiennent pas grand état par le monde. M. Bazin sait bien qu'il n'en est pas une qui n'ait sa physionomie pour qui sait voir, et son charme pour qui veut s'y prêter. Il regarde d'abord un peu à distance la silhouette qu'elles ont et comment elles se dessinent sur un fond de collines ou sur un horizon de plaines ; il entre, il se promène sur d'anciens remparts et sur des places toutes neuves ; il s'informe des gens qui vivent là et de la façon dont ils vivent ; il s'enquiert des industries locales et des efforts qu'il a fallu faire pour lutter avec la concurrence et suivre le progrès. Ce ne sont pas les sites les plus pittoresques qui tentent le pinceau de M. Bazin, et il ne réserve pas son enthousiasme pour les beautés classées. Je dirais presque qu'il ne choisit pas et qu'il suit avec la même curiosité tous les aspects, tous les accidens du terrain et tous les plis du sol. C'est que, comme il le remarque quelque part, la beauté se dégage lentement des choses. Il n'est que de regarder avec patience et avec amour. Cet amour pour les choses qu'il décrit, c'est ce qui donne aux tableaux que trace M. Bazin leur caractère ; il se traduit moins encore par l'émotion du style que par la minutie et par la précision des détails. Un amoureux sait tous les traits et toutes les expressions du visage qu'il aime. Et la silhouette des villes, la bigarrure des champs, la variété des productions, la teinte changeante du ciel, l'enveloppe de l'atmosphère, la qualité de la lumière et de l'air, tout cela c'est le visage de la France.

Le visage des pays change comme celui des personnes. Il y a dans les villes anciennes de très vieux quartiers. Des rues tortueuses y serpentent où l'herbe pousse entre les pavés disjoints et l'ombre tombe

des toits trop rapprochés. Les maisons se sont groupées là et serrées les unes contre les autres. Il en est d'orgueilleuses et d'humbles, il en est de moroses et d'autres accueillantes et souriantes dans leur vétusté comme de bonnes aïeules. Elles sont toutes différentes, à la manière des êtres vivans dont pas deux ne se ressemblent. Elles disent l'époque où elles se sont élevées et l'humeur de ceux qui les ont habitées. Elles savent des histoires d'autrefois, elles gardent la tradition d'un passé qu'elles attestent auprès des générations nouvelles venues. Un jour vous vous êtes arrêté là, et il vous a semblé que vous étiez transporté dans un autre temps. Laissez passer un petit nombre d'années, laissez faire au zèle de municipalités avides d'embellissemens. Les lacis capricieux d'hier ont fait place à des rues droites, sans personnalité, où s'alignent des maisons neuves, qui n'ont pas vécu, qui n'ont pas souffert, qui n'ont pas d'âme... Vous avez remonté, il n'y a pas si longtemps, le cours de la Loire : c'est bien le même fleuve bordé des mêmes peupliers. Il vous semble pourtant qu'il y manque quelque chose. Que sont devenues ces grandes voiles carrées qu'on apercevait blanchir au loin? Demandez-le à maître Houlyer, qui fut à l'époque un des plus rudes mariniers : il vous dira que c'est fini de la navigation des fleuves et des belles expéditions de jadis, où il y avait des dangers à courir comme dans les expéditions de mer... Tout s'en va. Un à un les petits-fils laissent se perdre les usages des grands parens. Les champs ne se cultivent plus de même et les idées ne germent plus de la même manière. Les hommes ont renoncé aux costumes traditionnels; et pareillement ils n'ont plus l'âme d'autrefois. —Les choses lointaines ont une intime poésie, et il y a un grand charme de mélancolie pénétrante dans les choses qui s'en vont. C'est piété de la part d'un écrivain que d'en fixer l'image au moment où elles disparaissent et ne laisseront bientôt plus d'elles-mêmes que ce qu'il en aura mis dans des pages consacrées au souvenir.

Il se peut qu'on ait prêté trop d'importance aux questions de race et exagéré l'influence des milieux. Il n'en reste pas moins qu'on a raison « de rattacher l'humeur des hommes et la couleur de leurs yeux, et celle surtout de leur esprit, non seulement aux races dont ils sortent, mais au sol qu'ils habitent et à l'air qu'ils respirent... Le paysan craonnais, grand, large d'épaules et lent d'allures, n'a pas la tête légère ni l'humeur querelleuse du Breton. Moins sombre que le Vendéen, il est, comme lui, indépendant et défiant. » M. Bazin se plaît à observer la diversité des types, et à noter aussi l'empreinte différente que mettent sur l'individu sa condition et sa profession. Le hobereau et le fonctionnaire, le percepteur et le médecin, la grande dame ruinée, la commerçante enrichie par des prodiges de labeur et des miracles d'économie, il nous les montre au vrai, dans leur attitude, avec leur geste

habituel et leur accent. Et, puisqu'il n'est en province destinées si bien cachées dont on n'arrive à percer le mystère, il n'y a donc qu'à prêter l'oreille aux récits des gens bien informés. Les histoires qu'on lui a contées M. Bazin nous les rapporte à son tour. Il met sa coquetterie à ne rien inventer et s'applique à n'être qu'un écho fidèle. Mais nous savons bien que les choses qu'on dit ne valent pas par elles-mêmes; elles valent par la façon dont on les dit. C'est ainsi que dans les croquis de province de M. Bazin s'encadrent de véritables nouvelles. *La Demoiselle* est l'histoire d'une vieille fille effacée et timide qui, ayant fait un héritage inattendu, est prise de la manie de bâtir, restaure un château qu'elle n'habitera pas, et, contente d'un peu de place à un foyer qui n'est pas le sien, laisse à d'autres et à de plus jeunes le soin de jouir de la demeure somptueuse qu'elle leur a préparée. *La Servante* est l'histoire d'un de ces dévoûmens dont on croit généralement que ce sont les rapporteurs du concours Montyon qui les inventent. *Le Cygne* est le récit d'une nuit d'angoisse passée au chevet d'un enfant malade par deux hommes, ennemis d'hier, que la vue de la souffrance a réconciliés. Ces nouvelles valent par le pittoresque des détails, par la décision avec laquelle les acteurs y sont posés en quelques traits, par l'émotion qui se trahit chez le narrateur. Il ne faudrait, pour en faire des romans, qu'en élargir le cadre. Mais peut-être aperçoit-on maintenant comment chez M. Bazin c'est l'homme de province qui a fait le romancier.

M. Bazin apporte dans le roman deux qualités qui se font parmi nous trop rares pour qu'il suffise de les signaler en passant. L'une est la tendresse. Ce n'est pas qu'on manque à s'apitoyer dans les livres d'aujourd'hui. Pitié et charité sont redevenues à la mode. Mais justement ce sont des modes littéraires. On les compromet dans d'étranges aventures; on en fait bénéficier ceux-là mêmes qui y ont le moins de droits; en sorte que cette inépuisable indulgence qu'on témoigne aux coquins devient pour les honnêtes gens une injure et j'allais dire un reproche. Au surplus, ces effusions de sensibilité sont parfaitement conciliables avec la sécheresse de cœur, attendu que le cœur n'est pour rien dans l'affaire. Il en est tout autrement avec M. Bazin. La tendresse chez lui n'est ni un résultat de la mode ni un produit de l'importation russe. Elle n'est pas davantage la conclusion d'un raisonnement de philosophie; quelque chose comme l'envers du pessimisme. Elle est une disposition naturelle. Naturellement il est attiré vers ceux qui souffrent avec dignité et sans se plaindre; il se détourne des orgueilleux et des violens. Il est en sympathie avec ceux qui vivent par le cœur; il aime le son des âmes douloureuses; il se sent tout près des êtres de résignation et de sacrifice. Étrange nécessité, qu'il faille aujourd'hui définir ce que c'est que la tendresse et protester que si on l'at-

tribue à un écrivain ce n'est pas pour lui en faire un reproche!

Je crains d'avoir plus de peine encore à me faire comprendre et d'étonner beaucoup de gens en osant soutenir que c'est un mérite pour un romancier d'avoir de l'élévation dans l'esprit. C'est une notion que nous avons tout à fait perdue depuis l'avènement de la « littérature brutale. » On n'a plus cessé depuis lors de considérer la grossièreté comme un signe de la force et la trivialité comme un synonyme de la hardiesse. Cette confusion n'est pas près d'être dissipée : trop nombreux sont ceux qui ont intérêt à l'entretenir. Il y a entre les romanciers comme un concours à qui découvrira quelque aspect plus répugnant de notre nature ou de notre société : c'est un sport; ils battent un record. Peu à peu nos idées se sont faussées, notre goût s'est gâté, notre sensibilité s'est émoussée. Hors la peinture du vice tout nous semble fadeur et candeur. Or sans doute il ne s'agit pas de présenter de la réalité un tableau embelli et partant mensonger. Il ne s'agit pas de se payer d'illusions et d'un dangereux optimisme. On sait de reste que le mal est inhérent à la nature humaine et que la tristesse est l'étoffe dont est faite la vie. On n'ignore rien de nos défaillances et de notre détresse. Mais aussi n'admet-on pas que la littérature ait été inventée spécialement afin de nous remettre en mémoire les raisons que nous avons de nous mépriser nous-mêmes. On croit qu'à traiter certains sujets il n'y a guère de profit et il y a de la honte. Il est, non pas des profondeurs, mais des bas-fonds où l'on refuse de descendre. On fait choix, pour les interpréter, de spectacles qui se puissent supporter, de sentimens qui se puissent avouer, de situations où l'homme ne s'abaisse pas au-dessous de lui-même... Et je m'aperçois bien que je suis en train de trahir la cause de mon romancier.

Il s'en faut d'ailleurs que tout soit de même prix dans les romans de M. Bazin. Il en a écrit, non pas précisément de mauvais, mais d'un peu trop médiocres. Je ne songe pas à *Stéphanette*, un livre de début, que son auteur n'a presque pas publié, dont je ne sais même s'il a été mis dans le commerce, et que je mentionne uniquement pour faire étalage d'érudition. On y voit comment un gentilhomme s'éprit de la fille d'un brocanteur, comment ce brocanteur avait été l'un des plus atroces bourreaux de la Révolution, et comment sa fille qui n'était pas sa fille, était la cousine du gentilhomme. Cela se lit sans fatigue, et n'est pas plus ennuyeux qu'autre chose; mais ces récits empruntés aux souvenirs de la Révolution ont dans l'histoire du roman leur date et leur nuance. *Une tache d'encre*, ouvrage couronné par l'Académie française, me semble en dépit de la couronne un ouvrage regrettable. M. Bazin y a adopté un ton de badinage innocent et une sorte d'humour inoffensif. Là et ailleurs M. Bazin conte avec un peu trop de complaisance l'aventure du bon jeune homme épousant à la fin l'héritière idéale. C'est la

note de certains romans de Sandeau, qui eut son charme voilà cinquante ans. Le goût de la province n'est pas si changeant que le nôtre et des modes un peu défraîchies plaisent encore dans les départemens.

Ma tante Giron, *les Noellet*, *Madame Corentine*, *la Sarcelle bleue*, tels sont les livres où on peut le mieux apprécier la manière de M. Bazin. C'est un des jolis romans de ces dernières années que cette *Sarcelle bleue*. L'auteur y a trouvé à employer toutes ses qualités de grâce, d'émotion, de discrétion. La situation est par elle-même d'une extrême délicatesse. C'est une de ces situations honnêtement fausses où le cœur peut se trouver engagé malgré lui et presque à son insu. Un parrain vit auprès de sa filleule, et peu à peu l'affection quasi paternelle qu'il avait pour l'enfant grandie sous ses yeux se tourne en amour. L'analyse de cette crise d'âme a tenté plus d'un de nos contemporains ; car ce n'est plus aujourd'hui que le désespoir d'Arnolphe semble ridicule. Je citerais dix romans sur le même sujet ; mais nulle part il n'est traité d'une touche aussi légère, avec ce talent de laisser entendre les choses au lieu de les dire. C'est un des mérites de M. Bazin de savoir trouver le trait significatif, le détail révélateur qui vous met au courant du travail intérieur de la pensée ou du sentiment. Il indique ce trait sans y appuyer. Il a du goût. Il est par là vraiment artiste, et aussi parce qu'il sait apparier les nuances et tenir un récit dans une même tonalité. Paysages, intérieurs, causeries, tout dans *la Sarcelle bleue* a la même fraîcheur de ton et comme une transparence d'aquarelle. On dirait en effet d'une aquarelle de maître. — Dans *Madame Corentine*, comme dans *la Sarcelle bleue*, comme dans *Ma tante Giron* et presque dans tous ses livres, M. Bazin a mis en scène des jeunes filles. Ce sont des jeunes filles comme on en trouve encore en France, qui ne montent pas à bicyclette et qui ne savent pas l'anatomie. Elles ont le charme qu'on travaille activement à faire perdre à leurs sœurs et qui leur venait d'une éducation protectrice. Elles sont d'ailleurs très loin de ressembler à l'ingénue de théâtre. Elles sont capables de volonté et même d'entêtement dans le bien. Elles tiennent sans en avoir l'air beaucoup de place dans la maison, exercent une influence sans la faire sentir et sans avoir l'air d'y toucher. C'est par là qu'elles sont aimables et par là qu'elles sont vraies.

La peinture de la vie familiale, les tableaux d'intérieur, voilà où excelle M. Bazin. On n'oublie plus, pour y être entré avec lui, cette maison des Pépinières dans *la Sarcelle bleue*. Les jours s'y succèdent dans leur régularité somnolente, sans incidens, sans rien ajouter qu'un chapitre au Traité d'ornithologie du père, et un rang à la tapisserie de ces dames; les années passent pareilles à elles-mêmes sans rien apporter dans ces existences unies qu'un drame de cœur silencieux et qui

reste insoupçonné. — Les hôtes des Pépinières appartiennent à la bourgeoisie aisée de province. Les personnages de *Madame Corentine* sont des gens de petit commerce, attentifs au gain, et chez qui, par une nécessité, les questions d'argent se mêlent aux questions de sentiment. — Dans les *Noellet*, nous sommes chez des paysans. Et je ne sais trop si on a jamais mis plus d'exactitude à reproduire les scènes de la vie de campagne qu'il y en a dans cette première partie du roman, où nous assistons à la vie d'une famille de métayers. Le père Noellet ne connaît et n'aime que la terre, et c'est pour elle qu'il élève ses deux fils. Comme il arrive, l'aîné, Pierre Noellet, a le mépris de la condition des siens; il a le goût de l'instruction, il est intelligent et orgueilleux; il se fait conduire au séminaire. Ce sont bien des sacrifices qu'il en coûte, mais on les accepte bravement, car il est juste après tout qu'un enfant suive sa vocation, et on n'a pas le droit de refuser à Dieu ceux qu'il appelle et qu'il a choisis pour son service. Un beau jour, Pierre déclare qu'il ne sera pas prêtre, qu'il n'a jamais eu la vocation, qu'il a menti et trompé ses parens afin de les contraindre à lui faire donner une éducation supérieure à son rang, et qu'il veut aller à Paris pour être un monsieur. Ce drame de la vie paysanne est rendu avec la plus remarquable intensité. Chacun des acteurs y est exactement dans son rôle. Tout y dénote l'observation patiente, l'intime connaissance des choses et des gens. On est à égale distance de l'idylle et de la caricature. On est en pleine réalité.

Telle est, en effet, la dernière forme qu'a prise le talent de M. René Bazin. A mesure qu'il s'éloigne du romanesque conventionnel de ses débuts il incline vers un réalisme dont la note juste, franche et quand même distinguée, est dans notre littérature une note nouvelle. Son beau récit de *Donatienne* en est un exemple. L'histoire est simple à souhait et banale comme un fait-divers. La misère se fait chaque jour plus menaçante chez le closier Jean Louarn. Aussi se résigne-t-il à laisser sa femme Donatienne partir pour Paris, où elle se place comme nourrice. Pour lui, il garde les trois enfans et il attend. Il attend avec une confiance obstinée les nouvelles toujours plus espacées qu'envoie Donatienne et l'argent qu'elle n'envoie pas. Maintenant la saisie jette le closier hors de chez lui sans pain, et la rumeur publique lui apprend son malheur. Donatienne ne reviendra pas, elle ne reviendra jamais : elle a trop peur de la misère; elle a eu tôt fait d'oublier le pays et les siens et de prendre goût à la vie facile, à la bonne nourriture, et à la noce... Dans le raccourci de cette nouvelle, M. Bazin a trouvé le moyen de nous faire tout comprendre ou tout deviner : l'opposition de nature entre Jean Louarn et sa femme, l'espèce d'obscur désir qui poussait Donatienne vers la ville, les exemples démoralisans qui s'offraient à elle avant même l'arrivée, l'atmosphère de corruption où elle va suc-

comber et puis se plaire. De même nous prévoyons assez bien l'avenir qui attend Jean Louarn, rangé désormais parmi les sans-travail. — Mais supposez le même sujet aux mains d'un écrivain naturaliste et demandez-vous ce qu'il en aurait su faire. Aussi bien nous n'en sommes pas réduits aux hypothèses; nous pouvons nous souvenir, et il nous suffirait de relire quelques pages de *Pot-Bouille* ou de *l'Assommoir*. C'est sur le personnage de Donatienne qu'on aurait concentré toute l'attention : on ne nous aurait fait tort d'aucun des détails de ses chutes successives, et les petites drôleries du sixième étage auraient fourni la matière à de bien aimables chapitres. On n'aurait eu garde de laisser le mari de la nourrice au seuil de l'abîme où il va dégringoler. On nous aurait montré, sous prétexte de nous instruire, comment le vice sort immanquablement de la misère. Et on aurait suivi avec une minutie complaisante et une espèce de joie féroce la progressive déchéance de deux êtres. C'est tout le contraire qu'a fait M. Bazin. Il a relégué dans le lointain, à la cantonade, la figure de Donatienne. Il a fait porter tout l'intérêt sur celui-là seul qui en est digne : sur le mari. Il a choisi dans sa destinée la période intéressante : celle où il se débat aux prises avec le malheur approchant, où il lutte et fait effort et garde encore intacts en lui les caractères de l'humanité.

Tel est ce réalisme dont on ne nous a donné longtemps qu'une grotesque et odieuse contrefaçon, au point que nous en étions venus à prendre en dégoût la notion elle-même de la réalité dans l'art. C'est d'abord que chaque fois qu'ils ont essayé de nous peindre les ouvriers, les paysans et les « humbles », ces représentans d'un faux réalisme sont restés irrémédiablement des gens de lettres transportés dans un monde nouveau pour eux. Ils les ont représentés sans les connaître, mais surtout sans les aimer. Ils ont été attirés vers eux, non par un mouvement de sympathie, mais par une curiosité hostile. Misanthropes, ils ont trouvé ce moyen pour offrir à l'humanité l'image d'elle-même la plus dégradée. Ce réalisme était à base de haine. Or c'est ce système de littérature qui ne peut vivre que d'amour. C'est ici qu'il faut s'effacer, se renoncer soi-même et s'oublier, pour entrer dans l'âme de ceux que leur condition, leur milieu de vie, leurs souffrances et leurs espérances, tout enfin éloigne de nous. C'est ici qu'il faut répudier le point de vue de l'artiste soucieux de l'effet, amoureux de ce qui est exceptionnel et qui est rare. L'exemple des Russes et des Anglais est venu nous le rappeler à temps. Il est intéressant de voir aujourd'hui l'un des nôtres, non pour s'être mis à leur école, mais pour s'être trouvé dans des conditions de sensibilité analogues, revenir à la conception d'un réalisme grave et humain. C'est dans ce sens que M. Bazin nous semble appelé à diriger son effort et à développer son originalité.

Si nous avons laissé de côté tout un aspect de l'œuvre de M. Bazin,

c'est que les lecteurs de cette *Revue* ont trop présent à l'esprit le souvenir des charmans récits de voyage qu'il nous a rapportés de la *Terre d'Espagne*. Je ne dirai pas que M. René Bazin y a renouvelé un genre : le terme serait trop ambitieux et de nature à alarmer ce modeste ; mais il l'a du moins adapté aux besoins d'aujourd'hui. Car tout le monde aujourd'hui voyage ; on a peu de temps, on est obligé d'aller vite, et on veut avoir tout vu. M. Bazin a la rapidité du coup d'œil et la souplesse de l'esprit. En Espagne, en Sicile, en Italie, il va droit à ce qui intéresse non pas la curiosité du spécialiste, mais la curiosité générale. Aussi différent du touriste que de l'archéologue, du géographe ou du politicien, il est, à vrai dire : l'honnête homme en voyage.

M. René Bazin est encore assez jeune pour être loin d'avoir donné toute sa mesure. Nous avons indiqué pour notre part ce que nous attendons de lui. Il tient dès à présent dans la jeune littérature une des meilleures places, si ce n'est l'une des plus en vue. Son succès est de bon aloi. Il ne le doit qu'à un talent qui prend chaque jour plus de fermeté et de sûreté. Ce talent est d'essence toute française. Il a grandi sur le sol de France, au milieu de tout ce qui devrait nous tenir si chèrement au cœur. Il est fait de qualités qui sont bien nôtres et que pourtant nous avons peu à peu désappris de goûter. Son œuvre variée, aimable, où ne manquent ni l'observation, ni la pénétration morale, ni même la vigueur, tranche sur la production courante. Elle fait mieux comprendre l'étroitesse et la monotonie des sujets ordinaires où la plupart des romanciers d'aujourd'hui se confinent. Elle témoigne que la littérature n'est pas contrainte par une espèce de nécessité de se développer en dehors de la notion du bien ou des conseils du goût. Elle vaut par elle-même et par le contraste qu'elle fait avec d'autres ; elle est pour plusieurs écrivains un exemple, et pour une partie du public une leçon.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *La Navarraise*, épisode lyrique en 2 actes ; poème de MM. J. Claretie et H. Cain ; musique de M. J. Massenet.

Après l'*Attaque du moulin* ce fut la *Vivandière*. Hier c'était *Guernica ;* c'est aujourd'hui la *Navarraise*. L'Opéra-Comique ne représente plus que des pièces militaires. Ce théâtre est la proie d'une soldatesque effrénée.

Dans les montagnes de Navarre, carlistes et libéraux sont en guerre. Sous les ordres du général Garrido, les libéraux viennent d'enlever un village ; mais l'ennemi, commandé par le redoutable Zuccaraga, leur a vendu chèrement la victoire. Anita, la Navarraise, a suivi dans les combats un sergent des troupes libérales, Araquil, qu'elle aime et dont elle est aimée. Anita n'est qu'une pauvre fille errante, et, pour lui donner son fils, le père d'Araquil exige qu'elle apporte une dot de deux mille douros. — Elle l'apportera. Tout à l'heure elle a surpris un cri de colère, une imprécation du général, et la folle promesse d'une fortune à qui le déferait de son terrible adversaire. Aussitôt elle prend sa course. Et déjà la voici de retour. Elle a frappé, la Navarraise, et pour le chef assassiné par elle le glas sonne dans la vallée. Avec horreur Garrido lui jette le prix du sang. Mais le combat a repris ; on amène Araquil grièvement blessé. La cloche tinte toujours. « Pour qui ? » demande-t-il. On lui répond, et, voyant Anita livide, avec de l'or dans ses mains sanglantes, il comprend ; il la maudit, il meurt, et sur son cadavre elle tombe à son tour et perd la raison.

Qu'y avait-il en ce sujet pour séduire le moins sauvage de nos musiciens, et le plus délicieux ? Est-ce la terre d'Espagne, patrie d'un *Cid* qui ne fut pas le chef-d'œuvre de M. Massenet ; patrie d'un *Don César de Bazan* qui fut sa première œuvre, celle où chanta, comme disait Leconte de Lisle, l'oiseau de ses jeunes années ? Non ; dans la

Navarraise on ne doit voir que la fantaisie et le divertissement d un artiste très personnel mais non moins curieux, très souple et quelquefois inquiet. Il s'affirme quand il lui plaît et même s'exagère; il ne lui déplaît pas non plus de se métamorphoser et de se travestir. Le Massenet d'*Esclarmonde* prétendit un jour nous donner du Wagner; celui de la *Navarraise* nous sert du Mascagni. Ne craignons rien : nous retrouverons un jour le Massenet des *Erynnies* et de *Marie-Magdeleine*, de *Manon* et de *Werther;* celui-là ne sera que lui-même, et nous l'en aimerons mieux.

Ainsi M. Massenet s'est juré d'écrire sa *Cavalleria Rusticana*. L'émulation pouvait être plus noble, mais non pas l'imitation plus avouée. Sujet mélodramatique et populaire, unité de temps et de lieu, coupe en deux petits actes que relie un *intermezzo* d'orchestre, tout, jusqu'à la principale et tragique interprète, est commun entre l'original et la copie. Pour faire ressemblant, M. Massenet n'a rien épargné. Il a déchaîné son orchestre, exaspéré sa mélodie. Il s'est contraint à la vulgarité de certains procédés italiens : à l'éclat tapageur, aux oppositions faciles, aux phrases convulsionnaires qui roulent du haut en bas de l'échelle sonore et s'écrasent en des cadences pâmées. Inutiles efforts! A ce jeu brutal, à ce jeu de massacre, le musicien délicat ne pouvait être que vaincu. Fût-ce par ses défauts, ou par ses excès, par je ne sais quelle sincérité naïve et native qui leur servait d'excuse, *Cavalleria* garde l'avantage. Mais il y a plus, et dans ce sujet, qui ne lui convenait pas, le talent même du maître français l'a mal servi.

Du « talent », on n'en saurait avoir plus que M. Massenet, et moins que M. Mascagni. Prenez au hasard une phrase de la *Navarraise*, la première si vous voulez. Bruyante et massive, elle est du moins harmonisée, instrumentée, écrite enfin. Elle ne contient pas un accord qui pour l'oreille, pour l'esprit, ne se décompose en notes et en timbres, en élémens d'harmonie et de sonorité, que n'eût jamais su disposer ainsi le jeune musicien d'outre-monts. Dans l'« épisode lyrique » de M. Massenet quelques pages encore ont leur prix : au début du trio d'Anita, d'Araquil et de son père, c'est un motif espagnol traité finement; c'est une pittoresque chanson de soldat; à deux ou trois reprises, c'est un de ces dialogues tantôt sérieux, tragiques même, tantôt légers, que M. Massenet fait courir à fleur de lèvres sur un orchestre expressif et chantant. Les deux modèles du genre se trouvent dans *Manon* (tableau du Cours-la-Reine), et dans *Werther* (scène des pistolets). Quant à la belle cantilène d'Araquil : *O bien-aimée, pourquoi n'es-tu pas là?* le modèle n'en serait-il pas dans une page exquise des *Erynnies?* J'avoue que ce souvenir m'a troublé. J'ai cru reconnaître la mélodie, les accords surtout, et tandis qu'ils résonnaient, les grands accords mélancoliques, tandis que par-dessus leurs flots épandus, le

ténor un peu replet qui joue le sergent de Biscaye soupirait sa romance, je revoyais en rêve la vierge fille de Priam, *la Troyenne regrettant sa patrie.*

Voilà d'aimables détails; le voilà, le talent, épars en paillettes fines et qu'il était juste de recueillir. Et pourtant l'autre partition, l'italienne, l'emporte encore, l'emporte toujours. A peine ébauchée, et par la main d'un ouvrier, non d'un maître; œuvre d'instinct plutôt qu'œuvre d'art, elle était du peuple, mais elle était vivante. Qu'elle semble pâle, la Navarraise, auprès de sa sœur de Sicile! Dès les premières scènes de l'un et de l'autre drame, comparez Anita s'informant d'Araquil à Santuzza qui cherche Turridù. Sur les lèvres de l'héroïne de M. Massenet la musique s'éparpille en notes vagues, en intonations hésitantes; du fond de l'âme de Santuzza elle jaillissait en mélodie ardente. « *Mamma Lucia!* » J'entends encore ce cri, j'entends la phrase douloureuse qui s'ensuivait. Du dénoûment aussi je me souviens, et de certain *lamento* de Santuzza trahie. Mais surtout je n'oublierai pas la sicilienne du début, la farouche et poignante sérénade. Non ce n'est pas du talent qu'il y avait en tout cela. L'œuvre était grosse, grossière même; elle vous prenait par les nerfs et non par l'esprit; mais les pages que nous venons de rappeler y faisaient du moins quelques taches éclatantes, des taches de soleil et de sang.

Il convient d'ajouter que ce sujet de *la Navarraise* était contraire non seulement à la nature de l'artiste, mais à la nature et aux lois fondamentales de l'art. L'action extérieure et matérielle, l'action hachée, haletante et frénétique, tue la musique, ou plutôt ne lui permet pas même de naître. Ce que la musique veut, et ce dont elle vit, c'est l'action encore, mais intérieure et morale; c'est le sentiment, la passion, et non les faits. — Ces vérités sont banales. Pourquoi faut-il les rappeler à un maître qui jadis leur était fidèle, et qui moins que tout autre est excusable de les trahir? Le musicien de *Manon*, de *Werther*, était si naturellement désigné pour demeurer, pour devenir toujours davantage le plus intime de nos musiciens! En ces deux ouvrages, dans le dernier surtout, comme il s'était arrêté, sans pourtant s'y attarder jamais, à l'étude mélancolique des âmes! Là-bas que d'aperçus ingénieux et parfois quelles vues profondes! Mais ici quelle extériorité et quelle précipitation! Il est étrange de voir un tel sujet réduire à ce degré de gêne, d'impuissance même, le compositeur malavisé qui l'a choisi. Hormis un de ces courts dialogues que nous signalions plus haut, le second tableau de la *Navarraise* ne renferme peut-être pas dix mesures qui soient de la musique. Devant le drame lancé à fond de train, le musicien n'a plus qu'à s'effacer, heureux encore s'il arrive à piquer çà et là, sur un mot ou sur un geste, quelques notes de hasard et comme de raccroc, un accord, un tremolo, des cris

ou des éclats de rire. Quand Beaumarchais à l'Opéra se prenait « à pousser de l'épaule » et s'écriait avec humeur : « Va donc, musique ! » il ne lui demandait pas d'aller si vite. « Il y a trop de musique, ajoutait-il, dans la musique de théâtre : elle en est toujours surchargée ; et pour employer l'expression naïve d'un homme justement célèbre, du célèbre chevalier Gluck : notre opéra pue de musique, *puzza di musica.* » Voilà du moins un reproche que Beaumarchais et Gluck n'eussent point fait à la *Navarraise.* On doute, ce petit opéra terminé, si vraiment c'est un opéra qu'on vient d'entendre, ou seulement un mélodrame avec accompagnement de tambours, trompettes, canonnade et mousqueterie. — *Puzza di musica !* — Non, non ! L'autre soir à l'Opéra-Comique, ce n'était pas la musique que cela « puait » ; ce n'était que la poudre.

Plus d'une fois, se détournant du spectacle tumultueux, nos regards sont allés vers une loge obscure, vide, et qui semblait en deuil. La grande artiste qui l'occupait d'ordinaire n'y viendra plus s'asseoir. On ne verra plus Mme Carvalho dans ce théâtre qu'elle avait fait et gardé sien à force de talent et de succès, de courage aussi, de persévérance et de sacrifices. Et nous songions que l'art dont elle possédait, dont peut-être elle emporte le dernier secret, cet art n'avait rien de commun avec l'art dont en ce moment même on nous proposait un modèle. Jamais elle ne chanta dans la mêlée, sous la mitraille. Jamais elle n'apparut pâle, échevelée, et les mains rouges de sang. En son admirable talent il n'y eut jamais rien de turbulent ni de sommaire. Toute hâte en était exclue, et tout vain empressement. C'est pour cela que son talent était parfait, car, s'il existe une beauté dans le mouvement, dans la violence même, dans tout ce qui passe, la perfection n'est que dans ce qui dure et dans ce qui demeure. La joie que donnait le chant de Mme Carvalho était cette joie supérieure que les esprits inquiets n'entendent pas ; celle à laquelle nous convie une parole sacrée, et qui sera la joie éternelle. — « *Vacate et videte.* Soyez en repos et voyez. » — « Soyez en repos et écoutez, » disait cette voix, et dans l'esprit et dans l'âme elle créait non pas l'agitation et le trouble, mais la paix et le loisir heureux. Quand Mme Carvalho chantait Mozart, il semblait que la beauté se fût arrêtée enfin, et qu'on la contemplât permanente au lieu de l'entrevoir fugitive. Un autre art peut être plus varié, plus pathétique et plus vivant ; mais rien n'est supérieur à cet art, car il y entrait quelque chose de définitif, d'absolu, et comme un élément d'éternité.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre.

Nos troupes sont entrées le 30 septembre à Tananarive. Partout, devant elles, l'armée hova avait pris la fuite; mais, heureusement, il n'en a pas été de même du gouvernement. Celui-ci a bien voulu nous attendre. De notre rencontre au centre de la capitale est résulté un traité qui établit notre protectorat sur des bases solides. La nouvelle en est arrivée à Paris le 10 octobre : elle s'est répandue dans toute la France en quelques heures, et a provoqué partout une grande satisfaction. Les fautes du début, sur lesquelles les journaux s'étaient étendus avec trop de complaisance, les lenteurs inévitables avec lesquelles nous arrivaient les dépêches, tout avait contribué à exciter et à entretenir la nervosité de l'opinion. Il était temps que cette longue attente prît fin. Si nous avons au dehors, et une fois en campagne, le courage, l'énergie, la ténacité, qui assurent le succès de nos entreprises, nous manquons au dedans du sang-froid et de la patience qui permettent d'en attendre les résultats. Le malheur est que, dans ces brusques alternatives de confiance et d'abattement, nous sommes trop disposés à nous calomnier nous-mêmes, et que nous trouvons au delà des frontières des auditeurs encore plus disposés à nous croire. Les journaux étrangers affectaient, depuis quelque temps, de parler de la France avec une commisération bienveillante, qui était au plus haut degré irritante. Eh oui! nous avons fait des fautes; mais qui n'en fait pas? Oui, des vies humaines ont été sacrifiées en pure perte, par suite de préparatifs incomplets; mais connaît-on une campagne militaire, et surtout une expédition coloniale, où les mêmes accidens ne se produisent pas? Il faut ignorer l'histoire pour s'étonner de ces mésaventures, — nous ne disons pas pour s'en indigner, car, pour cela, le parti pris suffit. Lorsque l'expédition de Madagascar a été votée par les Chambres, nous avons pressenti, et annoncé aussi clairement qu'on pouvait le faire sans semer d'avance le découragement, tout ce qui est arrivé depuis. Mais ce qu'il

n'y avait aucun mérite à prévoir et à prédire, c'était le succès final. Sur les quinze mille hommes que nous envoyions à Majunga, trois ou quatre mille devaient certainement arriver à Tananarive, ce qui était assez pour réduire les dernières résistances du gouvernement hova. Notre entrée dans la capitale ne pouvait faire de doute pour personne : toute la question était de savoir ce que nous y trouverions.

L'état des esprits en France a été très intéressant à observer, mais aussi un peu pénible à suivre pendant le cours de la campagne. Nous sommes un pays où le suffrage universel est devenu une terrible réalité, c'est-à-dire où les affaires les plus grandes et les plus complexes sont soumises, au jour le jour, au jugement de chacun, et Dieu sait combien ce jugement est mobile, et de quoi, le plus souvent, il est composé ! Il y entre une part d'ignorance à laquelle il serait assez difficile d'accoler un coefficient exact : en tout cas, il devrait être élevé. Le suffrage universel ne lit pas les livres, les rapports, les documens sérieux. Son éducation se fait au hasard de lectures sommaires. Tout ce qui parle à son imagination entre et pénètre profondément ; le reste demeure à la surface. L'expédition de Madagascar a été, on ne peut pas dire préparée, car ce serait faire trop d'honneur à l'événement que d'y voir le résultat d'un plan méthodiquement préconçu, mais amenée par une longue série de touches et de retouches par lesquelles les députés de la Réunion, les membres des groupes coloniaux, enfin les journaux qui prennent de toutes mains tout ce qu'on leur dit, ont peu à peu formé l'opinion. Le gouvernement a suivi, *volens, nolens*, bon gré, mal gré, le plus souvent par faiblesse, avec la pensée qu'il y avait dans toutes les solutions du pour et du contre, et que le mieux, en pareil cas, était de s'abandonner au courant et de se fier aux dieux. Les Chambres ont montré plus de facilité encore à se laisser entraîner et, la plupart du temps, elles ont elles-mêmes poussé et entraîné le gouvernement. Il y a quelques jours, les journaux de l'opposition demandaient au gouvernement les comptes les plus sévères au sujet de Madagascar : ils avaient oublié, — car rien n'égale leur puissance d'oubli, — à quel point ils étaient eux-mêmes responsables de tout ce qui s'était passé. Lorsque la Chambre a voté l'expédition, elle a éprouvé tout d'un coup un sentiment d'inquiétude et de doute, qu'elle a dominé assez vite ; mais, si on se reporte aux discussions et aux votes antérieurs, on verra que sur cette question de Madagascar, et par une sorte d'enchantement dont il serait difficile et surtout délicat d'analyser aujourd'hui les causes, tous les partis se trouvaient d'accord. On criait sans cesse au ministère : En avant ! en avant ! Quant à l'opinion, on lui avait fait croire que Madagascar était un véritable paradis terrestre, d'une fécondité agricole prodigieuse, d'une richesse minière incomparable, et sur lequel il suffisait d'étendre la main pour s'en

emparer. Les gens qui s'étaient donné la peine de lire attentivement les récits des voyageurs à travers la grande île africaine, ou mieux encore de les interroger eux-mêmes, savaient à quoi s'en tenir sur cette fantasmagorie ; mais le bon peuple s'y était laissé prendre, et, lorsque l'expédition a été ordonnée, on a cru généralement en France que nous partions pour une promenade militaire, où nous n'aurions à cueillir que des lauriers, des fleurs et bientôt des fruits.

Aussi la surprise a-t-elle été pleine d'angoisse lorsque les premières nouvelles sont arrivées. Eh quoi ! la maladie décimait notre corps expéditionnaire ! Nos généraux, nos amiraux avaient commis d'impardonnables maladresses et en rejetaient mutuellement la responsabilité les uns sur les autres ! Le débarquement avait été mal fait ! Rien ne paraissait avoir été préparé pour conduire rapidement, par voie fluviale, nos soldats de Majunga à Suberbieville ! Les voitures Lefebvre, au lieu d'être une aide, devenaient un embarras et un obstacle ! Le rapatriement des malades s'opérait dans les conditions les plus défectueuses ! Nous rappelons ces souvenirs d'il y a huit jours, non pas pour les faire revivre, mais plutôt pour montrer la fragilité de l'opinion qui les a déjà presque oubliés. Sur le moment, l'impression a été prodigieusement vive. La déception a été d'autant plus amère que la confiance première avait été plus grande. Ceux qui connaissaient Madagascar s'étonnaient moins, mais ils étaient peu nombreux. Ceux qui connaissaient l'histoire, la nôtre en particulier, avaient fait d'avance la part des erreurs d'exécution inévitables, mais ils étaient aussi une exception. En réalité, les mêmes journaux qui avaient poussé à la guerre avec le plus d'acharnement étaient au premier rang pour accuser le gouvernement, non seulement de la manière dont il l'avait conduite, mais de l'imprudence avec laquelle il l'avait entreprise. La presse radicale et socialiste qui est, de parti pris, hostile à toute expansion de la France au dehors, engageait contre le ministère une polémique qui devait se terminer à la tribune de la Chambre. L'opinion était subitement retournée. Tout le monde a son journal aujourd'hui, jusqu'au fond des campagnes, et, sous ce rapport, la perméabilité des masses rurales a fait de surprenans progrès depuis quelques années. L'esprit critique est encore nul, ou du moins très insuffisamment développé ; on juge mal, on compare peu. Les impressions se forment subitement par les yeux qui lisent, ou même qui se contentent de regarder, car l'image parle encore plus vite que la lettre à déchiffrer ; et les journaux illustrés ne représentaient que de lamentables scènes de champs de bataille ou de salles d'hôpital. Le désastre prenait une forme plastique obsédante, persécutante. L'histoire des plus grandes choses est semée d'accidens très semblables à ceux qu'on nous racontait ; mais ils disparaissent dans l'ensemble et s'effacent devant les résultats. La

différence est que, autrefois, on ne connaissait tous ces détails que longtemps après, et par des historiens qui avaient eu le temps d'être ou de redevenir justes, tandis qu'on les apprend aujourd'hui, avec la rapidité de l'électricité et longtemps avant le dénouement, par des reporters qui, n'ayant encore rien vu, s'émeuvent de tout, font des photographies instantanées au hasard de ce qui se présente, souffrent avec un malade rencontré à un coin de route, et pleurent de tout cœur sur un mourant auquel ils ont eu l'occasion de serrer la main. Et toute cette sensibilité s'épanche torrentiellement dans de longs articles! Il faut avouer qu'il y a là une difficulté de plus pour la guerre moderne, et non des moindres, car le moral de la nation, sa constance, son imperturbabilité, ne sont pas un élément négligeable dans le résultat définitif.

On ne saurait avoir trop de reconnaissance pour la petite colonne qui, cheminant lentement mais sûrement d'Andriba à Tananarive, a mis fin à toutes ces anxiétés. Le général Duchesne s'est fait beaucoup d'honneur par la manière dont il l'a organisée et dirigée. Il n'y a pourtant pas lieu de passer d'un extrême à l'autre, et de traiter la marche sur Tananarive comme un des plus hauts faits d'armes de nos annales. L'excès dans l'enthousiasme serait une preuve nouvelle de la dépression que nous avons éprouvée pendant quelques jours, et une manière d'en prendre la revanche sur nous-mêmes. Que sera-ce donc si nous avons jamais une vraie guerre, et si nous remportons de véritables victoires? Mieux vaut laisser aux choses leurs proportions exactes. La partie de nos troupes qui est arrivée à Andriba et qui s'est avancée sur la capitale était évidemment très solide. Non seulement, elle a dû être choisie parmi les élémens les plus résistans, mais les fatigues mêmes de la campagne avaient opéré une sélection naturelle : tout ce qui était trop faible était resté en route ou avait été rapatrié, de sorte qu'on peut regarder la petite colonne qui a été chargée de l'opération dernière comme la quintessence même du corps expéditionnaire. Elle portait avec elle la fortune de l'expédition, et, on peut le dire aussi, le sort de notre ministère. Dans l'état des esprits, nous avions besoin d'un succès complet, éclatant, pour faire trêve aux appréhensions d'hier et pour les effacer. Heureusement ce succès a été atteint. Du même coup, les responsabilités sont devenues plus légères. L'orage qui s'alourdissait sur certaines têtes s'est dissipé. Le ciel s'est rasséréné. Grande leçon de philosophie pour ceux qui contemplent les choses humaines, et qui voient combien il y a peu de rapport entre les événemens et les conséquences qu'on en tire, hier contre telles personnes et aujourd'hui en leur faveur. La seule vérité éternelle est que tout est bien qui finit bien.

Et tout a bien fini. Un échec sous les murs de Tananarive était

d'ailleurs invraisemblable. Les Hovas avaient montré pendant toute la campagne l'impossibilité où ils étaient de nous résister. Notre supériorité les a découragés dès le premier moment. Ils se sont fiés à la maladie, aux rigueurs du climat, aux difficultés du terrain pour nous décimer tout le long de la route, sans rien faire eux-mêmes pour seconder la nature. Ils se sont constamment repliés devant nous après des simulacres de combat. On a pu craindre d'abord qu'il n'y eût là de leur part une manœuvre, et qu'ils ne voulussent sérieusement se défendre que sous les murs de Tananarive, c'est-à-dire au moment où nous aurions été le plus affaiblis; mais une tactique de ce genre, parfois très redoutable, ne peut être suivie avec succès qu'avec des troupes extrêmement aguerries et douées d'un caractère moral inébranlable. Et tel n'était pas le cas de l'armée malgache. Elle fuyait partout devant la terreur de nos armes : dès lors, ce n'était pas la résistance du dernier moment qui était à redouter, et nous n'avions aucune inquiétude sur le sort de notre vaillante petite colonne; mais on pouvait craindre que le gouvernement malgache ne prît la fuite comme l'avait fait son armée, et ne se réfugiât vers le sud. On sait qu'une dépêche d'origine anglaise, partie de Vatomandry et rédigée un peu trop vite d'après les récits de quelques fuyards, avait annoncé à l'Europe que les choses s'étaient passées de la sorte. La reine avait, disait-on, cherché un refuge chez les Betsiléos. Dans ce cas, notre déconvenue aurait été grande. Non seulement nous aurions rencontré des difficultés sérieuses pour l'hivernage de nos troupes, mais, dès que la saison des pluies aurait pris fin, nous aurions été obligés de recommencer la campagne dans des conditions qui restaient très confuses. Enfin, si nous n'avions trouvé personne avec qui traiter, notre situation politique aurait été des plus perplexes. Que faire? Créer de toutes pièces un gouvernement nouveau, lui conférer notre investiture et nous servir de lui pour donner le change aux diverses populations de Madagascar? Mais ces populations s'y seraient-elles trompées? Auraient-elles accepté la substitution d'une reine à une autre? Se seraient-elles inclinées docilement et aveuglément devant une autorité qui n'aurait été que le reflet de la nôtre? Rien n'est plus incertain. Il y aurait eu, pour le moins, un schisme politique, et, aussi longtemps que le gouvernement préexistant aurait tenu la campagne, tout porte à croire que son prestige serait resté supérieur à celui du gouvernement que nous aurions nous-mêmes institué. Il n'est d'ailleurs pas besoin de remonter bien haut dans nos souvenirs pour trouver une situation analogue à celle-là. Les expéditions coloniales en vue de l'établissement d'un protectorat se terminent de deux manières très différentes, et nous avons fait successivement l'expérience de l'une et de l'autre depuis une quinzaine d'années. Nous avons eu à Tunis le traité du

Bardo qui a mis fin d'un seul coup à nos opérations militaires et politiques. En Annam les choses se sont passées autrement. Le roi a pris la fuite avec son ministre. Nous avons fait un autre roi, il le fallait bien. Mais il a fallu aussi réduire le premier, ce dont nous ne sommes venus à bout qu'après plusieurs campagnes où nos militaires se sont couverts de gloire et ont été naturellement couverts de décorations : le malheur est qu'elles ont obéré nos finances et nous ont condamnés, au moins provisoirement, à une autorité très amoindrie. Les choses devaient-elles se passer à Tananarive comme à Tunis ou comme à Hué? L'événement seul pouvait le dire. Elles se sont passées comme à Tunis.

C'est une simplification dont il serait difficile d'exagérer l'importance. Déjà une polémique passionnée était engagée pour nous amener à préférer à Madagascar l'annexion au protectorat, et si nous n'avions pas eu le gouvernement hova sous la main, les argumens n'auraient pas manqué aux partisans du premier système. — A quoi bon, auraient-ils dit, créer un gouvernement qui ne sera que notre doublure, et à travers lequel on ne verra que nous? Ce gouvernement n'aura de force que celle que nous lui donnerons; pourquoi ne pas exercer cette force, qui est nôtre, directement et sans intermédiaire? On comprend qu'il puisse y avoir profit à se servir d'un gouvernement déjà établi, reconnu, consacré, pour transmettre sous son couvert des ordres auxquels les autorités du pays ont l'habitude d'obéir. Cet avantage est grand, mais l'aurons-nous avec un gouvernement qui sera taxé et convaincu d'usurpation? Non, évidemment. Nous devrons faire, que nous le voulions ou non, la conquête de l'île et soumettre successivement toutes ses peuplades : dès lors, ne vaut-il pas mieux travailler pour nous que pour un gouvernement interposé? — Cette logique, avouons-le, n'aurait pas manqué de force; elle aurait frappé beaucoup d'esprits; et nous aurions été entraînés dans un dédale de difficultés militaires, politiques, administratives et surtout financières qui auraient pesé longtemps et lourdement sur nous. Madagascar nous a déjà coûté très cher, trop cher à notre gré; c'est bien le moins que nous employions, pour achever de nous y établir, les procédés les plus économiques, ceux du protectorat. Nous avons un traité; personne ne le connaît encore, mais, évidemment, il est sorti du portefeuille du général Duchesne et non pas de sa tête; il a été préparé à Paris, comme l'avait été celui du Bardo. Il comporte le protectorat dans sa plénitude, avec toutes ses conséquences, tel enfin que le gouvernement anglais, dirigé alors comme aujourd'hui par lord Salisbury, l'a reconnu en 1890. Et cela allège pour nous les difficultés diplomatiques aussi bien que les autres : à ce point de vue encore, le protectorat doit être préféré à l'annexion. On nous aurait peut-être demandé, on se serait certainement adjugé,

des compensations si nous avions annexé la grande île africaine, tandis que les compensations pour notre protectorat ont été d'avance acquittées par nous et réalisées depuis cinq années déjà par l'Angleterre. Nul ne peut dire que l'établissement actuel du protectorat de la France à Madagascar changera l'équilibre des forces dans l'Océan indien en dehors des prévisions et des conventions antérieures. De même qu'en 1878, pendant le Congrès de Berlin, au moment où elle s'est emparée de Chypre, l'Angleterre a renoncé à contester plus tard notre politique à Tunis; de même en 1890, au moment où elle a mis la main sur Zanzibar, elle a accepté pour l'avenir toutes les conséquences du protectorat déjà établi par nous à Madagascar. Dans les deux cas, si on nous passe le mot, nous avons payé d'avance, nous sommes en règle. Il y a eu entre les gouvernemens anglais et français entente formelle, écrite, plus explicite encore pour Tananarive que pour Tunis. C'est là, en faveur du protectorat, une considération de plus qui a assez de poids par elle-même pour qu'il soit inutile d'y appuyer plus longtemps.

Les partisans de l'annexion se trompent d'ailleurs lorsqu'ils disent qu'il suffit de la proclamer pour faire tomber tous les traités préexistans. Lorsqu'on s'empare d'un pays, on le prend avec les charges et les servitudes qui le grèvent, avec sa dette s'il en a une, avec les arrangemens internationaux qui le lient. Les traités subsistent jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à leur terme normal, à moins qu'aucun terme ne leur ayant été assigné, on ne prenne le parti de les dénoncer. C'est là une question d'opportunité, qui demande, pour être heureusement résolue, du tact, de l'habileté, de l'esprit d'à-propos, mais qui ne se présente pas dans des conditions sensiblement différentes sous le régime de l'annexion et sous celui du protectorat. A Tunis, par exemple, nous avons respecté les traités, d'abord parce que quelques-uns avaient une échéance fixe qu'il nous a paru préférable d'attendre, ensuite parce que nous avions promis de les maintenir tous tels quels. Cette promesse avait pour objet de nous assurer alors la bienveillance de l'Europe, et si elle nous a causé plus tard des difficultés assez embarrassantes, elle nous en a épargné, sur le moment, d'autres qui n'auraient pas été moindres. Le régime du protectorat n'y est pour rien, et il est même probable que, si nous avions commis la faute de proclamer l'annexion en 1880, nous nous serions crus obligés, pour la faire accepter par l'Europe, de prendre vis-à-vis d'elle des engagemens encore plus nombreux et plus stricts. Il n'est donc pas exact que l'annexion fasse table rase et supprime tous les traités antérieurs. Cela n'est vrai que des Capitulations, qui subsistent dans le système du protectorat et qui disparaissent *ipso facto*, dans celui de la souveraineté directe d'une grande nation civilisée; mais le principal intérêt des Capitulations est dans la juridiction, et l'Angleterre a déjà accepté

pour ses nationaux, — au moins en principe, car il y a eu, dans l'exécution, quelques réserves et des lenteurs dont nous n'avons encore pas vu le terme, — celle des tribunaux que nous avons établis à Madagascar. Au reste, le gouvernement anglais est celui de tous qui s'est toujours montré le plus facile et le plus libéral pour la suppression des Capitulations dans les pays protégés, et il a lui-même, étant donné l'activité de sa politique coloniale, trop d'avantages à persévérer dans cette attitude pour qu'on puisse craindre de l'y voir renoncer.

De quelque côté qu'on se tourne, on n'aperçoit aucun bon argument à faire valoir contre le protectorat, et il faut bien croire que ceux qui l'attaquent ont pour désir inavoué de créer une administration de toutes pièces, et de distribuer une plus grande quantité de places. C'est précisément pour un motif contraire que nous sommes résolument hostiles à l'annexion. Rien n'est d'ailleurs moins conforme au bon sens que de vouloir implanter une administration française dans un pays dont les idées, les mœurs, les habitudes sont si différentes des nôtres. Entre autres défauts, cette administration aurait celui de n'être ni obéie, ni même comprise : il faudrait la mettre, pendant de longues années, entre les mains de l'autorité militaire, à moins qu'on ne préférât placer un soldat à côté de chacun de nos agens. La force, présente et effective sur tous les points, pourrait seule faire respecter un pareil établissement. Dans le système du protectorat, il suffit que la force soit placée au centre et qu'elle s'y exerce d'une manière efficace pour se faire sentir jusqu'aux extrémités. Les anciens organes de transmission continuent de fonctionner comme par le passé, avec la différence qu'ils transmettent d'autres ordres. Le danger alors, et nous espérons que notre gouvernement saura y échapper, est de marquer avec trop d'évidence à tous les yeux la sujétion du gouvernement protégé. Son prestige est une valeur à ménager : l'art du protecteur consiste à dominer toujours sans avilir jamais. Tout le monde sait, au surplus, avec quelle facilité et quelle souplesse le protectorat s'applique aisément aux milieux les plus divers. M. Alfred Grandidier, qui connaît si bien Madagascar, écrivait, il y a peu de jours, une lettre à M. Paul Leroy-Beaulieu, dans laquelle il se déclarait partisan de ce régime, et il le définissait ainsi : « Ce que nous voulons, et vous le voulez aussi, c'est que notre gouvernement utilise le concours des autorités indigènes pour l'administration intérieure du pays, que nous ne substituions pas brutalement et maladroitement nos lois et nos méthodes administratives à celles qui sont en usage, qui sont appropriées aux populations malgaches, et dont la transformation doit se faire lentement. » Et il ajoutait : « S'il n'y a à nos yeux qu'un seul genre d'annexion, il y a, au contraire, autant de formes de protectorat que de pays protégés. » Il le faut bien, puisque le protectorat a pour méthode essentielle de respecter les mœurs établies, et que celles-ci

sont partout différentes. Le protectorat qui convient à la Tunisie n'est pas celui qui convient à l'Annam et au Tonkin, et aucun de ces derniers ne s'appliquerait exactement à Madagascar. Dans chaque pays nouveau, il faut des formes nouvelles. Nous avons pour nous éclairer au cours de cette œuvre, assurément délicate, notre expérience déjà acquise et l'exemple des deux plus grands peuples colonisateurs, l'Angleterre et Rome. Car rien n'est plus vieux que ce système grâce auquel la république romaine, respectant l'existence des rois, dont elle faisait ses cliens, a autrefois dominé l'univers. Montesquieu l'a résumé en quelques traits qu'on ne saurait trop méditer, car ils en contiennent toute la substance. « Il fallut attendre, dit-il, que toutes les nations fussent accoutumées à obéir comme libres et comme alliées avant de leur commander comme sujettes, et qu'elles eussent été se perdre peu à peu dans la république romaine. Voyez le traité qu'ils firent avec les Latins après la victoire du lac Régille : il fut un des principaux fondemens de leur puissance. On n'y trouve pas un seul mot qui puisse faire soupçonner l'empire. C'était une manière lente de conquérir : on vainquait un peuple et on se contentait de l'affaiblir... Ainsi Rome n'était pas proprement une monarchie ou une république, mais la tête du corps formé par tous les peuples du monde. Si les Espagnols, après la conquête du Mexique et du Pérou, avaient suivi ce plan, ils n'auraient pas été obligés de tout détruire pour tout conserver. C'est la folie des conquérans de vouloir donner à tous les peuples leurs lois et leurs coutumes : cela n'est bon à rien; car dans toute sorte de gouvernement on est capable d'obéir. » Et que faut-il davantage? Le gouvernement malgache, par la manière dont il s'est défendu et par celle dont il s'est soumis, a montré qu'il avait autant que tout autre les aptitudes requises pour obéir.

L'opinion, en France, a naturellement accueilli avec une joie patriotique les nouvelles venues de Tananarive. Au dehors, on a été généralement équitable à notre égard : avec des formes différentes et parfois quelques réticences, on a reconnu la valeur de notre effort la réalité de notre succès. Il serait d'ailleurs difficile de les contester aujourd'hui. La France a applaudi au courage et encore plus à l'endurance de ses soldats. Grâce à ces heureuses qualités de nos troupes, les fautes initiales ont été réparées. Il faudra bien se garder de jamais prendre pour modèle l'organisation du corps expéditionnaire, ni des services de tous les genres qui ont été mis à sa disposition pour les transports par terre et par eau; mais nous espérons que, toujours et partout, nos soldats montreront les mêmes vertus militaires et continueront de faire notre consolation et notre orgueil. Ils ont beaucoup souffert, et ne se sont pas découragés un seul moment. Le plus grand nombre d'entre eux n'étaient pourtant, ni par leur âge, ni par l'entraînement préalable, préparés aux fatigues d'une pareille campagne dans

un pareil climat. Nous dirons toutefois qu'à quelque chose malheur est bon, si on profite de cette nouvelle et dure leçon pour se décider enfin à faire une armée coloniale. Tel qu'il s'est montré, notre corps expéditionnaire a été au-dessus de tout éloge. S'il n'a pas fait de grandes choses, c'est qu'il n'y en avait pas à faire ; mais il s'est constamment tenu à la hauteur de ce qu'on attendait de son énergie et de sa patience, et il a justifié les espérances de la patrie.

L'espace nous manque pour parler comme nous le voudrions des incidens qui se sont produits à Constantinople et qui en ont ensanglanté les rues. Bien qu'on en ait exagéré la portée, il ne faut pas non plus la méconnaître. La situation est telle que si le Sultan ne se met pas rapidement d'accord avec les puissances au sujet des réformes à introduire en Arménie, des complications nouvelles se produiront sans aucun doute, et il deviendra presque impossible d'en mesurer les conséquences. On a eu tort de croire, à la Porte et au Palais, que les négociations pouvaient se prolonger impunément sans aboutir, et que la question arménienne finirait par s'user dans les lenteurs des chancelleries. Nous avons prévenu le gouvernement ottoman du danger auquel il s'exposait. Il était impossible de prévoir comment ce danger se manifesterait, et toute l'Europe a été surprise de la forme tragique qu'il a prise ; mais, de manière ou d'autre, un peu plus tôt ou un peu tard, le feu qui couvait devait éclater.

Si d'ailleurs il y a eu des torts dans cette affaire, ils n'ont pas été tous du côté ottoman. L'Angleterre, sans mauvaise intention à coup sûr et pour amener le Sultan à céder plus vite, a paru quelquefois donner aux Arméniens un peu plus que des encouragemens : le langage que lord Salisbury a fait tenir à la Reine dans le discours prononcé à l'ouverture du Parlement a pu passer pour une excitation. Les Arméniens ont montré bientôt après qu'ils n'avaient nul besoin d'être excités, bien au contraire. Depuis longtemps déjà, les comités formés un peu partout, mais surtout à Londres, leur soufflaient au cœur des passions qu'il devait être, on l'a vu du reste, très difficile de contenir et de diriger. Qu'au milieu même de Stamboul, l'initiative de l'émeute où ont péri des officiers de police, deux juges, et finalement une quantité de malheureux, que l'agression première soit venue des Arméniens, tout le monde l'avoue, et l'Angleterre en a témoigné au premier moment une colère qui n'était peut-être pas exempte de quelque sentiment confus de sa propre responsabilité. Les mêmes hommes qu'on s'appliquait à nous présenter comme d'innocentes et de touchantes victimes, se sont précipités dans la rue, l'injure à la bouche, le pistolet et le sabre au poing, et ont fait de leurs armes un usage meurtrier. Cet épisode inopiné a fait naître quelques doutes sur les récits qui nous viennent d'Asie. On commence à se demander

si là, comme sur les bords du Bosphore, les violences des Arméniens n'ont pas plus d'une fois provoqué celles des Turcs. Celles-ci n'en ont pas moins été odieuses à Sassoun, et à Constantinople même pendant les premiers jours. La répression a été en partie abandonnée aux softas, ce qui devait lui donner inévitablement le caractère de la vengeance collective, sans mesure, sans pitié, visant non seulement les Arméniens, mais tous les chrétiens. Nous savons bien que des désordres de ce genre se produisent presque fatalement dans toutes les grandes villes où un crime peut être attribué à une partie de la population contre l'autre; il était naturel qu'à Constantinople le désordre fût plus grand qu'ailleurs et la police moins efficace; mais on doit éviter à tout prix le retour de semblables événemens. Que faut-il pour cela? Que l'Europe ne donne pas l'impression aux sujets du Sultan que, s'ils se révoltent, et quelle que soit la cause de leur révolte, ils seront soutenus. Il y a peu de pays en Europe, sauf la France grâce à sa merveilleuse unité, où une insurrection n'éclaterait pas dans des conditions semblables. L'Angleterre même ne serait pas épargnée, et l'exemple du passé permet de croire qu'elle ne ramènerait pas l'Irlande à l'obéissance par les moyens les plus doux. Encore une fois, cela n'excuse pas la Porte. Le Sultan doit réaliser enfin les réformes qu'il a promises en 1878, au congrès de Berlin, et dont on n'a pas encore aperçu le moindre vestige. Mais, là encore, il n'est pas sans inconvénient d'adresser à l'empire ottoman, au sujet de sa propre sécurité, des menaces que l'émeute se charge bientôt d'exécuter. Nous comptons sur l'accord de l'Angleterre, de la France et de la Russie pour dénouer sans violence nouvelle une situation dans laquelle on peut voir, d'un côté aussi bien que de l'autre, qu'il est imprudent de jouer avec l'incendie. On assure que les négociations engagées sont en bonne voie et même sur le point d'aboutir : tant mieux! car en Orient rien ne se passe comme ailleurs, et des incidens moindres que ceux de Sassoun et de Constantinople ont souvent, par une répercussion rapide et profonde, causé à l'Europe entière des embarras qui lui seraient particulièrement pénibles en ce moment.

Ce n'est pas ici le lieu de parler de M. Pasteur : on l'a fait dans une autre partie de cette Revue mieux et plus complètement que nous ne le pourrions nous-même. Mais sa mort est un événement qu'il ne nous est pas permis de passer sous silence. Elle a produit une émotion qui est encore loin d'être calmée. Grâce aux applications pratiques qu'il avait tirées de ses découvertes, M. Pasteur était devenu populaire : la reconnaissance des foules s'unissait pour lui aux témoignages du monde savant. Il a connu de son vivant la véritable gloire : elle s'est présentée à lui sous toutes les formes, les plus hautes et les plus touchantes. Et peut-être cela n'est-il arrivé à personne à un pareil degré. Il faudrait

remonter jusqu'à Lavoisier pour retrouver le nom d'un homme qui ait fait autant pour la science, et dont les découvertes aient contenu autant d'avenir. L'un et l'autre ont été des gloires françaises, mais combien le sort des deux hommes a été différent ! M. Pasteur, du moins, a connu jusqu'au bout le bonheur dont il était digne : il est mort entouré de l'affection des siens et de l'admiration de l'univers civilisé. Ses funérailles ont donné lieu à une manifestation à laquelle tout Paris s'est associé. Les illustres étrangers qui étaient en ce moment nos hôtes se sont rangés respectueusement autour de son cercueil, à côté du Président de la République. Les plus humbles et les plus puissans de ce monde lui ont fait cortège. M. le ministre de l'instruction publique a trouvé pour lui rendre hommage un langage qui était digne de lui, et digne aussi de l'immense auditoire qui écoutait dans un silence recueilli. Le savant n'est pas tout l'homme, a dit M. Poincaré, et il a fait de l'homme simple, modeste, bon, l'éloge qu'il méritait à l'égal du savant lui-même, quelque grand qu'ait été celui-ci. Nul dans notre siècle n'a reculé plus loin que M. Pasteur les limites de la science, et nul aussi ne les a mieux connues et respectées. Il n'a pas eu la prétention de résoudre tous les problèmes qui agitent l'esprit humain parce qu'il en avait résolu quelques-uns, ni de les traiter uniformément avec les mêmes méthodes. Et c'est pour cela que, de nos maîtres les plus illustres, il est celui qui s'est le moins égaré. Il a justifié la définition qui voit dans le génie une longue patience. Ses procédés d'expérimentation touchaient à l'infaillibilité, et son œuvre, d'abord si passionnément contestée, a fini par s'imposer avec la clarté de l'évidence à tous ceux qui étaient à même de la juger.

Un étranger à l'esprit pratique a calculé par milliards ce qu'avaient déjà rapporté les découvertes de M. Pasteur. Sans doute, ce n'est pas à ce criterium qu'il faut mesurer la valeur scientifique de l'œuvre ; elle permet seulement d'admirer le désintéressement de l'inventeur qui n'a jamais voulu tirer de ses travaux un profit personnel. Mais que dire de tant de vies humaines qu'il a sauvées, de tant de souffrances qu'il a atténuées ou supprimées ? Et nous ne sommes qu'au début ; que de choses encore restent à découvrir dans le champ fertile qu'il a si largement ouvert ! C'est à lui qu'en reviendra la gloire. On est frappé d'étonnement quand on songe à tout ce qu'a fait éclore cette existence toute laborieuse, discrète, retirée, qui ne s'est produite au dehors que par des découvertes et des bienfaits. Mais surtout on est affligé d'une perte qui nous diminue à ce point. Des hommes que nous avons eus et auxquels on a pu appliquer l'épithète de grands, M. Pasteur était le dernier. Lorsque, au dehors, on contestait le génie de la France, nous le nommions et tout le monde s'inclinait : personne ne pouvait lui être comparé. Notre consolation est que sa gloire entre dans notre patrimoine national. Depuis quelques années déjà, il avait terminé sa tâche immense : la maladie qui l'a emporté l'avait condamné au repos. Mais

le mouvement qu'il a imprimé à la science est de ceux qui ne s'arrêtent plus. Il l'a vu se continuer autour de lui, le suivant du regard, l'encourageant de ses conseils, heureux de ce que ses continuateurs savaient lui faire produire. L'avenir seul dira tout ce qu'en aura retiré l'humanité.

FRANCIS CHARMES.

Les Tenailles, par M. PAUL HERVIEU.

Nous n'avons pas à cacher, — et, aussi bien, quand nous le voudrions, nous ne le pourrions pas, — l'espèce de sympathie naguère encore mélangée, ou plutôt avivée d'un peu d'inquiétude, que nous avons de tout temps ressentie pour le talent original et « singulier » de M. Paul Hervieu. Nous en avons aimé la singularité même, si c'en est bien une que de n'avoir voulu se régler sur aucun modèle, d'avoir prétendu d'abord et uniquement être soi, de n'avoir fondé son succès que sur la sincérité, sur la probité, sur la personnalité de son observation ; et quand on attaquait l'auteur de l'*Armature* ou de *Peints par eux-mêmes* sur sa manière d'écrire, nous ne nous lassions pas de répéter le mot si vrai de Marivaux, nos lecteurs se le rappelleront, que, pour exprimer des choses un peu singulières, on a souvent besoin d'un style un peu singulier. C'est ce que la critique semble avoir fini par comprendre. Il y a des défauts qui n'en sont plus dès qu'ils sont, je ne dis pas la rançon ou l'envers, mais la condition de certaines qualités, — et tel est bien le cas de ceux que l'on reprenait chez M. Paul Hervieu. Si l'on a pu s'y tromper jadis, nous ne craignons plus que l'on s'y méprenne après le succès des *Tenailles*, et nous nous en réjouissons pour l'auteur, mais encore plus pour nous, et pour l'art.

Ce n'est pas que nous acceptions la thèse des *Tenailles*, et, au contraire, nous la combattrions volontiers. « Ce qui fait, a-t-on dit, que la mort d'un criminel est une chose licite, *c'est que la loi qui le punit a été faite en sa faveur*. Un meurtrier, par exemple, a joui de la loi qui le condamne ; elle lui a sauvé la vie à tous les instans ; *il ne peut donc réclamer contre elle.* » Oserons-nous en dire autant de l'institution du mariage ? Contrat ou sacrement, de quelque nom qu'on le nomme, le mariage n'a été inventé qu'en faveur de la femme, pour mettre sa faiblesse à l'abri de l'égoïsme, de l'inconstance, de la brutalité naturelle de l'homme. Où le mariage n'existe pas, c'est là qu'en vérité, bien loin d'y pouvoir être elle-même, la femme n'est qu'une esclave, une chose, un instrument de plaisir, l'odalisque du pacha, la bête de somme du nègre ; et, pour cette seule raison, toutes les facilités que l'on ouvre

au divorce, les femmes ne se doutent pas du prix qu'elles les paieront un jour. Cette indissolubilité contre laquelle elles réclament les a tirées de l'antique esclavage: elle leur garantit seule leur personnalité dans le présent et dans l'avenir. Plaignons donc, j'y consens, les « victimes » du mariage. Il y en a. Il y en aura toujours, comme il y aura toujours aussi des « victimes » de la famille, ou de la patrie, ou généralement de toutes les institutions humaines. Ce n'est pas seulement la « création », c'est peut-être encore et surtout la société qu'il nous faut nous représenter

comme une grande roue
Qui ne peut se mouvoir sans écraser quelqu'un;

et là même est le grand argument de tous les pessimistes. Faisons encore mieux! Ne nous contentons pas de plaindre ces « victimes »; soulageons-les, si nous le pouvons; efforçons-nous d'introduire dans les lois qui règlent le mariage, — comme aussi bien dans toutes nos lois, — le plus que nous pourrons de justice et de charité. Mais pour y réussir, prenons bien garde, en voulant émanciper quelques femmes, de ne pas préparer à toutes les autres une servitude plus dure que l'ancienne, et d'abord, ce qu'il s'agit de perfectionner, ne commençons pas par l'abolir.

Empressons-nous d'ajouter que, si nous n'acceptons pas sa thèse, la pièce de M. Paul Hervieu n'en est pas moins tout ce qu'elle est comme pièce. Nous ne partageons pas non plus l'opinion de M. Dumas sur la recherche de la paternité, ce qui n'empêche pas le *Fils naturel* d'être l'un des chefs-d'œuvre du théâtre contemporain! Comme à l'auteur du *Fils naturel*, nous sommes donc reconnaissant à l'auteur des *Tenailles* d'avoir obligé le public à prendre parti dans une grande question. Si l'on ne veut pas en effet que le théâtre tombe au rang d'un divertissement inférieur, et que l'opérette ou le vaudeville à surprise y règne bientôt souverainement, il n'est que temps d'y rétablir la « thèse » ou l'idée dans leurs droits. Il y a une idée, il y a une question d'engagée dans la pièce de M. Paul Hervieu. Nous n'en demandons pas aujourd'hui davantage. Puisque l'auteur des *Tenailles* semble être partisan du divorce « par consentement mutuel », il faut même lui savoir gré de n'avoir constitué à son héroïne aucun de ces griefs qui eussent donné le change sur le vrai point du débat. « Monsieur » n'a pas ruiné, ni battu, ni trompé « Madame »; il a été pour elle ce que vingt autres maris sont pour leur femme, qui s'en contente. Mais s'il y en a une qui ne s'en contente pas? Voilà toute la question, et nous louons M. Paul Hervieu de l'avoir traitée avec autant de franchise que de talent.

On ne pourrait s'en plaindre que si les exigences de sa thèse avaient coûté quelque chose à la vérité du caractère de ses person-

nages, et je sais bien qu'on le lui a reproché. « Théorème », a dit l'un ; « syllogisme », a répondu l'autre ; « équation », a dit un troisième, qui sans doute se comprenait lui-même. Mais, tout justement, c'est le contraire qu'il eût fallu dire ! On peut bien regretter que M. Paul Hervieu n'ait pas suffisamment expliqué ses personnages, et, par exemple, quand son Irène s'écrie qu'elle n'est plus à trente ans la femme qu'elle était à vingt, on aimerait que l'analyste subtil de l'*Armature* eût lui-même développé ce que ce cri de détresse contient de vérité profonde. Mais elle n'en est pas pour cela moins vraie ni moins vivante ; et quant aux Fergan, que le monde soit plein de ces gens qui professent que « les femmes sont nées pour faire leur devoir, qui est de donner à leur mari des enfans qui soient de leur mari, et de les élever du mieux qu'elles pourront », c'est ce qui est, hélas ! incontestable, puisque c'est M. Francisque Sarcey qui l'affirme. Tel était, en d'autres temps, l'avis d'Arnolphe et de Molière

> Je vous épouse, Agnès, et cent fois la journée
> Vous devez bénir l'heur de votre destinée.

N'est-ce pas ce que crient tous les discours de M. Fergan ? Peut-on être plus convaincu de sa souveraineté de mari ? non seulement de l'étendue, mais il dirait volontiers de la « sainteté » de ses droits ? Contre cette révoltée qui voudrait vivre de sa vie, à elle, se targue-t-il assez de représenter la loi, les mœurs, et la « société » ? De par son contrat de mariage, il a titre contre sa femme. Elle a promis, il faut qu'elle paie : c'est tout son raisonnement, qu'autorise le Code et qu'au besoin appuiera la gendarmerie. J'ose bien avancer que pour n'avoir pas reconnu la vérité du personnage, il faut avoir soi-même vécu dans je ne sais quel monde artificiel et livresque, dans la fréquentation habituelle du répertoire de Labiche ou de Scribe ! M. Fergan est vrai, de la vérité de tels de nos contemporains que nous coudoyons tous les jours ; et bien loin que M. Paul Hervieu l'ait imaginé pour la démonstration de sa « thèse », vous êtes aveugles, si vous ne voyez pas qu'au contraire sa thèse est sortie pour lui tout entière de la fréquentation des Fergan... qui pullulent !

Mais j'y songe : ce que l'on a trouvé de plus « géométrique », dans les *Tenailles*, ne serait-ce pas le manque d'épisodes, et cette simplicité nue d'une intrigue où l'auteur n'a rien admis qui ne tendît au dénouement ? Eh quoi ! point de « tirades », ni de « couplets », ni de mots ! de ces mots que l'on retient et que l'on s'en va répétant :

> Je me nomme Michel, et quand on m'appelle Ange,
> C'est qu'on veut me gratter où cela me démange.

A défaut de ces jolies choses, M. Paul Hervieu ne pouvait-il au moins « mettre en scène », comme l'on dit, les causes de la désunion

du ménage Fergan ? imaginer quelque aventure ? compliquer, embrouiller savamment son intrigue? faire évoluer autour de son action principale, et de ses deux personnages, dix, quinze, vingt autres personnages — comme dans les *Faux Bonshommes* ou dans les *Effrontés* — et deux ou trois autres actions? Ne l'avait-il pas fait dans l'*Armature* et dans *Peints par eux-mêmes* ? Que lui en coûtait-il de le refaire dans les *Tenailles* ? Nous trouverions ainsi sa pièce moins « géométrique », moins « énigmatique », plus claire enfin, disent nos augures, comme étant plus semblable à celles que nous connaissons, dont nous conservons pieusement la « formule, » ou le « moule », pour l'imposer à tous ceux qui préféreront nos éloges à leur propre pensée. Et ils ne s'aperçoivent pas, en parlant de la sorte, que cette simplicité d'action qu'ils critiquent est précisément le mérite ou l'un des mérites éminens de la pièce de M. Paul Hervieu.

Car, assurément, pour « corser » son intrigue, le brillant romancier de l'*Armature* et de *Peints par eux-mêmes* n'avait qu'à le vouloir, comme aussi pour pailleter son dialogue de mots que les « Monsieur de l'orchestre » eussent à l'envi reproduits dans leur « soirée théâtrale ». Mais, tout justement, il ne l'a point voulu, et il ne l'a point voulu parce que, en écrivant les *Tenailles*, il n'a point voulu refaire l'*Armature* ou *Peints par eux-mêmes*, mais autre chose ; parce qu'il sait que le drame et le roman font deux ; et parce que, s'ils font deux, on ne saurait donc les traiter par les mêmes moyens. Non seulement on passe au roman d'être « chargé de matière », mais on le lui demande ! et on le lui demande parce qu'il est, parce qu'il doit être une image ou une représentation, un commentaire ou une illustration, une interprétation de la vie contemporaine. Mais les conditions du drame sont tout autres ; et, comme l'a dit M. Dumas, dans une de ses *Préfaces*, si la « logique » pourrait bien être la première des qualités de l'auteur dramatique, rien n'est plus remarquable, dans les *Tenailles*, que la logique avec laquelle ayant posé, dès le début de sa pièce, la question qu'il y voulait traiter, M. Paul Hervieu l'a menée droit à son dénouement.

Et j'aime autre chose encore des *Tenailles*, qui est la subordination de tous les incidens à la volonté des personnages du drame. Tandis que, dans l'*Armature* ou dans *Peints par eux-mêmes*, il n'arrivait rien ou presque rien à personne qui ne fût l'effet comme imprévu de quelque fatalité, toute l'action ici se résume en un conflit de volontés adverses. « Tu *veux* me quitter, dit Fergan à sa femme, et moi je ne *veux* pas que tu me quittes. » Ce sont les deux premiers actes du drame, et le troisième est tout entier contenu dans cette réplique : « Tu *voudrais* me quitter maintenant, dit Irène à son mari, et moi, je ne *veux* pas que tu me quittes. » Épiloguons maintenant sur les moyens qu'ils prennent l'un et l'autre d'arriver à leurs fins ! Oui, cet « enfant de

l'adultère » que nous voyons paraître au troisième acte est bien un peu inattendu; et ce qui nous étonne davantage encore, c'est que depuis dix ans qu'elle tient sa vengeance, Irène ait différé si longtemps à l'exercer! On se demande aussi comment, dans quelles conditions, après s'être livrée si complètement à son amant d'une heure, elle a réintégré le domicile conjugal. « Ah! toi! toi! s'écrie-t-elle à la fin du second acte, en s'adressant à Michel Davernier, fais de moi ce que tu voudras! » Nous voudrions savoir ce qu'elle est devenue depuis lors; et comment, du « scandale » que semble annoncer son exclamation passionnée, son mari n'a cependant rien su. Toutes ces questions se posent; et s'il y a de l' « inexpliqué » dans les *Tenailles*, il est là! Mais en attendant que l'auteur nous l'explique ou qu'il l'éclaircisse, — dans une autre pièce, — nous, qui croyons que la véritable « action dramatique », la seule qui mérite d'être appelée de ce nom, est celle qui sort du conflit des volontés humaines entre elles ou avec la fatalité, comment ne serions-nous pas heureux de voir notre opinion partagée par M. Paul Hervieu et justifiée par le succès de sa pièce? Nous le sommes donc et nous le disons.

On pourrait louer encore d'autres qualités dans cette pièce; mais les *Tenailles* sont presque le premier ouvrage dramatique de M. Paul Hervieu, et c'est pourquoi nous nous bornons aujourd'hui à en indiquer les qualités proprement dramatiques. Il en est une pourtant, d'un autre ordre, que nous nous reprocherions de ne pas signaler en terminant : je veux parler de cette générosité d'inspiration qui circule d'un bout de la pièce à l'autre, et qui en fait la valeur morale. *Summum jus, summa injuria,* dit un ancien adage! On peut avoir juridiquement, socialement raison, comme le mari d'Irène, et moralement, ou humainement tort. C'est ainsi qu'aucun « contrat » ne saurait moralement autoriser un être humain à disposer souverainement d'un autre être; et c'est ce que semblent, en vérité, ne pas savoir ou avoir oublié tous ceux qui n'ont vu dans Irène que la « femme incomprise » des anciens romans de Mme Sand, une fille ou une petite-fille de Valentine et d'Indiana. Elle serait plus voisine des héroïnes d'Ibsen. Mais ce qui fait la moralité plus haute des *Tenailles*, — je dis bien : la moralité, — c'est que la même loi dont ce mari si sûr de son droit s'était jadis armé contre sa femme, se retourne un jour contre lui pour le frapper mortellement. Il avait invoqué contre sa femme une espèce de contrat public dont il croyait avoir calculé toutes les charges, et voici qu'il avait oublié la plus lourde de toutes : *Is pater est quem nuptiæ...* « Qu'est-ce que vous voulez que je devienne ainsi, s'écrie-t-il désespéré, face à face avec vous, toujours, toujours! Quelle existence voulez-vous que je mène! » Et sa femme lui répond froidement : « Nous sommes rivés au même boulet. Mettez-vous enfin à en sentir le poids et à le tirer aussi. Il y a assez longtemps que je le traîne toute seule. »

Elle a raison! Mais, lui, quand sur ce mot il s'exclame « qu'il n'y a pas de justice », au contraire, il se trompe, il y en a une; et en ce moment même elle s'exerce contre lui. Car, si nous n'admettons pas que l'on abolisse le mariage pour favoriser l'évasion des Irène, ni même que la société intervienne entre elle et le mari qu'elle peut bien n'avoir pas choisi, mais enfin qu'elle a accepté, nous ne saurions davantage admettre que ce mari, valût-il cent fois mieux que M. Fergan, épuise contre elle la totalité de son droit conjugal, et ce qui est « juste », c'est qu'il soit puni d'avoir voulu le faire. Il y en aurait long à dire sur ce point...

L'interprétation des *Tenailles* a été ce que l'on pouvait attendre de la Comédie-Française. M. Raphaël Duflos, qui tient le rôle de Fergan, a bien saisi et bien rendu ce qu'il y a de naïvement odieux dans le personnage. M. Le Bargy, Mme Pierson, dans des rôles secondaires, ont joué comme toujours en excellens « comédiens » qu'ils sont. On les voudrait quelquefois moins corrects, d'une correction moins soutenue, moins artificielle peut-être, ou qui fût en tout cas mieux cachée. A un théâtre, sinon nouveau, mais assez différent de celui dont ils ont l'habitude, il va falloir des manières de jouer plus naturelles, moins apprêtées, plus larges. C'est ce que Mlle Brandès a bien compris. Elle était ce que l'on appelle un peu « nerveuse » le soir de la première représentation, et son jeu, trop passionné, n'a pas toujours assez laissé voir ce qu'il semble qu'il y ait, dans le personnage d'Irène Fergan, de froideur de résolution. Mais ceci dit, nous ne nous souvenons pas de l'avoir vue dans un rôle dont la composition générale lui fasse plus d'honneur. Et quand elle aura maintenant adouci ce que sa voix a d'un peu rauque encore, comme quand elle aura réglé ce que son geste a parfois de trop... romantique, nous ne doutons pas qu'elle prenne une des premières places à la Comédie-Française, où aussi bien, en ce moment, il y en a plusieurs à prendre.

F. B.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT TRENTE-ET-UNIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXVe ANNÉE

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1895

Livraison du 1er Septembre.

Pages.

Le Comte de Paris. — Souvenirs personnels, par M. le comte d'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 5

Après Fortune faite, deuxième partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 38

Trois Maîtres d'Italie. — III. Pergolèse, par M. Camille BELLAIGUE. . 85

La Hongrie et l'Opposition croate, par M. Charles LOISEAU. 101

La Science et l'Agriculture. — II. Les Plantes de grande culture. — I. La Pomme de terre, par M. P.-P. DEHÉRAIN, de l'Académie des Sciences. 130

Essai sur Gœthe. — III. La Crise sentimentale, par M. Édouard ROD. . 164

Premier septembre, par M. le vicomte Eugène-Melchior de VOGÜÉ, de l'Académie française. 195

Le Japon inconnu. — Lafcadio Hearn, par M. C. de VARIGNY. 211

Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire, par M. Francis CHARMES. 229

Livraison du 15 Septembre.

Après Fortune faite, troisième partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 241

L'Expédition de Madagascar en 1829, par M. Ch. GAILLY DE TAURINES. 287

Le Théatre anglais contemporain. — IV. Sydney Grundy. — H.-A. Jones. — Arthur Pinero, par M. Augustin FILON. 320

Le Mécanisme de la Vie moderne. — VI. Les Assurances sur la Vie, par M. le vicomte George d'AVENEL. 352

Les Origines du palais Farnèse, par M. Ferdinand de NAVENNE.. . . . 382

La Vie populaire dans l'Inde. — I. La Vie aux champs, par M. Antoine MATHIVET. 407

La Question des Phosphates algériens, par M. Maurice COLIN. 424

Pages.

Revue littéraire : les premières années de Joseph de Maistre, par M. René DOUMIC. 439
Une Enquête littéraire italienne, par M. T. de WYZEWA. 451
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire, par M. Francis CHARMES. 463
Essais et notices. — Victor Cousin, d'après de nouveaux documens, par M. Alfred FOUILLÉE, de l'Académie des Sciences morales. 477

Livraison du 1er Octobre.

Après Fortune faite, quatrième partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 481
Le Maréchal Bugeaud, d'après une correspondance inédite, par M. Victor DU BLED. 528
Papin et la machine a vapeur, par M. BERTHELOT, de l'Académie des Sciences. 561
Une Faute, par M. MASSON-FORESTIER. 588
Le Cosmopolitisme et la Littérature nationale, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE, de l'Académie française. 621
Deux Révolutions au Japon, par M. G. APPERT. 638
Le Livre anglais : *Robinson Crusoë*, par M. le vicomte Eugène-Melchior de VOGÜÉ, de l'Académie française. 666
L'Empereur Guillaume II et sa manière d'entendre le gouvernement personnel, par M. G. VALBERT. 682
La Musique grecque et les Chants de l'église latine, par M. Ch.-M. WIDOR. 694
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire, par M. Francis CHARMES. 707

Livraison du 15 Octobre.

Après Fortune faite, cinquième partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 721
Le 20 septembre a Rome. Impressions d'un témoin. 774
Dégénérescence? Le Passé et le Présent de notre race, par M. Alfred FOUILLÉE, de l'Académie des Sciences morales. 794
De l'Organisation du suffrage universel. — III. Combinaisons, par M. Charles BENOIST. 825
Une page de l'histoire des Mormons, par M. le comte Louis de TURENNE. 845
La Doctrine artistique de Richard Wagner, par M. HOUSTON-STEWART CHAMBERLAIN. 880
La Vie populaire dans l'Inde d'après les Hindous. — II. La Vie publique, par M. Antoine MATHIVET 901
Le Legs philosophique de Pasteur, par M. le vicomte Eugène-Melchior de VOGÜÉ, de l'Académie française. 913
Revue littéraire. — Un romancier des mœurs de la province : M. René Bazin, par M. René DOUMIC. 925
Revue musicale : *la Navarraise* de M. J. Massenet au théatre de l'Opéra-Comique. 937
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire, par M. Francis CHARMES 941
Les Tenailles de M. Paul Hervieu a la Comédie-Française.. 953

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 32834.

AP
20
R5
pér.4
t.131

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

BOUND BY
BROWN BROS